Regards sur l'éducation 2013

LES INDICATEURS DE L'OCDE



2013

OCDE

Regards sur l'éducation 2013

LES INDICATEURS DE L'OCDE

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr

ISBN 978-92-64-20188-0 (imprimé)
ISBN 978-92-64-20189-7 (PDF)

Version révisée, septembre 2013
Les détails des révisions sont disponibles à l'adresse :
http://www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/Corrigendum_regards-education-2013.pdf

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo :
Stocklib Image Bank © Cathy Yeulet
Fotolia.com © Feng Yu
Getty Images © blue jean images

© OCDE 2013

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à *rights@oecd.org*. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) *info@copyright.com* ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) *contact@cfcopies.com*.

Avant-Propos

Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus aux analyses comparatives internationales de l'éducation : elles leur permettent d'identifier des politiques d'éducation efficaces qui contribuent à la fois à améliorer les perspectives économiques et sociales des individus, à promouvoir une gestion efficace des systèmes scolaires et à mobiliser des ressources supplémentaires pour répondre à une demande croissante. Dans cette perspective, la Direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE redouble ses efforts pour élaborer et analyser des indicateurs quantitatifs, comparables à l'échelle internationale et publiés chaque année dans *Regards sur l'éducation*. Ces indicateurs offrent aux pouvoirs publics la possibilité d'étudier leur système d'éducation à la lumière des résultats des autres pays et, associés aux comptes rendus des politiques de l'éducation que l'OCDE publie pour chaque pays, ils servent à les guider dans la mise en œuvre et le suivi de leurs travaux de réforme.

Regards sur l'éducation répond aux besoins d'information d'un large éventail de lecteurs : des décideurs soucieux de tirer des enseignements politiques aux chercheurs en quête de données pour approfondir leurs analyses, en passant par l'opinion publique désireuse de savoir dans quelle mesure les écoles de son pays réussissent à former des élèves et des étudiants de classe internationale. Cette édition s'intéresse à la qualité des résultats de l'éducation, aux leviers politiques et aux circonstances qui conditionnent ces résultats, ainsi qu'aux diverses formes de rendement privé et social généré par les investissements dans l'éducation.

Regards sur l'éducation est le fruit d'une longue et intense collaboration entre les gouvernements des pays de l'OCDE, les experts et institutions qui participent au programme des indicateurs des systèmes d'enseignement de l'OCDE (INES), et le Secrétariat de l'OCDE. La Division Innovation et mesure du progrès de la Direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE s'est chargée de la rédaction de la présente publication, sous la responsabilité de Dirk Van Damme et Corinne Heckmann, et en collaboration avec Étienne Albiser, Simone Bloem, Rodrigo Castaneda-Valle, Éric Charbonnier, Estelle Herbaut, Karinne Logez, Koji Miyamoto, Joris Ranchin, Cuauhtemoc Rebolledo-Gomez, Gara Rojas González, David Valenciano et Jean Yip. Rhodia Diallo s'est chargée des tâches administratives. L'édition de la version anglaise a été réalisée par Marilyn Achiron, avec un soutien éditorial et analytique de Gwenaëlle Barach, Célia Braga-Schich, Elizabeth Del Bourgo, Caroline Israël, Diane Lalancette et Ignacio Marin. L'équipe des auteurs a bénéficié de l'examen analytique de Sam Abrams, Francesco Avvisati, Tracey Burns, Sonia Guerriero, Hiroko Ikesako, David Istance, Katarzyna Kubacka, Marco Kools, Pauline Musset, Anna Pons, Miho Taguma, Willam Thorn, Juliana Zapata et Pablo Zoido. Marika Boiron a apporté son concours à l'édition et à la traduction de la version française. La coordination de la publication a été réalisée par Élisabeth Villoutreix. La préparation de cet ouvrage a été dirigée par les pays membres au travers du Groupe de travail INES et facilitée par les Réseaux INES. Les membres des différents organismes et les experts qui ont contribué à cette publication en particulier, et aux indicateurs de l'OCDE en général, sont cités à la fin de cette publication.

Même si de nombreux progrès ont été accomplis ces dernières années, les pays membres et l'OCDE continuent de renforcer l'adéquation entre les besoins politiques d'information et les données disponibles les plus comparables possible à l'échelle internationale. La poursuite de ces travaux passe par de nombreux défis et compromis. Premièrement, les indicateurs doivent aborder des questions sur l'éducation qui comptent parmi les priorités politiques des pays et dont l'étude comparative, dans une perspective internationale, peut utilement compléter les analyses et les évaluations réalisées à l'échelle nationale. Deuxièmement, les indicateurs doivent se prêter autant que possible aux comparaisons internationales tout en laissant ressortir les spécificités nationales, de façon à pouvoir tenir compte des différences historiques, systémiques et culturelles entre les pays.

Troisièmement, la présentation des indicateurs doit être concise, mais assez détaillée pour éviter de simplifier outre mesure les réalités complexes de l'éducation. Enfin, le souhait général est de limiter le plus possible le jeu d'indicateurs pour autant qu'il demeure suffisamment étoffé pour servir de base de travail aux décideurs politiques de pays qui font face à des enjeux différents dans le domaine de l'éducation.

L'OCDE continuera de relever ces défis avec détermination, non seulement en créant des indicateurs dans des domaines où la collecte de données est réalisable et prometteuse, mais également en étendant les recherches à des domaines qui requièrent encore des travaux conceptuels importants. La poursuite du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et son prolongement par le biais de l'évaluation par l'OCDE des compétences des adultes, issue du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), ainsi que l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances (TALIS), sont autant d'initiatives majeures de l'OCDE sur la voie de l'accomplissement de cet objectif.

Table des Matières

			Numéro des indicateurs de l'édition 2012
Éditorial		**13**	
Introduction		**17**	
Guide du lecteur		**21**	
CHAPITRE A	**RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET IMPACT DE L'APPRENTISSAGE**	**25**	
Indicateur A1	**Quel est le niveau de formation de la population adulte ?**	**26**	**A1**
Tableau A1.1a	Niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans (2011)	36	
Tableau A1.2a	Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge (2011)	37	
Tableau A1.3a	Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme et le groupe d'âge (2011)	38	
Tableau A1.4a	Évolution du niveau de formation dans la population, selon le groupe d'âge, et taux de croissance annuelle moyen (2000-11)	39	
Tableau A1.5a	Niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'orientation du programme et le sexe (2011)	41	
Indicateur A2	**Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?**	**42**	**A2**
Tableau A2.1a	Taux et âge moyen d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)	52	
Tableau A2.1b	Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les étudiants de moins de 25 ans (2011)	53	
Tableau A2.2a	Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme) du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (1995-2011)	54	
Tableau A2.3a	Répartition des diplômés du deuxième cycle du secondaire (filière professionnelle), selon le domaine d'études et le sexe (2011)	55	
Indicateur A3	**Combien d'étudiants termineront leurs études tertiaires ?**	**56**	**A3**
Tableau A3.1a	Taux et âge moyen d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (2011)	64	
Tableau A3.1b	Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire parmi les étudiants en deçà de l'âge typique d'obtention d'un diplôme (2011)	65	
Tableau A3.2a	Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (1995-2011)	66	
Indicateur A4	**Combien d'étudiants terminent leurs études tertiaires ?**	**68**	
Tableau A4.1	Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire (2011)	75	
Tableau A4.2	Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le mode de scolarisation (2011)	76	
Indicateur A5	**Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?**	**78**	**A7**
Tableau A5.1a	Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)	91	
Tableau A5.1b	Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)	92	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2012
Tableau A5.2a	Taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)	94	
Tableau A5.2b	Taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)	95	
Tableau A5.3a	Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011)	97	
Tableau A5.4a	Taux de chômage, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011)	99	
Tableau A5.5a	Situation au regard de l'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et la filière d'enseignement (2011)	101	
Tableau A5.6	Pourcentage d'actifs rémunérés travaillant à temps plein toute l'année dans la population totale d'actifs rémunérés, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2011)	102	
Indicateur A6	**Quel avantage financier le niveau de formation procure-t-il ?**	**104**	**A8**
Tableau A6.1	Revenus du travail relatifs des adultes percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation, le sexe et le groupe d'âge (2011)	116	
Tableau A6.2a	Évolution des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)	118	
Tableau A6.2b	Évolution des revenus du travail relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)	120	
Tableau A6.2c	Évolution des revenus du travail relatifs des femmes âgées de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)	122	
Tableau A6.3a	Écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2011)	124	
Tableau A6.3b	Évolution des écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2000-11)	125	
Tableau A6.5a	Revenus du travail relatifs des élèves/étudiants âgés de 15 à 24 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)	127	
Tableau A6.5b	Pourcentage de jeunes adultes percevant des revenus du travail dans l'ensemble de la population de jeunes adultes, selon le sexe, le groupe d'âge et le fait d'être scolarisé ou non (2011)	129	
Indicateur A7	**Quels sont les facteurs qui incitent à investir dans l'éducation ?**	**132**	**A9**
Tableau A7.1a	Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)	147	
Tableau A7.1b	Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)	148	
Tableau A7.2a	Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)	149	
Tableau A7.2b	Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)	150	

		Numéro des indicateurs de l'édition 2012
Tableau A7.3a	Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009) 151	
Tableau A7.3b	Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009) 152	
Tableau A7.4a	Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009) 153	
Tableau A7.4b	Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009) 154	
Indicateur A8	**Quelles sont les retombées sociales de l'éducation ? 156**	**A11**
Tableau A8.1	Incidence de l'obésité chez les adultes (en pourcentage), selon le niveau de formation et le sexe (2011) 162	
Tableau A8.2	Incidence du tabagisme chez les adultes (en pourcentage), selon le niveau de formation et le sexe (2011) 163	
Tableau A8.3	Différences (en points de pourcentage) de « risque d'obésité » liées à l'élévation du niveau de formation (2011) 164	
Tableau A8.4	Différences (en points de pourcentage) de « risque de tabagisme » liées à l'élévation du niveau de formation (2011) 165	
CHAPITRE B	**RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES INVESTIES DANS L'ÉDUCATION 167**	
Indicateur B1	**Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ? 170**	**B1**
Tableau B1.1a	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2010) 183	
Tableau B1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services d'éducation, des services auxiliaires et de la R-D (2010) 184	
Tableau B1.3a	Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2010) 185	
Tableau B1.4	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en pourcentage du PIB par habitant (2010) 186	
Tableau B1.5a	Variation des dépenses des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005, 2010) 187	
Tableau B1.5b	Variation des dépenses des établissements d'enseignement tertiaire par étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005, 2010) 188	
Tableau B1.6	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement secondaire par élève, tous services confondus, selon la filière d'enseignement (2010) 189	
Indicateur B2	**Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ? 190**	**B2**
Tableau B2.1	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2005, 2010) 199	
Tableau B2.2	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2010) 200	
Tableau B2.3	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et le niveau d'enseignement (2010) 201	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2012
Tableau B2.4	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2010)	202	
Tableau B2.5	Variation des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB (2008, 2009, 2010)	203	
Indicateur B3	**Quelle est la répartition entre investissements public et privé dans l'éducation ?**	**204**	**B3**
Tableau B3.1	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2010)	213	
Tableau B3.2a	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2010)	214	
Tableau B3.2b	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2010)	215	
Tableau B3.3	Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2010	216	
Tableau B3.4	Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2010)	217	
Indicateur B4	**Quel est le montant total des dépenses d'éducation ?**	**218**	**B4**
Tableau B4.1	Dépenses publiques totales d'éducation (2010)	226	
Tableau B4.2	Dépenses publiques totales d'éducation (1995, 2000, 2005 et 2010)	227	
Tableau B4.3	Provenance du financement public de l'éducation pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, selon le niveau de l'exécutif (2010)	228	
Indicateur B5	**Quels sont les montants des frais de scolarité et des aides publiques dans l'enseignement tertiaire ?**	**230**	**B5**
Tableau B5.1	Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A (2011)	241	
Tableau B5.2	Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A (étudiants ressortissants nationaux suivant une formation sanctionnée par un premier diplôme) (2011)	243	
Tableau B5.3	Montant moyen des frais de scolarité demandés par les établissements, selon le domaine d'études (2011)	244	
Tableau B5.4	Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'enseignement tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2010)	245	
WEB **Indicateur B6**	**À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?**	**246**	**B6**
Indicateur B7	**Quels facteurs influent sur le niveau des dépenses d'éducation ?**	**248**	**B7**
Tableau B7.1	Coût salarial des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement (2011)	258	
Tableau B7.2a	Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2005 et 2011)	259	
Tableau B7.2b	Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2005 et 2011)	261	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2012
Tableau B7.3	Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2005 et 2011)	263	
Tableau B7.4a	Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2005 et 2011)	264	
Tableau B7.5a	Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)	265	
CHAPITRE C	**ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION**	267	
Indicateur C1	**Quels sont les effectifs scolarisés ?**	**268**	**C1**
Tableau C1.1a	Taux de scolarisation, selon l'âge (2011)	278	
Tableau C1.2	Évolution des taux de scolarisation (1995-2011)	279	
Tableau C1.3	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2011)	280	
Tableau C1.4	Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (en pourcentage) (2011)	281	
Tableau C1.5	Effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (en pourcentage) (2011)	282	
Tableau C1.6a	Espérance de scolarisation de la population âgée de 5 à 39 ans (2011)	283	
Indicateur C2	**En quoi les systèmes d'éducation préprimaire se différencient-ils dans le monde ?**	**284**	**C2**
Tableau C2.1	Taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et primaire, selon l'âge (2005, 2011)	294	
Tableau C2.2	Caractéristiques des programmes d'éducation préprimaire (2010, 2011)	295	
Tableau C2.3	Caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés d'éducation préprimaire (2011)	296	
Indicateur C3	**Combien d'élèves entameront des études tertiaires ?**	**298**	**C3**
Tableau C3.1a	Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et âge moyen des nouveaux inscrits (2011)	307	
Tableau C3.1b	Taux d'accès à l'enseignement tertiaire avant l'âge typique d'accès (2011)	308	
Tableau C3.2a	Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (1995-2011)	309	
Tableau C3.3a	Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)	310	
Indicateur C4	**Qui étudie à l'étranger et où ?**	**312**	**C4**
Tableau C4.1	Étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire (2005, 2011)	327	
Tableau C4.2	Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)	328	
Tableau C4.3	Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2011)	329	
Tableau C4.4	Répartition des ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil (2011)	331	
Tableau C4.5	Profil des effectifs d'étudiants étrangers/en mobilité internationale (2011)	333	
Tableau C4.6	Évolution du nombre d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'accueil et d'origine (entre 2000 et 2011)	334	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2012
Indicateur C5	**La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?**	**336**	**C5**
Tableau C5.1a	Estimation du nombre d'années durant lesquelles les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi (2011)	347	
Tableau C5.2a	Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)	348	
Tableau C5.3a	Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)	349	
Tableau C5.4a	Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2011)	350	
Tableau C5.5a	Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)	353	
Tableau C5.6	Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)	356	
Tableau C5.7	Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non et occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel (2006-11)	359	
CHAPITRE D	**ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION SCOLAIRE**	**361**	
Indicateur D1	**Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?**	**362**	**D1**
Tableau D1.1	Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2011)	371	
Tableau D1.2a	Temps d'instruction par matière dans l'enseignement primaire (2011)	372	
Tableau D1.2b	Temps d'instruction par matière dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)	373	
Indicateur D2	**Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ?**	**374**	**D2**
Tableau D2.1	Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2011)	385	
Tableau D2.2	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2011)	386	
Tableau D2.3	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant, selon le type d'établissement (2011)	387	
Indicateur D3	**Quel est le niveau de salaire des enseignants ?**	**388**	**D3**
Tableau D3.1	Salaire annuel statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2011)	400	
Tableau D3.2	Comparaison du salaire des enseignants (2011)	402	
Tableau D3.3	Salaire réel moyen des enseignants (2011)	403	
Tableau D3.4	Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2011	404	
Indicateur D4	**Quel est le temps de travail des enseignants ?**	**406**	**D4**
Tableau D4.1	Organisation du temps de travail des enseignants (2011)	414	
Tableau D4.2	Nombre annuel d'heures d'enseignement (2000 et 2005-11)	415	
WEB **Indicateur D5**	**Qui sont les enseignants ?**	**416**	**D5**

Numéro des indicateurs de l'édition 2012

ANNEXE 1 CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION 419

Tableau X1.1a Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2011) 420

Tableau X1.1b Taux d'obtention d'un diplôme de niveau post-secondaire non tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2011) 422

Tableau X1.1c Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2011) 423

Tableau X1.1d Taux d'accès à l'enseignement tertiaire : âges typiques d'accès et méthode employée pour calculer les taux d'accès (2011) 425

Tableau X1.2a Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, pays membres de l'OCDE 426

Tableau X1.2b Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, autres pays du G20 427

ANNEXE 2 STATISTIQUES DE RÉFÉRENCE 429

Tableau X2.1 Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique (période de référence : année civile 2010, prix courants de 2010) 430

Tableau X2.2a Statistiques de référence (période de référence : année civile 2010, prix courants de 2010) 431

Tableau X2.2b Statistiques de référence (période de référence : années civiles 1995, 2000, 2005 et 2010) 432

Tableau X2.3a Salaire statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2011) 433

Tableau X2.3b Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 20111 435

Tableau X2.3c Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (2000, 2005-11) 437

ANNEXE 3 SOURCES, MÉTHODES ET NOTES TECHNIQUES 439

Liste des participants à cette publication 441

Autres publications de l'OCDE 447

Ce livre contient des...

StatLinkS

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas à gauche des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : ***http://dx.doi.org***.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Éditorial

Apprendre pour s'en sortir : les jeunes, l'éducation et les compétences en temps de crise

Cette édition de *Regards sur l'éducation* est publiée au moment où le chômage des jeunes est devenu une source de préoccupation majeure pour les responsables politiques. Entre 2008 et 2011 – les années de référence de la plupart des données de cette édition –, les taux de chômage ont grimpé dans la plupart des pays et sont restés élevés depuis lors. Les jeunes ont été frappés de plein fouet par le chômage et le sous-emploi en raison de la récession économique mondiale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 16 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans étaient non scolarisés et sans emploi en 2011, un pourcentage qui a atteint la barre des 20 % chez les 25-29 ans (parmi ces derniers, 40 % étaient au chômage, dont la moitié depuis plus de six mois, et les autres, totalement en marge du marché du travail). Ces chiffres sont nettement plus élevés dans certains pays, où parmi les 25-29 ans, plus d'un individu sur trois est non scolarisé et sans emploi. Ces jeunes sont contraints de payer un très lourd tribut à la crise, alors qu'ils n'y sont pour rien, et en ressentiront longtemps les conséquences sur leurs compétences, leur moral et leur intégration sociale. Les effets à court terme qui sont démoralisants pour les individus, les familles et les collectivités appellent des réponses politiques de toute urgence, tandis que les répercussions à plus long terme, telles que la sous-exploitation des compétences, la stigmatisation et la désillusion, sont bien réelles et compromettent une reprise durable dans les pays.

La façon dont le chômage frappe les générations plus jeunes révèle quelques facteurs qui augmentent le risque de se retrouver sans emploi ; l'identification de ces éléments donne une idée quant aux réponses politiques à apporter. Il est établi en particulier que le niveau de formation a un impact énorme sur l'employabilité, une réalité que la crise a encore renforcée. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 4.8 % des diplômés de l'enseignement tertiaire étaient au chômage, contre 12.6 % des individus qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Entre 2008 et 2011, l'écart s'est creusé sur le front du chômage entre les individus plus et moins instruits : tous groupes d'âge confondus, le taux de chômage a augmenté de près de 3.8 points de pourcentage chez les moins instruits, mais de 1.5 point de pourcentage seulement chez les plus instruits. Les individus qui ne possèdent pas les compétences fondamentales qu'un niveau de formation minimal permet d'acquérir sont particulièrement vulnérables lorsque le marché du travail est instable.

La crise a aussi abondamment montré qu'une bonne formation constitue une bonne assurance contre le manque d'expérience : l'impact du niveau de formation sur le chômage est nettement plus important chez les jeunes que chez les adultes plus âgés. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, le chômage frappait 18.1 % des 25-34 ans et 8.8 % des 55-64 ans parmi ceux qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais seulement 6.8 % des 25-34 ans et 4.0 % des 55-64 ans parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Cependant, ces tendances inquiétantes sont loin d'être universelles et ne sont donc pas inéluctables. La façon dont la récession a façonné la réalité sociale des jeunes adultes varie fortement entre les pays. La forte hausse du chômage enregistrée entre 2008 et 2011 chez les jeunes, en particulier peu instruits, dans des pays tels que l'Espagne (où le taux de chômage a augmenté de 16.0 points de pourcentage chez les 25-34 ans qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire), l'Estonie (+ 17.6 points de pourcentage), la Grèce (+ 15.0 points de pourcentage) et l'Irlande (+ 21.5 points de pourcentage) a fait la une de l'actualité. Ce que l'on sait moins, en revanche, c'est que durant la même période, le chômage a diminué chez les jeunes peu instruits

dans certains pays, notamment en Allemagne (- 2.1 points de pourcentage), en Autriche (- 3.3 points de pourcentage), au Chili (- 3.6 points de pourcentage), en Corée (- 1.6 point de pourcentage), en Israël (- 0.9 point de pourcentage), au Luxembourg (- 1.0 point de pourcentage) et en Turquie (- 1.7 point de pourcentage). Plusieurs autres pays ont réussi à contenir ces hausses à des niveaux plus ou moins tolérables.

Bien que plusieurs facteurs interviennent dans la capacité des pays à endiguer l'augmentation du chômage des jeunes en temps de crise, les modalités institutionnelles concernant le passage de l'école au monde du travail qui facilitent l'entrée dans la vie active sont déterminantes. Cette année, *Regards sur l'éducation* propose des données plus détaillées sur les filières (générale *vs* professionnelle) dans l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire. Les pays où les diplômés à l'issue d'une formation professionnelle sont relativement nombreux parmi les 25-34 ans ont réussi à réduire le risque de chômage auquel s'exposent les individus diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les pays où le pourcentage de diplômés de la filière professionnelle est supérieur à la moyenne (32 %), tels que l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la République tchèque, ont réussi à contenir la hausse du chômage sous les 8 points de pourcentage dans ce groupe d'âge. À l'inverse, les pays où moins de 25 % des jeunes adultes sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, tels que l'Espagne, la Grèce et l'Irlande, ont vu leur taux de chômage progresser dans une mesure égale ou supérieure à 12 points de pourcentage chez les 25-34 ans diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la filière professionnelle offre de toute évidence aux jeunes adultes qui ne poursuivent pas d'études tertiaires de meilleures perspectives d'employabilité que la filière générale.

Les systèmes de formation professionnelle jouent donc un rôle crucial pour renforcer la capacité des pays à faire face à une situation très changeante sur le marché du travail. Plusieurs pays de l'OCDE ont choisi d'améliorer et de développer la filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire pour enseigner aux jeunes des compétences demandées sur le marché du travail. Souvent, ces programmes prévoient une formation intensive en entreprise et se basent sur des partenariats entre des établissements d'enseignement et des entreprises. Entre 2005 et 2011, le nombre de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle a augmenté de 4.3 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE ; il a même augmenté de plus de 10 points de pourcentage dans plusieurs pays, en l'occurrence en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en Irlande et au Portugal.

S'intéresser au contenu-même des qualifications plutôt que de simplement les classer par niveau permet de mieux comprendre la nature des liens existant entre les qualifications et les débouchés sur le marché du travail. L'édition de cette année explore la situation des diplômés en fonction de leur domaine d'études. Le nombre de pays à l'étude est limité, certes, mais cette analyse montre notamment que les taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire varient sensiblement selon leurs domaines d'études. Il est intéressant de constater que cette variation ne reflète pas pleinement la segmentation des salaires et de la demande de compétences qui s'observe dans l'économie et sur le marché du travail. Aux États-Unis, par exemple, le taux de chômage des diplômés dans les domaines d'études très rémunérateurs que sont l'ingénierie et l'informatique (5.3 %) est supérieur à celui des titulaires d'un diplôme d'enseignant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2.4 %) – une formation relativement peu rémunératrice associée à un taux de chômage parmi les moins élevés de tous les domaines d'études. La relation entre les choix de carrière, le développement des compétences dans un domaine d'études particulier et l'employabilité réelle est souvent plus complexe qu'on ne le croit.

Le niveau de formation influe non seulement sur l'employabilité, comme *Regards sur l'éducation* le souligne, mais aussi sur les revenus du travail. En moyenne, les revenus relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire sont 1.5 fois supérieurs à ceux des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, lesquels sont en moyenne supérieurs de 25 % à ceux des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La crise a creusé l'écart salarial entre les moins instruits et les plus instruits : cet écart est passé dans les pays de l'OCDE de 75 points de pourcentage en 2008 à 90 points de pourcentage en 2011.

Les individus qui ne possèdent pas les compétences fondamentales qui sont enseignées dans l'enseignement secondaire ne peuvent espérer voir leurs revenus professionnels augmenter avec l'âge. L'écart salarial entre les plus et les moins instruits tend en effet à se creuser l'âge venant. Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent, en moyenne, 80 % de ce que gagnent les diplômés de ce niveau d'enseignement chez les 25-34 ans, mais 72 % seulement chez les 55-64 ans. L'avantage salarial de l'élévation du niveau de formation augmente avec l'âge. Les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent, en moyenne, 40 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les 25-34 ans, mais 73 % de plus chez les 55-64 ans. En plus d'être un atout pour la réussite de l'entrée dans la vie active, le niveau de formation a des effets durables qui se renforcent mutuellement tout au long de la vie. Un niveau de formation plus élevé est de toute évidence rémunérateur à long terme.

Étant donné la corrélation étroite entre le niveau de formation, l'emploi et les revenus, les jeunes adultes développent des stratégies pour investir dans l'éducation dans le but d'améliorer leurs chances dans la vie. Ces dernières années, ils ont littéralement appris à tirer leur épingle du jeu pendant la crise. Lorsque les coûts d'opportunité diminuent et qu'il semble plus pertinent de retarder l'entrée dans la vie active à un moment où le marché du travail est instable, de nombreux jeunes adultes choisissent de se doter d'un profil de compétence plus compétitif avant d'entrer dans le monde du travail. Dans la plupart des pays, l'accroissement de la demande d'éducation au-delà de la scolarité obligatoire a plus que compensé le déclin démographique dans les groupes d'âge concernés. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 85 % des individus âgés de 15 à 19 ans étaient scolarisés ; le pourcentage d'individus scolarisés a augmenté chez les individus âgés de 20 à 29 ans : il est passé de 22 % en 2000 à 29 % en 2011. Par voie de conséquence, le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2011, et le pourcentage d'adultes non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué dans la même mesure. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 39 % des individus âgés de 25 à 34 ans étaient diplômés de l'enseignement tertiaire.

La variation des taux de scolarisation, des taux d'emploi et des niveaux d'investissement dans l'éducation qui a été observée durant les premières années de récession montre dans quelle mesure l'éducation et les compétences déterminent comment les individus, les familles et les sociétés s'en sont sortis pendant la crise économique et sociale la plus dure de l'histoire récente. Parmi les individus très instruits, ceux qui ont opté pour des domaines d'études très demandés trouvent facilement du travail et s'installent dans une situation où leurs compétences pointues leur valent un salaire élevé ; ils peuvent tabler sur un avenir prospère. Quant aux autres, ils ne retirent pas les avantages escomptés de leur diplôme de l'enseignement tertiaire, que ce soit à cause d'une contraction excessive du marché du travail – qui protège souvent les générations plus âgées de travailleurs au détriment des plus jeunes –, ou de leur domaine d'études qui n'est pas en adéquation avec la demande de compétences ou dont l'offre de compétences est excessive sur le marché du travail. L'excès d'études et le sous-emploi sont alors source de frustration. Les jeunes adultes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont réussi à s'en sortir face à la crise s'ils ont suivi une formation qui les a bien préparés au monde du travail. Ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, et qui manquent de ce fait des compétences fondamentales requises pour survivre dans une économie complexe, se retrouvent souvent du mauvais côté de la barrière à cause de la polarisation des compétences et s'enferment dans une situation où leurs faibles compétences leur valent un salaire peu élevé ou dans le chômage de longue durée, sans guère de perspectives d'amélioration.

Le haut niveau de chômage des jeunes n'est pas inéluctable, même en temps de crise économique ; il résulte des interactions entre la conjoncture économique et certaines décisions politiques. Comme le montrent d'ailleurs les données recueillies durant les premières années de la crise, le niveau de dépenses publiques d'éducation n'a que peu à voir avec la mesure dans laquelle les pays ont réussi à endiguer le chômage des jeunes : la quasi-totalité des gouvernements ont plus ou moins maintenu leur investissement dans l'éducation pendant la crise. Ce qui compte plus, ce sont les choix des pays quant à la ventilation de ce budget et les politiques qu'ils conçoivent pour améliorer l'efficience et la pertinence de l'enseignement qu'ils dispensent. L'analyse des données et des politiques menées dans les pays indique quels types de politiques sont efficaces pour doper l'employabilité des jeunes : veiller à ce que tous les jeunes acquièrent un bon niveau de compétences fondamentales et de

compétences transversales (travail d'équipe, communication et négociation) qui leur donneront la capacité d'adaptation dont ils auront besoin pour réussir sur un marché du travail en constante évolution ; réduire le décrochage scolaire et faire en sorte qu'autant de jeunes que possible terminent au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (*via* des programmes de « seconde chance » si nécessaire) ; mettre les compétences enseignées dans l'enseignement secondaire en adéquation avec les compétences recherchées sur le marché du travail ; développer l'éducation et la formation professionnelles, et établir des liens solides entre l'éducation et le monde du travail en incluant des formations en entreprise ; prévoir des passerelles flexibles vers l'enseignement tertiaire ; et enfin, proposer des services d'orientation scolaire et professionnelle de qualité pour que les jeunes puissent prendre des décisions sur leur carrière en toute connaissance de cause. Ce sont précisément les politiques que préconise le Plan d'action en faveur des jeunes de l'OCDE, adopté lors de la Réunion ministérielle de l'OCDE en mai 2013 dans le but d'améliorer les perspectives qui s'offrent aux jeunes ainsi qu'aux sociétés.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE

Introduction : Les Indicateurs et leur Structure

La structure

Regards sur l'Éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE présente un jeu étoffé d'indicateurs actualisés et comparables qui montrent la situation actuelle de l'éducation à l'échelle internationale sur la base d'une méthode acceptée par tous les experts concernés. Ces indicateurs rendent compte des moyens humains et financiers mobilisés en faveur de l'éducation, du fonctionnement et de l'évolution des systèmes d'éducation et d'apprentissage, et du rendement des investissements consentis dans l'éducation. Ils sont agencés de manière thématique et chacun d'entre eux est assorti de données contextuelles. Les indicateurs de l'éducation s'intègrent dans une structure :

- qui établit une distinction entre les acteurs des systèmes d'éducation : les apprenants individuels, les cadres d'enseignement et d'apprentissage, les prestataires de services d'éducation et l'ensemble du système d'éducation ;
- qui regroupe les indicateurs selon qu'ils abordent des résultats de l'éducation à l'échelle individuelle ou nationale, des leviers politiques ou des circonstances qui conditionnent ces résultats, ou encore des antécédents ou contraintes qui situent des choix politiques dans leur contexte ;
- qui détermine à quelles questions politiques les indicateurs fournissent des éléments de réponse et les classe dans trois grandes catégories : la qualité de l'offre d'enseignement et du rendement de l'apprentissage, l'égalité des chances dans l'enseignement et, enfin, l'adéquation des ressources et l'efficacité de leur gestion.

Les deux premières dimensions sont présentées dans la grille conceptuelle ci-dessous.

	1. Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement	**2. Les leviers politiques et les aspects contextuels conditionnant les résultats de l'éducation**	**3. Les antécédents ou contraintes situant la politique dans son contexte**
I. Les apprenants individuels	**1.I.** La qualité des acquis et leur répartition entre les individus	**2.I.** Les attitudes, engagements et comportements individuels	**3.I.** Les caractéristiques contextuelles des apprenants
II. Le cadre d'enseignement et d'apprentissage	**1.II.** La qualité de la transmission des savoirs	**2.II.** La pédagogie, les pratiques d'apprentissage et le climat en salle de classe	**3.II.** Les conditions d'apprentissage des apprenants et les conditions de travail des enseignants
III. Les prestataires de services d'éducation	**1.III.** Le rendement et la performance des établissements d'enseignement	**2.III.** L'environnement et l'organisation scolaires	**3.III.** Les caractéristiques des prestataires de services et de leur collectivité
IV. Le système d'éducation dans son ensemble	**1.IV.** La performance globale du système d'éducation	**2.IV.** Le cadre scolaire, l'affectation des ressources et les politiques à l'échelle du système	**3.IV.** Le contexte scolaire, social, économique et démographique des pays

Les dimensions de la grille contextuelle sont décrites de manière plus détaillée dans les sections suivantes.

Les acteurs des systèmes d'éducation

Les indicateurs de l'éducation de l'OCDE visent davantage à évaluer les performances globales des systèmes d'éducation des pays qu'à comparer les différents établissements ou autres entités infranationales. Il est cependant de plus en plus communément admis qu'il faut bien comprendre les résultats des activités d'apprentissage et leur corrélation avec les moyens mobilisés et les mécanismes en jeu au niveau individuel et à l'échelle des établissements pour évaluer de nombreuses caractéristiques importantes du développement, du fonctionnement et de l'impact des systèmes d'éducation. Pour tenir compte de cette réalité, la structure des indicateurs établit une distinction entre un macroniveau, deux mésoniveaux et un microniveau des systèmes de l'éducation, en l'occurrence :

- le système d'éducation dans son ensemble ;
- les établissements d'enseignement et les prestataires de services d'éducation ;
- l'environnement d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements ; et
- les apprenants.

Ces différents niveaux des systèmes d'éducation renvoient dans une certaine mesure aux entités auprès desquelles des données sont recueillies, mais leur importance s'explique surtout par la variation sensible de l'impact de nombreuses caractéristiques selon les niveaux à l'étude. La relation entre les résultats des élèves et la taille des classes peut, par exemple, être négative au niveau individuel si les élèves des classes à effectif réduit ont un meilleur contact avec leurs enseignants. En revanche, à l'échelle des établissements, la relation entre les deux mêmes variables est souvent positive (ce qui suggère que les résultats des élèves sont meilleurs dans les grandes classes que dans les petites classes), car les pratiques de regroupement consistent souvent à regrouper les élèves plus faibles ou issus de milieux défavorisés dans des classes relativement petites pour pouvoir leur accorder un soutien plus personnalisé. Enfin, à l'échelle du système, la relation entre les résultats des élèves et la taille des classes dépend aussi du niveau socio-économique des effectifs des établissements ou de facteurs liés à la culture d'apprentissage propre à chaque pays. C'est la raison pour laquelle des analyses antérieures uniquement fondées sur des macrodonnées ont parfois abouti à des conclusions erronées.

Rendement, leviers politiques et antécédents

La deuxième dimension du cadre structurel groupe les indicateurs des niveaux ci-dessus dans les catégories suivantes :

- les indicateurs sur les résultats observés des systèmes d'éducation et en rapport avec l'impact des savoirs et savoir-faire sur l'individu, la société et l'économie sont regroupés dans la catégorie « Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement » ;
- les indicateurs en rapport avec les leviers politiques et les aspects contextuels qui façonnent le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement à chaque niveau du système sont regroupés dans la catégorie « Les leviers politiques et aspects contextuels conditionnant les résultats de l'éducation » ; et
- les leviers politiques et les aspects contextuels sont généralement assortis d'antécédents, c'est-à-dire de facteurs qui conditionnent ou limitent l'action publique. Ces facteurs sont classés dans la catégorie « Les antécédents ou contraintes conditionnant l'action publique ». Il convient de souligner que les antécédents ou contraintes sont d'ordinaire propres à un niveau spécifique du système d'éducation et que des antécédents d'un niveau inférieur du système peuvent se muer en leviers politiques à un niveau supérieur du système. Ainsi, l'amélioration du niveau de qualification des enseignants est une contrainte pour les enseignants et les élèves d'un établissement, mais elle est un levier politique majeur à l'échelle du système.

Conséquences pour l'action publique

Chaque cellule de la grille conceptuelle peut être utilisée pour analyser un large éventail d'aspects sous différentes perspectives pertinentes pour l'action publique. Les perspectives retenues sont classées dans les trois catégories qui constituent la troisième dimension du cadre des indicateurs de l'éducation :

- la qualité de l'offre d'enseignement et du rendement de l'apprentissage ;
- l'égalité des chances dans l'enseignement et la répartition uniforme des résultats de l'apprentissage ; et
- l'adéquation des ressources et l'efficacité de leur gestion.

Aux dimensions décrites ci-dessus vient s'ajouter la perspective temporelle qui permet de modéliser également les aspects dynamiques de l'évolution des systèmes d'éducation.

Les indicateurs de cette édition de *Regards sur l'éducation* se répartissent dans la grille contextuelle, mais chevauchent souvent plusieurs cellules.

La plupart des indicateurs du **chapitre A** « Résultats des établissements d'enseignement et impact de l'apprentissage » correspondent à la première colonne de la grille contextuelle : « Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement ». Certains indicateurs du chapitre A, dont ceux qui se rapportent à la variation du niveau de formation entre générations, donnent un aperçu des résultats des systèmes d'éducation et décrivent aussi le contexte des politiques actuelles en matière d'éducation, ce qui permet d'orienter les politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie, par exemple.

Le **chapitre B** « Ressources financières et humaines investies dans l'éducation » regroupe les indicateurs en rapport avec des aspects qui sont soit des leviers politiques, soit des contraintes, voire les deux dans certains cas. Les dépenses unitaires d'éducation sont, par exemple, un levier politique majeur : elles ont un impact on ne peut plus direct au niveau individuel puisqu'elles conditionnent l'environnement d'apprentissage à l'école et en salle de classe.

Le **chapitre C** « Accès à l'éducation, participation et progression » propose un éventail d'indicateurs en rapport avec les résultats de l'apprentissage, les leviers politiques et des aspects contextuels. L'internationalisation de l'éducation et le parcours scolaire des individus sont des indicateurs de résultats, dans la mesure où ils montrent l'impact des politiques et pratiques à l'échelle de la salle de classe, de l'établissement et du système d'éducation, mais ils sont révélateurs aussi de certains aspects contextuels, car ils identifient des domaines dans lesquels il serait utile de prendre des mesures pour progresser sur la voie de l'égalité des chances, par exemple.

Le **chapitre D** « Environnement pédagogique et organisation scolaire » présente des indicateurs en rapport avec le temps d'instruction, le temps de travail et les salaires des enseignants. Ces indicateurs décrivent des leviers politiques ainsi que certains aspects contextuels en rapport avec la qualité de l'apprentissage dans le cadre scolaire et les résultats des apprenants au niveau individuel. Le chapitre comporte également des données sur le profil des enseignants, les niveaux de pouvoir auxquels les décisions sont prises au sein des systèmes d'éducation, ainsi que les parcours et passerelles vers l'enseignement secondaire et tertiaire.

Le lecteur notera que la présente édition de *Regards sur l'éducation* contient une importante quantité de données en provenance de pays du G20 non membres de l'OCDE (pour plus de détails, voir le Guide du lecteur).

Guide du lecteur

Champ couvert par les données

Bien que restant limité dans de nombreux pays faute de données suffisantes, le champ couvert par les indicateurs englobe, en principe, le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quels que soient le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près (décrite ci-dessous), les catégories d'élèves/étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris les enfants ayant des besoins d'éducation spécifiques), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers, ainsi que les élèves/étudiants qui suivent une formation à distance, un enseignement spécialisé ou adapté ou encore une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif de former les individus. Toutefois, les enfants âgés de moins de 3 ans ne sont inclus que s'ils participent à des programmes prenant en charge des enfants de 3 ans au moins. Les données sur les dépenses de formation initiale et les effectifs scolarisés excluent l'enseignement technique et la formation professionnelle dispensés en entreprise, sauf s'il s'agit de formations en alternance considérées comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les formations qui s'adressent aux adultes ou qui sont de type extrascolaire sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire », ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalents à ceux délivrés à l'issue de formations relevant de l'enseignement ordinaire.

Pays couverts par les données

La présente publication contient des données sur l'éducation provenant des 34 pays membres de l'OCDE, de deux pays non membres qui participent au Projet de l'OCDE sur les indicateurs des systèmes d'enseignement (INES) – à savoir le Brésil et la Fédération de Russie –, ainsi que des autres pays du G20 qui ne participent pas au Projet INES – à savoir l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Lorsque des données sont disponibles pour ces six pays, les sources sont indiquées au bas des tableaux et graphiques.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Calcul des moyennes internationales

La plupart des indicateurs présentent la moyenne des pays de l'OCDE et, dans certains cas, le total des pays de l'OCDE.

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le total de l'OCDE est la moyenne pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans toute la zone de l'OCDE. Il permet, par exemple, de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE, une entité unique constituée de tous les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont fiables.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes et totaux de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas (code « a ») ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable (code « n ») dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays (code « a »), la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Dans les tableaux sur le financement qui contiennent les données de 1995, 2000 et 2005, les moyennes et totaux de l'OCDE sont calculés sur la seule base des pays dont les données de 1995, 2000, 2005 et 2009 sont disponibles. Cette méthode a été retenue, car elle permet de comparer l'évolution des moyennes et totaux de l'OCDE pendant la période de référence, abstraction faite de la variation due à l'exclusion de pays dont les données de certaines années ne sont pas disponibles.

Un grand nombre d'indicateurs présentent également **la moyenne des 21 pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne (UE21).** Celle-ci représente la moyenne non pondérée de toutes les valeurs des 21 pays membres de l'Union européenne et de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées, en l'occurrence l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni , la Slovénie et la Suède.

Pour certains indicateurs, **une moyenne G20** est indiquée. Celle-ci représente la moyenne non pondérée de toutes les valeurs de l'ensemble des pays du G20 dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées (l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni et la Turquie ; l'Union européenne est le 20e membre du G20 mais n'est pas prise en compte dans ces calculs). La moyenne G20 est calculée lorsque les données de la Chine ou de l'Inde, ou de ces deux pays, sont disponibles.

Classification des niveaux d'enseignement

La classification des niveaux d'enseignement s'inspire de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97). La CITE 1997 est un instrument permettant d'établir des statistiques de l'éducation comparables à l'échelle internationale et distinguant six niveaux d'enseignement. Suite à la récente révision de la CITE 1997, la nouvelle Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) a été adoptée en novembre 2011. Le lecteur notera que la nouvelle classification CITE 2011 apparaîtra pour la première fois dans l'édition de 2014 de *Regards sur l'éducation*.

Terminologie utilisée dans la présente publication	**Catégories retenues dans la CITE** (et sous-catégories)
Enseignement préprimaire Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.	**CITE 0**
Enseignement primaire Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.	**CITE 1**
Enseignement secondaire, premier cycle Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire ; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.	**CITE 2** (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A ; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B ; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).

Enseignement secondaire, deuxième cycle L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau, et sont en général âgés de 15 ou 16 ans.	**CITE 3** (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A ; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B ; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation post-secondaire non tertiaire, CITE 4).
Enseignement post-secondaire non tertiaire D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement post-secondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins claire. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement tertiaire. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.	**CITE 4** (sous-catégories : le niveau 4A doit préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle ; le niveau 4B prépare en règle générale les élèves à entrer dans la vie active).
Enseignement tertiaire	**CITE 5** (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)
Enseignement tertiaire de type A Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 (mais plus souvent 4) années d'études à temps plein. Ces programmes ne sont pas exclusivement proposés dans des établissements universitaires ; en outre, tous les programmes reconnus au niveau national comme programmes universitaires ne remplissent pas nécessairement les critères pour être classés dans les programmes tertiaires de type A. Les programmes tertiaires de type A comprennent les programmes menant à un diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A, comme le *master's degree* aux États-Unis.	**CITE 5A**
Enseignement tertiaire de type B Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques, bien que certaines bases théoriques soient parfois couvertes dans ces programmes. La durée de ce cursus représente au moins 2 années d'études à temps plein mais 3 années est une durée plus courante.	**CITE 5B**
Programmes de recherche de haut niveau Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un *Ph.D.* Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.	**CITE 6**

Un glossaire (disponible sur *www.oecd.org/edu/rse.htm*) décrit les niveaux de la CITE de manière détaillée et l'annexe 1 indique les âges typiques d'obtention des diplômes correspondant aux principaux programmes d'enseignement par niveau de la CITE.

Symboles remplaçant les données manquantes

Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux et les graphiques :

a Les données de la catégorie sont sans objet.

c Les observations sont trop peu nombreuses pour calculer des estimations fiables (par exemple, dans l'enquête PISA, s'il y a moins de 30 élèves ou moins de cinq établissements d'enseignement disposant de données valides). Néanmoins ces valeurs sont incluses dans le calcul des moyennes.

m Les données ne sont pas disponibles.

n L'ordre de grandeur est négligeable ou nul.

r Les valeurs se situent en dessous d'un certain seuil de fiabilité et doivent être interprétées avec prudence (voir l'annexe 3 pour les définitions par pays).

w Les données ont été exclues à la demande du pays concerné.

x Les données sont incluses sous une autre rubrique/dans une autre colonne du tableau (par exemple, « x(2) » signifie que les données sont incluses dans la colonne n° 2).

~ La moyenne n'est pas comparable aux autres niveaux d'enseignement.

Autres références

Le site *www.oecd.org/edu/rse.htm* décrit de manière détaillée les méthodes utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs, explique comment interpréter ces valeurs dans les différents contextes nationaux et donne des renseignements sur les sources de données sollicitées. Les données sur lesquelles se fondent les indicateurs et le glossaire détaillé des termes techniques utilisés dans cette publication peuvent également être consultés sur ce site.

Tout changement introduit dans l'édition de 2013 de *Regards sur l'éducation* après impression sera indiqué sur le site *www.oecd.org/edu/rse.htm*.

Cette édition de *Regards sur l'éducation* applique « *StatLinks* », la solution de publication en ligne de l'OCDE : tous les graphiques et tableaux de la présente édition de *Regards sur l'éducation 2013* sont accompagnés d'un lien hypertexte (URL) qui donne accès à un classeur au format Excel contenant les données de référence. Ces liens sont stables et ne seront pas modifiés à l'avenir. De plus, il suffit aux lecteurs de la version électronique de *Regards sur l'éducation* de cliquer sur ces liens pour ouvrir les classeurs correspondants dans une autre fenêtre.

Codes des entités territoriales

Les codes suivants sont utilisés dans certains graphiques. Les noms des pays ou entités territoriales sont repris dans le texte. Le lecteur notera que dans les tableaux de la présente publication, la Communauté flamande de Belgique et la Communauté française de Belgique sont désignées par les abréviations « Belgique (Fl.) » et « Belgique (Fr.) », respectivement.

ARG Argentine
AUS Australie
AUT Autriche
BEL Belgique
BFL Belgique (Communauté flamande)
BFR Belgique (Communauté française)
BRA Brésil
CAN Canada
CHE Suisse
CHL Chili
CHN Chine
CZE République tchèque
DEU Allemagne
DNK Danemark
ENG Angleterre
ESP Espagne
EST Estonie
FIN Finlande
FRA France
GRC Grèce
HUN Hongrie
IDN Indonésie
IND Inde
IRL Irlande
ISL Islande
ISR Israël
ITA Italie
JPN Japon
KOR Corée
LUX Luxembourg
MEX Mexique
NLD Pays-Bas
NOR Norvège
NZL Nouvelle-Zélande
POL Pologne
PRT Portugal
RUS Fédération de Russie
SAU Arabie saoudite
SCO Écosse
SVK République slovaque
SVN Slovénie
SWE Suède
TUR Turquie
UKM Royaume-Uni
USA États-Unis
ZAF Afrique du Sud

Chapitre

A

Résultats des établissements d'enseignement et impact de l'apprentissage



Indicateur A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868977

Indicateur A2 Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869186

Indicateur A3 Combien d'étudiants termineront leurs études tertiaires ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869338

Indicateur A4 Combien d'étudiants terminent leurs études tertiaires ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869471

Indicateur A5 Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869528

Indicateur A6 Quel avantage financier le niveau de formation procure-t-il ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869851

Indicateur A7 Quels sont les facteurs qui incitent à investir dans l'éducation ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870079

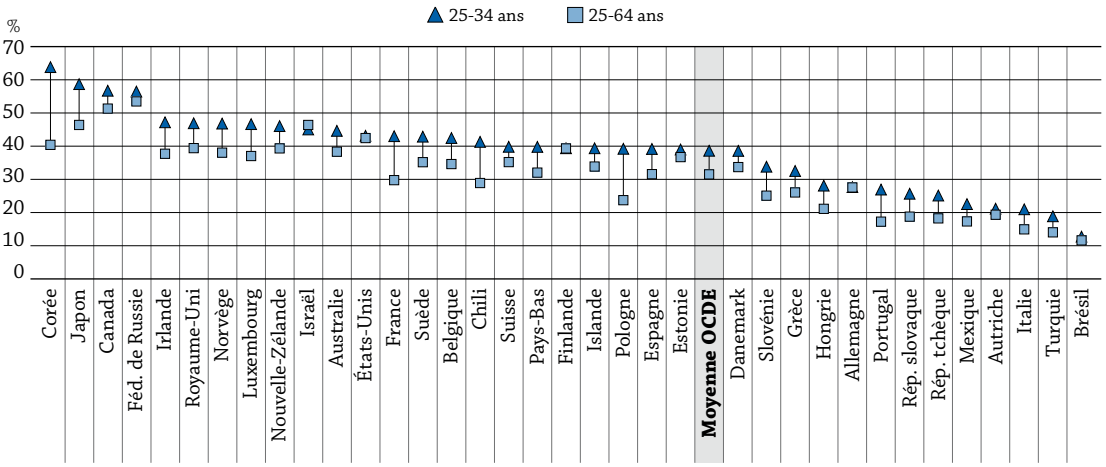
Indicateur A8 Quelles sont les retombées sociales de l'éducation ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870250

QUEL EST LE NIVEAU DE FORMATION DE LA POPULATION ADULTE ?

- Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de près de 10 points de pourcentage depuis 2000.
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, c'est dans le groupe d'âge des 25-34 ans que le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est le plus élevé ; ce pourcentage est supérieur de 7 points de pourcentage, en moyenne, à celui de l'ensemble de la population.
- Les écarts de niveau de formation entre les sexes se comblent, voire s'inversent.

Graphique A1.1. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2011)

En pourcentage, selon le groupe d'âge



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population âgée de 25 à 34 ans.

Source : OCDE. Tableau A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867229

Contexte

Le niveau de formation sert souvent d'indicateur pour juger des compétences des individus et rendre compte du capital humain – c'est-à-dire du niveau de compétence de la population et de la main-d'œuvre. L'indicateur du niveau de formation de la population correspond au pourcentage d'individus diplômés par niveau d'enseignement. L'élévation du niveau de formation est en forte corrélation avec l'augmentation des taux d'emploi et est considérée comme un moyen d'améliorer les débouchés sur le marché du travail et d'accroître l'avantage salarial. Les individus sont fortement encouragés à faire davantage d'études, et les gouvernements gagnent à améliorer les compétences de la population au travers de l'éducation, d'autant que la production de masse cède progressivement la place à l'économie de la connaissance.

Au cours des dernières décennies, la quasi-totalité des pays de l'OCDE ont assisté à une élévation sensible du niveau de formation de leur population. Les taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire ont fortement progressé, et dans la plupart des pays de l'OCDE, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau CITE 3) est désormais le niveau de formation que les jeunes atteignent le plus souvent. Certains pays ont pris des mesures pour mieux aligner le développement de compétences particulières sur les besoins du marché du travail grâce à des programmes de formation professionnelle. Ces politiques semblent avoir eu un impact majeur sur le niveau de formation dans plusieurs pays de l'OCDE, où les diplômes de deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle sont les diplômes les plus courants chez les adultes.

Les indicateurs de ce rapport montrent que des différences persistent entre les sexes en termes de niveau de formation, de taux d'emploi et de salaire. Dans les pays de l'OCDE, on compte plus de jeunes femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire que de jeunes hommes. Toutefois, dans l'ensemble, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus nombreux parmi les hommes que parmi les femmes. Les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme de l'enseignement tertiaire, mais les taux d'emploi et les rémunérations des diplômés de ce niveau d'enseignement sont moins élevés chez les femmes que chez les hommes (voir les indicateurs A5 et A6).

La relation entre l'éducation et la demande de compétences est analysée de manière plus approfondie dans les indicateurs sur l'emploi et le chômage (voir l'indicateur A5), les revenus (voir l'indicateur A6), les facteurs qui incitent à investir dans l'éducation (voir l'indicateur A7) et la transition entre l'école et le monde du travail (voir l'indicateur C5).

Autres faits marquants

- **Le pourcentage d'adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire** a diminué de quelque 10 points de pourcentage au cours de la dernière décennie.
- Les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire ont augmenté ces dernières années, **mais le pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement reste inférieur à 35 % tant chez les hommes que chez les femmes**.
- **Chez les 30-34 ans, plus de 40 % des femmes sont diplômées de l'enseignement tertiaire – un pourcentage supérieur** d'environ 8 points de pourcentage **à celui des hommes**.

Tendances

Depuis 2000, les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire ont augmenté tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays du G20 qui ne sont pas membres de l'OCDE ; les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont restés stables ; et le pourcentage d'individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué dans la plupart des pays de l'OCDE. Entre 2000 et 2011, le pourcentage d'adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a régressé de près de 10 points de pourcentage, tandis que le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire a progressé dans les mêmes proportions. Toutefois, l'évolution du niveau de formation varie fortement entre les groupes d'âge. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé, dans une mesure supérieure à 50 points de pourcentage, chez les 25-34 ans par rapport aux 55-64 ans en Corée, mais est moins élevé chez les adultes plus jeunes que chez les adultes plus âgés en Israël.

Remarque

Dans cette publication, plusieurs indicateurs sont utilisés pour rendre compte du niveau de formation des individus et de sa variation entre les groupes de population et les pays. L'indicateur A1 montre le niveau de formation de la population, soit le pourcentage d'individus diplômés par niveau d'enseignement. Quant aux indicateurs A2 et A3, qui portent sur le taux d'obtention d'un diplôme, ils estiment le pourcentage d'adultes plus jeunes qui réussiront une formation du niveau considéré au cours de leur vie. Enfin, l'indicateur A4, qui traite de la réussite des études tertiaires, estime le pourcentage d'étudiants qui entament une formation et la réussissent dans un certain délai.

A1

Analyse

Le niveau de formation dans les pays de l'OCDE

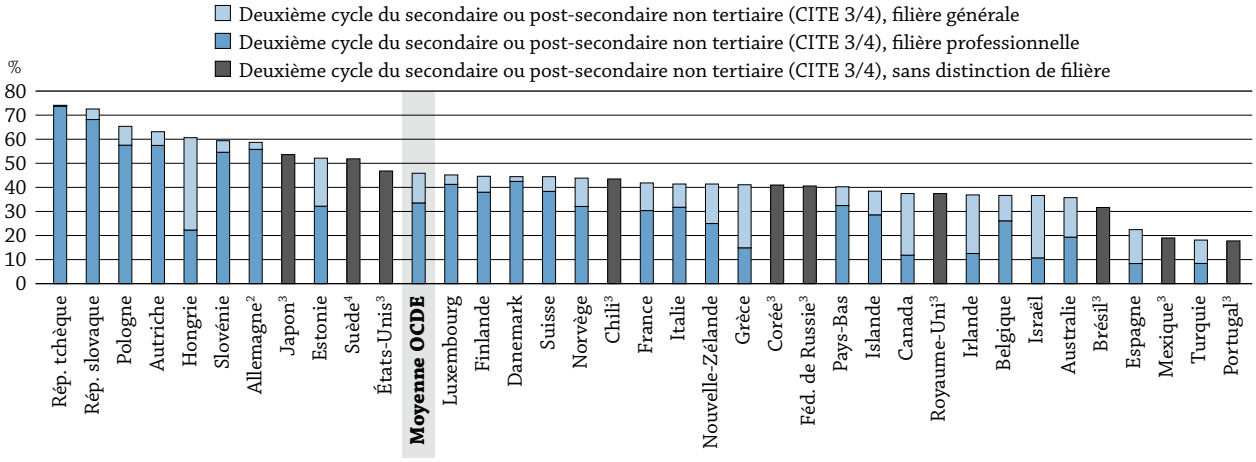
Les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'importance de la filière professionnelle

Dans les pays de l'OCDE, le nombre d'adultes (âgés de 25 à 64 ans) diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (soit les niveaux CITE 3A, 3B et 3C de type long, abstraction faite du niveau CITE 3C de type court) et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (soit le niveau CITE 4) a augmenté dans une mesure supérieure à celle observée à tous les autres niveaux d'enseignement (voir la définition des niveaux de la CITE dans le Guide du lecteur). Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est le niveau de formation le plus élevé atteint chez un tiers des adultes dans les pays de l'OCDE, et chez plus de la moitié des adultes en Allemagne, en Autriche, en Estonie, en Hongrie, au Japon, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suède (voir le tableau A1.4a).

Le pourcentage d'adultes dont le niveau de formation le plus élevé atteint est le deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'est inférieur à 20 % qu'au Mexique, au Portugal et en Turquie. Ces pays sont, avec l'Espagne et l'Italie, les seuls où le pourcentage d'adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus élevé que le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement tertiaire (voir le tableau A1.4a).

Graphique A1.2. Pourcentage d'individus diplômés au plus du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire dans la population (2011)[1]

Pourcentage d'individus âgés de 25 à 64 ans diplômés au plus du niveau CITE 3 ou 4, selon l'orientation du programme



1. Les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus.
2. En Allemagne, un diplôme de niveau CITE 4A valide la réussite d'une formation générale et d'une formation professionnelle. Dans le présent graphique, les individus diplômés de ce niveau d'enseignement sont comptabilisés dans la catégorie des diplômés d'une formation professionnelle.
3. Pays ne disposant pas de données ventilées par orientation des programmes.
4. Les données de la Suède incluent environ 10 % d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant suivi des formations de niveau CITE 3 ou 4 en 2011 qui ne peuvent pas être classées par filière.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de diplômés du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4) dans la population âgée de 25 à 64 ans, indépendamment de l'orientation du programme.

Source : OCDE. Tableau A1.5a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867248

Le graphique A1.2 montre que le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire varie sensiblement entre la filière générale et la filière professionnelle dans de nombreux pays de l'OCDE. En Allemagne, en Autriche, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, pour la moitié au moins de la population, le niveau de formation le plus élevé atteint est le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle. Dans ces pays, toutefois, les jeunes tendent à quitter l'école dès l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires (voir le tableau A1.5a).

Encadré A1.1. **Partenariat public-privé en matière de formation professionnelle**

Dans certains pays, notamment en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en Suisse, il existe en matière de formation professionnelle une longue tradition de partenariat entre secteur public et secteur privé. Ces partenariats jouent un grand rôle pour préparer les élèves à entrer dans le monde du travail. Leur importance se reflète dans les taux élevés de scolarisation et d'obtention d'un diplôme dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans ces pays (voir les tableaux A1.1a et A1.5a, et les indicateurs A2 et C1).

Également connus sous le nom de systèmes de formation professionnelle « coopératifs » ou « en alternance », ces partenariats se caractérisent par :

- les liens étroits entre l'apprentissage en milieu scolaire et en entreprise pour préparer les apprentis à réussir la transition vers un emploi à plein temps ;
- la forte implication des employeurs et des autres partenaires sociaux ;
- la possibilité pour les pouvoirs publics de partager le coût de l'éducation avec le secteur privé ;
- la possibilité pour les entreprises de puiser dans une réserve de main-d'œuvre jeune et employable, et de réduire leurs frais de publicité, de recrutement et d'initiation ; et
- la possibilité pour les jeunes en formation de bénéficier d'un apprentissage et d'une rémunération très motivants, de prendre des responsabilités et de s'épanouir sur le plan personnel et professionnel.

L'un des atouts des systèmes de formation professionnelle en alternance tient au fait que plusieurs parties prenantes, dont des experts issus du monde du travail, des établissements de formation professionnelle et des représentants du patronat et des syndicats, participent à l'élaboration des programmes et des règlements de formation professionnelle. Le secteur privé assume généralement la responsabilité de la formation pratique, tandis que les établissements de formation professionnelle se chargent d'enseigner les savoirs théoriques requis pour exercer un métier. Ce partenariat permet de satisfaire les besoins des entreprises et de leurs collaborateurs. Les exigences de la réglementation et des programmes de formation professionnelle garantissent le respect de normes nationales, mais donnent aux entreprises la souplesse dont elles ont besoin pour convenir d'un plan de formation avec leurs apprentis. Cela explique dans une grande mesure pourquoi la transition entre la formation et le premier emploi s'effectue de toute évidence sans heurt dans ces pays (voir le tableau C5.2a et les tableaux C5.2b, c et d, en ligne, dans l'indicateur C5) et le chômage des jeunes y est inférieur à la moyenne de l'OCDE.

Toutefois, des initiatives en faveur du marché du travail et des mesures systémiques s'imposent pour compenser les effets des ralentissements conjoncturels et soutenir des sous-groupes particuliers, tels que les individus issus de l'immigration ou ayant des besoins spécifiques d'éducation. En Autriche, par exemple, les élèves qui, à l'issue de leur scolarité obligatoire, ne trouvent pas de place dans un établissement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou dans une entreprise qui les recruterait sous contrat d'apprentissage ont la possibilité de suivre une formation professionnelle dans un établissement spécialisé financé par le service national de l'emploi (« *Arbeitsmarktservice* », AMS).

Ces systèmes montrent qu'obtenir un diplôme universitaire n'est pas le seul moyen qui s'offre aux individus pour acquérir les compétences demandées aujourd'hui sur le marché du travail. Les formations plus poussées permettant d'exercer des fonctions plus élevées sont une réelle alternative à l'enseignement supérieur et jouissent d'un grand prestige tant aux yeux des individus que de la société en général. En Allemagne et en Suisse, les qualifications obtenues à l'issue de formations professionnelles de haut niveau ou d'études dans des écoles commerciales ou techniques sont des titres reconnus qui ouvrent la voie à des promotions sans pour autant détenir un diplôme universitaire. La formation professionnelle de haut niveau s'appuie sur la formation initiale et débouche sur des qualifications telles que celle de « maître-artisan », équivalentes

...

à des diplômes académiques. Pour mettre en évidence l'équivalence entre la filière générale et la filière professionnelle, de nouvelles passerelles vers l'enseignement tertiaire ont été créées pour les diplômés de formations professionnelles.

Toutefois, les systèmes de formation professionnelle varient fortement entre les pays, malgré les similitudes entre les systèmes en vigueur en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en Suisse. L'OCDE a réalisé des évaluations approfondies des défis des systèmes de formation professionnelle dans les pays de l'OCDE, publiées dans les publications *Learning for jobs* (OCDE, 2010) et *Skills beyond School* (OCDE, 2013).

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la filière professionnelle permet aux élèves d'acquérir des connaissances, des compétences et une expérience pratique correspondant à des professions spécifiques, et de se préparer à entrer dans le monde du travail (voir l'encadré A1.1, qui décrit en détail les systèmes de formation professionnelle en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en Suisse). Toutefois, les données fiables sur ces systèmes sont rares, et il est difficile de faire des comparaisons internationales, en particulier dans les formations de l'enseignement tertiaire. Les systèmes de formation professionnelle varient fortement selon les pays, mais même lorsqu'ils constituent une partie importante du système d'éducation – ce qui est le cas dans plusieurs pays –, ils ont peu de prestige par comparaison avec la filière générale (OCDE, 2010 et 2013) (voir le tableau A1.5a et le tableau A1.5b, en ligne).

Les diplômés de l'enseignement tertiaire

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire (programmes de recherche de haut niveau compris) – soit les niveaux CITE 5A, 5B et 6 – a augmenté de près de 10 points de pourcentage dans les pays de l'OCDE. En moyenne, 33 % des femmes et 30 % des hommes ont décroché un diplôme de l'enseignement tertiaire (voir le tableau A1.3b, en ligne). Dans la plupart des pays de l'OCDE, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé de 7 points de pourcentage chez les plus jeunes que dans l'ensemble de la population adulte. Cet écart est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans 15 pays ; il représente même plus de 10 points de pourcentage au Chili, en Corée, en France, au Japon et en Pologne (voir le graphique A1.1).

En dépit de cet accroissement, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire n'est supérieur à celui de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qu'en Australie, au Canada, en Espagne, en Irlande, en Israël, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. En Corée, les pourcentages de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire sont pratiquement équivalents. L'Espagne est le seul pays de ce groupe où le pourcentage d'adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est supérieur à celui des diplômés de l'enseignement tertiaire (voir le tableau A1.4a).

Il existe une différence importante entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire. Les données montrent qu'un pourcentage élevé de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'implique pas nécessairement un pourcentage élevé de diplômés de l'enseignement tertiaire. C'est particulièrement vrai dans les pays où les systèmes de formation professionnelle sont importants dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau CITE 3) et l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 4).

Cela s'explique en partie par la forte corrélation entre l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires et les débouchés sur le marché du travail, qui influe sur la décision des individus de poursuivre des études. Cette disparité peut également refléter les difficultés que rencontrent les individus à leur entrée dans l'enseignement tertiaire lorsqu'ils passent d'une filière à l'autre, l'effet dissuasif des frais de scolarité et des prêts d'études, ou le sentiment que poursuivre des études au-delà de la fin de la scolarité obligatoire ou de la filière professionnelle retarderait l'entrée dans la vie active et la perception d'un salaire.

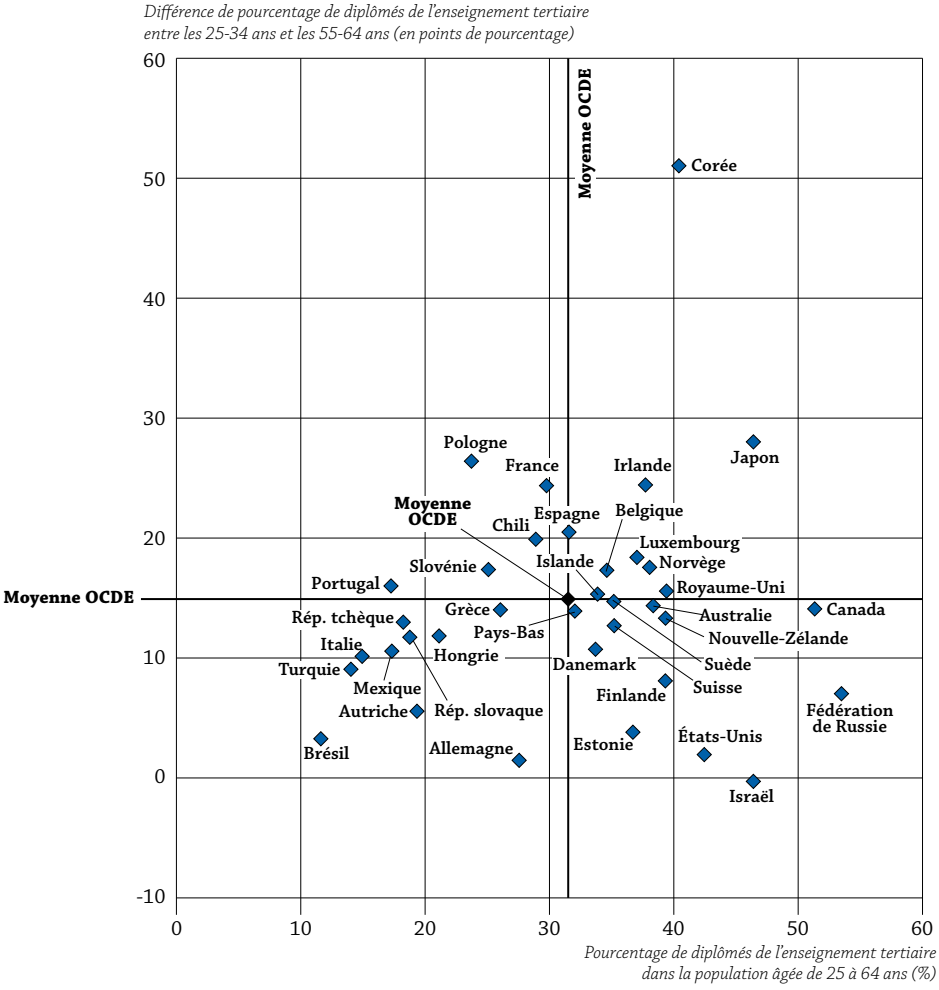
Évolution du niveau de formation dans les pays de l'OCDE

Évolution du niveau de formation

Aujourd'hui, l'éducation touche plus d'individus que jamais auparavant. Les différences entre les générations et l'augmentation du pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire se reflètent dans l'évolution du niveau de formation. Dans la plupart des pays de l'OCDE, depuis 2000, le pourcentage d'individus non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué et le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté. Les pourcentages de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont restés stables dans la plupart des pays de l'OCDE durant cette période. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2011 en Australie, au Canada, en Corée, en Irlande, au Japon, au Luxembourg, en Pologne, au Royaume-Uni et en Suisse.

Dans le graphique A1.3, les pays situés dans le quadrant supérieur droit se distinguent à la fois par un niveau de formation déjà élevé et par des différences considérables entre générations : le pourcentage de diplômés est plus élevé chez les adultes plus jeunes (les 25-34 ans) que chez les adultes plus âgés (les 55-64 ans).

Graphique A1.3. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population et différence de pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement entre les 25-34 ans et les 55-64 ans (2011)



Source : OCDE. Tableau A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867267

Au Japon et en Pologne, et surtout en Corée, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire varie dans une mesure supérieure à 25 points de pourcentage entre ces deux groupes d'âge. En revanche, l'écart entre ces deux groupes d'âge est inférieur à 10 points de pourcentage en Autriche, au Brésil, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande et en Turquie. La différence de pourcentage de diplômés entre les deux groupes d'âge est légèrement supérieure à 1 point de pourcentage en Allemagne et aux États-Unis, tandis qu'en Israël, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est légèrement supérieur chez les adultes plus âgés que chez les adultes plus jeunes. Dans le quadrant inférieur gauche figurent les pays où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE et n'a pas fortement progressé d'une génération à l'autre (voir le graphique A1.3).

Entre 2000 et 2011, le pourcentage d'individus non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué de plus de 10 points de pourcentage en Australie, en Belgique, en Corée, en Espagne, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Italie, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, au Portugal et au Royaume-Uni. À l'autre extrême, le pourcentage d'individus non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a augmenté d'environ 3 points de pourcentage au Danemark et en Norvège durant la même période (voir le tableau A1.4a).

Différences entre les générations et entre les sexes

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les adultes plus jeunes (les 25-34 ans) ont un niveau de formation supérieur à celui des adultes plus âgés (les 55-64 ans). En moyenne, 82 % des adultes plus jeunes sont au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, contre 64 % des adultes plus âgés (voir le tableau A1.2a). Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est également plus élevé de quelque 15 points de pourcentage chez les adultes plus jeunes que chez les adultes plus âgés. Dans certains pays, la différence entre les générations est sensible. En Corée, par exemple, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire varie de 51 points de pourcentage entre les deux groupes d'âge. Les différences de pourcentage entre les deux groupes d'âge sont également supérieures à la moyenne en Belgique, au Chili, en Espagne, en France, en Irlande, au Japon, au Luxembourg, en Norvège, en Pologne, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovénie. En revanche, ces différences entre les groupes d'âge sont infimes en Allemagne et aux États-Unis. En Israël, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est légèrement moins élevé chez les adultes plus jeunes que chez les adultes plus âgés (voir le tableau A1.3a).

Le graphique A1.4, qui porte sur la population au moins diplômée du deuxième cycle de l'enseignement secondaire – soit les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire ou de l'enseignement tertiaire –, montre la variation du niveau de formation entre les hommes et les femmes, selon les pays et les générations. Les différences entre générations sont particulièrement frappantes chez les femmes. En moyenne, le pourcentage de femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire est plus élevé de 24 points de pourcentage dans la génération plus jeune (84 %) que dans la génération plus âgée (60 %). Cet écart donne à penser que le pourcentage de femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire a fortement augmenté parmi la génération plus jeune dans la plupart des pays de l'OCDE (voir le graphique A1.4 et le tableau A1.3b, en ligne).

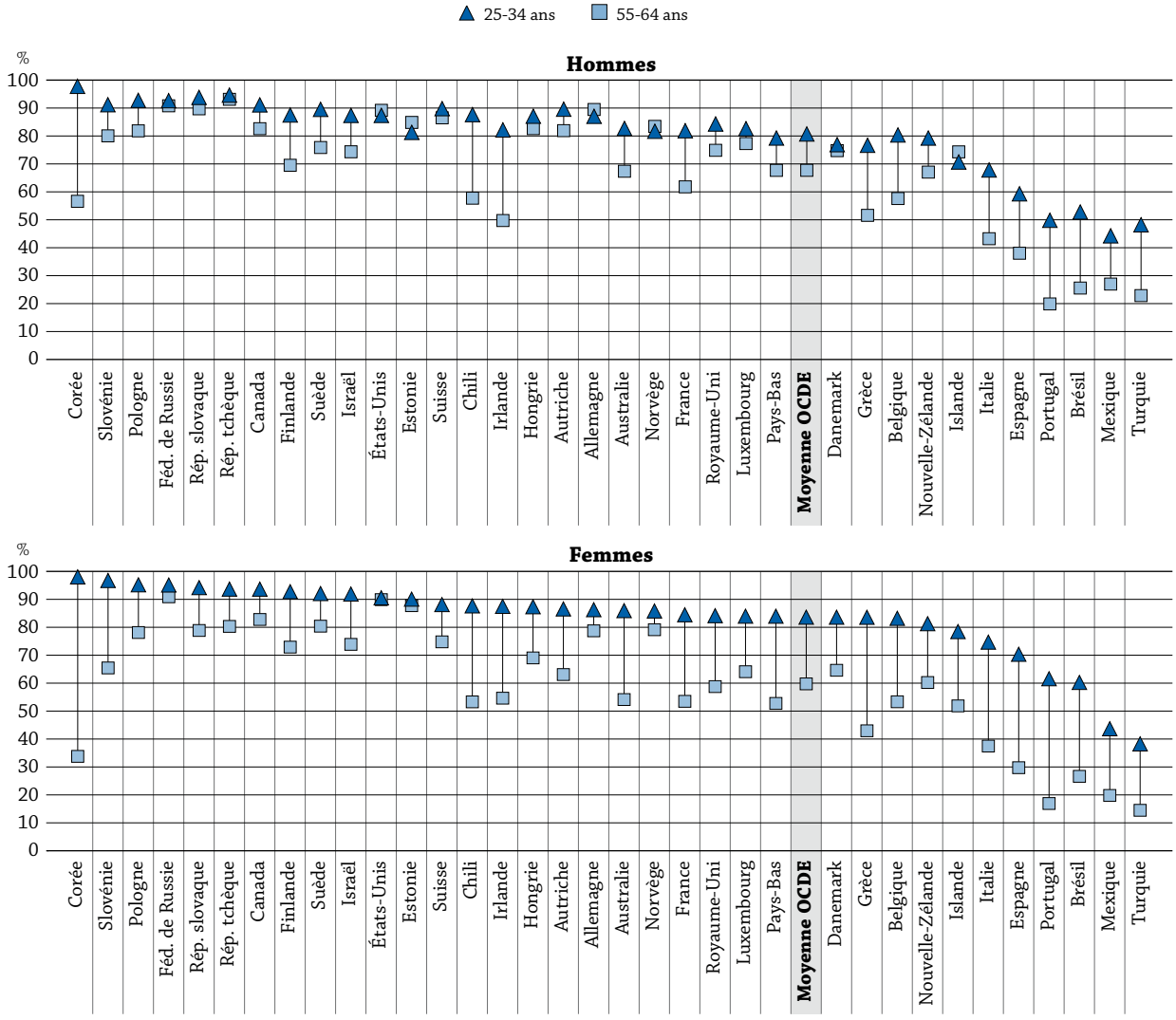
Les différences de niveau de formation entre les générations qui s'observent chez les hommes sont similaires à celles relevées chez les femmes, mais moins marquées. Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, à l'exception de l'Allemagne, de l'Estonie, des États-Unis, de l'Islande et de la Norvège, le pourcentage d'hommes plus jeunes au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est égal, voire supérieur, au pourcentage d'hommes plus âgés diplômés de ce même niveau d'enseignement (voir le graphique A1.4).

Les différences de niveau de formation entre les sexes ont également évolué au fil du temps. En 2000, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire était plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Les chiffres de 2011 montrent que la situation s'est inversée : 33 % des femmes sont diplômées de l'enseignement tertiaire, contre 30 % des hommes. De plus, dans la génération plus jeune, le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire est, en moyenne, plus élevé chez

les femmes que chez les hommes. En moyenne, 84 % des femmes plus jeunes sont au moins diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, contre 81 % des hommes plus jeunes (voir les tableaux A1.2b et A1.4b, en ligne).

Graphique A1.4. Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2011)

Pourcentage, selon le groupe d'âge et le sexe



Remarque : les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus de ces calculs.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de femmes âgées de 25 à 34 ans titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Tableau A1.2b (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867286

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de décrocher un diplôme de l'enseignement tertiaire dans la plupart des pays de l'OCDE. Le pourcentage de femmes diplômées de l'enseignement tertiaire est plus élevé que le pourcentage de femmes ou d'homme diplômés de tout autre niveau d'enseignement en Australie, au Canada, en Irlande, en Israël et en Nouvelle-Zélande. Au Canada, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est élevé chez les hommes et chez les femmes, mais il l'est nettement plus chez les femmes (56 %) que chez les hommes (46 %), et la différence de pourcentage entre les sexes atteint 16 points de pourcentage chez

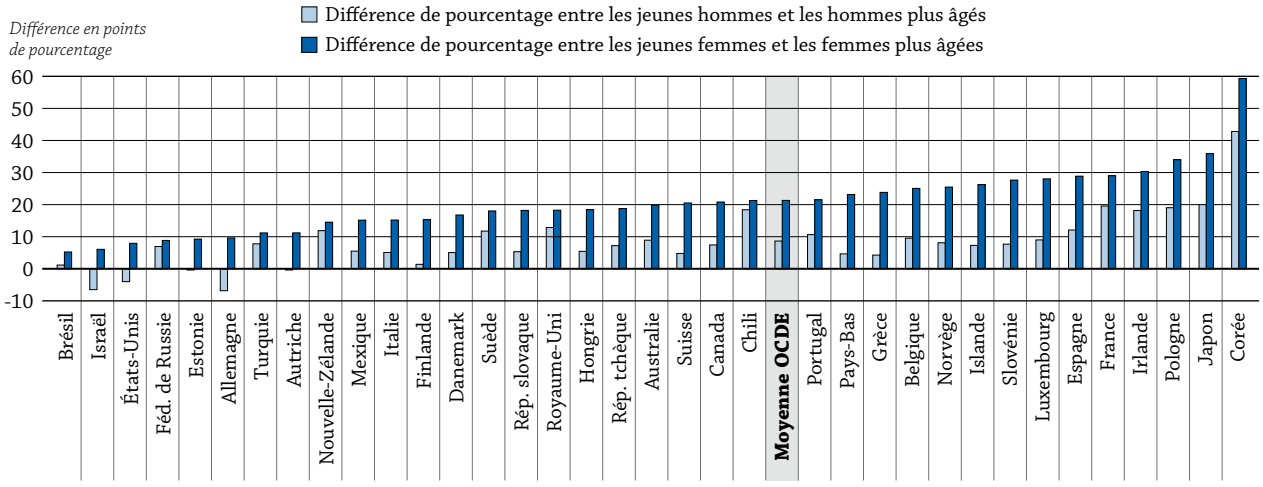
A1

les adultes plus jeunes. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est également plus élevé chez les femmes que chez les hommes, dans une mesure égale ou supérieure à 10 points de pourcentage, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovénie et en Suède.

Toutefois, si dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé, de près de 10 points de pourcentage, en moyenne, chez les femmes que chez les hommes parmi les adultes plus jeunes, parmi les adultes plus âgés (les 55-64 ans), les hommes (25 %) sont plus susceptibles d'être diplômés de ce niveau d'enseignement que les femmes (22 %). Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a fortement augmenté chez les jeunes femmes en Australie, au Canada, en Irlande, en Israël, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède, où dans la génération plus jeune, elles sont au moins 50 % à avoir atteint ce niveau de formation, alors que les hommes sont moins de 50 % (voir le tableau A1.3b, en ligne).

Graphique A1.5. Différence de pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire entre les jeunes adultes et les adultes plus âgés (2011)

Différence en points de pourcentage, selon le groupe d'âge (25-34 ans et 55-64 ans) et le sexe



Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de pourcentage de diplômées de l'enseignement tertiaire entre les jeunes femmes (âgées de 25-34 ans) et les femmes plus âgées (âgées de 55 à 64 ans).

Source : OCDE. Tableau A1.3b (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867305

Définitions

Groupes d'âges : le terme « **adultes** » désigne la population âgée de 25 à 64 ans, l'expression « **adultes plus jeunes** », la population âgée de 25 à 34 ans, et l'expression « **adultes plus âgés** », la population âgée de 55 à 64 ans.

Niveaux de formation : les niveaux de formation inférieurs au deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondent aux niveaux CITE 0, 1, 2 et 3C (formations courtes). **Les niveaux de formation égaux au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire** correspondent aux niveaux CITE 3A, 3B, 3C (formations longues) et 4. **Les niveaux de formation égaux à l'enseignement tertiaire** correspondent aux niveaux CITE 5A, 5B et 6. Les niveaux de la CITE sont tous décrits dans le Guide du lecteur, au début du présent rapport.

Méthodologie

Pour la plupart des pays, les données relatives à la population et au niveau de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat qui ont été compilées à partir d'enquêtes nationales sur la population active. Les données relatives au niveau de formation concernant l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine et

l'Indonésie proviennent de la base de données sur le niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), *http://stats.uis.unesco.org/unesco/ReportFolders/ReportFolders.aspx* (consultée le 22 mai 2013). Voir l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*) pour plus de précisions.

Les profils de niveau de formation sont établis à partir du pourcentage d'individus diplômés de chaque niveau d'enseignement dans la population âgée de 25 à 64 ans.

Parmi les pays de l'OCDE, la plupart classent les individus sans formation (les adultes illettrés ou ceux dont le niveau de formation ne s'inscrit pas dans les classifications nationales) au niveau 0 de la CITE. Les moyennes des niveaux CITE 0 (éducation préprimaire) et 1 (enseignement primaire) en subissent donc vraisemblablement l'influence.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2010), *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite,* Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE.
www.oecd.org/edu/skills-beyond-school/oecdreviewsofvocationaleducationandtraining-learningforjobs.htm
http://dx.doi.org/10.1787/9789264087491-fr

OCDE (2013), *Skills beyond School: The OECD Review of Post-Secondary Vocational Education and Training*, Éditions OCDE. *www.oecd.org/edu/skills-beyond-school/skillsbeyondschool.htm*

TABLEAUX DE L'INDICATEUR A1

	Tableau A1.1a	Niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans (2011) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868996
WEB	Tableau A1.1b	Niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le sexe (2011) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869015
	Tableau A1.2a	Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge (2011) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869034
WEB	Tableau A1.2b	Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge et le sexe (2011) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869053
	Tableau A1.3a	Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme et le groupe d'âge (2011) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869072
WEB	Tableau A1.3b	Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme, le groupe d'âge et le sexe (2011) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869091
	Tableau A1.4a	Évolution du niveau de formation dans la population, selon le groupe d'âge, et taux de croissance annuelle moyen (2000-11) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869110
WEB	Tableau A1.4b	Évolution du niveau de formation dans la population, selon le sexe et le groupe d'âge, et taux de croissance annuelle moyen (2000-11) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869129
	Tableau A1.5a	Niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'orientation du programme et le sexe (2011) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869148
WEB	Tableau A1.5b	Niveau de formation de la population, selon l'orientation du programme, le groupe d'âge et le sexe (2011) StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869167

A1

Tableau A1.1a. Niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans (2011)

		Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C court	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus
					CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A	Programmes de recherche de haut niveau	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	6	20	a	15	16	4	10	27	1	100
	Autriche	x(2)	16	1	47	6	10	7	12	x(8)	100
	Belgique	12	16	a	10	24	3	18	16	1	100
	Canada	3	8	a	x(5)	26	12	25	27	x(8)	100
	Chili	14	13	a	x(5)	44	a	12	17	n	100
	Rép. tchèque	n	7	a	39	35	x(5)	x(8)	18	x(8)	100
	Danemark	1	21	1	37	6	n[r]	6	27	1	100
	Estonie	1	10	a	14	31	7	12	24	n	100
	Finlande	6	10	a	a	44	1	14	24	1	100
	France	11	18	a	30	11	n	11	18	1	100
	Allemagne	3	10	a	48	3	8	11	15	1	100
	Grèce	22	11	x(4)	7	26	8	8	18	n	100
	Hongrie	1	17	a	29	29	2	1	20	1	100
	Islande	27	c	2	18	13	6	4	29	1	100
	Irlande	11	15	1	x(5)	23	13	15	22	1	100
	Israël	10	7	a	9	28	a	15	30	1	100
	Italie	11	33	n	7	33	1	n	14	n	100
	Japon	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	54	a	20	26	x(8)	100
	Corée	8	10	a	x(5)	41	a	13	28	x(8)	100
	Luxembourg	10	8	5	17	19	4	12	24	1	100
	Mexique	41	23	a	6	13	a	1	16	x(8)	100
	Pays-Bas	8	20	x(4)	14	23	3	3	29	n	100
	Nouvelle-Zélande	x(2)	19	7	14	10	11	16	24	x(8)	100
	Norvège	n	18	a	28	12	4	2	35	1	100
	Pologne	x(2)	11	a	31	31	4	x(8)	24	x(8)	100
	Portugal	44	21	x(5)	x(5)	17	n	x(8)	15	2	100
	Rép. slovaque	1	8	x(4)	34	39	x(5)	1	17	n	100
	Slovénie	1	14	a	26	33	a	11	12	2	100
	Espagne	18	28	a	8	14	n	9	22	1	100
	Suède	4	9	a	x(5)	45	7	9	25	1	100
	Suisse	3	9	2	40	5	6	11	22	3	100
	Turquie	57	11	a	8	10	a	a	14	x(8)	100
	Royaume-Uni	n	10	13	30	7	n	10	29	1	100
	États-Unis	4	7	x(5)	x(5)	47	x(5)	10	31	1	100
		Niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire			Niveau de formation égal au deuxième cycle du secondaire			Niveau de formation tertiaire			
	Moyenne OCDE	25			44			32			
	Moyenne UE21	24			48			29			
Autres G20	Argentine[1]	44	14	a	28	x(4)	a	x(8)	14	x(8)	100
	Brésil	41	15	x(5)	x(5)	32	a	x(8)	12	x(8)	100
	Chine[2]	35	43	m	x(5)	14	5	x(8)	4	x(8)	100
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[3]	58	14	a	20	x(4)	a	x(8)	8	x(8)	100
	Fédération de Russie	1	5	x(4)	19	21	x(4)	26	27	n	100
	Arabie saoudite[4]	51	15	a	15	x(4)	5	x(8)	15	x(8)	100
	Afrique du Sud	27	14	a	46	x(4)	7	x(8)	6	x(8)	100
	Moyenne G20	36			34			25			

Remarque : les moyennes de l'OCDE et de l'UE21 n'ont pas été calculées séparément par colonne à cause de différences de données.

1. Données de 2003.
2. Données de 2010.
3. Données de 2009.
4. Données de 2004.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie ; et base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO sur le niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus pour l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine et l'Indonésie. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse htm*).

Les symboles représentant les données manquantes ainsi que des informations sur le symbole « r » utilisé en regard de certaines données figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868996

Tableau A1.2a. Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge (2011)

		Groupe d'âge					
		25-64	30-34	25-34	35-44	45-54	55-64
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Australie	74	84	84	78	69	61
	Autriche	82	88	88	86	82	72
	Belgique	71	82	82	79	68	56
	Canada	89	93	92	92	88	83
	Chili	72	m	88	77	67	56
	Rép. tchèque	92	95	94	95	93	87
	Danemark	77	82	80	82	76	70
	Estonie	89	86	86	89	94	87
	Finlande	84	91	90	89	86	71
	France	72	83	83	78	68	58
	Allemagne	86	87	87	87	87	84
	Grèce	67	78	80	74	64	47
	Hongrie	82	87	87	83	81	75
	Islande	71	75	75	75	69	63
	Irlande	73	86	85	80	68	52
	Israël	83	89	90	85	79	74
	Italie	56	69	71	60	52	40
	Japon	m	m	m	m	m	m
	Corée	81	98	98	96	75	45
	Luxembourg	77	82	83	78	75	71
	Mexique	36	40	44	37	34	23
	Pays-Bas	72	82	82	77	71	60
	Nouvelle-Zélande	74	81	80	78	73	64
	Norvège	82	86	84	85	78	81
	Pologne	89	94	94	92	90	80
	Portugal	35	52	56	39	24	18
	Rép. slovaque	91	95	94	94	92	84
	Slovénie	84	94	94	87	83	73
	Espagne	54	66	65	61	50	34
	Suède	87	91	91	91	87	78
	Suisse	86	89	89	87	85	81
	Turquie	32	41	43	30	25	19
	Royaume-Uni	77	84	84	80	75	67
	États-Unis	89	89	89	89	89	90
	Moyenne OCDE	75	82	82	78	73	64
	Moyenne UE21	76	84	84	80	75	65
Autres G20	Argentine[1]	42	m	m	m	m	m
	Brésil	43	53	57	44	36	26
	Chine[2]	22	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[3]	28	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	94	93	94	95	95	91
	Arabie saoudite[4]	34	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	58	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	60	76	77	72	66	57

Remarque : les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus de ces calculs.

1. Données de 2003.
2. Données de 2010.
3. Données de 2009.
4. Données de 2004.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie ; et base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO sur le niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus pour l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine et l'Indonésie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869034

A1

Tableau A1.3a. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme et le groupe d'âge (2011)

		Diplômes tertiaires de type B						Diplômes tertiaires de type A et titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau						Tous diplômes de niveau tertiaire confondus						
		25-64	30-34	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64	30-34	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64	30-34	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64 (en milliers)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)
OCDE	Australie	**10**	10	10	11	12	9	**28**	35	35	30	24	21	**38**	45	45	41	35	30	4 491
	Autriche	**7**	6	5	7	8	8	**12**	18	16	14	10	8	**19**	24	21	21	19	16	901
	Belgique	**18**	21	19	20	17	14	**17**	22	23	19	14	11	**35**	43	42	39	31	25	2 041
	Canada	**25**	27	26	26	25	21	**27**	31	31	32	23	22	**51**	58	57	58	48	43	9 677
	Chili	**12**	m	15	15	11	7	**17**	m	27	15	12	15	**29**	m	41	30	23	21	2 490
	Rép. tchèque	**x(7)**	x(8)	x(9)	x(10)	x(11)	x(12)	**18**	24	25	18	17	12	**18**	24	25	18	17	12	1 111
	Danemark	**6**	6	5	6	6	5	**28**	35	33	31	26	23	**34**	41	39	37	31	28	953
	Estonie	**12**	13	12	12	13	11	**25**	28	27	23	24	24	**37**	40	39	35	37	35	267
	Finlande	**14**	3	2	17	22	17	**25**	43	38	30	19	15	**39**	46	39	47	41	31	1 132
	France	**11**	17	16	14	9	7	**18**	27	27	21	13	12	**30**	43	43	36	22	19	9 711
	Allemagne	**11**	10	9	11	12	11	**16**	21	18	18	15	15	**28**	31	28	29	27	26	12 308
	Grèce	**8**	9	12	9	6	3	**18**	20	21	19	18	15	**26**	29	33	28	24	19	1 601
	Hongrie	**1**	1	2	1	n	c	**20**	27	27	21	18	16	**21**	28	28	21	18	16	1 178
	Islande	**4**	c	3	5	4	4	**30**	41	37	34	27	20	**34**	41	39	39	31	24	55
	Irlande	**15**	18	16	18	13	10	**23**	32	31	26	18	13	**38**	49	47	43	31	23	904
	Israël	**15**	15	13	16	16	17	**31**	38	32	34	29	28	**46**	53	45	50	45	45	1 673
	Italie	**n**	n	n	n	n	n	**15**	20	21	16	11	11	**15**	20	21	17	11	11	5 019
	Japon	**20**	m	24	25	20	12	**26**	m	35	26	27	18	**46**	m	59	51	47	31	29 520
	Corée	**13**	24	25	15	6	2	**28**	40	39	35	22	11	**40**	64	64	49	28	13	11 885
	Luxembourg	**12**	14	14	13	10	10	**25**	34	32	27	21	19	**37**	48	47	40	31	28	104
	Mexique	**1**	1	1	1	1	1	**16**	19	21	14	15	11	**17**	20	23	15	16	12	9 036
	Pays-Bas	**3**	3	2	3	3	2	**30**	38	38	31	27	24	**32**	41	40	34	29	26	2 852
	Nouvelle-Zélande	**16**	14	15	15	16	16	**24**	33	31	26	20	17	**39**	47	46	41	37	33	851
	Norvège	**2**	2	1	2	3	3	**36**	48	46	39	31	26	**38**	50	47	42	34	29	973
	Pologne	**x(7)**	x(8)	x(9)	x(10)	x(11)	x(12)	**24**	37	39	24	16	13	**24**	37	39	24	16	13	5 150
	Portugal	**x(7)**	x(8)	x(9)	x(10)	x(11)	x(12)	**17**	26	27	19	11	11	**17**	26	27	19	11	11	1 027
	Rép. slovaque	**1**	1	1	1	1	1	**17**	22	24	16	15	13	**19**	23	26	17	16	14	595
	Slovénie	**11**	14	13	12	12	9	**14**	24	21	16	10	8	**25**	38	34	28	22	16	298
	Espagne	**9**	13	12	12	7	4	**22**	27	27	25	20	15	**32**	41	39	37	27	19	8 350
	Suède	**9**	8	9	9	9	10	**26**	40	34	31	21	18	**35**	48	43	39	31	28	1 702
	Suisse	**11**	11	9	12	12	9	**25**	32	30	28	22	18	**35**	44	40	39	33	27	1 545
	Turquie	**x(7)**	x(8)	x(9)	x(10)	x(11)	x(12)	**14**	17	19	13	10	10	**14**	17	19	13	10	10	4 709
	Royaume-Uni	**10**	8	8	11	12	9	**30**	40	39	32	24	22	**39**	48	47	43	36	31	12 958
	États-Unis	**10**	10	10	10	11	10	**32**	34	33	34	30	31	**42**	44	43	45	41	41	68 921
	Moyenne OCDE	**10**	10	10	11	10	8	**23**	30	30	25	19	17	**32**	39	39	34	28	24	
	Total OCDE (en milliers)																			215 988
	Moyenne UE21	**9**	9	9	10	9	8	**21**	29	28	23	18	15	**29**	37	36	31	25	21	
Autres G20	Argentine[1]	**x(13)**	m	m	m	m	m	**x(13)**	m	m	m	m	m	**14**	m	m	m	m	m	m
	Brésil	**x(13)**	x(14)	x(15)	x(16)	x(17)	x(18)	**12**	13	13	12	11	9	**12**	13	13	12	11	9	11 671
	Chine[2]	**x(13)**	m	m	m	m	m	**x(13)**	m	m	m	m	m	**4**	m	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[3]	**x(13)**	m	m	m	m	m	**x(13)**	m	m	m	m	m	**8**	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	**26**	23	22	27	28	29	**27**	32	34	28	24	21	**53**	55	56	55	52	49	43 576
	Arabie saoudite[4]	**x(13)**	m	m	m	m	m	**x(13)**	m	m	m	m	m	**15**	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**x(13)**	m	m	m	m	m	**x(13)**	m	m	m	m	m	**6**	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	**x(13)**	m	m	m	m	m	**x(13)**	m	m	m	m	m	**26**	m	m	m	m	m	
	Total G20 (en milliers)																			m

1. Données de 2003.
2. Données de 2010.
3. Données de 2009.
4. Données de 2004.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie ; et base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO sur le niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus pour l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine et l'Indonésie. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869072

Tableau A1.4a. [1/2] Évolution du niveau de formation dans la population, selon le groupe d'âge, et taux de croissance annuelle moyen (2000-11)[1]

		Niveau de formation	25-64 ans					25-34 ans					55-64 ans				
			2000	2005	2008	2011	Taux de croissance annuelle moyen (2000-11)	2000	2005	2008	2011	Taux de croissance annuelle moyen (2000-11)	2000	2005	2008	2011	Taux de croissance annuelle moyen (2000-11)
			(1)	(2)	(5)	(8)	(9)	(10)	(11)	(14)	(17)	(18)	(19)	(20)	(23)	(26)	(27)
OCDE	**Australie**	Inférieur au 2e cycle du secondaire	41	35	30	26	-4.1	32	21	18	16	-6.3	54	50	45	39	-2.8
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	31	33	34	36	1.2	37	41	40	40	0.7	27	26	27	31	1.1
		Tertiaire	27	32	36	38	3.1	31	38	42	45	3.3	19	24	29	30	4.3
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	24	19	19	18	-2.8	16	13	12	12	-2.8	37	30	29	28	-2.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	62	63	63	63	0.1	69	68	68	67	-0.3	53	56	55	57	0.7
		Tertiaire	14	18	18	19	3.0	14	20	19	21	3.5	10	14	15	16	4.1
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	41	34	30	29	-3.3	25	19	17	18	-2.8	62	52	48	44	-2.9
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	31	35	37	37	1.4	39	40	41	39	0.0	22	26	30	30	3.1
		Tertiaire	27	31	32	35	2.3	36	41	42	42	1.5	17	22	22	25	3.7
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	19	15	13	11	-4.8	12	9	8	8	-4.0	36	25	20	17	-6.5
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	39	38	37	-0.7	40	37	36	36	-1.0	36	39	40	40	1.1
		Tertiaire	40	46	49	51	2.3	48	54	56	57	1.5	28	36	40	43	3.8
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	32	28	m	m	m	16	12	m	m	m	61	45	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	44	44	m	m	m	51	46	m	m	m	22	34	m
		Tertiaire	m	m	24	29	m	m	m	34	41	m	m	m	17	21	m
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	14	10	9	8	-5.4	8	6	6	6	-2.5	24	17	15	13	-5.3
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75	77	76	74	-0.1	81	80	77	69	-1.5	67	73	75	74	1.0
		Tertiaire	11	13	14	18	4.7	11	14	18	25	7.6	9	11	11	12	2.6
	Danemark[2]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	19	26	23	1.2	13	13	21	20	3.8	31	25	33	30	-0.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	54	47	42	43	-2.0	58	48	43	42	-2.9	51	48	41	42	-1.8
		Tertiaire	26	34	31	34	2.5	29	40	36	39	2.5	18	27	26	28	3.9
	Estonie[2]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	11	12	11	-2.9	9	13	15	14	4.2	33	20	17	13	-8.0
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	56	56	54	52	-0.6	60	55	49	47	-2.2	39	51	51	51	2.5
		Tertiaire	29	33	34	37	2.2	31	33	36	39	2.0	27	29	32	35	2.3
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	27	21	19	16	-4.4	14	11	10	10	-3.0	50	39	34	29	-4.9
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	44	44	44	0.8	48	52	52	51	0.6	27	34	37	40	3.7
		Tertiaire	33	35	37	39	1.7	39	38	38	39	0.2	23	27	29	31	2.7
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	38	33	30	28	-2.6	24	19	17	17	-3.1	56	49	45	42	-2.5
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	41	42	42	0.3	45	42	42	40	-1.0	31	35	37	39	2.2
		Tertiaire	22	25	27	30	3.0	31	40	41	43	2.9	13	16	17	19	3.4
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	18	17	15	14	-2.6	15	16	14	13	-1.2	26	21	18	16	-4.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	58	59	60	59	0.1	63	62	62	59	-0.5	54	56	58	58	0.6
		Tertiaire	23	25	25	28	1.5	22	23	24	28	2.0	20	23	24	26	2.4
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	43	39	33	-3.9	31	26	25	20	-4.0	75	68	61	53	-3.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	32	36	38	41	2.4	45	49	47	48	0.6	17	20	24	29	5.1
		Tertiaire	18	21	23	26	3.6	24	26	28	33	2.8	8	12	15	19	7.5
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	31	24	20	18	-4.6	19	15	14	13	-3.5	60	39	30	25	-7.8
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	55	59	61	61	0.9	67	65	62	59	-1.1	28	46	54	59	6.9
		Tertiaire	14	17	19	21	3.8	15	20	24	28	6.1	12	15	16	16	3.0
	Islande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	44	37	36	29	-3.7	37	31	31	25	-3.4	60	51	44	37	-4.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	32	32	33	37	1.3	33	33	36	35	0.6	27	28	32	39	3.5
		Tertiaire	24	31	31	34	3.3	30	36	33	39	2.6	13	21	24	24	6.0
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	43	35	31	27	-4.2	27	19	15	15	-5.2	64	60	55	48	-2.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	36	35	36	36	0.0	43	40	40	38	-1.2	22	23	26	29	2.6
		Tertiaire	22	29	34	38	5.2	30	41	45	47	4.3	13	17	19	23	5.1
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	21	19	17	m	m	14	13	10	m	m	31	28	26	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	33	37	37	m	m	36	45	45	m	m	26	28	29	m
		Tertiaire	m	46	44	46	m	m	50	42	45	m	m	43	44	45	m
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	55	50	47	44	-2.0	41	34	31	29	-3.2	76	70	65	60	-2.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	36	38	39	41	1.3	49	50	49	50	0.3	18	22	25	29	4.8
		Tertiaire	10	12	14	15	4.1	11	16	20	21	6.5	6	8	10	11	5.5
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	17	m	m	m	m	6	m	m	m	m	37	m	m	m	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	49	60	57	54	0.8	46	47	45	41	-1.1	48	78	74	69	3.4
		Tertiaire	34	40	43	46	3.0	48	53	55	59	1.9	15	22	26	31	6.7
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	32	24	21	19	-4.7	7	3	2	2	-10.4	71	65	60	55	-2.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	44	44	43	41	-0.7	56	46	40	34	-4.4	20	25	28	32	4.5
		Tertiaire	24	32	37	40	4.9	37	51	58	64	5.1	9	10	12	13	3.7
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	39	34	32	23	-4.8	32	23	21	17	-5.7	51	45	43	29	-5.0
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	39	40	40	-0.5	45	40	41	37	-1.9	36	37	38	43	1.7
		Tertiaire	18	27	28	37	6.6	23	37	39	47	6.7	13	19	19	28	7.3
	Mexique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	71	68	66	64	-1.0	63	62	60	56	-1.1	87	84	81	77	-1.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	14	17	18	19	2.5	20	20	20	21	0.8	6	8	10	11	6.3
		Tertiaire	15	15	16	17	1.5	17	18	20	23	2.3	7	8	10	12	4.9

1. Les données des années 2006, 2007, 2009 et 2010 peuvent être consultées en ligne (voir le *Statlink* ci-dessous).

2. Les données de 2011 concernant le Danemark, l'Estonie et les Pays-Bas présentées dans ce tableau peuvent différer des données présentées dans d'autres tableaux de l'indicateur A1 dans la mesure où les sources utilisées sont différentes. Ce tableau se base sur les données de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne pour l'ensemble des années.

3. Le taux de croissance annuelle moyen de la Norvège n'est calculé qu'à partir de 2005 dans la mesure où les données de 2000 suivent l'ancienne classification des niveaux de formation et ne sont donc pas comparables aux années plus récentes.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France (pour 2000 uniquement), l'Irlande, l'Islande, l'Italie (pour 2000 uniquement), le Luxembourg, les Pays-Bas et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869110

A1

Tableau A1.4a. [2/2] Évolution du niveau de formation dans la population, selon le groupe d'âge, et taux de croissance annuelle moyen (2000-11)[1]

		Niveau de formation	25-64 ans					25-34 ans					55-64 ans				
			2000	2005	2008	2011	Taux de croissance annuelle moyen (2000-11)	2000	2005	2008	2011	Taux de croissance annuelle moyen (2000-11)	2000	2005	2008	2011	Taux de croissance annuelle moyen (2000-11)
			(1)	(2)	(5)	(8)	(9)	(10)	(11)	(14)	(17)	(18)	(19)	(20)	(23)	(26)	(27)
OCDE	Pays-Bas[2]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	34	28	27	28	-1.8	25	19	18	18	-2.8	46	41	38	40	-1.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	42	42	41	40	-0.4	48	46	43	42	-1.2	35	35	36	34	-0.1
		Tertiaire	24	30	32	32	2.6	27	35	40	40	3.6	19	24	26	26	3.0
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	37	32	28	26	-3.1	31	24	21	20	-4.2	49	44	38	36	-2.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	34	29	32	35	0.1	40	33	32	34	-1.3	28	24	28	31	0.9
		Tertiaire	29	39	40	39	2.9	29	43	48	46	4.3	23	32	34	33	3.3
	Norvège[3]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	23	19	18	-3.8	7	17	16	16	-0.4	30	27	22	19	-6.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	57	45	45	44	-0.3	59	43	38	37	-2.3	50	49	50	52	1.1
		Tertiaire	28	33	36	38	2.6	35	41	46	47	2.3	20	24	28	29	3.4
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	15	13	11	-5.4	11	8	7	6	-5.2	43	30	24	20	-6.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69	68	68	65	-0.4	75	66	61	55	-2.8	47	58	64	67	3.3
		Tertiaire	11	17	20	24	6.9	14	26	32	39	9.7	10	13	12	13	2.4
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	81	74	72	65	-1.9	68	57	53	44	-3.8	92	87	87	82	-1.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	11	14	14	18	4.9	19	24	23	29	3.9	3	5	6	7	7.2
		Tertiaire	9	13	14	17	6.3	13	19	23	27	6.9	5	7	8	11	7.9
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	16	12	10	9	-5.5	6	7	6	6	-0.6	38	23	19	16	-7.6
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73	74	75	73	-0.1	82	77	76	68	-1.7	54	65	70	70	2.3
		Tertiaire	10	14	15	19	5.5	11	16	18	26	7.8	8	12	11	14	5.4
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	25	20	18	16	-4.3	15	9	8	6	-7.7	39	31	29	27	-3.3
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	59	60	59	59	0.0	66	67	62	60	-0.9	49	53	55	56	1.4
		Tertiaire	16	20	23	25	4.3	19	25	30	34	5.2	12	16	16	16	2.6
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	62	51	49	46	-2.6	45	36	35	35	-2.1	85	74	71	66	-2.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	16	21	22	22	3.3	21	24	26	26	1.7	6	11	13	15	9.3
		Tertiaire	23	28	29	32	3.1	34	40	39	39	1.3	10	14	16	19	6.2
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	22	16	15	13	-4.9	13	9	9	9	-3.0	37	28	25	22	-4.8
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	47	54	53	52	0.8	54	53	50	48	-1.0	40	47	48	50	2.1
		Tertiaire	30	30	32	35	1.4	34	37	41	43	2.2	23	25	26	28	1.9
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	16	15	13	14	-1.0	10	10	10	11	0.6	26	21	17	19	-2.8
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	60	56	53	50	-1.5	64	59	52	49	-2.4	55	57	55	54	-0.3
		Tertiaire	24	29	34	35	3.5	26	31	38	40	4.1	18	22	27	27	3.6
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	77	72	70	68	-1.1	72	63	60	57	-2.2	87	84	81	81	-0.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	15	18	18	18	1.8	19	24	25	25	2.4	7	8	9	10	3.2
		Tertiaire	8	10	12	14	4.8	9	13	15	19	7.1	6	8	9	10	4.8
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	37	33	28	23	-4.3	33	27	20	16	-6.6	45	40	38	33	-2.6
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	37	36	37	0.1	38	38	37	37	-0.1	37	36	34	35	-0.3
		Tertiaire	26	30	35	39	4.0	29	35	43	47	4.5	19	24	28	31	4.7
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	13	12	11	11	-1.4	12	13	12	11	-0.7	18	14	11	10	-5.0
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	51	49	48	47	-0.8	50	47	47	46	-0.8	52	49	49	48	-0.6
		Tertiaire	36	39	41	42	1.4	38	39	42	43	1.1	30	37	40	41	3.0
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	34	30	28	25	-2.7	24	21	19	18	-2.8	51	43	40	36	-3.0
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	44	44	44	44	0.1	49	47	46	44	-1.0	34	38	39	41	1.7
		Tertiaire	22	27	29	32	3.3	26	33	35	39	3.5	15	20	22	24	4.2
	Moyenne OCDE pour les pays dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	Inférieur au 2e cycle du secondaire	35	30	28	25	-2.8	25	21	20	18	-2.8	51	44	40	36	-3.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	44	44	44	44	0.1	49	47	46	44	-1.0	34	37	39	41	1.8
		Tertiaire	22	26	28	31	3.2	26	32	35	38	3.5	15	19	21	23	3.8
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	34	29	27	24	-3.2	23	19	18	16	-3.2	51	42	39	35	-3.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	46	48	48	48	0.3	53	52	50	48	-0.9	35	40	42	44	2.1
		Tertiaire	20	24	26	29	3.4	24	29	32	36	3.8	14	18	19	21	3.8
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	61	57	m	m	m	50	43	m	m	m	77	74	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	28	32	m	m	m	39	44	m	m	m	14	17	m
		Tertiaire	m	m	11	12	m	m	m	11	13	m	m	m	9	9	m
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	6	m	m	m	m	6	m	m	m	m	9	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données des années 2006, 2007, 2009 et 2010 peuvent être consultées en ligne (voir le *Statlink* ci-dessous).

2. Les données de 2011 concernant le Danemark, l'Estonie et les Pays-Bas présentées dans ce tableau peuvent différer des données présentées dans d'autres tableaux de l'indicateur A1 dans la mesure où les sources utilisées sont différentes. Ce tableau se base sur les données de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne pour l'ensemble des années.

3. Le taux de croissance annuelle moyen de la Norvège n'est calculé qu'à partir de 2005 dans la mesure où les données de 2000 suivent l'ancienne classification des niveaux de formation et ne sont donc pas comparables aux années plus récentes.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France (pour 2000 uniquement), l'Irlande, l'Islande, l'Italie (pour 2000 uniquement), le Luxembourg, les Pays-Bas et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869110

Tableau A1.5a. Niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'orientation du programme et le sexe (2011)

		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4)									Tertiaire (CITE 5)[1]								
		Filière professionnelle			Filière générale			Total[2]			Filière professionnelle			Filière générale			Total[3]		
		H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE	**Australie**	19	25	13	16	16	17	36	41	31	10	9	12	27	25	29	38	34	41
	Autriche	57	61	54	6	5	6	63	66	60	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	19	22	17
	Belgique	26	29	24	11	10	12	37	38	35	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	34	32	36
	Canada	12	15	8	26	26	25	37	41	34	22	18	25	30	28	31	51	46	56
	Chili	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	44	43	44	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	29	29	28
	Rép. tchèque[4]	74	76	71	n	n	n	74	77	72	a	a	a	x(16)	x(17)	x(18)	18	18	18
	Danemark	42	46	38	2	2	2	43	48	39	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	33	29	37
	Estonie	32	36	28	20	22	18	52	58	47	12	8	16	24	20	28	36	27	44
	Finlande	38	40	36	7	8	6	44	48	41	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	38	32	44
	France	30	35	26	11	9	13	42	45	39	11	10	13	x(16)	x(17)	x(18)	29	27	31
	Allemagne[5]	56	55	56	3	3	3	59	58	59	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	26	29	24
	Grèce	15	17	12	26	24	29	41	41	41	8	8	7	16	15	17	26	26	26
	Hongrie	22	21	23	38	44	33	61	66	56	1	1	1	x(16)	x(17)	x(18)	21	18	23
	Islande	29	37	20	10	9	11	37	45	29	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	33	27	39
	Irlande	13	13	12	24	24	25	36	36	35	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	37	34	41
	Israël	11	13	9	26	26	26	37	39	35	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	45	42	49
	Italie	32	36	28	10	6	13	41	41	41	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	15	13	16
	Japon	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	54	53	54	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	46	47	46
	Corée	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	41	41	41	13	12	13	28	32	23	40	45	36
	Luxembourg	41	41	42	4	3	5	40	40	41	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	35	37	33
	Mexique	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	19	19	19	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	17	19	15
	Pays-Bas	32	33	32	8	8	8	40	40	40	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	32	33	30
	Nouvelle-Zélande	25	31	19	16	15	18	35	40	29	16	13	18	24	22	26	39	34	44
	Norvège	32	37	27	12	11	12	44	48	40	2	3	1	35	30	41	37	33	42
	Pologne[4]	58	64	51	8	6	10	65	69	61	a	a	a	x(16)	x(17)	x(18)	24	20	28
	Portugal[4]	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	18	18	18	a	a	a	x(16)	x(17)	x(18)	15	13	18
	Rép. slovaque	68	74	63	4	3	6	73	76	69	1	1	2	x(16)	x(17)	x(18)	18	17	20
	Slovénie	55	62	47	5	4	6	59	66	52	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	23	18	28
	Espagne	8	8	9	14	14	14	22	22	23	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	31	30	32
	Suède	31	36	25	11	11	10	52	56	48	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	34	28	40
	Suisse	38	37	40	6	5	8	50	47	54	11	14	7	22	24	20	33	38	27
	Turquie[4]	8	10	6	10	11	9	18	21	15	a	a	a	x(16)	x(17)	x(18)	14	16	12
	Royaume-Uni	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	37	40	35	10	9	10	29	28	29	38	38	39
	États-Unis	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	47	48	46	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	41	39	43
	Moyenne OCDE	34	37	30	12	12	13	44	46	42	m	m	m	m	m	m	31	29	33
	Moyenne UE21	38	41	36	11	11	11	48	50	45	m	m	m	m	m	m	28	26	30
Autres G20	**Argentine**	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil[4]	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	32	30	33	a	a	a	x(16)	x(17)	x(18)	12	10	13
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	41	47	35	x(16)	x(17)	x(18)	x(16)	x(17)	x(18)	53	46	60
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Ce tableau n'inclut que des données concernant les niveaux CITE 5A et CITE 5B pour l'enseignement tertiaire dans la mesure où la plupart des données concernant le niveau CITE 6 ne peuvent pas être ventilées par orientation des programmes.

2. Les données indiquent l'une des mesures suivantes : les pourcentages combinés de diplômés à l'issue d'une filière générale et de diplômés à l'issue d'une filière professionnelle ; les pourcentages combinés de diplômés des deux filières et de diplômés à l'issue de programmes dont l'orientation n'est pas spécifiée ; ou le pourcentage de diplômés à l'issue de programmes dont l'orientation n'est pas spécifiée. Les données de ces colonnes sont équivalentes à celles concernant le deuxième cycle du secondaire ou le post-secondaire non tertiaire dans le tableau A1.4a et le tableau A1.5b, en ligne.

3. Les données indiquent l'une des mesures suivantes : les pourcentages combinés de diplômés à l'issue d'une filière générale et de diplômés à l'issue d'une filière professionnelle ; les pourcentages combinés de diplômés des deux filières et de diplômés à l'issue de programmes dont l'orientation n'est pas spécifiée ; ou le pourcentage de diplômés à l'issue de programmes dont l'orientation n'est pas spécifiée. Les données de ces colonnes n'ont aucun équivalent exact dans cet indicateur. Dans le tableau A1.1a et le tableau A1.1b, en ligne, les données des niveaux CITE 5A et CITE 5B sont présentées séparément.

4. Pour le Brésil, la Pologne, le Portugal, la République tchèque et la Turquie, les données concernant les programmes dont l'orientation n'est pas spécifiée n'incluent que les programmes de niveau CITE 5A.

5. En Allemagne, un diplôme de niveau CITE 4A valide la réussite d'une formation générale et d'une formation professionnelle. Dans le présent tableau, les individus diplômés de ce niveau d'enseignement sont comptabilisés dans la catégorie des diplômés d'une formation professionnelle.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, collecte de données spéciale sur l'enseignement professionnel du Groupe de travail sur l'apprentissage et la transition sur le marché du travail du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) et EFT incluant des données sur les domaines d'études (EFT-UE_EFP) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

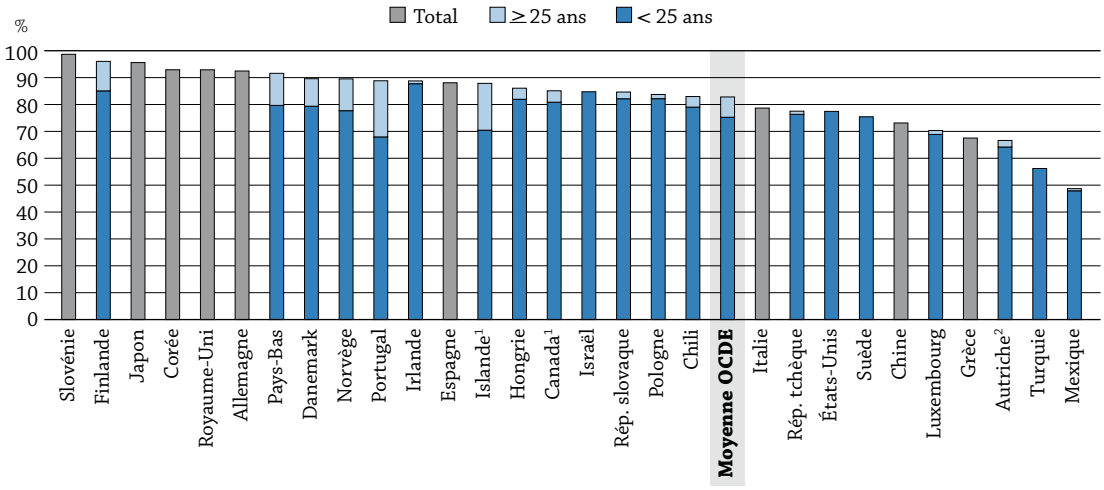
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869148

COMBIEN D'ÉLÈVES TERMINERONT LE DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE ?

- Dans l'hypothèse du maintien des tendances actuelles, 83 % des jeunes d'aujourd'hui devraient terminer avec succès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au cours de leur vie, en moyenne, dans les pays de l'OCDE ; 79 % y parviendront dans les pays du G20.
- Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, les jeunes femmes sont désormais plus susceptibles que les jeunes hommes d'arriver au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire : la tendance historique s'est inversée.
- Quelque 10 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont âgés de 25 ans ou plus au Danemark, en Finlande, en Norvège et aux Pays-Bas ; ce pourcentage atteint près de 20 % en Islande et de 30 % au Portugal.

Graphique A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire (2011)



Remarque : seuls les titulaires d'un premier diplôme du deuxième cycle du secondaire sont comptabilisés dans ce graphique.
1. Année de référence : 2010.
2. Les programmes relevant des niveaux CITE 3 et 4 (*Höhere berufsbildende Schule*) ne sont pas inclus.
Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire en 2011.
Source : OCDE. Données relatives à la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux A2.1a et b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867324

Contexte

Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, qui consolide les connaissances et compétences de base des élèves par le biais d'une filière générale ou professionnelle, vise à préparer les élèves à suivre des études tertiaires ou à entrer dans la vie active, et à devenir des citoyens engagés. Dans de nombreux pays, ce niveau d'enseignement n'est pas obligatoire et dure entre deux et cinq ans. L'enjeu crucial est toutefois de faire en sorte que les deux filières d'enseignement soient de la même qualité et qu'elles permettent aux élèves de réussir ces transitions.

Il est devenu essentiel d'obtenir un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays : les compétences requises sur le marché du travail sont de plus en plus spécifiques à l'économie de la connaissance et les travailleurs sont de plus en plus dans l'obligation de s'adapter à une économie mondiale en constante évolution et aux incertitudes qui en résultent. Les taux d'obtention d'un diplôme montrent dans quelle mesure les systèmes d'éducation réussissent à préparer les élèves à satisfaire aux exigences minimales requises sur le marché du travail, mais ne permettent pas de mesurer la qualité des résultats de l'éducation.

Autres faits marquants

- **Dans 23 des 29 pays dont les données sont disponibles, les taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont égaux ou supérieurs à 75 %.** Ils sont même égaux ou supérieurs à 90 % en Allemagne, en Corée, au Danemark, en Finlande, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Slovénie.
- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves obtiennent leur premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'âge de 20 ans** ; l'âge moyen de l'obtention d'un premier diplôme de ce niveau d'enseignement est de 17 ans aux États-Unis, en Israël et en Turquie, mais de 22 ans et plus en Finlande, en Islande, en Norvège et au Portugal.
- **Les jeunes femmes n'ont jamais été si nombreuses à obtenir un diplôme en filière professionnelle**. Leur taux d'obtention d'un diplôme en filière professionnelle est désormais proche de celui des jeunes hommes.
- **Dans la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la plupart des garçons optent pour une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction, et les filles, pour une formation en rapport avec le commerce, le droit, les sciences sociales, la santé et le secteur social, et les services.**

Tendances

Depuis 1995, les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont augmenté de 8 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont comparables. C'est au Mexique que la progression la plus forte a été enregistrée, avec un taux de croissance de 4 % par an entre 2000 et 2011.

Remarque

Le taux d'obtention d'un diplôme est une estimation du pourcentage d'individus d'un âge donné qui obtiendront un diplôme à un certain moment de leur vie. Ce pourcentage est estimé sur la base du nombre d'individus qui ont obtenu leur diplôme en 2011 et de la pyramide des âges dans ce groupe. Comme les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés sur la base des taux actuels, ils sont sensibles à tout changement instauré dans le système d'éducation, par exemple la création de nouvelles formations, ou l'allongement ou le raccourcissement de la durée des formations. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être très élevés – et même supérieurs à 100 % – durant une période où, contre toute attente, un certain nombre d'individus reprennent des études. C'est par exemple ce qui s'est produit au Portugal, lors du lancement du programme « Nouvelles chances » destiné à offrir une deuxième chance aux individus qui ont arrêté leurs études avant d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires.

Dans cet indicateur, l'âge des élèves correspond en règle générale à l'âge qu'ils avaient au début de l'année civile ; des élèves peuvent donc avoir un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme à la fin de l'année scolaire. L'âge de 25 ans est considéré comme l'âge maximal de fin de la formation initiale. Dans les pays de l'OCDE, plus de 90 % des individus qui ont obtenu un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en 2011 avaient moins de 25 ans. Les individus qui décrochent un diplôme de ce niveau d'enseignement à l'âge de 25 ans et plus ont généralement suivi une formation spécifique, dans le cadre d'un programme dit de « seconde chance ».

A2

Analyse

Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Aperçu des taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Depuis 1995, le taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a augmenté de 8 points de pourcentage environ. Selon les estimations actuelles, dans les pays de l'OCDE, 83 % des individus décrocheront un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire au cours de leur vie (voir le tableau A2.1a). Atteindre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est souvent considéré comme le bagage minimal requis pour réussir à entrer sur le marché du travail. Les coûts qui découlent du fait de ne pas terminer ce niveau d'enseignement dans le délai imparti peuvent être considérables, tant pour les individus que pour la société (voir les indicateurs A6 et A7).

Les taux d'obtention d'un diplôme montrent si les mesures prises par les pouvoirs publics pour accroître le nombre de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont efficaces. Les différences marquées de taux d'obtention d'un diplôme entre les pays reflètent la diversité des systèmes d'éducation et des formations proposées.

En Allemagne, en Corée, au Danemark, en Finlande, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Slovénie, plus de 90 % des individus devraient obtenir un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire au cours de leur vie ; ce pourcentage est inférieur à 60 % au Mexique et en Turquie (voir le tableau A2.1a). C'est pourtant au Mexique, au Portugal et en Turquie, ainsi qu'en Espagne, que les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont le plus progressé d'année en année (depuis 1995 et entre 2000 et 2011) – le taux de croissance annuelle y est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 0.6 %. Le taux de croissance annuelle est supérieur à 2 % en Espagne et en Turquie, et à 3 % au Mexique et au Portugal (voir le tableau A2.2a).

La filière professionnelle représente une part importante du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans de nombreux pays de l'OCDE (voir l'indicateur A1). Entre 2005 et 2011, les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont augmenté au même rythme en filière professionnelle et préprofessionnelle (de 2 points de pourcentage, en moyenne) que dans l'ensemble des autres filières. Toutefois, ces tendances varient fortement entre les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle a, par exemple, diminué de 15 points de pourcentage en République tchèque au cours de cette période, mais augmenté de 20 points de pourcentage en Finlande (voir le tableau A2.2b, en ligne).

Par ailleurs, les taux d'obtention d'un diplôme ne permettent pas de déterminer si les diplômés entament des études tertiaires ou entrent dans la vie active immédiatement. Le nombre de diplômés qui ne sont ni sur le marché du travail, ni scolarisés a en effet augmenté dans l'ensemble des pays de l'OCDE (voir l'indicateur C5). C'est la raison pour laquelle il est important de proposer le bon éventail de possibilités d'apprentissage et de faire en sorte que les individus ne se retrouvent pas dans une impasse une fois leur diplôme en poche.

Variation des taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon l'âge

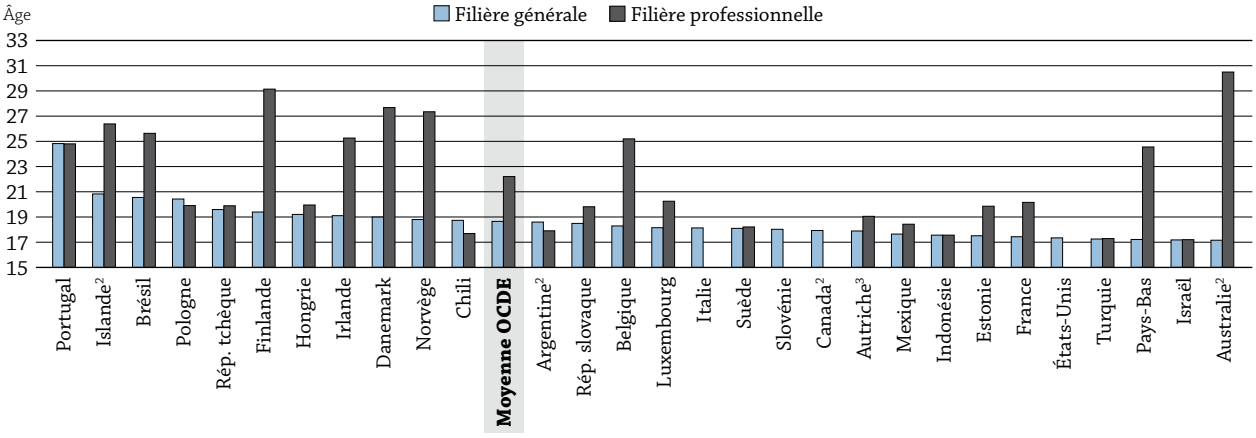
Les taux d'obtention d'un diplôme varient également en fonction de l'âge des individus. Cette variation selon l'âge peut indiquer que les individus ont la possibilité de décrocher leur diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire plus tard dans leur vie et que l'âge typique d'obtention d'un diplôme varie entre la filière générale et la filière professionnelle.

Dans les pays de l'OCDE, les individus sont âgés de 20 ans, en moyenne, lorsqu'ils obtiennent leur premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; plus de 90 % des individus qui obtiennent un premier diplôme de ce niveau d'enseignement n'ont pas plus de 25 ans. Toutefois, l'âge auquel les élèves décrochent un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire varie, parfois sensiblement, entre les pays. Aux États-Unis, en Israël et en Turquie, l'âge moyen d'obtention d'un premier diplôme de ce niveau d'enseignement est de 17 ans – le plus jeune âge des pays de l'OCDE. La Finlande, l'Islande, la Norvège

et le Portugal se situent à l'autre extrême : l'âge moyen d'obtention d'un premier diplôme de ce niveau d'enseignement y est de 22 ans, voire davantage (voir les tableaux A2.1a et b).

L'âge des diplômés varie également au sein même des pays. Comme le montre le graphique A2.2, l'âge moyen des élèves à l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire varie sensiblement entre la filière générale et la filière professionnelle au sein même des pays. En moyenne, les élèves sont plus âgés à l'obtention d'un diplôme en filière professionnelle (22 ans) qu'en filière générale (19 ans). L'âge moyen des individus à l'obtention d'un diplôme en filière professionnelle est toutefois supérieur à 25 ans en Belgique, au Brésil, au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Islande, en Norvège et aux Pays-Bas, et est de 30 ans en Australie (voir le graphique A2.2).

Graphique A2.2. Âge moyen des diplômés du deuxième cycle du secondaire[1] (2011)



1. L'âge moyen correspond généralement à l'âge de l'élève au début de l'année civile ; les élèves peuvent donc avoir un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire.
2. Année de référence : 2010.
3. Les programmes relevant des niveaux CITE 3 et 4 (*Höhere berufsbildende Schule*) ne sont pas inclus.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'âge moyen de l'obtention d'un diplôme à l'issue d'une filière générale du deuxième cycle du secondaire en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau A2.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867343

L'âge moyen à l'obtention d'un diplôme reflète aussi des contextes nationaux spécifiques. Dans certains pays, il est relativement facile d'interrompre ses études et de les reprendre ultérieurement. C'est pourquoi le taux d'obtention d'un diplôme est relativement élevé chez les individus âgés de 25 ans et plus au Danemark, en Finlande, en Norvège et aux Pays-Bas, où 10 % au moins des diplômés sont âgés de plus de 25 ans, et en Islande et au Portugal, où ce pourcentage frôle respectivement les 20 % et les 30 %. De même, le fait que le pourcentage de diplômés qui n'ont pas l'âge typique d'obtention d'un diplôme varie entre les pays et entre les filières peut également s'expliquer par l'existence de programmes dits de « seconde chance ». Ces types de programmes contribuent à améliorer les compétences à la disposition du marché du travail. Au Portugal, par exemple, le programme « Nouvelles chances » a été lancé en 2005 pour offrir une deuxième chance à ceux qui ont arrêté leurs études à un âge précoce ou qui risquent de le faire, ou aider ceux qui ont déjà rejoint les rangs des actifs, mais qui désirent rehausser leur niveau de qualification. Suite à cette initiative, les taux d'obtention d'un diplôme ont augmenté de plus de 40 points de pourcentage entre 2008 et 2010. En 2010, plus de 40 % des diplômés concernés étaient âgés de plus de 25 ans.

Variation des taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon le sexe

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire varient également sensiblement entre les hommes et les femmes. En moyenne, les taux d'obtention d'un diplôme sont plus élevés chez les femmes (86 %) que chez les hommes (79 %).

En Grèce, en Islande et au Portugal, les taux d'obtention d'un diplôme chez les femmes sont supérieurs de 15 points de pourcentage au moins à ceux des hommes. Parmi les diplômés, le pourcentage d'hommes n'est légèrement supérieur au pourcentage de femmes qu'en Allemagne, en Autriche et en République tchèque (voir le tableau A2.1a).

Cette tendance est encore plus marquée chez les individus âgés de moins de 25 ans. En 2011, les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale s'établissaient à 53 % chez les femmes et à 41 % chez les hommes, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. On compte au moins trois femmes pour deux hommes parmi les diplômés en Argentine, en Autriche, en Italie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie (voir le tableau A2.1b).

Les hommes ont toujours été plus nombreux que les femmes parmi les diplômés des filières préprofessionnelles ou professionnelles. Ce constat vaut toujours aujourd'hui. Les taux masculins d'obtention d'un diplôme dans ces filières (49 %) sont en moyenne supérieurs de 4 points de pourcentage aux taux féminins (45 %). Toutefois, la situation a évolué dans certains pays. En Australie, en Belgique, au Brésil, au Chili, en Chine, en Espagne, en Finlande, en Irlande, en Islande, aux Pays-Bas et au Portugal, les taux féminins sont supérieurs aux taux masculins. Toutefois, l'importance de la filière professionnelle varie entre les pays, ce qui explique pourquoi les taux d'obtention d'un diplôme sont parfois très différents. Les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation préprofessionnelle ou professionnelle sont supérieurs à 70 % en Autriche, en Finlande, aux Pays-Bas, en Slovénie et en Suisse, mais inférieurs à 30 % en Argentine, au Brésil, au Canada, en Corée, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, au Japon, au Mexique et en Turquie (voir le tableau A2.1a).

Variation des taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon le domaine d'études

Des différences s'observent également entre les sexes quant au choix du domaine d'études en filière professionnelle. Ces différences peuvent s'expliquer par les perceptions traditionnelles des identités des deux sexes et des rôles qui leur sont dévolus, ainsi que par les valeurs culturelles parfois associées à des domaines d'études particuliers. En moyenne, la plupart des élèves en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire obtiennent leur diplôme à l'issue de formations en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction (34 %) (voir le tableau A2.3b, en ligne). Toutefois, la grande majorité des diplômés de ces domaines d'études sont de sexe masculin. Le pourcentage d'hommes parmi les diplômés de ces domaines d'études s'établit à 49 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE ; il passe la barre des 70 % en Estonie, en Hongrie, en Norvège et en République tchèque. Par contraste, une plus grande diversité s'observe dans les domaines d'études des femmes diplômées : les sciences sociales, le commerce et le droit (26 %) ; la santé et les services sociaux (17 %) ; et les services (17 %) (voir le tableau A2.3a).

La connaissance de la répartition des diplômés entre les domaines d'études peut aider les responsables politiques à s'assurer que la filière professionnelle dispose de formateurs qualifiés pour répondre à la demande des élèves et des futurs employeurs. L'OCDE recommande de prévoir dans la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire un éventail de formations qui reflètent non seulement les préférences des élèves et les besoins des employeurs, mais qui aident aussi les élèves à acquérir le niveau de littératie, de numératie et de compétences génériques et transférables requis pour participer à l'apprentissage tout au long de la vie et s'épanouir sur le plan professionnel (OCDE, 2010).

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires

Proposées sous différentes formes dans des pays de l'OCDE, les formations post-secondaires non tertiaires se situent à la frontière entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire : elles relèvent du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans certains pays, mais de l'enseignement post-secondaire dans d'autres. Les formations post-secondaires non tertiaires ne sont pas nécessairement d'un niveau beaucoup plus élevé que celles du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais elles servent à enrichir les connaissances de ceux qui sont déjà titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

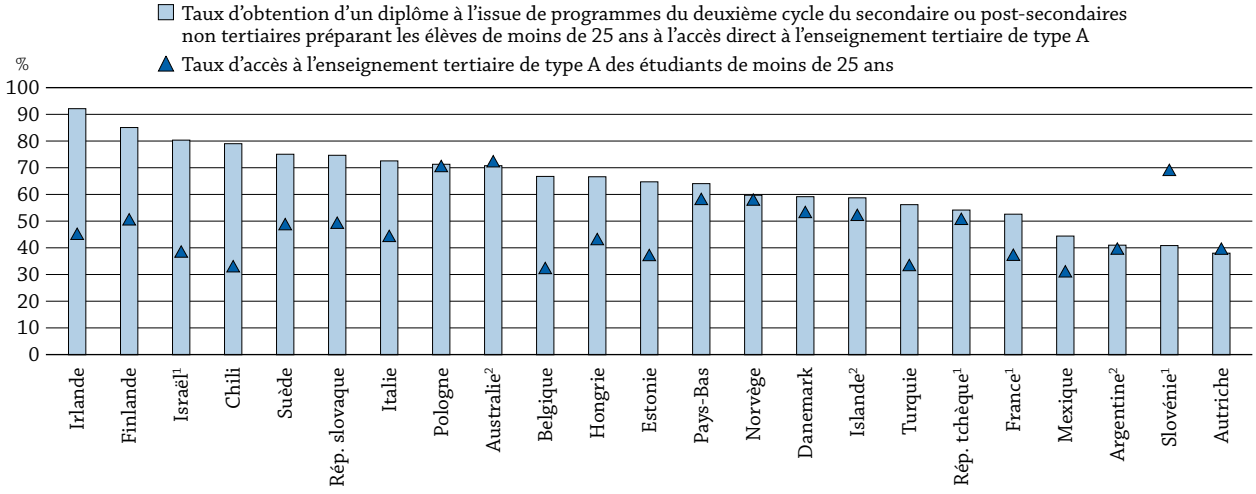
Les étudiants y sont, en général, plus âgés que les élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ces formations sont sanctionnées par un diplôme commercial ou professionnel. Elles sont dispensées en puériculture et en éducation en Autriche, et s'inscrivent dans la filière professionnelle en Allemagne, où elles s'adressent aux diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le système de formation en alternance. Les formations sous contrat d'apprentissage que peuvent suivre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont également incluses dans cette catégorie (voir le tableau A2.1c, en ligne).

Les taux d'obtention d'un premier diplôme de l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont peu élevés par comparaison avec ceux qui s'observent dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement post-secondaire non tertiaire s'établit à 8 %, en moyenne ; il est légèrement plus élevé chez les femmes (9 %) que chez les hommes (8 %). Les taux les plus élevés d'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement s'observent en Autriche (25 %), en Nouvelle-Zélande (33 %) et en République tchèque (27 %). Dans ces pays, les taux sont nettement supérieurs chez les femmes (30 %, 39 % et 30 %, respectivement) que chez les hommes (19 %, 27 % et 23 %, respectivement) (voir le tableau A2.1c, en ligne).

Les transitions après le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire

La grande majorité des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont suivi une formation (de niveau CITE 3A ou 3B) qui leur donne directement accès à l'enseignement tertiaire. Les élèves privilégient les formations (de niveau CITE 3A) qui leur permettent d'accéder directement à l'enseignement tertiaire de type A dans tous les pays, sauf en Autriche, en Slovénie et en Suisse, où les systèmes d'éducation accordent plus d'importance à la filière professionnelle et où les élèves sont, par conséquent, plus nombreux à obtenir leur diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'issue d'une formation les préparant à suivre des études tertiaires de type B. En 2011, le taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'issue d'une formation longue en filière professionnelle (niveau CITE 3C long) s'établissait à 18 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau A2.1a).

Graphique A2.3. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A des moins de 25 ans titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire(2011)



1. Les données relatives aux diplômés à l'issue d'un programme post-secondaire non tertiaire ne sont pas disponibles.
2. Année de référence : 2010 pour le taux d'obtention d'un diplôme.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de programmes du deuxième cycle de l'enseignement secondaire préparant les élèves de moins de 25 ans à l'accès direct à l'enseignement tertiaire de type A en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau A2.1b, tableau A2.1c (disponible en ligne), et tableau C3.1b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867362

A2

Le graphique A2.3 compare le pourcentage d'individus qui obtiennent un diplôme à l'issue de formations (de niveau CITE 3A ou 4A) conçues pour les préparer à suivre des études tertiaires de type A et le pourcentage de ceux qui entament effectivement ce type d'études avant l'âge de 25 ans, pour montrer dans quelle mesure la situation varie entre les pays. Une différence égale ou supérieure à 30 points de pourcentage s'observe entre ces deux groupes en Belgique, au Chili, en Finlande, en Irlande et en Israël. Cet écart montre qu'en fait, de nombreux élèves qui suivent une formation qui les destine à des études tertiaires de type A n'entament pas d'études à ce niveau d'enseignement. Il y a toutefois lieu de souligner qu'en Belgique et en Israël, ces formations donnent également accès à des études tertiaires de type B.

Encadré A2.1. Les choix difficiles des élèves dans le deuxième cycle l'enseignement secondaire

Comme les choix des élèves en formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent avoir des conséquences à long terme, il est important que les filières proposées à ce niveau d'enseignement soient pertinentes pour eux et qu'elles répondent aux exigences des établissements d'enseignement tertiaire et du marché du travail. Les élèves qui arrêtent leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire éprouvent de sérieuses difficultés à entrer dans la vie active et à y rester, perçoivent des salaires inférieurs, s'exposent davantage au risque de pauvreté et sont plus susceptibles de devenir un fardeau économique et social pour la société (Le Métais, 2003 ; Levin, 2012 ; Lyche, 2010) (voir les indicateurs A5, A6 et A7).

Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, tant en filière générale que professionnelle, devrait être conçu pour inculquer aux élèves les connaissances et les compétences requises pour suivre des études tertiaires et/ou entrer sur le marché du travail. Accroître la souplesse des systèmes pour permettre le passage entre la filière professionnelle et la filière générale peut répondre aux besoins des élèves qui, sinon, ne seraient pas nécessairement motivés à l'idée de suivre des études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les élèves ont la possibilité de changer de filière durant leur formation dans un certain nombre de pays de l'OCDE :

- Aux Pays-Bas, les élèves sont orientés vers la filière générale ou professionnelle au début du premier cycle de l'enseignement secondaire, mais la structure du deuxième cycle de l'enseignement secondaire leur permet de changer de filière de sorte qu'ils peuvent suivre une formation les préparant à suivre des études tertiaires et/ou à entrer sur le marché du travail.
- En Finlande, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est souple et offre aux élèves la possibilité de suivre des études en filière générale ou professionnelle et de changer de filière ; ce choix est considéré comme un droit et dans la plupart des cas, les élèves suivent des cours dans d'autres filières pour respecter leur programme de formation (Sahlberg, 2006).
- En Islande, les élèves peuvent aisément changer de filière ou d'établissement, grâce au système de crédits qui facilite les transferts (Blondal *et al.*, 2011).
- En Allemagne et en France, les élèves en filière professionnelle n'ont pas toujours la possibilité de changer de filière dans les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais peuvent obtenir un diplôme qui leur permet de suivre des études à un niveau d'enseignement supérieur.

Ceci dit, il est difficile pour les élèves de changer de filière dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et rares sont ceux qui le font. De plus, ces politiques peuvent allonger la durée des études, ce qui peut dissuader certains élèves de les terminer. Il serait utile d'approfondir les recherches et de disposer de données comparables entre les pays pour mieux comprendre les structures des systèmes et des filières qui sont les plus efficaces pour maintenir les élèves scolarisés. L'OCDE a récemment effectué des recherches sur le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dont les résultats ont notamment été publiés dans *Completing the Foundation for Lifelong Learning: An OECD Survey of Upper Secondary Schools* (OCDE, 2004), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés* (OCDE, 2012) et dans le document de travail « Upper Secondary Practices and Challenges in OECD Countries and a Literature Review » (Zapata, à paraître).

En Finlande, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire inclut la formation professionnelle et de nombreux élèves entrent dans la vie active dès l'achèvement de ce niveau d'enseignement, sans suivre d'études tertiaires. Dans ce pays, un système de *numerus clausus* est de surcroît prévu dans l'enseignement tertiaire, ce qui limite l'accès à ce niveau d'enseignement. Les diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent avoir à attendre deux ou trois ans avant d'obtenir une place à l'université ou en polytechnique. En Irlande, la majorité des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire passent un examen sanctionné par le diplôme « *Leaving Certificate* » (niveau CITE 3A) qui donne accès à l'enseignement tertiaire. Toutefois, ceux qui passent cet examen n'ont pas tous l'intention d'entamer des études tertiaires. Cette différence peut, dans une certaine mesure, s'expliquer par le dynamisme du marché du travail et, donc, par les bonnes perspectives d'emploi qui s'offraient encore à eux avant la crise économique mondiale.

La situation inverse s'observe en Slovénie, où les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont nettement inférieurs (de plus de 20 points de pourcentage) aux taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. En Slovénie, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus nombreux à opter pour une formation leur donnant accès à l'enseignement tertiaire de type B, mais certains d'entre eux pourront s'orienter ultérieurement vers des études tertiaires de type A grâce aux passerelles souples prévues entre les deux types de formation tertiaire.

Définitions

Les individus **diplômés** durant la période de référence peuvent avoir obtenu un premier ou un deuxième diplôme. Par **premier diplôme**, on entend le diplôme délivré pour la première fois au niveau d'enseignement considéré durant la période de référence. Si un individu a obtenu plusieurs diplômes au fil des ans, il sera donc comptabilisé comme diplômé chaque année, mais ne se classera qu'à une seule reprise dans la catégorie des individus qui ont obtenu leur premier diplôme durant la période de référence.

Le taux net d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspond au pourcentage d'individus d'un âge donné qui terminent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire avec succès, estimé sur la base des taux actuels d'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données tendancielles sur les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en 1995 et entre 2000 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007.

Sauf mention contraire, les taux d'obtention d'un diplôme sont nets (ils correspondent à la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge). Dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées, ce sont les taux bruts qui sont indiqués. Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention d'un diplôme communiqué par les pays (voir l'annexe 1). Le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre de diplômés du niveau d'enseignement considéré, quel que soit leur âge, est divisé par l'effectif de la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme. Toutefois, dans de nombreux pays, il est difficile de définir un âge typique d'obtention d'un diplôme, car celui-ci est très variable.

Les chiffres concernant les diplômés des niveaux CITE 3A, 3B et 3C (ou 4A, 4B et 4C) ne sont pas ajustés compte tenu du risque de double comptage. Il est impossible d'additionner les taux bruts d'obtention d'un diplôme, car les titulaires de plus d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire seraient comptabilisés plus d'une fois. Cette remarque s'applique aussi aux taux d'obtention d'un diplôme selon les filières d'enseignement (générale ou professionnelle). De plus, l'âge typique d'obtention d'un diplôme n'est pas nécessairement identique dans toutes les formations (voir l'annexe 1). Les formations à vocation préprofessionnelle et professionnelle

comprennent les formations organisées en milieu scolaire et en alternance (en milieu scolaire et en entreprise) qui sont reconnues par le système d'éducation. Les formations dispensées entièrement en entreprise sans la supervision des autorités de l'éducation sont exclues.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Blondal, K., J. Jonasson et A. Tannhauser (2011), « Dropout in a Small Society: Is the Icelandic Case Somehow Different? », in S. Lamb *et al.* (éd.), *School Dropout and Completion: International Comparative Studies in Theory and Policy*, Springer Science+Buisness Media B.V 2011.

Le Métais, J. (2003), « International Developments in Upper Secondary Education: Context, Provision and Issues », Research Report n° 2, *INCA Thematic Study n° 8,* National Council for Curriculum and Assessment, Dublin.

Levin, B. (2012), *More High School Graduates: How Schools can Save Students from Dropping Out,* Corwin: A Sage Company, États-Unis.

Lyche, C. (2010), « Taking on the Completion Challenge: A Literature Review on Policies to Prevent Dropout and Early School Leaving », *Document de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 53, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/5km4m2t59cmr-en*

OCDE (2004), *Completing the Foundation for Lifelong Learning: An OECD Survey of Upper Secondary Schools*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264103733-en*

OCDE (2010), *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite,* Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264087491-fr*

OCDE (2012), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264028050-fr*

Sahlberg, P. (2006), « Raising the Bar: How Finland Responds to the Twin Challenge of Secondary Education? », Banque mondiale, Washington DC, 7 décembre 2006.

Zapata, Juliana (2013, à paraître), « Upper Secondary Practices and Challenges in OECD Countries and a Literature Review », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation,* Éditions OCDE.

TABLEAUX DE L'INDICATEUR A2

Tableau A2.1a Taux et âge moyen d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869205

Tableau A2.1b Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les étudiants de moins de 25 ans (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869205

WEB Tableau A2.1c Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869243

Tableau A2.2a Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme) du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (1995-2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869262

WEB Tableau A2.2b Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (filière générale et filière préprofessionnelle/professionnelle) de fin d'études secondaires (2005-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869281

Tableau A2.3a Répartition des diplômés du deuxième cycle du secondaire (filière professionnelle), selon le domaine d'études et le sexe (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869300

WEB Tableau A2.3b Répartition des diplômés du deuxième cycle du secondaire (filière professionnelle), selon le domaine d'études (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869319

A2

Tableau A2.1a. Taux et âge moyen d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité et l'orientation des programmes, et le sexe

		Total (sanctionnés par un premier diplôme)				Filière générale				Filière préprofessionnelle ou professionnelle				CITE 3A[1]	CITE 3B[1]	CITE 3C (long)[1]	CITE 3C (court)[1]
		H + F	Hommes	Femmes	Âge moyen[2]	H + F	Hommes	Femmes	Âge moyen[2]	H + F	Hommes	Femmes	Âge moyen[2]	H + F	H + F	H + F	H + F
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(17)	(21)	(25)
OCDE	Australie[3]	**m**	m	m	*m*	**71**	67	75	*17*	**51**	49	53	*30*	**71**	**a**	**51**	**a**
	Autriche	**67**	70	64	*18*	**18**	14	22	*18*	**76**	86	64	*19*	**18**	**55**	**1**	**20**
	Belgique	**m**	m	m	*m*	**35**	31	40	*18*	**68**	62	73	*25*	**59**	**a**	**20**	**23**
	Canada[3]	**85**	82	88	*19*	**82**	78	86	*18*	**4**	4	3	*m*	**82**	**a**	**4**	**a**
	Chili	**83**	80	86	*18*	**53**	50	56	*19*	**30**	29	31	*18*	**83**	**a**	**a**	**a**
	Rép. tchèque	**78**	78	77	*20*	**23**	17	28	*20*	**55**	60	49	*20*	**55**	**n**	**22**	**a**
	Danemark	**90**	85	94	*21*	**60**	52	68	*19*	**46**	46	46	*28*	**60**	**a**	**46**	**n**
	Estonie	**m**	m	m	*m*	**55**	45	66	*18*	**23**	29	18	*20*	**66**	**21**	**2**	**a**
	Finlande	**96**	94	99	*22*	**46**	39	54	*19*	**99**	93	106	*29*	**96**	**a**	**a**	**a**
	France	**m**	m	m	*m*	**52**	46	59	*17*	**69**	70	68	*20*	**53**	**19**	**4**	**46**
	Allemagne	**92**	93	92	*m*	**46**	41	51	*m*	**47**	52	41	*m*	**46**	**46**	**a**	**1**
	Grèce	**68**	60	76	*m*	**68**	60	76	*m*	**33**	41	26	*m*	**68**	**a**	**33**	**x(21)**
	Hongrie	**86**	83	89	*19*	**70**	63	77	*19*	**17**	21	13	*20*	**70**	**a**	**17**	**x(21)**
	Islande[3]	**88**	76	101	*23*	**69**	58	81	*21*	**54**	53	55	*26*	**65**	**a**	**37**	**18**
	Irlande	**89**	88	90	*19*	**68**	68	68	*19*	**69**	56	83	*25*	**94**	**a**	**6**	**37**
	Israël	**85**	79	91	*17*	**54**	48	59	*17*	**33**	35	32	*17*	**80**	**a**	**7**	**a**
	Italie	**79**	76	82	*m*	**36**	26	47	*18*	**62**	69	55	*m*	**75**	**1**	**a**	**23**
	Japon	**96**	95	96	*m*	**73**	70	76	*m*	**23**	25	20	*m*	**73**	**1**	**22**	**x(21)**
	Corée	**93**	92	93	*m*	**71**	70	72	*m*	**22**	22	21	*m*	**71**	**a**	**22**	**a**
	Luxembourg	**70**	67	74	*19*	**29**	24	34	*18*	**45**	47	43	*20*	**43**	**10**	**19**	**2**
	Mexique	**49**	45	52	*18*	**45**	42	48	*18*	**4**	4	4	*18*	**45**	**a**	**4**	**a**
	Pays-Bas	**92**	87	96	*21*	**41**	37	44	*17*	**75**	74	76	*25*	**68**	**a**	**47**	**a**
	Nouvelle-Zélande	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Norvège	**90**	85	95	*22*	**61**	50	72	*19*	**35**	43	27	*27*	**61**	**a**	**35**	**m**
	Pologne	**84**	80	88	*20*	**51**	39	64	*20*	**39**	48	30	*20*	**76**	**a**	**14**	**a**
	Portugal	**89**	78	100	*25*	**51**	42	59	*25*	**38**	35	41	*25*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Rép. slovaque	**85**	82	87	*19*	**26**	20	31	*18*	**66**	70	62	*20*	**76**	**a**	**15**	**1**
	Slovénie	**99**	94	104	*m*	**37**	30	46	*18*	**75**	81	68	*m*	**41**	**48**	**21**	**2**
	Espagne	**88**	84	92	*m*	**51**	44	58	*m*	**53**	52	54	*m*	**51**	**20**	**9**	**23**
	Suède	**75**	73	78	*18*	**32**	26	37	*18*	**44**	47	41	*18*	**75**	**n**	**n**	**n**
	Suisse	**m**	m	m	*m*	**33**	27	40	*m*	**73**	78	69	*m*	**30**	**71**	**6**	**x(21)**
	Turquie	**56**	56	56	*17*	**31**	29	33	*17*	**25**	27	23	*17*	**56**	**a**	**a**	**m**
	Royaume-Uni	**93**	91	95	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**75**	**17**
	États-Unis	**77**	74	81	*17*	**x(1)**	x(2)	x(3)	*x(4)*	**x(1)**	x(2)	x(3)	*x(4)*	**x(1)**	**x(1)**	**x(1)**	**x(1)**
	Moyenne OCDE	**83**	79	86	*20*	**50**	44	56	*19*	**47**	49	45	*22*	**64**	**10**	**18**	**9**
	Moyenne UE21	**84**	81	88	*20*	**45**	38	51	*19*	**55**	57	53	*22*	**63**	**12**	**18**	**11**
Autres G20	Argentine[3]	**m**	m	m	*m*	**36**	29	44	*19*	**7**	8	5	*18*	**43**	**a**	**a**	**a**
	Brésil	**m**	m	m	*m*	**63**	50	77	*21*	**12**	9	15	*26*	**65**	**12**	**a**	**a**
	Chine	**73**	72	74	*m*	**40**	39	42	*m*	**53**	52	53	*m*	**42**	**x(13)**	**31**	**20**
	Inde	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Indonésie	**m**	m	m	*m*	**34**	31	37	*18*	**22**	25	18	*18*	**34**	**22**	**a**	**a**
	Fédération de Russie	**m**	m	m	*m*	**47**	x(5)	x(5)	*m*	**45**	36	14	*m*	**47**	**19**	**22**	**4**
	Arabie saoudite	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Afrique du Sud	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Moyenne G20	**79**	78	81	*m*	**52**	47	58	*m*	**32**	32	28	*m*	**57**	**9**	**16**	**9**

Remarques : les colonnes montrant les taux et l'âge moyen d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation des programmes, chez les hommes et les femmes (c'est-à-dire les colonnes 14-16, 18-20, 22-24, 26-28) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés.

1. CITE 3A (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type A).
CITE 3B (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type B).
CITE 3C long (programmes d'une durée analogue à celle des programmes CITE 3A ou 3B).
CITE 3C court (programmes d'une durée inférieure à celle des programmes CITE 3A ou 3B).

2. L'âge moyen correspond généralement à l'âge de l'élève au début de l'année civile ; les élèves peuvent donc avoir un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. Il s'agit d'un âge moyen pondéré. Veuillez consulter l'annexe 3 pour plus de précisions sur la méthodologie utilisée.

3. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869205

A2

Tableau A2.1b. Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les étudiants de moins de 25 ans (2011)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité et l'orientation des programmes, et le sexe

		Total (sanctionnés par un premier diplôme)				Filière générale				Filière préprofessionnelle ou professionnelle				CITE 3A[1]	CITE 3B[1]	CITE 3C (long)[1]	CITE 3C (court)[1]
		H + F	Hommes	Femmes	% de diplômés âgés de moins de 25 ans[2]	H + F	Hommes	Femmes	% de diplômés âgés de moins de 25 ans[2]	H + F	Hommes	Femmes	% de diplômés âgés de moins de 25 ans[2]	H + F	H + F	H + F	H + F
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(16)	(19)	(22)
OCDE	Australie[3]	**m**	m	m	*m*	**71**	67	75	*100*	**24**	25	22	*47*	**71**	**a**	**24**	**a**
	Autriche	**64**	67	61	*96*	**18**	14	22	*99*	**69**	80	58	*90*	**18**	**50**	**1**	**18**
	Belgique	**m**	m	m	*m*	**35**	31	40	*100*	**50**	49	50	*71*	**59**	**a**	**20**	**4**
	Canada[3]	**81**	78	84	*95*	**80**	76	84	*97*	**1**	2	1	*34*	**80**	**a**	**1**	**a**
	Chili	**79**	77	82	*96*	**49**	47	51	*94*	**30**	29	30	*99*	**79**	**a**	**a**	**a**
	Rép. tchèque	**76**	77	76	*98*	**23**	17	28	*100*	**54**	59	48	*97*	**54**	**n**	**22**	**a**
	Danemark	**79**	77	82	*89*	**58**	50	67	*98*	**27**	32	22	*57*	**58**	**a**	**27**	**n**
	Estonie	**m**	m	m	*m*	**65**	53	78	*97*	**22**	28	16	*95*	**65**	**21**	**1**	**a**
	Finlande	**85**	84	86	*89*	**46**	38	54	*99*	**53**	55	50	*54*	**85**	**a**	**a**	**a**
	France	**m**	m	m	*m*	**53**	46	60	*100*	**62**	66	58	*89*	**53**	**19**	**3**	**40**
	Allemagne	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**a**	**m**
	Grèce	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**a**	**m**	**m**
	Hongrie	**82**	80	84	*94*	**67**	61	73	*94*	**17**	21	12	*95*	**67**	**a**	**17**	**x(19)**
	Islande	**70**	61	78	*80*	**62**	51	71	*89*	**32**	32	32	*60*	**59**	**a**	**21**	**13**
	Irlande	**88**	87	89	*99*	**66**	66	66	*96*	**51**	45	58	*69*	**92**	**a**	**6**	**19**
	Israël	**85**	79	91	*100*	**54**	48	59	*100*	**33**	35	32	*100*	**80**	**a**	**7**	**a**
	Italie	**m**	m	m	*m*	**36**	26	47	*100*	**m**	m	m	*m*	**73**	**m**	**a**	**m**
	Japon	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Corée	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**a**	**m**	**a**
	Luxembourg	**69**	66	72	*97*	**29**	24	34	*100*	**43**	45	41	*95*	**43**	**9**	**18**	**2**
	Mexique	**48**	45	51	*99*	**44**	41	48	*99*	**3**	3	3	*95*	**44**	**a**	**3**	**a**
	Pays-Bas	**80**	76	83	*86*	**41**	37	44	*100*	**57**	58	57	*76*	**64**	**a**	**34**	**a**
	Nouvelle-Zélande	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Norvège	**78**	74	82	*86*	**59**	48	70	*98*	**22**	29	14	*62*	**59**	**a**	**22**	**m**
	Pologne	**82**	79	86	*98*	**47**	35	59	*90*	**39**	47	30	*99*	**71**	**a**	**14**	**a**
	Portugal	**68**	60	76	*70*	**39**	32	47	*70*	**29**	29	29	*69*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Rép. slovaque	**82**	81	83	*97*	**25**	20	31	*98*	**63**	68	57	*94*	**74**	**a**	**14**	**n**
	Slovénie	**m**	m	m	*m*	**37**	29	45	*100*	**m**	m	m	*m*	**41**	**m**	**m**	**2**
	Espagne	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Suède	**75**	73	78	*100*	**32**	26	37	*100*	**44**	47	41	*100*	**75**	**m**	**n**	**m**
	Suisse	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Turquie	**56**	56	56	*100*	**31**	29	33	*100*	**25**	27	23	*100*	**56**	**a**	**a**	**m**
	Royaume-Uni	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	États-Unis	**77**	74	81	*100*	**x(1)**	x(2)	x(3)	*m*	**x(1)**	x(2)	x(3)	*m*	**x(1)**	**x(1)**	**x(1)**	**x(1)**
	Moyenne OCDE	**75**	72	78	*93*	**47**	41	53	*97*	**37**	40	34	*80*	**63**	**4**	**11**	**5**
	Moyenne UE21	**78**	75	80	*93*	**42**	36	49	*97*	**45**	49	42	*83*	**62**	**7**	**11**	**7**
Autres G20	Argentine[3]	**m**	m	m	*m*	**34**	27	42	*95*	**7**	8	5	*98*	**41**	**a**	**a**	**a**
	Brésil	**m**	m	m	*m*	**55**	46	64	*87*	**7**	5	8	*60*	**55**	**7**	**a**	**a**
	Chine	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Inde	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Indonésie	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Fédération de Russie	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Arabie saoudite	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Afrique du Sud	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**
	Moyenne G20	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*	**m**	**m**	**m**	**m**

Remarques : les colonnes montrant les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation des programmes, chez les hommes et les femmes (c'est-à-dire les colonnes 14-15, 17-18, 20-21, 23-24) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés.

1. CITE 3A (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type A).
   CITE 3B (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type B).
   CITE 3C long (programmes d'une durée analogue à celle des programmes CITE 3A ou 3B).
   CITE 3C court (programmes d'une durée inférieure à celle des programmes CITE 3A ou 3B).
2. Pourcentage de diplômés âgés de moins de 25 ans sur l'ensemble des diplômés.
3. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869224

A2

Tableau A2.2a. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme) du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (1995-2011)

		1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Taux de croissance annuelle moyen 1995-2011[1]
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Autriche[2]	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**67**	m
	Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Canada	m	m	77	79	83	79	80	79	76	79	81	85	**m**	m
	Chili	m	m	m	m	m	79	85	82	82	83	85	83	**83**	m
	Rép. tchèque	78	m	84	83	88	87	89	89	88	85	83	80	**78**	0.0 %
	Danemark	83	95	95	94	88	88	82	84	85	83	85	86	**90**	0.5 %
	Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Finlande	91	91	85	84	90	95	94	94	97	93	95	93	**96**	0.3 %
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Allemagne[3]	100	92	92	94	97	99	99	100	100	97	84	87	**92**	m
	Grèce	80	54	76	85	96	93	100	98	96	91	m	m	**68**	-1.0 %
	Hongrie	m	m	83	82	87	86	84	87	84	78	86	86	**86**	m
	Islande	80	67	70	79	81	87	79	87	86	89	89	88	**m**	m
	Irlande	m	74	77	78	91	92	91	87	90	88	91	94	**89**	*1.6 %*
	Israël	m	m	m	90	89	93	90	90	92	90	89	92	**85**	m
	Italie	m	78	81	78	m	82	85	86	84	86	81	83	**79**	*0.1 %*
	Japon	96	95	93	94	95	96	95	96	96	95	95	96	**96**	0.0 %
	Corée	88	96	100	99	92	94	94	93	91	93	89	94	**93**	0.4 %
	Luxembourg	m	m	m	69	71	69	75	71	75	73	69	70	**70**	m
	Mexique	m	33	34	35	37	39	40	42	43	44	45	47	**49**	*3.6 %*
	Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**92**	m
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Norvège	77	99	105	97	92	100	89	88	92	91	91	87	**90**	0.9 %
	Pologne	m	90	93	91	86	79	85	81	84	83	85	84	**84**	*-0.7 %*
	Portugal[4]	52	52	48	50	60	53	51	54	65	63	96	104	**89**	3.3 %
	Rép. slovaque	85	87	72	60	56	83	85	86	86	82	82	86	**85**	0.0 %
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	85	97	91	85	96	94	**99**	m
	Espagne	62	60	66	66	67	66	72	72	74	73	74	80	**88**	2.2 %
	Suède	m	75	71	72	76	78	76	75	74	74	74	75	**75**	*0.1 %*
	Suisse	86	88	91	91	88	87	87	88	88	88	92	94	**m**	m
	Turquie	37	37	37	37	41	55	48	52	58	26	45	54	**56**	2.6 %
	Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	86	88	89	91	92	93	**93**	m
	États-Unis	69	70	71	73	74	75	76	75	75	76	76	77	**77**	0.7 %
	Moyenne OCDE	78	76	77	78	79	81	82	82	83	81	83	84	**83**	m
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 1995, 2000 et 2011 sont disponibles	*77*	*77*											*84*	*0.6%*
	Moyenne UE21	79	77	79	77	79	78	81	82	84	84	85	85	**83**	m
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	69	**73**	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	78	**79**	m

Remarques : avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention du diplôme est calculé comme taux net d'obtention du diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention du diplôme par âge spécifique).

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Pour les pays dont les données de 1995 ne sont pas disponibles, les taux de croissance annuelle moyens entre 2000 et 2011 sont indiqués en italiques.
2. Les programmes relevant des niveaux CITE 3 et 4 (*Höhere berufsbildende Schule*) ne sont pas inclus.
3. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 due en Allemagne à une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B, et en Nouvelle-Zélande, à l'inclusion des programmes courts de niveau CITE 3C.
4. Année de référence : 1997 (et non 1995)

Source : OCDE. Données relatives à la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869262

A2

Tableau A2.3a. Répartition des diplômés du deuxième cycle du secondaire (filière professionnelle), selon le domaine d'études et le sexe (2011)

		Hommes									Femmes								
		Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de la filière préprofessionnelle/ professionnelle	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé	Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de la filière préprofessionnelle/ professionnelle	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé
		(1)	(2)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(14)	(15)	(16)	(17)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(29)	(30)
OCDE	Australie[1]	**49**	2	5	13	12	59	2	5	2	**53**	6	36	29	17	4	1	2	5
	Autriche[2]	**86**	1	2	10	8	45	2	8	24	**64**	2	10	34	16	6	n	8	24
	Belgique	**62**	15	6	11	7	33	3	2	24	**73**	23	23	12	13	2	n	1	25
	Canada[1]	**4**	m	m	m	m	m	m	m	m	**3**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	**29**	1	2	24	7	58	n	7	1	**31**	13	7	48	16	11	n	4	1
	Rép. tchèque	**60**	3	1	10	13	70	n	3	n	**49**	7	13	35	31	10	n	5	n
	Danemark	**46**	3	6	13	12	58	n	8	n	**46**	1	50	29	10	6	n	4	n
	Estonie	**29**	1	n	2	9	75	7	6	n	**18**	6	2	17	38	26	4	7	n
	Finlande	**93**	4	5	10	16	57	4	4	n	**106**	8	31	21	25	10	1	5	n
	France	**70**	2	3	15	12	63	n	6	n	**68**	2	29	34	26	6	n	2	n
	Allemagne	**52**	2	2	26	9	54	3	3	n	**41**	3	16	53	19	7	1	1	n
	Grèce	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	**21**	1	1	6	16	73	n	4	n	**13**	4	12	33	36	12	n	4	n
	Islande[1]	**53**	11	1	12	13	59	1	2	n	**55**	26	19	20	24	6	n	4	n
	Irlande	**56**	m	m	m	m	m	m	m	m	**83**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israël	**35**	m	m	m	m	m	m	m	m	**32**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	**69**	m	m	m	m	m	m	m	m	**55**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon	**25**	n	1	17	2	56	n	11	11	**20**	n	10	40	13	8	n	12	17
	Corée	**22**	17	n	7	3	60	11	2	n	**21**	32	1	24	5	23	13	2	n
	Luxembourg	**47**	m	m	m	m	m	m	m	m	**43**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	**4**	m	m	m	m	m	m	m	m	**4**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	**74**	4	6	18	23	37	7	5	n	**76**	7	47	22	19	2	n	3	n
	Nouvelle-Zélande	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	**43**	1	4	2	14	74	3	3	n	**27**	5	48	13	23	9	n	3	n
	Pologne	**48**	1	n	7	13	63	11	5	n	**30**	3	n	34	47	11	2	4	n
	Portugal	**35**	m	m	m	m	m	m	m	m	**41**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	**70**	4	2	12	19	60	n	3	n	**62**	7	12	36	32	9	n	4	n
	Slovénie	**81**	3	5	14	11	55	7	5	n	**68**	14	21	37	16	7	n	6	n
	Espagne	**52**	16	4	11	12	45	8	4	n	**54**	25	22	30	16	4	2	1	n
	Suède	**47**	12	5	5	9	66	n	3	1	**41**	34	22	11	14	10	n	8	1
	Suisse	**78**	2	2	24	6	55	4	6	n	**69**	4	23	48	13	9	n	3	n
	Turquie	**27**	1	2	12	4	55	13	n	14	**23**	5	25	17	8	13	11	n	20
	Royaume-Uni	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	États-Unis	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne OCDE	**49**	4	2	11	9	49	3	4	18	**46**	9	17	26	17	8	1	3	18
	Moyenne UE21	**58**	3	3	11	11	51	3	4	13	**54**	7	19	28	21	8	1	4	13
Autres G20	Argentine[1]	**8**	2	0	13	1	65	8	7	5	**5**	6	1	31	2	38	12	9	2
	Brésil	**9**	m	m	m	m	m	m	m	m	**15**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	**52**	m	m	m	m	m	m	m	m	**53**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	**25**	2	2	49	n	39	n	n	8	**18**	2	6	49	n	29	n	4	10
	Fédération de Russie	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	**32**	m	m	m	m	m	m	m	m	**29**	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (3, 4, 18 et 19) et « Sciences » (10-13 et 25-28) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

1. Année de référence : 2010.

2. Les programmes relevant des niveaux CITE 3 et 4 (*Höhere berufsbildende Schule*) ne sont pas inclus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

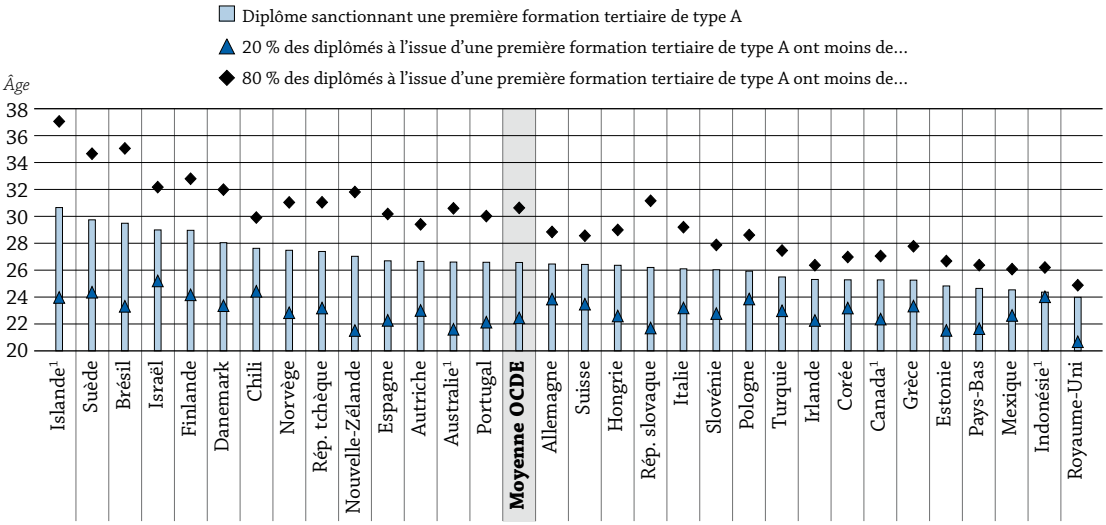
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869300

COMBIEN D'ÉTUDIANTS TERMINERONT LEURS ÉTUDES TERTIAIRES ?

- Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime que dans les pays de l'OCDE, en moyenne 40 % des jeunes adultes d'aujourd'hui termineront une formation tertiaire de type A (largement théorique) au cours de leur vie.
- On estime également qu'en moyenne, 11 % des jeunes adultes termineront une formation tertiaire de type B (plus professionnelle) au cours de leur vie.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les étudiants obtiennent leur premier diplôme de l'enseignement tertiaire à l'âge de 27 ans ; cet âge varie de 24 ans en Indonésie et au Royaume-Uni, à 29 ans, voire davantage, au Brésil, en Finlande, en Islande, en Israël et en Suède.

Graphique A3.1. Âge moyen d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type A et pyramide des âges (2011)



Remarque : par âge moyen, on entend un âge moyen pondéré, soit généralement l'âge de l'étudiant au début de l'année civile. Il arrive que les étudiants aient un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. Voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les méthodes de calcul de l'âge moyen.

1. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'âge moyen des diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire de type A en 2011.

Source : OCDE. Tableau A3.1a. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867381

Contexte

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires montrent la capacité des pays à former une main-d'œuvre qui se distingue par des savoirs et savoir-faire spécialisés de haut niveau. Dans les pays de l'OCDE, il est très motivant de faire des études tertiaires, notamment car un diplôme de ce niveau d'enseignement améliore les perspectives de revenu et d'emploi (voir les indicateurs A5 et A6). La structure et l'étendue de l'enseignement tertiaire varient beaucoup selon les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement dépend semble-t-il à la fois de l'accessibilité de ces formations, de la flexibilité des parcours et de l'élévation du niveau de qualification demandé sur le marché du travail. L'accroissement des taux de scolarisation et de la qualité de l'enseignement tertiaire est vital pour les économies de la connaissance, mais c'est un objectif encore plus difficile à réaliser en temps d'austérité budgétaire.

L'accès à l'enseignement tertiaire s'est développé de façon spectaculaire au cours des dernières décennies, et de nouveaux types d'établissements, d'offres et de modes d'enseignement ont fait leur apparition (OCDE, 2008). En parallèle, les effectifs d'étudiants se caractérisent par une diversité de plus en plus grande, car des groupes traditionnellement exclus de ce niveau d'enseignement y accèdent désormais, des individus plus âgés cherchent à actualiser leurs qualifications pour réussir sur un marché du travail plus concurrentiel, et les titulaires d'un premier diplôme tentent d'en obtenir un deuxième.

Autres faits marquants

- Les femmes sont majoritaires parmi les diplômés de tous les niveaux d'enseignement tertiaire, sauf dans les programmes de recherche de haut niveau. Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime que parmi les jeunes adultes d'aujourd'hui, en moyenne **48 % des femmes et 32 % des hommes dans les pays de l'OCDE termineront une formation tertiaire de type A au cours de leur vie**.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 1.6 % des jeunes adultes devraient mener à bien un programme de recherche de haut niveau.
- **Les étudiants en mobilité internationale représentent un pourcentage non négligeable des diplômés de l'enseignement tertiaire dans un certain nombre de pays,** notamment en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni.

Tendances

Dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ont progressé de 20 points de pourcentage, en moyenne, au cours des 16 dernières années, tandis que les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B sont restés stables. Les doctorats ne représentent qu'une petite partie des formations de l'enseignement tertiaire, mais le taux d'obtention de ce titre a doublé ces 16 dernières années.

Remarque

Le taux d'obtention d'un diplôme correspond à l'estimation du pourcentage d'individus d'une cohorte d'âge qui obtiendront ce diplôme au cours de leur vie. Cette estimation est basée sur le nombre d'individus qui ont obtenu leur diplôme en 2011 et sur la pyramide des âges dans ce groupe. Comme les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés sur la base des taux actuels, ils sont sensibles à tout changement instauré dans le système d'éducation, par exemple la création de nouvelles formations et l'allongement ou le raccourcissement de la durée des formations, comme ceux qui s'observent dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne.

Dans cet indicateur, l'âge de 30 ans est considéré comme la limite supérieure de la plage d'âge typique d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou B. L'âge de 35 ans est la limite supérieure de la plage d'âge typique d'obtention d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau.

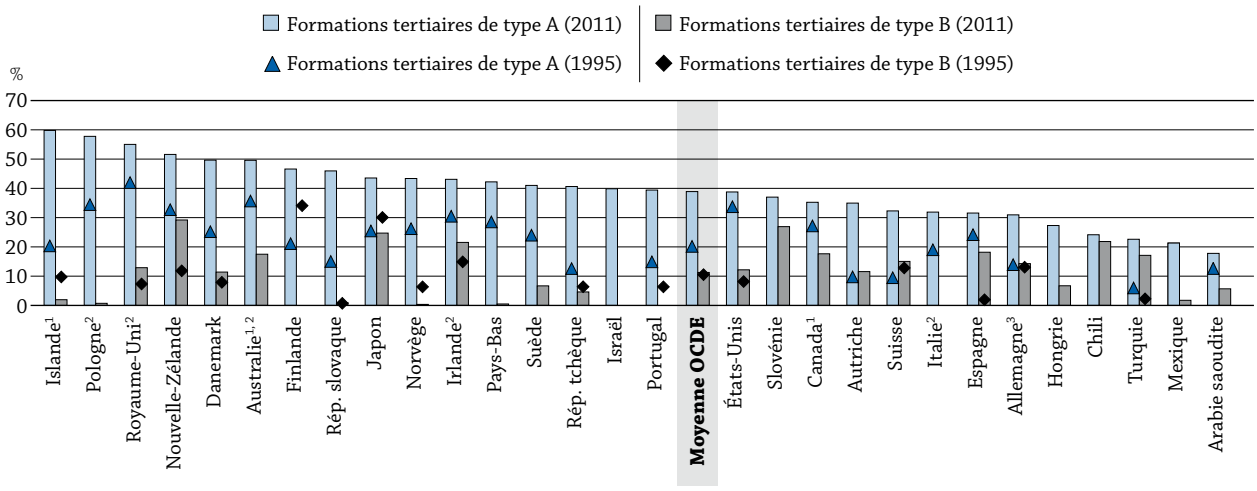
La distinction entre les diplômes délivrés à l'issue d'une première et d'une deuxième formation universitaire est explicite dans de nombreux pays (où ces études sont organisées en cycles). Dans certains pays, toutefois, des diplômes équivalents à un mastère dans une optique internationale sont délivrés à l'issue d'une seule formation de longue durée. Dans cet indicateur, les chiffres portent sur l'obtention d'un premier diplôme – sauf mention contraire – pour permettre des comparaisons précises.

A3

Analyse

Sur la base des conditions d'obtention d'un diplôme observées en 2011, on estime que 40 % des jeunes adultes termineront une première formation tertiaire de type A au cours de leur vie, en moyenne, dans les 28 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Ce pourcentage est inférieur à 25 % en Arabie saoudite, au Chili, au Mexique et en Turquie, mais égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et au Royaume-Uni (voir le graphique A3.2).

Graphique A3.2. Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue de formations tertiaires de type A et de type B (1995 et 2011)



1. Année de référence : 2010 (et non 2011).
2. Année de référence : 2000 (et non 1995).
3. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau A3.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867400

Ces formations sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant un degré élevé de connaissances et de compétences. Elles sont le plus souvent dispensées dans des universités.

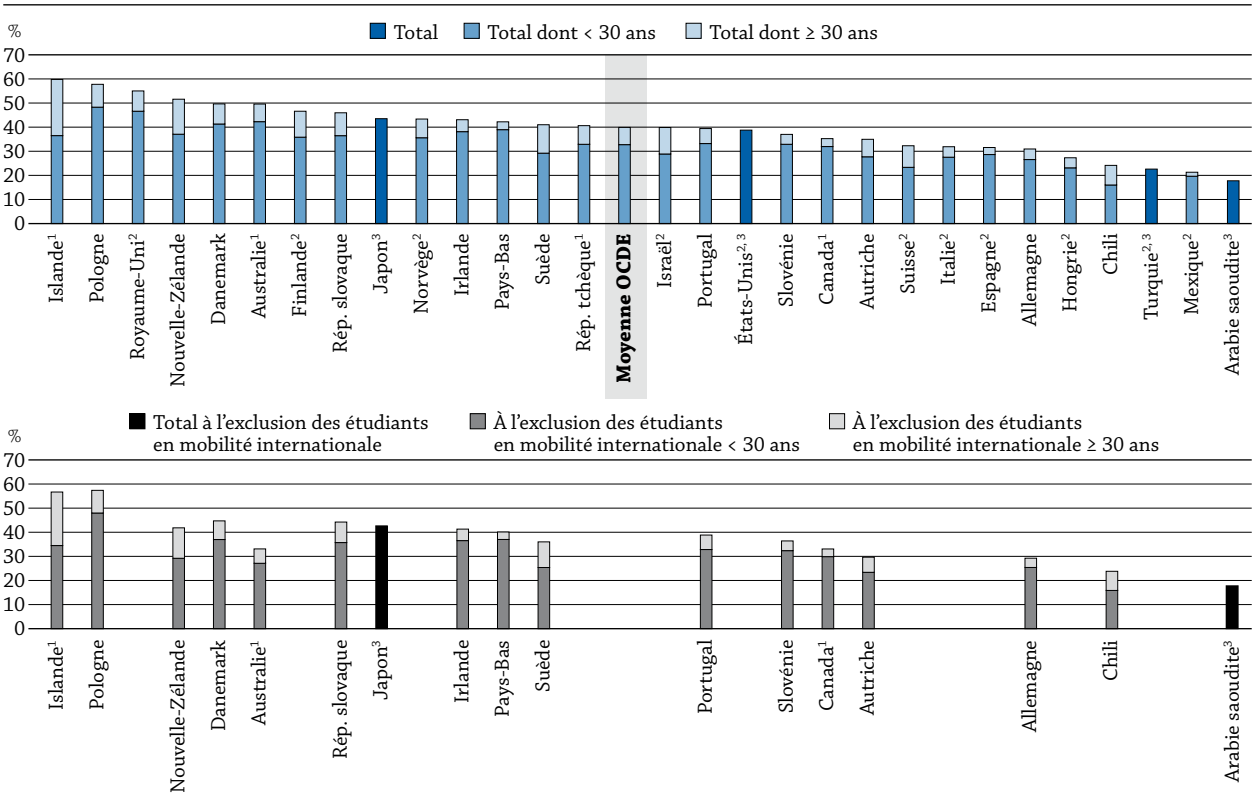
Sur la base des conditions d'obtention d'un diplôme observées en 2011, on estime que dans les pays de l'OCDE, en moyenne, 39 % des jeunes termineront avec succès une première formation tertiaire de type A (sanctionnée par un diplôme souvent dit de « licence ») et 17 %, une deuxième formation tertiaire de type A (sanctionnée par un diplôme souvent dit de « mastère »). Le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation est égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Fédération de Russie, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Pologne, mais inférieur ou égal à 25 % en Afrique du Sud, en Arabie saoudite, en Argentine, en Belgique, au Chili, en Chine, en Estonie, en Grèce, en Indonésie, au Mexique et en Turquie. En Belgique et en Chine, ces taux peu élevés sont compensés par des taux plus élevés d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type B. En Chine, 16 % des jeunes d'aujourd'hui devraient terminer une première formation tertiaire de type A et 19 %, une première formation tertiaire de type B au cours de leur vie. Le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une deuxième formation est égal ou supérieur à 25 % en Belgique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni. Ces formations se sont fortement développées sous l'effet de la mise en œuvre du processus de Bologne (voir le tableau A3.1a).

Les formations tertiaires à vocation professionnelle (enseignement tertiaire de type B) de moins longue durée permettent également de faire face au développement rapide de la demande de formations universitaires enregistré au cours des dernières décennies. En 2011, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B s'établissaient à 11 %, en moyenne, dans les 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables ; ce pourcentage était de 13 % chez les femmes, contre 10 % chez les hommes. Ces formations se classent au même niveau d'enseignement que les formations plus théoriques de type A, mais sont souvent plus courtes (de l'ordre de deux à trois ans). Elles ne préparent généralement pas à l'obtention d'autres diplômes universitaires, mais visent à enseigner aux étudiants des compétences qu'ils pourront valoriser directement sur le marché du travail. Elles répondent aussi aux besoins de compétences spécifiques des employeurs (voir le tableau A3.1a).

Données tendancielles

Entre 1995 et 2011, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ont augmenté dans tous les pays dont les données sont comparables. Ils ont progressé à un rythme particulièrement élevé entre 1995 et 2005, puis se sont stabilisés. Ces quatre dernières années, ils sont restés relativement stables, aux alentours de 39 %. Depuis 1995 ou la première année pour laquelle les données sont disponibles, les taux prévus d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire ont augmenté de 20 points de pourcentage au moins en Autriche, au Danemark, en Finlande, en Pologne, au Portugal, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse (voir le tableau A3.2a).

Graphique A3.3. Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, avec inclusion ou non des étudiants en mobilité internationale, selon l'âge (2011)



Remarque : seuls les titulaires d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A sont pris en compte dans ce graphique.
1. Année de référence : 2010.
2. Les données relatives aux taux d'obtention des diplômes des étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles.
3. Les données relatives aux taux d'obtention des diplômes ventilées par âge ne sont pas disponibles.
Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, tous étudiants confondus, en 2011.
Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableaux A3.1a et b.
Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867419

Sous l'effet de la poursuite de l'harmonisation de l'enseignement supérieur dans les pays concernés par le processus de Bologne et d'une préférence générale pour les formations de trois ans au détriment des formations plus longues, certains pays ont enregistré une progression rapide de leurs taux d'obtention d'un diplôme. Les taux d'obtention d'un diplôme ont, par exemple, fortement augmenté entre 2004 et 2007 en République tchèque, et entre 2007 et 2008 en Finlande et en République slovaque, avec la mise en œuvre du processus de Bologne.

Dans l'enseignement tertiaire de type B, les tendances varient entre 1995 et 2011, même si le taux moyen d'obtention d'un diplôme calculé à l'échelle des pays de l'OCDE est resté stable. L'Espagne doit, par exemple, la forte augmentation de son taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B durant cette période à la création de formations à vocation professionnelle de haut niveau. À l'inverse, la Finlande supprime progressivement les formations tertiaires de type B, ce qui explique la baisse très sensible du pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement au profit de l'enseignement tertiaire plus théorique (voir le graphique A3.2).

Les données tendancielles par sexe montrent que les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A ont particulièrement augmenté chez les femmes dans plusieurs pays de l'OCDE, en particulier en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, où la progression enregistrée entre 2005 et 2011 représente au moins 25 points de pourcentage. Les taux masculins ont également progressé dans ces pays, mais dans une mesure nettement moindre (voir le tableau A3.2b, en ligne).

Taux d'obtention d'un diplôme en deçà de l'âge typique

Dans les pays de l'OCDE, l'âge d'obtention du premier diplôme de l'enseignement tertiaire est de 27 ans, en moyenne, mais il varie fortement entre les pays. Les étudiants sont diplômés avant leur 25e anniversaire en Indonésie et au Royaume-Uni, mais juste après leur 29e anniversaire au Brésil, en Finlande, en Islande, en Israël et en Suède (voir le graphique A3.1).

Le pourcentage de jeunes adultes qui terminent avec succès une formation tertiaire varie selon les pays, comme l'âge auquel ils obtiennent leur diplôme. Dans certains pays, un pourcentage important de diplômés sont plus âgés. Les différences d'âge entre les diplômés peuvent s'expliquer par des facteurs structurels, notamment l'âge d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, la durée des formations tertiaires ou le service militaire obligatoire. Elles peuvent aussi être imputables à des facteurs économiques, tels que le manque d'aides financières, les difficultés pour combiner études et travail, ou l'existence de mesures visant à encourager ceux qui ont déjà une expérience professionnelle à entamer des études tertiaires et à améliorer leurs compétences ou à en acquérir de nouvelles. Dans la conjoncture économique actuelle, des jeunes adultes ont préféré poursuivre leurs études, au lieu de s'aventurer sur un marché du travail instable (voir l'indicateur C3). Le fait que ces femmes et ces hommes entrent plus tardivement dans la vie active a des répercussions économiques dont les décideurs politiques devraient tenir compte, notamment l'augmentation des dépenses par étudiant et le manque à gagner fiscal résultant de leur carrière professionnelle plus courte.

Moins d'un tiers des jeunes adultes devraient réussir une formation tertiaire de type A avant l'âge de 30 ans ; leur pourcentage est égal ou supérieur à 40 % en Australie, au Danemark, en Pologne et au Royaume-Uni, mais ne représente pas plus de 20 % au Chili et au Mexique (voir le graphique A3.3).

Taux d'obtention d'un diplôme abstraction faite des étudiants en mobilité internationale

Les étudiants sont déclarés « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays dans l'intention spécifique d'y suivre des études. Ces étudiants ont un impact important sur les estimations de taux d'obtention d'un diplôme, et ce, pour diverses raisons. Les étudiants en mobilité internationale sont, par définition, classés parmi les individus qui obtiennent un premier diplôme, quel que soit leur parcours antérieur dans d'autres pays (un étudiant en mobilité internationale qui termine avec succès une deuxième formation sera considéré comme diplômé à l'issue d'une première formation). De plus, comme ils se sont rendus à l'étranger dans l'intention de poursuivre leurs études et pas nécessairement d'y travailler et de s'y installer, ils peuvent augmenter le nombre absolu de diplômés dans la population. Dans les pays qui accueillent beaucoup d'étudiants en mobilité internationale, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande

et le Royaume-Uni, les taux d'obtention d'un diplôme sont donc artificiellement gonflés. Ainsi, lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus des analyses, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A diminue de 16 points de pourcentage en Australie et de 10 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande, et le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type B diminue de 8 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande (voir le tableau A3.1a).

La contribution des étudiants en mobilité internationale est également sensible dans le premier cycle (sanctionné par un diplôme de licence) de l'enseignement tertiaire de type A. En Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, 10 % au moins des diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire sont des étudiants en mobilité internationale. L'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une deuxième formation (sanctionnée par un diplôme de mastère) tend à être encore plus important. Les taux d'obtention d'un diplôme diminuent de 13 points de pourcentage en Australie et de 12 points de pourcentage au Royaume-Uni si les étudiants en mobilité internationale sont exclus (voir le graphique A3.3).

Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau

Les titulaires d'un titre équivalent au doctorat sont ceux qui ont atteint le niveau d'enseignement le plus élevé. Dans l'hypothèse du maintien des taux d'obtention d'un diplôme à leur niveau de 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 1.6 % des jeunes adultes devraient obtenir un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, contre 1.0 % en 2000. Les taux d'obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau ont le plus progressé au Danemark, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque et au Royaume-Uni, où ils ont augmenté de 1 point de pourcentage au moins entre 2000 et 2011 (voir le tableau A3.2c, en ligne). En Chine, le taux calculé sur la base des chiffres de 2011 (2.2 %) est supérieur à la moyenne de l'OCDE (voir le tableau A3.1a).

À ce niveau d'enseignement, le taux d'obtention d'un diplôme est moins élevé chez les femmes (1.5 %) que chez les hommes (1.7 %). C'est le cas dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite, en Argentine, en Estonie, aux États-Unis, en Finlande, en Israël, en Italie, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, où le pourcentage de femmes qui devraient obtenir un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau est supérieur au pourcentage d'hommes (voir le tableau A3.1a).

Certains pays s'emploient à attirer des étudiants en mobilité internationale à ce niveau d'enseignement. Les taux élevés (supérieurs à 2.5 %) d'obtention d'un diplôme qui s'observent à ce niveau d'enseignement en Allemagne, en Finlande, en Suède et en Suisse s'expliquent, par exemple, en partie par le grand nombre de doctorants en mobilité internationale (voir le tableau A3.1a). Les taux d'obtention d'un diplôme diminuent de 0.3 point de pourcentage en Finlande et de 1.6 point de pourcentage en Suisse si les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les individus sont âgés de 35 ans lorsqu'ils obtiennent un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau. Toutefois, cet âge moyen varie de 32 ans en Italie et aux Pays-Bas (et de 26 ans en Indonésie), à 38 ans, voire davantage, au Brésil, en Corée, en Finlande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Portugal (voir le tableau A3.1a).

Différences de domaines d'études entre les sexes

La répartition des diplômés entre les domaines d'études dépend de la popularité relative des domaines d'études auprès des étudiants, de la capacité d'accueil des universités et des établissements équivalents, et de la structure, propre à chaque pays, de délivrance des diplômes dans les diverses disciplines.

Les femmes sont plus nombreuses parmi les diplômés dans le domaine de l'éducation : elles représentent au moins 70 % des diplômés de l'enseignement tertiaire (type A et programmes de recherche de haut niveau) dans ce domaine dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite (66 %), au Japon (60 %) et en Turquie (57 %). Elles sont également surreprésentées parmi les diplômés qui ont suivi une formation en rapport avec la santé et le secteur social : en moyenne, les diplômés de ces domaines sont pour 75 % des femmes (voir le tableau A3.3, en ligne).

Par contraste, les femmes représentent au plus un tiers des diplômés dans le domaine de l'ingénierie, de la production et de la construction dans tous les pays, sauf en Argentine, en Estonie, en Islande, en Italie, en Pologne et en Slovénie. La situation n'a que peu évolué depuis 2000, en dépit des nombreuses initiatives qui ont été prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays de l'OCDE et de l'Union européenne. En 2000, par exemple, l'Union européenne s'est fixé l'objectif d'accroître le nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire de type A en mathématiques, en sciences et en technologie d'au moins 15 % à l'horizon 2010 et de réduire l'écart entre les sexes dans ces matières. Les progrès accomplis en ce sens restent toutefois marginaux à ce jour. L'Allemagne, la République slovaque, la République tchèque et la Suisse sont les seuls pays où le pourcentage de femmes parmi les diplômés en sciences a augmenté dans une mesure égale ou supérieure à 10 points de pourcentage entre 2000 et 2011. Ces pays se sont donc rapprochés de la moyenne de l'OCDE dans ce domaine. Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de femmes diplômées dans ces domaines d'études a légèrement augmenté, passant de 40 % en 2000 à 41 % en 2011 – alors que le pourcentage de femmes parmi les diplômés tous domaines d'études confondus est passé de 54 % à 58 % durant la même période. Le pourcentage de femmes parmi les diplômés à l'issue d'une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction est également faible, même s'il a légèrement progressé (de 23 % à 27 %) au cours des dix dernières années (voir le tableau A3.3, en ligne).

Définitions

Les premières formations tertiaires de type A sont d'une durée cumulée théorique de trois ans minimum, en équivalent temps plein. Ces formations sont sanctionnées par un titre de « *bachelor* » dans de nombreux pays anglophones, par un « *diplom* » dans de nombreux pays germanophones et par une « licence » dans de nombreux pays francophones.

Le taux d'obtention d'un premier diplôme est calculé compte tenu des individus qui ont obtenu pour la première fois un diplôme au niveau d'enseignement visé – ou dans le cas du niveau CITE 5, à l'issue d'une formation de type A ou de type B – durant la période de référence. En conséquence, si un étudiant a obtenu plusieurs diplômes, il sera comptabilisé comme « diplômé » chaque année, mais n'interviendra qu'une seule fois dans le calcul du taux d'obtention d'un premier diplôme.

Les étudiants sont déclarés « **en mobilité internationale** » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Ces étudiants sont par définition considérés comme diplômés à l'issue d'une première formation, quel que soit leur parcours antérieur dans d'autres pays.

Le taux net d'obtention d'un diplôme est l'estimation du pourcentage d'individus d'un groupe d'âge qui termineront avec succès des études tertiaires au cours de leur vie, dans l'hypothèse que les taux d'obtention d'un tel diplôme se maintiennent à leur niveau actuel.

Le diplôme obtenu à l'issue d'une deuxième formation théorique de plus haut niveau (le « master », le « mastère» ou la « maîtrise » dans de nombreux pays) se classe dans une catégorie tertiaire de type A distincte de la catégorie des programmes de recherche de haut niveau qui disposent, quant à eux, de leur propre classification : le niveau CITE 6.

Les diplômés de l'enseignement tertiaire sont les individus qui ont obtenu un titre universitaire, une qualification professionnelle ou encore un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (équivalent au doctorat).

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données concernant l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2012 par l'OCDE.

Les données tendancielles sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire en 1995 et entre 2000 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007.

Les formations universitaires sont réparties en sous-catégories en fonction du nombre (légal ou réglementaire) d'années d'études à suivre pour obtenir le diplôme correspondant afin de permettre des comparaisons entre les pays indépendamment de leur structure de délivrance des diplômes. Les diplômes sanctionnant les formations d'une durée de moins de trois ans, qui ne sont pas considérés comme équivalents à ceux délivrés à l'issue d'une formation tertiaire de type A, sont exclus de cet indicateur. Les formations sanctionnées par un deuxième diplôme sont classées en fonction de leur durée cumulée avec celle des formations sanctionnées par un premier diplôme. Les individus déjà titulaires d'un premier diplôme sont déduits.

Sauf mention contraire, les taux d'obtention d'un diplôme sont nets (ils correspondent à la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge). Dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées, ce sont les taux bruts qui sont indiqués. Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention d'un diplôme tertiaire communiqué par les pays (voir l'annexe 1). Le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre de diplômés du niveau d'enseignement considéré, quel que soit leur âge, est divisé par l'effectif de la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme. Toutefois, dans de nombreux pays, il est difficile de définir un âge typique d'obtention d'un diplôme, car celui-ci est très variable.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2008), *Tertiary Education for the Knowledge Society*, volumes 1 et 2, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/9789264046535-en

Tableaux de l'indicateur A3

Tableau A3.1a **Taux et âge moyen d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869357

Tableau A3.1b **Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire parmi les étudiants en deçà de l'âge typique d'obtention d'un diplôme (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869376

Tableau A3.2a **Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (1995-2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869395

WEB **Tableau A3.2b** **Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire, selon le sexe (2005-11)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869414

WEB **Tableau A3.2c** **Évolution du taux d'obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau (1995-2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869433

WEB **Tableau A3.3** **Pourcentage de diplômes ou titres obtenus par des femmes à l'issue de formations tertiaires de type A ou de programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2000, 2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869452

A3

Tableau A3.1a. Taux et âge moyen d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (2011)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes et le sexe

		Obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type B (sanctionné par un premier diplôme)			Obtention d'un diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type B			Obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type A (sanctionné par un premier diplôme)			Obtention d'un diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type A			Obtention d'un diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A (voire davantage)			Obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau		
		Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Âge moyen[1]	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Âge moyen[1]	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Âge moyen[1]	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Âge moyen[1]	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Âge moyen[1]	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Âge moyen[1]
		(1)	(4)	(5)	(6)	(9)	(10)	(11)	(14)	(15)	(16)	(19)	(20)	(21)	(24)	(25)	(26)	(29)	(30)
OCDE	Australie[2]	**17**	14	*28*	**26**	20	*30*	**50**	33	*25*	**60**	43	*27*	**21**	8	*31*	**1.9**	1.3	*37*
	Autriche	**12**	11	*30*	**14**	13	*32*	**35**	30	*27*	**33**	29	*27*	**10**	9	*32*	**2.1**	1.6	*33*
	Belgique	**m**	m	*m*	**30**	29	*24*	**m**	m	*m*	**18**	17	*m*	**26**	21	*m*	**1.5**	1.1	*m*
	Canada[2]	**18**	16	*26*	**20**	19	*26*	**35**	33	*25*	**37**	35	*25*	**10**	9	*33*	**1.2**	1.1	*36*
	Chili	**22**	22	*28*	**23**	23	*28*	**24**	24	*30*	**20**	20	*28*	**6**	6	*37*	**0.2**	0.2	*37*
	Rép. tchèque	**5**	m	*27*	**5**	5	*27*	**41**	m	*28*	**41**	37	*27*	**25**	23	*29*	**1.4**	1.3	*34*
	Danemark	**11**	10	*27*	**12**	11	*28*	**50**	45	*27*	**50**	47	*28*	**22**	19	*30*	**2.2**	1.7	*34*
	Estonie	**m**	m	*m*	**19**	19	*28*	**m**	m	*m*	**25**	24	*25*	**12**	12	*28*	**1.3**	1.2	*36*
	Finlande	**n**	n	*m*	**n**	n	*m*	**47**	m	*28*	**49**	47	*29*	**22**	20	*32*	**2.5**	2.2	*39*
	France[2]	**m**	m	*m*	**26**	25	*m*	**m**	m	*m*	**36**	32	*m*	**15**	12	*m*	**1.6**	0.9	*m*
	Allemagne	**14**	m	*m*	**14**	14	*m*	**31**	29	*26*	**31**	29	*26*	**5**	4	*29*	**2.7**	2.3	*33*
	Grèce	**m**	m	*m*	**14**	m	*26*	**m**	m	*m*	**25**	m	*25*	**7**	m	*m*	**1.0**	m	*m*
	Hongrie	**7**	m	*23*	**8**	8	*23*	**27**	m	*26*	**31**	29	*26*	**10**	10	*34*	**0.8**	0.7	*36*
	Islande[2]	**2**	2	*38*	**2**	2	*37*	**60**	57	*31*	**63**	62	*31*	**24**	22	*36*	**m**	m	*m*
	Irlande	**22**	21	*30*	**22**	21	*30*	**43**	41	*25*	**43**	41	*25*	**23**	21	*32*	**1.9**	1.6	*34*
	Israël	**m**	m	*m*	m	m	*m*	**40**	m	*29*	**40**	39	*29*	**17**	16	*35*	**1.4**	1.4	*37*
	Italie	**m**	m	*m*	**1**	1	*m*	**32**	32	*26*	**32**	32	*26*	**24**	m	*m*	**1.4**	1.4	*32*
	Japon	**25**	24	*m*	**25**	24	*m*	**44**	43	*m*	**44**	43	*m*	**6**	6	*m*	**1.1**	0.9	*m*
	Corée	**m**	m	*m*	**29**	29	*25*	**m**	m	*m*	**48**	47	*25*	**10**	10	*34*	**1.4**	1.3	*40*
	Luxembourg	**m**	m	*m*	m	m	*m*	**m**	m	*m*	**m**	m	*m*	**m**	m	*m*	**m**	m	*m*
	Mexique	**2**	m	*22*	**2**	m	*22*	**21**	m	*25*	**21**	m	*25*	**3**	m	*m*	**0.2**	m	*m*
	Pays-Bas	**n**	n	*m*	**n**	n	*m*	**42**	40	*24*	**45**	43	*25*	**20**	19	*27*	**1.8**	1.2	*32*
	Nouvelle-Zélande	**29**	21	*30*	**35**	27	*30*	**52**	42	*28*	**55**	48	*27*	**18**	14	*34*	**1.9**	1.2	*38*
	Norvège	**n**	m	*m*	**n**	n	*m*	**43**	m	*27*	**47**	46	*27*	**13**	12	*32*	**1.9**	1.7	*38*
	Pologne	**1**	m	*m*	**1**	m	*m*	**58**	57	*26*	**58**	57	*26*	**43**	43	*m*	**0.5**	m	*m*
	Portugal	**n**	n	*m*	**n**	n	*m*	**39**	39	*27*	**39**	39	*27*	**23**	22	*31*	**1.4**	1.3	*39*
	Rép. slovaque	**1**	m	*24*	**1**	m	*24*	**46**	44	*26*	**46**	44	*26*	**39**	38	*28*	**1.9**	1.7	*33*
	Slovénie	**27**	27	*31*	**28**	28	*31*	**37**	36	*26*	**37**	37	*26*	**5**	5	*35*	**1.7**	1.5	*35*
	Espagne	**18**	m	*24*	**18**	m	*24*	**32**	m	*25*	**38**	38	*27*	**8**	8	*31*	**1.1**	0.9	*37*
	Suède	**7**	7	*29*	**7**	7	*29*	**41**	36	*29*	**38**	37	*30*	**10**	5	*32*	**2.8**	2.1	*37*
	Suisse	**15**	m	*m*	**23**	m	*m*	**32**	m	*29*	**28**	25	*26*	**18**	14	*31*	**3.2**	1.7	*33*
	Turquie	**17**	m	*24*	**17**	17	*24*	**23**	m	*m*	**23**	23	*25*	**3**	3	*30*	**0.4**	0.4	*34*
	Royaume-Uni	**13**	m	*31*	**16**	15	*32*	**55**	m	*25*	**43**	37	*24*	**27**	15	*30*	**2.4**	1.3	*34*
	États-Unis	**12**	m	*m*	**12**	12	*m*	**39**	m	*m*	**39**	38	*m*	**19**	17	*m*	**1.7**	1.3	*m*
	Moyenne OCDE	**11**	m	*28*	**14**	m	*28*	**40**	m	*27*	**39**	m	*27*	**17**	m	*32*	**1.6**	m	*35*
	Moyenne UE21	**9**	m	*28*	**12**	m	*28*	**41**	m	*26*	**38**	m	*26*	**19**	m	*31*	**1.7**	m	*35*
Autres G20	Argentine[2]	**m**	m	*m*	**15**	m	*m*	**m**	m	*m*	**12**	m	*m*	**1**	m	*m*	**0.2**	m	*m*
	Brésil	**m**	m	*m*	**6**	6	*32*	**m**	m	*m*	**28**	28	*29*	**1**	1	*m*	**0.4**	0.4	*39*
	Chine	**m**	m	*m*	**19**	m	*m*	**m**	m	*m*	**16**	m	*m*	**n**	m	*m*	**2.2**	m	*m*
	Inde	**m**	m	*m*	m	m	*m*	**m**	m	*m*	**m**	m	*m*	**m**	m	*m*	**m**	m	*m*
	Indonésie[2]	**m**	m	*m*	**1**	m	*m*	**m**	m	*m*	**12**	m	*24*	**1**	m	*m*	**0.1**	m	*26*
	Fédération de Russie	**m**	m	*m*	**25**	25	*m*	**m**	m	*m*	**58**	57	*m*	**1**	m	*m*	**0.4**	m	*m*
	Arabie saoudite	**8**	8	*m*	**8**	8	*m*	**18**	18	*m*	**18**	18	*m*	**1**	1	*m*	**0.1**	0.1	*m*
	Afrique du Sud	**m**	m	*m*	**5**	m	*m*	**m**	m	*m*	**6**	m	*m*	**4**	m	*m*	**0.1**	m	*m*
	Moyenne G20	**m**	m	*m*	**14**	m	*m*	**m**	m	*m*	**29**	m	*m*	**9**	m	*m*	**1.1**	m	*m*

Remarques : les colonnes indiquant les taux d'obtention d'un diplôme pour les hommes et les femmes (soit les colonnes 2, 3, 7, 8, 12, 13, 17, 18, 22, 23, 27 et 28) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme dans les tableaux A3.1a et b vise à compenser cet aspect.

1. Par âge moyen, on entend un âge moyen pondéré, soit généralement l'âge de l'étudiant au début de l'année civile. Il arrive que les étudiants aient un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. Voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les méthodes de calcul de l'âge moyen.

2. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869357

A3

Tableau A3.1b. Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire parmi les étudiants en deçà de l'âge typique d'obtention d'un diplôme (2011)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge jusqu'à 30 ans pour les programmes tertiaires de type A ou B, et jusqu'à 35 ans pour les programmes de recherche de haut niveau, selon la finalité du programme et le sexe

		Obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type B (sanctionné par un premier diplôme)		Obtention d'un diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type B		Obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type A (sanctionné par un premier diplôme)		Obtention d'un diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type A		Obtention d'un diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A (voire davantage)		Obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau	
		Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Total	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)
		(1)	(4)	(5)	(8)	(9)	(12)	(13)	(16)	(17)	(20)	(21)	(24)
OCDE	Australie[1]	**11**	8	14	9	**42**	27	48	33	13	3	1.0	0.7
	Autriche	**7**	7	8	8	**28**	23	27	24	6	5	1.6	1.2
	Belgique	**m**	m	27	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Canada[1]	**14**	13	16	15	**32**	30	33	31	5	5	0.8	0.6
	Chili	**15**	15	16	16	**16**	16	16	16	2	1	0.2	n
	Rép. tchèque	**4**	m	4	m	**33**	m	33	m	20	m	0.7	m
	Danemark	**9**	8	10	8	**41**	37	39	37	16	14	1.5	1.1
	Estonie	**m**	m	13	m	**m**	m	21	m	9	m	0.8	m
	Finlande	**n**	n	n	n	**36**	m	36	35	12	11	1.1	0.9
	France[1]	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne	**m**	m	m	m	**27**	25	27	25	4	3	2.2	1.9
	Grèce	**m**	m	13	m	**m**	m	22	m	m	m	m	m
	Hongrie	**6**	m	7	m	**23**	m	26	m	5	m	0.5	m
	Islande[1]	**m**	m	m	m	**36**	34	38	38	9	8	0.4	n
	Irlande	**14**	13	14	13	**38**	37	38	36	13	12	1.3	1.1
	Israël	**m**	m	m	m	**29**	m	29	29	5	5	0.7	0.7
	Italie	**m**	m	m	m	**28**	m	28	m	m	m	1.0	m
	Japon	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	**m**	m	25	25	**m**	m	46	45	5	5	0.5	n
	Luxembourg	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	**2**	m	2	m	**20**	m	20	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	**n**	n	n	m	**39**	37	41	39	17	16	1.6	1.1
	Nouvelle-Zélande	**18**	11	21	14	**37**	29	42	35	9	6	0.9	0.5
	Norvège	**n**	m	n	m	**36**	m	38	m	8	m	1.0	m
	Pologne	**1**	m	1	m	**48**	48	48	48	m	m	m	m
	Portugal	**n**	n	n	n	**33**	33	33	33	15	14	0.7	0.6
	Rép. slovaque	**1**	m	1	m	**36**	36	36	36	29	29	1.3	1.3
	Slovénie	**16**	16	16	16	**33**	32	33	32	2	2	1.2	1.1
	Espagne	**16**	m	16	m	**29**	m	33	m	6	m	0.7	m
	Suède	**4**	4	5	5	**29**	25	26	25	6	2	1.6	1.1
	Suisse	**m**	m	m	m	**23**	m	24	22	11	8	2.6	1.3
	Turquie	**15**	m	15	m	**m**	m	20	m	2	m	0.3	m
	Royaume-Uni	**8**	m	9	m	**47**	m	38	m	17	m	1.7	m
	États-Unis	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne OCDE	**8**	m	10	m	**33**	m	32	m	10	m	1.1	m
	Moyenne UE21	**6**	m	8	m	**34**	m	33	m	12	m	1.2	m
Autres G20	Argentine[1]	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	**m**	m	3	m	**m**	m	17	m	1	m	0.2	m
	Chine	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[1]	**m**	m	1	m	**m**	m	12	m	1	m	0.1	m
	Fédération de Russie	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les colonnes indiquant les taux d'obtention d'un diplôme pour les hommes et les femmes (soit les colonnes 2, 3, 6, 7, 10, 11, 14, 15, 18, 19, 22 et 23) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme dans les tableaux A3.1a et b vise à compenser cet aspect.

1. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869376

A3

Tableau A3.2a. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (1995-2011)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité du programme

		Programmes tertiaires de type 5A (sanctionnés par un premier diplôme)							Programmes tertiaires de type 5B (sanctionnés par un premier diplôme)						
		1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011	1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011
		(1)	(2)	(7)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(20)	(23)	(24)	(25)	(26)
OCDE	Australie	m	36	50	49	50	50	**m**	m	m	m	16	16	17	**m**
	Autriche	10	15	20	25	29	30	**35**	m	m	8	8	10	12	**12**
	Belgique	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Canada	27	27	29	37	36	35	**m**	m	m	m	29	29	18	**m**
	Chili	m	m	m	m	m	m	**24**	m	m	m	m	m	m	**22**
	Rép. tchèque	13	14	23	36	38	38	**41**	6	5	6	5	4	5	**5**
	Danemark	25	37	46	47	50	50	**50**	8	10	10	11	11	9	**11**
	Estonie	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Finlande	21	40	47	63	44	49	**47**	34	7	n	n	n	n	**n**
	France	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Allemagne[1]	14	18	20	25	28	30	**31**	13	11	11	10	14	14	**14**
	Grèce	14	15	25	m	m	m	**m**	5	6	11	m	m	m	**m**
	Hongrie	m	m	33	30	31	31	**27**	m	m	4	4	5	6	**7**
	Islande	20	33	56	57	51	60	**m**	10	5	4	4	2	2	**m**
	Irlande	m	30	38	46	47	47	**43**	m	15	24	26	26	26	**22**
	Israël	m	m	35	36	37	37	**40**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Italie	m	19	41	33	33	32	**32**	m	n	1	1	1	1	**m**
	Japon	25	29	37	39	40	40	**44**	30	30	28	27	26	25	**25**
	Corée	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Mexique	m	m	17	18	19	20	**21**	m	m	1	1	1	1	**2**
	Pays-Bas	29	35	42	41	42	42	**42**	m	m	n	n	n	n	**n**
	Nouvelle-Zélande	33	50	51	48	50	47	**52**	12	17	21	21	24	26	**29**
	Norvège	26	37	41	41	41	42	**43**	6	6	2	1	n	n	**n**
	Pologne	m	34	47	50	50	55	**58**	m	m	n	n	n	1	**1**
	Portugal	15	23	32	45	40	40	**39**	6	8	9	2	1	n	**n**
	Rép. slovaque	15	m	30	58	62	49	**46**	1	2	2	1	1	1	**1**
	Slovénie	m	m	18	20	27	29	**37**	m	m	24	26	26	26	**27**
	Espagne[2]	24	29	30	27	27	30	**32**	2	8	15	14	15	16	**18**
	Suède	24	28	38	40	36	37	**41**	m	4	5	6	6	6	**7**
	Suisse	9	12	27	32	31	31	**32**	13	14	8	19	19	16	**15**
	Turquie	6	9	11	20	21	23	**23**	2	m	m	13	15	19	**17**
	Royaume-Uni	m	42	47	48	48	51	**55**	m	7	11	12	12	12	**13**
	États-Unis	33	34	34	37	38	38	**39**	9	8	10	10	11	11	**12**
	Moyenne OCDE	20	28	34	*39*	*39*	39	**39**	11	9	*9*	11	*11*	10	**11**
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 1995, 2000 et 2011 sont disponibles	*20*	*27*					*40*	*11*	*10*					*11*
	Moyenne UE21	18	27	34	*40*	*39*	40	**41**	9	7	*8*	8	*8*	8	**9**
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Brésil	m	10	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Chine	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite	11	13	18	21	19	20	**18**	n	3	5	6	6	8	**8**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**

Remarques : les données concernant les années 2001, 2002, 2003, 2004, 2006 et 2007 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous). Avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ou B étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme taux net d'obtention d'un diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge spécifique). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2008 pour les programmes tertiaires de type A.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

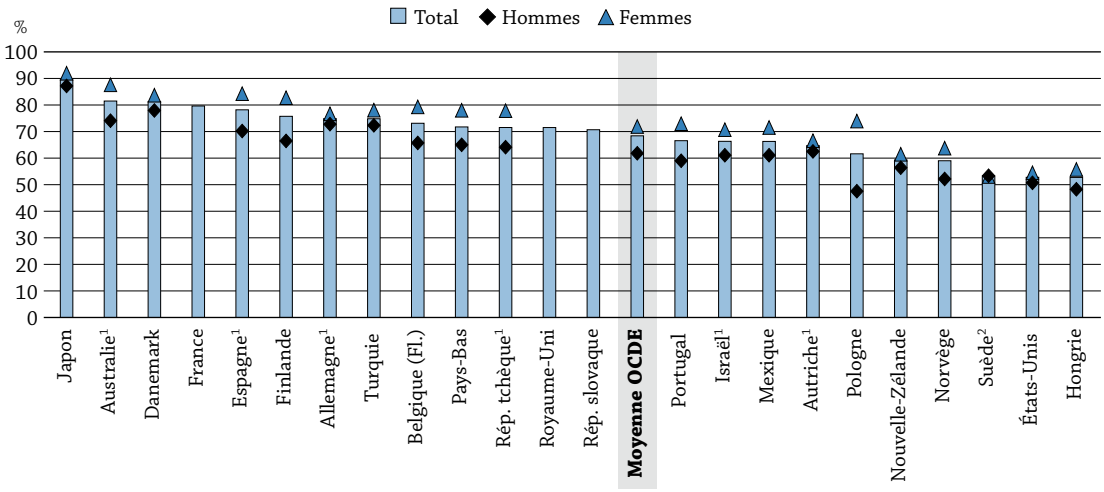
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869395

COMBIEN D'ÉTUDIANTS TERMINENT LEURS ÉTUDES TERTIAIRES ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 70 % environ des étudiants qui entament une première formation tertiaire la terminent avec succès.
- Les femmes qui débutent des études tertiaires sont plus susceptibles que les hommes de les terminer : leur taux de réussite est supérieur de 10 points de pourcentage, en moyenne, à celui des hommes.

Graphique A4.1. Pourcentage d'étudiants qui entament une formation tertiaire et obtiennent par la suite au moins un premier diplôme/une première qualification de ce niveau d'enseignement, selon le sexe (2011)



Remarque : certains étudiants non diplômés peuvent être toujours scolarisés ou peuvent avoir terminé leurs études dans un autre établissement que celui de leur inscription initiale, comme c'est souvent le cas aux États-Unis. Veuillez consulter la tableau A4.1 pour plus de précisions sur les méthodes utilisées pour le calcul des taux de réussite.

1. Formations tertiaires de type A uniquement.

2. Sont inclus les étudiants n'assistant qu'à certains cours sans suivre nécessairement la totalité des modules requis pour l'obtention d'un diplôme.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants qui obtiennent au moins un premier diplôme de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE, Tableau A4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867438

Contexte

Le taux de réussite dans l'enseignement tertiaire est en quelque sorte un indicateur de l'efficience des systèmes d'enseignement tertiaire, car il montre le nombre d'étudiants qui sortent diplômés de ce niveau d'enseignement parmi ceux qui entreprennent des études à ce niveau. Des taux peu élevés de réussite n'impliquent toutefois pas nécessairement que les systèmes concernés ne sont pas efficients, dans la mesure où les étudiants peuvent interrompre leurs études pour diverses raisons : ils peuvent se rendre compte qu'ils se sont trompés de domaine d'études ou de filière ou qu'ils n'ont pas le niveau requis par l'établissement, en particulier dans les systèmes où l'accès à l'enseignement tertiaire est moins sélectif, ou encore trouver un emploi intéressant avant d'avoir terminé leur formation. D'autres encore peuvent, par exemple, découvrir que les formations proposées ne sont pas à la hauteur de leurs attentes ou des besoins du marché du travail, ou estimer qu'elles sont trop longues et qu'ils ne peuvent se permettre d'être inactifs aussi longtemps. Des taux de réussite peu élevés (soit des taux d'abandon élevés) peuvent toutefois aussi indiquer que le système d'éducation ne répond pas aux besoins des étudiants.

Autres faits marquants

- Moins de 60 % des étudiants qui entament une première formation tertiaire aux États-Unis, en Hongrie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède décrochent leur diplôme, un pourcentage qui est supérieur à 75 % en Australie, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France et au Japon.

- **Les taux moyens de réussite sont légèrement moins élevés dans l'enseignement tertiaire de type B (61 %) que dans l'enseignement tertiaire de type A**, allant de 75 %, voire davantage, en Allemagne, au Japon et en République slovaque, à 18 % aux États-Unis.

- **Les étudiants sont plus susceptibles d'obtenir leur diplôme s'ils sont scolarisés à temps plein plutôt qu'à temps partiel.** Les différences de taux de réussite les plus marquées entre les étudiants selon qu'ils sont scolarisés à temps plein ou à temps partiel s'observent en Nouvelle-Zélande où, dans l'enseignement tertiaire de type A, le taux de réussite des étudiants à temps plein est supérieur de 34 points de pourcentage à celui des étudiants à temps partiel.

- **Des étudiants peuvent choisir d'interrompre leurs études avant d'obtenir leur diplôme. Dans certains pays, de bons débouchés s'offrent à eux sur le marché du travail après un an d'études seulement.** De même, des étudiants plus âgés peuvent aussi entamer une formation tertiaire dans l'intention non pas d'obtenir le diplôme la sanctionnant, mais de suivre une partie seulement des cours dans le cadre de leur apprentissage tout au long de la vie – c'est le cas en Nouvelle-Zélande et en Suède.

- **Il n'existe pas de corrélation nette entre les taux de réussite et les frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A.**

A4

Analyse

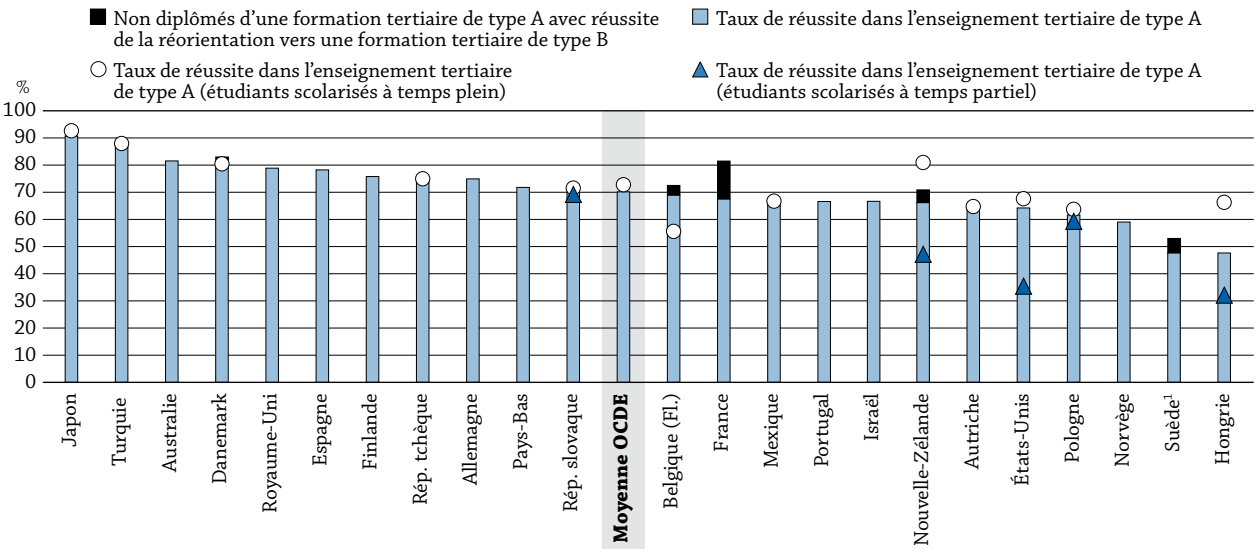
Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire

Le taux de réussite correspond au pourcentage d'étudiants qui obtiennent un diplôme tertiaire de type A ou B après des études tertiaires de type A ou un diplôme tertiaire de type A ou B après des études tertiaires de type B. En moyenne, dans les 18 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, quelque 32 % des étudiants ne décrochent pas de diplôme sanctionnant les études tertiaires qu'ils ont entamées.

Plus de 40 % des étudiants qui entament des études tertiaires (de type A ou B) n'obtiennent pas un diplôme de ce niveau d'enseignement aux États-Unis, en Hongrie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède. Par contraste, ce pourcentage est inférieur à 25 % au Danemark, en Finlande, en France et au Japon. Dans les pays dont les données disponibles concernent uniquement l'enseignement tertiaire de type A, les taux d'abandon sont compris entre 18 % en Australie et 35 % en Autriche (voir le graphique A4.1).

La différence entre le nombre d'emplois qualifiés et le nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A1) donne à penser que la plupart des pays pourraient bénéficier d'une augmentation du nombre de diplômés de ce niveau d'enseignement. Accroître le nombre de diplômés passe par des stratégies différentes selon les pays.

Graphique A4.2. Pourcentage d'étudiants qui entament une formation tertiaire de type A et obtiennent par la suite au moins un premier diplôme de ce niveau d'enseignement, selon le mode de scolarisation (2011)



Remarque : certains étudiants non diplômés peuvent être toujours scolarisés ou peuvent avoir terminé leurs études dans un autre établissement que celui de leur inscription initiale, comme c'est souvent le cas aux États-Unis. Veuillez consulter la tableau A4.1 pour plus de précisions sur les méthodes utilisées pour le calcul des taux de réussite.

1. Sont inclus les étudiants n'assistant qu'à certains cours sans suivre nécessairement la totalité des modules requis pour l'obtention d'un diplôme.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants qui obtiennent au moins un premier diplôme de l'enseignement tertiaire de type A.

Source : OCDE. Tableaux A4.1 et A4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867457

Dans la plupart des pays, les étudiants sont plus susceptibles de réussir leurs études s'ils sont scolarisés à temps plein plutôt qu'à temps partiel. Dans certains pays, toutefois, des étudiants plus âgés peuvent aussi entamer une formation tertiaire dans l'intention non pas d'obtenir le diplôme la sanctionnant, mais de suivre une partie seulement des cours dans le cadre de leur apprentissage tout au long de la vie. Malgré les objectifs différents qu'ils poursuivent, ces étudiants sont inclus dans la catégorie des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, au même titre que les étudiants scolarisés à temps plein au profil plus traditionnel. En Nouvelle-Zélande, où la scolarisation à temps partiel est courante (les taux de réussite des étudiants à temps plein sont supérieurs de 34 points de pourcentage à ceux des étudiants à temps partiel dans l'enseignement

tertiaire de type A), on estime qu'un étudiant sur cinq environ réussit tous les modules entrepris, sans jamais mener à bien suffisamment de modules pour obtenir un diplôme. Ce phénomène occulte la performance des étudiants à temps plein au profil plus traditionnel, dont le taux de réussite dans l'enseignement tertiaire de type A s'établit à 81 % selon les chiffres de 2011 (voir les tableaux A4.1 et A4.2).

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de réussir la formation tertiaire de type A qu'elles ont entreprise : leur taux de réussite est supérieur de 10 points de pourcentage à celui des hommes. Cette différence de taux de réussite entre les femmes et les hommes ne représente moins de 5 points de pourcentage qu'en Allemagne, en Autriche, aux États-Unis et en Suède. En Finlande, en Pologne et en République tchèque, cette différence entre les femmes et les hommes représente plus de 15 points de pourcentage, en faveur des femmes (voir le graphique A4.1).

Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire de type A et de type B

En moyenne, dans les 23 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 30 % environ des étudiants ne sortent pas diplômés des études tertiaires de type A qu'ils ont entreprises. Les taux de réussite varient toutefois sensiblement entre les pays de l'OCDE. Les étudiants qui terminent leurs études tertiaires de type A diplôme en poche sont moins de 60 % en Hongrie, en Norvège et en Suède, alors qu'ils sont au moins 80 % à y parvenir en Australie, au Danemark, au Japon et en Turquie. Dans l'ensemble, les taux de réussite sont légèrement moins élevés dans l'enseignement tertiaire de type B (61 %, en moyenne) que dans l'enseignement tertiaire de type A, mais là encore, ils varient fortement selon les pays. Les taux de réussite de l'enseignement tertiaire de type B sont égaux ou supérieurs à 75 % en Allemagne, au Japon et en République slovaque, mais ne passent pas la barre des 18 % aux États-Unis (voir le tableau A4.1).

Dans les pays de l'OCDE où les frais de scolarité à charge des étudiants sont peu élevés dans l'enseignement tertiaire de type A, l'idée de les accroître pour améliorer les taux de réussite revient régulièrement dans le débat politique. Ce débat a abouti à des décisions différentes selon les pays. En Italie, par exemple, une loi autorise depuis peu les universités à accroître les frais de scolarité des étudiants qui sont scolarisés plus longtemps que la durée normale des études qu'ils ont entreprises, dans le but de réduire la durée moyenne des études tertiaires. Plusieurs autres pays de l'OCDE ont déjà pris la décision d'augmenter les frais de scolarité – mais d'en exempter certains étudiants sur la base de leurs résultats – dans l'espoir que des frais plus élevés inciteront les étudiants à terminer rapidement leurs études. Par contraste, les frais de scolarité sont restés peu élevés dans certains pays, car les responsables politiques ont estimé que l'augmentation de ces frais pourrait allonger la durée des études si les étudiants devaient travailler pour s'en acquitter.

En l'absence de consensus au sujet de la politique en matière de frais de scolarité, il est difficile d'établir une relation probante entre les taux de réussite et les frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A. Les taux de réussite sont nettement supérieurs à la moyenne de l'OCDE (70 %) en Australie, au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où les frais de scolarité sont supérieurs à 1 500 USD (voir l'indicateur B5). Ils sont aussi supérieurs à 75 % au Danemark et en Finlande, des pays où les frais de scolarité sont nuls et où les étudiants bénéficient d'aides publiques généreuses.

Ce constat n'a rien de surprenant sachant que tous les indicateurs relatifs à l'enseignement tertiaire, en particulier le taux de rendement, montrent que par rapport au diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le diplôme de fin d'études tertiaires de type A procure aux individus des avantages considérables en termes de revenus (voir l'indicateur A6) et d'emploi (voir l'indicateur A5). Ces avantages encouragent suffisamment les étudiants à terminer leurs études, indépendamment de l'importance des frais de scolarité (voir l'indicateur A7).

Conséquences de l'abandon des études tertiaires de type A

Abandonner une formation tertiaire de type A en cours n'est pas nécessairement un échec si les étudiants sont réorientés avec succès vers l'enseignement tertiaire de type B, et inversement. En France, un pourcentage significatif d'étudiants qui abandonnent leurs études tertiaires de type A sont réorientés avec succès vers l'enseignement tertiaire de type B (14 %). En d'autres termes, en France, sur 100 étudiants qui entament des

études tertiaires de type A, 68 les termineront avec succès, 14 seront réorientés vers des études tertiaires de type B, 4 poursuivront leur formation et 14 seulement n'obtiendront pas de diplôme de fin d'études tertiaires. En Belgique (Communauté flamande), au Danemark, en Nouvelle-Zélande et en Suède, entre 3 % et 5 % des étudiants qui abandonnent leurs études tertiaires de type A sont réorientés avec succès vers l'enseignement tertiaire de type B. La réorientation existe aussi pour les étudiants initialement inscrits dans l'enseignement tertiaire de type B. Un certain nombre d'étudiants qui abandonnent leurs études tertiaires de type B sont réorientés vers l'enseignement tertiaire de type A au Danemark (6 %), en Nouvelle-Zélande (7 %) et en Suède (6 %). Parmi ces pays, le pourcentage d'étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire de type B n'est important qu'en Nouvelle-Zélande (voir les indicateurs A3 et C3).

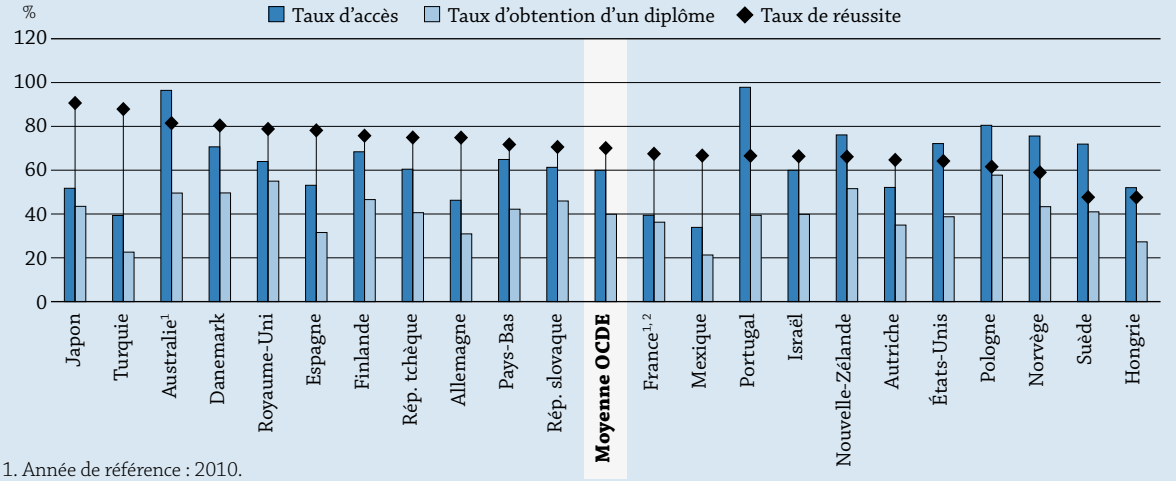
Les connaissances et compétences acquises avant l'abandon des études ne sont pas nécessairement perdues et peuvent être valorisées sur le marché du travail ; travailler un temps peut aussi aider les individus lorsqu'ils reprendront leurs études. Aux États-Unis et en Suède, les étudiants peuvent interrompre leurs études tertiaires de type A pour travailler pendant un temps et les reprendre ultérieurement. Ils ne perdent pas les crédits des modules qu'ils ont réussis avant de travailler. De plus, dans les pays où les formations sont organisées par module, comme en Suède, les étudiants obtiennent des crédits pour chaque module terminé. Dans ces pays, les étudiants ne demandent pas nécessairement qu'un diplôme leur soit décerné, même s'ils ont accompli suffisamment de modules, car dans de nombreuses formations, les crédits obtenus par module sont reconnus sur le marché du travail.

Entamer des études tertiaires sans les réussir est un problème politique qui n'a pas la même signification selon les pays ; les taux de réussite doivent donc être interprétés avec prudence. Il sera intéressant de constater si l'évolution du marché du travail à l'avenir aura un impact sur les motivations des individus à obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires.

Encadré A4.1. Interaction entre les taux d'accès, de réussite et d'obtention d'un diplôme

Ces trois indicateurs fortement corrélés sont complémentaires pour expliquer et interpréter les principales différences entre les systèmes d'enseignement tertiaire. La variation de l'un de ces trois facteurs peut entraîner celle des deux autres. Les taux d'accès et d'obtention d'un diplôme sont calculés sur la base de la totalité de la population, contrairement au taux de réussite, qui est calculé sur la base du pourcentage d'individus qui entament des études à un niveau d'enseignement donné.

Graphique a. Taux d'accès, de réussite et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire de type A (2011)



1. Année de référence : 2010.
2. Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation et non taux d'obtention d'un premier diplôme.

Les pays sont classés par ordre décroissant des taux de réussite de 2011.

Source : OCDE. Tableaux A3.1a, A4.1 et C3.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867476

La définition du taux d'accès, du taux d'obtention d'un diplôme et du taux de réussite (voir la section « Définitions ») permet de mieux cerner les interactions entre ces trois variables. Le taux de réussite n'est pas le résultat de la division simple du taux d'obtention d'un diplôme par le taux d'accès, mais une variation sensible du taux d'accès ou du taux de réussite aura un impact sur le taux d'obtention d'un diplôme.

Une variation significative, à la hausse ou à la baisse, du taux de réussite dans l'enseignement tertiaire aura un impact direct sur le taux d'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement si le taux d'accès de ce niveau d'enseignement reste stable durant la même période. De même, une variation significative, à la hausse ou à la baisse, du taux d'accès de l'enseignement tertiaire peut avoir un impact direct sur le taux d'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement si le taux de réussite reste stable à ce niveau d'enseignement.

Comme indiqué ci-dessus, les taux de réussite varient fortement entre les pays de l'OCDE. Le Japon, où plus de 90 % des étudiants arrivent au terme des études tertiaires de type A qu'ils ont entreprises, est en tête du classement, alors que la Hongrie et la Suède, où environ un étudiant sur deux ne parvient pas à décrocher au moins un premier diplôme de ce niveau d'enseignement, sont en dernière position.

Dans les pays où les taux de réussite sont peu élevés (sachant que les étudiants peuvent abandonner leurs études pour différentes raisons), des taux élevés d'accès (tels que ceux observés en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède) compensent cet effet et contribuent à accroître le nombre de diplômés (par rapport à la moyenne de l'OCDE) et à répondre à la demande de main-d'œuvre. Ces pays ont choisi de faciliter l'accès à l'enseignement tertiaire à tous les étudiants, y compris les étudiants en mobilité internationale et les étudiants plus âgés, ce qui explique leur classement pour ces deux indicateurs.

De même, dans des pays où l'accès de l'enseignement tertiaire est limité (au Japon et en Turquie, par exemple), les taux de réussite supérieurs à la moyenne compensent les taux d'accès moins élevés, ce qui a pour effet d'accroître les taux d'obtention d'un diplôme, par rapport à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique a).

De nombreux pays peuvent encore considérablement améliorer leurs taux d'obtention d'un diplôme. Dans 11 des 23 pays dont les données sur l'enseignement tertiaire de type A sont disponibles, plus de 3 étudiants sur 10 n'ont pas décroché le diplôme sanctionnant les études qu'ils ont entreprises. Dans ces pays, si les taux d'accès se maintenaient et/ou si les taux de réussite augmentaient pour atteindre ceux du Japon (90 % environ), par exemple, les taux d'obtention d'un diplôme progresseraient fortement (voir le graphique a).

Définitions

Le taux de réussite correspond au pourcentage de nouveaux inscrits dans un niveau d'enseignement donné qui obtiennent au moins un premier diplôme de ce niveau d'enseignement. Les taux de réussite calculés sur la base de la méthode dite de la cohorte effective correspondent au pourcentage de diplômés (*n* années plus tard) dans une cohorte donnée de nouveaux inscrits. Les taux de réussite calculés sur la base de la méthode dite transversale correspondent au ratio d'étudiants qui obtiennent un diplôme à l'issue d'une première formation durant l'année de référence par rapport au nombre de nouveaux inscrits dans cette formation, *n* années auparavant, *n* étant le nombre d'années de la formation dans l'hypothèse d'une scolarisation à temps plein.

Le taux net d'accès est l'estimation du pourcentage d'individus d'un groupe d'âge qui entameront une première formation tertiaire au cours de leur vie. Le taux net d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge, soit la somme des pourcentages de nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire de type A et de type B qui sont âgés de *i* ans dans l'ensemble de la population âgée de *i* ans, à tous les âges. Comme les données par âge ne sont disponibles qu'entre l'âge de 15 et 29 ans, les taux nets d'accès des étudiants plus âgés sont estimés sur la base de données par tranche de cinq ans. Les taux d'accès montrent le degré d'accessibilité de l'enseignement tertiaire et donnent des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée (voir l'indicateur C3).

A4

Le taux net d'obtention d'un diplôme est l'estimation du pourcentage d'individus d'un groupe d'âge qui termineront avec succès des études tertiaires au cours de leur vie dans l'hypothèse que les taux d'obtention d'un tel diplôme se maintiennent à leur niveau actuel (voir l'annexe 1). Les taux nets d'obtention d'un diplôme sont calculés selon la même méthode que les taux d'accès. Le taux d'obtention d'un diplôme montre dans quelle mesure le système d'éducation d'un pays produit des adultes hautement qualifiés (voir l'indicateur A3).

Le taux d'abandon correspond au pourcentage d'étudiants qui arrêtent leurs études du niveau d'enseignement considéré sans obtenir le premier diplôme qui les sanctionne. Par premier diplôme, on entend tout titre qui, indépendamment de la durée des études, est délivré à la fin d'une formation dont l'accomplissement n'est pas subordonné à la possession préalable d'aucun titre du même niveau d'enseignement. Dans certains pays, il est difficile de faire la distinction entre l'interruption des études et l'abandon des études.

Méthodologie

Les données sur les taux de réussite proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2012. Le taux de réussite est calculé sur la base de l'analyse d'une cohorte dans la moitié des pays repris dans le tableau A4.1 (méthode dite de la « cohorte effective »), en l'occurrence sur des données de panel qui retracent le parcours des étudiants entre le moment où ils débutent leurs études et le moment où ils obtiennent leur diplôme. Dans les autres pays, les taux sont calculés dans l'hypothèse de flux constants d'étudiants dans l'enseignement tertiaire, par souci de cohérence entre les individus diplômés lors de l'année de référence et les nouveaux inscrits *n* années auparavant (méthode « transversale »). Ce mode de calcul peut donner lieu à une simplification excessive de la situation des différents pays (voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableaux de l'indicateur A4

Tableau A4.1	**Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire (2011)**
	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869490
Tableau A4.2	**Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le mode de scolarisation (2011)**
	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869509

A4

Tableau A4.1. Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire (2011)

			Année d'inscription de référence		Enseignement tertiaire				Enseignement tertiaire de type A				Enseignement tertiaire de type B			
					Taux de réussite (d'au moins une première formation tertiaire de type B ou A)[1]			Non diplômés de l'enseignement tertiaire (4) = 100-(1)	Taux de réussite (d'au moins une première formation de type A)[2]			Non diplômés d'une formation tertiaire de type A avec réussite de la réorientation vers une formation tertiaire de type B	Taux de réussite (d'au moins une première formation de type B)[3]			Non diplômés d'une formation tertiaire de type B avec réussite de la réorientation vers une formation tertiaire de type A
		Méthode	5A	5B	H + F	Hommes	Femmes		H + F	Hommes	Femmes		H + F	Hommes	Femmes	
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	Transversale	2005-07	m	m	m	m	m	82	74	88	m	m	m	m	m
	Autriche	Transversale	2006-08	m	m	m	m	m	65	63	67	m	m	m	m	m
	Belgique (Fl.)	Cohorte effective	2007-08	2007-08	73	66	79	27	69	62	76	4	73	65	79	1
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	Cohorte effective (CITE 5A), transversale (CITE 5B)	2001	2001	72	64	78	28	75	67	83	m	59	49	64	m
	Danemark	Cohorte effective	2000-01	2000-01	81	78	84	19	80	77	83	3	68	68	69	6
	Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Finlande	Cohorte effective	2000	a	76	66	83	24	76	66	83	a	a	a	a	a
	France	Enquête longitudinale	2002-09	2002-09	80	m	m	20	68	m	m	14	76	m	m	2
	Allemagne	Cohorte effective (CITE 5A), transversale (CITE 5B)	1999-2002	2008-09	m	m	m	m	75	73	77	a	75	71	77	a
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	Transversale	2006-07 / 2009-10	2009-10	53	48	56	47	48	45	50	m	42	33	47	m
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	66	62	70	m	m	m	m	m
	Italie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon	Transversale	2004-06	2008	90	87	92	10	91	88	95	m	87	86	89	m
	Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	Transversale	2007-08	2009-10	66	61	72	34	67	61	72	m	62	58	67	a
	Pays-Bas	Cohorte effective	2003-04	a	72	65	78	28	72	65	78	m	m	m	m	a
	Nouvelle-Zélande	Cohorte effective	2004	2004	59	56	61	41	66	65	67	5	45	41	48	7
	Norvège	Cohorte effective	1999-2000	1999-2000	59	52	64	41	59	52	64	m	59	55	64	m
	Pologne	Transversale	2006-09	2008-09	62	48	74	38	62	48	74	m	64	46	68	m
	Portugal	Transversale	2006-10	2009	67	59	73	33	67	59	73	m	m	m	m	n
	Rép. slovaque	Transversale	2006-09	2008-10	71	m	m	29	71	m	m	m	76	68	80	m
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Transversale	2008-09	2007-10	m	m	m	m	78	70	84	m	73	71	74	m
	Suède[4]	Cohorte effective	2002-03	2002-03	53	53	53	47	48	48	48	5	50	49	50	6
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	Transversale	2007-08	2009-10	75	72	78	25	88	86	90	m	62	60	66	m
	Royaume-Uni	Transversale	2007-08	2007-08	72	m	m	28	79	m	m	m	53	57	51	m
	États-Unis[5]	Enquête longitudinale	2003-04	2003-04	53	51	54	47	64	61	67	m	18	18	18	m
	Moyenne OCDE				68	62	72	32	70	65	74	m	61	53	60	m
	Moyenne UE21				69	61	73	31	69	62	73	m	59	52	60	m
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : par méthode dite « transversale », on entend le nombre de diplômés de ces programmes divisé par le nombre de nouveaux inscrits dans ces programmes durant l'année de référence. La méthode transversale se rapporte au nombre de diplômés durant l'année civile 2011 et est calculée selon l'approche traditionnelle de l'OCDE, c'est-à-dire en tenant compte des différentes durées de programme ; avec la méthode dite de la « cohorte effective », les taux sont dérivés de l'analyse d'une cohorte et de données de panel.

Les données incluent temps plein et temps partiel lorsque l'information est disponible (consulter le tableau A4.2 pour la disponibilité des données relatives au temps partiel).

1. Le taux de réussite dans l'enseignement tertiaire correspond au pourcentage d'étudiants entamant un programme d'enseignement tertiaire de type A ou B et obtenant par la suite au moins un premier diplôme tertiaire de type A ou B..

2. Le taux de réussite dans l'enseignement tertiaire de type A correspond au pourcentage d'étudiants entamant un programme d'enseignement tertiaire de type A et obtenant par la suite au moins un premier diplôme tertiaire de type A.

3. Le taux de réussite dans l'enseignement tertiaire de type B correspond au pourcentage d'étudiants entamant un programme d'enseignement tertiaire de type B et obtenant par la suite au moins un premier diplôme tertiaire de type B.

4. Sont inclus les étudiants n'assistant qu'à certains cours sans suivre nécessairement la totalité des modules requis pour l'obtention d'un diplôme.

5. Les taux de réussite à l'issue d'un programme de niveau CITE 5A incluent les étudiants inscrits dans des programmes de 4 ans qui ont obtenu un diplôme de leur établissement d'inscription dans un délai de 6 ans, et les taux de réussite à l'issue d'un programme de niveau CITE 5B incluent les étudiants inscrits dans des programmes de 2 ans qui ont obtenu un diplôme de leur établissement d'inscription dans un délai de 3 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe *3 (www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869490

A4

Tableau A4.2. Taux de réussite dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le mode de scolarisation (2011)

		Méthode	Année d'inscription de référence	Pourcentage de nouveaux inscrits scolarisés à[1] :		Taux de réussite (d'au moins une première formation tertiaire de type A)	
			5A	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
OCDE	Australie	Transversale	2005-07	m	m	m	m
	Autriche	Transversale	2006-08	100	m	65	m
	Belgique (Fl.)	Cohorte effective	2007-08	89	11	56	m
	Canada	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	Cohorte effective	2001	100	m	75	m
	Danemark	Cohorte effective	2000-01	100	m	80	m
	Estonie	m	m	m	m	m	m
	Finlande	Cohorte effective	2000	m	m	m	m
	France	Enquête longitudinale	2002-09	m	m	m	m
	Allemagne	Cohorte effective	1999-2002	m	m	m	m
	Grèce	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	Transversale	2006-07 / 2009-10	63	37	66	32
	Islande	m	m	m	m	m	m
	Irlande	m	m	m	m	m	m
	Israël	m	m	m	m	m	m
	Italie	m	m	m	m	m	m
	Japon	Transversale	2004-06	98	2	93	m
	Corée	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m
	Mexique	Transversale	2007-08	100	m	67	m
	Pays-Bas	Cohorte effective	2003-04	m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	Cohorte effective	2004	56	44	81	47
	Norvège	Cohorte effective	1999-2000	m	m	m	m
	Pologne	Transversale	2006-09	53	47	64	59
	Portugal	Transversale	2006-10	m	m	m	m
	Rép. slovaque	Transversale	2006-09	62	38	72	69
	Slovénie	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Transversale	2008-09	m	m	m	m
	Suède	Cohorte effective	2002-03	m	m	m	m
	Suisse	m	m	m	m	m	m
	Turquie	Transversale	2007-08	100	a	88	a
	Royaume-Uni	Transversale	2007-08	m	m	m	m
	États-Unis[2]	Enquête longitudinale	2003-04	81	19	68	35
	Moyenne OCDE			83	25	73	m
	Moyenne UE21			81	33	68	m
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m

Remarque : la méthode transversale se rapporte au nombre de diplômés durant l'année civile 2011 et est calculée selon l'approche traditionnelle de l'OCDE, c'est-à-dire en tenant compte des différentes durées de programme ; avec la méthode dite de la « cohorte effective », les taux sont dérivés de l'analyse d'une cohorte et de données de panel.

1. Sur la base des données collectées dans le cadre de l'enquête OCDE 2012.

2. Sont inclus les étudiants inscrits dans des programmes de 4 ans qui ont obtenu un diplôme de leur établissement d'inscription dans un délai de 6 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

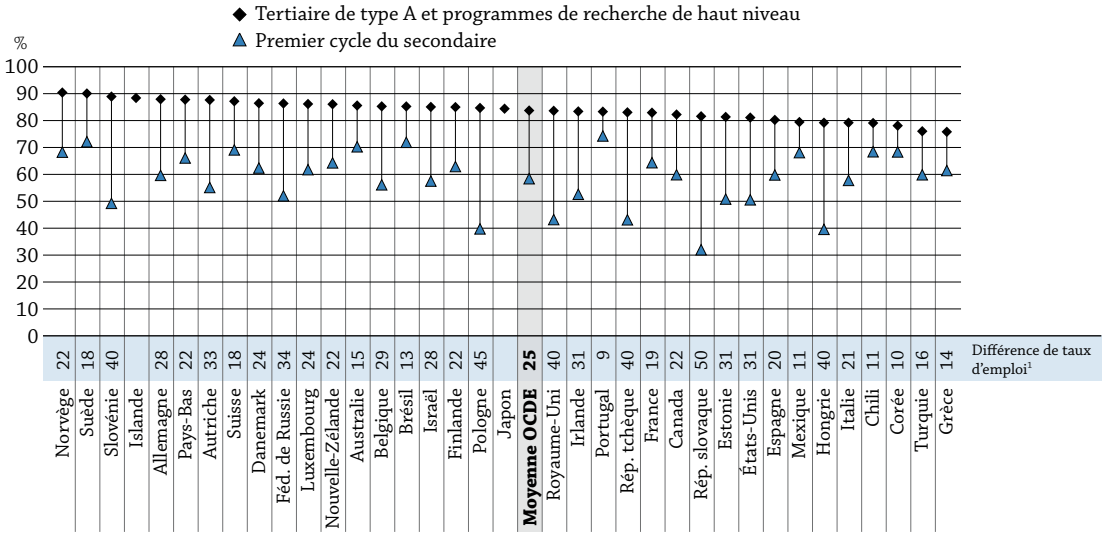
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869509

DANS QUELLE MESURE LE NIVEAU DE FORMATION AFFECTE-T-IL LE TAUX D'EMPLOI ?

- Dans les pays de l'OCDE, les taux d'emploi sont les plus élevés chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, qui sont aussi les plus susceptibles de travailler à temps plein.
- Les taux de chômage sont près de trois fois plus élevés chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (13 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE) que chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (5 %).
- Les individus qui sont au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de travailler que ceux qui ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement.
- Les différences de taux d'emploi entre les sexes sont les plus ténues chez les diplômés de l'enseignement tertiaire et les plus marquées chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique A5.1. Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)



1. Différence de taux d'emploi (en points de pourcentage) entre les diplômés de l'enseignement tertiaire et les diplômés du premier cycle du secondaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans.

Source : OCDE. Tableau A5.1a. See Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*)

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867495

Contexte

Les économies des pays de l'OCDE sont tributaires d'une offre suffisante de travailleurs hautement qualifiés. Le niveau de formation est souvent utilisé comme indicateur pour évaluer le capital humain et juger des compétences des individus. Cet indicateur montre dans quelle mesure l'offre de compétences concorde avec la demande. Des taux de chômage élevés peuvent, par exemple, signaler une inadéquation entre le niveau de formation de la population et la demande de compétences sur le marché du travail.

Le taux de chômage a fortement augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE durant la récente crise économique et est resté élevé depuis lors. Ce sont les individus non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire qui ont été les plus durement touchés : leur taux de chômage a augmenté de près de 4 points de pourcentage entre 2008 (8.8 %) et 2011 (12.6 %) (voir le tableau A5.4a). Mais même avant la crise,

le progrès technologique rapide avait transformé les besoins sur le marché du travail mondial. Les travailleurs plus instruits ou possédant des compétences spécifiques sont très demandés, alors que les travailleurs peu qualifiés risquent davantage de voir leur emploi automatisé.

L'évolution des taux d'emploi et de chômage au fil du temps permet d'évaluer les tendances à long terme ainsi que la variation du risque de chômage couru par les hommes et les femmes, selon leur niveau de formation et leur âge. Ces données pourraient aider les gouvernements à mieux appréhender les possibles évolutions économiques dans les années à venir, et donc, les éclairer sur la politique d'éducation à mener pour garantir que les élèves d'aujourd'hui seront mieux préparés pour exercer les emplois de demain.

Autres faits marquants

- **La probabilité de travailler à temps plein augmente avec le niveau de formation.** Le pourcentage d'individus qui travaillent à temps plein est de l'ordre de 64 % chez ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais s'établit à 71 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à 75 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire.

- **Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler à temps plein.** En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte parmi les actifs occupés 60 % de femmes travaillant à temps plein, contre 80 % d'hommes. Chez les femmes, la probabilité de travailler à temps plein augmente avec le niveau de formation.

- Dans les pays de l'OCDE, **les diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de travailler (76 %) que ceux qui ont suivi la filière générale (70 %)**. Ils sont aussi moins susceptibles d'être au chômage (7.4 %) que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale (8.4 %).

Tendances

Ces 15 dernières années, dans les pays de l'OCDE, les taux d'emploi ont toujours été plus élevés chez les diplômés de l'enseignement tertiaire que chez les individus moins instruits. À l'inverse, les taux de chômage étaient plus élevés chez les hommes et les femmes moins instruits que chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. La crise économique n'a fait que creuser ces écarts et ce sont les jeunes adultes qui venaient d'entrer sur le marché du travail qui en ont le plus souffert. À de rares exceptions près, les taux de chômage sont plus élevés chez les adultes plus jeunes que chez les adultes plus âgés. Cette tendance s'observe à tous les niveaux de formation, mais les écarts sont particulièrement importants parmi ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Il apparaît que dans les pays de l'OCDE, la situation sur le marché du travail s'est légèrement améliorée en 2011 pour les individus les moins instruits ; toutefois, il ne sera possible de comprendre comment le marché du travail a évolué durant cette période qu'une fois que les données relatives aux années qui viennent de s'écouler et aux années à venir seront disponibles.

A5

Analyse

Débouchés sur le marché du travail selon le niveau de formation, le groupe d'âge et le sexe

Taux d'emploi selon le niveau de formation

Être diplômé de l'enseignement tertiaire accroît la probabilité de travailler. Ce constat vaut pour tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Dans les pays de l'OCDE, plus de 80 % des diplômés de l'enseignement tertiaire travaillent, alors que ce pourcentage est supérieur à 70 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, et inférieur à 60 % chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau A5.3a).

Comme le montre le graphique A5.1, la différence de taux d'emploi entre les diplômés de l'enseignement tertiaire (tertiaire de type A [niveau CITE 5A] et programmes de recherche de haut niveau [niveau CITE 6]) et les diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau CITE 2) est particulièrement marquée en Hongrie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Slovénie, où elle est égale ou supérieure à 40 points de pourcentage. C'est au Brésil, au Chili, en Corée, en Grèce, au Mexique et au Portugal que cette différence est la moins prononcée – mais elle y représente tout de même entre 10 et 15 points de pourcentage (voir le tableau A5.1a).

Taux d'emploi selon le groupe d'âge

Dans l'ensemble, les adultes plus jeunes sont plus susceptibles de travailler que les adultes plus âgés. Le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire qui occupent un emploi est en moyenne plus élevé, dans une mesure supérieure à 20 points de pourcentage, chez les 25-34 ans (76 %) que chez les 55-64 ans (54 %). Quelque 58 % des adultes plus jeunes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire travaillent, contre 41 % des adultes plus âgés ayant le même niveau de formation ; le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire qui travaillent s'établit à 82 % chez les adultes plus jeunes et à 67 % chez les adultes plus âgés (voir le tableau A5.3a). C'est en Autriche, au Luxembourg, en Slovénie et en Turquie que les écarts les plus importants s'observent entre les groupes d'âge et les niveaux de formation. En Slovénie, par exemple, 79 % des adultes plus jeunes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire travaillent, alors qu'à niveau de formation égal, les adultes plus âgés ne sont que 28 % à travailler.

Taux d'emploi selon le sexe

Dans toutes les économies, mais plus encore dans les économies vieillissantes, il est crucial d'exploiter toutes les compétences à la disposition du marché du travail. Or, tous niveaux de formation confondus, seuls 65 % des femmes travaillent dans les pays de l'OCDE, contre 80 % des hommes. La différence de taux d'emploi entre les hommes et les femmes est la plus sensible chez les moins instruits : elle est de l'ordre de 20 points de pourcentage chez les diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire (avec un taux d'emploi de 69 % chez les hommes et de 48 % chez les femmes) ; de 15 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (81 % chez les hommes et 64 % chez les femmes diplômés des niveaux CITE 3C [formations longues] et 3B, et 80 % chez les hommes et 65 % chez les femmes diplômés du niveau CITE 3A) ; et de moins de 10 points de pourcentage chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (86 % chez les hommes et 77 % chez les femmes diplômés du niveau CITE 5B, et 88 % chez les hommes et 79 % chez les femmes diplômés des niveaux CITE 5A/6). S'il est vrai que l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes se comble avec l'élévation du niveau de formation, le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire reste nettement inférieur à celui des hommes à niveau égal de formation dans les pays de l'OCDE – en dépit du fait que dans les pays de l'OCDE, selon les chiffres de 2011, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est légèrement plus élevé chez les femmes (33 %) que chez les hommes (30 %) (voir le tableau A5.1b et le tableau A1.1b, en ligne, dans l'indicateur A1).

L'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement tertiaire (type A et programmes de recherche de haut niveau) est particulièrement important en Corée, au Japon, au Mexique, en République tchèque et en Turquie, où il est supérieur à 15 points de pourcentage. L'écart de taux d'emploi

entre les hommes et les femmes représente moins de 3 points de pourcentage en Islande, en Norvège, au Portugal, en Slovénie et en Suède (voir le tableau A5.1b).

Taux de chômage selon le niveau de formation

En 2011, 7.1 % des adultes étaient au chômage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Tous niveaux de formation confondus, le taux de chômage était particulièrement élevé en Espagne (19.5 %) et en Grèce (16.0 %), et supérieur à 10 % en Estonie, en Irlande, au Portugal et en République slovaque. Le taux de chômage était inférieur à 3.5 % en Corée, en Norvège et aux Pays-Bas (voir le tableau A5.2a).

Le taux de chômage est en étroite corrélation avec le niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 12.6 % des adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont au chômage, contre 7.3 % des adultes diplômés de ce niveau d'enseignement. Quelque 4.8 % des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire sont au chômage. Dans certains pays, l'écart de taux de chômage entre les niveaux de formation est particulièrement important. En Espagne, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en République slovaque et en République tchèque, par exemple, l'écart de taux de chômage entre les individus qui sont diplômés de l'enseignement tertiaire et les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire est égal ou supérieur à 15 points de pourcentage. C'est au Brésil, au Chili, en Corée, au Mexique et en Turquie que cet écart est le plus ténu (moins de 2 points de pourcentage). Au Chili, en Corée et au Mexique, le taux de chômage des adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire est même légèrement inférieur à celui des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire. Par ailleurs, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire peut varier en fonction des domaines d'études (voir l'encadré A5.1) et n'est pas nécessairement en corrélation avec la demande sur le marché du travail (voir le tableau A5.4a).

Taux de chômage selon le groupe d'âge

Les taux de chômage sont plus élevés chez les adultes plus jeunes que chez les adultes plus âgés, quel que soit le niveau de formation considéré. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 8.8 % des adultes plus âgés qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont au chômage, contre 18.1 % des adultes plus jeunes ayant le même niveau de formation. De même, 9.5 % des adultes plus jeunes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont au chômage, contre 6.4 % des adultes plus âgés ayant le même niveau de formation. C'est parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire que l'écart est le plus ténu entre les deux groupes d'âge : à ce niveau de formation, le taux de chômage s'établit à 6.8 % chez les adultes plus jeunes et à 4.0 % chez les adultes plus âgés. Ces chiffres montrent qu'il est de plus en plus important de faire des études tertiaires. Le fait que les taux d'emploi et de chômage soient plus élevés chez les adultes plus jeunes que chez les adultes plus âgés s'explique en grande partie par le taux d'inactivité plus élevé qui s'observe chez les adultes plus âgés (voir le tableau A5.4a).

Taux de chômage selon le sexe

Les écarts de taux de chômage entre les sexes sont, dans l'ensemble, moins importants que les écarts de taux d'emploi. Chez les adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les taux de chômage sont moins élevés chez les femmes (12.2 %) que chez les hommes (12.9 %). Chez les adultes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, les taux de chômage sont plus élevés chez les femmes (8.0 %) que chez les hommes (6.9 %). Ce constat vaut aussi pour les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire : à ce niveau de formation, le taux de chômage s'élève à 4.5 % chez les hommes et à 5.1 % chez les femmes (voir les tableaux A5.4c et d, en ligne).

Les écarts de taux de chômage entre les sexes sont particulièrement importants en Grèce et en Turquie. En Turquie, par exemple, 10.9 % des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire (niveaux CITE 5A et 6) étaient au chômage en 2011, contre 5.9 % seulement des hommes ayant le même niveau de formation. Ces écarts étaient encore plus marqués parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire : 18.2 % des femmes diplômées du niveau CITE 3A étaient au chômage, contre 7.2 % des hommes ayant le même niveau de formation (voir le tableau A5.2b).

Encadré A5.1. Variation du taux de chômage selon le domaine d'études

Les indicateurs de *Regards sur l'éducation* décrivent l'avantage que l'élévation du niveau de formation procure sur le marché du travail. Les taux de chômage sont systématiquement inférieurs parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire et ce constat se vérifie entre pays ou au cours du temps. Ces taux de chômage moins élevés chez les diplômés de l'enseignement tertiaire que chez les individus moins instruits ont été abondamment étudiés. Il apparaît cependant que les diplômés de l'enseignement tertiaire ne jouissent pas nécessairement tous de cet avantage et que le taux de chômage n'est pas nécessairement inférieur pour tous les types de formations tertiaires. Aux États-Unis et dans d'autres pays, un nombre considérable de situations au regard de l'emploi ont été observées chez les adultes titulaires d'un premier diplôme du niveau CITE 5A selon la formation qu'ils ont suivie dans l'enseignement tertiaire. Aux États-Unis, par exemple, l'analyse des revenus du travail des adultes âgés de 25 à 29 ans révèle que les diplômés sont mieux rémunérés si les études qu'ils ont suivies sont en rapport avec l'ingénierie et l'informatique plutôt qu'avec l'éducation ou les services sociaux. Les chiffres sur le taux de chômage ne montrent pourtant pas qu'aux États-Unis, des taux de chômage peu élevés seraient systématiquement associés à des domaines d'études très demandés et hautement rémunérés. Le taux de chômage des diplômés dans les domaines d'études très rémunérateurs que sont l'ingénierie et l'informatique (5.3 %) est, par exemple, supérieur à celui des titulaires d'un diplôme d'enseignant dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2.4 %), une formation relativement peu rémunératrice associée à un taux de chômage parmi les moins élevés de tous les domaines d'études. Les diplômés de certains domaines d'études accusent à la fois des niveaux de salaire inférieurs à la moyenne et des taux de chômage supérieurs à la moyenne (des diplômés de l'enseignement tertiaire) (le taux de chômage s'établit, par exemple, à 8.6 % chez les diplômés en histoire et à 7.8 % chez les diplômés en philosophie ou en théologie). D'autres domaines d'études, en l'occurrence ceux en rapport avec la mécanique, l'ingénierie et les soins infirmiers, sont associés à des niveaux de salaire relativement élevés et à des taux de chômage relativement peu élevés (3.1 % dans chaque domaine). Une forte variation du taux de chômage entre les domaines d'études a également été observée dans d'autres pays de l'OCDE. Il ressort, par exemple, d'une enquête menée au Canada auprès d'adultes diplômés en 2005 de l'enseignement tertiaire de type A que le taux de chômage en 2007 variait entre 3 %, chez ceux qui avaient suivi une formation en rapport avec l'agronomie, la santé ou l'ingénierie, et 8 %, chez ceux qui avaient suivi une formation dans le domaine de l'éducation. Ces constats illustrent la complexité et la diversité des débouchés qui s'offrent aux diplômés de l'enseignement tertiaire lorsqu'ils entrent dans la vie active.

Effet de la crise économique mondiale en termes de débouchés sur le marché du travail

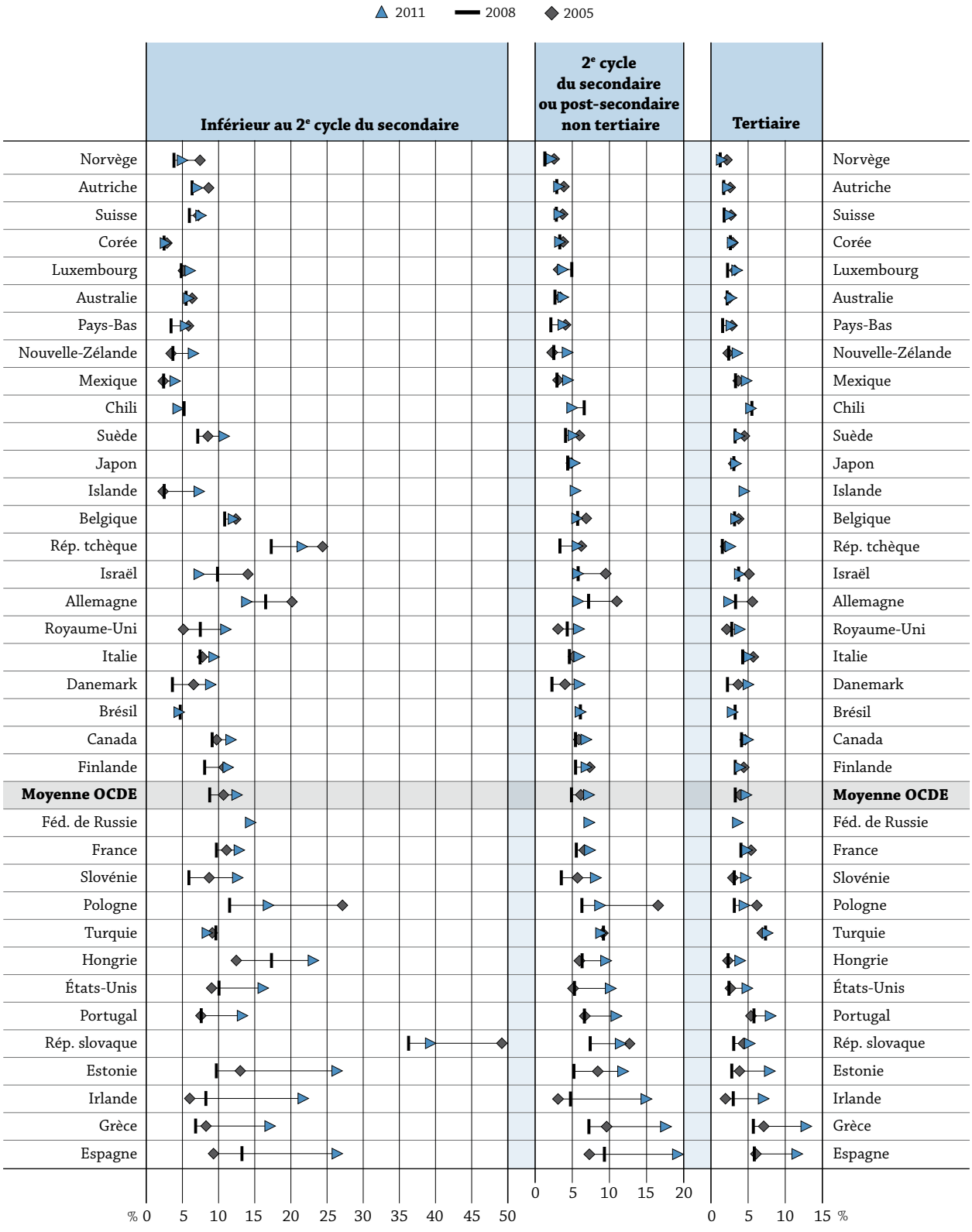
Évolution de la situation sur le marché du travail entre 2008 et 2011

Durant la crise économique, les taux de chômage ont augmenté dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. C'est en Espagne et en Grèce que le chômage a le plus fortement augmenté, mais des hausses sensibles ont également été enregistrées en Estonie, aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, au Portugal, en République slovaque et en Slovénie, et ce, quel que soit le niveau de formation. L'Allemagne est le seul pays où le taux de chômage a régressé entre 2008 et 2011, quel que soit le niveau de formation.

Dans le graphique A5.2, les traits horizontaux montrent l'évolution des taux de chômage au fil du temps. Il ressort de ce graphique que ce sont les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui ont été les plus touchés par le chômage. Entre 2008 et 2011, le taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passé de 8.8 % à 12.6 %.

A5

Graphique A5.2. Taux de chômage de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2005, 2008 et 2011)



Les pays sont classés par ordre croissant du taux de chômage en 2011 des individus âgés de 25 à 64 ans diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A5.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867514

Les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire n'ont pas non plus été épargnés : leur taux de chômage est passé, en moyenne, de 4.9 % en 2008 à 7.3 % en 2011 dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, il n'y a qu'en Allemagne, en Belgique, au Brésil, au Chili, au Luxembourg et en Turquie que le taux de chômage des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire est resté inchangé, voire a reculé. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire a également augmenté durant cette période, mais dans une mesure nettement moins élevée : il est passé de 3.3 % en 2008 à 4.8 % en 2011. L'Allemagne, le Brésil et le Chili font figure d'exception : le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire y a régressé entre 2008 et 2011 (voir le tableau A5.4a).

Chez les adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le taux de chômage a augmenté davantage chez les hommes (de 4.1 points de pourcentage, passant de 8.8 % à 12.9 %) que chez les femmes (de 2.7 points de pourcentage, passant de 9.5 % à 12.2 %) entre 2008 et 2011. L'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Hongrie et la République tchèque ont également fait état d'une augmentation sensible des taux de chômage parmi les adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre 2008 et 2009, et dans ce groupe d'individus, le taux de chômage a continué à augmenter en 2010, mais à un rythme moins soutenu (voir les tableaux A5.4b, c et d, en ligne).

Les adultes plus jeunes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont plus souffert de la crise que les adultes plus âgés ayant le même niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage associé à ce niveau de formation a augmenté de près de 5 points de pourcentage chez les adultes plus jeunes entre 2008 et 2011 (passant de 13.6 % à 18.1 %), mais de moins de 3 points de pourcentage chez les adultes plus âgés (passant de 6.2 % à 8.8 %). Durant la même période, le taux de chômage des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire a également augmenté davantage chez les adultes plus jeunes que chez les adultes plus âgés : il est passé de 6.4 % à 9.5 % chez les adultes plus jeunes, mais de 4.2 % à 6.4 % chez les adultes plus âgés. Le même constat vaut pour les diplômés de l'enseignement tertiaire. Entre 2008 et 2011, le taux de chômage associé à ce niveau de formation a augmenté de 1 point de pourcentage chez les 55-64 ans (passant de 2.9 % à 4.0 %), mais de plus de 2 points de pourcentage chez les 25-34 ans (passant de 4.6 % à 6.8 %) (voir le tableau A5.4a).

Évolution entre 2010 et 2011

Entre 2010 et 2011, la crise économique a continué de détériorer la situation sur le marché du travail dans certains pays, alors que les taux de chômage ont commencé à diminuer dans d'autres pays. Le taux de chômage des adultes plus jeunes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire – les plus durement frappés par la crise – a légèrement diminué dans les pays de l'OCDE, passant en moyenne de 19.0 % en 2010 à 18.1 % en 2011. Cette évolution est imputable à la baisse du taux de chômage chez les hommes plus jeunes (de 1.1 point de pourcentage, passant de 19.0 % à 17.9 %) ; le taux de chômage des femmes plus jeunes n'a pratiquement pas varié (de 0.1 point de pourcentage, passant de 21.0 % à 21.1 %) (voir les tableaux A5.4b, c et d, en ligne). La régression du taux de chômage des hommes plus jeunes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est allée de pair avec la progression de leur taux d'emploi, ce qui signifie que la baisse de leur taux de chômage n'est pas uniquement imputable au fait que des individus sont simplement sortis du marché du travail.

Entre 2010 et 2011, le taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué dans une mesure égale ou supérieure à 1.5 point de pourcentage en Allemagne, en Israël, en République slovaque et en Turquie. Durant cette période, le taux de chômage a en revanche continué à augmenter en Grèce (de 5.2 points de pourcentage) ainsi qu'en Espagne, en Irlande, au Luxembourg, au Portugal et en Slovénie (dans une mesure égale ou supérieure à 1.5 point de pourcentage) (voir le tableau A5.4b, en ligne).

Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a également légèrement diminué entre 2010 et 2011 (passant de 7.6 % à 7.3 %).

Si, en moyenne, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire est resté pratiquement inchangé entre 2010 et 2011 (0.1 point de pourcentage d'augmentation, passant de 4.7 % à 4.8 %), il a varié légèrement à la baisse chez les hommes (passant de 4.7 % à 4.5 %), mais à la hausse chez les femmes (passant de 4.9 % à 5.1 %). De même, le taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire a diminué chez les hommes (passant de 6.9 % à 6.6 %), mais a augmenté chez les femmes (passant de 6.9 % à 7.3 %). Quant aux adultes plus âgés, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire a diminué légèrement chez les hommes (passant de 4.9 % en 2010 à 4.5 % en 2011), mais est resté pratiquement inchangé chez les femmes (0.1 point de pourcentage de baisse, passant de 3.5 % en 2010 à 3.4 % en 2011) (voir les tableaux A5.4b, c et d, en ligne).

Situation au regard de l'emploi selon la filière d'enseignement (générale ou professionnelle)

La Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) définit la filière professionnelle comme un « enseignement principalement destiné à permettre aux participants d'acquérir des compétences pratiques, le savoir-faire et les connaissances qu'ils emploieront dans un métier, une profession ou un ensemble de professions et de métiers. Les élèves qui ont suivi ces programmes avec succès obtiennent un titre utilisable sur le marché du travail et reconnu par les instances compétentes du pays qui l'a décerné » (UNESCO, 1997).

La filière professionnelle est en général proposée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau CITE 3) et l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 4). Les diplômés de la filière professionnelle ont désormais plus facilement accès à l'enseignement tertiaire dans certains pays. Dans d'autres pays, des formations professionnelles sont également proposées dans l'enseignement tertiaire (niveau CITE 5). La filière professionnelle peut également inclure une formation en alternance ou sous contrat d'apprentissage, ce qui permet de parvenir à une meilleure adéquation entre les compétences spécifiques demandées par les employeurs et l'offre de compétences sur le marché du travail (OCDE, 2010). Ces formations sont souvent définies en étroite collaboration avec les employeurs, ce qui réduit les besoins d'initiation des nouvelles recrues et accroît leur productivité immédiate, voire leur productivité à long terme (voir l'encadré A1.1 dans l'indicateur A1). Des recherches ont montré que l'investissement public dans la formation professionnelle pouvait produire un bon rendement économique. Des pays comme l'Allemagne, où le système de formation professionnelle est bien développé, ont relativement bien réussi à lutter contre le chômage des jeunes (CEDEFOP, 2011). Le revers de la médaille réside dans le fait que les compétences acquises ne sont pas nécessairement valorisables longtemps, lorsque la demande évolue rapidement sur le marché du travail.

Comme les systèmes de formation professionnelle varient fortement entre les pays, la comparabilité internationale est plus limitée que dans d'autres catégories de la CITE. Il est donc plus difficile de comparer les taux de scolarisation et les retombées de ces catégories entre les pays de l'OCDE.

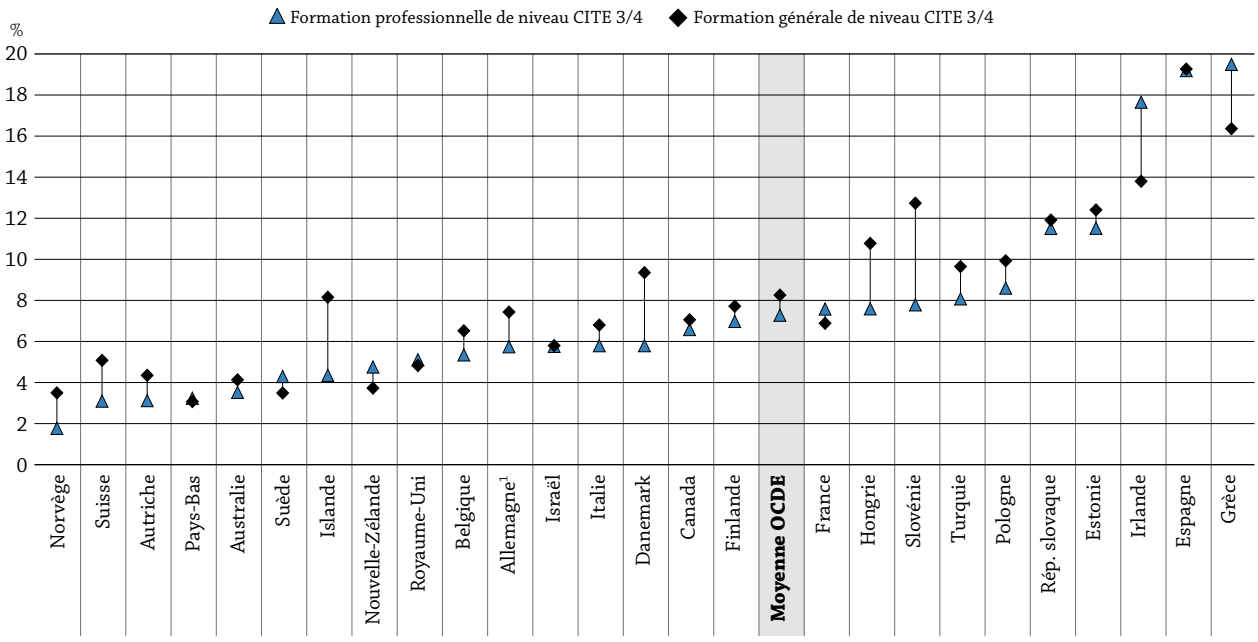
Le tableau A5.5a montre les situations au regard de l'emploi selon la filière générale ou professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveaux CITE 3 et 4) et l'enseignement tertiaire (niveau CITE 5). Les chiffres sont disponibles concernant la filière générale et la filière professionnelle aux niveaux CITE 3 et 4 dans 27 pays de l'OCDE, et au niveau CITE 5 dans 11 pays.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 76 % des individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle travaillent – un taux d'emploi supérieur de 5 points de pourcentage à celui des diplômés des mêmes niveaux d'enseignement en filière générale.

Les taux de chômage sont moins élevés chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle (7.4 %) que chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale (8.4 %). Au Danemark, en Hongrie, en Islande et en Slovénie, le taux de chômage des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire est moins élevé, dans une mesure égale ou supérieure à 3 points de pourcentage, chez ceux qui ont suivi la filière professionnelle que chez ceux qui ont suivi la filière générale. La tendance inverse s'observe dans cinq des pays dont les données sont disponibles, à savoir en France, en Grèce, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en Suède (voir le graphique A5.3).

A5

Graphique A5.3. Taux de chômage des individus âgés de 25 à 64 ans, selon qu'ils sont diplômés en filière générale ou professionnelle du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2011)



Remarques : le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont classifiés CITE 3/4.
Ce graphique n'inclut que les pays dont les données sont ventilées par filière d'enseignement.
1. En Allemagne, un diplôme de niveau CITE 4A valide la réussite d'une formation générale et d'une formation professionnelle. Dans le présent graphique, les individus diplômés de ce niveau d'enseignement sont comptabilisés dans la catégorie des diplômés d'une formation professionnelle.
Les pays sont classés par ordre croissant du taux de chômage des individus âgés de 25 à 64 ans diplômés d'une formation professionnelle de niveau CITE 3/4.
Source : OCDE. Tableau A5.5a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867533

Parmi les individus dont le niveau de formation le plus élevé atteint est le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les débouchés plus favorables sur le marché du travail qui s'offrent aux diplômés de la filière professionnelle par comparaison avec les diplômés de la filière générale s'expliquent vraisemblablement par le fait que les premiers ont acquis des compétences spécifiques qui sont directement demandées par les employeurs. De plus, ils semblent mettre à profit leur expérience professionnelle antérieure pour décrocher leur premier emploi (CEDEFOP, 2012). En revanche, les compétences inculquées en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire tendent à être moins étroitement associées avec le marché du travail. Elles servent en général plutôt à préparer les individus à suivre des études plus spécifiques dans l'enseignement tertiaire. C'est pourquoi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent éprouver plus de difficultés à trouver du travail s'ils ont suivi la filière générale plutôt que la filière professionnelle. De surcroît, le taux d'inactivité des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle est inférieur de 5 points de pourcentage environ à celui des diplômés du même niveau d'enseignement en filière générale, en moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont comparables (voir le tableau A5.5a).

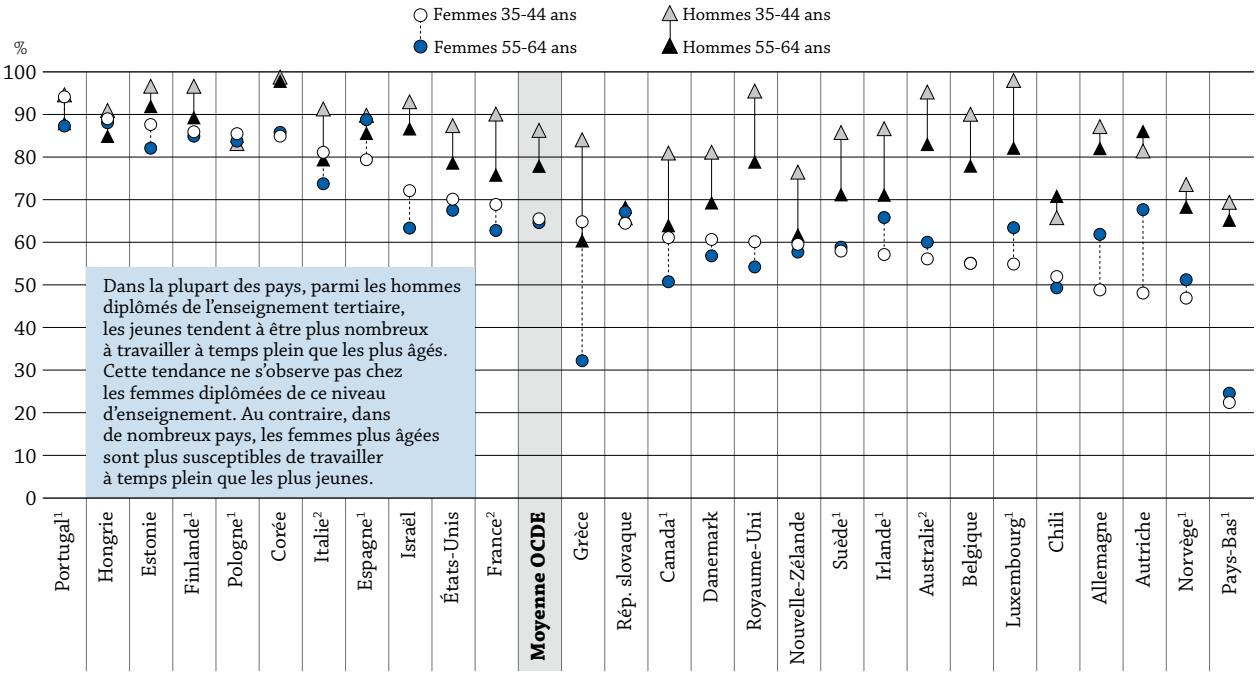
Actifs occupés à temps plein parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire

L'élévation du niveau de formation accroît non seulement la probabilité de travailler, mais également celle de travailler à temps plein. Tous niveaux de formation confondus, 71 % des actifs occupés travaillent à temps plein, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (certains pays incluent dans ces données les travailleurs indépendants, d'autres non). Parmi les actifs occupés, 71 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire travaillent à temps plein, contre 75 % des diplômés de l'enseignement tertiaire. Quelque 64 % des adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire travaillent à temps plein (voir le tableau A5.6).

La définition du travail à temps plein varie entre les pays : dans certains d'entre eux, la définition du terme est laissée à l'appréciation du répondant ; dans d'autres, un nombre minimum réglementaire d'heures est spécifié. Ce nombre d'heures minimum varie de 30 heures par semaine en Grèce, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque, à 44 heures par semaine au Chili. Pour plus de précisions sur les définitions spécifiques, voir la section « Définitions » de l'indicateur A6 et l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Le graphique A5.4 montre le pourcentage d'actifs occupés à temps plein parmi les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 35 à 44 ans et de 55 à 64 ans. La longueur des traits indique la différence de pourcentage d'actifs occupés à temps plein entre les deux groupes d'âge, en noir chez les hommes, et en pointillés chez les femmes.

Graphique A5.4. Pourcentage d'actifs rémunérés travaillant à temps plein toute l'année dans la population d'actifs rémunérés diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le sexe et le groupe d'âge (2011)



1. Année de référence : 2010.
2. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'actives rémunérées à temps plein parmi les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire âgées de 35 à 44 ans.

Source : OCDE. Tableau A5.6. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867552

Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, le pourcentage d'actifs occupés à temps plein est nettement plus élevé chez les hommes âgés de 35 à 44 ans que chez ceux âgés de 55 à 64 ans. Ce constat ne vaut pas chez les femmes. En fait, dans de nombreux pays, le pourcentage d'actives occupées à temps plein est plus élevé chez les femmes âgées de 55 à 64 ans diplômées de l'enseignement tertiaire que chez les femmes âgées de 35 à 44 ans ayant le même niveau de formation. Ces différences peuvent vraisemblablement s'expliquer par les politiques des pays en matière d'éducation et d'accueil des jeunes enfants. Le graphique A5.4 montre toutefois le pourcentage d'actifs occupés à temps plein parmi tous les actifs occupés, abstraction faite, donc, des mères de famille qui ont totalement quitté le marché du travail. De nombreuses femmes âgées de 35 à 44 ans ont des enfants en bas âge et travaillent à temps partiel. En Allemagne, en Autriche et au Luxembourg, par exemple, le pourcentage de femmes diplômées de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein est plus élevé chez les plus âgées que chez les plus jeunes. Dans d'autres pays, comme en France, les femmes plus jeunes sont plus nombreuses à travailler à temps plein que les femmes plus âgées. Les différences de pourcentage

d'actives occupées à temps plein entre les femmes plus jeunes et les femmes plus âgées sont minimes dans les pays nordiques (le Danemark, la Norvège et la Suède) ainsi qu'en Belgique, au Chili, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas.

Il n'en reste pas moins que dans tous les pays de l'OCDE, le pourcentage d'actifs occupés à temps plein parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire est nettement moins élevé chez les femmes que chez les hommes. En Corée, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, en Pologne et au Portugal, toutefois, plus de 80 % des femmes et des hommes diplômés de l'enseignement tertiaire travaillent à temps plein dans les deux groupes d'âge.

Définitions

Les concepts et les définitions des indicateurs de la situation au regard de l'emploi ont été élaborés par l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Conférences des statisticiens du travail (OIT, 1982). Cet ensemble de références fait à présent l'objet d'un consensus.

Par **population active (main-d'œuvre)**, on entend le nombre total d'actifs occupés et au chômage, conformément à la définition de l'Enquête sur les forces de travail.

Groupes d'âge : le terme **« adultes »** désigne la population âgée de 25 à 64 ans ; l'expression **« adultes plus jeunes »**, la population âgée de 25 à 34 ans ; et l'expression « **adultes plus âgés** », la population âgée de 55 à 64 ans. Par **population en âge de travailler**, on entend les individus âgés de 25 à 64 ans.

Les actifs occupés sont les individus qui durant la semaine de référence : *i)* ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés) ; ou *ii)* avaient un emploi, mais étaient temporairement absents de leur travail (pour cause de maladie ou d'accident, de congé, de conflit du travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

Le taux d'emploi correspond au pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler (le nombre d'actifs occupés divisés par le nombre d'individus en âge de travailler). Les taux d'emploi par sexe, âge, niveau de formation, filière d'enseignement et groupe d'âge sont calculés par catégorie ; par exemple, le taux d'emploi des femmes est calculé comme suit : le nombre de femmes qui travaillent est divisé par le nombre de femmes en âge de travailler.

Par **actifs occupés à temps plein**, on entend les individus qui travaillent toute l'année à raison de 30 heures au moins par semaine. La période de référence varie entre une semaine et un an. Les travailleurs indépendants sont exclus dans certains pays. Voir les définitions nationales de la qualité d'actif occupé à temps plein dans la section « Définitions » de l'indicateur A6 et à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Par **inactifs**, on entend les individus qui, durant la semaine de référence, n'étaient ni occupés, ni au chômage (qui n'étaient pas à la recherche d'un emploi). Le nombre d'inactifs correspond au nombre d'individus en âge de travailler (population active) diminué du nombre d'actifs occupés.

Le taux d'inactivité correspond au pourcentage d'individus inactifs dans la population en âge de travailler (le nombre d'inactifs est divisé par le nombre total d'individus en âge de travailler). Les taux d'inactivité par sexe, âge, niveau de formation, filière d'enseignement et groupe d'âge sont calculés par catégorie ; par exemple, le taux d'inactivité des diplômés de l'enseignement tertiaire est calculé comme suit : le nombre d'inactifs parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire est divisé par le nombre total de diplômés de l'enseignement tertiaire en âge de travailler.

Niveaux de formation : les niveaux de formation inférieurs au deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondent aux niveaux CITE 0, 1, 2 et 3C (formations courtes). **Les niveaux de formation égaux au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire** correspondent aux niveaux CITE 3C (formations longues), 3B, 3A et 4. **Les niveaux de formation égaux à l'enseignement tertiaire** correspondent aux niveaux CITE 5B, 5A et 6. Les niveaux de la CITE sont tous décrits dans le Guide du lecteur, au début du présent rapport.

Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active (c'est-à-dire le nombre de chômeurs divisés par la somme des actifs occupés et des chômeurs). Les taux de chômage par sexe, âge, niveau de formation, filière d'enseignement et groupe d'âge sont calculés par catégorie ; par exemple, le taux de chômage des femmes est calculé comme suit : le nombre de femmes au chômage est divisé par le nombre total de femmes dans la population active.

Par **chômeurs**, on entend les individus qui, durant la semaine de référence, n'ont pas travaillé (c'est-à-dire qui n'ont pas d'emploi ou qui n'ont pas travaillé pendant une heure au moins moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice) et ont activement cherché un emploi (c'est-à-dire qui ont effectué des démarches spécifiques au cours des quatre semaines précédant la semaine de référence pour trouver un emploi ou exercer une activité indépendante) et étaient disponibles pour commencer à travailler, comme salariés ou indépendants, dans les deux semaines suivant la semaine de référence.

Méthodologie

Les données relatives à la population, à la situation au regard de l'emploi et au niveau de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat qui ont été compilées à partir d'Enquêtes nationales sur la population active. Les données sur les revenus du travail proviennent d'une collecte de données spéciale sur les revenus des actifs occupés à temps plein toute l'année menée par le réseau LSO de l'OCDE (*Labour Market, Economic and Social Outcomes of Learning*). Voir les définitions nationales de la qualité d'actif occupé à temps plein dans la section « Définitions » de l'indicateur A6 et à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) (2011), *The Benefits of Vocational Education and Training,* Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) (2012), *From Education to Working Life: The Labour-Market Outcomes of Vocational Education and Training*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

OCDE (2004), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264030459-fr*

OCDE (2010), *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite,* Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264087491-fr*

Organisation internationale du travail (OIT) (1982), « Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi », adoptée par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail, octobre 1982, Genève.

UNESCO (1997), Classification internationale type de l'éducation, CITE-97 (*http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/doc/isced_1997.htm*).

Tableaux de l'indicateur A5

Tableau A5.1a **Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869547

Tableau A5.1b **Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869566

...

Tableau A5.2a Taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869585

Tableau A5.2b Taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869604

Tableau A5.3a Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869623

WEB Tableau A5.3b Évolution du taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869642

WEB Tableau A5.3c Évolution du taux d'emploi des hommes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869661

WEB Tableau A5.3d Évolution du taux d'emploi des femmes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869680

Tableau A5.4a Taux de chômage, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869699

WEB Tableau A5.4b Évolution du taux de chômage, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869718

WEB Tableau A5.4c Évolution du taux de chômage des hommes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869737

WEB Tableau A5.4d Évolution du taux de chômage des femmes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869756

Tableau A5.5a Situation au regard de l'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et la filière d'enseignement (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869775

WEB Tableau A5.5b Situation au regard de l'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation, la filière d'enseignement et le sexe (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869794

WEB Tableau A5.5c Situation au regard de l'emploi de la population âgée de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, selon le niveau de formation et la filière d'enseignement (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869813

Tableau A5.6 Pourcentage d'actifs rémunérés travaillant à temps plein toute l'année dans la population totale d'actifs rémunérés, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869832

A5

Tableau A5.1a. Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans

		Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C (programme court)	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
					CITE 3C (programme long)/ CITE 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	52	70	a	84	77	85	81	86	78
	Autriche	x(2)	55	69	77	76	85	85	88	76
	Belgique	37	56	a	73	73	83	83	85	70
	Canada	43	60	a	x(5)	72	79	81	82	76
	Chili	59	68	a	x(5)	73	a	80	79	72
	Rép. tchèque	c	43	a	73	78	x(5)	x(8)	83	74
	Danemark	45	62	74	80	76	c	82	86	78
	Estonie	c	51	a	74	73	77	77	81	73
	Finlande	44	63	a	a	74	90	83	85	75
	France	41	64	a	73	75	c	85	83	72
	Allemagne	47	60	a	78	61	84	88	88	78
	Grèce	48	61	x(4)	70	60	66	72	76	63
	Hongrie	13	40	a	65	68	71	81	79	64
	Islande	74	c	80	86	76	90	92	88	83
	Irlande	35	53	61	x(5)	65	64	77	83	66
	Israël	37	58	a	76	69	a	78	85	72
	Italie	29	58	61	70	72	75	70	79	64
	Japon	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	73	a	73	84	76
	Corée	61	68	a	x(5)	71	a	74	78	72
	Luxembourg	61	62	65	69	71	75	83	86	74
	Mexique	59	68	a	66	73	a	76	79	67
	Pays-Bas	52	66	x(4)	76	82	81	80	88	77
	Nouvelle-Zélande	x(2)	64	79	78	81	88	82	86	79
	Norvège	c	68	a	82	79	85	90	90	83
	Pologne	x(2)	40	a	63	69	69	x(8)	85	68
	Portugal	62	74	x(5)	x(5)	79	79	x(8)	83	71
	Rép. slovaque	c	32	x(4)	66	74	x(5)	81	82	69
	Slovénie	22	49	a	67	73	a	83	89	71
	Espagne	40	60	a	68	67	c	75	80	64
	Suède	49	72	a	x(5)	83	84	85	90	83
	Suisse	66	69	69	83	76	87	92	87	83
	Turquie	49	60	a	65	59	a	x(8)	76	56
	Royaume-Uni	21	43	66	78	78	c	82	84	75
	États-Unis	52	51	x(5)	x(5)	67	x(5)	76	81	71
	Moyenne OCDE	46	58	m	74	73	80	81	84	73
	Moyenne UE21	40	55	m	72	73	77	81	84	72
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	65	72	x(5)	x(5)	70	a	x(8)	85	70
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	27	52	x(4)	78	68	x(4)	79	86	77
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869547

A5

Tableau A5.1b. [1/2] Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans

			Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C (programme court)	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
						CITE 3C (programme long)/ CITE 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	Hommes	67	80	a	90	87	91	88	91	86
		Femmes	37	62	a	70	68	79	75	81	70
	Autriche	Hommes	x(2)	65	80	81	80	87	88	91	82
		Femmes	x(2)	50	65	71	72	83	80	84	70
	Belgique	Hommes	46	66	a	81	80	88	86	88	76
		Femmes	28	44	a	65	66	77	81	83	64
	Canada	Hommes	53	68	a	x(5)	78	81	85	85	80
		Femmes	31	50	a	x(5)	67	73	78	80	72
	Chili	Hommes	79	88	a	x(5)	89	a	91	86	87
		Femmes	41	50	a	x(5)	57	a	71	71	58
	Rép. tchèque	Hommes	c	53	a	81	88	x(5)	x(8)	92	83
		Femmes	c	38	a	61	70	x(5)	x(8)	74	65
	Danemark	Hommes	c	70	76	82	79	c	85	89	81
		Femmes	45	54	73	77	73	c	79	85	74
	Estonie	Hommes	c	57	a	77	78	82	82	86	76
		Femmes	c	43	a	69	68	74	75	79	70
	Finlande	Hommes	48	69	a	a	77	92	83	89	77
		Femmes	40	55	a	a	71	89	83	82	73
	France	Hommes	47	71	a	78	80	c	89	86	76
		Femmes	36	58	a	68	72	c	83	80	67
	Allemagne	Hommes	59	69	a	83	66	87	90	91	83
		Femmes	36	53	a	73	55	81	85	84	72
	Grèce	Hommes	63	75	x(4)	77	74	78	77	81	74
		Femmes	35	44	x(4)	48	48	55	67	71	51
	Hongrie	Hommes	18	49	a	69	76	78	80	85	70
		Femmes	10	33	a	57	62	65	82	75	58
	Islande	Hommes	81	c	c	88	81	90	94	90	86
		Femmes	68	c	73	84	72	89	91	87	79
	Irlande	Hommes	42	62	67	x(5)	74	69	82	86	71
		Femmes	26	41	56	x(5)	58	59	73	81	61
	Israël	Hommes	54	67	a	82	75	a	83	88	78
		Femmes	22	42	a	68	64	a	74	83	67
	Italie	Hommes	48	73	73	81	81	83	76	85	76
		Femmes	16	40	55	59	63	70	66	75	52
	Japon	Hommes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	85	a	92	92	88
		Femmes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	61	a	66	68	63
	Corée	Hommes	72	81	a	x(5)	84	a	90	90	86
		Femmes	56	59	a	x(5)	58	a	58	62	59
	Luxembourg	Hommes	70	77	82	79	79	78	87	91	82
		Femmes	53	49	51	56	65	70	79	80	65
	Mexique	Hommes	85	91	a	89	90	a	85	87	88
		Femmes	39	47	a	57	54	a	71	70	49
	Pays-Bas	Hommes	65	78	x(4)	82	87	84	85	90	84
		Femmes	40	55	x(4)	70	78	78	76	86	71
	Nouvelle-Zélande	Hommes	x(2)	73	87	87	89	91	88	92	86
		Femmes	x(2)	56	73	71	74	76	78	82	73
	Norvège	Hommes	c	73	a	86	83	88	91	92	85
		Femmes	c	63	a	78	75	79	89	89	80

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes ainsi que des informations sur le symbole « r » utilisé en regard de certaines données figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869566

Tableau A5.1b. [2/2] Taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans

			Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C (programme court)	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
						CITE 3C (programme long)/ CITE 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Pologne	Hommes	x(2)	49	a	71	80	83	x(8)	89	75
		Femmes	x(2)	31	a	50	59	64	x(8)	82	60
	Portugal	Hommes	69	80	x(5)	x(5)	81	86	x(8)	83	76
		Femmes	54	68	x(5)	x(5)	78	71	x(8)	83	67
	Rép. slovaque	Hommes	c	38	x(4)	73	83	x(5)	82	88	76
		Femmes	c	28	x(4)	55	67	x(5)	81	77	61
	Slovénie	Hommes	27 r	59	a	71	77	a	84	90	74
		Femmes	17 r	42	a	60	69	a	83	88	67
	Espagne	Hommes	49	69	a	76	73	c	80	83	71
		Femmes	31	50	a	60	61	c	69	78	57
	Suède	Hommes	61	79	a	x(5)	87	87	86	91	86
		Femmes	37	62	a	x(5)	80	80	83	89	80
	Suisse	Hommes	75	79	82	89	83	91	96	93	90
		Femmes	58	62	66	77	72	83	86	80	76
	Turquie	Hommes	74	79	a	83	80	a	x(8)	84	78
		Femmes	26	23	a	32	28	a	x(8)	64	31
	Royaume-Uni	Hommes	c	55	75	83	82	c	87	88	81
		Femmes	c	34	58	73	73	c	77	79	69
	États-Unis	Hommes	66	58	x(5)	x(5)	72	x(5)	79	86	76
		Femmes	37	41	x(5)	x(5)	62	x(5)	74	76	66
	Moyenne OCDE	Hommes	59	69	m	81	80	85	86	88	80
		Femmes	37	48	m	64	65	75	77	79	65
	Moyenne UE21	Hommes	52	66	m	79	79	84	84	88	78
		Femmes	35	47	m	64	67	73	78	81	66
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Hommes	83	87	x(5)	x(5)	89	a	x(8)	92	86
		Femmes	48	57	x(5)	x(5)	54	a	x(8)	81	55
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	Hommes	33	60	x(4)	82	76	x(4)	86	90	82
		Femmes	c	43	x(4)	71	60	x(4)	75	83	72
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes ainsi que des informations sur le symbole « r » utilisé en regard de certaines données figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869566

A5

Tableau A5.2a. Taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)

Pourcentage de chômeurs dans la population active âgée de 25 à 64 ans

		Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C (programme court)	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
					CITE 3C (programme long)/ CITE 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	8.2	5.3	a	3.3	4.1	4.3	3.1	2.7	3.8
	Autriche	x(2)	7.6	c	3.3	4.4	2.3	1.1[r]	2.9	3.5
	Belgique	15.0	10.5	a	6.4	5.7	3.5[r]	2.8	4.0	6.1
	Canada	14.6	10.9	a	x(5)	7.1	6.6	5.3	4.7	6.3
	Chili	4.3	4.5	a	x(5)	5.0	a	4.7	5.9	5.0
	Rép. tchèque	c	21.4	a	7.1	4.2	x(8)	x(8)	2.6	5.9
	Danemark	c	9.0	c	5.9	6.3	c	7.0	4.7	6.2
	Estonie	c	25.5	a	13.3	11.8	9.4	9.3	7.3	11.6
	Finlande	10.0	11.9	a	a	7.0	c	3.6	4.1	6.2
	France	14.1	12.4	a	7.6	6.9	6.7	4.2	5.3	7.8
	Allemagne	17.8	12.9	a	6.1	7.4	3.9	2.3	2.6	5.7
	Grèce	16.6	17.9	x(4)	19.4	16.4	19.6	16.2	11.4	16.0
	Hongrie	50.0	22.1	a	11.5	7.7	8.8	c	3.8	9.9
	Islande	7.8	c	a	4.7	7.6	c	c	4.9	5.6
	Irlande	23.4	21.0	c	x(5)	13.4	17.7	8.8	6.1	12.9
	Israël	8.0	6.7	a	6.2	5.7	a	4.3	3.7	5.0
	Italie	12.4	8.8	12.5	5.9	5.9	9.2	7.0	5.1	7.0
	Japon	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	5.3	a	3.9	3.0	4.4
	Corée	2.2	3.0	a	x(5)	3.4	a	3.8	2.6	3.1
	Luxembourg	6.5[r]	6.3[r]	c	4.2[r]	3.7[r]	c	2.7[r]	3.9	4.1
	Mexique	3.9	4.1	a	3.5	4.8	a	2.7	4.9	4.3
	Pays-Bas	5.0	4.2	x(4)	4.3	3.0	0.0	0.0	2.7	3.2
	Nouvelle-Zélande	x(2)	7.5	4.2	6.1	3.4	3.3	4.9	2.7	4.5
	Norvège	c	5.0	a	1.7	3.5	c	c	1.5	2.3
	Pologne	x(2)	16.9	a	10.0	7.7	8.0	x(8)	4.5	8.1
	Portugal	13.0	13.9	x(5)	x(5)	10.9	c	x(8)	8.0	11.8
	Rép. slovaque	2.5	38.5	x(4)	15.3	8.4	a	c	5.2	11.8
	Slovénie	25.8[r]	11.9	a	9.1	7.5	a	4.8	4.7	7.6
	Espagne	30.6	24.5	a	19.2	19.3	c	14.6	10.4	19.5
	Suède	18.7	8.2	a	x(5)	5.1	5.4	4.8	3.5	5.3
	Suisse	8.2	7.5	7.0[r]	3.2	4.9	2.6	1.7	3.0	3.5
	Turquie	8.1	9.8	a	8.1	9.6	x(8)	x(8)	7.6	8.4
	Royaume-Uni	c	14.6	9.0	6.2	4.6	c	3.7	3.9	6.0
	États-Unis	13.2	17.9	x(5)	x(5)	10.2	x(5)	6.5	4.4	8.3
	Moyenne OCDE	13.6	12.6	m	7.7	7.1	6.9	5.1	4.7	7.1
	Moyenne UE21	17.4	15.2	m	9.1	8.0	7.9	5.8	5.1	8.4
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	4.2	5.5	x(5)	m	6.1	a	x(8)	2.9	4.8
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	c	14.0	x(4)	6.1	8.5	x(4)	4.4	2.9	5.5
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes ainsi que des informations sur le symbole « r » utilisé en regard de certaines données figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869585

A5

Tableau A5.2b. [1/2] Taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)

Pourcentage de chômeurs dans la population active âgée de 25 à 64 ans

			Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C (programme court)	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
						CITE 3C (programme long)/ CITE 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	Hommes	7.8	5.3	a	2.3	3.9	3.9 r	2.5	2.4	3.5
		Femmes	9.0	5.3	a	6.0	4.4	4.6	3.6	2.9	4.2
	Autriche	Hommes	x(2)	8.8	c	3.2	4.6 r	2.4 r	c	2.5	3.5
		Femmes	x(2)	6.6	c	3.4	4.1 r	2.3 r	c	3.4	3.6
	Belgique	Hommes	16.2	9.8	a	5.7	4.8	c	3.2	3.7	6.1
		Femmes	13.2	11.6	a	7.2	6.8	c	2.5	4.4	6.1
	Canada	Hommes	13.5	10.5	a	x(5)	7.3	6.8	5.1	4.8	6.5
		Femmes	16.8	11.4	a	x(5)	6.7	6.0	5.4	4.7	6.0
	Chili	Hommes	3.8	3.0	a	x(5)	4.0	a	3.8	5.2	4.0
		Femmes	5.2	6.8	a	x(5)	6.4	a	5.7	6.8	6.3
	Rép. tchèque	Hommes	c	23.5	a	5.5	3.1	x(8)	x(8)	2.4	4.9
		Femmes	c	20.0	a	10.2	5.1	x(8)	x(8)	2.9	7.3
	Danemark	Hommes	c	9.0	c	6.0	5.8	n	6.5	4.3	6.2
		Femmes	c	9.0	c	5.8	6.9	c	7.6	5.0	6.2
	Estonie	Hommes	c	27.0	a	11.6	11.4	9.7 r	7.6 r	6.6	12.0
		Femmes	c	22.7	a	16.6	12.2	9.2	10.0	7.7	11.2
	Finlande	Hommes	9.9	11.9	a	a	7.4	c	4.8	4.1	6.8
		Femmes	10.0 r	12.0	a	a	6.5	c	2.9	4.2	5.5
	France	Hommes	14.4	11.7	a	6.5	6.8	c	4.3	4.9	7.4
		Femmes	13.8	13.2	a	9.1	6.9	c	4.2	5.7	8.3
	Allemagne	Hommes	18.1	14.9	a	6.4	7.3	4.4	2.1	2.4	5.9
		Femmes	17.4	11.0	a	5.7	7.7	3.5	2.4	2.9	5.4
	Grèce	Hommes	16.8	15.9	x(4)	15.3	13.0	14.5	12.9	8.9	13.7
		Femmes	16.4	22.0	x(4)	34.8	20.3	24.7	20.3	14.0	19.3
	Hongrie	Hommes	43.5	22.0	a	11.2	6.8	7.1	c	3.8	9.8
		Femmes	56.0	22.2	a	12.1	8.5	10.8	c	3.9	10.0
	Islande	Hommes	7.9	c	c	c	c	c	c	5.5	5.9
		Femmes	7.6	c	c	c	c	c	c	4.5	5.3
	Irlande	Hommes	27.2	24.2	23.6	x(5)	15.6	21.5	10.3	6.6	16.0
		Femmes	14.8	14.0	c	x(5)	10.6	12.2	7.5	5.6	9.2
	Israël	Hommes	8.7	7.1	a	5.7	5.6	a	3.8	3.5	5.0
		Femmes	6.2	5.7	a	7.0	5.7	a	4.7	3.9	4.9
	Italie	Hommes	12.0	7.8	12.0	5.1	5.0	8.8	8.7	3.8	6.3
		Femmes	13.3	10.9	12.9	7.0	7.1	9.4	5.5	6.3	8.1
	Japon	Hommes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	5.8	a	4.1	3.1	4.6
		Femmes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	4.7	a	3.8	2.9	4.1
	Corée	Hommes	3.2	3.9	a	x(5)	3.7	a	3.6	2.6	3.3
		Femmes	1.4	2.0	a	x(5)	2.9	a	4.0	2.5	2.7
	Luxembourg	Hommes	5.5 r	c	c	2.6 r	3.8 r	c	c	3.2	3.3
		Femmes	7.6 r	8.6 r	c	6.9 r	3.6 r	c	3.5 r	5.0	5.2
	Mexique	Hommes	4.4	3.9	a	3.4	4.5	a	4.0	4.8	4.3
		Femmes	3.2	4.4	a	3.6	5.3	a	1.8	5.2	4.2
	Pays-Bas	Hommes	6.6	3.9	x(4)	4.5	3.3	c	c	2.9	3.5
		Femmes	2.6	4.5	x(4)	4.0	2.7	c	c	2.5	3.0
	Nouvelle-Zélande	Hommes	x(2)	7.3	3.5	5.4	3.2	3.0	4.2	2.4	4.1
		Femmes	x(2)	7.6	4.9	6.7	3.6	4.7	5.4	3.0	5.0
	Norvège	Hommes	c	5.5	a	1.7	c	c	c	1.5	2.5
		Femmes	c	4.4	a	c	c	c	c	1.5	2.2

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes ainsi que des informations sur le symbole « r » utilisé en regard de certaines données figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869604

A5

Tableau A5.2b. [2/2] Taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)

Pourcentage de chômeurs dans la population active âgée de 25 à 64 ans

			Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C (programme court)	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
						CITE 3C (programme long)/ CITE 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Pologne	Hommes	x(2)	16.3	a	9.0	6.3	5.4 r	x(8)	3.9	7.5
		Femmes	x(2)	17.8	a	12.1	9.3	9.2	x(8)	5.0	8.8
	Portugal	Hommes	13.3	11.9	x(5)	x(5)	10.1	c	x(8)	9.1	11.7
		Femmes	12.6	16.2	x(5)	x(5)	11.6	c	x(8)	7.3	11.9
	Rép. slovaque	Hommes	c	42.9	x(4)	13.9	8.0	a	c	4.6	11.5
		Femmes	c	34.4	x(4)	17.8	8.9	a	c	5.8	12.1
	Slovénie	Hommes	28.0 r	12.6	a	8.2	7.1	a	5.7 r	4.1	7.6
		Femmes	c	11.1	a	11.0	7.9	a	4.1 r	5.0	7.6
	Espagne	Hommes	30.7	23.1	a	17.1	17.9	c	12.5	9.7	18.9
		Femmes	30.4	26.5	a	21.6	20.9	c	17.5	11.0	20.1
	Suède	Hommes	15.9	7.3	a	x(5)	5.0	4.8	5.6	3.7	5.3
		Femmes	23.0	9.7	a	x(5)	5.3	6.3	4.2	3.4	5.3
	Suisse	Hommes	7.3 r	7.1	9.3 r	3.3	2.1 r	1.3 r	2.5 r	2.5	3.2
		Femmes	9.0	7.9	6.1 r	3.0	3.2	2.6 r	3.7 r	3.7	3.9
	Turquie	Hommes	8.6	8.9	a	6.1	7.2	x(8)	x(8)	5.9	7.8
		Femmes	6.8	15.7	a	16.3	18.2	x(8)	x(8)	10.9	10.0
	Royaume-Uni	Hommes	c	15.1	10.4	6.1	4.5	c	4.3	3.9	6.2
		Femmes	c	13.9	7.5	6.3	4.7	c	3.2	4.0	5.7
	États-Unis	Hommes	12.6	19.1	x(5)	x(5)	11.3	x(5)	6.9	4.6	9.2
		Femmes	14.2	15.7	x(5)	x(5)	8.8	x(5)	6.1	4.3	7.2
	Moyenne OCDE	Hommes	14.0	13.0	m	6.9	6.8	6.7	5.6	4.3	7.0
		Femmes	13.5	12.6	m	10.2	7.7	8.1	5.8	5.0	7.2
	Moyenne UE21	Hommes	17.7	15.6	m	7.9	7.3	7.3	6.5	4.6	8.1
		Femmes	17.2	14.8	m	10.8	8.2	9.0	6.6	5.4	8.4
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Hommes	3.0	3.6	x(5)	x(5)	3.5	a	x(8)	2.0	3.1
		Femmes	6.1	8.1	x(5)	x(5)	9.6	a	x(8)	3.7	7.1
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	Hommes	c	14.4	x(4)	6.1	8.4	x(4)	4.5	3.1	5.9
		Femmes	c	13.4	x(4)	6.2	8.6	x(4)	4.3	2.8	5.2
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes ainsi que des informations sur le symbole « r » utilisé en regard de certaines données figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869604

A5

Tableau A5.3a. [1/2] Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011)

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans

			25-64 ans					25-34 ans					55-64 ans				
		Niveau de formation	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	**Australie**	Inférieur au 2e cycle du secondaire	61	63	62	66	**4.3**	64	64	64	65	**0.8**	39	46	41	55	**14.1**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	77	80	81	81	**-0.1**	80	81	82	82	**-0.6**	53	62	64	71	**6.6**
		Tertiaire	83	84	83	84	**1.0**	84	85	86	85	**-0.9**	65	69	67	74	**6.7**
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	54	53	57	56	**-0.8**	70	61	62	64	**2.0**	19	24	31	30	**-0.8**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	75	74	78	78	**-0.2**	84	84	85	85	**0.0**	29	31	41	41	**-0.1**
		Tertiaire	87	85	86	87	**0.1**	92	87	90	88	**-1.8**	59	54	61	64	**3.2**
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	49	49	48	**-1.7**	64	57	59	55	**-4.5**	19	21	24	27	**3.3**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	75	74	75	74	**-0.7**	84	81	83	79	**-3.4**	31	38	39	42	**3.2**
		Tertiaire	85	84	85	84	**-0.5**	92	90	91	89	**-1.9**	46	49	52	56	**3.3**
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	55	56	58	55	**-2.7**	60	62	61	59	**-1.7**	37	41	44	43	**-1.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	76	76	76	74	**-2.2**	79	80	80	78	**-2.7**	52	57	58	59	**0.7**
		Tertiaire	83	82	83	82	**-0.9**	86	85	85	84	**-1.5**	57	62	64	65	**1.1**
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	59	63	**4.5**	m	m	59	62	**3.4**	m	m	51	55	**3.8**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	70	73	**2.7**	m	m	71	75	**4.4**	m	m	59	61	**2.5**
		Tertiaire	m	m	79	79	**-0.1**	m	m	75	76	**1.6**	m	m	76	70	**-5.7**
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	47	41	47	42	**-4.3**	51	43	50	46	**-3.5**	17	20	28	25	**-2.3**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	76	75	77	75	**-1.3**	77	78	79	78	**-0.7**	39	47	48	48	**-0.4**
		Tertiaire	87	86	85	83	**-2.0**	83	81	79	76	**-3.5**	66	69	73	73	**-0.5**
	Danemark[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	62	62	68	63	**-5.7**	70	64	75	62	**-13.8**	41	42	45	47	**2.7**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	81	80	83	79	**-3.7**	85	83	88	80	**-7.7**	57	61	61	61	**0.1**
		Tertiaire	88	86	88	86	**-2.7**	88	87	90	85	**-4.9**	73	73	73	72	**-1.3**
	Estonie[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	42	50	58	48	**-10.0**	53	60	72	58	**-13.3**	24	36	38	31	**-7.9**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	70	74	80	74	**-5.7**	74	77	84	76	**-8.1**	46	53	61	57	**-3.8**
		Tertiaire	83	84	86	80	**-5.8**	85	84	82	79	**-3.2**	62	74	78	67	**-10.6**
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	60	58	59	56	**-3.7**	69	63	69	56	**-12.6**	33	43	45	44	**-1.1**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	75	75	77	75	**-2.5**	76	77	79	78	**-1.6**	42	53	57	56	**-0.7**
		Tertiaire	84	84	86	84	**-1.3**	84	86	87	83	**-4.0**	60	66	70	70	**0.4**
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	59	57	56	**-1.7**	61	63	62	56	**-5.9**	24	32	30	34	**3.8**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	75	76	76	74	**-2.1**	80	80	82	78	**-3.8**	31	40	39	42	**3.2**
		Tertiaire	83	83	85	84	**-0.7**	85	86	89	87	**-1.9**	50	56	57	57	**0.0**
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	52	55	57	**1.3**	60	52	55	56	**0.8**	26	32	38	42	**3.9**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	70	71	75	78	**2.3**	79	74	78	80	**2.7**	37	43	52	58	**5.7**
		Tertiaire	83	83	86	88	**2.0**	89	85	88	89	**1.3**	58	63	69	75	**6.2**
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	59	60	53	**-7.7**	67	72	72	57	**-14.4**	39	39	40	37	**-3.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	65	69	70	63	**-7.2**	69	73	75	65	**-10.2**	31	38	38	36	**-2.5**
		Tertiaire	81	82	83	75	**-7.8**	79	79	80	69	**-11.3**	50	59	60	52	**-7.7**
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	36	38	39	38	**-0.9**	50	49	47	41	**-5.7**	12	16	17	21	**4.3**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	72	70	69	66	**-2.4**	75	75	75	72	**-2.8**	29	39	34	36	**2.3**
		Tertiaire	82	83	80	79	**-0.6**	83	83	82	80	**-2.8**	52	60	49	56	**6.7**
	Islande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	89	83	83	74	**-8.7**	89	81	83	72	**-10.5**	83	82	79	71	**-8.5**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	89	88	86	83	**-2.9**	82	81	80	74	**-6.1**	89	86	84	84	**-0.5**
		Tertiaire	97	92	91	89	**-2.2**	96	92	89	85	**-3.4**	92	89	89	85	**-3.8**
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	58	57	46	**-11.1**	68	64	57	41	**-16.7**	39	45	46	40	**-6.5**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	77	77	76	65	**-10.4**	85	83	79	65	**-14.5**	48	56	59	55	**-3.9**
		Tertiaire	88	87	85	81	**-4.4**	91	89	88	82	**-5.4**	67	70	68	65	**-3.1**
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	41	45	46	**0.8**	m	43	47	46	**-0.8**	m	32	37	41	**3.7**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	67	70	71	**0.9**	m	65	68	68	**-0.6**	m	52	58	63	**4.3**
		Tertiaire	m	80	83	83	**0.0**	m	80	84	82	**-2.3**	m	68	71	72	**0.4**
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	49	52	52	51	**-1.7**	60	65	63	58	**-5.7**	23	24	25	27	**1.7**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	71	74	74	72	**-2.4**	68	72	74	69	**-5.1**	40	44	46	49	**3.4**
		Tertiaire	82	80	81	79	**-1.6**	73	69	72	68	**-4.1**	58	67	66	67	**1.9**
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	67	m	m	m	**m**	70	m	m	m	**m**	59	m	m	m	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	74	72	74	73	**-1.6**	74	76	77	75	**-2.0**	61	62	65	63	**-2.4**
		Tertiaire	79	79	80	80	**-0.2**	78	78	80	81	**1.3**	72	72	72	69	**-2.7**
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	66	66	65	**-0.9**	65	62	63	58	**-4.5**	59	58	60	60	**0.5**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	69	70	71	71	**0.1**	64	64	63	63	**0.2**	53	59	62	64	**2.4**
		Tertiaire	75	77	77	77	**-0.2**	74	74	74	75	**0.3**	57	61	63	66	**2.9**
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	62	61	62	**0.9**	78	79	75	77	**2.1**	15	22	23	25	**2.1**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	73	72	71	70	**-0.4**	85	82	78	81	**2.5**	32	30	32	34	**2.0**
		Tertiaire	84	84	85	85	**0.3**	83	87	85	89	**3.4**	65	60	63	62	**-1.0**

1. Les données de 2011 concernant le Danemark, l'Estonie et les Pays-Bas présentées dans ce tableau peuvent différer des données présentées dans d'autres tableaux de l'indicateur A5 dans la mesure où les sources utilisées sont différentes. Ce tableau se base sur les données de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne pour l'ensemble des années.

2. Les données de 2000 ne sont pas comparables aux années plus récentes car en 2000, c'est l'ancienne classification des niveaux de formation qui était en vigueur.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France (pour 2000 uniquement), l'Irlande, l'Islande, l'Italie (pour 2000 uniquement), le Luxembourg, les Pays-Bas et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869623

A5

Tableau A5.3a. [2/2] Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011)

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans

			25-64 ans					25-34 ans					55-64 ans				
		Niveau de formation	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Mexique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	61	62	64	62	**-1.1**	63	63	64	63	**-1.1**	51	52	53	52	**-0.9**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	71	71	73	71	**-1.7**	71	71	73	72	**-0.4**	48	46	53	51	**-2.3**
		Tertiaire	82	82	83	79	**-3.5**	80	79	82	78	**-3.9**	68	68	69	63	**-6.2**
	Pays-Bas[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	60	64	62	**-1.6**	73	70	75	71	**-4.1**	27	35	41	44	**3.7**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	79	78	81	80	**-1.4**	88	86	90	86	**-4.1**	43	49	55	59	**3.7**
		Tertiaire	86	86	88	87	**-0.9**	94	92	94	92	**-2.4**	54	62	68	71	**2.6**
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	70	71	68	**-2.5**	63	68	68	62	**-6.0**	49	61	61	64	**2.4**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	80	84	83	82	**-1.3**	78	82	81	78	**-2.5**	65	75	77	79	**1.7**
		Tertiaire	82	84	85	84	**-0.2**	82	81	83	83	**-0.4**	67	78	80	82	**1.8**
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	64	66	68	**1.9**	67	66	70	69	**-0.5**	53	48	49	55	**5.3**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	83	82	84	82	**-2.8**	84	84	89	83	**-5.4**	68	70	70	68	**-1.4**
		Tertiaire	90	89	91	90	**-0.1**	87	86	89	89	**-0.3**	86	85	83	85	**1.2**
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	43	38	43	40	**-3.2**	50	45	55	49	**-6.2**	24	21	23	23	**-0.1**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	67	62	67	66	**-1.1**	71	68	76	73	**-3.3**	28	28	30	37	**6.4**
		Tertiaire	85	83	85	85	**-0.4**	87	83	88	85	**-2.3**	51	55	54	59	**4.2**
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	73	71	72	66	**-5.8**	83	81	81	74	**-6.8**	50	50	50	46	**-3.8**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	83	79	81	79	**-1.1**	83	78	80	80	**-0.3**	51	48	51	52	**1.5**
		Tertiaire	91	87	87	83	**-3.4**	91	87	87	82	**-4.7**	69	61	62	59	**-3.1**
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	31	26	32	30	**-2.1**	29	16	30	27	**-2.3**	7	9	18	21	**2.5**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	71	71	75	70	**-4.6**	72	73	78	71	**-6.6**	27	34	41	41	**0.3**
		Tertiaire	86	84	86	82	**-3.9**	83	84	82	77	**-5.4**	54	54	66	66	**0.2**
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	53	56	55	47	**-8.3**	75	70	70	64	**-6.4**	20	27	26	24	**-2.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	74	75	76	71	**-5.9**	86	84	87	79	**-7.9**	18	27	30	28	**-2.0**
		Tertiaire	86	87	88	86	**-1.4**	92	91	91	89	**-2.5**	48	51	54	54	**-0.1**
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	54	59	59	52	**-7.0**	65	71	69	57	**-11.7**	33	38	39	37	**-2.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	72	75	75	67	**-7.7**	73	77	78	66	**-11.2**	51	51	53	52	**-1.5**
		Tertiaire	80	82	84	79	**-4.8**	75	81	84	76	**-7.2**	64	65	67	64	**-2.6**
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	66	66	65	**-1.0**	67	65	65	60	**-4.8**	56	59	60	61	**1.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	82	81	83	84	**0.3**	83	81	84	83	**-1.3**	66	69	70	72	**2.3**
		Tertiaire	87	87	89	89	**-0.5**	82	84	88	86	**-1.8**	79	83	82	82	**0.5**
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	64	65	68	68	**0.8**	68	68	71	70	**-0.6**	47	51	53	54	**1.3**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	81	80	82	83	**0.5**	84	83	85	86	**1.2**	66	65	68	69	**1.5**
		Tertiaire	90	90	90	89	**-1.7**	91	91	92	88	**-4.2**	78	79	80	82	**1.7**
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	53	47	47	51	**4.0**	55	49	49	53	**4.1**	38	30	29	33	**3.7**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	64	62	61	62	**1.0**	67	64	65	66	**0.5**	20	24	21	27	**6.0**
		Tertiaire	78	75	75	76	**1.5**	83	79	79	77	**-1.6**	37	34	36	40	**3.7**
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	65	59	56	**-3.3**	66	64	60	56	**-4.4**	51	56	45	42	**-3.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	81	82	80	78	**-1.9**	83	81	81	78	**-3.2**	65	69	65	64	**-1.2**
		Tertiaire	88	88	85	83	**-1.8**	91	90	88	86	**-2.2**	67	72	67	64	**-3.0**
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	57	56	51	**-5.1**	64	62	60	54	**-6.2**	40	39	41	39	**-1.6**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	77	73	73	67	**-5.7**	80	74	75	67	**-7.1**	58	58	60	56	**-3.4**
		Tertiaire	85	82	83	80	**-3.2**	87	83	86	82	**-3.5**	70	72	73	70	**-2.8**
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	57	57	58	55	**-2.6**	64	61	63	58	**-4.9**	36	38	40	41	**0.6**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	75	75	76	74	**-2.2**	78	77	79	76	**-3.3**	46	50	53	54	**1.0**
		Tertiaire	85	84	84	83	**-1.5**	85	84	85	82	**-2.6**	63	66	67	67	**-0.2**
	Moyenne OCDE pour les pays dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	Inférieur au 2e cycle du secondaire	57	57	58	56		64	62	64	58		35	39	40	40	
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	75	75	76	74		78	78	80	76		46	50	52	53	
		Tertiaire	85	84	85	83		86	85	85	83		62	65	67	67	
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	53	54	56	52	**-3.8**	63	61	63	56	**-6.6**	29	33	35	35	**-0.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	74	74	76	73	**-2.9**	79	78	81	76	**-4.3**	40	45	48	49	**0.9**
		Tertiaire	85	85	85	83	**-2.0**	86	85	86	83	**-3.3**	60	63	65	65	**-0.2**
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	69	67	-2.3	m	m	73	71	**-2.0**	m	m	54	51	**-3.1**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	78	70	-7.6	m	m	80	64	**-16.0**	m	m	54	53	**-0.9**
		Tertiaire	m	m	86	85	-0.7	m	m	89	88	**-1.1**	m	m	65	65	**-0.5**
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	49	m	m	m	m	57	**m**	m	m	m	28	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	73	m	m	m	m	79	**m**	m	m	m	44	**m**
		Tertiaire	m	m	m	83	m	m	m	m	88	**m**	m	m	m	54	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20		m	m	m	m		m	m	m	m		m	m	m	m	**m**

1. Les données de 2011 concernant le Danemark, l'Estonie et les Pays-Bas présentées dans ce tableau peuvent différer des données présentées dans d'autres tableaux de l'indicateur A5 dans la mesure où les sources utilisées sont différentes. Ce tableau se base sur les données de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne pour l'ensemble des années.

2. Les données de 2000 ne sont pas comparables aux années plus récentes car en 2000, c'est l'ancienne classification des niveaux de formation qui était en vigueur.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France (pour 2000 uniquement), l'Irlande, l'Islande, l'Italie (pour 2000 uniquement), le Luxembourg, les Pays-Bas et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869623

A5

Tableau A5.4a. [1/2] Taux de chômage, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011)

Pourcentage de chômeurs dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans

			25-64 ans					25-34 ans					55-64 ans				
		Niveau de formation	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	7.5	6.3	5.5	5.9	**0.4**	11.4	12.3	8.5	9.5	**1.0**	4.9	3.7	3.2	3.6	**0.5**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	4.5	3.4	2.7	3.8	**1.1**	5.3	4.0	3.3	4.1	**0.7**	4.1	3.4	2.5	3.2	**0.7**
		Tertiaire	3.6	2.5	2.2	2.8	**0.6**	3.8	2.8	2.2	3.4	**1.2**	3.5[r]	2.6[r]	2.1[r]	2.6	**0.4**
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	6.2	8.6	6.3	7.1	**0.8**	8.1	14.9	13.4	10.1	**-3.3**	c	c	c	4.7[r]	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	2.9	3.9	2.9	3.2	**0.3**	2.7	4.5	3.4	4.2	**0.7**	6.0	3.8	2.4[r]	3.5	**1.0**
		Tertiaire	1.5	2.6	1.7	2.3	**0.6**	c	3.9	2.1[r]	3.3	**1.2**	c	c	c	c	**m**
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	9.8	12.4	10.8	12.1	**1.2**	17.5	23.0	20.0	21.4	**1.4**	3.8[r]	6.1[r]	6.2[r]	6.3	**0.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	5.3	6.9	5.7	5.7	**-0.1**	6.7	9.4	8.1	9.0	**0.9**	3.5[r]	4.1[r]	3.9[r]	3.6[r]	**-0.3**
		Tertiaire	2.7	3.7	3.2	3.4	**0.2**	3.3	4.9	4.3	4.4	**0.1**	c	c	c	c	**m**
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	10.2	9.7	9.1	11.7	**2.6**	15.0	13.3	12.9	15.5	**2.6**	7.2	7.9	7.2	11.0	**3.8**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	5.9	5.9	5.4	6.9	**1.5**	6.8	6.7	6.2	8.1	**2.0**	5.5	5.3	5.8	6.8	**0.9**
		Tertiaire	4.1	4.6	4.1	5.0	**0.9**	4.5	5.2	4.3	5.4	**1.1**	4.0	4.2	4.4	5.4	**0.9**
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	5.2	4.4	**-0.8**	m	m	9.6	6.0	**-3.6**	m	m	3.4	3.6	**0.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	6.6	5.0	**-1.6**	m	m	9.4	7.0	**-2.4**	m	m	5.2	4.0	**-1.1**
		Tertiaire	m	m	5.5	5.4	**-0.1**	m	m	8.7	8.2	**-0.6**	m	m	2.6	2.6	**0.0**
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	19.3	24.4	17.3	21.6	**4.3**	28.3	35.5	23.9	29.9	**6.0**	8.1	13.7	10.6	13.6	**3.0**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	6.7	6.2	3.3	5.7	**2.4**	8.7	7.0	3.7	6.5	**2.8**	5.3	4.9	3.6	5.8	**2.2**
		Tertiaire	2.5	2.0	1.5	2.6	**1.1**	3.4	2.4	2.5	3.6	**1.1**	2.2	c	c	2.4	**m**
	Danemark[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	6.3	6.5	3.6	8.9	**5.3**	10.6	9.7	6.2	15.0	**8.9**	3.1[r]	6.5	3.3	6.7	**3.5**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	3.9	4.0	2.3	6.0	**3.7**	3.9	4.3	2.6	9.0	**6.4**	4.9	5.7	2.6	6.6	**4.0**
		Tertiaire	2.6	3.7	2.2	5.0	**2.8**	4.2	5.0	3.1	7.4	**4.3**	2.9[r]	3.6	2.0[r]	3.7	**1.7**
	Estonie[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	21.8	13.0	9.7	26.4	**16.7**	29.0	17.0	9.1	26.8	**17.6**	23.4	c	c	16.9[r]	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	14.5	8.4	5.2	11.9	**6.6**	15.4	7.2	5.0	13.3	**8.3**	3.9	5.9	4.3[r]	10.9	**6.7**
		Tertiaire	4.6	3.8	2.8	7.9	**5.1**	4.1	3.1[r]	2.6[r]	7.6	**5.0**	3.7	c	c	11.4	**m**
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	11.9	10.7	8.1	11.3	**3.3**	16.4	17.4	11.5	18.1	**6.6**	11.5	9.0	7.2	8.6	**1.4**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	8.8	7.4	5.4	6.9	**1.5**	10.4	8.0	6.5	7.6	**1.2**	9.7	7.0	5.7	7.5	**1.8**
		Tertiaire	4.9	4.4	3.3	4.0	**0.7**	6.7	4.8	3.7	5.3	**1.6**	6.5	4.6	3.6	4.0	**0.4**
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	13.8	11.1	9.7	12.9	**3.2**	21.7	18.8	16.9	23.3	**6.4**	8.5	6.3	5.8	8.7	**2.9**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	8.0	6.6	5.5	7.4	**1.8**	10.3	9.3	8.3	11.4	**3.1**	7.7	4.6	4.2	6.0	**1.8**
		Tertiaire	5.1	5.4	4.0	4.9	**0.8**	6.6	6.4	4.5	6.1	**1.6**	4.3	4.3	3.5	4.3	**0.8**
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	13.7	20.2	16.5	13.9	**-2.6**	14.6	25.6	21.6	19.6	**-2.1**	15.8	18.3	14.7	11.8	**-3.0**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	7.8	11.0	7.2	5.8	**-1.4**	6.2	10.9	7.3	6.1	**-1.2**	13.7	13.9	8.9	7.1	**-1.7**
		Tertiaire	4.0	5.6	3.3	2.4	**-0.9**	2.7	5.9	3.6	2.7	**-0.9**	7.5	7.8	4.9	3.4	**-1.5**
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	8.2	8.3	6.8	17.1	**10.3**	14.0	11.1	10.0	25.1	**15.0**	4.0	4.5	4.0	9.7	**5.6**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	11.2	9.6	7.2	17.6	**10.4**	15.6	13.1	10.4	23.4	**13.0**	5.0	c	c	10.4	**m**
		Tertiaire	7.5	7.1	5.7	12.8	**7.1**	13.7	13.3	12.0	25.6	**13.6**	c	c	c	c	**m**
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	9.9	12.4	17.3	23.1	**5.8**	14.1	16.7	22.4	28.5	**6.2**	3.9	6.4	10.4	16.2	**5.8**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	5.3	6.0	6.3	9.6	**3.2**	6.8	7.3	7.7	10.9	**3.2**	3.6	4.0	5.1	8.7	**3.6**
		Tertiaire	1.3	2.3	2.3	3.9	**1.6**	1.6	3.1	3.2	5.4	**2.2**	c	c	c	3.7	**m**
	Islande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2.0	2.3	2.5	7.3	**4.8**	c	c	c	11.6	**m**	c	c	c	c	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	c	c	c	5.4	**m**	c	c	c	9.1	**m**	c	c	c	c	**m**
		Tertiaire	c	c	c	4.5	**m**	c	c	c	c	**m**	n	c	c	c	**m**
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	7.1	6.0	8.2	21.7	**13.5**	9.8	10.4	15.5	37.0	**21.5**	3.0	3.1	4.1	12.4	**8.3**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	2.6	3.1	4.8	15.0	**10.2**	2.7	3.7	6.4	20.6	**14.2**	c	c	c	9.6	**m**
		Tertiaire	1.6	2.0	3.0	7.1	**4.1**	2.0	2.4	3.5	8.7	**5.2**	c	c	c	5.4	**m**
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	14.0	9.8	7.3	**-2.5**	m	14.2	10.9	10.1	**-0.9**	m	10.3	8.3	5.9	**-2.5**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	9.5	5.8	5.8	**0.0**	m	10.9	6.8	7.7	**0.9**	m	10.0	4.0	4.3	**0.3**
		Tertiaire	m	5.1	3.7	3.9	**0.2**	m	5.7	4.1	5.1	**0.9**	m	5.1	3.4	3.6	**0.3**
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	9.8	7.8	7.4	9.4	**1.9**	15.1	11.8	11.3	14.8	**3.6**	5.8	4.8	4.9	6.3	**1.3**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	7.4	5.2	4.6	6.0	**1.3**	12.3	8.1	7.2	10.2	**2.9**	1.8	2.4	1.8	2.5	**0.7**
		Tertiaire	5.9	5.7	4.3	5.2	**0.9**	15.5	13.8	9.4	11.5	**2.1**	0.7	1.0	0.6	1.1	**0.5**
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	6.6	m	m	m	**m**	9.6	m	m	m	**m**	6.5	m	m	m	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	5.0	5.4	4.7	5.3	**0.7**	6.6	7.0	6.3	7.5	**1.2**	5.5	4.5	3.8	5.5	**1.7**
		Tertiaire	3.1	2.7	2.8	3.4	**0.5**	4.4	4.6	4.2	4.5	**0.2**	4.8	2.4	2.9	3.9	**1.0**
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	3.7	2.9	2.5	2.7	**0.2**	7.3	8.1	8.6	7.0	**-1.6**	2.7	2.3	2.0	2.5	**0.4**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	4.1	3.8	3.3	3.4	**0.0**	5.0	5.7	5.9	6.2	**0.3**	3.7	3.3	1.9	2.9	**1.0**
		Tertiaire	3.6	2.9	2.6	2.9	**0.3**	4.6	4.2	4.0	4.6	**0.6**	3.1	1.8	1.8	1.4	**-0.3**
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	3.1	5.1	4.8	6.1	**1.2**	5.4[r]	8.1[r]	8.4[r]	7.4[r]	**-1.0**	c	c	c	c	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	1.6[r]	3.2	4.9	3.7	**-1.2**	2.2[r]	4.0[r]	8.2	4.5[r]	**-3.7**	c	c	c	c	**m**
		Tertiaire	c	3.2	2.2[r]	3.5	**1.3**	c	2.7[r]	2.4[r]	4.3[r]	**1.9**	c	c	c	c	**m**

1. Les données de 2011 concernant le Danemark, l'Estonie et les Pays-Bas présentées dans ce tableau peuvent différer des données présentées dans d'autres tableaux de l'indicateur A5 dans la mesure où les sources utilisées sont différentes. Ce tableau se base sur les données de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne pour l'ensemble des années.

2. Les données de 2000 ne sont pas comparables aux années plus récentes car en 2000, c'est l'ancienne classification des niveaux de formation qui était en vigueur.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France (pour 2000 uniquement), l'Irlande, l'Islande, l'Italie (pour 2000 uniquement), le Luxembourg, les Pays-Bas et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes ainsi que des informations sur le symbole « r » utilisé en regard de certaines données figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869699

A5

Tableau A5.4a. [2/2] Taux de chômage, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2000, 2005, 2008 et 2011)

Pourcentage de chômeurs dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans

			25-64 ans					25-34 ans					55-64 ans				
			2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)	2000	2005	2008	2011	Évolution en points de pourcentage (2011-2008)
		Niveau de formation	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Mexique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	1.5	2.3	2.4	4.0	**1.6**	1.8	2.8	3.1	5.4	**2.3**	1.2	1.9	1.9	2.9	**1.0**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	2.2	3.1	2.9	4.4	**1.5**	2.5	4.1	4.4	5.8	**1.4**	2.6	2.4	0.9	3.4	**2.5**
		Tertiaire	2.4	3.7	3.3	4.8	**1.5**	3.5	5.5	5.1	7.2	**2.1**	2.1	3.1	2.3	3.1	**0.7**
	Pays-Bas[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	3.4	5.8	3.4	5.4	**2.0**	4.5	8.7	4.5	8.1	**3.5**	1.8	4.5	3.6	4.2	**0.6**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	1.9	4.1	2.1	3.8	**1.7**	1.6	3.9	1.9	4.2	**2.3**	1.9	4.6	3.5	4.6	**1.2**
		Tertiaire	1.7	2.8	1.6	2.8	**1.2**	1.5	2.6	1.2	2.6	**1.4**	1.9	3.1	2.6	3.6	**1.0**
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	6.6	3.4	3.7	6.5	**2.8**	9.0	5.5	6.6	10.4	**3.7**	5.4	1.8	2.1	3.9	**1.8**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	3.9	2.3	2.5	4.4	**1.9**	4.7	3.0	3.9	5.8	**1.9**	3.8	1.7	1.8	3.3	**1.5**
		Tertiaire	3.3	2.3	2.4	3.6	**1.2**	3.6	3.3	3.4	4.5	**1.1**	3.9	1.9	2.0	2.8	**0.8**
	Norvège[2]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2.2	7.4	3.8	5.0	**1.2**	c	14.4	c	9.2	**m**	c	c	c	c	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	2.6	2.6	1.3	2.2	**0.9**	3.7	4.1	c	3.7	**m**	c	c	c	c	**m**
		Tertiaire	1.9	2.1	1.2	1.5	**0.2**	2.7	3.1	2.2	2.4	**0.2**	c	c	c	c	**m**
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	20.6	27.1	11.5	16.9	**5.4**	32.4	38.3	15.4	22.4	**7.0**	7.7	13.6	7.1	11.3	**4.1**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	13.9	16.6	6.3	8.8	**2.5**	16.8	19.9	7.4	11.5	**4.2**	11.6	13.0	6.0	7.4	**1.5**
		Tertiaire	4.3	6.2	3.1	4.5	**1.4**	7.4	9.8	5.2	7.0	**1.8**	6.7r	4.5r	c	2.1r	**m**
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	3.6	7.5	7.6	13.3	**5.7**	4.2	9.0	9.2	16.1	**6.9**	3.3	6.4	7.1	11.7	**4.6**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	3.5	6.7	6.6	10.9	**4.3**	3.5	8.3	7.5	12.2	**4.7**	c	c	c	9.7	**m**
		Tertiaire	2.7	5.4	5.8	8.0	**2.2**	4.3	9.2	9.0	12.7	**3.7**	c	c	c	6.2	**m**
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	36.3	49.2	36.3	39.3	**3.1**	55.7	73.8	51.4	54.1	**2.6**	30.6	36.5	18.9	21.9	**3.0**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	14.3	12.7	7.4	11.5	**4.1**	17.7	13.8	8.8	14.8	**6.0**	10.1	11.6	5.7	10.5	**4.9**
		Tertiaire	4.6	4.4	3.1	5.2	**2.2**	7.0	5.3	4.7	8.3	**3.5**	c	7.7	c	c	**m**
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	9.8	8.7	5.9	12.7	**6.8**	11.3	16.1r	10.1r	18.3r	**8.3**	c	2.9r	4.4r	5.3r	**0.9**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	5.7	5.7	3.5	8.2	**4.7**	5.8	6.7	4.2	11.7	**7.5**	10.9	6.3r	4.6r	7.2r	**2.6**
		Tertiaire	2.1	3.0	3.1	4.7	**1.6**	3.8	5.1r	5.6	7.4	**1.7**	c	c	2.7r	5.2r	**2.6**
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	13.7	9.3	13.2	26.4	**13.2**	17.8	11.4	17.4	33.4	**16.0**	10.8	6.9	9.1	18.7	**9.6**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	10.9	7.3	9.3	19.2	**9.9**	12.9	9.0	11.2	24.0	**12.8**	6.4	6.6	6.3	13.5	**7.2**
		Tertiaire	9.5	6.1	5.8	11.6	**5.8**	14.5	8.5	8.0	16.2	**8.2**	4.1	3.5	3.0	7.1	**4.1**
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	8.0	8.5	7.1	10.8	**3.7**	13.1	17.8	14.7	20.1	**5.4**	8.1	5.2	4.0	6.4	**2.4**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	5.3	6.0	4.1	5.2	**1.1**	5.6	8.5	5.4	7.0	**1.5**	6.6	5.4	4.2	5.2	**1.1**
		Tertiaire	3.0	4.5	3.3	3.8	**0.6**	3.2	7.1	4.2	5.1	**0.8**	2.9	2.3	3.0	2.8	**-0.2**
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	4.8	7.2	6.0	7.6	**1.6**	c	11.8	8.9	13.3	**4.5**	7.0r	6.0	c	6.0r	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	2.2	3.7	2.9	3.3	**0.4**	2.8	4.7	3.1	3.8	**0.6**	1.8r	3.7	3.1	3.1	**0.0**
		Tertiaire	1.4	2.7	1.8	2.6	**0.8**	c	3.4	2.0	3.3	**1.3**	c	c	c	2.1r	**m**
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	4.6	9.1	9.6	8.4	**-1.2**	5.7	11.3	12.1	10.4	**-1.7**	2.4	4.2	5.3	5.3	**0.0**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	5.5	9.1	9.2	8.9	**-0.3**	7.1	11.9	11.1	10.1	**-1.0**	n	4.5	7.6	8.1	**0.5**
		Tertiaire	3.9	6.9	7.3	7.6	**0.3**	6.5	10.9	10.8	11.4	**0.6**	3.3	4.3	4.4	3.9	**-0.5**
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	6.6	5.1	7.5	11.0	**3.5**	9.1	7.8	12.0	18.9	**6.9**	5.6	3.2	4.3	7.4	**3.1**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	4.0	3.1	4.3	5.9	**1.6**	4.7	4.2	5.9	8.2	**2.3**	4.0	2.4	3.9	4.9	**1.0**
		Tertiaire	2.1	2.1	2.8	3.9	**1.1**	2.0	2.4	3.2	4.7	**1.5**	3.7	2.8	3.2	3.9	**0.7**
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	7.9	9.0	10.1	16.2	**6.1**	10.3	11.7	14.2	19.7	**5.5**	5.2	7.5	5.6	10.0	**4.3**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	3.6	5.1	5.3	10.2	**4.9**	4.4	6.9	7.4	13.3	**5.9**	3.1	4.2	3.7	8.0	**4.3**
		Tertiaire	1.8	2.6	2.4	4.9	**2.5**	2.0	3.0	2.6	5.0	**2.4**	c	2.3	2.5	5.4	**2.9**
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	9.4	10.7	8.8	12.6	**3.8**	14.6	16.4	13.6	18.1	**4.5**	7.5	7.5	6.2	8.8	**2.5**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	6.0	6.2	4.9	7.3	**2.4**	7.1	7.5	6.4	9.5	**3.1**	5.4	5.5	4.2	6.4	**2.2**
		Tertiaire	3.4	3.9	3.3	4.8	**1.5**	5.1	5.4	4.6	6.8	**2.2**	3.6	3.7	2.9	4.0	**1.1**
	Moyenne OCDE pour les pays dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	Inférieur au 2e cycle du secondaire	9.5	10.6	8.8	13.0		14.7	16.5	13.8	18.7		7.5	7.4	6.3	9.1	
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	6.0	6.1	4.8	7.4		7.2	7.4	6.3	9.7		5.4	5.4	4.2	6.6	
		Tertiaire	3.4	3.9	3.2	4.8		5.1	5.4	4.5	6.9		3.5	3.6	2.9	4.0	
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	11.6	12.8	10.4	15.6	**5.1**	16.8	19.2	15.5	22.3	**6.8**	8.8	8.8	7.2	10.4	**3.2**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	6.9	6.8	5.2	8.5	**3.3**	8.2	8.1	6.5	11.0	**4.4**	6.5	6.3	4.5	7.3	**2.8**
		Tertiaire	3.7	4.1	3.2	5.2	**2.0**	5.7	5.8	4.7	7.6	**2.9**	3.9	4.1	2.9	4.4	**1.5**
Autres G20	**Argentine**		m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	4.7	4.6	**-0.1**	m	m	7.0	7.2	**0.1**	m	m	2.4	2.4	**0.0**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	6.1	6.1	**0.0**	m	m	8.2	9.0	**0.8**	m	m	3.0	2.5	**-0.4**
		Tertiaire	m	m	3.3	2.9	**-0.3**	m	m	5.1	4.3	**-0.8**	m	m	1.9	1.7	**-0.2**
	Chine		m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	14.4	**m**	m	m	m	17.9	**m**	m	m	m	c	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	7.3	**m**	m	m	m	8.7	**m**	m	m	m	5.5	**m**
		Tertiaire	m	m	m	3.6	**m**	m	m	m	4.5	**m**	m	m	m	3.4	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20		m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**

1. Les données de 2011 concernant le Danemark, l'Estonie et les Pays-Bas présentées dans ce tableau peuvent différer des données présentées dans d'autres tableaux de l'indicateur A5 dans la mesure où les sources utilisées sont différentes. Ce tableau se base sur les données de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne pour l'ensemble des années.

2. Les données de 2000 ne sont pas comparables aux années plus récentes car en 2000, c'est l'ancienne classification des niveaux de formation qui était en vigueur.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, Enquête sur la population active du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France (pour 2000 uniquement), l'Irlande, l'Islande, l'Italie (pour 2000 uniquement), le Luxembourg, les Pays-Bas et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes ainsi que des informations sur le symbole « r » utilisé en regard de certaines données figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869699

A5

Tableau A5.5a. Situation au regard de l'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et la filière d'enseignement (2011)

		Taux d'emploi (%)						Taux de chômage (%)						Taux d'inactivité (%)					
		Filière professionnelle		Filière générale		Total[1]		Filière professionnelle		Filière générale		Total[1]		Filière professionnelle		Filière générale		Total[1]	
		CITE 3/4	CITE 5[2]	CITE 3/4	CITE 5[2]	CITE 3/4	CITE 5[2]	CITE 3/4	CITE 5[2]	CITE 3/4	CITE 5[2]	CITE 3/4	CITE 5[2]	CITE 3/4	CITE 5[2]	CITE 3/4	CITE 5[2]	CITE 3/4	CITE 5[2]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE	Australie	84	81	77	85	81	84	3.5	3.1	4.1	2.7	3.8	2.8	13	17	20	12	16	13
	Autriche	78	x(6)	76	x(6)	78	87	3.1	x(12)	4.4	x(12)	3.2	2.3	19	x(18)	21	x(18)	20	11
	Belgique	76	x(6)	69	x(6)	74	84	5.3	x(12)	6.5	x(12)	5.7	3.3	20	x(18)	26	x(18)	22	13
	Canada	79	81	72	82	74	82	6.6	5.4	7.1	4.7	6.9	5.0	16	14	22	14	20	14
	Chili	x(5)	x(6)	x(5)	x(6)	73	79	x(11)	x(12)	x(11)	x(12)	5.0	5.4	x(17)	x(18)	x(17)	x(18)	23	16
	Rép. tchèque[3]	75	x(6)	72	x(6)	75	83	5.7	x(12)	c	x(12)	5.7	2.6	20	x(18)	c	x(18)	20	15
	Danemark	79	x(6)	65	x(6)	79	86	5.8	x(12)	9.4	x(12)	6.0	5.1	16	x(18)	28	x(18)	16	10
	Estonie	75	77	72	81	74	80	11.5	9.3	12.4	7.4	11.9	8.0	15	15	17	12	16	13
	Finlande	74	x(6)	73	x(6)	75	84	7.0	x(12)	7.7	x(12)	6.9	4.0	20	x(18)	20	x(18)	20	12
	France	73	x(6)	75	x(6)	74	84	7.6	x(12)	6.9	x(12)	7.4	4.9	21	x(18)	20	x(18)	20	12
	Allemagne[4]	78	88	61	87	78	88	5.7	x(12)	7.4	x(12)	5.8	2.5	17	x(18)	34	x(18)	18	10
	Grèce	68	72	60	75	63	75	19.5	16.2	16.4	11.6	17.6	13.0	16	14	29	16	24	14
	Hongrie	70	x(6)	64	x(6)	66	79	7.6	x(12)	10.8	x(12)	9.6	3.9	24	x(18)	28	x(18)	27	18
	Islande	86	x(6)	74	x(6)	83	89	4.4	x(12)	8.2	x(12)	5.4	5.0	10	x(18)	19	x(18)	12	7
	Irlande	65	x(6)	65	x(6)	65	81	17.7	x(12)	13.8	x(12)	15.0	7.2	21	x(18)	24	x(18)	23	13
	Israël	78	x(6)	68	x(6)	71	83	5.8	x(12)	5.8	x(12)	5.8	3.9	18	x(18)	28	x(18)	25	14
	Italie	74	x(6)	64	x(6)	72	79	5.8	x(12)	6.8	x(12)	6.0	5.2	21	x(18)	31	x(18)	24	17
	Japon	x(5)	x(6)	x(5)	x(6)	73	79	x(11)	x(12)	x(11)	x(12)	5.3	3.5	x(17)	x(18)	x(17)	x(18)	23	18
	Corée	x(5)	74	x(5)	78	71	77	x(11)	3.8	x(11)	2.6	3.4	2.9	x(17)	23	x(17)	20	27	21
	Luxembourg	70	x(6)	63	x(6)	70	85	4.0	x(12)	c	x(12)	3.7	3.6	27	x(18)	34	x(18)	27	12
	Mexique	x(5)	x(6)	x(5)	x(6)	71	79	x(11)	x(12)	x(11)	x(12)	4.4	4.8	x(17)	x(18)	x(17)	x(18)	26	17
	Pays-Bas	81	x(6)	77	x(6)	80	87	3.2	x(12)	3.1	x(12)	3.8	2.6	17	x(18)	20	x(18)	17	10
	Nouvelle-Zélande	83	82	80	86	82	84	4.8	4.9	3.7	2.7	4.4	3.6	13	14	17	11	14	13
	Norvège	83	90	79	90	82	90	1.8	c	3.5	1.6	2.2	1.6	16	9	18	8	16	8
	Pologne[3]	66	x(6)	62	x(6)	66	85	8.6	x(12)	9.9	x(12)	8.8	4.5	27	x(18)	31	x(18)	28	11
	Portugal[3]	x(5)	x(6)	x(5)	x(6)	79	83	x(11)	x(12)	x(11)	x(12)	10.9	8.3	x(17)	x(18)	x(17)	x(18)	11	9
	Rép. slovaque	71	x(6)	66	x(6)	70	82	11.5	c	11.9	x(12)	11.5	5.2	20	x(18)	25	x(18)	21	14
	Slovénie	71	x(6)	66	x(6)	71	86	7.8	x(12)	12.7	x(12)	8.2	5.0	23	x(18)	24	x(18)	23	10
	Espagne	68	x(6)	67	x(6)	67	79	19.2	x(12)	19.3	x(12)	19.2	11.8	16	x(18)	17	x(18)	16	11
	Suède	85	x(6)	88	x(6)	84	89	4.3	x(12)	3.5	x(12)	5.2	3.9	11	x(18)	9	x(18)	12	8
	Suisse	83	92	77	87	83	89	3.1	1.7	5.1	3.1	3.3	2.7	15	6	19	11	15	9
	Turquie[3]	65	x(6)	59	x(6)	62	76	8.1	x(12)	9.6	x(12)	8.9	7.6	29	x(18)	35	x(18)	32	18
	Royaume-Uni	83	82	78	83	78	83	5.0	3.7	4.8	4.0	5.9	3.9	13	15	18	13	17	14
	États-Unis	x(5)	77	x(5)	80	67	80	x(11)	6.3	x(11)	4.8	10.2	5.0	x(17)	18	x(17)	16	25	16
	Moyenne OCDE	76	m	70	m	74	83	7.3	m	8.3	m	7.3	4.8	18	m	24	m	20	13
	Moyenne UE21	76	m	70	m	74	83	8.1	m	9.1	m	8.2	5.3	17	m	23	m	19	12
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil[3]	x(5)	x(6)	x(5)	x(6)	70	85	x(11)	x(12)	x(11)	x(12)	6.1	2.9	x(17)	x(18)	x(17)	x(18)	25	12
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	x(5)	x(6)	x(5)	x(6)	73	83	x(11)	x(12)	x(11)	x(12)	7.3	3.6	x(17)	x(18)	x(17)	x(18)	21	14
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Par « total », on entend les moyennes pondérées des taux d'emploi/de chômage/d'inactivité des individus diplômés des niveaux CITE 3/4 et CITE 5 (type A et type B).

2. Ce tableau n'inclut que des données concernant les niveaux CITE 5A et CITE 5B pour l'enseignement tertiaire dans la mesure où la plupart des données concernant le niveau CITE 6 ne peuvent être ventilées par filière d'enseignement.

3. CITE 5B non applicable ; les données concernent les programmes de niveau CITE 5A uniquement.

4. En Allemagne, un diplôme de niveau CITE 4A valide la réussite d'une formation générale et d'une formation professionnelle. Dans le présent tableau, les individus diplômés de ce niveau d'enseignement sont comptabilisés dans la catégorie des diplômés d'une formation professionnelle.

Source : OCDE. Pour la plupart des pays, collecte de données spéciale sur l'enseignement professionnel du Groupe de travail sur l'apprentissage et la transition sur le marché du travail du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société ; et Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) et EFT incluant des données sur les domaines d'études (EFT-UE_EFP) pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg et la Slovénie. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869775

A5

Tableau A5.6. [1/2] Pourcentage d'actifs rémunérés travaillant à temps plein toute l'année dans la population totale d'actifs rémunérés, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2011)[1]

Comment lire ce tableau : en Australie, 89 % des hommes âgés de 25 à 64 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire et qui perçoivent un revenu d'un emploi travaillent à temps plein. Parmi les femmes âgées de 25 à 64 ans, 47 % de celles qui perçoivent un revenu d'un emploi travaillent à temps plein.

				Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus		
				25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	Hommes	**89**	94	79	**91**	93	85	**92**	95	83	**91**	94	83
			Femmes	**47**	43	42	**53**	51	52	**65**	56	60	**57**	52	51
			H + F	**69**	69	61	**77**	77	74	**77**	75	72	**75**	75	69
	Autriche	2011	Hommes	**63**	64	68	**76**	77	81	**80**	81	86	**76**	77	80
			Femmes	**37**	38	38	**41**	34	48	**55**	48	68	**43**	37	49
			H + F	**48**	49	51	**60**	56	69	**69**	66	79	**60**	57	68
	Belgique	2011	Hommes	**77**	100	69	**64**	64	60	**86**	90	78	**83**	88	73
			Femmes	**32**	c	c	**57**	55	55	**58**	55	55	**49**	45	46
			H + F	**59**	66	55	**65**	65	60	**72**	72	69	**67**	68	62
	Canada	2010	Hommes	**70**	73	65	**73**	75	67	**74**	81	64	**73**	77	65
			Femmes	**52**	56	49	**54**	57	54	**59**	61	51	**57**	59	52
			H + F	**63**	66	58	**64**	67	61	**66**	71	58	**65**	69	59
	Chili	2011	Hommes	**55**	52	60	**64**	69	70	**65**	66	71	**61**	62	65
			Femmes	**38**	34	43	**51**	49	53	**53**	52	49	**47**	45	48
			H + F	**49**	46	55	**58**	60	63	**59**	59	62	**55**	55	59
	Rép. tchèque			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Danemark	2011	Hommes	**50**	50	50	**59**	62	55	**74**	81	69	**61**	66	58
			Femmes	**44**	42	44	**51**	53	46	**58**	61	57	**52**	55	49
			H + F	**47**	47	47	**55**	58	51	**65**	70	63	**57**	61	54
	Estonie	2011	Hommes	**94**	97	80	**98**	100	95	**95**	97	92	**97**	98	92
			Femmes	**83**	74	82	**88**	88	84	**87**	88	82	**87**	87	83
			H + F	**90**	88	80	**93**	94	89	**90**	91	85	**92**	92	87
	Finlande	2010	Hommes	**92**	94	89	**93**	95	90	**95**	97	89	**94**	96	90
			Femmes	**79**	80	77	**82**	83	80	**88**	86	85	**85**	85	81
			H + F	**86**	89	82	**88**	90	84	**91**	90	87	**89**	90	85
	France	2009	Hommes	**73**	76	61	**80**	86	61	**87**	90	76	**80**	85	65
			Femmes	**50**	55	45	**61**	63	59	**70**	69	63	**62**	64	54
			H + F	**62**	66	52	**72**	75	60	**78**	79	70	**72**	75	59
	Allemagne	2011	Hommes	**85**	90	88	**82**	85	81	**83**	87	82	**82**	86	82
			Femmes	**43**	36	36	**45**	39	41	**56**	49	62	**48**	42	46
			H + F	**64**	60	59	**63**	62	61	**71**	70	74	**66**	65	65
	Grèce	2011	Hommes	**54**	64	40	**67**	78	37	**73**	84	60	**65**	76	44
			Femmes	**25**	31	16	**36**	41	19	**62**	65	32	**40**	46	20
			H + F	**39**	49	26	**52**	59	28	**67**	74	49	**53**	61	31
	Hongrie	2011	Hommes	**76**	78	74	**85**	87	82	**89**	91	85	**85**	87	81
			Femmes	**74**	76	68	**82**	83	79	**89**	89	88	**83**	84	79
			H + F	**75**	77	70	**84**	85	81	**89**	90	87	**84**	85	80
	Islande			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Irlande	2010	Hommes	**63**	69	56	**69**	74	56	**82**	87	71	**72**	77	60
			Femmes	**25**	21	16	**46**	49	47	**61**	57	66	**50**	48	45
			H + F	**49**	51	45	**58**	61	51	**71**	73	69	**62**	64	54
	Israël	2011	Hommes	**89**	90	87	**92**	93	87	**88**	93	87	**90**	93	87
			Femmes	**55**	64	40	**68**	70	59	**69**	72	63	**68**	71	60
			H + F	**78**	84	69	**82**	83	74	**78**	83	76	**79**	83	75
	Italie	2009	Hommes	**80**	82	71	**86**	90	78	**87**	91	79	**84**	86	75
			Femmes	**55**	56	54	**66**	64	67	**78**	81	74	**65**	65	62
			H + F	**71**	73	65	**77**	78	74	**82**	86	77	**76**	77	70
	Japon			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Corée	2011	Hommes	**92**	93	90	**97**	98	96	**98**	99	98	**97**	98	94
			Femmes	**81**	81	76	**85**	86	82	**90**	85	86	**86**	85	79
			H + F	**86**	87	83	**92**	92	91	**95**	94	95	**93**	93	88
	Luxembourg	2010	Hommes	**88**	91	80	**91**	93	75	**91**	98	82	**90**	94	79
			Femmes	**43**	50	27	**53**	46	41	**65**	55	63	**54**	51	40
			H + F	**67**	71	54	**76**	75	64	**78**	76	76	**74**	74	64

Remarque : la période de référence varie d'une semaine à une année. Les travailleurs non salariés sont exclus des calculs dans certains pays.

1. Les actifs travaillant à temps plein correspondent aux individus ayant travaillé toute l'année au moins 30 heures par semaine. Voir l'indicateur A6 et l'annexe 3 pour plus de précisions.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869832

A5

Tableau A5.6. [2/2] Pourcentage d'actifs rémunérés travaillant à temps plein toute l'année dans la population totale d'actifs rémunérés, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2011)[1]

Comment lire ce tableau : en Australie, 89 % des hommes âgés de 25 à 64 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire et qui perçoivent un revenu d'un emploi travaillent à temps plein. Parmi les femmes âgées de 25 à 64 ans, 47 % de celles qui perçoivent un revenu d'un emploi travaillent à temps plein.

				Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus		
				25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Mexique			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Pays-Bas	2010	Hommes	**71**	72	70	**70**	73	69	**68**	69	65	**70**	71	68
			Femmes	**15**	14	11	**19**	15	17	**29**	22	25	**22**	17	17
			H + F	**46**	46	42	**45**	43	48	**49**	46	50	**47**	45	47
	Nouvelle-Zélande	2011	Hommes	**73**	78	63	**72**	73	64	**74**	76	62	**73**	75	63
			Femmes	**59**	57	54	**55**	52	48	**64**	60	58	**60**	57	54
			H + F	**66**	68	58	**66**	65	58	**69**	68	60	**67**	67	59
	Norvège	2010	Hommes	**51**	54	48	**65**	69	59	**69**	74	68	**63**	67	60
			Femmes	**28**	28	25	**36**	37	34	**46**	47	51	**39**	40	38
			H + F	**41**	42	37	**53**	55	47	**57**	59	60	**52**	54	49
	Pologne	2010	Hommes	**85**	87	86	**88**	90	86	**82**	83	85	**86**	88	86
			Femmes	**79**	78	77	**85**	86	84	**82**	85	84	**84**	85	83
			H + F	**82**	83	83	**87**	88	85	**82**	85	84	**85**	86	85
	Portugal	2010	Hommes	**98**	98	98	**96**	98	96	**93**	95	88	**97**	98	97
			Femmes	**90**	91	85	**94**	95	93	**93**	94	87	**92**	93	86
			H + F	**95**	95	93	**95**	96	95	**93**	94	88	**95**	95	93
	Rép. slovaque	2011	Hommes	**50**	49	55	**63**	65	62	**65**	66	68	**61**	63	62
			Femmes	**47**	42	49	**57**	58	60	**62**	64	67	**57**	58	59
			H + F	**48**	45	51	**60**	61	61	**63**	65	68	**59**	61	60
	Slovénie			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Espagne	2010	Hommes	**78**	78	82	**85**	86	92	**86**	90	86	**83**	84	85
			Femmes	**55**	45	62	**68**	69	82	**78**	79	89	**68**	67	74
			H + F	**70**	66	74	**78**	79	88	**82**	85	87	**76**	77	80
	Suède	2010	Hommes	**74**	77	69	**79**	84	63	**79**	86	71	**78**	84	67
			Femmes	**37**	46	30	**48**	49	43	**60**	58	59	**52**	53	47
			H + F	**60**	65	55	**65**	69	53	**68**	70	64	**66**	69	57
	Suisse			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Turquie			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Royaume-Uni	2011	Hommes	**85**	84	83	**93**	95	85	**92**	95	79	**92**	94	83
			Femmes	**44**	43	40	**54**	51	49	**66**	60	54	**59**	55	49
			H + F	**67**	69	61	**75**	74	69	**79**	79	68	**76**	76	68
	États-Unis	2011	Hommes	**66**	68	67	**76**	78	76	**83**	87	79	**78**	81	77
			Femmes	**51**	53	53	**65**	66	64	**70**	70	68	**66**	67	65
			H + F	**61**	63	61	**71**	73	70	**77**	79	73	**73**	75	71
	Moyenne OCDE		Hommes	**75**	78	71	**80**	83	74	**83**	86	78	**80**	83	75
			Femmes	**51**	51	48	**59**	59	57	**67**	66	65	**60**	60	56
			H + F	**64**	66	60	**71**	72	67	**75**	76	72	**71**	72	66
	Moyenne UE21		Hommes	**76**	79	72	**80**	83	74	**83**	87	79	**81**	84	75
			Femmes	**50**	51	48	**60**	59	57	**68**	67	66	**61**	60	56
			H + F	**65**	66	60	**71**	72	67	**76**	77	73	**71**	73	67
Autres G20	Argentine			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Brésil			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Chine			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Inde			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Indonésie			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Fédération de Russie			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Arabie saoudite			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Afrique du Sud			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Moyenne G20			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m

Remarque : la période de référence varie d'une semaine à une année. Les travailleurs non salariés sont exclus des calculs dans certains pays.

1. Les actifs travaillant à temps plein correspondent aux individus ayant travaillé toute l'année au moins 30 heures par semaine. Voir l'indicateur A6 et l'annexe 3 pour plus de précisions.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

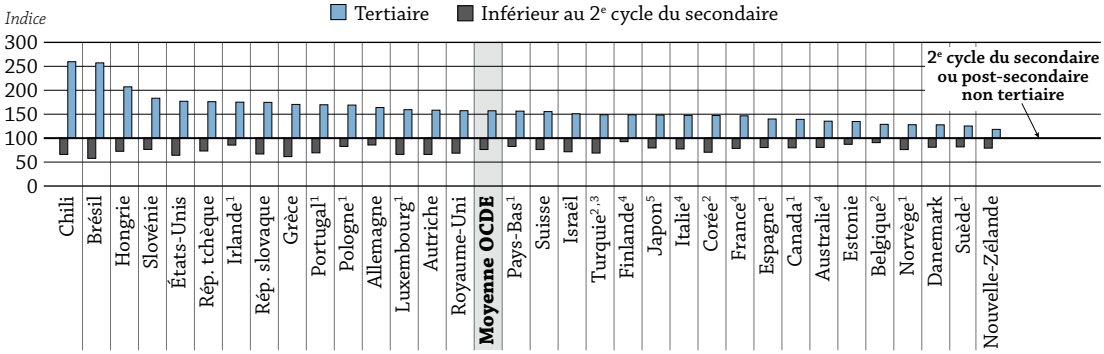
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869832

QUEL AVANTAGE FINANCIER LE NIVEAU DE FORMATION PROCURE-T-IL ?

- Dans tous les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire qui, à leur tour, gagnent plus que les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Au Brésil, aux États-Unis et en Grèce, les revenus des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire représentent moins de 65 % des revenus des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.
- Dans les pays de l'OCDE, le différentiel salarial entre les travailleurs plus jeunes et plus âgés augmente, en moyenne, avec le niveau de formation, en faveur des travailleurs plus âgés et plus instruits. L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 55 à 64 ans est plus important que celui calculé à l'échelle de tous les diplômés de ce niveau d'enseignement : le différentiel salarial augmente, en moyenne, de 16 points de pourcentage.
- L'écart de revenus entre les sexes persiste, quel que soit le niveau de formation. Dans les pays de l'OCDE, l'écart de revenus le plus important entre hommes et femmes s'observe chez les diplômés de l'enseignement tertiaire.
- Dans de nombreux pays, plus de la moitié des individus scolarisés âgés de 15 à 24 ans travaillent contre rémunération. Dans ce groupe d'âge, le pourcentage d'individus scolarisés qui perçoivent des revenus du travail est inférieur à 20 % en Belgique, au Chili, en Espagne, en Estonie, en Israël, en Italie et en Suisse.

Graphique A6.1. Revenus du travail relatifs des actifs occupés âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)

2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100



1. Année de référence : 2010.
2. Revenus nets d'impôts.
3. Année de référence : 2005.
4. Année de référence : 2009.
5. Année de référence : 2007.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires.

Source : OCDE. Tableau A6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867571

Contexte

Dans l'ensemble, l'élévation du niveau de compétence entraîne une amélioration des débouchés sur le marché du travail (voir l'indicateur A5) et une augmentation des revenus. En fait, dans tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, plus le niveau de formation est élevé, plus les revenus relatifs sont élevés.

La perspective de percevoir une rémunération plus élevée et de la voir de surcroît augmenter au fil du temps est, avec d'autres avantages sociaux, un aiguillon qui incite les individus à faire des études et parfaire leur formation. Cela s'est vérifié dans la plupart des pays de l'OCDE et du G20, même en 2011, lorsque les effets de la crise économique mondiale se ressentaient encore largement, et ce constat se vérifie même si les avantages financiers sont fonction du domaine d'études choisi (Carnevale, 2012 et encadré A6.1). En valeur relative, les revenus du travail tendent à augmenter avec l'âge chez les individus plus instruits, mais à diminuer avec l'âge chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

De nombreux facteurs peuvent intervenir dans la décision des individus de poursuivre leurs études et leur formation. Dans certains pays, leur décision peut dépendre entre autres du coût de l'éducation, en particulier après la scolarité obligatoire. Ce coût comprend également celui de l'entrée plus tardive dans la vie active, dont le manque à gagner durant les études (voir l'indicateur A7).

La variation des revenus du travail relatifs entre les pays est imputable à divers facteurs, dont la demande de compétences sur le marché du travail, la législation sur le salaire minimal, la puissance des syndicats, le champ d'application des conventions collectives, l'offre de main-d'œuvre aux divers niveaux de formation, et la fréquence relative du travail saisonnier et à temps partiel.

Autres faits marquants

- **Parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, les femmes gagnent au moins 75 % de ce que gagnent les hommes en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en Nouvelle-Zélande et en Slovénie,** mais gagnent au plus 65 % des revenus des hommes de ce niveau de formation au Brésil, au Chili et en Estonie.
- **Parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'atténue avec l'âge**. À ce niveau de formation, les femmes peuvent espérer gagner 79 % de ce que gagnent les hommes dans le groupe d'âge des 55-64 ans.
- Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire connaissent un désavantage salarial pendant toute leur carrière dans la totalité des pays. **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 3 % seulement des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent deux fois plus que le revenu médian calculé à l'échelle de leur pays.**
- **En moyenne, 67 % des individus scolarisés âgés de 25 à 29 ans travaillent contre rémunération**, un pourcentage qui atteint 78 % tous individus de ce groupe d'âge confondus, c'est-à-dire scolarisés ou non. Chez les 25-29 ans, 85 % des hommes qui ne sont plus scolarisés travaillent contre rémunération, un pourcentage qui s'établit à 76 % chez les femmes.

Tendances

Dans tous les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent nettement plus que les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Entre 2000 et 2011, les revenus du travail des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'ont en effet augmenté qu'en Allemagne, en Hongrie et en Suisse – parmi les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles – par comparaison avec les revenus des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Par ailleurs, durant la même période, dans la plupart des pays de l'OCDE, notamment en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en Hongrie et en Suisse, les revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire ont progressé en valeur relative par rapport à ceux des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Ces différences donnent à penser que la demande de compétences actualisées et plus poussées pourrait avoir augmenté au cours des dix dernières années – et que les individus moins instruits sont plus vulnérables aujourd'hui.

A6

Analyse

Variation des revenus relatifs selon le niveau de formation

Plus le niveau de formation est élevé, plus les revenus relatifs sont élevés ; c'est le diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui ouvre la voie aux avantages salariaux les plus importants. Dans l'ensemble, les différentiels salariaux semblent plus marqués entre les diplômés de l'enseignement tertiaire et les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qu'entre ces derniers et les individus dont le niveau de formation est inférieur. Comme la part privée de l'investissement dans l'éducation augmente nettement au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays, la perspective d'un avantage financier important contribue à garantir qu'un nombre suffisant d'individus souhaitent investir du temps et de l'argent pour atteindre un niveau de formation plus élevé.

Dans tous les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire qui, à leur tour, gagnent plus que les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans de nombreux pays, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est le seuil à partir duquel la poursuite des études entraîne des revenus relatifs élevés. En ce sens, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire peut être considéré comme une valeur de référence pour mesurer la variation des revenus en fonction du niveau de formation.

Les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus que les individus moins instruits dans tous les pays. En valeur relative, ils gagnent plus de 1.5 fois de plus, en moyenne, que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, et même plus de 2 fois plus que les individus moins instruits qu'eux au Brésil, au Chili et en Hongrie (voir le tableau A6.1).

Les écarts de revenus entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les individus moins instruits varient. Ces écarts sont relativement peu importants en Allemagne, en Belgique, en Estonie, en Finlande et en Irlande, où les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent plus de 85 % de ce que gagnent les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Au Brésil, aux États-Unis et en Grèce, toutefois, les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent moins de 65 % de ce que gagnent les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir le graphique A6.1).

Variation des revenus relatifs selon le sexe et l'âge

Dans les pays de l'OCDE, le niveau de formation influence les revenus relatifs à des degrés divers. Les revenus relatifs des hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement tertiaire de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau représentent, par exemple, plus de 100 % de plus que ceux des hommes titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire au Brésil, au Chili, en Hongrie, en Irlande et en Slovénie. Il en va de même pour les revenus des femmes ayant le même niveau de formation au Brésil, au Chili, en Grèce et en Irlande (voir le tableau A6.1).

Les diplômés de l'enseignement tertiaire de type B, tant les hommes que les femmes, gagnent davantage que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire de type B gagnent, en moyenne, 26 % de plus que les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire dans les pays de l'OCDE (et même 60 % de plus au Portugal et en Slovénie), alors que les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire de type B gagnent 32 % de plus que les femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (et même 60 % de plus au Chili et en Grèce).

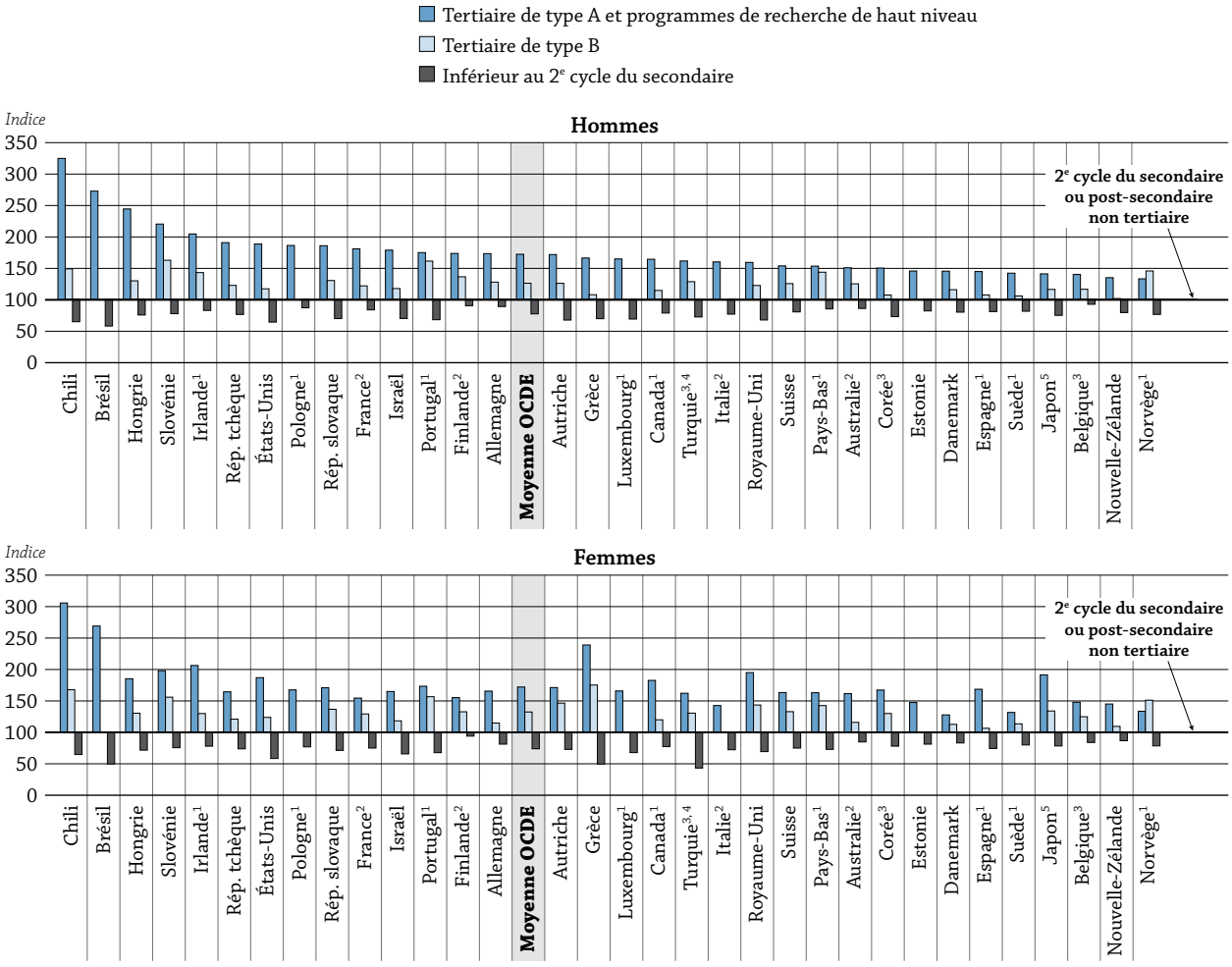
En moyenne, les hommes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent 77 % de ce que gagnent les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire ; ce pourcentage est inférieur à 60 % au Brésil, mais égal ou

supérieur à 90 % en Belgique et en Finlande. Les femmes qui ne sont pas diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent, en moyenne, 74 % de ce que gagnent les femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire ; ce pourcentage est inférieur ou égal à 50 % au Brésil, en Grèce et en Turquie, mais égal ou supérieur à 90 % en Finlande (voir le graphique A6.2).

L'élévation du niveau de formation entraîne l'augmentation des revenus du travail durant la vie active. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les revenus augmentent avec le niveau de formation, mais dans une mesure particulièrement importante chez les travailleurs plus âgés. Les individus plus instruits sont plus susceptibles de trouver un emploi et de le garder, et ont davantage la possibilité d'acquérir de l'expérience dans le cadre professionnel.

Graphique A6.2. Revenus du travail relatifs des actifs occupés âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)

2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100



1. Année de référence : 2010.
2. Année de référence : 2009.
3. Revenus nets d'impôts.
4. Année de référence : 2005.
5. Année de référence : 2007.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A (y compris d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau).

Source : OCDE. Tableau A6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

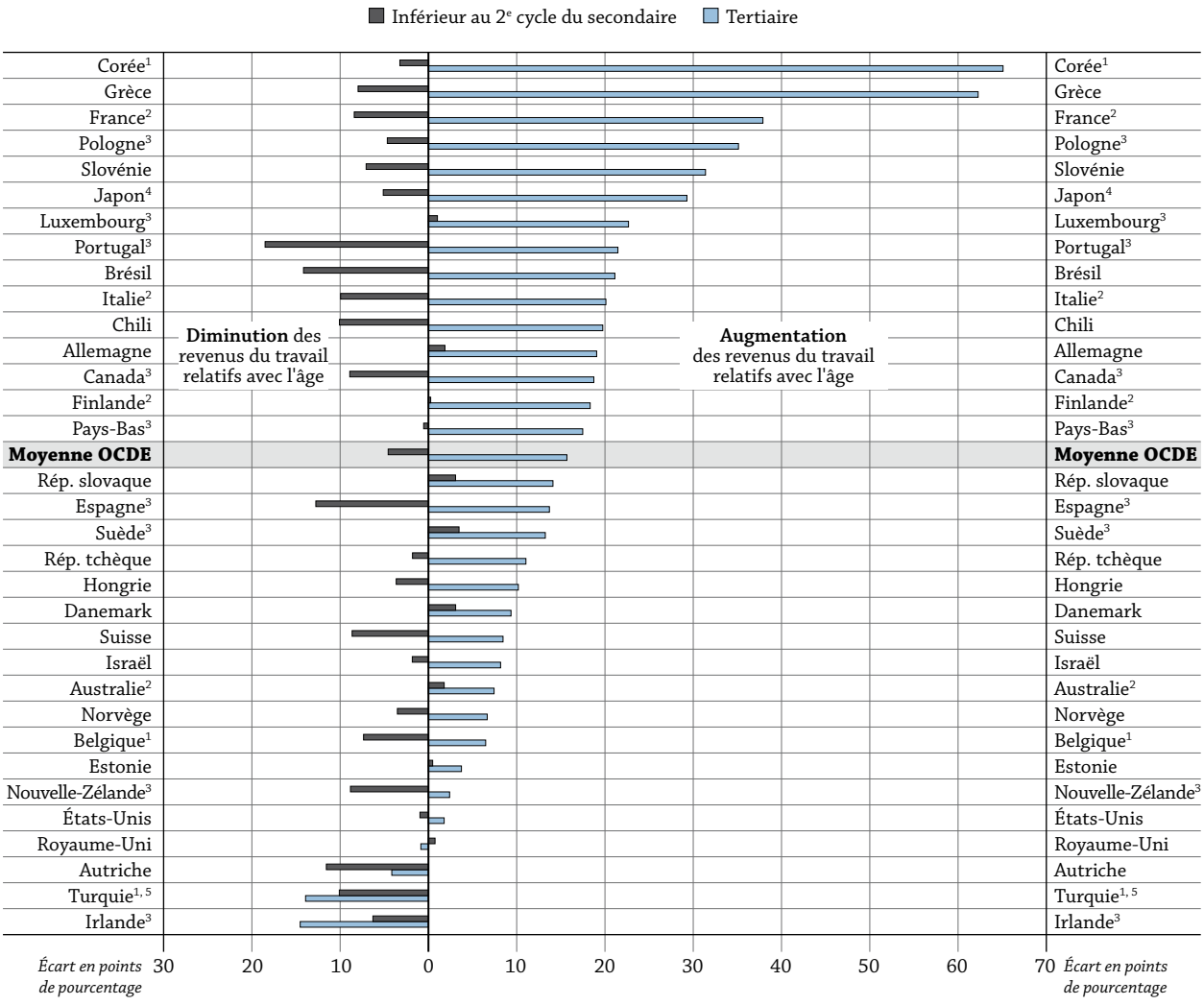
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867590

A6

Parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, les revenus relatifs sont plus élevés chez les individus âgés de 55 à 64 ans que tous groupes d'âge confondus (de 25 à 64 ans) dans tous les pays, sauf en Autriche, en Irlande, au Royaume-Uni et en Turquie. Le différentiel salarial entre les deux groupes atteint près de 16 points de pourcentage, en moyenne. Quant aux individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, leur désavantage en termes de revenus relatifs s'accroît avec l'âge dans tous les pays, sauf en Allemagne, en Australie, au Danemark, en Estonie, en Finlande, au Luxembourg, en Norvège, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède. Leur désavantage n'augmente pas autant que l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire – signe que l'enseignement tertiaire est à la clé de revenus plus élevés l'âge venant (voir le tableau A6.1).

Graphique A6.3. Écarts de revenus du travail relatifs entre les actifs occupés plus âgés et l'ensemble des actifs occupés, selon le niveau de formation (2011)

Écarts, en points de pourcentage, par rapport aux revenus du travail des diplômés du 2e cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire



1. Revenus nets d'impôts.
2. Année de référence : 2009.
3. Année de référence : 2010.
4. Année de référence : 2007.
5. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant des écarts de revenus du travail relatifs parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire entre les 55-64 ans et les diplômés tous groupes d'âge confondus (25-64 ans).

Source : OCDE. Tableau A6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867609

Dans le graphique A6.3, la différence de revenus relatifs entre les travailleurs âgés de 25 à 64 ans est soustraite de la différence de revenus relatifs entre les travailleurs plus âgés (dans les deux cas, les différences sont calculées par rapport aux diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire). Ce graphique montre la différence, en points de pourcentage, de revenus relatifs entre les deux groupes d'âge. Avec la moyenne de l'OCDE à titre d'exemple, la différence de revenus relatifs, tous groupes d'âges confondus, entre les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ceux qui sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire représente, en moyenne, 24 %, c'est-à-dire que les premiers gagnent 24 % de moins que les seconds. Chez les plus âgés, les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent, en moyenne, 28 % de moins que ceux qui sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. La différence de revenus relatifs entre les deux groupes d'âge est de l'ordre de 5 points de pourcentage (comme le montre le graphique). Chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, la différence de revenus relatifs entre les deux groupes d'âge, qui est calculée selon la même méthode, représente, en moyenne, quelque 16 points de pourcentage.

Dans les pays de l'OCDE, les différences de revenus relatifs entre les travailleurs plus âgés et plus jeunes sont en faveur de ces derniers parmi les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. À ce niveau de formation, les travailleurs plus âgés gagnent l'équivalent de 8 points de pourcentage de moins que les travailleurs plus jeunes (voir le tableau A6.1).

En moyenne, les individus âgés de 25 à 34 ans qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent 80 % de ce que gagnent les individus du même âge qui sont diplômés de ce niveau d'enseignement, un écart qui représente 72 % entre les deux groupes chez les 55-64 ans. Ces différences sont plus marquées chez les femmes (76 % et 68 %, respectivement) que chez les hommes (80 % et 75 %, respectivement) (voir le tableau A6.1).

Chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le désavantage en termes de revenus augmente avec l'âge dans tous les pays, sauf en Allemagne, en Australie, au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Irlande, en Norvège, en République slovaque et en Suède. Dans la plupart des pays, le diplôme de fin d'études tertiaires accroît non seulement la probabilité de travailler à un âge plus avancé, mais est également associé à des différentiels de revenus et de productivité plus importants tout au long de la carrière. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le meilleur atout des adultes pour entrer et rester sur le marché du travail et accroître leurs revenus tout au long de leur vie active est donc d'être titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires (voir le tableau A6.1).

Évolution de la variation des revenus relatifs en fonction du niveau de formation

Entre 2000 et 2011, les revenus relatifs des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont diminué dans la plupart des pays de l'OCDE, à quelques exceptions près. Les revenus relatifs des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont augmenté durant cette période en Allemagne, en Hongrie et en Suisse. Outre ces pays, les revenus relatifs des femmes qui ne sont pas diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont également augmenté en Belgique depuis 2000. Les revenus relatifs des hommes ayant ce niveau de formation n'ont progressé durant cette période qu'en Allemagne et en Suisse (voir les tableaux A6.2a, b et c).

Dans la plupart des pays, les revenus relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire ont augmenté entre 2000 et 2011. Toutefois, certains pays ont enregistré des variations importantes. Les chiffres indiquent que depuis 2000, les revenus relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire ont varié plutôt à la hausse en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en Hongrie et en Suisse, mais plutôt à la baisse en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni (voir le tableau A6.2a).

Les revenus des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire servent systématiquement de valeur de référence pour montrer l'évolution des revenus. C'est la raison pour laquelle il est difficile d'évaluer l'évolution moyenne des revenus relatifs à différents niveaux de formation au fil du temps (voir la section « Méthodologie » pour plus de précisions).

Variation des revenus relatifs selon le niveau de formation en fonction du sexe

L'écart de rémunération persiste entre les sexes quel que soit le niveau de formation. Il ressort des chiffres disponibles que l'écart salarial le plus important entre hommes et femmes s'observe chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. Parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, les femmes ne gagnent au moins 75 % de ce que gagnent les hommes qu'en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en Nouvelle-Zélande et en Slovénie. Par contraste, à ce niveau de formation, elles ne gagnent pas plus de 65 % de ce que gagnent les hommes au Brésil, au Chili et en Estonie (voir le tableau A6.3a).

En moyenne, seules les femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire obtiennent, l'âge venant, une augmentation de leurs revenus par rapport à ceux des hommes. Les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire et celles qui ne sont pas diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne voient pas leurs revenus augmenter avec l'âge par rapport à ceux des hommes. Dans le groupe d'âge des 55-64 ans, les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire ne gagnent que 72 % de ce que les hommes gagnent à niveau de formation égal, et celles qui ne sont pas diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne gagnent que 74 % de ce que les hommes gagnent à niveau de formation égal (voir le tableau A6.3a).

Répartition des revenus entre les niveaux de formation

Comme cet indicateur tient compte des revenus de tous les actifs occupés (sauf dans le tableau A6.3a qui inclut uniquement les revenus des individus qui travaillent à temps plein toute l'année), la variation du temps de travail influe sur les écarts de rémunération, en général, et sur la répartition des actifs entre les catégories de revenus, en particulier. Les chiffres sur la répartition des revenus entre les niveaux de formation indiquent dans quelle mesure les revenus se concentrent autour des revenus médians dans un pays. Ils donnent des informations non seulement sur l'équité salariale, mais également sur les risques inhérents à l'investissement dans l'éducation, puisque le risque est généralement évalué à l'aune de la variation du rendement de l'investissement.

Les tableaux A6.4a, b et c (en ligne) et le graphique A6.4 montrent la répartition des travailleurs entre les catégories de revenus en fonction de leur niveau de formation. Dans les tableaux, cette répartition est présentée dans l'ensemble de la population ainsi que par sexe. Les cinq catégories de revenus sont fonction des revenus médians, la première étant « Revenus inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian » et la dernière, « Revenus supérieurs à deux fois le revenu médian ». Le pourcentage de la population qui ne perçoit pas de revenus du travail est indiqué dans une colonne distincte.

Le graphique A6.4 compare la situation des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau. Il montre le pourcentage d'actifs, d'une part, dans la catégorie « Revenus inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian » et, d'autre part, dans la catégorie « Revenus supérieurs à deux fois le revenu médian ». En toute logique, il existe un écart important entre ces deux niveaux de formation : les diplômés de l'enseignement tertiaire sont, en moyenne, nettement plus susceptibles que ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire de gagner le double du revenu médian et nettement moins susceptibles qu'eux d'en gagner moitié moins.

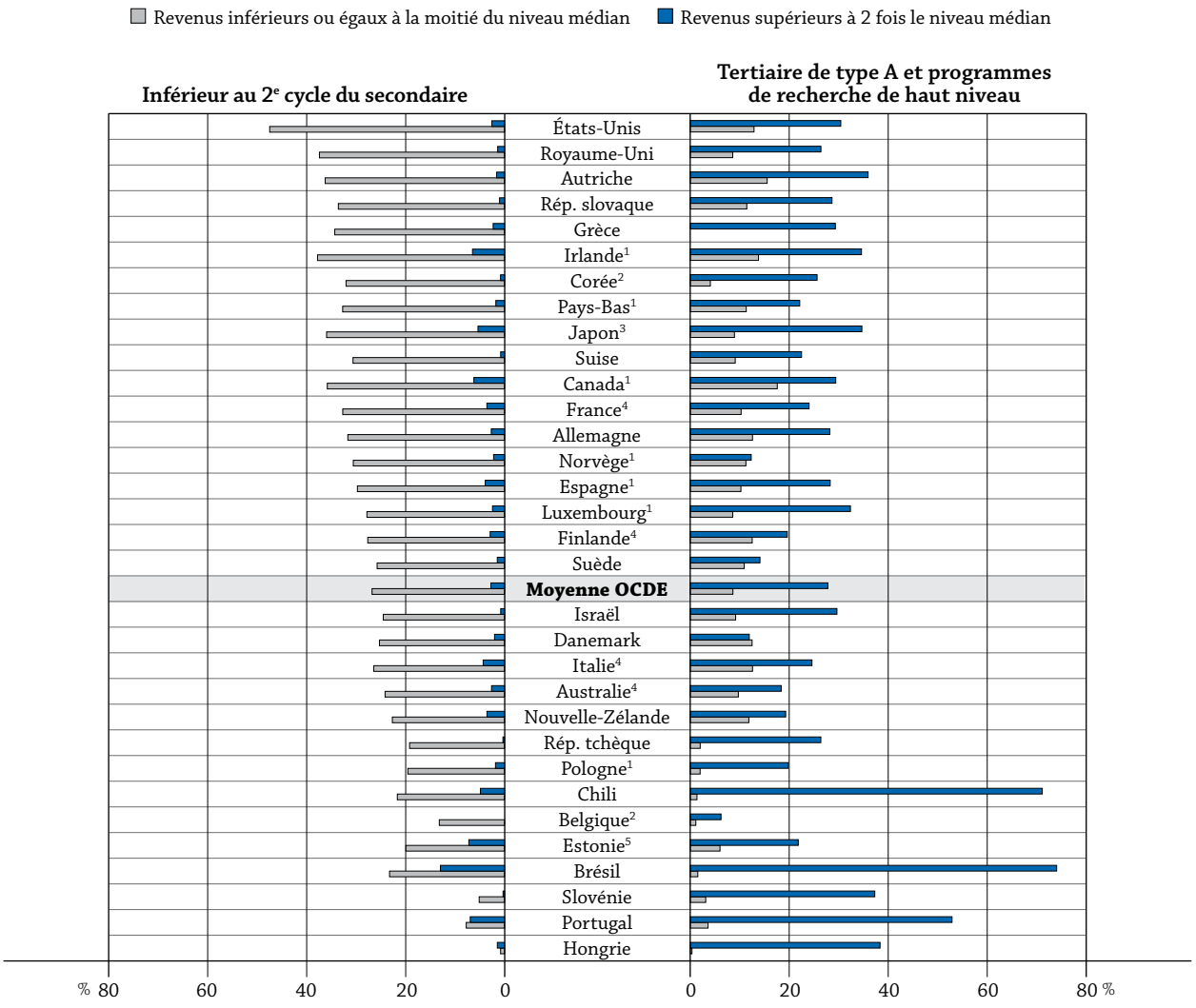
La situation des diplômés de l'enseignement tertiaire varie toutefois sensiblement selon les pays. Au Brésil, au Chili et au Portugal, 50 % au moins des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau gagnent le double du revenu médian ; en Autriche et au Canada, plus de 15 % d'entre eux se classent dans la catégorie de revenus la moins élevée (soit des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian) ; et au Danemark et en Norvège, ces diplômés sont à peu de choses près aussi susceptibles de se situer dans la catégorie des revenus les moins élevés que dans celle des revenus les plus élevés (voir le graphique A6.4).

Dans tous les pays, les individus peu instruits (soit ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire) sont, en règle générale, nettement défavorisés en termes de revenus durant leur carrière. Ils ne sont, en moyenne, que 3 % à gagner deux fois plus que le revenu médian dans les pays de l'OCDE.

Ce pourcentage est supérieur à 5 % au Brésil, au Canada, en Estonie, en Irlande, au Japon et au Portugal, et ne franchit la barre des 10 % qu'au Brésil. En moyenne, plus de 27 % des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent moins de la moitié du revenu médian calculé à l'échelle de leur pays (voir le graphique A6.4).

Graphique A6.4. Écarts de répartition des revenus du travail des actifs occupés âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2011)

Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du niveau médian et pourcentage de la population ayant des revenus supérieurs à deux fois le niveau médian, selon le niveau de formation (inférieur au 2e cycle du secondaire ou diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau)



1. Année de référence : 2010.
2. Revenus nets d'impôts.
3. Année de référence : 2007.
4. Année de référence : 2009.
5. Tous types de formation tertiaire confondus et programmes de recherches de haut niveau.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart entre le pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du niveau médian et le pourcentage de la population ayant des revenus supérieurs à deux fois le niveau médian, pour un niveau de formation inférieur au 2e cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau A6.4a (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867628

Encadré A6.1. Variation de l'avantage salarial selon le domaine d'études

Les indicateurs de revenus de *Regards sur l'éducation* montrent clairement les avantages salariaux associés à l'élévation du niveau de formation. Des revenus moyens systématiquement supérieurs s'observent parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, qu'on les compare entre les pays ou au fil du temps. L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire est largement documenté à l'échelle agrégée, mais cela ne signifie pas qu'il profite à tous les diplômés, ni qu'il s'observe dans tous les types de formation tertiaires. Aux États-Unis, par exemple, les individus âgés de 25 à 29 ans titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ont gagné, en moyenne, 44 800 USD en 2011. Toutefois, ces revenus annuels moyens s'élèvent à 34 750 USD chez ceux qui ont suivi une formation les destinant à travailler dans le secteur social, mais à 75 700 USD chez ceux qui ont fait des études en rapport avec l'informatique. D'autres domaines d'études sont associés à des revenus relativement peu élevés : la théologie et la religion (35 530 USD), les beaux-arts (35 600 USD) et l'enseignement au niveau CITE 1 (37 500 USD). Parmi les autres domaines associés à des revenus annuels moyens supérieurs à 60 000 USD, citons l'ingénierie, l'informatique, les systèmes de gestion et les statistiques.

Les domaines d'études les plus rémunérateurs tendent à présenter une plus forte proportion d'individus de sexe masculin, et les moins rémunérateurs, une plus forte proportion d'individus de sexe féminin, mais certains domaines font exception. Les revenus de la profession d'infirmier (53 650 USD), à dominante féminine, sont par exemple nettement supérieurs à la moyenne des revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire. Des différences marquées de revenus entre les domaines d'études s'observent aussi dans d'autres pays, mais il n'existe pas de données sur la variation des revenus par domaine d'études qui soient comparables entre les pays. Au Canada, parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire de type A en 2005, le revenu médian de 2007 des individus qui ont suivi une formation en rapport avec l'ingénierie est supérieur de 64 % environ à celui des individus qui ont suivi une formation en rapport avec les arts visuels ou les arts du spectacle. En Suède, le salaire moyen que les diplômés âgés de 25 à 29 ans ont perçu en 2010 est plus élevé de 90 % chez ceux qui ont choisi l'ingénierie que chez ceux qui ont opté pour les arts et lettres. En Nouvelle-Zélande, les jeunes adultes qui ont obtenu en 2010 un diplôme de niveau CITE 5A affichaient un an plus tard un salaire médian supérieur de 58 % s'ils avaient suivi une formation en rapport avec la santé et de 45 % s'ils avaient suivi une formation en rapport avec l'ingénierie par rapport au salaire médian des diplômés d'une formation en rapport avec les arts créatifs. L'avantage salarial moyen présenté dans *Regards sur l'éducation* dévoile des structures essentielles des systèmes économiques, mais les revenus réels des individus dépendent de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur expérience. Les résultats de la prochaine Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes, un produit du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), nous permettront de mieux comprendre l'impact de ces facteurs sur les revenus dans les différents pays de l'OCDE.

Revenus des étudiants

Dans les pays de l'OCDE, 53 % des individus âgés de 15 à 24 ans travaillent contre rémunération. Dans ce groupe d'âge, les individus qui ne sont plus scolarisés sont majoritaires parmi ceux qui perçoivent des revenus du travail (70 %), alors que moins de la moitié des individus qui sont encore scolarisés en perçoivent (42 %). Les données sur les revenus des étudiants (c'est-à-dire qui travaillent pendant leurs études) montrent que les femmes sont plus susceptibles de travailler que les hommes durant leurs études. Le pourcentage d'étudiants qui travaillent contre rémunération est plus élevé (dans une mesure égale à 3 points de pourcentage) chez les femmes (43 %) que chez les hommes (40 %). Par contraste, parmi les individus âgés de 15 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés, le pourcentage d'hommes qui perçoivent des revenus du travail (72 %) est supérieur de 4 points de pourcentage au pourcentage de femmes qui en perçoivent (68 %) (voir le tableau A6.5b).

Les revenus relatifs des individus âgés de 15 à 24 ans qui sont encore scolarisés sont généralement inférieurs à ceux des individus qui ne le sont plus, quel que soit leur niveau de formation. Échappent à ce constat le Chili (chez les hommes et les femmes), l'Estonie (chez les femmes) et Israël (chez les hommes) (voir le tableau A6.5a).

Les étudiants perçoivent généralement des revenus inférieurs par rapport aux individus qui ne sont plus scolarisés, à âge et niveau de formation égal (voir le tableau A6.5a). Cette situation s'observe plus particulièrement dans les pays où une proportion importante d'étudiants travaille contre rémunération, comme c'est le cas en Autriche, au Canada, en Corée, au Danemark, en France, en Norvège et en Suède. Ce constat donne à penser que les étudiants travaillent principalement à temps partiel et pendant les vacances scolaires, et sont susceptibles d'occuper des postes qui ne sont pas à la hauteur de leur niveau de formation. Il convient de noter que dans les pays utilisant une période de référence longue pour les données relatives aux revenus (par exemple, des données annuelles), il est plus fréquent que les revenus des étudiants incluent les revenus perçus durant les vacances scolaires (voir les tableaux A6.5a et b).

En moyenne, ce sont les diplômés de l'enseignement tertiaire qui perçoivent les revenus les plus élevés parmi les individus scolarisés qui travaillent contre rémunération. De même, parmi les individus scolarisés qui perçoivent des revenus du travail, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire gagnent davantage que ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, cette tendance ne s'observe pas dans tous les pays. Les revenus relatifs des individus scolarisés âgés de 15 à 24 ans n'augmentent avec le niveau de formation et ne sont les plus élevés chez les diplômés de l'enseignement tertiaire qu'en Australie, en Belgique, en Estonie, aux États-Unis, en France, en Israël, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni (voir le tableau A6.5a).

Toutefois, la répartition des revenus n'a rien d'homogène. En Allemagne, en Australie, au Canada, en Corée, eu États-Unis, en Finlande, en France, en Italie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, les étudiants gagnent entre 40 % et 50 % de ce que gagnent les travailleurs du même âge qui ne sont plus scolarisés, quel que soit leur niveau de formation. En Belgique, au Brésil, eu Chili, en Estonie, en Israël et au Royaume-Uni, certains étudiants gagnent 80 % de ce que gagnent les travailleurs du même âge qui ne sont plus scolarisés. Au Brésil, au Chili et en Estonie, les premiers gagnent même plus que les seconds (voir le tableau A6.5a).

Dans de nombreux pays, plus de la moitié des individus âgés de 15 à 24 ans qui sont encore scolarisés travaillent contre rémunération. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays : moins de 20 % des étudiants âgés de 15 à 24 ans perçoivent des revenus du travail en Belgique, au Chili, en Espagne, en Estonie, en Israël, en Italie et en Suisse, par exemple (voir le tableau A6.5b). Toutefois, il est important de souligner que dans certains pays (en Suisse, par exemple), un certain nombre d'individus scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire perçoivent des revenus parce qu'ils sont sous contrat d'apprentissage, mais ne sont pas pris en considération ici.

Ces constats confirment la thèse largement répandue que la poursuite des études au-delà de la scolarité obligatoire implique un manque à gagner durant les études (même si les études sont combinées avec du travail), qui vient s'ajouter aux frais de scolarité et à la perspective du remboursement de l'éventuel prêt d'études, ce qui peut dissuader certains de poursuivre leurs études.

Définitions

Groupes d'âge : le terme **« adultes »** désigne la population âgée de 25 à 64 ans ; l'expression **« adultes plus jeunes »**, la population âgée de 25 à 34 ans ; et l'expression « **adultes plus âgés** », la population âgée de 55 à 64 ans. Par « **population en âge de travailler** », on entend les individus âgés de 25 à 64 ans.

S'agissant de la définition des **revenus à temps plein**, les pays ont précisé s'ils se sont basés sur une définition spécifique de la condition de travailleur à temps plein ou sur le temps de travail hebdomadaire typique. Un statut spécifique de travailleur à temps plein a été utilisé en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, au Luxembourg, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède. C'est le temps de travail hebdomadaire qui a été

retenu pour définir le travail à temps plein dans les autres pays, en l'occurrence 44/45 heures par semaine au Chili, 37 heures en République slovaque, 36 heures en Hongrie et en Slovénie, 35 heures en Allemagne, en Australie, au Canada, en Corée, en Estonie et aux États-Unis, en Israël et en Norvège, et 30 heures en Grèce, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque. Les autres pays participants n'ont pas communiqué de temps de travail minimal correspondant au travail à temps plein.

Dans certains pays, les **revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein toute l'année** proviennent des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (SILC), qui se basent sur une approche spécifique pour définir le travail à temps plein.

La période de référence des revenus varie également selon les pays. Les revenus fournis sont : les revenus hebdomadaires en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni ; les revenus mensuels en Belgique, au Brésil, au Chili, en Corée, en Estonie, en Finlande, en Israël (trois mois), au Portugal et en Suisse ; et les revenus annuels dans tous les autres pays. En France, les revenus communiqués sont mensuels jusqu'en 2007 (inclus) et annuels à partir de 2008.

Niveaux de formation : les niveaux de formation **inférieurs au deuxième cycle de l'enseignement secondaire** correspondent aux niveaux CITE 0, 1, 2 et 3C (formations courtes) ; les niveaux de formation **égaux au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement post-secondaire non tertiaire** correspondent aux niveaux CITE 3C (formations longues), 3B, 3A et 4 ; et les niveaux de formation **égaux à l'enseignement tertiaire** correspondent aux niveaux CITE 5B, 5A et 6. Les niveaux de la CITE sont tous décrits dans le Guide du lecteur, au début du présent rapport.

Méthodologie

Cet indicateur est basé sur deux collectes de données différentes. La première est la collecte de données habituelle sur les revenus du travail de tous les actifs occupés rémunérés durant la période de référence, même s'ils travaillent à temps partiel ou pendant seulement une partie de l'année ; cette base de données contient pour la première fois les chiffres des individus qui sont scolarisés et de ceux qui ne le sont plus. La seconde est une collecte de données sur les revenus du travail des individus qui travaillent à temps plein toute l'année.

C'est de la collecte de données sur les revenus du travail des individus qui travaillent à temps plein toute l'année que proviennent les chiffres du tableau A6.3a (variation selon le sexe des revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein) et du tableau A5.6 (variation selon le niveau de formation des revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein). Les chiffres des autres tableaux proviennent de la collecte de données habituelle.

Les revenus du travail indiqués dans les tableaux A6.1, A6.2, A6.4 (en ligne) et A6.5 (qui proviennent de la collecte de données habituelle) sont dérivés des revenus annuels, mensuels ou hebdomadaires, selon les pays (voir la durée de la période de référence dans la section « Définitions »). Les revenus sont ceux avant impôts, sauf en Belgique, en Corée et en Turquie, où il s'agit de revenus nets d'impôts. Les revenus des travailleurs à temps partiel sont exclus des chiffres de l'enquête habituelle en Hongrie, au Portugal, en République tchèque et en Slovénie. Les revenus des travailleurs saisonniers sont exclus des chiffres de la Hongrie, du Portugal et de la République tchèque.

Comme les données relatives aux revenus du travail présentées dans cet indicateur diffèrent d'un pays à l'autre à plusieurs égards, elles doivent être interprétées avec prudence. La variation de la fréquence du travail saisonnier entre les niveaux de formation a, par exemple, un impact sur les revenus relatifs qui n'est pas le même dans les pays où les revenus sont annuels que dans ceux où ils sont hebdomadaires ou mensuels. Par ailleurs, les chiffres fournis dans les tableaux A6.2a, b et c concernent des revenus relatifs, la prudence est donc de mise lors de l'évaluation de l'évolution des revenus relatifs par niveau de formation. Enfin, dans les tableaux A6.5a et b, les différences entre les pays peuvent résulter de différences dans les sources des données et la durée de la période de référence. Consulter l'annexe 3 pour plus de précisions (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Carnevale, A. (2012), *Hard Times: College Majors, Unemployment and Earnings: Not All College Degrees Are Created Equal*, Center on Education and the Workforce, Washington DC.

Tableaux de l'indicateur A6

Tableau A6.1	Revenus du travail relatifs des adultes percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation, le sexe et le groupe d'âge (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869870
Tableau A6.2a	Évolution des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869889
Tableau A6.2b	Évolution des revenus du travail relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869908
Tableau A6.2c	Évolution des revenus du travail relatifs des femmes âgées de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869927
Tableau A6.3a	Écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869946
Tableau A6.3b	Évolution des écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2000-11)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869965
WEB Tableau A6.4a	Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail par comparaison avec le revenu médian, selon le niveau de formation (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869984
WEB Tableau A6.4b	Répartition de la population de sexe masculin âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail par comparaison avec le revenu médian, selon le niveau de formation (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870003
WEB Tableau A6.4c	Répartition de la population de sexe féminin âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail par comparaison avec le revenu médian, selon le niveau de formation (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870022
Tableau A6.5a	Revenus du travail relatifs des élèves/étudiants âgés de 15 à 24 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870041
Tableau A6.5b	Pourcentage de jeunes adultes percevant des revenus du travail dans l'ensemble de la population de jeunes adultes, selon le sexe, le groupe d'âge et le fait d'être scolarisé ou non (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870060

A6

Tableau A6.1. [1/2] Revenus du travail relatifs des adultes percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation, le sexe et le groupe d'âge (2011)

Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100

				Inférieur au 2e cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Tertiaire de type B			Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Tous niveaux tertiaires confondus		
				25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie	2009	Hommes	85	78	88	103	110	100	125	100	131	151	122	163	144	117	155
			Femmes	85	75	88	95	107	94	116	105	118	162	151	169	148	141	150
			H+F	81	77	82	93	103	95	111	96	113	145	126	157	135	119	143
	Autriche	2011	Hommes	67	76	59	133	115	183	126	125	114	172	145	175	154	139	151
			Femmes	73	67	59	124	120	143	147	108	154	171	167	178	163	153	167
			H+F	66	73	54	123	113	164	135	119	124	171	149	176	158	141	154
	Belgique[1]	2011	Hommes	92	93	87	97	101	94	116	112	116	140	129	145	129	122	133
			Femmes	84	88	77	95	103	83	125	123	125	148	141	156	134	132	137
			H+F	91	92	83	96	101	89	116	113	118	143	132	153	129	123	135
	Canada	2010	Hommes	78	90	69	108	113	100	114	113	123	165	126	195	140	120	164
			Femmes	77	104	70	105	117	95	120	126	115	183	184	178	151	160	143
			H+F	80	97	71	109	113	101	111	110	117	166	136	197	139	124	158
	Chili	2011	Hommes	64	69	58	a	a	a	149	134	145	325	267	343	271	229	300
			Femmes	65	70	48	a	a	a	168	141	147	306	275	274	262	241	239
			H+F	66	70	56	a	a	a	151	133	143	309	261	323	260	227	279
	Rép. tchèque	2011	Hommes	76	78	77	m	m	m	122	121	127	191	162	195	187	158	193
			Femmes	74	76	70	m	m	m	121	118	117	164	150	176	160	144	172
			H+F	73	78	71	m	m	m	117	114	118	181	154	190	176	149	187
	Danemark	2011	Hommes	79	76	85	68	44	101	115	115	113	146	113	161	138	113	151
			Femmes	83	76	87	42	44	66	113	120	107	128	123	134	126	123	130
			H+F	81	78	84	62	45	108	115	116	110	130	111	143	128	112	137
	Estonie	2011	Hommes	81	78	85	m	m	m	m	m	m	146	112	151	146	112	151
			Femmes	81	78	76	m	m	m	m	m	m	148	136	142	148	136	142
			H+F	87	83	88	m	m	m	m	m	m	135	112	139	135	112	139
	Finlande	2009	Hommes	90	89	92	m	m	m	136	132	135	174	138	211	162	137	179
			Femmes	94	89	93	m	m	m	133	128	126	155	142	191	146	141	154
			H+F	93	92	93	m	m	m	128	120	128	161	130	206	149	129	167
	France	2009	Hommes	83	84	79	m	m	m	121	117	149	181	150	240	157	135	215
			Femmes	75	74	62	m	m	m	129	135	111	155	150	164	145	145	147
			H+F	79	80	70	m	m	m	122	121	130	163	142	208	147	134	185
	Allemagne	2011	Hommes	88	76	94	121	130	114	127	128	117	173	136	187	161	135	169
			Femmes	81	74	84	121	121	113	115	119	108	166	151	200	155	145	183
			H+F	86	78	88	116	117	111	132	121	126	174	142	200	164	139	183
	Grèce	2011	Hommes	69	93	62	98	102	87	107	109	99	167	142	224	151	131	200
			Femmes	50	62	43	118	116	155	175	174	79	239	193	323	222	187	260
			H+F	61	86	53	102	104	104	126	132	96	186	157	271	170	149	233
	Hongrie	2011	Hommes	75	76	76	123	117	126	130	127	133	245	203	248	243	202	247
			Femmes	72	75	65	114	108	115	130	132	138	185	170	194	185	170	193
			H+F	73	76	69	118	112	120	127	127	135	208	182	218	207	182	217
	Islande			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2010	Hommes	82	77	70	86	99	76	143	119	152	205	208	162	180	177	158
			Femmes	78	77	68	99	90	102	130	162	141	206	252	165	178	223	155
			H+F	85	74	79	90	95	86	135	125	147	200	205	169	175	179	161
	Israël	2011	Hommes	69	72	70	106	110	92	117	108	123	179	151	192	159	139	166
			Femmes	66	73	59	125	161	110	118	106	131	165	143	167	151	134	153
			H+F	72	75	70	110	127	95	115	104	124	167	141	180	151	132	159
	Italie	2009	Hommes	76	90	68	m	m	m	m	m	m	160	120	183	160	120	183
			Femmes	72	80	67	m	m	m	m	m	m	143	136	151	143	136	151
			H+F	77	91	68	m	m	m	m	m	m	148	122	168	148	122	168
	Japon	2007	Hommes	74	88	71	m	m	m	116	111	126	141	126	157	139	125	154
			Femmes	78	73	77	m	m	m	134	134	146	191	171	225	161	155	178
			H+F	80	90	74	m	m	m	90	96	106	168	139	197	148	129	178
	Corée[1]	2011	Hommes	72	84	73	m	m	m	107	106	134	151	129	207	137	120	195
			Femmes	78	84	78	m	m	m	130	120	227	167	143	237	153	133	235
			H+F	71	85	67	m	m	m	116	110	154	164	132	225	147	123	212
	Luxembourg	2010	Hommes	68	68	83	105	99	74	m	m	m	165	143	188	165	143	188
			Femmes	68	61	49	113	61	91	m	m	m	166	167	150	166	167	150
			H+F	66	67	66	119	109	80	m	m	m	159	151	177	159	151	177
	Mexique			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Revenus nets d'impôts.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869870

Tableau A6.1. [2/2] Revenus du travail relatifs des adultes percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation, le sexe et le groupe d'âge (2011)

Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100

				Inférieur au 2e cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Tertiaire de type B			Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Tous niveaux tertiaires confondus		
				25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Pays-Bas	2010	Hommes	85	90	82	m	m	m	143	133	139	154	134	155	153	134	154
			Femmes	73	77	68	m	m	m	143	138	129	163	148	164	162	148	162
			H+F	83	90	74	m	m	m	145	134	145	157	137	160	156	137	159
	Nouvelle-Zélande	2011	Hommes	79	85	77	101	102	99	101	90	99	135	115	153	123	106	133
			Femmes	87	88	85	88	102	73	110	111	120	145	146	164	131	136	140
			H+F	79	87	76	110	112	107	97	94	97	132	120	149	118	112	125
	Norvège	2010	Hommes	76	73	77	121	119	127	145	136	146	133	106	154	134	107	153
			Femmes	78	75	79	116	108	125	151	149	150	134	127	148	134	128	148
			H+F	76	73	77	125	123	133	152	133	165	127	107	149	128	107	151
	Pologne	2010	Hommes	86	85	84	110	106	113	m	m	m	186	160	223	186	160	223
			Femmes	77	87	66	118	110	118	m	m	m	168	155	182	168	155	182
			H+F	83	87	78	109	102	114	m	m	m	169	148	204	169	148	204
	Portugal	2010	Hommes	67	79	52	98	102	87	161	143	150	175	158	193	173	156	184
			Femmes	68	78	51	112	116	118	157	146	155	173	167	199	171	165	188
			H+F	69	81	51	104	108	96	159	144	154	171	159	201	170	158	191
	Rép. slovaque	2011	Hommes	69	60	79	m	m	m	130	121	153	186	155	198	185	154	197
			Femmes	71	69	69	m	m	m	137	130	138	171	154	183	169	153	179
			H+F	67	63	70	m	m	m	123	116	135	177	148	192	175	147	189
	Slovénie	2011	Hommes	77	79	73	m	m	m	162	143	175	220	165	250	197	156	226
			Femmes	76	83	62	m	m	m	156	132	161	198	160	234	180	150	202
			H+F	76	83	69	m	m	m	155	130	167	203	151	243	183	143	215
	Espagne	2010	Hommes	80	93	70	c	c	c	107	116	98	145	128	155	133	124	144
			Femmes	74	90	60	c	c	c	107	119	98	169	157	182	157	149	174
			H+F	80	94	68	c	c	c	108	117	102	150	136	162	140	131	154
	Suède	2010	Hommes	81	79	83	122	79	127	105	96	111	142	118	159	133	113	147
			Femmes	80	75	84	108	85	125	114	95	121	132	130	148	127	124	138
			H+F	82	78	85	120	80	133	105	94	111	133	118	152	125	113	139
	Suisse	2011	Hommes	80	86	75	99	102	104	125	124	122	154	132	167	144	130	150
			Femmes	75	72	68	116	110	116	133	129	134	163	145	164	155	142	155
			H+F	76	80	68	105	104	110	138	128	138	163	137	178	155	135	164
	Turquie[1]	2005	Hommes	72	77	60	m	m	m	128	154	121	162	178	133	153	171	129
			Femmes	43	37	49	m	m	m	131	93	m	162	150	307	154	133	307
			H+F	69	70	59	m	m	m	125	131	128	157	166	138	149	156	135
	Royaume-Uni	2011	Hommes	67	63	75	m	m	m	122	100	135	160	146	159	151	138	152
			Femmes	69	78	69	m	m	m	144	134	160	195	189	182	182	180	175
			H+F	69	70	69	m	m	m	125	106	138	168	153	164	157	145	156
	États-Unis	2011	Hommes	64	69	66	m	m	m	117	125	109	189	168	181	182	164	175
			Femmes	58	61	55	m	m	m	124	143	122	187	188	192	181	184	184
			H+F	64	69	63	m	m	m	116	128	111	184	169	186	177	165	179
	Moyenne OCDE		Hommes	77	80	75	106	103	106	126	120	128	172	146	188	162	140	176
			Femmes	74	76	68	107	105	108	132	127	132	172	161	188	161	154	174
			H+F	76	80	72	106	104	109	125	118	128	168	146	187	157	140	173
	Moyenne UE21		Hommes	78	80	77	106	99	107	128	121	130	173	146	189	164	141	178
			Femmes	75	77	68	106	98	112	134	130	127	169	159	181	161	154	169
			H+F	77	81	73	105	99	110	128	121	129	166	145	186	158	140	174
Autres G20	Argentine			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	2011	Hommes	57	61	44	m	m	m	m	m	m	273	241	286	273	241	286
			Femmes	50	48	37	m	m	m	m	m	m	269	266	281	269	266	281
			H+F	58	61	44	m	m	m	m	m	m	257	240	278	257	240	278
	Chine			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Revenus nets d'impôts.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869870

A6

Tableau A6.2a. [1/2] Évolution des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)

Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100

		Niveau de formation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	77	m	m	m	82	m	m	m	81	m	**m**
		Tertiaire	m	133	m	m	m	134	m	m	m	135	m	**m**
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	71	66	67	68	65	66	**66**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	152	157	155	160	155	156	**158**
	Belgique[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	92	m	91	89	90	89	m	m	m	91	91	**91**
		Tertiaire	128	m	132	130	134	133	m	m	m	131	131	**129**
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	82	79	79	81	81	78	78	84	82	80	80	**m**
		Tertiaire	142	141	135	138	137	135	136	140	138	138	139	**m**
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**66**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**260**
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	72	74	73	72	71	73	**73**
		Tertiaire	m	m	m	m	182	181	183	183	183	188	182	**176**
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	87	88	82	82	82	83	82	83	81	81	**81**
		Tertiaire	m	124	124	127	126	125	126	125	125	127	129	**128**
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	91	91	90	**87**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	129	137	136	**135**
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	95	95	95	94	94	94	94	94	93	93	m	**m**
		Tertiaire	153	150	150	148	149	149	149	148	147	149	m	**m**
	France[2]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	84	84	85	86	85	84	79	79	m	**m**
		Tertiaire	m	m	150	146	147	144	149	150	147	147	m	**m**
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	75	m	77	87	88	88	90	91	90	87	85	**86**
		Tertiaire	143	m	143	153	153	156	164	162	167	157	168	**164**
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	76	m	**61**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	151	m	**170**
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	71	71	74	74	73	73	73	72	73	71	73	**73**
		Tertiaire	194	194	205	219	217	215	219	211	210	211	210	**207**
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	89	m	76	m	79	78	83	77	74	83	85	**m**
		Tertiaire	153	m	144	m	174	177	157	161	153	164	175	**m**
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	79	78	83	75	80	71	**72**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	151	151	153	152	154	152	**151**
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	78	m	78	m	79	m	76	m	79	77	m	**m**
		Tertiaire	138	m	153	m	165	m	155	m	150	148	m	**m**
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	80	m	m	m	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	148	m	m	m	**m**
	Corée[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	69	71	68	69	68	69	70	69	67	69	**71**
		Tertiaire	m	144	143	145	144	149	147	150	150	157	151	**147**
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	78	m	m	m	74	m	m	66	66	**m**
		Tertiaire	m	m	145	m	m	m	153	m	m	162	159	**m**
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	84	m	m	m	85	m	81	m	83	**m**
		Tertiaire	m	m	148	m	m	m	154	m	159	m	156	**m**
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	79	78	81	77	75	77	82	76	82	79	79	**79**
		Tertiaire	123	120	123	123	116	120	115	117	118	118	124	**118**
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	79	79	79	78	78	78	78	79	78	77	76	**m**
		Tertiaire	129	131	130	131	130	129	129	128	127	128	128	**m**
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	81	81	m	82	m	84	m	83	m	83	**m**
		Tertiaire	m	166	172	m	179	m	173	m	167	m	169	**m**
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	67	67	68	m	m	68	69	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	178	177	177	m	m	169	170	**m**

1. Revenus nets d'impôts.
2. Rupture des séries chronologiques entre 2007 et 2008 en raison d'un changement de source des données.
3. La moyenne de l'OCDE ne peut pas être comparée entre les différentes années dans la mesure où le nombre de pays utilisé pour le calcul de cette moyenne change chaque année.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869889

Tableau A6.2a. [2/2] Évolution des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)

Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100

		Niveau de formation	2000 (1)	2001 (2)	2002 (3)	2003 (4)	2004 (5)	2005 (6)	2006 (7)	2007 (8)	2008 (9)	2009 (10)	2010 (11)	2011 (12)
OCDE	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	69	66	67	**67**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	181	184	179	**175**
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	m	74	74	m	73	75	**76**
		Tertiaire	m	m	m	m	198	m	193	192	m	191	186	**183**
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	78	m	79	82	80	m	81	78	78	80	**m**
		Tertiaire	m	129	m	128	135	137	m	138	141	141	140	**m**
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	86	87	87	87	86	85	84	83	83	82	**m**
		Tertiaire	m	131	130	128	127	126	126	126	126	126	125	**m**
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	75	76	75	74	74	75	74	74	74	76	75	**76**
		Tertiaire	152	156	155	157	157	155	156	160	155	154	153	**155**
	Turquie[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	65	69	m	m	m	m	m	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	141	149	m	m	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	69	70	68	69	69	71	71	70	71	70	67	**69**
		Tertiaire	160	160	157	162	157	158	160	157	154	159	165	**157**
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	m	66	66	65	67	66	65	66	64	66	**64**
		Tertiaire	176	m	172	172	172	175	176	172	177	179	177	**177**
	Moyenne OCDE[3]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	79	79	79	79	78	78	78	78	78	77	76	**74**
		Tertiaire	149	145	148	147	155	151	157	154	153	154	157	**164**
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	81	81	81	83	80	80	79	79	79	77	77	**75**
		Tertiaire	153	151	150	149	161	156	162	159	156	158	161	**162**
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	51	52	53	m	**58**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	268	254	256	m	**257**
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

1. Revenus nets d'impôts.
2. Rupture des séries chronologiques entre 2007 et 2008 en raison d'un changement de source des données.
3. La moyenne de l'OCDE ne peut pas être comparée entre les différentes années dans la mesure où le nombre de pays utilisé pour le calcul de cette moyenne change chaque année.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869889

A6

Tableau A6.2b. [1/2] Évolution des revenus du travail relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)

Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100

		Niveau de formation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	84	m	m	m	88	m	m	m	85	m	**m**
		Tertiaire	m	142	m	m	m	140	m	m	m	144	m	**m**
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	76	72	72	71	68	69	**67**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	149	155	151	159	153	153	**154**
	Belgique[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	93	m	91	90	91	91	m	m	m	93	92	**92**
		Tertiaire	128	m	132	132	137	137	m	m	m	134	133	**129**
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	83	79	81	81	81	78	78	85	82	78	78	**m**
		Tertiaire	148	145	141	141	139	136	137	143	139	139	140	**m**
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**64**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**271**
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	79	79	81	78	76	75	76	**76**
		Tertiaire	m	m	m	m	193	190	194	192	193	201	195	**187**
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	87	87	82	82	82	82	81	82	80	80	**79**
		Tertiaire	m	132	131	134	133	133	133	133	133	136	141	**138**
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	91	88	88	**81**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	135	142	149	**146**
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	92	92	92	92	91	91	91	90	90	90	m	**m**
		Tertiaire	169	163	163	160	161	162	162	161	159	162	m	**m**
	France[2]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	88	88	89	90	89	87	84	83	m	**m**
		Tertiaire	m	m	159	151	154	152	157	158	153	157	m	**m**
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	80	m	84	90	91	93	92	90	97	91	95	**88**
		Tertiaire	141	m	140	150	149	151	163	158	163	154	171	**161**
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	80	m	**69**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	153	m	**151**
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	75	75	78	77	76	76	75	74	77	75	76	**75**
		Tertiaire	232	232	245	255	253	253	259	247	248	247	244	**243**
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	84	m	71	m	78	78	82	71	71	80	82	**m**
		Tertiaire	138	m	141	m	170	176	149	151	156	162	180	**m**
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	74	76	80	72	77	68	**69**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	159	166	165	164	162	164	**159**
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	71	m	74	m	78	m	73	m	78	76	m	**m**
		Tertiaire	143	m	162	m	188	m	178	m	162	160	m	**m**
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	74	m	m	m	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	139	m	m	m	**m**
	Corée[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	76	78	74	74	73	73	73	72	68	71	**72**
		Tertiaire	m	135	135	136	134	139	140	141	142	148	143	**137**
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	79	m	m	m	74	m	m	69	68	**m**
		Tertiaire	m	m	149	m	m	m	158	m	m	171	165	**m**
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	84	m	m	m	87	m	82	m	85	**m**
		Tertiaire	m	m	143	m	m	m	151	m	156	m	153	**m**
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	82	81	84	80	77	83	85	78	87	82	81	**79**
		Tertiaire	133	124	131	135	126	129	123	128	126	127	130	**123**
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	80	80	80	79	79	78	79	79	78	76	76	**m**
		Tertiaire	133	134	133	134	134	134	134	134	133	134	134	**m**
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	85	84	m	86	m	86	m	87	m	86	**m**
		Tertiaire	m	185	194	m	204	m	194	m	188	m	186	**m**
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	64	64	66	m	m	66	67	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	183	183	183	m	m	172	173	**m**

1. Revenus nets d'impôts.
2. Rupture des séries chronologiques entre 2007 et 2008 en raison d'un changement de source des données.
3. La moyenne de l'OCDE ne peut pas être comparée entre les différentes années dans la mesure où le nombre de pays utilisé pour le calcul de cette moyenne change chaque année.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869908

Tableau A6.2b. [2/2] Évolution des revenus du travail relatifs des hommes âgés de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)

Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100

		Niveau de formation	2000 (1)	2001 (2)	2002 (3)	2003 (4)	2004 (5)	2005 (6)	2006 (7)	2007 (8)	2008 (9)	2009 (10)	2010 (11)	2011 (12)
OCDE	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	72	70	70	**69**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	187	192	188	**185**
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	74	m	75	75	m	73	75	**77**
		Tertiaire	m	m	m	m	217	m	210	208	m	208	201	**197**
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	79	m	81	84	80	m	83	80	79	80	**m**
		Tertiaire	m	138	m	125	132	133	m	133	135	133	133	**m**
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	84	85	85	85	84	83	83	82	82	81	**m**
		Tertiaire	m	141	139	137	135	135	135	135	134	134	133	**m**
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	79	84	79	77	77	80	78	77	78	80	78	**80**
		Tertiaire	135	141	138	140	140	141	139	145	139	141	143	**144**
	Turquie[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	67	72	m	m	m	m	m	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	139	153	m	m	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	74	73	72	71	70	72	73	69	68	69	64	**67**
		Tertiaire	152	147	147	152	146	146	148	145	145	151	162	**151**
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	m	63	63	62	64	63	63	65	62	64	**64**
		Tertiaire	181	m	178	177	179	183	183	180	188	190	184	**182**
	Moyenne OCDE[3]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	80	81	81	81	79	79	79	78	79	78	77	**75**
		Tertiaire	150	151	151	149	160	154	162	156	157	158	162	**167**
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	81	82	82	84	81	81	80	80	81	78	79	**77**
		Tertiaire	158	163	157	155	170	162	171	164	163	164	168	**168**
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	51	52	53	m	**57**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	284	263	275	m	**273**
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

1. Revenus nets d'impôts.
2. Rupture des séries chronologiques entre 2007 et 2008 en raison d'un changement de source des données.
3. La moyenne de l'OCDE ne peut pas être comparée entre les différentes années dans la mesure où le nombre de pays utilisé pour le calcul de cette moyenne change chaque année.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869908

A6

Tableau A6.2c. [1/2] Évolution des revenus du travail relatifs des femmes âgées de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)

Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100

		Niveau de formation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	84	m	m	m	88	m	m	m	85	m	**m**
		Tertiaire	m	146	m	m	m	147	m	m	m	148	m	**m**
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	74	71	73	74	70	71	**73**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	156	158	160	159	158	162	**163**
	Belgique[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	82	m	83	81	82	81	m	m	m	84	86	**84**
		Tertiaire	132	m	139	132	137	134	m	m	m	135	136	**134**
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	72	70	67	73	70	70	68	72	73	77	77	**m**
		Tertiaire	140	146	134	144	140	140	141	144	146	150	151	**m**
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**65**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**262**
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	72	73	74	73	72	74	**74**
		Tertiaire	m	m	m	m	160	161	163	165	164	166	163	**160**
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	90	90	85	85	84	84	83	84	83	83	**83**
		Tertiaire	m	124	123	127	126	126	125	124	123	125	126	**126**
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	82	86	87	**81**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	146	162	154	**148**
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	99	98	98	97	97	98	97	96	95	94	m	**m**
		Tertiaire	146	146	146	146	146	145	146	146	145	146	m	**m**
	France[2]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	81	81	82	81	82	82	75	75	m	**m**
		Tertiaire	m	m	146	146	145	142	146	147	151	145	m	**m**
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	72	m	73	81	81	77	83	84	80	79	74	**81**
		Tertiaire	137	m	137	145	148	151	153	159	158	154	153	**155**
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	65	m	**50**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	163	m	**222**
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	71	71	71	72	71	72	72	71	71	68	71	**72**
		Tertiaire	164	164	176	192	190	188	189	185	183	185	187	**185**
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	m	60	m	63	61	63	67	65	73	78	**m**
		Tertiaire	163	m	153	m	171	172	180	185	162	171	178	**m**
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	72	67	67	67	70	63	**66**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	157	150	155	153	159	150	**151**
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	84	m	78	m	73	m	74	m	70	72	m	**m**
		Tertiaire	137	m	147	m	138	m	143	m	142	143	m	**m**
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	78	m	m	m	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	161	m	m	m	**m**
	Corée[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	76	76	75	77	76	76	75	75	77	77	**78**
		Tertiaire	m	158	151	157	158	160	156	155	154	160	155	**153**
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	74	m	m	m	73	m	m	65	68	**m**
		Tertiaire	m	m	131	m	m	m	134	m	m	160	166	**m**
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	72	m	m	m	75	m	73	m	73	**m**
		Tertiaire	m	m	155	m	m	m	159	m	162	m	162	**m**
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	86	82	86	84	83	79	89	85	83	82	85	**87**
		Tertiaire	126	130	131	127	123	123	122	126	125	123	135	**131**
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	81	81	81	81	81	81	81	81	80	80	78	**m**
		Tertiaire	132	135	135	137	136	135	134	134	133	135	134	**m**
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	74	73	m	74	m	76	m	75	m	77	**m**
		Tertiaire	m	155	159	m	166	m	165	m	161	m	168	**m**
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	66	66	67	m	m	67	68	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	173	173	173	m	m	171	171	**m**

1. Revenus nets d'impôts.
2. Rupture des séries chronologiques entre 2007 et 2008 en raison d'un changement de source des données.
3. La moyenne de l'OCDE ne peut pas être comparée entre les différentes années dans la mesure où le nombre de pays utilisé pour le calcul de cette moyenne change chaque année.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869927

Tableau A6.2c. [2/2] Évolution des revenus du travail relatifs des femmes âgées de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-11)

Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire = 100

		Niveau de formation	2000 (1)	2001 (2)	2002 (3)	2003 (4)	2004 (5)	2005 (6)	2006 (7)	2007 (8)	2008 (9)	2009 (10)	2010 (11)	2011 (12)
OCDE	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	72	70	71	**71**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	176	177	172	**169**
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	71	m	72	72	m	72	74	**76**
		Tertiaire	m	m	m	m	190	m	188	187	m	185	181	**180**
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	64	m	69	71	73	m	70	69	71	74	**m**
		Tertiaire	m	125	m	143	150	155	m	149	156	159	157	**m**
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	87	87	88	87	86	85	84	82	81	80	**m**
		Tertiaire	m	129	129	128	127	126	126	127	126	127	127	**m**
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	72	73	74	76	77	76	76	76	76	78	77	**75**
		Tertiaire	144	148	148	152	153	149	160	157	157	152	148	**155**
	Turquie[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	46	43	m	m	m	m	m	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	164	154	m	m	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	69	73	69	69	72	71	70	70	73	68	69	**69**
		Tertiaire	176	187	177	182	180	181	182	181	177	176	177	**182**
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	66	m	63	66	62	63	63	61	60	63	61	**58**
		Tertiaire	169	m	165	167	166	167	170	167	171	173	175	**181**
	Moyenne OCDE[3]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	76	79	77	78	75	75	76	76	75	75	75	**73**
		Tertiaire	147	145	146	148	154	152	155	156	154	156	158	**168**
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	77	80	78	80	77	77	76	77	76	74	75	**74**
		Tertiaire	151	147	148	149	157	155	158	160	156	158	161	**166**
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	44	46	47	m	**50**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	270	271	263	m	**269**
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

1. Revenus nets d'impôts.
2. Rupture des séries chronologiques entre 2007 et 2008 en raison d'un changement de source des données.
3. La moyenne de l'OCDE ne peut pas être comparée entre les différentes années dans la mesure où le nombre de pays utilisé pour le calcul de cette moyenne change chaque année.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869927

A6

Tableau A6.3a. Écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2011)

Revenus du travail annuels moyens des femmes travaillant à temps plein toute l'année en pourcentage de ceux des hommes

			Inférieur au 2e cycle du secondaire			2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus		
			25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	76	76	83	73	68	75	72	70	73	77	74	80
	Autriche	2011	81	77	86	77	75	83	75	74	79	76	74	81
	Belgique	2011	80	m	m	86	78	95	86	86	81	92	91	86
	Canada	2010	72	79	71	73	76	73	72	72	59	75	76	65
	Chili	2011	76	79	70	69	68	71	62	70	53	77	82	66
	Rép. tchèque	2011	79	78	80	80	74	87	70	64	85	75	68	80
	Danemark	2011	82	80	82	80	78	83	74	75	73	79	79	79
	Estonie	2011	63	57	64	65	62	77	65	55	73	71	65	80
	Finlande	2010	79	76	79	78	76	79	75	74	74	80	78	77
	France	2009	75	70	80	81	75	95	73	75	68	79	77	79
	Allemagne	2011	73	74	74	80	86	77	69	76	68	74	79	72
	Grèce	2011	61	62	59	74	70	58	74	74	87	76	75	67
	Hongrie	2011	82	82	80	87	83	96	66	57	73	83	77	86
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2010	87	82	87	79	87	78	73	75	58	84	82	78
	Israël	2011	75	67	66	75	78	72	68	70	63	74	76	69
	Italie	2009	80	78	86	80	80	81	66	75	60	82	85	80
	Japon		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée[1]	2011	66	72	65	62	61	62	68	68	75	63	61	54
	Luxembourg	2010	80	78	56	74	81	80	73	81	64	80	84	69
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2010	77	79	76	79	85	79	74	83	74	82	88	80
	Nouvelle-Zélande	2011	81	86	83	78	79	74	78	76	74	80	80	78
	Norvège	2010	82	80	82	78	78	78	74	75	73	80	81	78
	Pologne	2010	71	66	73	80	73	94	71	66	76	84	80	90
	Portugal	2010	75	75	74	72	72	70	69	74	69	79	80	69
	Rép. slovaque	2011	72	72	72	74	70	82	66	58	74	73	67	78
	Slovénie	2011	85	84	83	86	83	99	79	79	89	92	91	103
	Espagne	2010	76	85	71	79	77	74	88	89	85	90	94	84
	Suède	2010	84	90	86	83	85	79	74	68	77	82	80	86
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	2011	66	69	63	61	61	63	68	67	68	69	68	68
	États-Unis	2011	67	69	54	70	69	67	69	71	67	72	74	67
	Moyenne OCDE		76	76	74	77	76	79	72	72	72	79	78	77
	Moyenne UE21		77	76	76	78	78	82	73	73	74	80	79	80
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	2011	65	66	60	63	64	61	61	59	60	77	76	73
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Revenus nets d'impôts.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869946

A6

Tableau A6.3b. [1/2] Évolution des écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2000-11)

Revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes

		Niveau de formation	2000 (1)	2001 (2)	2002 (3)	2003 (4)	2004 (5)	2005 (6)	2006 (7)	2007 (8)	2008 (9)	2009 (10)	2010 (11)	2011 (12)
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	62	m	m	m	61	m	m	m	59	m	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	62	m	m	m	61	m	m	m	59	m	**m**
		Tertiaire	m	63	m	m	m	64	m	m	m	61	m	**m**
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	57	58	60	61	62	61	**65**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	60	59	58	59	61	60	**59**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	62	60	62	59	63	63	**63**
	Belgique[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	64	m	65	66	66	67	m	m	m	70	72	**70**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	72	m	72	74	74	75	m	m	m	77	77	**77**
		Tertiaire	74	m	76	74	74	73	m	m	m	78	79	**80**
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	53	52	52	53	53	55	53	53	53	60	61	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	61	59	63	59	61	61	62	62	60	62	62	**m**
		Tertiaire	57	60	60	60	61	62	63	63	63	67	67	**m**
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**76**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**69**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**62**
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	74	74	73	75	75	77	79	**79**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	80	80	80	79	78	80	82	**81**
		Tertiaire	m	m	m	m	67	68	67	68	67	66	68	**69**
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	74	75	73	74	73	72	73	74	80	80	**78**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	71	73	71	71	71	71	72	72	77	76	**75**
		Tertiaire	m	67	68	67	67	67	67	67	67	71	68	**68**
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	54	57	59	**62**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	59	58	60	**62**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	64	67	62	**63**
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	76	76	76	76	76	78	77	76	76	78	m	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	71	71	72	72	72	73	72	71	72	75	m	**m**
		Tertiaire	61	63	64	66	65	65	64	65	66	68	m	**m**
	France[2]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	70	68	68	68	68	70	62	66	m	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	77	75	74	75	74	75	69	73	m	**m**
		Tertiaire	m	m	70	72	70	70	69	70	67	68	m	**m**
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	m	53	54	54	52	56	55	49	51	49	**56**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	63	m	61	60	60	62	62	59	60	59	62	**61**
		Tertiaire	61	m	60	58	60	62	58	59	58	59	56	**59**
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	55	m	**32**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	67	m	**44**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	71	m	**65**
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	83	83	85	89	89	88	93	87	85	84	83	**84**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	88	88	93	95	96	93	96	91	93	91	89	**88**
		Tertiaire	62	62	67	71	72	69	70	68	69	68	68	**67**
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	46	m	48	m	48	49	42	46	51	58	60	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	60	m	57	m	59	63	54	49	56	63	64	**m**
		Tertiaire	71	m	62	m	59	62	66	60	58	67	63	**m**
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	57	56	52	57	58	60	**62**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	59	64	63	62	64	65	**66**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	58	57	59	58	62	60	**63**
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	76	m	70	m	67	m	67	m	63	67	m	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	65	m	66	m	71	m	66	m	71	70	m	**m**
		Tertiaire	62	m	60	m	52	m	53	m	62	63	m	**m**
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	43	m	m	m	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	41	m	m	m	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	47	m	m	m	**m**
	Corée[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	60	60	59	60	61	62	60	63	63	64	**63**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	60	60	58	58	59	59	59	60	56	59	**58**
		Tertiaire	m	70	67	67	68	67	66	65	65	60	64	**65**
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	80	m	m	m	87	m	m	61	63	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	86	m	m	m	88	m	m	65	64	**m**
		Tertiaire	m	m	75	m	m	m	75	m	m	61	64	**m**
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

1. Revenus nets d'impôts.
2. Rupture des séries chronologiques entre 2007 et 2008 en raison d'un changement de source des données.
3. La moyenne de l'OCDE ne peut pas être comparée entre les différentes années dans la mesure où le nombre de pays utilisé pour le calcul de cette moyenne change chaque année.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869965

A6

Tableau A6.3b. [2/2] Évolution des écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2000-11)

Revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes

		Niveau de formation	2000 (1)	2001 (2)	2002 (3)	2003 (4)	2004 (5)	2005 (6)	2006 (7)	2007 (8)	2008 (9)	2009 (10)	2010 (11)	2011 (12)
OCDE	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	49	m	m	m	48	m	49	m	49	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	58	m	m	m	55	m	55	m	57	**m**
		Tertiaire	m	m	62	m	m	m	58	m	57	m	60	**m**
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	67	63	67	67	68	61	68	68	61	67	69	**70**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	64	63	65	64	63	64	64	62	64	67	65	**64**
		Tertiaire	61	65	65	60	62	61	64	61	64	65	68	**68**
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	63	64	66	66	65	65	65	66	68	68	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	62	62	63	64	64	63	63	63	64	65	66	**m**
		Tertiaire	62	63	64	65	65	63	63	63	64	65	65	**m**
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	72	73	m	73	m	71	m	69	m	72	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	83	84	m	84	m	81	m	80	m	81	**m**
		Tertiaire	m	69	68	m	68	m	69	m	68	m	72	**m**
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	73	73	m	m	72	75	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	70	71	71	m	m	71	72	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	67	67	67	m	m	71	69	**m**
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	72	73	73	**75**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	72	72	73	**72**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	68	67	67	**66**
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	84	m	82	81	m	86	85	**85**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	88	m	86	84	m	88	87	**86**
		Tertiaire	m	m	m	m	77	m	77	76	m	78	79	**79**
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	58	m	56	56	58	m	58	60	62	66	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	71	m	65	67	64	m	68	69	69	71	**m**
		Tertiaire	m	64	m	74	76	75	m	77	80	83	84	**m**
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	74	74	75	75	74	74	73	73	74	73	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	71	72	73	73	73	73	72	73	74	74	**m**
		Tertiaire	m	65	67	68	69	68	68	68	69	70	71	**m**
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	53	51	53	55	55	54	55	56	53	56	58	**55**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	58	58	56	56	56	57	56	57	55	57	59	**58**
		Tertiaire	62	61	60	61	61	60	65	61	62	62	61	**63**
	Turquie[1]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	52	47	m	m	m	m	m	**m**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	75	78	m	m	m	m	m	**m**
		Tertiaire	m	m	m	m	89	78	m	m	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	52	53	53	55	55	53	56	59	57	70	**50**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	54	52	55	55	54	56	56	55	55	58	65	**48**
		Tertiaire	63	66	67	66	66	69	69	69	68	68	71	**58**
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	60	m	63	67	63	63	65	64	60	69	63	**58**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	60	m	63	64	63	65	65	66	65	68	66	**64**
		Tertiaire	56	m	58	61	59	59	60	61	59	62	63	**63**
	Moyenne OCDE[3]	Inférieur au 2e cycle du secondaire	62	65	65	65	66	63	66	64	63	66	67	**66**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	65	67	68	67	70	67	69	65	66	68	69	**67**
		Tertiaire	63	65	65	66	67	66	65	64	64	67	67	**66**
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	70	67	68	69	67	68	67	64	68	69	**67**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	68	72	71	71	73	70	72	70	68	71	71	**69**
		Tertiaire	65	65	67	69	67	68	66	67	65	69	68	**67**
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	49	49	50	m	**51**
		2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	58	56	57	m	**59**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	55	57	55	m	**58**
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

1. Revenus nets d'impôts.
2. Rupture des séries chronologiques entre 2007 et 2008 en raison d'un changement de source des données.
3. La moyenne de l'OCDE ne peut pas être comparée entre les différentes années dans la mesure où le nombre de pays utilisé pour le calcul de cette moyenne change chaque année.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932869965

Tableau A6.5a. [1/2] Revenus du travail relatifs des élèves/étudiants âgés de 15 à 24 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)[1]

Par comparaison avec les revenus des jeunes âgés de 15 à 24 ans non scolarisés (jeunes non scolarisés percevant des revenus du travail = 100)

				Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux de formation confondus
				(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE	Australie	2009	Hommes	36	56	67	48
			Femmes	24	53	68	44
			H+F	31	54	69	46
	Autriche	2011	Hommes	54	37	20	36
			Femmes	49	30	46	30
			H+F	51	32	36	33
	Belgique	2010	Hommes	56	78	79	70
			Femmes	57	63	83	64
			H+F	54	67	82	66
	Canada	2010	Hommes	33	48	48	42
			Femmes	45	54	43	42
			H+F	36	49	45	42
	Chili	2011	Hommes	123	120	c	116
			Femmes	78	92	c	76
			H+F	112	111	c	102
	Rép. tchèque			m	m	m	m
	Danemark	2011	Hommes	43	43	43	37
			Femmes	43	54	43	41
			H+F	42	47	43	38
	Estonie	2011	Hommes	66	75	c	79
			Femmes	38	121	130	109
			H+F	51	94	109	90
	Finlande	2009	Hommes	32	55	65	41
			Femmes	47	57	51	45
			H+F	36	55	53	42
	France	2009	Hommes	46	39	40	40
			Femmes	47	48	53	50
			H+F	23	42	47	44
	Allemagne	2011	Hommes	35	50	c	43
			Femmes	57	43	c	44
			H+F	41	46	c	43
	Grèce	2011	Hommes	c	9	n	7
			Femmes	c	14	c	18
			H+F	c	12	c	13
	Hongrie			m	m	m	m
	Islande			m	m	m	m
	Irlande			m	m	m	m
	Israël	2011	Hommes	c	46	90	102
			Femmes	c	51	70	92
			H+F	c	47	77	93
	Italie	2009	Hommes	28	50	c	44
			Femmes	43	52	c	58
			H+F	33	50	c	49
	Japon			m	m	m	m
	Corée	2011	Hommes	39	50	49	50
			Femmes	60	49	48	48
			H+F	47	49	48	48
	Luxembourg			m	m	m	m
	Mexique			m	m	m	m

1. Pour certains pays présentés dans ce tableau, le groupe d'âge retenu est 16-24 ans.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870041

A6

Tableau A6.5a. [2/2] Revenus du travail relatifs des élèves/étudiants âgés de 15 à 24 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2011)[1]

Par comparaison avec les revenus des jeunes âgés de 15 à 24 ans non scolarisés (jeunes non scolarisés percevant des revenus du travail = 100)

				Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux de formation confondus
				(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE	Pays-Bas			m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	2011	Hommes	49	52	64	52
			Femmes	27	42	55	40
			H+F	38	46	59	45
	Norvège	2010	Hommes	38	39	38	39
			Femmes	34	46	40	43
			H+F	36	40	39	40
	Pologne			m	m	m	m
	Portugal			m	m	m	m
	Rép. slovaque			m	m	m	m
	Slovénie			m	m	m	m
	Espagne	2010	Hommes	59	55	54	59
		2010	Femmes	38	49	56	52
		2010	H+F	50	48	56	54
	Suède	2009	Hommes	11	46	30	24
		2009	Femmes	12	58	44	34
		2009	H+F	11	50	38	28
	Suisse	2011	Hommes	38	58	38	52
		2011	Femmes	42	47	43	43
		2011	H+F	38	51	41	46
	Turquie			m	m	m	m
	Royaume-Uni	2011	Hommes	45	51	97	58
		2011	Femmes	34	50	68	51
		2011	H+F	40	49	82	53
	États-Unis	2011	Hommes	27	54	60	46
		2011	Femmes	42	66	78	55
		2011	H+F	31	58	69	49
	Moyenne OCDE		Hommes	46	56	59	53
			Femmes	45	57	62	53
			H+F	43	55	61	52
	Moyenne UE21		Hommes	43	49	53	45
			Femmes	42	53	64	50
			H+F	39	49	61	46
Autres G20	Argentine			m	m	m	m
	Brésil	2011	Hommes	58	120	119	72
			Femmes	74	118	92	84
			H+F	60	116	106	76
	Chine			m	m	m	m
	Inde			m	m	m	m
	Indonésie			m	m	m	m
	Fédération de Russie			m	m	m	m
	Arabie saoudite			m	m	m	m
	Afrique du Sud			m	m	m	m
	Moyenne G20			m	m	m	m

1. Pour certains pays présentés dans ce tableau, le groupe d'âge retenu est 16-24 ans.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870041

Tableau A6.5b. [1/2] Pourcentage de jeunes adultes percevant des revenus du travail dans l'ensemble de la population de jeunes adultes, selon le sexe, le groupe d'âge et le fait d'être scolarisé ou non (2011)

Comment lire ce tableau : en Australie, 68 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans non scolarisés perçoivent des revenus du travail, contre 52 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans scolarisés. Sur l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans, 58 % perçoivent des revenus du travail.

				15-24 ans[1]			25-29 ans		
				Non scolarisés	Scolarisés	Total	Non scolarisés	Scolarisés	Total
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Australie	2009	Hommes	68	51	57	81	80	81
			Femmes	68	53	59	69	71	69
			H+F	68	52	58	75	75	75
	Autriche	2011	Hommes	87	68	76	96	80	93
			Femmes	85	63	71	85	76	84
			H+F	86	65	74	91	78	89
	Belgique	2010	Hommes	62	6	26	76	33	73
			Femmes	57	7	23	71	34	69
			H+F	60	6	24	73	41	71
	Canada	2010	Hommes	85	61	71	90	75	88
			Femmes	80	69	73	86	80	85
			H+F	83	65	72	88	78	87
	Chili	2011	Hommes	63	12	34	85	44	79
			Femmes	37	8	21	56	46	54
			H+F	50	10	27	70	45	66
	Rép. tchèque			m	m	m	m	m	m
	Danemark	2011	Hommes	74	69	71	85	83	85
			Femmes	70	75	73	80	83	81
			H+F	73	72	72	83	83	83
	Estonie	2011	Hommes	47	8	23	59	42	56
			Femmes	47	13	23	51	52	51
			H+F	47	11	23	55	47	53
	Finlande			m	m	m	m	m	m
	France	2009	Hommes	85	34	58	95	93	95
			Femmes	81	36	54	86	78	85
			H+F	84	35	56	90	84	90
	Allemagne	2011	Hommes	59	35	43	81	44	71
			Femmes	61	32	41	74	49	69
			H+F	60	33	42	77	46	70
	Grèce	2011	Hommes	61	51	55	76	58	73
			Femmes	62	52	55	70	66	69
			H+F	62	51	55	73	62	71
	Hongrie			m	m	m	m	m	m
	Islande			m	m	m	m	m	m
	Irlande			m	m	m	m	m	m
	Israël	2011	Hommes	65	14	43	77	66	74
			Femmes	58	20	39	71	74	71
			H+F	61	18	41	74	70	73
	Italie	2009	Hommes	66	13	36	88	41	82
			Femmes	54	12	27	72	49	69
			H+F	61	13	31	80	46	75
	Japon			m	m	m	m	m	m
	Corée	2011	Hommes	93	91	92	90	96	90
			Femmes	97	86	94	94	95	94
			H+F	96	88	93	92	95	92
	Luxembourg			m	m	m	m	m	m
	Mexique			m	m	m	m	m	m

1. Pour certains pays présentés dans ce tableau, le groupe d'âge retenu est 16-24 ans.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870060

A6

Tableau A6.5b. [2/2] Pourcentage de jeunes adultes percevant des revenus du travail dans l'ensemble de la population de jeunes adultes, selon le sexe, le groupe d'âge et le fait d'être scolarisé ou non (2011)

Comment lire ce tableau : en Australie, 68 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans non scolarisés perçoivent des revenus du travail, contre 52 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans scolarisés. Sur l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans, 58 % perçoivent des revenus du travail.

				15-24 ans[1]			25-29 ans		
				Non scolarisés	Scolarisés	Total	Non scolarisés	Scolarisés	Total
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Pays-Bas			m	m	m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	2011	Hommes	73	32	49	88	53	83
			Femmes	62	37	47	66	64	66
			H+F	68	35	48	77	59	74
	Norvège	2010	Hommes	79	73	76	92	91	92
			Femmes	77	80	79	89	91	89
			H+F	78	77	77	91	91	91
	Pologne			m	m	m	m	m	m
	Portugal			m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque			m	m	m	m	m	m
	Slovénie			m	m	m	m	m	m
	Espagne	2010	Hommes	60	10	30	79	46	72
			Femmes	57	14	29	74	47	69
			H+F	58	12	29	76	47	71
	Suède	2009	Hommes	100	100	100	100	100	100
			Femmes	100	100	100	99	100	99
			H+F	100	100	100	99	100	99
	Suisse	2011	Hommes	72	12	35	85	66	81
			Femmes	75	19	38	78	63	76
			H+F	73	16	36	82	65	79
	Turquie			m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	2011	Hommes	67	29	51	85	64	83
			Femmes	63	35	50	72	63	71
			H+F	65	32	50	79	64	77
	États-Unis	2011	Hommes	75	37	52	m	m	m
			Femmes	69	42	52	m	m	m
			H+F	72	40	52	m	m	m
	Moyenne OCDE		Hommes	72	40	54	85	67	82
			Femmes	67	42	52	75	67	74
			H+F	70	41	53	80	67	78
	Moyenne UE21		Hommes	70	38	52	84	62	80
			Femmes	67	40	50	76	63	74
			H+F	69	39	51	80	63	77
Autres G20	Argentine			m	m	m	m	m	m
	Brésil	2011	Hommes	76	38	59	88	76	87
			Femmes	51	28	40	62	67	63
			H+F	64	33	49	75	71	75
	Chine			m	m	m	m	m	m
	Inde			m	m	m	m	m	m
	Indonésie			m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie			m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite			m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud			m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20			m	m	m	m	m	m

1. Pour certains pays présentés dans ce tableau, le groupe d'âge retenu est 16-24 ans.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

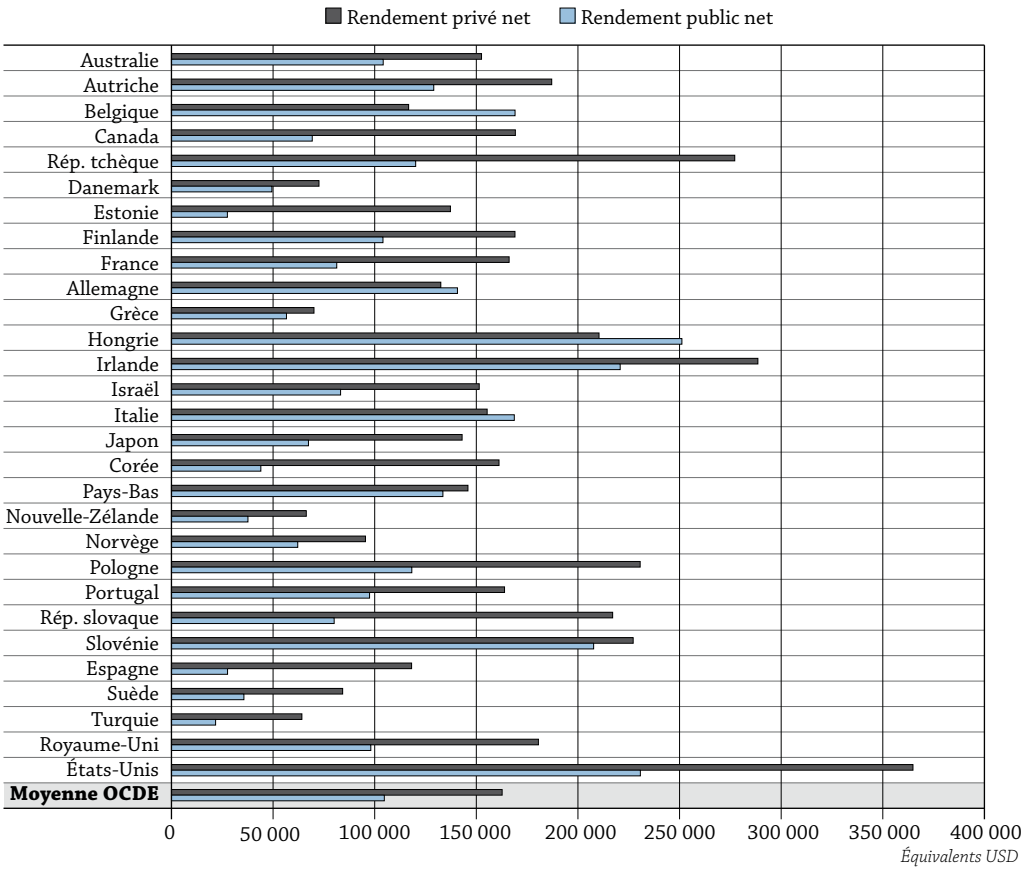
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870060

QUELS SONT LES FACTEURS QUI INCITENT À INVESTIR DANS L'ÉDUCATION ?

- Le rendement privé de l'investissement dans l'enseignement tertiaire est considérable.
- L'éducation est un bon placement, non seulement pour les individus, mais également pour la société, qui y gagne aussi avec l'accroissement des recettes fiscales et des cotisations sociales.
- Le rendement public net de l'investissement dans une formation tertiaire dépasse les 100 000 USD chez les hommes – soit près du triple de l'investissement public dans cette formation. Chez les femmes, le rendement public d'une formation tertiaire est de l'ordre de 60 000 USD, ce qui représente près du double de l'investissement public.

Graphique A7.1. Rendement privé net et rendement public net de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)

Par comparaison avec le rendement de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire



Remarques : les chiffres de la Turquie se rapportent à l'année 2005, ceux du Japon, à l'année 2007, ceux de l'Italie, des Pays-Bas et de la Pologne, à l'année 2008, et ceux de tous les autres pays, à l'année 2009.
Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.
Les pays sont classés par ordre alphabétique de leur nom en anglais.
Source : OCDE. Tableaux A7.3a et A7.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867647

Contexte

L'élévation du niveau de formation bénéficie aux individus et à la société, non seulement sur le plan financier, mais aussi grâce au bien-être qui y est associé. Pour les individus, le fait d'être plus instruit accroît la probabilité de travailler et réduit le risque de chômage. L'amélioration des débouchés sur le marché du travail (voir l'indicateur A5) et la perspective de revenus plus élevés (voir l'indicateur A6) sont des facteurs qui incitent fortement les individus à investir dans l'éducation et à reporter l'achat de biens et services et la perception de revenus pendant leur formation dans l'espoir d'en retirer des

avantages à l'avenir. Quant à la société, elle bénéficie également de l'élévation du niveau de formation au travers de la réduction des dépenses publiques au titre des programmes d'aide sociale et de l'accroissement de ses recettes fiscales dès l'entrée des individus dans la vie active.

Il est essentiel pour les responsables politiques de comprendre les facteurs économiques qui incitent les individus à investir dans l'éducation. Une forte hausse de la demande d'éducation sur le marché du travail peut, par exemple, entraîner une augmentation sensible des salaires et des rendements bien avant que l'offre ne s'ajuste à la nouvelle conjoncture, signe qu'il faut investir davantage dans l'éducation. Ce signe n'est toutefois pas aussi manifeste dans les pays où le droit du travail et les structures du marché du travail sont plus rigides et tendent à limiter les écarts de salaires entre les niveaux de formation.

Comprendre le rendement de l'éducation est également une variable pertinente pour les politiques en matière d'accès à l'éducation, de fiscalité et de coût privé de l'éducation. Il est donc important d'analyser l'équilibre entre les rendements public et privé à la lumière des informations fournies par d'autres indicateurs du présent rapport. Prendre uniquement en considération le taux de rendement public ne suffit pas pour chiffrer le montant optimal que les pouvoirs publics doivent investir dans l'éducation (voir l'encadré A7.1). Si des écarts significatifs s'observent entre le rendement public et le rendement privé, il y a lieu d'approfondir les analyses pour déterminer si les pouvoirs publics appliquent des régimes fiscaux qui faussent la situation ou s'ils subventionnent l'éducation de façon disproportionnée.

Dans les pays où les études tertiaires sont longues et où un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire procure des revenus relativement élevés, l'effet du manque à gagner durant la formation est sensible (voir l'indicateur B1). L'importance de cet effet dépend aussi des niveaux de salaire que les individus peuvent espérer et de la probabilité qu'ils ont de trouver du travail. La dégradation des perspectives qui s'offrent aux jeunes adultes sur le marché du travail (voir l'indicateur C5) entraîne une diminution des coûts de l'investissement. Comme les individus plus instruits tendent à tirer leur épingle du jeu sur le marché du travail en temps de crise économique (voir l'indicateur A5), des différentiels salariaux plus importants bénéficient tant aux individus qu'à la société. Il est probable que dans les prochaines éditions de *Regards sur l'éducation,* les chiffres de 2010 et 2011, les années où les effets de la crise économique mondiale ont été les plus durement ressentis, montreront que les facteurs incitant à investir dans l'éducation sont encore plus importants, tant pour les individus que pour la société.

Autres faits marquants

- **L'avantage salarial brut associé à l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires,** par comparaison avec l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires, **représente 330 000 USD chez les hommes et 240 000 USD chez les femmes dans les pays de l'OCDE**.
- **L'avantage salarial brut associé à l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire**, par comparaison avec un niveau de formation inférieur, **est particulièrement élevé** en Autriche, aux États-Unis et en Norvège. Il représente au moins 250 000 USD chez les hommes et 150 000 USD chez les femmes.
- En moyenne, dans les 28 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, **le rendement public** (valeur actuelle nette) **de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires est de l'ordre de 38 000 USD chez les hommes**, par comparaison avec les individus moins instruits du même sexe. **Ce rendement public s'établit à 22 000 USD chez les femmes.**
- Mis à part quelques exceptions, **le rendement privé net de l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires est supérieur à celui de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires.** Le Danemark et la Suède sont les seuls pays où le diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires procure, tant aux hommes qu'aux femmes, un rendement supérieur. Le rendement privé net de l'obtention d'un diplôme de fins d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires est supérieur à celui de l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires chez les hommes en Corée et en Norvège, et chez les femmes en Nouvelle-Zélande.
- **Dans les pays de l'OCDE, les individus investissent, en moyenne, un montant de l'ordre de 55 000 USD pour obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires.** Compte tenu des coûts directs et indirects, leur investissement moyen est supérieur à 100 000 USD aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

A7

Analyse

Rendement financier de l'investissement dans l'éducation

Cet indicateur donne des informations sur les coûts et bénéfices de l'éducation, et sur les facteurs qui incitent à y investir. Il estime les bénéfices financiers que procure l'élévation du niveau de formation en évaluant les gains salariaux que les individus concernés en retirent, compte tenu des coûts et bénéfices directs et indirects qu'elle occasionne. Par bénéfices, on entend non seulement les revenus plus élevés par comparaison avec ceux des individus moins instruits, mais également la probabilité plus élevée de trouver du travail, exprimée en valeur monétaire par la variable dite de l' « effet du chômage ».

Les coûts incluent les coûts directs, en particulier les frais de scolarité, ainsi que les coûts indirects résultant de l'accroissement de la fiscalité et des cotisations sociales, le manque à gagner dû à l'entrée plus tardive dans la vie active, ainsi que la diminution des droits aux transferts sociaux, notamment les aides au logement, les allocations familiales et autres prestations sociales. De plus, les cotisations sociales et les impôts sur le revenu représentent un certain pourcentage des revenus et tendent à être plus élevés chez les individus plus instruits, car ceux-ci ont tendance à gagner plus.

Les coûts et bénéfices financiers d'un diplôme de l'enseignement tertiaire sont comparés à ceux d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, lesquels sont comparés à un diplôme de niveau inférieur. Les comparaisons portent sur la situation relative des femmes entre elles et des hommes entre eux. Ces calculs sont effectués séparément pour les individus de sexe masculin et féminin, et aucune moyenne n'est calculée afin d'intégrer les différences de rémunération et de taux de chômage entre les sexes.

Décrire les coûts et bénéfices de l'éducation et les facteurs qui incitent à y investir est une entreprise délicate, qui implique certaines considérations méthodologiques et analytiques. L'investissement dans l'éducation, tant de la part des individus que des pouvoirs publics, implique des interactions complexes entre des facteurs et effets autres que ceux retenus ici. Il y a donc lieu d'interpréter cet indicateur à la lumière d'autres indicateurs de la présente édition de *Regards sur l'*éducation (ainsi que de l'édition de 2012) pour mieux en comprendre les résultats. Les limites des calculs, ainsi que les concepts et les hypothèses qui les sous-tendent, sont présentés dans la section « Méthodologie », à la fin de cet indicateur.

Facteurs incitant les individus à investir dans l'éducation

Deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou enseignement post-secondaire non tertiaire

Dans les pays de l'OCDE, les hommes qui investissent dans une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire peuvent compter sur un avantage net d'environ 100 000 USD durant leur vie active, par comparaison avec les hommes dont le niveau de formation est inférieur. Ce montant varie toutefois sensiblement entre les pays : ce niveau de formation procure un avantage égal ou supérieur à 200 000 USD durant la vie active en Autriche, en Corée, aux États-Unis et en Norvège (voir le tableau A7.1a).

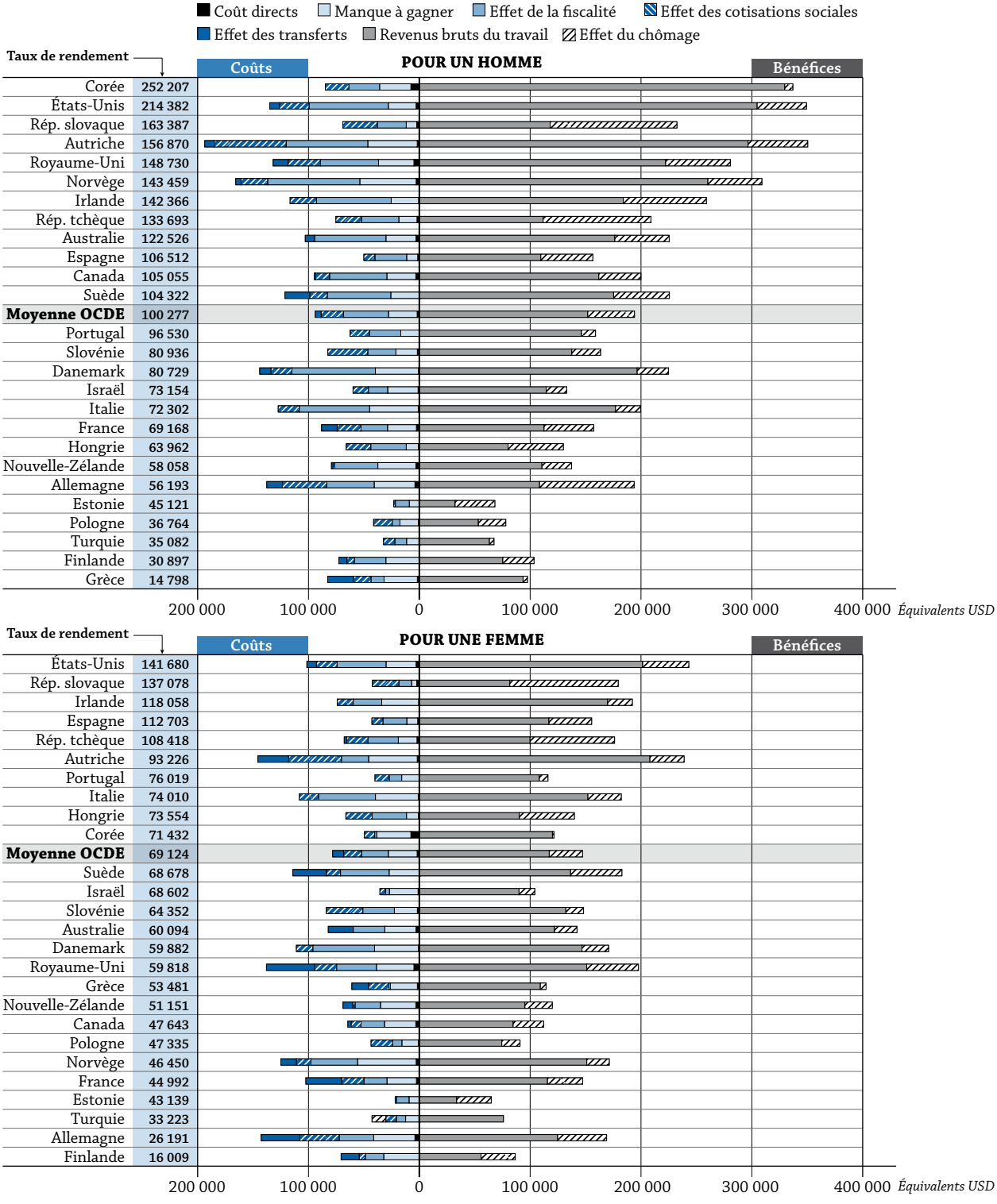
Les bénéfices privés sont généralement basés sur les revenus bruts et sur la réduction du risque de chômage. Dans la plupart des pays, les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire bénéficient d'un avantage salarial significatif par rapport à ceux dont le niveau de formation est inférieur. La valeur de la diminution du risque de chômage peut également être élevée. En Allemagne, en République slovaque et en République tchèque, l'amélioration des perspectives sur le marché du travail des hommes ayant ce niveau de formation représente l'équivalent de 85 000 USD au moins (voir le tableau A7.1a).

Les coûts directs, le manque à gagner, la fiscalité, les transferts sociaux et les cotisations sociales (voir la section « Définitions » à la fin de cet indicateur) sont tous considérés comme faisant partie des coûts de l'éducation. Il ressort de l'analyse des chiffres relatifs aux hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire que l'effet de la fiscalité des revenus est relativement élevé en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Irlande et en Norvège (où il est estimé à plus de 65 000 USD).

A7

Graphique A7.2. Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin ou féminin (2009)

Par comparaison avec le rendement d'un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire



Remarques : les chiffres de la Turquie se rapportent à l'année 2005, ceux de l'Italie et de la Pologne, à l'année 2008, et ceux de tous les autres pays, à l'année 2009.
Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.
Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de rendement privé net.
Source : OCDE. Tableaux A7.1a et b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867666

Cet effet fiscal est moins sensible en Estonie, en Grèce, en Israël, en Pologne et en Turquie, où il est estimé à moins de 20 000 USD. L'Allemagne, l'Autriche, les États-Unis, l'Irlande, la Norvège, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Slovénie sont les pays où l'effet des cotisations sociales est le plus élevé (il y est estimé à plus de 23 000 USD). En Allemagne, au Danemark, en France, en Grèce, au Royaume-Uni et en Suède, les coûts indirects dus à une réduction des droits aux transferts sociaux (prestations sociales) représentent plus de 10 000 USD (voir le tableau A7.1a).

Pour les femmes, les coûts directs de l'investissement dans un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont négligeables, et le manque à gagner pendant les études représente la part la plus importante du coût de l'investissement. Ce manque à gagner varie sensiblement entre les pays, en fonction de la durée des études, des niveaux de revenus et des différentiels salariaux entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les individus moins instruits (voir le tableau A7.1b).

Les bonnes perspectives qui s'offrent sur le marché du travail tant aux hommes qu'aux femmes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire entraînent une augmentation des coûts de l'investissement dans l'élévation du niveau de formation ; il en va de même si les différentiels salariaux sont plus faibles et si les formations sont plus longues dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Le manque à gagner des hommes et des femmes est estimé à moins de 13 000 USD en Espagne, en Estonie, en Hongrie, en République slovaque et en Turquie, mais à plus de 36 000 USD en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Italie et en Norvège (voir les tableaux A7.1a et b).

L'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires procure, en général, un rendement financier plus élevé pour les hommes que pour les femmes, sauf en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie et en Pologne, où la valeur actuelle nette privée de ce niveau de formation est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes peuvent compter sur un avantage net de 69 000 USD durant leur vie active, soit 30 000 USD de moins que les hommes. La différence de rendement privé net entre les sexes est particulièrement marquée en Autriche, en Corée, aux États-Unis, en Norvège et au Royaume-Uni. C'est en Corée que cette différence est la plus sensible : l'avantage salarial brut de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire est d'environ 250 000 USD chez les hommes, contre seulement 71 000 USD chez les femmes. Cette différence s'explique principalement par la variation entre les sexes des coûts en rapport avec les transferts sociaux et le chômage (voir le graphique A7.2).

Enseignement tertiaire

Dans l'ensemble, ce sont les diplômés de l'enseignement tertiaire qui peuvent s'attendre aux rendements nets les plus élevés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement d'un diplôme de fin d'études tertiaires est supérieur de 60 % environ à celui d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. À quelques exceptions près, le rendement privé net d'un diplôme de fin d'études tertiaires est supérieur à celui d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Le rendement privé net d'un diplôme de fin d'études tertiaires est généralement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ce rendement moyen n'est pratiquement équivalent chez les hommes et chez les femmes qu'au Portugal, et n'est supérieur chez les femmes qu'en Espagne, en Grèce et en Turquie (voir les tableaux A7.3a et b).

La valeur de l'avantage salarial brut est élevée chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, tant chez les hommes que chez les femmes : elle s'établit, en moyenne, à 330 000 USD chez les hommes et à 240 000 USD chez les femmes. Elle varie toutefois sensiblement aussi entre les pays.

La Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovénie comptent parmi les pays où l'avantage salarial est supérieur à la moyenne de l'OCDE, en dépit d'un niveau de coûts et de revenus inférieur à celui d'autres pays de l'OCDE. Ce constat peut s'expliquer par le pourcentage encore relativement faible de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population en âge de travailler, ce qui suggère une pénurie de travailleurs plus instruits. Cette situation pourrait avoir poussé les salaires à la hausse et creusé au fil des années les inégalités salariales entre les diplômés de l'enseignement tertiaire et les individus moins instruits.

Par comparaison avec le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire, l'effet de la réduction du risque de chômage est moins marqué que celui du différentiel salarial, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais l'effet de la fiscalité, des cotisations sociales et des transferts sociaux, ainsi que les coûts directs de l'éducation sont plus importants. Le fait est que les diplômés de l'enseignement tertiaire restent scolarisés plus longtemps et, donc, qu'ils perdent les revenus substantiels (manque à gagner) qu'ils auraient perçus s'ils étaient entrés plus tôt dans la vie active.

Le coût privé de l'investissement dans l'enseignement tertiaire est très élevé dans certains pays. Dans les pays de l'OCDE, les individus investissent quelque 55 000 USD pour financer une formation tertiaire. Leur investissement moyen passe la barre des 100 000 USD aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, compte tenu des coûts directs et indirects, et ce tant chez les hommes que chez les femmes. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les coûts directs, tels que les frais de scolarité, représentent un cinquième environ de l'investissement total consenti par les individus pour obtenir un diplôme de l'enseignement tertiaire (un montant estimé à 11 000 USD, quel que soit le sexe) (voir les tableaux A7.3a et b).

Réduire le coût privé de la poursuite des études est un moyen qui permet d'atténuer l'effet dissuasif d'un rendement peu élevé sur le marché du travail. En plus de financer les coûts directs de l'éducation, un certain nombre de pays prévoient l'octroi de bourses et de prêts d'études pour améliorer l'attrait de la poursuite des études et accroître l'accès à l'éducation. Les bourses sont des transferts en espèces, en biens ou services qu'il ne faut pas rembourser, contrairement aux prêts d'études, qui impliquent un remboursement. Cet indicateur tient compte des bourses, mais pas des prêts d'études.

Les bourses sont particulièrement importantes au Danemark, où elles couvrent plus de 40 % des coûts totaux de l'enseignement tertiaire (elles sont estimées à 25 000 USD). Elles sont estimées à plus de 8 000 USD, soit 15 % environ des coûts totaux, en Autriche, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède (voir les tableaux A7.3a et b).

Les chiffres montrent toutefois que les pays où les coûts directs de l'enseignement tertiaire sont les plus élevés, en l'occurrence l'Australie, la Corée, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni, sont ceux qui n'accordent de bourses qu'au compte-gouttes ou qui n'en accordent pas. Les bourses couvrent moins de 2 % des coûts directs de l'enseignement tertiaire en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Toutefois, de nombreux pays, y compris ceux qui n'accordent des bourses que d'un montant peu élevé, proposent des prêts d'études que les bénéficiaires doivent rembourser une fois leur diplôme en poche. La réglementation sur les prêts d'études, en particulier le moment où les diplômés doivent commencer à les rembourser (une fois qu'ils ont dépassé un certain seuil de revenus, dès qu'ils sont diplômés, etc.) et le taux d'intérêt applicable, varie fortement entre les pays. Dans la plupart des prêts d'études, toutefois, le montant total du prêt devant être remboursé et le montant à rembourser par échéance dépendent des revenus réels après l'obtention du diplôme. L'existence de prêts d'études peut encourager les individus, en particulier ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés, à poursuivre leurs études. Les prêts d'études réduisent toutefois les bénéfices financiers de l'éducation puisqu'ils doivent être remboursés après l'obtention du diplôme – ce qui réduit d'autant les revenus.

Rendement public de l'investissement dans l'éducation

Deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non tertiaire

Comme indiqué ci-dessus, l'élévation du niveau de formation tend, dans l'ensemble, à entraîner l'élévation du niveau de revenus (voir l'indicateur A6). En ce sens, les investissements dans l'éducation produisent un rendement public par le biais de l'accroissement des recettes fiscales et des cotisations sociales, et de la réduction des transferts sociaux. Le rendement public de l'investissement dans la formation des hommes et des femmes

A7

dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire est positif dans la plupart des pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, ce niveau de formation produit un rendement public net de 38 000 USD chez les hommes et de 22 000 USD chez les femmes (voir les tableaux A7.2a et b).

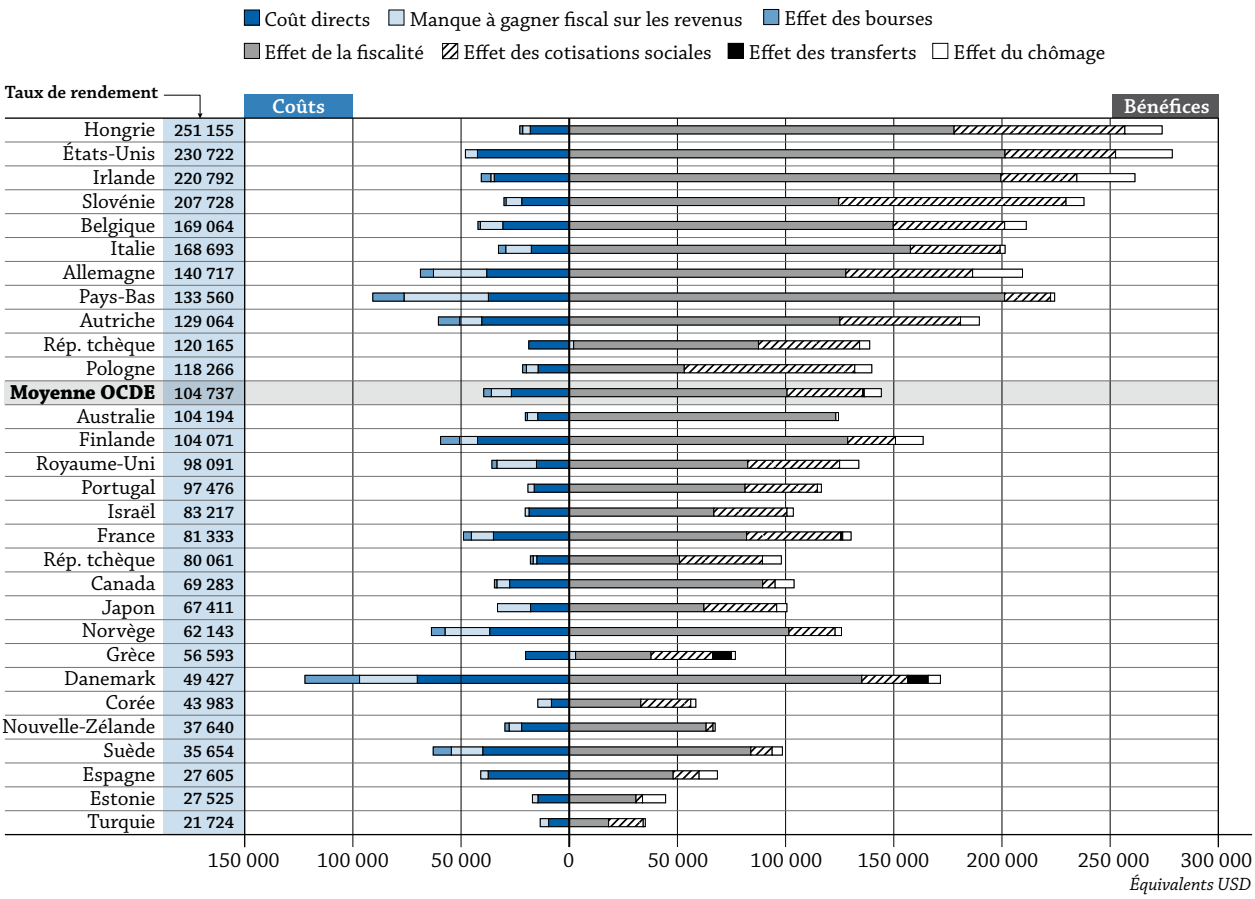
En moyenne, le rendement public de cet investissement est deux fois plus élevé que son coût public, tant chez les hommes que chez les femmes. Au Royaume-Uni, ce rendement public est six fois plus élevé que le coût public chez les hommes à ce niveau de formation, et huit fois plus élevé chez les femmes (voir les tableaux A7.2a et b).

Enseignement tertiaire

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les pouvoirs publics investissent 39 000 USD de plus dans la formation des individus dans l'enseignement tertiaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire (compte tenu des dépenses publiques directes et des coûts indirects). Cet investissement public dans l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire est le plus élevé (plus de 60 000 USD de plus que dans l'obtention d'un diplôme à un niveau inférieur d'enseignement) en Allemagne, en Autriche, au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède (voir le graphique A7.3).

Graphique A7.3. Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)

Par comparaison avec le rendement de l'obtention d'un diplôme du 2e cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire



Remarque : les chiffres de la Turquie se rapportent à l'année 2005, ceux du Japon, à l'année 2007, ceux de l'Italie, des Pays-Bas et de la Pologne, à l'année 2008, et ceux de tous les autres pays, à l'année 2009.

Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de rendement public net.

Source : OCDE. Tablea A7.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867685

Dans la plupart des pays, le rendement public de l'enseignement tertiaire est nettement supérieur à celui du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Cela s'explique par l'augmentation des recettes fiscales et des cotisations sociales et la diminution des transferts sociaux qui résultent des niveaux de revenus plus élevés des diplômés de l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement public net de l'investissement dans une formation de l'enseignement tertiaire est supérieur à 100 000 USD chez les hommes et à 57 000 USD chez les femmes. Compte tenu des coûts directs, du manque à gagner et des bourses publiques, les bénéfices publics d'un diplôme de l'enseignement tertiaire sont quatre fois plus élevés que les coûts publics chez les hommes, et plus de deux fois plus élevés chez les femmes (voir les tableaux A7.4a et b).

Dans l'ensemble, ce sont les différentiels salariaux qui sont à l'origine de la variation des rendements public et privé. Le rendement de l'élévation du niveau de formation est inférieur lorsque les différentiels salariaux sont plus faibles. Ce constat s'observe particulièrement au Danemark, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède. Les pays nordiques compensent généralement les effets de cette structure d'avantage salarial faible par un système d'enseignement supérieur quasiment gratuit et l'octroi de bourses généreuses aux étudiants (voir l'indicateur B5).

Comme les avantages salariaux varient sensiblement entre les pays de l'OCDE, la fiscalité et le rendement public varient aussi dans une mesure qui est plutôt à l'opposé des idées reçues. En raison des avantages salariaux peu élevés dans les pays nordiques, les revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire sont généralement inférieurs à la tranche de revenus où des taux marginaux d'imposition élevés sont appliqués. Les avantages publics de l'élévation du niveau de formation découlant de la fiscalité et des cotisations sociales sont généralement les plus élevés dans les pays où les différentiels salariaux sont importants ou dans ceux où les niveaux moyens de revenus atteignent des tranches fortement imposées. Les diplômés de l'enseignement tertiaire s'acquittent de cotisations sociales et d'impôts nettement plus élevés en Allemagne, en Autriche, aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne et en Slovénie. Dans tous ces pays, l'avantage salarial est supérieur à la moyenne de l'OCDE et les cotisations sociales sont donc également plus élevées.

Dans un certain nombre de pays, la politique fiscale est telle qu'elle réduit les impôts effectivement versés par les individus, en particulier dans les tranches élevées de revenus. De nombreux pays de l'OCDE ont instauré des allègements fiscaux au titre des prêts hypothécaires pour favoriser l'accès à la propriété. Ces mesures favorisent les individus plus instruits dont le taux marginal d'imposition est élevé. Les incitations fiscales en matière d'immobilier sont particulièrement élevées au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en Grèce, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Suède (voir Andrews *et al.*, 2011).

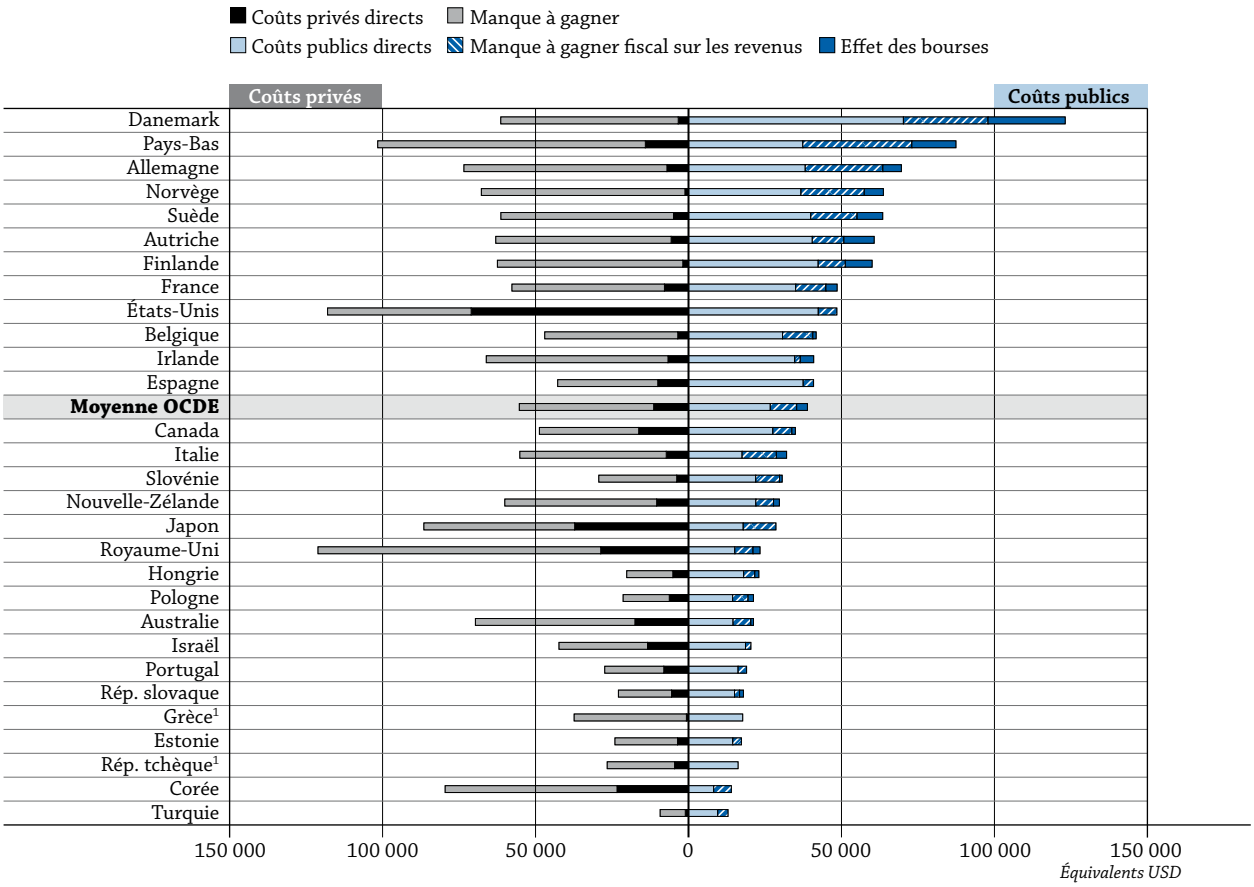
Répartition des coûts de l'éducation entre les pouvoirs publics et les individus

Les coûts directs de l'éducation sont en grande partie à charge des pouvoirs publics. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les individus financent quelque 30 % du total de l'investissement public et privé direct à consentir pour obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires. Les coûts privés directs, tels que les frais de scolarité, ne représentent plus de la moitié du coût total de l'investissement public et privé direct dans l'enseignement tertiaire que dans quelques pays, notamment en Australie, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. Certains pays proposent aux étudiants des bourses et des prêts d'études pour alléger le fardeau financier que représentent des études tertiaires. Les bourses sont octroyées en fonction de divers critères, en rapport par exemple avec la performance académique ou le milieu socio-économique des étudiants, pour encourager les individus de condition plus modeste à continuer leurs études. Les bourses sont particulièrement généreuses dans des pays nordiques, en l'occurrence au Danemark (25 200 USD), en Finlande (8 700 USD) et en Suède (8 300 USD), ainsi qu'en Autriche (9 900 USD) et aux Pays-Bas (14 400 USD). Il est intéressant de constater qu'il n'y a, semble-t-il, pas de relation entre les coûts directs et les bourses. Les bourses ne sont pas plus élevées dans les pays où les coûts privés directs sont les plus élevés. Au contraire, parmi les cinq pays où les coûts directs sont les plus élevés, le Royaume-Uni est le seul à accorder des bourses généreuses aux étudiants (2 200 USD) (voir le graphique A7.4).

A7

Graphique A7.4. Comparaison des coûts publics et des coûts privés de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)

Par comparaison avec le rendement de l'obtention d'un diplôme du 2e cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire



Remarques : les chiffres de la Turquie se rapportent à l'année 2005, ceux du Japon, à l'année 2007, ceux de l'Italie, des Pays-Bas et de la Pologne, à l'année 2008, et ceux de tous les autres pays, à l'année 2009.
Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.
1. Pour la Grèce et la République tchèque, les coûts publics directs correspondent aux coûts publics totaux.
Les pays sont classés par ordre décroissant des coûts publics totaux.
Source : OCDE. Tableaux A7.3b et A7.4b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867704

Encadré A7.1. Comprendre le rendement public et privé de l'éducation

Le rendement privé de l'éducation est un facteur qui incite fortement les individus à investir dans leur formation au-delà de la scolarité obligatoire. Dans cet encadré, le terme « rendement » est systématiquement employé pour désigner le taux de rendement interne. Le taux interne exprime les revenus en pourcentage du rendement de l'investissement. Un rendement privé élevé incite fortement les individus à investir dans leur formation au-delà de la scolarité obligatoire. Dans les sociétés modernes, les pouvoirs publics partagent les coûts et bénéfices de l'éducation, car ils en financent une partie des coûts, mais perçoivent aussi des recettes fiscales sur les revenus plus élevés qui en découlent. Il est donc possible de calculer le rendement public d'un investissement supplémentaire dans l'éducation. Comme le rendement privé, le rendement public indique dans quelle mesure l'élévation du niveau de formation procure aux pouvoirs publics des recettes d'un montant supérieur à l'investissement qu'ils ont dû consentir pour l'obtenir.

...

Toutefois, contrairement au rendement privé, le rendement public ne peut être utilisé tel quel par les gouvernements pour choisir leurs orientations en matière d'investissement dans l'éducation. Seule une comparaison du rendement public et du rendement privé peut éclairer les responsables politiques. Cette comparaison permet plus précisément aux gouvernements de concevoir des plans optimaux de financement de l'éducation au-delà de la scolarité obligatoire.

La théorie sur le capital humain postule que l'investisseur dans l'éducation est l'individu, et non l'État. Après tout, c'est l'individu qui choisit de poursuivre ou non ses études. En prenant cette décision, il sait que consacrer plus de temps à ses études entraîne un avantage salarial par unité de temps. Mais comme sa carrière professionnelle est limitée dans le temps (par l'âge de la retraite), le temps qu'il peut consacrer à travailler après ses études est réduit. En l'absence des pouvoirs publics et dans l'hypothèse de marchés parfaits et d'individus rationnels, la théorie sur le capital humain prévoit que les individus choisiront de consacrer exactement le temps qu'il faut à leur formation pour optimiser leurs revenus pendant leur vie. Si par exemple, le rendement du capital humain augmente sous l'effet d'une innovation technologique, le modèle prévoit que les individus consacreront davantage de temps à leur formation qu'ils ne l'auraient fait autrement. L'augmentation du rendement privé incite directement les individus à revoir l'affectation de leur temps pour optimiser leurs revenus au cours de leur vie.

Une fois intégrés dans le modèle, les pouvoirs publics n'ont de meilleur choix que de ne pas influencer les choix initiaux des individus dans ce monde fictif. Cela implique que les pouvoirs publics doivent imposer les revenus tirés de l'élévation du niveau de formation (niveau de salaire plus élevé) très exactement au même taux qu'ils subventionnent le coût de l'éducation. En d'autres termes, la politique des pouvoirs publics doit être neutre (Bureau néerlandais d'analyse de la politique économique, 2012). La progressivité de la fiscalité et la fiscalité du capital entraînent des effets plus complexes, mais le principe de la neutralité reste valable (Lans Bovenberg et Jacobs, 2005).

Il convient donc d'interpréter le rendement public avec prudence. L'efficience de la politique de financement de l'élévation du niveau de formation peut être évaluée au travers de la comparaison du rendement public et du rendement privé. Si le rendement public excède le rendement privé, les pouvoirs publics imposent le supplément de revenus découlant de l'élévation du niveau de formation à un taux plus élevé qu'ils ne subventionnent l'éducation. Cela découragera les investissements dans l'éducation et conduira à des revenus inférieurs au niveau optimal, tant pour les pouvoirs publics que pour les individus. L'inverse est vrai si le rendement public est inférieur au rendement privé. Dans ce cas, les pouvoirs publics subventionnent l'éducation à l'excès et encouragent par conséquent les individus à y investir à l'excès, ce qui fait aussi passer les revenus sous le niveau optimal qui pourrait être atteint. La politique la plus efficace est celle qui implique l'équivalence entre le rendement public et le rendement privé, ce qui n'est rien de plus qu'une autre manière d'exprimer le principe de la neutralité.

Toutefois, cette règle ne vaut que si les deux autres conditions sont réunies, à savoir que les marchés sont parfaits et que les individus font des choix rationnels. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, les pouvoirs publics peuvent avoir des raisons de s'écarter du principe de la neutralité.

En premier lieu, l'éducation peut générer un certain nombre d'effets externes. Investir dans l'éducation peut non seulement accroître les revenus des individus, mais également entraîner des avantages ou inconvénients pour autrui que les investisseurs ne peuvent internaliser et qui rendent les marchés imparfaits. Les bénéfices que retire la société dans son ensemble peuvent être plus ou moins importants que les bénéfices que retirent les individus. Parmi les effets externes positifs, citons la diffusion du savoir, le civisme, le bien-être social et la réduction de la criminalité. Des effets externes négatifs peuvent également apparaître. La littérature suggère que les avantages publics excèdent les avantages privés, signe de l'existence d'effets positifs nets (Bureau néerlandais d'analyse de la politique économique, 2012).

...

Les subventions publiques peuvent être utilisées pour permettre aux individus d'internaliser ces avantages externes.

En deuxième lieu, investir dans l'élévation du niveau de formation est une décision rationnelle, à long terme, qui implique de trouver un équilibre entre des coûts immédiats, plus ou moins connus, de l'éducation et des gratifications incertaines à l'avenir. La littérature suggère que les individus ont tendance à sous-estimer les gratifications futures (voir, par exemple, Laibson, 1997) ou craignent énormément de prendre des risques, auquel cas, ils sont susceptibles de ne pas investir suffisamment dans l'éducation. Dans cette hypothèse, les subventions peuvent être utilisées pour corriger leur comportement. Si les effets externes sont dans l'ensemble positifs et si des facteurs comportementaux amènent les individus à prendre la décision d'investir dans l'éducation dans une mesure inférieure à la mesure optimale, les pouvoirs publics doivent subventionner cet investissement à un taux supérieur au taux marginal d'imposition des revenus du travail. Le rendement public est alors inférieur au rendement privé. Dans ce cas aussi, toutefois, le rendement public ne peut justifier en soi que les pouvoirs publics investissent davantage dans l'éducation.

Quelles en sont les implications concrètes pour l'action publique ? En fait, il est très difficile d'estimer dans l'ensemble et avec précision les rendements public et privé. C'est pourquoi les chiffres publiés dans *Regards sur l'éducation* doivent être interprétés avec prudence. Toutefois, des écarts importants entre les rendements public et privé indiquent que des analyses plus approfondies s'imposent pour déterminer si les politiques en matière de fiscalité ou de subvention sont source de fortes distorsions. Par ailleurs, les rendements public et privé ne sont utiles que pour donner des orientations sur les plans de financement optimaux de l'éducation au-delà de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire déterminer la clé de répartition des coûts et bénéfices entre les pouvoirs publics et les individus. La politique de l'éducation est loin de se limiter à cela.

Définitions

Les coûts directs indiquent le montant consacré à l'éducation chaque année toutes sources confondues (par le secteur public, le secteur privé et les ménages) et dépendent de la durée des études.

Le manque à gagner privé durant les études dépend largement du niveau de revenu que les individus qui ne sont pas en formation peuvent espérer et de la durée des études. Le manque à gagner retenu ici est net d'impôts, de cotisations sociales et de transferts sociaux.

Le manque à gagner fiscal inclut les impôts, les cotisations sociales et les transferts sociaux non perçus par les pouvoirs publics.

Les avantages salariaux bruts sont des estimations des revenus que les individus percevront une fois entrés dans la vie active.

L'effet de la fiscalité sur les revenus est l'estimation des recettes fiscales perçues par les pouvoirs publics. Il s'agit en règle générale de la principale source de bénéfices publics après des investissements dans l'éducation. Cet effet est plus marqué pour les diplômés de l'enseignement tertiaire à cause de la progressivité de la fiscalité sur les revenus.

Le taux de rendement interne indique le taux d'intérêt réel auquel l'investissement est neutre.

La valeur actuelle nette est la différence entre les bénéfices et les coûts actualisés de l'investissement. Elle indique la plus-value de l'éducation en plus du taux d'intérêt réel de 3 % appliqué à ces flux de trésorerie.

L'effet des cotisations sociales ne concerne ici que les cotisations sociales acquittées par les individus, et non celles versées par les employeurs. Les cotisations patronales sont une autre source de recette pour les pouvoirs publics. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les individus paient des cotisations sociales forfaitaires, de sorte que les différences entre niveaux de formation sont plus faibles et proportionnelles aux niveaux de revenus.

L'effet des transferts concerne les transferts sociaux à un niveau donné de revenus.

L'effet du chômage est exprimé sous forme monétaire sur la base du niveau de revenus à des niveaux de formation différents durant la vie active.

Méthodologie

Cet indicateur repose sur des informations publiées dans d'autres chapitres de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation,* à une exception près : la base de données de l'OCDE relative aux charges fiscales sur le revenu du travail a été utilisée pour calculer les rendements publics et analyser les bénéfices nets des individus. Les données sur les revenus proviennent d'une collecte de données réalisée par le réseau LSO (*Labour market and social outcomes of learning*) de l'OCDE (ces données ont été publiées sous forme de revenus relatifs dans l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation,* indicateur A8). Les données sur les coûts directs de l'éducation proviennent des indicateurs B1 et B3. Les données sur la probabilité de trouver un emploi (les taux de chômage par niveau de formation et groupe d'âge) proviennent de l'indicateur A7. Le salaire minimal est utilisé comme indicateur de ce qu'un étudiant aurait pu gagner s'il n'avait pas été en formation pour calculer le manque à gagner associé au niveau de formation égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

La méthode retenue ici pour calculer le rendement de l'éducation est celle dite de la valeur actuelle nette de l'investissement. Dans ce cadre, les coûts et bénéfices pendant toute la durée de la vie sont rapportés au début de l'investissement. Cela consiste à actualiser tous les flux financiers depuis le début de l'investissement au moyen d'un taux d'intérêt (le taux d'actualisation). Le taux d'actualisation est difficile à choisir, car il doit refléter non seulement le terme de l'investissement, mais également le coût de l'emprunt ou le risque perçu de l'investissement. Pour simplifier l'équation et faciliter l'interprétation des résultats, le même taux d'actualisation a été appliqué dans tous les pays de l'OCDE.

Ce sont les obligations d'État à long terme qui ont été utilisées comme référence pour choisir un taux d'actualisation probant. Le taux d'intérêt moyen à long terme était de l'ordre de 4.4 % en 2009 dans les pays de l'OCDE (Base de données de l'OCDE sur les statistiques financières). Dans l'hypothèse que les banques centrales ont réussi à ancrer les prévisions d'inflation à 2 % au plus par an, ce taux correspond à un taux d'intérêt réel de 2 % à 3 %. Le taux d'actualisation retenu dans cet indicateur (3 %) reflète le fait que les calculs sont effectués en prix constants. La modification du taux d'actualisation a un impact important sur la valeur actuelle nette de l'éducation.

Grâce à l'actualisation des coûts et bénéfices au moyen de ce taux d'intérêt, le rendement financier de l'investissement et la valeur des différentes composantes sont comparables dans le temps et entre les pays. L'utilisation de la même unité d'analyse offre aussi la possibilité d'inclure ou d'exclure des composantes entre des niveaux d'enseignement, ou entre le secteur privé et le secteur public, pour mieux comprendre les interactions entre les différents facteurs.

La valeur actuelle nette est calculée selon la même méthode que le taux de rendement interne. La principale différence entre les deux concepts tient à la manière de fixer le taux d'intérêt. Le taux de rendement interne se calcule sur la base du taux d'intérêt correspondant au point d'équivalence entre le coût de l'investissement et l'avantage financier qu'il procure, soit au moment où le seuil de rentabilité est atteint.

Dans le calcul de la valeur actuelle nette privée, les coûts privés de l'investissement comprennent le manque à gagner après impôts, ajusté de la probabilité de trouver un emploi (dérivée du taux de chômage), ainsi que les coûts privés directs de l'éducation. Ces deux flux financiers sont étalés sur la durée des études. Côté bénéfices,

les profils de revenus par groupe d'âge sont utilisés pour calculer le différentiel salarial entre les niveaux de formation. Ces différences de rémunération brute sont corrigées en fonction des différences d'impôt sur le revenu, de cotisations sociales et de transferts sociaux (allocations d'aide au logement et aides sociales sous condition de ressources) pour obtenir des différences de rémunération nette. Les flux financiers sont ensuite corrigés en fonction de la probabilité de trouver un emploi. Ces calculs sont effectués séparément pour les individus de sexe masculin et féminin afin d'intégrer les différences de rémunération et de taux de chômage entre les sexes.

Dans le calcul de la valeur actuelle nette publique, les coûts publics comprennent le manque à gagner fiscal pendant les années d'études (impôt sur le revenu et cotisations sociales) et les dépenses publiques, compte tenu de la durée des études. Le manque à gagner fiscal est peu élevé dans certains pays, car les jeunes adultes gagnent moins. Les dépenses publiques au titre de l'éducation comprennent les dépenses directes (la rémunération des enseignants, la construction des bâtiments, l'achat de manuels scolaires, etc.) et les transferts publics aux entités privées (les bourses et les aides publiques aux ménages au titre de l'éducation, et les transferts aux autres entités privées au titre des formations en entreprise, etc.). Sont imputées dans les bénéfices publics l'augmentation des recettes fiscales et des cotisations sociales, et la diminution des transferts sociaux (notamment les allocations d'aide au logement et autres prestations sociales qui ne sont plus versées au-delà d'un certain niveau de revenus) qui résultent de l'accroissement des revenus.

Il convient d'émettre ici quelques réserves conceptuelles concernant l'estimation du rendement financier :

- L'âge de 64 ans est utilisé comme limite supérieure pour calculer le rendement pendant la durée de la vie dans tous les pays. Toutefois, l'âge du départ à la retraite varie sensiblement entre les pays. Quelques années de vie active de plus ou de moins peuvent avoir un impact important sur le rendement public et privé de l'éducation. Il est possible dès lors que les taux soient sous-estimés ou surestimés dans les pays où l'âge du départ à la retraite s'écarte dans une grande mesure de l'âge de 64 ans.

- Comme les revenus augmentent généralement avec le niveau de formation, les individus plus instruits consomment généralement davantage de biens et services, et donc, contribuent davantage aux recettes fiscales (TVA). Les rendements publics sont donc sous-estimés dans cet indicateur.

- Les individus mieux rémunérés ont également tendance à financer davantage leur retraite : ils jouissent donc de revenus supplémentaires une fois qu'ils sont à la retraite, mais cet avantage n'est pas pris en compte dans cette analyse. Les individus plus instruits ont également tendance à vivre plus longtemps, ce qui implique des coûts publics supplémentaires, dont il n'est pas non plus tenu compte ici.

- De nombreux pays prévoient l'octroi de prêts d'études à des taux d'intérêt peu élevés. Les prêts d'études peuvent inciter fortement des individus à poursuivre des études et réduisent le coût de l'élévation du niveau de formation. Toutefois, ils réduisent aussi les bénéfices financiers de l'éducation puisqu'ils doivent être remboursés par la suite. Ces aides publiques peuvent avoir un impact considérable sur le rendement privé de l'éducation, mais elles ne sont pas retenues ici.

- Les coûts privés directs incluent, outre les frais de scolarité, le coût du matériel scolaire et les dépenses quotidiennes occasionnées, le cas échéant, par le changement de résidence requis pour suivre une formation spécifique. Ces derniers frais ne sont pas pris en considération ici.

- Les chiffres rapportés ici sont uniquement des valeurs comptables. Les résultats seraient assurément différents si les estimations économétriques se basaient sur des microdonnées (provenant d'enquêtes auprès des ménages ou des individus) et non sur le cumul des revenus du travail tout au long de la vie, dérivé des revenus moyens.

- La prudence est de mise lors de l'interprétation des chiffres relatifs au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement post-secondaire non tertiaire, car le salaire minimal a été utilisé comme variable.

Pour toutes ces raisons, la prudence est de rigueur lors de l'analyse du rendement de l'éducation dans les différents pays.

La méthode retenue ici consiste à estimer les futurs revenus du travail à différents niveaux de formation sur la base de la variation actuelle des revenus bruts entre les groupes d'âge et les niveaux de formation. Toutefois, la relation entre les différents niveaux de formation et les revenus du travail pourrait varier à l'avenir, sous l'effet de l'évolution technologique, économique ou sociale.

La variation des rendements qui s'observe entre les pays s'explique en partie par des différences institutionnelles et des différences contextuelles qui n'obéissent pas aux lois du marché, par exemple les cadres institutionnels qui limitent la variation des revenus relatifs du travail.

Les bénéfices de l'éducation sont estimés compte tenu de l'effet de l'éducation sur la probabilité que les individus ont de trouver du travail s'ils en cherchent. Toutefois, avec l'inclusion de cette variable, les estimations sont sensibles au stade du cycle économique lors duquel la collecte des données a eu lieu. Comme les individus plus instruits sont dans l'ensemble plus susceptibles de travailler, la valeur de l'éducation augmente lorsque la croissance économique est faible.

Par souci de comparabilité internationale, un certain nombre d'hypothèses restrictives ont été appliquées dans les calculs. Dans le calcul du coût des investissements dans l'éducation, le manque à gagner a été normalisé pour correspondre au salaire minimum légal ou à son équivalent dans les pays dont les chiffres sur les revenus incluent les revenus des travailleurs à temps partiel ou, en l'absence de salaire minimal légal, au salaire calculé sur la base des salaires fixés dans les conventions collectives. Cette hypothèse a été retenue pour compenser les revenus du travail particulièrement peu élevés des individus âgés de 15 à 24 ans, à l'origine des estimations trop élevées présentées dans des éditions antérieures de *Regards sur l'éducation*. Le manque à gagner est calculé sur la base des revenus effectifs en Hongrie, au Japon, aux Pays-Bas, au Portugal, en République tchèque et au Royaume-Uni, où les revenus des travailleurs à temps partiel sont exclus des données sur les revenus du travail.

Les coûts et bénéfices relatifs au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement post-secondaire non tertiaire n'ont pas été calculés en Belgique et aux Pays-Bas, car ces niveaux d'enseignement y sont obligatoires. Cette particularité rend inapplicable la méthodologie retenue dans cet indicateur, dans la mesure où l'approche se base sur la théorie de l'investissement. Cette approche postule que les individus prennent la décision d'investir dans une formation à un niveau d'enseignement donné pour en tirer bénéfice. Dans les pays où le niveau d'enseignement considéré est obligatoire, les individus n'ont pas à prendre cette décision, ce qui rend la méthodologie inadéquate.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie utilisée, consulter OCDE, 2011, et l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Andrews, D., A. Caldera Sánches et A. Johansson (2011), « Housing Markets and Structural Policies in OECD Countries », *Documents de travail du département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 836, Éditions OCDE.

Bureau néerlandais d'analyse de la politique économique (2012), « Increases of Private Contribution to Higher Education », La Haye.

Laibson, D. (1997), « Golden Eggs and Hyperbolic Discounting », *Quarterly Journal of Economics*, mai, pp. 443-477.

Lans Bovenberg, A. et B. Jacobs (2005), « Redistribution and Education Subsidies are Siamese Twins », *Journal of Public Economics*, vol. 89 (11-12), pp. 2005-2035.

OCDE (2011), « A User's Guide to Indicator A9 – Incentives to Invest in Education », accessible en ligne en anglais uniquement (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

OCDE (2013), « Taux de change (USD : moyennes mensuelles) », *Statistiques monétaires et financières mensuelles (PIE)* (base de données), *http://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryId=169* (consultée le 13 mai 2013).

Tableaux de l'indicateur A7

Tableau A7.1a **Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870098

Tableau A7.1b **Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870117

Tableau A7.2a **Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870136

Tableau A7.2b **Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870155

Tableau A7.3a **Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870174

Tableau A7.3b **Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870193

Tableau A7.4a **Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870212

Tableau A7.4b **Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870231

A7

Tableau A7.1a. Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)

Par comparaison avec un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire chez les individus de sexe masculin, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	2009	- 3 019	- 27 156	**- 30 175**	176 400	- 64 407	0	- 8 303	49 011	**152 701**	**122 526**	19.9%
	Autriche	2009	- 1 890	- 44 642	**- 46 532**	296 619	- 73 664	- 64 903	- 8 442	53 792	**203 402**	**156 870**	13.1%
	Belgique[1]		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Canada	2009	- 3 176	- 26 160	**- 29 336**	161 993	- 51 689	- 12 759	- 1 050	37 895	**134 391**	**105 055**	13.9%
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Rép. tchèque	2009	- 2 116	- 16 417	**- 18 533**	111 711	- 33 748	- 22 963	0	97 226	**152 226**	**133 693**	23.8%
	Danemark	2009	- 767	- 38 878	**- 39 645**	196 594	- 75 388	- 18 916	- 10 020	28 105	**120 374**	**80 729**	11.8%
	Estonie	2009	- 252	- 8 833	**- 9 085**	32 324	- 12 566	- 1 362	0	35 810	**54 206**	**45 121**	16.9%
	Finlande	2009	- 178	- 30 022	**- 30 201**	75 381	- 28 532	- 6 632	- 7 202	28 082	**61 097**	**30 897**	7.8%
	France	2009	- 2 632	- 26 088	**- 28 720**	112 593	- 23 972	- 21 496	- 13 971	44 735	**97 888**	**69 168**	10.9%
	Allemagne	2009	- 3 973	- 36 807	**- 40 779**	108 511	- 42 779	- 39 984	- 14 061	85 286	**96 973**	**56 193**	8.2%
	Grèce	2009	- 1 780	- 30 044	**- 31 824**	93 624	- 11 870	- 15 658	- 23 320	3 845	**46 622**	**14 798**	4.1%
	Hongrie	2009	- 823	- 11 014	**- 11 837**	80 092	- 31 994	- 22 087	0	49 789	**75 800**	**63 962**	19.4%
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Irlande	2009	- 688	- 24 715	**- 25 403**	184 104	- 67 498	- 23 665	0	74 829	**167 770**	**142 366**	20.4%
	Israël	2009	- 1 120	- 27 472	**- 28 592**	114 461	- 17 425	- 13 778	0	18 488	**101 746**	**73 154**	10.1%
	Italie	2008	- 986	- 43 886	**- 44 872**	177 073	- 63 514	- 18 903	0	22 519	**117 174**	**72 302**	8.1%
	Japon[2]		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Corée	2009	- 7 620	- 28 267	**- 35 888**	329 758	- 27 699	- 21 179	0	7 215	**288 094**	**252 207**	12.6%
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Pays-Bas[1]		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Nouvelle-Zélande	2009	- 3 128	- 34 334	**- 37 462**	110 659	- 38 760	- 2 339	- 711	26 671	**95 519**	**58 058**	8.1%
	Norvège	2009	- 2 859	- 50 874	**- 53 734**	260 393	- 83 124	- 24 042	- 4 703	48 669	**197 192**	**143 459**	13.2%
	Pologne	2008	- 916	- 16 602	**- 17 518**	53 311	- 6 965	- 16 753	0	24 689	**54 282**	**36 764**	10.3%
	Portugal	2009	0	- 16 727	**- 16 727**	146 280	- 28 260	- 17 439	0	12 676	**113 256**	**96 530**	12.2%
	Rép. slovaque	2009	- 2 358	- 9 468	**- 11 826**	118 139	- 26 127	- 31 086	0	114 287	**175 214**	**163 387**	34.6%
	Slovénie	2009	- 1 803	- 19 322	**- 21 125**	137 605	- 25 432	- 35 986	0	25 875	**102 061**	**80 936**	15.9%
	Espagne	2009	- 1 464	- 10 001	**- 11 465**	109 692	- 28 649	- 9 921	0	46 855	**117 977**	**106 512**	21.2%
	Suède	2009	- 21	- 25 769	**- 25 790**	175 330	- 57 342	- 15 777	- 22 368	50 269	**130 112**	**104 322**	16.3%
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Turquie	2005	- 336	- 11 218	**- 11 554**	63 318	- 10 584	- 10 115	0	4 017	**46 637**	**35 082**	9.5%
	Royaume-Uni	2009	- 4 880	- 31 944	**- 36 824**	222 261	- 52 477	- 29 089	- 13 494	58 353	**185 553**	**148 730**	13.9%
	États-Unis	2009	- 2 930	- 25 106	**- 28 036**	304 861	- 71 514	- 26 707	- 8 675	44 454	**242 418**	**214 382**	20.6%
	Moyenne OCDE		- 1 989	- 25 837	**- 27 826**	152 042	- 40 615	- 20 136	- 5 243	42 055	**128 103**	**100 277**	14.5%
	Moyenne UE21		- 1 529	- 24 510	**- 26 039**	135 069	- 38 376	- 22 923	- 6 271	47 612	**115 110**	**89 071**	14.9%
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Brésil		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Chine		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Inde		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Fédération de Russie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Moyenne G20		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les hommes dont le niveau de formation est inférieur à ces niveaux d'enseignement.

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.
2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2012*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870098

A7

Tableau A7.1b. Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)

Par comparaison avec un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire chez les individus de sexe féminin, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	2009	- 3 019	- 28 198	**- 31 217**	122 044	- 28 457	0	- 22 467	20 190	**91 311**	**60 094**	12.7%
	Autriche	2009	- 1 890	- 43 950	**- 45 840**	208 105	- 24 496	- 47 697	- 27 606	30 761	**139 066**	**93 226**	10.6%
	Belgique[1]		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Canada	2009	- 3 176	- 28 317	**- 31 493**	84 708	- 21 088	- 9 042	- 2 803	27 362	**79 136**	**47 643**	7.4%
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Rép. tchèque	2009	- 2 116	- 16 853	**- 18 969**	99 967	- 27 339	- 19 280	- 2 144	76 183	**127 387**	**108 418**	20.7%
	Danemark	2009	- 767	- 39 659	**- 40 426**	146 775	- 55 677	- 14 804	0	24 014	**100 308**	**59 882**	9.9%
	Estonie	2009	- 252	- 9 051	**- 9 303**	33 745	- 11 179	- 1 290	0	31 166	**52 442**	**43 139**	25.9%
	Finlande	2009	- 178	- 31 990	**- 32 168**	55 774	- 16 608	- 5 546	- 16 226	30 783	**48 177**	**16 009**	5.5%
	France	2009	- 2 632	- 26 610	**- 29 242**	115 681	- 20 689	- 20 151	- 32 278	31 671	**74 234**	**44 992**	7.8%
	Allemagne	2009	- 3 973	- 37 238	**- 41 210**	124 880	- 31 103	- 35 604	- 34 860	44 088	**67 401**	**26 191**	5.9%
	Grèce	2009	- 1 780	- 24 381	**- 26 160**	109 244	- 1 304	- 18 230	- 15 164	5 096	**79 641**	**53 481**	7.8%
	Hongrie	2009	- 823	- 10 788	**- 11 611**	90 284	- 31 059	- 23 601	0	49 541	**85 165**	**73 554**	21.9%
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Irlande	2009	- 688	- 33 235	**- 33 923**	169 908	- 25 758	- 14 394	0	22 225	**151 980**	**118 058**	21.3%
	Israël	2009	- 1 120	- 25 901	**- 27 021**	90 011	- 3 606	- 4 902	0	14 120	**95 623**	**68 602**	10.3%
	Italie	2008	- 986	- 38 624	**- 39 610**	152 167	- 51 238	- 17 293	0	29 983	**113 620**	**74 010**	8.4%
	Japon[2]		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Corée	2009	- 7 620	- 30 787	**- 38 407**	120 130	- 1 914	- 9 164	0	787	**109 839**	**71 432**	10.8%
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Pays-Bas[1]		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Nouvelle-Zélande	2009	- 3 128	- 31 941	**- 35 069**	95 339	- 22 970	- 2 033	- 8 738	24 622	**86 220**	**51 151**	9.2%
	Norvège	2009	- 2 859	- 52 871	**- 55 731**	151 109	- 41 979	- 13 303	- 13 885	20 239	**102 181**	**46 450**	6.4%
	Pologne	2008	- 916	- 14 879	**- 15 794**	74 416	- 8 271	- 19 448	0	16 433	**63 130**	**47 335**	10.5%
	Portugal	2009	0	- 15 946	**- 15 946**	108 338	- 11 302	- 12 754	0	7 683	**91 965**	**76 019**	12.1%
	Rép. slovaque	2009	- 2 358	- 4 617	**- 6 975**	81 677	- 11 451	- 23 898	0	97 725	**144 054**	**137 078**	48.4%
	Slovénie	2009	- 1 803	- 20 740	**- 22 543**	132 244	- 28 476	- 32 797	0	15 924	**86 895**	**64 352**	10.5%
	Espagne	2009	- 1 464	- 9 868	**- 11 332**	116 983	- 21 569	- 9 851	0	38 471	**124 035**	**112 703**	24.9%
	Suède	2009	- 21	- 27 283	**- 27 304**	136 537	- 43 847	- 12 740	- 30 163	46 195	**95 982**	**68 678**	11.0%
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Turquie	2005	- 336	- 12 058	**- 12 394**	75 879	- 8 395	- 9 432	0	- 12 434	**45 618**	**33 223**	9.2%
	Royaume-Uni	2009	- 4 880	- 33 859	**- 38 739**	151 062	- 35 926	- 19 985	- 43 256	46 662	**98 557**	**59 818**	9.3%
	États-Unis	2009	- 2 930	- 27 153	**- 30 083**	201 542	- 44 205	- 18 597	- 8 544	41 567	**171 763**	**141 680**	16.5%
	Moyenne OCDE		- 1 989	- 26 031	**- 28 020**	117 252	- 24 227	- 15 994	- 9 928	30 041	**97 143**	**69 124**	13.7%
	Moyenne UE21		- 1 529	- 24 420	**- 25 950**	117 099	- 25 405	- 19 409	- 11 205	35 811	**96 891**	**70 941**	15.1%
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Brésil		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Chine		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Inde		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Fédération de Russie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Moyenne G20		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les femmes dont le niveau de formation est inférieur à ces niveaux d'enseignement.

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.

2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2012*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870117

A7

Tableau A7.2a. Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)

Par comparaison avec un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire chez les individus de sexe masculin, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

		Année	Coûts directs	Manque à gagner fiscal sur les revenus	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	2009	- 15 955	- 3 020	**- 18 975**	55 053	0	8 303	9 355	**72 710**	**53 735**	17.1%
	Autriche	2009	- 42 552	- 8 054	**- 50 606**	67 624	55 258	8 442	15 685	**147 010**	**96 404**	9.2%
	Belgique[1]		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Canada	2009	- 26 071	- 5 023	**- 31 094**	45 151	10 200	1 050	9 097	**65 497**	**34 403**	6.7%
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Rép. tchèque	2009	- 21 277	1 458	**- 19 819**	22 510	12 319	0	21 883	**56 711**	**36 892**	10.2%
	Danemark	2009	- 30 337	- 18 553	**- 48 890**	67 718	15 671	10 020	10 915	**104 324**	**55 434**	7.7%
	Estonie	2009	- 18 857	- 1 210	**- 20 066**	6 687	650	0	6 592	**13 928**	**- 6 138**	1.5%
	Finlande	2009	- 21 711	- 4 391	**- 26 103**	23 424	4 855	7 202	6 884	**42 366**	**16 263**	6.5%
	France	2009	- 31 556	- 5 171	**- 36 727**	19 109	15 422	13 971	10 937	**59 440**	**22 713**	6.4%
	Allemagne	2009	- 27 953	- 14 083	**- 42 036**	29 047	22 523	14 061	31 192	**96 824**	**54 788**	9.4%
	Grèce	2009	- 22 045	2 032	**- 20 013**	11 723	15 045	23 320	760	**50 848**	**30 835**	6.0%
	Hongrie	2009	- 14 716	- 2 674	**- 17 391**	24 747	13 668	0	15 666	**54 081**	**36 690**	10.0%
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Irlande	2009	- 29 498	- 763	**- 30 261**	59 215	19 169	0	12 780	**91 164**	**60 903**	8.1%
	Israël	2009	- 15 405	- 1 650	**- 17 055**	16 363	12 601	0	2 240	**31 204**	**14 148**	5.5%
	Italie	2008	- 32 919	- 10 264	**- 43 183**	59 003	16 776	0	6 638	**82 418**	**39 235**	6.0%
	Japon[2]		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Corée	2009	- 24 344	- 2 983	**- 27 327**	27 524	20 643	0	711	**48 878**	**21 551**	4.8%
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Pays-Bas[1]		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Nouvelle-Zélande	2009	- 21 397	- 3 991	**- 25 388**	33 911	1 888	711	5 299	**41 810**	**16 422**	5.3%
	Norvège	2009	- 36 851	- 15 816	**- 52 667**	73 644	20 269	4 703	13 253	**111 869**	**59 202**	8.0%
	Pologne	2008	- 16 232	- 5 565	**- 21 797**	5 188	11 477	0	7 053	**23 718**	**1 921**	3.4%
	Portugal	2009	- 20 476	- 2 386	**- 22 862**	27 209	16 054	0	2 436	**45 699**	**22 837**	5.5%
	Rép. slovaque	2009	- 13 158	- 910	**- 14 068**	18 167	15 854	0	23 191	**57 212**	**43 145**	13.4%
	Slovénie	2009	- 18 800	- 5 902	**- 24 702**	23 126	30 304	0	7 989	**61 419**	**36 716**	8.9%
	Espagne	2009	- 19 800	- 1 030	**- 20 830**	24 782	6 967	0	6 822	**38 570**	**17 739**	5.5%
	Suède	2009	- 28 557	- 6 913	**- 35 470**	46 699	12 285	22 368	14 135	**95 487**	**60 018**	14.8%
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Turquie	2005	- 4 776	- 4 551	**- 9 327**	9 997	9 514	0	1 188	**20 699**	**11 371**	6.4%
	Royaume-Uni	2009	- 17 187	2 307	**- 14 881**	44 425	24 434	13 494	12 707	**95 060**	**80 179**	21.2%
	États-Unis	2009	- 33 481	- 3 231	**- 36 713**	65 191	23 333	8 675	9 698	**106 897**	**70 185**	10.0%
	Moyenne OCDE		- 23 304	- 4 705	**- 28 010**	34 894	15 661	5 243	10 196	**65 994**	**37 984**	8.4%
	Moyenne UE21		- 23 757	- 4 560	**- 28 317**	32 245	17 152	6 271	11 904	**67 571**	**39 254**	8.5%
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Brésil		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Chine		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Inde		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Fédération de Russie		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Moyenne G20		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les hommes dont le niveau de formation est inférieur à ces niveaux d'enseignement.

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.
2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2012*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870136

A7

Tableau A7.2b. Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)

Par comparaison avec un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire chez les individus de sexe féminin, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

		Année	Coûts directs	Manque à gagner fiscal sur les revenus	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	2009	- 15 955	- 3 136	**- 19 091**	26 218	0	22 467	2 239	**50 924**	**31 833**	18.4%
	Autriche	2009	- 42 552	- 7 929	**- 50 481**	23 951	42 287	27 606	5 954	**99 799**	**49 318**	7.8%
	Belgique[1]		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Canada	2009	- 26 071	- 5 437	**- 31 508**	17 830	7 276	2 803	5 025	**32 934**	**1 425**	3.2%
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Rép. tchèque	2009	- 21 277	1 497	**- 19 781**	20 002	10 946	2 144	15 671	**48 763**	**28 983**	8.8%
	Danemark	2009	- 30 337	- 18 925	**- 49 263**	49 790	11 689	0	9 001	**70 481**	**21 218**	5.3%
	Estonie	2009	- 18 857	- 1 240	**- 20 096**	6 916	672	0	4 880	**12 469**	**- 7 628**	0.6%
	Finlande	2009	- 21 711	- 4 679	**- 26 390**	12 075	3 607	16 226	6 472	**38 380**	**11 989**	6.6%
	France	2009	- 31 556	- 5 275	**- 36 831**	17 923	15 865	32 278	7 052	**73 117**	**36 287**	6.7%
	Allemagne	2009	- 27 953	- 14 248	**- 42 201**	27 294	26 613	34 860	12 800	**101 567**	**59 366**	10.9%
	Grèce	2009	- 22 045	1 649	**- 20 396**	1 347	17 423	15 164	764	**34 699**	**14 303**	4.8%
	Hongrie	2009	- 14 716	- 2 620	**- 17 336**	24 816	15 247	0	14 598	**54 660**	**37 324**	10.4%
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Irlande	2009	- 29 498	- 1 027	**- 30 524**	24 738	13 916	0	1 498	**40 152**	**9 628**	4.2%
	Israël	2009	- 15 405	- 1 556	**- 16 961**	3 499	4 383	0	626	**8 508**	**- 8 453**	0.7%
	Italie	2008	- 32 919	- 9 033	**- 41 952**	47 153	14 467	0	6 910	**68 530**	**26 578**	5.2%
	Japon[2]		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Corée	2009	- 24 344	- 3 145	**- 27 488**	1 904	9 104	0	70	**11 078**	**- 16 410**	-1.3%
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Pays-Bas[1]		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Nouvelle-Zélande	2009	- 21 397	- 3 713	**- 25 110**	19 183	1 618	8 738	4 202	**33 740**	**8 631**	4.8%
	Norvège	2009	- 36 851	- 16 437	**- 53 288**	39 007	11 741	13 885	4 534	**69 166**	**15 879**	4.8%
	Pologne	2008	- 16 232	- 4 987	**- 21 219**	7 206	15 942	0	4 571	**27 719**	**6 500**	4.2%
	Portugal	2009	- 20 476	- 2 275	**- 22 751**	11 178	11 919	0	958	**24 055**	**1 304**	3.2%
	Rép. slovaque	2009	- 13 158	- 444	**- 13 601**	8 542	10 905	0	15 902	**35 349**	**21 747**	9.1%
	Slovénie	2009	- 18 800	- 6 335	**- 25 135**	27 178	29 297	0	4 798	**61 272**	**36 137**	7.8%
	Espagne	2009	- 19 800	- 1 016	**- 20 817**	20 119	7 434	0	3 866	**31 420**	**10 603**	4.5%
	Suède	2009	- 28 557	- 7 319	**- 35 876**	34 935	9 544	30 163	12 109	**86 750**	**50 875**	13.4%
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Turquie	2005	- 4 776	- 4 892	**- 9 668**	10 025	11 264	0	- 3 463	**17 827**	**8 159**	5.8%
	Royaume-Uni	2009	- 17 187	4 881	**- 12 306**	30 198	16 609	43 256	9 105	**99 167**	**86 861**	20.9%
	États-Unis	2009	- 33 481	- 3 495	**- 36 976**	39 703	15 443	8 544	7 657	**71 346**	**34 370**	6.9%
	Moyenne OCDE		- 23 304	- 4 659	**- 27 963**	21 259	12 893	9 928	6 069	**50 149**	**22 186**	6.8%
	Moyenne UE21		- 23 757	- 4 407	**- 28 164**	21 965	15 243	11 205	7 606	**56 019**	**27 855**	7.5%
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Brésil		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Chine		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Inde		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Fédération de Russie		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Moyenne G20		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les femmes dont le niveau de formation est inférieur à ces niveaux d'enseignement.

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.
2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2012*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870155

A7

Tableau A7.3a. Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)

Par comparaison avec l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Effet des bourses	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	- 17 528	- 50 814	**- 68 342**	339 977	- 124 441	0	0	5 363	7	**220 906**	**152 564**	9.0%
	Autriche	2009	- 5 689	- 56 184	**- 61 872**	404 385	- 129 756	- 59 771	0	24 265	9 852	**248 975**	**187 103**	11.7%
	Belgique	2009	- 3 514	- 45 409	**- 48 922**	352 354	- 156 492	- 54 714	0	23 422	1 047	**165 617**	**116 694**	10.4%
	Canada	2009	- 16 282	- 30 684	**- 46 966**	287 032	- 96 213	- 7 645	0	31 906	1 103	**216 183**	**169 217**	12.3%
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Rép. tchèque	2009	- 4 692	- 23 017	**- 27 709**	424 850	- 88 209	- 48 588	0	16 814	0	**304 867**	**277 158**	20.1%
	Danemark	2009	- 3 365	- 55 899	**- 59 263**	266 180	- 139 677	- 22 432	- 9 435	12 030	25 189	**131 855**	**72 592**	8.5%
	Estonie	2009	- 3 583	- 18 346	**- 21 929**	150 074	- 40 454	- 4 070	0	53 647	0	**159 197**	**137 268**	22.0%
	Finlande	2009	- 1 873	- 56 911	**- 58 784**	343 119	- 138 956	- 24 568	0	39 479	8 730	**227 803**	**169 020**	11.9%
	France	2009	- 7 868	- 51 472	**- 59 340**	338 590	- 83 938	- 45 390	- 880	13 494	3 620	**225 495**	**166 155**	10.1%
	Allemagne	2009	- 7 061	- 64 242	**- 71 304**	353 025	- 140 458	- 69 031	0	54 278	6 021	**203 835**	**132 531**	9.2%
	Grèce	2009	- 690	- 43 715	**- 44 405**	182 193	- 35 679	- 29 437	- 8 700	6 156	0	**114 533**	**70 128**	7.5%
	Hongrie	2009	- 5 131	- 14 443	**- 19 575**	464 922	- 188 649	- 85 331	0	37 732	1 283	**229 956**	**210 381**	25.6%
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Irlande	2009	- 6 716	- 50 436	**- 57 152**	512 095	- 219 981	- 41 438	0	90 659	4 361	**345 695**	**288 543**	19.8%
	Israël	2009	- 13 394	- 28 223	**- 41 617**	281 602	- 68 554	- 34 985	0	14 996	0	**193 060**	**151 443**	11.4%
	Italie	2008	- 7 285	- 50 608	**- 57 893**	408 011	- 159 562	- 41 835	0	3 295	3 330	**213 239**	**155 346**	8.1%
	Japon	2007	- 37 215	- 66 750	**- 103 965**	326 614	- 64 523	- 36 039	0	20 931	0	**246 983**	**143 018**	7.4%
	Corée	2009	- 23 378	- 54 050	**- 77 428**	280 071	- 34 128	- 24 344	0	17 002	0	**238 601**	**161 173**	16.0%
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Pays-Bas	2008	- 14 113	- 90 118	**- 104 231**	455 296	- 202 175	- 22 153	0	4 778	14 371	**250 117**	**145 886**	7.9%
	Nouvelle-Zélande	2009	- 10 414	- 49 605	**- 60 019**	188 649	- 64 074	- 3 261	0	3 169	1 891	**126 375**	**66 357**	6.7%
	Norvège	2009	- 1 180	- 66 506	**- 67 686**	273 737	- 103 788	- 22 034	0	9 009	6 226	**163 151**	**95 465**	6.7%
	Pologne	2008	- 6 291	- 15 995	**- 22 287**	367 019	- 55 868	- 83 937	0	23 960	1 742	**252 917**	**230 630**	23.4%
	Portugal	2009	- 8 085	- 19 784	**- 27 869**	304 147	- 82 653	- 33 871	0	4 128	0	**191 751**	**163 882**	14.9%
	Rép. slovaque	2009	- 5 543	- 17 281	**- 22 823**	302 035	- 55 140	- 42 864	0	34 628	1 250	**239 909**	**217 086**	21.5%
	Slovénie	2009	- 3 858	- 25 921	**- 29 779**	475 118	- 128 427	- 109 421	0	19 474	226	**256 970**	**227 191**	18.2%
	Espagne	2009	- 10 051	- 32 644	**- 42 695**	188 318	- 53 898	- 14 573	0	41 006	0	**160 853**	**118 157**	10.2%
	Suède	2009	- 4 913	- 54 097	**- 59 010**	219 203	- 87 765	- 10 739	0	14 209	8 341	**143 249**	**84 239**	7.6%
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Turquie	2005	- 1 061	- 9 402	**- 10 463**	106 985	- 18 682	- 16 424	0	2 761	0	**74 640**	**64 177**	19.3%
	Royaume-Uni	2009	- 28 704	- 91 976	**- 120 679**	398 503	- 88 234	- 45 568	0	34 295	2 244	**301 240**	**180 560**	8.2%
	États-Unis	2009	- 71 053	- 43 069	**- 114 122**	667 905	- 220 754	- 57 941	0	89 759	0	**478 969**	**364 847**	12.3%
	Moyenne OCDE		- 11 398	- 44 055	**- 55 453**	333 173	- 105 901	- 37 669	- 656	25 746	3 477	**218 170**	**162 718**	13.0%
	Moyenne UE21		- 6 951	- 43 925	**- 50 876**	345 472	- 113 798	- 44 487	- 951	27 587	4 580	**218 404**	**167 528**	13.8%
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Brésil		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Chine		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Inde		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Fédération de Russie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Moyenne G20		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire et les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2012*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870174

A7

Tableau A7.3b. Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)

Par comparaison avec l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe féminin, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Effet des bourses	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	- 17 528	- 52 120	**- 69 648**	253 308	- 91 641	0	0	13 021	7	**174 695**	**105 046**	8.8%
	Autriche	2009	- 5 689	- 57 294	**- 62 983**	318 996	- 87 509	- 57 683	0	4 947	9 852	**188 603**	**125 620**	9.1%
	Belgique	2009	- 3 514	- 43 468	**- 46 981**	305 193	- 121 702	- 72 732	0	32 859	1 047	**144 665**	**97 683**	11.0%
	Canada	2009	- 16 282	- 32 449	**- 48 731**	249 037	- 68 337	- 20 011	0	17 718	1 103	**179 511**	**130 780**	12.2%
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Rép. tchèque	2009	- 4 556	- 22 004	**- 26 560**	234 992	- 51 432	- 29 160	0	30 543		**184 943**	**158 383**	17.8%
	Danemark	2009	- 3 365	- 57 986	**- 61 351**	166 763	- 60 038	- 14 206	- 8 679	7 527	25 189	**116 556**	**55 205**	8.5%
	Estonie	2009	- 3 583	- 20 438	**- 24 021**	131 866	- 31 316	- 3 140	0	24 987	0	**122 398**	**98 377**	18.5%
	Finlande	2009	- 1 873	- 60 589	**- 62 461**	211 875	- 72 749	- 15 039	- 4 079	21 742	8 730	**150 480**	**88 019**	8.8%
	France	2009	- 7 868	- 49 824	**- 57 692**	212 928	- 43 190	- 32 362	- 8 444	23 641	3 620	**156 192**	**98 499**	8.9%
	Allemagne	2009	- 7 061	- 66 325	**- 73 387**	244 493	- 73 871	- 55 471	- 123	24 260	6 021	**145 309**	**71 922**	6.8%
	Grèce	2009	- 690	- 36 674	**- 37 363**	186 037	- 21 786	- 33 976	- 29 066	26 865		**128 074**	**90 710**	9.6%
	Hongrie	2009	- 5 131	- 15 047	**- 20 178**	251 870	- 108 574	- 47 547	0	27 402	1 283	**124 433**	**104 255**	17.6%
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Irlande	2009	- 6 716	- 59 372	**- 66 088**	391 860	- 116 093	- 51 190	0	23 110	4 361	**252 048**	**185 960**	14.2%
	Israël	2009	- 13 394	- 28 918	**- 42 312**	181 036	- 27 193	- 20 924	0	14 996		**147 914**	**105 602**	10.2%
	Italie	2008	- 7 285	- 47 826	**- 55 111**	223 811	- 79 954	- 21 986	0	7 563	3 330	**132 764**	**77 652**	6.9%
	Japon	2007	- 37 215	- 49 265	**- 86 481**	231 306	- 20 848	- 29 117	0	9 951		**191 293**	**104 812**	7.8%
	Corée	2009	- 23 378	- 56 149	**- 79 527**	255 083	- 9 753	- 19 619	0	4 347		**230 058**	**150 531**	8.6%
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Pays-Bas	2008	- 14 113	- 87 458	**- 101 571**	339 338	- 129 641	- 30 381	0	9 467	14 371	**203 152**	**101 581**	7.0%
	Nouvelle-Zélande	2009	- 10 414	- 49 614	**- 60 027**	133 789	- 31 532	- 2 328	- 2 623	3 114	1 891	**102 311**	**42 283**	6.9%
	Norvège	2009	- 1 180	- 66 522	**- 67 702**	224 711	- 63 163	- 17 633	0	319	6 226	**150 459**	**82 758**	7.7%
	Pologne	2008	- 6 291	- 15 058	**- 21 350**	215 086	- 24 687	- 52 035	0	27 164	1 742	**167 270**	**145 920**	19.9%
	Portugal	2009	- 8 085	- 19 280	**- 27 365**	259 278	- 60 491	- 31 347	0	25 663		**193 104**	**165 739**	16.2%
	Rép. slovaque	2009	- 5 543	- 17 363	**- 22 906**	190 019	- 34 361	- 29 863	0	33 017	1 250	**160 062**	**137 156**	18.5%
	Slovénie	2009	- 3 858	- 25 447	**- 29 305**	358 406	- 87 540	- 84 889	0	26 254	226	**212 456**	**183 151**	17.3%
	Espagne	2009	- 10 051	- 32 691	**- 42 743**	240 593	- 64 677	- 18 000	0	43 061		**200 976**	**158 234**	12.1%
	Suède	2009	- 4 913	- 56 388	**- 61 301**	141 448	- 42 879	- 11 081	- 10	16 338	8 341	**112 156**	**50 855**	6.5%
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Turquie	2005	- 1 061	- 8 185	**- 9 246**	116 530	- 21 267	- 19 627	0	14 075		**89 711**	**80 466**	19.2%
	Royaume-Uni	2009	- 28 704	- 92 382	**- 121 086**	355 479	- 74 244	- 40 895	- 1 548	21 048	2 244	**262 084**	**140 998**	7.5%
	États-Unis	2009	- 71 053	- 46 918	**- 117 971**	405 817	- 102 914	- 33 654	0	34 571		**303 819**	**185 848**	9.1%
	Moyenne OCDE		- 11 393	- 43 898	**- 55 291**	242 446	- 62 875	- 30 893	- 1 882	19 640	5 042	**169 914**	**114 622**	11.5%
	Moyenne UE21		- 6 944	- 44 146	**- 51 090**	249 017	- 69 337	- 36 649	- 2 598	22 873	5 725	**167 886**	**116 796**	12.1%
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Brésil		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Chine		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Inde		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Fédération de Russie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Moyenne G20		m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	m

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire et les femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2012*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870193

Tableau A7.4a. Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe masculin (2009)

Par comparaison avec l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe masculin, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

		Année	Coûts directs	Manque à gagner fiscal sur les revenus	Effet des bourses	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	2009	- 14 588	- 5 652	- 7	**- 20 247**	123 233	0	0	1 208	**124 441**	**104 194**	13.1%
	Autriche	2009	- 40 474	- 10 137	- 9 852	**- 60 463**	125 114	55 730	0	8 682	**189 527**	**129 064**	9.3%
	Belgique	2009	- 30 735	- 10 360	- 1 047	**- 42 142**	149 793	51 455	0	9 957	**211 206**	**169 064**	13.3%
	Canada	2009	- 27 580	- 5 892	- 1 103	**- 34 575**	89 400	5 792	0	8 666	**103 858**	**69 283**	8.8%
	Chili		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Rép. tchèque	2009	- 18 675	2 044	0	**- 16 631**	85 412	46 743	0	4 642	**136 796**	**120 165**	17.2%
	Danemark	2009	- 70 252	- 26 675	- 25 189	**- 122 116**	135 256	21 252	9 435	5 601	**171 544**	**49 427**	4.5%
	Estonie	2009	- 14 486	- 2 513	0	**- 16 999**	30 876	3 001	0	10 647	**44 524**	**27 525**	10.2%
	Finlande	2009	- 42 400	- 8 324	- 8 730	**- 59 454**	128 733	22 053	0	12 738	**163 525**	**104 071**	8.3%
	France	2009	- 35 052	- 10 203	- 3 620	**- 48 875**	81 969	43 570	880	3 789	**130 208**	**81 333**	7.5%
	Allemagne	2009	- 38 170	- 24 581	- 6 021	**- 68 772**	127 860	58 572	0	23 056	**209 489**	**140 717**	9.1%
	Grèce	2009	- 20 179	2 956	0	**- 17 223**	34 885	28 464	8 700	1 766	**73 816**	**56 593**	11.6%
	Hongrie	2009	- 18 036	- 3 507	- 1 283	**- 22 826**	177 893	78 934	0	17 153	**273 981**	**251 155**	25.4%
	Islande		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Irlande	2009	- 34 708	- 1 558	- 4 361	**- 40 627**	199 558	35 080	0	26 781	**261 419**	**220 792**	17.0%
	Israël	2009	- 18 626	- 1 695	0	**- 20 321**	66 889	33 788	0	2 861	**103 538**	**83 217**	11.3%
	Italie	2008	- 17 538	- 11 836	- 3 330	**- 32 704**	157 696	41 484	0	2 217	**201 397**	**168 693**	10.1%
	Japon	2007	- 17 897	- 15 254	0	**- 33 151**	62 285	33 612	0	4 665	**100 562**	**67 411**	8.4%
	Corée	2009	- 8 250	- 6 238	0	**- 14 488**	33 093	23 097	0	2 281	**58 472**	**43 983**	17.4%
	Luxembourg		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Mexique		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Pays-Bas	2008	- 37 382	- 39 015	- 14 371	**- 90 768**	201 244	21 220	0	1 863	**224 327**	**133 560**	7.4%
	Nouvelle-Zélande	2009	- 22 037	- 5 766	- 1 891	**- 29 694**	63 286	3 207	0	842	**67 334**	**37 640**	6.9%
	Norvège	2009	- 36 777	- 20 675	- 6 226	**- 63 679**	101 586	21 334	0	2 902	**125 821**	**62 143**	5.7%
	Pologne	2008	- 14 435	- 5 361	- 1 742	**- 21 539**	53 177	78 804	0	7 824	**139 805**	**118 266**	15.0%
	Portugal	2009	- 16 226	- 2 822	0	**- 19 048**	81 284	33 419	0	1 821	**116 524**	**97 476**	12.4%
	Rép. slovaque	2009	- 15 033	- 1 660	- 1 250	**- 17 943**	50 956	38 359	0	8 689	**98 004**	**80 061**	14.2%
	Slovénie	2009	- 21 977	- 7 917	- 226	**- 30 120**	124 522	105 125	0	8 201	**237 848**	**207 728**	15.8%
	Espagne	2009	- 37 506	- 3 361	0	**- 40 867**	48 062	11 981	0	8 429	**68 472**	**27 605**	5.3%
	Suède	2009	- 39 997	- 14 512	- 8 341	**- 62 850**	83 967	9 847	0	4 690	**98 504**	**35 654**	4.9%
	Suisse		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Turquie	2005	- 9 567	- 3 814	0	**- 13 381**	18 209	16 010	0	886	**35 106**	**21 724**	9.3%
	Royaume-Uni	2009	- 15 151	- 18 315	- 2 244	**- 35 710**	82 547	42 425	0	8 830	**133 802**	**98 091**	11.1%
	États-Unis	2009	- 42 430	- 5 543	0	**- 47 973**	201 429	51 098	0	26 168	**278 695**	**230 722**	14.1%
	Moyenne OCDE		- 26 764	- 9 248	- 3 477	**- 39 489**	100 697	35 016	656	7 857	**144 226**	**104 737**	11.2%
	Moyenne UE21		- 28 921	- 9 883	- 4 580	**- 43 384**	108 040	41 376	951	8 869	**159 236**	**115 852**	11.5%
Autres G20	Argentine		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Brésil		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Chine		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Inde		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Indonésie		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Fédération de Russie		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Moyenne G20		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire et les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2012*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870212

A7

Tableau A7.4b. Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire chez les individus de sexe féminin (2009)

Par comparaison avec l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire chez les individus de sexe féminin, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

		Année	Coûts directs	Manque à gagner fiscal sur les revenus	Effet des bourses	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	2009	- 14 588	- 5 797	- 7	**- 20 392**	89 111	0	0	2 530	**91 641**	**71 249**	13.7%
	Autriche	2009	- 40 474	- 10 337	- 9 852	**- 60 663**	86 600	56 802	0	1 790	**145 192**	**84 529**	7.1%
	Belgique	2009	- 30 735	- 9 917	- 1 047	**- 41 699**	113 699	68 183	0	12 552	**194 434**	**152 735**	15.7%
	Canada	2009	- 27 580	- 6 231	- 1 103	**- 34 914**	65 263	18 759	0	4 325	**88 347**	**53 433**	8.5%
	Chili		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Rép. tchèque	2009	- 18 131	1 954	0	**- 16 177**	47 167	25 813	0	7 612	**80 592**	**64 415**	14.1%
	Danemark	2009	- 70 252	- 27 671	- 25 189	**- 123 112**	57 873	13 394	8 679	2 976	**82 923**	**- 40 189**	1.2%
	Estonie	2009	- 14 486	- 2 799	0	**- 17 285**	27 197	2 643	0	4 616	**34 456**	**17 170**	8.0%
	Finlande	2009	- 42 400	- 8 862	- 8 730	**- 59 992**	68 219	13 657	4 079	5 912	**91 868**	**31 876**	5.2%
	France	2009	- 35 052	- 9 877	- 3 620	**- 48 548**	40 275	29 147	8 444	6 130	**83 996**	**35 448**	6.2%
	Allemagne	2009	- 38 170	- 25 378	- 6 021	**- 69 569**	69 954	50 504	123	8 884	**129 465**	**59 896**	6.1%
	Grèce	2009	- 20 179	2 480	0	**- 17 699**	20 386	29 703	29 066	5 673	**84 828**	**67 129**	11.7%
	Hongrie	2009	- 18 036	- 3 654	- 1 283	**- 22 972**	101 528	42 906	0	11 687	**156 121**	**133 149**	18.2%
	Islande		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Irlande	2009	- 34 708	- 1 834	- 4 361	**- 40 903**	112 479	49 498	0	5 306	**167 283**	**126 380**	13.7%
	Israël	2009	- 18 626	- 1 737	0	**- 20 363**	26 284	19 949	0	1 883	**48 117**	**27 754**	7.1%
	Italie	2008	- 17 538	- 11 185	- 3 330	**- 32 053**	77 919	21 270	0	2 750	**101 940**	**69 886**	8.0%
	Japon	2007	- 17 897	- 10 654	0	**- 28 551**	20 218	27 924	0	1 822	**49 965**	**21 414**	6.2%
	Corée	2009	- 8 250	- 5 734	0	**- 13 984**	9 689	19 291	0	393	**29 372**	**15 388**	6.5%
	Luxembourg		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Mexique		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Pays-Bas	2008	- 37 382	- 35 640	- 14 371	**- 87 392**	128 001	28 440	0	3 582	**160 023**	**72 630**	6.2%
	Nouvelle-Zélande	2009	- 22 037	- 5 767	- 1 891	**- 29 695**	30 974	2 276	2 623	611	**36 484**	**6 788**	4.4%
	Norvège	2009	- 36 777	- 20 680	- 6 226	**- 63 684**	63 118	17 608	0	70	**80 796**	**17 112**	4.2%
	Pologne	2008	- 14 435	- 5 047	- 1 742	**- 21 225**	22 460	46 221	0	8 041	**76 723**	**55 498**	10.9%
	Portugal	2009	- 16 226	- 2 750	0	**- 18 976**	56 926	28 536	0	6 375	**91 837**	**72 861**	11.1%
	Rép. slovaque	2009	- 15 033	- 1 668	- 1 250	**- 17 951**	31 258	25 456	0	7 510	**64 223**	**46 272**	11.2%
	Slovénie	2009	- 21 977	- 7 773	- 226	**- 29 975**	83 288	79 108	0	10 033	**172 429**	**142 454**	13.0%
	Espagne	2009	- 37 506	- 3 366	0	**- 40 872**	59 154	15 280	0	8 243	**82 677**	**41 805**	6.5%
	Suède	2009	- 39 997	- 15 126	- 8 341	**- 63 464**	39 273	9 944	10	4 743	**53 970**	**- 9 494**	2.3%
	Suisse		m	m	m		m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Turquie	2005	- 9 567	- 3 320	0	**- 12 887**	19 194	17 528	0	4 171	**40 894**	**28 006**	9.1%
	Royaume-Uni	2009	- 15 151	- 5 958	- 2 244	**- 23 353**	71 002	39 051	1 548	5 086	**116 686**	**93 333**	14.8%
	États-Unis	2009	- 42 430	- 6 038	0	**- 48 468**	97 093	31 023	0	8 452	**136 568**	**88 100**	9.5%
	Moyenne OCDE		- 26 746	- 8 633	- 3 477	**- 38 856**	59 848	28 618	1 882	5 302	**95 650**	**56 794**	9.0%
	Moyenne UE21		- 28 893	- 9 220	- 4 580	**- 42 694**	65 733	33 778	2 598	6 475	**108 583**	**65 889**	9.6%
Autres G20	Argentine		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Brésil		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Chine		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Inde		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Indonésie		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Fédération de Russie		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m
	Moyenne G20		m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire et les femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation 2012*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

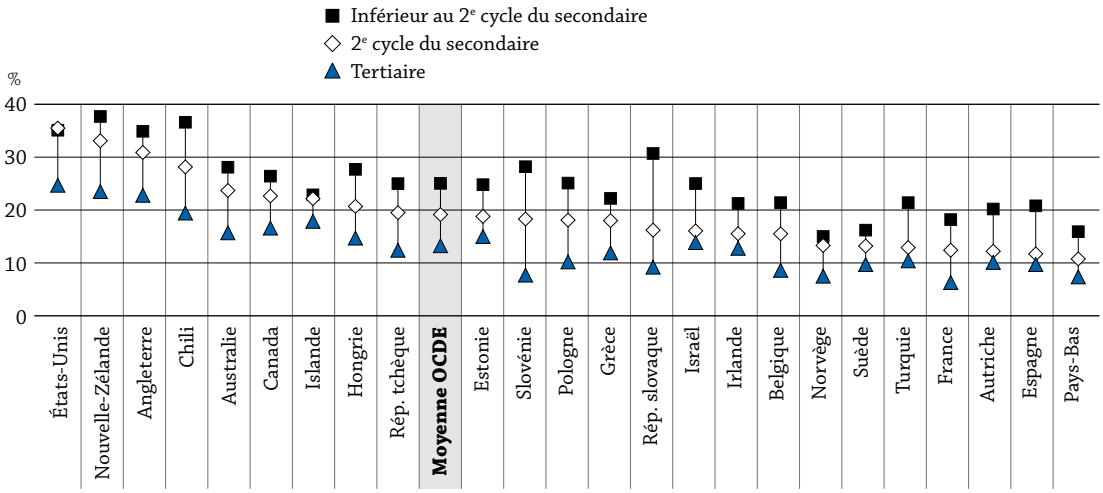
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870231

QUELLES SONT LES RETOMBÉES SOCIALES DE L'ÉDUCATION ?

- Selon la moyenne calculée sur la base de 24 pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont deux fois moins susceptibles d'être obèses que les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans 23 pays de l'OCDE, la probabilité de fumer chez les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire est inférieure de 16 points de pourcentage à celle des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique A8.1. Incidence de l'obésité chez les adultes (en pourcentage), selon le niveau de formation (2011)



Remarques : par obèses, on entend les individus dont l'indice de masse corporelle (IMC) est égal ou supérieur à 30 (voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les questions d'enquête).

Les données se rapportent à l'année 2011, sauf en Angleterre (2010), en Australie (2010), en Autriche (2006), en Belgique (2008), au Chili (2009-10), en Espagne (2009), en Estonie (2006), en France (2008), en Grèce (2009), en Hongrie (2009), en Irlande (2007), en Islande (2007), en Israël (2010), en Norvège (2008), aux Pays-Bas (2008), en Pologne (2009), en République slovaque (2009), en République tchèque (2008), en Slovénie (2007) et en Turquie (2008).

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'adultes ayant déclaré avoir un indice de masse corporelle égal ou supérieur à 30 parmi les diplômés du deuxième cycle du secondaire âgés de 25 à 64 ans.

Source : OCDE. Tableau A8.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867723

Contexte

Malgré l'allongement rapide de l'espérance de vie au cours de ces dernières décennies, la santé reste une préoccupation majeure des responsables politiques dans les pays de l'OCDE. La nature des problèmes de santé a sensiblement évolué, avec la forte augmentation de l'incidence de maladies chroniques invalidantes, telles que le diabète et la dépression grave, et la dégradation des comportements dans le domaine de l'alimentation, de l'exercice physique et de la consommation d'alcool. De plus, les inégalités sont source de préoccupation, car certains groupes démographiques ou socio-économiques sont en très mauvaise santé, par comparaison avec d'autres (OMS, 2008). Dans les pays de l'OCDE, les dépenses de santé ont globalement augmenté : elles représentent 9.5 % du PIB selon les chiffres de 2010, contre 3.9 % seulement en 1961, année de la fondation de l'OCDE. Elles devraient continuer d'augmenter sous l'effet du vieillissement démographique dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2011).

L'éducation peut avoir un impact sur l'incidence de l'obésité et du tabagisme, dans la mesure où l'enfance et l'adolescence sont des moments importants pour amener les individus à adopter

des comportements et des styles de vie sains (OCDE, 2010). Cette année, *Regards sur l'éducation* s'intéresse à deux indicateurs de la santé, l'obésité et le tabagisme, et montre dans quelle mesure ils sont en corrélation avec le niveau de formation.

Autres faits marquants

- Les adultes plus instruits sont moins susceptibles de fumer chaque jour et d'être obèses. **La réduction de l'incidence de l'obésité qui s'observe en fonction du niveau de formation est nettement plus importante chez les femmes** ainsi que dans les pays où l'incidence moyenne de l'obésité est élevée. **La réduction de l'incidence du tabagisme qui s'observe en fonction du niveau de formation est nettement plus importante chez les hommes que chez les femmes**. Cette réduction est également plus importante dans certains pays d'Europe centrale et dans des pays à dominante anglophone que dans d'autres pays de l'OCDE.

- **La corrélation entre le niveau de formation et des indicateurs de la santé (l'obésité et le tabagisme quotidien) reste forte même après contrôle des différences de sexe, d'âge et de revenus.**

A8

Analyse

L'obésité

L'obésité a atteint des proportions épidémiques, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2008). Elle est associée à de graves maladies chroniques et au handicap ; elle entraîne une dégradation de la qualité de vie et une réduction de l'espérance de vie. Elle a également un impact sur la santé mentale et la vie sociale, et a des effets négatifs sur les résultats scolaires (OCDE, 2010). L'augmentation des cas d'obésité s'observe dans tous les groupes de la population, mais certains éléments suggèrent que l'obésité tend à être plus courante chez les individus, surtout de sexe féminin, issus de milieux socio-économiques défavorisés.

En moyenne, dans les 24 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, environ 19 % des adultes sont obèses (voir le tableau A8.1). L'incidence de l'obésité est particulièrement élevée parmi les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (25 %) et relativement faible parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire (13 %). La variation incrémentale de l'état de santé associée à l'élévation du niveau de formation (12 points de pourcentage dans le cas présent) est ce que l'on appelle le *gradient d'éducation*. S'agissant de l'obésité, le gradient d'éducation est particulièrement important chez les femmes : 16 points de pourcentage, contre 7 points de pourcentage chez les hommes.

Ce gradient est particulièrement prononcé (14 points de pourcentage, en moyenne) dans certains pays qui présentent un taux élevé d'obésité, à savoir au Chili, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Il représente 8 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays où le taux d'obésité est peu élevé, en l'occurrence en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède (voir le tableau A8.1).

La corrélation entre l'éducation et l'obésité dépend-elle dans une grande mesure de l'âge ou du sexe ? Une des hypothèses serait, par exemple, que les jeunes générations (ou les femmes) sont moins susceptibles d'être obèses et qu'elles sont aussi plus instruites que les générations plus âgées (ou les hommes). Le tableau A8.3 indique les estimations calculées à partir d'une régression qui tient compte de ces différences. Il donne à penser que la relation entre le niveau de formation et l'obésité reste étroite, même après contrôle de l'âge et du sexe.

Le tabagisme

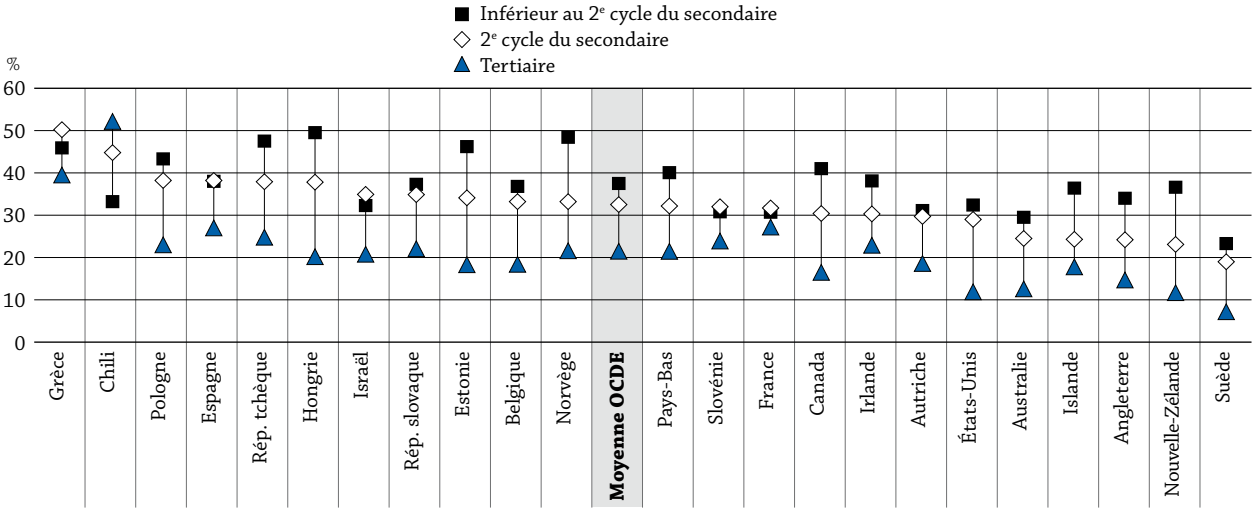
Les taux de tabagisme ont diminué de 20 %, en moyenne, au cours des dix dernières années, davantage chez les hommes que chez les femmes (OCDE, 2011). Le tabagisme reste toutefois à l'origine du décès d'environ 10 % des adultes dans le monde et constitue la cause majeure des troubles cardiovasculaires et du cancer (OCDE, 2011). Les hommes sont plus nombreux à fumer que les femmes dans tous les pays de l'OCDE, sauf en Suède. Les différences entre les sexes sont particulièrement marquées en Chine, en Corée, en Fédération de Russie, en Indonésie, au Japon et en Turquie. L'incidence et l'intensité du tabagisme sont plus élevées chez les individus issus de milieux socio-économiques défavorisés.

En moyenne, dans les 23 pays de l'OCDE à l'étude dans cet indicateur, 30 % des adultes fument au quotidien (voir le tableau A8.2). L'incidence du tabagisme quotidien est particulièrement élevée chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (37 %) et peu élevée chez les individus diplômés de l'enseignement tertiaire (21 %). Ce gradient d'éducation est particulièrement prononcé chez les hommes, où l'incidence du tabagisme quotidien varie de 20 points de pourcentage. Le gradient d'éducation ne représente que 13 points de pourcentage chez les femmes (voir le tableau A8.2).

Le gradient d'éducation est particulièrement prononcé dans certains pays d'Europe centrale, à savoir en Estonie, en Hongrie, en Pologne et en République tchèque, dans les pays à dominante anglophone, soit en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, ainsi qu'en Norvège. Dans tous ces pays, les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire sont deux fois moins susceptibles de fumer que ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième de l'enseignement secondaire (voir le tableau A8.2).

La relation entre le niveau de formation et le tabagisme quotidien est étrangère, dans l'ensemble, aux différences de générations et de sexe. Les estimations calculées sur la base d'une régression compte tenu de ces différences donnent à penser que la corrélation entre le niveau de formation et le tabagisme quotidien reste forte, même après contrôle de l'âge et du sexe (voir le tableau A8.4).

Graphique A8.2. Incidence du tabagisme chez les adultes (en pourcentage), selon le niveau de formation (2011)



Remarques : par fumeurs, on entend les individus qui fument ou consomment des produits du tabac sous une autre forme (voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les questions d'enquête).

Les données se rapportent à l'année 2011, sauf en Angleterre (2010), en Australie (2010), en Autriche (2006), en Belgique (2008), au Canada (2010), au Chili (2009-10), en Espagne (2009), en Estonie (2006), en France (2008), en Grèce (2009), en Hongrie (2009), en Irlande (2007), en Islande (2007), en Israël (2010), en Norvège (2008), aux Pays-Bas (2008), en Pologne (2009), en République slovaque (2009), en République tchèque (2008) et en Slovénie (2007).

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'adultes ayant déclaré consommer régulièrement des produits du tabac parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire âgés de 25 à 64 ans.

Source : OCDE. Tableau A8.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867742

L'impact de l'éducation sur la santé

L'éducation peut avoir un impact direct sur l'état de santé et sur les comportements en matière de santé, car elle peut amener les individus à choisir des styles de vie plus sains et à éviter d'adopter des comportements préjudiciables à la santé. L'éducation peut aussi avoir un impact indirect sur la santé, dans la mesure où les individus plus instruits sont plus susceptibles de gagner davantage et d'avoir les moyens de s'offrir de meilleurs soins de santé et d'adopter des styles de vie plus sains. Les tableaux A8.3 et A8.4 présentent les estimations calculées sur la base d'une régression qui prend en compte l'effet des revenus pour montrer ces impacts indirects. Il en ressort que l'impact de l'éducation reste important même après contrôle de l'effet des revenus. Ce constat donne à penser que l'éducation peut influer sur la santé grâce à l'amélioration des compétences et des habitudes, mais il n'est pas exclu que d'autres facteurs, par exemple la décision de poursuivre des études ou l'impact de certaines qualifications sur les choix de vie, interviennent.

Définitions

Cette section décrit les variables en rapport avec le niveau de formation et la santé. Voir la description détaillée des variables (y compris les questions posées dans chaque enquête) à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les variables en rapport avec **le niveau de formation** retenues dans chaque source de données ont été converties pour constituer trois catégories de niveau de formation (inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement tertiaire) sur la base de la classification CITE-1997. Niveaux de formation : les niveaux de formation inférieurs au deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondent aux niveaux CITE 0, 1, 2 et 3C (formations courtes) ; les niveaux de formation égaux au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement post-secondaire non tertiaire correspondent aux niveaux CITE 3C (formations longues), 3B, 3A et 4 ; et les niveaux de formation égaux à l'enseignement tertiaire correspondent aux niveaux CITE 5B, 5A et 6. Les niveaux de la CITE sont tous décrits dans le Guide du lecteur, au début du présent rapport.

A8

Par **obésité et surpoids**, on entend un excès de poids entraînant des risques pour la santé à cause de l'excès de tissu adipeux dans l'organisme. L'indicateur le plus souvent utilisé est basé sur l'indice de masse corporelle (IMC), une valeur simple qui évalue le poids des individus en fonction de leur taille (soit le poids en kilogrammes, divisé par le carré de la taille en mètres). Selon la classification de l'Organisation mondiale de la Santé, les adultes dont l'IMC est compris entre 25 et 30 sont en surpoids, et ceux dont l'IMC est supérieur à 30 sont obèses. Cette classification ne convient pas nécessairement à tous les groupes ethniques. Dans de nombreux groupes ethniques, en effet, les risques sont équivalents à des IMC supérieurs ou inférieurs. Les seuils applicables aux adultes ne conviennent pas pour évaluer le surpoids et l'obésité chez les enfants (OCDE, 2011).

Le tabagisme quotidien est le fait de fumer ou de consommer au quotidien des produits du tabac sous une autre forme. La comparabilité internationale est limitée en raison du manque de normalisation de l'évaluation des habitudes tabagiques dans les enquêtes sur la santé dans les pays de l'OCDE. Dans certains pays nordiques, le nombre de consommateurs de *snus* (tabac sans fumée à faible teneur en nitrosamine) est considérable. Selon la littérature, la consommation de *snus* réduit les risques pour la santé de 90 % par comparaison avec la consommation de tabac sous forme de cigarette. En raison d'une substitualité partielle (des individus abandonnent la cigarette pour se tourner vers le *snus*), l'effet global du *snus* sur la santé publique est positif (SCENIHR, 2008). En Norvège et en Suède, les consommateurs de *snus* qui ne fument pas ne sont pas inclus dans cet indicateur.

Méthodologie

Il y a lieu d'interpréter avec prudence les indicateurs relatifs au tabagisme et à l'obésité en raison des différences de normes d'évaluation entre les pays (voir l'annexe 3 pour plus de précisions, *www.oecd.org/rse.htm*). Le principal intérêt de ces indicateurs réside dans les différences de comportements et d'état de santé entre les niveaux de formation *au sein même* des pays, et non *entre* les pays.

Les indicateurs présentés ici sont basés sur les travaux de recherche entrepris conjointement par le Réseau LSO (*Labour Market, Economic and Social Outcomes of Learning*) de l'INES et le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE. Le cadre conceptuel des indicateurs a été élaboré dans le cadre du projet « Les retombées sociales de l'éducation » du CERI (OCDE, 2007 et 2010), et leurs stratégies empiriques, par le Réseau LSO de l'INES. Pour des détails sur le calcul des indicateurs, voir l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

La présente édition de *Regards sur l'éducation* propose de nouveaux indicateurs calculés essentiellement sur la base de microdonnées provenant de l'Enquête européenne sur la santé (Eurostat), une source de données uniformisées et relativement comparables entre les pays européens. Diverses autres enquêtes ont été utilisées pour calculer les indicateurs dans les pays non européens, à savoir : l'Enquête sur la santé en Angleterre (2010) ; l'Enquête sur la stratégie nationale de lutte contre les drogues (2010) de l'Institut australien de la santé et du bien-être (Australian Data Archive) ; l'Enquête sur la santé dans les collectivités au Canada (2010) ; l'Enquête nationale sur la santé (*Encuesta Nacional de Salud*, ENS) au Chili (2009-10) ; l'Enquête nationale sur la santé aux États-Unis (2011) ; l'Enquête sur les styles de vie et les attitudes à l'égard de la nutrition en Irlande (2007) ; l'Enquête sur la santé et le bien-être en Islande (2007) ; l'Enquête sociale nationale en Israël (2010) ; l'Enquête nationale sur la santé en Norvège (2008) ; l'Enquête sur la santé en Nouvelle-Zélande (2011-12) ; l'Enquête nationale sur la santé (dans le cadre de l'Enquête permanente sur les conditions de vie) aux Pays-Bas (2008) ; et les Enquêtes sur les conditions de vie de l'Office national de statistique en Suède (2011). Il y a lieu de souligner que les données de tous les pays proviennent des déclarations des personnes interrogées durant des enquêtes et que ces déclarations ne rendent donc pas nécessairement compte de la prévalence réelle de l'obésité et du tabagisme.

Les enquêtes ont été choisies en fonction des critères suivants :

Limites d'âge : les données utilisées se rapportent aux adultes âgés de 25 à 64 ans.

Comparabilité des variables en rapport avec le niveau de formation : le principe général a été d'utiliser, à propos de la répartition de la population par niveau de formation, les microdonnées qui ne s'écartent pas de plus de 10 points de pourcentage des données des années comparables publiées dans *Regards sur l'éducation*.

Comparabilité des variables en rapport avec la santé : les enquêtes ont été sélectionnées compte tenu de la comparabilité des variables relatives à l'obésité et au tabagisme quotidien.

Représentativité : l'un des critères importants était la sélection d'enquêtes couvrant un grand nombre de pays de l'OCDE. C'est sur la base de ce critère que se justifie la sélection de l'Enquête européenne sur la santé qui couvre la population adulte dans un grand nombre d'États membres de l'Union européenne ainsi que dans d'autres pays.

Taille de l'échantillon : les enquêtes retenues ici ont été administrées à un échantillon de 1 000 sujets au moins dans chaque pays pour obtenir des estimations fiables. La plupart de ces enquêtes sont administrées à des échantillons relativement importants.

Les différences incrémentales en points de pourcentage ont été calculées sur la base de modèles de régression dans chaque pays pour estimer la valeur théorique de chaque variable dichotomique (incidence élevée de l'obésité *vs* incidence peu élevée de l'obésité, par exemple) à partir du niveau de formation des individus, avant et après contrôle des variables relatives à l'âge, au sexe et aux revenus des ménages. Dans les analyses préliminaires, la méthode Probit et la méthode des moindres carrés ordinaires ont été utilisées. Les deux modèles ont abouti à des estimations très similaires des différences incrémentales. C'est la méthode des moindres carrés ordinaires qui a été retenue dans la dernière analyse générée pour estimer les différences incrémentales, car elle permet d'obtenir des coefficients plus faciles à interpréter (voir les tableaux A8.3 et A8.4)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux (SCENIHR) (2008), *Health Effects of Smokeless Tobacco Products*, Commission européenne, février.

Eurostat (2010), *Base de données statistiques.*
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database.

OCDE (2007), *Comprendre l'impact social de l'éducation*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/9789264034204-fr

OCDE (2010), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, La recherche et l'innovation dans l'enseignement, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/9789264086333-fr

OCDE (2011), *Panorama de la santé : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787//health_glance-2003-fr

Organisation mondiale de la Santé (2008), *Combler le fossé en une génération*, OMS, Genève.

Tableaux de l'indicateur A8

Tableau A8.1	**Incidence de l'obésité chez les adultes (en pourcentage), selon le niveau de formation et le sexe (2011)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870269
Tableau A8.2	**Incidence du tabagisme chez les adultes (en pourcentage), selon le niveau de formation et le sexe (2011)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870288
Tableau A8.3	**Différences (en points de pourcentage) de « risque d'obésité » liées à l'élévation du niveau de formation (2011)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870307
Tableau A8.4	**Différences (en points de pourcentage) de « risque de tabagisme » liées à l'élévation du niveau de formation (2011)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870326

A8

Tableau A8.1. Incidence de l'obésité chez les adultes (en pourcentage), selon le niveau de formation et le sexe (2011)

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans

		Année	Hommes			Femmes			Hommes + Femmes			
			Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Tous niveaux de formation confondus
												(10)
OCDE	Australie	2010	29.2	25.5	16.7	27.4	21.3	14.8	28.1	23.7	15.7	21.6
	Autriche	2006	13.8	13.4	12.3	23.5	10.8	7.4	20.2	12.2	10.1	13.1
	Belgique	2008	20.3	16.2	10.0	22.5	14.8	7.2	21.4	15.5	8.6	14.5
	Canada	2010	25.1	24.0	19.5	28.0	20.9	14.1	26.4	22.7	16.6	19.7
	Chili	2009-10	21.4	24.3	17.2	49.9	32.1	21.7	36.6	28.2	19.4	28.7
	Rép. tchèque	2008	21.4	22.3	10.8	26.9	16.5	14.3	25.0	19.5	12.4	19.0
	Danemark		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Angleterre	2010	33.6	32.4	24.8	36.1	29.5	20.5	34.9	30.9	22.8	28.3
	Estonie	2006	19.1	17.7	21.2	32.9	19.8	11.5	24.8	18.8	15.0	19.3
	Finlande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	France	2008	16.0	11.9	6.8	20.0	13.0	5.9	18.2	12.4	6.3	12.2
	Allemagne		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	2009	20.3	21.2	14.2	23.8	15.0	9.1	22.2	18.0	11.9	17.7
	Hongrie	2009	23.7	23.0	16.2	30.3	18.0	13.7	27.7	20.7	14.7	20.5
	Islande	2007	20.5	20.9	19.0	25.0	24.0	17.0	22.9	22.2	17.9	20.9
	Irlande	2007	22.6	18.4	13.8	20.0	13.7	12.1	21.2	15.5	12.8	16.7
	Israël	2010	24.2	15.2	13.7	26.1	16.9	14.0	25.0	16.1	13.9	16.4
	Italie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	14.6	10.0	7.1	17.1	11.6	7.6	15.9	10.8	7.4	11.6
	Nouvelle-Zélande	2011	36.1	32.9	24.4	39.2	33.5	22.7	37.7	33.1	23.5	30.0
	Norvège	2008	18.4	14.4	8.0	11.5	11.9	7.1	15.0	13.3	7.5	11.6
	Pologne	2009	19.3	19.9	15.4	29.8	16.4	6.8	25.1	18.1	10.2	17.2
	Portugal		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	2009	16.5	17.0	10.5	39.1	15.4	8.1	30.7	16.2	9.2	15.3
	Slovénie	2007	22.3	21.3	7.8	33.3	14.2	7.7	28.2	18.3	7.7	21.7
	Espagne	2009	22.0	14.1	13.8	19.4	9.3	5.7	20.8	11.7	9.7	15.3
	Suède	2011	17.0	12.8	10.9	15.0	13.5	8.5	16.2	13.2	9.7	12.1
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	2008	15.3	15.0	12.2	27.4	9.5	7.2	21.4	12.9	10.4	18.9
	États-Unis	2011	33.4	35.9	26.1	37.1	35.2	23.4	35.1	35.5	24.7	30.6
	Moyenne OCDE		21.9	20.0	14.7	27.6	18.2	12.0	25.0	19.1	13.2	18.9
	Moyenne UE21		20.2	18.1	13.0	26.0	15.4	9.7	23.5	16.8	11.2	17.0
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : par obèses, on entend les individus dont l'indice de masse corporelle (IMC) est égal ou supérieur à 30 (voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les questions d'enquête).

Sources : Enquête européenne sur la santé (EHIS) pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie ; Enquête sur la santé pour l'Angleterre ; Enquête sur la stratégie nationale de lutte contre les drogues pour l'Australie ; Enquête sur la santé dans les collectivités pour le Canada ; Enquête nationale sur la santé pour le Chili ; Enquête sur la santé et le bien-être pour l'Islande ; Enquête sur les styles de vie et les attitudes à l'égard de la nutrition en Irlande ; Enquête sociale nationale pour Israël ; Enquête nationale sur la santé pour les Pays-Bas ; Enquête nationale sur la santé pour la Norvège ; Enquête sur la santé pour la Nouvelle-Zélande ; Enquêtes sur les conditions de vie de l'Office national de statistique pour la Suède ; Enquête nationale sur la santé pour les États-Unis. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870269

Tableau A8.2. Incidence du tabagisme chez les adultes (en pourcentage), selon le niveau de formation et le sexe (2011)

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans

		Année	Hommes			Femmes			Hommes + Femmes			
			Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Tous niveaux de formation confondus
OCDE	Australie	2010	31.9	26.9	13.8	27.9	21.0	11.4	29.5	24.5	12.6	21.0
	Autriche	2006	39.9	34.3	20.6	26.6	24.7	16.1	31.1	29.7	18.6	27.0
	Belgique	2008	41.7	39.3	18.5	32.2	27.1	18.2	36.8	33.2	18.4	28.6
	Canada	2010	48.5	33.1	19.0	32.2	27.1	14.6	41.0	30.4	16.5	23.8
	Chili	2009-10	36.7	47.9	56.8	30.1	41.6	47.4	33.2	44.8	52.1	43.0
	Rép. tchèque	2008	61.8	43.1	32.1	39.3	32.5	16.5	47.5	37.9	24.8	36.9
	Danemark		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Angleterre	2010	37.2	27.1	18.3	31.2	21.9	10.7	34.0	24.2	14.7	22.1
	Estonie	2006	58.3	48.2	30.8	29.9	22.1	11.4	46.2	34.1	18.3	34.1
	Finlande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	France	2008	32.5	35.2	31.0	29.2	28.1	24.4	30.7	31.7	27.2	30.1
	Allemagne		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	2009	58.3	56.7	40.7	34.9	44.0	37.9	45.9	50.2	39.5	45.8
	Hongrie	2009	59.0	41.0	22.7	43.3	33.9	18.5	49.5	37.8	20.2	35.7
	Islande	2007	37.5	22.9	18.2	35.5	26.3	17.5	36.4	24.3	17.8	25.5
	Irlande	2007	36.2	34.3	24.4	39.5	27.3	21.9	38.1	30.3	22.9	30.5
	Israël	2010	42.9	41.2	27.2	18.7	28.5	15.4	32.3	34.9	20.8	27.3
	Italie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	44.0	35.7	24.7	36.6	28.5	17.8	40.1	32.2	21.5	31.8
	Nouvelle-Zélande	2011	37.2	24.1	12.8	36.2	21.8	10.9	36.6	23.1	11.7	21.2
	Norvège	2008	49.7	35.7	23.8	47.1	30.1	19.7	48.4	33.2	21.6	32.3
	Pologne	2009	56.5	45.0	26.1	32.5	31.7	21.0	43.3	38.2	23.0	35.5
	Portugal		m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Rép. slovaque	2009	56.2	44.1	26.8	26.2	25.2	17.8	37.3	34.9	22.1	32.2
	Slovénie	2007	37.8	34.0	18.2	24.8	29.5	28.0	30.8	32.0	23.9	30.5
	Espagne	2009	46.7	41.9	27.1	28.9	34.3	27.0	38.0	38.2	27.0	34.8
	Suède	2011	22.0	18.3	6.8	25.2	19.7	7.6	23.3	19.0	7.2	14.7
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	États-Unis	2011	36.5	32.3	12.7	27.8	25.6	11.3	32.4	29.0	11.9	21.7
	Moyenne OCDE		43.9	36.6	24.0	32.0	28.4	19.3	37.5	32.5	21.5	29.8
	Moyenne UE21		45.9	38.5	24.6	32.0	28.7	19.7	38.2	33.6	21.9	31.4
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : par fumeurs, on entend les individus qui fument ou consomment des produits du tabac sous une autre forme (voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les questions d'enquête).

Sources : Enquête européenne sur la santé (EHIS) pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie ; Enquête sur la santé pour l'Angleterre ; Enquête sur la stratégie nationale de lutte contre les drogues pour l'Australie ; Enquête sur la santé dans les collectivités pour le Canada ; Enquête nationale sur la santé pour le Chili ; Enquête sur la santé et le bien-être pour l'Islande ; Enquête sur les styles de vie et les attitudes à l'égard de la nutrition en Irlande ; Enquête sociale nationale pour Israël ; Enquête nationale sur la santé pour les Pays-Bas ; Enquête nationale sur la santé pour la Norvège ; Enquête sur la santé pour la Nouvelle-Zélande ; Enquêtes sur les conditions de vie de l'Office national de statistique pour la Suède ; Enquête nationale sur la santé pour les États-Unis. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870288

A8

Tableau A8.3. Différences (en points de pourcentage) de « risque d'obésité » liées à l'élévation du niveau de formation (2011)

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

		Année	Pourcentage d'adultes obèses parmi les diplômés du 2e cycle du secondaire	Différence de résultat entre un niveau de formation inférieur au 2e cycle du secondaire et un niveau de formation de 2e cycle du secondaire			Différence de résultat entre un niveau de formation de 2e cycle du secondaire et un niveau de formation tertiaire		
				Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE	Australie	2010	23.7	-4.4	-3.1	-2.9	-8.0	-7.5	-7.4
	Autriche	2006	12.2	-8.0	-6.6	-6.4	-2.1	-2.2	-1.6
	Belgique	2008	15.5	-5.9	-4.0	-3.9	-6.9	-6.7	-6.5
	Canada	2010	22.7	-3.7	-3.4	-3.3	-6.1	-5.3	-5.4
	Chili	2009-10	28.2	8.5	5.0	5.5	-8.7	-7.1	-6.5
	Rép. tchèque	2008	19.5	-5.5	-3.5	-2.3	-7.1	-5.4	-4.4
	Danemark		m	m	m	m	m	m	m
	Angleterre	2010	30.9	-4.0	-2.1	-1.1	-8.1	-7.7	-6.3
	Estonie	2006	18.8	-6.0	-5.1	-5.6	-3.8	-1.8	-1.7
	Finlande		m	m	m	m	m	m	m
	France	2008	12.4	-5.8	-4.7	-4.7	-6.1	-5.6	-5.6
	Allemagne		m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	2009	18.0	-4.2	0.0	-0.1	-6.1	-6.9	-6.9
	Hongrie	2009	20.7	-7.0	-5.7	-6.0	-6.0	-4.2	-3.2
	Islande	2007	22.2	-0.7	-0.2	-0.1	-4.3	-4.2	-2.9
	Irlande	2007	15.5	-5.7	-4.6	-4.4	-2.8	-2.2	-2.2
	Israël	2010	16.1	-9.0	-5.9	-6.0	-2.2	-4.0	-3.9
	Italie		m	m	m	m	m	m	m
	Japon		m	m	m	m	m	m	m
	Corée		m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	10.8	m	m	m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	2011	33.1	m	m	m	m	m	m
	Norvège	2008	13.3	-1.7	-1.7	-1.2	-5.8	-5.6	-5.2
	Pologne	2009	18.1	-7.0	-3.7	-4.1	-7.9	-4.8	-5.3
	Portugal		m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	2009	16.2	-14.5	-10.1	-9.7	-7.0	-5.1	-5.1
	Slovénie	2007	18.3	-9.9	-7.1	-6.2	-10.6	-9.2	-6.9
	Espagne	2009	11.7	-9.0	-7.7	-7.0	-2.0	-1.5	-0.4
	Suède	2011	13.2	m	m	m	m	m	m
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	2008	12.9	-8.5	-4.1	-4.8	-2.4	-2.9	-3.6
	États-Unis	2011	35.5	0.4	0.4	2.2	-10.8	-10.7	-8.3
	Moyenne OCDE		19.1	-5.3	-3.7	-3.4	-5.9	-5.3	-4.7
	Moyenne UE21		16.8	-7.1	-5.0	-4.7	-5.9	-4.9	-4.3
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m
	Brésil		m	m	m	m	m	m	m
	Chine		m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m

Remarque : par obèses, on entend les individus dont l'indice de masse corporelle (IMC) est égal ou supérieur à 30 (voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les questions d'enquête). À l'exception de la première colonne, les calculs se fondent sur la méthode des moindres carrés ordinaires pour la population adulte âgée de 25 à 64 ans. Les données dans les cellules grisées sont statistiquement significatives et différentes de zéro à un niveau de confiance de 95 %. Les modèles non linéaires (méthodes Probit) produisent des résultats similaires.

Sources : Enquête européenne sur la santé (EHIS) pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie ; Enquête sur la santé pour l'Angleterre ; Enquête sur la stratégie nationale de lutte contre les drogues pour l'Australie ; Enquête sur la santé dans les collectivités pour le Canada ; Enquête nationale sur la santé pour le Chili ; Enquête sur la santé et le bien-être pour l'Islande ; Enquête sur les styles de vie et les attitudes à l'égard de la nutrition en Irlande ; Enquête sociale nationale pour Israël ; Enquête nationale sur la santé pour les Pays-Bas ; Enquête nationale sur la santé pour la Norvège ; Enquête sur la santé pour la Nouvelle-Zélande ; Enquêtes sur les conditions de vie de l'Office national de statistique pour la Suède ; Enquête nationale sur la santé pour les États-Unis. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870307

A8

Tableau A8.4. Différences (en points de pourcentage) de « risque de tabagisme » liées à l'élévation du niveau de formation (2011)

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

		Année	Pourcentage d'adultes qui fument parmi les diplômés du 2e cycle du secondaire	Différence de résultat entre un niveau de formation inférieur au 2e cycle du secondaire et un niveau de formation de 2e cycle du secondaire			Différence de résultat entre un niveau de formation de 2e cycle du secondaire et un niveau de formation tertiaire		
				Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE	Australie	2010	24.5	-5.0	-7.6	-6.0	-11.9	-11.7	-10.2
	Autriche	2006	29.7	-1.4	-4.5	-3.6	-11.1	-11.4	-10.3
	Belgique	2008	33.2	-3.6	-6.0	-4.7	-14.8	-14.9	-12.0
	Canada	2010	30.4	-11.6	-12.4	-9.8	-13.6	-13.4	-11.4
	Chili	2009-10	44.8	11.6	7.3	7.7	7.4	5.0	3.6
	Rép. tchèque	2008	37.9	-9.5	-13.0	-11.4	-13.1	-14.3	-11.6
	Danemark		m	m	m	m	m	m	m
	Angleterre	2010	24.2	-9.8	-12.5	-8.7	-9.5	-10.6	-7.3
	Estonie	2006	34.1	-12.1	-11.1	-9.9	-15.8	-13.7	-12.8
	Finlande		m	m	m	m	m	m	m
	France	2008	31.7	1.0	-2.4	-2.4	-4.5	-6.0	-6.0
	Allemagne		m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	2009	50.2	4.2	0.7	-0.5	-10.7	-11.3	-11.4
	Hongrie	2009	37.8	-11.8	-13.9	-11.5	-17.5	-17.1	-13.5
	Islande	2007	24.3	-12.1	-12.9	-11.7	-6.5	-7.6	-6.1
	Irlande	2007	30.3	-8.1	-11.4	-8.6	-7.0	-8.4	-6.9
	Israël	2010	34.9	2.6	2.6	3.7	-14.1	-13.2	-11.8
	Italie		m	m	m	m	m	m	m
	Japon		m	m	m	m	m	m	m
	Corée		m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	32.2	m	m	m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	2011	23.1	m	m	m	m	m	m
	Norvège	2008	33.2	-15.2	-15.3	-12.6	-11.6	-11.9	-10.3
	Pologne	2009	38.2	-5.1	-7.2	-5.6	-15.1	-13.9	-12.5
	Portugal		m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	2009	34.9	-2.43	-6.79	-5.44	-12.8	-12.8	-12.0
	Slovénie	2007	32.0	-1.2	-1.9	-9.1	-8.1	-0.1	-7.5
	Espagne	2009	38.2	0.2	-2.6	-1.8	-11.1	-11.5	-10.7
	Suède	2011	19.0	m	m	m	m	m	m
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m
	Turquie		m	m	m	m	m	m	m
	États-Unis	2011	29.0	-3.4	-3.3	-0.3	-17.1	-17.1	-13.2
	Moyenne OCDE		32.5	-4.6	-6.7	-5.6	-10.9	-10.8	-9.7
	Moyenne UE21		33.6	-4.6	-7.1	-6.4	-11.6	-11.2	-10.4
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m
	Brésil		m	m	m	m	m	m	m
	Chine		m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m

Remarque : par fumeurs, on entend les individus qui fument ou consomment des produits du tabac sous une autre forme (voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les questions d'enquête). À l'exception de la première colonne, les calculs se fondent sur la méthode des moindres carrés ordinaires pour la population adulte âgée de 25 à 64 ans. Les données dans les cellules grisées sont statistiquement significatives et différentes de zéro à un niveau de confiance de 95 %. Les modèles non linéaires (méthodes Probit) produisent des résultats similaires.

Sources : Enquête européenne sur la santé (EHIS) pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie ; Enquête sur la santé pour l'Angleterre ; Enquête sur la stratégie nationale de lutte contre les drogues pour l'Australie ; Enquête sur la santé dans les collectivités pour le Canada ; Enquête nationale sur la santé pour le Chili ; Enquête sur la santé et le bien-être pour l'Islande ; Enquête sur les styles de vie et les attitudes à l'égard de la nutrition en Irlande ; Enquête sociale nationale pour Israël ; Enquête nationale sur la santé pour les Pays-Bas ; Enquête nationale sur la santé pour la Norvège ; Enquête sur la santé pour la Nouvelle-Zélande ; Enquêtes sur les conditions de vie de l'Office national de statistique pour la Suède ; Enquête nationale sur la santé pour les États-Unis. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870326

Chapitre

B

Ressources financières et humaines investies dans l'éducation



Indicateur B1 Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870630

Indicateur B2 Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870839

Indicateur B3 Quelle est la répartition entre investissements public et privé dans l'éducation ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870953

Indicateur B4 Quel est le montant total des dépenses d'éducation ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871067

Indicateur B5 Quels sont les montants des frais de scolarité et des aides publiques dans l'enseignement tertiaire ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871181

WEB **Indicateur B6** À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871295

Indicateur B7 Quels facteurs influent sur le niveau des dépenses d'éducation ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871352

Classification des dépenses d'éducation

Les fonds consacrés à l'éducation sont classés dans cet indicateur selon les trois dimensions suivantes :

- La première dimension – représentée par l'axe horizontal dans le tableau ci-dessous – définit la destination des fonds. Les ressources consacrées non seulement aux établissements et aux universités, mais aussi aux ministères de l'Éducation et à d'autres agences qui ont pour vocation de dispenser ou de soutenir l'enseignement, constituent l'une des composantes de cette dimension, tandis que les dépenses d'éducation en dehors des établissements d'enseignement constituent l'autre composante.
- La deuxième dimension – représentée par l'axe vertical dans le tableau ci-dessous – a trait aux biens et services acquis. Les fonds affectés aux établissements d'enseignement ne peuvent pas tous être classés comme des dépenses directes en matière d'enseignement ou d'éducation. Dans de nombreux pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement proposent non seulement des services en matière d'enseignement, mais également divers types de services auxiliaires dans le but d'aider les élèves/étudiants et leur famille. À titre d'exemple, citons les repas, le transport, le logement, etc. Par ailleurs, il convient de souligner que la part des ressources consacrées aux activités de recherche et développement peut être relativement importante dans l'enseignement tertiaire. Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent en effet acheter du matériel et des manuels scolaires elles-mêmes ou payer des cours particuliers à leurs enfants.
- La troisième dimension – représentée par les couleurs dans le tableau ci-dessous – sert à classer les fonds par provenance. Ce tableau comprend les ressources du secteur public et d'agences internationales (indiquées en bleu clair) et celles des ménages et autres entités privées (indiquées en bleu moyen). Dans les cas pour lesquels les dépenses à caractère privé sont subventionnées par des fonds publics, les cellules du tableau sont colorées en gris.

Fonds publics | Fonds privés | Fonds privés subventionnés

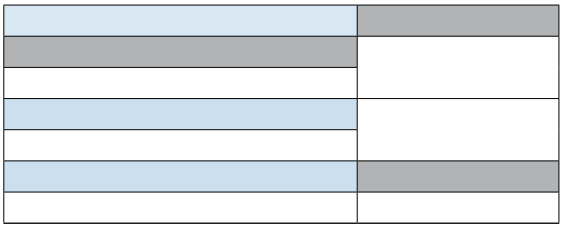
	Dépenses au titre des établissements d'enseignement (Exemple : écoles, universités, administrations et services d'aide aux élèves/étudiants)	**Dépenses d'éducation en dehors des établissements d'enseignement** (Exemple : acquisition de biens et services d'éducation, y compris cours particuliers)
Dépenses d'éducation	*Exemple :* dépenses publiques en matière de services d'éducation dans les établissements d'enseignement	*Exemple :* dépenses privées subventionnées liées à l'achat de livres
	Exemple : dépenses privées subventionnées en matière de services d'éducation dans les établissements d'enseignement	*Exemple :* dépenses privées liées à l'achat de matériel et de manuels scolaires et aux cours particuliers
	Exemple : dépenses privées en matière de droits de scolarité	
Dépenses en matière de recherche et développement	*Exemple :* dépenses publiques au titre de la recherche dans les établissements d'enseignement tertiaire	
	Exemple : fonds privés consacrés à la recherche et développement dans les établissements d'enseignement	
Dépenses en matière de services d'éducation autres que l'enseignement	*Exemple :* dépenses publiques en matière de services auxiliaires (repas, transport scolaire ou logement en internat)	*Exemple :* dépenses privées subventionnées au titre des frais de subsistance ou des réductions des frais de transport
	Exemple : dépenses publiques au titre des droits liés aux services auxiliaires	*Exemple :* dépenses privées au titre des frais de subsistance ou de transport

Champ couvert par l'indicateur

Pour les indicateurs B1, B2, B3 et B6



Pour les indicateurs B4 et B5

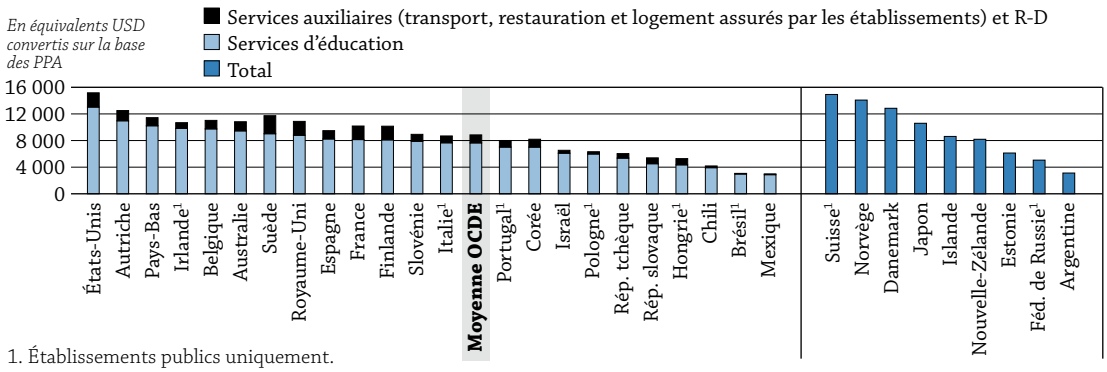


QUEL EST LE MONTANT DES DÉPENSES PAR ÉLÈVE/ÉTUDIANT ?

- Les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 9 313 USD par an par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire : 7 974 USD par élève dans l'enseignement primaire, 9 014 USD par élève dans l'enseignement secondaire et 13 528 USD par élève/étudiant dans l'enseignement tertiaire.
- Dans l'enseignement primaire et secondaire, 94 % des dépenses unitaires totales sont consacrées aux services d'éducation. Des différences plus marquées s'observent dans l'enseignement tertiaire, en partie parce que le budget de la recherche et développement (R-D) représente 31 %, en moyenne, des dépenses totales par étudiant.
- Dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont progressé de 17 points de pourcentage, en moyenne, entre 2005 et 2010. Cependant, l'investissement dans l'éducation a diminué dans environ un tiers des pays de l'OCDE entre 2009 et 2010, à la suite de la crise économique.

Graphique B1.1. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, selon le type de service (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, du primaire au tertiaire, calculs fondés sur des équivalents temps plein



1. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services d'éducation.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867761

Lecture du graphique

Les dépenses au titre des établissements d'enseignement donnent la mesure des coûts par élève/étudiant de l'enseignement institutionnel. Ce graphique montre le total des dépenses annuelles (publiques et privées) des établissements d'enseignement converties en équivalent USD à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA) et sur la base du nombre d'élèves/étudiants en équivalents temps plein. Les dépenses sont ventilées selon le type de service : les services d'éducation, les services auxiliaires et les activités de recherche et développement. Les dépenses au titre des services d'éducation sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels, et enfin, la gestion des établissements.

Contexte

La demande d'un enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être mise en balance par rapport à d'autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout dans l'enseignement tertiaire. L'analyse comparative de l'évolution des dépenses unitaires des établissements d'enseignement montre que dans de nombreux pays de l'OCDE, l'augmentation des effectifs n'est pas toujours allée de pair avec une revalorisation des investissements dans l'éducation. De plus, certains pays de l'OCDE choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de 3 ou 4 ans. Les crises financières peuvent avoir un impact tant

sur le volume des investissements dans l'éducation que sur les effectifs scolarisés. La récente crise économique mondiale a donc vraisemblablement modifié le niveau des dépenses unitaires. Toutefois, comme cette crise a éclaté vers la fin de l'année 2008, les chiffres ne donnent pas encore la mesure totale de cet impact.

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B6 et D3), des régimes de retraite, des temps d'instruction et d'enseignement (voir l'indicateur B7), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, des filières d'enseignement (générale ou professionnelle) et des effectifs scolarisés (voir l'indicateur C1). Les politiques mises en œuvre pour susciter des vocations d'enseignant, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel (voir l'indicateur D2) ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de R-D peuvent également influer sur le niveau de dépense des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Autres faits marquants

- Parmi les dix pays dont les dépenses unitaires des établissements d'enseignement sont les plus élevées dans le secondaire, **les facteurs les plus déterminants de ce niveau de dépenses sont souvent les salaires élevés des enseignants et les taux d'encadrement élevés.**
- **Dans le primaire et le secondaire, une relation positive apparaît nettement entre les dépenses unitaires des établissements d'enseignement et le PIB par habitant.** Dans l'enseignement tertiaire, cette relation est moins marquée, essentiellement parce que les mécanismes de financement et les tendances de scolarisation sont différents à ce niveau d'enseignement.
- **Abstraction faite des activités autres que l'enseignement proprement dit (la recherche et développement ou les services auxiliaires, tels que l'aide sociale aux élèves/étudiants), les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 7 637 USD par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire.** Ce chiffre inférieur au total de dépenses moyennes s'explique principalement par les dépenses unitaires nettement inférieures dans le tertiaire, une fois déduites les dépenses au titre des activités autres que l'enseignement (8 889 USD).
- **En moyenne, les pays de l'OCDE dépensent près de deux fois plus par étudiant dans l'enseignement tertiaire que par élève dans l'enseignement primaire.** Toutefois, les activités de R-D et les services auxiliaires constituent parfois des postes de dépenses importants dans l'enseignement tertiaire. Abstraction faite de ces postes de dépenses, dans l'enseignement tertiaire, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits restent, en moyenne, supérieures de 10 % à celles enregistrées dans le primaire, le secondaire et le post-secondaire non tertiaire.
- **Dans l'enseignement secondaire, l'orientation de la filière des élèves influe sur le niveau des dépenses unitaires dans la plupart des pays.** Les 17 pays de l'OCDE dont les données ventilées par filière (générale ou professionnelle) sont disponibles pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dépensent, en moyenne, 706 USD de plus par élève en filière professionnelle qu'en filière générale.

Tendances

Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté de plus de 61 %, en moyenne, entre 1995 et 2010, une période pendant laquelle les effectifs sont restés relativement stables dans la plupart des pays.

Entre 2005 et 2010, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire ont diminué dans 8 des 31 pays dont les données sont disponibles, car les dépenses n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs. Entre 2005 et 2010, les effectifs ont sensiblement augmenté dans l'enseignement tertiaire en Autriche, aux États-Unis, en Islande et en Israël et au Royaume-Uni, mais les dépenses n'ont pas progressé au même rythme, ce qui explique pourquoi les dépenses unitaires ont régressé dans ces pays. C'est également le cas en Fédération de Russie, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, où les dépenses publiques par étudiant ont diminué durant cette période (les données sur les dépenses privées ne sont pas disponibles).

Analyse

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement

Selon les chiffres de 2010, les dépenses par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire sont inférieures ou égales à 4 000 USD en Argentine, au Brésil et au Mexique, mais passent la barre des 10 000 USD en Australie, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, en Irlande, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, et dépassent les 15 000 USD aux États-Unis. Dans 9 des 32 pays dont les données sont disponibles, les dépenses unitaires sont comprises entre 10 000 USD et 12 000 USD de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire (voir le graphique B1.1 et le tableau B1.1a).

Les priorités des pays varient quant aux postes de dépenses à privilégier (voir l'indicateur B7). Ainsi, parmi les dix pays où les dépenses unitaires des établissements d'enseignement sont les plus élevées dans l'enseignement secondaire, la Belgique, le Danemark, les États-Unis, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse figurent parmi les pays où le salaire des enseignants est le plus élevé après 10 ans d'exercice à ce niveau d'enseignement (voir l'indicateur D3), et l'Autriche, la Belgique, le Danemark et la Norvège, parmi les pays où les taux d'encadrement sont les plus élevés à ce niveau d'enseignement (voir l'indicateur D2).

Même si les dépenses par élève/étudiant sont comparables de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE, la répartition des budgets entre les différents niveaux d'enseignement varie fortement. Le pays type de l'OCDE dépense, par an et par élève/étudiant, 7 974 USD dans l'enseignement primaire, 9 014 USD dans l'enseignement secondaire et 13 528 USD dans l'enseignement tertiaire (moyenne simple, tous pays de l'OCDE confondus) (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.2). Dans l'enseignement tertiaire, cette moyenne est influencée par le niveau élevé (plus de 20 000 USD) des dépenses de quelques pays de l'OCDE, en particulier le Canada, les États-Unis et la Suisse.

Ces moyennes occultent de grandes différences entre les pays dans les dépenses unitaires des établissements d'enseignement, qui varient selon un coefficient de 11 dans l'enseignement primaire et selon un coefficient de 7 dans l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement primaire, elles sont inférieures ou égales à 2 400 USD au Mexique et en Turquie, mais atteignent 21 240 USD au Luxembourg. Dans l'enseignement secondaire, elles sont inférieures ou égales à 2 600 USD au Brésil et en Turquie, alors qu'elles s'élèvent à 17 633 USD au Luxembourg (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.2).

Ces comparaisons reposent non pas sur les taux de change du marché, mais sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB, c'est-à-dire sur le coût de la production, en devise nationale, d'un panier de biens et de services équivalent au coût de la production, en dollars américains (USD), du même panier de biens et de services aux États-Unis.

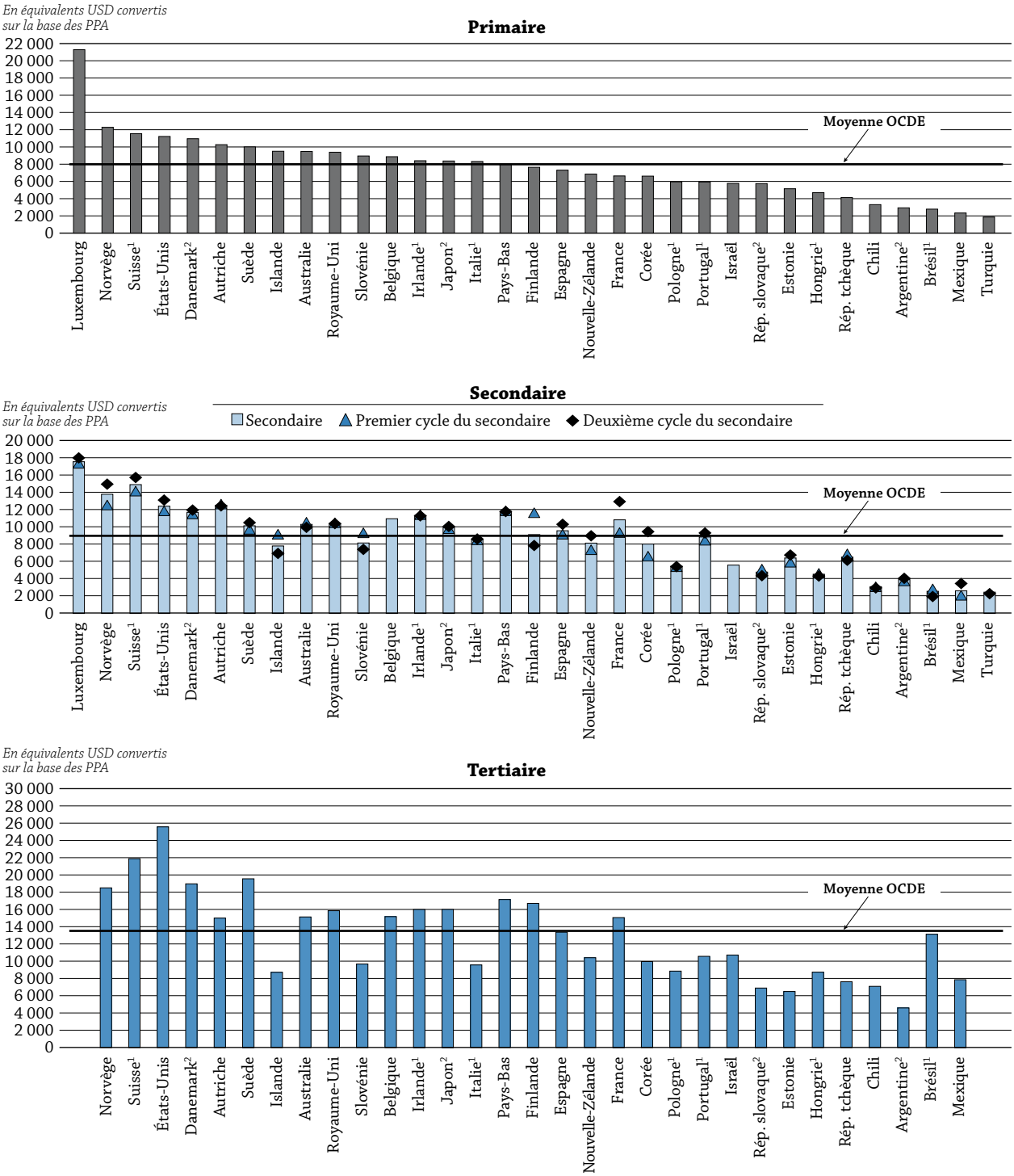
Dépenses unitaires au titre des services d'éducation

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits représentent, en moyenne, 82 % des dépenses unitaires totales de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Ce pourcentage dépasse 94% au Brésil, au Mexique et en Pologne. Dans 4 des 23 pays dont les données sont disponibles (la Finlande, la France, le Royaume-Uni et la Suède), les services d'éducation proprement dits absorbent moins de 80 % des dépenses unitaires totales. Les dépenses annuelles au titre des services auxiliaires et des activités de R-D peuvent influer sur le classement des pays toutes catégories de services confondues. Toutefois, cette tendance globale occulte une variation importante entre les niveaux d'enseignement (voir le tableau B1.2).

Dans l'enseignement primaire et secondaire, ce sont les services d'éducation qui représentent le poste de dépenses le plus important. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les dépenses au titre des services d'éducation représentent 94 % des dépenses unitaires totales des établissements dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, soit 8 001 USD par élève/étudiant à ces niveaux d'enseignement. Dans 9 des 23 pays dont les données sont disponibles, les services auxiliaires fournis par les établissements à ces niveaux d'enseignement représentent moins de 5 % des dépenses unitaires totales.

Graphique B1.2. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau d'enseignement (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, calculs fondés sur des équivalents temps plein



1. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B1.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867780

La part des services auxiliaires dans les dépenses unitaires totales est supérieure à 10 % en Corée, en Finlande, en France, en Hongrie, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède (voir le tableau B1.2).

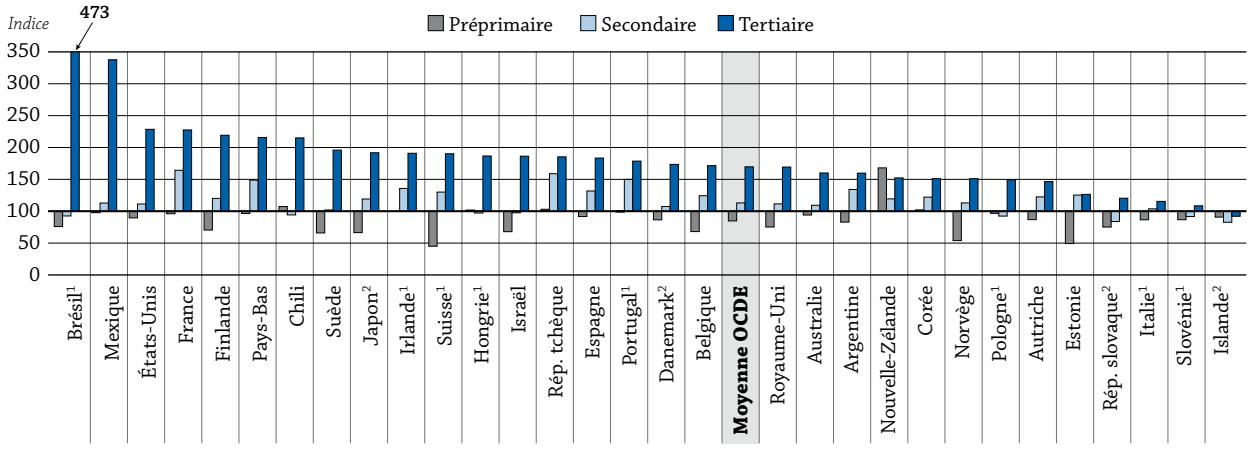
Des différences plus importantes s'observent dans l'enseignement tertiaire, notamment parce que les activités de R-D peuvent absorber une partie considérable du budget de l'éducation. Les pays de l'OCDE où les activités de R-D sont en grande partie menées par les établissements d'enseignement tertiaire (comme le Portugal, la Suède et la Suisse) ont tendance à afficher des niveaux plus élevés de dépenses unitaires que les pays où ces activités sont essentiellement du ressort de l'industrie ou d'autres institutions publiques.

Abstraction faite des dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires (l'aide sociale aux étudiants, par exemple), les dépenses au titre des services d'éducation dans les établissements d'enseignement tertiaire s'élèvent, en moyenne, à 8 889 USD par étudiant. Elles sont inférieures ou égales à 5 000 USD en Argentine, en Estonie et en République slovaque, mais supérieures à 10 000 USD en Autriche, au Brésil, au Canada, en Irlande, en Norvège et aux Pays-Bas, et passent la barre des 19 000 USD aux États-Unis (voir le tableau B1.2).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les activités de R-D et les services auxiliaires représentent respectivement 31 % et 4 % des dépenses unitaires totales des établissements d'enseignement tertiaire. Dans 6 des 28 pays de l'OCDE dont les données sur les dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires sont disponibles séparément (en Australie, en Finlande, en Norvège, au Portugal, en Suède et en Suisse), les activités de R-D et les services auxiliaires représentent au moins 40 % des dépenses unitaires totales des établissements d'enseignement tertiaire. Cela peut se traduire par des dépenses unitaires considérables dans certains pays. Les dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement tertiaire représentent, par exemple, plus de 6 000 USD par étudiant au Canada, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse (voir le tableau B1.2).

Graphique B1.3. Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à l'enseignement primaire (2010)

Enseignement primaire = 100



Remarque : un coefficient de 300 dans l'enseignement tertiaire signifie que les dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant sont trois fois plus élevées dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire.
Un coefficient de 50 dans l'enseignement préprimaire signifie que les dépenses des établissements d'enseignement préprimaire par élève représentent la moitié des dépenses des établissements d'enseignement primaire par élève.
1. Établissements publics uniquement.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport entre les dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant dans l'enseignement tertiaire et dans l'enseignement primaire.
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B1.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867799

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement

Les dépenses unitaires d'éducation augmentent avec le niveau d'enseignement dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, mais l'ampleur des différentiels varie sensiblement d'un pays à l'autre (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.3). Dans l'enseignement secondaire, les dépenses unitaires d'éducation sont multipliées par un coefficient de 1.1, en moyenne, par rapport à celles relevées dans l'enseignement primaire. Ce coefficient est supérieur à 1.5 en France, au Portugal et en République tchèque, en grande partie en raison d'un accroissement du nombre d'heures d'instruction suivies par les élèves et à une diminution sensible du nombre d'heures d'enseignement dispensées par les enseignants entre l'enseignement primaire et secondaire, par rapport à la moyenne de l'OCDE. Dans ces pays, les salaires des enseignants dans l'enseignement primaire sont également inférieurs à ceux des enseignants dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir les indicateurs B7, D1 et D4).

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement dépensent, en moyenne, 1.7 fois plus par étudiant dans l'enseignement tertiaire que par élève dans l'enseignement primaire. Toutefois, la structure des dépenses varie fortement selon les pays, essentiellement parce que les politiques d'éducation sont plus différenciées dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur B5). Ainsi, l'Autriche, l'Estonie, l'Islande, l'Italie, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie dépensent moins de 1.5 fois plus par étudiant dans l'enseignement tertiaire que par élève dans l'enseignement primaire, alors que le Brésil et le Mexique en dépensent 3 fois plus, voire davantage (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.3).

Variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement entre la filière générale et la filière professionnelle

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les dépenses unitaires représentent, en moyenne, 706 USD de plus en filière professionnelle qu'en filière générale dans les 17 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Les pays où les effectifs des formations en alternance sont nombreux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (l'Autriche, la Finlande, la France, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse) tendent à afficher les différences les plus grandes, par comparaison avec la moyenne de l'OCDE, en termes de dépenses unitaires entre la filière générale et la filière professionnelle. Par exemple, la Finlande dépense 1 422 USD de plus pour un élève du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle que pour un élève du même niveau d'enseignement en filière générale. Cette différence s'établit à 3 664 USD au Luxembourg, à 1 559 USD en Nouvelle-Zélande, à 2 628 USD aux Pays-Bas et à 4 495 USD en Suisse. La France (801 USD de plus), la République slovaque (1 234 USD de plus) et la République tchèque (1 182 USD de plus) dépensent également plus pour un élève en filière professionnelle que pour un élève en filière générale, bien que la différence soit moins prononcée. Échappent à ce constat l'Autriche, où les dépenses unitaires sont similaires dans les deux filières, et la Hongrie, où les dépenses unitaires sont légèrement plus élevées en filière générale qu'en filière professionnelle. La sous-estimation des dépenses des entreprises privées au titre de la formation en alternance peut en partie expliquer ce phénomène en Autriche, en France et en Hongrie (voir l'encadré B3.1 dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*, le tableau B1.6 et le tableau C1.3 dans l'indicateur C1).

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement, cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires

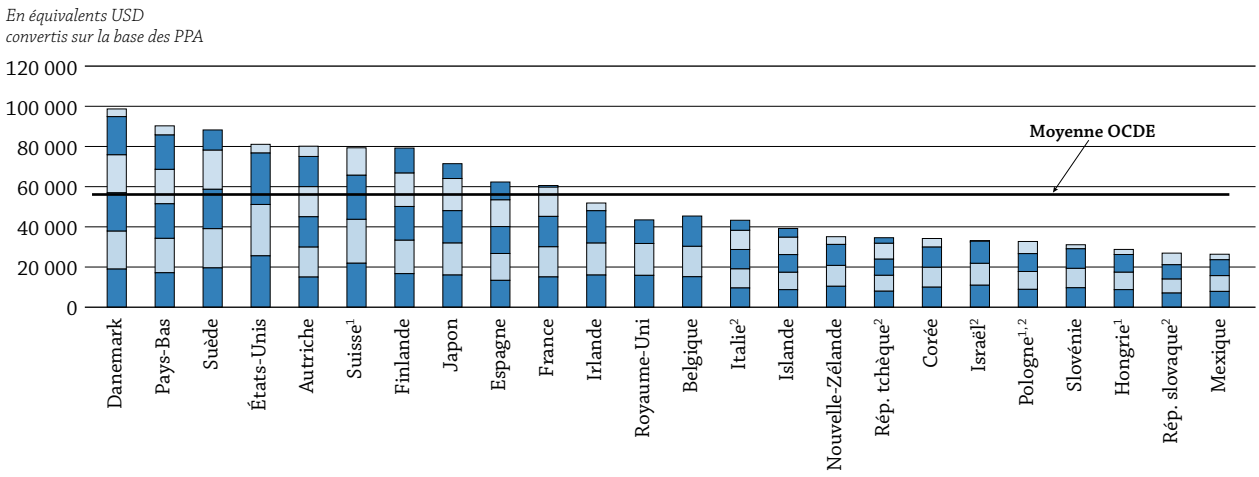
Étant donné que dans l'enseignement tertiaire, la durée typique des études et le mode de scolarisation varient selon les pays de l'OCDE, les différences dans les dépenses unitaires annuelles au titre des services d'éducation (voir le graphique B1.2) ne reflètent pas nécessairement une variation du coût total des études tertiaires suivies par l'étudiant type. Des dépenses unitaires annuelles relativement faibles peuvent, par exemple, se traduire par un coût global relativement élevé de l'enseignement tertiaire lorsque la durée normale des études de ce niveau est longue. Le graphique B1.4 montre les dépenses unitaires moyennes cumulées sur la durée des études tertiaires. Les chiffres tiennent compte de tous les étudiants pour lesquels ces dépenses sont effectuées, y compris ceux qui ne terminent pas leurs études tertiaires. Bien que les calculs soient fondés sur un certain nombre d'hypothèses simplificatrices et que leur interprétation impose donc une certaine prudence

(voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*), des différences importantes s'observent dans le classement des pays selon que le critère de classement est le niveau de dépenses annuelles ou globales.

Par exemple, les dépenses unitaires annuelles au titre de l'enseignement tertiaire sont assez similaires en Irlande (16 008 USD) et au Japon (16 015 USD) (voir le tableau B1.1a). Toutefois, les études tertiaires durent, en moyenne, plus d'un an de plus au Japon (4.5 ans) qu'en Irlande (3.2 ans). Il en résulte que les dépenses unitaires cumulées sur la durée des études tertiaires de l'Irlande (51 865 USD) sont inférieures de près de 20 000 USD à celles du Japon (71 441 USD) (voir le graphique B1.4 et le tableau B1.3a).

Graphique B1.4. Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires (2010)

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant multipliées par la durée moyenne des études, en équivalents USD convertis sur la base des PPA



Remarque : chaque segment des barres représente les dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant. Le nombre de segments représente le nombre moyen d'années d'études d'un étudiant dans l'enseignement tertiaire.
1. Établissements publics uniquement.
2. Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau uniquement.
Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires.
Source : OCDE. Tableau B1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867818

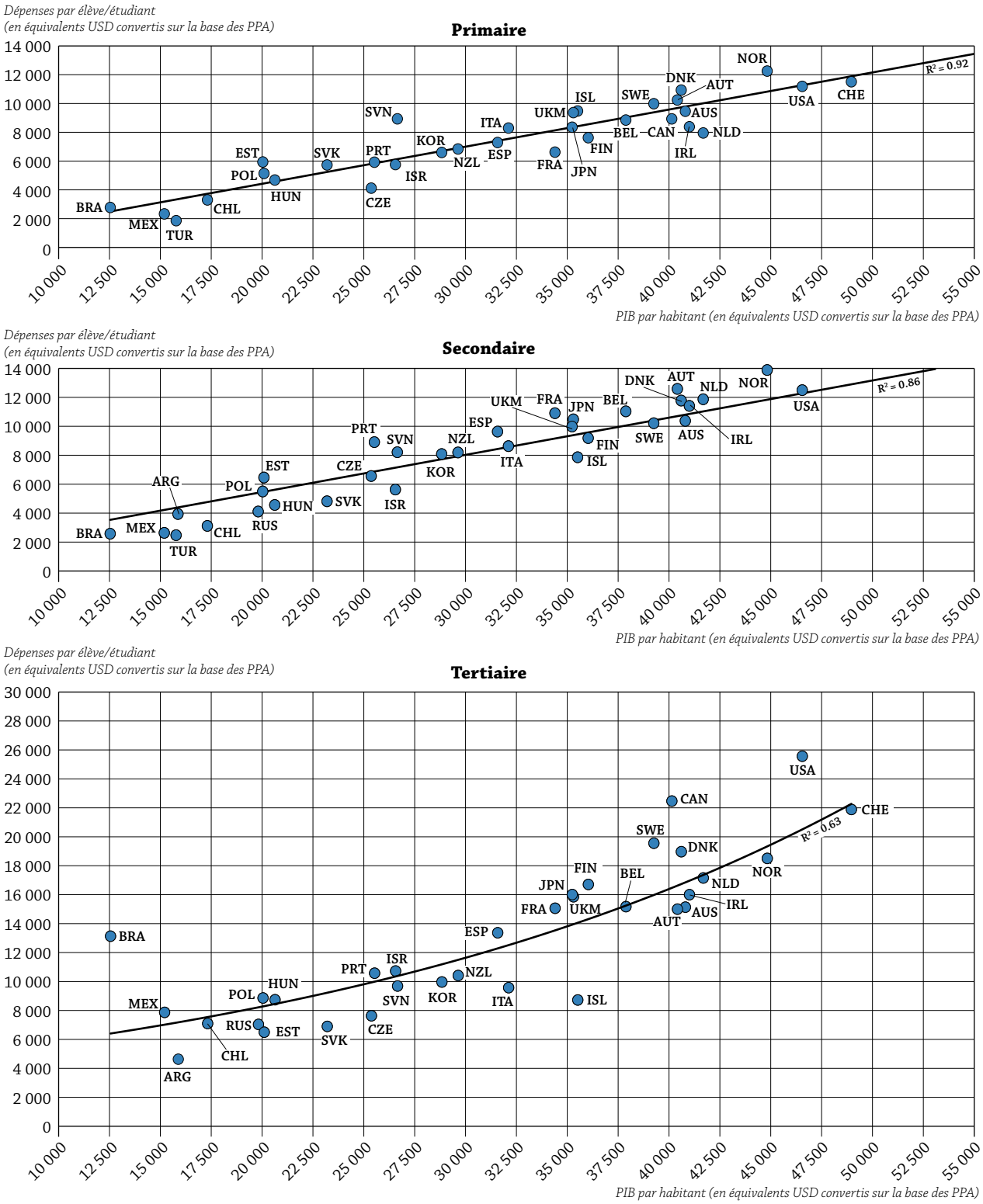
En Suisse, le coût total des études tertiaires de type A (127 904 USD) représente plus du double du coût déclaré par près de deux tiers des pays, à l'exception de l'Autriche, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, du Japon, des Pays-Bas et de la Suède (voir le tableau B1.3a). Ces écarts doivent être interprétés à la lumière des différences dans les structures de délivrance des diplômes et de la variation possible du niveau académique des diplômes sanctionnant les études tertiaires. Le coût total des études tertiaires de type B (où les formations sont plus courtes et ont une finalité professionnelle plus précise) tend à être inférieur à celui des études de type A, ce qui s'explique en grande partie par leur durée plus courte.

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB par habitant

Comme la scolarisation est généralisée (et généralement obligatoire) aux niveaux inférieurs d'enseignement dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses unitaires de ces niveaux d'enseignement rapportées au PIB par habitant montrent le volume de ressources que les pays consacrent à la population d'âge scolaire par rapport à leur capacité financière. Aux niveaux supérieurs d'enseignement, cet indicateur est plus difficile à interpréter, car les taux de scolarisation varient fortement entre les pays. Dans l'enseignement tertiaire, par exemple, la valeur de cet indicateur peut être assez élevée dans les pays de l'OCDE qui consacrent une part relativement importante de leur richesse aux études d'un nombre relativement restreint d'individus.

Graphique B1.5. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant en pourcentage du PIB par habitant (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, selon le niveau d'enseignement



Remarque : la liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B1.1a, B1.4 et annexe 2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867837

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement représentent, en pourcentage du PIB par habitant, 23 % dans l'enseignement primaire, 26 % dans l'enseignement secondaire et 41 % dans l'enseignement tertiaire. Les dépenses unitaires d'éducation représentent, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, 28 % du PIB par habitant, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B1.4). Dans les pays où les dépenses unitaires sont peu élevées, les investissements en pourcentage du PIB par habitant peuvent toutefois être du même ordre que dans des pays où les dépenses unitaires sont élevées. Par exemple, la Corée et le Portugal, dont le PIB par habitant et les dépenses unitaires des établissements d'enseignement secondaire sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE, affectent à ce niveau d'enseignement un pourcentage de leur PIB par habitant qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE.

La relation entre le PIB par habitant et les dépenses unitaires des établissements d'enseignement est complexe. Il existe toutefois une relation positive manifeste entre les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire et secondaire et le PIB par habitant : les dépenses unitaires tendent à être plus faibles dans les pays plus pauvres que dans les pays plus riches. Cette relation est généralement positive à ces niveaux d'enseignement, mais des différences s'observent même entre des pays dont le PIB par habitant est comparable, en particulier parmi ceux où il est supérieur à 30 000 USD. Par exemple, Israël et la Slovénie affichent un PIB par habitant du même ordre (voir le tableau X2.1 à l'annexe 2), mais en affectent un pourcentage très différent à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire. Israël consacre l'équivalent de 22 % de son PIB par habitant à l'enseignement primaire et de 21 % à l'enseignement secondaire, des pourcentages inférieurs à la moyenne de l'OCDE (23 % et 26%, respectivement), alors que la Slovénie y consacre respectivement 34 % et 31 % de son PIB par habitant, des pourcentages qui figurent parmi les plus élevés des pays de l'OCDE (voir le tableau B1.4 et le graphique B1.5).

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement varient davantage dans l'enseignement tertiaire ; la relation entre la richesse relative des pays et leur niveau de dépenses est également plus variable à ce niveau d'enseignement. Le Canada, les États-Unis, le Mexique et la Suède dépensent par étudiant l'équivalent de plus de 49 % de leur PIB par habitant – leurs pourcentages comptent parmi les plus élevés, après le Brésil (voir le tableau B1.4 et le graphique B1.5). Le Brésil dépense par étudiant l'équivalent de 105 % de son PIB par habitant ; toutefois, les effectifs de l'enseignement tertiaire n'y représentent que 4 % des effectifs tous niveaux d'enseignement confondus (voir le tableau B1.7, en ligne).

Évolution des dépenses unitaires des établissements d'enseignement entre 1995 et 2010

Les dépenses des établissements d'enseignement sont largement soumises à l'évolution de la population d'âge scolaire et du niveau de rémunération des enseignants. Elles ont tendance à augmenter en valeur réelle, car la rémunération des enseignants (qui est le principal poste de dépenses) a progressé au cours des dix dernières années dans la majorité des pays (voir l'indicateur D3). La taille de la population d'âge scolaire a un impact sur l'effectif scolarisé et sur les ressources et les efforts d'organisation que les pays doivent consacrer à leur système d'éducation. Plus la population à scolariser est importante, plus la demande potentielle de services d'éducation est forte.

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont progressé dans tous les pays, de 61 %, en moyenne, entre 1995 et 2010, période de relative stabilité des effectifs scolarisés à ces niveaux d'enseignement. Elles ont augmenté dans une mesure relativement comparable entre 2000 et 2005, et entre 2005 et 2010, signe que la crise économique mondiale n'avait pas encore eu d'impact sur les investissements dans l'éducation dans la plupart des pays. Cette tendance pourrait toutefois être renversée à l'avenir car comme le montrent le tableau B2.5 et l'encadré B2.1 (dans l'indicateur B2), les dépenses d'éducation ont diminué dans un tiers des pays entre 2009 et 2010.

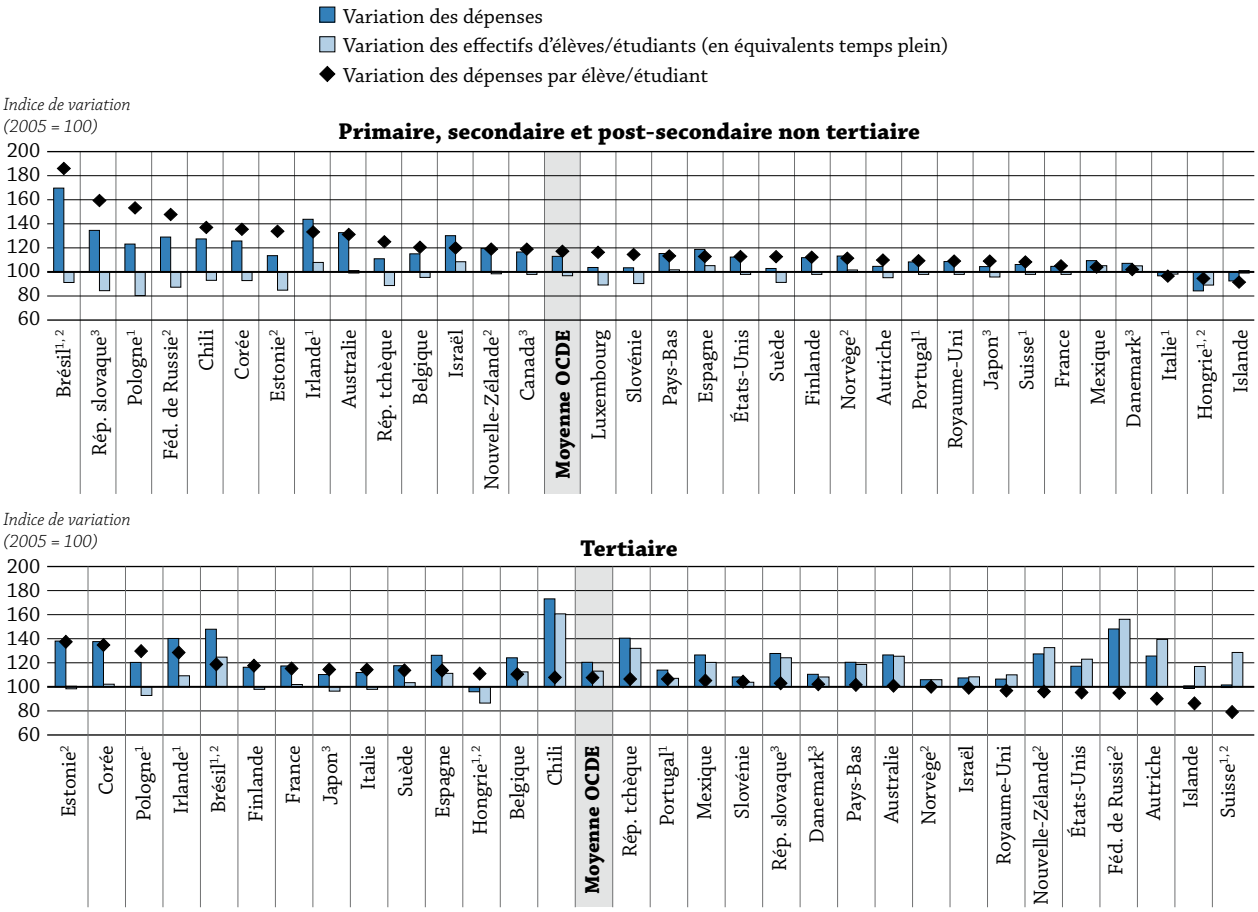
Entre 2005 et 2010, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté de 10 % au moins dans 23 des 33 pays dont les données sont disponibles. Cette augmentation a dépassé 50 % au Brésil, en Pologne et en République slovaque. Par contraste, ces dépenses n'ont augmenté que de 5 % au plus au Danemark, en France et au Mexique entre 2005 et 2010. Elles n'ont diminué qu'en Islande, en Italie et en Hongrie sur la même période (voir le tableau B1.5a et le graphique B1.6).

La variation des dépenses unitaires à ces niveaux d'enseignement ne semble pas résulter au premier chef de la diminution des effectifs scolarisés, exception faite de la Hongrie. Ainsi, au Brésil, au Chili, en Corée, en Estonie, en Fédération de Russie, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, la diminution de plus de 5 % des effectifs scolarisés enregistrée entre 2005 et 2010 a coïncidé avec l'augmentation significative (de plus de 5 %) des dépenses unitaires des établissements d'enseignement. Au Luxembourg, en Slovénie et en Suède, une baisse similaire des effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ne s'est accompagnée que d'une légère revalorisation des dépenses à ces niveaux d'enseignement (voir le graphique B1.6).

Le constat est différent dans l'enseignement tertiaire. Les dépenses unitaires ont diminué dans certains pays entre 1995 et 2010 parce que les dépenses n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs scolarisés à ce niveau d'enseignement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement tertiaire sont restées stables entre 1995 et 2000, mais ont augmenté entre 2000 et 2005, puis entre 2005 et 2010. En Corée, en Estonie et en Pologne, les dépenses unitaires dans l'enseignement tertiaire ont progressé de 30 % au moins entre 2005 et 2010.

Graphique B1.6. Variation des dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant, selon le niveau d'enseignement (2005, 2010)

Indice de variation entre 2005 et 2010 (2005 = 100, prix constants de 2010)



1. Établissements publics uniquement.
2. Dépenses publiques uniquement.
3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation des dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Source : OCDE. Tableaux B1.5a et B1.5b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867856

Par contraste, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire ont diminué entre 2005 et 2010 en Autriche, aux États-Unis, en Islande, en Israël et au Royaume-Uni, parmi les 31 pays dont les données sont disponibles. Il en va de même en Fédération de Russie, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, où les dépenses publiques par étudiant ont diminué durant cette période (les données sur les dépenses privées ne sont pas disponibles). Dans tous ces pays, cette régression s'explique en grande partie par l'augmentation rapide des effectifs d'étudiants (8 %, voire davantage) (voir le tableau B1.5 et le graphique B1.6).

Définitions

Les services auxiliaires sont les services fournis par les établissements d'enseignement en marge de leur mission principale d'éducation. Il s'agit principalement des services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ces services à caractère social englobent la cantine, les soins de santé ainsi que le transport scolaire. Dans l'enseignement tertiaire, ils comprennent le logement (résidences d'étudiants), la cantine et les soins de santé.

Les dépenses au titre des services d'éducation sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels, et enfin, la gestion des établissements.

Les dépenses au titre des activités de recherche et développement (R-D) comprennent toutes les dépenses afférentes aux activités de recherche menées par les universités et autres établissements d'enseignement tertiaire, qu'elles soient financées par des fonds institutionnels ou par des bourses ou des contrats proposés par des entités publiques ou privées.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Le tableau B1.5 montre la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement entre les années budgétaires 1995, 2000, 2005 et 2010. Les pays de l'OCDE ont été invités à recueillir les données de 1995, de 2000 et de 2005 compte tenu des définitions et du champ d'application de l'exercice UOE de collecte de données de 2012. Toutes les données sur les dépenses et sur le PIB de 1995, de 2000 et de 2005 ont été ajustées en fonction du niveau des prix de 2010 sur la base du déflateur des prix du PIB.

Cet indicateur présente les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves/étudiants en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur afin d'assurer la comparabilité des données entre pays.

Les dépenses au titre des services d'éducation sont considérées comme correspondant au reste des dépenses, c'est-à-dire les dépenses totales d'éducation diminuées des dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires. Les dépenses de R-D sont classées sur la base des données recueillies auprès des établissements qui se livrent à ces activités, et non auprès des bailleurs de fonds.

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement d'un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs de ce niveau en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours dont les données sur les effectifs et les dépenses sont disponibles. Les dépenses exprimées en devise nationale sont divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB pour obtenir leur équivalent en dollars américains (USD). Le taux de change PPA est préféré au taux de change du marché, car celui-ci subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE (voir l'annexe 2 pour davantage de précisions).

Les données sur les dépenses unitaires des établissements privés ne sont pas disponibles dans certains pays. Dans d'autres pays, les données sur les établissements privés indépendants sont lacunaires. Dans ce cas, seules sont prises en compte les dépenses au titre des établissements publics et des établissements privés subventionnés par l'État.

Les dépenses unitaires d'éducation en pourcentage du PIB par habitant correspondent aux dépenses unitaires, exprimées en devise nationale, rapportées en pourcentage du PIB par habitant, également exprimé en devise nationale. Dans les pays de l'OCDE où les données sur les dépenses d'éducation et les données sur le PIB portent sur des périodes de référence différentes, les données sur les dépenses sont corrigées à l'aide des taux d'inflation nationaux de manière à correspondre à la période de référence des données du PIB (voir l'annexe 2).

Les dépenses cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires (voir le tableau B1.3a) sont calculées comme suit : les dépenses annuelles actuelles sont multipliées par la durée typique des études tertiaires. Les méthodes appliquées pour estimer la durée typique des études tertiaires sont décrites à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*). Les données utilisées pour estimer la durée des études tertiaires proviennent d'une enquête réalisée dans les pays de l'OCDE en 2012.

Effectif d'élèves/étudiants en équivalents temps plein : Le classement des pays de l'OCDE en fonction des dépenses unitaires annuelles d'éducation est influencé par les différences de définition des notions de scolarisation à « temps plein » et à « temps partiel » et d'« équivalent temps plein » entre les pays. Certains pays de l'OCDE comptabilisent tous les inscrits dans l'enseignement tertiaire comme des étudiants à temps plein, alors que d'autres mesurent l'intensité de leur scolarisation d'après les unités de valeur qu'ils ont obtenues à l'issue de modules spécifiques de cours pendant une période de référence donnée. Les pays de l'OCDE qui peuvent évaluer avec précision le taux de scolarisation à temps partiel affichent des dépenses apparentes plus élevées par étudiant en équivalents temps plein que les pays qui ne peuvent établir de distinction entre les diverses modalités de scolarisation.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableaux de l'indicateur B1

Tableau B1.1a **Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2010)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870649

WEB **Tableau B1.1b** **Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services d'éducation (2010)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870668

Tableau B1.2 **Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services d'éducation, des services auxiliaires et de la R-D (2010)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870687

Tableau B1.3a **Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2010)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870706

WEB **Tableau B1.3b** **Dépenses des établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires, tous services confondus (2010)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870725

Tableau B1.4 **Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en pourcentage du PIB par habitant (2010)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870744

...

B1

Tableau B1.5a	Variation des dépenses des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005, 2010)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870763
Tableau B1.5b	Variation des dépenses des établissements d'enseignement tertiaire par étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005, 2010)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870782
Tableau B1.6	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement secondaire par élève, tous services confondus, selon la filière d'enseignement (2010)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870801
WEB Tableau B1.7	Répartition (en pourcentage) des dépenses des établissements d'enseignement par rapport aux effectifs d'élèves/étudiants, selon le niveau d'enseignement (2010)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870820

Tableau B1.1a. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Préprimaire (enfants de 3 ans et plus)	Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire (activités de R-D comprises)			Ensemble du tertiaire (activités de R-D non comprises)	Du primaire au tertiaire (activités de R-D comprises)
				Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	8 899	9 463	10 595	9 966	10 350	7 124	8 829	16 502	15 142	9 379	**10 825**
	Autriche	8 893	10 244	12 711	12 390	12 551	5 418	6 491	15 101	15 007	10 488	**12 507**
	Belgique	6 024	8 852	x(5)	x(5)	11 004	x(5)	x(9)	x(9)	15 179	9 645	**11 028**
	Canada[1, 2]	x(2)	8 933	x(2)	11 317	m	m	14 461	27 123	22 475	16 300	**m**
	Chili[3]	3 544	3 301	3 092	3 119	3 110	a	4 028	9 580	7 101	6 829	**4 183**
	Rép. tchèque	4 247	4 120	6 919	6 244	6 546	1 920	3 275	7 970	7 635	6 244	**6 037**
	Danemark	9 454	10 935	11 561	11 914	11 747	x(4, 9)	x(9)	x(9)	18 977	m	**12 848**
	Estonie	2 533	5 140	5 948	6 834	6 444	7 923	7 361	6 080	6 501	3 909	**6 126**
	Finlande	5 372	7 624	11 705	7 912	9 162	x(5)	n	16 714	16 714	9 802	**10 157**
	France	6 362	6 622	9 399	12 874	10 877	m	12 283	15 997	15 067	10 309	**10 182**
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Hongrie[2]	4 773	4 684	4 657	4 459	4 553	3 360	4 463	9 071	8 745	6 824	**5 285**
	Islande	8 606	9 482	9 204	7 014	7 841	x(5)	x(9)	x(9)	8 728	m	**8 619**
	Irlande[2]	m	8 384	11 477	11 265	11 380	10 394	x(9)	x(9)	16 008	11 512	**10 685**
	Israël	3 910	5 758	x(5)	x(5)	5 616	5 096	9 748	10 945	10 730	m	**6 537**
	Italie[2]	7 177	8 296	8 548	8 646	8 607	m	10 674	9 576	9 580	6 266	**8 690**
	Japon	5 550	8 353	9 847	10 064	9 957	x(4, 9)	10 239	17 544	16 015	m	**10 596**
	Corée	6 739	6 601	6 652	9 477	8 060	a	5 713	11 271	9 972	8 226	**8 198**
	Luxembourg	20 958	21 240	17 449	17 813	17 633	m	m	m	m	m	**m**
	Mexique	2 280	2 331	2 102	3 617	2 632	a	x(9)	x(9)	7 872	6 611	**2 993**
	Pays-Bas	7 664	7 954	11 925	11 750	11 838	11 145	9 873	17 172	17 161	10 818	**11 439**
	Nouvelle-Zélande	11 495	6 842	7 400	9 007	8 170	9 440	8 491	10 923	10 418	8 816	**8 192**
	Norvège	6 610	12 255	12 603	14 845	13 852	x(5)	x(9)	x(9)	18 512	10 933	**14 081**
	Pologne[2]	5 737	5 937	5 428	5 530	5 483	7 020	6 432	8 892	8 866	7 281	**6 321**
	Portugal[2]	5 977	5 922	8 504	9 327	8 882	m	x(9)	x(9)	10 578	5 843	**8 009**
	Rép. slovaque	4 306	5 732	5 147	4 501	4 806	x(4)	x(4)	6 904	6 904	5 831	**5 400**
	Slovénie	7 744	8 935	9 368	7 472	8 187	x(4)	x(9)	x(9)	9 693	7 719	**8 933**
	Espagne	6 685	7 291	9 208	10 306	9 608	a	10 384	14 072	13 373	9 494	**9 484**
	Suède	6 582	9 987	9 776	10 497	10 185	6 176	6 387	20 750	19 562	9 143	**11 734**
	Suisse[2]	5 186	11 513	14 216	15 595	14 972	x(4)	5 021	23 457	21 893	9 620	**14 922**
	Turquie	2 490	1 860	a	2 470	2 470	a	m	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	7 047	9 369	10 533	10 388	10 452	a	x(9)	x(9)	15 862	10 546	**10 878**
	États-Unis	10 020	11 193	11 920	13 045	12 464	m	x(9)	x(9)	25 576	22 744	**15 171**
	Moyenne OCDE	6 762	7 974	8 893	9 322	9 014	4 413	~	~	13 528	9 274	**9 313**
	Total OCDE	6 569	7 126	~	~	8 973	~	~	~	17 665	14 624	**10 416**
	Moyenne UE21	7 085	8 277	9 459	9 451	9 471	5 336	~	~	12 856	8 334	**9 208**
Autres G20	Argentine[2]	2 427	2 929	3 779	4 202	3 930	a	2 932	5 539	4 680	m	**3 628**
	Brésil[2]	2 111	2 778	2 849	2 148	2 571	a	x(9)	x(9)	13 137	12 381	**3 067**
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	a	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie[2]	m	x(5)	x(5)	x(5)	4 100	x(5)	4 509	7 622	7 039	6 612	**5 058**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

1. Année de référence : 2009.
2. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Fédération de Russie et l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
3. Année de référence : 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870649

B1

Tableau B1.2. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services d'éducation, des services auxiliaires et de la R-D (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type de service, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire				Du primaire au tertiaire		
		Services d'éducation	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total	Services d'éducation	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	R-D	Total	Services d'éducation	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements) et R-D	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	9 599	204	**9 803**	8 831	548	5 763	**15 142**	9 452	1 373	**10 825**
	Autriche	11 158	535	**11 693**	10 380	108	4 519	**15 007**	10 967	1 540	**12 507**
	Belgique	9 845	278	**10 123**	9 320	324	5 534	**15 179**	9 751	1 277	**11 028**
	Canada[1, 2, 3]	9 271	504	**9 774**	15 120	1 180	6 176	**22 475**	m	m	**m**
	Chili[4]	2 989	213	**3 203**	6 829	x(4)	272	**7 101**	3 921	262	**4 183**
	Rép. tchèque	5 103	429	**5 532**	6 165	79	1 392	**7 635**	5 358	679	**6 037**
	Danemark[1]	11 404	a	**11 404**	x(7)	a	x(7)	**18 977**	x(10)	x(10)	**12 848**
	Estonie	x(3)	x(3)	**5 984**	3 909	x(4)	2 592	**6 501**	x(10)	x(10)	**6 126**
	Finlande	7 692	898	**8 591**	9 802	n	6 912	**16 714**	8 099	2 058	**10 157**
	France	7 839	1 230	**9 070**	9 473	836	4 758	**15 067**	8 143	2 040	**10 182**
	Allemagne	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Grèce	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Hongrie[3]	4 062	492	**4 555**	5 707	1 118	1 920	**8 745**	4 349	936	**5 285**
	Islande	x(3)	x(3)	**8 592**	x(7)	x(7)	x(7)	**8 728**	x(10)	x(10)	**8 619**
	Irlande[3]	9 481	156	**9 638**	11 512	m	4 496	**16 008**	9 815	870	**10 685**
	Israël	5 409	282	**5 692**	9 514	1 216	m	**10 730**	6 098	439	**6 537**
	Italie[3, 5]	8 190	299	**8 489**	5 892	374	3 314	**9 580**	7 659	1 031	**8 690**
	Japon[1]	x(3)	x(3)	**9 168**	x(7)	x(7)	x(7)	**16 015**	x(10)	x(10)	**10 596**
	Corée	6 490	906	**7 396**	8 159	66	1 746	**9 972**	7 010	1 188	**8 198**
	Luxembourg	17 731	1 319	**19 050**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Mexique	x(3)	x(3)	**2 464**	6 611	m	1 262	**7 872**	2 870	124	**2 993**
	Pays-Bas	10 075	n	**10 075**	10 818	n	6 343	**17 161**	10 218	1 220	**11 439**
	Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	**7 681**	8 816	x(4)	1 602	**10 418**	x(10)	x(10)	**8 192**
	Norvège	x(3)	x(3)	**13 067**	10 741	191	7 579	**18 512**	x(10)	x(10)	**14 081**
	Pologne[3]	5 654	40	**5 693**	7 281	n	1 585	**8 866**	5 976	345	**6 321**
	Portugal[3]	7 283	136	**7 419**	5 843	x(4)	4 736	**10 578**	7 014	995	**8 009**
	Rép. slovaque[1]	4 430	636	**5 066**	4 902	929	1 073	**6 904**	4 516	884	**5 400**
	Slovénie	7 944	561	**8 505**	7 689	30	1 974	**9 693**	7 883	1 050	**8 933**
	Espagne	8 037	442	**8 479**	9 009	485	3 879	**13 373**	8 237	1 248	**9 484**
	Suède	8 997	1 048	**10 044**	9 143	n	10 419	**19 562**	9 023	2 711	**11 734**
	Suisse[3]	x(3)	x(3)	**13 510**	9 620	x(4)	12 273	**21 893**	x(10)	x(10)	**14 922**
	Turquie	1 942	78	**2 020**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Royaume-Uni	8 503	1 477	**9 980**	9 256	1 290	5 316	**15 862**	8 618	2 260	**10 878**
	États-Unis	10 892	934	**11 826**	19 672	3 072	2 832	**25 576**	13 028	2 143	**15 171**
	Moyenne OCDE	8 001	524	**8 550**	8 889	564	4 241	**13 528**	7 637	1 213	**9 313**
	Moyenne UE21	8 524	554	**8 915**	8 006	371	4 162	**12 856**	7 852	1 322	**9 208**
Autres G20	Argentine[3]	x(3)	x(3)	**3 398**	x(7)	x(7)	x(7)	**4 680**	x(10)	x(10)	**3 628**
	Brésil[3]	x(3)	x(3)	**2 653**	12 381	x(4)	756	**13 137**	3 037	30	**3 067**
	Chine	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Inde	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Indonésie	x(3)	x(3)	**m**	x(7)	x(7)	x(7)	**m**	x(10)	x(10)	**m**
	Fédération de Russie[3]	x(3)	x(3)	**4 100**	x(7)	x(7)	427	**7 039**	x(10)	x(10)	**5 058**
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Année de référence : 2009.
3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
4. Année de référence : 2011.
5. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870687

Tableau B1.3a. Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le type de programme

		Méthode[1]	Durée moyenne des études tertiaires en 2010 (en années)			Dépenses par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires (en USD)		
			Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Australie		m	m	**m**	m	m	**m**
	Autriche	AF	2.34	6.10	**5.34**	15 189	92 119	**80 138**
	Belgique[2]	CM	2.41	3.67	**2.99**	x(6)	x(6)	**45 384**
	Canada		m	m	**m**	m	m	**m**
	Chili		m	m	**m**	m	m	**m**
	Rép. tchèque[3]	CM	2.36	4.34	**4.10**	m	34 591	**m**
	Danemark	AF	2.74	5.49	**5.20**	x(6)	x(6)	**98 680**
	Estonie	CM	3.29	4.97	**4.42**	24 222	30 202	**28 762**
	Finlande	CM	a	4.74	**4.74**	a	79 224	**79 224**
	France[3]	CM	3.00	4.74	**4.02**	36 849	75 827	**60 570**
	Allemagne	CM	2.41	4.95	**4.19**	m	m	**m**
	Grèce		m	m	**m**	m	m	**m**
	Hongrie[4]	AF	1.85	3.71	**3.29**	8 275	33 665	**28 764**
	Islande	CM	x(3)	x(3)	**4.49**	x(6)	x(6)	**39 188**
	Irlande[4]	CM	2.21	4.02	**3.24**	x(6)	x(6)	**51 865**
	Israël	CM	m	3.03	**m**	m	33 163	**m**
	Italie	AF	m	4.52	**m**	m	43 283	**m**
	Japon	CM	2.09	4.63	**4.46**	21 433	81 269	**71 441**
	Corée	CM	2.07	4.22	**3.43**	11 826	47 564	**34 202**
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	**m**
	Mexique	AF	1.72	3.49	**3.35**	x(6)	x(6)	**26 373**
	Pays-Bas	CM	m	5.26	**5.26**	m	90 322	**90 269**
	Nouvelle-Zélande	CM	1.93	4.06	**3.37**	16 417	44 293	**35 102**
	Norvège		m	m	**m**	m	m	**m**
	Pologne[4]	CM	m	3.68	**m**	m	32 721	**m**
	Portugal		m	m	**m**	m	m	**m**
	Rép. slovaque	AF	2.47	3.90	**3.82**	m	26 924	**m**
	Slovénie	AF	2.63	3.64	**3.21**	x(6)	x(6)	**31 097**
	Espagne	CM	2.15	5.54	**4.66**	22 327	77 961	**62 319**
	Suède	CM	2.44	4.70	**4.51**	15 566	97 526	**88 225**
	Suisse[4]	CM	2.19	5.45	**3.62**	10 979	127 904	**79 346**
	Turquie	CM	1.94	2.73	**2.65**	x(6)	x(6)	**m**
	Royaume-Uni[3]	CM	x(3)	x(3)	**2.74**	x(6)	x(6)	**43 463**
	États-Unis	AF	x(3)	x(3)	**3.17**	x(6)	x(6)	**81 076**
	Total OCDE		2.23	4.38	**3.90**	~	~	**57 774**
	Moyenne UE21		2.31	4.59	**4.11**	~	~	**60 674**
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	**m**
	Brésil		m	m	**m**	m	m	**m**
	Chine		m	m	**m**	m	m	**m**
	Inde		m	m	**m**	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	**m**
	Fédération de Russie		m	m	**m**	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	**m**
	Moyenne G20		m	m	**m**	m	m	**m**

1. La durée moyenne des études tertiaires a été calculée soit selon la méthode par chaîne (CM), soit selon une formule d'approximation (AF).
2, Année de référence : 2008.
3. La durée moyenne des études tertiaires est estimée sur la base de données nationales.
4. Établissements publics uniquement.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870706

B1

Tableau B1.4. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en pourcentage du PIB par habitant (2010)

Selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Préprimaire (enfants de 3 ans et plus)	Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire (activités de R-D comprises)			Ensemble du tertiaire (activités de R-D non comprises)	Du primaire au tertiaire (activités de R-D comprises)
				Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	22	23	26	24	25	17	22	40	37	23	**27**
	Autriche	22	25	31	31	31	13	16	37	37	26	**31**
	Belgique	16	23	x(5)	x(5)	29	x(5)	x(9)	x(9)	40	25	**29**
	Canada[1, 2]	x(2)	22	x(2)	28	m	m	36	68	56	41	**m**
	Chili[3]	20	19	18	18	18	a	23	55	41	39	**24**
	Rép. tchèque	17	16	27	25	26	8	13	31	30	25	**24**
	Danemark	23	27	28	29	29	x(4,9)	x(9)	x(9)	47	m	**32**
	Estonie	13	26	30	34	32	39	37	30	32	19	**30**
	Finlande	15	21	32	22	25	x(5)	n	46	46	27	**28**
	France	18	19	27	37	32	m	36	47	44	30	**30**
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Hongrie[2]	23	23	23	22	22	16	22	44	42	33	**26**
	Islande	24	27	26	20	22	x(5)	x(9)	x(9)	25	m	**24**
	Irlande[2]	m	20	28	27	28	25	x(9)	x(9)	39	28	**26**
	Israël	15	22	x(5)	x(5)	21	19	37	41	40	m	**25**
	Italie[2]	22	26	27	27	27	m	33	30	30	20	**27**
	Japon	16	24	28	29	28	x(4,9)	29	50	45	m	**30**
	Corée	23	23	23	33	28	a	20	39	35	29	**28**
	Luxembourg	25	25	21	21	21	m	m	m	m	m	**m**
	Mexique	15	15	14	24	17	a	x(9)	x(9)	52	44	**20**
	Pays-Bas	18	19	29	28	28	27	24	41	41	26	**27**
	Nouvelle-Zélande	39	23	25	30	28	32	29	37	35	30	**28**
	Norvège	15	27	28	33	31	x(5)	x(9)	x(9)	41	24	**31**
	Pologne[2]	29	30	27	28	27	35	32	44	44	36	**32**
	Portugal[2]	23	23	33	37	35	m	x(9)	x(9)	41	23	**31**
	Rép. slovaque	19	25	22	19	21	x(4)	x(4)	30	30	25	**23**
	Slovénie	29	34	35	28	31	x(4)	x(9)	x(9)	36	29	**34**
	Espagne	21	23	29	33	30	a	33	45	42	30	**30**
	Suède	17	25	25	27	26	16	16	53	50	23	**30**
	Suisse[2]	11	24	29	32	31	x(4)	10	48	45	20	**30**
	Turquie	16	12	a	16	16	a	m	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	20	27	30	29	30	a	x(9)	x(9)	45	30	**31**
	États-Unis	22	24	26	28	27	m	x(9)	x(9)	55	49	**33**
	Moyenne OCDE	20	23	26	27	26	15	25	43	41	29	**28**
	Moyenne UE21	20	23	25	27	26	12	24	41	39	29	**28**
Autres G20	Argentine[2]	15	18	24	26	25	a	18	35	29	m	**23**
	Brésil[2]	17	22	23	17	21	a	x(9)	x(9)	105	99	**24**
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	a	m	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie[2]	m	x(5)	x(5)	x(5)	21	a	23	38	36	33	**26**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

1. Année de référence : 2009.
2. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Fédération de Russie et l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
3. Année de référence : 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870744

Tableau B1.5a. Variation des dépenses des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005, 2010)

Indice de variation (déflateur du PIB 2005 = 100, prix constants)

		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire								
		Variation des dépenses (2005 = 100)			Variation des effectifs d'élèves (2005 = 100)			Variation des dépenses par élève (2005 = 100)		
		1995	2000	2010	1995	2000	2010	1995	2000	2010
OCDE	Australie	63	82	133	87	93	101	**73**	**88**	**131**
	Autriche	90	97	105	m	101	95	**m**	**95**	**110**
	Belgique	m	94	115	m	91	95	**m**	**103**	**121**
	Canada[1, 2]	91	86	117	m	99	98	**m**	**87**	**119**
	Chili[3]	m	m	127	m	m	93	**m**	**m**	**137**
	Rép. tchèque	86	76	111	115	107	89	**75**	**71**	**125**
	Danemark[1]	72	86	107	91	95	105	**79**	**91**	**102**
	Estonie[4]	62	80	114	117	121	85	**53**	**66**	**134**
	Finlande	72	81	112	88	95	100	**81**	**85**	**112**
	France	90	100	105	m	102	100	**m**	**98**	**105**
	Allemagne	94	100	m	99	102	m	**95**	**97**	**m**
	Grèce[1]	50	78	m	107	101	m	**46**	**77**	**m**
	Hongrie[4, 5]	69	69	84	113	108	89	**61**	**64**	**95**
	Islande	m	72	93	93	94	101	**m**	**77**	**91**
	Irlande[5]	54	67	144	102	97	108	**53**	**69**	**133**
	Israël	79	95	130	84	94	108	**94**	**101**	**120**
	Italie[5, 6]	97	96	97	101	99	100	**96**	**97**	**97**
	Japon[1]	97	99	104	124	109	96	**78**	**90**	**109**
	Corée	m	69	126	110	102	93	**m**	**68**	**135**
	Luxembourg[4, 5, 7]	m	m	104	m	m	89	**m**	**m**	**116**
	Mexique	65	80	109	88	95	105	**74**	**85**	**104**
	Pays-Bas	69	84	115	94	97	102	**73**	**87**	**113**
	Nouvelle-Zélande[4]	65	92	120	m	m	100	**m**	**m**	**119**
	Norvège[4]	72	87	113	84	95	102	**86**	**92**	**111**
	Pologne[5]	63	89	123	125	114	80	**50**	**78**	**153**
	Portugal[5]	74	98	108	117	111	99	**63**	**88**	**109**
	Rép. slovaque[1]	71	73	135	114	108	84	**62**	**68**	**159**
	Slovénie	m	m	103	m	m	90	**m**	**m**	**115**
	Espagne	92	93	119	127	107	105	**73**	**87**	**113**
	Suède	71	88	103	85	98	91	**84**	**90**	**113**
	Suisse[5]	76	88	106	93	98	98	**81**	**89**	**108**
	Turquie[4, 5]	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Royaume-Uni	61	70	109	98	113	100	**62**	**62**	**109**
	États-Unis	69	86	112	93	98	100	**74**	**89**	**113**
	Moyenne OCDE	75	85	113	102	101	97	**73**	**84**	**117**
	Moyenne UE21	74	85	111	106	104	95	**69**	**83**	**118**
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Brésil[4, 5]	58	66	170	84	98	91	**69**	**67**	**186**
	Chine	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Fédération de Russie[4]	m	66	129	m	m	87	**m**	**m**	**148**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Année de référence : 2009 (et non 2010).
3. Année de référence : 2011 (et non 2010). Année de référence : 2006 (et non 2005).
4. Dépenses publiques uniquement.
5. Établissements publics uniquement.
6. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.
7. Enseignement préprimaire inclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870763

B1

Tableau B1.5b. Variation des dépenses des établissements d'enseignement tertiaire par étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005, 2010)

Indice de variation (déflateur du PIB 2005 = 100, prix constants)

		Tertiaire								
		Variation des dépenses (2005 = 100)			Variation des effectifs d'étudiants (2005 = 100)			Variation des dépenses par étudiant (2005 = 100)		
		1995	2000	2010	1995	2000	2010	1995	2000	2010
OCDE	Australie	74	83	126	73	m	125	**103**	**m**	**101**
	Autriche	72	75	126	93	103	139	**77**	**73**	**90**
	Belgique	m	98	124	m	94	112	**m**	**104**	**110**
	Canada[1, 2, 3]	64	86	117	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Chili[4]	m	m	173	m	m	161	**m**	**m**	**108**
	Rép. tchèque	64	65	140	46	72	132	**139**	**90**	**106**
	Danemark[1]	78	86	110	94	98	108	**83**	**88**	**102**
	Estonie[5]	64	92	138	51	85	100	**124**	**108**	**137**
	Finlande	77	86	116	85	95	99	**91**	**91**	**118**
	France	85	93	117	m	95	102	**m**	**98**	**115**
	Allemagne	89	94	m	96	93	m	**92**	**101**	**m**
	Grèce[1]	28	42	m	46	68	m	**61**	**63**	**m**
	Hongrie[3, 5]	64	81	96	38	66	86	**167**	**122**	**111**
	Islande	m	69	101	53	68	117	**m**	**103**	**86**
	Irlande[3]	55	100	140	72	85	109	**76**	**117**	**128**
	Israël	64	90	107	59	82	108	**107**	**110**	**99**
	Italie	73	93	112	89	90	98	**82**	**103**	**114**
	Japon[1]	82	94	110	98	99	96	**84**	**95**	**114**
	Corée	m	79	138	63	93	102	**m**	**84**	**135**
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Mexique	57	73	126	64	83	120	**89**	**88**	**105**
	Pays-Bas	80	84	120	82	85	119	**97**	**98**	**102**
	Nouvelle-Zélande[5]	87	84	127	m	m	133	**m**	**m**	**96**
	Norvège[5]	78	83	106	88	88	106	**88**	**95**	**100**
	Pologne[3]	34	57	120	44	80	93	**77**	**72**	**130**
	Portugal[3]	51	70	114	69	90	107	**74**	**78**	**106**
	Rép. slovaque[1]	54	67	128	51	71	124	**106**	**94**	**103**
	Slovénie	m	m	108	m	m	104	**m**	**m**	**104**
	Espagne	63	88	126	108	107	111	**59**	**82**	**113**
	Suède	70	86	117	68	82	103	**102**	**105**	**114**
	Suisse[3, 5]	69	77	101	75	79	128	**92**	**98**	**79**
	Turquie	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Royaume-Uni	64	66	106	83	93	110	**77**	**70**	**97**
	États-Unis	65	78	117	81	89	123	**80**	**88**	**95**
	Moyenne OCDE	67	81	120	72	86	113	**93**	**93**	**108**
	Moyenne UE21	65	80	120	72	87	109	**93**	**92**	**111**
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Brésil[3, 5]	66	79	148	56	70	125	**118**	**112**	**119**
	Chine	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Fédération de Russie[5]	m	44	148	m	m	156	**m**	**m**	**95**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Année de référence : 2009 (et non 2010).
3. Établissements publics uniquement.
4. Année de référence : 2011 (et non 2010). Année de référence : 2006 (et non 2005).
5. Dépenses publiques uniquement.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870782

Tableau B1.6. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement secondaire par élève, tous services confondus, selon la filière d'enseignement (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon la filière d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Secondaire								
		Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Ensemble du secondaire		
		Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle	Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle	Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	**10 595**	10 976	6 344	**9 966**	11 364	6 723	**10 350**	11 103	6 609
	Autriche	**12 711**	12 711	a	**12 390**	12 154	12 472	**12 551**	12 598	12 472
	Belgique[1]	**x(7)**	x(7)	x(7)	**x(7)**	x(7)	x(7)	**11 004**	x(7)	x(7)
	Canada[1, 2]	**m**	m	m	**11 317**	x(4)	x(4)	**m**	m	m
	Chili[3]	**3 092**	3 092	a	**3 119**	3 036	3 286	**3 110**	3 059	3 286
	Rép. tchèque	**6 919**	6 898	x(1)	**6 244**	5 380	6 563	**6 546**	6 518	6 588
	Danemark	**11 561**	11 561	a	**11 914**	x(4)	x(4)	**11 747**	x(7)	x(7)
	Estonie	**5 948**	x(1)	x(1)	**6 834**	6 586	7 284	**6 444**	6 235	7 284
	Finlande[1]	**11 705**	11 705	a	**7 912**	6 895	8 317	**9 162**	9 939	8 317
	France	**9 399**	9 399	a	**12 874**	12 558	13 359	**10 877**	10 377	13 359
	Allemagne	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Hongrie[4]	**4 657**	4 683	1 950	**4 459**	4 953	3 154	**4 553**	4 805	3 118
	Islande[1]	**9 204**	9 204	a	**7 014**	x(4)	x(4)	**7 841**	x(7)	x(7)
	Irlande[4]	**11 477**	x(1)	x(1)	**11 265**	x(4)	x(4)	**11 380**	x(7)	x(7)
	Israël	**x(7)**	x(7)	x(7)	**x(7)**	x(7)	x(7)	**5 616**	4 173	11 967
	Italie[4]	**8 548**	8 487	14 200	**8 646**	x(4)	x(4)	**8 607**	x(7)	x(7)
	Japon[1]	**9 847**	9 847	a	**10 064**	x(4)	x(4)	**9 957**	x(7)	x(7)
	Corée	**6 652**	6 652	a	**9 477**	x(4)	x(4)	**8 060**	x(7)	x(7)
	Luxembourg	**17 449**	17 449	a	**17 813**	15 614	19 278	**17 633**	16 916	19 278
	Mexique	**2 102**	2 509	442	**3 617**	3 580	3 993	**2 632**	2 914	1 150
	Pays-Bas	**11 925**	10 573	15 387	**11 750**	9 957	12 585	**11 838**	10 386	13 410
	Nouvelle-Zélande	**7 400**	7 400	a	**9 007**	8 637	10 196	**8 170**	7 910	10 196
	Norvège[1]	**12 603**	12 603	a	**14 845**	x(4)	x(4)	**13 852**	x(7)	x(7)
	Pologne[4]	**5 428**	x(1)	x(1)	**5 530**	5 709	5 376	**5 483**	x(7)	x(7)
	Portugal[4]	**8 504**	x(1)	x(1)	**9 327**	x(4)	x(4)	**8 882**	x(7)	x(7)
	Rép. slovaque[1]	**5 147**	5 147	x(6)	**4 501**	3 661	4 895	**4 806**	4 756	4 895
	Slovénie[1]	**9 368**	9 368	a	**7 472**	x(4)	x(4)	**8 187**	x(7)	x(7)
	Espagne	**9 208**	x(1)	x(1)	**10 306**	x(4)	x(4)	**9 608**	x(7)	x(7)
	Suède	**9 776**	9 881	a	**10 497**	10 664	10 381	**10 185**	10 156	10 241
	Suisse[1, 4]	**14 216**	14 216	a	**15 595**	12 696	17 191	**14 972**	13 758	17 191
	Turquie	**a**	a	a	**2 470**	2 291	2 685	**2 470**	2 291	2 685
	Royaume-Uni[1]	**x(7)**	x(7)	x(7)	**x(7)**	x(7)	x(7)	**10 452**	x(7)	x(7)
	États-Unis	**11 920**	11 920	a	**13 045**	13 045	a	**12 464**	12 464	a
	Moyenne OCDE	**8 893**	~	~	**9 322**	7 984	8 690	**9 014**	8 111	8 944
	Moyenne UE21	**9 396**	~	~	**9 396**	8 557	9 424	**9 471**	9 269	9 896
Autres G20	Argentine[4]	**3 779**	3 779	a	**4 202**	x(4)	x(4)	**3 930**	x(7)	x(7)
	Brésil[4]	**2 849**	2 849	a	**2 148**	x(4)	x(4)	**2 571**	x(7)	x(7)
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Fédération de Russie[1, 4]	**x(7)**	x(8)	a	**x(7)**	x(8)	x(9)	**4 100**	4 095	4 148
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Moyenne G20	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Année de référence : 2009.
3. Année de référence : 2011.
4. Établissements publics uniquement.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

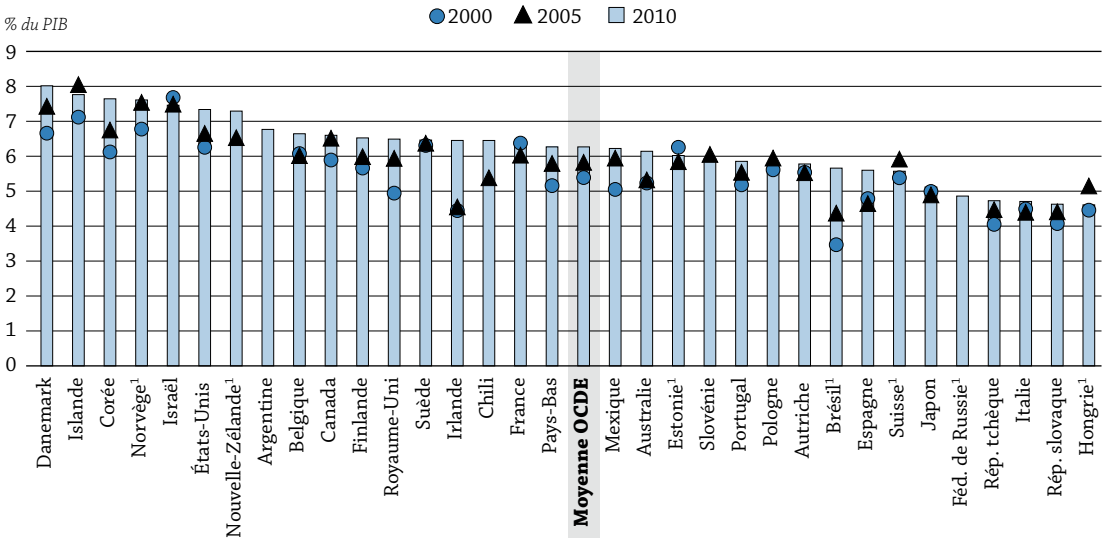
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870801

QUELLE PART DE LEUR RICHESSE NATIONALE LES PAYS CONSACRENT-ILS À L'ÉDUCATION ?

- En 2010, les pays de l'OCDE ont consacré en moyenne 6.3 % de leur PIB au financement de leurs établissements d'enseignement. Ce pourcentage est supérieur à 7 % en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Israël, en Norvège et en Nouvelle-Zélande.
- Entre 2000 et 2010, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont progressé à un rythme plus soutenu que le PIB dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles.
- Entre 2009 et 2010, le PIB a augmenté (en valeur réelle) dans la plupart des pays, mais les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont diminué dans un tiers des pays de l'OCDE durant cette période, vraisemblablement à cause des mesures de restriction budgétaire.

Graphique B2.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2005 et 2010)



1. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement ; et pour l'Estonie, la Fédération de Russie et la Nouvelle-Zélande, données de 2000 uniquement).

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867894

Lecture du graphique

Ce graphique donne la mesure de l'investissement dans l'éducation sur la base du pourcentage du revenu national que les pays ont consacré au financement des établissements d'enseignement en 2000, en 2005 et en 2010. Il inclut les dépenses directes et indirectes de sources publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.

Contexte

Cet indicateur donne la mesure des dépenses des pays au titre des établissements d'enseignement par rapport à leur richesse nationale. La richesse nationale est estimée sur la base du PIB, et les dépenses d'éducation englobent les dépenses du secteur public, du secteur privé, et des élèves/étudiants et de leur famille.

Les pays investissent dans l'éducation entre autres raisons pour contribuer à promouvoir la croissance économique, à accroître la productivité, à favoriser l'épanouissement personnel et le développement social, et à réduire les inégalités sociales. La part du PIB consacrée à l'éducation dépend des diverses priorités des pouvoirs publics et des acteurs privés. Toutefois, comme les dépenses d'éducation sont largement financées par les deniers publics, elles sont sous très haute surveillance des pouvoirs publics. En temps de crise financière, des coupes budgétaires peuvent être décidées même dans des secteurs majeurs tels que l'éducation.

Le niveau de dépenses au titre des établissements d'enseignement dépend de la taille de la population à scolariser, des taux de scolarisation, du niveau de salaire des enseignants et de la façon dont l'enseignement est organisé et dispensé. Dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (dont les effectifs sont âgés de 5 à 14 ans, dans l'ensemble), les taux de scolarisation sont proches de 100 % dans les pays de l'OCDE et la variation des effectifs dépend dans une grande mesure de l'évolution démographique. Il n'en va pas de même dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement tertiaire, car une partie de la population concernée n'est plus scolarisée (voir l'indicateur C1).

Autres faits marquants

- **Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent près d'un dixième des dépenses au titre des établissements d'enseignement**, soit 0.6 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, ce pourcentage varie sensiblement entre les pays : il est, par exemple, inférieur à 0.2 % du PIB en Australie et en Turquie, mais égal ou supérieur à 1 % au Danemark et en Islande.

- **Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent près de deux tiers des dépenses d'éducation**, soit 3.9 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La Norvège et la Nouvelle-Zélande consacrent plus de 5 % de leur PIB à ces niveaux d'enseignement, alors que la Fédération de Russie, la Hongrie, le Japon, la République tchèque et la Turquie n'y consacrent pas plus de 3 % de leur PIB.

- **Les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire représentent un quart des dépenses d'éducation**, soit 1.6 % du PIB en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent entre 2.4 % et 2.8 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement tertiaire.

- **C'est dans l'enseignement tertiaire que les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement sont les plus élevées en pourcentage du PIB**. Elles représentent entre 1.7 % et 1.9 % du PIB au Chili, en Corée et aux États-Unis.

Tendances

Tous niveaux d'enseignement confondus, l'investissement public dans l'éducation a augmenté de 5 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE entre 2008 et 2010. Les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont toutefois progressé à un rythme moins soutenu durant cette période, leur taux de croissance annuel passant de 4 % par entre 2008 et 2009, à 1 % entre 2009 et 2010, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

Plus d'un tiers des pays dont les données sont disponibles ont fait état d'un ralentissement de la croissance annuelle des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement entre 2008 et 2010 : l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et le Portugal ont fait part d'une variation à la hausse entre 2008 et 2009, puis à la baisse entre 2009 et 2010, tandis que l'Estonie, la Hongrie, l'Islande et l'Italie ont fait état d'une variation à la baisse tant entre 2008 et 2009 qu'entre 2009 et 2010.

B2

Analyse

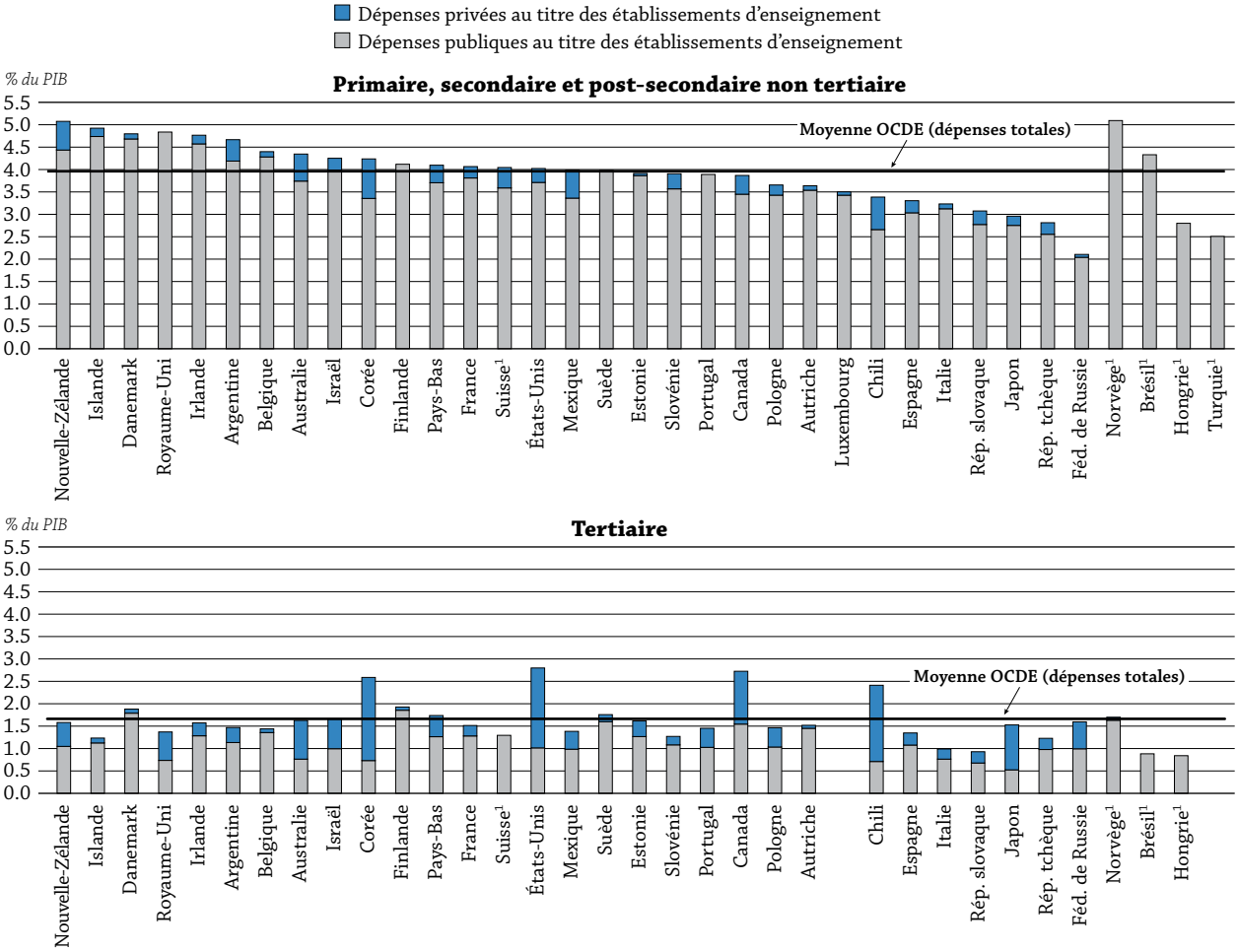
Investissement global en pourcentage du PIB

Tous les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles investissent une part importante de leurs ressources nationales dans l'éducation. En 2010, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 6.3 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement et, sources de financement publiques et privées confondues, ils y ont consacré dans l'ensemble 6.5 % de leur PIB cumulé.

Les dépenses au titre des établissements d'enseignement (tous niveaux d'enseignement confondus) représentent plus de 6 % du PIB dans près de la moitié des pays de l'OCDE et du G20, et même plus de 7 % dans sept d'entre eux, en Corée (7.6 %), au Danemark (8.0 %), aux États-Unis (7.3 %), en Islande (7.7 %), en Israël (7.4 %), en Norvège (7.6 %) et en Nouvelle-Zélande (7.3 %). À l'autre extrême, cinq pays consacrent moins de 5 % de leur PIB à l'éducation, à savoir la Fédération de Russie (4.9 %), la Hongrie (4.6 %), l'Italie (4.7 %), la République slovaque (4.6 %) et la République tchèque (4.7 %).

Graphique B2.2. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB (2010)

Dépenses publiques et privées, selon le niveau d'enseignement et la provenance des financements



1. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement).

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales publiques et privées au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B2.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867913

Dépenses au titre des établissements d'enseignement par niveau d'enseignement

Tous pays de l'OCDE confondus, les dépenses d'éducation sont en moyenne consacrées à hauteur de près de deux tiers à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, d'un quart à l'enseignement tertiaire et de près d'un dixième à l'enseignement préprimaire. Les dépenses au titre de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire représentent, en moyenne, 42 % du budget de l'éducation, tous pays de l'OCDE confondus. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement dépendent de la pyramide des âges. Dans la plupart des cas, les pays où ces dépenses sont supérieures à la moyenne en pourcentage du PIB sont aussi ceux où la taille de la population à scolariser dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire est supérieure à la moyenne (voir le tableau B2.2 et l'indicateur C1).

Dans tous les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, la part de la richesse nationale qui est consacrée à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est plus élevée que celle consacrée à l'enseignement préprimaire et à l'enseignement tertiaire. L'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire absorbe plus de 60 % des dépenses d'éducation dans la plupart des pays ; huit pays seulement échappent à ce constat : le Canada (59 %), le Chili (53 %), la Corée (56 %), l'Espagne (59 %), les États-Unis (55 %), la Fédération de Russie (43 %), Israël (57 %) et le Japon (58 %). Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent au plus 3 % du PIB en Fédération de Russie (2.1 %), en Hongrie (2.8 %), au Japon (3.0 %), en République tchèque (2.8 %) et en Turquie (2.5 %), mais plus de 5 % du PIB en Norvège (5.1 %) et en Nouvelle-Zélande (5.1 %).

Les dépenses au titre de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire représentent plus de 1.6 % du PIB dans tous les pays et 3 % du PIB, voire davantage, en Australie (3.4 %), au Brésil (3.5 %), au Danemark (3.4 %), aux États-Unis (3.0 %), en Irlande (3.5 %), en Islande (3.6 %), au Mexique (3.1 %), en Norvège (3.5 %), en Nouvelle-Zélande (3.2 %) et au Royaume-Uni (3.2 %).

Les pays consacrent tous, à l'exception du Danemark et de l'Islande, moins de 1 % de leur PIB à l'enseignement préprimaire. Toutefois, la prudence est de rigueur lors de l'analyse des chiffres sur l'enseignement préprimaire, car les taux de préscolarisation, l'âge du début de la préscolarisation et la mesure dans laquelle le financement privé de l'encadrement de la petite enfance est intégré varient fortement entre les pays (voir l'indicateur C1).

Les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire représentent plus de 1.5 % du PIB dans plus de la moitié des pays, et plus de 2.5 % du PIB au Canada (2.7 %), en Corée (2.6 %) et aux États-Unis (2.8 %). Trois pays consacrent moins de 1 % de leur PIB à l'enseignement tertiaire, à savoir le Brésil (0.9 %), la Hongrie (0.8 %) et la République slovaque (0.9 %) (voir le tableau B2.2 et le graphique B2.2).

Évolution des dépenses globales d'éducation entre 2000 et 2010

Entre 2000 et 2010, l'augmentation des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement tertiaire est allée de pair avec l'augmentation de l'investissement financier à ces niveaux d'enseignement dans la plupart des pays.

Durant cette période, dans les pays dont les données sont comparables, le PIB et les dépenses au titre des établissements d'enseignement (tous niveaux d'enseignement confondus) ont augmenté (voir le tableau X2.3). En Estonie, en France et en Israël, les dépenses d'éducation ont augmenté à un rythme moins soutenu que le PIB, ce qui a entraîné une baisse de ces dépenses en pourcentage du PIB (de 0.2 point de pourcentage au plus). Dans tous les autres pays dont les données sont comparables, les dépenses au titre des établissements d'enseignement (tous niveaux d'enseignement confondus) ont augmenté à un rythme plus soutenu que le PIB, ce qui a entraîné une hausse de ces dépenses en pourcentage du PIB (voir le graphique B2.1). Elles ont augmenté de plus de 1 point de pourcentage au Brésil (passant de 3.5 % à 5.6 %), en Corée (de 6.1 % à 7.6 %), au Danemark (de 6.6 % à 7.9 %), aux États-Unis (de 6.2 % à 7.3 %), en Fédération de Russie (de 2.9 % à 4.9 %), en Irlande (de 4.4 % à 6.4 %), au Mexique (de 5.0 % à 6.2 %), aux Pays-Bas (de 5.1 % à 6.3 %) et au Royaume-Uni (de 4.9 % à 6.5 %) (voir le tableau B2.1).

On observe des évolutions similaires dans les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ainsi qu'au titre de l'enseignement tertiaire.

B2

Effet de la crise financière sur les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement entre 2008 et 2010

La crise économique mondiale qui a éclaté en 2008 a eu – et a encore – des effets négatifs majeurs sur les différents secteurs d'activité. Il est trop tôt pour évaluer avec précision l'impact de la crise sur le financement des établissements d'enseignement, puisque seuls les chiffres de 2009 et de 2010 sont connus, mais son impact sur l'économie en général s'observe déjà. L'encadré B2.1 donne davantage d'informations au sujet de l'impact de la crise sur les budgets de l'éducation.

Entre 2008 et 2010, le PIB n'a augmenté (en prix constants) que dans 9 des 30 pays dont les données sont disponibles, et dans une mesure supérieure à 1 % dans sept pays uniquement, en l'occurrence en Australie, en Corée, en Israël, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en Suède et en Suisse.

Encadré B2.1. Le financement de l'éducation en Europe : l'impact de la crise économique (rapport du Réseau Eurydice)

Variation des budgets de l'éducation entre 2010 et 2012

Le Réseau Eurydice a recueilli des informations sur les budgets de l'éducation de 2010, 2011 et 2012 pour donner un aperçu des changements intervenus ces dernières années dans le financement de l'éducation. **La prudence est de rigueur lors de l'interprétation de ces chiffres, car ils se basent sur des données budgétaires et non sur des décaissements comme dans le chapitre B de la présente édition de *Regards sur l'éducation*.** Ces chiffres étayent toutefois la tendance qui s'observe dans le tableau B2.5 et tendent à montrer que les coupes intervenues en 2010 dans le budget de l'éducation d'un tiers des pays devraient s'étendre à d'autres pays en 2011 et 2012.

L'impact de la crise financière sur les budgets de l'éducation s'observe essentiellement dans les pays de l'OCDE en proie à un grave déficit budgétaire en 2010 et en 2011 (l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Slovénie). En 2011, deux pays ont échappé à ce constat : la France et la Slovénie, où les budgets sont restés stables.

En 2011 et/ou en 2012, les budgets de l'éducation ont été réduits dans 15 pays/régions de l'OCDE parmi ceux dont les données sont disponibles. Les budgets de l'éducation ont diminué dans une mesure supérieure à 5 % en Grèce, en Hongrie, en Italie, au Portugal et au Royaume-Uni (pays de Galles), et dans une mesure comprise entre 1 % et 5 % en Belgique (Communauté française), en Espagne, en Estonie, en France, en Irlande, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni (Écosse) et en Slovénie. Ils ont toutefois augmenté (en valeur réelle) en 2011 et/ou en 2012 dans une mesure comprise entre 1 % et 5 % dans sept pays/régions, à savoir en Autriche, en Belgique (Communauté française), en Finlande, en Irlande, en Islande, en République slovaque et en Suède, même s'ils ont diminué dans la plupart d'entre eux en 2011 ou en 2012. Ils ont augmenté (en valeur réelle) de plus de 5 % en Belgique (Communauté germanophone), au Luxembourg et en Turquie.

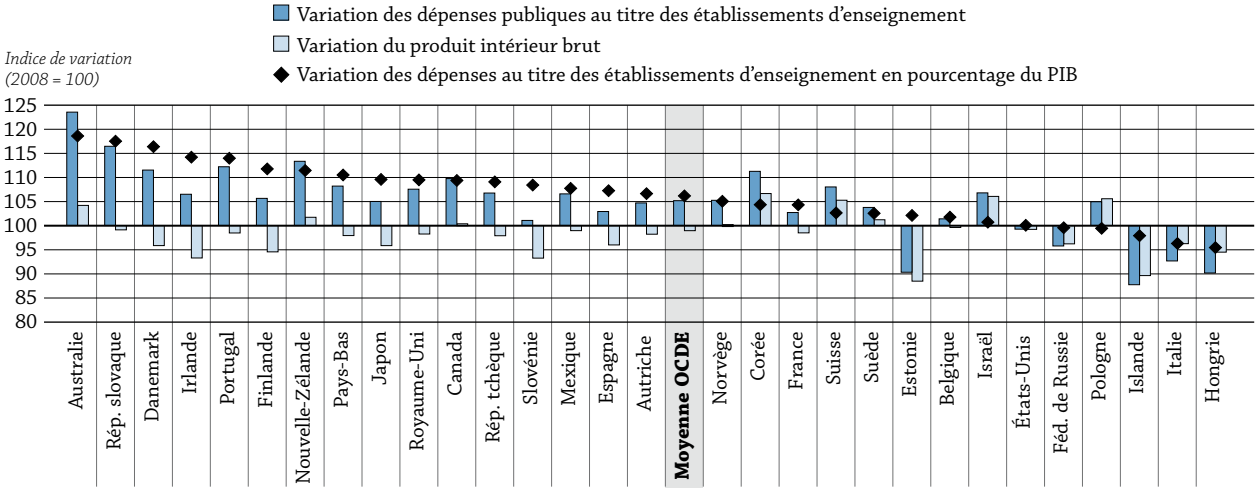
Source : Eurydice (2012), *http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/147EN.pdf.*

En quoi le ralentissement de la croissance du PIB a-t-il affecté les dépenses publiques d'éducation, sachant que plus de trois quarts du budget de l'éducation sont financés par les pouvoirs publics dans la plupart des pays ? Les premiers chiffres disponibles montrent que le secteur de l'éducation a été relativement épargné par les coupes budgétaires.

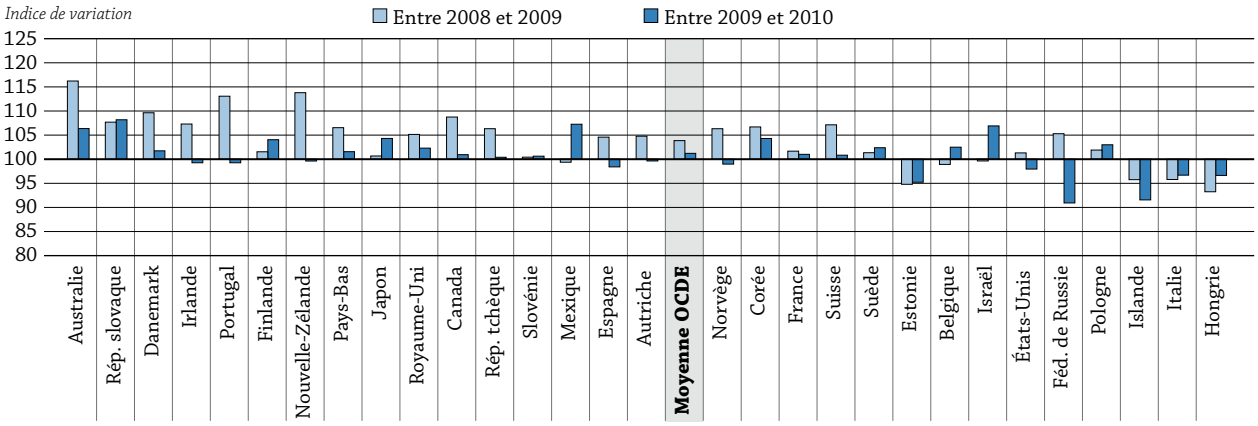
Comme les budgets publics sont généralement approuvés de nombreux mois avant que les fonds ne soient dépensés, le financement de l'éducation est rigide à plusieurs égards. De plus, la plupart des gouvernements tentent de protéger l'éducation d'une réduction massive des investissements publics.

Graphique B2.3. Impact de la crise économique sur les dépenses publiques au titre de l'éducation

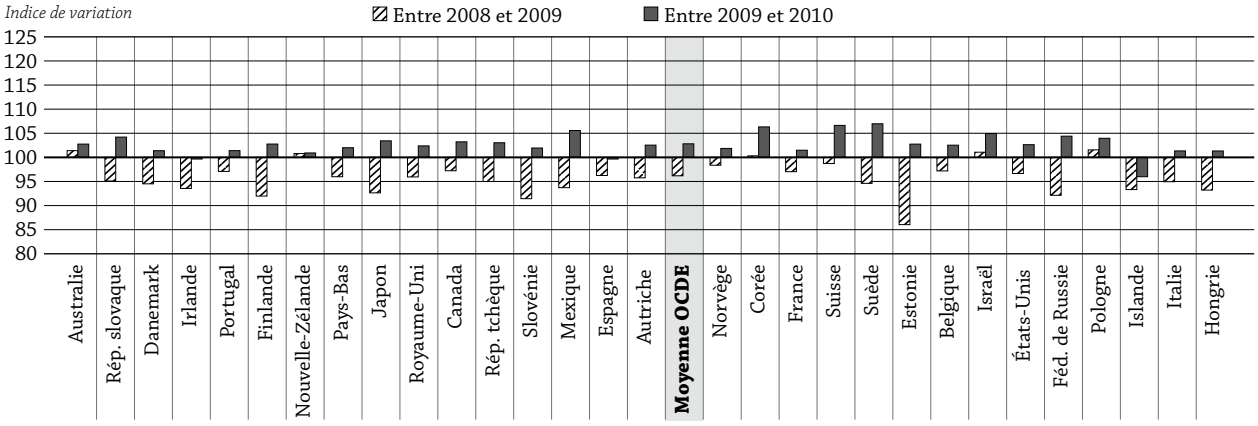
Indice de variation entre 2008 et 2010 des dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus (2008 = 100, prix constants de 2010)



Indice de variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement



Indice de variation du produit intérieur brut



Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.

Source : OCDE. Tableau B2.5. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867932

Lecture du graphique

Ce graphique montre l'évolution de l'investissement public dans l'éducation et de la richesse nationale entre 2008 et 2010, et l'évolution qui en résulte des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB entre 2008-09 et 2009-10.

Parmi les 30 pays dont les données de la période 2008-10 sont disponibles, cinq pays seulement ont réduit les dépenses au titre des établissements d'enseignement (en valeur réelle) : l'Estonie (de 10 %), les États-Unis (de 1 %), la Hongrie (de 10 %), l'Islande (de 12 %) et l'Italie (de 7 %). Cette réduction ne s'est traduite par une diminution des dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB qu'en Hongrie, en Islande et en Italie, où ces dépenses ont régressé dans une mesure plus forte que le PIB. En Estonie et aux États-Unis, le PIB a diminué dans une mesure égale ou supérieure au recul des dépenses publiques d'éducation, de sorte qu'en pourcentage du PIB, celles-ci ont légèrement augmenté en Estonie et sont restées constantes aux États-Unis (voir le graphique B2.3).

La situation est différente dans d'autres pays. Les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont augmenté et le PIB a diminué dans la plupart de ces pays. C'est ce qui explique pourquoi les dépenses d'éducation ont continué à augmenter en pourcentage du PIB entre 2008 et 2010. Échappe à ce constat la Pologne, où le PIB a augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement, ce qui a entraîné une diminution des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.

La situation est moins positive si l'évolution est analysée séparément, en 2008-09, d'une part, et en 2009-10, d'autre part. Le PIB a régressé entre 2008 et 2009 dans les 30 pays dont les données sont disponibles, sauf en Australie, en Corée, en Israël, en Nouvelle-Zélande et en Pologne. Il a continué à régresser entre 2009 et 2010 en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Islande et au Luxembourg, mais a progressé dans les autres pays, signe d'une reprise, du moins partielle, dans ces pays durant cette période.

Dans l'intervalle, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont augmenté de 4 %, en moyenne, entre 2008 et 2009 dans les pays de l'OCDE. Elles ont même progressé de plus de 10 % en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Portugal. Durant la même période, toutefois, sept pays ont fait état d'une réduction des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ; parmi ces pays, l'Estonie, la Hongrie, l'Islande et l'Italie ont fait part d'une réduction de plus de 4 %.

Entre 2009 et 2010, le PIB a augmenté dans la plupart des pays, mais les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont diminué dans un tiers des pays de l'OCDE. Le budget public de l'éducation a continué à diminuer en Estonie (de 4.8 %), en Hongrie (de 3.4 %), en Islande (de 8.4 %) et en Italie (de 3.3 %) entre 2009 et 2010, mais c'est seulement à partir de ce moment que la crise financière a commencé à affecter le budget de l'éducation dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Entre 2009 et 2010, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont diminué dans une mesure inférieure ou égale à 2 % en Autriche, en Espagne, aux États-Unis, en Irlande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Portugal. La Norvège a considérablement augmenté les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement en 2009 pour tenter de remédier aux effets de la crise, mais n'a pas maintenu cette augmentation en 2010. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement n'ont progressé que de 1 % entre 2009 et 2010.

Dépenses au titre de l'enseignement, des activités de recherche et développement et des services auxiliaires

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 90 % des dépenses totales au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire sont consacrées aux services d'éducation à proprement parler. Ce pourcentage est nettement inférieur dans l'enseignement tertiaire (70 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE), car d'autres postes de dépenses, en particulier ceux des activités de recherche et développement (R-D), peuvent absorber une partie importante du budget total de l'éducation.

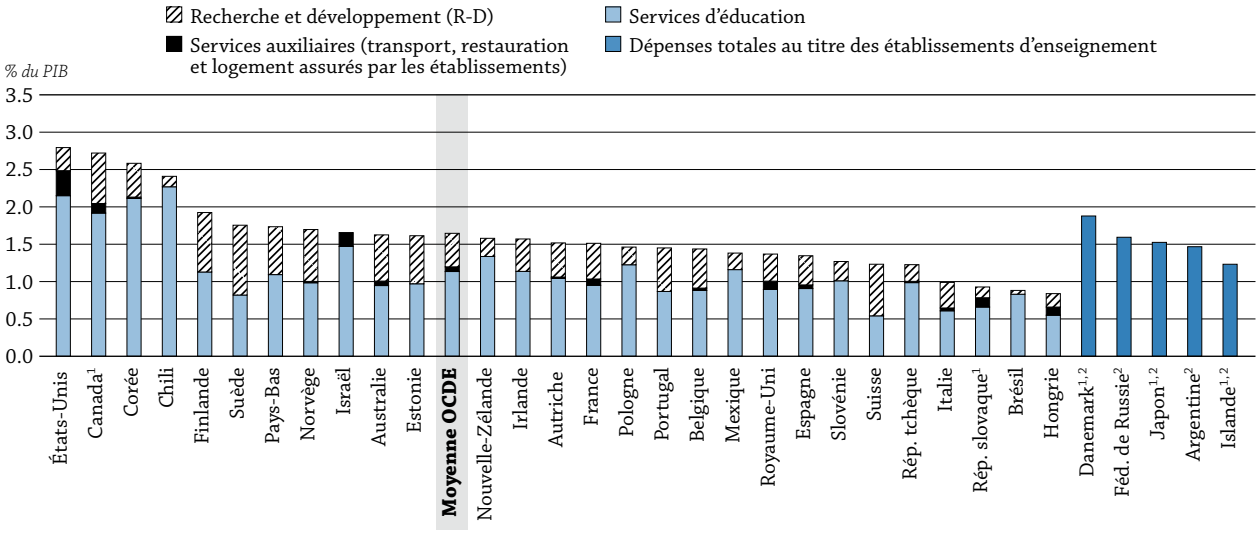
Dans l'enseignement tertiaire, la part des dépenses de R-D représente moins de 0.2 % du PIB au Brésil (0.05 %), au Chili (0.14 %), en Hongrie (0.18 %) et en République slovaque (0.14 %), mais plus de 0.6 % du PIB en Australie (0.62 %), au Canada (0.68 %), en Estonie (0.64 %), en Finlande (0.80 %), en Norvège (0.70 %), aux Pays-Bas (0.64 %), en Suède (0.94 %) et en Suisse (0.69 %). Ces écarts entre pays contribuent à expliquer la variation des dépenses totales par élève dans l'enseignement tertiaire (voir le tableau B2.4 et le graphique B2.4).

Ainsi, les dépenses d'éducation par élève seraient nettement inférieures si le budget des activités de R-D, élevé dans les pays cités ci-dessus, en était exclu (voir le tableau B1.2 dans l'indicateur B1).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement fournissent des services à caractère social aux élèves/étudiants et, dans certains cas, proposent des services au grand public. Les dépenses au titre de ces services auxiliaires sont financées par les pouvoirs publics et par les élèves/étudiants et leur famille. Les dépenses au titre des services auxiliaires dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent 0.25 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B2.4). Ce pourcentage est supérieur à 0.40 % en Corée (0.46 %), en Finlande (0.43 %), en France (0.55 %), au Royaume-Uni (0.71 %) et en Suède (0.42 %).

Les services auxiliaires sont plus souvent financés par les usagers privés dans l'enseignement tertiaire que dans les autres niveaux d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses au titre des services auxiliaires représentent 0.06 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage est supérieur à 0.1 % au Canada (0.13 %), aux États-Unis (0.34 %), en Hongrie (0.11 %), en Israël (0.19 %), en République slovaque (0.13 %) et au Royaume-Uni (0.11 %).

Graphique B2.4. Dépenses au titre des services d'éducation, de la R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement tertiaire, en pourcentage du PIB (2010)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Dépenses totales au titre de l'enseignement tertiaire, dépenses de recherche et développement (R-D) comprises.
Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire.
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde).
Tableau B2.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867951

Dépenses au titre des établissements d'enseignement, selon la source de financement

L'éducation est financée par les pouvoirs publics et également par des acteurs privés. L'augmentation des dépenses d'éducation qu'imposent l'accroissement des effectifs et d'autres facteurs se traduit par un alourdissement du fardeau financier à la charge de la société dans son ensemble, mais son financement n'est pas exclusivement public. En moyenne, sur les 6.5 % du PIB cumulé de l'OCDE consacrés aux dépenses d'éducation tous niveaux d'enseignement confondus, trois quarts (soit 5.0 % du PIB) sont financés par des fonds publics (voir le tableau B2.3). Les fonds publics sont la principale source de financement de l'éducation dans tous les pays ; ces fonds représentent au moins 60 % des dépenses totales d'éducation au Chili et en représentent près de 98 % en Finlande et en Suède. Toutefois, l'analyse des parts publique et privée des dépenses d'éducation et de leur variation entre niveaux d'enseignement révèle de grandes différences entre les pays (voir l'indicateur B3).

Définitions

Les services auxiliaires sont les services fournis par les établissements d'enseignement en marge de leur mission principale d'éducation. Il s'agit principalement des services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ces services à caractère social englobent la cantine, les soins de santé ainsi que le transport scolaire. Dans l'enseignement tertiaire, ils comprennent le logement (résidences d'étudiants), la cantine et les soins de santé.

Les dépenses au titre des services d'éducation sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, notamment la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels, et enfin, la gestion des établissements.

Les dépenses au titre de la R-D incluent toutes les dépenses afférentes aux activités de recherche menées par les universités et autres établissements d'enseignement tertiaire, qu'elles soient financées par des fonds institutionnels ou par des bourses ou des contrats proposés par des entités publiques ou privées. Ces dépenses sont classées sur la base des données recueillies auprès des établissements qui se livrent à ces activités, et non auprès des bailleurs de fonds.

Les dépenses privées au titre de services/biens d'éducation en dehors des établissements d'enseignement correspondent aux biens et services d'éducation acquis en dehors des établissements. Les parents peuvent, par exemple, acheter du matériel scolaire ou des manuels à leur enfant, ou lui faire suivre des cours particuliers.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2011-fr

Tableaux de l'indicateur B2

Tableau B2.1	**Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2005, 2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870858
Tableau B2.2	**Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870877
Tableau B2.3	**Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et le niveau d'enseignement (2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870896
Tableau B2.4	**Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870915
Tableau B2.5	**Évolution des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB (2008, 2009, 2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870934

Tableau B2.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2005, 2010)

Dépenses publiques et privées, par année

		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire				Tous niveaux d'enseignement confondus			
		1995	2000	2005	2010	1995	2000	2005	2010	1995	2000	2005	2010
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	3.4	3.6	3.7	4.3	1.6	1.4	1.5	1.6	**5.0**	**5.2**	**5.3**	**6.1**
	Autriche	4.2	3.9	3.7	3.6	1.2	1.1	1.3	1.5	**6.1**	**5.5**	**5.5**	**5.8**
	Belgique	m	4.1	4.1	4.4	m	1.3	1.2	1.4	**m**	**6.1**	**6.0**	**6.6**
	Canada[1, 2]	4.3	3.3	3.7	3.9	2.1	2.3	2.7	2.7	**6.7**	**5.9**	**6.5**	**6.6**
	Chili[3]	m	m	3.2	3.4	m	m	1.7	2.4	**m**	**m**	**5.4**	**6.4**
	Rép. tchèque	3.3	2.7	2.9	2.8	0.9	0.8	1.0	1.2	**4.8**	**4.0**	**4.5**	**4.7**
	Danemark[2]	4.0	4.1	4.5	4.8	1.6	1.6	1.7	1.9	**6.2**	**6.6**	**7.4**	**8.0**
	Estonie[4]	4.9	4.5	4.0	3.9	1.1	1.2	1.3	1.6	**6.7**	**6.2**	**5.8**	**6.0**
	Finlande	4.0	3.6	3.9	4.1	1.9	1.7	1.7	1.9	**6.3**	**5.6**	**6.0**	**6.5**
	France	4.5	4.3	4.0	4.1	1.4	1.3	1.3	1.5	**6.6**	**6.4**	**6.0**	**6.3**
	Allemagne	3.4	3.3	3.2	m	1.1	1.1	1.1	m	**5.1**	**4.9**	**5.0**	**m**
	Grèce[2]	2.0	2.7	2.8	m	0.6	0.8	1.5	m	**2.7**	**3.6**	**4.3**	**m**
	Hongrie[4]	3.2	2.8	3.3	2.8	0.8	0.9	0.9	0.8	**4.8**	**4.4**	**5.1**	**4.6**
	Islande	m	4.8	5.4	4.9	m	1.1	1.2	1.2	**m**	**7.1**	**8.0**	**7.7**
	Irlande	3.8	2.9	3.4	4.8	1.3	1.5	1.1	1.6	**5.2**	**4.4**	**4.5**	**6.4**
	Israël	4.6	4.3	4.1	4.3	1.7	1.9	1.9	1.7	**7.8**	**7.7**	**7.5**	**7.4**
	Italie	3.5	3.1	3.1	3.2	0.7	0.9	0.9	1.0	**4.6**	**4.5**	**4.4**	**4.7**
	Japon[2]	3.1	3.0	2.9	3.0	1.3	1.4	1.4	1.5	**4.9**	**5.0**	**4.9**	**5.1**
	Corée	m	3.5	4.1	4.2	m	2.2	2.3	2.6	**m**	**6.1**	**6.7**	**7.6**
	Luxembourg	m	m	3.7	3.5	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**	**m**
	Mexique	3.7	3.5	4.0	4.0	1.0	1.0	1.2	1.4	**5.1**	**5.0**	**5.9**	**6.2**
	Pays-Bas	3.4	3.4	3.8	4.1	1.6	1.4	1.5	1.7	**5.4**	**5.1**	**5.8**	**6.3**
	Nouvelle-Zélande[4]	m	m	4.6	5.1	m	m	1.5	1.6	**m**	**m**	**6.5**	**7.3**
	Norvège[4]	5.0	5.0	5.1	5.1	1.9	1.6	1.7	1.7	**6.9**	**6.8**	**7.5**	**7.6**
	Pologne	3.6	3.9	3.7	3.7	0.8	1.1	1.6	1.5	**5.2**	**5.6**	**5.9**	**5.8**
	Portugal	3.5	3.7	3.7	3.9	0.9	1.0	1.3	1.5	**4.9**	**5.2**	**5.5**	**5.8**
	Rép. slovaque[2]	3.1	2.7	2.9	3.1	0.7	0.8	0.9	0.9	**4.6**	**4.1**	**4.4**	**4.6**
	Slovénie	m	m	4.1	3.9	m	m	1.3	1.3	**m**	**m**	**6.0**	**5.9**
	Espagne	3.8	3.2	2.9	3.3	1.0	1.1	1.1	1.3	**5.3**	**4.8**	**4.6**	**5.6**
	Suède	4.1	4.2	4.2	4.0	1.5	1.6	1.6	1.8	**6.0**	**6.3**	**6.4**	**6.5**
	Suisse[4]	3.8	4.0	4.2	4.0	1.1	1.1	1.4	1.3	**5.2**	**5.4**	**5.9**	**5.6**
	Turquie[4]	1.2	1.8	m	2.5	0.5	0.8	m	m	**1.7**	**2.5**	**m**	**m**
	Royaume-Uni	3.6	3.6	4.4	4.8	1.1	1.0	1.3	1.4	**5.2**	**4.9**	**5.9**	**6.5**
	États-Unis	3.6	3.7	3.8	4.0	2.2	2.2	2.4	2.8	**6.2**	**6.2**	**6.6**	**7.3**
	Moyenne OCDE	3.6	3.6	3.8	3.9	1.2	1.3	1.5	1.6	**5.4**	**5.4**	**5.8**	**6.3**
	Total OCDE	3.6	3.5	3.7	3.8	1.6	1.6	1.8	2.1	**5.6**	**5.6**	**6.0**	**6.5**
	Moyenne UE21	3.7	3.5	3.6	3.8	1.1	1.1	1.3	1.4	**5.3**	**5.2**	**5.5**	**5.9**
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 1995, 2000, 2005 et 2010 sont disponibles (25 pays)	3.8	3.6	3.7	3.9	1.3	1.3	1.5	1.6	**5.7**	**5.5**	**5.7**	**6.1**
Autres G20	Argentine	m	m	m	4.7	m	m	m	1.5	**m**	**m**	**m**	**6.8**
	Brésil[4]	2.6	2.4	3.2	4.3	0.7	0.7	0.8	0.9	**3.7**	**3.5**	**4.4**	**5.6**
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**	**m**
	Fédération de Russie[4]	m	1.7	1.5	2.1	m	0.5	0.6	1.6	**m**	**2.9**	**2.9**	**4.9**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**	**m**

1. Année de référence : 2009 (et non 2010).
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Année de référence : 2011 (et non 2010). Année de référence : 2006 (et non 2005).
4. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement ; et pour l'Estonie, la Fédération de Russie et la Nouvelle-Zélande, données de 1995 et 2000 uniquement).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870858

B2

Tableau B2.2. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2010)

Dépenses publiques et privées[1]

		Préprimaire (enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Primaire et premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Ensemble du tertiaire	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	0.1	4.3	3.4	0.8	0.1	1.6	0.2	1.5	**6.1**
	Autriche	0.6	3.6	2.3	1.3	n	1.5	n	1.5	**5.8**
	Belgique[2]	0.6	4.4	1.6	2.8	x(4)	1.4	x(6)	x(6)	**6.6**
	Canada[3]	x(3)	3.9	2.3	1.6	x(7)	2.7	0.9	1.8	**6.6**
	Chili[4]	0.6	3.4	2.2	1.2	a	2.4	0.6	1.8	**6.4**
	Rép. tchèque	0.5	2.8	1.7	1.1	n	1.2	n	1.2	**4.7**
	Danemark	1.1	4.8	3.4	1.4	x(4, 6)	1.9	x(6)	x(6)	**8.0**
	Estonie	0.5	3.9	2.3	1.3	0.3	1.6	0.6	1.0	**6.0**
	Finlande	0.4	4.1	2.5	1.6	x(4)	1.9	n	1.9	**6.5**
	France	0.7	4.1	2.6	1.4	n	1.5	0.3	1.2	**6.3**
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Hongrie[5]	0.7	2.8	1.7	1.0	0.1	0.8	n	0.8	**4.6**
	Islande	1.0	4.9	3.6	1.4	x(4)	1.2	x(6)	1.2	**7.7**
	Irlande	x(9)	4.8	3.5	1.0	0.3	1.6	x(6)	x(6)	**6.4**
	Israël	0.8	4.3	2.5	1.8	n	1.7	0.3	1.4	**7.4**
	Italie	0.5	3.2	1.9	1.2	0.1	1.0	n	1.0	**4.7**
	Japon	0.2	3.0	2.1	0.8	x(4, 6)	1.5	0.2	1.3	**5.1**
	Corée	0.3	4.2	2.8	1.5	a	2.6	0.3	2.3	**7.6**
	Luxembourg	0.8	3.5	2.6	0.9	n	m	m	m	**m**
	Mexique	0.6	4.0	3.1	0.9	a	1.4	x(6)	x(6)	**6.2**
	Pays-Bas	0.4	4.1	2.8	1.3	n	1.7	n	1.7	**6.3**
	Nouvelle-Zélande	0.6	5.1	3.2	1.6	0.2	1.6	0.3	1.3	**7.3**
	Norvège[5]	0.5	5.1	3.5	1.6	x(4)	1.7	x(6)	x(6)	**7.6**
	Pologne	0.7	3.7	2.6	1.1	n	1.5	n	1.5	**5.8**
	Portugal	0.4	3.9	2.7	1.2	m	1.5	x(6)	x(6)	**5.8**
	Rép. slovaque	0.5	3.1	2.0	1.0	x(4)	0.9	x(4)	0.9	**4.6**
	Slovénie	0.7	3.9	2.7	1.2	x(4)	1.3	x(6)	x(6)	**5.9**
	Espagne	0.9	3.3	2.5	0.8	a	1.3	0.2	1.1	**5.6**
	Suède	0.7	4.0	2.6	1.3	n	1.8	x(6)	x(6)	**6.5**
	Suisse[5]	0.2	4.0	2.6	1.5	x(4)	1.3	n	1.3	**5.6**
	Turquie[5]	n	2.5	1.7	0.8	a	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	0.3	4.8	3.2	1.6	a	1.4	x(6)	x(6)	**6.5**
	États-Unis	0.5	4.0	3.0	1.1	m	2.8	x(6)	x(6)	**7.3**
	Moyenne OCDE	0.6	3.9	2.6	1.3	n	1.6	0.2	1.4	**6.3**
	Total OCDE	0.5	3.8	2.7	1.1	n	2.1	0.2	1.4	**6.5**
	Moyenne UE21	0.6	3.8	2.5	1.3	n	1.4	0.1	1.3	**5.9**
Autres G20	Argentine	0.6	4.7	3.6	1.0	a	1.5	0.4	1.0	**6.8**
	Brésil[5]	0.4	4.3	3.5	0.8	a	0.9	x(6)	x(6)	**5.6**
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	a	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie	0.8	2.1	x(2)	x(2)	x(2)	1.6	0.2	1.4	**4.9**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

1. Dépenses d'origine internationale comprises.
2. La colonne 3 concerne uniquement l'enseignement primaire et la colonne 4, l'enseignement secondaire dans son ensemble.
3. Année de référence : 2009.
4. Année de référence : 2011.
5. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; et pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870877

B2

Tableau B2.3. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et le niveau d'enseignement (2010)

Dépenses publiques et privées

		Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus		
		Dépenses publiques[1]	Dépenses privées[2]	Total	Dépenses publiques[1]	Dépenses privées[2]	Total	Dépenses publiques[1]	Dépenses privées[2]	Total	Dépenses publiques[1]	Dépenses privées[2]	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	0.06	0.05	**0.11**	3.7	0.6	**4.3**	0.8	0.9	**1.6**	4.6	1.5	**6.1**
	Autriche	0.60	n.	**0.61**	3.5	0.1	**3.6**	1.5	0.1	**1.5**	5.6	0.2	**5.8**
	Belgique	0.62	0.02	**0.64**	4.3	0.1	**4.4**	1.4	0.1	**1.4**	6.4	0.2	**6.6**
	Canada[3, 4]	x(4)	x(5)	**x(6)**	3.4	0.4	**3.9**	1.5	1.2	**2.7**	5.0	1.6	**6.6**
	Chili[5]	0.53	0.11	**0.64**	2.7	0.7	**3.4**	0.7	1.7	**2.4**	3.9	2.5	**6.4**
	Rép. tchèque	0.47	0.04	**0.51**	2.6	0.3	**2.8**	1.0	0.2	**1.2**	4.1	0.6	**4.7**
	Danemark[4]	0.93	0.14	**1.08**	4.7	0.1	**4.8**	1.8	0.1	**1.9**	7.6	0.4	**8.0**
	Estonie	0.45	0.01	**0.45**	3.9	0.1	**3.9**	1.3	0.3	**1.6**	5.6	0.4	**6.0**
	Finlande	0.40	0.04	**0.44**	4.1	n	**4.1**	1.9	0.1	**1.9**	6.4	0.1	**6.5**
	France	0.68	0.05	**0.72**	3.8	0.3	**4.1**	1.3	0.2	**1.5**	5.8	0.5	**6.3**
	Allemagne	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Grèce	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Hongrie	0.70	m	**m**	2.8	m	**m**	0.8	m	**m**	4.6	m	**m**
	Islande	0.73	0.23	**0.96**	4.7	0.2	**4.9**	1.1	0.1	**1.2**	7.0	0.7	**7.7**
	Irlande	m	m	**m**	4.6	0.2	**4.8**	1.3	0.3	**1.6**	6.0	0.5	**6.4**
	Israël	0.66	0.18	**0.84**	4.0	0.3	**4.3**	1.0	0.7	**1.7**	5.9	1.5	**7.4**
	Italie	0.44	0.04	**0.47**	3.1	0.1	**3.2**	0.8	0.2	**1.0**	4.3	0.4	**4.7**
	Japon[4]	0.10	0.12	**0.22**	2.8	0.2	**3.0**	0.5	1.0	**1.5**	3.6	1.5	**5.1**
	Corée	0.15	0.12	**0.27**	3.4	0.9	**4.2**	0.7	1.9	**2.6**	4.8	2.8	**7.6**
	Luxembourg	0.75	0.01	**0.76**	3.4	0.1	**3.5**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Mexique	0.54	0.10	**0.64**	3.4	0.6	**4.0**	1.0	0.4	**1.4**	5.1	1.1	**6.2**
	Pays-Bas	0.41	0.01	**0.42**	3.7	0.4	**4.1**	1.3	0.5	**1.7**	5.4	0.9	**6.3**
	Nouvelle-Zélande	0.53	0.09	**0.62**	4.4	0.6	**5.1**	1.0	0.5	**1.6**	6.0	1.3	**7.3**
	Norvège	0.43	0.08	**0.51**	5.1	m	**m**	1.6	0.1	**1.7**	7.5	m	**m**
	Pologne	0.52	0.14	**0.66**	3.4	0.2	**3.7**	1.0	0.4	**1.5**	5.0	0.8	**5.8**
	Portugal	0.41	n	**0.41**	3.9	n	**3.9**	1.0	0.4	**1.5**	5.4	0.4	**5.8**
	Rép. slovaque[4]	0.40	0.08	**0.48**	2.8	0.3	**3.1**	0.7	0.3	**0.9**	4.0	0.6	**4.6**
	Slovénie	0.58	0.15	**0.74**	3.6	0.3	**3.9**	1.1	0.2	**1.3**	5.2	0.7	**5.9**
	Espagne	0.69	0.25	**0.94**	3.0	0.3	**3.3**	1.1	0.3	**1.3**	4.8	0.8	**5.6**
	Suède	0.71	n	**0.71**	4.0	n	**4.0**	1.6	0.2	**1.8**	6.3	0.2	**6.5**
	Suisse	0.19	m	**m**	3.6	0.5	**4.0**	1.3	m	**m**	5.2	m	**m**
	Turquie	0.04	m	**m**	2.5	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Royaume-Uni	0.32	n	**0.32**	4.8	n	**4.8**	0.7	0.6	**1.4**	5.9	0.6	**6.5**
	États-Unis	0.36	0.15	**0.50**	3.7	0.3	**4.0**	1.0	1.8	**2.8**	5.1	2.2	**7.3**
	Moyenne OCDE	0.47	0.08	**0.58**	3.7	0.3	**4.0**	1.1	0.5	**1.7**	5.4	0.9	**6.3**
	Total OCDE	0.37	0.11	**0.49**	3.5	0.3	**3.9**	1.0	1.1	**2.1**	5.0	1.5	**6.5**
	Moyenne UE21	0.56	0.06	**0.61**	3.7	0.2	**3.9**	1.2	0.3	**1.5**	5.5	0.5	**6.0**
Autres G20	Argentine	0.43	0.19	**0.62**	4.2	0.5	**4.7**	1.1	0.3	**1.5**	5.8	1.0	**6.8**
	Brésil	0.44	m	**m**	4.3	m	**m**	0.9	m	**m**	5.6	m	**m**
	Chine	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Inde	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Fédération de Russie	0.71	0.10	**0.81**	2.0	0.1	**2.1**	1.0	0.6	**1.6**	4.1	0.8	**4.9**
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**

1. Sont comprises les subventions publiques aux ménages afférentes aux établissements d'enseignement ainsi que les dépenses directes de sources internationales au titre des établissements d'enseignement.
2. Déduction faite des subventions publiques au titre des établissements d'enseignement.
3. Année de référence : 2009.
4. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
5. Année de référence : 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870896

B2

Tableau B2.4. Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2010)

Dépenses au titre des services d'éducation, de la R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement et dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement

		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire				
		Dépenses au titre des établissements d'enseignement			Dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement	Dépenses au titre des établissements d'enseignement				Dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement
		Services d'éducation	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total		Services d'éducation	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Recherche et développement dans les établissements tertiaires	Total	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	4.26	0.09	**4.35**	0.09	0.95	0.06	0.62	**1.63**	0.13
	Autriche	3.47	0.17	**3.64**	m	1.05	0.01	0.46	**1.52**	m
	Belgique	4.28	0.12	**4.40**	0.15	0.88	0.03	0.52	**1.44**	0.22
	Canada[1, 2, 3]	3.66	0.20	**3.86**	m	1.92	0.13	0.68	**2.72**	0.12
	Chili[4]	3.16	0.23	**3.39**	m	2.27	x(5)	0.14	**2.41**	m
	Rép. tchèque	2.60	0.22	**2.81**	0.05	0.99	0.01	0.22	**1.23**	0.03
	Danemark[2]	x(3)	x(3)	**4.80**	m	x(8)	a	x(8)	**1.88**	m
	Estonie	x(3)	x(3)	**3.91**	m	0.97	x(5)	0.64	**1.62**	m
	Finlande	3.71	0.43	**4.15**	m	1.13	a	0.80	**1.93**	m
	France	3.52	0.55	**4.07**	0.17	0.95	0.08	0.48	**1.51**	0.07
	Allemagne	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Grèce	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Hongrie[3]	2.50	0.30	**2.80**	m	0.55	0.11	0.18	**0.84**	m
	Islande	x(3)	x(3)	**4.92**	n	x(8)	x(8)	x(8)	**1.23**	n
	Irlande[3]	4.69	0.08	**4.77**	0.03	1.14	m	0.43	**1.57**	m
	Israël	4.05	0.21	**4.26**	0.29	1.47	0.19	m	**1.66**	n
	Italie[3]	3.12	0.11	**3.23**	0.41	0.61	0.04	0.34	**0.99**	0.14
	Japon[2]	x(3)	x(3)	**2.96**	0.79	x(8)	x(8)	x(8)	**1.53**	0.04
	Corée	3.77	0.46	**4.24**	m	2.12	0.02	0.45	**2.59**	m
	Luxembourg	3.26	0.24	**3.50**	0.06	m	m	m	**m**	m
	Mexique	x(3)	x(3)	**3.99**	0.19	1.16	m	0.22	**1.38**	0.05
	Pays-Bas	4.10	n	**4.10**	0.15	1.09	n	0.64	**1.74**	0.07
	Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	**5.08**	0.03	1.34	x(8)	0.24	**1.58**	m
	Norvège	x(3)	x(3)	**5.09**	m	0.99	0.02	0.70	**1.70**	m
	Pologne[3]	3.63	0.03	**3.66**	0.22	1.23	n	0.24	**1.46**	0.04
	Portugal[3]	3.83	0.07	**3.89**	0.11	0.87	x(8)	0.58	**1.45**	m
	Rép. slovaque[2]	2.69	0.39	**3.08**	0.32	0.66	0.13	0.14	**0.93**	0.20
	Slovénie	3.65	0.26	**3.91**	m	1.01	n	0.26	**1.27**	m
	Espagne	3.13	0.17	**3.30**	m	0.91	0.05	0.39	**1.35**	m
	Suède	3.57	0.42	**3.98**	m	0.82	a	0.94	**1.76**	m
	Suisse[3]	x(3)	x(3)	**4.05**	m	0.54	x(8)	0.69	**1.23**	m
	Turquie	2.41	0.10	**2.51**	m	x(8)	x(8)	m	**m**	m
	Royaume-Uni	4.08	0.71	**4.78**	m	0.80	0.11	0.46	**1.37**	0.11
	États-Unis	3.71	0.32	**4.02**	a	2.15	0.34	0.31	**2.80**	a
	Moyenne OCDE	3.53	0.24	**3.92**	0.18	1.13	0.06	0.45	**1.61**	0.08
	Moyenne UE21	3.52	0.25	**3.83**	0.17	0.92	0.04	0.45	**1.44**	0.11
Autres G20	Argentine	x(3)	x(3)	**4.67**	m	x(8)	x(8)	x(8)	**1.47**	m
	Brésil[3]	x(3)	x(3)	**4.33**	m	0.83	x(5)	0.05	**0.88**	m
	Chine	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Inde	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Indonésie	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Fédération de Russie	x(3)	x(3)	**2.11**	m	x(8)	x(8)	x(8)	**1.60**	m
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Moyenne G20	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m

1. Année de référence : 2009.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, au niveau tertiaire uniquement ; pour l'Italie, niveau tertiaire excepté).
4. Année de référence : 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870915

Tableau B2.5. Variation des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement, en pourcentage du PIB (2008, 2009, 2010)

Indice de variation entre 2008 et 2010 des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus (prix constants de 2010)

		Variation des dépenses publiques[1] au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus			Variation du produit intérieur brut			Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB		
		Entre 2008 et 2009 (2008 = 100)	Entre 2009 et 2010 (2009 = 100)	Entre 2008 et 2010 (2008 = 100)	Entre 2008 et 2009 (2008 = 100)	Entre 2009 et 2010 (2009 = 100)	Entre 2008 et 2010 (2008 = 100)	Entre 2008 et 2009 (2008 = 100)	Entre 2009 et 2010 (2009 = 100)	Entre 2008 et 2010 (2008 = 100)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	116	106	**124**	101	103	**104**	115	104	**119**
	Autriche	105	100	**105**	96	103	**98**	109	97	**107**
	Belgique	99	102	**101**	97	103	**100**	102	100	**102**
	Canada	109	101	**110**	97	103	**100**	112	98	**109**
	Chili	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Rép. tchèque	106	100	**107**	95	103	**98**	112	97	**109**
	Danemark	110	102	**112**	95	101	**96**	116	100	**116**
	Estonie	95	95	**90**	86	103	**88**	110	93	**102**
	Finlande	102	104	**106**	92	103	**95**	110	101	**112**
	France	102	101	**103**	97	101	**98**	105	100	**104**
	Allemagne	104	m	**m**	95	104	**99**	110	m	**m**
	Grèce	m	m	**m**	97	95	**92**	m	m	**m**
	Hongrie	93	97	**90**	93	101	**94**	100	95	**95**
	Islande	96	92	**88**	93	96	**90**	103	95	**98**
	Irlande	107	99	**107**	94	100	**93**	115	100	**114**
	Israël	100	107	**107**	101	105	**106**	99	102	**101**
	Italie	96	97	**93**	95	101	**96**	101	95	**96**
	Japon	101	104	**105**	93	103	**96**	109	101	**110**
	Corée	107	104	**111**	100	106	**107**	106	98	**104**
	Luxembourg	m	m	**m**	94	99	**94**	m	m	**m**
	Mexique	99	107	**107**	94	106	**99**	106	102	**108**
	Pays-Bas	107	102	**108**	96	102	**98**	111	100	**111**
	Nouvelle-Zélande	114	100	**113**	101	101	**102**	113	99	**111**
	Norvège	106	99	**105**	98	102	**100**	108	97	**105**
	Pologne	102	103	**105**	102	104	**106**	100	99	**99**
	Portugal	113	99	**112**	97	101	**98**	116	98	**114**
	Rép. slovaque	108	108	**116**	95	104	**99**	113	104	**118**
	Slovénie	100	101	**101**	91	102	**93**	110	99	**108**
	Espagne	105	98	**103**	96	100	**96**	109	99	**107**
	Suède	101	102	**104**	95	107	**101**	107	96	**103**
	Suisse	107	101	**108**	99	107	**105**	109	95	**103**
	Turquie	m	m	**m**	95	109	**104**	m	m	**m**
	Royaume-Uni	105	102	**108**	96	102	**98**	110	100	**110**
	États-Unis	101	98	**99**	97	103	**99**	105	95	**100**
	Moyenne OCDE	104	101	**105**	96	103	**98**	108	99	**107**
	Moyenne UE21	103	101	**104**	95	102	**97**	109	98	**107**
Autres G20	Argentine	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Brésil	102	111	**113**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Chine	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Inde	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Fédération de Russie	105	91	**96**	92	104	**96**	114	87	**100**
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**

1. Déduction faite des subventions publiques au titre des établissements d'enseignement.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

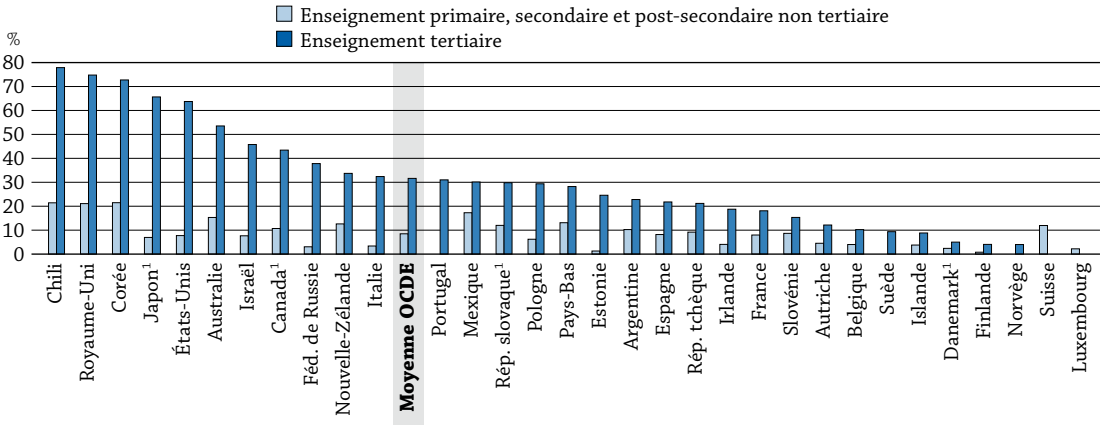
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870934

QUELLE EST LA RÉPARTITION ENTRE INVESTISSEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ DANS L'ÉDUCATION ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement proviennent directement de sources publiques.
- Le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire provient à 92 % de sources publiques, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage n'est inférieur à 80 % qu'au Chili, en Corée et au Royaume-Uni.
- C'est dans l'enseignement tertiaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire, que les parts privées du financement sont les plus élevées : respectivement 32 % et 18 %. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, le financement public des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus, a augmenté entre 2000 et 2010. Toutefois, un nombre croissant de ménages participe aux coûts de l'éducation et les dépenses privées ont donc progressé à un rythme encore plus soutenu dans plus de trois quarts des pays.

Graphique B3.1. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2010)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867970

Lecture du graphique

Ce graphique montre la proportion des dépenses privées en pourcentage des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. Cela comprend toute dépense privée au titre des établissements d'enseignement, ce qui inclut les transferts publics aux ménages, les frais de scolarité ou toute autre dépense privée (une chambre ou une pension, par exemple) qui est versée à l'établissement d'enseignement.

Contexte

Face à l'accroissement sans précédent des taux de scolarisation et à l'élargissement de l'éventail des formations et des prestataires de services d'éducation, la question de savoir qui, des pouvoirs publics ou des intéressés, doit soutenir les efforts que consentent les individus pour améliorer leur niveau de formation, se fait de plus en plus pressante. Dans la conjoncture économique actuelle, de nombreux gouvernements peinent à réunir les fonds nécessaires pour financer la demande d'éducation en hausse dans leur pays en comptant uniquement sur les deniers publics. De plus, selon certains responsables politiques, ceux qui profitent le plus de l'éducation – ceux qui suivent des études – devraient prendre en charge au moins une partie des coûts y afférents. Les fonds publics financent toujours une partie très élevée de l'investissement dans l'éducation, mais les fonds privés prennent de plus en plus d'importance.

La question de la répartition du financement de l'éducation entre le secteur public et le secteur privé est au cœur des débats dans de nombreux pays de l'OCDE. Elle se pose avec une acuité particulière au sujet de l'enseignement préprimaire et de l'enseignement tertiaire, où le financement public est rarement intégral ou quasi intégral. À ces niveaux d'enseignement, ce sont essentiellement les ménages qui constituent le financement privé, ce qui soulève la question de l'égalité d'accès à l'éducation. Le débat sur le financement de l'enseignement tertiaire est particulièrement intense. Certains craignent que la balance ne penche exagérément d'un côté, au point de décourager certains individus d'entamer une formation tertiaire. Les uns estiment que les pouvoirs publics devraient revoir sensiblement à la hausse les aides aux étudiants, alors que les autres soutiennent les efforts consentis pour amener les entreprises privées à accroître le financement de l'enseignement tertiaire. En revanche, l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, qui est en grande partie obligatoire, est largement considéré comme un bien public et est dès lors essentiellement financé par les pouvoirs publics.

Autres faits marquants

- Les pouvoirs publics financent essentiellement les établissements publics, mais ils financent aussi, à des degrés divers, les établissements privés. **Dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires publiques au titre des établissements publics représentent, en moyenne, près du double de celles au titre des établissements privés, tous niveaux d'enseignement confondus.** Toutefois, le coefficient varie selon le niveau d'enseignement : il représente moins du double dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (1.7) et dans l'enseignement préprimaire (1.8), et le triple dans l'enseignement tertiaire (3.0).
- **Dans l'enseignement tertiaire, les pays où les dépenses publiques unitaires au titre des établissements d'enseignement publics et privés sont les moins élevées sont aussi ceux où les effectifs de ce niveau d'enseignement sont les moins importants dans les établissements publics**, exception faite de la Pologne.
- **Dans l'enseignement tertiaire, les ménages financent la majorité des dépenses privées dans la plupart des pays dont les données sont disponibles.** Échappent à ce constat l'Autriche, la Belgique, le Canada, la République slovaque, la République tchèque et la Suède, où les dépenses d'entités privées autres que les ménages (entreprises privées ou organisations sans but lucratif, par exemple) sont plus élevées que les dépenses des ménages, essentiellement parce que les frais de scolarité pratiqués par les établissements d'enseignement tertiaire y sont peu élevés, voire négligeables, exception faite du Canada.

Tendances

La part du financement public des établissements d'enseignement tertiaire a régressé entre 1995 et 2010 : elle est passée de 77 % en 1995 à 76 % en 2000 et à 71 % en 2005, pour s'établir à 68 % en 2010 (selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données tendancielles de toutes les années de référence sont disponibles) (voir le tableau B3.3). Cette diminution s'explique essentiellement par une tendance qui s'observe dans les pays non européens, à savoir des frais de scolarité plus élevés et une plus grande participation des entreprises au financement des établissements d'enseignement tertiaire.

Entre 2000 et 2010, la part du financement privé des établissements d'enseignement tertiaire a augmenté dans plus de trois quarts des pays dont les données sont comparables (soit dans 20 pays sur 24). Cette part a progressé en moyenne de 7 points de pourcentage, et de plus de 9 points de pourcentage en Italie, au Mexique, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni (voir le tableau B3.2b). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part du financement privé a également augmenté dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ainsi que tous niveaux d'enseignement confondus. C'est en République slovaque et au Royaume-Uni que les progressions les plus fortes ont été enregistrées (voir le tableau B3.2a).

B3

Analyse

Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement restent en grande partie financés directement par les pouvoirs publics, même si la part des fonds privés, déjà substantielle, continue d'augmenter dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement provient directement de sources publiques et 16 % de sources privées (voir le tableau B3.1).

Toutefois, les parts publique et privée du financement varient fortement entre les pays. La comparaison des dépenses tous niveaux d'enseignement confondus montre que la part privée représente plus de 19 % du financement au Canada, en Israël et au Mexique, plus de 25 % en Australie, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, et plus de 35 % au Chili et en Corée. Par contraste, elle représente moins de 3 % en Finlande (2.4 %) et en Suède (2.5 %) (voir le tableau B3.1).

Entre 2000 et 2010, les dépenses privées d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté en valeur absolue ; elles ont également progressé en pourcentage des dépenses totales d'éducation dans la plupart des pays. De ce fait, la part du financement public des établissements d'enseignement a diminué d'au moins 4 points de pourcentage au Canada, en Italie, au Mexique et au Portugal, et de plus de 10 points de pourcentage en République slovaque et au Royaume-Uni. Cette baisse est essentiellement imputable à une augmentation significative du niveau des dépenses privées durant cette période. Au Portugal et au Royaume-Uni, par exemple, les frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement tertiaire ont fortement augmenté (voir le tableau B3.1).

Toutefois, la diminution de la part publique (et l'augmentation consécutive de la part privée) n'est généralement pas allée de pair avec une diminution des dépenses publiques d'éducation (en valeur réelle) (voir le tableau B3.1). En fait, parmi les pays de l'OCDE où les dépenses privées ont le plus progressé, nombreux sont ceux qui comptent aussi parmi les pays où le financement public de l'éducation a le plus augmenté. Ce constat suggère que les dépenses privées viennent s'ajouter aux investissements publics, et non s'y substituer. Toutefois, la part privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement varie entre les pays et entre les niveaux d'enseignement.

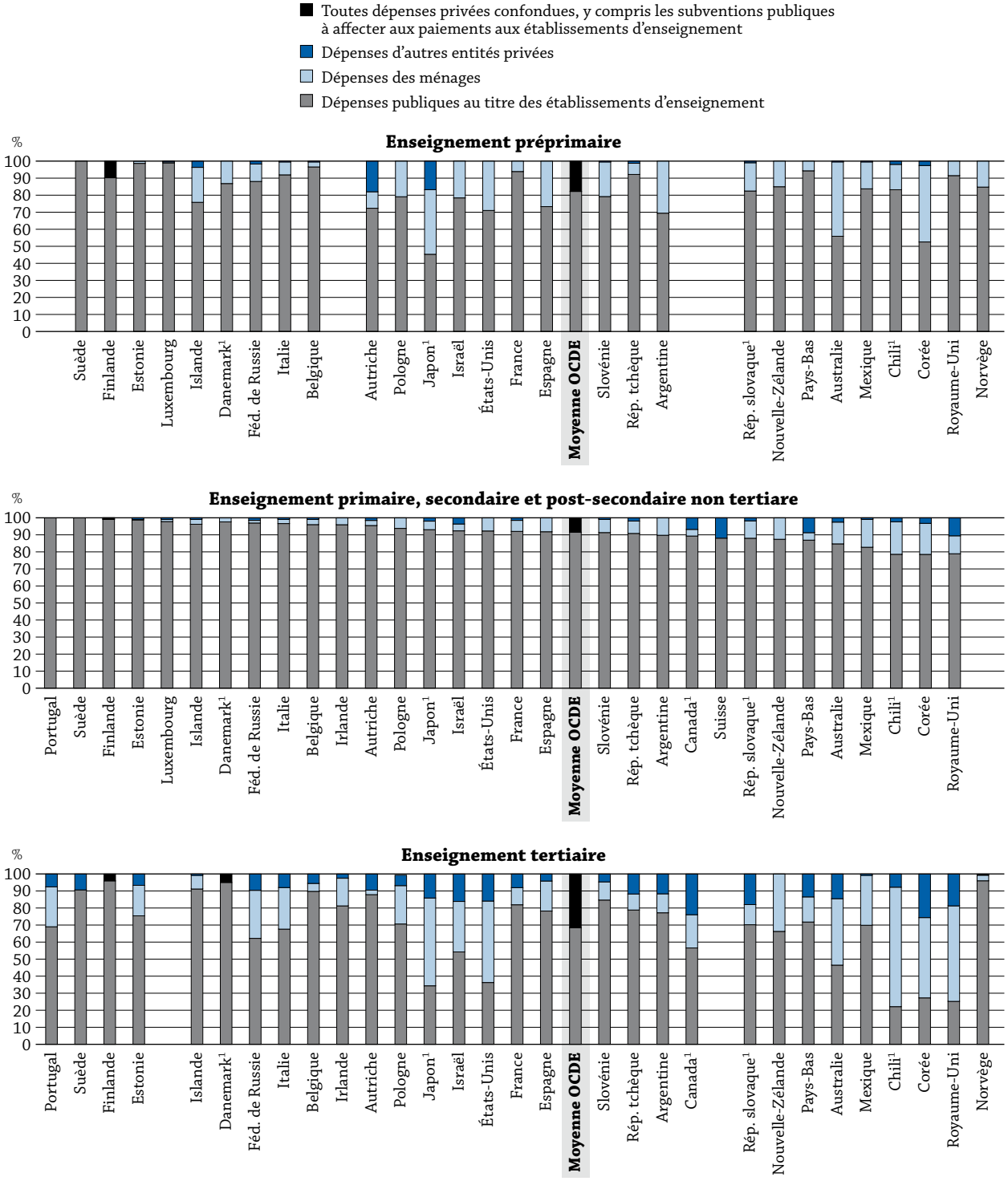
Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire

Dans tous les pays, le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. La part privée du financement de ces niveaux d'enseignement représente moins de 10 %, sauf en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau B3.2a et le graphique B3.2). Dans la plupart des pays, la part privée des dépenses à ces niveaux d'enseignement est en grande partie financée par les ménages, sous forme de frais de scolarité. Toutefois, aux Pays-Bas et en Suisse, la majorité des dépenses privées est constituée de contributions versées par les entreprises dans le cadre du système de formation en alternance dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir l'encadré B3.1 dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*).

Entre 2000 et 2010, la part publique du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire a diminué dans plus de deux tiers des pays dont les données sont comparables (17 pays sur 25). Toutefois, parmi ces pays, la part privée n'a progressé d'au moins 3 points de pourcentage qu'au Canada (passant de 7.6 % à 10.7 %), au Mexique (de 13.9 % à 17.3 %), en République slovaque (de 2.4 % à 12.0 %) et au Royaume-Uni (de 11.3 % à 21.1 %). À l'inverse, entre 2000 et 2010, la part privée du financement n'a diminué de plus de 3 points de pourcentage qu'au Japon (passant de 10.2 % à 7.0 %). En dépit de ces différences, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté, entre 2000 et 2010, dans tous les pays dont les données sont comparables (voir le tableau B3.2a).

Graphique B3.2. Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement (2010)

Selon le niveau d'enseignement



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932867989

B3

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire

Le rendement privé élevé que procure l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A7) suggère qu'une participation plus importante des individus et d'autres entités privées aux coûts des études tertiaires peut se justifier, pour autant que des dispositifs soient en place pour garantir l'accès des étudiants à un financement, quelle que soit leur situation financière (voir l'indicateur B5). Dans tous les pays, la part privée des dépenses d'éducation est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire – elle représente, en moyenne, 32 % des dépenses totales à ce niveau d'enseignement – que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (voir les tableaux B3.2a et b).

La part des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire financée par les particuliers, les entreprises et d'autres entités privées – y compris les versements privés subventionnés – est inférieure ou égale à 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège (où les frais de scolarité à verser aux établissements d'enseignement tertiaire sont peu élevés ou négligeables), mais supérieure à 40 % en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Israël et au Japon, et passe la barre des 70 % au Chili, en Corée et au Royaume-Uni (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.2b). En Corée et au Royaume-Uni, la plupart des étudiants fréquentent des établissements privés (environ 80 % des étudiants fréquentent un établissement universitaire privé en Corée et 100 % des étudiants fréquentent un établissement privé subventionné par l'État au Royaume-Uni) et le budget des établissements y est essentiellement financé par les frais de scolarité (à hauteur de plus de 70 % en Corée et de plus de 50 % au Royaume-Uni).

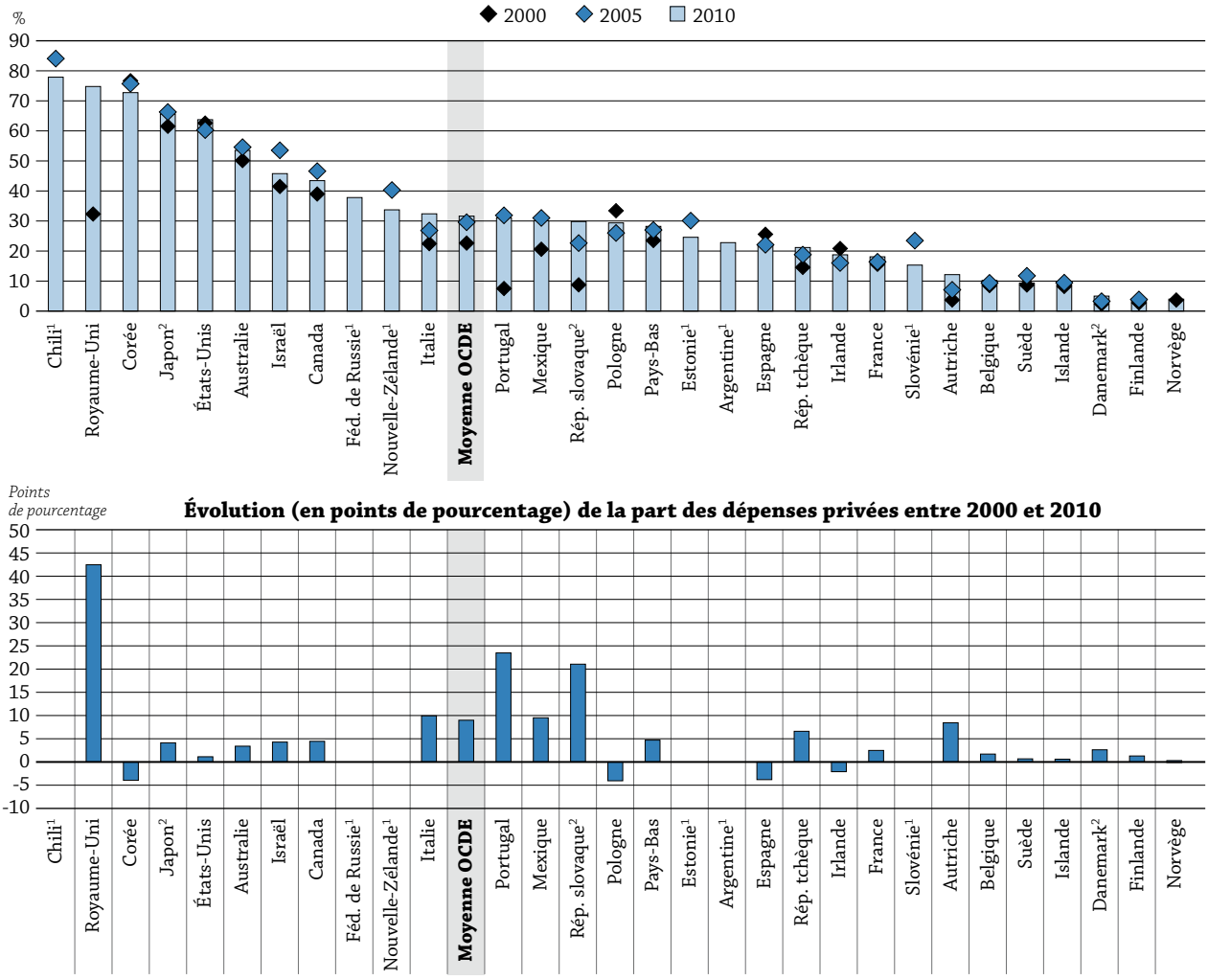
Dans les pays de l'OCDE, la contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements est, en moyenne, plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'aux autres niveaux d'enseignement. La contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements d'enseignement tertiaire atteint ou dépasse 9 % en Australie, en Autriche, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En Suède, cette contribution est en grande partie consacrée au financement des activités de recherche et développement.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C1) résulte de la forte demande de formation, tant de la part des individus que de la société. Cet accroissement est allé de pair avec une augmentation du niveau d'investissement de la part des pays, tant public que privé, et avec des variations des parts publique et privée du financement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données tendancielles de toutes les années de référence sont disponibles, la part publique du financement des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé : elle est passée de 77 % en 1995 à 76 % en 2000, puis de façon plus rapide : de 71 % en 2005 à 68 % en 2010. Cette tendance s'observe surtout dans les pays non européens, où les frais de scolarité sont en général plus élevés et où les entreprises contribuent davantage au financement des établissements d'enseignement tertiaire, principalement sous la forme de bourses (voir le tableau B3.3, le graphique B3.3 et l'indicateur B5).

Dans 20 des 24 pays qui disposent de données comparables pour 2000 et 2010, la part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire a progressé. De même, dans 11 des 20 pays dont les données de 1995 et de 2010 sont comparables, la part privée du financement de l'enseignement tertiaire a augmenté d'au moins 3 points de pourcentage durant cette période. Elle a progressé de plus de 10 points de pourcentage en Australie, en Italie, au Portugal et en République slovaque, et de plus de 50 points de pourcentage au Royaume-Uni. En Australie, la progression de la part privée s'explique principalement par la restructuration du *Higher Education Contribution Scheme* (HECS) et du *Higher Education Loan Programme* (HELP), intervenue en 1997. Au Royaume-Uni, la forte augmentation de la part privée s'explique par le fait que les frais de scolarité ont été plusieurs fois revus à la hausse ces dix dernières années (voir l'indicateur B5 et l'annexe 3 pour plus de précisions).

La part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire n'a sensiblement diminué entre 1995 et 2010 qu'en Irlande et en République tchèque et, dans une moindre mesure, en Espagne et en Norvège (voir le tableau B3.3 et le graphique B3.3). En Irlande, la régression de la part privée tient, en grande partie, à la suppression progressive, ces dix dernières années, des frais de scolarité dans les premières formations tertiaires.

Graphique B3.3. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2000, 2005 et 2010) et évolution (en points de pourcentage) de cette part entre 2000 et 2010



1. Les données de 2000 étant manquantes, l'évolution entre 2000 et 2010 n'est pas disponible.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868008

Dans l'ensemble, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques entre 2000 et 2010. Toutefois, quelle que soit la variation des dépenses privées, l'investissement public dans l'enseignement tertiaire a également augmenté dans tous les pays dont les données de 2000 et de 2010 sont disponibles (voir le tableau B3.2b). Cinq des neuf pays où les dépenses privées ont le plus augmenté durant la période de référence (l'Autriche, le Mexique, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque) comptent également parmi les dix pays où les dépenses publiques ont le plus augmenté (voir le tableau B3.2b).

Dépenses publiques par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement

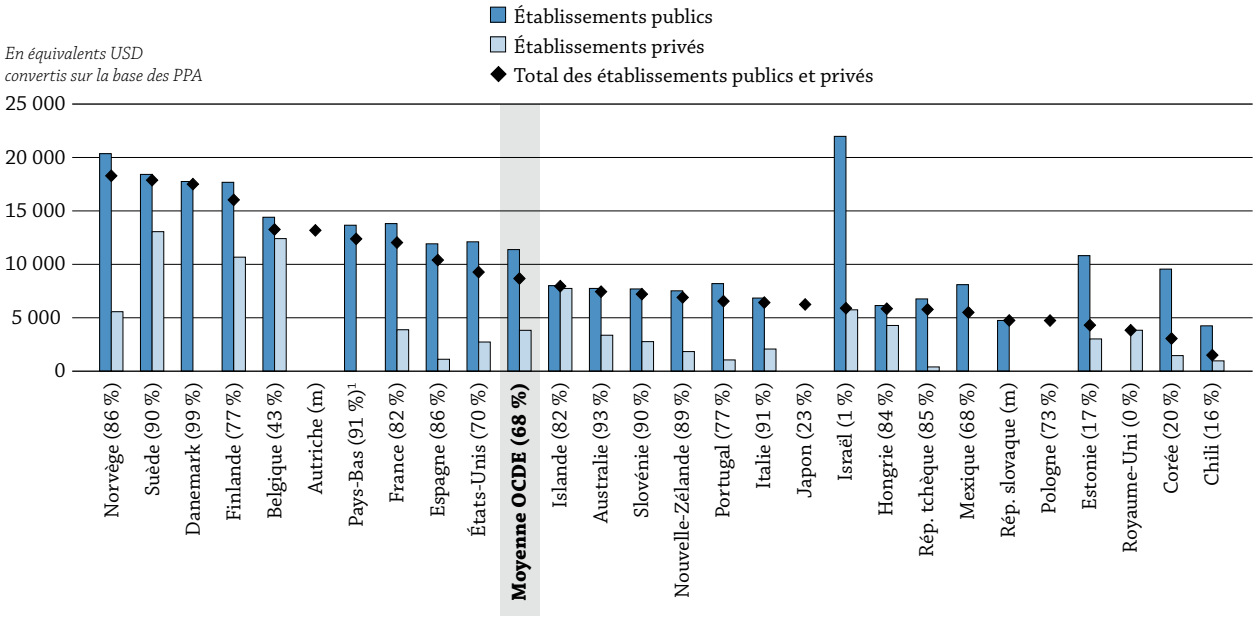
Le niveau de dépenses publiques indique, en partie, la valeur que les gouvernements attachent à l'éducation (voir les indicateurs B2 et B4). Les fonds publics financent les établissements publics, mais une partie significative de ces fonds peut être consacrée aux établissements privés.

Le tableau B3.4 rapporte l'investissement public dans les établissements d'enseignement à la taille des systèmes d'éducation au moyen des dépenses publiques unitaires effectuées au titre des établissements publics et privés (les fonds privés sont exclus du tableau B3.4, même si dans certains pays, ils représentent une part importante du budget des établissements d'enseignement, en particulier dans l'enseignement tertiaire). Cet indicateur vient donc en complément des dépenses publiques en pourcentage du revenu national (voir l'indicateur B2).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics (8 382 USD) représentent presque le double de celles relevées au titre des établissements privés (4 435 USD). Toutefois, les écarts varient selon le niveau d'enseignement. Les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics représentent environ le double de celles relevées au titre des établissements privés dans l'enseignement préprimaire (6 275 USD, contre 3 494 USD), tout comme dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (8 412 USD, contre 5 029 USD). Elles représentent le triple dans l'enseignement tertiaire (11 382 USD, contre 3 826 USD).

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques unitaires (établissements publics et privés confondus) s'élèvent, en moyenne, à 5 643 USD dans l'enseignement préprimaire. Toutefois, elles varient entre 1 906 USD au Mexique et plus de 20 000 USD au Luxembourg. Les dépenses publiques unitaires sont, en général, plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, mais ces derniers accueillent moins d'élèves dans l'ensemble. Au Mexique et aux Pays-Bas, par exemple, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont négligeables, mais ces établissements n'accueillent qu'un pourcentage relativement faible de l'effectif d'élèves. Par contraste, les établissements privés accueillent la quasi-totalité de l'effectif d'élèves en Nouvelle-Zélande et les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés y sont supérieures à la moyenne (9 892 USD) (voir le tableau B3.4 et le tableau C2.2 dans l'indicateur C2).

Graphique B3.4. Dépenses publiques annuelles par étudiant au titre des établissements d'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement (2010)



Remarque : les chiffres entre parenthèses correspondent au pourcentage d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement tertiaire public, calculs fondés sur des équivalents temps plein.

1. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'investissement public par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés.

Source : OCDE. Tableau B3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868027

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques unitaires, établissements publics et privés confondus, s'élèvent, en moyenne, à 7 705 USD dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire – soit les niveaux d'enseignement où la part des fonds publics est la plus élevée (voir le tableau B3.2a). Elles varient toutefois de 2 019 USD en Turquie à plus de 10 000 USD en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, au Luxembourg, en Norvège et en Suède. À ces niveaux d'enseignement, la plupart des élèves fréquentent un établissement public et les dépenses publiques unitaires sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, sauf en Finlande, en Islande, en Israël, en Norvège et en Turquie. Dans ces cinq pays de l'OCDE, les établissements privés accueillent entre 7 % et 25 % de l'effectif d'élèves. Au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont peu élevées ou négligeables, car le secteur privé est marginal et la part des fonds publics dans son budget est insignifiante, voire nulle (voir le tableau C1.4 dans l'indicateur C1).

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques par étudiant s'élèvent, en moyenne, à 8 676 USD dans l'enseignement tertiaire, établissements publics et privés confondus. Toutefois, elles varient d'environ 1 500 USD au Chili à plus de 17 000 USD au Danemark, en Norvège et en Suède, trois pays où les dépenses privées sont peu élevées, voire négligeables. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses publiques par étudiant sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés (voir le tableau B3.4 et le graphique B3.4).

Dans l'enseignement tertiaire, la répartition des fonds publics entre les établissements publics et privés varie selon les pays. Au Danemark et aux Pays-Bas, les établissements publics accueillent au moins 90 % des étudiants et absorbent la majeure partie des fonds publics. Dans ces pays, les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics sont supérieures à la moyenne de l'OCDE, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés sont négligeables. Le financement privé s'y ajoute au financement public à des degrés divers : les dépenses privées représentent moins de 5 % des dépenses totales au titre des établissements publics et privés au Danemark, mais plus de 28 % aux Pays-Bas (voir le graphique B3.4 et le tableau B3.2b).

En Belgique, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, les fonds publics financent les établissements publics et privés, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent au moins 59 % – et jusqu'à près de 100 % – des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics de l'enseignement tertiaire (voir le tableau B3.4). Toutefois, la situation varie selon les pays. En Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, 80 % au moins des étudiants fréquentent un établissement public, alors qu'en Belgique et en Estonie, la plupart des étudiants fréquentent un établissement privé subventionné par l'État. Dans tous ces pays, la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire est inférieure à la moyenne de l'OCDE. Dans les autres pays, les fonds publics financent essentiellement les établissements d'enseignement publics (voir le graphique B3.4 et le tableau B3.4).

Définitions

Par « **autres entités privées** », on entend les entreprises privées et les organisations sans but lucratif, notamment les organisations confessionnelles, caritatives, patronales et syndicales.

Les dépenses privées comprennent toutes les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées en partie par des aides publiques. La contribution des entreprises privées au financement du volet pratique des formations en alternance est également incluse. Les aides publiques aux ménages incluses dans les dépenses privées sont présentées séparément.

Les parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques et privées totales.

Les dépenses publiques se rapportent à la totalité des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés, que ces établissements reçoivent ou non un financement public.

B3

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent, par exemple, acheter des fournitures et des manuels scolaires dans le commerce, ou recourir aux services d'un professeur particulier en dehors des établissements d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de subsistance et le manque à gagner des étudiants pendant leur formation peuvent représenter une part importante du coût de l'éducation. Toutes ces dépenses effectuées en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur, même si elles font l'objet de subventions publiques. Le financement public des coûts de l'éducation en dehors des établissements d'enseignement est étudié dans le cadre des indicateurs B4 et B5.

Une partie du budget des établissements d'enseignement est consacrée aux services auxiliaires généralement proposés aux élèves/étudiants (cantine, logement et transport). La partie du coût de ces services financée par les élèves/étudiants est également incluse dans cet indicateur.

Les données relatives aux dépenses de 1995 et de 2000 proviennent d'une enquête mise à jour en 2012 dans laquelle les dépenses de 1995 et 2000 ont été ajustées en fonction des méthodes et des définitions appliquées lors du dernier exercice UOE de collecte de données en date.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableaux de l'indicateur B3

Tableau B3.1	**Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870972
Tableau B3.2a	**Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870991
Tableau B3.2b	**Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871010
Tableau B3.3	**Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2010**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871029
Tableau B3.4	**Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871048

B3

Tableau B3.1. Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2010)

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

		2010					2000		Indice de variation entre 2000 et 2010 des dépenses au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)	
			Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées				
		Dépenses publiques	Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales[1]		Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]	Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	**74.1**	20.2	5.7	**25.9**	1.1	74.1	25.9	159	159
	Autriche	**91.0**	3.6	5.4	**9.0**	6.0	94.0	6.0	118	183
	Belgique	**94.8**	3.9	1.3	**5.2**	1.9	94.3	5.7	126	114
	Canada[2]	**75.8**	10.3	13.9	**24.2**	0.5	79.9	20.1	124	158
	Chili[3]	**57.9**	37.8	4.4	**42.1**	2.7	m	m	m	m
	Rép. tchèque	**87.7**	7.9	4.3	**12.3**	n	89.9	10.1	158	198
	Danemark	**94.5**	4.4	m	**5.5**	m	96.0	4.0	125	174
	Estonie	**93.0**	5.2	1.8	**7.0**	m	m	m	143	m
	Finlande	**97.6**	x(4)	x(4)	**2.4**	n	98.0	2.0	136	159
	France	**89.8**	7.3	2.9	**10.2**	m	91.2	8.8	109	128
	Allemagne	**m**	m	m	**m**	m	86.1	13.9	m	m
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	93.8	6.2	m	m
	Hongrie	**m**	m	m	**m**	m	m	m	126	m
	Islande	**90.4**	8.4	1.3	**9.6**	a	90.0	10.0	136	131
	Irlande	**92.5**	6.9	0.6	**7.5**	n	90.5	9.5	194	151
	Israël	**77.6**	15.4	7.0	**22.4**	2.1	79.8	20.2	130	148
	Italie	**90.1**	8.1	1.8	**9.9**	1.9	94.3	5.7	100	184
	Japon	**70.2**	20.4	9.4	**29.8**	m	71.0	29.0	109	113
	Corée	**61.6**	27.7	10.8	**38.4**	1.2	59.2	40.8	195	177
	Luxembourg	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Mexique	**80.5**	19.3	0.2	**19.5**	1.3	85.3	14.7	139	196
	Pays-Bas	**83.3**	7.3	9.4	**16.7**	2.6	84.1	15.9	137	146
	Nouvelle-Zélande	**82.6**	17.4	x(2)	**17.4**	m	m	m	138	m
	Norvège	**m**	m	m	**m**	m	95.0	5.0	142	m
	Pologne	**86.2**	x(4)	x(4)	**13.8**	m	89.0	11.0	147	190
	Portugal	**92.6**	5.6	1.8	**7.4**	m	98.6	1.4	112	615
	Rép. slovaque	**84.2**	10.9	4.9	**15.8**	2.0	96.4	3.6	159	790
	Slovénie	**88.4**	10.2	1.4	**11.6**	n	m	m	m	m
	Espagne	**85.4**	13.6	1.0	**14.6**	0.4	87.4	12.6	140	167
	Suède	**97.5**	n	2.5	**2.5**	a	97.0	3.0	127	104
	Suisse	**m**	m	m	**m**	m	91.8	8.2	122	m
	Turquie	**m**	m	m	**m**	m	98.6	1.4	m	m
	Royaume-Uni	**68.6**	19.7	11.7	**31.4**	22.4	85.2	14.8	120	317
	États-Unis	**69.4**	24.5	6.1	**30.6**	m	72.0	28.0	131	148
	Moyenne OCDE	**83.6**	~	~	**16.4**	2.4	87.9	12.1	136	211
	Moyenne UE21	**89.3**	~	~	**10.7**	3.1	92.1	7.9	134	241
Autres G20	Argentine	**85.2**	12.3	2.5	**14.8**	n	m	m	m	m
	Brésil	**m**	m	m	**m**	m	m	m	239	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	**84.2**	11.6	4.1	**15.8**	a	m	m	222	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.
2. Année de référence : 2009 (et non 2010).
3. Année de référence : 2011 (et non 2010).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870972

B3

Tableau B3.2a. Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2010)

Répartition (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

		Préprimaire (enfants âgés de 3 ans et plus)					Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire							
		2010					2010				2000		Indice de variation entre 2000 et 2010 des dépenses au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)	
		Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]	Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]
			Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales[1]			Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales[1]					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Australie	**55.8**	43.9	0.3	**44.2**	0.9	**84.7**	12.8	2.5	**15.3**	1.4	83.7	16.3	164	152
	Autriche	**72.2**	9.7	18.1	**27.8**	27.0	**95.5**	3.0	1.5	**4.5**	1.7	95.8	4.2	108	117
	Belgique	**96.4**	3.5	0.1	**3.6**	0.8	**96.0**	3.8	0.2	**4.0**	1.3	94.7	5.3	124	93
	Canada[2, 3]	**x(6)**	x(7)	x(8)	**x(9)**	x(6)	**89.3**	3.9	6.8	**10.7**	x(6)	92.4	7.6	131	191
	Chili[4]	**83.1**	14.8	2.1	**16.9**	n	**78.6**	19.1	2.4	**21.4**	a	m	m	m	m
	Rép. tchèque	**92.0**	6.5	1.4	**8.0**	n	**90.8**	7.3	1.9	**9.2**	n	91.7	8.3	144	161
	Danemark[3]	**86.7**	13.3	n	**13.3**	m	**97.6**	2.4	n	**2.4**	n	97.8	2.2	124	138
	Estonie	**98.5**	1.3	n	**1.5**	m	**98.7**	1.0	0.3	**1.3**	m	m	m	142	m
	Finlande	**90.1**	x(4)	x(4)	**9.9**	n	**99.2**	x(9)	x(9)	**0.8**	n	99.3	0.7	137	162
	France	**93.7**	6.2	n	**6.3**	m	**92.0**	6.5	1.5	**8.0**	m	92.6	7.4	104	113
	Allemagne	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	87.1	12.9	m	m
	Grèce	**x(6)**	x(7)	x(8)	**x(9)**	m	**m**	m	n	**m**	m	91.7	8.3	m	m
	Hongrie	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	n	m	m	123	m
	Islande	**75.7**	20.5	3.8	**24.3**	a	**96.2**	3.5	0.2	**3.8**	a	96.4	3.6	128	134
	Irlande	**m**	m	m	**m**	m	**95.9**	4.1	m	**4.1**	n	96.0	4.0	213	216
	Israël	**78.3**	21.7	n	**21.7**	0.1	**92.4**	4.0	3.6	**7.6**	1.2	94.1	5.9	135	179
	Italie	**91.8**	8.1	0.1	**8.2**	n	**96.6**	3.2	0.1	**3.4**	n	97.8	2.2	104	162
	Japon[3]	**45.2**	37.9	16.9	**54.8**	m	**93.0**	5.0	2.0	**7.0**	m	89.8	10.2	110	72
	Corée	**52.5**	44.8	2.7	**47.5**	2.6	**78.5**	18.2	3.2	**21.5**	0.7	80.8	19.2	177	204
	Luxembourg	**98.8**	1.0	0.2	**1.2**	n	**97.8**	1.9	0.3	**2.2**	m	m	m	m	m
	Mexique	**83.6**	16.3	0.1	**16.4**	0.2	**82.7**	17.2	0.1	**17.3**	1.5	86.1	13.9	131	170
	Pays-Bas	**94.2**	5.8	a	**5.8**	3.1	**86.9**	4.4	8.7	**13.1**	3.5	85.7	14.3	139	126
	Nouvelle-Zélande	**84.8**	15.2	x(2)	**15.2**	m	**87.4**	12.6	x(7)	**12.6**	m	m	m	130	m
	Norvège	**84.6**	15.4	m	**15.4**	n	**m**	m	m	**m**	m	99.0	1.0	130	m
	Pologne	**79.0**	21.0	m	**21.0**	n	**93.8**	6.2	m	**6.2**	m	95.4	4.6	135	188
	Portugal	**m**	m	m	**m**	m	**100.0**	n	m	**n**	m	99.9	0.1	111	88
	Rép. slovaque[3]	**82.3**	16.6	1.1	**17.7**	0.5	**88.0**	10.2	1.8	**12.0**	2.2	97.6	2.4	165	924
	Slovénie	**79.1**	20.8	0.1	**20.9**	n	**91.3**	8.1	0.6	**8.7**	n	m	m	m	m
	Espagne	**73.2**	26.8	m	**26.8**	n	**91.8**	8.2	m	**8.2**	a	93.0	7.0	126	149
	Suède	**100.0**	n	n	**n**	n	**99.9**	n	a	**n**	n	99.9	0.1	117	63
	Suisse	**m**	m	m	**m**	m	**88.1**	n	11.9	**11.9**	0.7	88.9	11.1	120	130
	Turquie	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	**91.4**	8.6	n	**8.6**	8.4	**78.9**	10.5	10.6	**21.1**	22.2	88.7	11.3	137	289
	États-Unis	**70.9**	29.1	a	**29.1**	a	**92.3**	7.7	m	**7.7**	a	91.7	8.3	131	118
	Moyenne OCDE	**82.1**	~	~	**17.9**	2.1	**91.5**	~	~	**8.5**	1.7	92.9	7.1	134	181
	Moyenne UE21	**88.7**	~	~	**11.3**	2.2	**93.9**	~	~	**6.1**	0.7	94.4	5.6	136	198
Autres G20	Argentine	**69.3**	30.7	n	**30.7**	m	**89.8**	10.2	a	**10.2**	m	m	m	m	m
	Brésil	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	259	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	**87.9**	10.2	1.9	**12.1**	a	**96.9**	1.5	1.5	**3.1**	a	m	m	196	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonnes 5, 10) des dépenses privées (colonnes 4, 9).

Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonnes 5, 10) et les dépenses publiques directes (colonnes 1, 6).

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2011 (et non 2010).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870991

Tableau B3.2b. Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2010)

Répartition (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

		Enseignement tertiaire								
		2010					2000		Indice de variation entre 2000 et 2010 des dépenses au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)	
			Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées				
		Dépenses publiques	Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales[1]		Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]	Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	**46.5**	39.0	14.5	**53.5**	0.5	49.9	50.1	142	163
	Autriche	**87.8**	2.6	9.5	**12.2**	7.7	96.3	3.7	153	549
	Belgique	**89.8**	4.7	5.6	**10.2**	4.4	91.5	8.5	124	151
	Canada[2, 3]	**56.6**	19.5	23.9	**43.4**	1.1	61.0	39.0	126	151
	Chili[4]	**22.1**	70.1	7.8	**77.9**	7.3	m	m	m	m
	Rép. tchèque	**78.8**	9.4	11.8	**21.2**	n	85.4	14.6	195	308
	Danemark[3]	**95.0**	x(4)	x(4)	**5.0**	m	97.6	2.4	121	261
	Estonie	**75.4**	17.9	6.7	**24.6**	n	m	m	150	m
	Finlande	**95.9**	x(4)	x(4)	**4.1**	n	97.2	2.8	133	198
	France	**81.9**	10.1	8.0	**18.1**	m	84.4	15.6	122	145
	Allemagne	**m**	m	m	**m**	m	88.2	11.8	m	m
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	99.7	0.3	m	m
	Hongrie	**m**	m	m	**m**	m	m	m	119	m
	Islande	**91.2**	8.2	0.6	**8.8**	a	91.8	8.2	144	156
	Irlande	**81.2**	16.3	2.5	**18.8**	n	79.2	20.8	145	127
	Israël	**54.2**	29.6	16.1	**45.8**	5.8	58.5	41.5	111	132
	Italie	**67.6**	24.4	8.0	**32.4**	9.0	77.5	22.5	103	171
	Japon[3]	**34.4**	51.5	14.1	**65.6**	m	38.5	61.5	105	125
	Corée	**27.3**	47.1	25.6	**72.7**	1.0	23.3	76.7	204	166
	Luxembourg	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Mexique	**69.9**	29.8	0.4	**30.1**	1.3	79.4	20.6	152	252
	Pays-Bas	**71.8**	14.7	13.5	**28.2**	0.3	76.5	23.5	133	169
	Nouvelle-Zélande	**66.3**	33.7	m	**33.7**	m	m	m	151	m
	Norvège	**96.0**	3.3	m	**4.0**	m	96.3	3.7	127	138
	Pologne	**70.6**	22.5	6.9	**29.4**	m	66.6	33.4	215	178
	Portugal	**69.0**	23.4	7.6	**31.0**	m	92.5	7.5	114	632
	Rép. slovaque[3]	**70.2**	11.8	18.0	**29.8**	2.2	91.2	8.8	147	651
	Slovénie	**84.7**	10.6	4.7	**15.3**	n	m	m	m	m
	Espagne	**78.2**	17.6	4.2	**21.8**	1.7	74.4	25.6	151	122
	Suède	**90.6**	n	9.4	**9.4**	a	91.3	8.7	133	144
	Suisse	**m**	m	m	**m**	m	m	m	131	m
	Turquie	**m**	m	m	**m**	m	95.4	4.6	m	m
	Royaume-Uni	**25.2**	56.1	18.7	**74.8**	26.5	67.7	32.3	101	359
	États-Unis	**36.3**	47.8	15.9	**63.7**	m	37.4	62.6	145	152
	Moyenne OCDE	**68.4**	~	~	**31.6**	3.4	77.4	22.6	139	233
	Moyenne UE21	**77.3**	~	~	**22.7**	2.1	85.7	14.3	139	278
Autres G20	Argentine	**77.2**	11.1	11.7	**22.8**	m	m	m	m	m
	Brésil	**m**	m	m	**m**	m	m	m	188	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	**62.2**	28.2	9.6	**37.8**	a	m	m	334	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.
Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonne 5) des dépenses privées (colonne 4).
Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonne 5) et les dépenses publiques directes (colonne 1).
2. Année de référence : 2009 (et non 2010).
3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
4. Année de référence : 2011 (et non 2010).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871010

B3

Tableau B3.3. Évolution de la part relative des dépenses publiques[1] au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2010

2000 = 100

		Part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire (en %)						Indice de variation entre 1995 et 2010 des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000 = 100, prix constants)					
		1995	2000	2005	2008	2009	2010	1995	2000	2005	2008	2009	2010
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	64.6	49.9	45.4	44.9	45.4	46.5	116	100	110	121	134	142
	Autriche	96.1	96.3	92.9	84.7	87.7	87.8	96	100	129	131	142	153
	Belgique	m	91.5	90.6	89.8	89.7	89.8	m	100	101	118	123	124
	Canada[2, 3]	56.6	61.0	53.4	58.7	62.9	56.6	69	100	108	121	130	126
	Chili[4]	m	m	15.9	14.6	23.4	22.1	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	71.5	85.4	81.2	79.1	79.9	78.8	84	100	148	190	202	195
	Danemark[2]	99.4	97.6	96.7	95.5	95.4	95.0	93	100	115	114	121	121
	Estonie	m	m	69.9	78.8	80.2	75.4	69	100	109	149	164	150
	Finlande	97.8	97.2	96.1	95.4	95.8	95.9	90	100	115	122	127	133
	France	85.3	84.4	83.6	81.7	83.1	81.9	93	100	106	116	121	122
	Allemagne	89.2	88.2	85.3	85.4	84.4	m	96	100	102	118	120	m
	Grèce[2]	m	99.7	96.7	m	m	m	63	100	229	m	m	m
	Hongrie	m	m	78.5	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Islande[2]	m	91.8	90.5	92.2	92.0	91.2	m	100	142	165	159	144
	Irlande	69.7	79.2	84.0	82.6	83.8	81.2	48	100	106	143	156	145
	Israël	62.5	58.5	46.5	51.3	58.2	54.2	75	100	89	97	109	111
	Italie	82.9	77.5	73.2	70.7	68.6	67.6	85	100	101	110	104	103
	Japon[2]	35.1	38.5	33.7	33.3	35.3	34.4	80	100	94	101	106	105
	Corée	m	23.3	24.3	22.3	26.1	27.3	m	100	132	155	183	204
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	77.4	79.4	69.0	70.1	68.7	69.9	75	100	119	136	146	152
	Pays-Bas	79.4	76.5	73.0	71.5	71.1	71.8	99	100	113	121	127	133
	Nouvelle-Zélande	m	m	59.7	70.4	67.9	66.3	103	100	119	158	157	151
	Norvège	93.7	96.3	m	96.9	96.1	96.0	93	100	120	122	128	127
	Pologne	m	66.6	74.0	69.6	69.7	70.6	89	100	193	202	211	215
	Portugal	96.5	92.5	68.1	62.1	70.9	69.0	77	100	102	99	109	114
	Rép. slovaque[2]	95.4	91.2	77.3	73.1	70.0	70.2	86	100	127	145	139	147
	Slovénie	m	m	76.5	83.8	85.1	84.7	m	m	m	m	m	m
	Espagne	74.4	74.4	77.9	78.9	79.1	78.2	72	100	119	143	149	151
	Suède	93.6	91.3	88.2	89.1	89.8	90.6	84	100	111	117	125	133
	Suisse	m	m	m	m	m	m	90	100	129	117	128	131
	Turquie	96.3	95.4	m	m	m	m	55	100	m	m	m	m
	Royaume-Uni	80.0	67.7	m	45.7	42.2	25.2	115	100	m	114	117	101
	États-Unis	38.6	37.4	39.7	39.1	37.8	36.3	85	100	135	148	150	145
	Moyenne OCDE	78.9	77.4	70.4	69.4	70.4	68.4	84	100	122	132	139	140
	Moyenne OCDE (pour les pays dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence)	76.7	75.6	70.9	68.8	69.8	68.0	84	100	114	126	133	135
	Moyenne UE21	86.3	85.5	81.5	77.7	78.3	76.4	84	100	116	129	135	138
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	84	100	127	159	162	188
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	62.2	m	100	226	333	379	334
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les dépenses d'origine internationale sont exclues des dépenses publiques et des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Année de référence : 2009 (et non 2010).
4. Année de référence : 2011 (et non 2010).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871029

B3

Tableau B3.4. Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type d'établissement

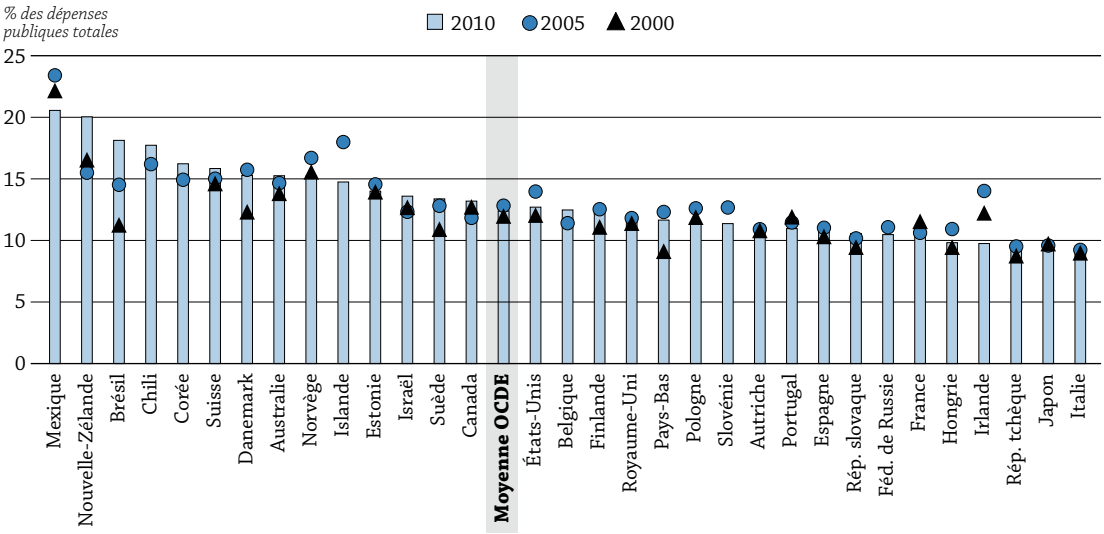
		Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire				Tous niveaux d'enseignement confondus		
		Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	*dont : activités de R-D*	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE	Australie	x(3)	x(3)	**4 965**	9 036	7 648	**8 581**	7 749	3 368	**7 445**	5 290	x(13)	x(13)	**8 366**
	Autriche	x(3)	x(3)	**6 423**	x(6)	x(6)	**11 164**	x(9)	x(9)	**13 184**	4 519	x(13)	x(13)	**10 915**
	Belgique	6 336	5 337	**5 809**	10 723	9 025	**9 715**	14 411	12 411	**13 266**	4 369	10 953	9 020	**9 833**
	Canada[1]	x(4)	m	**m**	9 213	m	**m**	13 974	m	**m**	m	10 305	m	**m**
	Chili[2]	3 495	2 636	**2 944**	3 626	1 737	**2 517**	4 248	968	**1 502**	232	3 676	1 617	**2 339**
	Rép. tchèque	3 928	2 764	**3 909**	5 160	3 284	**5 024**	6 766	401	**5 784**	1 252	5 453	2 161	**5 187**
	Danemark	8 272	5 846	**8 197**	11 847	6 347	**11 130**	17 757	a	**17 510**	x(9)	12 443	6 176	**11 834**
	Estonie	2 505	2 006	**2 492**	5 963	4 212	**5 895**	10 815	3 021	**4 310**	2 056	5 517	3 129	**4 992**
	Finlande	4 949	3 698	**4 839**	8 425	9 568	**8 522**	17 680	10 675	**16 036**	5 663	9 346	9 405	**9 352**
	France	6 430	2 677	**5 965**	9 105	5 455	**8 383**	13 814	3 880	**12 041**	4 481	9 339	4 893	**8 530**
	Allemagne	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Grèce	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Hongrie	x(3)	x(3)	**4 366**	x(6)	x(6)	**4 202**	6 144	4 281	**5 849**	1 265	4 801	4 316	**4 738**
	Islande	6 853	3 971	**6 514**	8 228	8 523	**8 242**	8 005	7 747	**7 958**	x(9)	8 579	7 345	**8 478**
	Irlande	m	m	**6 121**	9 311	m	**m**	12 928	m	**m**	3 737	9 906	m	**m**
	Israël	3 716	2 096	**3 208**	5 185	5 248	**5 200**	21 982	5 746	**5 897**	m	5 273	4 741	**5 076**
	Italie[3]	6 887	777	**4 997**	8 247	1 014	**7 686**	6 847	2 075	**6 424**	3 053	7 835	1 063	**7 061**
	Japon	x(3)	x(3)	**2 806**	x(6)	x(6)	**8 643**	x(9)	x(9)	**6 249**	x(9)	x(13)	x(13)	**8 120**
	Corée	8 383	2 223	**3 671**	6 758	5 445	**6 523**	9 556	1 459	**3 058**	1 223	8 158	2 744	**6 034**
	Luxembourg	21 935	5 470	**20 530**	19 964	6 542	**18 089**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Mexique	2 217	8	**1 906**	2 278	10	**2 038**	8 097	a	**5 502**	1 262	2 762	8	**2 408**
	Pays-Bas[4]	7 196	3 554	**7 073**	8 825	n	**8 622**	13 665	n	**12 385**	4 969	9 452	326	**9 121**
	Nouvelle-Zélande	2 213	9 892	**9 752**	7 066	2 238	**6 712**	7 524	1 837	**6 905**	1 602	7 142	5 626	**6 936**
	Norvège	5 903	5 220	**5 594**	13 066	13 088	**13 067**	20 360	5 569	**18 289**	6 801	13 791	10 592	**13 414**
	Pologne	x(3)	x(3)	**3 906**	x(6)	x(6)	**4 993**	x(9)	x(9)	**4 742**	917	x(13)	x(13)	**4 801**
	Portugal	5 977	m	**m**	7 415	m	**m**	8 197	1 056	**6 553**	3 552	7 574	m	**m**
	Rép. slovaque	3 577	2 682	**3 545**	4 493	4 088	**4 458**	4 751	m	**4 751**	1 032	4 585	3 989	**4 545**
	Slovénie	6 196	1 933	**6 084**	7 766	5 455	**7 736**	7 699	2 769	**7 212**	1 520	7 543	3 399	**7 407**
	Espagne	7 293	2 050	**5 421**	9 559	3 675	**7 742**	11 925	1 118	**10 403**	2 820	9 608	3 066	**7 704**
	Suède	6 651	6 225	**6 582**	10 071	9 868	**10 044**	18 421	13 060	**17 879**	8 070	10 720	9 404	**10 547**
	Suisse	5 186	m	**m**	11 726	m	**m**	21 893	m	**m**	m	12 808	m	**m**
	Turquie	2 467	2 597	**2 490**	2 008	2 413	**2 019**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	6 979	4 867	**6 438**	8 623	4 885	**7 875**	a	3 834	**3 834**	3 537	8 488	4 416	**7 196**
	États-Unis	11 326	1 845	**7 105**	11 859	923	**10 912**	12 112	2 732	**9 275**	x(9)	11 870	1 871	**10 172**
	Moyenne OCDE	6 275	3 494	**5 643**	8 412	5 029	**7 705**	11 382	3 826	**8 676**	3 184	8 382	4 435	**7 504**
	Moyenne UE21	7 007	3 563	**6 261**	9 094	5 244	**8 311**	10 739	4 184	**9 539**	3 342	8 348	4 507	**7 735**
Autres G20	Argentine	2 427	m	**m**	3 398	m	**m**	4 680	m	**m**	m	3 500	m	**m**
	Brésil	2 111	m	**m**	2 653	m	**m**	13 137	m	**m**	756	2 964	m	**m**
	Chine	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie	m	m	**m**	3 978	m	**m**	4 980	m	**m**	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite[2]	m	m	**m**	m	m	**m**		m	**m**	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**

1. Année de référence : 2009.
2. Année de référence : 2011.
3. Enseignement post-secondaire non tertiaire non compris.
4. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871048

QUEL EST LE MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'ÉDUCATION ?

- Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 13 % de leurs dépenses publiques totales à l'éducation. Ce pourcentage varie toutefois sensiblement selon les pays : il représente moins de 10 % en Hongrie, en Irlande, en Italie, au Japon et en République tchèque, mais plus de 20 % au Mexique et en Nouvelle-Zélande.
- Les dépenses publiques d'éducation ont progressé en pourcentage des dépenses publiques totales entre 1995 et 2005 dans la plupart des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles. Le Canada, la France, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Portugal sont les seuls pays qui échappent à ce constat.
- La part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales a diminué dans deux tiers environ des pays entre 2005 et 2010, car le budget public de l'éducation et le budget public total n'ont pas évolué au même rythme.
- Aucune tendance claire ne se dessine dans l'ensemble quant à l'évolution des dépenses publiques d'éducation durant la crise économique, si ce n'est que ces dépenses ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques totales entre 2008 et 2010 dans 14 des 30 pays dont les données sont disponibles.

Graphique B4.1. Dépenses publiques totales d'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales (1995, 2005, 2010)



Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques totales d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, en pourcentage des dépenses publiques totales en 2010.

Source : OCDE. Tableau B4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868046

Lecture du graphique

Ce graphique présente les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et les aides publiques versées aux ménages (dont les subventions pour frais de subsistance, telles que les allocations aux ménages, les bourses aux élèves/étudiants et les prêts d'études) et à d'autres entités privées, en pourcentage des dépenses publiques totales, par année.

Contexte

Les décisions des pays concernant la répartition des fonds publics entre les différents domaines de l'action publique, dont l'éducation, les services de santé, la sécurité sociale et la défense, dépendent non seulement de leurs priorités, mais également de la question de savoir si les marchés peuvent fournir ces services de manière adéquate à eux seuls, en particulier dans l'enseignement tertiaire. Les marchés risquent de ne pas y parvenir si les bénéfices publics d'un service sont supérieurs à

ses bénéfices privés. Les fonds versés par les pouvoirs publics peuvent, par exemple, contribuer à accroître les taux de scolarisation. Toutefois, la crise économique a mis les finances publiques sous pression à tel point que le budget de l'éducation pourrait être revu à la baisse, ce qui pourrait avoir un impact sur l'accessibilité ou le rendement et la qualité de l'éducation. Par ailleurs, la demande d'éducation et de formation pourrait augmenter de la part des sans-emploi, ce qui nécessiterait un accroissement du budget de l'éducation. Toutefois, l'augmentation du budget de l'éducation ne va pas nécessairement de pair avec l'amélioration du rendement ou de la qualité de l'éducation. De plus, les niveaux de dépense sont sous l'influence de nombreux facteurs différents (voir l'indicateur B7) dont il y a lieu de tenir compte lors de la comparaison des chiffres entre les pays.

Cet indicateur donne la mesure des dépenses publiques d'éducation, par rapport aux dépenses publiques totales des pays ainsi que par rapport à leur produit intérieur brut, avec dans l'idée de montrer la taille relative des budgets publics. De plus, il fournit des données sur les différentes sources (locales, régionales et centrales) des fonds publics investis dans l'éducation et sur les transferts de fonds entre ces niveaux de l'exécutif.

Autres faits marquants

- La plupart des pays de l'OCDE **dépensent plus du double au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire qu'au titre de l'enseignement tertiaire**.
- **Les dépenses publiques sont plus décentralisées dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire**. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 50 % des fonds publics affectés à ces niveaux d'enseignement proviennent de l'exécutif central.
- **Le budget public de l'enseignement tertiaire provient à hauteur de 87 % de l'exécutif central**, avant transferts de l'exécutif central vers les exécutifs régionaux et locaux.
- **Le système public de financement n'est totalement centralisé dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans un pays (en Nouvelle-Zélande)**, alors qu'il l'est dans l'enseignement tertiaire dans neuf pays (au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en République slovaque).

Tendances

Entre 1995 et 2010, la part des dépenses d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) dans les dépenses publiques totales a progressé légèrement dans deux tiers des pays dont les données sont disponibles. L'analyse de l'évolution entre 2005 et 2010 révèle toutefois que les dépenses publiques d'éducation ont régressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans un peu moins de deux tiers des pays dont les données sont disponibles. Cette régression a été particulièrement forte (égale ou supérieure à 1 point de pourcentage) aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, en Islande, au Mexique, en Norvège, en Pologne et en Slovénie (voir le tableau B4.2).

Une évolution similaire s'observe pour les dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB entre 1995 et 2010 ; dans ce cas également, cette évolution est très différente entre 2005 et 2010. Entre 2005 et 2010, les dépenses publiques d'éducation ont en effet régressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans la plupart des pays, mais progressé en pourcentage du PIB dans la quasi-totalité des pays. Elles ont augmenté de près de 0.4 point de pourcentage selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles – sous l'effet de l'accroissement des dépenses publiques qui a coïncidé avec la réduction du PIB (voir l'indicateur B2).

Entre 2008 et 2010, les dépenses publiques d'éducation et les dépenses publiques totales ont augmenté dans tous les pays, sauf en Estonie, en Hongrie, en Islande et en Italie. Dans 16 des 30 pays à l'étude ici, les dépenses publiques totales ont toutefois augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques d'éducation (voir le tableau B4.2).

B4

Analyse

Investissement public global dans l'éducation

En 2010, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 13.0 % de leurs dépenses publiques totales à l'éducation. Ce pourcentage est inférieur à 10 % en Hongrie (9.8 %), en Irlande (9.7 %), en Italie (8.9 %), au Japon (9.3 %) et en République tchèque (9.7 %), mais égal ou supérieur à 20 % au Mexique (20.6 %) et en Nouvelle-Zélande (20.0 %) (voir le graphique B4.1 et le tableau B4.1).

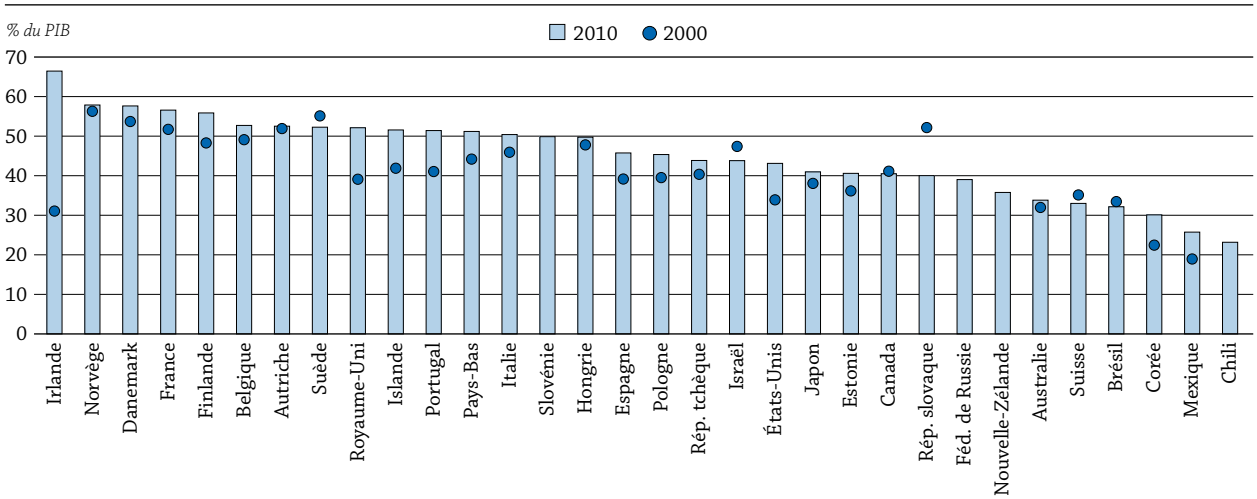
Dans la plupart des pays, l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire absorbe deux tiers environ des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales. Cela s'explique essentiellement par la scolarisation quasi universelle à ces niveaux d'enseignement (voir l'indicateur C1) et par la structure démographique de la population.

Les dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire représentent, en moyenne, moins d'un quart des dépenses publiques totales d'éducation dans les pays de l'OCDE, soit un pourcentage de 23.5 %. Parmi les pays de l'OCDE et du G20, ce pourcentage est inférieur à 16 % en Corée (15.8 %), mais supérieur à 30 % au Canada (35.4 %) et en Finlande (31.8 %).

La part de l'éducation dans les dépenses publiques totales doit aussi être étudiée à la lumière de la taille relative des budgets publics. Le tableau qui se dégage n'est en effet pas le même selon que les dépenses publiques d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, sont analysées en pourcentage du PIB ou en pourcentage des dépenses publiques totales comme ci-dessus. Parmi les pays de l'OCDE, le Chili (4.1 %), l'Italie (4.5 %), le Japon (3.8 %), la République slovaque (4.2 %) et la République tchèque (4.2 %) sont au nombre de ceux où les dépenses publiques d'éducation sont les moins élevées en pourcentage du PIB selon les chiffres de 2010 ; c'est le cas également d'un pays du G20, en l'occurrence la Fédération de Russie (4.1 %). À l'autre extrême, seuls le Danemark et la Norvège consacrent plus de 8 % (8.8 %) de leur PIB à l'éducation – un pourcentage nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE (5.8 %) (voir le tableau B4.1).

Contre toute attente, les pays où les dépenses publiques d'éducation sont les plus élevées en pourcentage des dépenses publiques totales selon les chiffres de 2010 – à savoir le Brésil, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Suisse (voir le graphique B4.1) – sont ceux où les dépenses publiques totales, toutes catégories de services confondues, sont les moins élevées en pourcentage du PIB (voir le graphique B4.2). Échappent à ce constat le Danemark et l'Islande, où les deux parts sont élevées (voir le graphique B4.2).

Graphique B4.2. Dépenses publiques totales, tous services confondus, en pourcentage du PIB (2000, 2010)



Remarque : ce graphique présente les dépenses publiques tous services confondus et pas uniquement les dépenses publiques d'éducation.
Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques totales en pourcentage du PIB en 2010.
Source : OCDE. Annexe 2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868065

L'analyse des dépenses publiques totales toutes catégories de services confondues (non seulement l'éducation, mais aussi la santé, la sécurité sociale, l'environnement, etc.) en pourcentage du PIB révèle une forte variation entre les pays. En 2010, les dépenses publiques totales, tous services confondus, représentaient plus de 50 % du PIB dans plus d'un tiers des pays, et même plus de 55 % dans cinq pays, à savoir au Danemark (57.6 %), en Finlande (55.8 %), en France (56.5 %), en Irlande (66.4 %) et en Norvège (57.8 %). À l'autre extrême, elles ne représentaient que 25.7 % du PIB au Mexique (voir le graphique B4.2 et l'annexe 2).

Évolution des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales entre 1995 et 2010

Une augmentation sensible entre 1995 et 2005…

Entre 1995 et 2005, soit en dix ans, les dépenses publiques d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) ont progressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans 20 des 26 pays de l'OCDE dont les données des deux années de référence sont disponibles (elles ont augmenté de 0.8 point de pourcentage, en moyenne, dans ces 26 pays). Les seuls pays où cette évolution s'est révélée différente sont le Canada, la France, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Portugal.

Entre 1995 et 2005, les dépenses publiques d'éducation n'ont pas évolué de la même façon en pourcentage du PIB et en pourcentage des dépenses publiques totales. En moyenne, entre 1995 et 2005, les dépenses publiques d'éducation ont diminué de 0.1 point en pourcentage du PIB, mais ont augmenté de 0.8 point en pourcentage des dépenses publiques totales. En pourcentage du PIB, les dépenses publiques d'éducation ont varié de plus de 0.5 point de pourcentage à la hausse au Brésil, au Danemark, aux États-Unis, en Grèce et au Mexique, mais à la baisse en Autriche, au Canada, en Estonie, en France, en Israël et en République slovaque (voir le tableau B4.2).

… suivie d'une baisse entre 2005 et 2010 à cause de la crise financière qui a éclaté en 2008

Les tendances ont sensiblement évolué entre 2005 et 2010 en matière de dépenses. Durant ces six ans, les dépenses publiques d'éducation ont diminué de 0.4 point de pourcentage, en moyenne, en pourcentage des dépenses publiques totales dans un peu moins de deux tiers des pays dont les données sont disponibles (soit dans 19 des 32 pays à l'étude ici) (passant de 12.8 % en 2005 à 12.4 % en 2010). Le recul le plus important a été constaté en Irlande (- 4.2 points de pourcentage), en Islande (- 3.3 points de pourcentage) et au Mexique (- 2.9 points de pourcentage). La diminution a également été sensible (- 1 point de pourcentage au moins) aux États-Unis, en Hongrie, en Norvège, en Pologne et en Slovénie. Échappent à ce constat le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande, où en pourcentage des dépenses publiques totales, les dépenses publiques d'éducation ont varié à la baisse entre 1995 et 2005 et à la hausse entre 2005 et 2010.

La comparaison des chiffres de 2010 avec ceux de 2005 révèle une tendance différente, car le PIB a été affecté par la crise financière. Entre ces deux années, les dépenses publiques d'éducation sont restées stables ou ont augmenté en pourcentage du PIB dans tous les pays, sauf en Hongrie, en Norvège, en Pologne et en Suisse. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de toutes les années de référence sont disponibles, elles ont augmenté de 0.3 point de pourcentage (voir le tableau B4.2 et l'encadré B2.1 dans l'indicateur B2).

Premiers effets de la crise financière : les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme moins soutenu que les dépenses publiques totales dans plus de la moitié des pays

Les fluctuations observées entre 2008 et 2010 sont vraisemblablement imputables aux premiers effets de la crise économique mondiale qui a éclaté en 2008. La crise a accru la pression sur les finances publiques et a contraint les gouvernements à choisir leurs priorités, entre l'éducation et d'autres domaines majeurs de l'action publique, tels que la santé et la sécurité sociale (voir le tableau B4.2 et le graphique B4.3).

Entre 2008 et 2010, aucune tendance générale n'apparaît nettement concernant l'évolution des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales, contrairement à ce qui s'était produit entre 1995 et 2005.

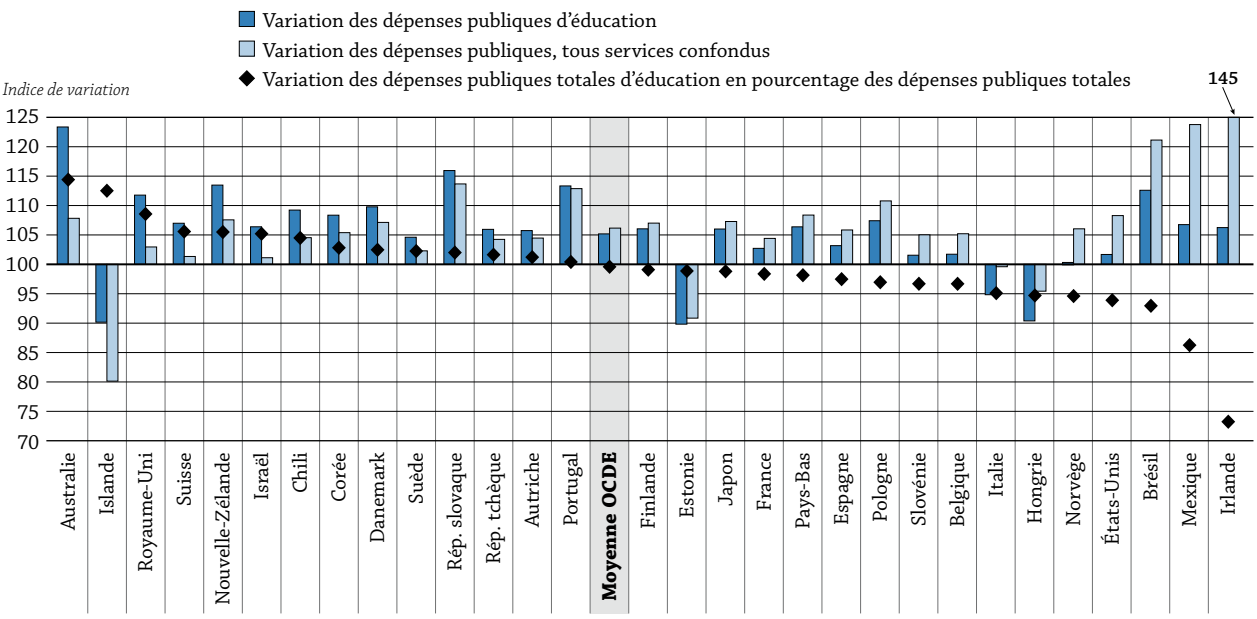
Entre 2008 et 2010, les dépenses publiques d'éducation et les dépenses publiques totales, tous services confondus, ont toutefois augmenté dans 26 des 30 pays à l'étude. Dans 16 de ces 30 pays, les dépenses publiques totales ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques d'éducation (voir le tableau B4.2 et le graphique B4.3). C'est au Brésil, aux États-Unis, en Irlande, au Mexique et en Norvège que les différences sont les plus importantes à cet égard. En Irlande, la réduction de 27 % des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales, tous services confondus, qui a été enregistrée entre 2008 et 2010, est en grande partie imputable aux transferts financiers massifs effectués en 2010 en faveur des banques irlandaises, qui ont eu un énorme impact sur la capacité de financement des pouvoirs publics.

Dans les 14 autres pays, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques totales. Les dépenses publiques totales, tous services confondus, ont augmenté dans une mesure comprise entre 1 % en Israël et en Suisse et 14 % en République slovaque. En Australie, les dépenses publiques totales ont augmenté de 8 %, et les dépenses publiques d'éducation, de 23 %.

Entre 2008 et 2010, les dépenses publiques totales, tous services confondus, n'ont diminué qu'en Estonie, en Hongrie, en Islande et en Italie. En Islande, les dépenses publiques totales ont chuté de 20 %, et les dépenses publiques d'éducation ont également diminué, mais dans une moindre mesure. Dans les trois autres pays, les dépenses publiques d'éducation ont régressé davantage que les dépenses publiques totales (voir le tableau B4.2 et le graphique B4.3).

Graphique B4.3. Indice de variation entre 2008 et 2010 des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales, tous niveaux d'enseignement confondus

(2008 = 100, prix constants de 2010)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales.
Source : OCDE. Tableau B4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868084

Sources du financement public de l'éducation

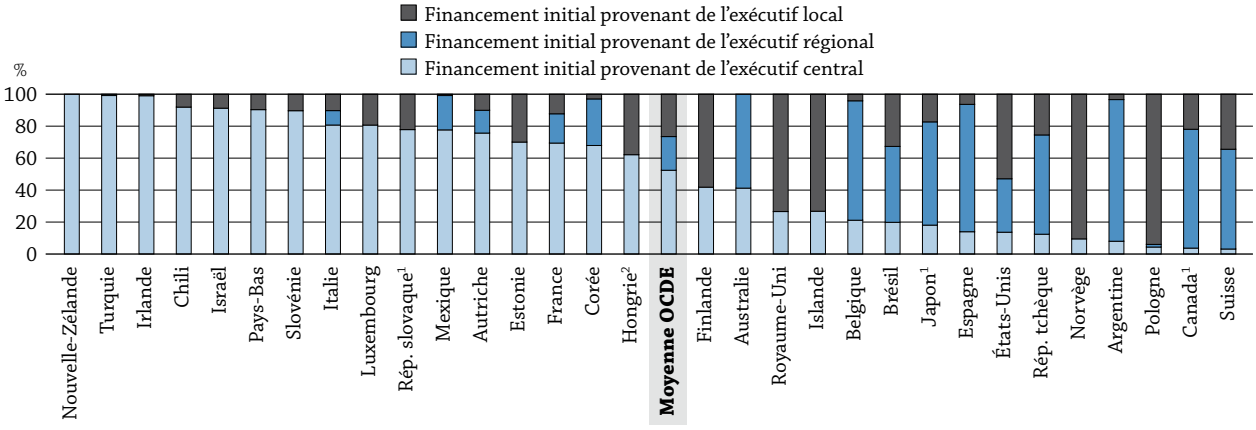
Toutes les sources publiques (abstraction faite des sources internationales) de financement de l'éducation sont réparties entre trois niveaux de l'exécutif, à savoir les niveaux central, régional et local. Le financement de l'éducation est centralisé dans certains pays, mais peut être très décentralisé dans d'autres pays, après les transferts entre les niveaux de l'exécutif.

Ces dernières années, de nombreux établissements d'enseignement sont devenus des organisations plus autonomes et plus décentralisées, plus responsables de leurs résultats à l'égard de leurs élèves/étudiants, de leurs parents et de l'opinion en général. Les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) suggèrent l'existence d'une corrélation entre l'adoption d'une combinaison intelligente d'autonomie et de responsabilisation et l'amélioration des résultats scolaires.

Le financement public est plus centralisé dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs d'enseignement. Il ressort des chiffres de 2010 que le budget public est financé par le gouvernement central, avant transfert, à hauteur de 53.8 % dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, mais à hauteur de 86.8 % dans l'enseignement tertiaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B4.3 et le tableau B4.4, en ligne).

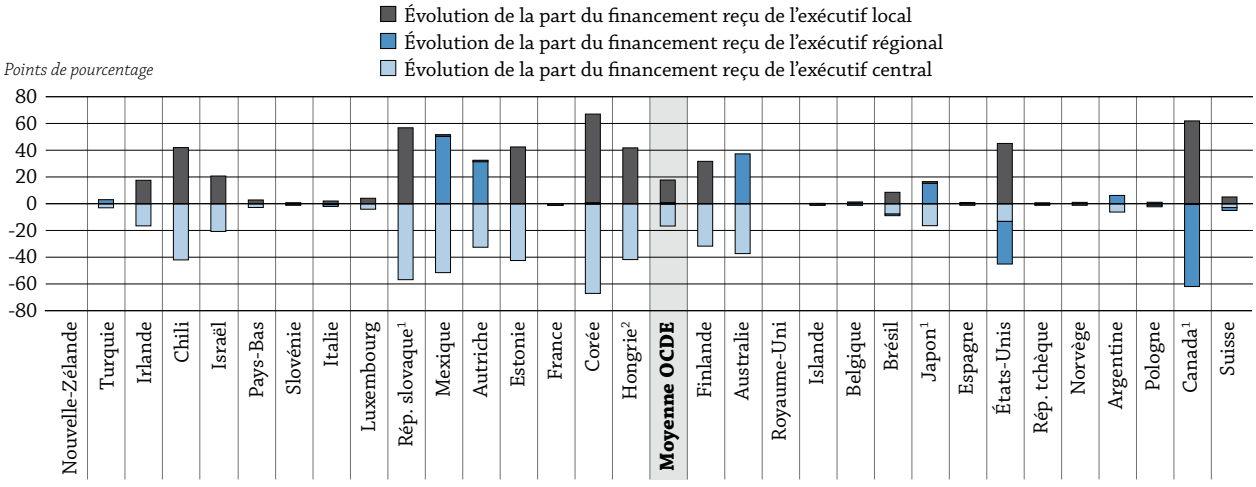
Graphique B4.4. Répartition de la provenance initiale du financement public de l'éducation selon les niveaux de l'exécutif pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2010)

En pourcentage



Évolution de la part du financement de l'éducation reçu des différents niveaux de l'exécutif entre les destinataires initiaux et finaux des ressources d'éducation, pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2010)

En points de pourcentage



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Les financements provenant de l'exécutif local incluent les financements provenant de l'exécutif régional.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du financement initial provenant de l'exécutif central.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B4.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868103

Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, la part du financement public initial provenant du gouvernement central varie fortement selon les pays. Cette part est inférieure à 10 % dans quatre pays, à savoir au Canada (3.7 %), en Norvège (9.5 %), en Pologne (4.4 %) et en Suisse (3.2 %). Au Canada, le gouvernement fédéral n'intervient pas dans l'enseignement primaire et secondaire ; ce sont les exécutifs provinciaux et territoriaux qui financent ces niveaux d'enseignement.

À l'autre extrême, les fonds publics proviennent presque exclusivement du gouvernement central en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en Turquie ; plus de 90 % des fonds publics initiaux proviennent du gouvernement central au Chili (91.9 %), en Israël (91.2 %) et aux Pays-Bas (90.3 %). Toutefois, ce tableau change si les transferts entre niveaux de l'exécutif sont pris en considération. Après transferts, la contribution du gouvernement central au financement public est inférieure à 5 % au Canada (3.1 %), en Pologne (3.3 %) et en Suisse (0.3 %), mais également en Australie (3.9 %), en Corée (0.9 %), aux États-Unis (0.5 %) et au Japon (1.7 %). La Nouvelle-Zélande est le seul pays où le système de financement est totalement centralisé, même compte tenu des transferts (voir le graphique B4.4 et le tableau B4.3).

Dans les pays de l'OCDE, les transferts de fonds entre le gouvernement central et les exécutifs régionaux et locaux sont, en moyenne, plus élevés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire, signe que la décentralisation est plus grande aux niveaux inférieurs d'enseignement. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 44.2 % des fonds publics proviennent des exécutifs locaux après transferts, contre 27.2 % avant transferts, selon la moyenne calculée à l'échelle des pays de l'OCDE. Dans l'enseignement tertiaire, les fonds publics provenant des exécutifs locaux représentent moins de 3 % avant et après transferts, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B4.3 et le tableau B4.4, en ligne).

Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, l'ampleur des transferts du gouvernement central vers les exécutifs régionaux et locaux varie fortement entre les pays. Les différences après transferts du gouvernement central vers les exécutifs régionaux et locaux représentent plus de 40 points de pourcentage au Chili, en Corée, en Estonie, en Hongrie, au Mexique et en République slovaque. En Australie, au Canada, aux États-Unis et au Mexique, les différences après transferts des exécutifs régionaux aux exécutifs locaux représentent plus de 30 points de pourcentage (voir le graphique B4.4).

Dans l'enseignement tertiaire, la part des fonds publics qui provient du gouvernement central est relativement élevée, tant avant qu'après transferts entre les niveaux de l'exécutif. La part du gouvernement central est la moins élevée en Belgique (26.6 % avant transferts, contre 25.3 % après transferts) et en Espagne (16.0 % et 15.8 %, respectivement). À l'autre extrême, cette part atteint près de 100 % tant avant qu'après transferts dans dix pays, à savoir au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni (voir le tableau B4.4, en ligne).

Définitions

Les dépenses publiques d'éducation incluent les dépenses au titre des établissements d'enseignement et les aides au titre des frais de subsistance des élèves/étudiants et autres dépenses privées en dehors des établissements d'enseignement. Elles incluent aussi les dépenses de toutes les entités publiques, dont les ministères autres que le ministère de l'Éducation, les exécutifs locaux et régionaux et les autres instances publiques. Le mode d'affectation des budgets publics de l'éducation varie selon les pays de l'OCDE. Les ressources publiques peuvent être allouées aux établissements d'enseignement soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des ménages ou au travers de programmes gouvernementaux. Elles peuvent aussi être limitées à l'acquisition de services d'éducation ou être destinées au financement des frais de subsistance.

Les sources publiques de financement de l'éducation (exception faite des sources internationales) se répartissent en trois catégories : le gouvernement central (national), les exécutifs régionaux (États, provinces, *Länder*, etc.) et les exécutifs locaux (municipalités, districts, communes, etc.). Les adjectifs « régional » et « local » désignent les exécutifs dont les compétences sont limitées à un territoire administratif dans un pays. Ils ne s'appliquent

pas à des instances gouvernementales dont les compétences ne sont pas limitées de manière géographique, mais sont définies en termes de services, de fonctions ou de catégories d'élèves/étudiants.

Les dépenses publiques totales correspondent à la somme des dépenses en capital et des dépenses de fonctionnement non remboursables de tous les niveaux de l'exécutif (central, régional et local). Elles incluent les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement ainsi que les aides publiques aux ménages (par exemple, les bourses, les prêts d'études et les aides au titre des frais de subsistance et des frais de scolarité des élèves/étudiants) et à d'autres entités privées au titre de l'éducation (par exemple, les subventions aux entreprises privées ou aux organisations syndicales au titre de la formation sous contrat d'apprentissage).

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les dépenses publiques totales proviennent de la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux* (voir l'annexe 2) et sont établies en fonction du Système de comptabilité nationale de 1993.

Les dépenses d'éducation des pays sont rapportées en pourcentage de leurs dépenses publiques totales et en pourcentage de leur PIB.

Les dépenses au titre du service de la dette (remboursements afférents à la dette publique) sont incluses dans les dépenses publiques totales, mais sont exclues des dépenses publiques d'éducation, car certains pays sont dans l'impossibilité de faire la distinction entre les intérêts dus pour l'éducation et les intérêts dus pour les autres services. Par voie de conséquence, les dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales peuvent être sous-estimées dans les pays où le service de la dette représente une partie importante des dépenses publiques totales tous domaines confondus.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableaux de l'indicateur B4

Tableau B4.1	**Dépenses publiques totales d'éducation (2010)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871086
Tableau B4.2	**Dépenses publiques totales d'éducation (1995, 2000, 2005 et 2010)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871105
Tableau B4.3	**Provenance du financement public de l'éducation pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, selon le niveau de l'exécutif (2010)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871124
WEB Tableau B4.4	**Provenance du financement public de l'éducation pour l'enseignement tertiaire, avant et après transferts, selon les niveaux de l'exécutif (2010)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871143
WEB Tableau B4.5	**Répartition du total des dépenses publiques d'éducation (2010)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871162

B4

Tableau B4.1. Dépenses publiques totales d'éducation (2010)

Dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et aides publiques aux ménages[1] et à d'autres entités privées, en pourcentage des dépenses publiques totales et en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement

		Dépenses publiques[1] d'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales				Dépenses publiques[1] d'éducation, en pourcentage du PIB			
		Préprimaire	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus	Préprimaire	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	0.2	11.5	3.4	**15.2**	0.1	3.9	1.1	**5.2**
	Autriche	1.2	7.0	3.1	**11.2**	0.6	3.6	1.6	**5.9**
	Belgique	1.2	8.2	2.8	**12.5**	0.6	4.3	1.5	**6.6**
	Canada[2, 3]	x(2)	8.5	4.7	**13.2**	x(6)	3.4	1.9	**5.3**
	Chili[4]	2.3	11.6	3.9	**17.7**	0.5	2.7	0.9	**4.1**
	Rép. tchèque	1.1	6.1	2.2	**9.7**	0.5	2.7	1.0	**4.2**
	Danemark[3]	1.8	8.9	4.2	**15.3**	1.0	5.1	2.4	**8.8**
	Estonie	1.1	9.8	3.0	**14.0**	0.4	4.0	1.2	**5.7**
	Finlande	0.7	7.6	3.9	**12.3**	0.4	4.3	2.2	**6.8**
	France	1.2	6.8	2.3	**10.4**	0.7	3.9	1.3	**5.9**
	Allemagne	m	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Grèce	m	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Hongrie	1.4	5.9	2.0	**9.8**	0.7	2.9	1.0	**4.9**
	Islande	1.4	9.4	3.2	**14.7**	0.7	4.8	1.6	**7.6**
	Irlande	0.2	7.4	2.2	**9.7**	0.1	4.9	1.4	**6.5**
	Israël	1.5	9.1	2.3	**13.6**	0.7	4.0	1.0	**5.9**
	Italie	0.9	6.4	1.7	**8.9**	0.4	3.2	0.8	**4.5**
	Japon[3]	0.2	6.7	1.8	**9.3**	0.1	2.8	0.7	**3.8**
	Corée	0.5	11.2	2.6	**16.2**	0.1	3.4	0.8	**4.9**
	Luxembourg	1.7	7.9	m	**m**	0.7	3.4	m	**m**
	Mexique	2.1	13.6	4.0	**20.6**	0.5	3.5	1.0	**5.3**
	Pays-Bas	0.8	7.6	3.3	**11.6**	0.4	3.9	1.7	**6.0**
	Nouvelle-Zélande	1.5	13.1	5.5	**20.0**	0.5	4.7	2.0	**7.2**
	Norvège	0.7	9.4	4.5	**15.2**	0.4	5.5	2.6	**8.8**
	Pologne	1.1	7.7	2.6	**11.4**	0.5	3.5	1.2	**5.2**
	Portugal	0.8	7.8	2.2	**11.0**	0.4	4.0	1.1	**5.6**
	Rép. slovaque[3]	1.0	7.1	2.1	**10.6**	0.4	2.9	0.8	**4.2**
	Slovénie	1.2	7.5	2.7	**11.4**	0.6	3.7	1.4	**5.7**
	Espagne	1.5	6.8	2.5	**10.9**	0.7	3.1	1.2	**5.0**
	Suède	1.4	8.1	3.9	**13.4**	0.7	4.2	2.0	**7.0**
	Suisse	0.6	11.0	4.0	**15.8**	0.2	3.6	1.3	**5.2**
	Turquie	0.1	6.5	m	**m**	n	2.5	m	**m**
	Royaume-Uni	0.6	9.4	2.0	**12.0**	0.3	4.9	1.0	**6.3**
	États-Unis	0.8	8.6	3.3	**12.7**	0.4	3.7	1.4	**5.5**
	Moyenne OCDE	1.1	8.6	3.1	**13.0**	0.6	3.8	1.4	**5.8**
	Moyenne UE21	1.1	7.6	2.7	**11.4**	0.6	3.8	1.4	**5.8**
Autres G20	Argentine	m	m	m	**m**	0.4	4.2	1.1	**5.8**
	Brésil	1.4	13.8	3.0	**18.1**	0.4	4.4	1.0	**5.8**
	Chine	m	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	m	**m**	n			
	Indonésie	m	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Fédération de Russie	1.8	5.2	2.5	**10.5**	0.7	2.0	1.0	**4.1**
	Arabie saoudite	m	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	**m**	m	m	m	**m**

1. Dans ce tableau, les dépenses publiques comprennent les aides publiques accordées aux ménages pour leurs frais de subsistance (allocations et bourses aux élèves/étudiants et aux ménages, et prêts d'études), qui ne sont pas affectées aux établissements d'enseignement. C'est la raison pour laquelle les chiffres sur les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement présentés ici sont plus élevés que ceux du tableau B2.4 dans l'indicateur B2.

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2011 (et non 2010).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871086

Tableau B4.2. Dépenses publiques totales d'éducation (1995, 2000, 2005 et 2010)

Dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et subventions publiques aux ménages[1] et à d'autres entités privées, en pourcentage des dépenses publiques totales et en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus, par année

		Dépenses publiques[1] d'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales				Dépenses publiques[1] d'éducation, en pourcentage du PIB				Indice de variation entre 2008 et 2010 des : (2008 = 100, prix constants de 2010)		
		1995	2000	2005	2010	1995	2000	2005	2010	Dépenses publiques d'éducation	Dépenses publiques, tous services confondus	Dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	13.8	14.3	14.6	15.2	4.8	4.6	4.5	5.2	123	108	114
	Autriche	10.8	10.7	10.9	11.2	6.1	5.6	5.4	5.9	106	104	101
	Belgique	m	12.0	11.4	12.5	m	5.9	5.9	6.6	102	105	97
	Canada[2, 3]	12.7	12.4	11.8	13.2	6.2	5.1	5.1	5.3	m	m	m
	Chili[4]	m	m	16.2	17.7	m	m	3.0	4.1	109	105	104
	Rép. tchèque	8.7	9.5	9.5	9.7	4.5	3.8	4.1	4.2	106	104	102
	Danemark[3]	12.3	15.4	15.7	15.3	7.3	8.3	8.3	8.8	110	107	102
	Estonie	13.9	14.8	14.5	14.0	5.8	5.4	4.9	5.7	90	91	99
	Finlande	11.1	12.5	12.5	12.3	6.8	6.0	6.3	6.8	106	107	99
	France	11.5	11.6	10.6	10.4	6.3	6.0	5.7	5.9	103	104	98
	Allemagne	8.6	10.2	10.1	m	4.7	4.6	4.8	m	m	107	m
	Grèce	5.6	7.3	m	m	2.6	3.4	4.1	m	m	94	m
	Hongrie	9.4	10.4	10.9	9.8	5.3	5.0	5.5	4.9	90	95	95
	Islande	m	15.9	18.0	14.7	m	6.7	7.6	7.6	90	80	113
	Irlande	12.2	13.7	14.0	9.7	5.0	4.2	4.7	6.5	106	145	73
	Israël	12.7	13.4	12.3	13.6	6.5	6.3	5.6	5.9	106	101	105
	Italie	9.0	9.8	9.2	8.9	4.7	4.5	4.4	4.5	95	100	95
	Japon[3]	9.7	9.5	9.6	9.3	3.5	3.6	3.5	3.8	106	107	99
	Corée	m	16.6	14.9	16.2	m	3.7	4.0	4.9	108	105	103
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	108	m
	Mexique	22.2	23.4	23.4	20.6	4.2	4.4	5.0	5.3	107	124	86
	Pays-Bas	9.1	11.2	12.3	11.6	5.1	5.0	5.5	6.0	106	108	98
	Nouvelle-Zélande	16.5	m	15.5	20.0	5.6	6.7	6.0	7.2	113	108	105
	Norvège	15.6	14.0	16.7	15.2	9.3	7.8	9.3	8.8	100	106	95
	Pologne	11.9	12.7	12.6	11.4	5.2	5.0	5.5	5.2	107	111	97
	Portugal	11.9	12.7	11.4	11.0	4.9	5.2	5.2	5.6	113	113	100
	Rép. slovaque[3]	9.4	7.5	10.1	10.6	4.6	3.9	3.8	4.2	116	114	102
	Slovénie	m	m	12.6	11.4	m	m	5.7	5.7	102	105	97
	Espagne	10.3	10.9	11.0	10.9	4.6	4.3	4.2	5.0	103	106	97
	Suède	10.9	13.0	12.8	13.4	7.1	7.2	6.9	7.0	105	102	102
	Suisse	14.6	14.4	15.0	15.8	5.3	5.1	5.5	5.2	107	101	106
	Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	116	m
	Royaume-Uni	11.4	11.0	11.8	12.0	5.0	4.3	5.2	6.3	112	103	109
	États-Unis	12.0	13.8	13.9	12.7	4.5	4.7	5.1	5.5	102	108	94
	Moyenne OCDE	11.8	12.6	13.1	13.0	5.4	5.2	5.3	5.8	105	106	100
	Moyenne UE21	10.4	11.4	11.8	11.4	5.3	5.1	5.3	5.8	104	106	98
	Moyenne OCDE (pour les pays dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence)	12.0	12.6	12.8	12.4	5.5	5.2	5.4	5.7			
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	5.8	m	m	m
	Brésil	11.2	10.5	14.5	18.1	3.9	3.5	4.5	5.8	113	121	93
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	10.6	11.0	10.5	m	m	m	4.1	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Dans ce tableau, les dépenses publiques comprennent les aides publiques accordées aux ménages pour leurs frais de subsistance (allocations et bourses aux élèves/étudiants et aux ménages, et prêts d'études), qui ne sont pas affectées aux établissements d'enseignement. C'est la raison pour laquelle les chiffres sur les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement présentés ici sont plus élevés que ceux du tableau B2.4 dans l'indicateur B2.

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2011 (et non 2010).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871105

B4

Tableau B4.3. Provenance du financement public de l'éducation pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, selon le niveau de l'exécutif (2010)

		Financement initial (avant les transferts entre les différents niveaux de l'exécutif)				Financement définitif (après les transferts entre les différents niveaux de l'exécutif)			
		Central	Régional	Local	Total	Central	Régional	Local	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	41.2	58.8	m	100.0	3.9	96.1	m	100.0
	Autriche	75.7	14.3	10.0	100.0	43.1	46.5	10.4	100.0
	Belgique	21.2	74.7	4.1	100.0	22.3	73.5	4.1	100.0
	Canada[1, 2]	3.7	74.3	21.9	100.0	3.1	13.0	83.9	100.0
	Chili[3]	91.9	a	8.1	100.0	49.9	a	50.1	100.0
	Rép. tchèque	12.4	62.1	25.5	100.0	11.7	62.8	25.5	100.0
	Danemark[2]	m	m	m	100.0	41.4	n	58.6	100.0
	Estonie	70.0	a	30.0	100.0	27.6	a	72.4	100.0
	Finlande	41.8	a	58.2	100.0	10.1	a	89.9	100.0
	France	69.4	18.3	12.3	100.0	69.3	18.3	12.4	100.0
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	62.1	x(3)	37.9	100.0	20.4	x(7)	79.6	100.0
	Islande	26.8	a	73.2	100.0	26.5	a	73.5	100.0
	Irlande	99.0	a	1.0	100.0	82.5	a	17.5	100.0
	Israël	91.2	a	8.8	100.0	70.5	a	29.5	100.0
	Italie	80.7	9.0	10.3	100.0	80.2	7.5	12.3	100.0
	Japon[2]	18.1	64.6	17.3	100.0	1.7	81.0	17.3	100.0
	Corée	67.9	29.1	3.0	100.0	0.9	29.9	69.2	100.0
	Luxembourg	80.7	a	19.3	100.0	76.6	a	23.4	100.0
	Mexique	77.7	22.1	0.2	100.0	26.1	73.7	0.2	100.0
	Pays-Bas	90.3	n	9.7	100.0	87.5	n	12.5	100.0
	Nouvelle-Zélande	100.0	n	n	100.0	100.0	n	n	100.0
	Norvège	9.5	n	90.5	100.0	8.4	n	91.6	100.0
	Pologne	4.4	1.7	94.0	100.0	3.3	1.6	95.1	100.0
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque[2]	77.8	a	22.2	100.0	21.0	a	79.0	100.0
	Slovénie	89.7	a	10.3	100.0	88.9	a	11.1	100.0
	Espagne	14.0	79.7	6.4	100.0	13.0	80.6	6.4	100.0
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m
	Suisse	3.2	62.4	34.4	100.0	0.3	60.2	39.5	100.0
	Turquie	99.3	0.7	m	100.0	96.2	3.8	m	100.0
	Royaume-Uni	26.6	a	73.4	100.0	26.6	a	73.4	100.0
	États-Unis	13.7	33.4	52.9	100.0	0.5	1.5	98.0	100.0
	Moyenne OCDE	53.8	21.6	27.2	100.0	37.1	22.4	44.2	100.0
	Moyenne UE21	57.2	17.3	26.5	100.0	42.7	18.2	40.2	100.0
Autres G20	Argentine	8.0	88.6	3.4	100.0	1.8	94.8	3.4	100.0
	Brésil	19.9	47.5	32.7	100.0	12.1	46.7	41.2	100.0
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	2.1	32.4	65.5	100.0
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2009.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Année de référence : 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

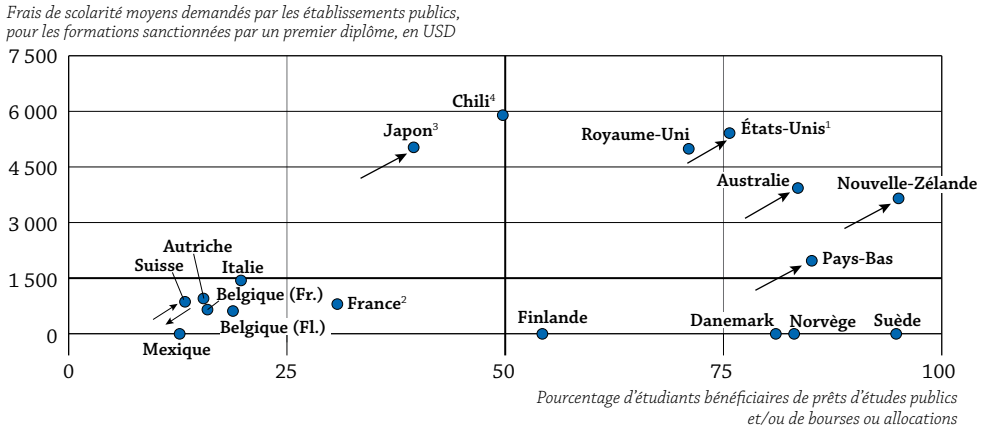
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871124

QUELS SONT LES MONTANTS DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET DES AIDES PUBLIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE ?

- Le montant des frais de scolarité à verser aux établissements d'enseignement tertiaire varie sensiblement entre les pays de l'OCDE et du G20. Dans un tiers des 26 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les établissements publics demandent des frais de scolarité moyens supérieurs à 1 500 USD aux ressortissants nationaux, mais n'en facturent pas dans 8 d'entre eux.
- Les pays où les frais de scolarité sont élevés tendent à compter parmi ceux où les entités privées (les entreprises, par exemple) contribuent le plus au financement des établissements d'enseignement tertiaire.
- Dans un nombre croissant de pays de l'OCDE, les frais de scolarité sont plus élevés pour les ressortissants étrangers que pour les ressortissants nationaux. En moyenne, 22 % du budget public de l'enseignement tertiaire est consacré au financement des aides aux étudiants, aux ménages et à d'autres entités privées.

Graphique B5.1. Rapport entre les frais de scolarité moyens demandés dans les établissements publics et le pourcentage d'étudiants bénéficiaires de prêts d'études publics et/ou de bourses ou allocations dans l'enseignement tertiaire de type A (2011)

Pour les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein, en USD convertis sur la base des PPA, année académique 2010-11



1. Les données concernent tous les étudiants (ressortissants nationaux scolarisés à temps plein et étudiants non ressortissants nationaux/étrangers scolarisés à temps plein).
2. Les frais de scolarité moyens varient de 200 à 1 402 USD pour les programmes universitaires dépendant du ministère de l'Éducation.
3. Les frais de scolarité portent sur les établissements publics, bien que plus de deux tiers des étudiants fréquentent un établissement privé.
4. Si seuls les établissements publics sont pris en compte, le pourcentage d'étudiants bénéficiaires de prêts d'études publics et/ou de bourses ou allocations devrait s'établir à 68 %.

Source : OCDE. Tableaux B5.1 et B5.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868122

Lecture du graphique

Ce graphique montre la relation entre les frais de scolarité annuels facturés par les établissements et les aides publiques aux ménages au titre des frais de subsistance des étudiants dans l'enseignement tertiaire de type A. Les flèches indiquent si les frais moyens de scolarité et le pourcentage d'étudiants qui bénéficient d'aides publiques ont évolué à la hausse ou à la baisse depuis 1995 à la suite de réformes.

Contexte

Les choix des décideurs politiques concernant les frais de scolarité pratiqués dans les établissements de l'enseignement tertiaire ont un impact à la fois sur les coûts à charge des étudiants et sur le budget des établissements. Comme les aides publiques aux étudiants et aux ménages couvrent une partie du coût privé de l'éducation et des dépenses annexes, elles constituent un moyen pour les pouvoirs publics d'encourager les individus, en particulier ceux de condition modeste, à poursuivre

des études. C'est un moyen pour les gouvernements d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances et de l'accès à l'éducation. Dans ce contexte, l'impact d'un tel soutien doit, dans une certaine mesure, être évalué à la lumière des taux de scolarisation, d'assiduité et de réussite dans l'enseignement tertiaire.

Les aides publiques aux étudiants contribuent aussi au financement indirect des établissements d'enseignement. Le financement des établissements d'enseignement par l'intermédiaire des étudiants peut également avoir pour effet d'intensifier la concurrence entre ces établissements. En outre, les aides publiques au titre des frais de subsistance peuvent contribuer à l'élévation du niveau de formation, car elles se substituent aux revenus du travail et offrent ainsi aux étudiants la possibilité de travailler moins pour payer leurs études. Le soutien financier apporté par les pouvoirs publics aux étudiants revêt de multiples formes : aides octroyées selon des critères de ressources, allocations familiales versées à tous les étudiants, allégements fiscaux accordés aux étudiants ou à leurs parents, et autres transferts aux ménages. Les pouvoirs publics doivent répartir ces différentes aides de façon pertinente, particulièrement dans un contexte de crise financière. Les aides accordées sans conditions particulières, comme les allègements fiscaux ou les allocations familiales, sont moins susceptibles d'aider les jeunes de condition modeste à poursuivre des études que les aides octroyées selon des critères de ressources, car elles ne ciblent pas spécifiquement les individus à bas revenus. Elles peuvent toutefois contribuer à atténuer les disparités financières entre les ménages avec ou sans enfants scolarisés.

Autres faits marquants

- **Dans les formations sanctionnées par un premier diplôme, les frais de scolarité varient en fonction du domaine d'études dans la moitié environ des 26 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.** La différenciation des frais de scolarité en fonction du domaine d'études ne suit pas un schéma identique entre ces pays. Elle dépend essentiellement du **coût public du domaine d'études et de la situation sur le marché du travail.**
- Dans les pays de l'OCDE, **les frais de scolarité demandés par les établissements publics et les établissements privés subventionnés par l'État ne sont en général que légèrement plus élevés pour les formations délivrant au minimum un deuxième diplôme que pour les formations délivrant un premier diplôme.** Échappent à ce constat l'Australie, le Chili et le Royaume-Uni.
- **Dans certains des pays où les frais de scolarité sont nuls, les taux élevés d'accès à l'enseignement tertiaire s'expliquent non seulement par l'absence de frais de scolarité, mais également par le système très développé d'aide financière aux étudiants.**
- **Dans les pays de l'OCDE où les étudiants doivent s'acquitter de frais de scolarité, mais peuvent prétendre à des aides publiques d'un montant élevé, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A ne sont pas inférieurs à la moyenne.**
- **Les systèmes d'aide financière qui allient des prêts d'études à rembourser en fonction des revenus et des bourses sous condition de ressources permettent de répartir le coût de l'enseignement tertiaire entre les pouvoirs publics et les étudiants et, dans le même temps, d'en améliorer l'accès et l'équité**.

Tendances

Comme indiqué dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation*, 14 des 25 pays dont les données sont disponibles ont réformé, depuis 1995, leur système de frais de scolarité. Ces réformes sont allées de pair avec une révision du niveau d'aides publiques aux étudiants dans ces 14 pays, sauf en Islande et en République slovaque.

Depuis 2009, la réforme des systèmes de frais de scolarité et d'aide publique s'est poursuivie dans certains pays. Au Royaume-Uni, par exemple, les frais de scolarité ont doublé en 2012, et ont même presque triplé dans certains établissements, dans le cadre du plan d'assainissement financier des établissements lancé par le gouvernement. Cependant, les données présentées ici portent sur l'année académique 2010-11 et ne reflètent pas ces changements récents. En 2011, la Corée a pour sa part revu à la hausse le niveau des aides publiques auxquelles les étudiants peuvent prétendre dans le but d'améliorer l'équité et les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A.

B5

Analyse

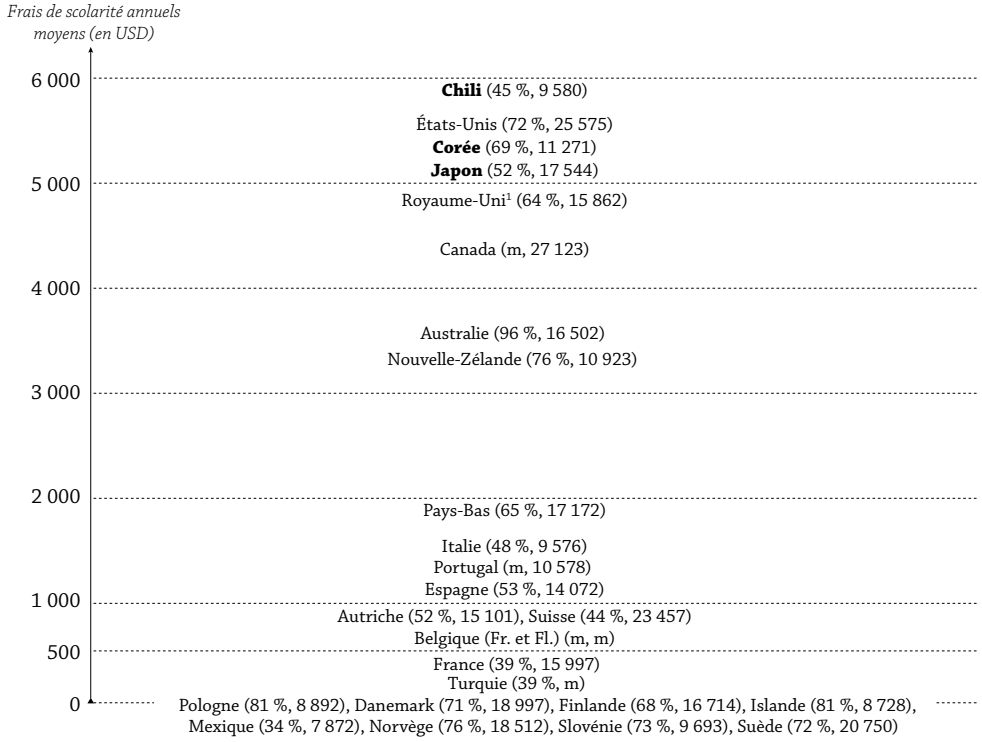
Frais de scolarité annuels à charge des ressortissants nationaux dans l'enseignement tertiaire de type A

La question du coût de l'enseignement tertiaire et des moyens les plus efficaces à mettre en œuvre pour aider les étudiants à le financer est actuellement au cœur des débats sur l'éducation. Le niveau des frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement tertiaire – tout comme le niveau et le type d'aide financière que les pays prévoient dans le cadre de leur système de soutien aux étudiants – peut largement influencer l'accès et l'équité à ce niveau d'enseignement.

Concilier la nécessité de doter les établissements d'un budget suffisant par l'intermédiaire des frais de scolarité et l'impératif de préserver l'égalité d'accès et l'équité est un réel défi. D'une part, les frais de scolarité élevés présentent l'avantage d'augmenter les budgets à la disposition des établissements, de les aider dans les efforts qu'ils consentent pour maintenir la qualité des formations et en concevoir de nouvelles, et de leur permettre d'absorber l'accroissement de leurs effectifs. Toutefois, ils peuvent aussi limiter l'accès à l'enseignement tertiaire – en particulier pour les individus de condition modeste – en l'absence de bons dispositifs d'aides publiques au titre du financement des études ou du remboursement de leur coût. De plus, les frais de scolarité élevés peuvent dissuader certains étudiants de choisir un domaine d'études qui suppose une formation longue.

Graphique B5.2. Frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux scolarisés à temps plein par les établissements publics d'enseignement tertiaire de type A (2011)

En USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, année académique 2010-11



Remarque : ce graphique indique le montant des frais de scolarité annuels en USD convertis sur la base des PPA. Les pays en gras sont ceux où les frais de scolarité indiqués portent sur les établissements publics, mais où plus de deux tiers des étudiants fréquentent un établissement privé. Le taux d'accès net et les dépenses par étudiant (en USD) dans les formations tertiaires de type A sont ajoutés en regard des noms de pays. Ce graphique ne tient pas compte des bourses, aides ou prêts qui peuvent financer tout ou partie des frais de scolarité à charge des étudiants.

1. Il n'existe pas d'établissement public à ce niveau d'enseignement : la majorité des étudiants sont scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État.

Source : OCDE. Tableaux B1.1a, B5.1 et indicateur C3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868141

D'autre part, les frais de scolarité peu élevés peuvent améliorer l'accès et l'équité dans l'enseignement tertiaire, en particulier dans les groupes défavorisés. Toutefois, ils peuvent limiter la capacité des établissements d'enseignement tertiaire à préserver la qualité de leurs formations, surtout après le développement massif de ce niveau d'enseignement enregistré ces dernières années dans tous les pays de l'OCDE. De plus, les pays où les frais de scolarité sont moins élevés risquent d'éprouver des difficultés à garder leur modèle à l'avenir à cause des pressions budgétaires résultant de la crise économique mondiale.

Pour les formations sanctionnées par un premier diplôme de l'enseignement tertiaire de type A, les frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics aux ressortissants nationaux varient considérablement entre les pays. Dans les cinq pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède), où le régime fiscal est plus progressif, au Mexique, en Pologne et en Slovénie, les établissements publics ne demandent pas de frais de scolarité. Par contraste, dans un tiers des pays qui disposent de données concernant les établissements publics, les établissements demandent aux ressortissants nationaux des frais de scolarité d'un montant supérieur à 1 500 USD ; ce montant est même supérieur à 5 000 USD au Chili, en Corée aux États-Unis et au Japon. Les frais de scolarité à charge des étudiants sont peu élevés dans l'enseignement tertiaire de type A en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, en Suisse et en Turquie. Parmi les pays de l'UE21 dont les données sont disponibles, les Pays-Bas, la République slovaque et le Royaume-Uni sont les seuls pays où les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein doivent s'acquitter de frais de scolarité supérieurs à 1 500 USD par an (voir le tableau B5.1 et le graphique B5.2).

Les frais de scolarité facturés aux ressortissants nationaux pour des formations sanctionnées au minimum par un deuxième diplôme ne sont que légèrement plus élevés que ceux facturés pour des formations sanctionnées par un premier diplôme. Ils sont égaux ou légèrement supérieurs, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Échappent à ce constat l'Australie, le Chili, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. En Australie, les frais de scolarité facturés par les établissements publics pour les formations sanctionnées au minimum par un second diplôme sont plus élevés de 55 %, passant de 3 924 USD à 6 099 USD, que pour les formations sanctionnées par un premier diplôme. Cet écart est légèrement plus faible dans les établissements privés indépendants. Les frais de scolarité varient également en fonction des domaines d'études dans les formations sanctionnées par un premier diplôme en Australie, au Chili et au Royaume-Uni. Au contraire, la Turquie est le seul pays où les frais de scolarité dans les formations sanctionnées au minimum par un second diplôme sont moins élevés (voir les tableaux B5.1 et B5.3).

Les frais de scolarité sont souvent plus élevés pour les ressortissants étrangers

Les politiques nationales en matière de frais de scolarité et d'aides financières aux étudiants visent généralement tous les étudiants scolarisés dans les établissements du pays. Elles tiennent également compte des étudiants en mobilité internationale. Conjuguées à d'autres facteurs, les différences de frais de scolarité et d'aides financières entre les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale peuvent avoir un impact sur les flux d'étudiants en mobilité internationale, soit en encourageant ces étudiants à se rendre dans certains pays, soit en les en dissuadant (voir l'indicateur C4), d'autant qu'un nombre croissant de pays de l'OCDE leur imposent des frais de scolarité plus élevés.

Dans la majorité des pays dont les données sont disponibles, les frais de scolarité demandés par les établissements publics varient parfois entre les étudiants qui suivent la même formation selon qu'ils sont des ressortissants nationaux ou des étudiants en mobilité internationale. En Autriche, par exemple, les frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics aux étudiants qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ou de l'Espace économique européen (EEE) représentent le double de ceux facturés aux ressortissants de ces pays. Cette forme de différenciation s'observe également au Canada, au Danemark (depuis l'année académique 2006-07), aux États-Unis, en Irlande, en Nouvelle-Zélande (sauf pour les doctorants étrangers), aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, au Royaume-Uni, en Slovénie, en Suède (depuis 2011), en Suisse et en Turquie. Dans ces pays, les frais de scolarité varient selon la nationalité ou le pays de résidence (voir l'indicateur C4 et l'encadré C4.3). En Australie, les étudiants en mobilité internationale n'ont pas accès aux aides auxquelles les ressortissants nationaux sont éligibles.

B5

La différenciation des frais de scolarité en fonction du domaine d'études ne suit pas un schéma identique entre les pays

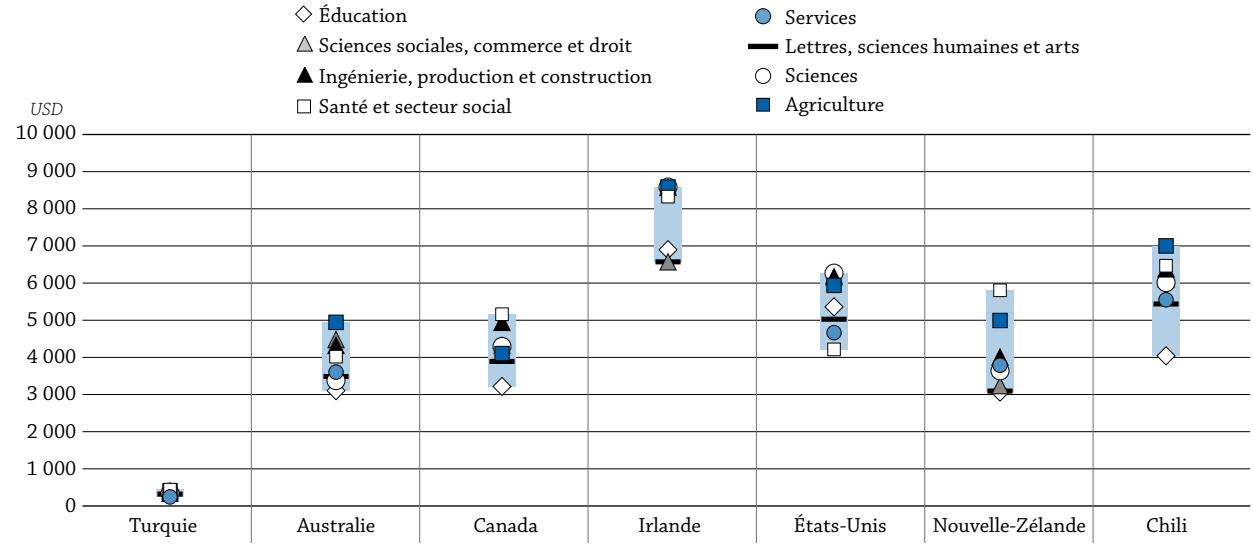
Dans les formations tertiaires de type A sanctionnées par un premier diplôme, les frais de scolarité demandés par les établissements publics varient en fonction du domaine d'études dans environ la moitié des 26 pays dont les données sont disponibles. L'éventail de frais de scolarité est le plus large au Chili et en Nouvelle-Zélande. La différence entre le niveau le moins élevé et le plus élevé de frais de scolarité s'y établit à 2 963 USD et 2 744 USD respectivement. Au Chili, les frais de scolarité annuels s'élèvent à 4 034 USD pour un étudiant en éducation et à 6 997 USD pour un étudiant en agriculture (voir le tableau B5.3 et le graphique B5.3).

La différenciation des frais de scolarité dépend essentiellement du coût public du domaine d'études en Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. Dans ces pays, plus le coût du domaine d'études est élevé, plus les frais de scolarité facturés par les établissements sont importants. Dans d'autres pays, en revanche, c'est la priorité accordée à des domaines d'études spécifiques qui justifie la différenciation des frais de scolarité. En Australie, par exemple, la différenciation s'opère en fonction de la pénurie de compétences sur le marché du travail et du niveau de salaire sur lequel les diplômés peuvent tabler dans certains domaines d'études (voir l'encadré B5.1 de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation*). Aux États-Unis, la différenciation des frais de scolarité reflète les différents niveaux de frais demandés en fonction du type d'établissement, et non en fonction des domaines d'étude. Dans l'ensemble, les frais de scolarité sont les même au sein d'un même établissement pour toutes les formations tertiaires de type A sanctionnées par un premier diplôme, quel que soit le domaine d'études.

Contre toute attente, les frais de scolarité dans des domaines comme les sciences et l'ingénierie ne sont nettement plus élevés qu'en Irlande. La seule tendance qui ressort de la comparaison des frais de scolarité en fonction des domaines d'études est que les frais de scolarité demandés dans le domaine de l'éducation sont les plus bas dans cinq des sept pays dont les données sont disponibles. Ces sept pays comptent également parmi les pays où les frais de scolarité sont relativement élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont bien développés (voir le modèle 2 ci-après). La Turquie fait figure d'exception, avec des frais de scolarité différenciés, bien que relativement bas : de 290 USD à 428 USD (voir le tableau B5.3 et le graphique B5.3).

Graphique B5.3. Éventail des frais de scolarité demandés par les établissements publics au titre d'une formation tertiaire de type A sanctionnée par un premier diplôme (2011)

Montant brut des frais de scolarité selon le domaine d'études, en USD convertis sur la base des PPA pour le PIB (année académique 2010-11)



Les pays sont classés par ordre croissant de l'écart entre les frais de scolarité les moins élevés et les frais de scolarité les plus élevés.

Source : OCDE. Tableau B5.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868160

Les pays de l'OCDE utilisent diverses combinaisons de bourses et de prêts d'études dans les aides au financement du coût de l'éducation

Dans de nombreux pays de l'OCDE se pose la question essentielle de savoir si les aides financières aux ménages au titre de l'enseignement tertiaire de type A doivent essentiellement revêtir la forme de bourses ou de prêts. Les pouvoirs publics subventionnent les frais de scolarité ou de subsistance des étudiants selon différentes combinaisons de bourses et de prêts. Les allègements fiscaux et/ou les crédits d'impôt au titre de l'éducation sont exclus de cet indicateur. Les partisans des prêts d'études font valoir que ce principe permet une répartition plus large des ressources : le budget total des aides destinées aux étudiants serait plus important et les études globalement plus accessibles si les sommes consacrées aux allocations servaient plutôt à garantir ou à subventionner des prêts. De plus, les prêts reviennent à reporter une partie du coût de l'éducation sur ceux qui bénéficient le plus de l'investissement dans l'éducation – en l'occurrence les étudiants. En revanche, les adversaires des prêts d'études considèrent que ces derniers sont moins efficaces que les bourses pour encourager les jeunes de condition modeste à poursuivre des études. Ils estiment aussi que les prêts peuvent être moins productifs que prévu, en raison des divers types de subventions que reçoivent les emprunteurs ou les prêteurs, et des frais de gestion qui en résultent.

Dans les pays de l'OCDE, les aides aux ménages et les transferts aux autres entités privées représentent, en moyenne, 22 % du budget public de l'enseignement tertiaire (voir le graphique B5.4). En Australie, au Chili, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, ces aides et transferts représentent plus de 25 % du budget public de l'enseignement tertiaire. Le Mexique, la République tchèque et la Suisse sont les seuls pays qui affectent aux aides aux ménages moins de 7 % de leurs dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire. Toutefois, en République tchèque, les subventions au titre de l'aide aux étudiants sont versées directement aux établissements, qui sont chargés de les répartir entre les étudiants (voir le tableau B5.4).

Les études de l'OCDE (voir OCDE, 2008) suggèrent que l'existence d'un système efficace d'aide financière est importante pour garantir que les étudiants obtiennent de bons résultats, et que le type d'aide retenu est crucial. Le graphique B5.4 indique le pourcentage des bourses, prêts d'études et autres subventions aux ménages dans le budget de l'enseignement tertiaire.

Plus d'un tiers des 31 pays dont les données sont disponibles ne proposent que des bourses et des transferts à d'autres entités privées. L'Islande ne propose que des prêts d'études, alors que d'autres pays prévoient l'octroi de bourses en plus des prêts d'études. Ces deux types d'aide sont largement utilisés en Australie, au Chili, aux États-Unis, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède.

Dans l'ensemble, les pays qui fournissent des prêts d'études sont également ceux où les aides publiques aux ménages représentent la majeure partie des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire. Dans la plupart des cas, ces pays consacrent une part de leur budget supérieure à la moyenne aux allocations et aux bourses (voir le graphique B5.4 et le tableau B5.4)

Politiques nationales de financement de l'enseignement tertiaire

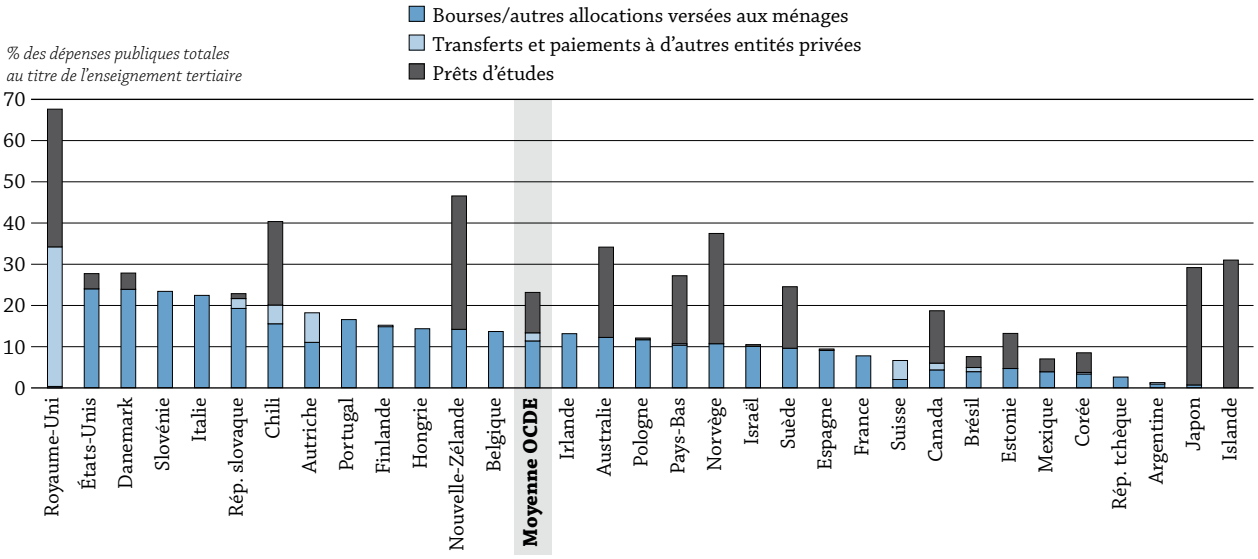
De nombreux pays poursuivent des objectifs similaires dans l'enseignement tertiaire, notamment renforcer l'économie du savoir, accroître les taux d'accès et de réussite des étudiants, et garantir la stabilité financière de leur système d'enseignement tertiaire. Les pays de l'OCDE se distinguent pourtant fortement les uns des autres par la façon dont le coût de l'enseignement tertiaire est réparti entre les pouvoirs publics, les étudiants et leur famille et d'autres entités privées – et par le soutien financier qu'ils accordent aux étudiants.

Comme indiqué ci-dessus, le coût de l'enseignement tertiaire et le niveau d'aide dont bénéficient les étudiants varient fortement entre les pays de l'OCDE. Cette section propose une taxinomie des différentes politiques de financement de l'enseignement tertiaire adoptées par les pays dont les données sont disponibles et analyse leur impact sur l'accès à l'enseignement tertiaire. Les pays sont répartis entre quatre groupes selon deux facteurs, d'une part, le niveau des frais de scolarité et, d'autre part, le soutien public prévu dans le système national d'aide aux étudiants dans l'enseignement tertiaire.

B5

Graphique B5.4. Aides publiques au titre de l'enseignement tertiaire (2010)

Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales au titre de l'enseignement tertiaire, par type d'aides



Les pays sont classés par ordre décroissant de la part, dans les dépenses publiques totales au titre de l'enseignement tertiaire, des bourses et autres allocations versées aux ménages et des transferts et paiements à d'autres entités privées.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B5.4. Voir les notes à l'annex 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868179

Il n'existe pas de modèle unique de financement de l'enseignement tertiaire de type A. En effet, le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'aides publiques ou le montant moyen de ces aides peuvent varier entre des pays où les établissements d'enseignement tertiaire de type A demandent des frais de scolarité d'un montant comparable (voir les tableaux B5.1, B5.2, B5.3 et B5.4, le tableau B.5.5, en ligne, et le graphique B5.1). Les frais de scolarité applicables dans l'enseignement tertiaire ont été réformés dans de nombreux pays de l'OCDE depuis 1995. De ce fait, certains pays ont changé de catégorie durant cette période (voir l'encadré B5.1 de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation* et le graphique B5.1).

Modèle 1 : les pays où les frais de scolarité sont peu élevés, voire nuls, et où les étudiants bénéficient d'aides généreuses

Ce profil est celui des pays nordiques (le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède). Dans ces pays, le régime fiscal est plus progressif (voir OCDE, 2011), et les étudiants ne paient pas de frais de scolarité et perçoivent des aides généreuses. Toutefois, l'impôt des personnes physiques est élevé. Le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (75 %) de ces pays est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE (60 %) (voir le tableau C3.1a dans l'indicateur C3). Ces taux d'accès élevés s'expliquent vraisemblablement par l'attractivité des systèmes très développés d'aide aux étudiants, et pas uniquement par l'absence de frais de scolarité. Dans ces pays, plus de 55 % des étudiants bénéficient de bourses ou de prêts d'études publics, ou d'une combinaison des deux types d'aide (voir les tableaux B5.1 et B5.2, et le graphique B5.1).

Cette approche du financement de l'enseignement tertiaire reflète des valeurs sociales profondément ancrées, comme l'égalité des chances et l'équité sociale. La culture de l'éducation qui prévaut dans ces pays exige des pouvoirs publics qu'ils permettent à chaque citoyen d'accéder gratuitement à l'enseignement tertiaire. Le mode actuel de financement des établissements et d'aide aux étudiants est fondé sur le principe que l'enseignement tertiaire est un droit et non un privilège. Toutefois, le Danemark et la Suède (à partir de 2011) ont instauré des frais de scolarité à charge des étudiants en mobilité internationale pour revaloriser le budget des établissements d'enseignement tertiaire. L'Islande a également envisagé d'adopter cette démarche. Néanmoins, cette approche présente le risque de dissuader certains ressortissants étrangers d'aller étudier

dans ces pays. Depuis l'instauration de cette réforme, les effectifs de ressortissants étrangers ont diminué en Suède : le nombre d'étudiants hors programmes d'échange et ne venant pas d'un pays appartenant à l'Espace économique européen ou de Suisse a diminué de près de 80 % entre l'automne 2010 et l'automne 2011 (Agence nationale suédoise pour l'enseignement supérieur, 2012).

Modèle 2 : Les pays où les frais de scolarité sont élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont bien développés

Ce deuxième profil est celui de l'Australie, du Canada, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Dans ces pays, les frais de scolarité relativement élevés dans l'enseignement tertiaire de type A peuvent constituer de sérieux obstacles financiers à l'accès à ce niveau d'enseignement, mais les étudiants peuvent prétendre à des aides publiques substantielles. Le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (76 %) de ces pays est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE et est également supérieur à celui de la plupart des pays où les frais de scolarité sont peu élevés (à l'exception des pays nordiques). Les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni sont classés dans ce groupe depuis 1995, alors qu'ils appartenaient au groupe des pays du modèle 4 (soit ceux où les frais de scolarité sont moins élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés) (voir le graphique B5.1). Les pays classés dans ce groupe (modèle 2) tendent à être ceux où les entités privées (par exemple, des entreprises et des organisations sans but lucratif) contribuent le plus au financement des établissements d'enseignement tertiaire. En d'autres termes, le coût de l'éducation y est réparti entre les pouvoirs publics, les ménages et les entreprises privées (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.2b dans l'indicateur B3).

Les frais de scolarité pratiqués par les établissements d'enseignement tertiaire de type A sont supérieurs à 1 500 USD dans tous ces pays, mais plus de 75 % des étudiants en formation à ce niveau perçoivent des aides publiques (dans les cinq pays dont les données sont disponibles, à savoir en Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni) (voir les tableaux B5.1 et B5.2). Les systèmes d'aide aux étudiants sont bien développés et répondent, dans la plupart des cas, aux besoins de tout l'effectif d'étudiants. Ainsi, la part des aides publiques dans le total des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire est supérieure à la moyenne de l'OCDE (22 %) dans cinq de ces six pays, soit en Australie (34 %), aux États-Unis (28 %), en Nouvelle-Zélande (47 %), aux Pays-Bas (27 %) et au Royaume-Uni (68 %). Cette part est proche de la moyenne de l'OCDE au Canada (19 %) (voir le tableau B5.4).

Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A de ce groupe de pays sont similaires à ceux des autres groupes. Les taux d'accès de l'Australie (96 %) et de la Nouvelle-Zélande (76 %) sont même parmi les plus élevés dans l'enseignement tertiaire de type A, en partie à cause de la présence massive d'étudiants en mobilité internationale à ce niveau d'enseignement. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A sont également supérieurs à la moyenne de l'OCDE (60 %) aux États-Unis (72 %), aux Pays-Bas (65 %) et au Royaume-Uni (64 %), selon les chiffres de 2010. Enfin, les dépenses unitaires au titre des services d'éducation dans l'enseignement tertiaire et l'impôt sur le revenu sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE en pourcentage du PIB dans tous ces pays, sauf aux Pays-Bas où le niveau d'impôt sur le revenu est inférieur à la moyenne de l'OCDE (voir le tableau B1.1b, en ligne, et le tableau C3.1 dans les indicateurs B1 et C3).

Il ressort d'une étude de l'OCDE (OCDE, 2008) que dans l'ensemble, ce modèle peut être efficace pour améliorer l'accès à l'enseignement tertiaire. Toutefois, en temps de crise économique, le niveau élevé des frais de scolarité peut constituer un lourd fardeau financier pour les étudiants et leur famille, et peut décourager certains d'entamer des études tertiaires, même si le système d'aide aux étudiants est relativement généreux. Cette question est au cœur des débats au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Modèle 3 : Les pays où les frais de scolarité sont élevés, mais où les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés

Au Chili, en Corée et au Japon, les frais de scolarité sont élevés (plus de 4 500 USD, en moyenne, dans l'enseignement tertiaire de type A), mais les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés que dans les deux premiers modèles. Le fardeau financier à charge des étudiants et de leur famille peut être lourd. Le taux

d'accès à l'enseignement tertiaire de type A est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE en Corée (69 %), mais inférieur à la moyenne au Chili (45 %) et au Japon (52 %). En Corée et au Japon, les étudiants brillants qui peinent à financer leurs études peuvent prétendre à une réduction, voire à une exemption, de leurs frais d'inscription et/ou de scolarité.

La Corée et le Japon comptent parmi les pays où la part de l'enseignement tertiaire dans les dépenses publiques totales est la plus faible en pourcentage du PIB (voir le tableau B4.1 dans l'indicateur B4), ce qui explique en partie le pourcentage réduit d'étudiants bénéficiaires de prêts d'études publics. Il y a lieu de signaler, toutefois, que ces deux pays viennent de réformer leur système d'aide aux étudiants, ce qui les rapproche du modèle 2.

Modèle 4 : Les pays où les frais de scolarité sont peu élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés

Ce quatrième et dernier profil inclut tous les autres pays européens dont les données sont disponibles (l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la République tchèque et la Suisse) ainsi que le Mexique. Dans tous ces pays, les frais de scolarité restent modérés par comparaison avec ceux pratiqués dans les pays relevant du deuxième ou du troisième modèle, même si des réformes ont été mises en œuvre depuis 1995 dans certains de ces pays – surtout en Autriche et en Italie – pour accroître les frais de scolarité demandés par les établissements publics (voir le graphique B5.1 et l'encadré B5.1). Les obstacles financiers aux études tertiaires sont relativement limités dans ces pays (ils sont même inexistants en Irlande et au Mexique), et les aides publiques aux étudiants y sont relativement faibles et en grande partie ciblées sur des groupes spécifiques. Dans ce groupe, les frais de scolarité demandés dans les établissements publics ne passent jamais la barre des 1 300 USD et le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'aides publiques est inférieur à 40 % dans tous les pays dont les données sont disponibles (voir les tableaux B5.1 et B5.2).

Dans ce groupe de pays, le financement de l'enseignement tertiaire est en grande partie à la charge des pouvoirs publics et les taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement sont généralement inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (56 %) est relativement peu élevé dans ce groupe de pays. En Belgique, ce taux peu élevé est compensé par un taux élevé d'accès à l'enseignement tertiaire de type B. De même, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire de type A y sont relativement peu élevés (voir l'indicateur B1 et le graphique B5.2). Si les frais de scolarité élevés peuvent être un obstacle à la scolarisation, le profil de ces pays montre qu'il ne suffit pas de modérer ces frais de scolarité, une mesure censée faciliter l'accès à l'éducation, pour améliorer l'accessibilité de l'enseignement tertiaire de type A et en rehausser la qualité.

Dans ces pays, les étudiants et leur famille peuvent prétendre à des aides de la part d'autres instances que le ministère de l'Éducation (notamment des aides au logement, des allègements fiscaux et/ou des crédits d'impôt au titre de l'éducation), mais ces formes d'aides sont exclues de cet indicateur. En France, par exemple, parmi les aides publiques, les aides au logement représentent environ 90 % des bourses et allocations, et un tiers environ des étudiants en bénéficient. La Pologne se distingue des autres pays : les pouvoirs publics financent la totalité du coût des études de la plupart des étudiants qui suivent leur formation à temps plein dans un établissement public, mais laissent les étudiants en formation à temps partiel l'assumer en intégralité.

Dans ces pays, les prêts d'études publics ou garantis par l'État n'existent pas ou ne sont accessibles qu'à un pourcentage peu élevé d'étudiants (voir le tableau B5.2). Le budget public et les recettes de l'impôt sur le revenu en pourcentage du PIB varient nettement plus entre les pays de ce groupe qu'entre ceux des autres groupes.

Définitions

Les frais de scolarité moyens demandés par les établissements publics et privés dans l'enseignement tertiaire de type A sont indiqués non par type de cursus, mais par type d'établissement. Cet indicateur présente les frais de scolarité moyens à ce niveau d'enseignement et indique les pourcentages d'étudiants qui peuvent ou non prétendre à des bourses ou à des aides pour financer tout ou partie de leurs frais de scolarité. Le niveau des frais de scolarité ainsi que les pourcentages d'étudiants doivent être interprétés avec prudence,

car ils correspondent à des moyennes pondérées dans les principales filières d'enseignement tertiaire de type A et ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement.

Les transferts publics aux étudiants, à leur famille et à d'autres entités privées incluent les fonds indirectement alloués aux établissements d'enseignement, destinés à financer les frais de scolarité par exemple, ainsi que les fonds sans rapport, même indirect, avec les établissements d'enseignement, comme les aides destinées à financer les frais de subsistance des étudiants.

Les aides publiques aux ménages comprennent : les allocations et les bourses (non remboursables) ; les prêts d'études publics (remboursables) ; les allocations familiales ou allocations sous condition de scolarisation ; les aides publiques en espèces ou en nature expressément destinées à couvrir les frais de logement et de transport, les frais médicaux, l'achat de manuels et de fournitures scolaires et les dépenses afférentes aux activités sociales, récréatives et autres ; et les subventions destinées à financer les intérêts des prêts privés.

Toutefois, cet indicateur n'établit pas de distinction entre les diverses formes d'aides ou de prêts, telles que les bourses, les allocations familiales et les prestations en nature. Les pouvoirs publics peuvent également apporter un soutien aux étudiants et à leur famille par le biais d'aides au logement, d'allègements fiscaux et/ou de crédits d'impôt au titre de l'éducation. Ces types de subventions sont exclus de cet indicateur, ce qui peut donner lieu à une sous-estimation importante des aides financières accordées aux étudiants dans certains pays.

Il est également fréquent que les pouvoirs publics garantissent le remboursement des prêts accordés aux étudiants par des organismes privés. Dans certains pays de l'OCDE, cette forme d'aide indirecte est aussi importante, voire plus importante, que l'aide financière directe aux étudiants. Toutefois, par souci de comparabilité, cet indicateur ne tient compte que des transferts publics à des entités privées au titre de prêts privés (et non de la valeur totale des prêts correspondants). Des informations qualitatives permettant de mieux évaluer ce type d'aide sont néanmoins présentées dans certains tableaux.

Les prêts d'études sont indiqués en valeur totale afin de fournir des informations sur le niveau d'aide dont bénéficient les étudiants pendant leur formation. Le montant brut des prêts permet d'évaluer le volume d'aide dont les étudiants bénéficient pendant leur formation. Certes, les remboursements des créances et des intérêts par les emprunteurs devraient être pris en compte dans l'évaluation du coût net des prêts d'études contractés auprès d'agences publiques ou privées. Toutefois, ces remboursements ne sont généralement pas effectués par les étudiants actuellement en formation, mais par ceux qui ont déjà terminé leurs études et sont exclus de cet indicateur. Dans la plupart des pays, ces prêts ne sont pas remboursés aux autorités en charge de l'éducation, qui ne peuvent donc pas utiliser ces montants pour financer d'autres dépenses d'éducation. Les indicateurs de l'OCDE incluent le montant global (brut) des bourses et prêts lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'aide financière apportée aux étudiants pendant leur formation. Enfin, certains pays éprouvent des difficultés à chiffrer les prêts d'études accordés aux étudiants. Une certaine prudence s'impose donc lors de l'interprétation des données sur les prêts d'études.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données sur les frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement, les aides financières aux étudiants et les réformes mises en œuvre depuis 1995 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2012. Ces données se rapportent à l'année académique 2010-11. Les montants des frais de scolarité et des prêts d'études exprimés en devise nationale ont été divisés par l'indice des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB afin d'obtenir leur équivalent en dollars américains (USD). Les montants des frais de scolarité et les pourcentages d'étudiants bénéficiaires d'aides doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils sont basés sur des moyennes pondérées dans les principaux cursus de l'enseignement tertiaire de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement.

Les coûts publics afférents aux prêts privés garantis par les pouvoirs publics sont inclus en tant que subventions à d'autres entités privées. Contrairement aux prêts publics, seul le coût net de ces prêts est inclus.

La valeur des allègements fiscaux ou des crédits d'impôt dont bénéficient les ménages et les étudiants n'est pas incluse.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Agence nationale suédoise pour l'enseignement supérieur (2012), « Fewer Students from Asia after the Tuition Reform », Statistical Analysis, Stockholm.

OCDE (2008), *OECD Reviews of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264046535-en*

OCDE (2011), *Statistiques fiscales de l'OCDE : Volume 2011-I : Statistiques des recettes publiques*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/ctpa-rev-data-fr*

Tableaux de l'indicateur B5

Tableau B5.1	**Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A (2011)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871200
Tableau B5.2	**Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A (étudiants ressortissants nationaux suivant une formation sanctionnée par un premier diplôme) (2011)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871219
Tableau B5.3	**Montant moyen des frais de scolarité demandés par les établissements, selon le domaine d'études (2011)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871238
Tableau B5.4	**Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'enseignement tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871257
WEB Tableau B5.5	**Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2010)**	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871276

B5

Tableau B5.1. [1/2] Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A[1] (2011)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, selon le type d'établissement et la structure des diplômes, calculs fondés sur des équivalents temps plein, année académique 2010-11

Remarque : les montants des frais de scolarité et les pourcentages d'étudiants correspondants doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils résultent d'une moyenne pondérée des principaux programmes tertiaires de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement. On peut toutefois considérer que les chiffres présentés constituent une bonne approximation et montrent la variation d'un pays à l'autre en ce qui concerne les frais de scolarité demandés par les principaux établissements d'enseignement à la majorité des étudiants.

		Pourcentage d'étudiants scolarisés à temps plein dans des établissements d'enseignement tertiaire de type A	Répartition (en pourcentage) des étudiants scolarisés à temps plein dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le type d'établissement			Frais de scolarité annuels moyens, en USD, demandés par les établissements (aux étudiants scolarisés à temps plein)						Indice de variation du montant des frais de scolarité entre 2005 et 2011 (formations sanctionnées par un premier diplôme, établissements publics, 2005 = 100)
			Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics		Établissements privés subventionnés par l'État		Établissements privés indépendants		
			Toutes formations confondues	Toutes formations confondues	Toutes formations confondues	Formations sanctionnées par un premier diplôme	Formations sanctionnées au minimum par un deuxième diplôme	Formations sanctionnées par un premier diplôme	Formations sanctionnées au minimum par un deuxième diplôme	Formations sanctionnées par un premier diplôme	Formations sanctionnées au minimum par un deuxième diplôme	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	71	96	a	4	3 924	6 099	a	a	10 110	9 635	128
	Autriche[2]	m	84	13	3	860	860	860	860	Jusqu'à 11 735	Jusqu'à 11 735	m
	Belgique (Fl.)	75	52	48	m	576 à 653	576 à 653	576 à 653	576 à 653	m	m	m
	Belgique (Fr.)	84	33	67	m	653	696	754	785	m	m	m
	Canada	82	m	m	m	4 288	m	x(5)	m	x(5)	m	124
	Chili	m	23	18	59	5 885	6 345	6 924	8 757	6 230	8 357	m
	Rép. tchèque	97	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Danemark[3]	90	m	m	m	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	m	m	a	a	m
	Estonie	87	m	93	7	m	m	3 527	3 786	5 322	6 699	m
	Finlande	56	74	26	a	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	a	a	m
	France	m	86	5	9	200 à 1 402	273 à 1 402	1 138 à 8 290	x(7)	m	m	116
	Allemagne	94	96	4	x	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	100	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	65	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Islande	71	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	87	m	a	m	6 450	7 036	a	a	m	m	136
	Israël	82	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	100	90	a	10	1 407	x(5)	a	a	4 406	x(9)	m
	Japon	91	25	a	75	5 019	5 106	a	a	8 039	7 423	109
	Corée	m	23	a	77	5 395	m	a	a	9 383	m	m
	Luxembourg	95	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	95	67	a	33	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	a	a	5 684	x(9)	m
	Pays-Bas	86	m	a	m	1 966	x(5)	a	a	m	m	113
	Nouvelle-Zélande	60	m	m	m	3 645	x(5)	m	m	m	m	135
	Norvège	71	85	5	10	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	m	m	5 868	7 296	m
	Pologne	45	90	a	10	n	n	a	a	1 242	1 335	m
	Portugal[3]	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	64	93	a	7	Maximum 2 916	x(5)	a	a	m	m	m
	Slovénie	75	94	6	1	n	n	n	n	11 040	12 144	m
	Espagne	76	88	a	12	1 129	m	a	a	m	m	m
	Suède	48	93	7	n	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	m	m	m
	Suisse	89	95	3	2	863	863	863	863	m	m	m
	Turquie	100	94	a	6	332	270	a	a	m	m	136
	Royaume-Uni	76	a	100	n	a	a	4 980	7 814	m	m	m
	États-Unis	66	70	a	30	5 402	m	a	a	17 163	m	116
Autres G20	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	49	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Abstraction faite des bourses et allocations auxquelles les étudiants peuvent prétendre.
2. Y compris les étudiants inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau.
3. Frais de scolarité pour l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871200

B5

Tableau B5.1. [2/2] Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A[1] (2011)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, selon le type d'établissement et la structure des diplômes, calculs fondés sur des équivalents temps plein, année académique 2010-11

Remarque : les montants des frais de scolarité et les pourcentages d'étudiants correspondants doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils résultent d'une moyenne pondérée des principaux programmes tertiaires de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement. On peut toutefois considérer que les chiffres présentés constituent une bonne approximation et montrent la variation d'un pays à l'autre en ce qui concerne les frais de scolarité demandés par les principaux établissements d'enseignement à la majorité des étudiants.

		Remarques
		(12)
OCDE	Australie	93 % des ressortissants nationaux scolarisés dans des établissements publics occupent des places subventionnées et paient en moyenne 3 817 USD de frais de scolarité (aides au titre des programmes HECS/HELP comprises). Entre 2007 et 2009, les bourses destinées aux ressortissants nationaux ont connu une augmentation sensible (~50 %) suite à des réformes gouvernementales visant à doubler d'ici 2012 le nombre de bourses du Commonwealth. Les nouvelles bourses s'adressent principalement aux étudiants dans des domaines de priorité nationale, aux étudiants devant se réorienter dans des domaines spécialisés et aux étudiants indigènes.
	Autriche[2]	À partir du 3e trimestre 2009, les frais de scolarité doivent être acquittés par les étudiants ressortissants nationaux ou de pays de l'UE/EEE lorsqu'ils dépassent de deux semestres la durée théorique du programme d'études, ainsi que par les étudiants ressortissants de pays non membres de l'UE/EEE (à l'exception des étudiants venant de pays en voie de développement).
	Belgique (Fl.)	Les frais de scolarité mentionnés ici correspondent aux participations minimale et maximale que les établissements peuvent demander conformément au décret en vigueur (chiffres indexés). Ils concernent les étudiants inscrits dans des programmes conduisant à un premier diplôme (licence) ou à un deuxième diplôme (mastère). Ils ne concernent pas les programmes de niveau supérieur (par exemple dans le cas d'un mastère après un premier mastère). Ces informations font référence aux étudiants non boursiers (les étudiants bousiers bénéficient de frais de scolarités réduits, consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information).
	Belgique (Fr.)	Si les frais de scolarité demandés sont identiques dans les établissements publics et privés, la répartition des étudiants diffère entre ces derniers. La moyenne pondère n'est donc pas identique.
	Canada	
	Chili	
	Rép. tchèque	
	Danemark[3]	Concerne uniquement les étudiants inscrits à l'université. Estimation pour le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'une bourse/allocation. Les étudiants ressortissants nationaux incluent les étudiants venant de pays de l'UE/EEE et de Suisse.
	Estonie	En Estonie, il existe un double système pour les frais de scolarité : les étudiants qui occupent à l'université des places subventionnées par l'État ne paient pas de frais de scolarité. Les universités peuvent faire payer des frais de scolarité aux étudiants inscrits en sus des places subventionnées par l'État. Les universités peuvent choisir à la fois le montant des frais de scolarité et le nombre d'étudiants qui devront s'en acquitter. Dans le cas des programmes de recherche de haut niveau, par exemple, les universités ne demandent pas de frais de scolarité pour la plupart des places en sus de celles subventionnées par l'État. Ce constat s'applique également, dans une certaine mesure, dans les formations sanctionnées au minimum par un deuxième diplôme.
	Finlande	À l'exclusion des frais d'adhésion aux associations d'étudiants.
	France	Dans les établissements publics, les frais de scolarité les moins élevés concernent les formations universitaires dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur, et les frais de scolarité les plus élevés, le Diplôme d'État de psychomotricien (1 218 euros). Dans les établissements privés subventionnés par l'État, les frais de scolarité les moins élevés indiqués dans le tableau concernent l'Université catholique, et les frais de scolarité les plus élevés, les écoles d'arts.
	Allemagne	
	Grèce	
	Hongrie	
	Islande	
	Irlande	Les frais de scolarité demandés par les établissements publics sont payés directement par les pouvoirs publics s'agissant des étudiants de licence scolarisés à temps plein et/ou venant de pays de l'Union européenne. La moitié environ de l'ensemble des frais de scolarité perçus sont payés par les ménages (principalement pour les étudiants scolarisés à temps partiel ou dans une formation post-licence, ou venant de pays non membre de l'Union européenne). En d'autres termes, pour l'année 2010-11, les étudiants n'ont payé que 1 500 euros du montant mentionné.
	Israël	
	Italie	Chaque établissement fixe son barème en matière de frais de scolarité en fonction du milieu socio-économique de la famille de l'étudiant, dans le respect de critères d'équité et de solidarité fixés dans le cadre de directives générales nationales. Les frais de scolarité annuels moyens sont calculés sur la base du montant réel des frais de scolarité dont s'acquitte chaque étudiant ; les étudiants qui sont totalement exemptés de frais de scolarité ne sont pas inclus dans le calcul de la moyenne.
	Japon	Le montant des frais de scolarité annuels moyens exclut les frais d'inscription dont les étudiants doivent s'acquitter en première année.
	Corée	
	Luxembourg	
	Mexique	
	Pays-Bas	
	Nouvelle-Zélande	
	Norvège	Les frais de scolarités sont représentatifs des établissements privés de niveau CITE 5 qui sont les plus fréquents en Norvège.
	Pologne	
	Portugal[3]	
	Rép. slovaque	Les étudiants scolarisés à temps plein ne paient généralement pas de frais de scolarité, mais les étudiants inscrits simultanément, au cours d'une même année académique, dans deux programmes d'études (voire davantage) dispensés par un établissement universitaire public dans le même niveau d'études, doivent s'acquitter des frais de scolarité annuels au titre du second programme ou de tout autre programme d'études supplémentaire suivi durant l'année académique. En outre, les étudiants dépassant la durée théorique d'un programme d'études doivent s'acquitter des frais de scolarités annuels pour chaque année d'études supplémentaire effectuée.
	Slovénie	Dans les établissements publics et privés subventionnés par l'État, les étudiants à temps plein inscrits dans des programmes conduisant à un premier ou à un deuxième diplôme ne paient pas de frais de scolarité, contrairement aux étudiants à temps plein inscrits dans des programmes conduisant à un troisième diplôme.
	Espagne	
	Suède	
	Suisse	
	Turquie	
	Royaume-Uni	
	États-Unis	Les données concernent tous les étudiants (ressortissants nationaux scolarisés à temps plein et étudiants non ressortissants nationaux/étrangers scolarisés à temps plein).
Autres G20	Brésil	
	Fédération de Russie	

1. Abstraction faite des bourses et allocations auxquelles les étudiants peuvent prétendre.
2. Y compris les étudiants inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau.
3. Frais de scolarité pour l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871200

Tableau B5.2. Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A (étudiants ressortissants nationaux suivant une formation sanctionnée par un premier diplôme) (2011)

Calculs fondés sur des équivalents temps plein, année académique 2010-11

		Répartition de l'aide financière allouée aux étudiants. Pourcentage d'étudiants qui :				Répartition des bourses ou allocations concourant aux frais de scolarité. Pourcentage d'étudiants qui :			
		bénéficient de prêts d'études publics uniquement	bénéficient de bourses ou d'allocations uniquement	bénéficient de prêts d'études publics ET de bourses ou d'allocations	ne bénéficient NI de prêts d'études publics NI de bourses ou d'allocations	perçoivent des bourses ou des allocations d'un montant supérieur aux frais de scolarité	perçoivent des bourses ou allocations d'un montant équivalent aux frais de scolarité	perçoivent des bourses ou des allocations permettant de couvrir partiellement les frais de scolarité	ne perçoivent NI bourse NI allocation pour honorer les frais de scolarité
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie[1]	81	n	2	16	n	n	3	97
	Autriche	a	15	a	85	15	n	n	85
	Belgique (Fl.)[1]	a	19	a	81	19	x(5)	x(5)	81
	Belgique (Fr.)[2]	n	x(3)	16	84	16	x(5)	x(5)	84
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	32	13	4	50	n	3	14	82
	Rép. tchèque	m	m	a	m	m	m	m	m
	Danemark[3]	n	53	28	m	81	m	m	m
	Estonie	m	m	m	m	0	0	10	89
	Finlande	a	54	a	46	a	a	a	a
	France[3, 4]	a	31	a	69	24	7	a	69
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Islande[2]	63	m	m	37	a	a	a	100
	Irlande[4]	m	37	m	m	37	m	m	m
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	n	19	n	80	8	4	7	81
	Japon	37	3	m	m	n	x(7)	3	m
	Corée	m	m	m	m	a	2	41	57
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique[2, 3]	1	12	m	87	m	m	m	m
	Pays-Bas[4]	a	a	85	15	68	n	17	15
	Nouvelle-Zélande	53	6	37	5	m	m	m	m
	Norvège	12	4	67	m	m	m	m	m
	Pologne	m	m	m	m	m	m	m	m
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie[5, 6]	a	26	n	m	m	m	m	m
	Espagne	m	m	m	m	23	3	9	65
	Suède	n	24	70	5	a	a	a	a
	Suisse	2	10	1	87	13	n	n	87
	Turquie	m	m	m	m	25	n	n	75
	United Kingdom[2]	x(3)	6	65	29	n	n	n	100
	États-Unis[3]	13	26	37	24	m	m	m	37
Autres G20	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m

1. À l'exclusion des ressortissants étrangers.
2, Les données se rapportent à l'année académique 2008-09.
3. Répartition des étudiants dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire (établissements universitaires publics uniquement, y compris tertiaires de type B en France).
4. Établissements publics uniquement.
5. La colonne 2 inclut uniquement les bourses.
6. Année de référence : année académique 2009-10.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871219

B5

Tableau B5.3. Montant moyen des frais de scolarité demandés par les établissements, selon le domaine d'études (2011)

Montant brut des frais de scolarité en USD, convertis sur la base des PPA pour le PIB, demandés aux ressortissants nationaux scolarisés à temps plein dans une formation tertiaire de type A sanctionnée par un premier diplôme (année académique 2010-11)

Remarque : les pays qui n'appliquent pas des frais de scolarité différents en fonction du domaine d'études ne sont pas inclus dans ce tableau, à savoir l'Autriche, la Belgique (Fl.), la Belgique (Fr.), la Corée, le Danemark, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la République slovaque, la Slovénie, la Suède et la Suisse.

			Frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux scolarisés à temps plein[1] dans une formation tertiaire de type A sanctionnée par un premier diplôme								
			2011								
			Total : tous domaines d'études confondus	Éducation (ISC 14)	Lettres, sciences humaines et arts (ISC 2)	Sciences sociales, commerce et droit (ISC 3)	Sciences (ISC 4)	Ingénierie, production et construction (ISC 5)	Agriculture (ISC 6)	Santé et secteur social (ISC 7)	Services (ISC 8)
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	**Australie**	Établissements publics	3 924	3 095	3 477	4 472	3 367	4 325	4 937	4 013	3 597
		Établissements privés subventionnés par l'État	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Établissements privés indépendants	10 110	5 803	10 617	10 497	11 017	15 494	15 227	9 771	10 787
	Canada	Établissements publics	4 288	3 208	3 883	4 314	4 286	4 945	4 095	5 155	m
		Établissements privés subventionnés par l'État	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		Établissements privés indépendants	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Établissements publics	5 885	4 034	5 432	6 109	6 008	6 388	6 997	6 463	5 544
		Établissements privés subventionnés par l'État	6 924	4 383	6 972	7 223	7 222	7 623	7 643	7 238	6 212
		Établissements privés indépendants	6 230	4 543	6 285	6 511	5 983	6 945	6 668	6 690	5 815
	Estonie	Établissements publics	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		Établissements privés subventionnés par l'État	3 527	3 081	3 439	3 706	3 145	3 271	2 927	3 888	3 284
		Établissements privés indépendants	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	Établissements publics (universités)	7 730	6 895	6 567	6 567	8 584	8 584	8 584	8 326	a
		Établissements publics (instituts de technologie)	4 603	a	4 480	4 480	4 480	5 218	a	4 480	4 478
		Établissements privés subventionnés par l'État	m	m	m	m	m	m	m	m	a
		Établissements privés indépendants	m	m	m	m	m	m	m	m	a
	Japon	Établissements publics	5 019	a	a	a	a	a	a	a	a
		Établissements privés subventionnés par l'État	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Établissements privés indépendants	8 039	m	m	m	m	m	m	m	a
	Nouvelle-Zélande	Établissements publics	3 645	3 057	3 084	3 229	3 630	4 011	4 987	5 801	3 780
		Établissements privés subventionnés par l'État	m	m	m	m	m	m	m	m	a
		Établissements privés indépendants	m	m	m	m	m	m	m	m	a
	Pologne	Établissements publics	n	m	m	m	m	m	m	m	a
		Établissements privés subventionnés par l'État	a	m	m	m	m	m	m	m	a
		Établissements privés indépendants	1 242	m	m	m	m	m	m	m	a
	Espagne	Établissements publics	1 129	m	m	m	m	m	m	m	a
		Établissements privés subventionnés par l'État	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Établissements privés indépendants	m	m	m	m	m	m	m	m	a
	Turquie	Établissements publics	332	290	306	327	331	405	396	428	231
		Établissements privés subventionnés par l'État	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Établissements privés indépendants	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	Établissements publics	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Établissements privés subventionnés par l'État	4 980	m	m	m	m	m	m	m	m
		Établissements privés indépendants	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	États-Unis[1]	Établissements publics	5 402	5 354	5 021	6 203	6 263	6 176	5 933	4 207	4 659
		Établissements privés subventionnés par l'État	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Établissements privés indépendants	17 163	17 840	22 736	17 333	18 584	19 347	19 192	12 549	13 800

1. Les données concernent tous les étudiants (ressortissants nationaux scolarisés à temps plein et étudiants non ressortissants nationaux/étrangers scolarisés à temps plein).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871238

Tableau B5.4. Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'enseignement tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2010)

Dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et aides aux ménages et autres entités privées

		Dépenses publiques directes au titre des établissements	Aides publiques à des entités privées au titre de l'enseignement tertiaire						Aides publiques à d'autres entités privées au titre de l'enseignement, en pourcentage du PIB
			Aides financières aux étudiants						
			Bourses et autres allocations versées aux ménages	Prêts d'études	Total	Bourses et autres allocations versées aux ménages au titre des établissements d'enseignement	Transferts et paiements à d'autres entités privées	Total	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	**65.9**	12.2	21.9	34.2	0.7	n	**34.1**	0.39
	Autriche	**81.8**	11.0	a	11.0	m	7.2	**18.2**	0.30
	Belgique	**86.3**	13.7	n	13.7	4.2	n	**13.7**	0.20
	Canada[1]	**81.3**	4.3	12.7	17.1	m	1.6	**18.7**	0.35
	Chili[2]	**59.6**	15.5	20.3	35.8	15.2	4.6	**40.4**	0.36
	Rép. tchèque	**97.4**	2.6	a	2.6	m	n	**2.6**	0.02
	Danemark[3]	**72.1**	23.9	3.9	27.9	n	n	**27.9**	0.67
	Estonie	**86.8**	4.7	8.5	13.2	m	n	**13.2**	0.16
	Finlande	**84.8**	14.9	n	14.9	a	0.3	**15.2**	0.33
	France	**92.3**	7.7	m	7.7	2.8	a	**7.7**	0.10
	Allemagne	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Grèce	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Hongrie	**85.7**	14.3	m	14.3	n	n	**14.3**	0.14
	Islande	**69.0**	m	31.0	31.0	a	n	**31.0**	0.51
	Irlande	**86.9**	13.1	n	13.1	n	n	**13.1**	0.19
	Israël	**89.5**	10.1	0.4	10.5	9.7	n	**10.5**	0.11
	Italie	**77.5**	22.4	n	22.5	10.3	n	**22.5**	0.19
	Japon[3]	**70.8**	0.7	28.5	29.2	m	n	**29.2**	0.22
	Corée	**91.5**	3.4	4.8	8.1	3.0	0.3	**8.5**	0.07
	Luxembourg	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Mexique	**93.0**	3.9	3.1	7.0	1.8	a	**7.0**	0.07
	Pays-Bas	**72.8**	10.4	16.5	26.9	n	0.3	**27.2**	0.45
	Nouvelle-Zélande	**53.4**	14.2	32.4	46.6	m	n	**46.6**	0.91
	Norvège	**62.5**	10.7	26.8	37.5	m	n	**37.5**	0.98
	Pologne	**87.8**	11.7	0.4	12.1	m	n	**12.2**	0.14
	Portugal	**83.4**	16.6	m	16.6	m	m	**16.6**	0.19
	Rép. slovaque[3]	**77.1**	19.3	1.2	20.5	m	2.4	**22.9**	0.19
	Slovénie	**76.6**	23.4	n	23.4	m	n	**23.4**	0.32
	Espagne	**90.6**	9.2	0.3	9.4	2.0	n	**9.4**	0.11
	Suède	**75.5**	9.6	14.9	24.5	a	a	**24.5**	0.50
	Suisse	**93.4**	2.0	n	2.0	m	4.6	**6.6**	0.09
	Turquie	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Royaume-Uni	**32.3**	0.3	33.5	33.8	x(4)	33.9	**67.7**	0.69
	États-Unis	**72.3**	24.0	3.7	27.7	m	m	**27.7**	0.39
	Moyenne OCDE	**78.3**	11.4	9.8	19.8	3.1	2.0	**21.7**	0.31
Autres G20	Argentine	**98.8**	1.2	n	1.2	m	0.1	**1.2**	0.01
	Brésil	**92.4**	3.9	2.7	6.6	x(2)	1.0	**7.6**	0.07
	Chine	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Indonésie[2]	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Fédération de Russie	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Moyenne G20	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m

1. Année de référence : 2009.
2. Année de référence : 2011.
3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871257

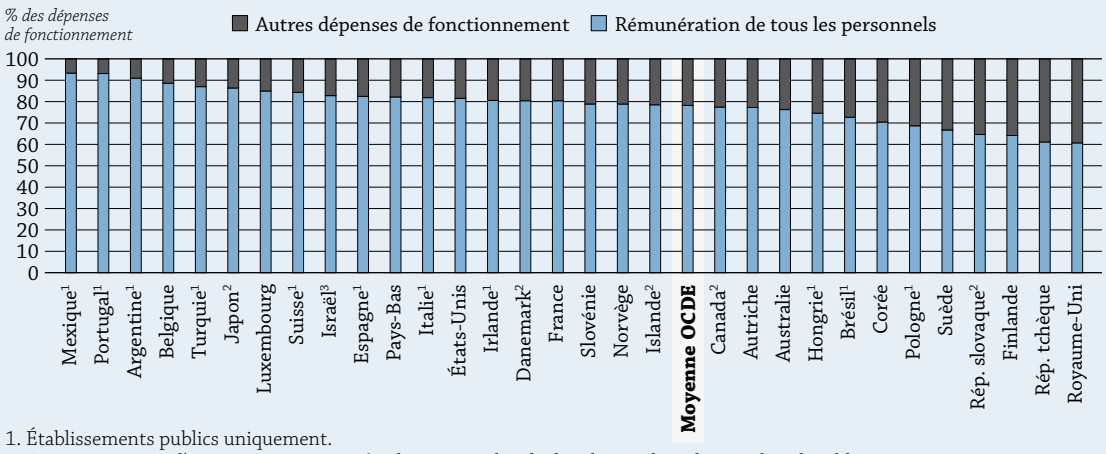
Vous pouvez consulter l'indicateur B6 en ligne sur :

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871295

À QUELLES CATÉGORIES DE RESSOURCES ET DE SERVICES LES DÉPENSES D'ÉDUCATION SONT-ELLES AFFECTÉES ?

- Les dépenses de fonctionnement représentent plus de 91 % des dépenses totales d'éducation, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, et dans la plupart des pays de l'OCDE et des autres pays du G20, tant dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire.
- Dans 18 des 29 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, la part des dépenses en capital dans les dépenses totales d'éducation est plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Cette différence peut s'expliquer par la construction de nouvelles infrastructures imposée par le développement de l'enseignement tertiaire enregistré ces dernières années.
- Dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles, la rémunération des personnels de l'éducation (enseignants et autres) est le poste le plus important des dépenses de fonctionnement.
- C'est dans l'enseignement tertiaire que les postes de dépenses de fonctionnement autres que la rémunération du personnel sont les plus élevés. Dans les pays de l'OCDE, ils atteignent en moyenne 31 %, ce qui s'explique par le coût plus élevé des infrastructures et des équipements à ce niveau d'enseignement par comparaison avec les niveaux inférieurs.

Graphique B6.1. Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2010)



1. Établissements publics uniquement.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part de la rémunération de tous les personnels dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de Statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de Statistique de l'UNESCO. Tableau B6.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868198

Graphiques de l'indicateur B6

Graphique B6.1 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2010)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868198

Graphique B6.2 Répartition des dépenses en capital et de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement (2010)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868217

Tableaux de l'indicateur B6

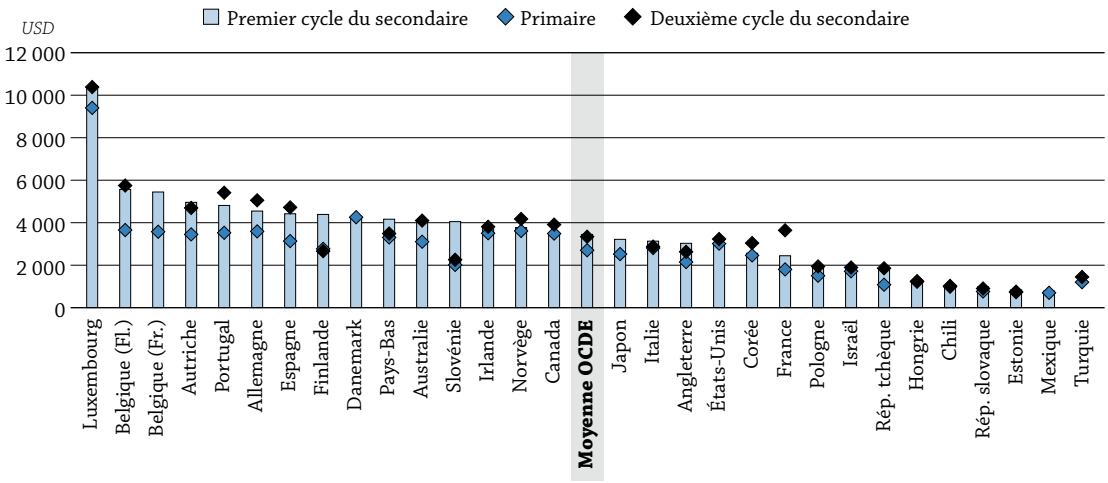
Tableau B6.1 Dépenses des établissements d'enseignement primaire et secondaire, par catégorie de ressources (2010)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871314

Tableau B6.2 Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2010)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871333

QUELS FACTEURS INFLUENT SUR LE NIVEAU DES DÉPENSES D'ÉDUCATION ?

- Quatre facteurs influent sur les dépenses d'éducation en rapport avec le coût salarial des enseignants par élève : le temps d'instruction des élèves, le temps d'enseignement et le salaire des enseignants, et la taille des classes. Un coût salarial donné par élève peut donc résulter de différentes combinaisons de ces quatre facteurs.
- Le coût salarial des enseignants par élève varie fortement entre les pays. Dans la plupart des pays, le coût salarial des enseignants par élève augmente avec le niveau d'enseignement.
- Dans la plupart des pays, le coût salarial des enseignants par élève a sensiblement augmenté entre 2005 et 2011 dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. En moyenne, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, il a augmenté de plus de 10 % : il est passé de 2 398 USD à 2 627 USD dans l'enseignement primaire, et de 3 473 USD à 3 818 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique B7.1. Coût salarial (en USD) des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement (2011)



Les pays sont classés par ordre décroissant du coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.
Source : OCDE. Tableau B7.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868236

Contexte

Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus à la relation entre les moyens mobilisés en faveur de l'éducation et les résultats obtenus, car ils cherchent à accroître l'offre d'éducation et à en améliorer la qualité, tout en veillant à l'efficience de l'utilisation du financement public, en particulier en temps d'austérité budgétaire.

La rémunération des enseignants est généralement le poste le plus important du budget de l'éducation et, par voie de conséquence, des dépenses par élève. Ce poste budgétaire dépend du nombre d'heures de cours suivies par les élèves (le temps d'instruction) et données par les enseignants (le temps d'enseignement), du niveau de salaire des enseignants et du nombre d'enseignants requis, qui est fonction du nombre d'élèves par classe (voir l'encadré B7.1). La variation de ces quatre facteurs entre les pays peut donc expliquer les différences dans le niveau de dépenses unitaires. De même, un niveau comparable de dépenses unitaires peut être le résultat de différentes combinaisons de ces facteurs.

Cet indicateur analyse les choix d'affectation budgétaire des pays dans l'enseignement primaire et secondaire, et montre dans quelle mesure les nouvelles orientations politiques adoptées à partir de 2000, 2005 et 2010 au sujet de ces quatre facteurs ont affecté le coût salarial des enseignants. Toutefois, certains de ces choix ne reflètent pas des orientations politiques, mais plutôt une évolution démographique, par exemple la diminution des effectifs scolarisés. Dans les pays où l'effectif d'élèves a commencé à diminuer au cours de ces dernières années, par exemple, la taille des classes devrait également diminuer, sauf dans l'hypothèse d'une diminution concomitante du nombre d'enseignants.

Autres faits marquants

- **Un niveau de dépense similaire entre les pays peut occulter la diversité de choix politiques contrastés.** Cela explique dans une certaine mesure l'absence de relation directe entre le budget global de l'éducation et la performance des élèves. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'Allemagne et le Portugal affichent, par exemple, un niveau similaire (supérieur à la moyenne) de coût salarial des enseignants par élève, selon les chiffres de 2011. Ce coût est essentiellement déterminé par le niveau de salaire des enseignants qui est nettement supérieur à la moyenne en Allemagne, et par la taille des classes qui est inférieure à la moyenne au Portugal.
- **Le salaire des enseignants est dans la plupart des cas le facteur le plus déterminant** de la variation du coût salarial des enseignants par élève à chaque niveau d'enseignement. Vient ensuite la taille des classes.
- **Le salaire des enseignants est moins souvent le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial des enseignants par élève à chaque niveau d'enseignement si la richesse des pays est prise en compte.**

Tendances

Entre 2005 et 2011, le coût salarial des enseignants par élève a essentiellement augmenté sous l'effet de la variation de deux facteurs : le salaire des enseignants et la taille des classes. Entre 2005 et 2011, en moyenne, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, le salaire des enseignants a progressé de plus de 14 % dans l'enseignement primaire et de près de 11 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, tandis que la taille des classes a régressé de 18 % dans l'enseignement primaire et de 6 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les deux autres facteurs – le temps d'instruction et le temps d'enseignement – ont varié dans une moindre mesure dans la plupart des pays, de l'ordre de 3 % ou 4 %, en moyenne, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles.

Dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, la plupart des pays ont à la fois augmenté le salaire des enseignants et réduit la taille des classes entre 2005 et 2011. Ces changements ont entraîné une augmentation du coût salarial. La Hongrie et l'Italie sont les deux seuls pays où le coût salarial des enseignants par élève a sensiblement diminué entre 2005 et 2011, tant dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Depuis 2005, certains pays ont entrepris des réformes qui ont eu un impact sur le coût salarial des enseignants par élève. En Hongrie, par exemple, l'accroissement du temps d'enseignement dans l'enseignement secondaire intervenu en 2006 a entraîné l'augmentation du nombre d'enseignants requis à ce niveau d'enseignement et, par voie de conséquence, l'augmentation des dépenses au titre de la rémunération des enseignants. En Italie, la réforme de la taille des classes a donné lieu à une légère augmentation du nombre d'élèves par classe, ce qui s'est traduit par une diminution du coût salarial des enseignants par élève (voir le tableau B7.5 dans l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation*).

B7

Analyse

Le coût salarial des enseignants par élève...

Les dépenses par élève reflètent les facteurs structurels et institutionnels relatifs à l'organisation des établissements et de l'enseignement. Les dépenses sont réparties entre la rémunération des enseignants et les autres dépenses (définies comme toutes les dépenses d'éducation autres que la rémunération des enseignants). La rémunération des enseignants est généralement le poste de dépenses le plus important de l'éducation. Le niveau de rémunération des enseignants divisé par le nombre d'élèves (une variable appelée ici « coût salarial des enseignants par élève ») constitue donc la part principale des dépenses par élève.

Encadré B7.1. Relation entre le coût salarial des enseignants par élève et le temps d'instruction, le temps d'enseignement, le salaire des enseignants et la taille des classes

Pour étudier les facteurs qui influent sur les dépenses unitaires et évaluer l'importance de leur impact, on peut, par exemple, comparer les différences entre les chiffres des pays et la moyenne de l'OCDE. Cette analyse consiste à calculer les écarts entre les dépenses unitaires des pays et la moyenne de l'OCDE, puis à estimer la contribution de chaque facteur à ces écarts.

Cette analyse repose sur une relation mathématique entre les différents facteurs retenus et s'effectue selon la méthode présentée dans la publication canadienne *Bulletin statistique de l'éducation* (2005) (voir l'annexe 3 pour plus de précisions). Selon cette relation mathématique, les dépenses d'éducation dépendent de facteurs en rapport avec le cadre scolaire des pays (le nombre d'heures d'instruction pour les élèves, le nombre d'heures d'enseignement pour les enseignants et l'estimation de la taille des classes) et d'un facteur en rapport avec les enseignants (le salaire statutaire).

Les dépenses sont réparties entre le coût salarial des enseignants et les autres dépenses (définies comme toutes les dépenses d'éducation autres que la rémunération des enseignants). Le coût salarial des enseignants par élève (CCS), soit le salaire des enseignants divisé par l'effectif d'élèves, est estimé comme suit :

$$CCS = SAL \times instT \times \frac{1}{teachT} \times \frac{1}{ClassSize} = \frac{SAL}{Ratiostud/teacher}$$

SAL : le salaire des enseignants (estimation du salaire statutaire après 15 ans d'exercice)
instT : le temps d'instruction (estimation du nombre annuel d'heures de cours prévues pour les élèves)
teachT : le temps d'enseignement (estimation du nombre annuel d'heures de cours données par les enseignants)
ClassSize : l'estimation de la taille des classes
Ratiostud/teacher : le nombre d'élèves par enseignant (soit le taux d'encadrement)

Les valeurs des différentes variables peuvent être dérivées des indicateurs publiés dans *Regards sur l'éducation* (chapitre D), à l'exception de la taille des classes (qui n'est pas calculée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, car les élèves peuvent changer de classe selon les matières, ce qui pose problème pour définir la taille des classes et faire des comparaisons). Dans cette analyse, la taille des classes est toutefois estimée de manière « théorique » sur la base du taux d'encadrement, du temps d'instruction et du temps d'enseignement (voir l'encadré D2.1 dans l'indicateur D2). Comme les tailles de classe présentées ici sont des estimations, la prudence est de rigueur lors de leur interprétation.

Avec cette relation mathématique, il est possible de calculer les écarts entre la valeur des quatre facteurs dans un pays et la moyenne de l'OCDE, puis d'évaluer la contribution directe et indirecte de chacun de ces facteurs à l'écart entre le coût salarial des enseignants par élève de ce pays et la moyenne de l'OCDE (voir l'annexe 3 pour plus de précisions). Prenons à titre d'exemple un cas dans lequel deux facteurs seulement se conjuguent : si le salaire horaire augmente de 10 % et si le temps de travail augmente de 20 %, le salaire augmente de 32 %, ce qui résulte de la contribution directe de la variation de chacun de ces deux facteurs (0.1 + 0.2) et de la contribution indirecte de la variation conjuguée de ces deux facteurs (0.1 * 0.2).

Pour tenir compte des différences de richesse nationale entre les pays lors de la comparaison de leur coût salarial des enseignants par élève, le coût salarial des enseignants par élève et le salaire des enseignants peuvent être rapportés au PIB par habitant (partant de l'hypothèse que le PIB par habitant est un indicateur de la richesse des pays). Cette méthode permet de comparer le coût salarial unitaire entre les pays en « valeur relative » (voir les tableaux, en ligne, de l'édition de 2013 de *Regards sur l'éducation*).

La rémunération des enseignants dépend du nombre d'heures de cours suivies par les élèves (le temps d'instruction) et données par les enseignants (le temps d'enseignement), du salaire des enseignants et du nombre d'enseignants requis, qui est fonction de la taille des classes (voir l'encadré B7.1). La variation de ces quatre facteurs entre les pays peut donc expliquer des différences dans le niveau de dépenses. De même, un niveau comparable de dépenses peut être le résultat de combinaisons différentes de ces facteurs.

… augmente dans l'ensemble avec le niveau d'enseignement, mais de grandes disparités s'observent entre les pays de l'OCDE

Le coût salarial des enseignants par élève évolue dans l'ensemble de la même façon dans les pays de l'OCDE : il tend à augmenter fortement avec le niveau d'enseignement. Dans certains pays, en particulier en Finlande, aux Pays-Bas et en Slovénie, il est toutefois moins élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de 2011 sont disponibles pour les différents niveaux d'enseignement, le coût salarial des enseignants par élève s'établit à 2 757 USD dans l'enseignement primaire, à 3 456 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 3 420 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (il est donc légèrement moins élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire).

La variation du coût salarial des enseignants par élève entre les niveaux d'enseignement est sensible d'un pays à l'autre. En 2011, la différence entre les trois niveaux d'enseignement à l'étude ici représentait moins de 50 USD au Chili et en Hongrie, mais plus de 1 800 USD en Belgique (Communauté française), en France et au Portugal, et même plus de 2 000 USD en Belgique (Communauté flamande) et en Slovénie (voir le tableau B7.1 et le graphique B7.1).

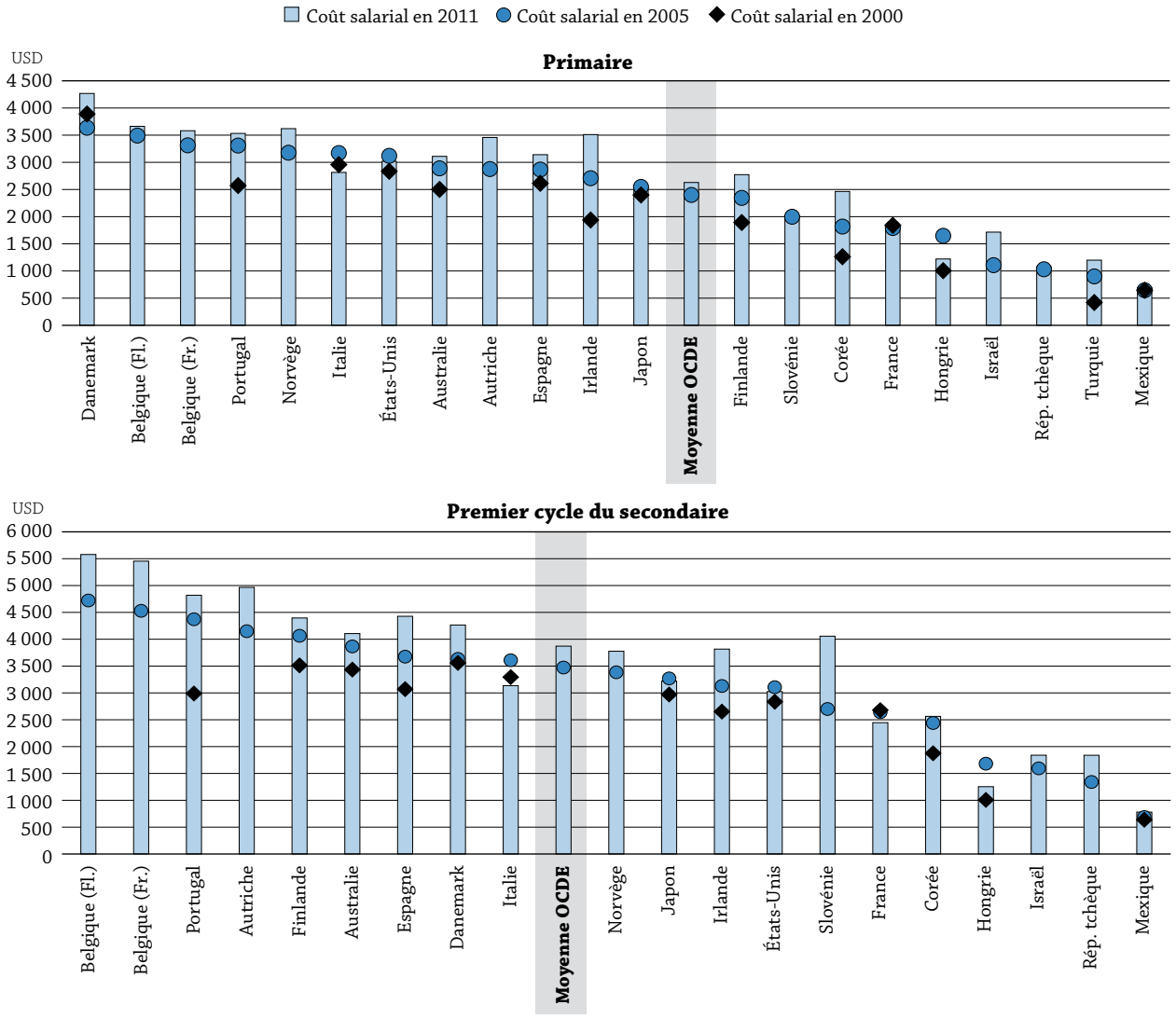
L'augmentation du coût salarial des enseignants par élève avec le niveau d'enseignement s'explique en partie par l'augmentation du salaire des enseignants et du temps d'instruction aux niveaux supérieurs d'enseignement. Le salaire moyen calculé à l'échelle de l'OCDE s'établit à 38 136 USD dans l'enseignement primaire, à 39 934 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 41 665 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le temps annuel moyen d'instruction calculé à l'échelle de l'OCDE est de 809 heures dans l'enseignement primaire, de 926 heures dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 943 heures dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'augmentation tient également au fait que le temps d'enseignement a tendance à diminuer avec le niveau d'enseignement : il faut donc davantage d'enseignants pour s'occuper du même nombre d'élèves (le temps d'enseignement annuel moyen calculé à l'échelle de l'OCDE est de 786 heures dans l'enseignement primaire, de 707 heures dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 662 heures dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Toutefois, comme les classes ont des effectifs plus importants aux niveaux supérieurs d'enseignement, le coût salarial des enseignants par élève tend à diminuer (la taille moyenne des classes estimée à l'échelle de l'OCDE est de 16.1 élèves par classe dans l'enseignement primaire, de 17.3 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 19.7 élèves par classe dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) (voir les tableaux B7.2a et b, et le tableau B7.2c, en ligne).

Entre 2005 et 2011, le coût salarial des enseignants par élève a augmenté dans la plupart des pays…

Le coût salarial des enseignants par élève a également évolué au fil du temps à chaque niveau d'enseignement. Ces changements sont uniquement analysés dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, à défaut de données tendancielles pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette analyse se limite également aux pays dont les données de 2005 et de 2011 sont disponibles (les données de 21 pays sont disponibles pour l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), car les pays disposant de données pour les trois années de référence (2000, 2005 et 2011) sont peu nombreux.

B7

Graphique B7.2. Évolution du coût salarial (en USD) des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement (2000, 2005 et 2011)



Les pays sont classés par ordre décroissant du coût salarial des enseignants par élève en 2005.
Source : OCDE. Tableaux B7.3 et B7.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868255

En moyenne, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, le coût salarial des enseignants par élève a augmenté de 10 %, passant de 2 398 USD à 2 627 USD dans l'enseignement primaire, et de 3 473 USD à 3 818 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le graphique B7.2).

Le coût salarial des enseignants par élève a augmenté dans la plupart des pays entre 2005 et 2011 à ces deux niveaux d'enseignement. Il a progressé de 30 %, voire davantage, dans l'enseignement primaire en Corée, en Irlande et en Turquie, et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en République tchèque, et de plus de 50 % dans l'enseignement primaire en Israël et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en Slovénie (voir le graphique B7.3).

La Hongrie et l'Italie font figure d'exception : le coût salarial des enseignants par élève y a diminué de 11 % et 26 % respectivement dans l'enseignement primaire, et de 13 % et 25 % respectivement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire entre 2005 et 2011. Le coût salarial des enseignants par élève a également

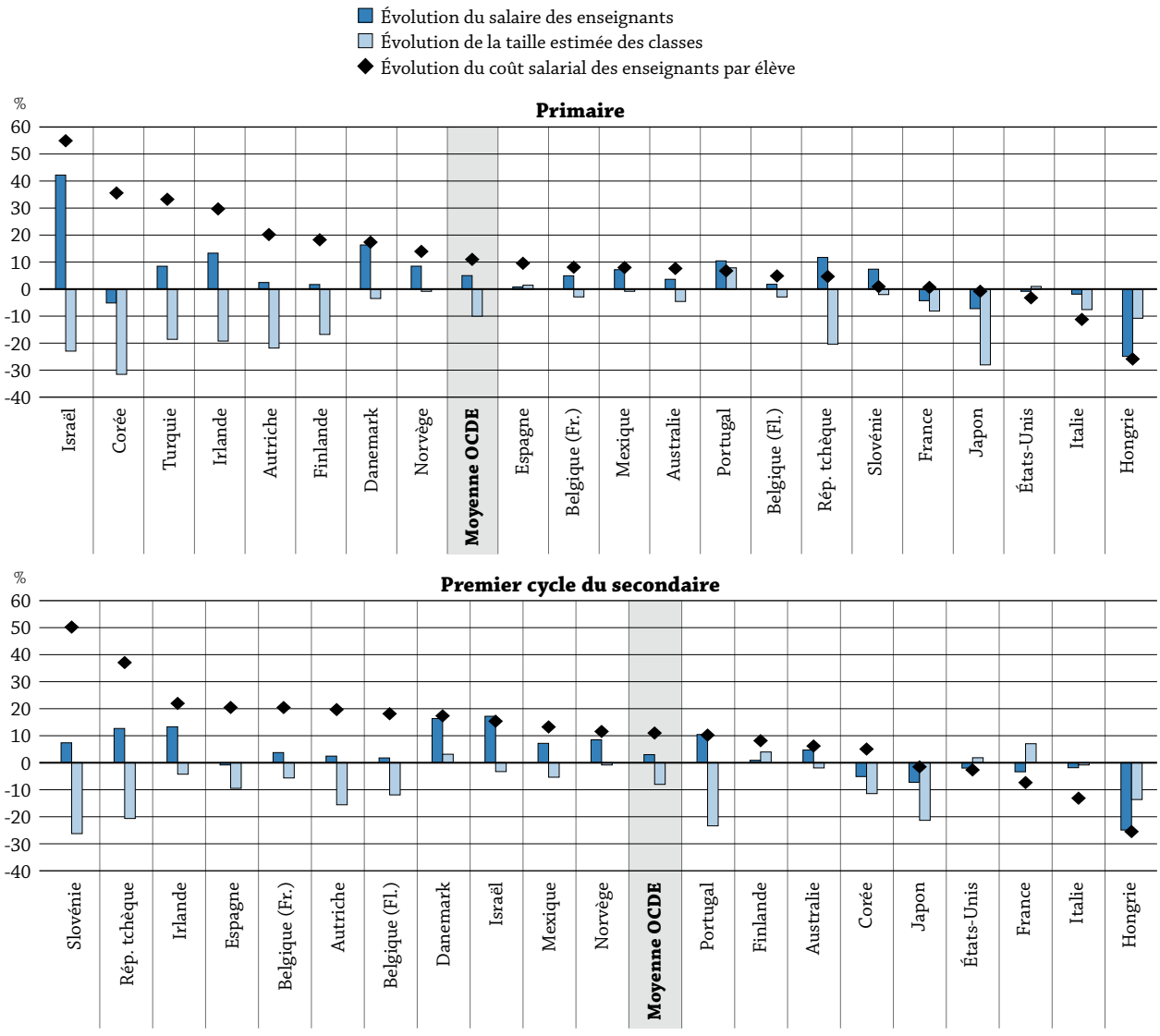
diminué, quoique dans une moindre mesure, aux États-Unis, dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (de moins de 4 %) ainsi qu'en France, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (de 7 %) (voir le graphique B7.2).

… essentiellement sous l'effet de la variation du salaire des enseignants et de la taille des classes

Le coût salarial des enseignants par élève a évolué essentiellement sous l'effet de l'évolution de deux des quatre facteurs : le salaire des enseignants et la taille des classes. Entre 2005 et 2011, en moyenne, dans les pays dont les données des années de référence à l'étude sont disponibles, le salaire des enseignants a progressé (en prix constants) de 14 % dans l'enseignement primaire et de 11 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, tandis que la taille des classes a diminué de 18 % environ dans l'enseignement primaire et de 6 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir les tableaux B7.2a et b).

Graphique B7.3. Évolution du coût salarial des enseignants par élève, du salaire des enseignants et de la taille estimée des classes dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (2005, 2011)

Évolution, en pourcentage, entre 2005 et 2011



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'évolution du coût salarial des enseignants par élève entre 2005 et 2011.

Source : OCDE. Tableaux B7.2a, B7.2b, B7.3 et B7.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868274

Le salaire des enseignants a augmenté (en valeur réelle) dans la plupart des pays dont les données de 2005 et de 2011 sont comparables – l'augmentation la plus sensible (plus de 40 %) a été observée en Israël dans l'enseignement primaire. Il a toutefois diminué dans certains pays, en particulier en Hongrie (de 25 % dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire), ce qui explique la régression du coût salarial des enseignants par élève dans ce pays (voir le graphique B7.3).

En revanche, la taille des classes a diminué dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans trois quarts des pays dont les données de 2005 et de 20011 sont disponibles, ce qui a entraîné une augmentation du coût salarial des enseignants. Dans l'enseignement primaire, la taille des classes a sensiblement diminué dans des pays où elle était relativement élevée en 2005 (en Corée, en Israël, au Japon et en Turquie) ; dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, elle a diminué dans un pays où elle était élevée en 2005 (au Japon) ainsi que dans un pays où elle était inférieure à la moyenne (au Portugal). Au Portugal, la diminution sensible de la taille des classes qui a entraîné l'augmentation du coût salarial des enseignants par élève n'est pas imputable à une décision politique, mais à une évolution démographique, à savoir la diminution des effectifs scolarisés.

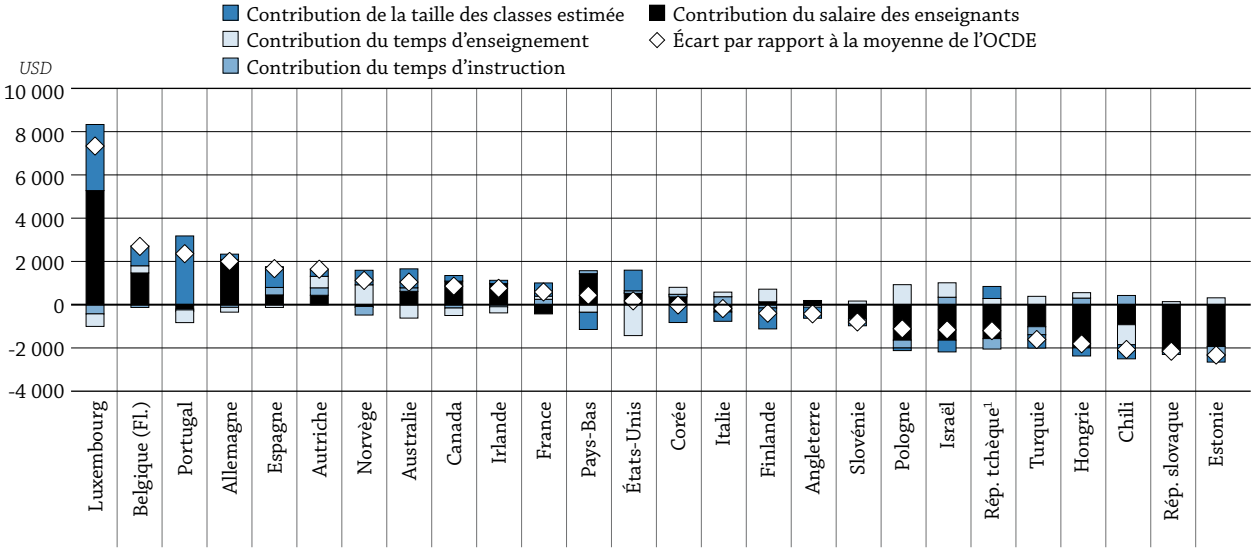
Le temps d'instruction et le temps d'enseignement, les deux autres facteurs qui influent sur le coût salarial des enseignants, n'ont pas varié de plus de 4.5 % dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire durant cette période. Ce constat s'explique vraisemblablement par le fait que la mise en œuvre de réformes dans ce domaine est délicate sur le plan politique (voir le tableau B7.5 dans l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation*). Dans quelques pays, toutefois, le temps d'instruction et/ou d'enseignement a sensiblement varié. Le temps d'enseignement a le plus augmenté au Japon (de plus de 150 heures dans l'enseignement primaire et de 100 heures environ dans le premier cycle de l'enseignement secondaire) et au Portugal (de 200 heures dans le premier cycle de l'enseignement secondaire). En Italie, la diminution du coût salarial des enseignants par élève entre 2005 et 2011 est essentiellement imputable à la diminution du temps d'instruction (de 13 % dans l'enseignement primaire et de 9 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire) (voir les tableaux B7.2a et b).

Un niveau de dépenses similaire entre les pays peut occulter la diversité de choix politiques contrastés…

Des niveaux plus élevés de dépenses au titre de l'éducation ne vont pas nécessairement de pair avec une meilleure performance des systèmes d'éducation. Cela n'a rien de surprenant sachant que des pays qui consacrent un budget similaire à l'éducation n'appliquent pas forcément la même politique et les mêmes pratiques dans ce domaine. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le coût salarial des enseignants par élève est, par exemple, similaire en Allemagne (5 063 USD) et au Portugal (5 421 USD) selon les chiffres de 2011 ; il est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans ces deux pays. Toutefois, ce coût est essentiellement déterminé par le niveau de salaire des enseignants qui est nettement supérieur à la moyenne en Allemagne, mais par la taille des classes qui est inférieure à la moyenne au Portugal. Le coût salarial des enseignants par élève est également similaire en Israël, en Pologne et en République tchèque. Le salaire des enseignants est du même ordre dans les trois pays, mais les trois autres facteurs y influent sur le coût salarial des enseignants d'une manière différente (voir le tableau B7.5 et le graphique B7.4a).

De plus, le coût salarial des enseignants par élève peut varier de façon différente sous l'effet des orientations politiques retenues par les pays, et ce, même lorsqu'elles sont similaires. En Australie, au Canada, aux États-Unis et en Irlande, par exemple, le coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est le résultat de l'action de deux effets opposés : par rapport à la moyenne de l'OCDE, le coût salarial diminue sous l'effet du temps d'enseignement supérieur à la moyenne, mais augmente sous l'effet de la taille des classes relativement peu élevée et du salaire élevé des enseignants. Le coût salarial des enseignants par élève qui en résulte est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans ces quatre pays ; il s'en écarte toutefois dans une mesure inférieure à 200 USD aux États-Unis, mais supérieure à 1 000 USD en Australie (voir le tableau B7.5 et le graphique B7.4a).

Graphique B7.4a. Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)



1. La contribution du temps d'instruction est calculée sur la base du temps minimum d'instruction.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart du coût salarial des enseignants par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE.

Source : OCDE. Tableau B7.5a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868293

Lecture du graphique

Ce graphique montre la contribution (en USD) des quatre facteurs à la variation du coût salarial des enseignants par élève des pays par rapport à la moyenne de l'OCDE. Aux États-Unis, par exemple, le coût salarial des enseignants par élève est proche de la moyenne de l'OCDE (il y est supérieur de 185 USD), ce qui s'explique par le fait que le salaire des enseignants (+ 584 USD) et le temps d'instruction (+ 69 USD), qui sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE, et la taille des classes (+ 107 USD), qui est inférieure à la moyenne, sont compensés par un temps d'enseignement supérieur à la moyenne (- 1 439 USD).

… mais c'est le salaire des enseignants qui a le plus d'impact sur les différences de coût salarial des enseignants par élève entre les pays

Comparer le coût salarial des enseignants par élève dans les pays à la moyenne de l'OCDE et la contribution des quatre facteurs aux écarts par rapport à cette moyenne permet de montrer l'impact de chaque facteur sur la variation du coût salarial des enseignants par élève.

Le salaire des enseignants est dans la plupart des cas le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial des enseignants par élève à chaque niveau d'enseignement. Parmi les pays dont les données de 2011 sont disponibles, c'est le facteur le plus déterminant dans 18 pays sur 30 dans l'enseignement primaire, dans 16 pays sur 29 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, et dans 14 pays sur 26 dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ce constat vaut pour les pays où le coût salarial des enseignants par élève est le plus et le moins élevé.

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, par exemple, le niveau de salaire des enseignants supérieur à la moyenne est le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial des enseignants par élève dans le pays où ce coût est le plus élevé (au Luxembourg) ainsi que dans huit pays où ce coût est le moins élevé (en Estonie, en Hongrie, en Israël, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Turquie) (voir le graphique B7.4a).

La taille des classes est le deuxième facteur le plus déterminant des écarts à chaque niveau d'enseignement (c'est le cas dans 7 pays dans l'enseignement primaire, dans 11 pays dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans 8 pays dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, une taille des classes inférieure à la moyenne est le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial des enseignants par élève par rapport à la moyenne dans deux des cinq pays où ce coût est le plus élevé, à savoir en Espagne et au Portugal (voir l'encadré B7.2).

Encadré B7.2. Principaux facteurs déterminant le coût salarial des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement (2011)

	Enseignement primaire	Premier cycle de l'enseignement secondaire	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire
Salaire	**18 pays** AUS (+), BFL (+), BFR (+), CAN (+), CHL (-), CZE (-), DNK (+), EST (-), DEU (+), HUN (-), IRL (+), ISR (-), JPN (+), LUX (+), MEX (-), NLD (+), POL (-), SVK (-)	**16 pays** AUS (+), CAN (+), CHL (-), CZE (-), DNK (+), ENG (+), EST (-), DEU (+), HUN (-), IRL (+), ISR (-), LUX (+), NLD (+), POL (-), SVK (-), ESP (+)	**14 pays** BFL (+), CAN (+), CZE (-), EST (-), DEU (+), HUN (-), IRL (+), ISR (-), LUX (+), NLD (+), POL (-), SVK (-), SVN (-), TUR (-)
Temps d'instruction	**3 pays** FIN (-), KOR (-), SVN (-)	**0 pays**	**0 pays**
Temps d'enseignement	**2 pays** FRA (-), USA (-)	**2 pays** ITA (+), USA (-)	**4 pays** AUT (+), CHL (-), NOR (+), USA (-)
Taille des classes (estimation)	**7 pays** AUT (+), ENG (-), ITA (+), NOR (+), PRT (+), ESP (+), TUR (-)	**11 pays** AUT (+), BFL (+), BFR (+), FIN (+), FRA (-), JPN (-), KOR (-), MEX (-), NOR (+), PRT (+), SVN (+)	**8 pays** AUS (+), ENG (-), FIN (-), FRA (+), ITA (-), KOR (-), PRT (+), ESP (+)

Remarque : le signe plus (+) et le signe moins (-) indiquent si le facteur à l'étude contribue à l'augmentation ou à la diminution du coût salarial des enseignants par élève.
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
La liste des codes pays utilisés dans ce tableau figure dans le Guide du lecteur.

Le salaire des enseignants est moins souvent le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial des enseignants par élève après contrôle des différences de richesse nationale entre les pays

Toutefois, le salaire des enseignants et, donc, le coût salarial des enseignants par élève dépendent de la richesse relative des pays. Le salaire des enseignants et le coût salarial des enseignants par élève ont été rapportés en pourcentage du PIB pour neutraliser les différences de richesse entre les pays. La comparaison du coût salarial des enseignants par élève en valeur relative modifie le classement des pays (voir le graphique B7.4b, en ligne). La position de quelques pays seulement change sensiblement par rapport au classement établi sur la base de l'analyse en USD. C'est le cas du Luxembourg, par exemple : dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le coût salarial des enseignants par élève y est le plus élevé de tous les pays s'il est exprimé en USD (essentiellement à cause du niveau de salaire élevé en USD), mais pas s'il est rapporté en pourcentage du PIB par habitant, car le niveau de salaire est équivalent à la moyenne de l'OCDE en pourcentage du PIB par habitant. Dès lors, le salaire des enseignants en pourcentage du PIB par habitant n'entraîne pas à la hausse le coût salarial des enseignants par élève en pourcentage du PIB par habitant (voir le tableau B7.5a et le graphique B7.4a, et le tableau B7.5b et le graphique B7.4b, en ligne).

Après contrôle des différences de richesse entre les pays, la comparaison de l'impact relatif des différents facteurs révèle des tendances similaires à celles dégagées de l'analyse effectuée en USD dans l'enseignement primaire et secondaire. Le salaire des enseignants, rapporté en pourcentage du PIB par habitant, et la taille des classes sont les facteurs les plus déterminants de la variation du coût salarial des enseignants par élève à chaque niveau d'enseignement (voir la suite de l'encadré B7.2, en ligne).

Méthodologie

Les données relatives à l'année scolaire 2011 proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation et de l'enquête sur les enseignants et les programmes réalisés par l'OCDE en 2012. Les données relatives aux années scolaires 2000 et 2005 proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques

sur l'éducation et de l'enquête sur les enseignants et les programmes réalisés par l'OCDE et publiés dans *Regards sur l'éducation* en 2013 (concernant l'évolution du temps d'enseignement et du salaire des enseignants) et en 2002 et 2007 (concernant le taux d'encadrement et le temps d'instruction). La cohérence des données de 2000, de 2005 et de 2011 a été validée (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Le coût salarial des enseignants par élève est calculé sur la base du salaire des enseignants, du nombre d'heures de cours suivies par les élèves (le temps d'instruction) et données par les enseignants (le temps d'enseignement) et de l'estimation de la taille des classes (voir l'encadré D2.1 dans l'indicateur D2). Les valeurs de ces variables proviennent en grande partie de l'édition de 2013 de *Regards sur l'éducation* et se rapportent aux années scolaires 1999-2000, 2004-05 et 2010-11. Les données relatives aux années scolaires 1999-2000 et 2004-05 qui ne figurent pas dans cette édition de *Regards sur l'éducation* proviennent respectivement des éditions de 2002 et de 2007. La cohérence entre les données de 2000 et de 2005 et celles de 2011 a été vérifiée. Le salaire des enseignants en devise nationale est converti en équivalents USD sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée, selon la méthodologie utilisée dans l'indicateur D3 sur le salaire des enseignants ; c'est pourquoi le coût salarial des enseignants par élève est exprimé en équivalents USD. L'analyse de ces facteurs est décrite de manière plus détaillée à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr

Tableaux de l'indicateur B7

Tableau B7.1	Coût salarial des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871371
Tableau B7.2a	Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2005 et 2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871390
Tableau B7.2b	Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2005 et 2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871409
WEB Tableau B7.2c	Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871428
Tableau B7.3	Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2005 et 2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871447
Tableau B7.4a	Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2005 et 2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871466
WEB Tableau B7.4b	Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, en points de pourcentage du PIB par habitant (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871485
Tableau B7.5a	Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871504
WEB Tableau B7.5b	Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en points de pourcentage du PIB par habitant (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871523

B7

Tableau B7.1. Coût salarial des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement (2011)

En équivalents USD, convertis sur la base des PPA pour la consommation privée, et en pourcentage du PIB par habitant

		Coût salarial des enseignants par élève (en USD)			Coût salarial des enseignants par élève (en pourcentage du PIB par habitant)		
		Enseignement primaire	1er cycle de l'enseignement secondaire	2e cycle de l'enseignement secondaire	Enseignement primaire	1er cycle de l'enseignement secondaire	2e cycle de l'enseignement secondaire
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Australie	3 108	4 105	4 105	7.5	9.9	9.9
	Autriche	3 455	4 966	4 703	8.3	12.0	11.4
	Belgique (Fl.)	3 660	5 578	5 760	9.9	15.1	15.6
	Belgique (Fr.)	3 579	5 455	m	9.7	14.7	m
	Canada	3 492	3 492	3 917	9.1	9.1	10.2
	Chili	1 023	1 001	984	5.5	5.3	5.3
	Rép. tchèque	1 079	1 839	1 856	4.6	7.8	7.8
	Danemark	4 265	4 265	m	11.5	11.5	m
	Angleterre	2 148	3 033	2 633	6.3	8.9	7.7
	Estonie	753	835	725	4.0	4.4	3.8
	Finlande	2 771	4 396	2 663	8.0	12.6	7.6
	France	1 802	2 446	3 647	5.3	7.2	10.7
	Allemagne	3 597	4 555	5 063	9.6	12.1	13.5
	Grèce	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	1 220	1 254	1 246	6.4	6.5	6.5
	Islande	m	m	m	m	m	m
	Irlande	3 509	3 816	3 816	9.5	10.3	10.3
	Israël	1 714	1 840	1 893	6.8	7.3	7.5
	Italie	2 813	3 135	2 878	9.1	10.2	9.3
	Japon	2 525	3 220	m	8.3	10.6	m
	Corée	2 462	2 563	3 045	9.1	9.5	11.2
	Luxembourg	9 425	10 409	10 409	11.5	12.7	12.7
	Mexique	697	780	m	4.8	5.4	m
	Pays-Bas	3 311	4 172	3 493	8.1	10.2	8.5
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m
	Norvège	3 618	3 776	4 181	6.4	6.7	7.4
	Pologne	1 503	1 881	1 942	7.6	9.5	9.8
	Portugal	3 530	4 819	5 421	15.6	21.4	24.0
	Écosse	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	760	980	901	3.5	4.5	4.1
	Slovénie	2 016	4 057	2 258	8.0	16.2	9.0
	Espagne	3 139	4 427	4 729	10.8	15.2	16.2
	Suède	m	m	m	m	m	m
	Suisse	m	m	m	m	m	m
	Turquie	1 199	a	1 444	8.1	a	9.7
	États-Unis	3 018	3 024	3 235	6.3	6.3	6.7
	Moyenne OCDE	2 706	3 452	3 344	8.0	10.1	9.9

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871371

Tableau B7.2a. [1/2] Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2005 et 2011)

		Salaire des enseignants (salaire annuel, en USD, prix constants de 2011)				Temps d'instruction (pour les élèves, nombre d'heures par an)				Temps d'enseignement (pour les enseignants, nombre d'heures par an)			
		2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)	2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)	2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie[1]	43 259	46 821	48 522	**3.6**	987	979	953	**-2.6**	882	888	873	**-1.8**
	Autriche[1]	36 755	40 640	41 633	**2.4**	833	812	750	**-7.6**	m	774	779	**0.7**
	Belgique (Fl.)[1]	41 107	44 616	45 413	**1.8**	m	835	831	**-0.6**	767	761	757	**-0.6**
	Belgique (Fr.)[1]	39 799	42 325	44 407	**4.9**	930	930	930	**0.0**	804	722	721	**-0.1**
	Canada	m	m	56 349	**m**	m	m	919	**m**	m	m	799	**m**
	Chili	m	m	23 623	**m**	1 060	m	1 007	**m**	m	1 001	1 120	**11.9**
	Rép. tchèque[1, 2]	10 032	18 067	20 185	**11.7**	752	774	597	**-22.9**	m	813	840	**3.3**
	Danemark[1]	40 483	43 259	50 332	**16.3**	790	763	754	**-1.1**	640	640	650	**1.6**
	Angleterre	41 270	45 142	44 269	**-1.9**	890	900	861	**-4.3**	m	m	684	**m**
	Estonie	7 580	9 040	12 306	**36.1**	m	910	650	**-28.6**	630	630	619	**-1.7**
	Finlande[1]	31 883	37 252	37 886	**1.7**	694	673	654	**-2.7**	656	677	680	**0.5**
	France[1]	36 461	34 640	33 152	**-4.3**	814	894	864	**-3.4**	936	936	936	**0.0**
	Allemagne	m	m	58 662	**m**	796	777	702	**-9.7**	783	808	804	**-0.4**
	Grèce	29 428	33 122	28 184	**-14.9**	928	928	756	**-18.5**	609	604	589	**-2.5**
	Hongrie[1]	11 008	17 465	13 115	**-24.9**	834	718	655	**-8.8**	583	583	604	**3.6**
	Islande	24 242	27 176	26 991	**-0.7**	692	792	857	**8.2**	629	671	624	**-7.1**
	Irlande[1]	41 590	48 498	54 954	**13.3**	941	941	869	**-7.6**	915	915	915	**0.0**
	Israël[1]	19 175	19 108	27 174	**42.2**	m	990	956	**-3.4**	731	731	842	**15.1**
	Italie[1]	31 743	33 597	32 969	**-1.9**	1 020	1 023	891	**-12.9**	744	739	770	**4.2**
	Japon[1]	50 027	49 311	45 741	**-7.2**	761	774	754	**-2.6**	635	578	731	**26.5**
	Corée[1]	40 550	50 864	48 251	**-5.1**	737	703	632	**-10.0**	865	883	812	**-8.0**
	Luxembourg	m	71 109	93 397	**31.3**	m	847	924	**9.1**	m	774	810	**4.5**
	Mexique[1]	17 524	18 273	19 590	**7.2**	800	800	800	**0.0**	800	800	800	**0.0**
	Pays-Bas	m	m	52 292	**m**	1 000	1 000	940	**-6.0**	930	930	930	**0.0**
	Nouvelle-Zélande	39 040	39 730	41 755	**5.1**	985	985	m	**m**	m	m	935	**m**
	Norvège[1]	m	34 644	37 585	**8.5**	703	713	748	**4.9**	713	741	741	**0.0**
	Pologne	m	11 233	16 506	**46.9**	m	m	703	**m**	m	m	483	**m**
	Portugal[1]	31 188	35 696	39 424	**10.4**	833	861	924	**7.3**	815	855	880	**2.9**
	Écosse	40 470	49 642	47 984	**-3.3**	950	a	a	**m**	950	893	855	**-4.3**
	Rép. slovaque	m	m	12 858	**m**	m	m	698	**m**	m	m	846	**m**
	Slovénie[1]	m	29 979	32 193	**7.4**	m	721	664	**-7.9**	m	690	690	**0.0**
	Espagne[1]	39 008	41 012	41 339	**0.8**	795	794	875	**10.3**	880	880	880	**0.0**
	Suède	31 486	33 436	34 387	**2.8**	741	741	741	**0.0**	m	m	m	**m**
	Suisse	57 771	59 304	m	**m**	m	m	m	**m**	884	m	m	**m**
	Turquie[1]	12 811	23 223	25 189	**8.5**	796	864	864	**0.0**	639	639	639	**0.0**
	États-Unis[1]	44 762	46 469	46 130	**-0.7**	980	980	980	**0.0**	1 080	1 080	1 097	**1.6**
	Moyenne OCDE	32 980	36 603	38 136	**6.6**	853	847	809	**-4.2**	780	781	786	**1.7**
	Moyenne des 21 pays dont les données de 2005 et 2011 sont disponibles		33 735	38 328	**13.6**		841	819	**-2.6**		791	805	**1.8**

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent soit du chapitre D (pour les données de 2000, 2005 et 2011 relatives au salaire des enseignants et au temps d'enseignement), soit des éditions de 2002 et 2007 de *Regards sur l'éducation* (pour les données relatives au taux d'encadrement et au temps d'instruction). Certaines données de 2000 ont été révisées afin de garantir leur comparabilité avec les données de 2011.

1. Pays dont toutes les données sont disponibles pour 2005 et 2011.

2. Temps d'instruction réel pour 2000 et 2005, et temps d'instruction minimum pour 2011.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871390

B7

Tableau B7.2a. [2/2] Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2005 et 2011)

		Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)				Taille des classes estimée (nombre d'élèves par classe)			
		2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)	2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)
		(13)	(14)	(15)	(16)	(17) = (13)*(5) / (9)	(18) = (14)*(6) / (10)	(19) = (15)*(7) / (11)	(20)
OCDE	Australie[1]	17.3	16.2	15.6	**-3.7**	19.3	17.9	17.1	**-4.6**
	Autriche[1]	13.2	14.1	12.1	**-14.8**	m	14.8	11.6	**-21.8**
	Belgique (Fl.)[1]	m	12.8	12.4	**-2.9**	m	14.0	13.6	**-2.9**
	Belgique (Fr.)[1]	m	12.8	12.4	**-2.9**	m	16.5	16.0	**-2.9**
	Canada	18.1	m	16.1	**m**	m	m	18.5	**m**
	Chili	m	25.9	23.1	**-10.9**	m	m	20.8	**m**
	Rép. tchèque[1, 2]	19.7	17.5	18.7	**6.7**	m	16.7	13.3	**-20.4**
	Danemark[1]	10.4	11.9	11.8	**-0.9**	12.9	14.2	13.7	**-3.5**
	Angleterre	21.2	14.9	20.6	**38.3**	m	m	25.9	**m**
	Estonie	m	m	16.3	**m**	m	m	17.1	**m**
	Finlande[1]	16.9	15.9	13.7	**-14.0**	17.8	15.8	13.1	**-16.8**
	France[1]	19.8	19.4	18.4	**-4.9**	17.2	18.5	17.0	**-8.1**
	Allemagne	19.8	18.8	16.3	**-13.4**	20.1	18.1	14.2	**-21.5**
	Grèce	13.4	11.1	m	**m**	20.4	17.0	m	**m**
	Hongrie[1]	10.9	10.6	10.7	**1.3**	15.7	13.1	11.6	**-10.8**
	Islande	12.7	11.3	m	**m**	14.0	13.4	m	**m**
	Irlande[1]	21.5	17.9	15.7	**-12.6**	22.1	18.4	14.9	**-19.2**
	Israël[1]	m	17.3	15.9	**-8.2**	m	23.4	18.0	**-23.0**
	Italie[1]	10.7	10.6	11.7	**10.5**	14.7	14.7	13.6	**-7.6**
	Japon[1]	20.9	19.4	18.1	**-6.5**	25.0	25.9	18.7	**-28.1**
	Corée[1]	32.1	28.0	19.6	**-30.0**	27.4	22.3	15.3	**-31.6**
	Luxembourg	15.9	m	9.9	**m**	m	m	11.3	**m**
	Mexique[1]	27.2	28.3	28.1	**-0.7**	27.2	28.3	28.1	**-0.7**
	Pays-Bas	16.8	15.9	15.8	**-0.8**	18.1	17.1	16.0	**-6.7**
	Nouvelle-Zélande	20.6	18.1	16.3	**-9.9**	m	m	m	**m**
	Norvège[1]	12.4	10.9	10.4	**-4.8**	12.2	10.5	10.5	**-0.1**
	Pologne	12.7	11.7	11.0	**-5.8**	m	m	16.0	**m**
	Portugal[1]	12.1	10.8	11.2	**3.5**	12.4	10.9	11.7	**7.9**
	Écosse	21.2	14.9	20.6	**38.3**	21.2	m	m	**m**
	Rép. slovaque	18.3	18.9	16.9	**-10.3**	m	m	14.0	**m**
	Slovénie[1]	m	15.0	16.0	**6.4**	m	15.7	15.4	**-2.0**
	Espagne[1]	14.9	14.3	13.2	**-8.0**	13.5	12.9	13.1	**1.4**
	Suède	12.8	12.2	11.3	**-7.0**	m	m	m	**m**
	Suisse	m	14.6	m	**m**	m	m	m	**m**
	Turquie[1]	30.5	25.8	21.0	**-18.6**	38.0	34.9	28.4	**-18.6**
	États-Unis[1]	15.8	14.9	15.3	**2.6**	14.3	13.5	13.7	**1.0**
	Moyenne OCDE	17.6	16.1	15.6	**-2.8**	19.2	17.5	16.1	**-10.5**
	Moyenne des 21 pays dont les données de 2005 et 2011 sont disponibles		18.7	16.0	**-14.2**		19.8	16.3	**-17.9**

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent soit du chapitre D (pour les données de 2000, 2005 et 2011 relatives au salaire des enseignants et au temps d'enseignement), soit des éditions de 2002 et 2007 de *Regards sur l'éducation* (pour les données relatives au taux d'encadrement et au temps d'instruction). Certaines données de 2000 ont été révisées afin de garantir leur comparabilité avec les données de 2011.

1. Pays dont toutes les données sont disponibles pour 2005 et 2011.
2. Temps d'instruction réel pour 2000 et 2005, et temps d'instruction minimum pour 2011.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871390

Tableau B7.2b. [1/2] Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2005 et 2011)

		Salaire des enseignants (salaire annuel, en USD, prix constants de 2010)				Temps d'instruction (pour les élèves, nombre d'heures par an)				Temps d'enseignement (pour les enseignants, nombre d'heures par an)			
		2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)	2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)	2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie[1]	43 277	46 929	49 144	**4.7**	1 019	1 014	1 009	**-0.5**	811	810	811	**0.1**
	Autriche[1]	38 306	44 024	45 105	**2.5**	1 148	958	945	**-1.4**	m	607	607	**0.0**
	Belgique (Fl.)[1]	43 348	44 616	45 413	**1.8**	m	960	955	**-0.6**	682	690	671	**-2.7**
	Belgique (Fr.)[1]	42 363	42 798	44 407	**3.8**	1 075	1 020	1 020	**0.0**	728	724	661	**-8.7**
	Canada	m	m	56 349	**m**	m	m	923	**m**	m	m	743	**m**
	Chili	m	m	23 623	**m**	1 080	m	1 083	**m**	m	1 001	1 120	**11.9**
	Rép. tchèque[1, 2]	10 032	18 067	20 360	**12.7**	867	902	848	**-5.9**	m	647	630	**-2.6**
	Danemark[1]	40 483	43 259	50 332	**16.3**	890	880	930	**5.7**	640	640	650	**1.6**
	Angleterre	41 270	45 142	44 269	**-1.9**	940	933	912	**-2.3**	m	m	695	**m**
	Estonie	7 580	9 040	12 306	**36.1**	m	1 073	770	**-28.2**	630	630	619	**-1.7**
	Finlande[1]	37 426	40 552	40 917	**0.9**	808	815	913	**12.1**	570	592	595	**0.5**
	France[1]	39 358	37 412	36 159	**-3.3**	1 042	1 053	1 081	**2.6**	648	648	648	**0.0**
	Allemagne	m	m	64 491	**m**	903	872	890	**2.0**	732	758	757	**-0.2**
	Grèce	29 428	33 122	28 184	**-14.9**	1 064	998	796	**-20.2**	426	434	415	**-4.4**
	Hongrie[1]	11 008	17 465	13 115	**-24.9**	925	921	859	**-6.7**	555	555	604	**8.8**
	Islande	24 242	27 176	26 991	**-0.7**	809	872	987	**13.1**	629	671	624	**-7.1**
	Irlande[1]	42 038	48 498	54 954	**13.3**	907	907	935	**3.1**	735	735	735	**0.0**
	Israël[1]	21 313	21 326	24 997	**17.2**	m	971	981	**1.0**	579	579	614	**6.1**
	Italie[1]	34 769	36 597	35 922	**-1.8**	1 020	1 082	990	**-8.5**	608	605	630	**4.1**
	Japon[1]	50 027	49 311	45 741	**-7.2**	875	869	866	**-0.4**	557	505	602	**19.3**
	Corée[1]	40 405	50 741	48 146	**-5.1**	867	867	850	**-2.0**	570	621	621	**0.0**
	Luxembourg	m	92 988	100 013	**7.6**	m	782	900	**15.0**	m	642	739	**15.1**
	Mexique[1]	22 176	23 240	24 910	**7.2**	1 167	1 167	1 167	**0.0**	1 182	1 047	1 047	**0.0**
	Pays-Bas	m	m	63 695	**m**	1 067	1 067	1 000	**-6.2**	867	750	750	**0.0**
	Nouvelle-Zélande	39 040	39 730	42 241	**6.3**	948	962	m	**m**	m	m	848	**m**
	Norvège[1]	m	34 644	37 585	**8.5**	827	827	855	**3.5**	633	656	663	**1.2**
	Pologne	m	11 233	18 806	**67.4**	m	m	800	**m**	m	m	478	**m**
	Portugal[1]	31 188	35 696	39 424	**10.4**	842	905	950	**5.0**	595	564	774	**37.2**
	Écosse	40 470	49 642	47 984	**-3.3**	a	a	a	**m**	893	893	855	**-4.3**
	Rép. slovaque	m	m	12 858	**m**	m	m	832	**m**	m	m	656	**m**
	Slovénie[1]	m	29 979	32 193	**7.4**	m	791	817	**3.2**	m	690	690	**0.0**
	Espagne[1]	42 147	46 027	45 689	**-0.7**	845	956	1 050	**9.8**	564	713	713	**0.0**
	Suède	31 486	34 286	35 495	**3.5**	741	741	741	**0.0**	m	m	m	**a**
	Suisse	69 185	67 532	m	**m**	m	m	m	**m**	859	m	m	**m**
	Turquie	a	a	a	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a	**a**
	États-Unis[1]	44 588	46 876	45 950	**-2.0**	980	980	980	**0.0**	1 080	1 080	1 068	**-1.1**
	Moyenne OCDE	35 267	38 932	39 934	**5.6**	946	936	926	**-0.2**	699	696	707	**2.6**
	Moyenne des 21 pays dont les données de 2005 et 2011 sont disponibles		36 838	40 800	**10.8**		937	968	**3.2**		701	731	**4.2**

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent soit du chapitre D (pour les données de 2000, 2005 et 2011 relatives au salaire des enseignants et au temps d'enseignement), soit des éditions de 2002 et 2007 de *Regards sur l'éducation* (pour les données relatives au taux d'encadrement et au temps d'instruction). Certaines données de 2000 ont été révisées afin de garantir leur comparabilité avec les données de 2011.

1. Pays dont toutes les données sont disponibles pour 2005 et 2011.

2. Temps d'instruction réel pour 2000 et 2005, et temps d'instruction minimum pour 2011.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871409

B7

Tableau B7.2b. [2/2] Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2005 et 2011)

		Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)				Taille des classes estimée (nombre d'élèves par classe)			
		2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)	2000	2005	2011	Variation 2005-11 (%)
		(13)	(14)	(15)	(16)	(17) = (13)*(5) / (9)	(18) = (14)*(6) / (10)	(19) = (15)*(7) / (11)	(20)
OCDE	Australie[1]	12.6	12.1	12.0	**-1.4**	15.8	15.2	14.9	**-1.9**
	Autriche[1]	9.8	10.6	9.1	**-14.4**	m	16.8	14.1	**-15.6**
	Belgique (Fl.)[1]	m	9.4	8.1	**-13.8**	m	13.1	11.6	**-11.9**
	Belgique (Fr.)[1]	m	9.4	8.1	**-13.8**	m	13.3	12.6	**-5.6**
	Canada	18.1	m	16.1	**m**	m	m	20.0	**m**
	Chili	m	25.9	23.6	**-9.0**	m	m	22.8	**m**
	Rép. tchèque[1, 2]	14.7	13.5	11.1	**-17.8**	m	18.8	14.9	**-20.6**
	Danemark[1]	11.4	11.9	11.8	**-0.9**	15.8	16.4	16.9	**3.2**
	Angleterre	17.6	15.1	14.6	**-3.3**	m	m	19.2	**m**
	Estonie	m	m	14.7	**m**	m	m	18.3	**m**
	Finlande[1]	10.7	10.0	9.3	**-6.7**	15.1	13.7	14.3	**4.0**
	France[1]	14.7	14.2	14.8	**4.3**	23.6	23.0	24.7	**7.0**
	Allemagne	15.7	15.5	14.2	**-8.8**	19.3	17.9	16.6	**-6.8**
	Grèce	10.8	7.9	m	**m**	26.9	18.1	m	**m**
	Hongrie[1]	10.9	10.4	10.5	**0.8**	18.2	17.2	14.9	**-13.6**
	Islande	12.7	11.3	m	**m**	16.3	14.7	m	**m**
	Irlande[1]	15.9	15.5	14.4	**-7.1**	19.6	19.1	18.3	**-4.2**
	Israël[1]	m	13.4	13.6	**1.6**	m	22.4	21.7	**-3.3**
	Italie[1]	10.6	10.1	11.5	**13.0**	17.7	18.1	18.0	**-0.8**
	Japon[1]	16.8	15.1	14.2	**-5.8**	26.5	26.0	20.4	**-21.3**
	Corée[1]	21.5	20.8	18.8	**-9.7**	32.8	29.0	25.7	**-11.4**
	Luxembourg	m	9.0	9.6	**6.8**	m	11.0	11.7	**6.7**
	Mexique[1]	34.8	33.7	31.9	**-5.4**	34.3	37.6	35.6	**-5.4**
	Pays-Bas	17.1	16.2	15.3	**-6.0**	21.0	23.1	20.4	**-11.9**
	Nouvelle-Zélande	19.9	16.8	16.3	**-3.1**	m	m	m	**m**
	Norvège[1]	9.9	10.2	10.0	**-2.8**	12.9	12.9	12.8	**-0.5**
	Pologne	11.5	12.7	10.0	**-21.4**	m	m	16.7	**m**
	Portugal[1]	10.4	8.2	8.2	**0.2**	14.8	13.1	10.0	**-23.4**
	Écosse	17.6	15.1	14.6	**-3.3**	m	m	m	**m**
	Rép. slovaque	13.5	14.1	13.1	**-6.8**	m	m	16.7	**m**
	Slovénie[1]	m	11.1	7.9	**-28.5**	m	12.7	9.4	**-26.2**
	Espagne[1]	13.7	12.5	10.3	**-17.6**	20.6	16.8	15.2	**-9.5**
	Suède	12.8	12.0	11.3	**-6.1**	m	m	m	**m**
	Suisse	m	11.7	m	**m**	m	m	m	**m**
	Turquie	a	a	a	**a**	a	a	a	**a**
	États-Unis[1]	16.3	15.1	15.2	**0.7**	14.8	13.7	13.9	**1.9**
	Moyenne OCDE	14.9	13.7	13.3	**-6.2**	20.3	18.2	17.3	**-7.4**
	Moyenne des 21 pays dont les données de 2005 et 2011 sont disponibles		15.4	14.1	**-8.7**		19.8	18.6	**-6.2**

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent soit du chapitre D (pour les données de 2000, 2005 et 2011 relatives au salaire des enseignants et au temps d'enseignement), soit des éditions de 2002 et 2007 de *Regards sur l'éducation* (pour les données relatives au taux d'encadrement et au temps d'instruction). Certaines données de 2000 ont été révisées afin de garantir leur comparabilité avec les données de 2011.

1. Pays dont toutes les données sont disponibles pour 2005 et 2011.

2. Temps d'instruction réel pour 2000 et 2005, et temps d'instruction minimum pour 2011.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871409

Tableau B7.3. Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2005 et 2011)

En équivalents USD, convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

		Coût salarial des enseignants par élève			Écart (en USD) par rapport à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **2 469 USD**	Contribution des facteurs sous-jacents à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE			
						Effet (en USD) d'un salaire des enseignants inférieur/supérieur à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **38 515 USD**	Effet (en USD) d'un temps d'instruction (pour les élèves) inférieur/supérieur à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **812 heures**	Effet (en USD) d'un temps d'enseignement (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **791 heures**	Effet (en USD) d'une taille des classes estimée inférieure/supérieure à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **16 élèves par classe**
		2000	2005	2011	2011	2011	2011	2011	2011
		(1)	(2)	(3)	(4)= (5)+(6)+(7)+(8)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	**Australie**	2 500	2 887	3 108	**639**	643	449	- 275	- 179
	Autriche	m	2 874	3 455	**986**	230	- 234	44	946
	Belgique (Fl.)	m	3 490	3 660	**1 191**	498	70	136	487
	Belgique (Fr.)	m	3 311	3 579	**1 110**	425	407	277	0
	Canada	m	m	3 492	**1 023**	1 128	370	- 31	- 444
	Chili	m	m	1 023	**-1 446**	- 805	374	- 579	- 436
	Rép. tchèque	m	1 031	1 079	**-1 390**	-1 086	- 529	- 106	331
	Danemark	3 887	3 634	4 265	**1 795**	879	- 246	647	515
	Angleterre	m	m	2 148	**- 321**	329	140	344	-1 134
	Estonie	m	m	753	**-1 716**	-1 658	- 352	404	- 110
	Finlande	1 891	2 344	2 771	**302**	- 43	- 570	397	518
	France	1 839	1 790	1 802	**- 668**	- 318	133	- 356	- 127
	Allemagne	m	m	3 597	**1 127**	1 267	- 447	- 50	357
	Grèce	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Hongrie	1 006	1 646	1 220	**-1 249**	-2 010	- 421	542	640
	Islande	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Irlande	1 937	2 706	3 509	**1 039**	1 054	205	- 438	218
	Israël	m	1 107	1 714	**- 755**	- 724	346	- 130	- 247
	Italie	2 956	3 169	2 813	**343**	- 413	247	72	438
	Japon	2 397	2 546	2 525	**56**	432	- 186	197	- 386
	Corée	1 262	1 816	2 462	**- 7**	561	- 621	- 66	119
	Luxembourg	m	m	9 425	**6 956**	4 503	714	- 129	1 868
	Mexique	645	645	697	**-1 772**	- 941	- 21	- 17	- 793
	Pays-Bas	m	m	3 311	**841**	881	425	- 472	7
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Norvège	m	3 175	3 618	**1 148**	- 75	- 251	199	1 275
	Pologne	m	m	1 503	**- 966**	-1 728	- 303	1 059	6
	Portugal	2 571	3 306	3 530	**1 060**	70	388	- 320	923
	Écosse	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Rép. slovaque	m	m	760	**-1 709**	-1 586	- 237	- 106	221
	Slovénie	m	1 997	2 016	**- 454**	- 403	- 449	309	90
	Espagne	2 612	2 865	3 139	**669**	198	211	- 299	560
	Suède	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Suisse	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Turquie	420	900	1 199	**-1 270**	- 762	116	398	-1 021
	États-Unis	2 833	3 118	3 018	**548**	500	522	- 914	439
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 2005 et 2011 sont disponibles	~	2 398	2 627	**~**	~	~	~	~

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871447

B7

Tableau B7.4a. Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2005 et 2011)

En équivalents USD, convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

		Coût salarial des enseignants par élève			Écart (en USD) par rapport à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **3 013 USD**	Contribution des facteurs sous-jacents à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE			
						Effet (en USD) d'un salaire des enseignants inférieur/supérieur à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **39 934 USD**	Effet (en USD) d'un temps d'instruction (pour les élèves) inférieur/supérieur à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **926 heures**	Effet (en USD) d'un temps d'enseignement (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **707 heures**	Effet (en USD) d'une taille des classes estimée inférieure/supérieure à la moyenne de 2011 de l'OCDE de **17.4 élèves par classe**
		2000	2005	2011	2011	2011	2011	2011	2011
		(1)	(2)	(3)	(4)= (5)+(6)+(7)+(8)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	**Australie**	3 435	3 866	4 105	**1 092**	735	304	- 489	543
	Autriche	m	4 150	4 966	**1 953**	477	79	599	798
	Belgique (Fl.)	m	4 722	5 578	**2 565**	540	128	220	1 677
	Belgique (Fr.)	m	4 529	5 455	**2 442**	439	400	279	1 324
	Canada	m	m	3 492	**479**	1 126	- 10	- 164	- 474
	Chili	m	m	1 001	**-2 012**	- 960	304	- 846	- 510
	Rép. tchèque	m	1 341	1 839	**-1 174**	-1 624	- 217	286	381
	Danemark	3 559	3 634	4 265	**1 252**	832	15	304	100
	Angleterre	m	m	3 033	**20**	312	- 46	52	- 298
	Estonie	m	m	835	**-2 178**	-1 987	- 344	255	- 102
	Finlande	3 513	4 064	4 396	**1 383**	89	- 51	630	714
	France	2 679	2 640	2 446	**- 567**	- 273	428	241	- 962
	Allemagne	m	m	4 555	**1 542**	1 794	- 153	- 259	159
	Grèce	2 728	4 205	m	**m**	m	m	m	m
	Hongrie	1 007	1 682	1 254	**-1 760**	-2 293	- 166	354	346
	Islande	1 910	2 401	m	**m**	m	m	m	m
	Irlande	2 652	3 129	3 816	**803**	1 088	34	- 132	- 187
	Israël	m	1 595	1 840	**-1 173**	-1 120	140	345	- 539
	Italie	3 294	3 609	3 135	**122**	- 326	206	355	- 113
	Japon	2 970	3 270	3 220	**207**	425	- 210	502	- 509
	Corée	1 876	2 439	2 563	**- 450**	531	- 242	369	-1 108
	Luxembourg	m	10 332	10 409	**7 396**	5 417	- 185	- 288	2 452
	Mexique	637	689	780	**-2 233**	- 799	421	- 670	-1 185
	Pays-Bas	m	m	4 172	**1 158**	1 677	279	- 215	- 582
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Norvège	m	3 384	3 776	**763**	- 207	- 271	218	1 023
	Pologne	m	m	1 881	**-1 132**	-1 869	- 373	1 015	95
	Portugal	2 989	4 372	4 819	**1 806**	- 51	102	- 360	2 115
	Écosse	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Rép. slovaque	m	m	980	**-2 033**	-2 056	- 212	153	83
	Slovénie	m	2 701	4 057	**1 044**	- 788	- 458	89	2 201
	Espagne	3 070	3 675	4 427	**1 414**	495	462	- 30	488
	Suède	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Suisse	m	m	m	**m**	m	m	m	m
	Turquie	a	a	a	**a**	a	a	a	a
	États-Unis	2 737	3 107	3 024	**11**	432	174	-1 270	675
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 2005 et 2011 sont disponibles	~	3 473	3 818	**~**	~	~	~	~

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871466

Tableau B7.5a. Contribution de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)

En équivalents USD, convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

		Coût salarial des enseignants par élève	Écart par rapport à la moyenne de l'OCDE de **3 050 USD**	Contribution des facteurs sous-jacents à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE			
				Effet (en USD) d'un salaire des enseignants inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **41 223 USD**	Effet (en USD) d'un temps d'instruction (pour les élèves) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **959 heures**	Effet (en USD) d'un temps d'enseignement (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **677 heures**	Effet (en USD) d'une taille des classes estimée inférieure/supérieure à la moyenne de l'OCDE de **19.2 élèves par classe**
		(1)	(2) = (3)+(4)+(5)+(6)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Australie	4 105	**1 055**	628	163	- 613	878
	Autriche	4 703	**1 653**	445	345	532	332
	Belgique (Fl.)	5 760	**2 710**	1 479	- 21	332	920
	Belgique (Fr.)	m	**m**	m	m	m	m
	Canada	3 917	**867**	1 100	- 146	- 347	260
	Chili	984	**-2 066**	- 920	435	- 928	- 653
	Rép. tchèque	1 856	**-1 194**	-1 563	- 484	296	557
	Danemark	m	**m**	m	m	m	m
	Angleterre	2 633	**- 417**	203	- 28	- 76	- 516
	Estonie	725	**-2 325**	-1 931	- 392	327	- 329
	Finlande	2 663	**- 387**	142	- 142	584	- 972
	France	3 647	**597**	- 418	258	145	613
	Allemagne	5 063	**2 013**	2 090	- 113	- 224	260
	Grèce	m	**m**	m	m	m	m
	Hongrie	1 246	**-1 804**	-1 993	315	251	- 376
	Islande	m	**m**	m	m	m	m
	Irlande	3 816	**766**	985	- 87	- 285	153
	Israël	1 893	**-1 157**	-1 634	353	670	- 546
	Italie	2 878	**- 172**	- 327	378	213	- 435
	Japon	m	**m**	m	m	m	m
	Corée	3 045	**- 5**	477	13	323	- 818
	Luxembourg	10 409	**7 359**	5 294	- 418	- 580	3 063
	Mexique	m	**m**	m	m	m	m
	Pays-Bas	3 493	**443**	1 445	139	- 344	- 796
	Nouvelle-Zélande	m	**m**	m	m	m	m
	Norvège	4 181	**1 131**	- 70	- 401	930	673
	Pologne	1 942	**-1 108**	-1 633	- 365	936	- 46
	Portugal	5 421	**2 371**	- 194	- 41	- 588	3 193
	Écosse	m	**m**	m	m	m	m
	Rép. slovaque	901	**-2 149**	-2 046	- 39	150	- 215
	Slovénie	2 258	**- 792**	- 651	- 147	177	- 171
	Espagne	4 729	**1 679**	461	347	- 90	961
	Suède	m	**m**	m	m	m	m
	Suisse	m	**m**	m	m	m	m
	Turquie	1 444	**-1 606**	-1 012	- 371	395	- 619
	États-Unis	3 235	**185**	584	69	-1 424	955

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871504

Chapitre

C

Accès à l'éducation, participation et progression



Indicateur C1 Quels sont les effectifs scolarisés ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871542

Indicateur C2 En quoi les systèmes d'éducation préprimaire se différencient-ils dans le monde ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871732

Indicateur C3 Combien d'élèves entameront des études tertiaires ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871808

Indicateur C4 Qui étudie à l'étranger et où ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871960

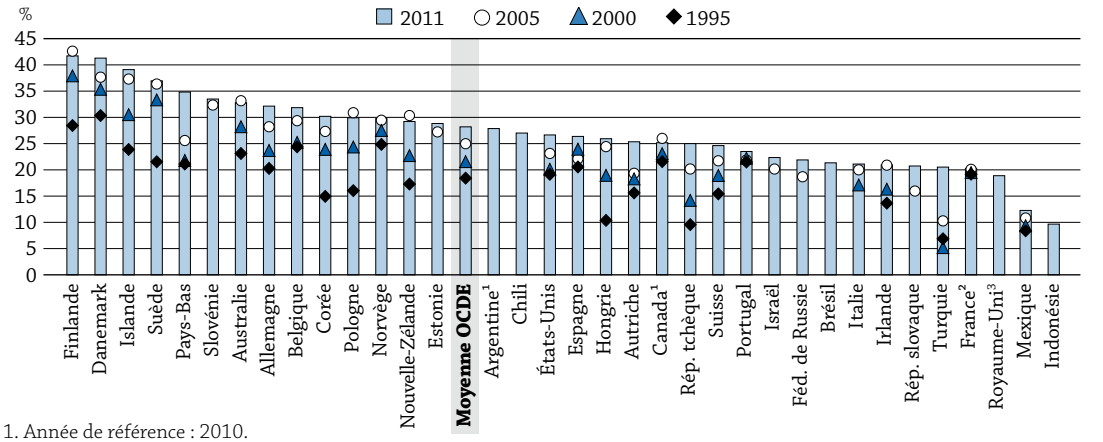
Indicateur C5 La transition entre les études et la vie active : où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872112

QUELS SONT LES EFFECTIFS SCOLARISÉS ?

- La scolarisation est universelle entre l'âge de 5 et 14 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles.
- Selon les chiffres de 2011, dans 31 des 39 pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, plus de 75 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés.
- Selon les chiffres de 2011, plus de 20 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont scolarisés dans tous les pays de l'OCDE, sauf au Mexique et au Royaume-Uni.
- Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les taux de scolarisation ont augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 1995 et 2011 dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Graphique C1.1. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2000, 2005 et 2011)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. Année de référence : 2010.
2. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995.
3. Rupture des séries chronologiques suite à un changement méthodologique en 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868331

Contexte

En temps de crise, l'avantage de l'éducation apparaît plus clairement encore s'agissant des débouchés sur le marché du travail. Dans les pays de l'OCDE et dans la plupart des pays du G20, la scolarisation est désormais généralisée aux niveaux d'enseignement de base, de sorte que l'accès à l'enseignement préprimaire (voir l'indicateur C2) et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est presque universel dans la plupart des pays. La scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire a été dopée par l'augmentation de la demande et l'adoption de nouvelles orientations politiques, allant de l'amélioration de la souplesse des cursus à l'accroissement de l'accessibilité de l'éducation pour toute la population, en passant par la restructuration de la filière professionnelle. Ce constat vaut aussi pour l'enseignement tertiaire, même si les taux de scolarisation y sont nettement inférieurs.

Le diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est désormais la qualification minimale pour réussir son entrée dans la vie active ; il réduit aussi le risque de chômage (voir l'indicateur A7). La réussite d'une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est essentielle pour remédier aux problèmes d'inégalité (OCDE, 2010a ; OCDE, 2011a), mais les taux de réussite varient fortement d'un pays de l'OCDE à l'autre (voir l'indicateur A2) Les efforts consentis pour améliorer les taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement et contribuer à garantir que ceux qui en sont diplômés en retirent un bon rendement imposent aux systèmes

d'éducation d'enseigner aux élèves des compétences qu'ils pourront valoriser sur le marché du travail à court terme, ainsi que les savoirs et savoir-faire génériques qui leur permettront d'emprunter des parcours flexibles d'apprentissage tout au long de leur vie et de leur carrière (OCDE, 2010b).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est la dernière étape de la scolarité obligatoire ; c'est à ce niveau d'enseignement que les élèves apprennent les connaissances et les compétences minimales dont ils auront besoin pour entrer sur le marché du travail et devenir des citoyens plus engagés. Les compétences sont devenues la devise mondiale des économies du XXIe siècle. À défaut d'investissements suffisants dans les compétences, les individus peinent en marge de la société, le progrès technologique n'entraîne pas une croissance de la productivité et les pays ne peuvent rivaliser dans une économique mondialisée de plus en plus fondée sur la connaissance (OCDE, 2013).

Les pressions démographiques, notamment le déclin de la population en âge d'être scolarisée, devraient influer sur la politique de l'éducation à l'avenir. Les pays où l'effectif d'élèves/étudiants diminue auront la possibilité d'accroître les dépenses unitaires d'éducation (voir l'indicateur B1) et les taux d'encadrement (voir l'indicateur D2), mais une réaffectation des moyens humains dans d'autres niveaux d'enseignement pourrait nécessiter une réforme de la formation et du recrutement des enseignants, ce qui requiert une planification à long terme. Les pays où l'effectif d'élèves/étudiants est historiquement important ont la possibilité de façonner leur main-d'œuvre et leur profil de compétence de demain en réformant leur système d'éducation. Toutefois, les pressions sur le budget de l'éducation, en particulier dans la situation économique actuelle, sont susceptibles de s'intensifier. L'accroissement de l'offre de travailleurs qualifiés pourrait entraîner des inadéquations en matière de compétences et réduire le rendement public et privé de l'éducation (voir l'indicateur A9). Toutefois, les changements structurels profonds intervenus sur le marché du travail mondial au cours des dernières décennies donnent à penser que dans les pays où la population est de plus en plus instruite, les individus continueront à tirer leur épingle du jeu sur le marché du travail tant que les économies progresseront sur la voie du modèle de l'économie du savoir.

Autres faits marquants

- **Dans l'hypothèse du maintien des taux de scolarisation à leur niveau de 2011, les enfants âgés de 5 ans devraient être scolarisés pendant plus de 17 ans à temps plein ou à temps partiel avant l'âge de 40 ans, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.** L'espérance de scolarisation est de 14 ans au Luxembourg (où s'observe une grande mobilité des élèves/étudiants) et de 15 ans au Mexique, mais de plus de 19 ans au Danemark, en Finlande, en Islande et en Suède.
- **Selon les chiffres de 2011, 90 % au moins de la population des pays de l'OCDE a été scolarisée durant 13 ans, en moyenne, dans le cadre institutionnel.** Le pourcentage est supérieur à cette moyenne dans 15 des 33 pays dont les données sont disponibles, mais inférieur à cette moyenne dans 9 d'entre eux.

Tendances

Entre 2000 et 2011, les taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 19 ans ont augmenté régulièrement d'environ 8 points de pourcentage, passant de 76 % en 2000 à 84 % en 2011, dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Durant cette période, ce taux a progressé de plus de 30 points de pourcentage en Turquie et d'environ 15 points de pourcentage en Hongrie, au Mexique et au Portugal, mais n'a guère varié en Autriche, au Canada (dont les chiffres ne sont disponibles que jusqu'en 2010), en Finlande, en Grèce, en Israël, en Norvège, en Suède et en Suisse. En France, le taux de scolarisation des 15-19 ans a diminué, passant de 87 % à 84 % durant cette période (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.2). En 2011, le taux de scolarisation des 15-19 ans était toujours inférieur à 80 % en Autriche, au Chili, en Israël, au Mexique, au Royaume-Uni et en Turquie.

Analyse

Dans 19 des 33 pays de l'OCDE dont les données de 2011 sont disponibles, la scolarisation généralisée (c'est-à-dire des taux de scolarisation supérieurs à 90 % dans la population en âge de fréquenter le niveau d'enseignement considéré) commence entre l'âge de 3 et 4 ans ; dans les 14 autres pays, elle débute à l'âge de 5 ou 6 ans. Dans près de deux tiers des pays de l'OCDE, 75 % au moins des enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ou 4 ans dans des structures préprimaires ou des établissements d'enseignement primaire. Le taux moyen de préscolarisation est plus élevé dans les pays membre de l'UE (78 %) que dans les autres pays de l'OCDE (72 %) (voir le tableau C1.1a et l'indicateur C2). Selon les chiffres de 2011, les taux de scolarisation des 3-4 ans atteignent ou dépassent 95 % en Belgique, en Espagne, en France, en Islande et en Norvège.

Encadré C1.1. Espérance de scolarisation

Dans les conditions actuelles de scolarisation (2011), les enfants qui entament leur scolarité peuvent espérer suivre une année d'études de plus à chaque âge où la scolarisation est généralisée.

L'espérance de scolarisation est une estimation qui porte sur l'ensemble du parcours scolaire dans le cadre institutionnel, y compris les études interrompues ou suivies de façon intermittente. Selon les taux de scolarisation de 2011, un enfant âgé de 5 ans devrait rester scolarisé pendant plus de 17 ans avant l'âge de 40 ans, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Plus spécifiquement, son espérance de scolarisation à temps plein est de 16.5 ans, soit 9.4 ans dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, 3.4 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 2.7 ans dans l'enseignement tertiaire. Il devrait aussi être en formation à temps partiel pendant 1.2 an, surtout dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, les femmes peuvent compter être scolarisées à temps plein pendant 16.7 ans, contre 16.3 ans chez les hommes. Parmi les pays dont les données sont disponibles, l'espérance de scolarisation va de 13.6 ans en Indonésie, à plus de 19 ans au Danemark, en Islande et en Suède, et même à près de 20 ans en Finlande (voir le tableau C1.6a).

Il ne faut pas appartenir à un groupe d'âge spécifique pour suivre une formation. Selon les chiffres de 2011, en Australie, en Belgique, en Finlande, en Islande et en Nouvelle-Zélande, un nombre significatif d'adultes – en particulier dans le groupe d'âge des 40 ans et plus – suivent des études. Cela s'explique par l'accroissement de la fréquence de la scolarisation à temps partiel et par l'existence de programmes d'apprentissage tout au long de la vie dans ces pays. En Suède, par exemple, les adultes peuvent être scolarisés dans le cadre institutionnel grâce aux systèmes d'unités de valeur (crédits).

L'espérance de scolarisation n'est qu'une estimation du nombre d'années d'études qu'un individu peut espérer suivre. Cet indicateur n'est pas comparable au niveau de formation réel et peut s'écarter des projections concernant le niveau de formation futur, car le nombre d'années d'études à suivre pour terminer une formation peut varier selon les individus.

Scolarité obligatoire

La scolarité obligatoire varie selon les pays. Selon les chiffres de 2011, l'âge typique du début de la scolarité obligatoire varie entre 4 ans au Luxembourg et au Mexique, et 7 ans en Afrique du Sud, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande et en Suède. Cet âge typique est compris entre 4 et 6 ans aux États-Unis et entre 4 et 5 ans au Royaume-Uni. La scolarité obligatoire couvre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays de l'OCDE, ainsi que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart de ces pays. Entre l'âge de 5 et 14 ans, les taux de scolarisation sont supérieurs à 90 % (c'est-à-dire que l'ensemble de la population a accès aux niveaux d'enseignement de base) dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. Ils sont même supérieurs à 95 % dans la plupart des pays, sauf au Chili, en Chine, en Fédération de Russie et en Indonésie, selon les chiffres de 2011 (voir le tableau C1.1a).

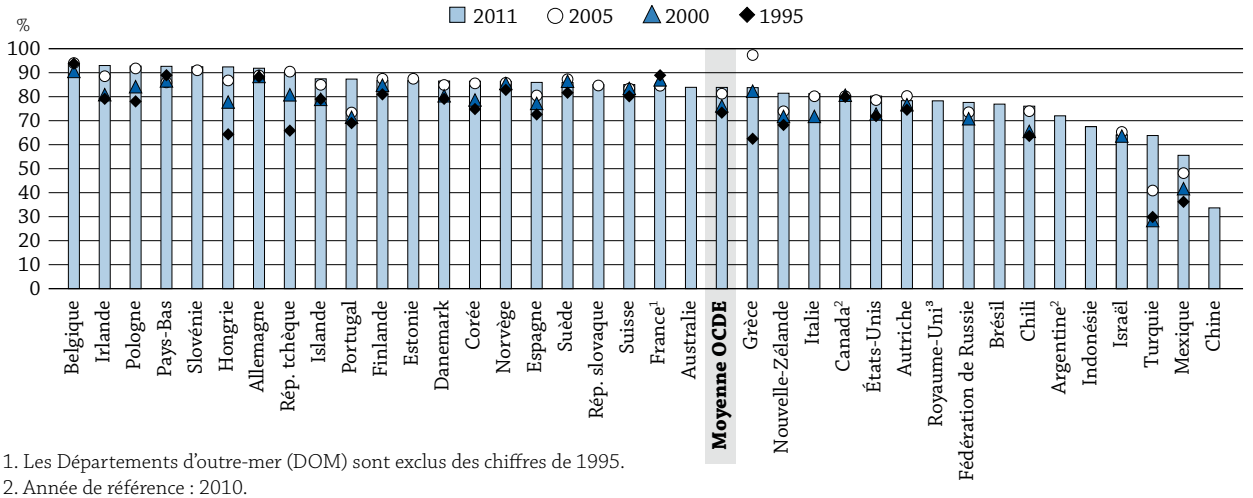
Scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Au cours de ces dernières années, les pays ont diversifié leurs formations dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette diversification a été dictée par l'accroissement de la demande de formation à ce niveau d'enseignement ainsi que par l'évolution des programmes, avec un décloisonnement entre la filière générale et la filière professionnelle qui a entraîné l'émergence de programmes plus globaux qui combinent les deux filières et, donc, de parcours plus flexibles.

Selon les chiffres de 2011, les taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 19 ans (soit ceux en principe scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou en transition vers des niveaux supérieurs d'enseignement) sont égaux ou supérieurs à 80 % dans 26 des 39 pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles. Ces taux sont même supérieurs à 90 % en Allemagne, en Belgique, en Hongrie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Slovénie (voir le tableau C1.1a). Par contraste, le pourcentage d'individus de ce groupe d'âge qui ne sont plus scolarisés passe la barre des 20 % en Argentine, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Fédération de Russie et au Royaume-Uni. Ce pourcentage est supérieur à 30 % en Indonésie, en Israël (à cause du service militaire obligatoire) et en Turquie, à 40 % au Mexique et à 60 % en Chine (voir le tableau C1.1a et le graphique C1.2).

Graphique C1.2. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2000, 2005 et 2011)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995.
2. Année de référence : 2010.
3. Rupture des séries chronologiques suite à un changement méthodologique en 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868350

Dans les pays de l'OCDE, les taux de scolarisation des 15-19 ans ont augmenté, en moyenne, de 10.5 points de pourcentage entre 1995 et 2011. Cela s'explique essentiellement par la convergence des taux de scolarisation dans les pays de l'OCDE au cours des 16 dernières années. Durant cette période, les taux de scolarisation ont progressé de plus de 20 points de pourcentage en Grèce, en Hongrie, en République tchèque et en Turquie, et de près de 15 points de pourcentage, voire davantage, au Mexique, en Pologne et au Portugal, mais ils sont restés quasiment inchangés en Belgique, au Canada (dont les données ne sont disponibles que jusqu'en 2010) et en Israël (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.2).

Les adolescents âgés de 15 et 16 ans sont au moins 90 % à être scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays dont les données sont disponibles, sauf en Argentine (pour les adolescents âgés de 16 ans), en Chine, en Fédération de Russie, en Indonésie, au Mexique et en Turquie.

Dans la plupart des pays de l'OCDE et des autres pays du G20, c'est à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que les taux de scolarisation baissent le plus.

Selon les chiffres de 2011, plus de 90 % des adolescents âgés de 15 et 16 ans sont scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 30 des 37 pays dont les données sont disponibles. Les taux de scolarisation sont supérieurs à 85 % à l'âge de 15 et 16 ans au Brésil et à l'âge de 15 ans en Argentine et en Fédération de Russie, où les taux de scolarisation à l'âge de 16 ans sont respectivement de 83 % et 69 %. Les taux de scolarisation varient davantage à ces âges dans les autres pays. En Indonésie, par exemple, le taux de scolarisation s'établit à 90 % à l'âge de 15 ans, mais à 77 % à l'âge de 16 ans. En Chine, 58 % des adolescents âgés de 15 ans sont scolarisés, contre seulement 42 % des adolescents âgés de 16 ans.

La variation des taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire reflète la diversité des critères de réussite ou des limites d'âge. Les individus plus âgés peuvent, par exemple, suivre une formation à temps partiel dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Allemagne, en Belgique et au Portugal. Aux Pays-Bas, les individus âgés de plus de 20 ans peuvent s'inscrire en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ces politiques expliquent, avec d'autres facteurs (dont les formations plus longues, le redoublement, l'arrivée tardive sur le marché du travail ou le fait de combiner emploi et études) pourquoi les taux de scolarisation des adultes plus âgés ont augmenté dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir l'indicateur A2). Dans certains pays de l'OCDE, un adulte âgé de 20 ans sur quatre environ est encore scolarisé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est le cas en Allemagne (24 %), au Danemark (34 %), en Islande (35 %), au Luxembourg (27 %) et aux Pays-Bas (29 %) (voir le tableau C1.1b, en ligne).

Éducation et formation professionnelles

L'éducation et la formation professionnelles ont récemment suscité un regain d'intérêt dans de nombreux pays, qui les considèrent comme un bon moyen de développer les compétences des individus qui, à défaut, manqueraient des qualifications requises pour réussir leur entrée sur le marché du travail sans heurt (OCDE, 2010a). Les pays où la filière professionnelle et les formations sous contrat d'apprentissage sont bien établies ont mieux réussi à contenir le chômage des jeunes (voir l'indicateur C5). Parallèlement, certains considèrent que la filière professionnelle est moins attractive que la filière générale, et plusieurs études donnent à penser que suivre une formation professionnelle accroît le risque de chômage plus tard dans la vie (Hanushek *et al.*, 2011).

Dans la plupart des pays, les formations sous contrat d'apprentissage sont généralement sanctionnées par un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires. Dans certains pays, elles peuvent être sanctionnées par des diplômes de niveau supérieur, tels que l'« *Advanced Diploma* » délivré en Australie. La structure de la filière professionnelle varie selon les pays de l'OCDE, qui dosent chacun à leur façon programmes professionnels et préprofessionnels, et formations sous contrat d'apprentissage. De nombreux pays de l'OCDE proposent des formations professionnelles dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais certains n'y donnent accès qu'après l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Les formations à vocation professionnelle sont considérées comme relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Autriche, en Espagne et en Hongrie, mais de l'enseignement post-secondaire au Canada (voir l'indicateur A2).

Dans un tiers environ des pays dont les données de 2011 sont disponibles, plus de 50 % des élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent une formation préprofessionnelle ou professionnelle – ce pourcentage est même égal ou supérieur à 70 % en Autriche, en Belgique, en Finlande, en République slovaque et en République tchèque. Dans les deux autres tiers de pays, plus de 50 % des élèves sont en filière générale et non en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ce pourcentage passe la barre des 75 % en Argentine, au Brésil, au Canada, en Corée, au Japon et au Mexique. Un quart seulement des pays proposent aussi une filière préprofessionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Parmi ces pays, le pourcentage des élèves en filière préprofessionnelle est significatif en Fédération de Russie (23 %) et en Irlande (33 %) (voir le tableau C1.3).

L'analyse des taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire révèle que c'est en République tchèque qu'ils sont les plus élevés (supérieurs à 50 %). Ces taux de scolarisation sont supérieurs à 40 % dans ce groupe d'âge en Autriche, en Belgique, en Italie, en République slovaque et en Slovénie.

Dans la plupart des pays, la formation professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est uniquement dispensée en milieu scolaire. Toutefois, un certain nombre de pays proposent des formations qui combinent études et emploi. En Suisse, quelque 60 % des individus scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent ce type de formation combinée. Ce pourcentage est supérieur à 30 % en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en République tchèque (voir le tableau C1.3).

Scolarisation des jeunes adultes

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 28 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont encore scolarisés, selon les chiffres de 2011. Dans ce groupe d'âge, les taux de scolarisation les plus élevés (supérieurs à 40 %) s'observent au Danemark, en Finlande et en Grèce. Ils sont égaux ou supérieurs à 35 % en Islande, aux Pays-Bas et en Suède. En revanche, moins de 15 % des adultes de ce groupe d'âge sont encore scolarisés en Arabie saoudite, en Indonésie et au Mexique (voir le tableau C1.1a et le graphique C1.1).

Ces 16 dernières années, les taux de scolarisation ont augmenté, en moyenne, de près de 10 points de pourcentage dans ce groupe d'âge dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, ces taux ont progressé de plus de 15 points de pourcentage en Corée, en Grèce, en Hongrie, en Islande, en République tchèque et en Suède, mais de moins de 5 points de pourcentage au Canada, en France, au Mexique, en Norvège et au Portugal (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.1).

Dans la plupart des pays à l'étude ici, les individus âgés de 20 ans sont essentiellement scolarisés dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 37 % des individus âgés de 20 ans sont scolarisés dans l'enseignement tertiaire sur la base des chiffres de 2011. Près de sept individus sur dix âgés de 20 ans suivent une formation tertiaire en Corée, et plus d'un sur deux est dans ce cas en Belgique, aux États-Unis et en Slovénie. Par contraste, le pourcentage d'individus âgés de 20 ans qui sont scolarisés dans l'enseignement tertiaire ne représente pas plus de 20 % au Brésil, au Danemark, en Israël et en Suisse (voir le tableau C1.1b, en ligne).

La poursuite ou la reprise des études est l'un des moyens qui s'offre aux adultes pour améliorer ou diversifier leurs compétences et les mettre davantage en adéquation avec la demande sur le marché du travail. Dans le contexte actuel de chômage élevé et d'évolution de la demande de compétences sur le marché du travail, certains pays, comme le Chili, ont adopté des politiques spécifiques pour encourager les adultes à entreprendre une formation tertiaire de type B.

Variation selon le sexe

Plusieurs études récentes ont souligné la nécessité d'adopter une approche plus équilibrée en matière de parité, sachant par exemple que la moitié de la croissance économique enregistrée ces 50 dernières années par les pays de l'OCDE est liée à l'élévation du niveau de formation, laquelle s'explique essentiellement par l'augmentation des taux féminins de scolarisation à tous les niveaux d'enseignement (OCDE, 2012c).

Dans le groupe d'âge des 15-19 ans, 83 % des garçons et 85 % des filles sont scolarisés, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, selon les chiffres de 2011. Dans ce groupe d'âge, les taux féminins de scolarisation sont plus élevés que les taux masculins dans la plupart des pays de l'OCDE et du G20. L'écart entre les sexes le plus important dans ce groupe d'âge s'observe en Argentine, où 79 % des filles sont scolarisées, contre 66 % seulement des garçons. Des écarts entre les sexes supérieurs à 5 points de pourcentage s'observent aussi en faveur des filles au Canada, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en Israël et en Slovénie. Les écarts entre les sexes sont favorables aux garçons en Indonésie (1 point de pourcentage de différence) et en Suisse (3 points de pourcentage de différence). En Turquie, le taux de scolarisation des garçons est supérieur de 6 points de pourcentage à celui des filles dans le groupe d'âge des 15-19 ans. Dans ce groupe d'âge, les écarts entre les sexes sont minimes, voire nuls, au Danemark, en Hongrie et en Suède.

Les taux de scolarisation varient davantage entre les sexes chez les individus âgés de 20 à 29 ans. Dans ce groupe d'âge, 30 % des femmes et 26 % des hommes sont scolarisés, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Comme pour les 15-19 ans, les taux féminins de scolarisation sont supérieurs aux taux masculins dans la plupart des pays de l'OCDE et du G20, mais dans un moins grand nombre de pays que pour les 15-19 ans. Les écarts varient également davantage entre les pays. En Slovénie, par exemple, 42 % des femmes de ce groupe d'âge sont scolarisées, contre 26 % seulement des hommes. En Argentine et en Suède, les taux féminins de scolarisation sont supérieurs de 10 points de pourcentage aux taux masculins. En Corée, la différence, observée en 2011, de 16 points de pourcentage entre les taux féminins et masculins de scolarisation s'explique par le fait que le service militaire est obligatoire pour les hommes, ce qui retarde le moment où ils obtiennent leur diplôme.

Dans la plupart des pays, parmi les 30-39 ans, les taux de scolarisation sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Dans ce groupe d'âge, les taux féminins de scolarisation les plus élevés s'observent en Australie, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Suède. C'est en Islande et en Suède que les écarts sont les plus importants entre les sexes à cet égard (au moins 6 points de pourcentage) (voir le tableau C1.1a).

Scolarisation à temps partiel

Dans l'enseignement tertiaire, les étudiants ont tendance à suivre leurs études à temps plein plutôt qu'à temps partiel, qu'ils aient opté pour une formation de type A ou B. Les étudiants peuvent choisir un mode de scolarisation à temps partiel parce qu'ils souhaitent travailler en même temps, pour des raisons familiales (en particulier les femmes), à cause de domaines d'études différents ou pour d'autres motifs encore. Selon les chiffres de 2011, 73 % des étudiants suivant une formation tertiaire de type B sont scolarisés à temps plein, et 27 % seulement le sont à temps partiel, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau, les étudiants sont 78 % à être scolarisés à temps plein et 22 % à l'être à temps partiel (voir le tableau C1.5).

Dans l'enseignement tertiaire de type B, la scolarisation à temps partiel est plus fréquente que la scolarisation à temps plein dans certaines pays. À ce niveau d'enseignement, plus de 50 % des étudiants sont scolarisés à temps partiel en Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas ; ils sont même plus de 70 % dans ce cas au Royaume-Uni et en Suisse.

Dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau, plus de 50 % des étudiants sont scolarisés à temps partiel en Fédération de Russie, en Pologne et en Suède – des pourcentages nettement supérieurs à la moyenne de l'OCDE (22 %). À ces niveaux d'enseignement, plus de 30 % des étudiants sont également scolarisés à temps partiel en Argentine, aux États-Unis, en Finlande, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande et en République slovaque.

Taille relative du secteur public et du secteur privé

Dans la plupart des pays, l'enseignement reste l'apanage du secteur public, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Selon les chiffres de 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'élèves qui fréquentent un établissement public s'établit à près de 89 % dans l'enseignement primaire, à 86 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 81 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les établissements publics ou privés subventionnés par l'État accueillent quelque 97 % des élèves dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 95 % des élèves dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Les effectifs des établissements strictement privés augmentent avec le niveau d'enseignement : ces établissements accueillent un peu moins de 3 % des élèves dans l'enseignement primaire, un peu plus de 3 % des élèves dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et plus de 5 % des élèves dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement tertiaire, le pourcentage d'étudiants qui fréquentent un établissement privé est nettement plus important. Quelque 20 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B et 15 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau fréquentent un établissement strictement privé. Si l'on considère ensemble les établissements privés

subventionnés par l'État et les établissements strictement privés, plus de 41 % des étudiants suivant une formation tertiaire de type B et 29 % au moins des étudiants suivant une formation tertiaire de type A ou un doctorat fréquentent un établissement privé (voir les tableaux C1.4 et C1.5).

Le Royaume-Uni est le seul pays à déclarer que 100 % des étudiants suivant une formation tertiaire de type B, une formation tertiaire de type A et un doctorat fréquentent un établissement privé subventionné par l'État (voir le tableau C1.5).

Définitions

Les formations de l'enseignement secondaire sont classées en trois catégories selon la mesure dans laquelle elles visent un groupe particulier de professions ou de secteurs d'activité et permettent d'acquérir une qualification pertinente sur le marché du travail :

Dans les **programmes « emploi-études »**, moins de 75 % de la formation est dispensée en milieu scolaire ou par enseignement à distance. Il s'agit notamment des formations organisées en collaboration avec les autorités en charge de l'éducation ou les établissements d'enseignement dans lesquelles les périodes d'étude en milieu scolaire et les périodes de formation pratique en entreprise sont soit concomitantes, soit en alternance (formation sous contrat d'apprentissage ou en alternance).

Les formations de la filière générale ne sont pas explicitement conçues pour préparer les élèves à exercer des professions précises ou à accéder à des formations professionnelles ou techniques plus poussées (moins de 25 % du contenu de ces formations est de nature professionnelle ou technique).

Les formations de la filière préprofessionnelle ou prétechnique sont principalement destinées à initier les élèves au monde du travail et à les préparer à suivre une formation professionnelle ou technique plus poussée. Elles ne sont cependant pas conçues pour donner aux élèves une qualification professionnelle ou technique qu'ils peuvent d'emblée valoriser sur le marché du travail (au moins 25 % du contenu de ces formations est de nature professionnelle ou technique).

L'orientation professionnelle ou générale plus ou moins marquée d'une formation ne signifie pas nécessairement qu'elle donne accès ou non à l'enseignement tertiaire. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les formations à vocation professionnelle sont également conçues pour préparer les élèves à des études tertiaires plus poussées, alors que dans d'autres, les formations générales ne donnent pas toujours directement accès à des niveaux supérieurs d'enseignement.

Les formations « scolaires » sont celles dispensées (exclusivement ou en partie) dans des établissements d'enseignement ou dans des centres de formation reconnus comme établissements d'enseignement qui sont gérés par les pouvoirs publics, des entités privées ou des entreprises. Les formations scolaires peuvent comporter un volet pratique, par exemple une formation pratique en entreprise. Elles sont classées dans la catégorie des formations scolaires si au moins 75 % de leur programme est dispensé en milieu scolaire ou par enseignement à distance.

Les formations de la filière professionnelle ou technique préparent les élèves à l'exercice immédiat de professions spécifiques, sans qu'une formation complémentaire soit requise. Elles sont conçues pour donner aux jeunes une qualification professionnelle ou technique valorisable sur le marché du travail.

Les formations de la filière préprofessionnelle et professionnelle se répartissent en deux catégories selon qu'elles sont dispensées principalement en milieu scolaire (formations scolaires) ou en entreprise (programmes « emploi-études »).

Méthodologie

Les données sur les taux de scolarisation se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur les systèmes d'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

Sauf mention contraire, les chiffres sont basés sur les nombres d'individus. En d'autres termes, ils ne font pas la distinction entre la scolarisation à temps plein ou à temps partiel, car certains pays ne reconnaissent pas la scolarisation à temps partiel. Dans certains pays de l'OCDE, les données présentées ne rendent compte que partiellement de ce mode de scolarisation.

Les taux nets de scolarisation, indiqués en pourcentage dans les tableaux C1.1a et C1.2, sont calculés comme suit : les effectifs de tous les niveaux d'enseignement dans le groupe d'âge considéré sont divisés par la population totale de ce groupe d'âge. Dans le tableau C1.1b (en ligne), les taux nets de scolarisation sont calculés par niveau d'enseignement.

Dans le tableau C1.2, les taux de scolarisation de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007 dans les pays membres de l'OCDE et dans quatre des six pays partenaires à l'époque (le Brésil, le Chili, la Fédération de Russie et Israël).

L'espérance de scolarisation correspond à la somme des taux de scolarisation par âge dans une tranche d'âge, dans l'hypothèse que chaque année de scolarisation généralisée à un âge donné correspond à une année d'espérance de scolarisation chez les individus qui n'ont pas encore cet âge.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Hanushek, E., L. Woessmann et L. Zhang (2011), « General Education, Vocational Education, and Labor-Market Outcomes over the Life-Cycle », *Document de travail de l'IZA*, nº 6083, Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn, octobre 2011.

OCDE (2010a), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II), PISA, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/9789264091528-fr

OCDE (2010b), *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite,* Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/9789264087491-fr

OCDE (2011), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264028050-fr*

OCDE (2012a), « Quel est l'impact de la crise économique mondiale sur les individus en fonction de leur niveau de formation ? », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe,* nº 1, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/5k9d5v71tskb-fr

OCDE (2012b), « Dans quelle mesure les pays parviennent-ils à former les jeunes au niveau requis pour trouver un emploi et gagner leur vie ? », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe,* nº 7, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/5k91d4fmc8tc-fr

OCDE (2012c), *Inégalités hommes-femmes : Il est temps d'agir*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/ 10.1787/9789264179660-fr

OCDE (2013), *Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2013*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/trends_edu-2013-fr

Tableaux de l'indicateur C1

Tableau C1.1a	Taux de scolarisation, selon l'âge (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871561
WEB Tableau C1.1b	Caractéristiques de la transition entre les âges de 15 et 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871580
Tableau C1.2	Évolution des taux de scolarisation (1995-2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871599
Tableau C1.3	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871618
Tableau C1.4	Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (en pourcentage) (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871637
Tableau C1.5	Effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (en pourcentage) (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871656
Tableau C1.6a	Espérance de scolarisation de la population âgée de 5 à 39 ans (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871675
WEB Tableau C1.6b	Espérance de scolarisation à partir de l'âge de 5 ans (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871694
WEB Tableau C1.6c	Espérance de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871713

C1

Tableau C1.1a. Taux de scolarisation, selon l'âge (2011)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

		Âge du début de l'obligation scolaire	Âge de fin de l'obligation scolaire	Nombre d'années pendant lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Groupe d'âge dans lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Effectifs scolarisés en pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné						
						2 ans et moins[1]	De 3 à 4 ans	De 5 à 14 ans	De 15 à 19 ans H + F	De 20 à 29 ans H + F	De 30 à 39 ans H + F	40 ans et plus
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(11)	(14)	(17)
OCDE	Australie	6	17	**12**	5 - 16	a	40	99	84	33	13	4.9
	Autriche	6	15	**13**	4 - 16	4	76	98	78	25	6	0.9
	Belgique	6	18	**16**	3 - 18	17	99	99	94	32	9	4.0
	Canada[2]	6	16-18	**12**	6 - 17	a	24	99	81	25	6	1.1
	Chili	6	18	**11**	6 - 16	2	59	94	76	27	5	0.7
	Rép. tchèque	6	15	**13**	5 - 17	6	72	98	90	25	4	0.5
	Danemark	6	16	**14**	3 - 16	a	94	99	87	41	8	1.6
	Estonie	7	16	**14**	4 - 17	n	88	96	87	29	7	0.8
	Finlande	7	16	**13**	6 - 18	a	53	96	87	42	16	3.6
	France	6	16	**15**	3 - 17	5	99	99	84	20	3	x(14)
	Allemagne	6	18	**15**	4 - 18	8	93	99	92	32	4	n
	Grèce	5	14-15	**13**	5 - 17	n	27	100	84	40	2	n
	Hongrie	5	18	**14**	4 - 17	2	84	98	92	26	4	0.7
	Islande	6	16	**14**	3 - 16	a	96	99	87	39	13	3.4
	Irlande	6	16	**14**	4 - 18	n	70	*100*	93	21	3	1.1
	Israël	6	17	**12**	4 - 16	n	90	97	64	22	6	1.0
	Italie	6	16	**14**	3 - 16	5	94	99	81	21	3	n
	Japon	6	15	**14**	4 - 17	n	85	*100*	m	m	m	m
	Corée	6	14	**11**	6 - 17	32	82	99	86	30	2	n
	Luxembourg[3]	4	15	**12**	4 - 15	1	83	96	m	m	m	m
	Mexique	4	15	**11**	4 - 14	n	72	*100*	56	12	4	0.7
	Pays-Bas	5	18	**14**	4 - 17	n	93	100	93	35	5	1.5
	Nouvelle-Zélande	5	16	**13**	4 - 16	n	90	*100*	81	29	11	4.1
	Norvège	6	16	**15**	3 - 17	a	96	100	86	30	7	1.7
	Pologne	5	16	**13**	6 - 18	2	57	95	93	30	5.1	x(14)
	Portugal	6	18	**13**	5 - 17	n	82	*100*	87	24	7	2.2
	Rép. slovaque	6	16	**12**	6 - 17	2	66	96	85	21	4	0.7
	Slovénie	6	14	**14**	5 - 18	n	86	97	92	34	4	0.6
	Espagne	6	16	**14**	3 - 16	29	99	99	86	26	5	1.2
	Suède	7	16	**16**	3 - 18	a	93	97	86	37	14	2.8
	Suisse	5-7	15	**13**	5 - 17	n	22	99	85	25	4	0.5
	Turquie	6	14	**8**	6 - 13	n	12	95	64	21	3	n
	Royaume-Uni	4-5	16	**13**	4 - 16	3	91	*100*	78	19	6	1.7
	États-Unis	4-6	17	**11**	6 - 16	n	64	96	80	27	7	1.5
	Moyenne OCDE	6	16	**13**	4 - 16	3	74	99	84	28	6	1.5
	Moyenne UE21	6	16	**14**	4 - 16	4	81	98	87	29	6	1.3
Autres G20	Argentine[2]	5	17	**11**	5 - 15	n	56	*100*	72	28	8	1.5
	Brésil	6	17	**10**	6 - 15	9	47	95	77	21	8	2.3
	Chine	m	m	**m**	m	m	m	m	34	n	m	m
	Inde	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	15	**6**	7 - 14	3	17	93	67	10	n	n
	Fédération de Russie	7	17	**9**	7 - 15	18	73	92	78	22	4	n
	Arabie saoudite	6	11	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	7	15	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	**m**	m	m	m	m	74	m	m	m

Remarque : l'âge de fin de l'obligation scolaire correspond à l'âge où se termine la scolarisation obligatoire. Ainsi, si l'âge de fin de l'obligation scolaire est fixé à 18 ans, tous les individus de moins de 18 ans sont tenus par la loi d'être scolarisés. Les taux de scolarisation peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés. Les taux supérieurs à 100 % sont indiqués en italique. Les taux de scolarisation selon le sexe pour les groupes d'âge des 15-19 ans, des 20-29 ans et des 30-39 ans peuvent être consultés en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

1. Sont uniquement inclus les programmes préprimaires institutionnels. Ces programmes n'étant pas la seule forme d'accueil préprimaire efficace proposée aux enfants de moins de 3 ans, toute interprétation sur l'accès et la qualité de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants doit donc être faite avec prudence. Dans les pays proposant un système d'accueil préprimaire intégré, le taux de scolarisation est considéré comme non applicable aux enfants âgés de 2 ans et moins.

2. Année de référence : 2010.

3. Les taux de scolarisation sont sous-estimés, car un grand nombre d'élèves/étudiants sont scolarisés dans des pays limitrophes.

Source : OCDE. Données relatives à l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871561

Tableau C1.2. Évolution des taux de scolarisation (1995-2011)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

		15-19 ans						20-29 ans					
		Effectifs scolarisés en pourcentage de la population de ce groupe d'âge						Effectifs scolarisés en pourcentage de la population de ce groupe d'âge					
		1995	2000	2005	2009	2010	2011	1995	2000	2005	2009	2010	2011
OCDE	Australie	m	m	m	80	81	84	23	28	33	32	32	33
	Autriche	75	77	80	79	78	78	16	18	19	23	25	25
	Belgique	94	91	94	93	93	94	24	25	29	30	30	32
	Canada	80	81	80	81	81	m	22	23	26	25	25	m
	Chili	64	66	74	73	75	76	m	m	m	23	25	27
	Rép. tchèque	66	81	90	89	90	90	10	14	20	23	24	25
	Danemark	79	80	85	84	85	87	30	35	38	37	38	41
	Estonie	m	m	87	85	87	87	m	m	27	26	28	29
	Finlande	81	85	87	87	87	87	28	38	43	41	42	42
	France	89	87	85	84	84	84	19	19	20	19	20	20
	Allemagne	88	88	89	88	89	92	20	24	28	30	31	32
	Grèce	62	82	97	m	83	84	13	16	24	m	40	40
	Hongrie	64	78	87	90	92	92	10	19	24	25	25	26
	Islande	79	79	85	85	88	87	24	31	37	35	38	39
	Irlande	79	81	89	92	96	93	14	16	21	19	21	21
	Israël	m	64	65	64	65	64	m	m	20	22	22	22
	Italie	m	72	80	82	83	81	m	17	20	21	21	21
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	75	79	86	87	86	86	15	24	27	29	30	30
	Luxembourg	73	74	72	m	77	m	m	5	6	m	13	m
	Mexique	36	42	48	52	54	56	8	9	11	11	12	12
	Pays-Bas	89	87	86	90	91	93	21	22	26	29	30	35
	Nouvelle-Zélande	68	72	74	81	79	81	17	23	30	32	30	29
	Norvège	83	86	86	86	86	86	25	28	29	29	29	30
	Pologne	78	84	92	93	93	93	16	24	31	31	30	30
	Portugal	69	71	73	85	86	87	22	22	22	24	24	24
	Rép. slovaque	m	m	85	85	85	85	m	m	16	20	21	21
	Slovénie	m	m	91	91	92	92	m	m	32	34	34	34
	Espagne	73	77	81	81	84	86	21	24	22	22	24	26
	Suède	82	86	87	87	86	86	22	33	36	34	36	37
	Suisse	80	83	83	85	85	85	15	19	22	23	24	25
	Turquie	30	28	41	53	56	64	7	5	10	15	20	21
	Royaume-Uni	m	m	m	74	77	78	m	m	m	17	18	19
	États-Unis	72	73	79	81	82	80	19	20	23	24	26	27
	Moyenne OCDE	73	76	81	82	83	84	18	22	25	26	27	28
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles pour l'ensemble des années de référence	73	77	82	83	83	85	18	22	26	27	28	29
	Moyenne UE21	78	81	86	86	87	87	19	22	25	27	27	29
Autres G20	Argentine	m	m	m	70	72	m	m	m	m	27	28	m
	Brésil	m	m	m	75	76	77	m	m	m	21	20	21
	Chine	m	m	m	m	33	34	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	62	60	67	m	m	m	m	m	10
	Fédération de Russie	m	71	74	m	m	78	m	m	19	m	m	22
	Arabie saoudite	m	m	m	m	87	m	m	m	m	m	19	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	73	74	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes concernant les années 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, 2007 et 2008 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871599

C1

Tableau C1.3. Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2011)

Effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés, selon la filière d'enseignement, le groupe d'âge et le mode de scolarisation

		Deuxième cycle du secondaire							Post-secondaire non tertiaire						
		Pourcentage d'élèves selon la filière				Taux de scolarisation dans les filières préprofessionnelles et professionnelles parmi les 15-19 ans			Pourcentage d'élèves selon la filière				Taux de scolarisation dans les filières préprofessionnelles et professionnelles parmi les 15-19 ans		
		Filière générale	Filière préprofessionnelle	Filière professionnelle	dont formations en alternance emploi-études	Temps plein + temps partiel	Temps partiel	dont formations en alternance emploi-études	Filière générale	Filière préprofessionnelle	Filière professionnelle	dont formations en alternance emploi-études	Temps plein + temps partiel	Temps partiel	dont formations en alternance emploi-études
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
OCDE	Australie	**51**	a	49	m	**8**	7	m	**a**	a	100	m	**2**	1	m
	Autriche	**24**	6	70	35	**47**	m	21	**a**	a	100	20	**6**	m	1
	Belgique	**27**	a	73	3	**41**	2	2	**1**	a	99	19	**3**	1	1
	Canada[1]	**94**	x(3)	6	a	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m
	Chili	**67**	a	33	m	**21**	x(5)	m	**a**	a	a	a	**a**	a	a
	Rép. tchèque	**27**	n	73	32	**52**	n	23	**39**	n	61	6	**2**	n	n
	Danemark	**54**	a	46	45	**15**	n	15	**100**	a	a	a	**a**	a	a
	Estonie	**66**	a	34	n	**19**	n	n	**a**	a	100	4	**3**	n	n
	Finlande	**30**	a	70	12	**30**	a	m	**a**	a	100	71	**n**	a	m
	France	**55**	a	45	12	**25**	m	7	**37**	n	63	2	**n**	m	n
	Allemagne	**51**	a	49	43	**18**	n	m	**25**	a	75	m	**4**	m	m
	Grèce	**68**	a	32	a	**16**	1	a	**a**	a	100	a	**1**	n	m
	Hongrie	**74**	10	17	17	**20**	n	13	**a**	a	100	a	**5**	1	a
	Islande	**66**	2	32	14	**m**	m	6	**n**	n	100	15	**n**	n	n
	Irlande	**66**	33	1	a	**15**	m	a	**a**	a	100	15	**7**	1	1
	Israël	**62**	a	38	4	**22**	n	2	**89**	11	a	a	**n**	n	a
	Italie	**40**	a	60	a	**42**	n	a	**a**	a	100	a	**m**	m	a
	Japon	**77**	1	22	a	**13**	n	a	**a**	a	a	a	**m**	m	a
	Corée	**79**	a	21	a	**12**	n	a	**a**	a	a	a	**a**	a	a
	Luxembourg	**39**	a	61	14	**36**	n	8	**a**	a	100	n	**1**	n	n
	Mexique	**91**	a	9	a	**3**	n	a	**a**	a	a	a	**a**	a	a
	Pays-Bas	**31**	a	69	m	**29**	n	m	**a**	a	100	a	**n**	n	n
	Nouvelle-Zélande	**71**	6	23	a	**8**	5	a	**19**	1	80	a	**3**	2	a
	Norvège	**47**	a	53	15	**30**	1	8	**11**	a	89	a	**1**	n	a
	Pologne	**52**	a	48	7	**32**	1	4	**a**	a	100	a	**4**	3	a
	Portugal	**58**	4	39	a	**22**	m	a	**a**	a	100	a	**1**	m	a
	Rép. slovaque	**29**	a	71	29	**49**	n	20	**a**	a	100	a	**n**	n	a
	Slovénie	**35**	a	65	n	**47**	2	n	**47**	a	53	n	**n**	n	n
	Espagne	**55**	a	45	2	**13**	1	1	**a**	a	a	a	**a**	a	a
	Suède	**44**	1	55	n	**36**	n	n	**16**	n	84	n	**1**	n	n
	Suisse	**35**	a	65	60	**35**	n	33	**61**	a	39	n	**n**	n	n
	Turquie[2]	**56**	a	44	n	**m**	m	n	**a**	a	a	a	**a**	a	a
	Royaume-Uni	**64**	x(7)	36	m	**19**	1	m	**a**	a	a	a	**a**	a	a
	États-Unis	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**a**	a	100	m	**m**	m	m
	Moyenne OCDE	**54**	2	44	12	**26**	1	10	**40**	6	89	17	**2**	1	n
	Moyenne UE21	**47**	3	50	13	**30**	1	7	**13**	n	78	7	**2**	n	n
Autres G20	Argentine[1]	**82**	a	18	a	**8**	n	a	**a**	a	a	a	**a**	a	a
	Brésil	**86**	a	14	a	**3**	x(5)	a	**a**	a	a	a	**a**	a	a
	Chine	**48**	x(3)	52	a	**m**	m	a	**84**	x(12)	16	a	**m**	a	a
	Inde	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m
	Indonésie	**58**	a	42	a	**17**	m	a	**a**	a	a	a	**m**	a	a
	Fédération de Russie	**48**	23	29	m	**9**	m	m	**a**	a	100	m	**m**	m	a
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m
	Moyenne G20	**65**	m	33	m	**m**	m	m	**49**	m	79	m	**m**	m	m

Remarque : il convient de prendre en compte la variation, selon les pays, de la durée des programmes du deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour la comparaison des taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement. Les colonnes montrant les taux de scolarisation dans la filière professionnelle du deuxième cycle du secondaire pour les 20-24 ans et dans la filière professionnelle de l'enseignement post-secondaire non tertiaire pour les 25-29 ans peuvent être consultées en ligne (voir le *Statlink* ci-dessous).

Les colonnes (7), (10, disponible en ligne), (17) et (20, disponible en ligne) se fondent sur des estimations des effectifs d'élèves/étudiants scolarisés dans des formations en alternance (emploi-études) pour les groupes d'âge de référence.

1. Année de référence : 2010.

2. Les programmes du niveau CITE 3C sont exclus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871618

Tableau C1.4. Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (en pourcentage) (2011)

		Type d'établissement									Mode de scolarisation	
		Primaire			Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Primaire et secondaire	
		Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie[1]	**69**	31	a	**64**	36	m	**65**	35	n	**83**	17
	Autriche	**94**	6	x(2)	**91**	9	x(5)	**90**	10	x(8)	**100**	n
	Belgique	**46**	54	m	**39**	61	m	**43**	57	m	**80**	20
	Canada[2]	**94**	6	x(2)	**91**	9	x(5)	**94**	6	x(8)	**100**	a
	Chili	**41**	52	7	**46**	47	7	**39**	54	7	**100**	a
	Rép. tchèque	**98**	2	a	**97**	3	a	**86**	14	a	**100**	n
	Danemark	**86**	14	n	**73**	26	1	**98**	2	n	**97**	3
	Estonie	**96**	a	4	**96**	a	4	**97**	a	3	**95**	5
	Finlande	**98**	2	a	**95**	5	a	**82**	18	a	**100**	a
	France	**85**	14	1	**78**	22	n	**69**	31	1	**100**	m
	Allemagne	**96**	4	x(2)	**91**	9	x(5)	**92**	8	x(8)	**100**	n
	Grèce	**93**	a	7	**95**	a	5	**96**	a	4	**98**	2
	Hongrie	**91**	9	a	**90**	10	a	**78**	22	a	**95**	5
	Islande	**98**	2	n	**99**	1	n	**80**	19	1	**91**	9
	Irlande	**99**	a	1	**100**	a	a	**98**	a	2	**100**	n
	Israël	**78**	22	a	**84**	16	a	**93**	7	a	**100**	a
	Italie	**93**	a	7	**96**	a	4	**89**	6	5	**99**	1
	Japon	**99**	a	1	**93**	a	7	**69**	a	31	**99**	1
	Corée	**99**	a	1	**82**	18	a	**55**	45	a	**100**	a
	Luxembourg	**91**	n	9	**81**	10	8	**84**	7	9	**100**	n
	Mexique	**92**	a	8	**89**	a	11	**83**	a	17	**100**	a
	Pays-Bas	**100**	a	n	**97**	a	3	**92**	a	8	**97**	3
	Nouvelle-Zélande	**98**	n	2	**95**	n	5	**83**	9	8	**91**	9
	Norvège	**98**	2	x(2)	**97**	3	x(5)	**88**	12	x(8)	**98**	2
	Pologne	**97**	1	2	**95**	1	3	**85**	1	13	**94**	6
	Portugal	**88**	4	8	**84**	6	10	**78**	5	17	**100**	m
	Rép. slovaque	**94**	6	n	**94**	6	n	**86**	14	n	**99**	1
	Slovénie	**100**	n	n	**100**	n	n	**96**	2	2	**94**	6
	Espagne	**68**	28	4	**69**	28	3	**79**	12	9	**91**	9
	Suède	**91**	9	n	**87**	13	n	**83**	17	n	**84**	16
	Suisse	**95**	2	3	**92**	3	5	**89**	7	4	**100**	n
	Turquie	**98**	a	2	**a**	a	a	**97**	a	3	**100**	m
	Royaume-Uni	**95**	n	5	**71**	23	6	**48**	46	5	**96**	4
	États-Unis	**91**	a	9	**92**	a	8	**92**	a	8	**100**	a
	Moyenne OCDE	**89**	8	3	**86**	11	3	**81**	14	5	**97**	4
	Moyenne UE21	**90**	7	3	**86**	11	3	**83**	13	4	**96**	4
Autres G20	Argentine[2]	**76**	18	6	**78**	17	6	**71**	21	8	**100**	n
	Brésil	**86**	a	14	**89**	a	11	**84**	a	16	**100**	m
	Chine	**95**	5	x(2)	**92**	8	x(5)	**88**	12	x(8)	**98**	2
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m
	Indonésie	**83**	a	17	**64**	a	36	**51**	a	49	**100**	a
	Fédération de Russie	**99**	a	1	**100**	a	n	**99**	a	1	**100**	n
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m
	Moyenne G20	**91**	11	m	**85**	18	m	**78**	23	m	**98**	3

1. Les établissements d'enseignement privé indépendants sont exclus.
2. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871637

C1

Tableau C1.5. Effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (en pourcentage) (2011)

		Type d'établissement						Mode de scolarisation							
		Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Enseignement tertiaire de type B				Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			
									Temps partiel				Temps partiel		
		Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein Hommes + Femmes	H + F	Hommes	Femmes	Temps plein Hommes + Femmes	H + F	Hommes	Femmes
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Australie	**72**	20	9	**96**	a	4	**45**	55	54	56	**71**	29	28	30
	Autriche	**73**	27	x(2)	**85**	15	x(5)	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Belgique[1]	**42**	58	m	**44**	56	m	**63**	37	40	35	**83**	17	19	16
	Canada[2]	**m**	m	m	**m**	m	m	**88**	12	11	13	**77**	23	21	24
	Chili	**5**	3	93	**26**	21	54	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Rép. tchèque	**71**	28	1	**86**	a	14	**93**	7	8	7	**97**	3	2	4
	Danemark	**97**	3	1	**98**	2	n	**65**	35	32	38	**90**	10	9	12
	Estonie	**52**	20	28	**n**	94	6	**90**	10	13	9	**87**	13	16	11
	Finlande	**100**	n	a	**74**	26	a	**100**	a	a	a	**56**	44	49	41
	France	**69**	10	21	**83**	1	16	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Allemagne	**57**	43	x(2)	**94**	6	x(5)	**87**	13	23	7	**87**	13	15	12
	Grèce	**100**	a	a	**100**	a	a	**100**	a	a	a	**100**	a	a	a
	Hongrie	**51**	49	a	**87**	13	a	**75**	25	20	27	**66**	34	30	38
	Islande	**26**	74	n	**82**	18	n	**60**	40	53	25	**73**	27	24	30
	Irlande	**98**	a	2	**95**	a	5	**74**	26	21	33	**88**	12	12	13
	Israël	**36**	64	a	**10**	76	14	**100**	a	a	a	**83**	17	17	18
	Italie	**86**	a	14	**92**	a	2	**100**	a	a	a	**m**	m	m	m
	Japon	**8**	a	92	**25**	a	75	**97**	3	2	3	**91**	9	7	12
	Corée	**2**	a	98	**25**	a	75	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Luxembourg	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Mexique	**95**	a	5	**67**	a	33	**100**	a	a	a	**100**	a	a	a
	Pays-Bas	**8**	a	92	**88**	a	12	**36**	64	55	71	**82**	18	17	19
	Nouvelle-Zélande	**59**	37	4	**97**	3	n	**36**	64	62	65	**61**	39	37	41
	Norvège	**44**	29	27	**86**	5	10	**50**	50	34	59	**74**	26	23	28
	Pologne	**81**	a	19	**69**	a	31	**68**	32	32	32	**47**	53	50	55
	Portugal	**100**	a	n	**78**	a	22	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Rép. slovaque	**75**	25	n	**83**	n	17	**79**	21	16	23	**65**	35	30	38
	Slovénie	**78**	5	17	**88**	7	5	**57**	43	44	42	**79**	21	22	21
	Espagne	**79**	14	7	**86**	n	14	**94**	6	4	8	**73**	27	29	26
	Suède	**56**	44	n	**93**	7	n	**90**	10	12	9	**49**	51	49	53
	Suisse	**33**	35	32	**95**	3	2	**29**	71	77	62	**88**	12	14	10
	Turquie	**97**	a	3	**94**	a	6	**100**	n	n	n	**100**	n	n	n
	Royaume-Uni	**a**	100	n	**a**	100	n	**28**	72	72	73	**76**	24	22	26
	États-Unis	**78**	a	22	**70**	a	30	**48**	52	51	52	**66**	34	31	36
	Moyenne OCDE	**59**	21	20	**71**	14	15	**73**	27	26	27	**78**	22	21	23
	Moyenne UE21	**68**	21	12	**75**	16	8	**76**	24	23	24	**76**	24	23	24
Autres G20	Argentine[2]	**61**	16	23	**79**	a	21	**95**	5	7	4	**54**	46	46	45
	Brésil	**15**	a	85	**30**	a	70	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	**72**	28	29	26	**79**	21	21	20
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Indonésie	**51**	a	49	**35**	a	65	**100**	a	n	n	**100**	a	n	n
	Fédération de Russie[3]	**95**	a	5	**83**	a	17	**67**	33	36	31	**48**	52	48	54
	Arabie saoudite	**100**	n	n	**95**	5	n	**100**	n	n	n	**75**	25	33	19
	Afrique du Sud	**100**	m	m	**100**	m	m	**100**	n	n	n	**100**	m	n	n
	Moyenne G20	**m**	m	m	**m**	m	m	**82**	18	19	18	**80**	20	19	20

1. Les établissements d'enseignement privé indépendants sont exclus.
2. Année de référence : 2010.
3. Les effectifs scolarisés dans les formations de niveau CITE 3B sont inclus dans les indicateurs de l'enseignement tertiaire de type B.

Source : OCDE. Données relatives à l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871656

Tableau C1.6a. Espérance de scolarisation de la population âgée de 5 à 39 ans (2011)

Espérance de scolarisation en nombre d'années dans les conditions actuelles des systèmes d'éducation (abstraction faite de la scolarisation des enfants de moins de 5 ans et des adultes de plus de 40 ans), selon le sexe et le mode de scolarisation

		Temps plein							Temps partiel[1]							Temps plein + Temps partiel[1]
		Tous niveaux d'enseignement confondus			Primaire et premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus			Primaire et premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus
		H + F	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes				H + F	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes				H + F
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie	**15.4**	15.1	15.8	10.9	1.8	0.1	2.5	**3.4**	3.3	3.1	0.6	1.2	0.4	1.0	**18.8**
	Autriche	**16.9**	16.7	17.2	8.1	3.8	0.6	3.1	**n**	n	n	n	n	n	n	**16.9**
	Belgique	**16.3**	16.1	16.5	8.4	4.1	0.3	2.4	**2.5**	2.2	2.8	0.3	1.3	0.1	0.8	**18.8**
	Canada[2]	**15.4**	15.0	15.7	12.4	x(4)	m	2.4	**1.7**	1.6	1.8	x(4)	x(4)	m	0.5	**17.0**
	Chili[3]	**16.4**	16.4	16.5	8.0	3.8	a	3.6	**m**	m	m	m	m	a	m	**16.4**
	Rép. tchèque	**17.4**	17.0	17.8	9.0	3.8	0.3	2.9	**0.5**	0.4	0.7	n	n	0.3	0.1	**17.9**
	Danemark	**18.6**	18.2	19.0	10.6	3.8	n	3.2	**0.6**	0.5	0.7	n	0.3	n	0.3	**19.2**
	Estonie	**16.7**	16.1	17.3	8.9	2.9	0.4	2.8	**0.8**	0.7	0.9	0.1	0.3	n	0.4	**17.5**
	Finlande	**18.0**	17.5	18.5	9.0	4.8	0.2	2.4	**1.6**	1.7	1.6	n	n	n	1.6	**19.7**
	France[3]	**16.5**	16.1	16.8	9.3	3.3	0.1	2.8	**m**	m	m	m	m	m	m	**16.4**
	Allemagne	**17.7**	17.8	17.6	10.2	3.1	0.6	2.4	**0.4**	0.4	0.3	n	n	n	0.3	**18.1**
	Grèce	**18.3**	18.1	18.5	9.2	3.1	0.1	4.9	**0.3**	0.4	0.2	0.1	0.2	n	n	**18.6**
	Hongrie	**16.3**	16.3	16.3	8.0	4.2	0.4	2.0	**1.2**	1.0	1.4	n	0.4	0.1	0.7	**17.5**
	Islande	**17.5**	17.0	18.0	9.9	4.0	0.1	2.7	**2.0**	1.7	2.3	n	1.1	0.1	0.8	**19.5**
	Irlande	**16.9**	16.9	17.0	10.9	2.6	0.9	3.7	**0.6**	0.6	0.5	n	n	0.3	0.3	**17.5**
	Israël	**15.3**	15.2	15.6	8.7	2.8	0.1	2.6	**0.4**	0.3	0.4	n	n	n	0.4	**15.7**
	Italie	**16.9**	16.5	17.4	8.1	m	n	3.0	**0.1**	0.1	0.1	0.1	m	n	n	**17.0**
	Japon	**15.8**	m	m	9.1	m	n	m	**0.4**	m	m	n	m	n	m	**16.2**
	Corée[3]	**17.5**	18.3	16.7	9.1	2.8	a	4.8	**x(1)**	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	a	x(7)	**17.5**
	Luxembourg[4]	**14.1**	14.1	14.2	9.2	3.8	0.1	m	**n**	n	n	n	n	n	m	**14.1**
	Mexique[3]	**15.2**	15.1	15.3	10.7	2.0	a	1.5	**x(1)**	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	a	x(7)	**15.2**
	Pays-Bas	**17.9**	17.9	17.9	10.3	3.5	n	3.0	**0.7**	0.7	0.8	n	0.2	n	0.5	**18.6**
	Nouvelle-Zélande	**15.4**	15.0	15.7	10.2	2.8	0.2	2.1	**2.8**	2.6	3.0	n	0.9	0.4	1.4	**18.1**
	Norvège	**16.9**	16.7	17.2	10.0	3.5	0.1	2.4	**1.0**	0.8	1.2	n	0.2	0.1	0.7	**17.9**
	Pologne	**15.5**	15.2	15.7	8.9	3.0	0.1	1.8	**2.9**	2.3	3.4	n	0.5	0.4	1.9	**18.3**
	Portugal[3]	**17.8**	17.6	18.0	10.4	3.5	0.1	2.8	**x(1)**	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	x(6)	x(7)	**17.8**
	Rép. slovaque	**15.5**	15.3	15.8	8.8	3.7	n	1.8	**0.9**	0.6	1.1	n	0.1	n	0.8	**16.4**
	Slovénie	**16.9**	16.1	17.7	8.7	3.9	0.1	3.1	**1.4**	1.2	1.6	0.1	0.4	n	0.8	**18.3**
	Espagne	**16.2**	16.0	16.5	10.3	2.2	a	2.7	**1.3**	1.3	1.4	0.4	0.3	a	0.6	**17.6**
	Suède	**16.1**	15.8	16.4	9.0	3.2	0.1	1.8	**3.1**	2.5	3.7	0.7	0.9	n	1.4	**19.2**
	Suisse	**16.6**	16.6	16.5	9.5	3.4	0.1	1.9	**0.6**	0.7	0.5	n	n	0.1	0.5	**17.1**
	Turquie[3]	**16.0**	16.4	15.5	8.6	3.7	a	3.0	**n**	n	n	n	n	a	n	**16.0**
	Royaume-Uni	**15.5**	15.3	15.8	9.4	4.2	m	1.9	**1.0**	0.9	1.2	0.2	0.2	m	0.6	**16.6**
	États-Unis	**15.3**	14.9	15.7	9.0	2.7	m	2.8	**1.8**	1.6	2.0	n	n	m	1.5	**17.1**
	Moyenne OCDE	**16.5**	16.3	16.7	9.4	3.4	0.2	2.7	**1.2**	1.1	1.4	0.1	0.3	0.1	0.7	**17.5**
	Moyenne UE21	**16.8**	16.5	17.0	9.3	3.5	0.2	2.7	**1.0**	0.9	1.2	0.1	0.3	0.1	0.6	**17.7**
Autres G20	Argentine[2]	**16.9**	16.0	17.9	11.1	2.3	a	m	**1.2**	1.1	1.3	n	n	a	m	**18.1**
	Brésil[3]	**16.3**	16.0	16.6	9.9	3.1	a	2.0	**n**	n	n	n	n	a	n	**16.3**
	Chine	**m**	12.8	m	8.4	2.3	m	1.1	**m**	1.0	m	n	0.2	m	m	**14.2**
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	**13.6**	13.7	13.6	9.8	2.1	a	1.3	**n**	n	n	n	n	a	n	**13.6**
	Fédération de Russie[5]	**12.5**	12.4	12.7	8.5	2.0	x(5)	2.6	**3.3**	3.0	4.0	a	m	m	1.8	**m**
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	**m**	15.4	m	9.7	m	m	2.4	**m**	1.1	m	m	0.2	m	m	**16.5**

1. La prudence est de mise pour l'interprétation des données relatives à l'espérance de scolarisation à temps partiel car elles peuvent être affectées par les variations d'intensité de participation selon les pays, les niveaux d'enseignement et les différents groupes d'âge à l'étude.
2. Année de référence : 2010.
3. Temps plein + temps partiel.
4. Des taux élevés de scolarisation à l'étranger et les tendances migratoires peuvent influer sur l'espérance de scolarisation.
5. Les effectifs scolarisés dans les formations de niveau CITE 3B sont inclus dans les indicateurs de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

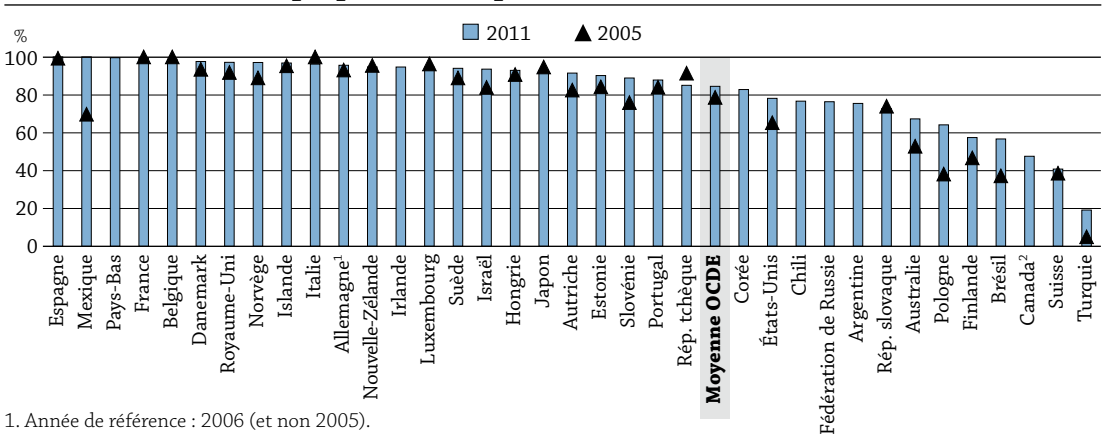
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871675

EN QUOI LES SYSTÈMES D'ÉDUCATION PRÉPRIMAIRE SE DIFFÉRENCIENT-ILS DANS LE MONDE ?

- Dans de nombreux pays de l'OCDE, les services d'éducation préprimaire se sont développés avec l'évolution du taux d'emploi des femmes. Améliorer l'accessibilité de ces services sans en améliorer la qualité ne permet pas de garantir de bons résultats, ni pour les individus, ni pour la société.
- L'éducation préprimaire est associée à de meilleurs résultats scolaires ultérieurs. Les élèves âgés de 15 ans qui ont été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire pendant un an au moins ont obtenu de meilleurs scores aux épreuves du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) que ceux qui ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique.
- Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans. Plus de 90 % des enfants âgés de 3 ans sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Norvège et en Suède.
- Plus de trois quarts des enfants âgés de 4 ans (82 %) sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire dans les pays de l'OCDE ; ce pourcentage atteint 86 % dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne.

Graphique C2.1. Taux de scolarisation à l'âge de 4 ans dans l'enseignement préprimaire et primaire (2005 et 2011)



1. Année de référence : 2006 (et non 2005).
2 Année de référence : 2010 (et non 2011).
Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation à l'âge de 4 ans en 2011.
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868369

Contexte

Les structures familiales changent, de même que l'âge relatif des parents. Les hommes et les femmes sont de plus en plus nombreux à attendre plus longtemps pour fonder une famille, et ce pour diverses raisons, notamment pour s'assurer une plus grande sécurité financière, avoir plus de maturité affective, prendre le temps d'établir une relation stable et s'investir dans leur carrière avant de songer à avoir des enfants. Comme ces parents plus âgés sont également susceptibles de travailler, il faut de plus en plus de services d'accueil des jeunes enfants. De surcroît, l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître le rôle clé que l'éducation préprimaire joue dans le développement cognitif et affectif des enfants. C'est pourquoi l'accessibilité et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants sont devenues une priorité dans de nombreux pays.

La scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire peut également atténuer les inégalités sociales et améliorer les résultats scolaires des élèves. Parmi les inégalités qui s'observent dans les systèmes d'éducation, nombreuses sont celles qui sont manifestes dès le début de la scolarité et qui persistent tout au long du parcours scolaire (Entwisle *et al.*, 1997 ; Downey *et al.*, 2004).

Comme les inégalités tendent à se creuser lorsque la scolarité n'est pas obligatoire, entrer à un plus jeune âge dans le système d'éducation peut réduire ces inégalités. De plus, l'éducation préprimaire contribue à préparer les enfants à débuter et réussir leur scolarité ultérieure (Hart et Risely, 1995 ; Heckman, 2000).

Comme les pays continuent à développer l'éducation préprimaire, il est important de bien cerner les besoins et les attentes des parents par rapport à l'accessibilité des structures, leur coût, la qualité de leur personnel et de leurs programmes, et leur responsabilisation. À défaut de satisfaire ces besoins et attentes, certains parents risquent d'inscrire leur enfant dans des établissements d'enseignement préprimaire ou dans des structures d'accueil ou d'activités extrascolaires relevant du secteur privé, ce qui peut représenter une lourde charge financière pour eux, même en cas de subventions publiques (Shin *et al.*, 2009).

De nombreux services et structures d'accueil des jeunes enfants et d'éducation préprimaire différents existent dans les pays de l'OCDE. Il existe donc aussi un large éventail d'approches pour distinguer l'accueil des jeunes enfants de l'éducation préprimaire (voir l'encadré C2.1). Ces différences sont à prendre en considération pour tirer des conclusions sur la base de comparaisons internationales.

Autres faits marquants

- **L'âge moyen auquel les femmes donnent naissance à leur premier enfant a augmenté dans tous les pays de l'OCDE durant ces 40 dernières années.** En 2009, c'est en Allemagne et au Royaume-Uni qu'elles étaient dans l'ensemble les plus âgées à la naissance de leur premier enfant, 30 ans en moyenne, et au Mexique qu'elles étaient les plus jeunes, à peine 21 ans.
- **L'éducation préprimaire subventionnée par des fonds publics tend à être plus développée dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE.** Le financement privé varie fortement entre les pays : il ne représente pas plus de 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg et en Suède, mais atteint ou dépasse 25 % en Argentine, en Australie, en Autriche, en Corée, en Espagne, aux États-Unis et au Japon.
- **Les dépenses au titre de l'éducation préprimaire représentent 0.6 % du PIB, en moyenne.** Le niveau de dépenses varie fortement entre les pays. Ainsi, l'Australie et la Turquie ne consacrent pas plus de 0.1 % de leur PIB à l'éducation préprimaire, alors que le Danemark, l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Islande, Israël et le Luxembourg y consacrent au moins 0.8 % de leur PIB.
- Le taux d'encadrement est également un indicateur révélateur des moyens affectés à l'éducation préprimaire. **On compte par enseignant (abstraction faite du personnel non enseignant, comme les auxiliaires d'éducation) plus de 20 élèves au Chili, en Chine, en France, en Israël, au Mexique et en Turquie, mais moins de 10 élèves en Estonie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovénie et en Suède.**
- **Certains pays recourent beaucoup aux auxiliaires d'éducation dans l'éducation préprimaire.** Douze font état de meilleurs taux d'encadrement par membre du personnel de contact que par enseignant. Le nombre d'élèves est nettement inférieur par membre du personnel de contact que par enseignant (de deux élèves au moins) en Allemagne, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Chine, aux États-Unis, en France, en Israël et au Royaume-Uni.

Tendances

Ces dix dernières années, de nombreux pays ont développé les programmes d'éducation préprimaire. Cette priorité accrue accordée à l'éducation préprimaire a donné lieu à l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire dans certains pays, à la gratuité de l'éducation préprimaire, à la généralisation de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants, et à la création de programmes qui allient accueil et éducation des jeunes enfants dans un cadre institutionnel.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de 2005 et de 2011 sont disponibles, le taux de scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire est passé de 64 % en 2005 à 70 % en 2011 à l'âge de 3 ans, et de 78 % en 2005 à 84 % en 2011 à l'âge de 4 ans. Entre 2005 et 2011, les taux de scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire à l'âge de 4 ans ont progressé de 20 points de pourcentage, voire davantage, au Brésil, au Mexique et en Pologne.

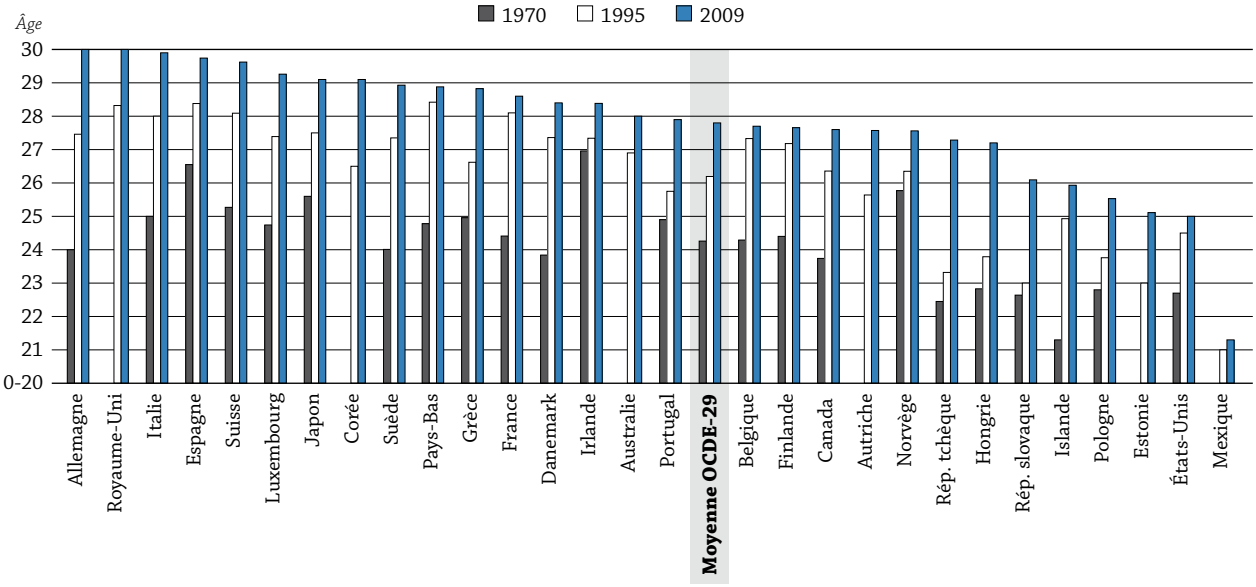
C2

Analyse

Dans une majorité des pays de l'OCDE, la politique en matière d'éducation et d'accueil des jeunes enfants s'est développée parallèlement à l'accroissement du taux d'emploi des femmes. De plus en plus de femmes travaillent contre rémunération depuis les années 70, avec le développement du secteur des services et de l'économie de la connaissance. Comme la prospérité économique est tributaire d'un taux d'emploi élevé dans la population, les gouvernements soucieux d'encourager plus de femmes à travailler se sont attachés à accroître les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants. Dans les années 70 et 80, des gouvernements, surtout européens, ont adopté des politiques en faveur de la famille et de l'accueil des jeunes enfants pour encourager les couples à avoir des enfants et permettre aux femmes de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales (OCDE, 2013a et b ; 2011a).

Graphique C2.2. **Devenir parents plus tard**

Âge moyen auquel les femmes ont leur premier enfant, en 1970, 1995 et 2009



Source : OCDE (2011), *La base de données de l'OCDE sur la famille*. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868388

L'âge moyen auquel les femmes donnent naissance à leur premier enfant a augmenté dans tous les pays de l'OCDE au cours de ces 40 dernières années. En 1970, c'est en Islande que les femmes étaient les plus jeunes à la naissance de leur premier enfant : 21 ans à peine. La situation de l'Islande n'avait toutefois rien d'exceptionnel, cet âge moyen était en effet inférieur à 23 ans dans 5 autres pays des 23 dont les données sont disponibles ; et la moyenne, tous pays confondus, était de 24 ans à peine. Dans les pays de l'OCDE, cet âge moyen à la naissance du premier enfant est passé à plus de 26 ans en 1995 et à près de 28 ans en 2009. En dépit de cette tendance générale, une variation sensible s'observe toujours entre les pays. En 2009, c'est en Allemagne et au Royaume-Uni que les femmes étaient dans l'ensemble les plus âgées à la naissance de leur premier enfant, 30 ans en moyenne, et au Mexique qu'elles étaient les plus jeunes, à peine 21 ans (voir le graphique C2.2).

Taux de scolarisation dans les programmes d'éducation préprimaire

L'éducation préprimaire est la première étape de l'instruction organisée pour de nombreux enfants et peut, à ce titre, jouer un rôle important dans leur développement. Les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire sont relativement similaires dans les pays de l'OCDE, mais une forte variation s'observe entre les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 quant aux divers aspects de l'éducation préprimaire, notamment le taux de scolarisation, l'âge typique du début de la scolarisation, le financement et la durée de ce niveau d'enseignement.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans. Selon la moyenne calculée tous pays de l'OCDE confondus, plus de trois quarts des enfants âgés de 4 ans (82 %) sont scolarisés dans des programmes d'éducation préprimaire. Dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne, ce pourcentage atteint 86 %. À cet âge, les taux de scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire sont supérieurs à 95 % en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, mais inférieurs à 60 % au Brésil, en Finlande et en Turquie. Le Canada et la Suisse figurent également dans ce groupe, mais leur taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement est vraisemblablement supérieur à celui indiqué ici, car les effectifs des programmes intégrés, qui ne sont pas déclarés, ne sont pas pris en considération (voir le tableau C2.1 et le graphique C2.1).

Les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) confirment ces chiffres. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 72 % des élèves âgés de 15 ans qui ont passé les épreuves PISA ont déclaré avoir été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire pendant plus d'une année. Selon les déclarations des élèves, il y a dix ans environ, la scolarisation de plus d'une année dans un programme d'éducation préprimaire était généralisée en Belgique, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon et aux Pays-Bas : plus de 90 % des élèves âgés de 15 ans y ont déclaré avoir été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire pendant plus d'une année. Dans 27 pays de l'OCDE, plus de 90 % des élèves ont été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire pendant un certain temps. Ce pourcentage est supérieur à 98 % aux États-Unis, en France, en Hongrie et au Japon. La scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire est rare en Turquie, où moins de 30 % des élèves de 15 ans ont déclaré avoir été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire, quelle que soit sa durée. Il est rare que l'éducation préprimaire dure plus d'une année au Chili, en Irlande et en Pologne, où moins de 50 % des élèves de 15 ans disent avoir été scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire de cette durée (voir le tableau II.5.5 dans OCDE, 2010, et le tableau C2.2 à la fin de cet indicateur).

Encadré C2.1. **Distinction entre accueil des jeunes enfants et éducation préprimaire**

Les systèmes et structures d'accueil des jeunes enfants et d'éducation préprimaire varient fortement entre les pays de l'OCDE. Il existe dès lors aussi un grand nombre d'approches différentes pour distinguer l'accueil des jeunes enfants de l'éducation préprimaire. Comme les propriétés éducatives des programmes relevant du niveau CITE 0 peuvent être difficiles à évaluer directement, plusieurs indicateurs ont été utilisés pour concevoir une définition technique. Parmi ces indicateurs, citons l'âge des enfants concernés et le fait que ces programmes sont ou non dispensés par un personnel qualifié et dans un cadre institutionnel.

Pour aider les lecteurs de *Regards sur l'éducation* à interpréter les résultats en matière d'éducation préprimaire, plusieurs exemples sont donnés ci-dessous afin d'expliquer de quelle façon les pays définissent en théorie et appliquent dans la pratique la distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation préprimaire dans les données qu'ils fournissent à l'OCDE.

La distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation préprimaire est nette dans les pays où les programmes préprimaires sont dispensés dans des cadres institutionnels autres que ceux de l'accueil des jeunes enfants. En Belgique, par exemple, les différents cadres institutionnels sont financés par différents ministères, ce qui rend les estimations inutiles (voir la figure 1).

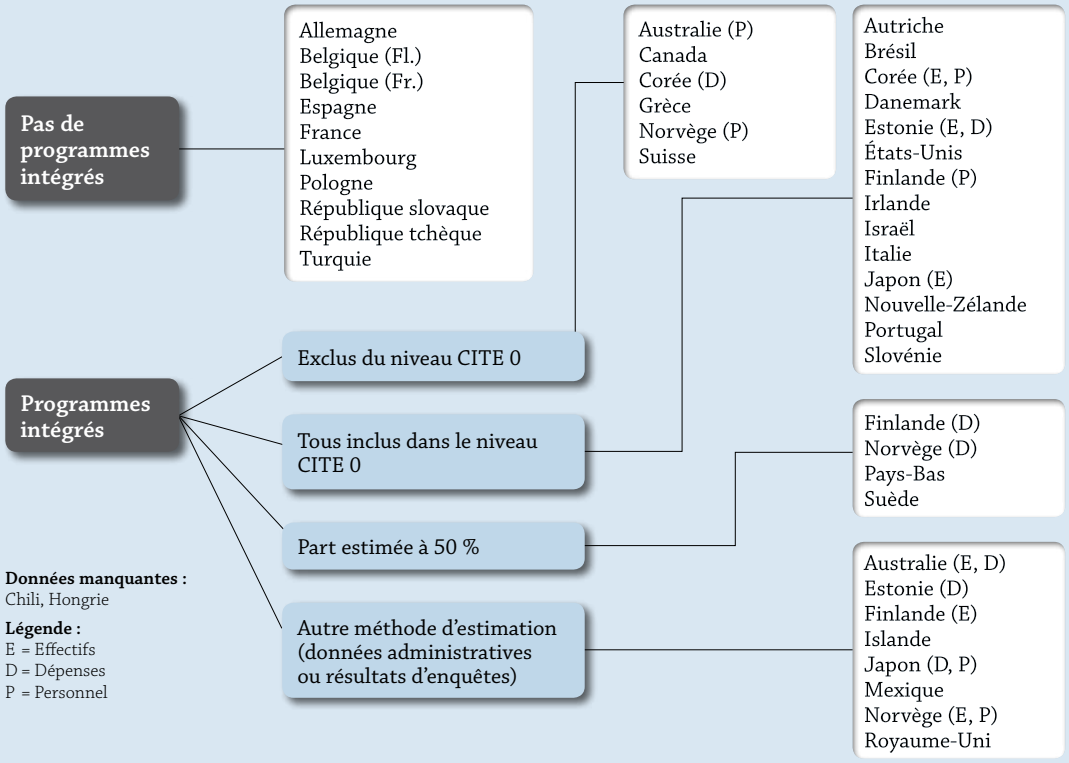
La distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation préprimaire est plus difficile à établir dans les pays où les deux se combinent dans des programmes dits « intégrés ». Dans les pays de l'OCDE où il existe des programmes intégrés, il est fréquent qu'il y ait aussi des programmes qui relèvent exclusivement de l'enseignement. Plus de la moitié des pays de l'OCDE sont dans l'incapacité d'établir une distinction entre l'accueil des jeunes enfants et l'éducation préprimaire dans les programmes intégrés.

...

Parmi ces pays, la plupart, dont le Danemark, les États-Unis et l'Italie, ont choisi de classer les données à cet égard dans la catégorie du niveau CITE 0. Une minorité de pays n'incluent pas les programmes intégrés dans la catégorie du niveau CITE 0 pour rendre compte des aspects en rapport avec le personnel (l'Australie et la Norvège) ou les dépenses (la Corée), ou de tous les aspects pertinents (le Canada, la Grèce et la Suisse). Il convient de tenir compte de ces différences au moment de tirer des conclusions qui reposent sur des comparaisons internationales.

Certains des pays qui dispensent des programmes intégrés tentent d'isoler la composante propre à l'enseignement. Ils utilisent alors différentes méthodes d'estimation pour isoler les effectifs, les dépenses et le personnel en question. Certains pays, dont la Norvège, les Pays-Bas et la Suède, ont choisi d'appliquer une méthode simple d'estimation selon laquelle 50 % des effectifs, du personnel et des dépenses sont imputables à la composante d'enseignement. D'autres pays se basent sur des résultats d'enquête, choisissent une clé de répartition différente de celle ci-dessus ou appliquent une méthode d'estimation plus compliquée. Ainsi, la Finlande pondère les dépenses au titre des programmes intégrés en fonction de l'âge des enfants, alors que l'Estonie estime la part des dépenses pertinentes à 30 %.

Figure 1. Représentation schématique des systèmes du niveau CITE 0 et des approches de compte rednu dans les pays de l'OCDE



Les pays membres de l'OCDE s'emploient ensemble à améliorer les méthodes pour rendre compte des données statistiques sur l'éducation préprimaire. Cette amélioration, qui tiendra compte de la nouvelle version de la CITE, sera intégrée dans la CITE-2011.

La figure 1 présente de façon schématique les systèmes d'éducation préprimaire et les approches de compte rendu dans les pays de l'OCDE. Des informations spécifiques aux pays sont fournies à l'annexe 3 de ce rapport.

Il est intéressant de constater, par ailleurs, que selon les analyses de l'enquête PISA, les élèves qui ont été scolarisés pendant au moins un an dans un programme d'éducation préprimaire tendent à obtenir de meilleurs résultats que les élèves qui ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique. Il en ressort aussi que la corrélation entre la scolarisation dans un programme d'éducation préprimaire et la performance à l'âge de 15 ans est dans l'ensemble plus forte dans les systèmes d'éducation où l'éducation préprimaire dure plus longtemps, et où les taux d'encadrement et les dépenses publiques par élève sont plus élevés à ce niveau d'enseignement (voir le tableau II.5.6 dans OCDE, 2010).

Les programmes préprimaires destinés aux enfants plus jeunes sont moins courants. La capacité d'accueil des enfants âgés de 3 ans, voire moins, dans les programmes d'éducation préprimaire est largement inférieure à la demande dans certains pays, même parmi ceux qui proposent des congés parentaux de longue durée. C'est en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie et en Norvège que les taux de scolarisation dans les programmes d'éducation préprimaire sont les plus élevés à l'âge de 3 ans. Dans les pays où le financement public du congé parental est limité, les parents qui travaillent sont nombreux à devoir chercher une solution de garde dans le secteur privé, où le budget qu'ils peuvent y consacrer influe sensiblement sur l'accès à des services de qualité, ou s'arranger avec leurs proches, amis ou voisins (voir le tableau C2.1 et *Petite enfance, grands défis III* [OCDE, 2011b]).

L'éducation préprimaire contribue à jeter les bases de l'apprentissage tout au long de la vie et assure l'égalité des chances dans l'éducation par la suite. Certains pays en ont pris conscience et ont généralisé l'accès à l'éducation préprimaire dès l'âge de 3 ans. L'offre d'éducation préprimaire se développe rapidement dans la majorité des pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de 2005 et de 2011 sont disponibles, les effectifs scolarisés dans des programmes d'éducation préprimaire sont passés de 64 % en 2005 à 70 % en 2011 à l'âge de 3 ans, et de 78 % en 2005 à 84 % en 2011 à l'âge de 4 ans. Au Brésil, au Mexique et en Pologne, les taux de scolarisation à l'âge de 4 ans ont augmenté de 20 points de pourcentage, voire davantage, durant cette période (voir le tableau C2.1).

Financement de l'éducation préprimaire

Un financement public pérenne est essentiel pour améliorer la qualité des programmes d'éducation préprimaire et favoriser leur développement. Prévoir un budget adéquat permet de recruter du personnel compétent et qualifié, qui est à même de stimuler le développement cognitif, social et affectif des enfants. L'investissement dans des structures et leur équipement contribue également au développement d'environnements d'apprentissage centrés sur l'enfant. Dans les pays qui ne prévoient pas un financement public suffisant pour assurer la qualité et la capacité d'accueil, certains parents sont plus susceptibles d'inscrire leurs enfants en bas âge dans des structures privées, ce qui représente un coût élevé (OCDE, 2011b), alors que d'autres préfèrent garder leurs enfants eux-mêmes, ce qui peut tenir les femmes à l'écart du marché du travail (OCDE, 2011a).

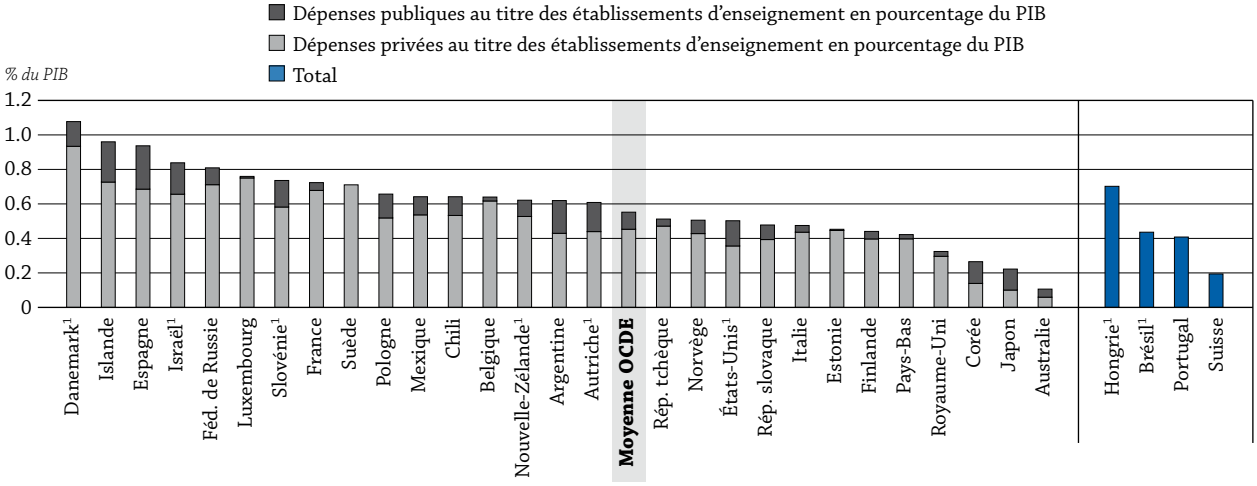
Les dépenses publiques au titre de l'éducation préprimaire sont essentiellement consacrées au financement des établissements publics, mais également, à des degrés divers, des établissements privés dans certains pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques par élève au titre des établissements publics d'éducation préprimaire (6 275 USD) représentent le double environ de celles au titre des établissements privés (3 494 USD) (voir le tableau B3.4 dans l'indicateur B3). Les dépenses annuelles (de sources publiques et privées) par élève scolarisé dans un programme d'éducation préprimaire, tous établissements confondus (publics et privés), s'élèvent à 6 762 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais varient sensiblement selon les pays. Elles ne représentent pas plus de 2 500 USD en Argentine, au Brésil, au Mexique et en Turquie, mais passent la barre des 10 000 USD aux États-Unis, au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau C2.2 et le tableau B3.4 dans l'indicateur B3).

Les dépenses au titre de l'éducation préprimaire représentent 0.6 % du PIB collectif, mais il existe des différences importantes entre les pays. Ainsi, le pourcentage du PIB qui est consacré à l'éducation préprimaire est inférieur ou égal à 0.1 % en Australie et en Turquie, mais égal ou supérieur à 0.8 % au Danemark, en Espagne, en Fédération de Russie, en Islande, en Israël et au Luxembourg (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.3).

Ces différences s'expliquent en grande partie par la variation entre les pays des taux de scolarisation, des droits d'accès et des coûts, et de l'âge du début de l'enseignement primaire, mais aussi par la variation de la mesure dans laquelle cet indicateur couvre les structures préprimaires privées. Aux Pays-Bas et en Suisse, le niveau réel de dépenses et de scolarisation dans l'éducation préprimaire est vraisemblablement aussi sous-estimé en l'absence de données sur les programmes intégrés (voir l'encadré C2.1 pour plus de précisions), ce qui peut affecter la comparabilité de leurs données. Une certaine prudence s'impose donc avant de tirer des conclusions sur les conditions d'accès et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (voir le tableau C2.2 et l'encadré C2.1).

Graphique C2.3. Dépenses au titre des établissements d'éducation préprimaire, en pourcentage du PIB (2010)

Selon les sources de financement



1. Certaines dépenses au titre des services d'accueil de la petite enfance sont incluses.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'éducation préprimaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868407

L'éducation préprimaire subventionnée par des sources publiques tend à être plus développée dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE. En Europe, le concept d'accès généralisé à l'éducation entre l'âge de 3 et 6 ans est communément admis. La plupart des pays de cette région donnent à tous les enfants accès à deux années au moins d'éducation préprimaire gratuite subventionnée par les fonds publics dans des établissements d'enseignement, avant l'entrée dans l'enseignement primaire. Cet accès est un droit dès l'âge de 3 ans dans tous les pays sauf en Irlande et aux Pays-Bas, voire à un plus jeune âge et pendant au moins deux ans dans certains pays. Par comparaison avec l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, c'est dans l'éducation préprimaire que le pourcentage de fonds privés est le plus élevé (18 %). Toutefois, ce pourcentage varie fortement selon les pays : il est inférieur ou égal à 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg et en Suède, mais égal ou supérieur à 25 % en Argentine, en Australie, en Autriche, en Corée, en Espagne, aux États-Unis et au Japon (voir le tableau C2.2 et *Petite enfance, grands défis III* [OCDE, 2011b]).

Les taux d'encadrement varient fortement entre les pays de l'OCDE

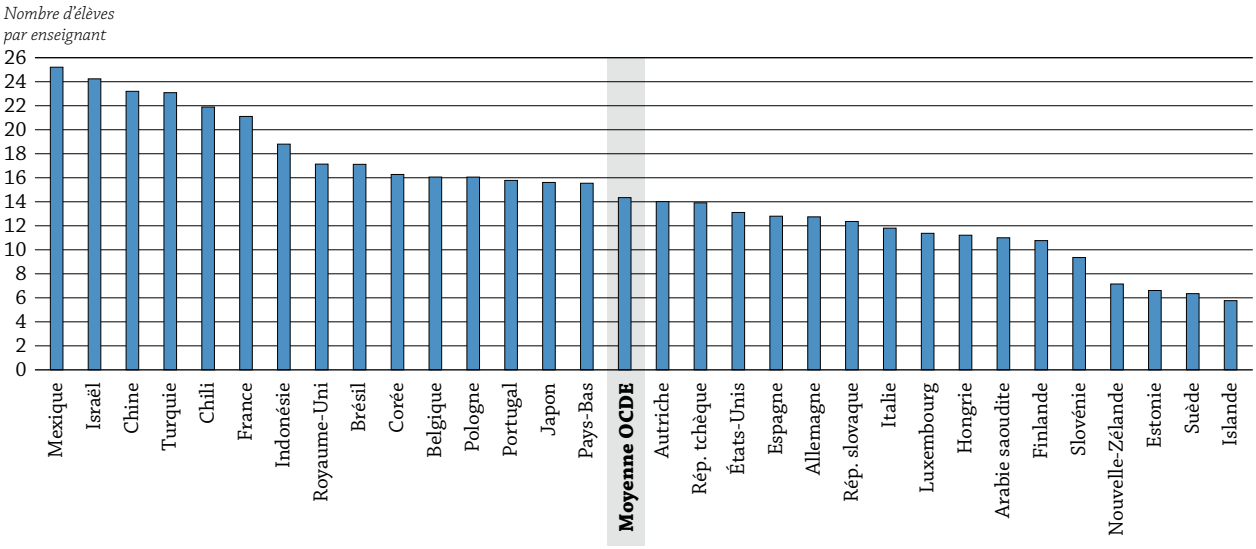
Des recherches montrent que les environnements riches et stimulants ainsi qu'une pédagogie de qualité reposent sur du personnel plus qualifié et que la qualité des interactions entre le personnel et les enfants sont à la clé d'un meilleur rendement de l'apprentissage (Heckman, 2000 ; Shin *et al.*, 2009). Les qualifications sont l'un des indicateurs les plus probants de la qualité du personnel, mais le niveau de qualification n'est pas tout. Les qualifications indiquent dans quelle mesure la formation initiale du personnel inclut des cours spécialisés et de la pratique, ainsi que les types d'activités de développement professionnel qui sont proposés et suivis par

le personnel ; elles montrent également l'ancienneté du personnel. Par ailleurs, les conditions de travail peuvent avoir un impact sur la satisfaction professionnelle qui peut, à son tour, avoir un impact sur la capacité et la volonté du personnel d'établir des relations avec les enfants et d'entrer en interaction avec eux (Shin *et al.*, 2009). La rotation élevée des membres du personnel perturbe la continuité de l'encadrement et en réduit la qualité globale ; elle sape également les efforts de développement professionnel et nuit au rendement de l'enseignement.

Le taux d'encadrement est aussi un indicateur important des moyens mobilisés en faveur de l'éducation. Le taux d'encadrement d'un niveau d'enseignement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves en équivalents temps plein du niveau d'enseignement considéré est divisé par l'effectif d'enseignants, également en équivalents temps plein, du même niveau et dans le même type d'établissements. Toutefois, ce taux ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut être interprété en termes de taille des classes. Le nombre d'élèves par classe résume divers facteurs, mais établir une distinction entre ces facteurs permet d'identifier des différences de qualité entre les systèmes d'éducation (voir l'indicateur D2).

Graphique C2.4. Taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire (2011)

Établissements publics et privés



Remarque : la prudence est de mise lors de l'interprétation de ces données car cet indicateur compare le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves par enseignant) dans des pays offrant des programmes strictement pédagogiques d'éducation préprimaire et des programmes intégrés d'éducation et d'accueil de la petite enfance. Dans certains pays, les besoins en personnel de ces deux types de programmes sont très différents.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868426

Le tableau C2.2 indique le nombre d'élèves par enseignant et par membre du personnel de contact (enseignants et personnel non enseignant, comme les auxiliaires d'éducation) dans l'éducation préprimaire. Certains pays recourent beaucoup aux auxiliaires d'éducation à ce niveau d'enseignement. Douze pays de l'OCDE et du G20 font état d'un nombre moins élevé d'élèves par membre du personnel de contact (indiqué dans la colonne 4 du tableau C2.2) que par enseignant. Le nombre d'élèves par membre du personnel de contact est nettement inférieur en Allemagne, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Chine, aux États-Unis, en France, en Israël et au Royaume-Uni. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves sont 14 par enseignant dans l'enseignement préprimaire. Abstraction faite des auxiliaires d'éducation, on compte plus de 20 élèves par enseignant au Chili, en Chine, en France, en Israël, au Mexique et en Turquie, mais moins de 10 élèves par enseignant en Estonie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovénie et en Suède (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.4).

C2

Définitions et méthodologie

Définition de l'éducation préprimaire

L'éducation préprimaire (niveau CITE 0) se définit comme la première étape de l'*instruction organisée*, qui est essentiellement conçue pour préparer les très jeunes enfants à un environnement scolaire.

La distinction entre les programmes selon qu'ils relèvent ou non du niveau CITE 0 s'effectue principalement sur la base de leurs *propriétés éducatives*. Comme les propriétés éducatives de ces programmes sont difficiles à évaluer directement, plusieurs critères sont utilisés. Le niveau CITE 0 :

Inclut les programmes :

- qui sont dispensés dans une école ou un centre scolaire ;
- qui sont conçus pour répondre aux besoins d'éducation et de développement des enfants ;
- qui s'adressent spécifiquement aux enfants à partir de l'âge de 3 ans, mais pas au-delà de l'âge de 6 ans ; et
- qui sont dispensés par du personnel dûment formé (qualifié) pour dispenser un programme aux enfants.

Exclut les programmes qui ne réunissent pas ces conditions.

Classification des programmes préprimaires à temps plein ou à temps partiel et implications

Dans *Regards sur l'éducation*, deux méthodes sont utilisées pour chiffrer l'effectif d'élèves de l'éducation préprimaire à temps plein et à temps partiel :

1. soit sur la base des définitions nationales des programmes préprimaires ;
2. soit sur la base d'une estimation dérivée de la durée de la première année d'études de l'enseignement primaire (niveau CITE 1).

La méthode de classification varie selon les pays, mais cela n'a pas d'impact sur les taux de préscolarisation (voir le tableau C2.1), car ceux-ci sont calculés sur la base de l'effectif total d'élèves en pourcentage de la population, qu'ils soient préscolarisés à temps plein ou à temps partiel. La variation de la méthode de classification entre les pays peut avoir un impact sur les dépenses par élève et sur les taux d'encadrement, car ces chiffres sont calculés sur la base de l'effectif d'élèves en équivalents temps plein.

Différences entre les programmes *strictement pédagogiques* et les programmes *intégrés*

Dans certains pays, les structures préscolaires proposent également des services de garde. Dans *Regards sur l'éducation*, ces programmes sont dits intégrés (puisqu'ils allient vocation pédagogique et services de garde). Les programmes strictement pédagogiques sont ceux qui dispensent principalement un enseignement pendant une brève période de la journée. Les parents qui travaillent ont souvent recours à des services d'accueil le matin ou l'après-midi.

Traitement des programmes intégrés dans les dépenses au titre de l'éducation préprimaire dans *Regards sur l'éducation*

Comme la description du niveau CITE 0 se concentre sur les propriétés éducatives des programmes, les dépenses au titre des services de garde inclus dans les programmes intégrés sont exclues des dépenses rapportées dans *Regards sur l'éducation*. Les pays qui sont dans l'impossibilité de déduire les dépenses au titre des services de garde de leurs dépenses sont signalés en note de bas de page dans le tableau C2.2. Il est probable que les dépenses au titre des services de garde qui sont incluses dans les dépenses varient entre ces pays. La prudence est donc de rigueur lors de l'interprétation de ces chiffres (voir l'encadré C2.1).

Représentation de la variation à l'échelle nationale

Il n'est pas possible de rendre compte de la variation de certains aspects à l'échelle nationale et les « caractéristiques des programmes préprimaires » ont été simplifiées dans certains cas. Ainsi, l'âge du début de la scolarisation dans l'éducation préprimaire varie entre des juridictions ou des régions dans certains pays. Dans ce cas, ce sont les données les plus courantes ou typiques qui sont fournies.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Downey, D.B., P.T. von Hippel et B.A. Broh (2004), « Are Schools the Great Equalizer? Cognitive Inequality During the Summer Months and the School Year », *American Sociological Review*, vol. 69, nº 5, pp. 613-635.

Entwisle, D.R., K. Alexander et L.S. Olson (1997), *Children, Schools and Inequality*, Westview, Boulder.

Hart, B. et I. Risley (1995), *Meaningful Differences in the Everyday Experience of Young American Children*, Paul H. Brookes Publishing, Baltimore.

Heckman, J.J. (2000), *The Case for Investing in Disadvantaged Young Children*, CESifo DICE Report, Ifo Institute for Economic Research, Université de Munich, vol. 6, nº 2, pp. 3-8, 07.

OCDE (2010), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II)*, PISA, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264091528-fr*

OCDE (2011a), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être,* Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr*

OCDE (2011b), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr*

OCDE (2013a), « En quoi les politiques, les systèmes et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (EAJE) se différencient-ils dans les pays de l'OCDE ? », *Indicateurs de l'éducation à la loupe*, février. *http://dx.doi.org/10.1787/5k49czkvxr0w-fr*

OCDE (2013b), *Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2013*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/trends_edu-2013-fr*

Shin, E., M. Jung et E. Park (2009), « A Survey on the Development of the Pre-school Free Service Model », Rapport de recherche pour le compte du Korean Educational Development Institute, Séoul.

Tableaux de l'indicateur C2

Tableau C2.1	**Taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et primaire, selon l'âge (2005, 2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871751
Tableau C2.2	**Caractéristiques des programmes d'éducation préprimaire (2010, 2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871770
Tableau C2.3	**Caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés d'éducation préprimaire (2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871789

C2

Tableau C2.1. Taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et primaire, selon l'âge (2005, 2011)

		Taux de scolarisation (2011)										Taux de scolarisation (2005)									
		3 ans	4 ans			5 ans			6 ans			3 ans	4 ans			5 ans			6 ans		
		CITE 0	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 1	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE	Australie	13	**66**	1	67	15	83	98	n	*100*	*100*	17	**51**	2	53	18	72	91	n	*100*	*100*
	Autriche	60	**91**	n	91	97	n	97	38	58	97	47	**82**	n	82	93	n	93	39	57	96
	Belgique	98	**99**	n	99	98	1	99	5	93	99	*100*	***100***	n	*100*	99	1	*100*	6	94	*100*
	Canada[1]	1	**48**	n	48	92	n	92	n	99	99	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	42	**76**	n	77	86	1	87	11	81	91	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	60	**85**	n	85	91	1	91	46	50	96	65	**91**	n	91	97	n	97	49	51	*100*
	Danemark[2]	90	**98**	n	98	96	2	98	10	89	99	91	**93**	n	93	84	n	84	95	3	98
	Estonie	86	**90**	n	90	90	n	90	77	14	91	81	**84**	n	84	88	n	88	*100*	12	*100*
	Finlande	49	**57**	n	57	67	n	67	98	n	98	38	**47**	n	47	56	n	56	98	1	99
	France	98	**99**	n	99	99	1	*100*	1	99	*100*	*100*	***100***	n	*100*	99	1	*100*	2	94	96
	Allemagne[3]	90	**96**	n	96	97	n	97	35	62	98	82	**93**	n	93	93	n	93	38	58	96
	Grèce	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	a	**58**	a	58	83	2	84	n	*100*	*100*
	Hongrie	74	**93**	n	93	96	n	96	72	22	93	73	**91**	n	91	97	n	97	74	25	99
	Islande	95	**97**	n	97	96	n	96	n	98	98	94	**95**	n	95	96	n	96	n	98	98
	Irlande	47	**56**	39	95	n	99	99	n	*100*	*100*	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israël	86	**94**	n	94	97	n	98	17	81	97	67	**84**	n	84	93	n	94	13	81	95
	Italie	92	**96**	a	96	89	9	97	2	97	99	97	***100***	a	*100*	94	7	*100*	1	*100*	*100*
	Japon	77	**93**	a	93	97	a	97	a	*100*	*100*	69	**95**	a	95	99	a	99	a	*100*	*100*
	Corée	82	**83**	n	83	85	1	86	1	*100*	*100*	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	72	**95**	n	95	91	5	97	4	89	93	62	**96**	n	96	92	3	95	3	97	*100*
	Mexique	44	***100***	n	*100*	98	31	*100*	1	*100*	*100*	23	**70**	a	70	88	10	98	1	*100*	*100*
	Pays-Bas	87	***100***	a	*100*	*100*	a	*100*	a	*100*	*100*	a	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	85	**95**	n	95	3	97	*100*	n	*100*	*100*	85	**96**	n	96	3	97	*100*	n	*100*	*100*
	Norvège	95	**97**	n	97	97	n	97	1	*100*	*100*	83	**89**	n	89	91	n	91	1	99	*100*
	Pologne	50	**64**	a	64	81	x(9)	81	87	9	96	28	**38**	a	38	48	m	48	98	1	99
	Portugal	75	**88**	n	88	93	1	94	5	95	*100*	61	**84**	n	84	87	3	90	3	*100*	*100*
	Rép. slovaque	60	**73**	n	73	82	n	82	40	51	91	61	**74**	n	74	85	n	85	40	54	94
	Slovénie	83	**89**	n	89	91	x(9)	91	6	93	*100*	67	**76**	n	76	84	n	84	4	96	*100*
	Espagne	97	***100***	n	*100*	99	n	*100*	1	98	99	95	**99**	n	99	*100*	n	*100*	1	99	*100*
	Suède	92	**94**	n	94	95	n	95	95	1	97	84	**89**	n	89	90	n	90	96	3	99
	Suisse	3	**40**	n	41	94	1	96	55	44	*100*	8	**38**	n	39	90	1	91	60	40	*100*
	Turquie	4	**19**	n	19	67	n	67	n	97	97	2	**5**	n	5	23	8	32	n	83	83
	Royaume-Uni	86	**67**	30	97	1	99	*100*	n	99	99	78	**60**	32	92	n	*100*	*100*	n	*100*	*100*
	États-Unis	50	**78**	n	78	77	6	83	14	86	*100*	35	**65**	n	65	72	6	78	15	80	95
	Moyenne OCDE	67	**82**	2	84	81	13	94	22	77	99	64	**77**	1	79	77	11	88	29	70	*100*
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 2005 et 2011 sont disponibles	70	**84**	1	85	82	12	94	25	73	99	64	**78**	1	79	77	11	88	30	69	99
	Moyenne UE21	77	**86**	3	90	83	11	94	31	66	97	73	**82**	2	84	83	6	89	42	61	*100*
Autres G20	Argentine	37	**75**	n	75	*100*	1	*100*	1	*100*	*100*	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	36	**57**	n	57	79	1	80	49	41	91	21	**37**	n	37	62	1	63	63	21	83
	Chine	m	**m**	n	m	m	n	m	n	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	70	**76**	a	76	76	1	77	72	15	87	m	**m**	a	m	m	1	m	m	23	m
	Arabie saoudite	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	**m**	3	m	m	17	m	m	86	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les taux de scolarisation en bas âge doivent être interprétés avec prudence ; en effet, des différences entre la date de référence des âges et la date de collecte des données sont susceptibles d'entraîner une surestimation des taux de scolarisation, tandis que l'absence de prise en compte des inscriptions tardives est susceptible d'entraîner une sous-estimation de ces taux. Les taux supérieurs à 100 % sont indiqués en italique.

1. Année de référence : 2010 (et non 2011). Seuls sont inclus les enfants scolarisés dans des structures publiques d'accueil de la petite enfance.

2. Les classes obligatoires ont été incluses dans le niveau CITE 1 à compter de 2011.

3. Année de référence : 2006 (et non 2005).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871751

Tableau C2.2. Caractéristiques des programmes d'éducation préprimaire (2010, 2011)

		Répartition des élèves préscolarisés au niveau CITE 0, par type d'établissement (2011)			Taux d'encadrement (2011)		Dépenses au titre des établissements d'enseignement (2010)				Caractéristiques des programmes d'éducation préprimaire						
		Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation)	Nombre d'élèves par enseignant	Dépenses totales (publiques et privées) en pourcentage du PIB	Pourcentage des dépenses totales de sources publiques	Pourcentage des dépenses totales de sources privées	Dépenses annuelles par élève (en USD)	Âge minimal du début	Âge moyen du début	Durée moyenne (en années)	Âge moyen du début du niveau CITE 1	Âge du début de la scolarité obligatoire (le cas échéant)	Durée de la scolarité obligatoire (le cas échéant) (en années)	Temps plein (TPl.)/ Temps partiel (TPa)
		CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 1	CITE 0	CITE 0	CITE 0
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE	Australie	24.5	75.5	n	m	m	0.1	55.8	44.2	8 899	3	4	1	5	a	a	TPa.
	Autriche[1]	71.5	28.5	x(2)	9.7	14.0	0.6	72.2	27.8	8 893	3	3	3	6	5	1	TPl.
	Belgique	47.3	52.7	m	16.1	16.1	0.6	96.4	3.6	6 024	2.5	2.5	3 à 4	6	a	a	TPl.
	Canada[2]	93.0	7.0	x(2)	m	m	m	m	m	m	2.5 à 5	4.5 à 5	1	6	a	a	TPl./Tpa.
	Chili	36.2	57.5	6.3	10.7	21.9	0.6	83.1	16.9	3 544	0.25	4	2	m	a	a	TPl./Tpa.
	Rép. tchèque	98.2	1.8	a	13.6	13.9	0.5	92.0	8.0	4 247	3	3	3	6	a	a	TPl.
	Danemark[1]	80.4	19.6	n	m	m	1.1	86.7	13.3	9 454	n	1.0	5.0	6.0	m	m	TPl.
	Estonie	97.1	a	2.9	m	6.6	0.5	98.5	1.5	2 533	n	3	4	7	m	m	TPl.
	Finlande	91.3	8.7	a	m	10.8	0.4	90.1	9.9	5 372	n	a	a	7	a	a	TPl.
	France	87.2	12.5	0.4	14.1	21.1	0.7	93.7	6.3	6 362	2	2 à 3	3	6	a	a	TPl.
	Allemagne	34.9	65.1	x(2)	10.0	12.7	m	m	m	m	3	3	3	6	a	a	TPl.
	Grèce	m	m	m	m	m	m	x(6)	x(9)	m	4	4	1 à 2	6	5.0	1.0	TPl.
	Hongrie[1, 3, 7]	93.6	6.4	a	m	11.2	0.7	m	m	4 773	2.5	3	3	7	5	1	TPl.
	Islande	87.3	12.7	n	5.8	5.8	1.0	75.7	24.3	8 606	n	2	4	6	a	a	TPl./Tpa.
	Irlande	2.2	a	97.8	m	m	m	m	m	m	3	3	1	4 à 5	a	a	TPl./Tpa.
	Israël[1, 4]	89.4	a	10.6	11.5	24.2	0.8	78.3	21.7	3 910	3	3	3	6	3	3	TPl.
	Italie[3]	69.9	a	30.1	m	11.8	0.5	91.8	8.2	7 177	m	m	m	m	a	a	TPl.
	Japon	29.7	a	70.3	14.8	15.6	0.2	45.2	54.8	5 550	3.0	3.0	3.0	6.0	a	a	TPl.
	Corée	16.8	3.5	79.7	16.3	16.3	0.3	52.5	47.5	6 739	3.0	3 à 5	3.0	6.0	m	m	TPl.
	Luxembourg	91.2	n	8.8	m	11.4	0.8	98.8	1.2	20 958	3	3	3	6	4	2	TPl.
	Mexique	86.1	a	13.9	25.2	25.2	0.6	83.6	16.4	2 280	3	4 à 5	3	6	3	3	TPl.
	Pays-Bas	69.9	a	30.1	14.3	15.5	0.4	94.2	5.8	7 664	3	3 à 4	2 à 3	6	5	1	TPl.
	Nouvelle-Zélande[1]	1.6	98.4	n	7.2	7.2	0.6	84.8	15.2	11 495	m	3	2	5	a	a	TPl./Tpa.
	Norvège	54.8	45.2	x(2)	m	m	0.5	84.6	15.4	6 610	n	1	5	6	a	a	TPl./Tpa.
	Pologne[3]	85.4	1.3	13.3	m	16.1	0.7	79.0	21.0	5 737	2.5	3	4	7	6	1	TPl.
	Portugal[3]	52.0	31.0	17.1	m	15.8	0.4	m	m	5 977	3	3	3	6	a	a	TPl.
	Rép. slovaque	96.4	3.6	n	12.3	12.4	0.5	82.3	17.7	4 306	2	3	3	6	a	a	TPl.
	Slovénie[1]	97.4	2.5	0.2	9.4	9.4	0.7	79.1	20.9	7 744	3	3	3	6	a	a	TPl.
	Espagne	64.4	24.5	11.1	m	12.8	0.9	73.2	26.8	6 685	n	2 à 3	3 à 4	6	a	a	TPl.
	Suède	83.3	16.7	n	6.3	6.3	0.7	100.0	n	6 582	3	-	4	7	a	a	TPl.
	Suisse[3, 5, 7]	96.1	0.3	3.6	m	m	0.2	m	m	5 186	4	5	2	6	5	1	TPl.
	Turquie[7]	91.0	a	9.0	m	23.1	n	m	m	2 490	3	5	1 à 3	6	a	a	TPl.
	Royaume-Uni	71.2	11.1	17.7	12.2	17.1	0.3	91.4	8.6	7 047	3	3	1.5	5	a	a	TPl./Tpa.
	États-Unis[1, 6]	55.2	a	44.8	10.9	13.1	0.5	70.9	29.1	10 020	3	4	1	6	a	a	TPl./Tpa.
	Moyenne OCDE	68.1	24.5	19.5	12.2	14.3	0.6	82.1	17.9	6 762							
	Total OCDE	-	-	-	-	-	0.5	-	-	6 569							
	Moyenne UE21	74.2	19.1	17.7	11.8	13.1	0.6	88.7	11.3	7 085							
Autres G20	Argentine	67.9	23.3	8.9	m	m	0.6	69.3	30.7	2 427	m	m	m	m	m	m	TPl.
	Brésil[1, 7]	71.8	a	28.2	12.6	17.1	0.4	m	m	2 111	n	1	5	6	4	2	TPl.
	Chine	53.0	47.0	x(2)	20.6	23.2	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	TPl.
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	17.3	18.8	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	TPl.
	Fédération de Russie	99.0	a	1.0	m	m	0.8	87.9	12.1	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	11.0	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Certaines dépenses au titre de l'accueil des jeunes enfants sont incluses.
2. Les programmes de niveau CITE 0 sont dispensés dans l'ensemble des 13 juridictions et obligatoires dans 2 d'entre elles. L'âge minimal de début, l'âge moyen de début et la durée de la préscolarisation au niveau CITE 0 varient selon les juridictions.
3. Les données relatives aux dépenses se rapportent uniquement aux structures publiques.
4. La préscolarisation obligatoire et gratuite au niveau CITE 0 vient d'être inscrite dans la loi, à l'échelle nationale. La mise en œuvre de cette loi se fera progressivement à partir de 2013.
5. La préscolarisation au niveau CITE 0 est obligatoire pendant deux années dans certaines juridictions, et pendant une année seulement dans d'autres.
6. La préscolarisation au niveau CITE 0 est obligatoire dans un tiers environ des États.
7. Dépenses publiques uniquement.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871770

C2

Tableau C2.3. Caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés d'éducation préprimaire (2011)

Existence et caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés d'éducation préprimaire
Répartition (en pourcentage) des effectifs d'élèves indiqués dans Regards sur l'éducation *entre les programmes strictement pédagogiques et les programmes intégrés d'éducation préprimaire*

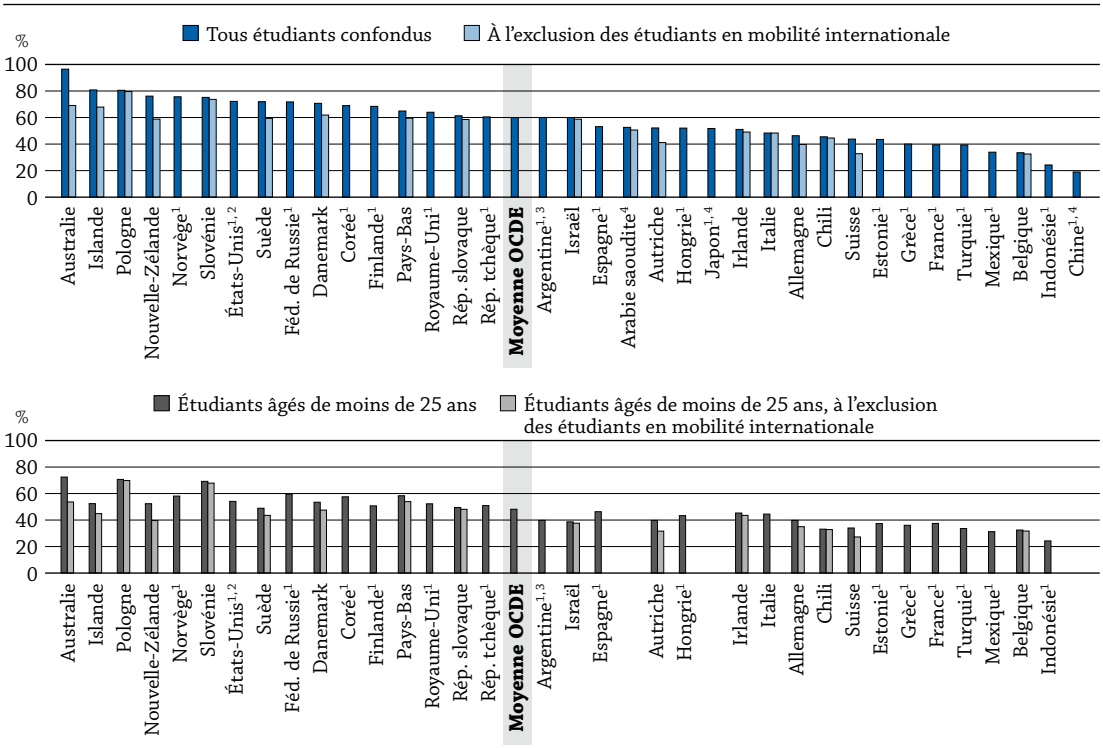
		Programmes strictement pédagogiques			Programmes intégrés (vocation pédagogique et services de garde)			Répartition (en pourcentage) des effectifs d'élèves indiqués dans *Regards sur l'éducation*		
		Existant à l'échelle nationale	Dispensés par des enseignants qualifiés	Ayant un programme officiel	Existant à l'échelle nationale	Dispensés par des enseignants qualifiés	Ayant un programme officiel	Programmes strictement pédagogiques	Programmes intégrés	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
	Autriche	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	3	97	100
	Belgique	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Canada	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100	m	100
	Chili	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
	Rép. tchèque	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Danemark	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Estonie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Finlande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	37	63	100
	France	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Allemagne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Grèce	Oui	Oui	Oui	Oui	m	m	100	m	100
	Hongrie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Islande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	1	99	100
	Irlande	Non	a	a	Oui	a	a	a	100	100
	Israël	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	98	2	100
	Italie	Non	a	a	Oui	m	m	a	100	100
	Japon	Oui	Oui	Oui	Oui	Variable	Variable	x(9)	x(9)	100
	Corée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
	Luxembourg	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Mexique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	99	1	100
	Pays-Bas	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Variable	70	30	100
	Nouvelle-Zélande	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Norvège	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Pologne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Portugal	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Rép. slovaque	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Slovénie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
	Espagne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Suède	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	30	70	100
	Suisse	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	100	m	100
	Turquie	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
	Royaume-Uni	Oui	Oui	Oui	Oui	Variable	Oui	x(9)	x(9)	100
	États-Unis	Oui	Variable	Variable	Oui	Variable	Variable	x(9)	x(9)	100
	Moyenne OCDE									
	Total OCDE									
	Moyenne UE21									
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	x(9)	x(9)	100
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE, collecte de données spéciale du Groupe de travail de l'INES sur les programmes d'éducation préprimaire.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871789

COMBIEN D'ÉLÈVES ENTAMERONT DES ÉTUDES TERTIAIRES ?

- Dans les pays de l'OCDE, quelque 60 % des jeunes adultes devraient entamer des études tertiaires de type A (largement théoriques) durant leur vie, mais seulement 3 % commenceront un programme de recherche de haut niveau.
- Près de la moitié des jeunes adultes entameront des études tertiaires de type A avant l'âge de 25 ans dans les pays de l'OCDE.
- Si les étudiants en mobilité internationale sont exclus des calculs, la Pologne et la Slovénie sont les seuls pays (parmi les 17 pays dont les données sont disponibles) où 7 jeunes adultes sur 10 environ devraient débuter une formation tertiaire de type A avant l'âge de 25 ans.

Graphique C3.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (2011)



1. Les données relatives aux nouveaux inscrits parmi les étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles.
2. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.
3. Année de référence : 2010.
4. Les données ventilées par âge relatives aux nouveaux inscrits ne sont pas disponibles.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableaux C3.1a et b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868445

Contexte

Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité de voir les individus entamer une formation de ce niveau au cours de leur vie. Ce taux montre le degré d'accessibilité de l'enseignement tertiaire et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert les connaissances et les compétences de haut niveau qui peuvent créer des économies de la connaissance et les alimenter. Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement tertiaire sont le signe qu'une main-d'œuvre hautement qualifiée se développe et s'entretient.

Dans les pays de l'OCDE, la conviction que les compétences acquises dans l'enseignement tertiaire sont davantage valorisées que les compétences des individus moins instruits trouve son origine dans le fait, réel ou craint, que des emplois dits de « routine » sont mécanisés ou délocalisés dans des pays à bas coûts, et dans le fait, de plus en plus reconnu, que le savoir et l'innovation sont indispensables à la croissance économique. Les établissements d'enseignement tertiaire doivent non seulement augmenter leur capacité d'accueil, mais aussi adapter leurs programmes de cours et leurs modes d'enseignement et d'apprentissage aux besoins variés des nouvelles générations d'étudiants.

Autres faits marquants

- **En Allemagne, en Slovénie et en Suisse, 1 jeune adulte sur 20 devrait entamer un programme de recherche de haut niveau au cours de sa vie,** mais moins de 1 sur 100 devrait le faire en Arabie saoudite, en Argentine, au Chili, en Espagne, en Indonésie, au Mexique et en Turquie.
- Dans les pays de l'OCDE, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A restent, en moyenne, plus élevés chez les femmes (67 %) que chez les hommes (53 %). **Toutefois, l'écart entre les sexes se comble avec l'élévation du niveau de formation** ; cet écart est pratiquement nul dans les programmes de recherche de haut niveau.
- Selon les taux d'accès actuels, on estime qu'**en moyenne, 19 % des jeunes adultes d'aujourd'hui (20 % des femmes et 18 % des hommes) entameront une formation tertiaire de type B (plus courte et largement professionnelle)** au cours de leur vie.
- **Les domaines d'études les plus prisés** par les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire sont **les sciences sociales, le commerce et le droit** dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite, en Corée et en Finlande.

Tendances

Entre 1995 et 2011, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de plus de 20 points de pourcentage dans l'enseignement tertiaire de type A dans les pays de l'OCDE, alors que les taux d'accès sont restés stables dans l'enseignement tertiaire de type B. Cet accroissement s'explique par l'amélioration de l'accessibilité de l'enseignement tertiaire dans de nombreux pays, mais également par des changements structurels intervenus dans le système d'éducation de certains pays, tels que la création de formations nouvelles (pour répondre aux besoins du marché du travail) ou plus courtes (dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne). Les taux d'accès de l'enseignement tertiaire ont également augmenté sous l'effet de l'afflux d'étudiants en mobilité internationale (voir l'indicateur C4) et d'étudiants plus âgés parmi les candidats.

Remarque

Le taux d'accès représente le pourcentage d'individus d'une cohorte d'âge qui entameront des études, tertiaires en l'occurrence, au cours de leur vie. Cette estimation se base sur le nombre de nouveaux inscrits en 2011 et la pyramide des âges dans ce groupe. Le taux d'accès repose donc sur l'hypothèse d'une « cohorte fictive », selon laquelle le taux actuel d'accès est la meilleure estimation du comportement des jeunes adultes tout au long de leur vie. Les taux d'accès sont sensibles aux changements intervenus dans le système d'éducation, par exemple l'introduction de nouvelles formations (comme dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne) ou la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale. Les taux d'accès peuvent être très élevés, et même supérieurs à 100 % (ce qui indique clairement que l'hypothèse de la cohorte fictive n'est pas plausible) en cas d'afflux imprévu de candidats. En Australie, par exemple, le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A diminue de plus de 25 points de pourcentage si les étudiants en mobilité internationale sont exclus. Au Portugal, un grand nombre de femmes âgées de plus de 25 ans ont décidé d'entamer des études tertiaires, de sorte que le taux féminin d'accès a augmenté de 40 points de pourcentage entre 2007 et 2011.

C3

Analyse

Accès global à l'enseignement tertiaire

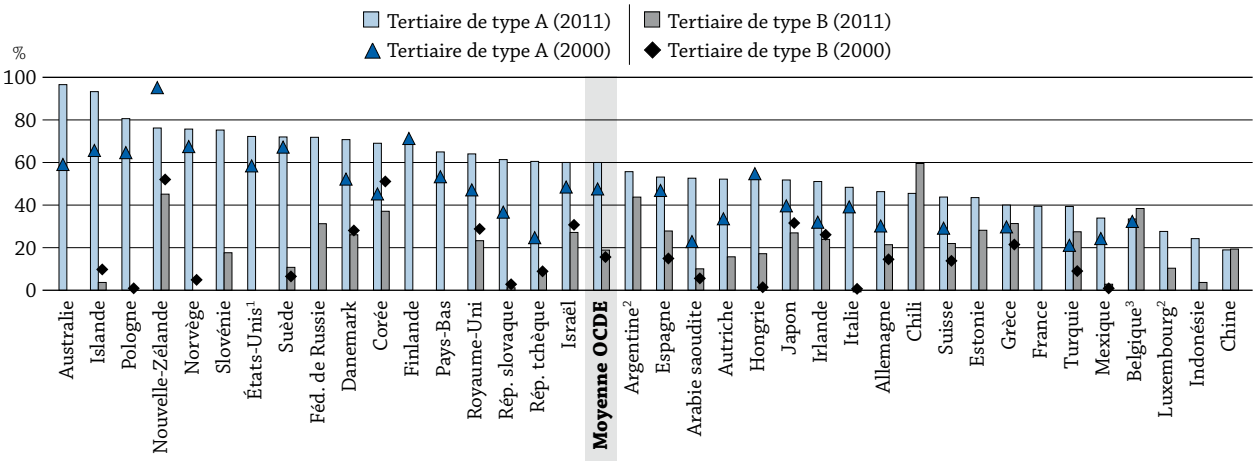
Selon les estimations, dans les pays de l'OCDE, 60 % des jeunes adultes entameront des études tertiaires de type A au cours de leur vie si les taux d'accès se maintiennent à leur niveau actuel. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais inférieur à 35 % en Belgique, en Chine, en Indonésie et au Mexique (voir le graphique C3.1).

Le pourcentage d'étudiants qui entament des études tertiaires de type B est généralement inférieur, essentiellement parce que ces formations sont moins répandues dans la majorité des pays de l'OCDE. Ce pourcentage est inférieur à 5 % en Islande, en Indonésie, au Mexique, en Pologne et en République slovaque, mais supérieur à 35 % en Belgique, en Corée et en Nouvelle-Zélande, et passe même la barre des 50 % en Argentine et au Chili (voir le tableau C3.1a).

Par contraste, en Belgique et au Chili, les étudiants seront plus nombreux à entamer une formation tertiaire de type B que de type A. Dans ces pays, le taux élevé d'accès à l'enseignement tertiaire de type B compense le taux relativement faible d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (voir le graphique C3.2). Dans d'autres pays, en particulier en Israël et au Royaume-Uni, les taux d'accès sont proches de la moyenne de l'OCDE dans les formations tertiaires théoriques (de type A) et sont relativement élevés dans l'enseignement tertiaire professionnel (de type B). Les taux d'accès de la Nouvelle-Zélande comptent parmi les plus élevés des pays de l'OCDE dans les deux types de formation, mais ils sont artificiellement gonflés par la présence d'étudiants plus âgés et d'étudiants en mobilité internationale (voir le tableau C3.1a).

Dans certains pays, des taux élevés d'accès peuvent refléter des phénomènes temporaires, par exemple la réforme de l'enseignement tertiaire dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne, les effets de la crise économique ou un accroissement important du nombre d'étudiants en mobilité internationale.

Graphique C3.2. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A et de type B (2000, 2011)



1. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.
2. Année de référence : 2010 (et non 2011).
3. Année de référence : 2001 (et non 2000).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau C3.2a.
Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868464

En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage de jeunes adultes qui ont entamé des études tertiaires de type A a augmenté de 13 points de pourcentage entre 2000 et 2011, et de 21 points de pourcentage entre 1995 et 2011 (voir le tableau C3.2a). Entre 2000 et 2011, les taux d'accès

à l'enseignement tertiaire de type A ont progressé de plus de 20 points de pourcentage en Arabie saoudite, en Australie, en Corée, en République slovaque et en République tchèque. En Corée, l'accroissement (enregistré entre 2007 et 2008) s'explique essentiellement par la classification récente de formations de type B dans l'enseignement tertiaire de type A. Par contraste, la Finlande, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE où les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A ont régressé. En Hongrie, toutefois, ce déclin a été compensé par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B durant cette période. En Nouvelle-Zélande, la variation des taux d'accès à la hausse, puis à la baisse, enregistrée entre 2000 et 2011, suit la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale durant la même période (voir le graphique C3.2).

Entre 2000 et 2011, les taux nets d'accès à l'enseignement tertiaire de type B sont restés relativement stables dans les pays de l'OCDE, sauf en Espagne, en Hongrie et en Turquie, où ils ont augmenté de plus de 10 points de pourcentage, et en Corée, où ils ont diminué de près de 15 points de pourcentage (voir le graphique C3.2).

Dans les pays de l'OCDE, environ 3 % des jeunes adultes d'aujourd'hui devraient entamer un programme de recherche de haut niveau au cours de leur vie, si les taux d'accès se maintiennent à leur niveau actuel. Parmi les pays dont les données sont disponibles, ce pourcentage est inférieur à 1 % en Arabie saoudite, en Argentine, au Chili, en Espagne, en Indonésie, au Mexique et en Turquie, mais de l'ordre de 5 % en Allemagne, en Slovénie et en Suisse (voir le tableau C3.1a).

Âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire

Dans les pays de l'OCDE, les individus qui ont entamé pour la première fois une formation tertiaire en 2011 étaient, en moyenne, 81 % à avoir moins de 25 ans dans l'enseignement tertiaire de type A et 62 % dans l'enseignement tertiaire de type B. Par ailleurs, 56 % des étudiants qui ont entamé un programme de recherche de haut niveau en 2011 étaient âgés de moins de 30 ans (voir le tableau C3.1b).

La pyramide des âges des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire varie selon les pays de l'OCDE, en raison de différences dans l'âge typique d'obtention du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir les tableaux X1.1a et b), dans la capacité d'accueil des établissements (admissions réglementées par le principe du *numerus clausus*, l'un des nombreux mécanismes utilisés pour limiter l'effectif de l'enseignement tertiaire) et dans le coût d'opportunité d'une entrée dans la vie active avant le début des études tertiaires.

Durant la récente crise économique, de jeunes adultes ont retardé leur entrée dans la vie active et ont poursuivi leurs études. Certains gouvernements ont créé des programmes dits de la « deuxième chance » à l'intention des individus qui ont quitté l'école de manière précoce pour améliorer le niveau de compétence de la main-d'œuvre et accroître les possibilités d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques. Toutefois, entamer des études tertiaires à un âge plus avancé est plus coûteux, tant pour la société que pour les individus. En effet, la productivité potentielle des individus n'est pas exploitée durant une certaine période. Il en résulte une réduction des recettes fiscales, voire une augmentation des dépenses publiques. Les étudiants plus âgés peuvent éprouver plus de difficultés à combiner emploi et études, et risquent de ce fait de ne pas terminer leur formation dans le délai imparti. Les gouvernements prennent des mesures pour faire en sorte que les individus terminent leur formation dans le délai prévu, car ils ont compris que les retards pris dans les études augmentaient le coût de l'éducation.

Il est de tradition d'entamer des études tertiaires dès la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cet usage reste courant dans de nombreux pays. Ainsi, en Belgique, en Indonésie, en Italie et au Mexique, plus de 90 % de ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A ou B pour la première fois ont moins de 25 ans. Dans d'autres pays de l'OCDE, en revanche, l'entrée dans l'enseignement tertiaire une fois le diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en poche peut intervenir plus tard, après une période d'activité professionnelle ou le service militaire. En Islande, en Israël et au Portugal, deux tiers seulement des étudiants qui entament une formation tertiaire de type A pour la première fois ont moins de 25 ans. Dans ces pays, ceux qui entament des études tertiaires de type A ou B pour la première fois appartiennent à un groupe d'âge nettement plus étendu (voir le tableau C3.1b).

Le pourcentage d'étudiants plus âgés qui commencent pour la première fois des études tertiaires de type A ou B peut témoigner de la souplesse de ces formations et de leur degré d'adéquation avec les besoins d'individus qui n'appartiennent pas au groupe d'âge typique. Ce pourcentage peut également traduire une perception particulière de la valeur de l'expérience professionnelle avant le début des études supérieures, caractéristique des pays nordiques et assez répandue en Australie, en Autriche, au Chili, aux États-Unis, en Hongrie et en Nouvelle-Zélande, où un pourcentage non négligeable de nouveaux inscrits a largement dépassé l'âge typique d'accès. Les raisons qui expliquent ce phénomène diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre. En Australie, par exemple, il est désormais d'usage d'attendre un an avant d'entamer des études tertiaires : en 2009-10, près de 25 % des étudiants ont pris une année de césure, et 51 % d'entre eux ont évoqué un « emploi » comme raison principale de cette interruption de leurs études pendant un an (Lumsden et Stanwick, 2012). D'autres pays imposent un service militaire aux jeunes, ce qui retarde l'entrée dans l'enseignement tertiaire. C'est le cas en Israël, où le service militaire est obligatoire entre l'âge de 18 et 21 ans chez les hommes et entre l'âge de 18 et 20 ans chez les femmes.

Impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A

Par définition, les étudiants en mobilité internationale qui entament pour la première fois des études tertiaires dans un pays sont comptabilisés comme nouveaux inscrits, quel que soit leur parcours scolaire antérieur dans d'autres pays. Les tableaux C3.1a et b montrent l'impact des effectifs d'étudiants en mobilité internationale : ils comparent les taux d'accès avant et après ajustement (c'est-à-dire avant et après déduction des étudiants en mobilité internationale).

En Australie, la différence de taux d'accès avant et après ajustement représente 27 points de pourcentage – l'écart le plus important observé parmi les pays dont les données sont comparables. En Autriche, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse, les taux d'accès sont aussi fortement affectés par la présence des étudiants en mobilité internationale : les écarts avant et après ajustement y représentent entre 11 et 17 points de pourcentage (voir le tableau C3.1a).

Le pourcentage d'individus qui entameront pour la première fois une formation tertiaire de type A change fortement après déduction des étudiants plus âgés et des étudiants en mobilité internationale. Ces deux groupes représentent une partie importante de l'effectif d'étudiants dans les pays, mais ils peuvent gonfler artificiellement l'estimation du pourcentage de jeunes adultes qui entameront une formation tertiaire. Une fois exclus les étudiants plus âgés et les étudiants en mobilité internationale, la Pologne et la Slovénie deviennent les deux pays où le pourcentage d'individus supposés commencer des études tertiaires de type A avant l'âge de 25 ans est le plus élevé. En Pologne, ce pourcentage élevé s'explique par le nombre plus élevé d'individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à la suite de la réforme de l'éducation, en 1999. Cette réforme a été mise en œuvre dans le but d'améliorer la qualité du système d'enseignement secondaire et tertiaire, et de renforcer l'égalité des chances dans l'éducation. La Pologne et la Slovénie comptent aussi parmi les six pays où le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est le plus élevé dans la population âgée de 25 à 34 ans (voir l'indicateur A1).

Passerelles entre les formations générales et professionnelles

Dans certains pays, les formations tertiaires de type A et B sont dispensées dans des établissements de type différent, mais cette situation évolue : il est de plus en plus fréquent de voir des universités ou d'autres établissements proposer ces deux types de formation. Par ailleurs, ces deux types de formation se rapprochent de plus en plus en termes de contenus des cours, d'orientation et de résultats de l'apprentissage.

Dans certains pays, les diplômés de l'enseignement tertiaire de type B peuvent obtenir leur admission dans une formation tertiaire de type A, que ce soit en deuxième ou troisième année, voire en deuxième cycle. En conséquence, on ne peut simplement additionner les taux d'accès aux formations tertiaires de type A et de type B pour obtenir des taux d'accès à l'ensemble de l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage. L'admission est souvent soumise à certaines conditions (examen spécifique, antécédents

personnels ou professionnels, réussite d'une formation préparatoire, etc.), mais celles-ci varient selon les pays et les formations visées. De même, les étudiants qui abandonnent leurs études tertiaires de type A avant d'avoir obtenu leur diplôme peuvent parfois être réorientés avec succès vers une formation tertiaire de type B.

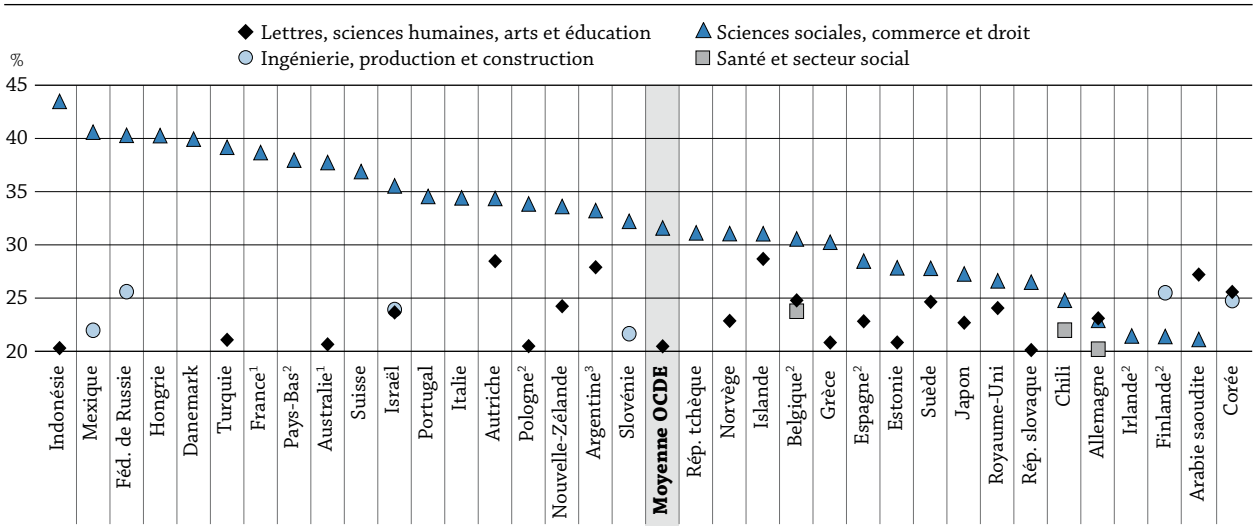
Taux d'accès à l'enseignement tertiaire (de type A et B) selon le domaine d'études

Dans la quasi-totalité des pays, de nombreux étudiants choisissent de suivre une formation tertiaire en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit. En 2011, ce sont ces domaines que les nouveaux inscrits ont été les plus nombreux à choisir dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite, en Corée et en Finlande. Les domaines d'études en tête du classement sont ceux en rapport avec l'éducation, les arts et lettres et les sciences humaines en Arabie saoudite et en Corée, et ceux en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction en Finlande (voir le graphique C3.3).

Les domaines scientifiques, soit ceux en rapport avec la science, l'ingénierie, la production et la construction, sont moins populaires. En moyenne, un quart seulement des étudiants optent pour une formation dans ces domaines (voir le tableau C3.3a). Ce taux peu élevé s'explique en partie par la sous-représentation des femmes : parmi les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire en 2011, seulement 14 % de femmes ont choisi ces domaines d'études, contre 39 % d'hommes. Parmi les nouveaux inscrits, le pourcentage de femmes qui ont opté pour une formation scientifique varie entre 5 % en Belgique et au Japon, et 19 % en Grèce, en Indonésie, en Italie et au Mexique, alors que le pourcentage d'hommes qui ont fait ce choix varie entre 18 % en Argentine et 58 % en Finlande (voir le tableau C3.3b, en ligne).

Graphique C3.3. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)

Seuls les domaines d'études qui comptent plus de 20 % de nouveaux inscrits au niveau tertiaire en 2011 sont présentés dans le graphique ci-dessous



1. À l'exclusion des programmes tertiaires de type B.
2. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.
3. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de nouveaux inscrits dans une formation tertiaire de « Sciences sociales, commerce et droit » en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau C3.3a.

Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868483

La répartition de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau entre les domaines d'études est très différente de celle qui s'observe dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire. Selon les chiffres de 2011, les sciences sociales, le commerce et le droit sont les domaines d'études les plus prisés par les étudiants en formation dans l'enseignement tertiaire, mais les disciplines scientifiques sont légèrement plus populaires

parmi les doctorants. Parmi les nouveaux inscrits, près d'un doctorant sur quatre a entrepris un programme de recherche de haut niveau en sciences (23 %) – soit plus du double des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire dans ce domaine d'étude (10 %). Plus de 35 % des doctorants ont choisi un domaine scientifique au Chili, en France et en Israël.

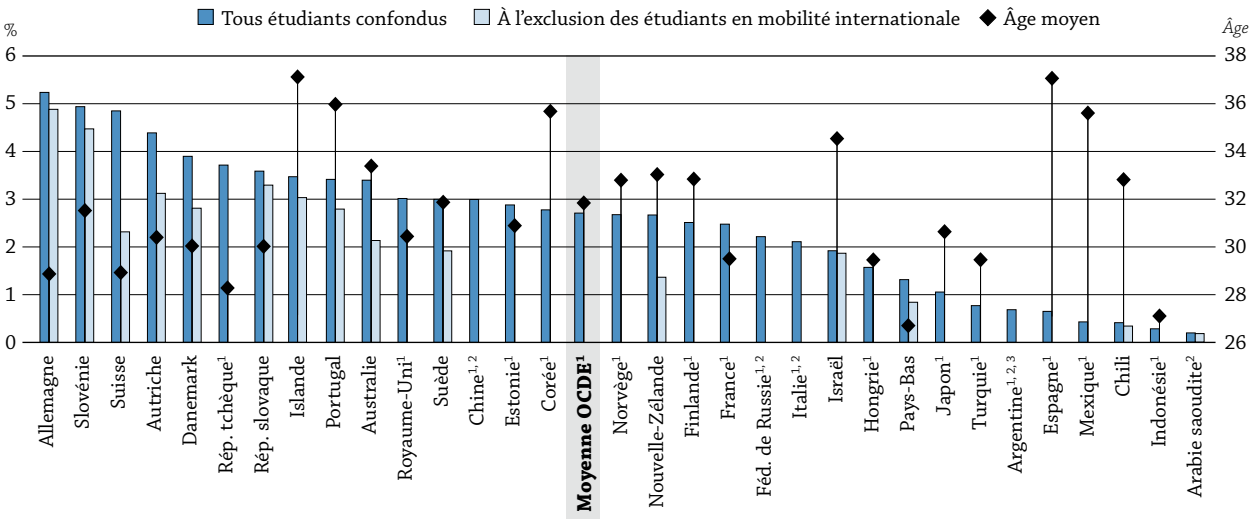
L'attractivité de certains domaines d'études varie parfois d'un niveau d'enseignement à l'autre. Au Danemark, par exemple, un doctorant sur cinq suit un programme de recherche de haut niveau en mathématiques ou en statistique, un domaine que choisit un étudiant sur cent seulement dans l'enseignement tertiaire (voir le tableau C3.3c, en ligne).

Les programmes de recherche de haut niveau : l'usine à connaissances de la société

Les recherches de niveau doctoral jouent un rôle crucial pour doper l'innovation et la croissance économique ; elles contribuent dans une grande mesure à enrichir la base nationale et internationale de connaissances. Les entreprises se tournent vers des pays où ce niveau de recherche est facilement accessible (Halse et Mowbray, 2011 ; Smith, 2010), tandis que les individus qui atteignent ce niveau de formation bénéficient de salaires et de taux d'emploi plus élevés (voir les indicateurs A5 et A6).

De nombreux pays de l'OCDE investissent massivement dans les programmes de recherche de haut niveau. Le graphique C3.4 montre le pourcentage d'étudiants qui poursuivront leurs études jusqu'au niveau académique le plus élevé dans les pays de l'OCDE. En Allemagne, en Suisse et sous l'effet de la mise en œuvre du processus de Bologne (Commission européenne, 2013), en Slovénie, 1 étudiant sur 20 environ entamera un programme de recherche de haut niveau. Par contraste, en Arabie saoudite, en Argentine, au Chili, en Espagne, en Indonésie, au Mexique et en Turquie, moins de 1 étudiant sur 100 entamera un doctorat durant sa vie si les taux d'accès se maintiennent à leur niveau actuel (voir le tableau C3.1a).

Graphique C3.4. Taux et âge moyen d'accès aux programmes de recherche de haut niveau (2011)



Remarque : par âge moyen, on entend un âge moyen pondéré, soit généralement l'âge de l'étudiant au début de l'année civile. Il arrive que les étudiants aient un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. Voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les méthodes de calcul de l'âge moyen.

1. Les données relatives aux nouveaux inscrits parmi les étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles.
2. Les données ventilées par âge relatives aux nouveaux inscrits ne sont pas disponibles.
3. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de nouveaux inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau C3.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868502

Plusieurs pays développent des formations de doctorat pour attirer des étudiants en mobilité internationale, c'est-à-dire des étudiants qui se rendent à l'étranger dans l'intention spécifique d'y suivre des études. Pour un pays, attirer les meilleurs étudiants du monde revient à jouer un rôle majeur dans la recherche et l'innovation (Smith, 2010). Plus d'un nouveau doctorant sur deux est un étudiant en mobilité internationale en Nouvelle-Zélande et en Suisse (voir le graphique C3.4). De plus, comme le montre l'indicateur C4, un grand nombre des doctorants inscrits en 2011 étaient des étudiants étrangers – c'est-à-dire des ressortissants d'un pays autre que celui qui a fourni les données – en Nouvelle-Zélande (40 %), au Royaume-Uni (41 %) et en Suisse (49 %).

Dans les pays de l'OCDE, près de 60 % des nouveaux inscrits ont entamé leur programme de recherche de haut niveau avant l'âge de 30 ans, mais ce pourcentage varie sensiblement entre les pays. En Allemagne, en Indonésie, aux Pays-Bas et en République tchèque, les étudiants qui accèdent à ce niveau d'enseignement sont plus de 75 % à avoir moins de 30 ans, alors qu'en Corée, en Espagne, en Islande, en Israël, au Mexique et au Portugal, leur âge moyen est de plus de 35 ans (voir les tableaux C3.1a et b).

Ces différences peuvent s'expliquer par plusieurs raisons. Elles peuvent refléter le fait que les taux d'abandon sont inférieurs et qu'une importance accrue est accordée à l'acquisition de compétences spécialisées. Certains pays proposent des incitations, telles que des bourses, des programmes de mobilité internationale, des emplois à temps partiel ou des modules d'apprentissage à distance, pour encourager les étudiants à poursuivre des études plus poussées. L'entrée tardive dans les doctorats peut indiquer qu'il a été conseillé aux étudiants concernés d'acquérir une certaine expérience professionnelle avant de poursuivre leur formation.

Le doctorat est le seul niveau d'enseignement où règne une quasi-parité entre les sexes. Il y a proportionnellement plus de femmes que d'hommes à tous les autres niveaux d'enseignement, mais le doctorat est le seul niveau d'enseignement où les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes parmi les nouveaux inscrits (et, par conséquent, parmi les diplômés). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 2.8 % d'hommes et 2.7 % de femmes entament un doctorat (voir le tableau C3.1a).

Définitions

Les étudiants en mobilité internationale sont ceux qui ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Les étudiants en mobilité internationale qui s'inscrivent pour la première fois dans une formation tertiaire de deuxième cycle sont considérés comme de nouveaux inscrits.

Par **nouvel inscrit**, on entend tout individu qui s'inscrit pour la première fois dans une formation du niveau considéré.

Le taux d'accès dans l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité, dans l'hypothèse du maintien des tendances actuelles d'accès, qu'a un jeune adulte d'entamer une formation tertiaire au cours de sa vie.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*). Les domaines d'études utilisés dans l'exercice UOE de collecte de données sont conformes à la CITE-1997 par domaine d'études. La même classification est utilisée dans tous les niveaux d'enseignement.

Les données tendancielles sur les taux d'accès (voir le tableau C3.2a) de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007.

Les données relatives à l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès à l'enseignement tertiaire proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE en décembre 2012.

Les tableaux C3.1a, C3.1b, C.3.2a et le tableau C3.2b (en ligne) indiquent la somme des taux nets d'accès.

Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits (pour la première fois) de cet âge dans chaque type de formation tertiaire est divisé par l'effectif total de la population du même âge.

La somme des taux nets d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge. Ce taux est une estimation de la probabilité qu'un jeune entame des études tertiaires au cours de sa vie, dans l'hypothèse du maintien des taux d'accès par âge à leur niveau actuel.

L'âge moyen pondéré d'accès est calculé comme suit : un coefficient plus élevé est attribué aux âges auxquels le nombre d'étudiants accédant à un niveau d'enseignement est plus élevé. Cette variable donne une idée plus précise de l'âge moyen d'accès. C'est la première fois qu'elle est retenue dans *Regards sur l'éducation* pour tenter d'améliorer la portée de cet indicateur. Pour de plus amples informations la concernant, consulter l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.fr*).

Tous les pays n'établissent pas de distinction entre les étudiants qui entament pour la première fois des études tertiaires et ceux qui changent de filière, qui redoublent ou qui reprennent leurs études après une interruption. En conséquence, on ne peut additionner les taux d'accès (première inscription) en formation tertiaire de type A ou de type B pour obtenir un taux global d'accès à l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Commission européenne (2013), *Slovenia: Third Cycle (PhD) Programmes,* EURYPEDIA, Encyclopédie européenne sur les systèmes éducatifs nationaux.
https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php?title=Slovenia:Third_Cycle_(PhD)_Programmes

Halse, C. et S. Mowbray (2011), « The Impact of the Doctorate », *Studies in Higher Education*, vol. 36, n° 5, pp. 513-525.
http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/03075079.2011.594590

Lumsden, M. et J. Stanwick (2012), « Who Takes a Gap Year and Why? », Longitudinal Surveys of Australian Youth, *Briefing Paper 28*, National Centre for Vocational Education Research (NCVER), Adelaïde, Australie.

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr

Smith, A. (2010), *One Step Beyond: Making the Most of Postgraduate Education*, Report for the UK Department for Business, Innovation and Skills.
http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/corporate/docs/p/10-704-one-step-beyond-postgraduate-education.pdf

Tableaux de l'indicateur C3

	Tableau C3.1a	**Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et âge moyen des nouveaux inscrits (2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871827
	Tableau C3.1b	**Taux d'accès à l'enseignement tertiaire avant l'âge typique d'accès (2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871846
	Tableau C3.2a	**Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (1995-2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871865
WEB	**Tableau C3.2b**	**Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire, selon le sexe (2005-11)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871884
	Tableau C3.3a	**Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871903
WEB	**Tableau C3.3b**	**Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études et le sexe (2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871922
WEB	**Tableau C3.3c**	**Répartition des nouveaux inscrits dans les programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2011)** StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871941

Tableau C3.1a. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et âge moyen des nouveaux inscrits (2011)

Somme des taux nets d'accès par âge, selon la finalité des programmes et le sexe

		Enseignement tertiaire de type B					Enseignement tertiaire de type A					Programmes de recherche de haut niveau				
		H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1]	Âge moyen[2]	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1]	Âge moyen[2]	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1]	Âge moyen[2]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie	**m**	m	m	m	*m*	**96**	83	110	69	*23*	**3.4**	3.4	3.4	2.1	*33*
	Autriche	**16**	14	17	15	*30*	**52**	47	58	41	*24*	**4.4**	4.5	4.3	3.1	*30*
	Belgique	**38**	32	45	38	*20*	**33**	32	35	33	*19*	**m**	m	m	m	*m*
	Canada	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Chili	**59**	59	60	59	*24*	**45**	40	51	45	*23*	**0.4**	0.5	0.4	0.3	*33*
	Rép. tchèque	**9**	5	13	m	*24*	**60**	52	70	m	*23*	**3.7**	4.0	3.4	m	*28*
	Danemark	**26**	26	26	23	*30*	**71**	60	82	62	*24*	**3.9**	4.2	3.6	2.8	*30*
	Estonie	**28**	23	33	m	*24*	**43**	38	50	m	*22*	**2.9**	2.5	3.3	m	*31*
	Finlande	**a**	a	a	a	*a*	**68**	61	76	m	*24*	**2.5**	2.4	2.6	m	*33*
	France	**m**	m	m	m	*m*	**39**	36	43	m	*20*	**2.5**	2.7	2.3	m	*30*
	Allemagne	**21**	14	29	m	*22*	**46**	46	47	40	*22*	**5.2**	6.0	4.5	4.9	*29*
	Grèce	**31**	34	29	m	*19*	**40**	32	49	m	*20*	**m**	m	m	m	*m*
	Hongrie	**17**	12	23	m	*22*	**52**	48	56	m	*23*	**1.6**	1.6	1.6	m	*29*
	Islande	**4**	5	4	4	*34*	**81**	68	94	68	*26*	**3.5**	2.7	4.3	3.0	*37*
	Irlande	**24**	27	21	23	*24*	**51**	46	56	49	*21*	**m**	m	m	m	*m*
	Israël	**27**	26	28	m	*24*	**60**	53	67	59	*25*	**1.9**	1.9	2.0	1.9	*35*
	Italie	**n**	n	n	n	*m*	**48**	41	56	48	*20*	**2.1**	2.0	2.2	m	*m*
	Japon	**29**	22	36	m	*18*	**52**	57	46	m	*18*	**1.1**	1.4	0.7	m	*31*
	Corée	**37**	35	40	m	*21*	**69**	68	70	m	*21*	**2.8**	3.3	2.3	m	*36*
	Luxembourg	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Mexique	**3**	3	2	m	*20*	**34**	34	34	m	*20*	**0.4**	0.5	0.4	m	*36*
	Pays-Bas	**n**	n	n	n	*m*	**65**	60	70	60	*21*	**1.3**	1.4	1.3	0.8	*27*
	Nouvelle-Zélande	**45**	42	48	35	*29*	**76**	63	90	59	*25*	**2.7**	2.7	2.7	1.4	*33*
	Norvège	**n**	n	n	m	*m*	**76**	64	88	m	*24*	**2.7**	2.7	2.7	m	*33*
	Pologne	**1**	n	1	m	*m*	**81**	70	92	80	*21*	**m**	m	m	m	*m*
	Portugal[3]	**n**	n	n	n	*32*	**98**	84	112	91	*25*	**3.4**	3.2	3.7	2.8	*36*
	Rép. slovaque	**1**	1	2	m	*m*	**61**	52	71	59	*23*	**3.6**	3.6	3.6	3.3	*30*
	Slovénie	**18**	19	16	18	*26*	**75**	58	94	74	*21*	**4.9**	4.4	5.6	4.5	*32*
	Espagne	**28**	26	29	m	*23*	**53**	46	61	m	*22*	**0.7**	0.7	0.6	m	*37*
	Suède	**11**	11	11	11	*27*	**72**	62	82	59	*25*	**3.0**	3.1	2.9	1.9	*32*
	Suisse	**22**	24	20	m	*29*	**44**	42	46	33	*24*	**4.9**	5.2	4.5	2.3	*29*
	Turquie	**27**	31	24	m	*22*	**39**	39	40	m	*21*	**0.8**	0.9	0.7	m	*29*
	Royaume-Uni	**23**	17	30	m	*33*	**64**	57	72	m	*22*	**3.0**	3.2	2.8	m	*30*
	États-Unis	**x(6)**	x(7)	x(8)	m	*m*	**72**	65	79	m	*23*	**m**	m	m	m	*m*
	Moyenne OCDE	**19**	18	20	m	*24*	**60**	53	67	m	*22*	**2.7**	2.8	2.7	m	*32*
	Moyenne UE21	**15**	14	17	m	*24*	**59**	51	67	m	*22*	**3.1**	3.1	3.0	m	*31*
Autres G20	Argentine[4]	**51**	32	71	m	*25*	**60**	51	69	m	*24*	**0.7**	0.6	0.8	m	*m*
	Brésil	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Chine	**19**	18	21	m	*m*	**19**	18	21	m	*m*	**3.0**	3.0	3.0	m	*m*
	Inde	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Indonésie	**4**	3	4	m	*18*	**24**	25	24	m	*18*	**0.3**	0.3	0.2	m	*27*
	Fédération de Russie	**31**	x(1)	x(1)	m	*m*	**72**	65	78	m	*21*	**2.2**	x(11)	x(11)	m	*m*
	Arabie saoudite	**10**	15	5	10	*m*	**53**	54	52	51	*m*	**0.2**	0.2	0.2	0.2	*m*
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Moyenne G20	**17**	24	m	m	*53*	**49**	56	m	m	*2.0*	**2.1**	1.8	m	m	*m*

Remarque : les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les nouveaux inscrits. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect. Consulter l'annexe 3 pour des informations plus détaillées par pays.

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès ajustés correspondent aux taux d'accès lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

2. Par âge moyen, on entend un âge moyen pondéré, soit généralement l'âge de l'étudiant au début de l'année civile. Il arrive que les étudiants aient un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. Voir l'annexe 3 pour plus de précisions sur les méthodes de calcul de l'âge moyen.

3. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.

4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871827

C3

Tableau C3.1b. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire avant l'âge typique d'accès (2011)

Somme des taux nets d'accès par âge jusqu'à 25 ans pour l'enseignement tertiaire de type A ou B, et jusqu'à 30 ans pour les programmes de recherche de haut niveau, selon la finalité des programmes et le sexe

		Enseignement tertiaire de type B (moins de 25 ans)					Enseignement tertiaire de type A (moins de 25 ans)					Programmes de recherche de haut niveau (moins de 30 ans)				
		H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1]	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans[2]	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1]	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans[2]	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1]	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 30 ans[2]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie	**m**	m	m	m	*m*	**72**	62	83	54	*74*	**1.6**	1.6	1.6	0.9	*48*
	Autriche	**7**	7	8	7	*44*	**40**	34	46	32	*75*	**2.9**	2.8	2.9	2.1	*65*
	Belgique	**37**	31	43	36	*95*	**32**	31	34	32	*97*	**m**	m	m	m	*m*
	Canada	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Chili	**40**	39	40	39	*70*	**33**	29	37	33	*76*	**0.2**	0.2	0.2	0.2	*51*
	Rép. tchèque	**8**	5	11	m	*80*	**51**	45	57	m	*81*	**3.1**	3.2	2.9	m	*79*
	Danemark	**12**	12	11	9	*43*	**53**	44	63	48	*76*	**2.5**	2.9	2.1	1.7	*61*
	Estonie	**20**	18	23	m	*72*	**37**	33	42	m	*86*	**1.6**	1.5	1.8	m	*60*
	Finlande	**a**	a	a	a	*a*	**51**	46	55	m	*74*	**1.2**	1.3	1.2	m	*50*
	France	**m**	m	m	m	*m*	**37**	33	42	m	*95*	**1.7**	1.8	1.6	m	*68*
	Allemagne	**16**	9	24	m	*73*	**40**	39	41	35	*86*	**4.0**	4.4	3.5	3.7	*76*
	Grèce	**29**	32	27	m	*92*	**36**	28	44	m	*87*	**m**	m	m	m	*m*
	Hongrie	**15**	11	19	m	*84*	**43**	40	47	m	*81*	**1.1**	1.1	1.2	m	*68*
	Islande	**1**	1	1	1	*18*	**52**	45	60	45	*66*	**1.1**	1.1	1.1	0.9	*33*
	Irlande	**18**	21	15	18	*72*	**45**	40	50	44	*86*	**m**	m	m	m	*m*
	Israël	**18**	13	24	m	*69*	**39**	29	49	38	*65*	**0.7**	0.6	0.7	0.6	*37*
	Italie	**n**	n	n	n	*m*	**45**	37	52	n	*92*	**m**	m	m	m	*m*
	Japon	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Corée	**33**	31	35	m	*87*	**58**	56	59	m	*82*	**1.1**	1.2	1.0	m	*36*
	Luxembourg	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Mexique	**3**	3	2	m	*94*	**31**	31	31	m	*93*	**0.2**	0.2	0.2	m	*41*
	Pays-Bas	**n**	n	n	n	*28*	**58**	53	63	54	*90*	**1.1**	1.2	1.1	0.7	*86*
	Nouvelle-Zélande	**22**	24	21	15	*53*	**52**	45	61	40	*71*	**1.3**	1.3	1.3	0.6	*50*
	Norvège	**n**	n	n	m	*m*	**58**	48	69	m	*77*	**1.4**	1.5	1.3	m	*49*
	Pologne	**1**	n	1	m	*m*	**71**	62	80	70	*86*	**m**	m	m	m	*m*
	Portugal[3]	**n**	n	n	n	*m*	**69**	58	80	65	*64*	**1.3**	1.2	1.5	1.1	*34*
	Rép. slovaque	**1**	1	1	m	*m*	**49**	43	56	48	*79*	**2.4**	2.3	2.6	2.4	*68*
	Slovénie	**11**	13	9	11	*59*	**69**	53	86	68	*90*	**3.0**	2.8	3.3	2.7	*59*
	Espagne	**22**	21	23	m	*73*	**46**	39	54	m	*81*	**0.2**	0.2	0.2	m	*21*
	Suède	**6**	6	5	6	*54*	**49**	42	56	44	*70*	**1.7**	1.9	1.5	1.0	*57*
	Suisse	**10**	11	10	m	*44*	**34**	32	37	27	*76*	**3.6**	3.9	3.4	1.8	*74*
	Turquie	**22**	25	19	m	*81*	**34**	32	35	m	*85*	**0.5**	0.5	0.5	m	*66*
	Royaume-Uni	**8**	6	9	m	*33*	**52**	48	57	m	*81*	**1.8**	1.9	1.7	m	*63*
	États-Unis	**x(6)**	x(7)	x(8)	m	*m*	**54**	51	58	m	*77*	**m**	m	m	m	*m*
	Moyenne OCDE	**13**	12	14	m	*62*	**48**	42	54	m	*81*	**1.7**	1.7	1.6	m	*56*
	Moyenne UE21	**11**	10	12	m	*60*	**49**	43	55	m	*83*	**2.0**	2.0	1.9	m	*61*
Autres G20	Argentine[4]	**31**	21	40	m	*61*	**40**	35	45	m	*69*	**m**	m	m	m	*m*
	Brésil	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Chine	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Inde	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Indonésie	**4**	3	4	m	*100*	**24**	25	24	m	*100*	**0.3**	0.3	0.2	m	*92*
	Fédération de Russie	**m**	m	m	m	*m*	**60**	54	65	m	*80*	**m**	m	m	m	*m*
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*
	Moyenne G20	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*	**m**	m	m	m	*m*

Remarque : les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les nouveaux inscrits. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect.

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès ajustés correspondent aux taux d'accès lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

2. Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans dans l'effectif total de nouveaux inscrits.

3. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.

4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871846

Tableau C3.2a. Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (1995-2011)

		Enseignement tertiaire de type A (CITE 5A)[1]							Enseignement tertiaire de type B (CITE 5B)						
		1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011	1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011
		(1)	(2)	(7)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(20)	(23)	(24)	(25)	(26)
OCDE	Australie	m	59	82	87	94	96	**96**	m	m	m	m	m	m	**m**
OCDE	Autriche	27	34	37	47	45	53	**52**	m	m	9	13	14	16	**16**
OCDE	Belgique	m	m	33	31	31	33	**33**	m	m	34	37	39	38	**38**
OCDE	Canada	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
OCDE	Chili[2]	m	m	46	m	44	47	**45**	m	m	m	m	59	58	**59**
OCDE	Rép. tchèque	m	25	41	57	59	60	**60**	m	9	8	9	8	9	**9**
OCDE	Danemark	40	52	57	59	55	65	**71**	33	28	23	21	25	25	**26**
OCDE	Estonie	m	m	55	42	42	43	**43**	m	m	33	31	30	29	**28**
OCDE	Finlande	39	71	73	70	69	68	**68**	32	a	a	a	a	a	**a**
OCDE	France	m	m	m	m	m	m	**39**	m	m	m	m	m	m	**m**
OCDE	Allemagne[3]	26	30	36	36	40	42	**46**	15	15	14	14	19	21	**21**
OCDE	Grèce	15	30	43	42	m	m	**40**	5	21	13	26	m	m	**31**
OCDE	Hongrie	m	55	68	57	53	54	**52**	m	1	11	12	14	16	**17**
OCDE	Islande	m	66	74	73	77	93	**81**	m	10	7	6	4	4	**4**
OCDE	Irlande	m	32	45	46	51	56	**51**	m	26	14	20	25	28	**24**
OCDE	Israël	m	48	55	60	60	60	**60**	m	31	25	26	27	29	**27**
OCDE	Italie	m	39	56	51	50	49	**48**	m	1	n	n	n	n	**n**
OCDE	Japon	31	40	44	48	49	51	**52**	33	32	31	29	27	27	**29**
OCDE	Corée	41	45	51	71	71	71	**69**	27	51	48	38	36	36	**37**
OCDE	Luxembourg	m	m	m	25	31	28	**m**	m	m	m	n	2	10	**m**
OCDE	Mexique	m	24	27	30	31	33	**34**	m	1	2	2	2	3	**3**
OCDE	Pays-Bas	44	53	59	62	63	65	**65**	a	a	a	n	n	n	**n**
OCDE	Nouvelle-Zélande	83	95	79	72	80	80	**76**	44	52	48	46	47	48	**45**
OCDE	Norvège	59	67	73	71	77	76	**76**	5	5	n	n	n	n	**n**
OCDE	Pologne	36	65	76	83	85	84	**81**	1	1	1	1	1	1	**1**
OCDE	Portugal[4]	m	m	m	81	84	89	**98**	m	m	m	n	n	n	**n**
OCDE	Rép. slovaque	28	37	59	72	69	65	**61**	1	3	m	1	1	1	**1**
OCDE	Slovénie	m	m	40	56	61	77	**75**	m	m	49	32	32	19	**18**
OCDE	Espagne	m	47	43	43	46	52	**53**	3	15	22	22	23	26	**28**
OCDE	Suède	57	67	76	65	68	76	**72**	m	7	7	10	11	12	**11**
OCDE	Suisse	17	29	37	38	41	44	**44**	29	14	16	19	21	23	**22**
OCDE	Turquie	18	21	27	30	40	40	**39**	9	9	19	23	30	28	**27**
OCDE	Royaume-Uni	m	47	51	57	61	63	**64**	m	29	28	30	31	26	**23**
OCDE	États-Unis	57	58	64	64	70	74	**72**	x(1)	x(2)	x(7)	x(10)	x(11)	x(12)	**x(13)**
	Moyenne OCDE	39	48	54	56	58	61	**60**	17	16	18	16	18	18	**19**
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 2000 et 2011 sont disponibles		*48*					*62*		*17*					*20*
	Moyenne UE21	35	46	53	54	56	59	**59**	11	11	16	14	14	15	**15**
Autres G20	Argentine	m	m	m	47	56	60	**m**	m	m	m	44	46	51	**m**
Autres G20	Brésil	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
Autres G20	Chine	m	m	m	m	17	17	**19**	m	m	m	m	19	19	**19**
Autres G20	Inde	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
Autres G20	Indonésie	m	m	m	m	22	22	**24**	m	m	m	m	5	5	**4**
Autres G20	Fédération de Russie	m	m	67	68	69	66	**72**	m	m	33	30	27	29	**31**
Autres G20	Arabie saoudite	24	23	37	42	43	48	**53**	4	6	10	12	15	11	**10**
Autres G20	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	51	52	**52**	m	m	m	m	21	21	**19**

Remarque : les colonnes montrant les taux d'accès des années 2001 à 2004, 2006 et 2007 (soit les colonnes 3-6, 8-9, 16-19 et 21-22) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès aux programmes de recherche de haut niveau sont inclus dans les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A de 1995 et de 2000 à 2003 (à l'exception de l'Allemagne et de la Belgique).

2. Rupture des séries chronologiques entre 2009 et 2010 en raison d'un changement méthodologique (consulter l'annexe 3 pour plus de précisions).

3. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

4. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871865

C3

Tableau C3.3a. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)

		Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé
		(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)
OCDE	Australie[1]	21	16	38	4	9	12	1	n
	Autriche	28	7	34	3	16	10	1	n
	Belgique[2]	25	24	31	2	11	5	3	n
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	16	22	25	11	17	6	2	n
	Rép. tchèque	18	13	31	7	15	13	4	n
	Danemark	16	20	40	3	12	8	2	n
	Estonie	21	11	28	9	15	14	2	n
	Finlande[2]	15	19	21	7	25	9	2	n
	France[1]	19	11	39	4	9	19	n	n
	Allemagne[2]	23	20	23	3	16	13	2	1
	Grèce	21	9	30	2	17	14	5	1
	Hongrie	13	9	40	13	14	8	2	n
	Islande	29	12	31	3	11	13	1	n
	Irlande[2]	15	13	21	6	11	15	2	17
	Israël	24	6	36	n	24	8	n	1
	Italie[2]	19	13	34	4	16	11	3	n
	Japon	23	15	27	9	14	2	2	7
	Corée	26	14	20	7	25	7	1	n
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	14	9	41	2	22	10	2	n
	Pays-Bas[2]	18	19	38	7	9	7	1	1
	Nouvelle-Zélande	24	12	34	6	6	16	1	n
	Norvège	23	17	31	7	8	10	1	3
	Pologne[2]	20	9	34	9	17	9	2	n
	Portugal	19	14	35	7	16	8	1	n
	Rép. slovaque	20	18	26	6	17	10	3	n
	Slovénie	14	10	32	11	22	8	3	n
	Espagne[2]	23	13	28	7	17	9	1	n
	Suède	25	13	28	3	19	11	1	n
	Suisse	17	12	37	7	16	9	1	1
	Turquie	21	7	39	5	15	10	3	n
	Royaume-Uni	24	17	27	2	8	14	1	7
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne OCDE	20	14	32	6	15	10	2	1
	Moyenne UE21	19	14	31	6	15	11	2	1
Autres G20	Argentine[3]	28	13	33	5	8	10	3	1
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	20	5	43	n	16	10	5	1
	Fédération de Russie[2]	11	6	40	6	26	7	2	3
	Arabie saoudite	27	5	21	1	6	12	1	28
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (2 et 3) et « Sciences » (9-12) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

1. À l'exclusion des formations tertiaires de type B.
2. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.
3. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

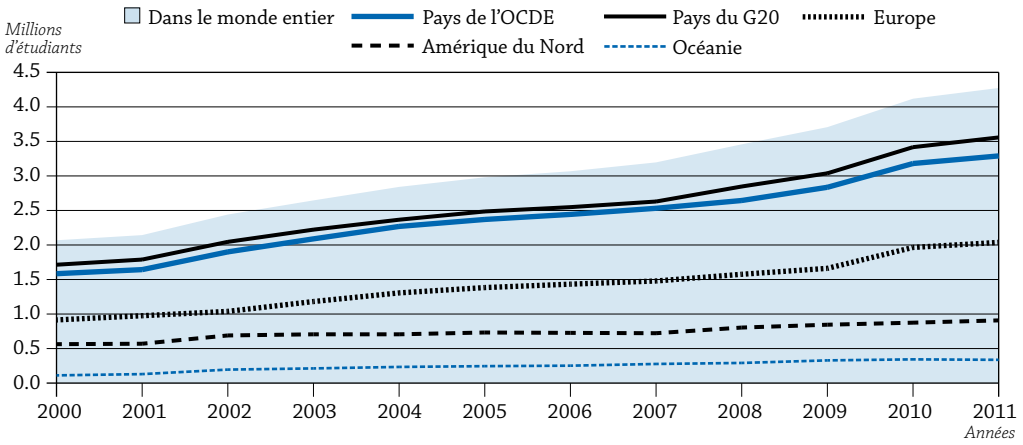
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871903

QUI ÉTUDIE À L'ÉTRANGER ET OÙ ?

- Selon les chiffres de 2011, près de 4.3 millions d'étudiants suivent une formation de niveau tertiaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. L'Australie, le Royaume-Uni, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Autriche sont, par ordre décroissant, les pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale est le plus élevé en pourcentage de l'effectif de l'enseignement tertiaire.
- Les étudiants asiatiques représentent 53 % de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger. Les effectifs les plus élevés d'étudiants étrangers sont originaires de Chine, de Corée et d'Inde.
- Selon les chiffres de 2011, le nombre d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE représente près du triple du nombre de ressortissants de pays de l'OCDE en formation à l'étranger. Dans les 21 pays européens qui sont membres de l'OCDE, on compte 2.7 étudiants étrangers par ressortissant européen en formation à l'étranger.
- L'effectif mondial d'étudiants étrangers se répartit à hauteur de 83 % environ entre les pays du G20 et de 77 % entre les pays de l'OCDE. Ces pourcentages sont restés stables au cours des dix dernières années.

Graphique C4.1. Évolution du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, selon la région d'accueil (entre 2000 et 2011)



Remarque : l'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010 (et non 2011).
Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données relatives aux pays non membres de l'OCDE. Tableau C4.6. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868521

Contexte

Avec l'interdépendance accrue des économies nationales et l'augmentation des taux de scolarisation, les pouvoirs publics et les individus comptent de plus en plus sur l'enseignement tertiaire pour élargir l'horizon des étudiants et les aider à apprendre une langue étrangère et à mieux comprendre les cultures et les pratiques commerciales dans le monde. S'inscrire dans un établissement tertiaire à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître des cultures et d'apprendre une langue étrangère et, ce faisant, d'améliorer leurs perspectives professionnelles dans des secteurs où le marché du travail est mondialisé.

Parmi les facteurs qui contribuent à l'accroissement général de la mobilité des étudiants, citons l'explosion de la demande d'enseignement tertiaire dans le monde, le prestige d'étudier dans un établissement post-secondaire de renom à l'étranger, la mise en œuvre de politiques spécifiques pour encourager la mobilité des étudiants dans une région spécifique (comme en Europe) et l'aide fournie par les pouvoirs publics aux étudiants dans des domaines d'études de plus en plus prisés sur leur territoire. De plus, certains pays et établissements se lancent dans de grandes campagnes de marketing pour attirer des étudiants de l'étranger.

L'internationalisation de l'enseignement tertiaire peut aussi permettre à des systèmes d'éducation plus modestes et/ou moins développés d'améliorer leur efficacité. En effet, les études à l'étranger peuvent constituer une solution alternative avantageuse à l'offre nationale de formations et permettre aux pays de concentrer leurs ressources limitées sur des cursus se prêtant à des économies d'échelle ou d'augmenter la scolarisation dans l'enseignement tertiaire malgré une capacité d'accueil insuffisante sur leur territoire. Pour les pays d'accueil, la venue d'étudiants en mobilité internationale peut non seulement accroître les recettes de l'enseignement tertiaire, mais également s'inscrire dans une stratégie plus vaste de recrutement d'immigrants hautement qualifiés.

Une partie significative des étudiants étrangers originaires de pays du G20 qui ne sont pas membres de l'OCDE comprend quelques-uns des étudiants les plus performants, qui sont des candidats naturels à l'aide publique ou privée, ou qui sont issus de milieux socio-économiques relativement favorisés. Dans ce contexte, la mobilité des étudiants peut non seulement améliorer l'image de marque des formations des établissements tertiaires, mais également générer des avantages économiques pour les systèmes d'éducation des pays d'accueil.

Dans la conjoncture économique actuelle, la réduction des budgets de bourses et d'aides ainsi que la baisse du pouvoir d'achat des ménages pourraient freiner la mobilité des étudiants. Toutefois, des débouchés limités sur le marché du travail dans les pays d'origine pourraient accroître l'attrait d'une formation à l'étranger dans le but d'y gagner un avantage concurrentiel, et ainsi augmenter la mobilité internationale des étudiants.

Les étudiants en mobilité internationale tendent à choisir des domaines d'études différents de ceux des étudiants locaux (voir l'indicateur A4 dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*), ce qui suggère la spécialisation des pays d'accueil dans des domaines d'études, le manque de formations dans ces domaines dans les pays d'origine et/ou de meilleures perspectives d'emploi associées à certains domaines d'études.

Dans cet indicateur, les étudiants sont déclarés « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Le terme « étudiants étrangers » désigne les étudiants qui ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils suivent leur formation, mais peuvent être des résidents à long terme ou être nés dans ce pays. Habituellement, les étudiants en mobilité internationale constituent un sous-ensemble des étudiants étrangers (voir la section « Définitions » à la fin de cet indicateur).

Autres faits marquants

- **L'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent ensemble plus de 50 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers.**
- **Les étudiants en mobilité internationale originaires des pays de l'OCDE viennent principalement d'Allemagne, du Canada, de Corée, des États-Unis, de France, d'Italie, du Japon, de République slovaque et de Turquie.**
- **Les étudiants en mobilité internationale représentent 10 % au moins de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse.** Ils représentent également plus de 30 % de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse.

Tendances

Entre 2000 et 2011, l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger a plus que doublé, avec un taux de croissance de près de 7 % par an, en moyenne. Dans les pays de l'OCDE, l'effectif d'étudiants étrangers suivant un enseignement tertiaire a reflété la tendance mondiale.

L'Europe représente la première destination pour les étudiants qui suivent une formation de niveau tertiaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants ; elle accueille 48 % de ces étudiants, suivie par l'Amérique du Nord, qui accueille 21 % de l'ensemble des étudiants en mobilité internationale. Depuis 2000, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a triplé en Océanie, même si la région accueille moins de 10 % de tous les étudiants étrangers. D'autres régions, telles que l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie, affichent aussi un nombre croissant d'étudiants en mobilité internationale, signe que l'internationalisation de l'enseignement tertiaire gagne de plus en plus de pays (voir le tableau C4.6 et le graphique C4.1).

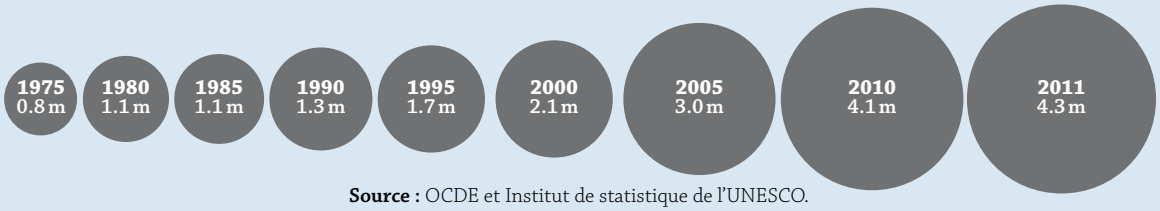
Analyse

Au cours de ces trois dernières décennies, le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.8 million en 1975 à 4.3 millions en 2011, soit une augmentation de plus du quintuple (voir l'encadré C4.1). Cette remarquable augmentation découle de la volonté de promouvoir et d'entretenir les liens politiques, sociaux, culturels et académiques entre les pays (en particulier dans le contexte de la construction européenne), de l'accroissement sensible des taux d'accès à l'enseignement tertiaire dans le monde et de la démocratisation des prix des transports. L'internationalisation des emplois hautement qualifiés a aussi incité les étudiants à acquérir une expérience internationale pendant leurs études.

Dans l'enseignement tertiaire, la plupart des nouveaux étudiants étrangers sont originaires de pays tiers de l'OCDE. Dans les prochaines années, ces étudiants devraient contribuer à l'accroissement progressif de l'effectif d'étudiants étrangers des programmes de recherche de haut niveau dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20.

Encadré C4.1. Accroissement à long terme du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants

Accroissement de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire (entre 1975 et 2011, en millions)



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO.

La base de données sur les effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde est constituée à partir de deux sources différentes : l'OCDE (données de 2011) et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) (données de 2010). L'ISU a fourni les données de 1975 à 1995 sur tous les pays et les données de 2000, 2005 et 2010 sur la plupart des pays non membres de l'OCDE. L'OCDE a fourni des données de 2000 et 2011 sur ses pays membres et les autres pays non membres. Les données de ces deux sources ont pu être combinées, car elles se basent sur des définitions identiques. Les données manquantes ont dû être imputées sur la base des données les plus proches pour éviter que des lacunes dans la couverture des données ne donnent lieu à des ruptures de séries chronologiques.

La mobilité internationale des étudiants dans le monde s'explique dans une grande mesure par des tendances migratoires intra- et interrégionales. L'intensification de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE et la prévalence de la mobilité intrarégionale des étudiants reflètent l'importance croissante de la mobilité régionale par rapport à la mobilité mondiale. Les flux d'étudiants à destination de pays d'Europe, d'Asie orientale et d'Océanie reflètent l'évolution géopolitique des régions, par exemple les liens plus étroits entre les pays de la région Asie-Pacifique et la coopération accrue au sein des pays européens, au-delà de l'Union européenne (voir UNESCO, 2009).

Principaux pays d'accueil

Les pays du G20 accueillent 83 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire et les pays de l'OCDE, 77 %. Parmi les pays de l'OCDE, ce sont les pays de l'UE21 qui accueillent la plus grande proportion d'étudiants étrangers : 40 % de l'effectif mondial. Ces 21 pays accueillent également 98 % de l'effectif d'étudiants étrangers qui sont en formation dans les pays de l'Union européenne. Environ 75 % de l'effectif d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'UE21 viennent d'un autre pays de l'UE21, ce qui démontre l'impact des politiques de l'Union européenne en matière de mobilité. L'Amérique du Nord est la deuxième destination la plus prisée par les étudiants étrangers. Cette région accueille 21 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, dont l'origine est toutefois plus diversifiée que dans l'Union européenne. Par exemple, même si 57 % des Canadiens en formation à l'étranger se retrouvent aux États-Unis, ils représentent seulement

4 % de cet effectif d'étudiants en mobilité internationale. De même, 15 % des Américains en formation à l'étranger ont choisi le Canada, mais ils représentent seulement 7 % de l'effectif d'étudiants étrangers en formation dans l'enseignement tertiaire au Canada (voir les tableaux C4.3, C4.4 et C4.6).

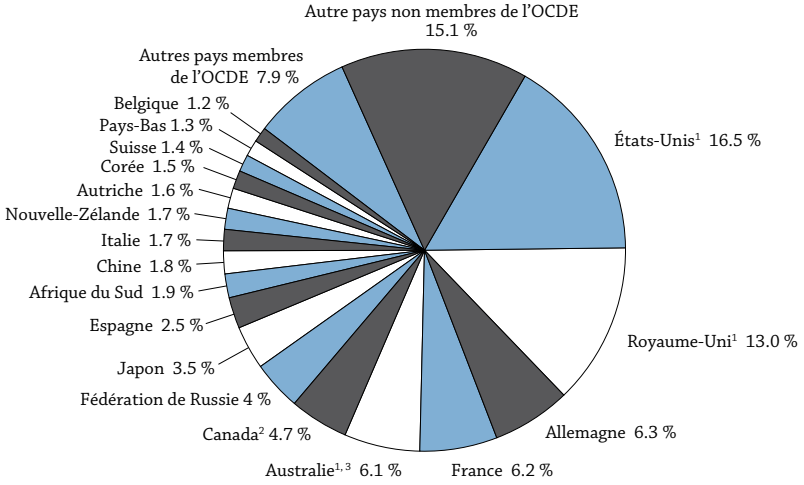
En 2011, plus d'un étudiant étranger sur deux était scolarisé dans l'enseignement tertiaire en Allemagne, en Australie, au Canada, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. En valeur absolue, ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers : 17 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, suivis par le Royaume-Uni (13 %), l'Australie (6 %), l'Allemagne (6 %), la France (6 %) et le Canada (5 %). Ces pays accueillent à eux seuls plus de la moitié de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, mais d'autres pays ont fait leur entrée dans le secteur international de l'éducation ces dernières années (voir le graphique C4.2 et le tableau C4.7, en ligne). En 2011, outre les six pays en tête du classement, un nombre important d'étudiants étrangers étaient scolarisés en Fédération de Russie (4 %), au Japon (4 %) et en Espagne (2 %). Il convient de signaler que les chiffres de l'Australie et des États-Unis portent sur les étudiants en mobilité internationale (voir le tableau C4.4).

Émergence de nouveaux acteurs sur le marché international de l'éducation

Par comparaison avec l'année 2000, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi les États-Unis comme pays de destination afin d'y suivre une formation dans l'enseignement tertiaire est passé de 23 % à 17 % en 2011, et le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi l'Allemagne comme pays de destination a diminué de près de 3 points de pourcentage. À l'inverse, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi l'Australie, la Corée, l'Espagne ou la Nouvelle-Zélande comme pays de destination a progressé d'au moins 1 point de pourcentage, tandis que le pourcentage de ceux qui ont choisi la Fédération de Russie ou le Royaume-Uni a progressé d'environ 2 points de pourcentage (voir le graphique C4.3). Certaines de ces tendances traduisent des priorités politiques différentes en matière d'internationalisation dans ces pays : des politiques de campagnes de marketing sont appliquées dans la région Asie-Pacifique, tandis qu'une approche plus locale et académique reste de mise aux États-Unis.

Graphique C4.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'accueil (2011)

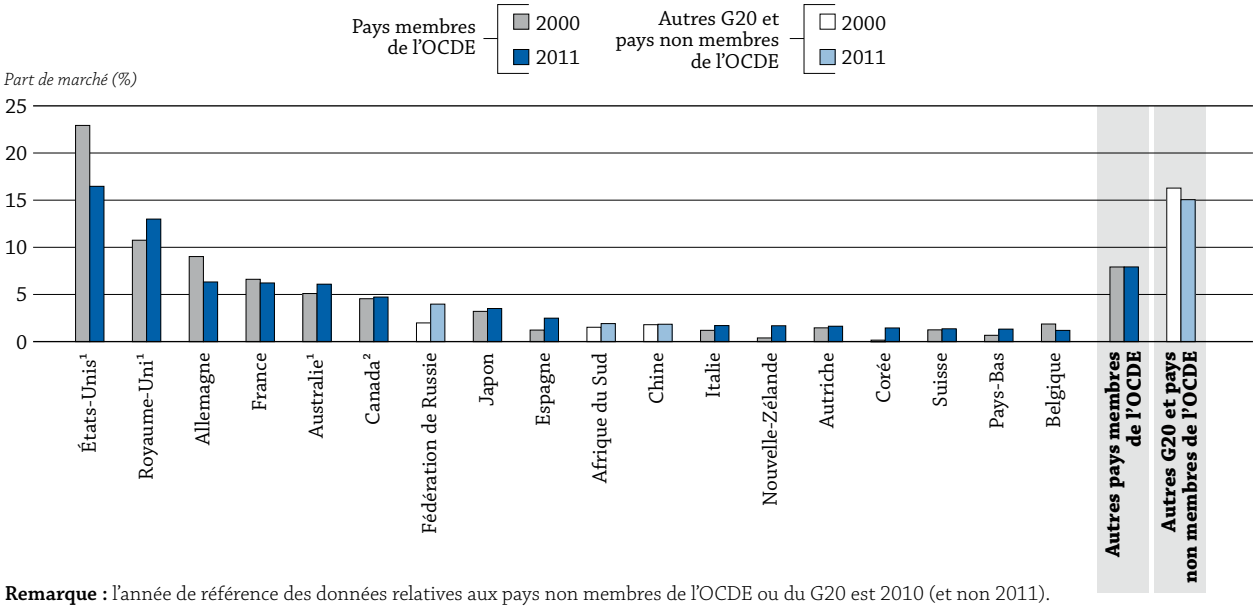
Pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire par pays d'accueil, selon les données à disposition de l'OCDE



Remarque : l'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010.
1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.
2. Année de référence : 2010.
3. Les effectifs d'étudiants sont calculés à partir de différentes sources ; les résultats n'ont donc qu'une valeur indicative.
Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableaux C4.4 et C4.7 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868540

Graphique C4.3. Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (entre 2000 et 2011)

Pourcentage de l'ensemble des étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil



Remarque : l'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010 (et non 2011).

1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence. Pour le Royaume-Uni, les données de 2011 portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants.

2. Année de référence : 2010 (et non 2011).

Les pays sont classés par ordre décroissant de leur part de marché en 2011.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C4.7 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868559

Facteurs sous-jacents intervenant dans le choix du pays d'accueil

Langue d'enseignement

La langue parlée et employée dans l'enseignement est parfois l'un des éléments déterminant le choix du pays d'accueil. C'est pourquoi les pays où l'enseignement est dispensé dans des langues largement répandues (l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et le russe, par exemple) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Le Japon échappe à ce constat : il accueille un pourcentage élevé d'étudiants étrangers, dont 93 % originaires d'Asie, alors que sa langue d'enseignement n'est pas tellement répandue à travers le monde (voir le tableau C4.3 et le graphique C4.2).

La prévalence du choix de pays anglophones, tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, s'explique vraisemblablement en grande partie par le fait que l'anglais s'élève progressivement au rang de langue mondiale. C'est aussi la langue que les étudiants désireux d'étudier à l'étranger sont les plus susceptibles d'avoir apprise dans leur pays d'origine et/ou de vouloir perfectionner par le biais de l'immersion en pays anglophone. C'est la raison pour laquelle, entre 2000 et 2011, environ 40 % de l'augmentation globale des inscriptions d'étudiants étrangers dans une formation tertiaire à travers le monde s'explique par l'accroissement du nombre d'étudiants étrangers en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Irlande et au Royaume-Uni (voir le tableau C4.7, en ligne). Cette tendance est renforcée par le nombre important de pays où l'anglais est soit une langue officielle, soit la *lingua franca*. Parmi l'ensemble des étudiants étrangers inscrits dans une formation tertiaire dans tous les pays anglophones de l'OCDE, entre un étudiant sur cinq et un étudiant sur trois vient d'un autre pays anglophone. Pour la Nouvelle-Zélande, cette proportion atteint un étudiant étranger sur deux. En 2011, à travers tous les pays de l'OCDE, environ un étudiant étranger sur quatre venait d'un pays où la langue officielle (ou couramment parlée) est identique à celle du pays d'accueil (voir le tableau C4.5).

Au vu de ce constat, de nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent dorénavant des formations en anglais. Ce phénomène s'observe en particulier dans des pays où l'usage de l'anglais est largement répandu, dans les pays nordiques, par exemple (voir l'encadré C4.2).

Encadré C4.2. **Pays proposant des formations tertiaires en anglais (2011)**

Emploi de l'anglais dans l'enseignement	
La totalité ou la quasi-totalité des formations sont dispensées en anglais	Australie, Canada[1], États-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
De nombreuses formations sont dispensées en anglais	Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède
Certaines formations sont dispensées en anglais	Allemagne, Belgique (Fl.)[2], Corée, France, Hongrie, Islande, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suisse[3] et Turquie
Aucune formation ou presque n'est dispensée en anglais	Autriche, Belgique (Fr.), Brésil, Chili, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg et Mexique[3]

Remarque : pour déterminer si un pays propose un petit ou un grand nombre de formations en anglais, il convient de tenir compte de la taille de la population des pays d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne et la France sont classées parmi les pays qui dispensent relativement peu de formations en anglais, alors qu'en valeur absolue, ces deux pays en proposent davantage que la Suède, par exemple.

1. Au Canada, les cours dans l'enseignement tertiaire sont dispensés soit en français (principalement au Québec), soit en anglais.

2. Programmes de maîtrise.

3. À la discrétion des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données compilées à partir de brochures destinées aux étudiants candidats à la mobilité internationale et rédigées par diverses instances : DAAD en Allemagne, OAD en Autriche, NIIED en Corée, Cirius au Danemark, CIMO en Finlande, EduFrance en France, Campus Hungary en Hongrie, l'Université d'Islande en Islande, JPSS au Japon, SIU en Norvège, NUFFIC aux Pays-Bas, CRASP en Pologne, CHES et NARIC en République tchèque, l'Institut suédois en Suède et la Middle-East Technical University en Turquie.

Qualité des formations

Les étudiants en mobilité internationale choisissent de plus en plus leur pays de destination en fonction de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé, qu'ils estiment à partir d'un large éventail d'informations et de classements de formations tertiaires publiés sur papier ou en ligne. Le pourcentage élevé d'établissements d'enseignement tertiaire en tête des classements dans les principaux pays de destination et l'apparition dans les classements d'établissements situés dans des pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale augmente montrent l'importance croissante de la perception de la qualité, même si une corrélation entre les tendances en matière de mobilité internationale et la qualité perçue de chaque établissement reste difficile à établir.

Frais de scolarité

Dans tous les pays de l'UE, les étudiants en mobilité internationale ressortissants d'un autre pays de l'UE sont traités comme les étudiants ressortissants nationaux eu égard aux frais de scolarité. Ce constat vaut également pour l'Irlande, même si les étudiants ressortissants d'un autre pays de l'UE doivent avoir résidé au moins trois ans dans un pays de l'UE, de l'Espace économique européen (EEE) ou en Suisse au cours des cinq dernières années. Dans ce cas, les étudiants ressortissants d'un autre pays de l'UE peuvent prétendre à la gratuité de l'inscription pendant une année académique.

Tandis que la Finlande, l'Islande et la Norvège n'appliquent pas de frais de scolarité, l'Allemagne, elle, en prévoit dans tous les établissements privés subventionnés par l'État et certains de ses *Länder* en ont instauré également dans les établissements publics. Au Danemark, les étudiants ressortissants de l'Islande, de la Norvège et de pays membres de l'UE sont traités comme les ressortissants nationaux et sont exemptés de frais de scolarité

(subventionnés en totalité). La plupart des étudiants en mobilité internationale qui sont ressortissants d'un pays tiers de l'UE ou de l'Espace économique européen (EEE) doivent toutefois s'acquitter de la totalité des droits de scolarité, même si un nombre limité d'étudiants brillants originaires de pays tiers de l'UE ou de l'EEE peuvent obtenir une bourse qui couvre tout ou une partie de leurs frais de scolarité (voir l'encadré C4.3).

Encadré C4.3. Structure des frais de scolarité

Structure des frais de scolarité	Pays de l'OCDE et autres pays du G20
Frais de scolarité plus élevés pour les étudiants en mobilité internationale que pour les ressortissants nationaux	Australie[1], Autriche[2], Belgique[2, 3], Canada, Danemark[2,4], Estonie[2], États-Unis[7], Fédération de Russie, Irlande[4], Nouvelle-Zélande[5], Pays-Bas[2], Pologne[2], République tchèque[2,4], Royaume-Uni[2], Suède[6], Turquie
Frais de scolarité équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux	Allemagne, Corée, Espagne, France, Italie, Japon, Mexique[8], Suisse[9]
Pas de frais de scolarité, ni pour les étudiants en mobilité internationale ni pour les ressortissants nationaux	Finlande, Islande, Norvège

1. En Australie, les étudiants en mobilité internationale ne sont pas éligibles aux places subventionnées par les autorités publiques et doivent donc s'acquitter de la totalité des frais de scolarité. Alors que les étudiants en mobilité internationale doivent habituellement s'acquitter de frais de scolarité plus élevés que les ressortissants nationaux auxquels on accorde généralement des places subventionnées, certains ressortissants nationaux en formation dans les universités publiques et tous ceux qui sont en formation dans les universités privées doivent payer l'intégralité des frais de scolarité, qui sont alors d'un montant égal à ceux appliqués aux étudiants en mobilité internationale.

2. Étudiants originaires de pays tiers de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

3. En Belgique (Communauté flamande), des frais de scolarité différents sont applicables uniquement si au moins 2 % des étudiants des établissements sont originaires de pays tiers de l'EEE.

4. Pas de frais de scolarité pour les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein dans un établissement public.

5. À l'exception des étudiants suivant un programme de recherche de haut niveau et des étudiants originaires d'Australie.

6. Pour les étudiants ne venant pas de pays membres de l'EEE ou de Suisse.

7. Dans les établissements publics, les frais de scolarité sont équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux originaires d'un autre État des États-Unis. Toutefois, comme la plupart des étudiants états-uniens font leurs études tertiaires dans l'État dont ils sont originaires, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent de frais de scolarité supérieurs à ceux versés par la plupart des ressortissants nationaux. Dans les établissements privés, les frais de scolarité sont équivalents pour les étudiants nationaux et les étudiants en mobilité internationale.

8. Certains établissements demandent des frais de scolarité plus élevés aux étudiants en mobilité internationale.

9. Il existe une différence négligeable entre les frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux et ceux demandés aux étudiants en mobilité internationale.

Source : OCDE. Indicateur B5. Voir les notes de l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Dans certains pays tiers de l'UE (en Corée, aux États-Unis, en Islande, au Japon et en Norvège, notamment), les étudiants sont sur un pied d'égalité en matière de frais de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou en mobilité internationale. En Norvège, les frais de scolarité sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale : les établissements publics n'en facturent pas, contrairement à certains établissements privés. En Islande, les étudiants doivent tous s'acquitter de frais d'inscription, auxquels viennent s'ajouter des frais de scolarité dans les établissements privés. Au Japon, les étudiants doivent tous s'acquitter de la totalité des frais de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou étudiants en mobilité internationale, à l'exception des étudiants en mobilité internationale auxquels le gouvernement japonais a accordé des bourses, qui en sont exemptés. Par ailleurs, les étudiants en mobilité internationale qui financent eux-mêmes leurs études peuvent prétendre à de nombreux programmes de bourses.

En Corée, les frais de scolarité et les aides financières applicables aux étudiants en mobilité internationale varient selon la teneur de la convention conclue entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Dans l'ensemble, la plupart des étudiants en mobilité internationale en Corée versent des frais

de scolarité légèrement inférieurs à ceux facturés aux ressortissants nationaux. En Nouvelle-Zélande, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent généralement de frais de scolarité plus élevés (qui ne sont pas subventionnés) sauf dans les programmes de recherche de haut niveau, mais ceux originaires d'Australie bénéficient d'un traitement de faveur : ils perçoivent les mêmes aides que les ressortissants nationaux. En Australie (sauf pour les exceptions mentionnées dans l'encadré C4.3) et au Canada, tous les étudiants en mobilité internationale doivent généralement s'acquitter de frais de scolarité plus élevés que les ressortissants nationaux. Ce constat vaut aussi pour la Fédération de Russie, sauf pour les étudiants bénéficiaires de programmes d'aides du gouvernement.

La gratuité des études, associée à l'existence de formations dispensées en anglais, explique vraisemblablement la croissance du nombre d'étudiants en mobilité internationale qui a été enregistrée entre 2005 et 2011 en Finlande, en Islande et en Norvège (voir le tableau C4.1). Toutefois, en l'absence de frais de scolarité, le coût unitaire élevé de l'enseignement tertiaire est lourd pour les finances publiques des pays d'accueil si aucune participation financière n'est demandée aux étudiants en mobilité internationale (voir le tableau B1.1a dans l'indicateur B1). C'est la raison pour laquelle le Danemark a instauré des frais de scolarité pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE et de l'EEE à compter de l'année académique 2006-07. L'adoption de mesures similaires est débattue et testée en Finlande, et a été mise en œuvre en Suède, ce qui a permis l'instauration de frais de scolarité (compensés par des bourses) pour les étudiants originaires de pays tiers de l'UE et de l'EEE à compter de l'année académique 2011-12. Il s'agit d'un sujet qui sera traité dans une prochaine analyse.

Les pays d'accueil où les frais de scolarité sont intégralement à la charge des étudiants en mobilité internationale sont largement gagnants sur le plan financier. Plusieurs pays de la région Asie-Pacifique ont explicitement intégré l'internationalisation de l'enseignement dans leurs stratégies de développement socio-économique et ont pris des mesures destinées à attirer dans leurs établissements des étudiants en mobilité internationale, souvent dans une optique de rentabilité ou du moins moyennant le financement des études par les intéressés. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont instauré des frais de scolarité spécifiques pour les étudiants en mobilité internationale, ce qui ne les a pas empêchés d'enregistrer une importante croissance du nombre d'étudiants étrangers ces dernières années (voir le tableau C4.1). Il ressort de ces observations que les frais de scolarité ne découragent pas forcément les candidats à la mobilité internationale, pour autant que la qualité de l'enseignement et les avantages qu'ils peuvent en retirer soient à la hauteur de leur investissement.

Néanmoins, les étudiants accordent une grande importance à l'aspect financier pour choisir un cursus parmi des formations similaires. À cet égard, la diminution de la part de marché des États-Unis s'explique vraisemblablement par les frais de scolarité relativement élevés qui sont demandés aux étudiants en mobilité internationale dans ce pays, dans un contexte de concurrence intense avec d'autres pays anglophones proposant un éventail de formations similaires à moindres frais (voir le graphique C4.3). En Nouvelle-Zélande, l'attrait des programmes de recherche de haut niveau s'est ainsi sensiblement renforcé depuis 2005, en raison du nivellement des frais de scolarité des étudiants en mobilité internationale avec ceux des ressortissants nationaux (voir l'encadré C4.3).

Le coût des études à l'étranger peut être allégé si les aides publiques aux étudiants sont maintenues même pendant des études à l'étranger, ce qui s'observe au Chili, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède.

Politique d'immigration

Au cours de ces dernières années, plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente d'étudiants en mobilité internationale (OCDE, 2008). Cette politique rend ces pays plus attractifs pour les étudiants et renforce leur main-d'œuvre. Ces considérations sur les possibilités d'immigration et les frais de scolarité sont susceptibles d'intervenir dans le choix du pays de destination parmi diverses options de formation à l'étranger (OCDE, 2011).

Autres facteurs

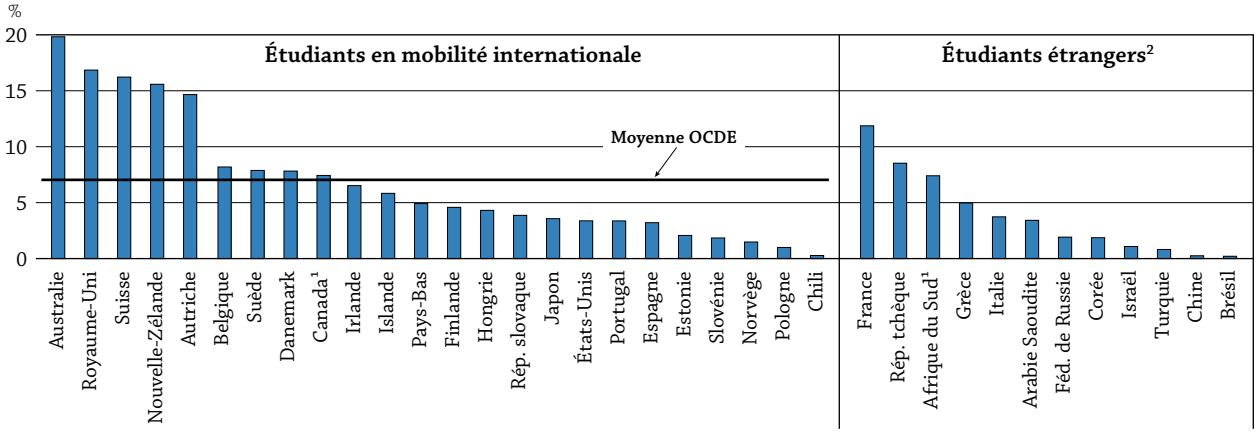
Parmi les autres facteurs qui interviennent dans le choix du pays de destination, citons : le prestige académique des établissements ou des formations ; la souplesse des cursus quant à la reconnaissance du temps passé à l'étranger dans les conditions de délivrance des diplômes ; la reconnaissance des diplômes étrangers ; l'insuffisance de l'offre d'enseignement tertiaire et les politiques restrictives d'admission à l'université dans le pays d'origine ; les relations historiques, géographiques ou commerciales entre les pays ; les perspectives professionnelles ; les aspirations culturelles ; et les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter le transfert d'unités de valeur ou de crédits académiques entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.

Importance de la mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement tertiaire

Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants sont disponibles, l'Australie, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suisse sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants en mobilité internationale en pourcentage de leur effectif de l'enseignement tertiaire. En Australie, 19.8 % des étudiants en formation tertiaire viennent d'un autre pays. Les étudiants en mobilité internationale représentent 14.7 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Autriche, 15.6 % en Nouvelle-Zélande, 16.8 % au Royaume-Uni et 16.2 % en Suisse. Par contraste, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 2 % au Chili, en Norvège, en Pologne et en Slovénie (voir le tableau C4.1 et le graphique C4.4).

Graphique C4.4. Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement tertiaire (2011)

Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire



1. Année de référence : 2010.

2. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le graphique.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868578

Dans les pays où l'on utilise le concept d'étudiants en mobilité internationale selon le pays dont ils sont ressortissants, c'est en France qu'on observe le pourcentage le plus important d'étudiants étrangers dans l'effectif de l'enseignement tertiaire France (11.9 %). Par contraste, le pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 1 % au Brésil, en Chine et en Turquie (voir le tableau C4.1).

Mobilité internationale des étudiants par niveau d'enseignement et type de formation

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances. En 2011, dans les pays de l'OCDE, les étudiants en mobilité

internationale représentaient, en moyenne, près de 4 % de l'effectif des formations tertiaires de type B (plus courtes et à finalité plus professionnelle). La Nouvelle-Zélande présentait le plus grand pourcentage d'étudiants en mobilité internationale inscrits dans ce type de formation (21 %). À l'inverse, en 2011, les étudiants en mobilité internationale représentaient, en moyenne, 7 % de l'effectif des formations tertiaires de type A (largement théoriques) dans les pays de l'OCDE. L'Australie présentait le pourcentage le plus important d'étudiants en mobilité internationale inscrits dans ce type de formation (21 %) (voir le tableau C4.1).

Pour tous les pays dont les données sont disponibles, à l'exception de l'Allemagne, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale en formation dans des programmes de recherche de haut niveau est plus important que celui de toute autre formation tertiaire. En Suisse, par exemple, près d'un étudiant sur deux en formation dans un programme de recherche de haut niveau est un étudiant en mobilité internationale. Dans 12 des 25 pays ayant fourni des données sur les étudiants en mobilité internationale, plus de 20 % de l'effectif des étudiants en formation dans des programmes de recherche de haut niveau sont des étudiants en mobilité internationale. Au Royaume-Uni, plus de 40 % des étudiants suivant une formation dans ce type de programme sont des étudiants en mobilité internationale, un pourcentage qui s'établit à environ 40 % en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas. Les étudiants en mobilité internationale représentent au moins 25 % de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau en Australie, en Belgique, aux États-Unis, en Irlande et en Suède. Si l'on considère la catégorie plus large des étudiants étrangers, soit ceux qui ne sont pas ressortissants de leur pays d'accueil, c'est en France que le pourcentage d'étudiants étrangers est le plus important dans l'effectif de ce type de programmes (plus de 40 %) (voir le tableau C4.1). Ces forts pourcentages d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers peuvent s'expliquer soit par l'attrait des programmes de recherche de haut niveau proposés dans ces pays, soit par le choix de recruter de préférence des étudiants en mobilité internationale qui en sont déjà à un stade avancé de leur formation afin de tirer parti de leur contribution au secteur de la recherche et développement, ou de préparer leur installation future en qualité d'immigrants hautement qualifiés.

L'analyse de la répartition des effectifs d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances dans les formations dispensées par les pays. Dans certains pays, un pourcentage important d'étudiants en mobilité internationale suit des programmes de formation tertiaire de type B. C'est le cas au Chili, où 44 % des étudiants en mobilité internationale ont choisi ces programmes, en Grèce (33 %), en Nouvelle-Zélande (32 %), en Espagne (31 %, étudiants étrangers), en Belgique (22 %) et au Japon (22 %) (voir le tableau C4.1).

Dans d'autres pays, un pourcentage important d'étudiants en mobilité internationale suivent un programme de recherche de haut niveau. C'est particulièrement vrai en Suisse, où 25 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale choisissent ces programmes. Cette préférence s'observe aussi aux États-Unis, où 19 % des étudiants en mobilité internationale suivent une formation dans un programme de recherche de haut niveau, en Espagne (18 %), en Slovénie (17 %) et en Suède (15 %).

Dans les pays fournissant uniquement des données concernant les étudiants étrangers, tels que la Fédération de Russie, Israël et la République tchèque, neuf étudiants étrangers sur dix suivent une formation tertiaire de type A. En Chine, 25 % de l'effectif d'étudiants étrangers suivent un programme de recherche de haut niveau, 11 % en France et 10 % au Brésil (voir le tableau C4.1). Tous ces pays d'accueil bénéficient vraisemblablement de la contribution de cette élite internationale à leurs programmes de recherche et développement.

Profil des effectifs en mobilité internationale par pays d'accueil

Répartition des étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE

Les pays de l'OCDE accueillent plus d'étudiants en mobilité internationale qu'ils n'en envoient à l'étranger. En 2011, ils accueillaient 2.9 étudiants étrangers par ressortissant en formation à l'étranger. En valeur absolue, on compte 3.3 millions d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE, contre près d'un million de ressortissants d'un pays de l'OCDE en formation à l'étranger. Alors que 93 % des ressortissants de l'OCDE ont choisi un autre pays de l'OCDE pour suivre leurs études, plus de deux étudiants étrangers en formation dans l'OCDE sur trois sont originaires de pays tiers de l'OCDE (voir les tableaux C4.4 et C4.5).

À l'échelle nationale, ce ratio varie sensiblement. En Australie, il y a près de 20 étudiants étrangers pour un étudiant australien en formation à l'étranger, alors que le ratio est de 0.1 pour 1 au Mexique. Les États-Unis (11:1), la Nouvelle-Zélande (12:1) et le Royaume-Uni (15:1) sont d'autre pays présentant un ratio élevé d'étudiants étrangers par rapport au nombre de ressortissants nationaux en formation à l'étranger. L'Arabie saoudite, l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Corée, l'Estonie, la Grèce, l'Islande, Israël, le Mexique, la Norvège, la Pologne le Portugal, la République slovaque, la Slovénie et la Turquie sont les pays qui dénombrent moins d'un étudiant étranger par étudiant ressortissant national en formation à l'étranger (voir le tableau C4.5).

Principales régions d'origine

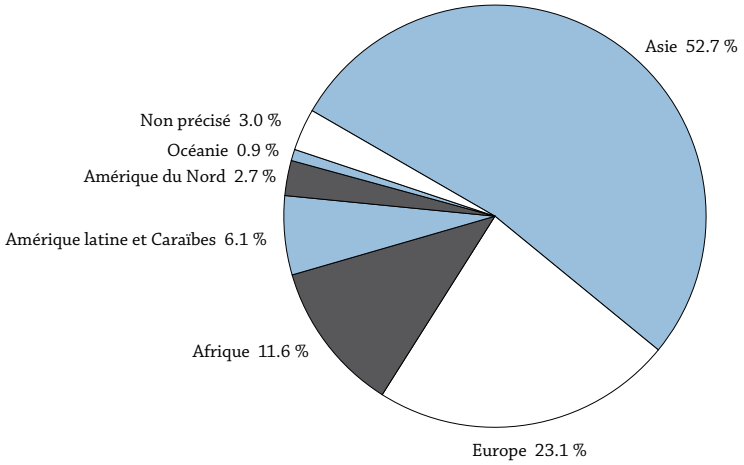
Ce sont les étudiants asiatiques qui constituent le groupe le plus important d'étudiants en mobilité internationale en formation dans des pays qui ont fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO : 53 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale déclaré dans le monde. Parmi l'effectif d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers en formation tertiaire, les pourcentages d'étudiants asiatiques sont particulièrement élevés en Corée (94 %), au Japon (93 %), en Australie (81 %), aux États-Unis (72 %) et en Nouvelle-Zélande (68 %). Parmi l'effectif d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE, 25 % viennent de pays européens (ou 17 % en considérant uniquement les ressortissants de l'UE21), 9 % d'Afrique, 6 % d'Amérique latine et des Caraïbes, et 3 % d'Amérique du Nord. Dans l'ensemble, 30 % des étudiants en mobilité internationale en formation dans les pays membres de l'OCDE sont ressortissants d'un autre pays membre de l'OCDE (voir le tableau C4.3).

Principaux pays d'origine

En 2011, les étudiants chinois représentaient 21 % de l'effectif des étudiants en mobilité internationale en formation tertiaire dans les pays de l'OCDE, soit le pourcentage le plus important parmi tous les pays ayant fourni des données (voir le tableau C4.3). Environ 25 % de l'effectif d'étudiants chinois faisant leurs études à l'étranger suivent une formation aux États-Unis, tandis que 13 % choisissent le Japon, 12 % l'Australie, 10 % le Royaume-Uni et 7 % la Corée (voir le tableau C4.4). Les étudiants indiens représentent le deuxième pourcentage le plus important d'étudiants en mobilité internationale en formation dans les pays de l'OCDE (6.5 %). Environ 46 % de l'effectif d'étudiants indiens scolarisés à l'étranger suivent une formation aux États-Unis, 22 % au Royaume-Uni, 6 % en Australie et 5 % au Canada (voir le tableau C4.4).

Graphique C4.5. **Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par région d'origine (2011)**

Pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire dans le monde



Remarque : l'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010.
Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C4.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868597

La prédominance des étudiants asiatiques et européens ressort également de l'analyse par pays de l'OCDE. Les étudiants coréens (4.4 %), allemands (3.9 %) et français (2.0 %) constituent les groupes les plus importants de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale originaires d'un pays de l'OCDE et en formation dans un autre pays de l'OCDE. Viennent ensuite les étudiants originaires des États-Unis (1.7 %), du Canada (1.5 %), d'Italie (1.4 %), du Japon (1.2 %) et de la République slovaque (1.2 %) (voir le tableau C4.3).

Une part importante de l'effectif d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE est originaire de pays limitrophes. En 2011, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 21 %, en moyenne, de l'effectif total d'étudiants étrangers étaient originaires de pays qui partagent une frontière terrestre ou maritime avec le pays d'accueil. Les pourcentages plus élevés de mobilité entre pays limitrophes sont non seulement la conséquence d'une situation géographique centrale, comme en République tchèque, mais peuvent aussi découler des avantages, du point de vue des étudiants originaires des pays limitrophes, en termes de coûts, de qualité et de facilité d'inscription. Les pourcentages plus élevés d'étudiants étrangers originaires de pays plus éloignés géographiquement se retrouvent dans les pays qui détiennent les parts les plus importantes du marché international de l'éducation, ainsi que dans des pays entretenant des relations historiques et culturelles étroites avec l'étranger, comme l'Espagne ou le Portugal (voir le tableau C4.5 et le tableau C4.7, en ligne).

Dans les pays de l'OCDE, les pourcentages les plus élevés de mobilité entre pays limitrophes sont enregistrés au Japon (80 %), en Corée (78 %), en Estonie, où 74 % des étudiants étrangers sont originaires de Fédération de Russie, de Finlande, de Lettonie ou de Suède, en Grèce (70 %) et en République tchèque, où 67 % des étudiants étrangers sont originaires d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne ou de République slovaque. Les étudiants étrangers originaires de pays limitrophes représentent également une part importante de l'effectif d'étudiants étrangers en Autriche, en Belgique, en Fédération de Russie, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Suisse. À l'inverse, seuls 5 % des étudiants étrangers au Canada sont originaires des États-Unis et aux États-Unis, seuls 7 % des étudiants étrangers sont originaires des Bahamas, du Canada, de Fédération de Russie ou du Mexique (voir le tableau C4.5 et le tableau C4.7, en ligne). Les considérations linguistiques constituent la principale motivation des étudiants en mobilité qui optent pour le Portugal : 64 % des étudiants étrangers y sont originaires d'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, de Guinée Bissau, du Mozambique, de Sao Tomé-et-Principe ou du Timor-Leste, autant de pays où le portugais est une langue officielle (voir le tableau C4.5 et le tableau C4.7, en ligne).

Les considérations linguistiques et culturelles, la proximité géographique et la similitude des systèmes d'éducation sont autant de facteurs qui interviennent dans le choix du pays d'accueil. C'est vraisemblablement à la proximité géographique et aux différences de conditions d'accès à l'enseignement tertiaire (comme les *numerus clausus* ou la plus grande sélectivité de certaines formations) qu'il faut imputer la concentration d'étudiants allemands en Autriche, d'étudiants belges en France et aux Pays-Bas, d'étudiants français en Belgique, d'étudiants canadiens aux États-Unis, d'étudiants néo-zélandais en Australie, etc. Les considérations linguistiques et les traditions académiques expliquent certainement aussi la propension des étudiants anglophones à se rendre aux États-Unis ou dans des pays membres du Commonwealth, même s'ils sont éloignés géographiquement. Ce constat vaut aussi pour d'autres régions géopolitiques historiques, notamment l'ex-Union soviétique, la *francophonie* et l'Amérique latine. Par ailleurs, les réseaux migratoires jouent un rôle, comme en atteste la concentration d'étudiants portugais en France, d'étudiants turcs en Allemagne et d'étudiants mexicains aux États-Unis.

Définitions

Par **pays de scolarisation antérieure**, on entend le pays où les étudiants ont obtenu le titre requis pour entamer les études qu'ils suivent, c'est-à-dire où ils ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires professionnelles s'ils suivent une formation tertiaire théorique ou professionnelle, ou leur diplôme de fin d'études tertiaires théoriques s'ils suivent un programme de recherche de haut niveau. Les définitions nationales spécifiques des étudiants en mobilité internationale sont indiquées dans les tableaux et sont reprises à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Par **étudiant étranger**, on entend tout étudiant qui n'est pas ressortissant du pays qui a fourni les données. Cette définition est pragmatique et opérationnelle, mais elle ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants, en raison des différences de politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants. Par exemple, l'Australie a plus tendance que la Suisse à accorder le statut de résident permanent aux migrants. De ce fait, même si le pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif de l'enseignement tertiaire est similaire dans ces deux pays, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif de l'enseignement tertiaire est moins élevé en Suisse qu'en Australie. En conséquence, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation des données qui se fondent sur le concept d'étudiants étrangers pour évoquer la mobilité internationale des étudiants et lors des comparaisons bilatérales.

Les étudiants sont déclarés **en mobilité internationale** s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Selon la législation des pays en matière d'immigration (la libre circulation des personnes dans les pays membres de l'UE et de l'EEE, par exemple) et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis comme des individus qui suivent des études dans un autre pays que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents, ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant (dans les pays membres de l'UE, par exemple).

Le statut de **résident permanent** ou **habituel** est défini en fonction de la législation du pays qui fournit les données. Dans les faits, ce statut peut être subordonné à l'obtention d'une autorisation ou d'un permis de séjour étudiant, ou à la domiciliation dans un pays étranger l'année précédant l'inscription dans le système d'éducation du pays qui fournit les données.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2010-11, sauf mention contraire, et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2012 par l'OCDE. Les domaines d'études utilisés dans l'exercice UOE de collecte de données sont fidèles aux catégories de la CITE révisées par domaine d'étude. Les mêmes catégories sont utilisées pour tous les niveaux d'enseignement (pour plus de précisons, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*). Certaines données proviennent aussi de l'Institut de statistique de l'UNESCO ; pour ces dernières, l'année de référence est 2010.

Les données sur les étudiants étrangers et sur les étudiants en mobilité internationale ont été recueillies par les pays d'accueil. Comme les effectifs totaux, les effectifs d'étudiants étrangers et les effectifs d'étudiants en mobilité internationale proviennent des registres d'inscription des établissements d'enseignement.

En général, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année. Cette méthode permet de calculer le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans un système d'éducation. Toutefois, le nombre réel d'étudiants en mobilité internationale peut être nettement supérieur, car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année académique ou choisissent des programmes d'échange qui ne nécessitent pas d'inscription au sens strict du terme (certains programmes d'échange entre universités ou de recherche de haut niveau de courte durée, par exemple). Par ailleurs, les effectifs d'étudiants en mobilité internationale comprennent des étudiants qui suivent des programmes d'enseignement à distance et ne sont donc pas à strictement parler en mobilité internationale. Ces formes d'enseignement sont, par exemple, assez courantes dans les établissements d'enseignement tertiaire en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni (OCDE, 2004).

Comme les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale sont recueillies par les pays d'accueil, elles portent sur les flux d'entrée d'étudiants, et non sur les flux de sortie. Les pays d'accueil étudiés dans cet indicateur sont tous les pays membres de l'OCDE et les autres pays du G20 (à l'exception du Chili, de la Fédération de Russie, du Luxembourg, du Mexique et de la Slovénie), ainsi que d'autres pays qui ont fourni des données similaires à l'Institut de statistique de l'UNESCO. La combinaison de toutes ces données permet de déduire des chiffres mondiaux, d'identifier les pays d'accueil des étudiants en formation à l'étranger et d'évaluer leurs parts de marché.

Les données sur les étudiants en formation à l'étranger et les analyses tendancielles ne sont pas basées sur les nombres d'étudiants en mobilité internationale, mais sur les nombres de ressortissants étrangers en formation dans les pays dont les données sont comparables et cohérentes dans le temps. Ces données ne comprennent donc pas les ressortissants étrangers en formation dans des pays qui n'ont pas déclaré leurs effectifs d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Toutes les analyses sont donc susceptibles de sous-estimer le nombre réel de ressortissants en formation à l'étranger (voir le tableau C4.3), en particulier dans les pays dont les ressortissants sont nombreux à se rendre dans des pays qui n'ont pas déclaré leur effectif d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO (la Chine et l'Inde, par exemple).

La proportion relative des effectifs d'étudiants en mobilité internationale influe sur les taux d'accès et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, et peut les gonfler artificiellement dans certains domaines d'études ou dans certains types de formation (voir les indicateurs A2 et A3). Elle peut également avoir un impact sur les parts publique et privée des dépenses d'éducation (voir l'indicateur B3).

Dans les pays où des frais de scolarité spécifiques s'appliquent aux étudiants en mobilité internationale, la mobilité internationale des étudiants peut augmenter les budgets des établissements d'enseignement tertiaire et contribuer au financement du système d'éducation. En revanche, les étudiants en mobilité internationale peuvent représenter une lourde charge financière dans les pays où les frais de scolarité sont faibles ou nuls, en raison du coût unitaire élevé des études tertiaires (voir l'indicateur B5).

Les pourcentages d'étudiants en formation dans un pays autre que le leur ne représentent qu'un aspect de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. La dernière décennie a vu apparaître de nouvelles formes d'enseignement international : désormais, les formations et les établissements d'enseignement traversent eux aussi les frontières. Toutefois, l'internationalisation de l'enseignement tertiaire a évolué de manière différente et sous l'effet de facteurs divers selon les régions du monde. Pour une analyse approfondie de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire, et de ses implications commerciales et politiques, consulter l'ouvrage OCDE (2004).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Institut de statistique de l'UNESCO (2011), *Base de données sur l'éducation, www.uis.unesco.org,* consultée le 1er juillet 2011.

Kelo, M., U. Teichler et B. Wächter (éd.) (2005), *EURODATA: Student Mobility in European Higher Education*, Verlags und Mediengesellschaft, Bonn.

OCDE (2004), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce,* Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264015074-fr*

OCDE (2008), *OECD Review of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264046535-en*

OCDE (2011), *Perspectives des migrations internationales 2011,* Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2011-fr*

UNESCO (2009), *Global Education Digest 2009*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal.

Varghese, N.V. (2009), *Globalization, Economic Crisis and National Strategies for Higher Education Development*, IIEP, UNESCO, Paris.

C4

Tableaux de l'indicateur C4

Tableau C4.1 Étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire (2005, 2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871979

Tableau C4.2 Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871998

Tableau C4.3 Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872017

Tableau C4.4 Répartition des ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872036

Tableau C4.5 Profil des effectifs d'étudiants étrangers/en mobilité internationale (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872055

Tableau C4.6 Évolution du nombre d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'accueil et d'origine (entre 2000 et 2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872074

WEB **Tableau C4.7** Nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le pays d'origine et d'accueil (2011), et évolution des parts du marché international de l'éducation (2000, 2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872093

C4

Tableau C4.1. Étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire (2005, 2011)

Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux, étrangers et en mobilité), et répartition des effectifs d'étudiants étrangers/en mobilité internationale selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire

Lecture de la 1ère colonne de la partie supérieure du tableau (étudiants en mobilité internationale) : le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 19.8 % en Australie et 16.2 % en Suisse. Les données présentées dans ce tableau donnent le meilleur aperçu disponible de la mobilité des étudiants pour chaque pays.

Lecture de la 1ère colonne de la partie inférieure du tableau (étudiants étrangers) : les ressortissants étrangers représentent 11.9 % des effectifs totaux de l'enseignement tertiaire en France, et 1.9 % en Corée.

		Étudiants étrangers/en mobilité internationale en pourcentage des effectifs totaux de l'enseignement tertiaire						Répartition des étudiants étrangers/ en mobilité internationale		
		Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Indice de variation du **pourcentage** d'étudiants étrangers/ en mobilité internationale pour l'ensemble du tertiaire (2005 = 100)	Indice de variation du **nombre** d'étudiants étrangers pour l'ensemble du tertiaire (2005 = 100)	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
		Étudiants en mobilité internationale								
OCDE	Australie	**19.8**	13.5	20.8	30.7	115	148	12.5	81.6	5.8
OCDE	Autriche	**14.7**	2.0	15.7	21.5	133	205	1.4	88.0	10.6
OCDE	Belgique	**8.2**	3.6	11.5	29.8	126	114	21.7	67.8	10.5
OCDE	Canada[1, 2]	**7.4**	6.3	7.2	21.8	m	138	18.3	72.4	9.3
OCDE	Chili	**0.3**	0.3	0.3	4.4	m	556	44.4	49.7	5.9
OCDE	Danemark	**7.8**	11.1	6.7	22.6	177	170	18.4	71.7	9.9
OCDE	Estonie	**2.1**	0.2	2.7	6.3	159	304	3.4	83.8	12.9
OCDE	Finlande	**4.6**	n	4.2	9.5	128	186	n	86.0	14.0
OCDE	Allemagne	**m**	m	7.9	6.4	m	105	m	m	m
OCDE	Hongrie	**4.3**	0.4	4.8	6.1	158	139	1.0	96.3	2.7
OCDE	Islande	**5.8**	1.1	5.6	19.7	m	256	0.4	91.1	8.6
OCDE	Irlande	**6.5**	4.6	5.9	25.7	94	181	15.3	67.2	17.5
OCDE	Japon	**3.6**	4.0	3.1	18.5	126	120	22.0	68.1	9.9
OCDE	Luxembourg	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
OCDE	Mexique	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
OCDE	Pays-Bas	**4.9**	0.1	4.6	36.1	105	182	n	89.6	10.4
OCDE	Nouvelle-Zélande	**15.6**	20.6	12.9	39.7	92	105	32.3	59.8	7.8
OCDE	Norvège	**1.5**	0.5	1.4	4.6	80	124	0.1	89.0	10.9
OCDE	Pologne	**1.0**	0.1	1.0	1.6	m	225	0.1	97.0	2.9
OCDE	Portugal	**3.4**	1.0	3.1	9.0	m	128	n	87.6	12.4
OCDE	Rép. slovaque	**3.9**	0.5	3.7	7.4	436	544	0.1	89.6	10.3
OCDE	Slovénie	**1.8**	0.7	1.8	8.3	190	185	7.1	76.2	16.7
OCDE	Espagne	**3.2**	6.3	2.0	16.6	329	236	30.7	51.1	18.2
OCDE	Suède	**7.9**	0.3	7.5	26.8	178	127	0.2	84.6	15.1
OCDE	Suisse[3]	**16.2**	m	16.9	49.5	122	160	n	75.2	24.8
OCDE	Royaume-Uni[4]	**16.8**	5.4	18.3	40.9	121	176	5.7	85.5	8.8
OCDE	États-Unis[4]	**3.4**	1.0	3.3	28.0	99	120	6.8	73.7	19.4
	Moyenne OCDE	**6.9**	3.6	6.9	19.6	156	197	11.0	78.4	11.5
Autres G20	Argentine	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Inde	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
		Étudiants étrangers[5]								
OCDE	Rép. tchèque	**8.5**	1.4	8.9	11.4	155	205	1.2	90.9	7.9
OCDE	France	**11.9**	4.4	13.1	42.2	110	113	9.3	79.5	11.2
OCDE	Grèce[6, 7]	**5.0**	4.8	5.4	m	205	m	33.3	66.7	n
OCDE	Israël	**1.1**	m	1.3	2.4	m	m	n	93.5	6.5
OCDE	Italie	**3.7**	7.9	3.6	10.5	167	164	0.5	94.3	5.2
OCDE	Corée	**1.9**	0.3	2.2	7.5	387	404	4.0	88.8	7.2
OCDE	Turquie	**0.8**	0.2	1.0	3.2	95	171	6.2	89.4	4.5
Autres G20	Brésil	**0.2**	0.1	n	2.0	341	1 292	8.7	81.5	9.7
Autres G20	Chine	**0.3**	n	0.4	1.0	m	m	0.7	74.6	24.7
Autres G20	Indonésie	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Fédération de Russie[7]	**1.9**	0.6	2.3	m	160	190	7.0	93.0	n
Autres G20	Arabie saoudite	**3.4**	m	m	m	m	271	m	m	m
Autres G20	Afrique du Sud[1]	**7.4**	m	m	m	m	165	m	m	m

1. Année de référence : 2010.
2. Indice de variation sur la base de 2004 = 100 (et non 2005) et année de référence : 2010.
3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
4. Étudiants en mobilité internationale dans la colonne 6.
5. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.
6. Les établissement privés sont exclus.
7. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871979

C4

Tableau C4.2. Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2011)

		Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé	Total tous domaines d'études confondus
		(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)	(15)
		Étudiants en mobilité internationale								
OCDE	Australie	9	10	55	2	12	11	1	n	100
	Autriche[1]	23	9	39	1	13	12	2	n	100
	Belgique	17	32	21	2	14	8	5	n	100
	Canada[2]	8	6	42	1	16	15	1	10	100
	Chili	14	11	39	9	13	11	4	n	100
	Danemark	12	12	41	1	21	10	4	n	100
	Estonie	22	9	44	1	5	9	10	n	100
	Finlande[1]	11	9	28	7	32	11	2	n	100
	Allemagne[1]	25	6	27	2	23	15	2	1	100
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	n	m
	Hongrie	12	44	19	3	9	4	9	n	100
	Islande	42	3	23	1	11	19	2	n	100
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	100
	Japon	26	2	39	2	15	1	2	12	100
	Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	n	m
	Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas[3]	14	15	44	9	10	6	2	1	100
	Nouvelle-Zélande	15	7	39	7	7	18	1	6	100
	Norvège	33	10	29	5	5	13	2	3	100
	Portugal	18	8	40	6	17	10	2	n	100
	Slovénie	19	9	34	6	18	11	2	n	100
	Espagne[1]	12	18	19	2	10	7	1	31	100
	Suède	13	10	24	1	32	19	1	n	100
	Suisse[1]	21	7	33	3	16	17	1	2	100
	Royaume-Uni	15	9	44	2	15	13	1	n	100
	États-Unis	15	7	33	2	18	17	1	7	100
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud[2]	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		Étudiants étrangers[4]								
OCDE	Rép. tchèque	14	15	39	3	10	15	2	n	100
	France	19	8	41	2	13	17	n	n	100
	Israël	44	14	27	n	6	7	1	n	100
	Italie	20	18	33	2	20	6	2	1	100
	Pologne	16	26	39	5	7	5	1	n	100
	Rép. slovaque	18	49	19	2	8	2	2	n	100
	Turquie	22	14	34	4	15	10	2	n	100

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (2 et 3) et « Sciences » (9-12) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
2. Année de référence : 2010.
3. Les programmes dispensés dans des établissements privés sont exclus.
4. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932871998

Tableau C4.3. [1/2] Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2011)

Nombre d'étudiants étrangers/en mobilité internationale par pays d'origine en pourcentage des effectifs totaux d'étudiants étrangers/en mobilité internationale par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Ce tableau indique le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs totaux d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En cas d'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, ce tableau indique le pourcentage d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants, dans les effectifs totaux d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil.

Lecture de la 2e colonne : 14.3 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Belgique viennent de France, 9.7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Belgique viennent des Pays-Bas, etc.

Lecture de la 6e colonne : 44.7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Estonie viennent de Finlande, 1.5 % d'Italie, etc.

Lecture de la 22e colonne : 39.3 % des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 2.5 % des ressortissants hongrois, etc.

		Pays d'accueil (membre de l'OCDE)																			
		Étudiants en mobilité internationale																			
	Pays d'origine	**Australie**	**Belgique**	**Canada** [1,2]	**Chili**	**Danemark**	**Estonie**	**Allemagne** [3,4]	**Hongrie**	**Islande**	**Irlande**	**Pays-Bas** [2]	**Nouvelle-Zélande**	**Portugal**	**Rép. slovaque**	**Slovénie**	**Espagne**	**Suède** [5]	**Suisse** [3]	**Royaume-Uni**	**États-Unis**
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE	**Australie**	a	0.1	0.3	n	0.2	0.1	0.2	0.1	0.5	0.5	0.1	6.7	0.1	n	0.1	0.1	0.3	0.3	0.4	0.5
	Autriche	0.1	0.2	0.1	n	0.3	0.1	3.8	0.7	1.9	0.3	0.5	0.1	0.2	1.0	1.4	0.3	0.2	2.6	0.4	0.1
	Belgique	n	a	0.2	0.1	0.3	0.1	0.5	0.1	0.9	0.7	4.1	n	1.1	n	0.3	0.5	0.1	0.6	0.7	0.1
	Canada	1.5	0.2	a	0.1	0.3	0.5	0.3	1.1	3.5	5.2	0.3	1.0	0.3	n	0.4	0.2	0.8	1.1	1.4	3.8
	Chili	0.2	0.1	0.2	a	0.1	0.1	0.3	n	0.2	0.1	0.1	0.3	0.2	n	n	3.8	0.1	0.3	0.1	0.3
	Rép. tchèque	n	0.1	n	n	0.6	0.3	0.7	0.4	1.3	2.7	0.3	n	0.3	56.9	0.5	0.3	0.1	0.3	0.3	0.1
	Danemark	0.1	n	0.1	n	a	0.6	0.2	0.1	4.7	0.1	0.3	0.3	n	n	0.2	0.1	0.7	0.2	0.4	0.2
	Estonie	n	0.1	n	n	1.3	a	0.3	n	0.9	0.1	0.2	n	n	n	n	0.1	0.3	0.1	0.3	n
	Finlande	n	0.1	0.1	n	0.9	44.7	0.4	0.2	4.5	0.4	0.5	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	3.9	0.2	0.4	0.1
	France	0.5	14.3	6.8	1.1	1.3	0.6	3.0	1.2	6.4	4.0	1.6	0.8	2.7	0.2	0.5	3.4	1.2	16.2	3.1	1.1
	Allemagne	0.7	1.7	0.8	1.0	9.6	2.0	a	12.2	13.6	2.1	52.2	2.0	1.8	4.8	0.7	2.4	3.4	27.9	3.8	1.3
	Grèce	n	0.6	0.1	n	1.0	0.2	1.0	1.2	0.1	0.4	1.2	n	0.3	11.1	0.2	0.4	0.6	1.0	2.8	0.3
	Hongrie	n	0.2	n	n	1.5	0.3	0.9	a	0.6	0.3	0.6	n	0.1	0.8	0.7	0.2	0.2	0.5	0.3	0.1
	Islande	n	n	n	n	5.1	0.1	0.1	0.5	a	n	0.1	n	n	n	n	n	0.6	0.1	0.1	0.1
	Irlande	0.1	0.1	0.1	n	0.2	0.2	0.2	1.2	0.3	a	0.2	0.2	0.1	0.4	0.2	0.1	0.1	0.1	4.0	0.2
	Israël	0.1	n	0.2	0.1	0.1	0.1	0.8	4.8	0.5	0.1	0.2	n	n	0.9	n	0.1	0.1	0.2	0.1	0.4
	Italie	0.2	1.3	0.3	0.2	2.2	1.5	1.9	0.6	4.3	2.7	1.8	0.1	2.4	0.5	9.1	6.3	0.9	8.1	1.7	0.6
	Japon	0.8	0.2	1.5	n	0.1	0.4	0.9	1.1	1.1	0.3	0.2	1.7	0.1	0.1	0.1	0.2	0.4	0.5	0.8	2.9
	Corée	3.0	0.2	4.1	0.4	n	0.2	1.9	1.2	0.4	0.2	0.4	4.3	n	0.1	n	0.1	0.3	0.4	1.1	10.1
	Luxembourg	n	1.1	n	n	n	n	1.6	n	0.1	0.1	0.2	n	0.3	n	0.1	n	n	1.0	0.2	n
	Mexique	0.2	0.3	1.2	1.7	0.3	0.3	0.8	n	0.3	0.2	0.3	0.2	0.3	0.1	0.3	5.9	0.6	0.7	0.3	1.9
	Pays-Bas	0.1	9.7	0.2	n	0.9	0.5	0.4	0.2	1.1	0.7	a	0.2	0.6	0.1	0.2	0.4	0.5	0.7	0.8	0.3
	Nouvelle-Zélande	1.1	n	0.1	n	n	n	0.1	n	0.2	0.1	n	a	n	n	n	n	0.1	0.1	0.1	0.2
	Norvège	0.5	0.1	0.2	n	12.9	0.4	0.2	4.6	1.2	0.3	0.5	0.5	0.1	3.9	0.1	0.1	1.2	0.2	0.9	0.3
	Pologne	0.1	0.9	0.2	n	4.2	0.3	3.7	0.3	7.8	2.3	1.8	n	1.8	1.5	0.8	1.0	0.7	1.2	1.7	0.3
	Portugal	n	0.4	0.1	n	0.4	0.2	0.2	0.4	0.4	0.4	0.6	0.1	a	0.3	0.3	3.9	0.3	0.5	0.6	0.1
	Rép. slovaque	n	0.1	n	n	0.6	0.1	0.5	13.3	0.8	0.3	0.3	n	0.1	a	0.5	0.2	0.1	0.3	0.3	0.1
	Slovénie	n	0.1	n	n	0.2	0.1	0.1	0.1	0.4	0.1	0.1	n	0.1	n	a	0.1	n	0.1	0.1	n
	Espagne	0.1	0.7	0.2	0.7	1.5	0.5	2.4	1.4	5.8	1.9	1.1	0.1	9.3	0.2	0.4	a	0.7	1.4	1.4	0.6
	Suède	0.3	0.1	0.1	0.1	10.8	1.1	0.3	2.5	3.5	0.4	0.5	0.3	0.3	0.7	0.2	0.2	a	0.4	0.8	0.4
	Suisse	0.1	0.2	0.3	n	0.2	0.1	1.1	0.1	0.5	0.2	0.3	0.1	0.4	0.1	n	0.3	0.2	a	0.6	0.2
	Turquie	0.2	0.7	0.6	n	0.4	2.0	3.0	2.3	0.3	0.3	1.2	0.1	0.6	0.2	0.3	0.4	1.8	1.5	0.8	1.7
	Royaume-Uni	0.6	0.3	0.9	0.1	0.9	0.8	0.7	1.1	3.5	17.7	1.1	1.2	2.1	0.9	n	0.7	0.5	1.0	a	1.2
	États-Unis	1.1	0.7	7.1	0.7	1.1	2.0	2.0	1.9	5.6	8.0	0.7	6.0	1.6	0.2	0.6	1.2	1.7	2.0	3.3	a
	Total OCDE	11.9	34.9	26.0	6.4	59.7	60.8	34.2	55.4	77.1	53.0	73.4	26.8	27.6	85.1	17.9	33.3	22.5	71.5	34.1	29.5
Autres G20	**Argentine**	n	0.1	0.1	6.7	0.1	n	0.2	n	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	n	0.3	4.3	0.1	0.4	0.1	0.3
	Brésil	0.3	0.3	0.6	2.5	0.3	0.5	1.0	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	26.8	n	0.3	3.3	0.3	1.2	0.3	1.2
	Chine	34.3	2.8	24.7	0.1	5.3	5.1	10.1	1.7	5.3	3.9	8.0	25.3	0.6	0.2	1.3	1.7	11.1	2.3	15.7	25.2
	Inde	5.4	1.3	5.5	n	1.1	0.8	1.9	0.3	1.7	2.9	1.3	18.4	0.4	n	0.8	0.4	6.0	1.4	9.2	14.4
	Indonésie	3.7	0.3	0.6	n	0.1	0.3	0.8	n	0.2	n	1.2	0.9	0.1	n	n	n	0.2	0.1	0.3	1.0
	Fédération de Russie	0.3	0.6	0.5	0.2	0.5	10.4	5.0	0.7	1.7	0.6	0.9	0.8	0.6	0.3	1.3	1.1	1.8	1.9	0.8	0.6
	Arabie saoudite	2.2	n	2.2	n	n	n	0.1	1.2	n	1.0	n	2.0	n	0.8	n	n	0.1	n	2.4	3.1
	Afrique du Sud	0.3	0.2	0.2	n	0.1	0.1	0.1	n	n	0.5	0.2	0.3	0.4	n	n	n	0.1	0.2	0.3	0.2
	Total autres G20	46.6	5.6	34.4	9.6	7.4	17.1	19.2	4.1	9.2	9.2	12.0	48.2	29.3	1.3	3.9	10.8	19.6	7.6	29.1	46.1
	Grandes régions																				
	Total Afrique	2.8	7.1	11.1	0.2	2.3	2.1	8.7	3.8	1.6	10.9	2.1	1.0	34.9	1.0	0.6	7.9	5.8	5.2	8.7	5.1
	Total Asie	80.7	9.6	54.1	0.8	11.6	14.5	31.4	22.3	13.3	20.0	15.9	67.9	4.8	6.8	3.8	4.4	46.0	10.5	51.9	71.7
	Total Europe	4.2	35.6	12.1	3.8	77.9	79.0	44.4	70.5	73.2	41.3	77.2	7.4	28.5	91.6	92.1	30.4	22.0	73.5	30.9	9.7
	dont UE21	3.0	32.1	10.3	3.4	38.9	54.5	22.6	37.5	62.9	37.6	69.0	5.8	23.9	79.5	16.2	20.8	14.6	64.2	24.0	7.2
	Total Amérique du Nord	2.6	0.9	7.5	0.8	1.4	2.4	2.4	3.1	9.2	13.2	1.0	7.0	2.0	0.2	0.9	1.4	2.5	3.1	4.8	3.9
	Total Océanie	1.8	0.1	0.5	n	0.3	0.1	0.3	0.1	0.6	0.6	0.1	9.6	0.2	n	0.1	0.1	0.3	0.4	0.5	0.8
	Total Amérique latine et Caraïbes	1.5	2.0	7.2	89.8	1.1	1.9	4.6	0.3	2.0	1.2	2.8	1.4	29.5	0.4	1.0	52.5	2.1	5.0	1.9	8.9
	Non précisé	6.4	44.6	7.5	4.6	5.5	0.1	8.1	n	n	12.8	0.9	5.8	n	n	1.6	3.4	21.3	2.5	1.3	n
	Total tous pays confondus	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Remarque : l'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010.

1. Année de référence : 2010.
2. Les établissements privés sont exclus.
3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus (en Allemagne, les programmes de recherche de haut niveau sont inclus uniquement dans les régions géographiques principales).
5. Les étudiants dont le pays d'origine n'est pas précisé viennent principalement des autres pays nordiques.
6. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872017

C4

Tableau C4.3. [2/2] Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2011)

Nombre d'étudiants étrangers/en mobilité internationale par pays d'origine en pourcentage des effectifs totaux d'étudiants étrangers/en mobilité internationale par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Ce tableau indique le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs totaux d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En cas d'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, ce tableau indique le pourcentage d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants, dans les effectifs totaux d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil.

Lecture de la 2e colonne : 14.3 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Belgique viennent de France, 9.7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Belgique viennent des Pays-Bas, etc.

Lecture de la 6e colonne : 44.7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Estonie viennent de Finlande, 1.5 % d'Italie, etc.

Lecture de la 22e colonne : 39.3 % des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 2.5 % des ressortissants hongrois, etc.

		Pays d'accueil																
		OCDE													Autres G20			
		Étudiants étrangers													Étudiants étrangers			
	Pays d'origine	Autriche[3, 6]	Rép. tchèque[6]	Grèce[6]	Finlande[6]	France[6]	Italie[6]	Israël[6]	Japon[6]	Corée[6]	Norvège[6]	Pologne[6]	Turquie[6]	Total pays d'accueil (pays membres de l'OCDE)	Brésil[6]	Fédération de Russie[2, 4, 6]	Total pays d'accueil (pays non membres de l'OCDE)	Total pays d'accueil dont les données sont disponibles
		(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)
OCDE	Australie	0.1	n	0.1	0.3	0.1	0.1	0.4	0.2	0.1	0.3	0.1	0.2	**0.4**	0.1	n	**0.1**	**0.3**
	Autriche	a	0.2	0.1	0.4	0.2	0.2	0.4	n	n	0.3	0.3	0.3	**0.5**	0.1	n	**0.1**	**0.4**
	Belgique	0.1	n	0.1	0.2	1.2	0.3	1.6	n	n	0.3	0.1	0.2	**0.4**	0.3	n	**n**	**0.3**
	Canada	0.1	0.1	0.1	0.7	0.6	0.2	2.6	0.2	0.6	0.5	2.0	0.1	**1.5**	0.4	n	**0.2**	**1.2**
	Chili	0.1	n	n	0.2	0.3	0.3	0.2	n	n	0.5	n	n	**0.3**	2.6	n	**0.3**	**0.3**
	Rép. tchèque	0.9	a	n	0.4	0.3	0.2	0.1	n	n	0.4	2.5	n	**0.4**	n	n	**n**	**0.3**
	Danemark	0.1	n	n	0.3	0.3	0.1	0.3	n	n	4.9	0.2	0.1	**0.2**	n	n	**n**	**0.2**
	Estonie	0.1	n	0.1	4.5	n	0.1	n	n	n	0.5	0.1	n	**0.1**	0.1	0.4	**0.1**	**0.1**
	Finlande	0.2	n	0.1	a	0.1	0.1	0.3	0.1	n	1.9	0.2	n	**0.3**	0.1	n	**0.2**	**0.2**
	France	0.6	0.3	0.2	1.1	a	1.5	4.6	0.5	0.1	0.9	1.6	0.4	**2.0**	2.0	0.1	**0.2**	**1.6**
	Allemagne	39.3	1.0	1.0	3.3	2.8	2.0	2.4	0.4	0.1	5.4	3.1	3.7	**3.9**	2.1	0.1	**0.3**	**3.1**
	Grèce	0.6	1.0	a	0.5	0.7	4.8	0.1	n	n	0.3	0.2	3.5	**0.9**	n	0.1	**0.5**	**0.8**
	Hongrie	2.5	0.3	0.1	0.8	0.2	0.3	0.3	0.1	n	0.3	0.3	n	**0.3**	n	n	**n**	**0.2**
	Islande	n	n	n	0.1	n	n	n	n	n	1.9	n	n	**0.1**	n	n	**n**	**0.1**
	Irlande	0.1	0.1	n	0.2	0.2	n	n	n	n	0.1	0.2	n	**0.7**	n	n	**n**	**0.6**
	Israël	0.2	0.3	0.2	0.1	0.1	2.2	a	n	n	0.1	0.2	0.1	**0.3**	0.2	0.2	**0.9**	**0.4**
	Italie	10.9	0.1	0.3	1.5	2.3	a	1.2	0.1	n	0.8	0.8	0.1	**1.4**	1.7	n	**0.2**	**1.2**
	Japon	0.5	0.1	0.1	0.8	0.6	0.3	0.5	a	1.9	0.3	0.2	0.1	**1.2**	1.5	0.1	**0.2**	**1.0**
	Corée	0.6	0.1	n	0.4	0.9	0.6	1.1	17.1	a	0.2	0.2	0.1	**4.4**	1.6	0.3	**0.6**	**3.6**
	Luxembourg	1.0	n	n	n	0.5	n	0.1	n	n	n	n	n	**0.3**	n	n	**n**	**0.2**
	Mexique	0.2	n	n	0.7	0.8	0.5	0.4	0.1	0.1	0.3	0.2	n	**0.9**	0.7	n	**0.2**	**0.8**
	Pays-Bas	0.3	n	0.1	0.5	0.3	0.2	0.5	0.1	n	1.8	0.2	0.4	**0.5**	0.2	n	**n**	**0.4**
	Nouvelle-Zélande	n	n	n	0.1	n	n	0.1	0.1	0.1	0.1	n	n	**0.2**	n	n	**n**	**0.1**
	Norvège	0.1	0.7	n	0.4	0.1	0.1	0.3	0.1	n	a	6.1	n	**0.5**	n	n	**n**	**0.4**
	Pologne	2.4	1.0	0.5	1.3	1.0	1.9	0.1	0.1	n	2.1	a	0.1	**1.0**	0.1	n	**0.1**	**0.8**
	Portugal	0.2	1.3	n	0.4	1.3	0.2	0.1	n	n	0.3	0.7	n	**0.4**	4.3	n	**0.2**	**0.4**
	Rép. slovaque	2.4	64.5	n	0.2	0.2	0.3	0.1	n	n	0.3	0.6	n	**1.2**	n	n	**n**	**0.9**
	Slovénie	1.2	0.1	n	0.1	n	0.4	0.1	n	n	n	0.1	n	**0.1**	n	n	**n**	**0.1**
	Espagne	0.5	0.1	0.2	1.2	1.7	0.8	0.4	0.1	n	0.7	4.8	0.1	**0.9**	1.2	n	**0.1**	**0.7**
	Suède	0.2	0.4	0.1	3.4	0.2	0.2	0.4	0.1	n	8.9	4.8	0.1	**0.6**	0.1	n	**0.1**	**0.5**
	Suisse	1.1	n	0.1	0.2	0.7	1.2	0.4	n	n	0.4	0.1	0.2	**0.4**	0.4	n	**0.1**	**0.3**
	Turquie	4.4	0.2	0.5	1.0	0.9	1.2	0.3	0.1	0.1	0.6	1.4	a	**1.1**	0.1	0.3	**2.1**	**1.4**
	Royaume-Uni	0.3	1.1	0.4	1.4	1.1	0.3	0.9	0.3	0.1	2.0	0.7	0.3	**0.8**	1.6	n	**0.2**	**0.7**
	États-Unis	0.7	0.5	0.5	1.8	1.3	0.6	23.2	1.6	1.9	2.2	4.4	0.6	**1.7**	3.7	0.1	**0.7**	**1.4**
	Total OCDE	72.1	73.7	5.1	28.7	21.1	21.3	43.1	21.7	5.4	39.5	36.5	10.7	**29.9**	25.3	1.8	**7.8**	**24.9**
Autres G20	Argentine	n	n	n	0.1	0.3	0.6	0.3	n	0.1	0.2	n	n	**0.3**	5.3	n	**0.3**	**0.3**
	Brésil	0.2	n	0.1	0.6	1.5	1.6	0.5	0.4	0.1	0.7	0.1	n	**0.9**	a	0.1	**0.4**	**0.8**
	Chine	1.6	0.2	0.1	13.3	9.7	8.5	1.2	62.3	75.8	4.9	2.3	0.8	**20.7**	2.2	5.7	**10.9**	**18.5**
	Inde	0.5	0.4	n	3.2	0.6	1.3	0.6	0.4	0.9	1.8	1.3	n	**6.5**	0.1	2.0	**2.3**	**5.5**
	Indonésie	0.1	n	n	0.2	0.2	0.1	n	1.4	0.8	0.5	0.1	0.5	**0.9**	n	n	**1.6**	**1.0**
	Fédération de Russie	1.4	6.8	1.3	11.3	1.6	2.1	0.9	0.2	0.5	6.0	2.8	1.7	**1.3**	0.2	a	**2.5**	**1.6**
	Arabie saoudite	0.1	n	n	n	0.1	n	n	0.2	0.2	n	1.2	0.1	**1.5**	n	n	**1.4**	**1.5**
	Afrique du Sud	0.1	0.1	0.1	0.1	n	n	0.7	n	0.1	0.2	0.1	n	**0.2**	1.0	n	**0.2**	**0.2**
	Total autres G20	4.0	7.7	1.7	28.8	13.9	14.2	4.2	65.0	78.4	14.3	7.8	3.0	**32.3**	9.0	7.9	**19.6**	**29.4**
	Grandes régions																	
	Total Afrique	1.4	1.3	2.9	17.7	42.8	12.0	1.3	0.8	1.3	9.6	3.4	3.3	**9.3**	26.5	3.9	**19.1**	**11.6**
	Total Asie	11.9	9.8	46.1	38.1	21.8	22.8	4.4	93.3	94.1	20.4	17.6	57.0	**52.0**	7.2	60.6	**54.9**	**52.7**
	Total Europe	84.6	86.8	36.9	38.5	22.0	53.4	16.4	2.7	1.3	48.8	71.5	22.4	**25.0**	15.1	31.1	**16.8**	**23.1**
	dont UE21	63.9	71.5	3.4	21.9	14.6	13.9	13.8	2.0	0.6	32.2	21.4	9.4	**16.8**	14.0	0.8	**2.5**	**13.5**
	Total Amérique du Nord	0.8	0.6	0.6	2.5	1.9	0.8	25.7	1.9	2.5	2.7	6.4	0.7	**3.2**	4.1	0.1	**0.8**	**2.7**
	Total Océanie	0.1	n	0.1	0.4	0.2	0.1	0.5	0.3	0.2	0.3	0.1	0.2	**0.7**	0.5	n	**1.5**	**0.9**
	Total Amérique latine et Caraïbes	1.1	0.6	0.3	2.6	5.9	9.3	2.8	1.0	0.6	2.7	0.8	0.1	**5.8**	30.5	0.5	**6.9**	**6.1**
	Non précisé	0.1	0.8	13.1	0.3	5.5	1.6	48.8	n	n	15.4	0.1	16.3	**3.9**	16.1	3.8	**m**	**3.0**
	Total tous pays confondus	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	**100.0**	100.0	100.0	**100.0**	**100.0**

Remarque : l'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010.

1. Année de référence : 2010.
2. Les établissements privés sont exclus.
3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus (en Allemagne, les programmes de recherche de haut niveau sont inclus uniquement dans les régions géographiques principales).
5. Les étudiants dont le pays d'origine n'est pas précisé viennent principalement des autres pays nordiques.
6. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872017

Tableau C4.4. [1/2] Répartition des ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil (2011)

Nombre de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger dans un pays d'accueil donné en pourcentage des effectifs totaux de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Ce tableau indique pour chaque pays le pourcentage de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger dans un pays d'accueil donné.

Lecture de la 2e colonne : l'Autriche accueille 4.4 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 12.3 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

Lecture de la 1ère ligne : la France accueille 2.5 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle-Zélande accueille 21.4 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

		Pays d'accueil																		
		OCDE																		
	Pays d'origine	Australie[1]	Autriche[2]	Belgique	Canada[3, 4]	Chili	Rép. tchèque	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne[5]	Grèce[6]	Hongrie	Islande	Irlande[7]	Israël	Italie	Japon	Corée	Pays-Bas[4]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE	Australie	a	0.4	0.3	4.0	n	0.1	0.6	n	0.3	2.5	3.0	0.2	0.1	n	0.7	0.1	0.4	2.5	0.6	0.5
	Autriche	1.4	a	0.5	0.8	n	0.4	0.5	n	0.4	2.6	51.2	0.2	0.8	0.1	0.3	0.1	1.0	0.3	0.1	1.8
	Belgique	0.8	0.7	a	3.2	n	0.1	0.6	n	0.3	24.8	8.4	0.3	0.1	0.1	0.4	0.5	1.5	0.4	n	19.1
	Canada	8.5	0.2	0.3	a	n	0.1	0.2	n	0.2	3.3	1.2	0.1	0.4	0.1	1.3	0.2	0.3	0.8	0.8	0.5
	Chili	4.2	0.3	0.9	3.3	a	0.1	0.3	n	0.2	6.9	4.6	0.1	n	n	n	0.1	1.7	0.3	0.2	0.5
	Rép. tchèque	0.7	4.4	0.7	0.7	n	a	1.0	n	0.4	5.2	12.0	0.1	0.6	0.1	0.6	n	1.1	0.4	0.1	1.5
	Danemark	2.4	0.8	0.6	1.5	n	0.1	a	0.1	0.6	8.8	6.1	0.1	0.2	1.0	0.5	0.1	0.7	0.4	n	2.2
	Estonie	0.4	1.3	0.5	0.2	n	0.2	6.0	a	12.6	2.4	10.4	0.7	0.2	0.2	1.1	n	1.0	0.5	n	2.0
	Finlande	1.1	1.3	0.5	0.7	n	0.1	2.3	5.2	a	2.8	7.3	0.2	0.4	0.4	0.7	0.1	0.7	1.0	n	2.6
	France	1.7	0.5	22.2	12.0	0.1	0.2	0.5	n	0.2	a	8.3	0.1	0.3	0.1	0.8	0.2	1.4	0.9	0.1	1.3
	Allemagne	1.4	21.1	0.8	1.1	0.1	0.3	2.0	n	0.4	5.6	a	0.2	1.6	0.1	0.7	0.1	1.1	0.4	0.1	18.7
	Grèce	0.1	1.0	1.5	0.3	n	1.0	0.7	n	0.2	5.0	14.7	a	0.5	n	0.2	n	9.2	0.1	n	3.0
	Hongrie	0.5	16.8	1.3	1.0	n	1.0	3.3	n	1.2	5.9	18.7	0.2	a	0.1	0.9	0.1	1.9	0.8	0.1	3.7
	Islande	0.6	0.8	0.3	1.1	n	0.1	42.5	n	0.4	1.0	2.8	n	2.2	a	0.1	n	0.5	0.5	n	2.5
	Irlande	0.9	0.2	0.3	0.9	n	0.2	0.3	n	0.1	1.9	1.4	n	0.7	n	a	n	0.1	0.1	n	0.7
	Israël	0.9	0.7	0.2	5.5	n	0.7	0.2	n	0.1	1.6	8.4	0.4	4.4	n	0.1	a	8.9	0.2	n	0.7
	Italie	0.7	12.3	3.4	0.7	n	0.1	0.9	n	0.4	9.8	14.1	0.2	0.2	0.1	0.8	0.1	a	0.3	n	1.9
	Japon	5.5	0.9	0.4	4.8	n	0.1	0.1	n	0.3	4.4	4.8	0.1	0.5	n	0.1	n	0.7	a	3.1	0.4
	Corée	5.7	0.3	n	6.2	n	n	n	n	n	1.7	3.4	n	0.2	n	n	n	0.3	18.7	a	0.2
	Luxembourg	0.2	8.9	20.6	0.1	n	n	n	n	n	18.3	37.2	n	0.1	n	0.1	n	0.3	n	n	1.3
	Mexique	2.0	0.5	0.5	7.1	0.6	n	0.3	n	0.4	7.2	5.2	n	n	n	0.1	0.1	1.3	0.6	0.2	0.9
	Pays-Bas	1.4	1.1	27.3	2.1	n	0.1	1.6	n	0.4	4.1	7.4	0.2	0.2	0.1	0.8	0.1	0.6	0.5	n	a
	Nouvelle-Zélande	46.4	0.2	0.1	2.7	n	0.1	0.3	n	0.2	1.4	1.4	n	0.1	n	0.5	n	0.2	1.3	1.0	0.3
	Norvège	8.2	0.3	0.2	1.3	n	1.5	18.9	n	0.4	1.8	2.3	n	4.4	0.1	0.2	0.1	0.4	0.5	n	2.2
	Pologne	0.4	3.7	1.6	1.4	n	0.8	2.7	n	0.5	5.7	23.0	0.4	0.2	0.2	2.3	n	3.0	0.3	0.1	2.4
	Portugal	0.5	0.5	3.9	1.1	n	2.1	0.6	n	0.2	14.5	8.1	0.1	0.3	n	0.4	n	0.7	0.2	n	2.1
	Rép. slovaque	0.2	4.7	0.3	0.3	n	69.0	0.4	n	0.1	1.3	3.2	n	7.2	n	0.4	n	0.6	0.1	n	0.6
	Slovénie	0.8	26.7	1.0	0.8	n	0.7	1.6	n	0.6	2.9	15.6	0.1	0.6	0.1	0.2	0.1	9.6	0.5	n	3.6
	Espagne	0.5	1.0	3.2	0.7	0.2	0.1	1.2	n	0.6	13.7	16.3	0.2	0.7	0.2	1.3	0.1	1.8	0.4	0.1	2.8
	Suède	4.0	0.9	0.4	1.0	n	0.7	13.3	0.1	2.7	2.3	3.2	0.1	2.2	0.2	0.5	0.1	0.7	1.1	0.1	1.5
	Suisse	2.8	6.7	1.1	3.5	0.1	0.1	0.7	n	0.3	15.8	21.4	0.3	0.2	0.1	0.4	0.1	7.4	0.6	0.1	1.9
	Turquie	0.6	3.8	0.5	1.2	n	0.1	0.7	n	0.2	2.8	38.2	0.2	0.5	n	0.1	n	1.1	0.2	0.1	1.5
	Royaume-Uni	4.1	0.6	0.8	6.2	n	1.1	1.6	n	0.6	8.0	5.5	0.4	0.5	0.1	10.6	0.1	0.7	1.3	0.2	2.7
	États-Unis	4.6	0.7	0.5	15.4	0.1	0.3	0.6	n	0.5	5.6	6.5	0.3	0.5	0.1	6.9	1.5	0.7	4.0	1.9	1.0
	Total OCDE	2.8	4.5	3.0	3.8	0.1	2.5	1.5	0.1	0.4	5.0	10.1	0.1	0.9	0.1	1.2	0.2	1.4	2.9	0.3	3.6
	Total UE21	1.2	7.0	5.0	2.6	n	4.2	1.7	0.1	0.5	6.1	9.8	0.2	1.0	0.1	1.3	0.1	1.6	0.5	0.1	5.6
Autres G20	Argentine	0.7	0.2	0.4	3.7	3.8	n	0.2	n	0.1	6.2	2.8	0.1	n	n	0.1	0.1	3.2	0.5	0.3	0.3
	Brésil	2.2	0.5	0.7	3.9	0.6	0.1	0.4	n	0.3	11.2	6.5	0.1	0.1	n	0.2	0.1	3.4	1.8	0.1	0.6
	Chine	12.5	0.2	0.2	5.4	n	n	0.2	n	0.3	3.6	3.0	n	n	n	0.3	n	0.9	13.1	6.6	0.6
	Inde	6.3	0.2	0.2	5.2	n	0.1	0.1	n	0.2	0.8	1.7	n	n	n	0.3	n	0.4	0.3	0.3	0.3
	Indonésie	22.6	0.2	0.3	2.2	n	n	0.1	n	0.1	1.1	5.3	n	n	n	n	n	0.2	5.1	1.2	2.3
	Fédération de Russie	1.3	1.4	0.7	2.0	n	3.6	0.5	1.8	2.5	5.9	18.4	0.6	0.2	n	0.3	n	2.1	0.5	0.5	0.8
	Arabie saoudite	10.3	0.1	n	4.3	n	n	n	n	n	0.4	0.3	n	0.3	n	0.2	n	n	0.4	0.2	n
	Afrique du Sud	6.8	0.3	0.6	3.5	n	0.3	0.2	n	0.2	1.0	1.3	0.3	n	n	1.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.9
	Total autres G20	10.4	0.2	0.2	4.9	0.1	0.2	0.2	0.1	0.4	3.2	3.7	n	0.1	n	0.3	n	0.9	8.4	4.2	0.6
	Total tous pays confondus	6.1	1.6	1.2	4.7	0.3	0.9	0.7	0.1	0.4	6.2	6.3	0.8	0.4	n	0.5	0.1	1.7	3.5	1.5	1.3

Remarque : le pourcentage d'étudiants scolarisés à l'étranger est calculé uniquement sur la base des effectifs totaux d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.

L'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010.

1. Les données concernent les étudiants en mobilité internationale.
2. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
3. Année de référence : 2010.
4. Les établissements privés sont exclus.
5. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus (en Allemagne, les programmes de recherche de haut niveau sont inclus uniquement dans les régions géographiques principales).
6. Total fondé sur les estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO.
7. Les étudiants à temps partiel sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872036

C4

Tableau C4.4. [2/2] Répartition des ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil (2011)

Nombre de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger dans un pays d'accueil donné en pourcentage des effectifs totaux de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Ce tableau indique pour chaque pays le pourcentage de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger dans un pays d'accueil donné.
Lecture de la 2e colonne : l'Autriche accueille 4.4 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 12.3 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.
Lecture de la 1ère ligne : la France accueille 2.5 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle-Zélande accueille 21.4 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

		Pays d'accueil																	
		OCDE														Autres G20			
	Pays d'origine	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis[1]	Total pays d'accueil (pays membres de l'OCDE)	Total pays d'accueil (pays membres de l'UE21)	Brésil	Fédération de Russie[4, 5]	Total pays d'accueil (pays non membres de l'OCDE)	Total pays d'accueil dont les données sont disponibles
		(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)
OCDE	Australie	21.4	0.3	0.1	0.2	n	n	0.5	0.8	0.9	0.5	26.9	28.1	**96**	**38**	0.1	n	**4**	**100.0**
	Autriche	0.7	0.3	0.3	0.2	0.5	0.1	1.6	1.0	8.5	0.5	13.2	5.8	**95**	**77**	0.1	0.1	**5**	**100.0**
	Belgique	0.4	0.4	0.2	1.3	n	n	4.5	0.4	3.6	0.5	18.8	6.6	**98**	**82**	0.3	0.1	**2**	**100.0**
	Canada	1.6	0.2	1.0	0.3	n	n	0.4	0.6	1.0	n	15.4	57.5	**96**	**26**	0.1	n	**4**	**100.0**
	Chili	1.7	0.7	n	0.2	n	n	27.7	1.0	1.0	n	5.0	16.8	**78**	**50**	3.0	n	**22**	**100.0**
	Rép. tchèque	0.4	0.5	4.2	0.6	37.4	0.1	2.0	0.5	1.5	0.1	16.1	5.5	**99**	**89**	n	0.2	**1**	**100.0**
	Danemark	2.2	10.0	0.6	0.1	n	n	1.3	10.2	1.4	0.3	30.9	13.8	**97**	**64**	0.1	n	**3**	**100.0**
	Estonie	0.1	1.4	0.3	0.1	0.1	n	1.8	4.1	0.6	n	27.0	4.0	**79**	**72**	0.1	10.9	**21**	**100.0**
	Finlande	0.4	2.8	0.3	0.2	0.1	n	1.6	23.9	1.2	0.1	22.9	5.5	**87**	**73**	0.1	0.5	**13**	**100.0**
	France	0.5	0.2	0.5	0.7	n	n	4.5	0.6	8.1	0.1	21.4	10.0	**97**	**63**	0.4	0.1	**3**	**100.0**
	Allemagne	1.1	0.7	0.5	0.3	0.3	n	2.3	1.4	11.3	0.9	16.1	7.0	**98**	**73**	0.2	0.1	**2**	**100.0**
	Grèce	n	0.1	0.1	0.1	2.5	n	1.1	0.8	1.4	2.9	34.8	4.8	**86**	**77**	n	0.5	**14**	**100.0**
	Hongrie	0.6	0.5	0.7	0.4	0.8	0.1	1.9	1.3	2.3	0.1	23.1	6.2	**96**	**83**	n	0.2	**4**	**100.0**
	Islande	0.2	7.6	0.2	n	n	n	0.6	11.3	0.7	n	14.6	8.8	**99**	**80**	n	n	**1**	**100.0**
	Irlande	1.1	0.1	0.2	0.1	0.1	n	0.5	0.3	0.2	n	84.6	4.2	**99**	**92**	n	n	**1**	**100.0**
	Israël	0.3	0.1	0.3	n	0.4	n	0.7	0.1	0.5	0.1	3.9	14.6	**54**	**32**	0.1	2.0	**46**	**100.0**
	Italie	0.2	0.2	0.3	1.0	0.1	0.3	11.9	0.7	9.8	n	19.5	6.8	**97**	**78**	0.4	0.1	**3**	**100.0**
	Japon	2.8	0.1	0.1	n	n	n	0.5	0.6	0.7	n	9.6	54.2	**95**	**24**	0.6	0.2	**5**	**100.0**
	Corée	2.5	n	n	n	n	n	0.1	0.1	0.2	n	3.9	51.9	**96**	**10**	0.2	0.4	**4**	**100.0**
	Luxembourg	0.1	n	n	0.4	n	n	0.3	n	5.2	n	5.4	0.7	**100**	**93**	n	n	**n**	**100.0**
	Mexique	0.4	0.2	0.2	0.2	n	n	10.4	0.6	1.2	n	5.6	46.2	**92**	**33**	0.3	0.1	**8**	**100.0**
	Pays-Bas	2.5	1.4	0.2	0.6	n	n	2.3	1.6	2.5	0.6	30.1	8.6	**99**	**79**	0.1	n	**1**	**100.0**
	Nouvelle-Zélande	a	0.2	0.1	n	n	n	0.3	0.5	0.6	n	21.5	18.7	**98**	**27**	n	n	**2**	**100.0**
	Norvège	1.3	a	8.1	0.1	2.0	n	0.8	7.2	0.6	n	24.3	10.3	**98**	**75**	n	0.1	**2**	**100.0**
	Pologne	0.1	0.8	a	0.7	0.3	n	3.0	1.5	1.3	n	38.7	3.9	**99**	**90**	n	0.1	**1**	**100.0**
	Portugal	0.1	0.2	0.6	a	0.1	n	15.7	0.6	6.1	n	30.0	4.1	**93**	**80**	2.7	n	**7**	**100.0**
	Rép. slovaque	0.1	0.1	0.4	0.1	a	n	0.6	0.1	0.6	n	8.1	1.2	**100**	**97**	n	0.1	**n**	**100.0**
	Slovénie	0.4	0.2	0.5	1.0	0.1	a	2.8	0.6	1.7	0.2	12.6	5.6	**91**	**81**	n	0.2	**9**	**100.0**
	Espagne	0.3	0.3	3.3	4.7	0.1	n	a	1.2	4.6	0.1	25.4	12.7	**98**	**77**	0.5	n	**2**	**100.0**
	Suède	0.8	7.5	5.5	0.2	0.3	n	1.4	a	1.7	0.2	26.5	16.0	**95**	**62**	0.1	0.1	**5**	**100.0**
	Suisse	0.9	0.5	0.1	1.4	0.1	n	3.4	0.8	a	0.4	13.4	10.4	**95**	**75**	0.5	n	**5**	**100.0**
	Turquie	0.1	0.1	0.4	0.1	n	n	0.4	0.7	1.3	a	5.4	14.4	**75**	**57**	n	0.6	**25**	**100.0**
	Royaume-Uni	17.9	0.9	0.4	0.4	0.2	n	2.9	1.7	1.6	0.3	a	23.4	**95**	**39**	0.6	0.1	**5**	**100.0**
	États-Unis	5.3	0.6	1.6	0.3	n	n	1.9	1.1	1.2	0.3	25.4	a	**90**	**55**	0.9	0.2	**10**	**100.0**
	Total OCDE	2.0	0.6	0.7	0.5	0.7	n	2.9	1.2	3.6	0.3	17.9	18.5	**93**	**58**	0.3	0.3	**7**	**100.0**
	Total UE21	1.6	0.8	0.8	0.7	1.1	n	3.6	1.5	5.6	0.5	23.4	7.9	**96**	**75**	0.3	0.2	**4**	**100.0**
Autres G20	Argentine	0.7	0.2	n	0.3	n	n	35.7	0.3	0.9	n	2.4	15.5	**79**	**52**	5.8	n	**21**	**100.0**
	Brésil	1.1	0.3	0.1	15.1	n	n	6.5	0.5	1.7	n	6.8	24.4	**89**	**53**	a	0.6	**11**	**100.0**
	Chine	2.2	0.1	0.1	n	n	n	0.4	0.6	0.2	n	10.0	24.7	**85**	**20**	n	1.4	**15**	**100.0**
	Inde	4.4	0.1	0.1	n	n	n	0.2	0.9	0.4	n	21.5	45.7	**90**	**27**	n	1.5	**10**	**100.0**
	Indonésie	1.3	0.2	n	n	n	n	0.1	0.2	0.3	0.3	3.2	15.9	**63**	**13**	n	0.2	**37**	**100.0**
	Fédération de Russie	0.9	1.4	0.9	0.3	0.1	0.1	2.2	1.2	1.5	0.7	6.5	6.5	**65**	**50**	0.1	a	**35**	**100.0**
	Arabie saoudite	1.5	n	0.5	n	0.1	n	0.1	n	n	n	18.1	38.9	**76**	**20**	n	n	**24**	**100.0**
	Afrique du Sud	21.0	0.3	0.1	0.8	n	n	0.2	0.3	0.6	n	33.4	13.1	**87**	**41**	1.2	n	**13**	**100.0**
	Total autres G20	2.6	0.2	0.2	0.5	n	n	1.0	0.6	0.4	0.1	12.2	27.7	**84**	**25**	0.1	1.1	**16**	**100.0**
	Total tous pays confondus	1.7	0.4	0.5	0.5	0.2	0.1	2.5	1.2	1.4	0.7	13.0	16.5	**77**	**40**	0.3	4.0	**23**	**100.0**

Remarque : le pourcentage d'étudiants scolarisés à l'étranger est calculé uniquement sur la base des effectifs totaux d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.
L'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010.
1. Les données concernent les étudiants en mobilité internationale.
2. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
3. Année de référence : 2010.
4. Les établissements privés sont exclus.
5. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus (en Allemagne, les programmes de recherche de haut niveau sont inclus uniquement dans les régions géographiques principales).
6. Total fondé sur les estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO.
7. Les étudiants à temps partiel sont exclus.
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872036

Tableau C4.5. Profil des effectifs d'étudiants étrangers/en mobilité internationale (2011)

Mobilité régionale ou transfrontalière, répartition des effectifs en mobilité et usage de la langue officielle du pays d'accueil dans le pays d'origine

		Pourcentage de ressortissants nationaux dans l'effectif de l'enseignement tertiaire scolarisé à l'étranger	Nombre d'étudiants étrangers par ressortissant national scolarisé à l'étranger	Pourcentage d'étudiants étrangers originaires d'un pays limitrophe[1]	Pourcentage d'étudiants originaires d'un pays dont la langue officielle est identique
		(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE	Australie	1.2	19.9	36.0	18.4
	Autriche	5.3	4.1	58.6	52.8
	Belgique	3.1	3.9	51.2	66.3
	Canada[2]	3.4	4.3	4.7	32.9
	Chili	1.2	0.9	31.9	55.9
	Rép. tchèque[3]	3.2	2.8	66.7	n
	Danemark	3.3	3.6	36.1	n
	Estonie	7.7	0.5	73.9	n
	Finlande	3.7	1.4	19.7	3.4
	France[3]	3.8	3.4	14.9	28.8
	Allemagne	4.8	2.1	14.3	8.9
	Grèce[3]	5.8	0.9	70.0	40.3
	Hongrie	2.8	1.8	44.6	n
	Islande	18.9	0.3	8.4	n
	Irlande	13.0	0.8	17.1	51.2
	Israël[3]	4.8	0.2	n	n
	Italie[3]	3.2	1.2	30.6	5.2
	Japon	1.0	3.9	80.1	n
	Corée[3]	4.0	0.5	77.6	n
	Luxembourg	m	m	m	m
	Mexique	1.0	0.1	m	m
	Pays-Bas	2.7	2.7	49.4	5.8
	Nouvelle-Zélande	2.7	11.9	10.9	46.6
	Norvège	7.1	1.0	25.6	n
	Pologne	2.2	0.5	53.0	n
	Portugal	5.7	0.9	7.2	64.1
	Rép. slovaque	14.1	0.3	61.3	n
	Slovénie	2.9	0.7	39.2	7.7
	Espagne	1.7	3.2	20.7	42.3
	Suède	4.4	2.5	17.6	5.4
	Suisse	5.3	4.9	50.2	54.6
	Turquie[3]	2.1	0.4	29.9	9.5
	Royaume-Uni	1.8	14.9	13.8	34.6
	États-Unis	0.3	11.4	6.6	26.9
	Total OCDE	2.0	2.9	20.6	25.4
	Total UE21	3.6	2.7	23.3	26.7
Autres G20	Argentine	0.5	0.2	m	73.5
	Brésil[3]	0.5	0.4	25.9	27.4
	Chine[3]	2.3	m	m	m
	Inde	m	m	m	m
	Indonésie[3]	0.8	n	m	m
	Fédération de Russie[3]	0.8	2.4	60.3	37.2
	Arabie saoudite[3]	5.5	0.6	27.2	36.7
	Afrique du Sud[3]	1.5	6.6	47.1	51.3

Remarque : l'année de référence des données relatives aux pays non membres de l'OCDE ou du G20 est 2010.

1. Par pays limitrophes, on entend ici les pays partageant une frontière maritime ou terrestre avec le pays d'accueil.
2. Année de référence : 2010.
3. L'effectif de ressortissants nationaux dans l'enseignement tertiaire est calculé par soustraction de l'effectif d'étudiants étrangers (et non de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale) de l'effectif total d'étudiants de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. *World Factbook 2012* de la CIA sur les langues officielles dans le monde. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872055

C4

Tableau C4.6. Évolution du nombre d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'accueil et d'origine (entre 2000 et 2011)

Nombre d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire hors de leur pays d'origine (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Étudiants étrangers scolarisés dans les régions d'accueil suivantes	Nombre d'étudiants étrangers					Indice de variation (2010)				Étudiants étrangers scolarisés dans des pays de l'OCDE et originaires des régions suivantes (2011)
	2011	2010	2009	2005	2000	2010=100	2009=100	2005 = 100	2000 = 100	
En Afrique	176 990	155 293	147 338	107 851	99 117	114	120	164	179	344 784
En Asie	500 947	486 076	446 055	322 449	214 744	103	112	155	233	1 610 203
En Europe	2 033 082	1 968 418	1 665 829	1 388 027	920 140	103	122	146	221	916 895
En Amérique du Nord	913 464	880 427	850 966	738 401	569 640	104	107	124	160	102 888
En Amérique latine et dans les Caraïbes	78 760	77 735	77 546	39 227	31 058	101	102	201	254	209 580
En Océanie	343 298	350 013	335 305	251 904	118 646	98	102	136	289	26 219
Dans le monde entier	**4 265 579**	**4 119 002**	**3 707 756**	**2 982 588**	**2 071 963**	**104**	**115**	**143**	**206**	**3 316 209**
Dans les pays de l'OCDE	3 283 381	3 181 939	2 838 027	2 373 011	1 588 862	103	116	138	207	1 053 978
Dans les pays de l'UE	1 734 334	1 686 306	1 413 462	1 201 503	806 286	103	123	144	215	736 978
dont les pays de l'UE21	1 695 758	1 647 730	1 378 961	1 174 107	776 672	103	123	144	218	623 887
Dans les pays du G20	3 550 625	3 418 367	3 040 151	2 488 585	1 718 429	104	117	143	207	1 659 923

Remarque : les chiffres sont fondés sur le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans un pays membre ou non membre de l'OCDE ayant fourni des données à l'OCDE (données de 2011) ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO (données de 2010), dans le souci de donner un aperçu général de l'évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde. Comme le groupe de pays ayant fourni des données a varié dans le temps, des données manquantes ont dû être imputées pour assurer la comparabilité dans le temps des séries chronologiques. L'inclusion de chiffres de l'UNESCO relatifs aux pays non membres de l'OCDE et l'imputation de données manquantes expliquent pourquoi les estimations des effectifs d'étudiants étrangers peuvent s'écarter de celles publiées dans les éditions antérieures de *Regards sur l'éducation*. Les totaux de 2006 à 2008 et de 2001 à 2004 peuvent être consultés en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données relatives aux pays non membres de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

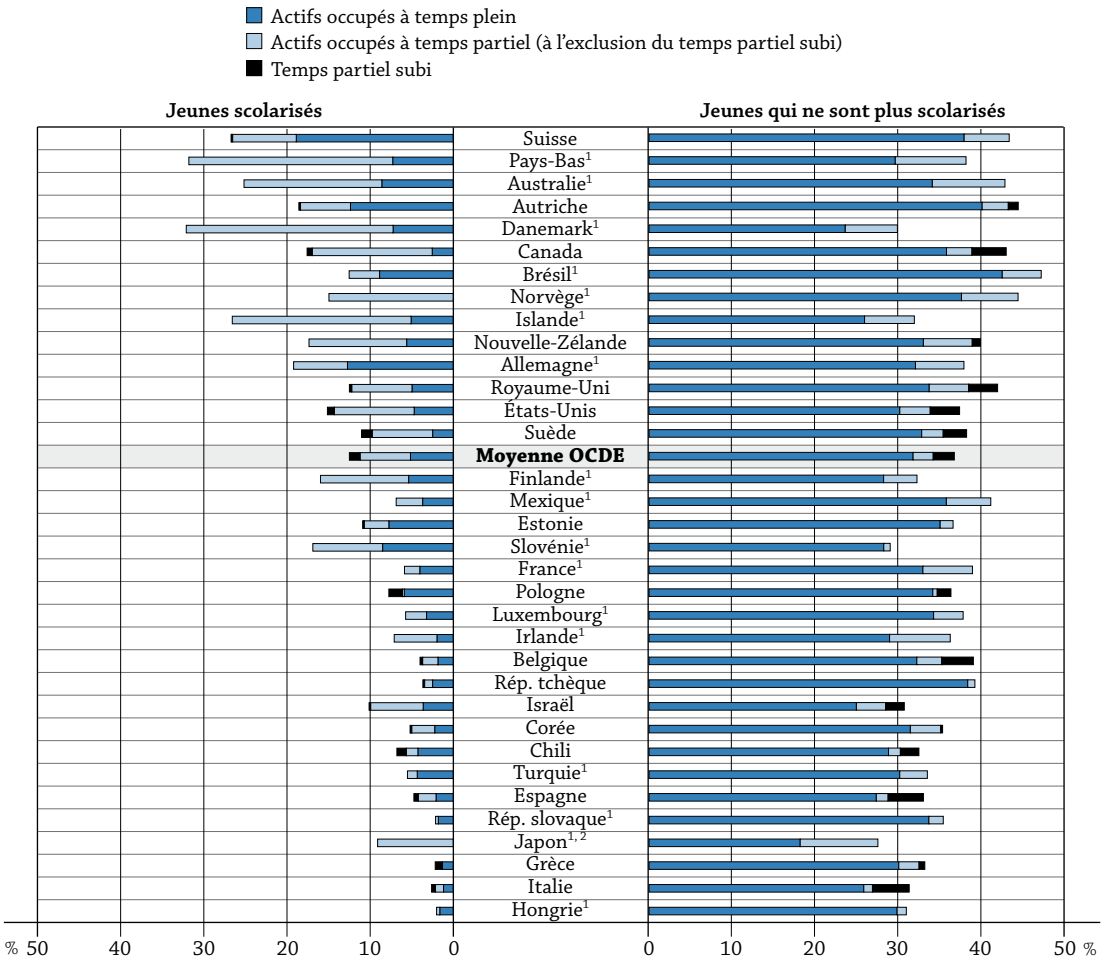
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872074

LA TRANSITION ENTRE LES ÉTUDES ET LA VIE ACTIVE : OÙ EN SONT LES JEUNES DE 15 À 29 ANS ?

- Au plus fort de la crise économique, le pourcentage d'individus âgés de 15 à 29 ans non scolarisés qui travaillent est passé de 41 % en 2008 à 37 % en 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.
- En 2011, 16 % des individus âgés de 15 à 29 ans étaient non scolarisés et sans emploi, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près de 30 % des individus âgés de 15 à 29 ans qui travaillaient à temps partiel en 2011 auraient voulu travailler à temps plein.

Graphique C5.1. Pourcentage d'actifs occupés à temps partiel, à temps partiel subi ou à temps plein parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non (2011)



Remarque : dans ce graphique, le temps partiel inclut le temps partiel choisi ou inconnu.
1. Aucune donnée n'est disponible sur les actifs occupés à temps partiel subi.
2. Les données du Japon portent sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans.
Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'emploi total chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans.
Source : OCDE. Tableau C5.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868616

Contexte

La longueur et la qualité de l'instruction ont un impact sur la transition des individus entre les études et le monde du travail ; tout comme la situation sur le marché du travail, la conjoncture économique et l'évolution démographique ont une influence à cet égard. Les traditions nationales

jouent également un grand rôle. Il est d'usage, par exemple, que les jeunes terminent leurs études avant de chercher du travail dans certains pays, alors que formation et emploi sont souvent concomitants dans d'autres pays. Dans certains pays, il y a peu de différences dans la façon dont les jeunes hommes et les jeunes femmes vivent leur transition entre les études et la vie active, alors que dans d'autres, les jeunes femmes sont nombreuses à se consacrer à temps plein à leur famille dès la fin de leurs études.

Dans les pays de l'OCDE, le vieillissement démographique devrait favoriser l'emploi chez les jeunes adultes, dans la mesure où les emplois libérés par les travailleurs partis à la retraite s'offrent théoriquement à eux. En temps de récession économique, toutefois, des taux de chômage globalement élevés rendent la transition entre études et emploi nettement plus difficile pour les jeunes, dans la mesure où sur le marché du travail, les travailleurs qui disposent d'une certaine expérience professionnelle sont préférés aux débutants. De plus, les individus plus jeunes ont tendance à poursuivre des études plus longtemps lorsque le marché du travail est morose : des taux de chômage élevés diminuent en effet le coût d'opportunité de l'éducation.

Pour améliorer la transition entre l'école et la vie active, quelle que soit la conjoncture économique, les systèmes d'éducation doivent transmettre aux individus les compétences exigées sur le marché du travail et réduire le pourcentage de jeunes adultes non scolarisés et sans emploi. Pour les pouvoirs publics, investir dans l'éducation peut être, dans ces conditions, un moyen sensé de faire contrepoids au chômage et de produire les compétences requises en vue de la reprise économique. De plus, les investissements publics peuvent cibler des employeurs potentiels pour les encourager à recruter ces jeunes adultes.

Autres faits marquants

- En moyenne, en 2011, dans les pays de l'OCDE, **47 % des 15-29 ans étaient scolarisés. Parmi les 53 % restants, 37 % travaillaient, 7 % étaient au chômage et 9 % étaient inactifs**.
- Dans les pays de l'OCDE, **un jeune âgé de 15 ans en 2011 pouvait s'attendre à rester scolarisé, en moyenne, 7.1 ans de plus dans le cadre institutionnel (contre 6.8 ans en 2007)**. Avant l'âge de 30 ans, ce jeune peut espérer travailler pendant 5.6 ans, être au chômage pendant 1 an et être inactif (c'est-à-dire ni scolarisé, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1.4 an.
- **Dans le groupe d'âge des 15-29 ans, les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes d'être inactives**. Entre l'âge de 15 et 29 ans, elles seront inactives pendant 1.9 an, contre 0.9 an chez les hommes.
- En moyenne, en 2011, dans les pays de l'OCDE, **14 % des individus âgés de 25 à 29 ans qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire étaient au chômage. Ce pourcentage de chômeurs s'établit à 8 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, et à 6 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire**.

Tendances

Les efforts des pouvoirs publics pour accroître le niveau de formation de la population ont entraîné une évolution significative des taux de scolarisation au fil du temps. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 41 % des 15-29 ans étaient scolarisés en 2000 ; ce pourcentage a augmenté depuis lors : il s'établissait à 47 % en 2011 (voir le tableau C5.4a).

Durant cette période, le pourcentage d'actifs occupés parmi les 15-29 ans non scolarisés a diminué, passant de 44 % à 37 %. Tandis que le pourcentage de jeunes adultes scolarisés n'a cessé d'augmenter entre 2000 et 2011, dans cette tranche d'âge, le taux d'emploi a régressé fortement à deux reprises durant cette période, la première fois entre 2000 et 2003 (-3.3 points de pourcentage) et la seconde, entre 2008 et 2011 (-3.7 points de pourcentage). Ces deux baisses du taux d'emploi des jeunes adultes se sont produites au moment où a éclaté ce que l'on a appelé la « bulle Internet » (en 2000-03), puis la « bulle immobilière » (en 2008). Le pourcentage d'individus âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi est resté stable, de l'ordre de 15 %, entre 2000 et 2011 (voir le tableau C5.4a).

Analyse

Le passage de l'école au monde du travail pendant la crise

La conjoncture économique a une incidence sur le passage de l'école au monde du travail – comme la dernière crise économique l'a montré. En 2000, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 44 % des individus âgés de 15 à 29 ans n'étaient plus scolarisés, mais travaillaient. Ce pourcentage a diminué pour atteindre 41 % en 2008, puis 37 % en 2011. Le pourcentage de jeunes adultes non scolarisés et sans emploi n'a que légèrement évolué : il est passé de 15 % en 2000 à 14 % en 2008 et à 16 % en 2011 (voir le tableau C5.4a).

La dégradation de la situation sur le marché du travail observée entre 2008 et 2011 a eu un impact différent chez les 15-19 ans et les 25-29 ans. En 2011, la grande majorité des 15-19 ans (86 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE) étaient encore scolarisés, soit une augmentation de 2 points de pourcentage depuis 2008. Cette augmentation du pourcentage d'individus scolarisés a coïncidé avec une diminution de 2 points de pourcentage du pourcentage d'actifs occupés parmi les individus non scolarisés. Durant cette même période, le pourcentage d'actifs occupés non scolarisés parmi les 15-19 ans a diminué, passant de 8.5 % en 2008 à 6.2 % en 2011, et le pourcentage d'individus non scolarisés et sans emploi est resté stable (de l'ordre de 8 %). Chez les 25-29 ans, le pourcentage d'individus scolarisés a augmenté, passant de 14 % en 2008 à 16 % en 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, tandis que le taux d'emploi des individus non scolarisés a diminué, passant de 68 % à 64 % durant la même période. Cette régression du taux d'emploi des individus non scolarisés parmi les 25-29 ans est à rapprocher de la progression de 1 point de pourcentage du pourcentage d'individus scolarisés (14.4 % en 2008, contre 15.8 % en 2011) et de la progression de 3 points de pourcentage du pourcentage d'individus âgés de 25 à 29 ans non scolarisés et sans emploi (17.4 % en 2008, contre 20 % en 2011) (voir le tableau C5.4a).

La transition entre l'école et la vie active a toujours été plus facile dans les pays proposant des programmes emploi-études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire. L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suisse proposent des programmes emploi-études à ces niveaux d'enseignement ; les taux de scolarisation de ces programmes sont toutefois moins élevés en Belgique et en Italie (voir le tableau C5.2a).

Les données tendancielles révèlent quelques signes de reprise, ou du moins d'amélioration, entre 2010 et 2011. Durant cette période, 20 des 34 pays à l'étude ont fait état d'une augmentation du pourcentage d'actifs occupés parmi les individus non scolarisés âgés de 15 à 29 ans. Ce pourcentage a augmenté de plus de 3 points de pourcentage en Estonie et en Suède. Toutefois, seules les données de 2012 permettront d'établir si cette tendance se confirme (voir le tableau C5.4a).

L'emploi chez les jeunes adultes scolarisés et non scolarisés

Les 15-29 ans

Lorsque le chômage augmente, ce qui est le cas en temps de crise économique, les jeunes en formation peuvent éprouver plus de difficulté à trouver du travail. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 11 % des individus âgés de 15 à 29 ans travaillaient alors qu'ils étaient encore scolarisés (voir le tableau C5.2a).

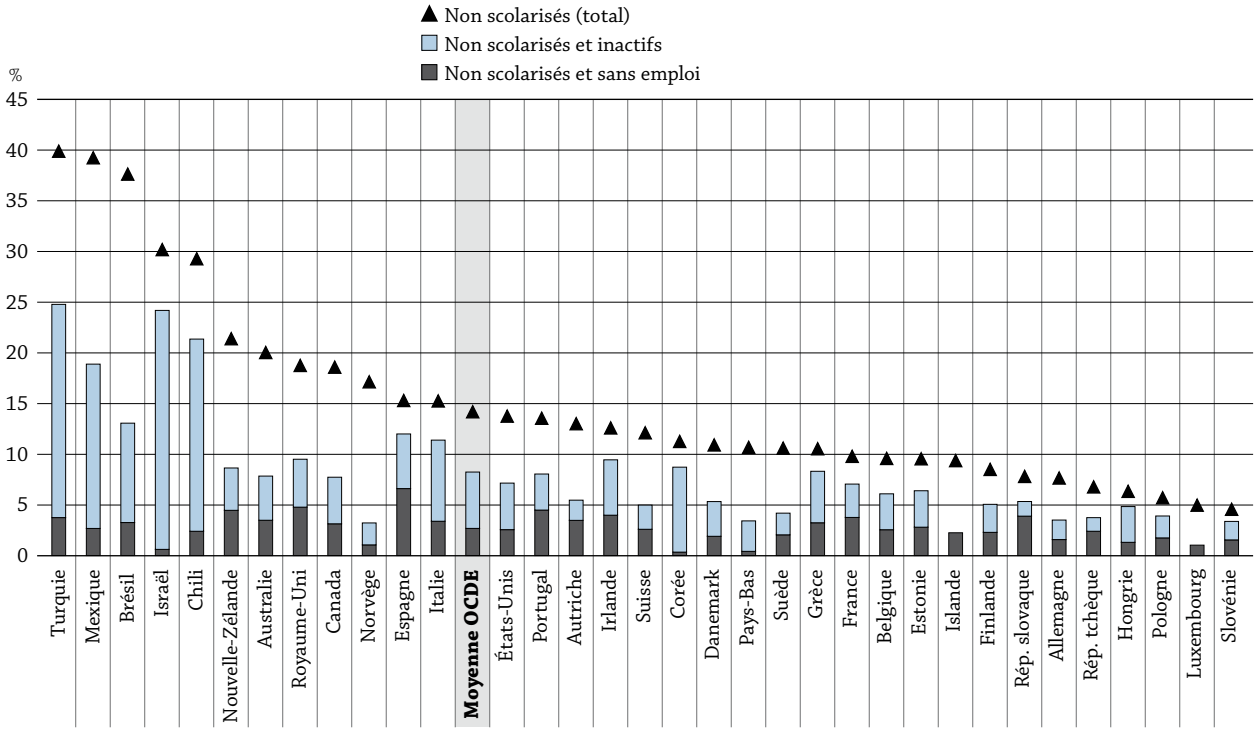
Dans certains pays, il est d'usage de travailler pendant ses études. Cette tendance peut refléter la situation sur le marché du travail et la structure du système d'éducation (l'existence d'une filière professionnelle, par exemple). Au Danemark et aux Pays-Bas, plus de 32 % des 15-29 ans travaillent pendant leurs études. Le taux d'emploi des individus scolarisés de ce groupe d'âge passe la barre des 50 % dans ces pays, même parmi les plus jeunes (voir le tableau C5.2a).

Moins de 5 % des 15-29 ans encore en formation travaillent (soit moins de 12 % de l'effectif total d'élèves/étudiants) en Belgique, en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en République slovaque et en République tchèque (voir le tableau C5.2d, en ligne). L'indicateur A6 fournit des informations détaillées sur les revenus des individus scolarisés.

Les plus jeunes : les 15-19 ans

Avec l'amélioration de l'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les 15-19 ans non scolarisés sont plus rares. Parmi eux, ceux qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas encore sont particulièrement vulnérables. Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont moins susceptibles de se livrer à l'apprentissage tout au long de la vie et exercent des emplois moins rémunérateurs que les individus diplômés de ce niveau d'enseignement. Comme ils gagnent moins, ils paient moins d'impôts, ce qui se traduit par des recettes fiscales moins élevées (OCDE, 2012a). Ils sont également plus susceptibles de dépendre des aides publiques – même si dans la plupart des pays, ils ne bénéficient guère, voire pas du tout, du système de protection sociale. Par comparaison avec les individus plus âgés, ils sont deux fois plus susceptibles de ne plus rechercher un emploi et de perdre totalement prise avec le marché du travail (Quintini *et al.*, 2007).

Graphique C5.2. Pourcentage d'individus non scolarisés et sans emploi ou inactifs parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans (2011)



Remarque : les barres manquantes correspondent aux données en deçà du seuil de fiabilité.
Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de jeunes non scolarisés âgés de 15 de à 19 ans.
Source : OCDE. Tableau C5.2d (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868635

Le taux d'emploi des 15-19 ans varie entre les pays. Lorsque la situation se dégrade sur le marché du travail, les premiers à éprouver des difficultés sont ceux qui cherchent à entrer dans la vie active au sortir de leurs études. Les employeurs tendent à leur préférer des travailleurs plus expérimentés pour pourvoir les rares postes vacants. Certains pays réussissent mieux que d'autres à fournir du travail aux jeunes âgés de 15 à 19 ans (comme le montre l'écart entre les segments et les triangles dans le graphique C5.2). En Allemagne, en Australie, en Autriche, au Brésil, au Canada, au Danemark, en Islande, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse, un jeune sur deux travaille parmi ceux qui ne sont plus scolarisés. Au Danemark et en Islande, le taux d'emploi des individus âgés de 15 à 19 ans qui ne sont plus scolarisés est relativement élevé, malgré les baisses intervenues entre 2008 et 2011. À l'inverse, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Hongrie et en Israël (en raison du service militaire obligatoire), moins d'un jeune adulte sur quatre travaille parmi ceux qui ne sont plus scolarisés (voir le graphique C5.2).

Les jeunes non scolarisés et sans emploi

À la fin de leurs études, les jeunes adultes risquent de se retrouver au chômage, voire de devenir inactifs, quand la situation est difficile sur le marché du travail. Les taux de chômage et d'emploi sont des indicateurs probants pour évaluer l'entrée des jeunes sur le marché du travail, mais ces jeunes sont très susceptibles de devenir inactifs (c'est-à-dire de ne pas travailler et de ne pas rechercher activement un emploi ; voir la section « Définitions » ci-dessous). De plus en plus de jeunes tendent à poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire et donc, à être comptabilisés comme inactifs, mais ils ne constituent pas un groupe à risque. Le pourcentage de jeunes qui ne sont plus scolarisés et qui ne travaillent pas est un indicateur plus révélateur des difficultés qu'éprouvent les jeunes à trouver du travail, car il inclut non seulement les jeunes inactifs, mais également les jeunes chômeurs.

Selon les chiffres de 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 16 % des individus âgés de 15 à 29 ans sont non scolarisés et sans emploi (parmi eux, 7 % sont chômeurs et 9 % sont inactifs). Ce pourcentage atteint 8 % chez les 15-19 ans (2.7 % de chômeurs et 5.8 % d'inactifs) et 20 % chez les 25-29 ans (8 % de chômeurs et 12 % d'inactifs). L'inactivité est plus préoccupante que le chômage chez les individus qui ne sont plus scolarisés, et ce, quel que soit leur âge. Parmi les individus âgés de 15 à 19 ans, le pourcentage d'inactifs s'élève à 6 % dans l'ensemble, mais à 40 % chez ceux qui ne sont plus scolarisés. Chez les 25-29 ans, ce pourcentage d'inactifs s'établit à 12 % dans l'ensemble, mais à 14 % parmi ceux qui ne sont plus scolarisés (voir le tableau C5.2d, en ligne, et le graphique C5.3). Ces pourcentages ont augmenté de 2 points de pourcentage entre 2010 et 2011 (OCDE, 2012b).

Le fait que de nombreux jeunes ne sont plus scolarisés et sont sans emploi est souvent le signe que la situation économique se dégrade, mais il peut aussi refléter une rupture dans la transition traditionnelle entre l'école et le monde du travail. Dans certains pays, les pouvoirs publics sont préoccupés par ces individus, car ils sont plus susceptibles de participer à l'économie « informelle » (c'est-à-dire l'économie souterraine, qui n'est ni taxée, ni contrôlée par les services publics, pas plus qu'elle n'intervient dans le calcul du produit national brut, contrairement à l'économie formelle). Ces individus sont aussi moins susceptibles de se réinsérer dans la vie active et plus susceptibles de voir leurs perspectives professionnelles et financières futures s'en ressentir durablement, ce qui entraîne également une perte de capital humain et un manque à gagner fiscal dans les économies nationales. De nombreuses études ont confirmé la corrélation entre le chômage et les troubles mentaux, notamment la dépression, ce qui peut se traduire par des coûts supplémentaires pour la société (OCDE, 2008).

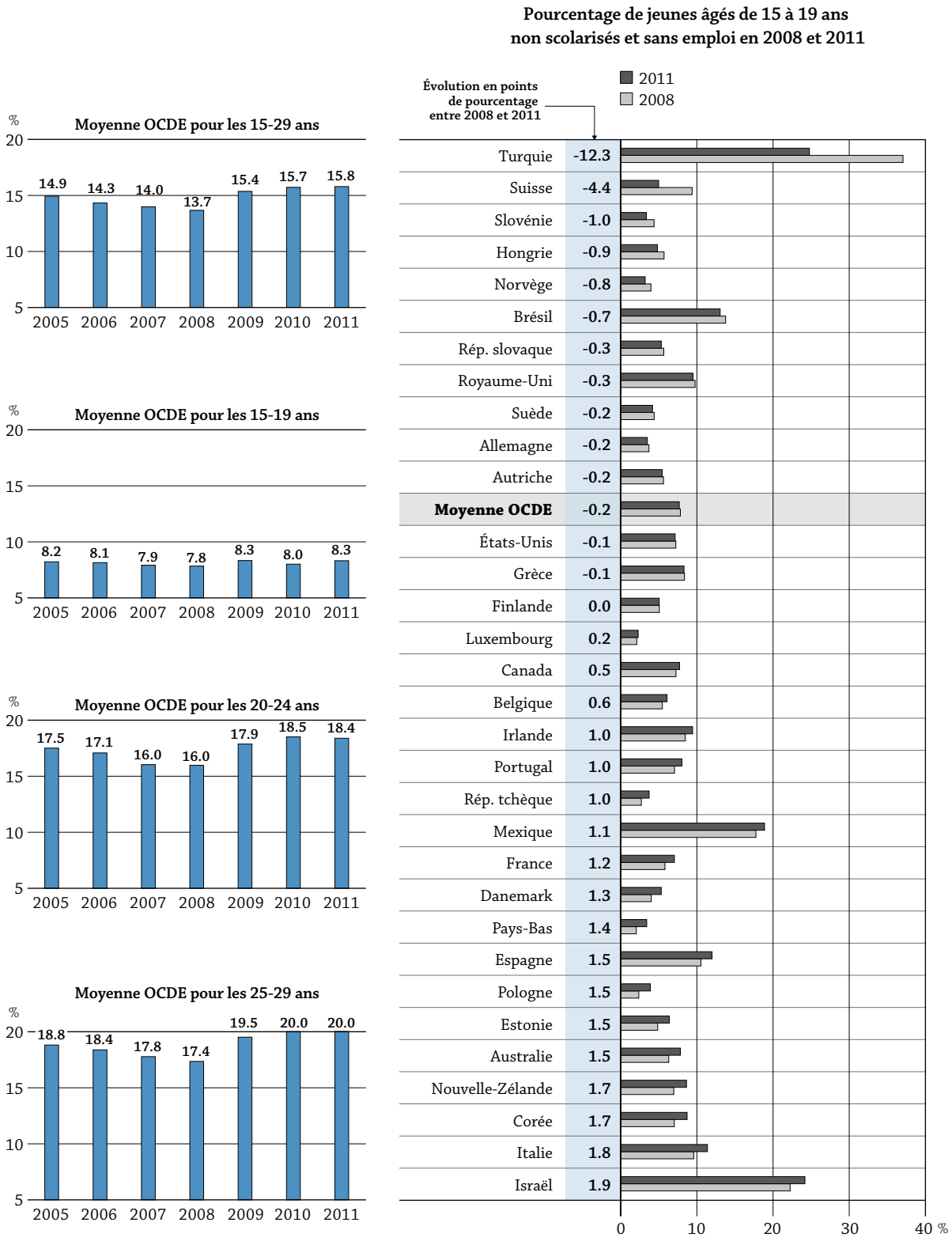
Durant la récente crise économique, le nombre de jeunes non scolarisés et sans emploi a augmenté étant donné que le taux d'emploi des jeunes et des individus peu qualifiés a fortement diminué. Les taux de chômage devraient vraisemblablement régresser dès la reprise économique dans le monde, mais il sera plus difficile pour les pouvoirs publics de réinsérer les jeunes totalement sortis du marché du travail.

Au Chili, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Israël, en Italie, au Mexique et en Turquie, plus de 20 % des 15-29 ans n'étaient plus scolarisés et ne travaillaient pas en 2011. Dans ce groupe d'âge, les taux de chômage sont particulièrement préoccupants en Espagne (17.0 %) et en Grèce (14.6 %) ; il en va de même pour les taux d'inactivité, qui s'y élèvent respectivement à 7.5 % et 7.1 %. Au Chili, en Corée, en Israël, en Italie, au Mexique et en Turquie, on compte parmi les 15-29 ans plus de 15 % d'inactifs et 8 % de chômeurs au plus, selon les chiffres de 2011.

Par ailleurs, la taille de la population de jeunes non scolarisés et sans emploi peut être influencée par d'autres facteurs. Au Brésil, au Chili, au Mexique et en Turquie, par exemple, le pourcentage élevé de jeunes non scolarisés et sans emploi s'explique vraisemblablement par le nombre élevé de jeunes femmes qui ne sont plus scolarisées et qui ne travaillent pas pour raisons familiales.

En Autriche, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse, moins de 10 % des 15-29 ans ne sont plus scolarisés et n'ont pas d'emploi. En Islande et en Suède, le chômage est plus préoccupant que l'inactivité. Au Luxembourg, il y a pratiquement autant d'inactifs (3.7 %) que de chômeurs (3.6 %) parmi les jeunes. En Autriche, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suisse, l'inactivité est plus préoccupante que le chômage (voir le tableau C5.2a).

Graphique C5.3. Évolution du pourcentage de jeunes non scolarisés et sans emploi parmi différents groupes d'âge (2005-11)



Les pays sont classés par ordre croissant de la différence, en points de pourcentage, du pourcentage d'individus non scolarisés et sans emploi entre 2008 et 2011.

Source : OCDE. Tableau C5.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868654

En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, on comptait parmi les individus âgés de 15 à 29 ans 18 % de femmes non scolarisées et sans emploi (12 % d'inactives et 6 % de chômeuses), contre 13 % d'hommes non scolarisés et sans emploi (7 % de chômeurs et 6 % d'inactifs) (voir les tableaux C5.2b et c, en ligne).

L'élévation du niveau de formation réduit le taux de chômage

L'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire réduit fortement le taux de chômage chez les adultes âgés de 25 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, chez les 25-29 ans, les chômeurs étaient 14.0 % parmi les individus non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 7.9 % parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 6.5 % parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire. Sachant qu'un niveau de formation équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est désormais la norme dans la plupart des pays de l'OCDE (voir l'indicateur A2), les individus qui ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés à trouver du travail lors de leur entrée dans la vie active. En Espagne, en Irlande et en République slovaque, au moins 25 % des individus âgés de 25 à 29 ans qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne sont plus scolarisés et n'ont pas d'emploi (voir le tableau C5.5b, en ligne).

La prévalence du chômage de longue durée diminue avec l'élévation du niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'individus âgés de 25 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés et ont été au chômage depuis plus de six mois s'établit à 9.3 % chez ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à 5.1 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à 3.7 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (voir le tableau C5.5b, en ligne).

Travail à temps plein, à temps partiel et à temps partiel subi

Le travail à temps partiel est positif quand il est choisi. Parmi les 15 pays dont les données sur le travail à temps partiel subi sont disponibles, la Belgique, le Canada, le Chili, l'Espagne, l'Italie, la Pologne et la Suède déclarent toutefois que plus de la moitié des jeunes non scolarisés travaillent à temps partiel contre leur gré (voir le tableau C5.3a). Lorsque le travail à temps partiel n'est pas un choix, cela signifie que les individus peinent à trouver du travail à temps plein et que leur emploi est précaire. Comme les individus progressent moins vite, en termes de salaire et d'expérience, s'ils travaillent à temps partiel, il est parfois plus difficile pour eux de « rattraper » leurs collègues qui travaillent à temps plein, tant en termes de salaires que de statut d'actif (OCDE, 2010).

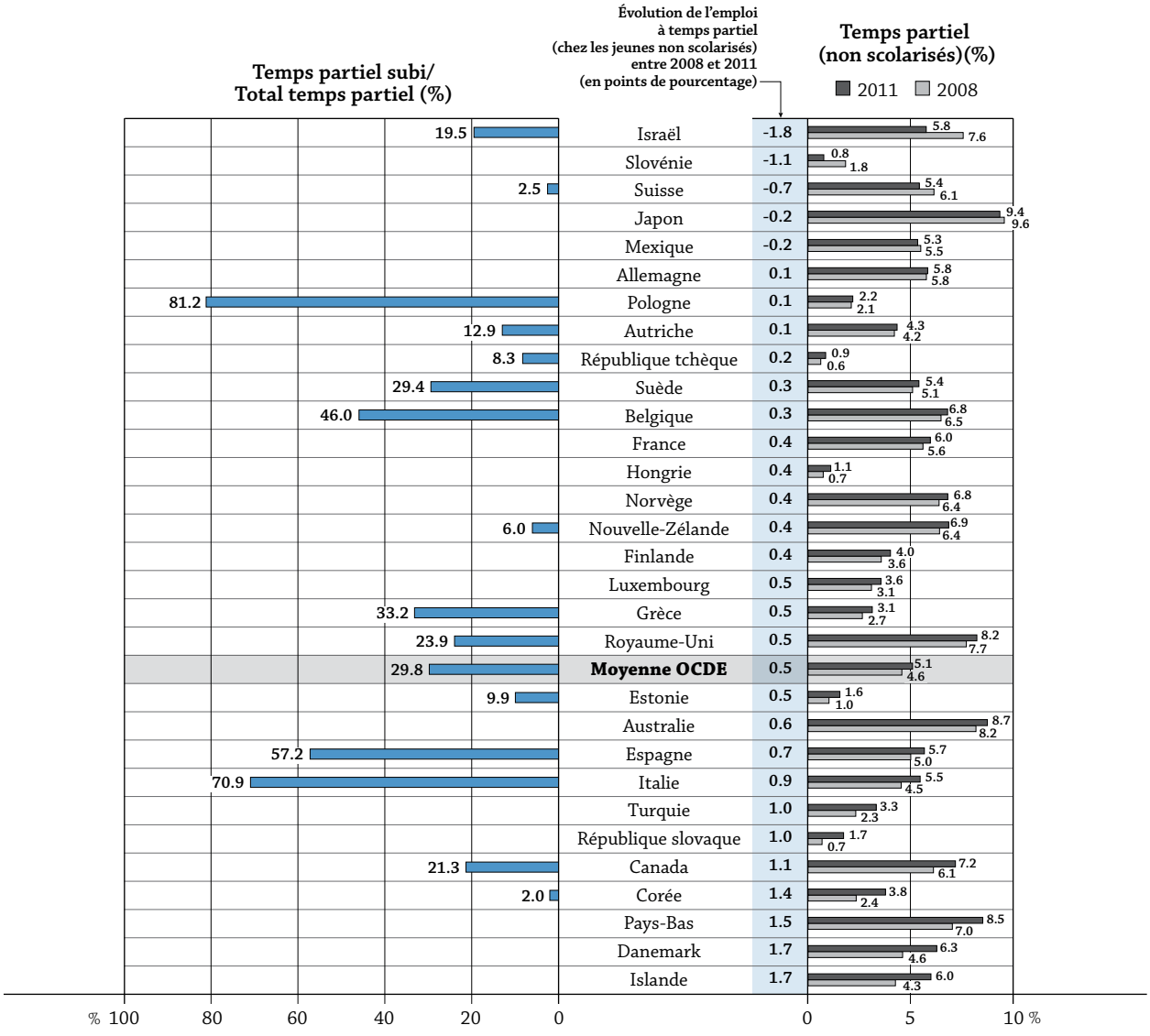
La qualité de l'emploi pose problème chez de nombreux jeunes travailleurs. Parmi les 15-29 qui ne sont plus scolarisés, 5 % travaillent à temps partiel et 32 % travaillent à temps plein, selon les chiffres de 2011. Entre 6 % et près de 10 % des 15-29 ans qui ne sont plus scolarisés travaillent à temps partiel en Australie, en Belgique, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en France, en Irlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (voir le tableau C5.7).

Parmi les jeunes qui travaillent à temps partiel, nombreux sont ceux qui voudraient travailler davantage. En moyenne, dans les 17 pays qui ont fourni des données sur le travail à temps partiel subi ou sur les individus désireux et capables de travailler plus, un tiers environ des individus âgés de 15 à 29 ans sont des travailleurs à temps partiel sous-employés. Ce pourcentage varie fortement : il ne dépasse pas 10 % en Corée, en Estonie, en Nouvelle-Zélande, en République tchèque et en Suisse, mais frôle les 60 % au Chili et en Espagne, et les 70 % en Italie, et passe même la barre des 80 % en Pologne. Il n'existe pas de corrélation nette entre le sous-emploi à temps partiel et la prévalence ou l'évolution du travail à temps partiel (voir le graphique C5.4). Le CEDEFOP rapporte au sujet des pays membres de l'Union européenne que « par comparaison avec 2008, le pourcentage de jeunes travailleurs à temps partiel qui voudraient travailler à temps plein a augmenté dans tous les pays de l'UE, sauf en Allemagne, où il est resté stable » (CEDEFOP, 2012).

L'élévation du niveau de formation améliore les perspectives financières des jeunes, mais ceux-ci éprouvent plus de difficultés à trouver du travail à cause du ralentissement de l'économie mondiale enregistré ces dernières années. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, la prévalence du travail à temps partiel augmentait avec le niveau de formation chez les 15-29 ans qui n'étaient plus scolarisés : les travailleurs à temps partiel étaient

3 % parmi les individus qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 6 % parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 7 % parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire. Comme les individus plus instruits sont plus susceptibles de travailler, le pourcentage relatif d'emplois à temps partiel diminue avec le niveau de formation : 11 % des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 15 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés travaillent à temps partiel (7.5 %, sur 63.6 %). Ce pourcentage s'établit à 18 % chez ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (3.2 %, sur 16.7 %). La prévalence relative du travail à temps partiel subi diminue également avec l'élévation du niveau de formation : les actifs occupés non scolarisés âgés de 15 à 29 ans sont 6 % à travailler à temps partiel contre leur gré parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire (3.9 %, sur 63.6 %). Ce pourcentage s'élève à 9 % chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (1.5 %, sur 16.7 %) (voir le tableau C5.6).

Graphique C5.4. Emploi à temps partiel subi sur l'ensemble des actifs occupés à temps partiel chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2011), et évolution de l'emploi à temps partiel (2008-11)



Les pays sont classés par ordre croissant de la différence, en points de pourcentage, entre 2008 et 2011, du pourcentage d'actifs occupés à temps partiel parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés.

Source : OCDE. Tableau C5.7. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868673

La variation du travail à temps partiel entre les sexes est sensible chez les jeunes qui ne sont plus scolarisés (OCDE, 2012c). En 2011, en moyenne, dans les 34 pays de l'OCDE, les femmes étaient deux fois plus susceptibles de travailler à temps partiel (6 %) que les hommes (3 %) parmi les individus âgés de 15 à 29 ans qui n'étaient plus scolarisés. Dans les 17 pays qui ont fourni des données sur le travail à temps partiel subi, le travail à temps partiel subi touche plus les jeunes femmes (3 %) que les jeunes hommes (2 %), mais en pourcentage de l'ensemble du travail à temps partiel, le travail à temps partiel subi est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes. Les hommes sont moins susceptibles de travailler à temps partiel et lorsqu'ils le font, c'est moins souvent par choix (voir les tableaux C5.3b et c, en ligne).

Espérance de scolarisation

En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, les individus étaient scolarisés pendant 7 années et non scolarisés pendant près de 8 années entre l'âge de 15 et 29 ans (voir le tableau C5.1a).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la politique de l'éducation est telle qu'elle encourage les jeunes à terminer au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'accroissement des taux de scolarisation au-delà de la scolarité obligatoire est un effet visible de cette politique. De plus, l'espérance moyenne de scolarisation après la scolarité obligatoire a fortement évolué au cours de ces dix dernières années (voir le tableau C5.4a).

En 2011, l'espérance de scolarisation était plus élevée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes dans tous les pays, sauf en Allemagne, au Chili, en Corée, en Irlande, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, aux Pays-Bas, en Suisse et en Turquie. Elle n'est identique chez les jeunes hommes et femmes (5 ans) qu'au Brésil. En République slovaque et en Slovénie, les jeunes femmes peuvent s'attendre à rester scolarisées une année de plus que les jeunes hommes. Entre l'âge de 15 et 29 ans, les hommes devraient, en moyenne, être scolarisés pendant 7 ans, travailler pendant 6 ans, être au chômage pendant 1 an et être inactifs pendant près de 1 an ; et les femmes, être scolarisées pendant 7 ans, travailler pendant 5 ans, être au chômage pendant moins de 1 an et être inactives pendant près de 2 ans (voir les tableaux C5.1b et c, en ligne).

Définitions

Les actifs occupés sont les individus considérés comme occupés en vertu de la définition de l'OIT ; cette catégorie exclut les effectifs des programmes emploi-études déjà inclus dans la catégorie des actifs occupés. Voir l'indicateur A5 et l'annexe 3 pour plus de précisions.

Les actifs occupés à temps plein sont les individus qui travaillent habituellement pendant 30 heures au moins dans le cadre de leur emploi principal. Certains pays appliquent un temps de travail compris entre 30 et 36 heures, alors que d'autres utilisent une définition propre de la qualité d'actif occupé à temps plein. Voir l'indicateur A6 et l'annexe 3 pour plus de précisions.

Les inactifs sont les individus qui n'appartiennent pas à la population active, c'est-à-dire qui ne sont ni actifs occupés, ni chômeurs (soit ceux qui ne recherchent pas d'emploi). Voir l'indicateur A5 et l'annexe 3 pour plus de précisions.

Le travail à temps partiel est divisé en catégories : le travail à temps partiel choisi et le travail à temps partiel subi ou inconnu. Les travailleurs à temps partiel subi se répartissent en trois catégories (comme dans les enquêtes sur la population active) : ceux qui travaillent d'ordinaire à temps plein mais qui ont travaillé pendant moins d'heures (quel que soit le nombre d'heures en moins) que d'habitude durant la semaine de référence pour des raisons économiques ; ceux qui travaillent à temps partiel faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein ; et enfin, ceux qui travaillent à temps partiel pour des raisons autres qu'une inaptitude à travailler à temps plein et qui ont travaillé pendant moins d'heures que d'habitude durant la semaine de référence pour des raisons économiques. Le travail à temps partiel subi concerne également les individus qui voudraient travailler davantage, mais pas nécessairement à temps plein.

Par **chômeurs**, on entend les individus qui, durant la semaine de référence, n'ont pas travaillé (c'est-à-dire qui n'ont pas d'emploi ou qui n'ont pas travaillé pendant une heure au moins moyennant un salaire ou en vue

d'un bénéfice) et ont activement cherché un emploi (c'est-à-dire qui ont effectué des démarches spécifiques au cours des quatre semaines précédant la semaine de référence pour trouver un emploi ou exercer une activité indépendante) et étaient disponibles pour commencer à travailler (comme salariés ou indépendants, dans les deux semaines suivant la semaine de référence). Voir l'indicateur A5 et l'annexe 3 pour plus de précisions.

Méthodologie

Les données sur lesquelles se base cet indicateur proviennent de l'Enquête annuelle de l'OCDE sur la population active (ou, dans certains pays européens, de l'Enquête européenne annuelle sur les forces de travail, voir l'annexe 3) dont la période de référence correspond habituellement au premier trimestre de l'année civile ou qui porte sur la moyenne des trois premiers mois de l'année. Elles ne tiennent donc pas compte du travail saisonnier durant l'été.

Des écarts ne sont pas à exclure dans les données recueillies. Certains pays font référence à tous les emplois et non à l'emploi principal ; et le travail à temps partiel peut correspondre à un temps de travail hebdomadaire de moins de 35 heures au lieu de 30 heures. L'annexe 3 fournit plus de précisions sur la couverture du travail à temps partiel subi.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

CEDEFOP (2012), « Crisis Pushes Young People towards Involuntary Part-Time Jobs ».
http://www.cedefop.europa.eu/EN/articles/19357.aspx

OCDE (2008), « La santé mentale dans les pays de l'OCDE », *Synthèses de l'OCDE*, novembre 2008.
http://www.oecd.org/fr/els/systemes-sante/41916126.pdf

OCDE (2009), *Études économiques de l'OCDE : Slovénie 2009*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-svn-2009-fr

OCDE (2010), « Le travail à temps partiel : une bonne option ? », in *Perspectives de l'emploi 2010,* Éditions OCDE (*www.oecd.org/fr/els/emp/48806848.pdf*). *http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2010-fr*

OCDE (2012a), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264028050-fr*

OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012* : *Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr

OCDE (2012c), *L'égalité entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat*, rapport final à la RCM 2012, Réunion du Conseil au niveau des ministres, Paris, 23-24 mai 2012, C/MIN(2012)5 (*www.oecd.org/fr/general/50468476.pdf*).

Quintini, G., J. Martin et S. Martin (2007), « The Changing Nature of the School-to-Work Transition Process in OECD Countries », *IZA Discussion Paper*, nº 2582, janvier 2007.

Tableaux de l'indicateur C5

Tableau C5.1a Estimation du nombre d'années durant lesquelles les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi (2011)

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872131

WEB **Tableau C5.1b Estimation du nombre d'années durant lesquelles les jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi (2011)**

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872150

...

C5

WEB Tableau C5.1c Estimation du nombre d'années durant lesquelles les jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans sont scolarisées ou non, selon la situation au regard de l'emploi (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872169

WEB Tableau C5.1d Évolution de l'estimation du nombre d'années durant lesquelles les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés ou non, selon le sexe (1999-2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872188

Tableau C5.2a Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872207

WEB Tableau C5.2b Pourcentage de jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872226

WEB Tableau C5.2c Pourcentage de jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans scolarisées ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872245

WEB Tableau C5.2d Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872264

Tableau C5.3a Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872283

WEB Tableau C5.3b Pourcentage de jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872302

WEB Tableau C5.3c Pourcentage de jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans scolarisées ou non, selon la situation au regard de l'emploi, actives occupées à temps partiel comprises (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872321

WEB Tableau C5.3d Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872340

Tableau C5.4a Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872359

WEB Tableau C5.4b Évolution du pourcentage de jeunes hommes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872378

WEB Tableau C5.4c Évolution du pourcentage de jeunes femmes scolarisées ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872397

WEB Tableau C5.4d Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le niveau de formation (2006-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872416

Tableau C5.5a Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872435

WEB Tableau C5.5b Pourcentage de jeunes âgés de 25 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872454

Tableau C5.6 Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872473

Tableau C5.7 Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non et occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel (2006-11)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872492

Tableau C5.1a. Estimation du nombre d'années durant lesquelles les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi (2011)

		Estimation du nombre d'années de scolarisation			Estimation du nombre d'années de non scolarisation			
		Sans emploi	Actifs occupés (y compris dans des programmes emploi-études)[1]	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE	Australie	3.1	3.8	6.8	6.4	0.6	1.1	8.2
	Autriche	4.1	2.8	6.9	6.7	0.6	0.9	8.1
	Belgique	6.4	0.7	7.1	5.9	0.9	1.2	7.9
	Canada	3.9	2.6	6.6	6.5	0.9	1.1	8.4
	Chili	5.5	1.0	6.6	4.9	0.8	2.8	8.4
	Rép. tchèque	5.8	1.4	7.2	5.9	0.8	1.1	7.8
	Danemark	4.0	4.8	8.9	4.5	0.7	0.9	6.1
	Estonie	5.6	1.6	7.2	5.5	1.2	1.1	7.8
	Finlande	6.0	2.4	8.4	4.8	0.8	1.0	6.6
	France	5.8	0.9	6.7	5.8	1.4	1.1	8.3
	Allemagne	4.8	2.9	7.7	5.7	0.7	1.0	7.3
	Grèce	6.4	0.3	6.8	5.0	2.2	1.1	8.2
	Hongrie	6.9	0.3	7.3	5.0	1.1	1.6	7.7
	Islande	5.0	4.0	9.0	4.8	0.8	0.4	6.0
	Irlande	5.2	1.1	6.3	5.4	1.8	1.5	8.7
	Israël	4.6	1.6	6.2	4.7	0.5	3.7	8.8
	Italie	6.4	0.4	6.8	4.7	1.2	2.3	8.2
	Japon[2]	5.3	0.9	6.2	2.8	0.3	0.7	3.8
	Corée	6.1	0.8	6.9	5.3	0.4	2.4	8.1
	Luxembourg	7.4	0.9	8.2	5.7	0.5	0.5	6.8
	Mexique	4.0	1.0	5.1	6.2	0.6	3.1	9.9
	Pays-Bas	3.4	4.9	8.2	5.7	0.3	0.8	6.8
	Nouvelle-Zélande	4.3	2.6	6.9	6.0	0.7	1.4	8.1
	Norvège	4.6	2.3	6.9	6.8	0.4	0.9	8.1
	Pologne	6.0	1.2	7.2	5.5	1.1	1.2	7.8
	Portugal	5.9	0.8	6.7	6.0	1.5	0.8	8.3
	Rép. slovaque	6.1	0.7	6.8	5.3	1.6	1.2	8.2
	Slovénie	6.5	2.5	9.0	4.4	1.0	0.6	6.0
	Espagne	5.7	0.7	6.4	5.0	2.5	1.1	8.6
	Suède	6.2	1.7	7.9	5.8	0.7	0.6	7.1
	Suisse	3.1	4.0	7.1	6.5	0.6	0.8	7.9
	Turquie	3.9	0.8	4.8	5.0	1.1	4.1	10.2
	Royaume-Uni	4.2	2.1	6.2	6.5	1.0	1.3	8.8
	États-Unis	4.7	2.3	7.0	5.6	0.9	1.5	8.0
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Japon)	5.2	1.9	7.1	5.6	1.0	1.4	7.9
	Moyenne UE21	5.7	1.7	7.3	5.5	1.1	1.1	7.7
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	3.1	1.9	5.0	7.1	0.9	2.0	10.0
	Chine	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872131

C5

Tableau C5.2a. Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)

		Scolarisés						Non scolarisés							Total des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés
				Chômeurs						Chômeurs					
		Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Non scolarisés et sans emploi[2]	Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois	Inactifs	Sous-total	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (9) + (12)	(9) = (10) + (11) + inconnu	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Australie	4.0	21.1	2.4	1.9	18.1	45.6	42.9	11.5	3.9	2.8	1.1	7.6	54.4	100
	Autriche	9.0	9.6	1.1	0.9	26.1	45.8	44.5	9.8	3.9	2.4	1.5	5.8	54.2	100
	Belgique	1.0	3.5	0.7	0.3	41.9	47.0	39.1	13.9	6.1	2.8	3.2	7.8	53.0	100
	Canada	a	17.6	2.6	2.3	23.5	43.7	43.0	13.3	5.7	4.8	0.8	7.5	56.3	100
	Chili	a	6.8	1.8	1.7	35.2	43.8	32.5	23.7	5.4	5.1	0.2	18.3	56.2	100
	Rép. tchèque	5.9	3.6	0.4	0.3	38.1	48.0	39.3	12.7	5.3	2.3	3.0	7.4	52.0	100
	Danemark	a	32.1	4.6	3.5	22.4	59.1	29.9	11.0	4.9	3.5	1.4	6.0	40.9	100
	Estonie	a	10.9	1.9	1.2	35.4	48.2	36.6	15.2	8.1	2.8	5.3	7.0	51.8	100
	Finlande	a	16.0	4.3	3.9	35.6	56.0	32.3	11.8	5.2	3.8	1.3	6.6	44.0	100
	France	a	5.9	0.4	0.3	38.4	44.6	39.0	16.4	9.3	4.4	4.8	7.1	55.4	100
	Allemagne	10.7	8.5	0.8	0.6	31.0	51.1	37.9	11.0	4.6	2.1	2.4	6.4	48.9	100
	Grèce	a	2.2	1.2	0.6	41.6	45.0	33.2	21.8	14.6	5.3	9.4	7.1	55.0	100
	Hongrie	a	2.2	0.3	c	45.8	48.4	33.1	18.5	7.6	2.6	5.0	10.9	51.6	100
	Islande	a	26.6	4.2	3.3	29.3	60.1	32.0	7.9	5.1	3.6	c	2.9	39.9	100
	Irlande	a	7.1	1.1	0.5	33.5	41.7	36.3	22.0	12.0	3.3	8.6	10.0	58.3	100
	Israël	a	10.5	0.8	0.6	29.8	41.1	31.3	27.6	3.3	2.3	0.8	24.4	58.9	100
	Italie	0.1	2.5	0.7	0.3	42.2	45.5	31.3	23.2	8.2	2.8	5.4	15.0	54.5	100
	Japon[3]	a	9.1	0.3	m	52.9	62.3	27.6	10.1	3.1	m	m	7.0	37.7	100
	Corée	a	5.2	0.5	0.5	40.2	45.9	35.3	18.8	2.8	2.6	0.2	16.0	54.1	100
	Luxembourg	a	5.9	0.9	0.8	48.2	54.9	37.8	7.2	3.6	1.7	1.9	3.7	45.1	100
	Mexique	a	6.9	0.6	0.5	26.4	33.9	41.4	24.7	3.9	3.4	0.3	20.8	66.1	100
	Pays-Bas	a	32.4	2.5	m	20.0	54.9	38.2	6.9	1.8	m	m	5.1	45.1	100
	Nouvelle-Zélande	a	17.4	3.7	2.7	24.7	45.8	39.9	14.3	4.9	3.5	1.2	9.4	54.2	100
	Norvège	a	15.3	1.8	1.6	29.0	46.1	45.4	8.5	2.8	1.9	0.7	5.7	53.9	100
	Pologne	a	7.8	1.8	1.0	38.4	47.9	36.4	15.7	7.5	3.4	4.1	8.3	52.1	100
	Portugal	a	5.3	2.0	1.0	37.5	44.8	39.9	15.3	10.2	4.4	5.8	5.1	55.2	100
	Rép. slovaque	2.8	2.1	0.3	c	40.1	45.4	35.4	19.1	10.9	2.4	8.5	8.2	54.6	100
	Slovénie	a	16.9	2.1	1.1	41.2	60.2	29.1	10.7	6.7	2.9	3.8	4.0	39.8	100
	Espagne	a	4.7	3.1	1.2	34.6	42.5	33.1	24.4	17.0	5.9	10.3	7.5	57.5	100
	Suède	a	11.1	6.1	4.4	35.4	52.6	38.4	9.0	4.9	3.5	1.1	4.1	47.4	100
	Suisse	14.9	11.9	1.3	0.7	19.5	47.6	43.4	9.0	3.8	2.1	1.7	5.2	52.4	100
	Turquie	a	5.5	1.5	0.8	24.8	31.8	33.5	34.6	7.1	4.1	3.0	27.6	68.2	100
	Royaume-Uni	2.4	11.3	2.6	1.6	25.2	41.4	43.1	15.5	6.7	3.5	3.2	8.8	58.6	100
	États-Unis	a	15.1	2.4	1.7	29.2	46.7	37.4	15.9	5.9	3.5	2.5	9.9	53.3	100
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Japon)		11.0	1.9	1.4	32.8	47.2	37.0	15.8	6.5	3.3	3.3	9.3	52.8	100
	Moyenne UE21		9.6	1.9	1.3	35.8	48.8	36.4	14.8	7.6	3.3	4.5	7.2	51.2	100
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	a	12.5	2.6	m	18.2	33.4	47.2	19.3	5.8	m	m	13.6	66.6	100
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.
2. Jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi.
3. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872207

Tableau C5.3a. Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)

		Scolarisés							Non scolarisés						Total des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés
			Actifs occupés, *dont*							Actifs occupés, *dont*					
		Scolarisés dans des programmes emploi-études[1] + Autres actifs occupés	À temps plein	À temps partiel	Temps partiel choisi	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	À temps plein	À temps partiel	Temps partiel subi	Non scolarisés et sans emploi[2]	Sous-total	
		(1)	(2)	(3) = (4) + temps partiel subi + inconnu	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10) = (11) + temps partiel choisi + inconnu	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Australie	25.2	8.6	16.6	m	2.4	18.1	45.6	42.9	34.1	8.7	m	11.5	54.4	100
	Autriche	18.6	12.4	6.2	6.0	1.1	26.1	45.8	44.5	40.1	4.3	1.2	9.8	54.2	100
	Belgique	4.4	1.9	2.2	1.8	0.7	41.9	47.0	39.1	32.3	6.8	3.8	13.9	53.0	100
	Canada	17.6	2.5	15.0	14.4	2.6	23.5	43.7	43.0	35.8	7.2	4.1	13.3	56.3	100
	Chili	6.8	4.3	2.5	1.4	1.8	35.2	43.8	32.5	28.9	3.7	2.2	23.7	56.2	100
	Rép. tchèque	9.6	2.5	1.1	1.1	0.4	38.1	48.0	39.3	38.4	0.9	c	12.7	52.0	100
	Danemark	32.1	7.2	24.9	m	4.6	22.4	59.1	29.9	23.6	6.3	m	11.0	40.9	100
	Estonie	10.9	7.8	3.1	3.1	1.9	35.4	48.2	36.6	35.1	1.6	c	15.2	51.8	100
	Finlande	16.0	5.4	10.6	m	4.3	35.6	56.0	32.3	28.3	4.0	m	11.8	44.0	100
	France	5.9	4.0	1.8	m	0.4	38.4	44.6	39.0	33.0	6.0	m	16.4	55.4	100
	Allemagne	19.2	12.7	6.5	m	0.8	31.0	51.1	37.9	32.1	5.8	m	11.0	48.9	100
	Grèce	2.2	1.3	0.9	c	1.2	41.6	45.0	33.2	30.1	3.1	0.7	21.8	55.0	100
	Hongrie	2.2	1.6	0.4	m	0.3	45.8	48.4	33.1	29.9	1.1	m	18.5	51.6	100
	Islande	26.6	5.1	21.5	m	4.2	29.3	60.1	32.0	26.0	6.0	m	7.9	39.9	100
	Irlande	7.1	2.0	5.1	m	1.1	33.5	41.7	36.3	29.0	7.3	m	22.0	58.3	100
	Israël	10.5	3.6	6.5	6.4	0.8	29.8	41.1	31.3	25.0	5.8	2.2	27.6	58.9	100
	Italie	2.6	1.2	1.4	1.0	0.7	42.2	45.5	31.3	25.9	5.5	4.4	23.2	54.5	100
	Japon[3]	9.1	m	9.1	m	0.3	52.9	62.3	27.6	18.2	9.4	m	10.1	37.7	100
	Corée	5.2	2.2	2.9	2.9	0.5	40.2	45.9	35.3	31.5	3.8	0.1	18.8	54.1	100
	Luxembourg	5.9	3.2	2.5	m	0.9	48.2	54.9	37.8	34.3	3.6	m	7.2	45.1	100
	Mexique	6.9	3.7	3.2	m	0.6	26.4	33.9	41.4	35.8	5.3	m	24.7	66.1	100
	Pays-Bas	32.4	7.3	24.5	24.5	2.5	20.0	54.9	38.2	29.7	8.5	m	6.9	45.1	100
	Nouvelle-Zélande	17.4	5.6	11.7	m	3.7	24.7	45.8	39.9	33.1	6.9	1.0	14.3	54.2	100
	Norvège	15.3	c	15.0	m	1.8	29.0	46.1	45.4	37.6	6.8	m	8.5	53.9	100
	Pologne	7.8	5.9	1.8	0.2	1.8	38.4	47.9	36.4	34.2	2.2	1.6	15.7	52.1	100
	Portugal	5.3	m	m	m	2.0	37.5	44.8	39.9	m	m	m	15.3	55.2	100
	Rép. slovaque	4.9	1.8	0.3	m	0.3	40.1	45.4	35.4	33.7	1.7	m	19.1	54.6	100
	Slovénie	16.9	8.5	8.4	m	2.1	41.2	60.2	29.1	28.3	0.8	m	10.7	39.8	100
	Espagne	4.7	2.1	2.7	2.1	3.1	34.6	42.5	33.1	27.4	5.7	4.3	24.4	57.5	100
	Suède	11.1	2.5	8.5	7.3	6.1	35.4	52.6	38.4	32.8	5.4	2.8	9.0	47.4	100
	Suisse	26.7	18.9	7.8	7.8	1.3	19.5	47.6	43.4	38.0	5.4	c	9.0	52.4	100
	Turquie	5.5	4.3	1.2	m	1.5	24.8	31.8	33.5	30.2	3.3	m	34.6	68.2	100
	Royaume-Uni	13.7	5.0	7.5	7.2	2.6	25.2	41.4	43.1	33.8	8.2	3.5	15.5	58.6	100
	États-Unis	15.1	4.7	10.4	9.6	2.4	29.2	46.7	37.4	30.2	7.2	3.5	15.9	53.3	100
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Japon)	12.5	5.2	7.3	6.1	1.9	32.8	47.2	37.0	31.8	5.0	2.5	15.8	52.8	100
	Moyenne UE21	11.1	4.8	6.0	5.4	1.9	35.8	48.8	36.4	31.6	4.4	2.8	14.8	51.2	100
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	12.5	8.9	3.7	m	2.6	18.2	33.4	47.2	42.6	4.7	m	19.3	66.6	100
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi.

3. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872283

C5

Tableau C5.4a. [1/3] Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2011)[1]

			2000			2005			2008			2011		
			Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés	
		Groupe d'âge	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(10)	(11)	(12)	(25)	(26)	(27)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)
OCDE	**Australie**	15-19	79.5	13.7	6.8	78.3	14.3	7.4	79.4	14.3	6.3	80.0	12.2	7.8
		20-24	35.9	50.9	13.3	39.4	49.0	11.6	39.3	50.0	10.7	42.1	46.2	11.7
		25-29	15.5	65.5	19.0	16.6	68.0	15.4	15.4	70.5	14.1	18.9	66.6	14.6
		15-29	42.8	44.0	13.2	45.0	43.5	11.4	44.4	45.2	10.4	45.6	42.9	11.5
	Autriche	15-19	m	m	m	84.4	8.7	6.9	84.3	10.0	5.6	87.0	7.5	5.5
		20-24	m	m	m	30.4	57.2	12.4	32.3	56.3	11.4	36.0	53.6	10.5
		25-29	m	m	m	12.0	74.6	13.4	14.6	71.7	13.7	19.1	68.1	12.8
		15-29	m	m	m	41.3	47.7	11.0	42.6	47.0	10.4	45.8	44.5	9.8
	Belgique	15-19	89.9	3.6	6.5	90.1	3.7	6.2	90.5	4.0	5.5	90.4	3.5	6.1
		20-24	43.8	40.2	16.0	38.1	43.6	18.3	41.5	44.4	14.1	43.1	39.8	17.1
		25-29	11.8	72.5	15.7	7.4	74.9	17.7	7.7	75.8	16.5	10.6	71.4	18.0
		15-29	46.9	40.2	12.9	44.4	41.4	14.2	45.9	42.0	12.1	47.0	39.1	13.9
	Canada	15-19	80.6	11.2	8.2	80.3	12.7	7.0	80.2	12.5	7.3	81.4	10.9	7.7
		20-24	35.8	48.5	15.7	39.2	46.4	14.5	38.9	48.1	13.0	40.1	45.3	14.6
		25-29	10.6	72.2	17.2	12.5	71.7	15.8	12.4	72.6	14.9	12.7	70.3	17.1
		15-29	42.5	43.9	13.7	44.0	43.5	12.4	43.8	44.5	11.7	43.7	43.0	13.3
	Chili	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	70.7	7.9	21.4
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	39.9	35.2	24.9
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	15.8	59.1	25.0
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	43.8	32.5	23.7
	Rép. tchèque	15-19	82.1	10.0	7.9	90.3	4.4	5.3	92.7	4.5	2.7	93.2	3.0	3.7
		20-24	19.7	60.0	20.3	35.9	47.5	16.6	44.8	44.7	10.6	50.0	37.2	12.8
		25-29	2.4	72.1	25.6	4.4	72.4	23.2	11.1	71.2	17.7	11.9	68.6	19.5
		15-29	31.7	49.7	18.5	39.5	44.6	15.9	46.6	42.5	10.9	48.0	39.3	12.7
	Danemark	15-19	89.9	7.4	2.7	88.4	7.3	4.3	86.3	9.7	4.0	89.1	5.6	5.3
		20-24	54.8	38.6	6.6	54.4	37.2	8.3	51.3	40.6	8.2	55.8	32.3	11.9
		25-29	36.1	56.4	7.5	27.0	61.3	11.6	23.7	67.6	8.6	29.3	54.5	16.2
		15-29	57.7	36.5	5.8	55.5	36.3	8.2	54.3	38.8	6.9	59.1	29.9	11.0
	Estonie	15-19	m	m	m	92.0	2.9	5.2	88.8	6.3	4.9	90.5	3.2	6.4
		20-24	m	m	m	50.9	32.7	16.3	46.5	42.8	10.7	48.5	35.7	15.8
		25-29	m	m	m	14.2	61.8	24.0	14.9	66.6	18.5	17.6	61.6	20.8
		15-29	m	m	m	54.0	31.3	14.8	49.9	38.7	11.3	48.2	36.6	15.2
	Finlande	15-19	m	m	m	90.2	4.5	5.2	90.3	4.6	5.1	91.5	3.4	5.1
		20-24	m	m	m	52.8	34.1	13.0	50.5	37.5	12.0	52.4	33.3	14.3
		25-29	m	m	m	25.7	60.3	14.0	29.2	58.4	12.4	26.5	57.9	15.6
		15-29	m	m	m	55.4	33.7	10.9	56.2	34.0	9.9	56.0	32.3	11.8
	France	15-19	88.2	4.8	7.0	90.5	3.2	6.3	90.3	3.9	5.8	90.2	2.7	7.1
		20-24	39.4	43.0	17.6	42.5	39.7	17.8	42.2	41.2	16.6	40.7	39.0	20.3
		25-29	5.9	73.7	20.4	5.1	75.1	19.8	5.2	75.1	19.7	4.9	73.6	21.5
		15-29	44.1	40.9	15.0	46.8	38.7	14.5	45.8	40.2	14.0	44.6	39.0	16.4
	Allemagne	15-19	87.4	6.8	5.7	92.9	2.7	4.4	92.4	3.9	3.7	92.3	4.1	3.5
		20-24	34.1	49.0	16.9	44.2	37.1	18.7	46.7	39.3	14.0	49.0	38.5	12.6
		25-29	12.7	69.8	17.5	18.5	60.3	21.2	19.2	63.8	17.0	18.5	65.8	15.7
		15-29	44.9	41.8	13.3	52.2	33.1	14.7	52.3	36.1	11.6	51.1	37.9	11.0
	Grèce	15-19	82.6	8.1	9.3	82.2	6.1	11.7	86.8	4.8	8.4	89.5	2.2	8.3
		20-24	30.7	43.4	25.9	40.4	38.0	21.6	48.5	34.4	17.1	47.0	28.7	24.3
		25-29	5.1	65.8	29.2	6.4	69.8	23.7	8.9	70.0	21.1	9.8	60.2	30.0
		15-29	39.0	39.4	21.5	38.6	41.7	19.7	43.7	40.1	16.2	45.0	33.2	21.8
	Hongrie	15-19	83.7	7.7	8.6	90.6	3.0	6.4	91.8	2.5	5.7	93.7	1.5	4.8
		20-24	32.3	45.7	22.0	46.6	34.5	18.9	48.4	33.2	18.4	47.9	29.7	22.4
		25-29	9.4	61.4	29.2	13.1	63.0	24.0	9.9	67.1	23.1	10.3	63.1	26.6
		15-29	40.7	39.1	20.2	46.3	36.5	17.2	47.2	36.5	16.3	48.4	33.1	18.5

1. Les données de 1997, 1998, 1999, 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, 2007, 2009 et 2010 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872359

Tableau C5.4a. [2/3] Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2011)[1]

			2000			2005			2008			2011		
			Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés	
		Groupe d'âge	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(10)	(11)	(12)	(25)	(26)	(27)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)
OCDE	**Islande**	15-19	83.1	14.8	c	86.4	10.7	c	85.5	12.0	c	90.6	5.4	c
		20-24	48.0	47.7	c	53.0	37.1	10.0	56.7	39.8	c	58.7	32.8	8.5
		25-29	34.9	59.2	5.9	30.9	61.5	7.6	30.6	62.6	6.9	28.8	59.6	11.6
		15-29	56.0	39.9	4.1	57.0	36.2	6.8	57.5	38.2	4.3	60.1	32.0	7.9
	Irlande	15-19	80.0	15.6	4.4	82.4	13.1	4.5	81.4	10.1	8.5	87.4	3.1	9.4
		20-24	26.7	63.6	9.7	27.7	60.0	12.3	30.2	55.3	14.6	38.7	34.9	26.4
		25-29	3.3	83.4	13.3	5.3	80.9	13.8	10.1	75.6	14.3	10.6	61.3	28.1
		15-29	37.9	53.2	9.0	36.2	53.4	10.5	36.1	51.1	12.8	41.7	36.3	22.0
	Israël	15-19	m	m	m	68.9	6.3	24.7	70.7	7.1	22.2	69.8	6.0	24.2
		20-24	m	m	m	28.3	31.4	40.3	28.9	33.6	37.5	26.9	35.7	37.4
		25-29	m	m	m	21.4	54.3	24.2	24.0	53.1	22.9	27.4	51.2	21.5
		15-29	m	m	m	40.2	30.2	29.6	42.1	30.3	27.5	41.1	31.3	27.6
	Italie	15-19	77.1	9.8	13.1	81.8	7.0	11.2	84.5	5.9	9.6	84.7	3.9	11.4
		20-24	36.0	36.5	27.5	38.6	37.3	24.1	42.6	35.4	22.0	41.0	30.6	28.4
		25-29	17.0	56.1	26.9	14.4	59.8	25.8	15.5	60.0	24.5	16.2	55.3	28.4
		15-29	39.9	36.8	23.3	41.5	37.5	21.1	45.3	35.5	19.2	45.5	31.3	23.2
	Japon	15-24	62.1	29.2	8.8	59.7	31.5	8.8	58.6	34.0	7.4	62.3	27.6	10.1
	Corée	15-19	m	m	m	m	m	m	90.6	2.3	7.0	88.7	2.5	8.7
		20-24	m	m	m	m	m	m	41.1	36.7	22.2	42.3	34.4	23.3
		25-29	m	m	m	m	m	m	9.4	65.1	25.5	8.5	66.6	24.9
		15-29	m	m	m	m	m	m	44.8	36.7	18.5	45.9	35.3	18.8
	Luxembourg	15-19	92.2	6.1	c	93.4	4.4	2.2	94.0	3.8	2.1	95.0	2.7	2.3
		20-24	42.8	48.9	8.2	47.4	43.3	9.3	55.9	34.3	9.8	62.1	29.4	8.5
		25-29	11.6	75.5	12.9	8.6	81.2	10.3	11.2	75.8	13.0	12.8	76.6	10.5
		15-29	45.3	46.6	8.1	48.5	44.2	7.3	51.9	39.6	8.5	54.9	37.8	7.2
	Mexique	15-19	47.9	33.8	18.3	57.6	24.2	18.2	60.0	22.2	17.8	60.8	20.4	18.9
		20-24	17.7	55.2	27.1	24.3	48.7	27.0	25.1	48.4	26.5	26.2	46.6	27.2
		25-29	4.0	65.8	30.2	5.7	62.8	31.5	6.6	63.9	29.5	7.0	63.5	29.5
		15-29	25.4	50.0	24.6	31.9	43.2	24.9	33.7	42.5	23.9	33.9	41.4	24.7
	Pays-Bas	15-19	80.6	15.7	3.7	89.2	7.0	3.9	90.7	7.2	2.1	89.3	7.3	3.4
		20-24	36.5	55.2	8.2	49.1	41.8	9.1	52.1	42.3	5.6	55.2	37.9	6.9
		25-29	5.0	83.0	12.1	18.2	70.2	11.6	18.7	73.5	7.8	20.0	69.7	10.3
		15-29	38.1	53.6	8.3	52.1	39.7	8.2	54.3	40.6	5.1	54.9	38.2	6.9
	Nouvelle-Zélande	15-19	m	m	m	75.6	17.2	7.2	76.2	16.8	7.0	78.6	12.8	8.6
		20-24	m	m	m	39.3	46.7	14.0	39.9	46.0	14.1	40.5	43.0	16.5
		25-29	m	m	m	19.1	65.4	15.5	15.9	68.1	16.0	16.1	65.9	18.0
		15-29	m	m	m	46.4	41.7	12.0	45.7	42.2	12.1	45.8	39.9	14.3
	Norvège	15-19	92.4	5.9	c	87.4	10.1	2.5	78.3	17.7	4.0	82.9	13.9	3.2
		20-24	41.7	50.3	8.0	41.5	48.9	9.6	39.3	53.6	7.0	41.0	48.6	10.4
		25-29	17.5	72.1	10.4	15.7	72.0	12.3	12.6	78.2	9.2	13.8	74.2	11.9
		15-29	48.4	44.6	7.0	48.6	43.4	8.1	44.1	49.2	6.8	46.1	45.4	8.5
	Pologne	15-19	92.8	2.6	4.5	97.9	0.4	1.7	95.8	1.9	2.4	94.3	1.8	3.9
		20-24	34.9	34.3	30.8	62.7	17.2	20.1	56.8	27.6	15.6	51.6	29.7	18.7
		25-29	8.0	62.9	29.1	16.4	54.3	29.3	11.4	67.1	21.5	11.5	66.7	21.8
		15-29	43.8	34.1	22.1	55.7	26.0	18.4	52.5	33.8	13.7	47.9	36.4	15.7
	Portugal	15-19	72.6	19.7	7.7	79.3	12.2	8.4	81.7	11.2	7.1	86.5	5.5	8.0
		20-24	36.5	52.6	11.0	37.4	48.4	14.1	36.5	50.0	13.5	41.3	40.0	18.7
		25-29	11.0	76.6	12.5	11.5	73.6	14.9	11.9	73.0	15.1	15.2	66.7	18.1
		15-29	38.2	51.2	10.5	38.9	48.2	12.9	40.1	47.6	12.2	44.8	39.9	15.3
	Rép. slovaque	15-19	67.3	6.4	26.3	90.4	3.3	6.3	90.6	3.8	5.7	92.2	2.5	5.3
		20-24	18.1	48.8	33.1	31.0	43.8	25.2	39.3	44.1	16.6	46.2	32.4	21.4
		25-29	1.3	66.9	31.8	6.1	64.9	29.0	6.5	68.7	24.7	8.3	63.9	27.8
		15-29	29.3	40.3	30.4	41.1	38.3	20.5	43.2	40.6	16.2	45.4	35.4	19.1

1. Les données de 1997, 1998, 1999, 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, 2007, 2009 et 2010 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872359

C5

Tableau C5.4a. [3/3] Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) (1997-2011)[1]

		Groupe d'âge	2000			2005			2008			2011		
			Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés	
			Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(10)	(11)	(12)	(25)	(26)	(27)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)
OCDE	Slovénie	15-19	m	m	m	92.4	2.7	4.9	92.2	3.4	4.4	95.4	1.2	3.4
		20-24	m	m	m	55.7	31.3	13.0	60.6	29.2	10.3	68.7	20.0	11.3
		25-29	m	m	m	24.6	63.9	11.5	26.9	63.2	9.9	27.1	57.3	15.6
		15-29	m	m	m	55.5	34.4	10.1	57.1	34.5	8.5	60.2	29.1	10.7
	Espagne	15-19	80.6	11.4	8.0	78.2	11.0	10.8	78.9	10.5	10.5	84.7	3.3	12.0
		20-24	44.6	40.3	15.0	35.1	45.5	19.4	34.0	46.5	19.4	40.8	30.0	29.2
		25-29	16.2	62.4	21.4	10.9	69.3	19.8	9.5	71.5	18.9	13.2	57.1	29.6
		15-29	45.0	39.8	15.3	37.1	45.7	17.2	36.3	46.9	16.8	42.5	33.1	24.4
	Suède	15-19	90.6	5.8	3.6	89.6	5.8	4.7	87.4	8.2	4.4	89.4	6.4	4.2
		20-24	42.1	47.2	10.7	42.5	44.1	13.4	39.5	47.5	12.9	43.4	43.7	12.9
		25-29	21.9	68.9	9.2	23.6	66.5	10.0	21.7	68.7	9.5	24.1	66.1	9.8
		15-29	50.2	41.9	7.9	52.9	38.0	9.2	51.3	39.9	8.7	52.6	38.4	9.0
	Suisse	15-19	84.6	7.5	7.9	85.3	7.2	7.5	82.9	7.7	9.4	87.9	7.1	5.0
		20-24	37.4	56.7	5.9	37.9	50.3	11.9	42.7	48.2	9.1	41.5	47.8	10.7
		25-29	15.1	73.9	11.0	12.3	75.9	11.8	14.4	75.5	10.1	17.7	71.4	10.9
		15-29	45.1	46.6	8.3	44.4	45.2	10.4	46.0	44.5	9.6	47.6	43.4	9.0
	Turquie	15-19	39.2	29.6	31.2	45.8	18.1	36.1	44.7	18.2	37.1	60.1	15.1	24.8
		20-24	12.7	43.1	44.2	15.4	34.9	49.7	20.0	33.9	46.1	25.6	34.7	39.6
		25-29	2.9	58.8	38.3	4.0	50.2	45.8	4.9	51.6	43.5	8.9	50.9	40.2
		15-29	18.5	43.7	37.8	22.4	34.0	43.6	23.4	34.6	42.0	31.8	33.5	34.6
	Royaume-Uni	15-19	77.0	15.0	8.0	76.0	14.6	9.3	76.5	13.7	9.8	81.2	9.3	9.5
		20-24	32.4	52.2	15.4	32.1	51.0	16.8	28.3	53.4	18.3	33.1	47.8	19.1
		25-29	13.3	70.3	16.3	13.3	70.1	16.6	12.3	71.9	15.8	13.7	69.0	17.3
		15-29	40.0	46.6	13.3	41.2	44.6	14.2	38.2	47.1	14.8	41.4	43.1	15.5
	États-Unis	15-19	81.3	11.7	7.0	85.6	8.3	6.1	85.2	7.6	7.2	86.2	6.6	7.1
		20-24	32.5	53.1	14.4	36.1	48.4	15.5	36.9	45.9	17.2	39.9	41.6	18.5
		25-29	11.4	72.8	15.8	11.9	70.0	18.1	13.2	67.3	19.5	14.8	63.4	21.7
		15-29	43.1	44.6	12.2	45.2	41.7	13.1	45.3	40.1	14.6	46.7	37.4	15.9
	Moyenne OCDE	15-19	80.1	11.4	9.4	83.7	8.3	8.2	83.8	8.5	7.8	85.6	6.2	8.3
		20-24	34.7	48.2	17.7	40.3	42.2	17.5	41.8	42.6	16.0	44.2	37.5	18.4
		25-29	12.2	68.7	19.1	14.1	67.1	18.8	14.4	68.3	17.4	15.8	64.2	20.0
		15-29	41.4	43.6	15.1	45.1	39.9	14.9	45.7	40.7	13.7	47.2	37.0	15.8
	Moyenne UE21	15-19	83.2	9.2	7.9	87.7	6.1	6.2	88.0	6.4	5.6	89.9	4.0	6.1
		20-24	35.6	47.0	17.3	42.6	41.2	16.1	44.2	41.9	13.9	47.3	35.4	17.3
		25-29	11.3	69.3	19.4	13.7	68.0	18.3	14.3	69.4	16.4	15.8	64.5	19.7
		15-29	41.9	43.0	15.0	46.4	39.8	13.8	47.2	40.6	12.2	48.8	36.4	14.8
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	15-19	m	m	m	m	m	m	69.1	17.2	13.8	62.4	24.6	13.1
		20-24	m	m	m	m	m	m	23.8	53.7	22.5	22.5	53.2	24.3
		25-29	m	m	m	m	m	m	12.2	67.1	20.7	11.1	67.3	21.6
		15-29	m	m	m	m	m	m	35.4	45.7	19.0	33.4	47.2	19.3
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données de 1997, 1998, 1999, 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, 2007, 2009 et 2010 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872359

Tableau C5.5a. [1/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)

		Niveau d'enseignement achevé	Scolarisés						Non scolarisés						Total des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés
					Chômeurs						Chômeurs				
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Non scolarisés et sans emploi[2]	Toutes durées confondues	D'une durée supérieure à 6 mois	Inactifs	Sous-total	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (9) + (11)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE	**Australie**	0/1/2	5.2	19.2	3.6	3.0	33.6	61.5	23.3	15.3	5.1	1.7	10.2	38.5	100
		3/4	5.1	23.7	2.2	1.7	12.7	43.7	46.0	10.2	3.6	1.0	6.7	56.3	100
		5/6	0.5	18.8	1.1	0.9	7.3	27.6	63.4	8.9	3.2	0.6	5.8	72.4	100
		Total	4.0	21.1	2.4	1.9	18.1	45.6	42.9	11.5	3.9	1.1	7.6	54.4	100
	Autriche	0/1/2	22.4	3.9	0.8	0.4	47.4	74.5	13.2	12.3	4.8	2.2	7.6	25.5	100
		3/4	1.7	11.6	1.1	1.0	14.7	29.0	62.3	8.7	3.8	1.2	4.9	71.0	100
		5/6	c	20.5	2.7	2.1	10.6	34.0	60.2	5.8	1.4	c	4.4	66.0	100
		Total	9.0	9.6	1.1	0.9	26.1	45.8	44.5	9.8	3.9	1.5	5.8	54.2	100
	Belgique	0/1/2	1.1	2.1	0.7	0.4	61.6	65.5	16.2	18.3	7.4	4.2	10.9	34.5	100
		3/4	1.2	2.9	0.7	0.3	38.9	43.8	43.2	13.0	6.1	3.4	6.9	56.2	100
		5/6	c	6.9	0.5	c	13.8	21.5	70.6	8.0	3.6	1.2	4.4	78.5	100
		Total	1.0	3.5	0.7	0.3	41.9	47.0	39.1	13.9	6.1	3.2	7.8	53.0	100
	Canada	0/1/2	a	20.4	5.8	5.1	44.3	70.5	15.5	14.0	4.6	0.6	9.4	29.5	100
		3/4	a	18.4	2.1	1.8	20.5	41.0	44.1	14.9	6.8	0.9	8.0	59.0	100
		5/6	a	14.1	0.8	0.6	10.4	25.3	64.3	10.4	5.1	0.8	5.3	74.7	100
		Total	a	17.6	2.6	2.3	23.5	43.7	43.0	13.3	5.7	0.8	7.5	56.3	100
	Chili	0/1/2	a	3.5	1.8	1.7	51.2	56.5	18.7	24.8	4.2	0.1	20.7	43.5	100
		3/4	a	10.1	2.1	2.0	28.8	41.0	35.4	23.7	5.9	0.3	17.8	59.0	100
		5/6	a	1.1	0.0	0.0	0.9	2.1	79.2	18.7	7.7	0.7	11.0	97.9	100
		Total	a	6.8	1.8	1.7	35.2	43.8	32.5	23.7	5.4	0.2	18.3	56.2	100
	Rép. tchèque	0/1/2	18.3	0.7	c	c	64.5	83.7	5.8	10.5	4.5	3.3	6.0	16.3	100
		3/4	0.8	3.8	0.4	0.3	28.0	33.0	52.8	14.2	6.1	3.2	8.1	67.0	100
		5/6	a	9.6	0.6	c	20.9	31.2	57.2	11.6	4.0	1.5	7.7	68.8	100
		Total	5.9	3.6	0.4	0.3	38.1	48.0	39.3	12.7	5.3	3.0	7.4	52.0	100
	Danemark	0/1/2	a	38.1	6.5	5.0	31.7	76.3	13.4	10.3	3.9	1.3	6.3	23.7	100
		3/4	a	26.7	3.2	2.5	13.9	43.9	45.0	11.1	5.8	1.2	5.3	56.1	100
		5/6	a	29.7	1.9	1.5	10.1	41.7	50.1	8.2	6.7	1.5	1.5	58.3	100
		Total	a	32.1	4.6	3.5	22.4	59.1	29.9	11.0	4.9	1.4	6.0	40.9	100
	Estonie	0/1/2	a	3.0	1.7	1.4	63.0	67.7	18.0	14.4	6.8	4.4	7.6	32.3	100
		3/4	a	13.0	2.4	1.4	26.0	41.4	42.6	16.0	9.6	7.0	6.3	58.6	100
		5/6	a	19.8	c	c	9.7	30.5	55.0	14.5	6.7	2.8	7.8	69.5	100
		Total	a	10.9	1.9	1.2	35.4	48.2	36.6	15.2	8.1	5.3	7.0	51.8	100
	Finlande	0/1/2	a	10.1	5.7	5.2	63.4	79.3	10.0	10.7	3.6	1.1	7.1	20.7	100
		3/4	a	20.7	3.7	3.3	21.6	46.0	41.0	13.0	6.9	1.7	6.1	54.0	100
		5/6	a	16.0	2.7	2.7	7.0	25.6	64.1	10.3	3.2	c	7.0	74.4	100
		Total	a	16.0	4.3	3.9	35.6	56.0	32.3	11.8	5.2	1.3	6.6	44.0	100
	France	0/1/2	a	4.3	0.2	0.1	60.3	64.8	15.8	19.4	10.0	6.4	9.4	35.2	100
		3/4	a	7.1	0.6	0.4	32.0	39.7	43.0	17.3	10.2	4.8	7.1	60.3	100
		5/6	a	6.1	0.3	0.3	17.1	23.5	66.1	10.4	6.4	2.4	3.9	76.5	100
		Total	a	5.9	0.4	0.3	38.4	44.6	39.0	16.4	9.3	4.8	7.1	55.4	100
	Allemagne	0/1/2	17.5	6.1	1.2	0.7	50.9	75.7	11.9	12.5	5.0	2.9	7.5	24.3	100
		3/4	6.9	9.9	0.6	0.5	19.4	36.9	52.4	10.8	4.8	2.2	6.0	63.1	100
		5/6	1.3	11.2	0.7	0.5	6.1	19.2	74.9	5.9	2.0	0.8	3.9	80.8	100
		Total	10.7	8.5	0.8	0.6	31.0	51.1	37.9	11.0	4.6	2.4	6.4	48.9	100
	Grèce	0/1/2	a	0.7	c	c	59.2	60.0	20.7	19.3	9.9	6.1	9.3	40.0	100
		3/4	a	3.2	1.8	1.2	40.7	45.7	33.7	20.7	14.1	9.2	6.6	54.3	100
		5/6	a	2.8	1.9	c	5.5	10.1	59.6	30.3	26.4	17.0	3.9	89.9	100
		Total	a	2.2	1.2	0.6	41.6	45.0	33.2	21.8	14.6	9.4	7.1	55.0	100
	Hongrie	0/1/2	a	0.5	c	c	72.0	72.6	8.4	19.0	6.0	4.1	13.0	27.4	100
		3/4	a	2.7	0.4	c	35.7	38.8	42.4	18.9	9.0	5.8	9.9	61.2	100
		5/6	a	5.6	c	c	8.9	15.2	69.1	15.7	7.3	5.1	8.4	84.8	100
		Total	a	2.2	0.3	c	45.8	48.4	33.1	18.5	7.6	5.0	10.9	51.6	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi.

3. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872435

C5

Tableau C5.5a. [2/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)

		Niveau d'enseignement achevé	Scolarisés						Non scolarisés						Total des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs		Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Non scolarisés et sans emploi[2]	Chômeurs		Inactifs	Sous-total	
					Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois					Toutes durées confondues	D'une durée supérieure à 6 mois			
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (9) + (11)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE	**Islande**	0/1/2	a	29.4	5.1	4.2	36.7	71.3	21.5	7.2	4.4	c	2.8	28.7	100
		3/4	a	26.1	3.4	2.7	25.8	55.3	37.3	7.4	4.5	c	3.0	44.7	100
		5/6	a	14.8	c	c	c	21.9	65.2	12.9	9.8	c	c	78.1	100
		Total	a	26.6	4.2	3.3	29.3	60.1	32.0	7.9	5.1	1.4	2.9	39.9	100
	Irlande	0/1/2	a	3.1	0.6	0.3	62.4	66.1	10.6	23.4	10.0	8.2	13.3	33.9	100
		3/4	a	10.8	1.5	0.8	26.0	38.3	36.7	25.0	15.6	10.9	9.5	61.7	100
		5/6	a	7.1	1.0	0.5	9.5	17.7	68.5	13.8	8.9	5.5	5.0	82.3	100
		Total	a	7.1	1.1	0.5	33.5	41.7	36.3	22.0	12.0	8.6	10.0	58.3	100
	Israël	0/1/2	a	3.2	0.4	0.3	68.3	71.9	10.9	17.2	2.2	0.6	15.0	28.1	100
		3/4	a	13.5	1.1	0.8	16.2	30.8	33.8	35.4	3.3	0.8	32.1	69.2	100
		5/6	a	13.3	0.8	0.6	7.5	21.6	59.1	19.3	4.9	1.0	14.4	78.4	100
		Total	a	10.5	0.8	0.6	29.8	41.1	31.3	27.6	3.3	0.8	24.4	58.9	100
	Italie	0/1/2	0.1	0.4	0.2	0.1	56.0	56.7	19.7	23.6	6.3	4.4	17.4	43.3	100
		3/4	0.1	3.6	1.0	0.5	31.9	36.6	40.4	23.0	9.8	6.5	13.1	63.4	100
		5/6	0.3	7.0	1.6	0.7	26.9	35.8	42.4	21.8	8.8	4.3	13.0	64.2	100
		Total	0.1	2.5	0.7	0.3	42.2	45.5	31.3	23.2	8.2	5.4	15.0	54.5	100
	Japon[3]	0/1/2/3	a	15.5	0.7	m	37.7	53.9	30.4	15.7	4.8	m	10.9	46.1	100
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		5/6	a	a	0.0	m	a	0.0	84.2	15.8	5.1	m	10.7	100.0	100
		Total	a	9.1	0.3	m	52.9	62.3	27.6	10.1	3.1	m	7.0	37.7	100
	Corée	0/1/2	a	1.5	0.2	0.2	90.0	91.7	2.4	5.9	0.8	0.1	5.1	8.3	100
		3/4	a	9.2	1.0	1.0	28.6	38.8	34.1	27.1	2.9	0.2	24.2	61.2	100
		5/6	a	1.7	0.1	0.1	1.6	3.4	72.6	24.0	5.0	0.4	19.0	96.6	100
		Total	a	5.2	0.5	0.5	40.2	45.9	35.3	18.8	2.8	0.2	16.0	54.1	100
	Luxembourg	0/1/2	a	7.1	0.8	c	72.6	80.5	14.1	5.4	2.1	1.3	3.3	19.5	100
		3/4	a	6.6	1.3	1.3	34.2	42.1	49.9	8.0	5.4	3.3	2.6	57.9	100
		5/6	a	1.8	c	c	16.4	18.7	73.5	7.8	3.1	c	4.7	81.3	100
		Total	a	5.9	0.9	0.8	48.2	54.9	37.8	7.2	3.6	1.9	3.7	45.1	100
	Mexique	0/1/2	a	5.3	0.4	0.4	26.8	32.5	39.8	27.6	3.4	0.2	24.2	67.5	100
		3/4	a	11.1	1.1	1.0	30.8	42.9	38.2	18.9	4.0	0.3	14.9	57.1	100
		5/6	a	8.5	0.6	0.5	10.9	19.9	63.3	16.8	7.4	0.8	9.4	80.1	100
		Total	a	6.9	0.6	0.5	26.4	33.9	41.4	24.7	3.9	0.3	20.8	66.1	100
	Pays-Bas	0/1/2	a	37.2	4.4	m	30.3	72.0	19.5	8.6	1.8	m	6.8	28.0	100
		3/4	a	33.0	1.7	m	15.9	50.6	43.3	6.1	1.8	m	4.3	49.4	100
		5/6	a	22.2	0.4	m	8.3	30.8	64.7	4.5	2.1	m	2.4	69.2	100
		Total	a	32.4	2.5	m	20.0	54.9	38.2	6.9	1.8	m	5.1	45.1	100
	Nouvelle-Zélande	0/1/2	a	12.2	5.9	4.3	38.5	56.6	23.7	19.8	5.5	1.8	14.3	43.4	100
		3/4	a	22.5	3.4	2.4	23.9	49.9	39.0	11.1	4.5	1.0	6.6	50.1	100
		5/6	a	15.6	1.2	1.0	7.5	24.4	62.8	12.8	5.1	0.7	7.8	75.6	100
		Total	a	17.4	3.7	2.7	24.7	45.8	39.9	14.3	4.9	1.2	9.4	54.2	100
	Norvège	0/1/2	a	16.4	2.6	2.2	42.8	61.8	28.4	9.8	3.0	0.9	6.8	38.2	100
		3/4	a	16.8	1.3	1.1	20.0	38.1	54.7	7.2	2.5	c	4.7	61.9	100
		5/6	a	9.9	c	c	11.3	22.1	71.3	6.6	2.7	c	3.9	77.9	100
		Total	a	15.3	1.8	1.6	29.0	46.1	45.4	8.5	2.8	0.7	5.7	53.9	100
	Pologne	0/1/2	a	3.3	0.6	0.3	75.7	79.6	8.2	12.2	4.0	2.3	8.2	20.4	100
		3/4	a	8.9	2.4	1.3	24.6	35.9	43.4	20.7	10.0	5.5	10.6	64.1	100
		5/6	a	12.4	2.1	1.3	10.1	24.6	62.6	12.8	7.5	3.9	5.3	75.4	100
		Total	a	7.8	1.8	1.0	38.4	47.9	36.4	15.7	7.5	4.1	8.3	52.1	100
	Portugal	0/1/2	a	3.9	2.0	0.8	43.6	49.4	32.6	18.1	10.5	6.2	7.6	50.6	100
		3/4	a	6.2	2.1	1.1	39.6	47.9	40.7	11.4	9.0	5.2	2.4	52.1	100
		5/6	a	8.7	2.0	1.5	11.2	21.9	63.9	14.2	12.1	6.1	2.1	78.1	100
		Total	a	5.3	2.0	1.0	37.5	44.8	39.9	15.3	10.2	5.8	5.1	55.2	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.
2. Jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi.
3. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872435

Tableau C5.5a. [3/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, avec durée des périodes de chômage (2011)

		Niveau d'enseignement achevé	Scolarisés						Non scolarisés						Total des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés
					Chômeurs						Chômeurs				
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Non scolarisés et sans emploi[2]	Toutes durées confondues	D'une durée supérieure à 6 mois	Inactifs	Sous-total	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (9) + (11)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE	Rép. slovaque	0/1/2	8.7	c	0.1	m	73.9	82.8	4.0	13.3	6.6	5.7	6.7	17.2	100
		3/4	0.3	2.2	0.5	c	25.1	28.1	48.4	23.5	14.1	10.8	9.4	71.9	100
		5/6	a	6.3	c	c	25.9	32.5	52.7	14.8	7.9	5.9	6.8	67.5	100
		Total	2.8	2.1	0.3	c	40.1	45.4	35.4	19.1	10.9	8.5	8.2	54.6	100
	Slovénie	0/1/2	a	8.5	1.2	0.8	75.4	85.0	6.5	8.5	4.2	2.8	4.3	15.0	100
		3/4	a	21.1	2.6	1.3	32.2	55.9	33.0	11.1	7.0	4.0	4.1	44.1	100
		5/6	a	16.1	1.3	0.8	7.8	25.3	60.7	14.1	11.0	4.8	3.1	74.7	100
		Total	a	16.9	2.1	1.1	41.2	60.2	29.1	10.7	6.7	3.8	4.0	39.8	100
	Espagne	0/1/2	a	1.6	2.3	0.9	41.0	44.9	26.1	28.9	19.9	13.1	9.1	55.1	100
		3/4	a	6.7	4.3	1.7	39.2	50.3	31.1	18.7	13.0	7.3	5.6	49.7	100
		5/6	a	9.4	3.5	1.3	14.2	27.1	51.5	21.4	15.2	7.6	6.2	72.9	100
		Total	a	4.7	3.1	1.2	34.6	42.5	33.1	24.4	17.0	10.3	7.5	57.5	100
	Suède	0/1/2	a	11.9	10.1	7.4	59.8	81.7	10.1	8.1	3.5	1.1	4.6	18.3	100
		3/4	a	9.9	4.9	3.5	19.1	34.0	54.2	11.8	7.2	1.5	4.6	66.0	100
		5/6	a	15.8	4.0	3.0	17.3	37.1	58.0	4.9	2.7	c	2.2	62.9	100
		Total	a	11.1	6.1	4.4	35.4	52.6	38.4	9.0	4.9	1.1	4.1	47.4	100
	Suisse	0/1/2	35.9	5.3	1.5	c	33.9	76.5	13.4	10.1	4.6	2.6	5.5	23.5	100
		3/4	2.8	14.5	1.5	1.0	12.4	31.1	60.0	8.9	3.7	1.3	5.2	68.9	100
		5/6	c	19.9	c	c	6.5	27.4	66.4	6.2	2.4	c	3.8	72.6	100
		Total	14.9	11.9	1.3	0.7	19.5	47.6	43.4	9.0	3.8	1.7	5.2	52.4	100
	Turquie	0/1/2	a	3.9	0.9	0.5	28.7	33.5	30.0	36.5	5.9	2.2	30.6	66.5	100
		3/4	a	7.4	2.2	1.1	23.6	33.3	33.7	33.0	7.3	3.3	25.7	66.7	100
		5/6	a	10.6	3.5	1.4	4.5	18.6	54.1	27.3	13.8	7.6	13.5	81.4	100
		Total	a	5.5	1.5	0.8	24.8	31.8	33.5	34.6	7.1	3.0	27.6	68.2	100
	Royaume-Uni	0/1/2	2.9	2.6	1.4	0.7	45.7	52.6	23.5	24.0	10.0	5.8	14.0	47.4	100
		3/4	3.0	14.1	3.9	2.3	25.6	46.5	39.1	14.4	6.5	2.8	7.9	53.5	100
		5/6	0.8	13.7	1.0	0.8	9.6	25.2	66.5	8.4	4.4	1.6	4.0	74.8	100
		Total	2.4	11.3	2.6	1.6	25.2	41.4	43.1	15.5	6.7	3.2	8.8	58.6	100
	États-Unis	0/1/2	a	9.4	3.1	2.4	61.1	73.6	13.9	12.5	3.7	1.6	8.8	26.4	100
		3/4	a	18.7	2.5	1.8	19.3	40.6	40.0	19.4	7.7	3.3	11.7	59.4	100
		5/6	a	14.8	1.1	0.7	8.2	24.0	63.8	12.2	5.0	1.7	7.2	76.0	100
		Total	a	15.1	2.4	1.7	29.2	46.7	37.4	15.9	5.9	2.5	9.9	53.3	100
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Japon)	0/1/2		8.7	2.4	1.9	53.5	67.5	16.7	15.8	5.7	3.2	10.1	32.5	100
		3/4		12.6	2.0	1.4	25.7	40.9	42.9	16.2	7.0	3.7	9.2	59.1	100
		5/6		11.9	1.4	1.0	10.7	23.2	63.6	13.3	6.7	3.4	6.6	76.8	100
		Total		11.0	1.9	1.4	32.8	47.2	37.0	15.8	6.5	3.2	9.3	52.8	100
	Moyenne UE21	0/1/2		7.4	2.2	1.6	57.6	70.1	14.7	15.3	6.7	4.4	8.6	29.9	100
		3/4		10.7	2.0	1.4	27.8	41.2	43.7	15.1	8.4	4.9	6.7	58.8	100
		5/6		11.8	1.7	1.3	12.7	26.1	61.5	12.3	7.2	4.5	5.1	73.9	100
		Total		9.6	1.9	1.3	35.8	48.8	36.4	14.8	7.6	4.5	7.2	51.2	100
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	0/1/2	a	12.1	3.4	m	27.4	42.9	38.8	18.3	4.0	m	14.3	57.1	100
		3/4	a	13.6	1.7	m	6.8	22.1	56.8	21.1	7.4	m	13.7	77.9	100
		5/6	a	9.8	1.0	m	5.4	16.2	66.0	17.8	11.1	m	6.8	83.8	100
		Total	a	12.5	2.6	m	18.2	33.4	47.2	19.3	5.8	m	13.6	66.6	100
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.
2. Jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi.
3. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872435

C5

Tableau C5.6. [1/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)

		Niveau d'enseignement achevé	Scolarisés							Non scolarisés						Total des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés
				Actifs occupés			Chômeurs	Inactifs	Sous-total		Actifs occupés			Non scolarisés et sans emploi[2]	Sous-total	
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1] + Autres actifs occupés	À temps plein	À temps partiel	Temps partiel choisi	Toutes durées confondues			Actifs occupés	À temps plein	À temps partiel	Temps partiel subi			
			(1)	(2)	(3) = (4) + temps partiel subi + inconnu	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10) = (11) + temps partiel choisi + inconnu	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	**Australie**	0/1/2	24.4	6.1	18.2	m	3.6	33.6	61.5	23.3	17.5	5.8	m	15.3	38.5	100
		3/4	28.8	9.6	19.2	m	2.2	12.7	43.7	46.0	35.9	10.1	m	10.2	56.3	100
		5/6	19.3	10.0	9.3	m	1.1	7.3	27.6	63.4	53.2	10.2	m	8.9	72.4	100
		Total	25.2	8.6	16.6	m	2.4	18.1	45.6	42.9	34.1	8.7	m	11.5	54.4	100
	Autriche	0/1/2	26.3	23.1	3.2	3.1	0.8	47.4	74.5	13.2	10.4	2.8	0.9	12.3	25.5	100
		3/4	13.3	5.4	7.9	7.8	1.1	14.7	29.0	62.3	57.2	5.1	1.3	8.7	71.0	100
		5/6	20.8	12.7	8.1	7.0	c	10.6	34.0	60.2	54.4	5.8	c	5.8	66.0	100
		Total	18.6	12.4	6.2	6.0	1.1	26.1	45.8	44.5	40.1	4.3	1.2	9.8	54.2	100
	Belgique	0/1/2	3.2	0.5	2.0	1.9	0.7	61.6	65.5	16.2	12.3	3.8	2.4	18.3	34.5	100
		3/4	4.1	1.5	2.2	1.8	0.7	38.9	43.8	43.2	35.1	8.1	4.9	13.0	56.2	100
		5/6	7.1	4.8	2.4	1.7	c	13.8	21.5	70.6	61.1	9.4	4.1	8.0	78.5	100
		Total	4.4	1.9	2.2	1.8	0.7	41.9	47.0	39.1	32.3	6.8	3.8	13.9	53.0	100
	Canada	0/1/2	20.4	0.6	19.7	19.1	5.8	44.3	70.5	15.5	11.8	3.7	1.9	14.0	29.5	100
		3/4	18.4	2.3	16.1	15.4	2.1	20.5	41.0	44.1	35.9	8.2	4.7	14.9	59.0	100
		5/6	14.1	4.4	9.7	9.1	0.8	10.4	25.3	64.3	55.7	8.6	5.2	10.4	74.7	100
		Total	17.6	2.5	15.0	14.4	2.6	23.5	43.7	43.0	35.8	7.2	4.1	13.3	56.3	100
	Chili	0/1/2	3.5	2.4	1.1	0.6	1.8	51.2	56.5	18.7	16.2	2.5	1.5	24.8	43.5	100
		3/4	10.1	6.2	3.9	1.7	2.1	28.8	41.0	35.4	31.8	3.5	2.1	23.7	59.0	100
		5/6	1.1	0.7	0.4	0.1	0.0	0.9	2.1	79.2	69.4	9.9	6.6	18.7	97.9	100
		Total	6.8	4.3	2.5	1.1	1.8	35.2	43.8	32.5	28.9	3.7	2.2	23.7	56.2	100
	Rép. tchèque	0/1/2	19.0	c	0.3	c	c	64.5	83.7	5.8	5.4	0.3	c	10.5	16.3	100
		3/4	4.6	2.8	1.1	1.1	0.4	28.0	33.0	52.8	51.9	1.0	c	14.2	67.0	100
		5/6	9.6	6.2	3.4	3.3	c	20.9	31.2	57.2	55.6	1.6	c	11.6	68.8	100
		Total	9.6	2.5	1.1	1.1	0.4	38.1	48.0	39.3	38.4	0.9	c	12.7	52.0	100
	Danemark	0/1/2	38.1	7.8	30.3	m	6.5	31.7	76.3	13.4	10.3	3.2	m	10.3	23.7	100
		3/4	26.7	6.9	19.8	m	3.2	13.9	43.9	45.0	35.8	9.2	m	11.1	56.1	100
		5/6	29.7	8.1	21.6	m	1.9	10.1	41.7	50.1	42.1	8.1	m	8.2	58.3	100
		Total	32.1	7.2	24.9	m	4.6	22.4	59.1	29.9	23.6	6.3	m	11.0	40.9	100
	Estonie	0/1/2	3.0	c	1.1	c	c	63.0	67.7	18.0	16.9	1.1	c	14.4	32.3	100
		3/4	13.0	9.6	3.4	3.4	2.4	26.0	41.4	42.6	41.1	1.5	c	16.0	58.6	100
		5/6	19.8	13.7	6.1	5.8	c	9.7	30.5	55.0	52.4	2.6	c	14.5	69.5	100
		Total	10.9	7.8	3.1	3.1	1.9	35.4	48.2	36.6	35.1	1.6	c	15.2	51.8	100
	Finlande	0/1/2	10.1	1.6	8.5	m	5.7	63.4	79.3	10.0	8.8	1.2	m	10.7	20.7	100
		3/4	20.7	7.1	13.6	m	3.7	21.6	46.0	41.0	35.2	5.8	m	13.0	54.0	100
		5/6	16.0	10.0	6.0	m	2.7	7.0	25.6	64.1	58.3	5.9	m	10.3	74.4	100
		Total	16.0	5.4	10.6	m	4.3	35.6	56.0	32.3	28.3	4.0	m	11.8	44.0	100
	France	0/1/2	4.3	3.6	0.6	m	0.2	60.3	64.8	15.8	12.4	3.4	m	19.4	35.2	100
		3/4	7.1	4.4	2.7	m	0.6	32.0	39.7	43.0	35.5	7.5	m	17.3	60.3	100
		5/6	6.1	4.1	2.0	m	0.3	17.1	23.5	66.1	59.1	7.0	m	10.4	76.5	100
		Total	5.9	4.0	1.8	m	0.4	38.4	44.6	39.0	33.0	6.0	m	16.4	55.4	100
	Allemagne	0/1/2	23.7	18.8	4.9	m	1.2	50.9	75.7	11.9	8.5	3.3	m	12.5	24.3	100
		3/4	16.8	9.2	7.7	m	0.6	19.4	36.9	52.4	45.1	7.3	m	10.8	63.1	100
		5/6	12.5	5.2	7.2	m	0.7	6.1	19.2	74.9	65.8	9.1	m	5.9	80.8	100
		Total	19.2	12.7	6.5	m	0.8	31.0	51.1	37.9	32.1	5.8	m	11.0	48.9	100
	Grèce	0/1/2	c	c	0.3	c	c	59.2	60.0	20.7	18.1	2.6	c	19.3	40.0	100
		3/4	3.2	1.6	1.5	c	1.8	40.7	45.7	33.7	30.9	2.8	c	20.7	54.3	100
		5/6	2.8	c	0.4	c	c	5.5	10.1	59.6	54.3	5.4	c	30.3	89.9	100
		Total	2.2	1.3	0.9	c	1.2	41.6	45.0	33.2	30.1	3.1	0.7	21.8	55.0	100
	Hongrie	0/1/2	c	c	c	m	c	72.0	72.6	8.4	7.3	c	m	19.0	27.4	100
		3/4	2.7	1.8	0.5	m	c	35.7	38.8	42.4	37.9	1.4	m	18.9	61.2	100
		5/6	5.6	4.7	c	m	c	8.9	15.2	69.1	64.5	c	m	15.7	84.8	100
		Total	2.2	1.6	0.4	m	0.3	45.8	48.4	33.1	29.9	1.1	m	18.5	51.6	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.
2. Jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi.
3. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872473

Tableau C5.6. [2/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)

		Niveau d'enseignement achevé	Scolarisés							Non scolarisés						Total des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1] + Autres actifs occupés	Actifs occupés			Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Actifs occupés			Non scolarisés et sans emploi[2]	Sous-total	
				À temps plein	À temps partiel	Temps partiel choisi	Toutes durées confondues				À temps plein	À temps partiel	Temps partiel subi			
			(1)	(2)	(3) = (4) + temps partiel subi + inconnu	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10) = (11) + temps partiel choisi + inconnu	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	**Islande**	0/1/2	29.4	4.0	25.5	m	5.1	36.7	71.3	21.5	16.9	4.7	m	7.2	28.7	100
		3/4	26.1	6.6	19.6	m	c	25.8	55.3	37.3	30.3	6.9	m	7.4	44.7	100
		5/6	14.8	c	c	m	c	c	21.9	65.2	55.4	c	m	12.9	78.1	100
		Total	26.6	5.1	21.5	m	4.2	29.3	60.1	32.0	26.0	6.0	m	7.9	39.9	100
	Irlande	0/1/2	3.1	0.5	2.6	m	0.6	62.4	66.1	10.6	7.1	3.5	m	23.4	33.9	100
		3/4	10.8	2.0	8.7	m	1.5	26.0	38.3	36.7	27.4	9.3	m	25.0	61.7	100
		5/6	7.1	3.9	3.2	m	1.0	9.5	17.7	68.5	59.9	8.6	m	13.8	82.3	100
		Total	7.1	2.0	5.1	m	1.1	33.5	41.7	36.3	29.0	7.3	m	22.0	58.3	100
	Israël	0/1/2	3.2	c	2.8	2.8	0.4	68.3	71.9	10.9	9.2	1.6	0.6	17.2	28.1	100
		3/4	13.5	4.3	8.7	8.5	1.1	16.2	30.8	33.8	27.7	5.6	2.0	35.4	69.2	100
		5/6	13.3	7.5	5.5	5.2	0.8	7.5	21.6	59.1	44.1	13.8	6.1	19.3	78.4	100
		Total	10.5	3.6	6.5	6.4	0.8	29.8	41.1	31.3	25.0	5.8	2.2	27.6	58.9	100
	Italie	0/1/2	0.5	0.2	0.3	0.2	0.2	56.0	56.7	19.7	16.4	3.3	2.6	23.6	43.3	100
		3/4	3.7	1.6	2.1	1.4	1.0	31.9	36.6	40.4	33.1	7.3	5.9	23.0	63.4	100
		5/6	7.3	3.7	3.5	2.2	1.6	26.9	35.8	42.4	35.8	6.6	5.5	21.8	64.2	100
		Total	2.6	1.2	1.4	1.0	0.7	42.2	45.5	31.3	25.9	5.5	4.4	23.2	54.5	100
	Japon[3]	0/1/2/3	15.5	m	15.5	m	0.7	37.7	53.9	30.4	17.9	12.5	m	15.7	46.1	100
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		5/6	m	m	m	m	m	m	0.0	84.2	62.7	21.5	m	15.8	100.0	100
		Total	9.1	m	9.1	m	0.3	52.9	62.3	27.6	18.2	9.4	m	10.1	37.7	100
	Corée	0/1/2	1.5	0.7	0.8	0.8	0.2	90.0	91.7	2.4	2.1	0.4	0.0	5.9	8.3	100
		3/4	9.2	3.8	5.4	5.4	1.0	28.6	38.8	34.1	30.5	3.7	0.2	27.1	61.2	100
		5/6	1.7	1.0	0.7	0.7	0.1	1.6	3.4	72.6	65.0	7.7	0.2	24.0	96.6	100
		Total	5.2	2.2	2.9	2.9	0.5	40.2	45.9	35.3	31.5	3.8	0.1	18.8	54.1	100
	Luxembourg	0/1/2	7.1	3.6	3.3	m	c	72.6	80.5	14.1	12.6	1.5	m	5.4	19.5	100
		3/4	6.6	3.5	3.1	m	c	34.2	42.1	49.9	44.8	5.1	m	8.0	57.9	100
		5/6	c	c	0.0	m	c	16.4	18.7	73.5	67.4	6.1	m	7.8	81.3	100
		Total	5.9	3.2	2.5	m	0.9	48.2	54.9	37.8	34.3	3.6	m	7.2	45.1	100
	Mexique	0/1/2	5.3	2.4	2.8	m	0.4	26.8	32.5	39.8	34.1	5.5	m	27.6	67.5	100
		3/4	11.1	6.5	4.5	m	1.1	30.8	42.9	38.2	33.8	4.1	m	18.9	57.1	100
		5/6	8.5	6.1	2.3	m	0.6	10.9	19.9	63.3	55.0	7.9	m	16.8	80.1	100
		Total	6.9	3.7	3.2	m	0.6	26.4	33.9	41.4	35.8	5.3	m	24.7	66.1	100
	Pays-Bas	0/1/2	37.2	6.2	30.4	30.4	4.4	30.3	72.0	19.5	14.7	4.7	m	8.6	28.0	100
		3/4	33.0	7.3	24.8	24.8	1.7	15.9	50.6	43.3	32.4	10.9	m	6.1	49.4	100
		5/6	22.2	9.8	12.4	12.4	0.4	8.3	30.8	64.7	53.4	11.3	m	4.5	69.2	100
		Total	32.4	7.3	24.5	24.5	2.5	20.0	54.9	38.2	29.7	8.5	m	6.9	45.1	100
	Nouvelle-Zélande	0/1/2	12.2	2.7	9.4	m	5.9	38.5	56.6	23.7	18.0	5.7	0.8	19.8	43.4	100
		3/4	22.5	6.2	16.3	m	3.4	23.9	49.9	39.0	32.5	6.5	0.7	11.1	50.1	100
		5/6	15.6	8.5	7.2	m	1.2	7.5	24.4	62.8	53.7	9.1	1.6	12.8	75.6	100
		Total	17.4	5.6	11.7	m	3.7	24.7	45.8	39.9	33.1	6.9	1.0	14.3	54.2	100
	Norvège	0/1/2	16.4	c	16.2	m	2.6	42.8	61.8	28.4	22.6	4.6	m	9.8	38.2	100
		3/4	16.8	c	16.2	m	c	20.0	38.1	54.7	45.6	8.2	m	7.2	61.9	100
		5/6	9.9	c	9.7	m	c	11.3	22.1	71.3	61.0	9.7	m	6.6	77.9	100
		Total	15.3	c	15.0	m	1.8	29.0	46.1	45.4	37.6	6.8	m	8.5	53.9	100
	Pologne	0/1/2	3.3	1.0	2.3	c	0.6	75.7	79.6	8.2	7.2	0.9	0.8	12.2	20.4	100
		3/4	8.9	7.2	1.7	0.3	2.4	24.6	35.9	43.4	40.8	2.6	2.0	20.7	64.1	100
		5/6	12.4	10.3	2.1	0.4	2.1	10.1	24.6	62.6	59.4	3.2	2.4	12.8	75.4	100
		Total	7.8	5.9	1.8	0.2	1.8	38.4	47.9	36.4	34.2	2.2	1.6	15.7	52.1	100
	Portugal	0/1/2	3.9	m	m	m	2.0	43.6	49.4	32.6	m	m	m	18.1	50.6	100
		3/4	6.2	m	m	m	2.1	39.6	47.9	40.7	m	m	m	11.4	52.1	100
		5/6	8.7	m	m	m	2.0	11.2	21.9	63.9	m	m	m	14.2	78.1	100
		Total	5.3	m	m	m	2.0	37.5	44.8	39.9	m	m	m	15.3	55.2	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi.

3. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872473

C5

Tableau C5.6. [3/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi, actifs occupés à temps partiel compris (2011)

		Niveau d'enseignement achevé	Scolarisés							Non scolarisés						Total des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1] + Autres actifs occupés	Actifs occupés			Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Actifs occupés			Non scolarisés et sans emploi[2]	Sous-total	
				À temps plein	À temps partiel	Temps partiel choisi	Toutes durées confondues				À temps plein	À temps partiel	Temps partiel subi			
			(1)	(2)	(3) = (4) + temps partiel subi + inconnu	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10) = (11) + temps partiel choisi + inconnu	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Rép. slovaque	0/1/2	8.8	m	c	m	c	73.9	82.8	4.0	2.2	1.7	m	13.3	17.2	100
		3/4	2.5	1.9	c	m	0.5	25.1	28.1	48.4	46.8	1.6	m	23.5	71.9	100
		5/6	6.3	5.3	c	m	c	25.9	32.5	52.7	50.3	2.4	m	14.8	67.5	100
		Total	4.9	1.8	0.3	m	0.3	40.1	45.4	35.4	33.7	1.7	m	19.1	54.6	100
	Slovénie	0/1/2	8.5	1.8	6.6	m	1.2	75.4	85.0	6.5	6.4	c	m	8.5	15.0	100
		3/4	21.1	10.6	10.4	m	2.6	32.2	55.9	33.0	32.3	0.7	m	11.1	44.1	100
		5/6	16.1	13.3	2.8	m	1.3	7.8	25.3	60.7	58.1	2.6	m	14.1	74.7	100
		Total	16.9	8.5	8.4	m	2.1	41.2	60.2	29.1	28.3	0.8	m	10.7	39.8	100
	Espagne	0/1/2	1.6	0.7	0.9	0.6	2.3	41.0	44.9	26.1	21.6	4.5	3.4	28.9	55.1	100
		3/4	6.7	1.8	4.9	4.4	4.3	39.2	50.3	31.1	25.4	5.6	4.4	18.7	49.7	100
		5/6	9.4	5.7	3.7	2.7	3.5	14.2	27.1	51.5	43.0	8.5	6.1	21.4	72.9	100
		Total	4.7	2.1	2.7	2.1	3.1	34.6	42.5	33.1	27.4	5.7	4.3	24.4	57.5	100
	Suède	0/1/2	11.9	c	11.0	9.5	10.1	59.8	81.7	10.1	8.0	2.0	1.1	8.1	18.3	100
		3/4	9.9	2.4	7.4	6.1	4.9	19.1	34.0	54.2	45.4	8.7	4.7	11.8	66.0	100
		5/6	15.8	6.7	9.1	8.0	4.0	17.3	37.1	58.0	53.6	4.4	1.7	4.9	62.9	100
		Total	11.1	2.5	8.5	7.3	6.1	35.4	52.6	38.4	32.8	5.4	2.8	9.0	47.4	100
	Suisse	0/1/2	41.2	36.4	4.8	4.7	1.5	33.9	76.5	13.4	10.4	3.0	c	10.1	23.5	100
		3/4	17.3	8.0	9.3	9.2	1.5	12.4	31.1	60.0	52.7	7.2	c	8.9	68.9	100
		5/6	20.3	9.2	11.0	11.0	c	6.5	27.4	66.4	60.6	5.9	m	6.2	72.6	100
		Total	26.7	18.9	7.8	7.8	1.3	19.5	47.6	43.4	38.0	5.4	c	9.0	52.4	100
	Turquie	0/1/2	3.9	2.7	1.3	m	0.9	28.7	33.5	30.0	26.0	4.0	m	36.5	66.5	100
		3/4	7.4	6.3	1.1	m	2.2	23.6	33.3	33.7	32.1	1.6	m	33.0	66.7	100
		5/6	10.6	9.9	0.8	m	3.5	4.5	18.6	54.1	50.9	3.2	m	27.3	81.4	100
		Total	5.5	4.3	1.2	m	1.5	24.8	31.8	33.5	30.2	3.3	m	34.6	68.2	100
	Royaume-Uni	0/1/2	5.5	1.8	2.1	1.8	1.4	45.7	52.6	23.5	17.1	5.6	2.2	24.0	47.4	100
		3/4	17.1	4.6	11.3	10.9	3.9	25.6	46.5	39.1	29.5	8.7	3.7	14.4	53.5	100
		5/6	14.5	9.0	4.9	4.6	1.0	9.6	25.2	66.5	55.7	9.3	4.1	8.4	74.8	100
		Total	13.7	5.0	7.5	7.2	2.6	25.2	41.4	43.1	33.8	8.2	3.5	15.5	58.6	100
	États-Unis	0/1/2	9.4	0.6	8.8	8.2	3.1	61.1	73.6	13.9	10.3	3.6	1.8	12.5	26.4	100
		3/4	18.7	5.7	13.0	12.0	2.5	19.3	40.6	40.0	30.7	9.3	4.8	19.4	59.4	100
		5/6	14.8	8.1	6.7	5.9	1.1	8.2	24.0	63.8	56.5	7.3	3.1	12.2	76.0	100
		Total	15.1	4.7	10.4	9.6	2.4	29.2	46.7	37.4	30.2	7.2	3.5	15.9	53.3	100
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Japon)	0/1/2	12.6	5.4	7.4	6.5	2.6	53.5	67.5	16.7	13.1	3.2	1.5	15.8	32.5	100
		3/4	13.3	5.1	8.7	7.1	2.0	25.7	40.9	42.9	37.0	5.8	3.2	16.2	59.1	100
		5/6	12.3	7.2	5.6	5.0	1.4	10.7	23.2	63.6	56.0	7.5	3.9	13.3	76.8	100
		Total	12.5	5.2	7.3	6.0	1.9	32.8	47.2	37.0	31.8	5.0	2.5	15.8	52.8	100
	Moyenne UE21	0/1/2	11.5	5.1	6.1	6.8	2.5	57.6	70.1	14.7	11.2	2.8	1.9	15.3	29.9	100
		3/4	11.4	4.7	7.1	6.2	2.1	27.8	41.2	43.7	38.2	5.5	3.8	15.1	58.8	100
		5/6	12.5	7.6	5.5	4.8	1.7	12.7	26.1	61.5	55.2	6.2	4.0	12.3	73.9	100
		Total	11.1	4.8	6.0	5.4	1.9	35.8	48.8	36.4	31.6	4.4	2.8	14.8	51.2	100
Autres G20	**Argentine**		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	0/1/2	12.1	7.4	4.8	m	3.4	27.4	42.9	38.8	34.4	4.5	m	18.3	57.1	100
		3/4	13.6	11.3	2.3	m	1.7	6.8	22.1	56.8	52.0	4.8	m	21.1	77.9	100
		5/6	9.8	7.8	2.0	m	1.0	5.4	16.2	66.0	59.5	6.4	m	17.8	83.8	100
		Total	12.5	8.9	3.7	m	2.6	18.2	33.4	47.2	42.6	4.7	m	19.3	66.6	100
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.
2. Jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi.
3. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872473

C5

Tableau C5.7. [1/2] Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non et occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel (2006-11)[1]

		2006					2008				
		Actifs occupés à temps partiel en % des 15-29 ans		Actifs occupés à temps plein en % des 15-29 ans		Actifs occupés à temps partiel en % des actifs occupés	Actifs occupés à temps partiel en % des 15-29 ans		Actifs occupés à temps plein en % des 15-29 ans		Actifs occupés à temps partiel en % des actifs occupés
		Scolarisés	Non scolarisés	Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés	Scolarisés	Non scolarisés	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie	16.2	8.0	9.3	35.6	35.0	16.4	8.2	9.1	37.0	34.8
	Autriche	4.0	3.9	11.3	41.7	12.9	5.3	4.2	11.1	42.8	15.0
	Belgique	1.3	6.8	1.6	36.1	17.6	1.9	6.5	1.8	35.5	18.3
	Canada	15.7	6.4	2.9	37.5	35.4	16.4	6.1	3.0	38.4	35.2
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	0.6	0.6	1.7	42.5	2.6	1.0	0.6	2.4	41.9	3.4
	Danemark	24.2	5.9	8.1	29.8	44.1	23.9	4.6	9.3	34.1	39.6
	Estonie	3.2	1.3	5.0	36.6	9.8	3.1	1.0	7.0	37.7	8.4
	Finlande	10.4	4.3	5.4	29.7	29.5	11.6	3.6	7.1	30.4	28.7
	France	2.7	5.2	3.3	33.5	17.6	2.8	5.6	3.9	34.6	18.0
	Allemagne	5.4	5.7	12.9	28.4	21.2	6.3	5.8	13.9	30.3	21.4
	Grèce	0.9	2.9	1.4	38.7	8.7	1.0	2.7	1.9	37.5	8.4
	Hongrie	0.3	0.6	3.8	32.5	2.1	0.3	0.7	2.1	33.5	2.7
	Islande	21.2	5.4	6.2	32.5	40.6	22.3	4.3	7.3	33.9	39.2
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israël	7.7	7.8	3.5	21.3	38.5	6.9	7.6	3.3	22.8	35.7
	Italie	1.8	4.5	1.6	32.7	15.6	2.2	4.5	1.6	31.0	17.1
	Japon[2]	7.0	11.3	0.2	22.9	44.2	8.9	9.6	0.2	24.5	42.8
	Corée	m	m	m	m	m	2.2	2.4	2.7	34.2	11.0
	Luxembourg	0.6	2.9	1.2	38.9	8.2	0.8	3.1	1.8	36.5	9.3
	Mexique	3.5	5.0	3.9	37.9	16.8	3.8	5.5	4.4	36.7	18.3
	Pays-Bas	22.8	6.9	7.9	32.9	41.9	26.4	7.0	8.8	33.6	43.9
	Nouvelle-Zélande	13.3	5.0	6.7	38.1	29.0	14.2	6.4	6.4	35.8	32.9
	Norvège	15.4	7.3	0.4	38.7	36.3	17.0	6.4	0.3	41.9	35.1
	Pologne	2.2	2.8	5.8	26.9	13.3	2.2	2.1	7.6	31.7	9.8
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	0.3	0.8	1.7	38.3	2.7	0.5	0.7	2.3	39.9	2.7
	Slovénie	6.4	1.9	9.1	31.7	16.9	8.5	1.8	9.2	32.6	19.8
	Espagne	3.5	5.3	2.3	41.7	16.5	3.2	5.0	2.2	41.9	15.7
	Suède	7.8	5.3	2.4	32.6	25.4	8.8	5.1	2.7	34.8	27.1
	Suisse	6.7	6.4	18.7	38.9	18.4	7.4	6.1	19.0	38.3	19.1
	Turquie	0.4	2.0	2.8	31.2	6.5	0.4	2.3	2.9	32.3	7.1
	Royaume-Uni	9.8	7.4	6.0	36.8	26.8	9.0	7.7	5.5	39.4	27.1
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Japon)	7.4	4.6	5.2	34.8	21.1	7.8	4.4	5.5	35.5	20.9
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Chili, de la Corée, des États-Unis, de l'Irlande et du Japon)	7.4	4.6	5.2	34.8	21.1	8.0	4.5	5.6	35.6	21.2
	Moyenne UE21	5.7	3.9	4.9	34.8	16.7	6.2	3.8	5.4	35.8	17.7
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données de 2007 et 2009 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).
2. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872492

C5

Tableau C5.7. [2/2] Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non et occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel (2006-11)[1]

		2010					2011					
		Actifs occupés à temps partiel en % des 15-29 ans		Actifs occupés à temps plein en % des 15-29 ans		Actifs occupés à temps partiel en % des actifs occupés	Actifs occupés à temps partiel en % des 15-29 ans		Actifs occupés à temps plein en % des 15-29 ans		Actifs occupés à temps partiel en % des actifs occupés	Temps partiel subi/Total temps partiel
		Scolarisés	Non scolarisés	Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés	Scolarisés	Non scolarisés		
		(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)
OCDE	Australie	15.9	8.6	8.6	34.0	36.5	16.6	8.7	8.6	34.1	37.2	m
	Autriche	5.9	4.3	11.7	39.8	16.5	6.2	4.3	12.4	40.1	16.7	12.9
	Belgique	1.3	6.3	1.8	32.7	18.1	2.2	6.8	1.9	32.3	20.8	46.0
	Canada	15.0	7.0	2.8	35.5	36.5	15.0	7.2	2.5	35.8	36.7	21.3
	Chili	m	m	m	m	m	2.5	3.7	4.3	28.9	15.7	58.8
	Rép. tchèque	1.3	0.7	2.6	37.9	4.7	1.1	0.9	2.5	38.4	4.7	8.3
	Danemark	23.1	4.8	7.6	27.4	44.2	24.9	6.3	7.2	23.6	50.2	m
	Estonie	3.2	1.2	5.7	31.0	10.6	3.1	1.6	7.8	35.1	9.9	9.9
	Finlande	10.1	3.7	5.5	27.6	29.5	10.6	4.0	5.4	28.3	30.3	m
	France	2.0	5.9	4.2	33.5	17.3	1.8	6.0	4.0	33.0	17.4	m
	Allemagne	5.4	5.7	13.2	31.0	20.1	6.5	5.8	12.7	32.1	21.6	m
	Grèce	1.0	3.1	1.9	34.7	10.2	0.9	3.1	1.3	30.1	11.3	33.2
	Hongrie	0.3	0.8	1.5	30.0	3.4	0.4	1.1	1.6	29.9	4.2	m
	Islande	21.7	7.4	4.8	24.2	50.0	21.5	6.0	5.1	26.0	47.0	m
	Irlande	5.0	6.9	2.7	32.2	25.4	5.1	7.3	2.0	29.0	28.7	m
	Israël	6.9	7.2	3.6	21.3	36.0	6.5	5.8	3.6	25.0	29.4	19.5
	Italie	1.5	5.2	1.4	26.6	19.4	1.4	5.5	1.2	25.9	20.3	70.9
	Japon[2]	7.7	8.8	0.2	19.6	45.5	9.1	9.4	0.0	18.2	50.3	m
	Corée	1.8	2.3	1.5	30.7	10.3	2.9	3.8	2.2	31.5	16.6	2.0
	Luxembourg	1.6	3.5	3.3	34.5	11.9	2.5	3.6	3.2	34.3	13.9	m
	Mexique	3.6	5.7	3.6	35.6	19.0	3.2	5.3	3.7	35.8	17.6	m
	Pays-Bas	24.6	7.6	7.9	30.3	45.5	24.5	8.5	7.3	29.7	46.8	m
	Nouvelle-Zélande	12.2	6.8	5.1	31.9	33.9	11.7	6.9	5.6	33.1	32.5	6.0
	Norvège	15.2	6.4	0.3	38.0	35.5	15.0	6.8	0.3	37.6	35.9	m
	Pologne	2.1	2.1	6.9	33.3	9.4	1.8	2.2	5.9	34.2	9.1	81.2
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	0.3	1.2	2.1	34.0	4.1	0.3	1.7	1.8	33.7	5.5	m
	Slovénie	9.5	2.2	9.6	28.5	23.5	8.4	0.8	8.5	28.3	19.9	m
	Espagne	2.8	5.4	2.0	30.6	20.1	2.7	5.7	2.1	27.4	22.1	57.2
	Suède	8.2	5.3	2.6	29.6	29.4	8.5	5.4	2.5	32.8	28.2	29.4
	Suisse	8.0	5.3	19.4	35.8	19.3	7.8	5.4	18.9	38.0	18.9	2.5
	Turquie	1.0	3.2	4.0	28.8	11.5	1.2	3.3	4.3	30.2	11.5	m
	Royaume-Uni	8.0	7.0	4.8	33.7	26.9	7.5	8.2	4.9	33.8	27.8	23.9
	États-Unis	m	m	m	m	m	10.4	7.2	4.7	30.2	33.5	23.0
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Japon)	7.3	4.8	5.1	31.8	22.6	7.3	5.0	5.0	31.8	23.2	29.8
	Moyenne OCDE (à l'exclusion du Chili, de la Corée, des États-Unis, de l'Irlande et du Japon)	7.6	4.8	5.3	31.8	23.0	7.6	4.9	5.2	32.1	23.1	30.2
	Moyenne UE21	5.9	4.1	4.9	31.9	19.5	6.0	4.4	4.8	31.6	20.5	37.3
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données de 2007 et 2009 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).
2. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872492

Chapitre

D

Environnement pédagogique et organisation scolaire



Indicateur D1 Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872511

Indicateur D2 Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872815

Indicateur D3 Quel est le niveau de salaire des enseignants ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872986

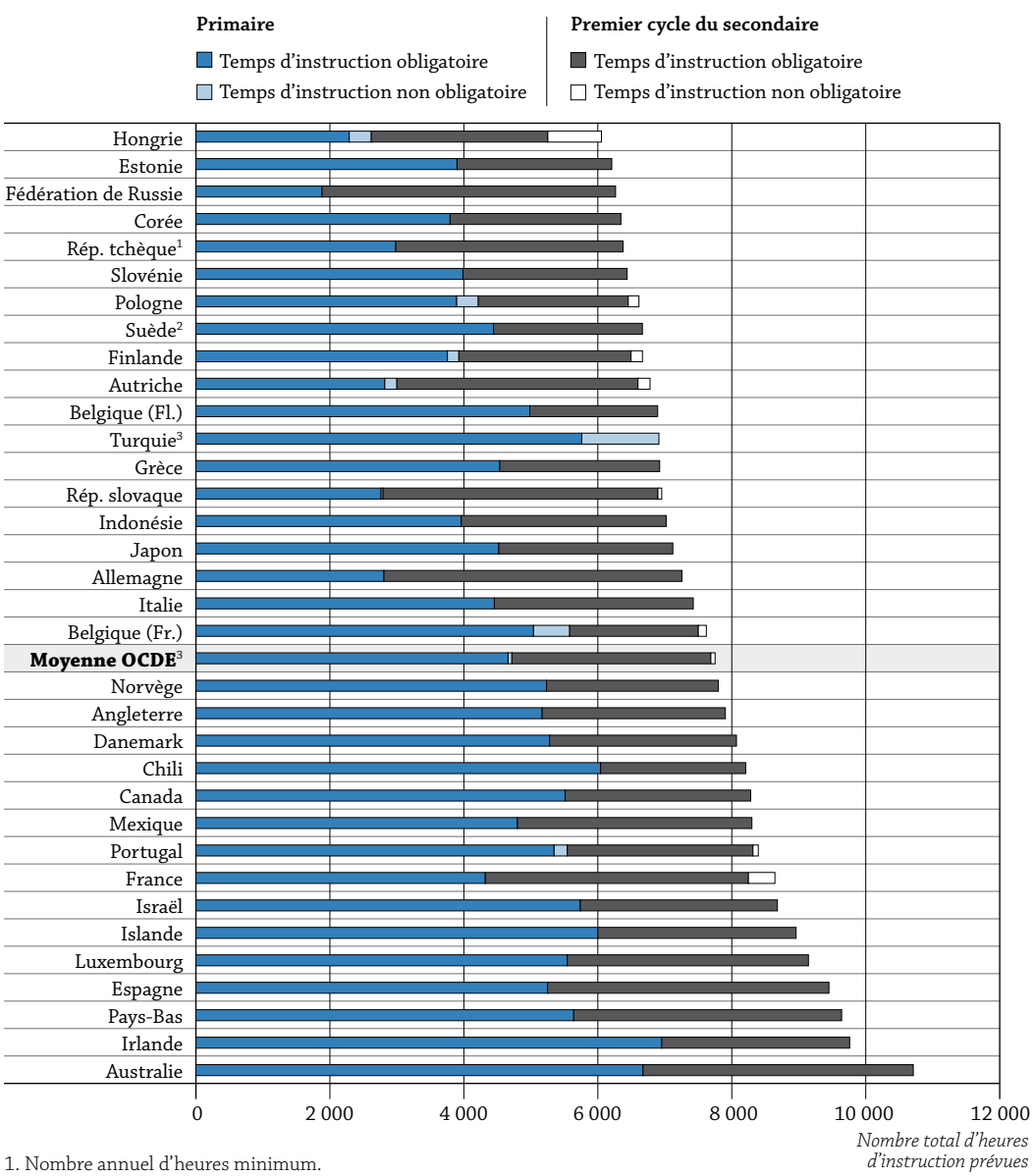
Indicateur D4 Quel est le temps de travail des enseignants ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873176

WEB **Indicateur D5** Qui sont les enseignants ?
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873233

COMBIEN DE TEMPS LES ÉLÈVES PASSENT-ILS EN CLASSE ?

- Dans les pays de l'OCDE, les élèves sont censés suivre, en moyenne, 7 751 heures de cours dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce temps d'instruction prévu est en grande partie obligatoire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature, de mathématiques et de sciences représentent 51 % du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 41 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique D1.1. Nombre total d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics (2011)



1. Nombre annuel d'heures minimum.
2. Estimation du nombre annuel d'heures minimum en raison de l'absence de données ventilées par âge.
3. La Turquie n'est pas incluse dans la moyenne.

Les pays sont classés par ordre croissant du nombre total d'heures d'instruction prévues.

Source : OCDE. Tableau D1.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868692

Contexte

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. Les pays diffèrent dans leurs choix en ce qui concerne le temps total d'instruction et la sélection des matières obligatoires du programme. Ces choix reflètent les priorités et les préférences nationales et/ou régionales à propos de ce qui doit être enseigné aux élèves en fonction de leur âge. En règle générale, les pays fixent le nombre officiel ou réglementaire d'heures de cours, qui correspond le plus souvent au nombre minimum d'heures de cours que les établissements doivent dispenser aux élèves. Le principe à la base de ces normes minimales est souvent qu'un nombre suffisant d'heures de cours est impératif pour que l'apprentissage génère de bons résultats. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le salaire des enseignants, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources éducatives requises sont les principaux postes de dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves (dont cet indicateur traite en partie) est donc un facteur important lors de l'affectation du budget de l'éducation (voir l'indicateur B7, qui traite des facteurs influant sur le coût salarial des enseignants par élève).

Autres faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, **le temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire est, en moyenne et par an, de 791 heures, et le temps d'instruction prévu, de 802 heures**. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le temps d'instruction obligatoire représente, en moyenne, 116 heures de plus par an, et le temps d'instruction prévu, 122 heures de plus, que dans l'enseignement primaire.

- **Le pourcentage du programme obligatoire qui est consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature varie sensiblement : il est compris entre 15 % en Indonésie et 38 % en Hongrie dans l'enseignement primaire, et entre 11 % au Japon et au Portugal et 24 % en Irlande dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.**

- **Dans tous les pays de l'OCDE qui ont fourni des données, la lecture, l'expression écrite et la littérature représentent la part la plus importante du programme de l'enseignement primaire. Les mathématiques viennent en seconde place dans ce classement dans la plupart de ces pays.** Dans un tiers environ des pays dont les données sont disponibles, la lecture, l'expression écrite et la littérature représentent également la part la plus importante du programme dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ; dans neuf pays, toutefois, ce sont les langues étrangères modernes qui en représentent la plus grande part. Au Danemark et au Luxembourg, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, plus de 20 % du temps d'instruction obligatoire est consacré aux cours de langues étrangères modernes.

- **Dans les pays de l'OCDE, la partie flexible du programme représente en moyenne 6 % du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 7 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.**

- **La flexibilité est totale dans le programme obligatoire dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire aux Pays-Bas et en République tchèque, mais la partie flexible du programme est négligeable à ces deux niveaux d'enseignement en Grèce, en Hongrie, au Luxembourg et au Mexique.**

Analyse

Temps total d'instruction prévu

Le temps total d'instruction prévu pour les élèves est une estimation du nombre réglementaire d'heures de cours correspondant aux parties obligatoire et non obligatoire du programme officiel. Dans les pays de l'OCDE, les élèves sont censés suivre, en moyenne, 4 717 heures de cours durant l'enseignement primaire et 3 034 heures de cours durant le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce temps d'instruction est en majeure partie obligatoire (voir le tableau D1.1).

Toutefois, le temps d'instruction varie en fonction de l'âge des élèves dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les élèves entrent dans l'enseignement primaire à l'âge de 6 ans dans deux tiers des pays de l'OCDE, mais pas avant l'âge de 7 ans dans un cinquième des pays de l'OCDE. L'enseignement primaire ne débute à l'âge de 5 ans qu'en Angleterre, en Australie, en Écosse, en Irlande et en Nouvelle-Zélande. En Irlande, les élèves peuvent entrer dans l'enseignement primaire dès l'âge de 4 ans, et ils sont environ 40 % dans ce cas.

La durée de l'enseignement primaire varie aussi considérablement. L'enseignement primaire dure en moyenne six ans, mais sa durée va de quatre ans en Allemagne, en Autriche, en Fédération de Russie, en Hongrie et en République slovaque, à sept ans en Australie, au Danemark, en Écosse, en Islande et en Norvège, et même à huit ans en Irlande et en Turquie. Le premier cycle de l'enseignement secondaire dure en moyenne trois ans, mais sa durée va de deux ans en Belgique (Communautés flamande et française) et au Chili, à cinq ans en Fédération de Russie et en République slovaque (voir le tableau D1.1).

Dans les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction prévu par la réglementation est, en moyenne, de 7 751 heures dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, mais il varie selon les pays, de 6 054 heures en Hongrie à 10 710 heures en Australie (voir le tableau D1.1). Durant ce temps d'instruction, les établissements sont dans l'obligation de dispenser des cours, parties obligatoire et non obligatoire – le cas échéant – du programme confondues.

Le temps annuel d'instruction doit être examiné en fonction de la durée de la scolarité obligatoire. Dans certains pays, la scolarité obligatoire est moins longue et la charge de travail des élèves est donc plus importante ; dans d'autres pays, en revanche, la charge de travail des élèves est répartie de manière plus uniforme et s'étale sur une période plus longue, et le nombre total d'heures d'instruction tend à être plus élevé pour tous. Le tableau D1.3 (en ligne) indique la tranche d'âge pendant laquelle plus de 90 % de la population est scolarisée (voir l'indicateur C1). Le graphique D1.1 montre le temps total d'instruction prévu dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le temps d'instruction prévu ne permet pas de juger de la qualité de l'offre d'enseignement, ni de la quantité ou de la qualité des moyens matériels et humains qui sont mobilisés (voir l'indicateur D2 relatif aux taux d'encadrement).

Dans certains pays, le temps d'instruction prévu varie considérablement entre les régions ou entre les types d'établissements. Dans de nombreux pays, ce sont les établissements qui décident de l'organisation de l'instruction, mais le temps d'instruction est fixé par l'exécutif central ou l'exécutif des entités fédérées. Le temps d'instruction prévu peut différer du temps d'instruction réel, car il correspond uniquement au temps que les élèves passent en classe. Cela ne représente qu'une partie du temps d'instruction des élèves. L'instruction peut avoir lieu en dehors de la classe ou du milieu scolaire. Dans certains pays, les élèves de l'enseignement secondaire sont encouragés à suivre des cours extrascolaires dans des matières qu'ils suivent dans le cadre scolaire afin de les aider à améliorer leurs résultats. Les élèves peuvent suivre des cours supplémentaires de soutien (dits de « rattrapage ») ou de perfectionnement, qui leur sont donnés soit individuellement par un professeur particulier, soit en groupe par des enseignants. Ils peuvent également suivre d'autres cours indépendants. Ces cours sont financés soit par les pouvoirs publics, soit par les élèves et leur famille (voir l'encadré D1.1 dans OCDE, 2011).

Temps d'instruction obligatoire

Le temps total d'instruction obligatoire est une estimation du nombre d'heures de cours correspondant à la partie obligatoire du programme de base et aux matières dites « à option », elles aussi obligatoires. Dans les pays de l'OCDE, les élèves reçoivent, en moyenne, 7 631 heures d'instruction obligatoire, enseignement primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire confondus (voir le tableau D1.1).

Le temps d'instruction prévu est totalement obligatoire dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans trois quarts des pays dont les données sont disponibles. Le temps d'instruction prévu est toutefois supérieur de 5 % au moins au temps d'instruction obligatoire en Autriche, en Belgique (Communauté française), en Finlande, en Hongrie et en Pologne.

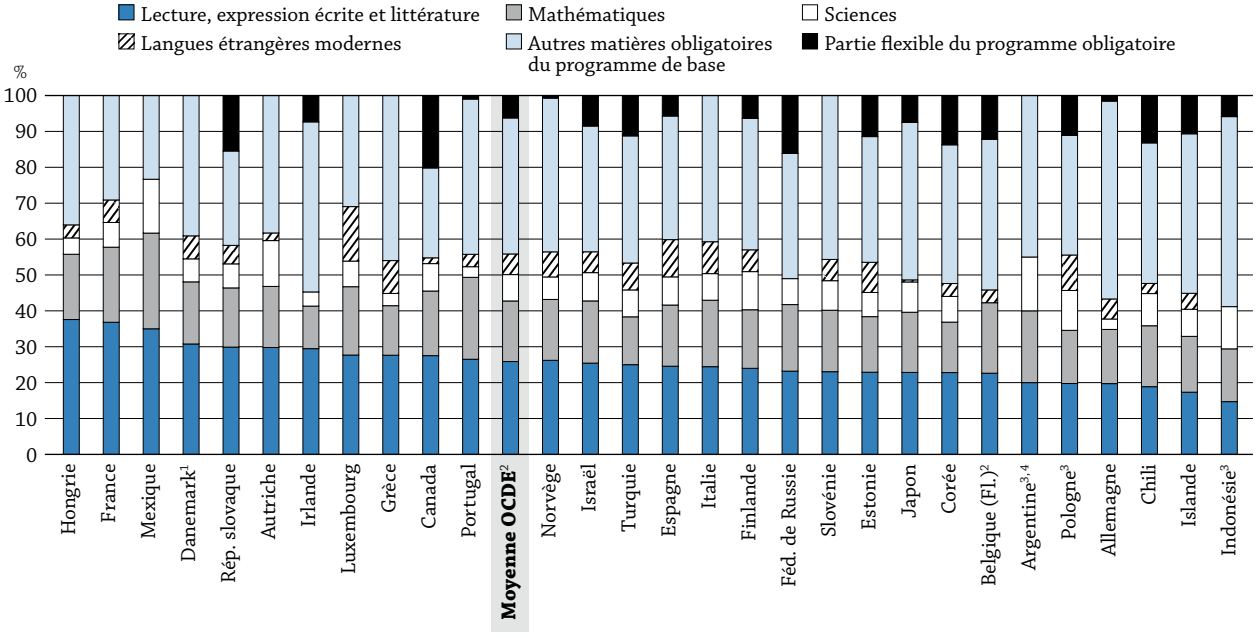
En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps d'instruction obligatoire par an s'établit à 791 heures dans l'enseignement primaire et à 907 heures dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Temps d'instruction par matière

Dans l'enseignement primaire, 54 % du programme obligatoire est consacré à trois matières : la lecture, l'expression écrite et la littérature (26 %), les mathématiques (17 %) et les disciplines artistiques (11 %). Ces matières sont, avec l'éducation physique (9 %), les sciences (7 %) et les sciences sociales (7 %), les six matières principales du programme de cours de l'enseignement primaire dans tous les pays de l'OCDE et dans les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Le reste (17 %) du programme obligatoire de base de l'enseignement primaire est consacré aux cours de langues étrangères modernes, de religion, de formation professionnelle et pratique, de technologie, etc. (voir le tableau D1.2a et le graphique D1.2a).

Graphique D1.2a. Répartition par matière du temps total d'instruction dans l'enseignement primaire (2011)

En pourcentage du temps total d'instruction obligatoire



1. À l'exclusion de la première année d'enseignement primaire.
2. La Communauté flamande de Belgique n'est pas incluse dans la moyenne.
3. Sont uniquement incluses les trois dernières années d'enseignement primaire.
4. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du temps d'instruction prévu consacrée aux matières « Lecture, expression écrite et littérature ».

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde).
Tableau D1.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

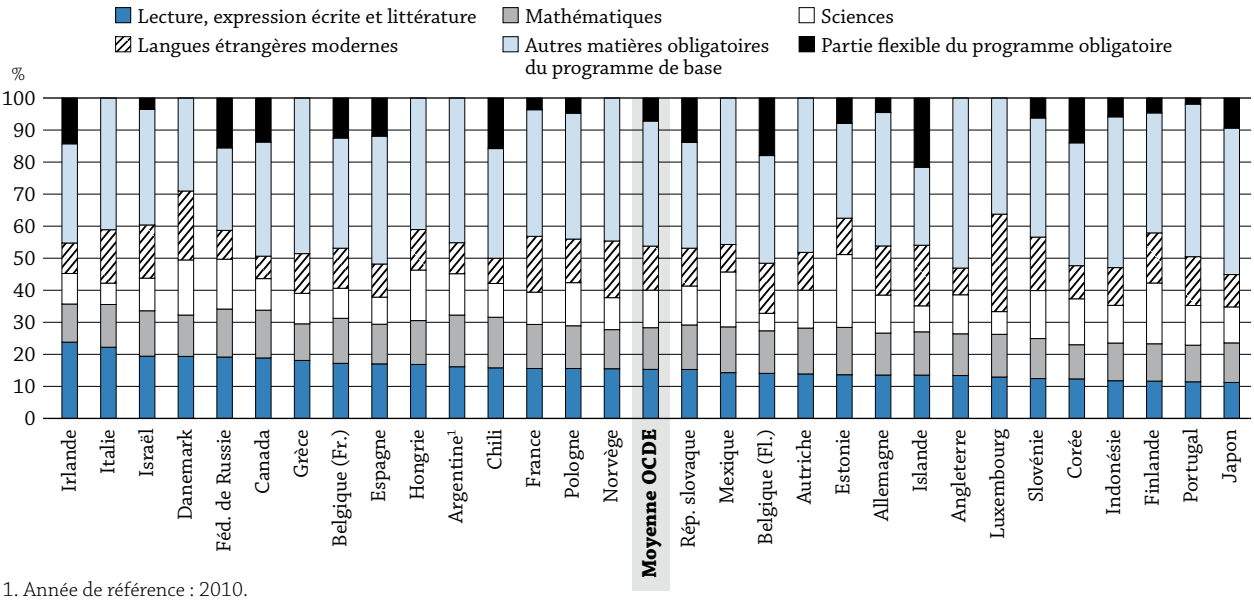
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868711

En moyenne, c'est aux cours de lecture, d'expression écrite et de littérature qu'est consacrée la plus grande part du programme dans l'enseignement primaire, mais cette part varie considérablement. La lecture, l'expression écrite et la littérature ne représentent, par exemple, pas plus de 17 % du temps d'instruction obligatoire en Indonésie et en Islande, mais en représente 35 %, voire davantage, en France, en Hongrie et au Mexique. La part réservée aux mathématiques et aux disciplines artistiques varie plus encore entre les pays. Les mathématiques ne représentent pas plus de 14 % du temps d'instruction en Corée, en Grèce, en Irlande et en Turquie, mais en représentent au moins 20 % en Argentine, en Belgique (Communauté flamande), en France, au Mexique et au Portugal. La part des disciplines artistiques dans le temps d'instruction obligatoire est égale à 5 % en Israël, au Mexique et en Pologne, mais est égale ou supérieure à 15 % en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Italie et en Norvège.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le programme obligatoire est consacré en moyenne à raison de 43 % à trois matières : la lecture, l'expression écrite et la littérature (16 %), les langues étrangères modernes (14 %) et les mathématiques (13 %). En moyenne, les sciences sociales représentent 12 % du programme obligatoire, tout comme les sciences. Ces matières sont, avec les disciplines artistiques (8 %) et l'éducation physique (8 %), les sept matières principales du programme de cours du premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays de l'OCDE et dans les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Le reste (12 %) du programme obligatoire de base de ce niveau d'enseignement est consacré aux cours de technologie, de religion, de formation professionnelle et pratique, etc. (voir le tableau D1.2b et le graphique D1.2b).

Graphique D1.2b. Répartition par matière du temps total d'instruction dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)

En pourcentage du temps total d'instruction obligatoire



1. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du temps d'instruction prévu consacrée aux matières « Lecture, expression écrite et littérature ».

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde).

Tableau D1.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868730

C'est une répartition sensiblement différente du temps par rapport à l'enseignement primaire. La part de la lecture, de l'expression écrite et de la littérature passe de 26 % à 16 % du programme obligatoire, mais reste toutefois la plus importante du temps d'instruction obligatoire dans un tiers des pays environ. La part des mathématiques passe de 17 % à 13 % du temps d'instruction obligatoire. À l'inverse, la part des sciences et

des sciences sociales passe de 7 % à 12 % du programme obligatoire, et celle des langues étrangères modernes, de 6 % à 14 %. Les cours de langues étrangères modernes représentent la plus grande part du programme obligatoire du premier cycle de l'enseignement secondaire en Allemagne, en Belgique (Communauté flamande), au Danemark, en France, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, au Portugal (avec d'autres matières) et en Slovénie (voir les tableaux D1.2a et b et les graphiques D1.2a et b).

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la répartition du temps entre les matières du programme obligatoire varie sensiblement d'un pays à l'autre. La lecture, l'expression écrite et la littérature représentent, par exemple, 11 % du temps d'instruction obligatoire au Japon et au Portugal, mais en représentent plus de 20 % en Irlande et en Italie. La part des langues étrangères modernes dans le temps d'instruction obligatoire est inférieure ou égale à 10 % en Angleterre, en Argentine, au Canada, au Chili, en Corée, en Espagne, en Fédération de Russie, en Irlande, au Japon et au Mexique, est comprise entre 15 % et 19 % en Allemagne, en Belgique (Communauté flamande), en Finlande, en France, en Islande, en Israël, en Italie, en Norvège, au Portugal et en Slovénie, et est supérieure à 20 % au Danemark et au Luxembourg (voir le tableau D1.2b). Au Danemark, les élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire peuvent choisir de consacrer ce temps à une autre matière, mais s'ils font ce choix, ils n'auront plus accès à la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Comme dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, la répartition du temps entre les matières varie sensiblement selon l'âge des élèves. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps d'instruction consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature représente 31 % chez les élèves âgés de 7 ans, 19 % chez les élèves âgés de 11 ans et 14 % chez les élèves âgés de 15 ans. Par contraste, le temps d'instruction consacré aux langues étrangères modernes représente 2 % chez les élèves âgés de 7 ans, 11 % chez les élèves âgés de 11 ans et 14 % chez les élèves âgés de 15 ans. La part du temps d'instruction consacrée aux sciences passe de 7 % chez les élèves âgés de 7 ans, à 9 % chez les élèves de 11 ans et à 12 % chez les élèves âgés de 15 ans, et celle consacrée aux sciences sociales, de 6 % chez les élèves âgés de 7 ans, à 10 % chez les élèves âgés de 11 ans et à 12 % chez les élèves âgés de 15 ans. La part du temps d'instruction réservée aux disciplines artistiques passe de 12 % chez les élèves âgés de 7 ans, à 11 % chez les élèves âgés de 11 ans et à 4 % chez les élèves âgés de 15 ans, tandis que la part réservée à l'éducation physique est du même ordre (9 %) chez les élèves âgés de 7 et 11 ans, mais passe à 7 % chez les élèves âgés de 15 ans (voir les tableaux D1.4b, f et j, en ligne).

Partie flexible du programme obligatoire

Dans les pays de l'OCDE, la partie flexible du programme représente, en moyenne, 6 % environ du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 7 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le cadre du programme obligatoire, les établissements, les enseignants et/ou les élèves jouissent d'un degré variable de liberté pour choisir les matières qu'ils souhaitent enseigner ou étudier. La flexibilité est totale (100 %) dans le programme obligatoire aux Pays-Bas et en République tchèque, tant dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. En République tchèque, le nombre minimal de cours est fixé par matière dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, mais chaque établissement décide de la répartition de ces cours dans chaque année d'études. Aux Pays-Bas, des objectifs de résultat sont fixés par matière, mais les établissements sont libres de décider de la répartition du temps d'instruction entre les matières. L'Australie suit ces deux pays dans le classement en fonction du degré de flexibilité : la partie flexible du programme représente 58 % du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 46 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Dans l'enseignement primaire, la partie flexible représente 20 % du programme obligatoire au Canada, 16 % en Fédération de Russie et 15 % en République slovaque. Dans certains pays, la flexibilité est totale dans certaines années d'études : c'est le cas dans les trois premières années de l'enseignement primaire en Indonésie et en Pologne, et uniquement dans la première année de ce niveau d'enseignement au Danemark.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la partie flexible du programme obligatoire représente 22 % en Islande, 18 % en Belgique (Communauté flamande), et 16 % au Chili et en Fédération de Russie.

Par contraste, la partie flexible du programme obligatoire est négligeable, voire nulle, tant dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, en Grèce, en Hongrie, au Luxembourg et au Mexique (voir les tableaux D1.2a et b).

La répartition du temps d'instruction varie aussi au sein même des pays. Au Canada, par exemple, le programme, le temps d'instruction, le nombre d'heures de la partie flexible du programme et la répartition de ces heures sont fixés par les autorités des provinces ou des territoires. En Angleterre, le conseil de direction de chaque établissement décide de la longueur de la journée de classe et des cours. En Finlande, le temps minimal à consacrer à chaque matière est réglementé à l'échelle nationale, mais les autorités locales sont libres de décider du reste des horaires scolaires. En République slovaque, les établissements conçoivent leurs propres programmes sur la base d'un cadre national qui définit les matières obligatoires et à option (voir l'encadré D1.1 dans OCDE, 2012).

Temps d'instruction non obligatoire

Dans les pays de l'OCDE, la partie non obligatoire du programme de cours représente, en moyenne, 2 % du temps total d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 3 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans certains pays, toutefois, le temps d'instruction non obligatoire supplémentaire peut être considérable. Dans l'enseignement primaire, par exemple, le temps d'instruction non obligatoire supplémentaire représente 20 % du temps d'instruction obligatoire total en Turquie, 14 % en Hongrie et 11 % en Belgique (Communauté française). Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le temps d'instruction non obligatoire supplémentaire représente 30 % du temps d'instruction obligatoire en Hongrie, 20 % en Argentine et 10 % en France (voir les tableaux D1.2a et b).

Définitions

Par **programme obligatoire**, on entend le temps d'instruction minimal et sa répartition entre matières obligatoires qui s'appliquent à la quasi-totalité des établissements publics et à la quasi-totalité des élèves qui y sont scolarisés. Le temps consacré aux différentes matières est mesuré sur la base du tronc commun minimal, et non du temps moyen consacré à chaque matière, car les sources d'information (la réglementation) ne permettent pas de procéder à des estimations plus précises. Le programme obligatoire total comprend le programme de base ainsi qu'une partie flexible, elle aussi obligatoire.

Par **partie flexible du programme obligatoire**, on entend la partie du programme obligatoire dans laquelle le temps consacré aux matières est flexible et/ou un choix peut être fait entre des matières.

Par **temps d'instruction dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire et des élèves âgés de 5 à 15 ans**, on entend le nombre officiel d'heures de cours de 60 minutes dispensés en classe dans les établissements. Dans les pays où le temps d'instruction n'est pas strictement réglementé, le temps d'instruction est estimé sur la base de résultats d'enquête. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements pour cause de festivités ou de commémorations (la fête nationale, par exemple) ne sont pas prises en compte. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

Par **temps d'instruction dans la formation la moins exigeante destinée aux élèves âgés de 15 ans**, on entend le programme destiné aux élèves les moins susceptibles de poursuivre des études à la fin de la scolarité obligatoire ou au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire. Les pays organisent ou non cette formation à l'intention des élèves âgés de 15 ans selon leurs politiques de sélection ou de filières. De nombreux pays prévoient le même temps d'instruction dans la plupart ou la totalité des filières, mais laissent une certaine flexibilité aux élèves quant au choix des matières. Ces choix interviennent souvent à un stade assez précoce lorsque les formations sont longues et très diversifiées.

Par **temps d'instruction prévu**, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoire et non obligatoire du programme confondues.

Par **partie non obligatoire du programme de cours**, on entend le nombre moyen d'heures de cours supplémentaires que les élèves peuvent suivre en plus du nombre d'heures d'instruction obligatoire. Les matières concernées varient souvent d'un établissement ou d'une région à l'autre, et peuvent être appelées « matières à option ».

Le temps typique d'instruction des élèves âgés de 15 ans est estimé sur la base du programme de cours suivi par la majorité d'entre eux. Il peut s'agir d'un programme relevant du premier ou du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans la plupart des pays, ce programme relève de la filière générale. Si le système d'éducation oriente les élèves dans différentes filières à cet âge, le temps d'instruction moyen peut avoir été estimé sur la base des programmes les plus courants et pondéré en fonction du pourcentage d'élèves fréquentant l'année d'études comptant le plus d'élèves âgés de 15 ans. Si la filière professionnelle est incluse, seule la partie de la formation dispensée en milieu scolaire est prise en considération.

Méthodologie

Cet indicateur porte sur le temps d'instruction prévu, tel qu'il est fixé par la réglementation, soit le temps d'exposition des élèves à l'enseignement en classe dans le cadre institutionnel. Il ne permet pas de déterminer le nombre d'heures de cours que les élèves suivent effectivement, ni d'évaluer le temps qu'ils consacrent à l'apprentissage en dehors du cadre scolaire. Des différences entre le nombre minimal d'heures de cours prévues par la réglementation et le nombre d'heures de cours effectivement suivies par les élèves ne sont pas à exclure dans certains pays. Selon une étude réalisée par Regioplan Beleidsonderzoek (Pays-Bas), le nombre minimal d'heures de cours n'est pas toujours atteint, que ce soit en raison du calendrier scolaire fixé par les établissements, de l'annulation de cours ou de l'absentéisme des enseignants (voir l'encadré D1.1 dans OCDE, 2007).

Cet indicateur présente aussi la répartition du temps d'instruction minimum entre les diverses matières du programme. Il estime le nombre net d'heures de cours prévues dans les années d'études fréquentées par la majorité des élèves âgés de 5 ans (s'ils sont scolarisés dans l'enseignement primaire) à 15 ans. Ces chiffres sont difficiles à comparer entre les pays en raison de différences dans leur politique en matière de programmes, mais ils donnent un aperçu du nombre d'heures de cours jugé nécessaire pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs qui leur sont fixés en matière d'apprentissage.

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2012 sur les enseignants et les programmes.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2007), *Regards sur l'éducation 2007 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2007-fr

OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2011-fr

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr

D1

TABLEAUX DE L'INDICATEUR D1

Tableau D1.1 **Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872530

Tableau D1.2a **Temps d'instruction par matière dans l'enseignement primaire (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872549

Tableau D1.2b **Temps d'instruction par matière dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872568

WEB Tableau D1.3 **Temps d'instruction obligatoire et prévu, selon l'âge (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872587

WEB Tableau D1.4a **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 6 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872606

WEB Tableau D1.4b **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 7 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872625

WEB Tableau D1.4c **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 8 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872644

WEB Tableau D1.4d **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 9 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872663

WEB Tableau D1.4e **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 10 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872682

WEB Tableau D1.4f **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 11 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872701

WEB Tableau D1.4g **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 12 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872720

WEB Tableau D1.4h **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 13 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872739

WEB Tableau D1.4i **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 14 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872758

WEB Tableau D1.4j **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 15 ans (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872777

WEB Tableau D1.4k **Temps d'instruction par matière pour les élèves de 15 ans scolarisés dans les programmes les moins exigeants (2011)**
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872796

Tableau D1.1. Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2011)

Selon le niveau d'enseignement

		Primaire				Premier cycle du secondaire			
		Âge théorique de début	Durée théorique (en années)	Nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires	Nombre annuel moyen d'heures d'instruction prévues	Âge théorique de début	Durée théorique (en années)	Nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires	Nombre annuel moyen d'heures d'instruction prévues
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	5	7	953	953	12	4	1 009	1 009
	Autriche	7	4	705	750	11	4	900	945
	Belgique (Fl.)	6	6	831	831	12	2	955	955
	Belgique (Fr.)	6	6	840	930	12	2	960	1 020
	Canada	6	6	919	919	12	3	923	923
	Chili	6	6	1 007	1 007	12	2	1 083	1 083
	Rép. tchèque[1]	6	5	597	597	11	4	848	848
	Danemark	6	7	754	754	13	3	930	930
	Angleterre	5	6	861	861	11	3	912	912
	Estonie	7	6	650	650	13	3	770	770
	Finlande	7	6	626	654	13	3	856	913
	France	6	5	864	864	11	4	982	1 081
	Allemagne	7	4	702	702	11	5	890	890
	Grèce	6	6	756	756	12	3	796	796
	Hongrie	7	4	572	655	11	4	659	859
	Islande	6	7	857	857	13	3	987	987
	Irlande	5	8	869	869	13	3	935	935
	Israël	6	6	956	956	12	3	981	981
	Italie	6	5	891	891	11	3	990	990
	Japon	6	6	754	754	12	3	866	866
	Corée	6	6	632	632	12	3	850	850
	Luxembourg	6	6	924	924	11	4	900	900
	Mexique	6	6	800	800	12	3	1 167	1 167
	Pays-Bas	6	6	940	940	12	4	1 000	1 000
	Nouvelle-Zélande	5	6	m	m	11	4	m	m
	Norvège	6	7	748	748	13	3	855	855
	Pologne	7	6	649	703	13	3	746	800
	Portugal	6	6	891	924	12	3	924	950
	Écosse	5	7	a	a	12	4	a	a
	Rép. slovaque	6	4	691	698	10	5	821	832
	Slovénie	6	6	664	664	12	3	817	817
	Espagne	6	6	875	875	12	4	1 050	1 050
	Suède[2]	7	6	741	741	13	3	741	741
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie[3]	6	8	720	864	a	a	a	a
	États-Unis	6	6	m	m	12	3	m	m
	Moyenne OCDE[3]	6	6	791	802	12	3	907	924
	Moyenne UE21	6	6	768	783	12	3	881	906
Autres G20	Argentine[4]	6	6	m	m	12	3	744	896
	Brésil	6	5	m	m	11	4	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	7	6	660	660	13	3	1 020	1 020
	Fédération de Russie	7	4	470	470	11	5	877	877
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Nombre annuel d'heures minimum.
2. Estimation du nombre annuel d'heures minimum en raison de l'absence de données ventilées par âge.
3. La Turquie n'est pas incluse dans la moyenne.
4. Année de référence : 2010.

Source: OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872530

D1

Tableau D1.2a. Temps d'instruction par matière dans l'enseignement primaire (2011)

En pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire

		Matières obligatoires du programme de base														
		Lecture, expression écrite et littérature	Mathématiques	Sciences	Sciences sociales	Langues étrangères modernes	Technologie	Disciplines artistiques	Éducation physique	Religion	Formation professionnelle et pratique	Autres	Total des matières obligatoires du programme de base	Partie flexible du programme obligatoire	Total des matières obligatoires	Matières à option facultatives
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie[1]	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**42**	58	**100**	n
	Autriche[2]	30	17	13	n	2	n	15	11	9	x(12)	4	**100**	x(12)	**100**	6
	Belgique (Fl.)[1]	23	20	x(11)	x(11)	4	n	10	7	7	n	18	**88**	12	**100**	n
	Belgique (Fr.)[1]	x(11)	x(11)	x(11)	x(11)	2	x(11)	x(11)	7	7	n	83	**100**	n	**100**	11
	Canada	27	18	8	7	2	n	7	10	n	n	1	**80**	20	**100**	n
	Chili	19	17	9	9	3	7	9	8	6	n	1	**87**	13	**100**	m
	Rép. tchèque[1]	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	n	n	n	**x(13)**	100	**100**	m
	Danemark[3]	31	17	6	4	6	n	17	9	5	n	3	**100**	n	**100**	n
	Angleterre	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Estonie	23	15	7	6	8	3	15	11	n	n	n	**89**	11	**100**	n
	Finlande	24	16	11	2	6	n	20	9	6	n	n	**94**	6	**100**	5
	France	37	21	7	7	6	n	9	13	x(4)	n	n	**100**	n	**100**	n
	Allemagne	20	15	3	3	6	2	15	12	7	n	16	**98**	2	**100**	n
	Grèce	28	14	3	16	9	n	9	7	5	n	9	**100**	n	**100**	n
	Hongrie	38	18	5	2	4	n	13	13	n	5	3	**100**	n	**100**	14
	Islande	17	16	8	10	4	3	12	9	x(4)	8	2	**89**	11	**100**	n
	Irlande	29	12	4	8	x(13)	n	12	4	11	n	13	**93**	7	**100**	n
	Israël	25	17	8	9	6	1	5	6	11	n	3	**91**	9	**100**	n
	Italie	24	19	7	11	9	n	15	7	7	n	n	**100**	x(12)	**100**	n
	Japon	23	17	8	7	1	n	12	9	n	n	15	**92**	8	**100**	m
	Corée[4]	23	14	7	7	4	1	10	7	n	1	12	**86**	14	**100**	n
	Luxembourg[5]	28	19	7	2	15	n	11	10	7	n	1	**100**	n	**100**	n
	Mexique[6]	35	27	15	13	n	n	5	5	n	n	n	**100**	n	**100**	n
	Pays-Bas[1]	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	**x(13)**	100	**100**	n
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Norvège	26	17	6	7	7	n	15	11	8	n	2	**99**	1	**100**	n
	Pologne[7]	20	15	11	5	10	5	5	15	n	n	4	**89**	11	**100**	7
	Portugal[8]	27	23	3	15	3	x(11)	6	3	n	x(11)	19	**99**	1	**100**	4
	Écosse	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	**a**	a	**a**	a
	Rép. slovaque	30	16	7	2	5	2	9	8	4	1	n	**85**	15	**100**	1
	Slovénie	23	17	8	8	6	1	14	12	n	2	9	**100**	n	**100**	n
	Espagne	25	17	8	8	10	n	9	9	x(13)	n	9	**94**	6	**100**	n
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Turquie	25	13	8	11	8	3	9	7	4	n	2	**89**	11	**100**	20
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Moyenne OCDE[1]	26	17	7	7	6	1	11	9	4	1	5	**94**	6	**100**	2
	Moyenne UE21[1]	27	17	7	6	7	1	12	9	4	1	6	**96**	4	**100**	2
Autres G20	Argentine[7, 9]	20	20	15	15	n	n	10	10	n	n	10	**100**	n	**100**	n
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Indonésie[7]	15	15	12	9	n	n	12	12	9	6	6	**94**	6	**100**	n
	Fédération de Russie	23	19	7	9	n	7	9	9	n	n	n	**84**	16	**100**	n
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m

1. L'Australie, la Communauté flamande de Belgique, la Communauté française de Belgique, les Pays-Bas et la République tchèque sont exclus des moyennes.
2. Pour les deux premières années d'enseignement primaire, les « Langues étrangères modernes » sont incluses dans la catégorie « Total des matières obligatoires du programme de base ».
3. À l'exclusion de la première année d'enseignement primaire.
4. Pour les deux premières années d'enseignement primaire, les « Sciences », les « Sciences sociales », la « Technologie », les « Disciplines artistiques », l'« Éducation physique » et la « Formation professionnelle et pratique » sont incluses dans la catégorie « Autres ».
5. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.
6. Pour les deux premières années d'enseignement primaire, les « Sciences sociales » sont incluses dans la catégorie « Sciences ».
7. Seules sont incluses les trois dernières années de l'enseignement primaire.
8. Pour les quatre premières années d'enseignement primaire, les « Sciences » sont incluses dans la catégorie « Sciences sociales », les « Disciplines artistiques » sont incluses dans la catégorie « Autres », et les données sont manquantes pour la catégorie « Partie flexible du programme obligatoire ».
9. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872549

Tableau D1.2b. Temps d'instruction par matière dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)

En pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire

		Matières obligatoires du programme de base														
		Lecture, expression écrite et littérature	Mathématiques	Sciences	Sciences sociales	Langues étrangères modernes	Technologie	Disciplines artistiques	Éducation physique	Religion	Formation professionnelle et pratique	Autres	Total des matières obligatoires du programme de base	Partie flexible du programme obligatoire	Total des matières obligatoires	Matières à option facultatives
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie[1]	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**54**	46	**100**	n
	Autriche	14	14	12	11	12	n	17	11	7	2	1	**100**	x(12)	**100**	5
	Belgique (Fl.)	14	13	5	9	16	6	5	6	6	n	n	**82**	18	**100**	n
	Belgique (Fr.)	17	14	9	13	13	3	3	9	6	n	n	**88**	13	**100**	6
	Canada	19	15	10	13	7	3	8	10	n	n	3	**86**	14	**100**	n
	Chili	16	16	11	11	8	3	8	5	5	n	3	**84**	16	**100**	m
	Rép. tchèque[1]	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	n	x(13)	n	**x(13)**	100	**100**	m
	Danemark	19	13	17	10	22	n	8	6	2	n	3	**100**	n	**100**	n
	Angleterre	13	13	12	14	8	13	10	9	3	n	3	**100**	x(12)	**100**	x(14)
	Estonie	14	15	23	10	11	6	7	7	n	n	n	**92**	8	**100**	n
	Finlande	12	12	19	8	16	n	13	7	4	6	n	**95**	5	**100**	7
	France	16	14	10	11	17	6	7	12	x(4)	n	3	**96**	4	**100**	10
	Allemagne	14	13	12	12	15	3	9	9	5	2	1	**95**	5	**100**	n
	Grèce	18	11	10	12	12	5	6	8	6	3	10	**100**	n	**100**	n
	Hongrie	17	14	16	12	13	3	11	9	n	4	3	**100**	n	**100**	30
	Islande	14	14	8	6	19	1	4	8	x(4)	3	3	**78**	22	**100**	n
	Irlande	24	12	10	19	10	x(13)	x(13)	5	7	x(13)	n	**86**	14	**100**	n
	Israël	19	14	10	16	17	4	n	6	9	n	1	**96**	4	**100**	n
	Italie	22	13	7	11	17	7	13	7	3	n	n	**100**	n	**100**	n
	Japon	11	12	11	9	10	3	7	9	n	n	17	**91**	9	**100**	m
	Corée[2]	12	11	14	12	10	3	8	8	n	3	5	**86**	14	**100**	n
	Luxembourg[3]	13	13	7	11	30	n	8	8	5	n	5	**100**	n	**100**	n
	Mexique	14	14	17	23	9	n	6	6	n	9	3	**100**	n	**100**	n
	Pays-Bas[1]	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	**x(13)**	100	**100**	n
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Norvège	16	12	10	10	18	n	9	9	6	4	6	**100**	n	**100**	n
	Pologne	16	13	13	14	14	4	4	13	n	n	4	**95**	5	**100**	7
	Portugal[4]	11	11	12	13	15	4	7	9	n	n	15	**98**	2	**100**	3
	Écosse	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	**a**	a	**a**	a
	Rép. slovaque	15	14	12	13	12	1	7	7	3	2	n	**86**	14	**100**	1
	Slovénie	12	12	15	14	17	2	6	6	n	n	8	**94**	6	**100**	n
	Espagne[5]	17	12	8	10	10	4	7	7	x(13)	n	12	**88**	12	**100**	n
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Turquie	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	**a**	a	**a**	a
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Moyenne OCDE[1]	16	13	12	12	14	3	8	8	3	1	4	**93**	7	**100**	3
	Moyenne UE21[1]	16	13	12	12	15	4	8	8	3	1	4	**95**	6	**100**	4
Autres G20	Argentine[6]	16	16	13	19	10	6	10	10	n	n	n	**100**	x(12)	**100**	20
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Indonésie	12	12	12	12	12	6	6	6	6	6	6	**94**	6	**100**	n
	Fédération de Russie	19	15	16	8	9	6	5	6	n	1	n	**84**	16	**100**	n
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m

1. L'Australie, les Pays-Bas et la République tchèque sont exclus des moyennes.

2. Pour la première année du premier cycle de l'enseignement secondaire, la « Technologie » est incluse dans la catégorie « Sciences » et la « Formation professionnelle et pratique » est incluse dans la catégorie « Autres ».

3. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.

4. Pour la dernière année du premier cycle de l'enseignement secondaire, la « Technologie » est incluse dans la catégorie « Disciplines artistiques ».

5. Pour la dernière année du premier cycle de l'enseignement secondaire, les « Sciences », la « Technologie » et les « Disciplines artistiques » sont incluses dans la catégorie « Partie flexible du programme obligatoire ».

6. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

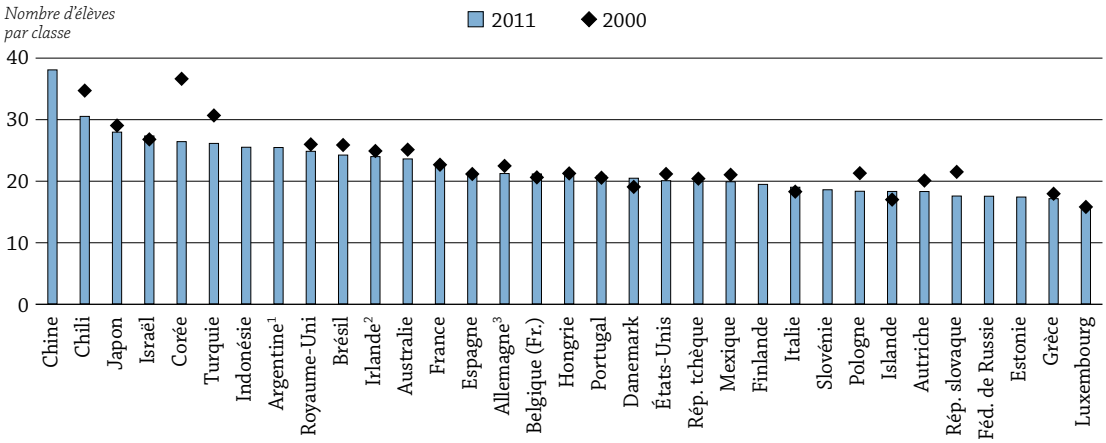
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872568

QUELS SONT LE TAUX D'ENCADREMENT ET LA TAILLE DES CLASSES ?

- Dans l'enseignement primaire, les élèves sont en moyenne plus de 21 par classe dans les pays de l'OCDE, mais ils sont généralement plus nombreux par classe dans les autres pays du G20.
- Dans l'enseignement primaire, l'effectif des classes tend à avoir diminué entre 2000 et 2011, surtout dans les pays où il était élevé, comme en Corée et en Turquie.
- Dans les pays de l'OCDE, les effectifs des classes augmentent en moyenne de deux élèves au moins entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique D2.1. Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire (2000, 2011)



1. Année de référence : 2010 (et non 2011).
2. Établissements publics uniquement.
3. Années de référence : 2001 (et non 2000).

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données de 2011 : tableau D2.1. Données de 2000 : tableau D2.4 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872910

Contexte

La taille des classes et les taux d'encadrement sont au cœur des débats sur l'éducation, car ils se conjuguent à d'autres facteurs pour déterminer l'importance du corps enseignant. Parmi ces facteurs, citons le temps total d'instruction (voir l'indicateur D1), le temps de travail moyen des enseignants (voir l'indicateur D4) et la répartition de leur temps de travail entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches. Outre le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3) et la pyramide des âges du corps enseignant (voir l'indicateur D5, en ligne), la taille des classes et les taux d'encadrement ont aussi un impact considérable sur le niveau des dépenses de fonctionnement au titre de l'éducation (voir l'indicateur B6, en ligne, et l'indicateur B7).

Il est courant de considérer que des effectifs plus réduits sont bénéfiques, car ils permettent aux enseignants de se concentrer davantage sur les besoins de chacun de leurs élèves et de passer moins de temps à gérer les perturbations pendant les cours. Pourtant, les effets de la variation de la taille des classes sur la performance des élèves ne sont pas étayés par des éléments probants, même s'il apparaît que les classes plus petites pourraient avoir un impact sur des groupes spécifiques d'élèves, notamment les élèves défavorisés (Finn, 1998 ; Krueger, 2002 ; Piketty et Valdenaire, 2006). L'enquête TALIS ne fournit pas d'autres éléments à l'appui d'une corrélation

forte entre la taille des classes et le temps d'enseignement et d'apprentissage (voir l'encadré D2.1). Les éléments sont plus nombreux en faveur d'une relation positive entre les classes plus petites et certains aspects des conditions de travail des enseignants et de leur performance, par exemple une plus grande ouverture des enseignants à l'innovation en classe, un meilleur état d'esprit et une plus grande satisfaction professionnelle (Hattie, 2009 ; OCDE, 2009).

Le taux d'encadrement, qui est dérivé du nombre d'élèves ou d'étudiants par enseignant, est également un indicateur important de la ventilation du budget de l'éducation. Des arbitrages s'imposent parfois entre l'augmentation du taux d'encadrement (moins d'élèves/étudiants par enseignant) et la revalorisation du salaire des enseignants, l'investissement dans des activités de développement professionnel, l'augmentation des investissements dans le matériel pédagogique ou encore le recours plus généralisé à des auxiliaires d'éducation et autres paraprofessionnels dont les salaires sont souvent beaucoup moins élevés que ceux des enseignants qualifiés. En outre, la scolarisation dans des classes normales d'un plus grand nombre d'élèves ayant des besoins d'éducation spécifiques requiert davantage de moyens, tant en termes de personnel spécialisé que de services d'assistance, ce qui peut réduire les ressources disponibles pour accroître les taux d'encadrement.

Autres faits marquants

- **Dans 27 des 30 pays dont les données sont disponibles, le nombre d'élèves par enseignant diminue entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, alors que dans l'ensemble, l'effectif des classes augmente entre ces deux niveaux d'enseignement**. Cette augmentation du taux d'encadrement reflète des différences dans le temps d'instruction annuel des élèves, qui tend à s'accroître avec le niveau d'enseignement.

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **les taux d'encadrement dans l'enseignement secondaire sont légèrement plus favorables dans les établissements privés que dans les établissements publics**. L'exemple le plus frappant est celui du Mexique où les établissements publics comptent près de 17 élèves de plus par enseignant que les établissements privés dans l'enseignement secondaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte au plus un élève de plus par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.

- La taille des classes varie sensiblement au sein même des pays. **Une différence pouvant aller jusqu'à 30 élèves s'observe entre les classes les plus petites et les plus grandes au Brésil, en Islande, en Malaisie, au Mexique et en Turquie**. Cette différence peut en partie s'expliquer par la variation de la taille des collectivités où les établissements se situent ou par la variation de la taille des classes entre les établissements publics et privés (voir l'encadré D2.1).

Tendances

Entre 2000 et 2011, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, l'effectif moyen des classes a diminué d'un élève dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, et les écarts entre les pays de l'OCDE se sont réduits. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, par exemple, l'effectif moyen des classes était compris entre 17.4 élèves (en Islande) et 38.5 élèves (en Corée) en 2000, alors qu'il est compris entre 16.7 élèves (en Estonie) et 34.0 élèves (en Corée) selon les chiffres de 2011. Toutefois, la taille des classes a augmenté dans certains pays où elle était relativement peu importante en 2000, en particulier au Danemark et en Islande.

D2

Analyse

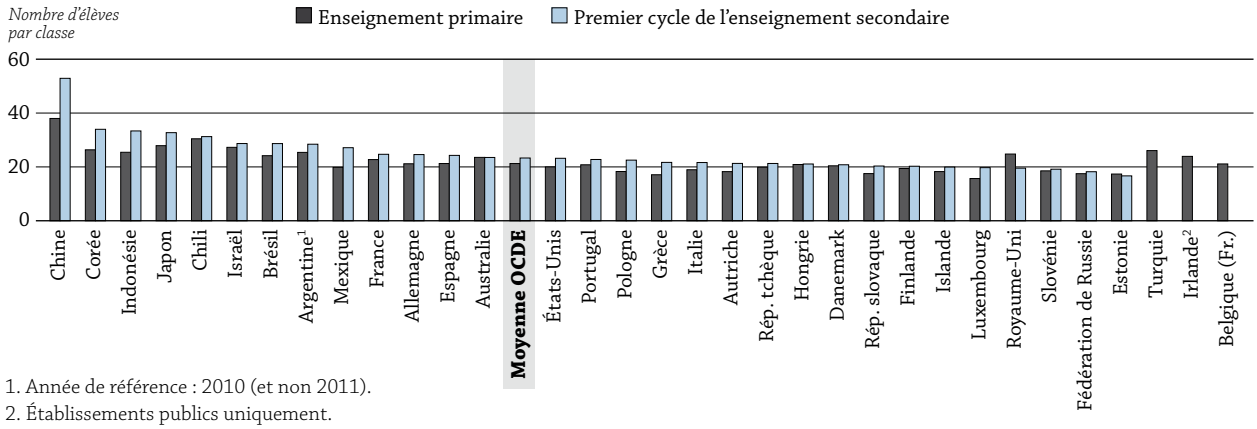
Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2011, on compte plus de 21 élèves par classe dans l'enseignement primaire dans les pays de l'OCDE. La taille moyenne des classes varie grandement entre les pays dont les données sont disponibles : les élèves sont moins de 16 par classe au Luxembourg, mais plus de 30 par classe au Chili et en Chine. Dans l'enseignement primaire, les élèves sont moins de 20 par classe dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles, à savoir en Autriche, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie.

Dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire, les élèves sont plus de 23 par classe, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Parmi les pays dont les données de ce niveau d'enseignement sont disponibles, les élèves ne sont pas plus de 20 par classe en Estonie, en Fédération de Russie, en Islande, au Luxembourg, au Royaume-Uni et en Slovénie, mais sont 34 par classe en Corée et près de 53 par classe en Chine (voir le tableau D2.1).

Les effectifs des classes tendent à augmenter entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Au Brésil, en Chine, en Corée, en Grèce, en Indonésie, au Japon, au Luxembourg, au Mexique et en Pologne, la taille des classes augmente de plus de quatre élèves entre ces deux niveaux d'enseignement. En revanche, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, en Estonie, les effectifs des classes diminuent entre ces deux niveaux d'enseignement (voir le graphique D2.2).

Graphique D2.2. Taille moyenne des classes dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2011)



1. Année de référence : 2010 (et non 2011).
2. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872929

Entre 2000 et 2011, la taille moyenne des classes a légèrement diminué dans l'enseignement primaire (21.4 élèves en 2011, contre 22.6 élèves en 2000) dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles. La taille des classes est plus susceptible d'avoir diminué dans les pays où les effectifs scolarisés ont également diminué. Toutefois, cette diminution s'explique aussi en partie par les réformes de la taille des classes mises en œuvre dans certains pays durant cette période (voir l'indicateur B7 dans l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation*). Il ressort de l'analyse des pays dont les données sont comparables que le nombre d'élèves par classe a diminué sensiblement (de plus de quatre élèves) dans des pays où il était relativement élevé en 2000, en Corée et en Turquie par exemple, et est resté inchangé ou a progressé dans les pays où

il était le moins élevé en 2000, au Danemark, en Islande, en Italie et au Luxembourg, par exemple (voir le graphique D2.1). Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les écarts de taille des classes se sont réduits entre 2000 et 2011 dans les pays de l'OCDE dont les données des deux années de référence sont comparables : la taille moyenne des classes était comprise entre 17.4 élèves (en Islande) et 38.5 élèves (en Corée) en 2000, alors qu'elle est comprise entre 16.7 élèves (en Estonie) et 34.0 élèves (en Corée) en 2011 (voir le tableau D2.1 et le tableau D2.4, en ligne).

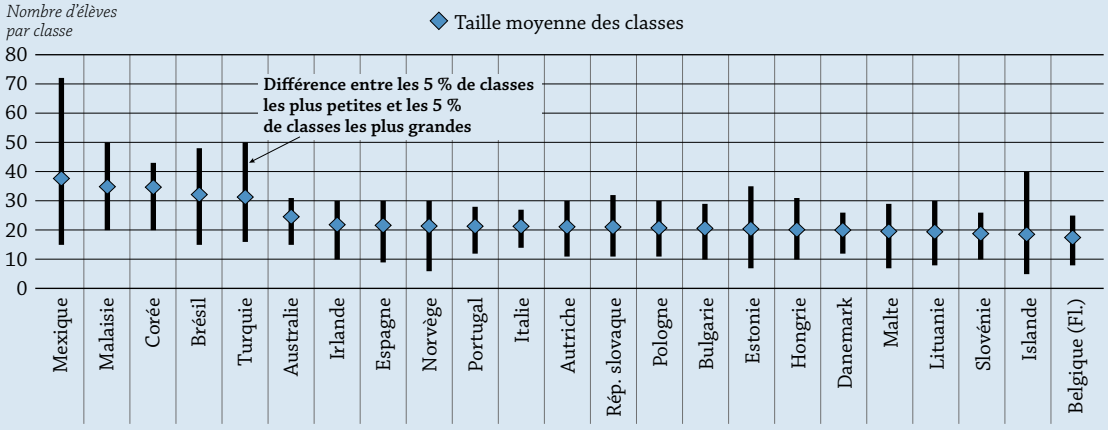
Cet indicateur sur la taille des classes se limite à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire, car la taille des classes est difficile à définir et comparer aux niveaux supérieurs d'enseignement, où les élèves/étudiants sont souvent répartis dans des classes différentes selon les matières. L'enquête TALIS donne plus de précisions sur la variation de la taille des classes au sein même des pays dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir l'encadré D2.1).

Encadré D2.1. Variation de la taille des classes au sein même des pays dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (cycle TALIS 2008)

L'Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (*Teaching and Learning International Survey*, TALIS) a analysé les conditions à réunir pour garantir l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les enseignants ont été priés d'indiquer, entre autres informations contextuelles, le nombre d'élèves que compte la classe dans laquelle ils enseignent l'une de leurs matières principales à un moment spécifique de la journée et de la semaine.

En moyenne, dans les 19 pays membres ou partenaires de l'OCDE qui ont participé à l'enquête TALIS et qui sont étudiés dans *Regards sur l'éducation* (sur les 23 pays qui ont participé à l'enquête TALIS), on compte 23.5 élèves par classe. Ce chiffre est comparable à la moyenne calculée dans cet indicateur à l'échelle des pays de l'OCDE dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire, et ce, malgré les différences de méthodologie. Les moyennes calculées à l'échelle nationale sur la base des deux sources de données ne varient pas de plus de deux élèves par classe dans la plupart des pays, si ce n'est au Brésil et en Espagne (où la différence entre les deux moyennes avoisine trois élèves) et au Mexique (où cette différence représente plus de neuf élèves). De plus, l'enquête TALIS alimente l'analyse de la taille des classes, car elle donne plus de précisions sur la variation de la taille des classes au sein même de ses pays participants.

Graphique a. Taille moyenne des classes dans le premier cycle du secondaire (2008)
Indiquée par les enseignants pour la classe dans laquelle ils enseignent leur matière principale



Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes indiquée par les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire pour la classe dans laquelle ils enseignent leur matière principale.

Source : OCDE. *Base de données TALIS 2008.* Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868749

...

D2

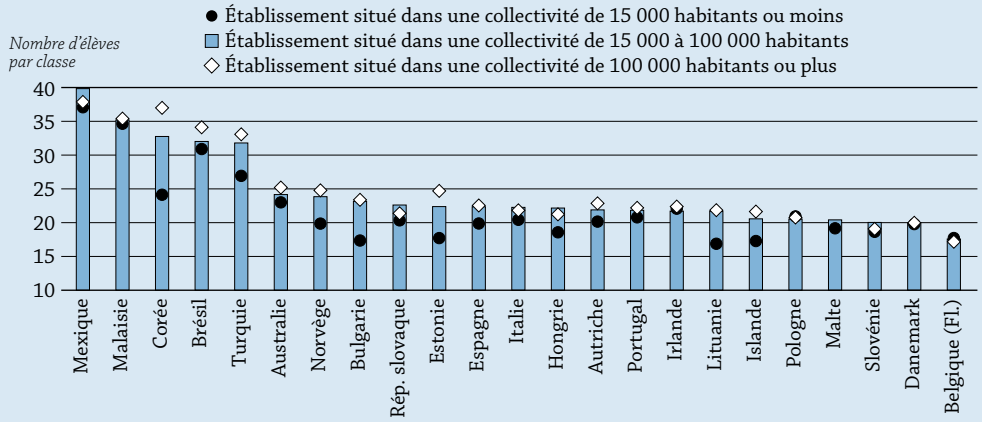
La taille des classes varie fortement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les pays TALIS. En moyenne, on compte moins de 20 élèves par classe en Belgique (Communauté flamande), en Islande, en Lituanie, à Malte et en Slovénie, mais près du double au Mexique (37.7 élèves).

L'ampleur de la variation de la taille des classes varie aussi fortement au sein des pays (voir le graphique a). L'écart entre les 5 % de classes les plus petites et les 5 % de classes les plus grandes représente moins de 15 élèves au Danemark et en Italie, mais au moins 30 élèves au Brésil, en Islande, en Malaisie, au Mexique et en Turquie. Le Brésil, le Mexique et la Turquie comptent parmi les pays où la taille moyenne des classes est la plus élevée et varie le plus entre les établissements. Toutefois, les écarts entre les classes les plus et les moins grandes dans chaque pays ne sont pas nécessairement liés à la taille moyenne des classes. En Islande, par exemple, la différence entre les 5 % de classes les plus petites et les 5 % de classes les plus grandes représente 35 élèves – la deuxième différence la plus importante parmi les pays à l'étude –, en dépit d'une taille moyenne de classe peu élevée. Par contraste, en Australie, la différence entre les 5 % de classes les plus petites et les 5 % de classes les plus grandes est l'une des plus ténues (16 élèves), en dépit d'une taille moyenne des classe relativement élevée (23.5 élèves).

Ces différences de taille de classe dans chaque pays peuvent également être analysées en fonction de la taille des collectivités dans lesquelles les établissements sont situés (voir le graphique b). Dans la plupart des pays, la taille des classes dépend du nombre d'habitants dans les collectivités où les établissements se situent. Dans la moitié des pays dont les données sont disponibles, la taille des classes augmente avec la taille des collectivités. La différence de taille des classes est particulièrement marquée dans certains des pays où la taille moyenne des classes est élevée. En Corée et en Turquie, par exemple, on compte au moins six élèves de plus par classe, en moyenne, dans les collectivités de plus de 100 000 habitants que dans celles de moins de 15 000 habitants. Par contraste, la différence de taille des classes entre les grandes et les petites collectivités représente moins d'un élève en Belgique (Communauté flamande), au Danemark, en Irlande, en Pologne et en Slovénie.

Graphique b. Taille moyenne des classes dans le premier cycle du secondaire, selon la taille de la collectivité (2008)

Indiquée par les enseignants pour la classe dans laquelle ils enseignent leur matière principale



Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes indiquée par les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire pour la classe dans laquelle ils enseignent leur matière principale.

Source : OCDE. *Base de données TALIS 2008.* Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868768

La taille des classes est une question qui a éveillé l'intérêt des parents et des responsables politiques en raison de l'impact qu'elle pourrait avoir sur la performance des élèves (Ehrenberg, R. *et al.*, 2001). Pourtant, les éléments à l'appui des effets de la variation de la taille des classes sur la performance des élèves ne sont guère probants. Les résultats de l'enquête TALIS soulèvent un coin du voile. Les enseignants

...

ont été priés d'indiquer la répartition de leur temps passé en classe entre les tâches administratives, le maintien de l'ordre et l'enseignement proprement dit. Une relation négative entre la taille des classes et le pourcentage du temps passé en classe qui est effectivement consacré à l'enseignement et à l'apprentissage, et une relation positive entre la taille des classes et le pourcentage du temps passé en classe consacré au maintien de l'ordre sont le signe que la taille des classes peut avoir un effet sur l'apprentissage des élèves. Dans la plupart des pays TALIS, la taille des classes est en corrélation positive significative avec le temps passé en classe consacré au maintien de l'ordre et en corrélation négative avec le temps passé en classe consacré à l'enseignement et à l'apprentissage. Toutefois, ces corrélations sont faibles et révèlent une relation relativement ténue entre ces facteurs. De plus, ces corrélations sont inversées dans certains pays. En Belgique (Communauté flamande), en Hongrie, en Irlande, à Malte, en Pologne et au Portugal, plus les classes sont grandes, moins les enseignants consacrent de temps au maintien de l'ordre et plus ils en consacrent à l'enseignement et l'apprentissage. Les résultats de l'enquête TALIS ne fournissent donc pas d'éléments à l'appui d'une relation directe forte entre la taille des classes et le temps consacré à l'enseignement et à l'apprentissage. Il semble plutôt que cette relation subisse l'influence d'autres facteurs, notamment le soutien dont bénéficient les enseignants pour remédier aux problèmes de discipline en classe. L'enquête TALIS montre, par exemple, que les enseignants débutants (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas plus de deux ans d'expérience à leur actif dans l'enseignement) sont plus susceptibles que leurs collègues plus expérimentés de passer plus de temps à maintenir l'ordre en classe. Ils sont aussi plus susceptibles de faire état de besoins non satisfaits en matière de développement professionnel dans le domaine de la gestion de la classe, de la discipline et des problèmes comportementaux (Jensen *et al.*, 2012). Offrir aux enseignants débutants des possibilités de développement professionnel dans ces domaines pourrait leur donner le soutien dont ils ont besoin pour utiliser à meilleur escient le temps passé en classe, c'est-à-dire en consacrer une plus grande partie à l'enseignement et à l'apprentissage.

Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves/étudiants en équivalents temps plein d'un niveau d'enseignement est divisé par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, au même niveau d'enseignement et dans le même type d'établissement. Il convient toutefois de souligner que le taux d'encadrement ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut pas être interprété en termes de taille des classes (voir l'encadré D2.2).

Dans les pays de l'OCDE, on compte en moyenne moins de 16 élèves par enseignant dans l'enseignement primaire. Les élèves sont plus de 28 par enseignant au Mexique et plus de 23 par enseignant au Chili, mais moins de 11 par enseignant en Hongrie, en Islande, au Luxembourg et en Norvège (voir le graphique D2.3).

Dans l'enseignement secondaire, les taux d'encadrement varient également entre les pays, et même de façon plus marquée. En équivalents temps plein, on compte 30 élèves par enseignant au Mexique, mais moins de 11 élèves par enseignant en Arabie saoudite, en Autriche, en Belgique, en Espagne, au Luxembourg, en Norvège, en Pologne et au Portugal. Dans l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement moyen dans les pays de l'OCDE est de l'ordre de 14 élèves par enseignant (voir le tableau D2.2).

Comme le montrent les différences de taux d'encadrement, le nombre d'élèves par enseignant (en équivalents temps plein) est moins élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. Malgré un accroissement des effectifs des classes entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement augmente entre ces deux niveaux d'enseignement dans la plupart des pays de l'OCDE. Seuls trois pays échappent à ce constat : le Chili, l'Islande et le Mexique.

Encadré D2.2. Relation entre la taille des classes et le taux d'encadrement

Les effectifs des classes sont calculés sur la base de plusieurs éléments : le taux d'encadrement (nombre d'élèves/étudiants par enseignant), le nombre de classes ou d'élèves/étudiants dont les enseignants sont responsables, le rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, la part du temps de travail des enseignants qui est consacrée à l'enseignement proprement dit, les critères de constitution des classes et la pratique du co-enseignement (*team-teaching*).

À titre d'exemple, le taux d'encadrement d'un établissement comptant 48 élèves et 8 enseignants en équivalents temps plein correspond à 6 élèves par enseignant. Si le temps de travail des enseignants est estimé à 35 heures par semaine, dont 10 heures d'enseignement, et si le temps d'instruction des élèves est de 40 heures par semaine, la taille moyenne des classes peut être estimée comme suit dans cet établissement, quel que soit le mode de regroupement par classe qui y est appliqué :

Estimation de la taille de la classe = 6 élèves par enseignant * (40 heures d'instruction par élève/10 heures d'enseignement par enseignant) = 24 élèves.

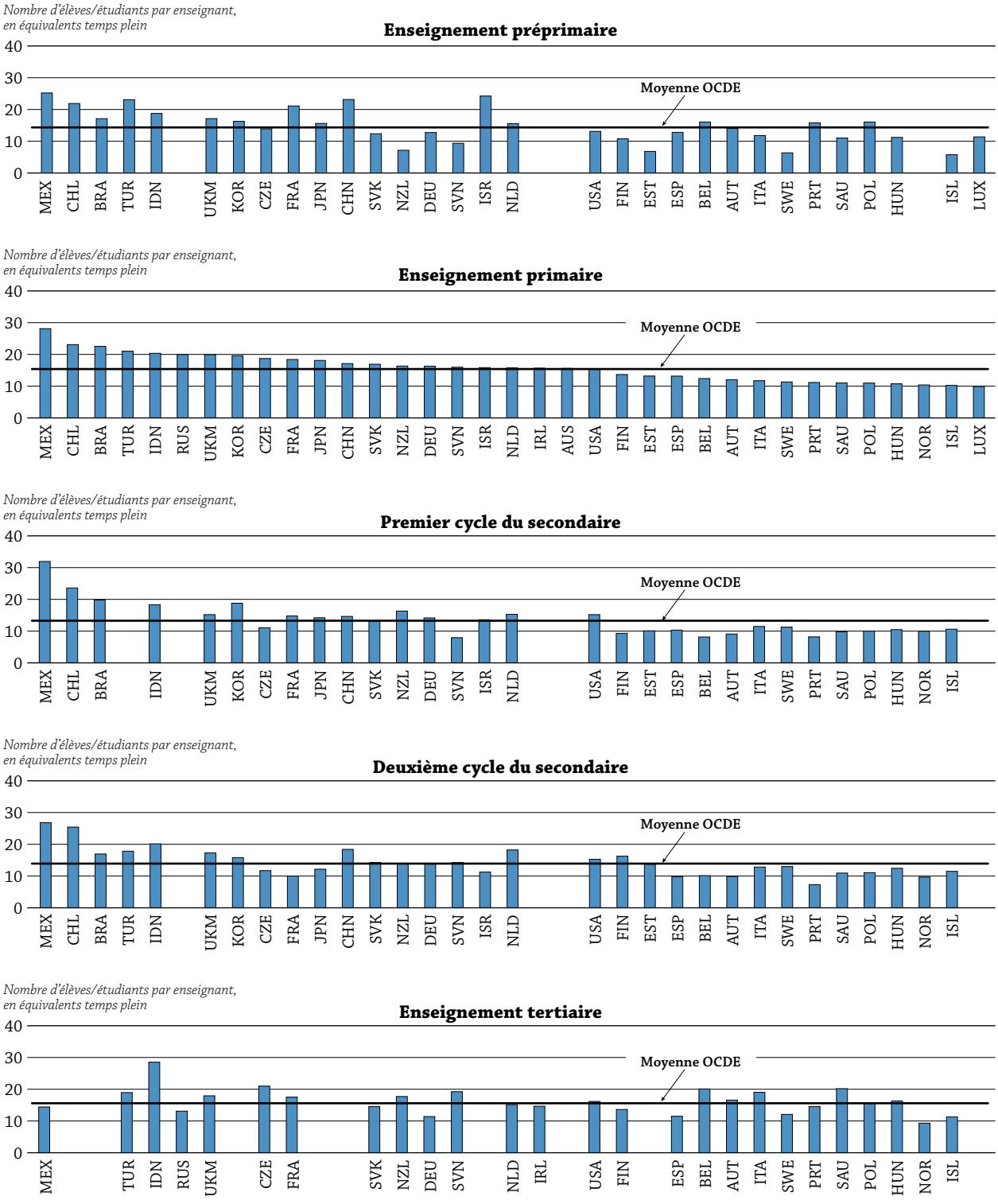
La taille des classes indiquée dans le tableau D2.1 est calculée selon une approche différente, en l'occurrence à partir du nombre d'élèves suivant un cours commun, sur la base du nombre le plus élevé de cours communs (il s'agit généralement des matières obligatoires), mais abstraction faite des cours donnés en sous-groupe. Par conséquent, les estimations de la taille des classes sont proches des tailles moyennes de classe indiquées dans le tableau D2.1 dans les cas où les cours donnés à des sous-groupes d'élèves sont moins fréquents, par exemple dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Ces définitions expliquent pourquoi des taux d'encadrement similaires entre les pays peuvent se traduire par des tailles de classe différentes. Dans l'enseignement primaire, par exemple, le taux d'encadrement est similaire au Japon (18.1 élèves par enseignant) et en République tchèque (18.7 élèves par enseignant) (voir le tableau D2.2), mais la taille moyenne des classes y est sensiblement différente : 27.9 élèves par classe au Japon, contre 19.9 élèves par classe en République tchèque (voir le tableau D2.1).

L'augmentation du taux d'encadrement est imputable à la variation du temps annuel d'instruction, qui tend à s'allonger avec l'élévation du niveau d'enseignement (voir l'indicateur D1). Elle peut également s'expliquer par des décalages entre l'évolution démographique et l'adaptation de l'offre d'enseignants, ou par des différences dans le nombre d'heures de cours que les enseignants doivent donner selon les niveaux d'enseignement (le nombre d'heures d'enseignement tend à diminuer avec l'élévation du niveau d'enseignement, tandis que la spécialisation par matière s'accentue). Même si cette tendance est généralisée, il est difficile de justifier par des raisons pédagogiques probantes le bien-fondé d'une augmentation des taux d'encadrement aux niveaux supérieurs d'enseignement.

Le tableau D2.2 présente les taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire (voir également l'indicateur C2), calculés par enseignant ainsi que par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation). Certains pays recourent beaucoup aux auxiliaires d'éducation dans l'enseignement préprimaire. Douze pays font état de meilleurs taux d'encadrement par membre du personnel de contact (indiqué dans la colonne 1 du tableau D2.2) que par enseignant, mais rares sont ceux où les auxiliaires d'éducation sont nombreux. Le nombre d'élèves est nettement inférieur par membre du personnel de contact que par enseignant (de deux élèves au moins) en Allemagne, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Chine, aux États-Unis, en France, en Israël et au Royaume-Uni. Cette différence de taux d'encadrement est particulièrement prononcée au Chili et en Israël, où l'on compte au moins dix élèves de moins par membre du personnel de contact que par enseignant.

Graphique D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2011)



Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

La liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872948

Dans l'enseignement tertiaire, on compte au moins 20 étudiants par enseignant en Afrique du Sud, en Arabie saoudite, en Belgique, en Indonésie et en République tchèque, mais moins de 10 étudiants par enseignant en Norvège (voir le tableau D2.2). Toutefois, la prudence est de rigueur lors de la comparaison des chiffres relatifs à l'enseignement tertiaire, car il est difficile de calculer des taux d'encadrement en équivalents temps plein qui soient comparables à ce niveau d'enseignement. Dans 6 des 13 pays dont les données de l'enseignement tertiaire sont comparables, le taux d'encadrement est plus élevé dans l'enseignement tertiaire de type B, qui a une vocation plus professionnelle, que dans l'enseignement tertiaire de type A, qui est largement théorique, et les programmes de recherche de haut niveau. La Turquie est le seul pays où le taux d'encadrement est sensiblement moins élevé dans l'enseignement tertiaire de type B (53 étudiants par enseignant) que dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau (15 étudiants par enseignant) (voir le tableau D2.2)

Taille des classes dans les établissements publics et privés

La taille des classes est un facteur dont les parents peuvent tenir compte lorsqu'ils choisissent l'établissement où inscrire leur enfant ; les différences de taille des classes entre les établissements publics et privés (et entre les différents types d'établissements privés) peuvent influer sur leurs effectifs.

Parmi les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, la taille moyenne des classes ne varie dans l'ensemble pas de plus d'un élève entre les établissements publics et privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le graphique D2.4 et le tableau D2.1). Toutefois, des écarts importants s'observent entre les pays. Dans l'enseignement primaire, par exemple, on compte en moyenne au moins quatre élèves de plus par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés au Brésil, en Fédération de Russie, en Israël, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Turquie. Toutefois, dans ces pays, le secteur privé est relativement peu important dans l'enseignement primaire et accueille au plus 5 % des élèves, sauf au Brésil et en Israël (voir le tableau C1.4 dans l'indicateur C1). Par contraste, les établissements privés comptent, en moyenne, au moins quatre élèves de plus par classe que les établissements publics en Chine, en Espagne et au Luxembourg, où plus de 30 % des élèves fréquentent un établissement privé.

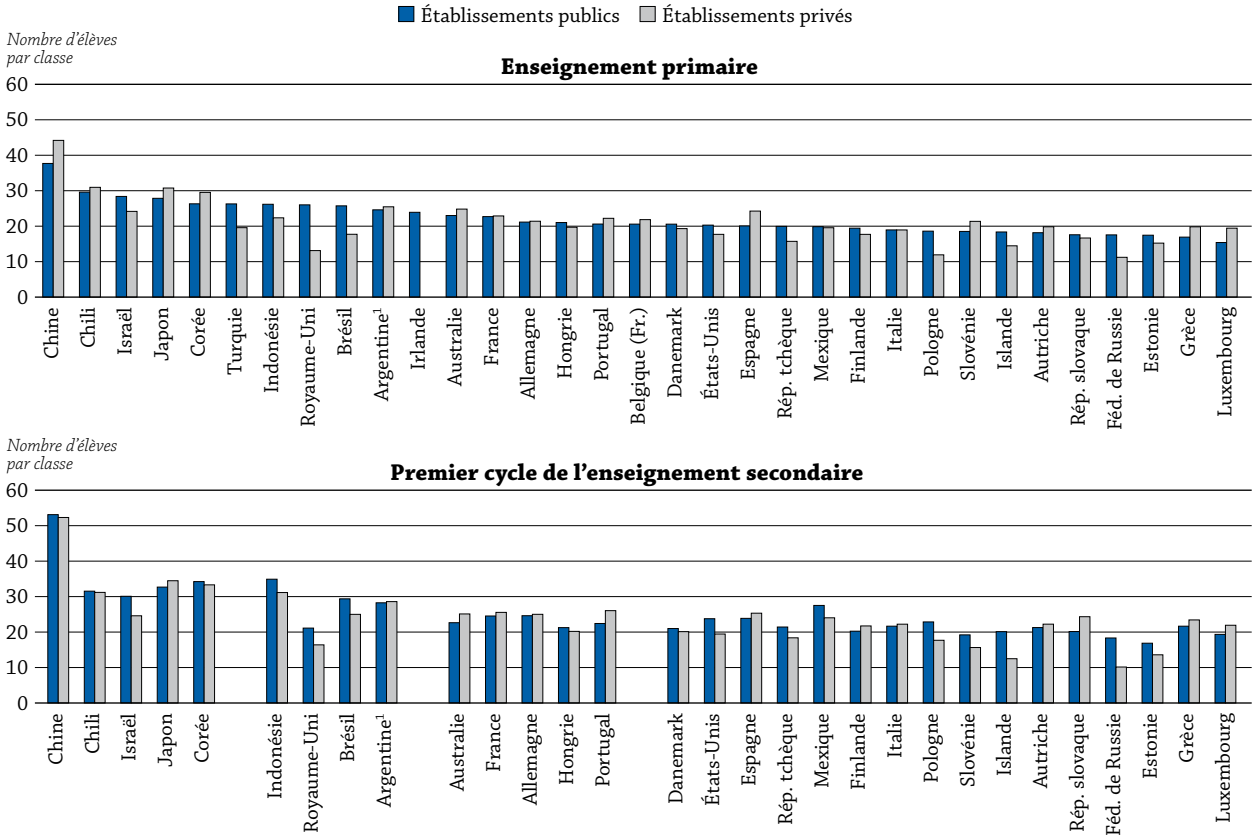
La comparaison de la taille des classes entre les établissements publics et les établissements privés révèle des tendances assez différentes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, où les établissements privés sont plus nombreux. À ce niveau d'enseignement, les élèves sont en moyenne plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics dans 13 pays, mais les écarts sont moins marqués que dans l'enseignement primaire.

Dans les pays où la part du secteur privé est plus élevée dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (c'est-à-dire où plus de 10 % des élèves fréquentent un établissement privé à ces niveaux d'enseignement), comme en Argentine, en Australie, en Belgique (Communauté française), au Brésil, au Chili, au Danemark, en Espagne, en France, en Indonésie et au Portugal, l'effectif des classes varie parfois sensiblement entre les établissements publics et les établissements privés. En Espagne, toutefois, où les écarts sont importants (au moins quatre élèves de différence dans l'enseignement primaire, comme au Brésil aux deux niveaux d'enseignement), les élèves tendent à être plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics (voir les tableaux C1.4 et D2.1). Ce constat montre que dans les pays où de nombreux parents choisissent d'inscrire leur enfant dans un établissement privé, la taille des classes n'est généralement pas un facteur déterminant à leurs yeux.

La comparaison des taux d'encadrement révèle des tendances similaires. En moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles, les taux d'encadrement sont un peu plus élevés dans les établissements privés que dans les établissements publics dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D2.3). Les écarts les plus importants à cet égard s'observent au Brésil et au Mexique où, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les établissements publics comptent au moins huit élèves de plus par enseignant que les établissements privés. Au Mexique, la différence de taux d'encadrement entre les établissements publics et privés est encore plus élevée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (une différence de plus de 17 élèves par enseignant) que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (une différence de 15 élèves par enseignant).

Dans certains pays, en revanche, les taux d'encadrement sont plus élevés dans les établissements publics que dans les établissements privés. C'est en Espagne dans le premier cycle du secondaire que cette tendance est la plus marquée : à ce niveau d'enseignement, les élèves sont environ 15 par enseignant dans les établissements privés, mais moins de 9 par enseignant dans les établissements publics.

Graphique D2.4. Taille moyenne des classes dans les établissements publics et privés, selon le niveau d'enseignement (2011)



1. Année de référence : 2010 (et non 2011).

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans les établissements publics d'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872967

Définitions

Le personnel enseignant comporte deux catégories :

- **La catégorie des auxiliaires d'éducation et des assistants de recherche** inclut le personnel non qualifié et les étudiants qui aident les enseignants à donner cours.
- **La catégorie des enseignants** inclut le personnel qualifié impliqué directement dans l'instruction des élèves/étudiants. Elle englobe les enseignants, les enseignants dispensant un enseignement spécialisé et ceux qui prennent en charge des élèves/étudiants constituant une classe entière dans une salle de classe ou des élèves/étudiants réunis en petits groupes dans une salle spécialisée, ou qui donnent des cours particuliers dans une salle de classe ou un autre local. Elle inclut également les chefs de département qui ont une charge de cours, mais exclut le personnel non qualifié qui assiste les enseignants lors des cours aux élèves/étudiants, comme les auxiliaires d'éducation ou le personnel paraprofessionnel.

D2

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les dépenses se rapportent aux établissements publics ou, si ces données sont disponibles, aux établissements publics et privés.

La taille des classes est calculée comme suit : les effectifs d'élèves sont divisés par le nombre de classes. Les programmes d'enseignement spécial sont exclus afin de garantir la comparabilité internationale des données. Cet indicateur comprend uniquement les programmes normaux de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire, et exclut les sous-groupes d'élèves constitués en dehors des classes normales.

Le taux d'encadrement d'un niveau d'enseignement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves/étudiants en équivalents temps plein du niveau d'enseignement considéré est divisé par l'effectif d'enseignants, également en équivalents temps plein, du même niveau et dans le même type d'établissements.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Ehrenberg, R.G., D.J. Brewer, A. Gamoran et J.D. Willms (2001), « Class Size and Student Achievement », *Psychological Science in the Public Interest*, vol. 2, nº 1, pp. 1-30.

Finn, J. (1998), *Class Size and Students at Risk: What is Known? What is Next?*, États-Unis, ministère fédéral de l'Éducation, Office of Educational Research and Improvement, National Institute on the Education of At-Risk Students, Washington DC.

Hattie, J. (2009), *Visible Learning: A Synthesis of over 800 Meta-analyses Relating to Achievement*, Routledge, Londres.

Jensen, B., A. Sandoval-Hernández, S. Knoll et E.J. Gonzalez (2012), *The Experience of New Teachers: Results from TALIS 2008*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264120952-en*

Krueger, A.B. (2002), « Economic Considerations and Class Size », National Bureau of Economic Research, Document de travail nº 8875.

OCDE (2009), *Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/0.1787/9789264068780-en*

Piketty, T. et M. Valdenaire (2006), *L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français : Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective, Paris.

Tableaux de l'indicateur D2

Tableau D2.1	Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872834
Tableau D2.2	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872853
Tableau D2.3	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant, selon le type d'établissement (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872872
WEB Tableau D2.4	Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2000)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872891

Tableau D2.1. Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2011)

Calculs fondés sur le nombre d'élèves et le nombre de classes

		Enseignement primaire					Premier cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)				
			Établissements privés					Établissements privés			
		Établissements publics	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Total : établissements publics et établissements privés confondus	Établissements publics	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Total : établissements publics et établissements privés confondus
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	23.0	24.8	24.8	a	**23.5**	22.6	25.0	25.0	a	**23.5**
	Autriche	18.2	19.8	x(2)	x(2)	**18.2**	21.2	22.2	x(7)	x(7)	**21.3**
	Belgique	m	m	m	a	**m**	m	m	m	a	**m**
	Belgique (Fr.)	20.6	21.8	21.8	m	**21.1**	m	m	m	m	**m**
	Canada	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Chili	29.6	31.0	32.4	23.8	**30.4**	31.5	31.1	32.4	24.7	**31.3**
	Rép. tchèque	19.9	15.7	15.7	a	**19.9**	21.4	18.3	18.3	a	**21.3**
	Danemark	20.6	19.3	19.3	a	**20.4**	20.9	20.1	20.1	a	**20.8**
	Estonie	17.5	15.2	a	15.2	**17.4**	16.8	13.6	a	13.6	**16.7**
	Finlande	19.4	17.7	17.7	a	**19.4**	20.2	21.7	21.7	a	**20.3**
	France	22.7	22.9	x(2)	x(2)	**22.7**	24.5	25.5	25.7	14.0	**24.7**
	Allemagne	21.2	21.4	21.4	x(3)	**21.2**	24.5	24.9	24.9	x(8)	**24.6**
	Grèce	16.9	19.8	a	19.8	**17.1**	21.6	23.4	a	23.4	**21.7**
	Hongrie	21.0	19.7	19.7	a	**20.9**	21.2	20.1	20.1	a	**21.1**
	Islande	18.4	14.5	14.5	a	**18.3**	20.1	12.5	12.5	a	**19.9**
	Irlande	23.9	m	a	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Israël	28.4	24.2	24.0	a	**27.3**	30.0	24.5	23.4	a	**28.7**
	Italie	18.9	18.9	a	18.9	**18.9**	21.6	22.2	a	22.2	**21.6**
	Japon	27.9	30.8	a	30.8	**27.9**	32.6	34.4	a	34.4	**32.7**
	Corée	26.3	29.5	a	29.5	**26.3**	34.1	33.2	33.2	a	**34.0**
	Luxembourg	15.4	19.4	18.1	19.5	**15.7**	19.3	21.9	19.6	25.6	**19.7**
	Mexique	19.9	19.6	a	19.6	**19.8**	27.4	24.0	a	24.0	**27.1**
	Pays-Bas	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Norvège	a	a	a	a	**a**	a	a	a	a	**a**
	Pologne	18.6	11.9	11.1	12.2	**18.3**	22.8	17.6	23.8	15.8	**22.5**
	Portugal	20.6	22.2	24.2	21.5	**20.8**	22.4	26.0	25.7	26.4	**22.8**
	Rép. slovaque	17.6	16.7	16.7	n	**17.5**	20.1	24.3	24.3	n	**20.3**
	Slovénie	18.5	21.4	21.4	n	**18.5**	19.2	15.6	15.6	n	**19.2**
	Espagne	20.1	24.3	24.6	22.2	**21.3**	23.8	25.3	25.7	21.8	**24.3**
	Suède	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Suisse	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Turquie	26.3	19.6	a	19.6	**26.1**	a	a	a	a	**a**
	Royaume-Uni	26.0	13.1	29.0	12.4	**24.8**	21.1	16.4	19.2	10.1	**19.5**
	États-Unis	20.3	17.7	a	17.7	**20.0**	23.7	19.4	a	19.4	**23.2**
	Moyenne OCDE	21.3	20.5	21.0	20.2	**21.2**	23.4	22.5	22.8	21.2	**23.3**
	Moyenne UE21	19.9	19.0	20.0	18.1	**19.9**	21.8	22.0	22.4	19.9	**21.8**
Autres G20	Argentine[1]	24.6	25.5	29.5	24.1	**25.4**	28.2	28.5	30.1	26.9	**28.4**
	Brésil	25.7	17.7	a	17.7	**24.2**	29.3	24.9	a	24.9	**28.7**
	Chine	37.7	44.2	x(2)	x(2)	**38.0**	53.0	52.2	x(7)	x(7)	**52.9**
	Inde	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	26.2	22.4	a	22.4	**25.4**	34.8	31.1	a	31.1	**33.4**
	Fédération de Russie	17.5	11.2	a	11.2	**17.5**	18.3	10.1	a	10.1	**18.2**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	24.3	22.6	~	~	**24.1**	26.4	24.8	~	~	**26.2**

1. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872834

D2

Tableau D2.2. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2011)

Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Préprimaire			Secondaire				Tertiaire		
		Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires)	Nombre d'élèves par enseignant	Enseignement primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Ensemble du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie[1, 2]	m	m	15.6	x(6)	x(6)	12.0	m	m	14.7	m
	Autriche	9.7	14.0	12.1	9.1	9.8	9.4	10.4	n	16.6	16.6
	Belgique[3]	16.1	16.1	12.4	8.1	10.1	9.4	x(5)	x(10)	x(10)	20.1
	Canada[2, 4]	m	x(4)	x(4)	15.9	14.2	15.3	m	m	17.7	m
	Chili	10.7	21.9	23.1	23.6	25.4	24.8	a	m	m	m
	Rép. tchèque	13.6	13.9	18.7	11.1	11.7	11.4	18.2	17.8	21.3	21.0
	Danemark	m	m	x(4)	11.8	m	m	m	m	m	m
	Estonie	m	6.8	13.2	10.1	13.7	11.9	16.4	m	m	m
	Finlande	m	10.8	13.7	9.3	16.3	13.1	x(5)	n	13.6	13.6
	France[3]	14.1	21.1	18.4	14.8	10.0	12.3	x(8)	20.9	16.7	17.5
	Allemagne	10.0	12.7	16.3	14.2	13.8	14.0	14.5	14.1	10.9	11.4
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	m	11.2	10.7	10.5	12.4	11.5	13.5	20.4	15.9	16.3
	Islande	5.8	5.8	10.2	10.6	11.5	11.1	x(5, 10)	x(10)	x(10)	11.3
	Irlande[2]	m	m	15.7	x(6)	x(6)	14.4	x(6)	x(10)	x(10)	14.6
	Israël[2]	11.5	24.2	15.9	13.6	11.3	12.2	m	m	m	m
	Italie[2]	m	11.8	11.7	11.5	12.8	12.2	m	7.5	19.1	19.0
	Japon	14.8	15.6	18.1	14.2	12.2	13.1	x(5, 10)	m	m	m
	Corée	16.3	16.3	19.6	18.8	15.8	17.2	a	m	m	m
	Luxembourg	m	11.4	9.9	x(6)	x(6)	9.6	m	m	m	m
	Mexique	25.2	25.2	28.1	31.9	26.8	29.9	a	15.8	14.4	14.4
	Pays-Bas	14.3	15.5	15.8	15.3	18.2	16.7	19.5	16.2	15.1	15.1
	Nouvelle-Zélande	7.2	7.2	16.3	16.3	13.9	15.1	22.6	18.0	17.6	17.7
	Norvège[2]	m	m	10.4	10.0	9.7	9.8	x(5)	x(10)	x(10)	9.3
	Pologne	m	16.1	11.0	10.0	11.1	10.6	15.0	9.0	15.7	15.6
	Portugal[5]	m	15.8	11.2	8.2	7.3	7.7	x(5, 10)	x(10)	x(10)	14.6
	Rép. slovaque	12.3	12.4	16.9	13.1	14.3	13.7	14.1	10.0	14.6	14.5
	Slovénie	9.4	9.4	16.0	7.9	14.3	11.0	x(5)	x(10)	x(10)	19.2
	Espagne	m	12.8	13.2	10.3	9.8	10.1	a	9.8	12.0	11.5
	Suède	6.3	6.3	11.3	11.3	13.0	12.2	24.2	x(10)	x(10)	12.1
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	m	23.1	21.0	a	17.8	17.8	a	53.0	15.0	18.9
	Royaume-Uni	12.2	17.1	19.9	15.2	17.3	16.3	a	x(10)	x(10)	17.9
	États-Unis	10.9	13.1	15.3	15.2	15.3	15.2	17.8	x(10)	x(10)	16.2
	Moyenne OCDE	12.2	14.4	15.4	13.3	13.9	13.6	16.9	15.2	15.7	15.6
	Moyenne UE21	11.8	13.1	14.1	11.2	12.7	12.0	16.2	14.0	15.6	15.9
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	a	m	m	m
	Brésil	12.6	17.1	22.5	19.8	16.9	18.5	a	m	m	m
	Chine	20.6	23.2	17.1	14.6	18.4	16.3	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	17.3	18.8	20.3	18.3	20.1	19.1	a	x(10)	x(10)	28.5
	Fédération de Russie[2]	m	m	20.0	x(6)	x(6)	8.7	x(6)	10.5	13.9	13.1
	Arabie saoudite	m	11.0	11.0	9.8	10.9	10.3	a	x(10)	x(10)	20.2
	Afrique du Sud[4]	m	m	m	m	m	m	a	x(10)	x(10)	27.6
	Moyenne G20	15.4	17.4	18.3	15.3	15.9	15.5	~	~	~	~

1. Seule la filière générale est comprise dans le deuxième cycle du secondaire.
2. Établissements publics uniquement (en Australie, tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau uniquement ; au Canada, au niveau tertiaire uniquement ; en Irlande, au niveau tertiaire uniquement ; en Italie, du préprimaire au secondaire ; et en Fédération de Russie, aux niveaux primaire et secondaire uniquement).
3. À l'exclusion des établissements privés indépendants.
4. Année de référence : 2010.
5. Les données portent sur les enseignants (calculs fondés sur le nombre d'individus) en poste dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO et Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872853

Tableau D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant, selon le type d'établissement (2011)

Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du seconadire				Ensemble du secondaire			
			Privé				Privé				Privé		
		Public	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Public	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Public	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie[1]	x(9)	x(10)	x(11)	a	x(9)	x(10)	x(11)	a	12.2	11.6	11.6	a
	Autriche	9.0	10.4	x(2)	x(2)	10.1	8.2	x(6)	x(6)	9.4	9.2	x(10)	x(10)
	Belgique[2]	7.5	m	8.6	m	10.7	m	9.8	m	9.5	m	9.4	m
	Canada[3, 4, 5]	16.0	14.2	x(2)	x(2)	14.5	11.4	x(6)	x(6)	15.4	13.2	x(10)	x(10)
	Chili	22.7	24.4	25.7	18.3	25.9	25.1	27.2	15.9	24.7	24.9	26.7	16.6
	Rép. tchèque	11.1	10.2	10.2	a	11.5	12.9	12.9	a	11.3	12.5	12.5	a
	Danemark[4]	11.7	12.7	12.7	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Estonie	10.2	8.3	a	8.3	13.9	11.7	a	11.7	12.0	9.8	a	9.8
	Finlande[6]	9.3	9.5	9.5	a	15.5	21.0	21.0	a	12.5	18.5	18.5	a
	France	14.2	m	17.2	m	9.6	m	11.6	m	11.9	m	14.3	m
	Allemagne	14.2	13.7	13.7	x(3)	13.9	12.9	12.9	x(7)	14.1	13.4	13.4	x(11)
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	10.5	10.0	10.0	a	12.5	12.2	12.2	a	11.5	11.5	11.5	a
	Islande[6]	10.8	4.3	4.3	n	11.4	11.9	11.9	n	11.1	11.3	11.3	n
	Irlande[2]	x(9)	m	a	m	x(9)	m	a	m	14.5	m	a	m
	Israël	13.6	m	m	a	11.3	m	m	a	12.2	m	m	a
	Italie	11.5	m	a	m	12.8	m	a	m	12.2	m	a	m
	Japon[6]	14.4	12.5	a	12.5	11.5	13.9	a	13.9	13.0	13.6	a	13.6
	Corée	18.6	19.5	19.5	a	15.1	16.8	16.8	a	17.0	17.5	17.5	a
	Luxembourg	9.4	x(10)	x(11)	x(12)	9.5	x(10)	x(11)	x(12)	9.4	10.6	11.9	9.5
	Mexique	34.8	19.5	a	19.5	32.4	14.6	a	14.6	33.9	16.9	a	16.9
	Pays-Bas	15.3	14.7	a	14.7	18.1	20.2	a	20.2	16.6	18.1	a	18.1
	Nouvelle-Zélande	16.5	12.9	a	12.9	14.0	13.3	20.7	10.0	15.3	13.2	20.7	11.0
	Norvège	10.0	m	m	m	9.7	m	m	m	9.8	m	m	m
	Pologne	10.1	9.0	11.7	8.2	11.1	11.2	11.7	11.1	10.6	10.4	11.7	10.1
	Portugal[7]	7.9	10.7	9.6	12.4	7.6	6.4	10.7	5.5	7.8	7.5	10.0	6.6
	Rép. slovaque	13.2	12.5	12.5	n	14.6	12.5	12.5	n	13.8	12.5	12.5	n
	Slovénie[2]	7.9	6.5	6.5	n	14.3	12.4	11.6	14.5	10.9	12.1	11.2	14.5
	Espagne	8.9	14.8	14.8	15.1	9.0	14.1	14.6	13.5	8.9	14.6	14.7	14.1
	Suède	11.2	11.9	11.9	n	12.7	14.3	14.3	n	12.0	13.5	13.5	n
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	a	a	a	a	18.7	7.6	a	7.6	18.7	7.6	a	7.6
	Royaume-Uni	15.4	14.7	19.4	8.0	14.4	21.6	24.9	10.3	14.9	19.1	23.3	9.1
	États-Unis	15.9	10.4	a	10.4	15.9	10.4	a	10.4	15.9	10.4	a	10.4
	Moyenne OCDE	13.2	12.5	12.8	9.3	13.9	13.8	15.1	10.0	13.6	13.3	14.5	9.9
	Moyenne UE21	11.0	11.3	12.6	11.1	12.3	13.7	13.9	12.4	11.8	12.9	13.5	11.5
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	21.4	12.6	a	12.6	18.4	11.9	a	11.9	20.1	12.2	a	12.2
	Chine	14.5	16.5	x(2)	x(2)	18.5	17.4	x(6)	x(6)	16.2	17.0	x(10)	x(10)
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	17.7	19.6	a	19.6	16.9	25.2	a	25.2	17.4	22.0	a	22.0
	Fédération de Russie	x(9)	x(10)	a	x(12)	x(9)	x(10)	a	x(12)	8.7	m	a	m
	Arabie saoudite	9.7	10.0	x(2)	x(2)	10.5	13.5	x(6)	x(6)	10.1	12.1	x(10)	x(10)
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	14.1	13.8	~	~	14.2	15.2	~	~	13.8	14.3	~	~

1. Seule la filière générale est incluse dans les premier et deuxième cycles du secondaire.
2. Le post-secondaire non tertiaire est inclus dans le deuxième cycle du secondaire.
3. Année de référence : 2010.
4. Le primaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.
5. Le préprimaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.
6. Des programmes post-secondaires sont inclus dans le deuxième cycle du secondaire.
7. Les données portent sur les enseignants (calculs fondés sur le nombre d'individus) en poste dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

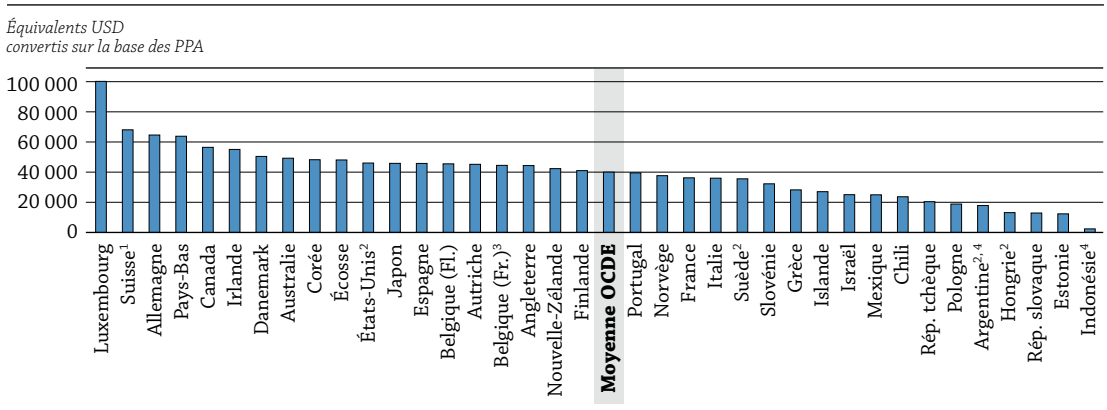
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932872872

QUEL EST LE NIVEAU DE SALAIRE DES ENSEIGNANTS ?

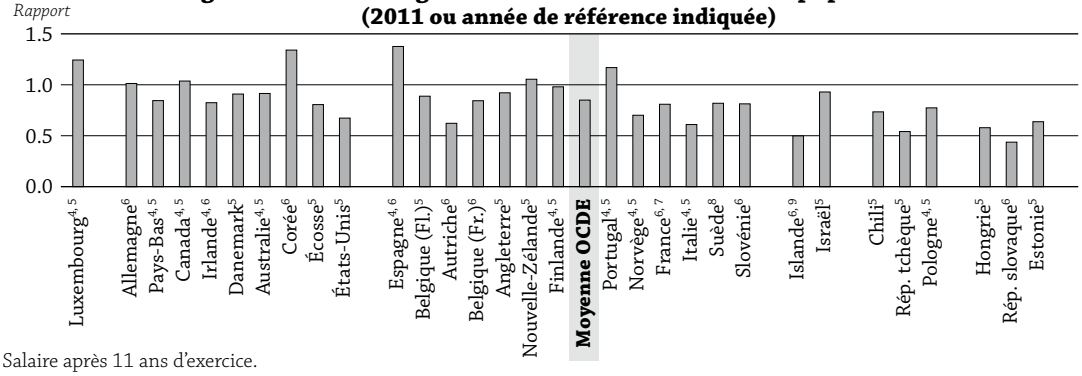
- Le salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif s'établit, en moyenne, à 36 135 USD dans l'enseignement préprimaire, à 38 136 USD dans l'enseignement primaire, à 39 934 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 41 665 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire représente 80 % du salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Ce pourcentage du revenu de référence représente 82 % dans l'enseignement primaire, 85 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 89 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique D3.1. Salaire des enseignants du premier cycle du secondaire (2011)

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, après 15 ans d'exercice/formation minimale, en équivalents USD convertis sur la base des PPA



Rapport entre le salaire des enseignants et les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année (2011 ou année de référence indiquée)



1. Salaire après 11 ans d'exercice.
2. Salaire réel de base.
3. Salaire des enseignants disposant des qualifications typiques et non des qualifications minimales.
4. Année de référence : 2010.
5. Rapport entre le salaire réel moyen, primes et allocations comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans et les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année.
6. Rapport entre le salaire statutaire des enseignants après 15 ans d'exercice (formation minimale) et les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année.
7. Année de référence : 2009.
8. Rapport entre le salaire réel moyen, primes et allocations non comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans et les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année.
9. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant du salaire des enseignants possédant la formation minimale, après 15 ans d'exercice, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux D3.1 et D3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868787

Contexte

La rémunération des enseignants représente le principal poste de dépenses du budget de l'éducation dans le cadre institutionnel. Elle a également un impact sur l'attractivité de la profession. Elle intervient dans la décision de choisir la formation d'enseignant, de devenir enseignant à la fin des études (sachant que les choix de carrière sont associés à des revenus relatifs et à leur évolution probable dans les professions avec ou sans rapport avec l'enseignement), de redevenir enseignant après une interruption de carrière ou de rester enseignant (dans l'ensemble, plus le salaire est élevé, moins les enseignants quittent la profession) (OCDE, 2005). L'accroissement de la dette publique, qui a résulté de l'action des gouvernements pendant la crise financière de la fin 2008, a amené les décideurs politiques à réduire les dépenses publiques – en particulier la rémunération dans la fonction publique. Comme le niveau de salaire et les conditions de travail sont des atouts importants pour constituer, développer et entretenir un corps enseignant compétent et de qualité, les décideurs politiques doivent étudier de près le salaire des enseignants à l'heure où ils tentent à la fois de préserver la qualité de l'enseignement et de maintenir le budget de l'éducation en équilibre (voir l'indicateur B6, en ligne, et l'indicateur B7).

Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, **le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement**. En Belgique, au Danemark, en Finlande, en Hongrie, en Indonésie, en Pologne et en Suisse, par exemple, les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnent au moins 25 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire.
- **En moyenne, les salaires à l'échelon maximal du barème sont supérieurs de respectivement 58 %, 59 %, 61 % et 62 % aux salaires en début de carrière dans l'enseignement préprimaire, dans l'enseignement primaire, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.** C'est dans les pays où la progression sur l'échelle barémique s'étend sur de nombreuses années que cet écart de rémunération tend à être le plus important. Dans les pays où il faut au moins 30 ans d'exercice pour parvenir au sommet de l'échelle barémique, les salaires à l'échelon maximal sont supérieurs, en moyenne, de 78 % aux salaires en début de carrière.
- Le salaire des enseignants titulaires des qualifications maximales qui ont atteint le sommet de l'échelle barémique s'établit, en moyenne, à 47 243 USD dans l'enseignement préprimaire, à 49 609 USD dans l'enseignement primaire, à 52 697 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 53 449 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, **la prime salariale associée à un niveau supérieur de qualification varie selon les pays**. En Israël, au Mexique, en Pologne et en Slovénie, par exemple, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire qui sont titulaires des qualifications maximales gagnent, à ancienneté égale, au moins 30 % de plus que leurs collègues titulaires des qualifications minimales. Cette différence de qualification n'entraîne cependant pas d'écart salarial dans 40 % environ des pays.
- Dans 9 des 21 pays dont les données sont disponibles, **le salaire annuel moyen des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, primes et allocations comprises, est supérieur de 10 % au moins au salaire statutaire des enseignants de ce niveau d'enseignement ayant 15 ans d'exercice à leur actif.**

Tendances

Entre 2000 et 2011, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. La France et le Japon font figure d'exception : le salaire des enseignants y a diminué en valeur réelle durant cette période. Dans certains pays, le ralentissement économique de 2008 a également eu un impact direct sur les salaires des enseignants qui ont été gelés ou diminués entre 2009 et 2011.

Analyse

Salaires statutaires des enseignants

Le salaire des enseignants n'est qu'une composante parmi d'autres de leur rémunération totale. Les enseignants peuvent, par exemple, bénéficier de primes au titre de l'affectation dans des régions reculées, d'allocations familiales, de réductions de tarif dans les transports publics ou de la détaxation des biens culturels. De plus, le régime fiscal et le système de prestations sociales varient énormément entre les pays de l'OCDE. Pour toutes ces raisons, la prudence est de rigueur lors de la comparaison des salaires des enseignants entre les pays.

Le salaire des enseignants varie fortement entre les pays. Le salaire des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire qui ont 15 ans d'exercice à leur actif est inférieur à 15 000 USD en Estonie, en Hongrie, en Indonésie et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 60 000 USD en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse (à partir de 11 ans d'exercice) ; il passe même la barre des 100 000 USD au Luxembourg (voir le tableau D3.1 et le graphique D3.1)

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement. Ainsi, en Belgique, au Danemark, en Hongrie, en Indonésie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnent entre 20 % et 30 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire ; cet écart de salaire s'établit à 50 % ou plus en Finlande et en Suisse (pour les enseignants ayant 11 ans d'exercice). En Finlande et en République slovaque, cet écart s'explique essentiellement par la différence entre les niveaux de salaire des enseignants selon qu'ils sont en poste dans l'enseignement préprimaire ou dans l'enseignement primaire. Aux Pays-Bas, l'écart de salaire le plus important s'observe entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, tandis qu'en Belgique, le salaire des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est nettement plus élevé que celui des autres niveaux d'enseignement. Il y a lieu d'interpréter les différences de salaire entre les niveaux d'enseignement à la lumière des titres requis pour accéder à la profession d'enseignant (voir l'indicateur D5 « Qui sont les enseignants ? » dans OCDE, 2012).

En Australie, au Canada, en Corée et en Turquie, la différence de salaire entre les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif représente moins de 5 % selon qu'ils sont en poste dans l'enseignement préprimaire ou dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Angleterre, en Écosse, en Grèce, au Portugal et en Slovénie, les enseignants perçoivent le même salaire quel que soit leur niveau d'enseignement. C'est également le cas pour les enseignants du primaire et du secondaire en Estonie, en Irlande et au Japon. Par contraste, en Argentine, le salaire des enseignants diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement : un enseignant en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagne 15 % de moins qu'un enseignant en poste dans l'enseignement préprimaire, alors que son temps d'enseignement est deux fois plus élevé (voir l'indicateur D4). En Israël, les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire gagne 18 % de plus que les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à la suite de la mise en œuvre progressive, à compter de 2008, de la réforme « Nouvel Horizon », qui a entraîné l'augmentation des salaires des enseignants dans l'enseignement préprimaire, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Une autre réforme, lancée en 2012, donnera également lieu à l'augmentation des salaires dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Luxembourg, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnaient environ 50 % de moins que leurs collègues en poste dans l'enseignement secondaire ayant autant d'ancienneté avant la réforme de 2009. Depuis lors, la différence de salaire entre les enseignants en poste dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire est inférieure à 10 %.

La variation du salaire des enseignants entre les niveaux d'enseignement peut influer sur la capacité des établissements et des systèmes d'éducation à attirer et à retenir les enseignants, et peut aussi avoir un effet sur la mobilité des enseignants entre les niveaux d'enseignement.

Salaire minimal et maximal des enseignants

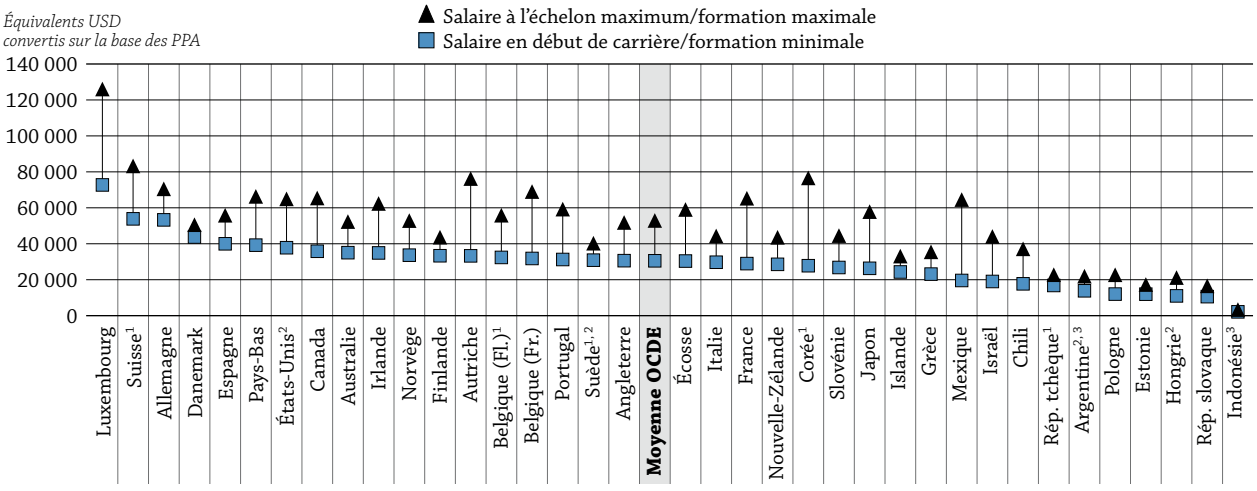
Les systèmes d'éducation peinent à recruter des enseignants parmi les diplômés de grande qualité. Selon certaines études, les salaires et les autres débouchés influent sur l'attractivité de la profession d'enseignant

(Santiago, 2004). Le niveau de salaire en début de carrière d'enseignant par rapport à d'autres professions et sa progression probable interviennent beaucoup dans la décision d'un diplômé de devenir enseignant. Les pays qui cherchent à étoffer leur corps enseignant, en particulier ceux où les enseignants sont vieillissants ou ceux dont la population en âge d'être scolarisée augmente, pourraient envisager d'agir sur les salaires de base et sur les perspectives de carrière des enseignants. Toutefois, afin de préserver la qualité du corps enseignant, des efforts s'imposent non seulement pour recruter des enseignants qualifiés parmi les sujets les plus compétents, mais aussi pour retenir les enseignants efficaces.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants titulaires des qualifications minimales gagnent, en moyenne, 30 216 USD en début de carrière. Ce salaire minimal est inférieur à 15 000 USD en Argentine, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, en Pologne et en République slovaque, mais supérieur à 40 000 USD en Allemagne, au Danemark, au Luxembourg et en Suisse. Les enseignants titulaires des qualifications maximales gagnent, en moyenne, 52 697 USD à l'échelon maximal du barème. Ce salaire maximal est inférieur à 20 000 USD en Estonie, en Indonésie et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 75 000 USD en Autriche, en Corée et en Suisse, et supérieur à 125 000 USD au Luxembourg. La plupart des pays où le salaire des enseignants est inférieur à la moyenne de l'OCDE en début de carrière comptent également parmi ceux où le salaire maximal est inférieur à la moyenne. La Corée, la France, le Japon et le Mexique échappent à ce constat : le salaire des enseignants y est inférieur de 5 % au moins à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais le salaire maximal y est largement supérieur. L'inverse est vrai en Australie, au Danemark et en Norvège : le salaire des enseignants y est supérieur de 10 % au moins à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais le salaire statutaire maximal est proche de cette moyenne (voir le graphique D3.2 et le tableau D3.5, en ligne).

Graphique D3.2. Salaire minimal et maximal des enseignants du premier cycle du secondaire (2011)

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA



1. Salaire à l'échelon maximum/formation minimale.
2. Salaire réel de base.
3. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant du salaire en début de carrière des enseignants possédant la formation minimale, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D3.5, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868806

Dans un certain nombre de pays, le salaire progresse relativement peu au fil de la carrière. L'écart de salaire entre le salaire minimal et le salaire maximal est, par exemple, inférieur à 30 % dans l'enseignement préprimaire, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au Danemark, et dans l'enseignement préprimaire en Finlande, en Norvège, en République tchèque et en Suède.

À défaut d'incitations financières, il risque d'être difficile de retenir des enseignants qui approchent du sommet de l'échelle barémique. Toutefois, resserrer l'échelle barémique peut présenter des avantages. Nombreux sont ceux qui estiment, par exemple, que dans les organisations où les écarts de salaire entre les membres du personnel sont moins grands, les informations circulent de manière plus fluide, les travailleurs se font davantage confiance et la collégialité est plus grande.

Par contraste, le salaire maximal des enseignants représente au moins le double du salaire en début de carrière en Autriche, dans la communauté française de Belgique (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), au Chili, en Corée, en France (dans l'enseignement secondaire), en Hongrie (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Israël, au Japon (dans l'enseignement primaire et secondaire) et en Pologne (dans l'enseignement préprimaire et primaire), et même plus du triple au Mexique (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) (voir le graphique D3.2 et la tableau D3.5, en ligne).

À l'échelon maximal du barème, la prime salariale versée au titre d'une qualification supérieure varie aussi entre les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, si les enseignants au sommet de l'échelle barémique gagnent autant, qu'ils soient titulaires des qualifications minimales ou maximales, dans 11 des 32 pays dont les données sur les deux catégories d'enseignants sont disponibles, les enseignants titulaires des qualifications maximales gagnent au moins 20 % de plus que leurs collègues titulaires des qualifications minimales, à ancienneté égale, dans la Communauté française de Belgique, en Écosse, en France, en Israël, en Norvège et en Slovénie. L'écart de salaire entre les deux catégories d'enseignants atteint même 57 % au Mexique. Des tendances similaires s'observent dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D3.1 et le tableau D3.5, en ligne).

Lors de l'analyse des barèmes salariaux des enseignants, il importe de garder présent à l'esprit le fait que les enseignants n'atteignent pas tous l'échelon maximum. En Italie, par exemple, moins de 5 % des enseignants se situent au sommet de l'échelle barémique selon les chiffres de 2011.

Encadré D3.1. Primes : incitations et allocations

En plus des barèmes de base, de nombreux pays prévoient des systèmes d'incitation qui leur permettent d'offrir aux enseignants des avantages financiers ou d'autres modes de gratification. Conjugués au salaire en début de carrière, ces avantages peuvent être déterminants lorsqu'il s'agit de prendre la décision de devenir ou de rester enseignant. Cet indicateur établit si des avantages salariaux sont prévus ou non dans les pays et, dans l'affirmative, identifie l'instance responsable de leur octroi (voir les tableaux D3.6a, b, c et d, en ligne, et l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Le plus souvent, les primes sont accordées au titre de l'exercice de fonctions particulières ou de conditions de travail spécifiques, par exemple l'affectation dans des établissements défavorisés, en particulier ceux qui sont situés dans des quartiers très pauvres ou qui accueillent un grand nombre d'élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement. Ces établissements peinent souvent à recruter des enseignants et sont plus susceptibles d'être dotés d'un corps enseignant moins expérimenté (OCDE, 2005). Ces primes sont octroyées dans trois quarts des pays environ.

Les primes au titre des qualifications, de la formation ou des performances sont également courantes dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. À cet égard, les critères d'octroi les plus fréquents sont la détention, avant l'entrée en fonction, d'un diplôme ou d'un titre d'un niveau supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner. Ces primes existent dans plus de trois quarts des pays. De plus, la moitié des 38 pays dont les données sont disponibles versent aux enseignants des primes pour performance professionnelle remarquable. Dans 15 des 19 pays qui prévoient cet avantage, la décision de l'octroyer peut être prise par les établissements.

La moitié des pays de l'OCDE octroient des primes sur la base de critères d'ordre démographique (situation familiale ou âge). Ces primes sont le plus souvent annuelles.

Ancienneté et barèmes salariaux des enseignants

Le régime salarial des enseignants donne la mesure des encouragements financiers qui leur sont accordés à différents stades de leur carrière. La compensation différée, qui incite les travailleurs à rester fidèles à leur employeur, à ne pas abandonner leur profession et à atteindre les objectifs de performance qui leur sont fixés, est également intégrée dans les barèmes salariaux des enseignants. Les indicateurs de l'OCDE sur le salaire des enseignants se limitent à quatre stades des barèmes salariaux : le salaire en début de carrière, après 10, puis 15 ans d'exercice, et à l'échelon maximum. Les salaires rapportés ici sont ceux des enseignants qui ont les qualifications minimales requises. Rappelons que, dans certains pays de l'OCDE, des qualifications supérieures au niveau minimum requis peuvent valoir une augmentation de salaire.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, après 10 ans et 15 ans d'exercice, les enseignants gagnent respectivement 25 % et 35 % de plus qu'en début de carrière, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ils gagnent, en moyenne, 61 % de plus à l'échelon maximum du barème (qu'ils atteignent en moyenne après 24 ans d'exercice) qu'en début de carrière. Les enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire doivent cumuler 35 années d'exercice au moins pour atteindre le sommet de l'échelle barémique en Corée, en Espagne, en Hongrie, en Israël et en Italie. Par contraste, il ne leur faut qu'entre six et neuf années d'exercice pour y parvenir en Australie, au Danemark, en Écosse, en Estonie et en Nouvelle-Zélande (voir les tableaux D3.1 et D3.2).

Les salaires progressent de façon constante dans un peu plus de la moitié des 32 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, mais de façon irrégulière dans les autres pays.

Salaires statutaires par heure d'enseignement

En moyenne, le salaire statutaire par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice s'élève à 49 USD dans l'enseignement primaire, à 58 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 66 USD dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est en Argentine, au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, au Mexique (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en République slovaque et en République tchèque (dans l'enseignement primaire) que le salaire par heure d'enseignement est le moins élevé : il ne représente pas plus de 30 USD. En revanche, le salaire par heure d'enseignement atteint ou dépasse 90 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Allemagne, en Belgique, au Danemark et au Japon, et à tous les niveaux d'enseignement au Luxembourg (voir le tableau D3.2).

Dans l'ensemble, le salaire par heure d'enseignement est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire, même dans les pays où le salaire statutaire est équivalent entre ces deux niveaux d'enseignement, car les enseignants doivent donner moins d'heures de cours dans l'enseignement secondaire (voir l'indicateur D4). Dans les pays de l'OCDE, les enseignants gagnent en moyenne 31 % de plus par heure d'enseignement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D3.2). Cet écart de rémunération est nul en Écosse. Au Danemark, en revanche, les enseignants gagnent deux fois plus par heure d'enseignement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. Par contraste, en Argentine, les enseignants en poste dans l'enseignement secondaire gagnent moins de la moitié par heure d'enseignement que ceux en poste dans l'enseignement primaire.

Toutefois, l'écart de salaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire se comble, en tout ou partie, si le facteur de comparaison est le salaire par heure de travail. Au Portugal, par exemple, l'écart de rémunération par heure d'enseignement représente 14 % entre l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, alors que le salaire statutaire et le temps de travail sont équivalents à ces deux niveaux d'enseignement. Cet écart s'explique par le fait que les enseignants consacrent une plus grande partie de leur temps de travail à donner cours dans l'enseignement primaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D4.1).

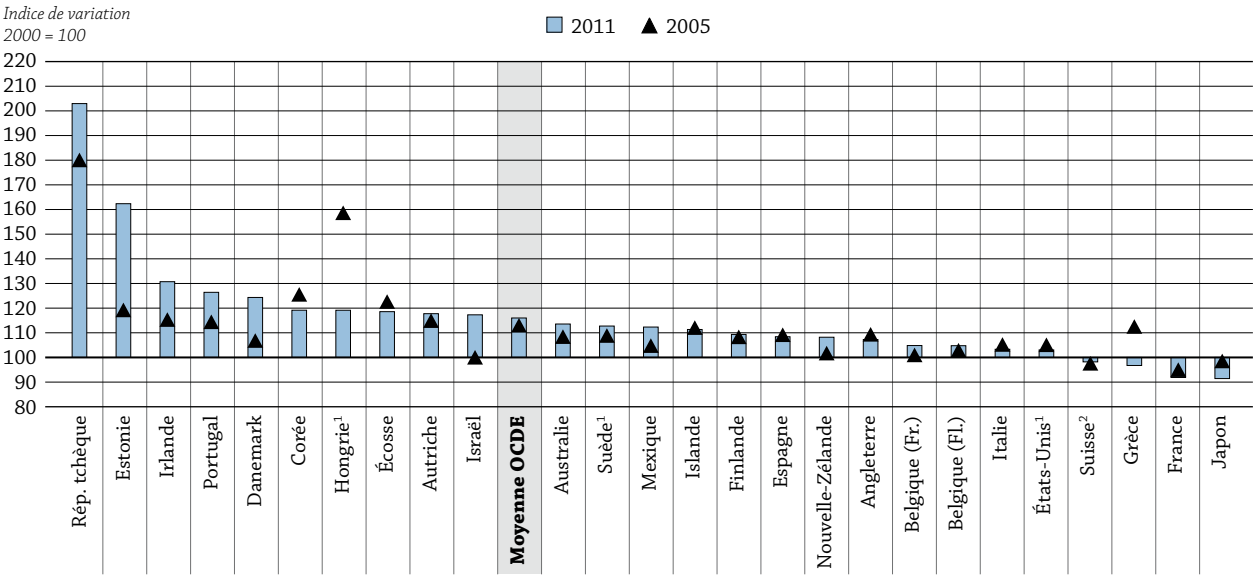
Évolution depuis 2000

Entre 2000 et 2011, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays. Les salaires ont progressé à tous les niveaux d'enseignement dans une mesure égale ou supérieure à 20 % au Danemark,

en Estonie, en Irlande et au Portugal. Ils ont doublé au cours des dix dernières années en République tchèque (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en Turquie (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Les salaires n'ont diminué de près de 10 % en valeur réelle qu'en France et au Japon (voir le tableau D3.4 et le graphique D3.3). Dans la plupart des pays, les salaires n'ont pas autant progressé depuis 2005 qu'entre 2000 et 2005. Échappent à ce constat la communauté française de Belgique (dans l'enseignement secondaire), le Danemark, l'Estonie, Israël, le Mexique (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et la Nouvelle-Zélande, où les salaires des enseignants ont davantage progressé après 2005.

Graphique D3.3. Évolution du salaire des enseignants du premier cycle du secondaire (2000, 2005, 2011)

Indice de variation entre 2000 et 2011 (2000 = 100, prix constants), pour des enseignants après 15 ans d'exercice/formation minimale



1. Salaire réel de base.
2. Salaire après 11 ans d'exercice.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'indice de variation, entre 2000 et 2011, du salaire des enseignants du premier cycle du secondaire après 15 ans d'exercice.

Source : OCDE. Tableau D3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868825

Les données sur lesquelles se base cette analyse de l'évolution du salaire des enseignants concernent des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif (ce qui correspond environ à la situation d'enseignants en milieu de carrière). Cependant, certains enseignants peuvent obtenir des augmentations de salaire plus rapides à d'autres stades de leur carrière. Faute de candidats à la profession d'enseignant, certains pays pourraient, par exemple, mettre en place des politiques ciblées visant à rendre plus attractive cette profession en augmentant le salaire de début de carrière (OCDE, 2005). Ainsi, en 2011, les enseignants français ayant moins de sept ans d'exercice, et plus particulièrement les enseignants débutants, ont vu leur salaire augmenter.

Le salaire des enseignants a connu des variations similaires dans l'enseignement primaire et dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. Toutefois, le salaire des enseignants a nettement plus augmenté dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire entre 2000 et 2011 en Turquie, alors que pendant la même période, il a augmenté de manière beaucoup plus significative dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Islande et en République tchèque.

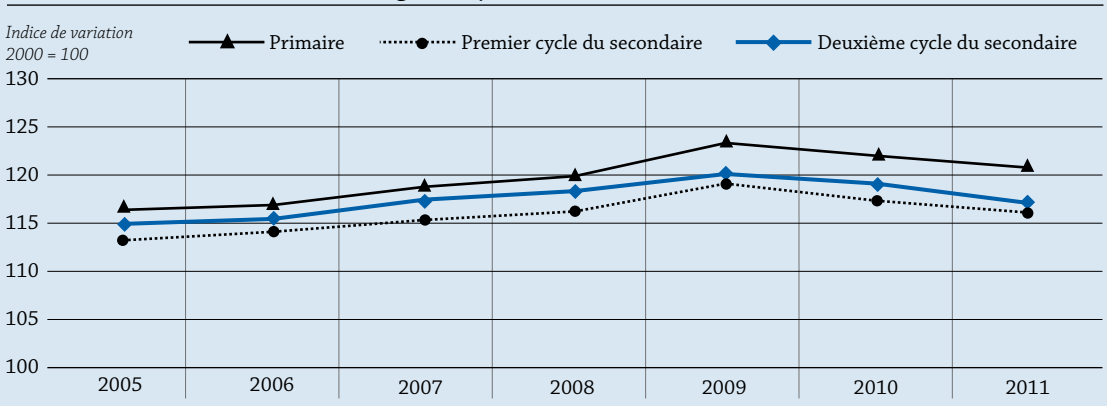
En Israël, il a augmenté de manière nettement plus significative dans l'enseignement primaire que dans tous les autres niveaux d'enseignement. Cela est dû en grande partie à la mise en œuvre progressive, à compter de 2008, de la réforme « Nouvel Horizon » faisant suite à un accord entre les autorités éducatives et le syndicat israélien des enseignants (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire). Cette réforme prévoit une augmentation du salaire des enseignants contre une augmentation de leur temps de travail (voir l'indicateur D4). Elle a été étendue en 2011 à 80 % des enseignants en équivalent temps plein dans l'enseignement primaire, à 26 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 8 % dans l'enseignement préprimaire. La même année, les pouvoirs publics et le syndicat des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont négocié un accord similaire pour ce niveau d'enseignement. Une hausse significative des salaires dans l'enseignement secondaire est donc attendue suite à la mise en œuvre de ces réformes.

Encadré D3.2. Conséquences de la crise économique

La crise économique et financière qui a frappé l'économie mondiale à la fin de l'année 2008 a été lourde de conséquences pour la rémunération des fonctionnaires et des travailleurs du secteur public en général. Vu la nécessité de réduire la dette publique et donc, les dépenses publiques, un nombre croissant de pays a, par exemple, revu à la baisse les salaires des enseignants et des fonctionnaires. Pour la première fois depuis 2000, la rémunération des enseignants de tous les niveaux d'enseignement a diminué d'environ 2 %, en moyenne, entre 2009 et 2011 dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Graphique a. Évolution du salaire des enseignants dans les pays de l'OCDE (2005-11)

Moyenne de l'OCDE de l'indice de variation entre 2005 et 2011 (2000 = 100, prix constants) du salaire des enseignants après 15 ans d'exercice (formation minimale)



Source : OCDE. Tableau D3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868844

La crise a particulièrement affecté le salaire des enseignants en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Hongrie et en Irlande. En Estonie, le salaire minimum pour un enseignant en 2009 a été rabaissé à son niveau de 2008 et n'a connu aucune augmentation depuis cette période. En Grèce, le salaire brut des enseignants a diminué de 17 %, en valeur réelle, entre 2009 et 2011. Cette baisse est due à différentes réductions mises en œuvre entre 2010 et 2011 portant sur les avantages et les allocations destinés aux enseignants. À ces réductions s'est ajoutée la création d'un impôt de solidarité qui a entraîné une diminution de leur salaire net. À cette nouvelle augmentation du niveau d'imposition, vient s'ajouter le fait que les enseignants payent une couverture d'assurance calculée sur la base de

...

leurs salaires précédents plus élevés. En Hongrie, le 13e mois (une prime versée à tous les travailleurs) a été suspendu en 2009, affectant de manière considérable le salaire des enseignants, bien qu'une prime compensatoire ait été versée à tous les travailleurs de la fonction publique dont le salaire était inférieur à un certain seuil. En Espagne, le salaire des fonctionnaires a baissé en juillet 2010. Cette réduction était calculée sur la base de leur rémunération annuelle, mais elle a affecté le salaire de base ainsi que les primes. En Irlande, les salaires des enseignants ont baissé au 1er janvier 2010 dans le cadre d'un plan national de réduction des salaires dans la fonction publique. De plus, un nouveau barème salarial, inférieur de 10 % au précédent, s'applique aux enseignants ayant débuté leur carrière après le 1er janvier 2011. D'autres pays ont pris des mesures similaires après 2011.

La crise économique a également un impact sur l'offre d'enseignants. Dans l'ensemble, la profession d'enseignant est plus attractive aux yeux des diplômés quand la conjoncture économique est morose, quand le chômage est élevé parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire et quand le niveau de salaire est peu élevé à ce niveau de formation (OCDE, 2005).

Salaires réels des enseignants

Les salaires statuaires communiqués par la plupart des pays et mentionnés dans cet indicateur sont à distinguer de la masse salariale réelle à charge des pouvoirs publics et des salaires moyens des enseignants, qui sont influencés par des facteurs tels que la pyramide des âges, l'ancienneté et la mesure dans laquelle le système de rémunération prévoit le versement de primes et d'allocations.

Le tableau D3.3 indique le salaire annuel moyen des enseignants âgés de 25 à 64 ans, y compris les primes, allocations et autres avantages. Au Chili, en Estonie (dans l'enseignement primaire et secondaire), en Hongrie, en Islande (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Israël (dans l'enseignement secondaire) et en Pologne (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), le salaire moyen, primes et allocations comprises, est supérieur de 20 % au moins au salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif. Par contraste, au Luxembourg (dans l'enseignement préprimaire et primaire), en Écosse, aux Pays-Bas et en République tchèque (dans l'enseignement préprimaire), le salaire moyen des enseignants âgés de 25 à 64 ans est inférieur de 5 % au moins au salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif (voir le tableau D3.3).

Dans certains pays, l'écart de salaire réel moyen est plus important entre les différents niveaux d'enseignement que l'écart de salaire statutaire pour les enseignants ayant 15 ans d'expérience. L'écart de salaire réel moyen entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement préprimaire est supérieur de 10 points de pourcentage à l'écart entre les salaires statutaires de ces deux niveaux d'enseignement en Angleterre, en Norvège et République tchèque. En Israël, le salaire statutaire des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est inférieur de 18 % à celui des enseignants de l'enseignement préprimaire. Cependant, cet écart est inversé lorsque l'on considère le salaire réel moyen : les enseignants gagnent, en moyenne, 10 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire. En Pologne, malgré des salaires statutaires similaires entre l'enseignement préprimaire et l'enseignement primaire, l'écart de salaire réel moyen s'établit à 15 % entre ces niveaux d'enseignement. L'inverse est vrai entre l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ces différences s'expliquent en partie par la diversité des politiques d'octroi de primes entre les différents niveaux d'enseignement (voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Différences de salaire entre les enseignants et les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire

La propension des jeunes à entreprendre une formation d'enseignant et la propension des titulaires d'un diplôme d'enseignant à devenir ou rester enseignant dépendent jusqu'à un certain point de la différence de salaire et de perspectives d'augmentation par rapport à d'autres professions exigeant un niveau comparable de qualification. Dans tous les pays de l'OCDE, il faut avoir obtenu un diplôme de fin d'études tertiaires pour

enseigner (voir l'indicateur D5, « Qui sont les enseignants ? » dans OCDE, 2012) ; les autres formations de niveau tertiaire sont donc autant d'alternatives à la formation d'enseignant. Pour comparer les niveaux de salaire et la situation sur le marché du travail entre les pays, le salaire des enseignants est donc rapporté à celui des diplômés du même niveau d'enseignement, en l'occurrence les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année.

Les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire gagnent, en moyenne, l'équivalent de 80 % du salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année ; ce pourcentage s'établit à 82 % dans l'enseignement primaire, à 85 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 89 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent autant, voire davantage, que les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire dans 11 des 31 pays dont les données sont disponibles (voir le tableau D3.2 et le graphique D3.1). C'est en Corée, au Luxembourg (dans l'enseignement secondaire) et en Espagne que le salaire relatif des enseignants est le plus élevé : les enseignants y gagnent au moins 20 % de plus que les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire. C'est en Islande (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en République slovaque (à tous les niveaux d'enseignement) et en République tchèque (dans l'enseignement préprimaire), que le salaire relatif des enseignants est le moins élevé : leur salaire statutaire après 15 ans d'exercice représente en moyenne 50 %, voire moins, du salaire des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein toute l'année.

Définitions

Par **salaire réel des enseignants âgés de 25 à 64 ans**, on entend le salaire annuel moyen, avant impôts, que perçoivent les enseignants âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein. Y sont inclus les avantages financiers tels que les primes annuelles, les primes au titre des résultats, ainsi que les montants versés pendant les vacances et les congés de maladie. Les revenus d'autres sources, tels que les prestations sociales, les revenus mobiliers et autres, qui sont sans rapport avec la profession d'enseignant, ne sont pas inclus.

Par définition, **un ajustement du salaire de base** est un écart de salaire entre ce qu'un enseignant donné perçoit comme rémunération et le montant qu'il serait censé percevoir si seule son ancienneté (c'est-à-dire le nombre d'années passées à enseigner) était prise en considération. Les ajustements peuvent être temporaires ou permanents, et peuvent réellement favoriser l'avancement d'un enseignant, que ce soit par le biais de l'application d'un autre barème salarial ou du passage à un échelon barémique supérieur.

Les revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire correspondent aux revenus moyens du travail des titulaires d'un diplôme du niveau CITE 5A, 5B ou 6 âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Le salaire relatif est calculé sur la base de la dernière année dont les données sur les revenus sont disponibles. Dans les pays où les données sur les salaires des enseignants et les salaires des autres diplômés de l'enseignement tertiaire ne se rapportent pas à la même année de référence (en Australie, en Italie et en Suède), la valeur de l'indicateur est corrigée en fonction de l'inflation au moyen du déflateur de la consommation privée. Les statistiques de référence concernant les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire sont reprises aux annexes 2 et 3.

Le salaire après 15 ans d'exercice correspond au salaire annuel des enseignants travaillant à temps plein, ayant le niveau de formation minimal requis pour enseigner et ayant 15 ans d'exercice à leur actif.

Le salaire en début de carrière correspond au salaire annuel moyen brut des enseignants travaillant à temps plein et ayant le niveau de formation minimal requis lorsqu'ils commencent à enseigner et **le salaire maximal**, au salaire annuel prévu à l'échelon le plus élevé du barème applicable aux enseignants travaillant à temps plein et ayant les qualifications maximales (reconnues en termes de rémunération).

Le salaire statutaire est la rémunération prévue dans les barèmes officiels. Le salaire indiqué est le salaire brut (soit la rémunération versée par l'employeur), hors cotisations patronales de sécurité sociale et de retraite,

conformément aux barèmes salariaux en vigueur. Le salaire mentionné est celui dit « avant impôt », c'est-à-dire avant les déductions au titre de l'impôt sur le revenu. Dans le tableau D3.2, le salaire par heure d'enseignement est calculé comme suit : le salaire statutaire annuel des enseignants est divisé par le nombre total d'heures d'enseignement par an (voir le tableau D4.1).

Méthodologie

Les données sur le salaire statutaire des enseignants et leurs primes proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2012 sur les enseignants et les programmes. Elles se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et sont présentées dans le respect des politiques officielles appliquées dans les établissements publics.

Évaluer le salaire statutaire des enseignants qui travaillent à temps plein en fonction du nombre d'heures d'enseignement qu'ils donnent par an ne permet pas de tenir compte du temps qu'ils consacrent à d'autres activités. Comme le temps d'enseignement en pourcentage du temps de travail des enseignants varie entre les pays de l'OCDE, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation du salaire statutaire par heure d'enseignement (voir l'indicateur D4). Toutefois, cet indicateur permet d'évaluer le coût du temps que les enseignants passent en classe.

Les salaires bruts des enseignants sont convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de la consommation privée telles qu'elles figurent dans la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*. Dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2012, les salaires étaient convertis sur la base des PPA pour le PIB. Par voie de conséquence, les salaires des enseignants convertis en équivalents USD (voir le tableau D3.1) ne sont pas directement comparables aux chiffres publiés dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2012. Le tableau D3.4 présente l'évolution du salaire des enseignants. En complément des salaires des enseignants convertis en équivalents USD sur la base des PPA indiqués dans le tableau D3.1, les salaires des enseignants sont exprimés en devise nationale à l'annexe 2. La période de référence des salaires des enseignants s'étend du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011. La période de référence des PPA est l'année 2010-11.

Concernant l'évolution des salaires des enseignants (voir le tableau D3.4), les salaires sont convertis aux prix de 2000 au moyen du déflateur de la consommation privée.

Le rapport entre le salaire des enseignants et celui des actifs occupés à temps plein toute l'année diplômés de l'enseignement tertiaire est calculé sur la base du salaire annuel moyen (primes et allocations comprises) des enseignants âgés de 25 à 64 ans dans les pays dont les données sont disponibles (voir le tableau D3.3). Pour les autres pays, ce rapport est calculé sur la base du salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice (titulaires des qualifications minimales). La méthodologie appliquée à chaque pays figure dans le tableau D3.2.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/9789264018051-fr*

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. *http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr*

Santiago, P. (2004), « The Labour Market for Teachers », in G. Johnes et J. Johnes (éd.), *International Handbook on the Economics of Education*, Edward Elgar, Cheltenham.

D3

Tableaux de l'indicateur D3

Tableau D3.1	Salaire annuel statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873005
Tableau D3.2	Comparaison du salaire des enseignants (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873024
Tableau D3.3	Salaire réel moyen des enseignants (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873043
Tableau D3.4	Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2011	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873062
WEB Tableau D3.5	Salaire statutaire minimal et maximal des enseignants (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873081
WEB Tableau D3.6a	Critères déterminant le salaire de base et les primes des enseignants des établissements publics (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873100
WEB Tableau D3.6b	Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des chefs d'établissement (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873119
WEB Tableau D3.6c	Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des autorités locales ou régionales (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873138
WEB Tableau D3.6d	Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des autorités nationales (2011)	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873157

D3

Tableau D3.1. [1/2] Salaire annuel statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2011)

Salaire annuel statutaire des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

		Préprimaire				Primaire			
		Salaire en début de carrière, formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice, formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice, formation minimale	Salaire à l'échelon maximum, formation minimale	Salaire en début de carrière, formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice, formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice, formation minimale	Salaire à l'échelon maximum, formation minimale
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	34 477	47 576	47 576	47 576	34 610	48 522	48 522	48 522
	Autriche	31 501	37 115	41 633	62 129	31 501	37 115	41 633	62 129
	Belgique (Fl.)	32 095	40 309	45 413	55 619	32 095	40 309	45 413	55 619
	Belgique (Fr.)[1]	31 515	39 432	44 407	54 360	31 515	39 432	44 407	54 360
	Canada	35 534	53 631	56 349	56 349	35 534	53 631	56 349	56 349
	Chili	17 385	21 728	23 623	31 201	17 385	21 728	23 623	31 201
	Rép. tchèque	15 286	17 159	17 792	19 662	16 680	19 321	20 185	22 236
	Danemark	41 590	44 126	45 328	45 328	43 461	48 616	50 332	50 332
	Angleterre	30 289	44 269	44 269	44 269	30 289	44 269	44 269	44 269
	Estonie	m	m	m	m	11 621	12 306	12 306	16 985
	Finlande	25 855	28 879	29 125	29 385	30 587	35 742	37 886	40 160
	France	25 646	30 963	33 152	48 916	25 646	30 963	33 152	48 916
	Allemagne	m	m	m	m	47 488	m	58 662	63 286
	Grèce	22 803	26 112	28 184	34 037	22 803	26 112	28 184	34 037
	Hongrie[2]	10 212	11 388	12 212	16 051	10 654	12 216	13 115	17 497
	Islande	20 756	23 083	23 083	26 410	23 988	26 297	26 991	28 145
	Irlande	m	m	m	m	33 484	49 060	54 954	62 166
	Israël	16 269	22 788	25 842	38 245	18 692	24 224	27 174	38 377
	Italie	27 288	30 020	32 969	40 119	27 288	30 020	32 969	40 119
	Japon	m	m	m	m	26 031	38 665	45 741	57 621
	Corée	27 026	40 153	46 904	76 528	27 581	41 373	48 251	76 528
	Luxembourg	64 043	82 736	93 397	112 997	64 043	82 736	93 397	112 997
	Mexique	15 081	15 174	19 590	32 136	15 081	15 174	19 590	32 136
	Pays-Bas	36 626	44 951	52 292	53 974	36 626	44 951	52 292	53 974
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	28 225	41 755	41 755	41 755
	Norvège	32 689	38 043	38 043	38 043	33 350	37 585	37 585	42 055
	Pologne	10 362	13 605	16 506	17 200	10 362	13 605	16 506	17 200
	Portugal	30 946	37 152	39 424	52 447	30 946	37 152	39 424	52 447
	Écosse	30 078	47 984	47 984	47 984	30 078	47 984	47 984	47 984
	Rép. slovaque	9 153	10 077	10 529	11 360	10 241	12 499	12 858	13 864
	Slovénie	26 486	29 385	32 193	33 173	26 486	29 385	32 193	33 817
	Espagne	35 881	39 077	41 339	50 770	35 881	39 077	41 339	50 770
	Suède[2]	30 059	32 106	33 896	35 687	30 059	33 363	34 387	39 865
	Suisse[3]	41 966	52 769	m	64 615	47 330	59 445	m	73 585
	Turquie	23 159	23 906	24 854	26 865	23 494	24 241	25 189	27 201
	États-Unis[2]	37 717	m	m	m	37 595	43 747	46 130	53 180
	Moyenne OCDE	28 057	34 190	36 135	43 448	28 854	35 503	38 136	45 602
	Moyenne UE21	28 386	34 342	37 102	43 273	29 123	34 829	38 602	45 001
Autres G20	Argentine[2,4]	16 780	m	20 906	25 347	16 567	m	19 442	25 062
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[4]	1 638	1 855	2 072	2 361	1 638	1 855	2 072	2 361
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire des enseignants disposant des qualifications typiques et non des qualifications minimales. Consulter l'annexe 3 pour le salaire des enseignants disposant des qualifications minimales.
2. Salaire réel de base.
3. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.
4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873005

Tableau D3.1. [2/2] Salaire annuel statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2011)

Salaire annuel statutaire des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

		Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire			
		Salaire en début de carrière, formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice, formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice, formation minimale	Salaire à l'échelon maximum, formation minimale	Salaire en début de carrière, formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice, formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice, formation minimale	Salaire à l'échelon maximum, formation minimale
		(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE	Australie	34 746	49 144	49 144	49 144	34 746	49 144	49 144	49 144
	Autriche	32 973	40 124	45 105	64 510	33 398	35 975	46 317	67 444
	Belgique (Fl.)	32 095	40 309	45 413	55 619	40 102	51 179	58 398	70 430
	Belgique (Fr.)[1]	31 515	39 432	44 407	54 360	39 230	50 031	57 071	68 803
	Canada	35 534	53 631	56 349	56 349	35 534	53 869	56 569	56 569
	Chili	17 385	21 728	23 623	31 201	18 034	23 034	25 027	33 002
	Rép. tchèque	16 472	19 432	20 360	22 455	17 244	20 879	21 733	24 130
	Danemark	43 461	48 616	50 332	50 332	44 710	58 347	58 347	58 347
	Angleterre	30 289	44 269	44 269	44 269	30 289	44 269	44 269	44 269
	Estonie	11 621	12 306	12 306	16 985	11 621	12 306	12 306	16 985
	Finlande	33 034	38 601	40 917	43 372	34 008	41 636	43 302	45 900
	France	28 653	33 970	36 159	52 090	28 892	34 209	36 398	52 352
	Allemagne	53 026	m	64 491	70 332	57 357	m	69 715	79 088
	Grèce	22 803	26 112	28 184	34 037	22 803	26 112	28 184	34 037
	Hongrie[2]	10 654	12 216	13 115	17 497	11 642	14 223	15 515	22 083
	Islande	23 988	26 297	26 991	28 145	22 628	25 715	27 159	28 412
	Irlande	34 604	49 060	54 954	62 166	34 604	49 060	54 954	62 166
	Israël	18 692	22 218	24 997	35 177	14 254	18 960	21 316	31 973
	Italie	29 418	32 588	35 922	44 059	29 418	33 380	36 928	46 060
	Japon	26 031	38 665	45 741	57 621	26 031	38 665	45 741	59 197
	Corée	27 476	41 268	48 146	76 423	27 476	41 268	48 146	76 423
	Luxembourg	72 499	90 625	100 013	125 962	72 499	90 625	100 013	125 962
	Mexique	19 252	19 808	24 910	40 886	m	m	m	m
	Pays-Bas	38 941	53 256	63 695	66 117	38 941	53 256	63 695	66 117
	Nouvelle-Zélande	28 251	42 241	42 241	42 241	28 277	42 726	42 726	42 726
	Norvège	33 350	37 585	37 585	42 055	36 712	40 430	40 430	44 595
	Pologne	11 663	15 432	18 806	19 600	13 181	17 625	21 518	22 429
	Portugal	30 946	37 152	39 424	52 447	30 946	37 152	39 424	52 447
	Écosse	30 078	47 984	47 984	47 984	30 078	47 984	47 984	47 984
	Rép. slovaque	10 241	12 499	12 858	13 864	10 241	12 499	12 858	13 864
	Slovénie	26 486	29 385	32 193	33 817	26 486	29 385	32 193	33 817
	Espagne	39 693	43 222	45 689	55 603	40 308	43 945	46 479	56 536
	Suède[2]	30 571	34 280	35 495	40 025	31 978	35 943	37 584	42 775
	Suisse[3]	53 599	67 942	m	83 105	61 437	79 032	m	94 038
	Turquie	a	a	a	a	24 053	24 799	25 747	27 758
	États-Unis[2]	37 507	43 841	45 950	56 364	38 012	44 891	49 414	56 303
	Moyenne OCDE	30 216	37 213	39 934	48 177	31 348	38 899	41 665	50 119
	Moyenne UE21	30 510	36 403	40 526	47 283	31 738	38 183	42 834	50 175
Autres G20	Argentine[2,4]	13 500	m	17 819	21 643	13 500	m	17 819	21 643
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[4]	1 764	2 053	2 361	2 565	2 019	2 053	2 615	2 849
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire des enseignants disposant des qualifications typiques et non des qualifications minimales. Consulter l'annexe 3 pour le salaire des enseignants disposant des qualifications minimales.
2. Salaire réel de base.
3. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.
4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873005

D3

Tableau D3.2. Comparaison du salaire des enseignants (2011)

Par comparaison avec d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire et d'autres enseignants

		Rapport entre le salaire des enseignants et les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière				Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)	Salaire par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice			Rapport entre le salaire horaire des enseignants du deuxième cycle du secondaire et celui des enseignants du primaire (après 15 ans d'exercice)
		Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire		Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE	Australie[1,2]	0.91	0.92	0.91	0.91	1.38	1.40	1.41	1.41	9	56	61	61	1.10
	Autriche[3]	0.57	0.57	0.62	0.64	1.97	1.97	1.96	2.02	34	53	74	79	1.47
	Belgique (Fl.)[1]	0.89	0.90	0.89	1.17	1.73	1.73	1.73	1.76	27	60	68	93	1.55
	Belgique (Fr.)[3]	0.84	0.84	0.84	1.08	1.72	1.72	1.72	1.75	27	62	67	95	1.54
	Canada[2,3]	1.04	1.04	1.04	1.04	1.59	1.59	1.59	1.59	11	71	76	76	1.07
	Chili[1]	0.73	0.73	0.73	0.77	1.79	1.79	1.79	1.83	30	21	21	23	1.06
	Rép. tchèque[1]	0.42	0.54	0.54	0.58	1.29	1.33	1.36	1.40	27	24	32	36	1.50
	Danemark[1]	0.83	0.91	0.91	1.10	1.09	1.16	1.16	1.31	8	77	77	158	2.04
	Angleterre[1]	0.83	0.83	0.92	0.92	1.46	1.46	1.46	1.46	12	65	64	64	0.98
	Estonie[1]	m	0.64	0.64	0.64	m	1.46	1.46	1.46	7	20	20	22	1.09
	Finlande[1,2]	0.75	0.89	0.98	1.10	1.14	1.31	1.31	1.35	20	56	69	78	1.41
	France[3,4]	0.75	0.75	0.81	0.82	1.91	1.91	1.82	1.81	34	35	56	56	1.59
	Allemagne[3]	m	0.92	1.01	1.09	m	1.33	1.33	1.38	28	73	85	98	1.34
	Grèce	m	m	m	m	1.49	1.49	1.49	1.49	33	48	68	68	1.42
	Hongrie[1,5]	0.52	0.58	0.58	0.66	1.57	1.64	1.64	1.90	40	22	22	26	1.18
	Islande[3,6]	m	0.50	0.50	0.61	1.27	1.17	1.17	1.26	18	43	43	50	1.15
	Irlande[2,3]	0.82	0.82	0.82	0.82	m	1.86	1.80	1.80	22	60	75	75	1.25
	Israël[1]	0.85	0.95	0.93	0.94	2.35	2.05	1.88	2.24	36	32	41	41	1.27
	Italie[1,2]	0.58	0.58	0.61	0.65	1.47	1.47	1.50	1.57	35	43	57	59	1.37
	Japon	m	m	m	m	m	2.21	2.21	2.27	34	63	76	90	1.43
	Corée[3]	1.31	1.34	1.34	1.34	2.83	2.77	2.78	2.78	37	59	78	79	1.33
	Luxembourg[1,2]	1.08	1.08	1.24	1.24	1.76	1.76	1.74	1.74	30	115	135	135	1.17
	Mexique	m	m	m	m	2.13	2.13	2.12	m	14	24	24	m	m
	Pays-Bas[1,2]	m	0.70	0.84	0.84	1.47	1.47	1.70	1.70	15	56	85	85	1.51
	Nouvelle-Zélande[1]	m	1.03	1.05	1.08	m	1.48	1.50	1.51	8	45	50	56	1.26
	Norvège[1,2]	0.61	0.70	0.70	0.75	1.16	1.26	1.26	1.21	16	51	57	77	1.53
	Pologne[1,2]	0.66	0.76	0.77	0.75	1.66	1.66	1.68	1.70	20	34	39	46	1.33
	Portugal[2,3]	1.17	1.17	1.17	1.17	1.69	1.69	1.69	1.69	34	45	51	51	1.14
	Écosse[1]	0.81	0.81	0.81	0.81	1.60	1.60	1.60	1.60	6	56	56	56	1.00
	Rép. slovaque[3]	0.36	0.44	0.44	0.44	1.24	1.35	1.35	1.35	32	15	20	21	1.35
	Slovénie[3]	0.81	0.81	0.81	0.81	1.25	1.28	1.28	1.28	13	51	51	56	1.10
	Espagne[2,3]	1.23	1.23	1.38	1.40	1.41	1.41	1.40	1.40	38	47	64	67	1.43
	Suède[5,7]	0.75	0.82	0.82	0.87	1.19	1.33	1.31	1.34	a	m	m	m	m
	Suisse[8]	m	m	m	m	1.54	1.55	1.55	1.53	27	m	m	m	m
	Turquie	m	m	m	m	1.16	1.16	a	1.15	a	39	a	45	1.15
	États-Unis[1,5]	0.65	0.66	0.67	0.70	m	1.41	1.50	1.48	m	42	43	47	1.12
	Moyenne OCDE	0.80	0.82	0.85	0.89	1.58	1.59	1.61	1.62	24	49	58	66	1.31
	Moyenne UE21	0.77	0.80	0.84	0.89	1.51	1.54	1.54	1.58	25	51	61	69	1.35
Autres G20	Argentine[5,9]	m	m	m	m	m	1.51	1.60	1.60	25	27	12	12	0.46
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[9]	m	m	m	m	1.44	1.44	1.45	1.41	32	2	4	3	1.68
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Rapport entre le salaire réel moyen, primes et allocations comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans et les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année pour les colonnes 1, 2, 3 et 4.

2. Année de référence : 2010 pour les colonnes 1, 2, 3 et 4.

3. Rapport entre le salaire statutaire des enseignants après 15 ans d'exercice (formation minimale) et les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année pour les colonnes 1, 2, 3 et 4.

4. Année de référence : 2009 pour les colonnes 1, 2, 3 et 4.

5. Salaire réel de base (primes et allocations non comprises) pour les colonnes 5 à 13.

6. Année de référence : 2006 pour les colonnes 1, 2, 3 et 4.

7. Rapport entre le salaire réel moyen, primes et allocations non comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans et les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année pour les colonnes 1, 2, 3 et 4.

8. Salaire après 11 ans d'exercice.

9. Année de référence : 2010 pour les colonnes 5 à 13.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873024

Tableau D3.3. Salaire réel moyen des enseignants (2011)

Salaire annuel moyen (primes et allocations comprises) des enseignants âgés de 25 à 64 ans en poste dans un établissement public, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

		Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire
		(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE	Australie	48 138	49 299	49 058	49 060
	Autriche	m	m	m	m
	Belgique (Fl.)	46 772	47 188	46 754	61 447
	Belgique (Fr.)	m	m	m	m
	Canada	m	m	m	m
	Chili	31 447	31 447	31 447	33 101
	Rép. tchèque[1]	15 116	19 349	19 360	20 831
	Danemark	48 652	53 182	53 182	64 080
	Angleterre	47 002	47 002	51 913	51 913
	Estonie[2]	m	15 030	15 030	15 030
	Finlande[3]	35 183	40 855	44 747	50 282
	France	m	m	m	m
	Allemagne	m	m	m	m
	Grèce	m	m	m	m
	Hongrie	15 284	17 087	17 087	19 404
	Islande[4]	m	m	m	35 014
	Irlande	m	m	m	m
	Israël	27 569	30 829	30 183	30 453
	Italie	32 833	32 833	35 346	36 725
	Japon	m	m	m	m
	Corée	m	m	m	m
	Luxembourg	88 519	88 519	101 706	101 706
	Mexique	m	m	m	m
	Pays-Bas	48 353	48 353	56 918	56 918
	Nouvelle-Zélande	m	42 216	43 095	43 974
	Norvège	39 069	43 196	43 196	46 319
	Pologne	21 929	25 325	25 645	25 077
	Portugal	m	m	m	m
	Écosse	45 393	45 393	45 393	45 393
	Rép. slovaque	m	m	m	m
	Slovénie	m	m	m	m
	Espagne	m	m	m	m
	Suède[5]	32 351	35 079	35 165	37 552
	Suisse	m	m	m	77 527
	Turquie	m	m	m	m
	États-Unis	49 069	50 120	51 166	53 235
	Moyenne des pays	39 569	40 121	41 915	45 478
Autres G20	Argentine	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m
	Fédération de Russie[2]	17 875	17 875	17 875	17 875
	Arabie saoudite	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m

1. Le salaire des enseignants non diplômés est inclus.
2. Salaire réel moyen pour l'ensemble des enseignants, tous niveaux d'enseignement confondus.
3. Se rapporte aux enseignants du préprimaire en poste dans un établissement d'enseignement primaire uniquement pour la colonne 1.
4. Année de référence : 2010.
5. Salaire réel moyen des enseignants, primes et allocations non comprises.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873043

D3

Tableau D3.4. Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2011

Indice de variation du salaire statutaire des enseignants (2000 = 100), après 15 ans d'exercice/formation minimale, selon le niveau d'enseignement, après conversion aux niveaux de prix constants au moyen des déflateurs pour la consommation privée

		Primaire								Premier cycle du secondaire								Deuxième cycle du secondaire							
		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)
OCDE	Australie	100	108	104	105	109	109	111	112	100	108	105	106	110	109	111	114	100	108	105	106	110	109	111	114
	Autriche	100	111	111	112	112	114	115	113	100	115	115	116	116	119	120	118	100	106	107	108	108	111	111	109
	Belgique (Fl.)	100	109	108	108	105	110	110	110	100	103	103	102	100	104	105	105	100	103	103	102	100	105	105	105
	Belgique (Fr.)	100	106	107	107	104	111	111	112	100	101	101	100	98	105	104	105	100	101	101	100	98	105	104	105
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	100	180	181	211	207	211	201	201	100	180	181	211	212	216	204	203	100	150	151	185	185	186	178	178
	Danemark	100	107	108	108	111	130	127	124	100	107	108	108	111	130	127	124	100	111	114	112	114	127	126	123
	Angleterre	100	109	110	110	109	109	109	107	100	109	110	110	109	109	109	107	100	109	110	110	109	109	109	107
	Estonie	100	119	131	147	164	177	169	162	100	119	131	147	164	177	169	162	100	119	131	147	164	177	169	162
	Finlande	100	117	118	121	122	122	121	119	100	108	109	111	112	112	111	109	100	109	110	112	113	113	112	110
	France	100	95	95	94	92	91	92	91	100	95	94	93	91	91	93	92	100	96	95	94	92	92	93	92
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	100	113	112	114	116	117	104	97	100	113	112	114	116	117	104	97	100	113	112	114	116	117	104	97
	Hongrie[1]	100	159	155	149	145	129	125	119	100	159	155	149	145	129	125	119	100	158	148	147	139	123	117	112
	Islande	100	112	118	111	117	125	116	111	100	112	118	111	117	125	116	111	100	111	122	120	117	107	99	95
	Irlande	100	117	121	125	124	134	135	132	100	115	120	123	123	133	133	131	100	115	120	123	123	133	133	131
	Israël	100	100	103	113	120	130	134	142	100	100	103	102	109	110	111	117	100	99	102	102	109	103	102	101
	Italie	100	106	105	103	103	105	105	104	100	105	104	103	103	105	105	103	100	105	104	102	102	104	105	103
	Japon	100	99	99	95	92	93	92	91	100	99	99	95	92	93	92	91	100	99	99	95	92	92	92	91
	Corée	100	125	127	126	124	120	117	119	100	126	127	126	124	120	117	119	100	126	127	126	124	120	117	119
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	100	104	106	107	108	108	108	112	100	105	107	108	109	108	109	112	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	100	102	102	103	104	105	107	107	100	102	102	103	104	105	109	108	100	102	102	103	104	105	112	109
	Norvège	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pologne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Portugal	100	114	113	112	111	123	125	126	100	114	113	112	111	123	125	126	100	114	113	112	111	123	125	126
	Écosse	100	123	123	122	122	122	122	119	100	123	123	122	122	122	122	119	100	123	123	122	122	122	122	119
	Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	100	105	106	105	109	113	113	106	100	109	110	109	110	116	116	108	100	104	105	103	107	111	110	103
	Suède[1]	100	106	m	110	m	110	m	109	100	109	m	112	m	113	m	113	100	110	m	112	m	112	m	112
	Suisse[2]	100	103	101	101	100	104	103	103	100	98	97	96	96	98	98	98	100	96	96	95	95	97	96	96
	Turquie	100	181	170	178	182	191	202	197	a	a	a	a	a	a	a	a	100	199	189	197	202	212	224	217
	États-Unis[1]	100	104	105	105	103	103	103	103	100	105	106	107	103	103	103	103	100	98	99	99	103	103	103	103
	Moyenne OCDE	100	116	117	118	120	123	122	120	100	113	114	115	116	119	117	116	100	115	115	117	118	120	119	117
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	100	116	117	119	120	123	122	121	100	113	114	115	116	119	117	116	100	115	115	117	118	120	119	117
	Moyenne des pays de l'UE21 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	100	118	119	122	122	126	124	121	100	117	118	121	121	125	123	121	100	115	115	118	119	122	120	118
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel de base.
2. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

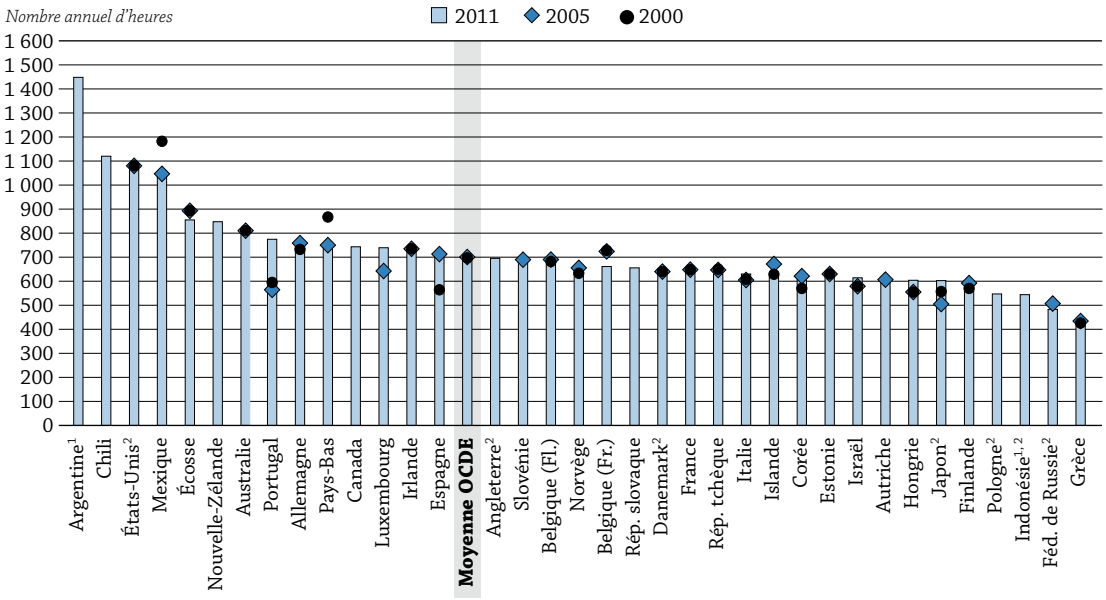
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873062

QUEL EST LE TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ?

- Dans les établissements publics, les enseignants donnent, en moyenne et par an, 994 heures de cours dans l'enseignement préprimaire, 790 heures de cours dans l'enseignement primaire, 709 heures de cours dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 664 heures de cours dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles, le temps d'enseignement a varié de 10 % au moins à la hausse ou à la baisse entre 2000 et 2011 dans l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et/ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique D4.1. Nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2005 et 2011)

Nombre annuel statutaire d'heures d'enseignement dans les établissements publics



1. Année de référence : 2010 (et non 2011).
2. Nombre réel d'heures d'enseignement.
3. Rupture des séries chronologiques suite à un changement de méthodologie en 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en 2011.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868863

Contexte

Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement réglementaires ne déterminent qu'en partie la charge de travail des enseignants, ils permettent de mieux comparer les exigences des pays envers leurs enseignants. Le nombre d'heures de cours et l'importance des activités autres que l'enseignement peuvent également être déterminants pour l'attractivité du métier d'enseignant. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3) et la taille moyenne des classes (voir l'indicateur D2), cet indicateur décrit plusieurs aspects essentiels de la vie professionnelle des enseignants.

La part du temps de travail statutaire consacrée à l'enseignement permet d'évaluer le temps réservé à d'autres activités, comme la préparation des cours, la correction des copies, la formation continue et les réunions de travail. Si les enseignants doivent passer une grande partie de leur temps de travail statutaire à donner cours, il est possible qu'ils aient moins de temps à consacrer à la préparation des leçons et à l'évaluation des élèves.

Comme la taille des classes et le taux d'encadrement (voir l'indicateur D2), le temps d'instruction des élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3), le temps que les enseignants passent à enseigner a un impact sur le budget que les pays doivent consacrer à l'éducation (voir l'indicateur B7).

Autres faits marquants

- **Dans l'enseignement préprimaire, les enseignants donnent, en moyenne, 994 heures de cours par an dans les établissements publics**. Ils en donnent 450 en Indonésie, mais plus de 1 500 en Islande, en Norvège et en Suède.
- **Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent, en moyenne, 790 heures de cours par an dans les établissements publics**. Ils en donnent moins de 600 en Fédération de Russie et en Grèce, mais plus de 1 000 au Chili et aux États-Unis.
- **Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 709 heures de cours par an dans les établissements publics**. Ils en donnent 415 en Grèce, mais plus de 1 000 en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique.
- **Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 664 heures de cours par an dans les établissements publics**. Ils en donnent 369 au Danemark, mais 1 448 en Argentine.
- En moyenne, **les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire doivent donner 30 % d'heures de cours de plus que ceux en poste dans l'enseignement primaire**, mais le temps de travail total ou le temps de travail à passer dans l'établissement est souvent équivalent dans ces deux niveaux d'enseignement.
- **La réglementation du temps de travail des enseignants varie sensiblement selon les pays**. Les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un nombre d'heures déterminé par an dans la plupart des pays. Dans certains pays, toutefois, seul le nombre de leçons par semaine est spécifié, et le temps de travail hors enseignement (dans l'établissement ou ailleurs) nécessaire par leçon peut faire l'objet d'estimations.

Tendances

Près de la moitié des pays dont les données sont disponibles ont fait état d'une variation du temps d'enseignement de 10 % au moins à la hausse ou à la baisse entre 2000 et 2011 dans l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et/ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans la plupart des pays où un changement significatif est intervenu, le temps d'enseignement a augmenté durant cette période. Le nombre d'heures d'enseignement a fortement évolué dans quelques pays : il a augmenté de plus de 25 % en Espagne et au Portugal dans l'enseignement secondaire.

D4

Analyse

Temps d'enseignement

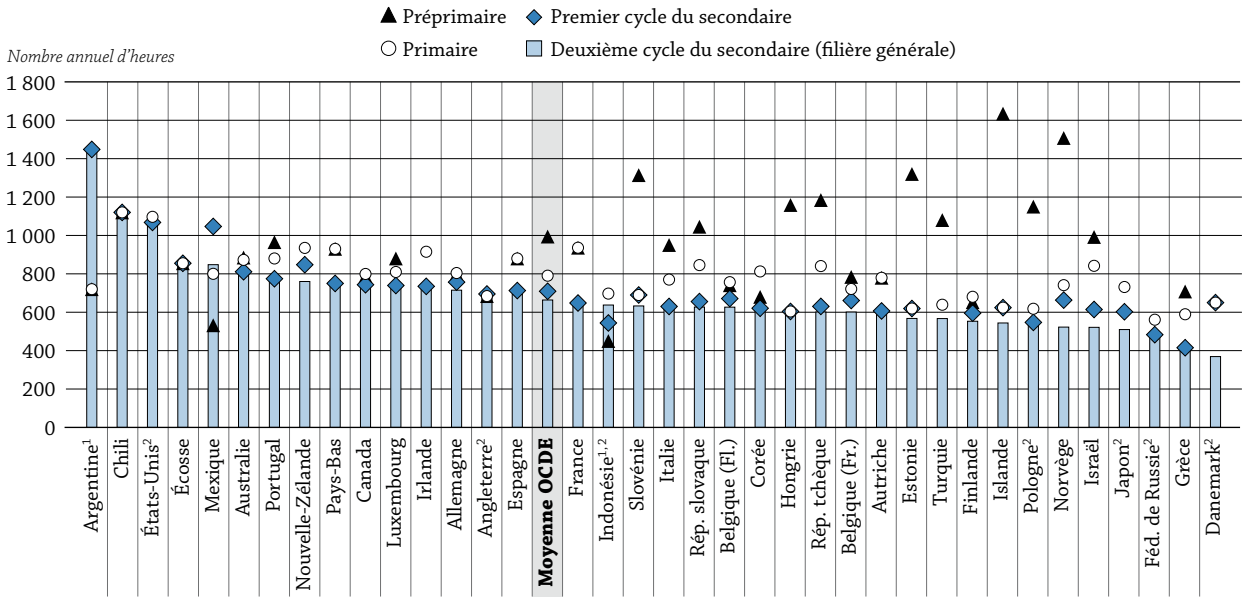
Le nombre d'heures de cours par an que doit donner un enseignant type dans un établissement public varie selon les pays, et ce, à tous les niveaux d'enseignement.

Dans l'enseignement préprimaire, le temps d'enseignement prévu dans les établissements publics varie davantage entre les pays qu'à tout autre niveau d'enseignement. Le nombre de jours de cours est compris entre 141 jours en France et 232 jours en Indonésie ; le temps annuel d'enseignement représente moins de 700 heures en Angleterre, en Corée, en Finlande, en Indonésie et au Mexique, mais plus de 1 500 heures en Islande, en Norvège et en Suède. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les enseignants en poste à ce niveau d'enseignement sont tenus de donner 994 heures de cours par an, répartis sur 40 semaines ou 193 jours de cours.

Dans l'enseignement primaire, les enseignants sont tenus de donner 790 heures de cours par an. Dans la plupart des pays dont les données sont disponibles, les enseignants sont tenus d'enseigner entre 3 et 6 heures par jour. Échappent à ce constat le Chili, les États-Unis et la France, où les enseignants donnent plus de 6 heures de cours par jour, et l'Indonésie, où ils en donnent moins de 3 par jour. La répartition du temps d'enseignement au cours de l'année varie selon les pays. En Espagne, par exemple, les enseignants doivent donner 880 heures de cours par an dans l'enseignement primaire, soit environ 100 heures de plus que la moyenne de l'OCDE. Toutefois, leurs heures de cours sont réparties sur un nombre de jours qui est inférieur à la moyenne de l'OCDE car en Espagne, les enseignants donnent 5 heures de cours en moyenne par jour dans l'enseignement primaire, soit plus que la moyenne de l'OCDE (4.3 heures). Par contraste, en Corée, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire doivent donner un nombre très élevé de jours de cours – plus de cinq jours par semaine, en moyenne –, mais ils ne donnent en moyenne que 3.7 heures de cours par jour.

Graphique D4.2. Nombre annuel d'heures d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2011)

Nombre statutaire annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics



1. Année de référence : 2010.
2. Nombre réel d'heures d'enseignement.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d'heures d'enseignement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868882

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 709 heures de cours par an. Dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne, les enseignants sont tenus de donner, en moyenne, 665 heures de cours par an, soit près de 45 heures de cours de moins qu'en moyenne dans tous les pays de l'OCDE confondus. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le temps annuel d'enseignement va de moins de 600 heures de cours en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Indonésie et en Pologne, à plus de 1 000 heures en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique.

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants qui enseignent des matières générales donnent, en moyenne, 664 heures de cours par an. Leur temps d'enseignement ne dépasse 800 heures que dans six pays, à savoir en Argentine, en Australie, au Chili, en Écosse, aux États-Unis et au Mexique. Par contraste, les enseignants donnent moins de 500 heures de cours par an au Danemark, en Fédération de Russie et en Grèce. En moyenne, les enseignants donnent au plus trois heures de cours par jour en Corée, au Danemark, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Israël, au Japon et en Norvège, mais en donnent plus de cinq au Chili et aux États-Unis, et jusqu'à huit en Argentine. Le fait que les pauses entre les cours soient comptabilisées dans le temps d'enseignement dans certains pays, mais pas dans d'autres, explique en partie ces différences (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.2).

Variation du nombre d'heures de cours entre les niveaux d'enseignement

Dans la plupart des pays, le temps d'enseignement est moins élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire. Échappent à ce constat le Chili et l'Écosse, où le nombre d'heures de cours est identique à tous les niveaux d'enseignement, et l'Angleterre, l'Argentine, l'Indonésie et le Mexique, où les enseignants en poste dans l'enseignement secondaire doivent donner plus d'heures de cours que ceux en poste dans l'enseignement préprimaire (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.2).

C'est entre l'enseignement préprimaire et l'enseignement primaire que le nombre légal d'heures de cours varie le plus. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire sont tenus de donner près de 30 % d'heures de cours de plus que ceux en poste dans l'enseignement primaire. En Estonie, en Islande et en Norvège, le temps d'enseignement des enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire représente au moins le double de celui des enseignants en poste dans l'enseignement primaire. Même si les fonctions des enseignants sont vraisemblablement différentes entre ces deux niveaux d'enseignement, les différences considérables de conditions de travail entre l'enseignement préprimaire et d'autres niveaux d'enseignement sont susceptibles d'influer sur l'attractivité de la profession d'enseignant dans l'enseignement préprimaire.

En Corée, en France, en Grèce, en Israël et en République tchèque, les enseignants donnent au moins 30 % d'heures de cours de plus par an dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. En revanche, cette différence ne représente pas plus de 3 % aux États-Unis et est même nulle au Chili, au Danemark, en Écosse, en Estonie, en Hongrie, en Islande et en Slovénie. L'Angleterre, l'Argentine et le Mexique sont les seuls pays où le nombre d'heures de cours est plus élevé dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire.

Dans la plupart des pays, le nombre d'heures de cours par an est similaire dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, au Mexique et en Norvège, les enseignants donnent au moins 20 % d'heures de cours de plus par an dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cet écart est supérieur à 75 % au Danemark.

Évolution du temps d'enseignement

Dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles, le temps d'enseignement a varié de 10 % au moins à un ou plusieurs des niveaux d'enseignement entre 2000 et 2011. Dans la plupart des pays où un changement significatif est intervenu, le temps d'enseignement a augmenté durant cette période (voir le tableau D4.2 et le graphique D4.1).

Entre 2000 et 2011, le temps d'enseignement a progressé de 15 % dans l'enseignement primaire en Israël et au Japon. En Israël, cette augmentation du temps de travail et d'enseignement s'inscrit dans le cadre de

la réforme « Nouvel horizon » qui a été mise en œuvre progressivement à partir de 2008. L'une des mesures phares de cette réforme a été d'allonger la semaine de classe des enseignants pour permettre la prise en charge des élèves en petits groupes, en échange d'une rémunération plus élevée. Le temps d'enseignement est passé de 30 à 36 heures par semaine, et les enseignants doivent désormais donner cinq heures de cours à des petits groupes d'élèves dans l'enseignement primaire. Le salaire des enseignants a considérablement augmenté à titre de compensation (voir l'indicateur D3).

En Espagne et au Portugal, le temps d'enseignement prévu dans l'enseignement secondaire a augmenté de plus de 25 % entre 2000 et 2011 (et même de 50 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Portugal). Au Luxembourg, le temps d'enseignement a augmenté de 15 % entre 2005 et 2011 dans l'enseignement secondaire. Le temps d'enseignement a également progressé de 15 % environ dans le deuxième cycle de l'enseignement en Corée et en Islande.

Par contraste, le temps d'enseignement a diminué de 10 % environ entre 2000 et 2011 en Écosse (dans l'enseignement primaire), au Mexique (dans le premier cycle de l'enseignement secondaire) et aux Pays-Bas (dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire). En Écosse, cette diminution s'inscrit dans le cadre de l'Accord « *A teaching profession for the 21st century* » adopté en 2001 : ce texte prévoit un temps de travail de 35 heures par semaine pour tous les enseignants et la réduction progressive du temps maximal d'enseignement à 22.5 heures par semaine dans l'enseignement primaire, secondaire et spécial. Malgré cette réduction de leur temps d'enseignement, les enseignants en poste en Écosse donnent toujours un nombre d'heures de cours supérieur à la moyenne de l'OCDE.

Temps de travail des enseignants

Dans la plupart des pays, les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un certain nombre d'heures par semaine (enseignement proprement dit et autres missions) pour percevoir leur rémunération à temps plein. Dans certains pays, le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement est également réglementé. Dans ce cadre réglementaire, la répartition du temps de travail entre l'enseignement proprement dit et les autres activités varie toutefois selon les pays (voir le graphique D4.3).

L'Angleterre, l'Australie, la Belgique (Communauté flamande, dans l'enseignement préprimaire et primaire), le Canada, le Chili, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France (dans l'enseignement préprimaire et primaire), la Grèce, l'Indonésie, l'Irlande (dans l'enseignement primaire et secondaire), l'Islande, Israël, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande (dans l'enseignement primaire et secondaire), le Portugal, la Suède et la Turquie spécifient tous le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement, tant pour les tâches d'enseignement que pour d'autres activités. Dans deux tiers environ de ces pays, le temps de présence obligatoire des enseignants dans l'établissement ne varie pas de plus de 10 % entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement préprimaire (voir le tableau D4.1).

En Allemagne, en Autriche (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en Corée, en Écosse, en France (dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Hongrie, au Japon, aux Pays-Bas (dans l'enseignement primaire et secondaire) et en République tchèque, le temps de travail annuel total des enseignants est spécifié, mais la répartition entre le temps de présence dans l'établissement et le temps passé ailleurs ne l'est pas.

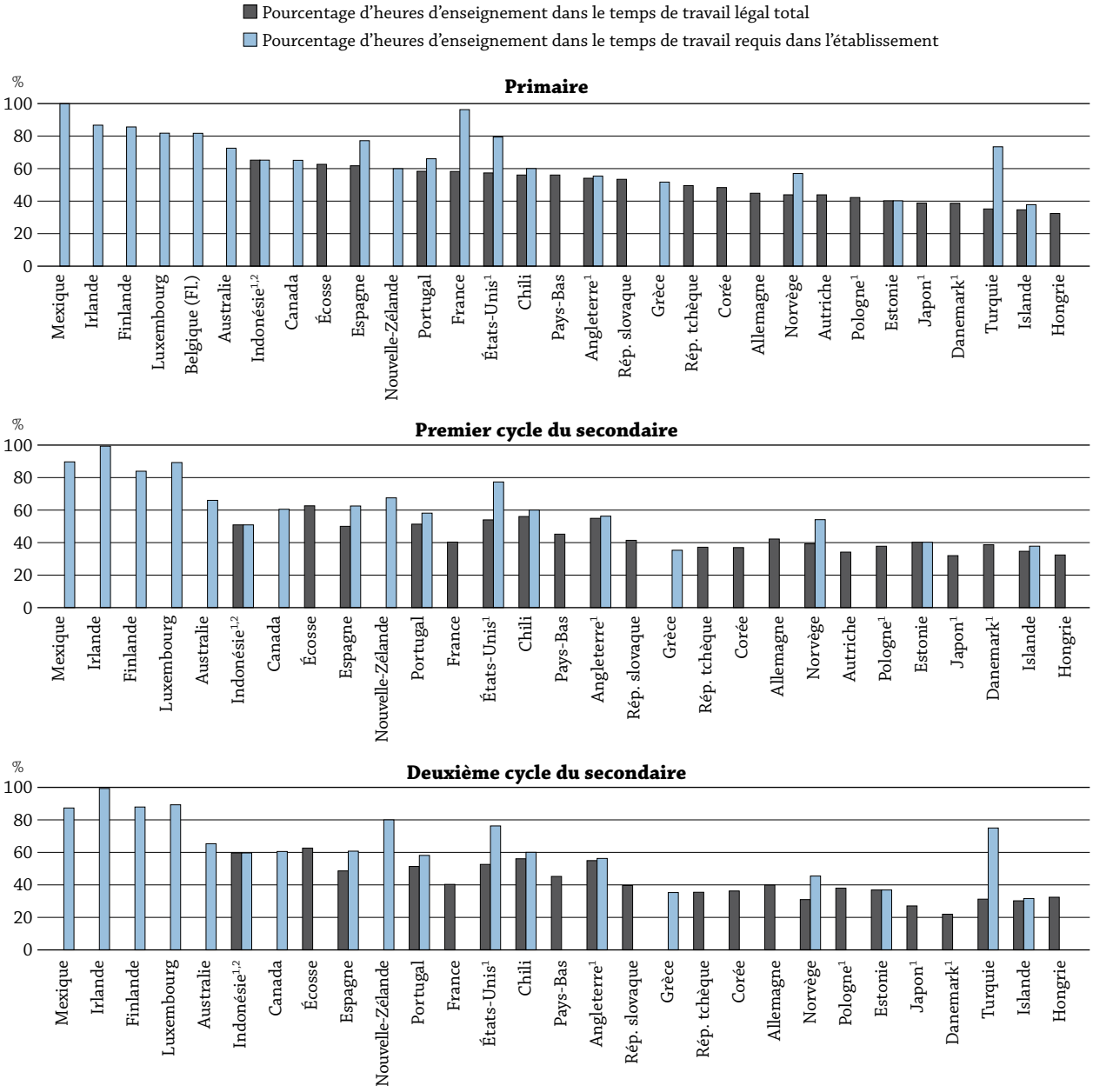
En Suède, le temps de travail annuel est fixé dans des conventions collectives, mais le chef d'établissement décide du nombre d'heures de cours par semaine et de la répartition du temps de travail des enseignants (entre l'enseignement et les autres tâches) – après consultation avec les syndicats locaux d'enseignants.

De plus, la charge de travail et d'enseignement peut évoluer tout au long de la carrière. Certains pays accordent un horaire de cours réduit aux enseignants débutants dans le cadre de leur initiation, alors que d'autres proposent aux enseignants plus âgés de diversifier leurs tâches et de réduire leur horaire de cours pour les encourager à rester dans la profession. En Grèce, par exemple, la législation prévoit une réduction du nombre d'heures de cours en fonction de l'ancienneté. Dans l'enseignement secondaire, les enseignants sont tenus de

donner 21 sessions de cours par semaine en début de carrière, un chiffre qui passe à 19 sessions par semaine après 6 ans de carrière et à 18 sessions par semaine après 12 ans de carrière. Enfin, leur horaire se réduit à 16 sessions de cours par semaine après 20 ans de carrière, soit plus de 25 % de moins que les enseignants en début de carrière. Toutefois, les enseignants doivent passer le reste de leur temps de travail dans leur établissement.

Graphique D4.3. Part de l'enseignement dans le temps de travail des enseignants, selon le niveau d'enseignement (2011)

Pourcentage d'heures d'enseignement dans le temps de travail légal total et dans le temps de travail requis dans l'établissement



1. Nombre réel d'heures d'enseignement.
2. Année de référence : 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'heures d'enseignement dans le temps de travail des enseignants du primaire.

Source : OCDE. Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868901

Part du temps de travail consacrée à d'autres activités que l'enseignement

Le temps d'enseignement est une composante importante de la charge de travail des enseignants, mais l'évaluation des élèves, la préparation des cours, la correction des copies, la formation continue et les réunions pédagogiques doivent également être prises en considération pour bien comprendre ce que l'on attend des enseignants dans les différents pays. Le temps consacré à ces activités autres que l'enseignement varie entre les pays ; si les enseignants consacrent une grande partie du temps de travail statutaire à l'enseignement, il est possible qu'ils aient moins de temps à consacrer à des activités telles que l'évaluation des élèves et la préparation des cours.

Parmi les 22 pays où le temps de travail total et le temps d'enseignement sont définis, la part du temps de travail des enseignants consacrée à l'enseignement proprement dit va de moins de 40 % au Danemark, en Hongrie, en Islande, au Japon et en Turquie dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire, à 65 % en Indonésie dans l'enseignement primaire. Dans 13 pays, la part du temps de travail consacrée à d'autres activités que l'enseignement proprement dit est plus élevée dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.3).

Parmi les 20 pays où le temps d'enseignement et le temps de présence dans l'établissement sont définis dans l'enseignement primaire, dans le premier ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le pourcentage du temps de présence dans l'établissement que les enseignants consacrent à l'enseignement est inférieur à 40 % en Estonie (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Grèce (dans l'enseignement secondaire) et en Islande (dans l'enseignement primaire et secondaire), mais atteint 100 % au Mexique (dans l'enseignement primaire). Dans neuf pays, le pourcentage du temps consacré à d'autres activités que l'enseignement proprement dit est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire.

Le temps consacré à d'autres activités que l'enseignement n'est pas réglementé en Autriche (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Belgique (en Communauté flamande, dans l'enseignement secondaire, et en Communauté française), en Fédération de Russie, en Italie, aux Pays-Bas (dans l'enseignement préprimaire) et en Slovénie. Cela ne signifie toutefois pas que les enseignants jouissent d'une liberté totale concernant ces autres tâches. En Belgique (Communauté flamande), le temps qui doit être consacré à la préparation des leçons, à la correction des copies et des devoirs des élèves, etc., n'est pas réglementé, mais le nombre d'heures à consacrer à des activités autres que l'enseignement au sein de l'établissement est fixé par les établissements. En Italie, la réglementation prévoit de consacrer jusqu'à 80 heures par an à des activités collégiales autres que l'enseignement dans les établissements. Sur ces 80 heures obligatoires par an, jusqu'à 40 doivent être consacrées aux réunions pédagogiques et de planification et aux rencontres avec les parents, et les 40 autres, aux conseils de classe.

Définitions

Le nombre de jours de cours correspond au nombre de semaines de cours multiplié par le nombre de jours de cours par semaine, déduction faite des jours de vacances pendant lesquels les établissements sont fermés.

Le nombre de semaines de cours correspond au nombre de semaines de cours, déduction faite des semaines de vacances.

Le temps d'enseignement annuel correspond au nombre normal d'heures de cours qu'un enseignant travaillant à temps plein donne par an à un groupe ou à une classe d'élèves conformément à la réglementation. En règle générale, il est calculé comme suit : le nombre annuel de jours de cours est multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (abstraction faite du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Certains pays fournissent des estimations du temps d'enseignement qui sont basées sur des résultats d'enquête. Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps.

Le temps de travail correspond au nombre réglementaire d'heures de travail d'un enseignant à temps plein. Il ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Selon la réglementation en vigueur dans chaque pays, le temps de travail comprend :

- soit uniquement les heures directement consacrées à l'enseignement ainsi qu'à d'autres activités concernant les élèves, notamment la correction des devoirs et des contrôles ;
- soit, d'une part, les heures directement consacrées à l'enseignement et, d'autre part, les heures consacrées à d'autres activités liées à l'enseignement, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de développement professionnel, les réunions avec les parents, les réunions de personnel et des tâches générales à caractère scolaire.

Le temps de présence dans l'établissement correspond au temps que les enseignants sont censés passer dans leur établissement, que ce soit pour enseigner ou pour se livrer à d'autres activités.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2012 sur les enseignants et les programmes.

Lors de l'interprétation de la variation du temps d'enseignement entre les pays, il faut tenir compte du fait que le nombre d'heures de cours, tel qu'il est défini dans le présent indicateur, ne correspond pas nécessairement à la charge d'enseignement. Le nombre d'heures de cours représente une composante importante de la charge d'enseignement, mais la préparation et le suivi des leçons (y compris la correction des copies) sont également à prendre en considération dans les comparaisons de la charge d'enseignement. D'autres éléments pertinents, comme le nombre de matières enseignées, le nombre d'élèves pris en charge et le nombre d'années pendant lesquelles les enseignants s'occupent des mêmes élèves, interviennent aussi.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableaux de l'indicateur D4

Tableau D4.1	**Organisation du temps de travail des enseignants (2011)**
	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873195
Tableau D4.2	**Nombre annuel d'heures d'enseignement (2000 et 2005-11)**
	StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873214

D4

Tableau D4.1. Organisation du temps de travail des enseignants (2011)

Nombre de semaines, de jours et d'heures d'enseignement, et temps de travail des enseignants pendant l'année scolaire, dans les établissements publics

		Nombre de semaines d'enseignement				Nombre de jours d'enseignement				Nombre d'heures d'enseignement				Temps de travail requis dans l'établissement (en heures)				Temps de travail légal total (en heures)			
		Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE	Australie[1]	40	40	40	40	196	196	196	195	885	873	811	802	1 135	1 202	1 228	1 228	a	a	a	a
	Autriche[1]	38	38	38	38	180	180	180	180	779	779	607	589	a	a	a	a	1 776	1 776	1 776	a
	Belgique (Fl.)[1]	37	37	37	37	178	178	179	179	740	757	671	626	926	926	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fr.)[1]	37	37	37	37	181	181	181	181	784	721	661	601	a	a	a	a	a	a	a	a
	Canada[1]	37	37	37	37	183	183	183	183	788	799	743	747	1 217	1 227	1 228	1 234	a	a	a	a
	Chili[2]	38	38	38	38	182	182	182	182	1 120	1 120	1 120	1 120	1 866	1 866	1 866	1 866	1 998	1 998	1 998	1 998
	Rép. tchèque[1]	39	39	39	39	191	191	191	191	1 184	840	630	602	a	a	a	a	1 696	1 696	1 696	1 696
	Danemark[3]	42	42	42	42	200	200	200	200	m	650	650	369	m	m	m	m	1 680	1 680	1 680	1 680
	Angleterre[3]	38	38	38	38	190	190	190	190	684	684	695	695	1 235	1 235	1 235	1 235	1 265	1 265	1 265	1 265
	Estonie[2]	46	35	35	35	220	172	172	172	1 320	619	619	568	1 610	1 540	1 540	1 540	1 610	1 540	1 540	1 540
	Finlande[4]	38	38	38	38	189	189	189	189	652	680	595	553	766	794	709	629	a	a	a	a
	France[1]	36	36	36	36	141	141	m	m	936	936	648	648	972	972	a	a	1 607	1 607	1 607	1 607
	Allemagne[1]	40	40	40	40	193	193	193	193	800	804	757	715	a	a	a	a	1 793	1 793	1 793	1 793
	Grèce[1]	36	36	31	31	177	177	153	153	708	589	415	415	1 140	1 140	1 176	1 176	a	a	a	a
	Hongrie[4]	37	37	37	37	181	183	183	183	1 158	604	604	604	a	a	a	a	1 864	1 864	1 864	1 864
	Islande[1]	48	37	37	35	227	180	180	170	1 634	624	624	544	1 800	1 650	1 650	1 720	1 800	1 800	1 800	1 800
	Irlande[1]	m	37	33	33	m	183	167	167	m	915	735	735	m	1 055	740	740	a	a	a	a
	Israël[1]	38	38	37	37	183	183	175	175	992	842	614	521	992	1 165	874	700	a	a	a	a
	Italie[4]	42	39	39	39	190	175	175	175	950	770	630	630	a	a	a	a	a	a	a	a
	Japon[3]	39	40	40	39	m	200	200	196	m	731	602	510	a	a	a	a	1 883	1 883	1 883	1 883
	Corée[2]	40	40	40	40	220	220	220	220	680	812	621	609	a	a	a	a	1 680	1 680	1 680	1 680
	Luxembourg[1]	36	36	36	36	176	176	176	176	880	810	739	739	1 060	990	828	828	a	a	a	a
	Mexique[1]	41	41	41	36	200	200	200	173	532	800	1 047	848	772	800	1 167	971	a	a	a	a
	Pays-Bas[2]	40	40	m	m	195	195	m	m	930	930	750	750	a	a	a	a	a	1 659	1 659	1 659
	Nouvelle-Zélande[1]	m	39	39	38	m	195	193	190	m	935	848	760	m	1 560	1 255	950	a	a	a	a
	Norvège[1]	45	38	38	38	225	190	190	190	1 508	741	663	523	1 508	1 300	1 225	1 150	1 688	1 688	1 688	1 688
	Pologne[3]	45	37	36	36	219	179	177	175	1 150	618	547	544	m	m	m	m	1 808	1 464	1 448	1 432
	Portugal[2]	42	38	38	38	193	176	176	176	965	880	774	774	1 421	1 332	1 332	1 332	1 614	1 508	1 508	1 508
	Écosse[2]	38	38	38	38	190	190	190	190	855	855	855	855	a	a	a	a	1 365	1 365	1 365	1 365
	Rép. slovaque[1]	42	39	39	39	201	190	190	190	1 045	846	656	627	m	m	m	m	1 583	1 583	1 583	1 583
	Slovénie[1]	46	40	40	40	219	190	190	190	1 314	690	690	633	a	a	a	a	a	a	a	a
	Espagne[1]	37	37	37	36	176	176	176	171	880	880	713	693	1 140	1 140	1 140	1 140	1 425	1 425	1 425	1 425
	Suède[1]	47	a	a	a	224	a	a	a	1 792	m	m	m	1 792	1 360	1 360	1 360	a	1 767	1 767	1 767
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie[1]	38	38	a	38	180	180	a	180	1 080	639	a	567	1 160	870	a	756	1 816	1 816	a	1 816
	États-Unis[3]	36	36	36	36	180	180	180	180	1 090	1 097	1 068	1 051	1 380	1 381	1 381	1 378	1 824	1 913	1 977	1 998
	Moyenne OCDE	40	38	38	37	193	185	185	183	994	790	709	664	1 257	1 215	1 219	1 154	1 689	1 671	1 667	1 669
	Moyenne UE21	40	38	37	37	191	182	181	181	977	766	665	635	1 206	1 135	1 118	1 109	1 622	1 599	1 598	1 585
Autres G20	Argentine[5]	38	38	38	38	180	180	181	181	720	720	1 448	1 448	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[3,5]	42	44	44	44	232	244	200	200	450	697	544	638	1 069	1 069	1 069	1 069	1 069	1 069	1 069	1 069
	Fédération de Russie[3]	m	34	35	35	m	170	210	210	m	561	483	483	a	a	a	a	a	a	a	a
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Temps type d'enseignement.
2. Temps maximum d'enseignement.
3. Temps réel d'enseignement.
4. Temps minimum d'enseignement.
5. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873195

Tableau D4.2. Nombre annuel d'heures d'enseignement (2000 et 2005-11)

Nombre statutaire annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement

		Primaire			Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire		
		2000	2005	2011	2000	2005	2011	2000	2005	2011
		(1)	(2)	(8)	(9)	(10)	(16)	(17)	(18)	(24)
OCDE	Australie	882	888	873	811	810	811	803	810	802
	Autriche	m	774	779	m	607	607	m	589	589
	Belgique (Fl.)	767	761	757	682	690	671	638	645	626
	Belgique (Fr.)[1]	804	722	721	728	724	661	668	664	601
	Canada	m	m	799	m	m	743	m	m	747
	Chili	m	1 128	1 120	m	1 128	1 120	m	1 128	1 120
	Rép. tchèque	m	813	840	650	647	630	621	617	602
	Danemark[2]	640	640	650	640	640	650	m	m	369
	Angleterre[2]	m	m	684	m	m	695	m	m	695
	Estonie	630	630	619	630	630	619	578	578	568
	Finlande	656	677	680	570	592	595	527	550	553
	France	936	936	936	648	648	648	648	648	648
	Allemagne	783	808	804	732	758	757	690	714	715
	Grèce	609	604	589	426	434	415	429	430	415
	Hongrie	583	583	604	555	555	604	555	555	604
	Islande	629	671	624	629	671	624	464	560	544
	Irlande	915	915	915	735	735	735	735	735	735
	Israël	731	731	842	579	579	614	524	524	521
	Italie	744	739	770	608	605	630	608	605	630
	Japon[2]	635	578	731	557	505	602	478	429	510
	Corée	865	883	812	570	621	621	530	605	609
	Luxembourg	m	774	810	m	642	739	m	642	739
	Mexique	800	800	800	1 182	1 047	1 047	m	848	848
	Pays-Bas	930	930	930	867	750	750	867	750	750
	Nouvelle-Zélande	m	m	935	m	m	848	m	m	760
	Norvège	713	741	741	633	656	663	505	524	523
	Pologne[2]	m	m	618	m	m	547	m	m	544
	Portugal	815	855	880	595	564	774	515	513	774
	Écosse	950	893	855	893	893	855	893	893	855
	Rép. slovaque	m	m	846	m	m	656	m	m	627
	Slovénie	m	690	690	m	690	690	m	633	633
	Espagne	880	880	880	564	713	713	548	693	693
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Suisse	884	m	m	859	m	m	674	m	m
	Turquie	639	639	639	a	a	a	504	567	567
	États-Unis[2]	1 080	1 080	1 097	1 080	1 080	1 068	1 080	1 080	1 051
	Moyenne OCDE	780	785	790	697	700	709	628	662	664
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 2000, 2005 et 2011 sont disponibles	776	776	784	690	689	698	626	639	648
	Moyenne des pays de l'UE21 dont les données de 2000, 2005 et 2011 sont disponibles	776	774	777	658	661	669	635	639	651
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[2]	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie[2]	m	615	561	m	507	483	m	507	483
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les données de 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

1. Rupture des séries chronologiques suite à un changement de méthodologie en 2006.
2. Temps réel d'enseignement.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873214

Vous pouvez consulter l'indicateur D5 en ligne sur :

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873233

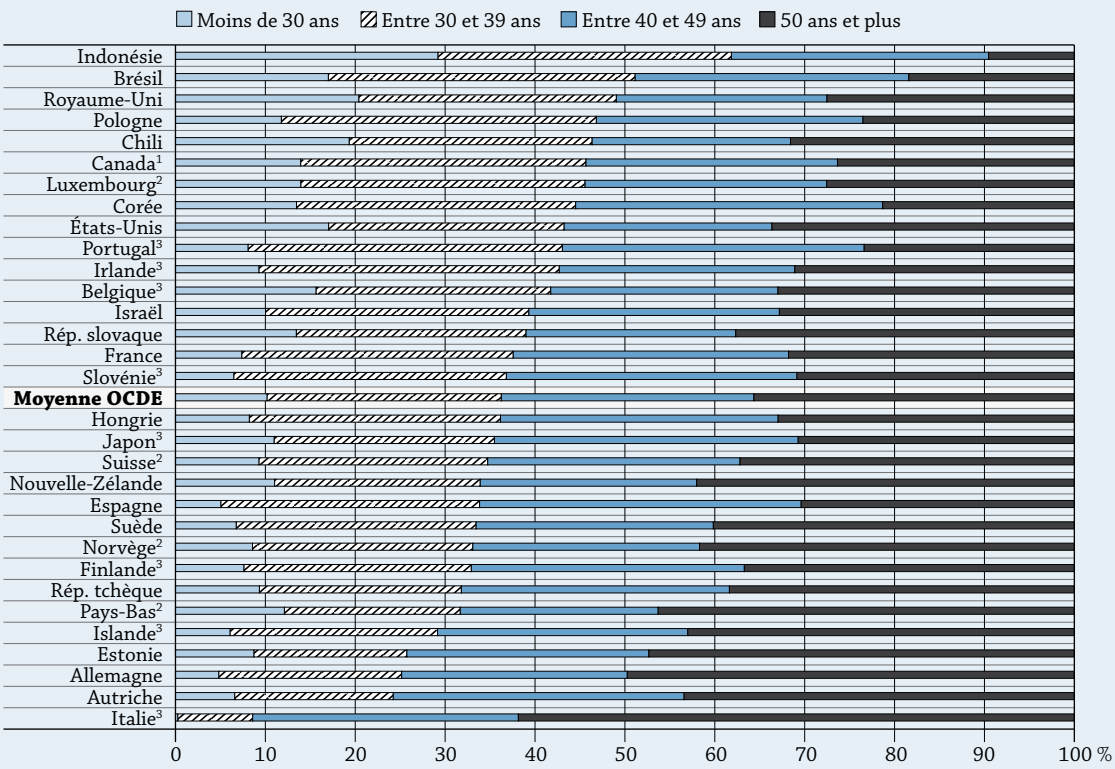
INDICATEUR D5

QUI SONT LES ENSEIGNANTS ?

- Sur 31 pays de l'OCDE et autres pays du G20, 19 affichent un pourcentage d'enseignants du secondaire âgés d'au moins 40 ans égal ou supérieur à 60 %, selon les chiffres de 2011. Ce pourcentage est même égal ou supérieur à 70 % en Allemagne, en Autriche, en Estonie, en Italie et en République tchèque.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent deux tiers des enseignants, mais leur pourcentage diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement : elles constituent 97 % du corps enseignant dans l'enseignement préprimaire, 82 % dans l'enseignement primaire, 68 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 56 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enfin, 41 % dans l'enseignement tertiaire.
- Treize pays de l'OCDE imposent aux enseignants en poste dans certains ou tous les niveaux d'enseignement de participer à des activités de formation continue pour garder leur emploi.

Graphique D5.1. Pyramide des âges des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire (2011)

Répartition des enseignants en poste dans les établissements d'enseignement, par tranche d'âge



1. Année de référence : 2010.
2. Établissements publics uniquement.
3. L'enseignement post-secondaire non tertiaire est inclus dans l'enseignement secondaire.
4. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d'enseignants en poste dans l'enseignement secondaire qui sont âgés de 40 ans ou plus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D5.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868920

Graphiques de l'indicateur D5

Graphique D5.1 Pyramide des âges des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868920

Graphique D5.2 Répartition des enseignants par sexe (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868939

Graphique D5.3 Pyramide des âges des enseignants en poste dans l'enseignement primaire (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932868958

Tableaux de l'indicateur D5

Tableau D5.1 Pyramide des âges des enseignants (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873252

Tableau D5.2 Pyramide des âges des enseignants (2011, 1998)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873271

Tableau D5.3 Répartition des enseignants par sexe (2011)
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932873290

Annexe

1

Caractéristiques des systèmes d'éducation

Tableau X1.1a. [1/2] Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2011)

L'âge typique correspond à l'âge de l'élève au début de l'année scolaire ; les élèves ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

		Âges typiques d'obtention des diplômes						
			Orientation du programme		Finalité : poursuite des études/marché du travail			
		Diplôme à l'issue d'une première formation	Programmes d'enseignement général	Programmes d'enseignement préprofessionnel ou professionnel	Programmes du niveau 3A de la CITE	Programmes du niveau 3B de la CITE	Programmes courts[1] du niveau 3C de la CITE	Programmes longs[1] du niveau 3C de la CITE
OCDE	Australie	17	17	17	17	a	a	17
	Autriche	17-18	17-18	17-19	17-18	17-19	14-15	16-17
	Belgique	18	18	18	18	a	18	18
	Canada	17-18	17-18	17-18	17-18	a	a	17-18
	Chili	17	17	17	17	a	a	a
	Rép. tchèque	18-20	19-20	18-20	19-20	19-20	a	18-19
	Danemark	18-19	18-19	20-21	18-19	a	27	20-21
	Estonie	19	19	19	19	18-19	a	19
	Finlande	19	19	19	19	a	a	a
	France	17-19	17-18	16-19	17-18	18-20	16-18	18-20
	Allemagne	19-20	19-20	19-20	19-20	19-20	19-20	a
	Grèce	18	18	18	18	a	18	18
	Hongrie	18	18	18-19	18	a	18	18-19
	Islande	19	19	17	19	20	19	19
	Irlande	18-19	18	19	18	a	19	18
	Israël	17	17	17	17	a	a	17
	Italie	18	18	18	18	18	17	a
	Japon	17	17	17	17	17	15	17
	Corée	18	18	18	18	a	a	18
	Luxembourg	17-20	17-18	17-20	17-19	18-20	16-18	17-19
	Mexique	17-18	17-18	17-18	17-18	a	a	17-18
	Pays-Bas	17-19	17	19	17	a	a	18
	Nouvelle-Zélande	17-18	17-18	17-18	18	17	17	17
	Norvège	18-20	18	19-20	18	a	m	19-20
	Pologne	18-19	19	20	19	a	a	19
	Portugal	17	17	18	m	m	m	m
	Rép. slovaque	18-19	18	18-19	18-19	a	17	17-18
	Slovénie	18	18	16-18	18	18	16	17
	Espagne	17	17	17	17	17	17	17
	Suède	18	18	18	18	18	18	18
	Suisse	18-20	18-20	18-20	18-20	18-20	17-19	18-20
	Turquie	17	17	17	17	a	m	a
	Royaume-Uni	16	16	16	18	18	16	16
	États-Unis	17	17	m	17	m	m	m
Autres G20	Argentine	m	17	17	17	a	a	a
	Brésil	17-18	17	18	17-18	17-18	a	a
	Chine	17	17	17	17	m	17	17
	Inde	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	17	17	17	17	17	a	a
	Fédération de Russie	17	17	17	17	17	16	17
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m

1. Durée des programmes du niveau 3C de la CITE : durée courte – durée inférieure d'au moins un an par rapport aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE ; durée longue – équivalente aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870364

Tableau X1.1a. [2/2] Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2011)

		Calcul des taux d'obtention des diplômes : brut/net						
			Orientation du programme		Finalité : poursuite des études/marché du travail			
		Diplôme à l'issue d'une première formation	Programmes d'enseignement général	Programmes d'enseignement préprofessionnel ou professionnel	Programmes du niveau 3A de la CITE	Programmes du niveau 3B de la CITE	Programmes courts[1] du niveau 3C de la CITE	Programmes longs[1] du niveau 3C de la CITE
OCDE	Australie	m	Net	Net	Net	a	a	Net
	Autriche	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Belgique	m	Net	Net	Net	a	Net	Net
	Canada	Net	Net	Net	Net	a	a	Net
	Chili	Net	Net	Net	Net	a	a	a
	Rép. tchèque	Net	Net	Net	Net	Brut	a	Net
	Danemark	Net	Net	Net	Net	a	Net	Net
	Estonie	m	Net	Net	Net	Net	a	Net
	Finlande	Net	Net	Net	Net	a	a	a
	France	m	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Allemagne	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut	a
	Grèce	Brut	Brut	Brut	Brut	a	m	Brut
	Hongrie	Net	Net	Net	Net	a	m	Net
	Islande	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Irlande	Net	Net	Net	Net	a	Net	Net
	Israël	Net	Net	Net	Net	a	a	Net
	Italie	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Brut	a
	Japon	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut	m	Brut
	Corée	Brut	Brut	Brut	Brut	a	a	Brut
	Luxembourg	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Mexique	Net	Net	Net	Net	a	a	Net
	Pays-Bas	Net	Net	Net	Net	a	a	Net
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	Net	Net	Net	Net	a	m	Net
	Pologne	Net	Net	Net	Net	a	a	Net
	Portugal	Net	Net	Net	m	m	m	m
	Rép. slovaque	Net	Net	Net	Net	a	Net	Net
	Slovénie	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	Brut
	Espagne	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut
	Suède	Net	Net	Net	Net	n	n	Net
	Suisse	m	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut
	Turquie	Net	Net	Net	Net	a	m	a
	Royaume-Uni	Brut	m	m	m	m	Brut	Brut
	États-Unis	Net	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Argentine	m	Net	Net	Net	a	a	a
	Brésil	m	Net	Net	Net	Net	a	a
	Chine	Brut	Brut	Brut	Brut	m	Brut	Brut
	Inde	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	Net	Net	Net	Net	a	a
	Fédération de Russie	m	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m

1. Durée des programmes du niveau 3C de la CITE : durée courte – durée inférieure d'au moins un an par rapport aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE ; durée longue – équivalente aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870364

Tableau X1.1b. Taux d'obtention d'un diplôme de niveau post-secondaire non tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2011)

L'âge typique correspond à l'âge de l'élève au début de l'année scolaire ; les élèves ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

		Âges typiques d'obtention des diplômes				Calcul des taux d'obtention des diplômes : brut/net			
			Finalité : poursuite des études/marché du travail				Finalité : poursuite des études/marché du travail		
		Diplôme à l'issue d'une première formation	Programmes du niveau 4A de la CITE	Programmes du niveau 4B de la CITE	Programmes du niveau 4C de la CITE	Diplôme à l'issue d'une première formation	Programmes du niveau 4A de la CITE	Programmes du niveau 4B de la CITE	Programmes du niveau 4C de la CITE
OCDE	Australie	18-20	a	a	18-20	Net	a	a	Net
	Autriche	18-19	18-19	19-20	23-24	Net	Net	Net	Net
	Belgique	19-21	19	19-21	19-21	m	Net	Net	Net
	Canada	m	m	m	30-34	m	m	m	m
	Chili	a	a	a	a	a	a	a	a
	Rép. tchèque	20-22	20-22	a	20-22	Net	Net	a	Brut
	Danemark	21	21	a	a	Net	Net	a	a
	Estonie	21	a	21	a	m	a	Net	a
	Finlande	35-39	a	a	35-39	Net	a	a	Net
	France	m	m	m	m	m	Brut	a	Brut
	Allemagne	22	22	22	a	Brut	Brut	Brut	a
	Grèce	20	a	a	20	m	a	a	Net
	Hongrie	a	a	a	19-20	Net	a	a	Net
	Islande	a	a	a	27	Net	n	n	Net
	Irlande	23	a	a	23	Net	a	a	Net
	Israël	m	m	m	a	m	m	m	a
	Italie	20	a	a	20	Brut	a	a	Brut
	Japon	18	18	18	18	m	m	m	m
	Corée	a	a	a	a	a	a	a	a
	Luxembourg	21-25	a	a	21-25	Net	a	a	Net
	Mexique	a	a	a	a	a	a	a	a
	Pays-Bas	20	a	a	20	Net	a	a	Net
	Nouvelle-Zélande	18	18	18	18	Net	Net	Net	Net
	Norvège	20-22	20-22	a	21-22	Net	Net	a	Net
	Pologne	21	a	a	21	Net	a	a	Net
	Portugal	21	m	m	m	Net	m	m	m
	Rép. slovaque	20-21	20-21	a	a	Net	Net	a	a
	Slovénie	19-20	19-20	19-20	a	Net	Net	Net	a
	Espagne	a	a	a	a	a	a	a	a
	Suède	19-22	m	m	19-22	Net	n	n	Net
	Suisse	21-23	21-23	21-23	a	m	Brut	Brut	a
	Turquie	a	a	a	a	a	a	a	a
	Royaume-Uni	a	a	a	a	a	a	a	a
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Argentine	a	a	a	a	a	a	a	a
	Brésil	a	a	a	a	a	a	a	a
	Chine	18	18	18	18	m	Brut	Brut	Brut
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	a	a	a	a	a	a	a	a
	Fédération de Russie	18	a	a	18	m	a	a	Brut
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870383

Tableau X1.1c. [1/2] Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2011)

L'âge typique correspond à l'âge de l'élève au début de l'année scolaire ; les élèves ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

		Âges typiques d'obtention des diplômes						
		Diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type B	Premier diplôme tertiaire de type B	Diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A	Premier et second diplômes tertiaires de type A			Programmes de recherche de haut niveau
					De 3 ans à moins de 5 ans	5 à 6 ans	6 ans ou plus	
OCDE	Australie	20-21	20-21	21-22	21-22	22-23	24	26-29
	Autriche	21-23	21-23	23-25	22-24	24-26	a	27-29
	Belgique	21-22	21-22	21	m	m	m	27-29
	Canada	21-24	21-24	22-24	22	23-24	25	27-29
	Chili	22-25	22-25	23-26	23-26	24-26	25-26	30-34
	Rép. tchèque	22	22	22-24	22-23	25-26	a	30-34
	Danemark	23-25	23-25	24	24	26	25-29	30-34
	Estonie	22	22	22-24	22	24	a	30-34
	Finlande	30-34	30-34	25-29	24	a	a	30-34
	France	19-23	19-23	19-24	19-22	21-24	27-29	26-28
	Allemagne	21-23	21-23	24-27	24-26	25-27	a	28-29
	Grèce	24-25	24-25	23-24	23-24	23-24	a	30-34
	Hongrie	20	20	22-24	21-23	23-24	a	30-34
	Islande	24	24	23	23	25	a	30-34
	Irlande	20-21	20-21	21	21	23	25	27
	Israël	m	a	26	26	28-29	a	30-34
	Italie	22-23	22-23	23	23	25	a	30-34
	Japon	19	19	21-23	21	23	a	26
	Corée	20	20	22-24	22-26	24-25	a	30-34
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	20	20	23	23	23-26	m	24-28
	Pays-Bas	m	27	23	23	a	a	28-29
	Nouvelle-Zélande	19-21	19-21	21-23	21-23	23	24	27-28
	Norvège	24	24	22-27	22-23	24-25	26-27	30-34
	Pologne	22	22	23-25	23	25	a	25-29
	Portugal	m	m	22	22	>40	a	30-34
	Rép. slovaque	21-22	21-22	21-22	21-22	23-24	a	26-28
	Slovénie	23-25	23-25	23-25	23-24	24-25	a	28
	Espagne	19-21	19-21	22-23	20-22	22-23	a	30-34
	Suède	21-23	21-23	25	25	25	n	30-34
	Suisse	23-29	23-29	24-26	24-26	25-27	25-27	30-34
	Turquie	21	21	22-24	23-24	25-26	30-34	30-34
	Royaume-Uni	19-24	19-24	20-25	20-22	22-24	23-25	25-29
	États-Unis	19	19	21	21	23	24	26
Autres G20	Argentine	m	20-24	m	20-24	25-29	a	25-29
	Brésil	m	m	22-24	22-24	m	m	30-34
	Chine	20	20	21	21	22	22	27
	Inde	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	24	24	22	22	24	26	27
	Fédération de Russie	20	20	22	21	22	23	25-26
	Arabie saoudite	19	19	21	21	22-23	24	26
	Afrique du Sud	20	20	21	21	22	22	25

Remarque : lorsque les données du niveau tertiaire de type A sont disponibles selon la durée du programme, le taux d'obtention d'un diplôme pour tous les programmes correspond à la somme des taux d'obtention d'un diplôme par durée de programme.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870402

Tableau X1.1c. [2/2] Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2011)

		Calcul des taux d'obtention des diplômes : brut/net											
		Programmes tertiaires de type B (CITE 5B)				Programmes tertiaires de type A (CITE 5A)						Programmes de recherche de haut niveau (CITE 6)	
		Diplôme à l'issue d'une première formation		Premier diplôme		Diplôme à l'issue d'une première formation		Premier diplôme		Deuxième diplôme			
		Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement
OCDE	Australie	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Autriche	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Belgique	**m**	*m*	Net	*Net*	**m**	*m*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Canada	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Chili	**m**	*m*	Net	*m*	**m**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Rép. tchèque	**Net**	*m*	Net	*m*	**Net**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Danemark	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Estonie	**m**	*m*	Net	*m*	**m**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Finlande	**Net**	*Net*	Net	*n*	**Net**	*m*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	France	**m**	*m*	Brut	*m*	**m**	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*
	Allemagne	**Brut**	*m*	Brut	*m*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Grèce	**m**	*m*	Net	*m*	**m**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Brut	*m*
	Hongrie	**Net**	*m*	Net	*m*	**Net**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Islande	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Irlande	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Israël	**m**	*m*	m	*m*	**Net**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Italie	**Brut**	*m*	Brut	*Brut*	**Net**	*m*	Net	*m*	m	*m*	m	*m*
	Japon	**Brut**	*m*	Brut	*m*	**Brut**	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*
	Corée	**m**	*m*	Net	*m*	**m**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Luxembourg	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	m	*m*
	Mexique	**Net**	*m*	Net	*m*	**Net**	*m*	Net	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*
	Pays-Bas	**Net**	*Net*	Net	*m*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Brut	*m*
	Nouvelle-Zélande	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Norvège	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Pologne	**Net**	*m*	Net	*m*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Brut	*Net*	Brut	*Brut*
	Portugal	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Rép. slovaque	**Net**	*m*	Net	*m*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Slovénie	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Espagne	**Net**	*m*	Net	*m*	**Net**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Suède	**Net**	*Net*	Net	*Net*	**Net**	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Suisse	**Brut**	*m*	Brut	*m*	**Net**	*m*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	Turquie	**Net**	*m*	Net	*m*	**Brut**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Royaume-Uni	**Net**	*m*	Net	*Net*	**Net**	*m*	Net	*Net*	Net	*Net*	Net	*Net*
	États-Unis	**Brut**	*Brut*	Brut	*Brut*	**Brut**	*Brut*	Brut	*Brut*	Brut	*Brut*	Brut	*Brut*
Autres G20	Argentine	**m**	*m*	Brut	*m*	**m**	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*
	Brésil	**m**	*m*	Net	*m*	**m**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Chine	**m**	*m*	Brut	*m*	**m**	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*
	Inde	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	m	*m*
	Indonésie	**m**	*m*	Net	*m*	**m**	*m*	Net	*m*	Net	*m*	Net	*m*
	Fédération de Russie	**m**	*m*	Brut	*m*	**m**	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*
	Arabie saoudite	**Brut**	*Brut*	Brut	*Brut*	**Brut**	*Brut*	Brut	*Brut*	Brut	*Brut*	Brut	*Brut*
	Afrique du Sud	**m**	*m*	Brut	*m*	**m**	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*	Brut	*m*

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870402

Tableau X1.1d. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire : âges typiques d'accès et méthode employée pour calculer les taux d'accès (2011)

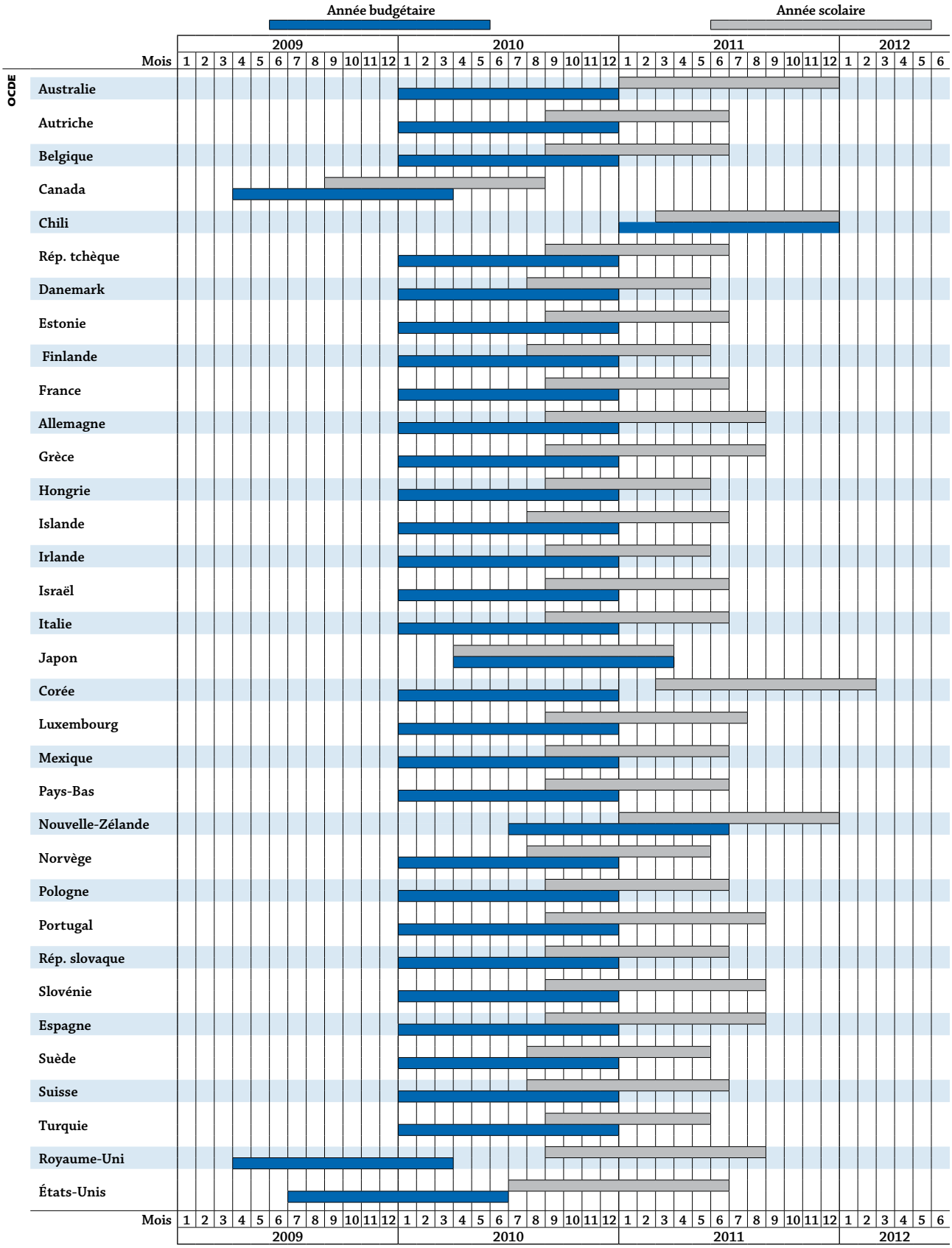
		Âge typique d'accès			Calcul des taux d'accès : brut/net Tous étudiants confondus			Calcul des taux d'accès : brut/net Étudiants en mobilité internationale		
		CITE 5A	CITE 5B	CITE 6	CITE 5A	CITE 5B	CITE 6	CITE 5A	CITE 5B	CITE 6
OCDE	Australie	18	18	22-23	Net	m	Net	Net	m	Net
	Autriche	19-20	20-21	25-26	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Belgique	18	18	m	Net	Net	m	m	m	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	18-19	18-19	24-28	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Rép. tchèque	19-20	19-20	24-25	Net	Net	Net	m	m	m
	Danemark	20-21	20-21	25-27	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Estonie	19	19	24	Net	Net	Net	m	m	m
	Finlande	19	a	26-28	Net	a	Net	m	a	m
	France	18	19	23-25	Net	m	Net	m	m	m
	Allemagne	19-21	18-21	26-27	Net	Net	Net	Net	m	Net
	Grèce	18	18	24	Net	Net	m	m	m	m
	Hongrie	19	19	24	Net	Net	Net	m	m	m
	Islande	20	20	25	Net	Net	Net	Net	n	Net
	Irlande	18	18	m	Net	Net	m	Net	Net	m
	Israël	22-24	18	27-29	Net	Net	Net	m	m	m
	Italie	19	a	24	Net	a	Net	Net	a	Net
	Japon	18	18	24	Net	Net	Net	m	m	m
	Corée	18	18	24-29	Net	Net	Net	Brut	Brut	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	18	18	24	Net	Net	Net	m	m	m
	Pays-Bas	18-19	17-18	24-25	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Nouvelle-Zélande	18	18	23-24	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Norvège	19-20	19	26-27	Net	Net	Net	m	m	m
	Pologne	19-20	19-20	m	Net	Net	m	Net	m	m
	Portugal	18	22	24-29	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Rép. slovaque	19	19	24	Net	Net	Net	Net	m	Net
	Slovénie	19	19-20	24-26	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Espagne	18	19-20	26-29	Net	Net	Net	m	m	m
	Suède	19	19	25-27	Net	Net	Net	Net	Net	Net
	Suisse	19-21	20-25	25-27	Net	Net	Net	Net	m	Net
	Turquie	18-19	18-19	25-26	Net	Net	Net	m	m	m
	Royaume-Uni	18	18	22-24	Net	Net	Net	m	m	m
	États-Unis	18	18	24	Net	m	m	Brut	m	m
Autres G20	Argentine	18	18	25	Net	Net	Brut	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	17	17	21	Brut	Brut	Brut	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	18	18	25-26	Net	Net	Net	m	m	m
	Fédération de Russie	17-19	18	23-24	Net	Brut	Brut	m	m	m
	Arabie saoudite	18-22	18	24	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut	Brut
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

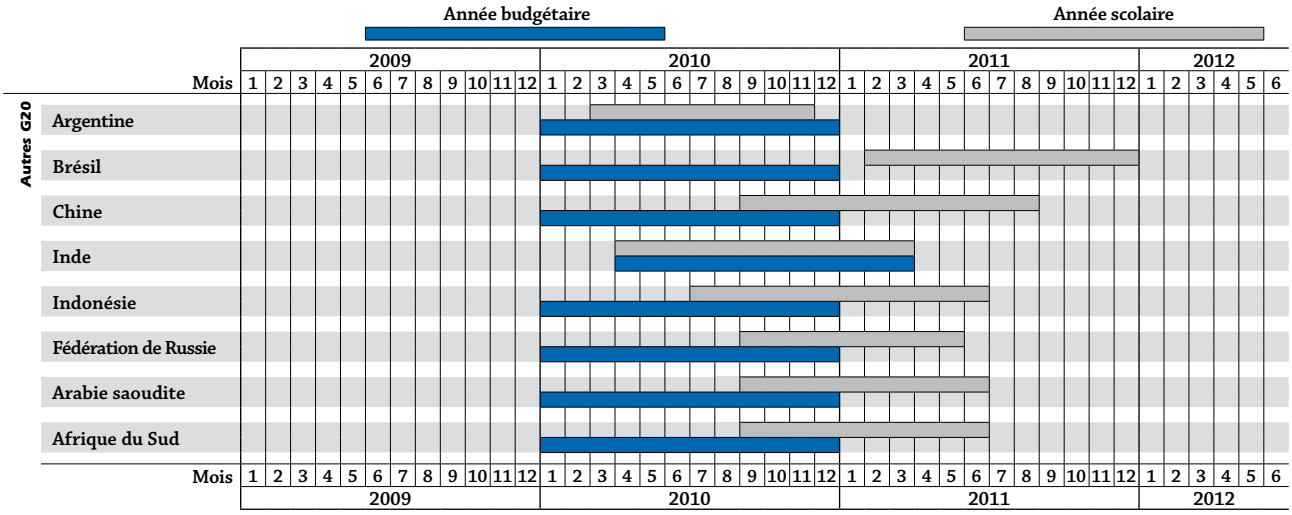
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870421

Tableau X1.2a. Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, pays membres de l'OCDE



Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870440

Tableau X1.2b. Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, autres pays du G20



Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870459

Annexe

2

Statistiques de référence

Tableau X2.1. Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique (période de référence : année civile 2010, prix courants de 2010)

		Dépenses publiques totales en pourcentage du PIB	PIB par habitant (en équivalents USD convertis sur la base des PPA)	Déflateur du PIB (2005 =100)	Déflateur du PIB (2000 =100)
		(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE	Australie	33.8	40 801	123.5	146.5
	Autriche	52.5	40 411	109.1	118.0
	Belgique	52.7	37 878	110.5	122.7
	Canada[1]	40.5	40 136	111.4	125.3
	Chili[2]	23.2	17 312	121.3	173.6
	Rép. tchèque	43.8	25 364	106.8	120.0
	Danemark	57.6	40 600	114.1	128.1
	Estonie	40.6	20 093	127.2	163.4
	Finlande	55.8	36 030	109.0	114.0
	France	56.6	34 395	109.4	120.5
	Allemagne	47.5	37 661	104.9	110.6
	Grèce	m	27 539	114.7	134.5
	Hongrie	49.7	20 625	121.9	167.2
	Islande	51.5	35 509	148.8	181.0
	Irlande	66.4	41 000	94.0	113.5
	Israël	43.8	26 552	109.6	116.6
	Italie	50.4	32 110	109.4	124.9
	Japon	40.9	35 238	94.2	87.8
	Corée	30.1	28 829	112.4	129.5
	Luxembourg	42.8	84 672	120.3	138.9
	Mexique	25.7	15 195	130.1	181.5
	Pays-Bas	51.2	41 682	107.1	123.2
	Nouvelle-Zélande	35.7	29 629	116.0	131.5
	Norvège[3]	57.8	44 825	120.5	138.6
	Pologne	45.3	20 034	114.4	129.9
	Portugal	51.4	25 519	109.5	127.3
	Rép. slovaque	40.0	23 194	106.3	132.4
	Slovénie	49.8	26 649	113.5	147.0
	Espagne	45.7	31 574	110.6	136.0
	Suède	52.2	39 251	111.2	119.0
	Suisse	33.0	48 962	107.8	111.9
	Turquie	39.0	15 775	144.7	451.0
	Royaume-Uni	50.2	35 299	112.8	126.2
	États-Unis	42.7	46 548	111.0	125.1
Autres G20	Argentine	m	15 868	m	m
	Brésil	32.1	12 537	138.7	219.3
	Chine	m	7 554	127.6	149.4
	Inde	m	m	m	m
	Indonésie	m	4 638	175.4	278.0
	Fédération de Russie	39.0	19 811	175.9	386.8
	Arabie saoudite	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	10 542	145.2	205.0

1. Année de référence : 2009.
2. Année de référence : 2011 (et non 2010). Les déflateurs du PIB portent sur 2001-11 (et non 2000-10), et sur 2006-11 (et non 2005-10).
3. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870497

Tableau X2.2a. Statistiques de référence (période de référence : année civile 2010, prix courants de 2010)[1]

		Produit intérieur brut (en millions de la devise nationale)[2]	Produit intérieur brut (ajusté suivant l'année budgétaire)[3]	Dépenses publiques totales (en millions de la devise nationale)	Population totale en milliers (estimation en milieu d'année)	Parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB (USD = 1)	Parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB (Zone euro = 1)	Parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée (USD = 1)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE	**Australie**	1 401 168		473 579	22 446	1.52996	1.8888	1.5805
	Autriche	286 397		150 328	8 388	0.84494	1.0431	0.8574
	Belgique	356 125		187 615	10 883	0.86391	1.0666	0.9056
	Canada[4]	1 624 608	1 576 830	638 212	33 730	1.20007	1.4816	1.2999
	Chili[5]	120 232 603		27 847 954	17 268	402.19601	496.5383	370.1642
	Rép. tchèque	3 799 547		1 665 240	10 517	14.2434	17.5844	15.565
	Danemark	1 761 116		1 014 512	5 546	7.82132	9.6560	8.5705
	Estonie	14 323		5 811	1 340	0.53191	0.6567	0.6214
	Finlande	178 796		99 835	5 363	0.92525	1.1423	1.0019
	France	1 937 261		1 095 602	64 824	0.86888	1.0727	0.9019
	Allemagne	2 496 200		1 185 750	81 757	0.81071	1.0009	0.8503
	Grèce	222 152		114 213	11 308	0.7134	0.8807	0.7793
	Hongrie	26 607 339		13 227 838	10 000	129.00454	159.2649	145.0074
	Islande	1 536 512		791 880	318	136.06644	167.9833	145.9209
	Irlande	156 487		103 923	4 476	0.85276	1.0528	0.9621
	Israël	813 938		356 355	7 624	4.021	4.9642	4.47
	Italie	1 553 083		782 301	60 483	0.79969	0.9873	0.8385
	Japon[6]	481 773 200	478 985 700	196 120 100	128 057	106.76508	131.8087	121.3658
	Corée	1 173 274 900		353 006 600	49 410	823.67347	1016.8808	910.4712
	Luxembourg	39 906		17 085	508	0.92866	1.1465	0.9938
	Mexique	13 043 195		3 355 288	108 292	7.92656	9.7859	8.9529
	Pays-Bas	588 740		301 213	16 612	0.85027	1.0497	0.8822
	Nouvelle-Zélande	197 068		70 450	4 384	1.51713	1.8730	1.6071
	Norvège[7]	1 985 014		1 148 189	4 889	9.05771	11.1824	9.8063
	Pologne	1 416 585		642 088	38 187	1.85167	2.2860	1.9923
	Portugal	172 670		88 726	10 637	0.63609	0.7853	0.7147
	Rép. slovaque	65 869		26 348	5 430	0.52302	0.6457	0.58
	Slovénie	35 607		17 748	2 049	0.65215	0.8051	0.7078
	Espagne	1 048 883		479 645	46 073	0.72104	0.8902	0.7898
	Suède	3 337 531		1 743 435	9 378	9.06697	11.1938	9.4636
	Suisse	574 314		189 408	7 786	1.50649	1.8599	1.6538
	Turquie	1 098 799		428 909	73 003	0.95411	1.1779	1.1474
	Royaume-Uni	1 466 569	1 412 028	735 606	62 262	0.6673	0.8238	0.7046
	États-Unis	14 419 400	14 280 450	6 153 839	309 774	1	1.2346	1
	Zone euro					0.810		
Autres G20	**Argentine**	1 442 655		m	40 519	2.2438	2.7701	m
	Brésil	3 770 085		1 211 373	190 756	1.5765	1.9463	m
	Chine	40 151 280		m	1 340 910	3.964	m	m
	Inde	m		m	m	18.525	m	m
	Indonésie[5]	7 427 086 082		m	242 206	6610.848901	8161.5419	m
	Fédération de Russie	45 172 748		17 616 656	142 850	15.9625	19.7068	17.4149
	Arabie saoudite[5]	m		m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	2 664 269		m	50 034	5.051	m	m

1. Le PIB, les PPA et les dépenses publiques totales des pays de la zone euro sont exprimés en euros.
2. Australie : PIB calculé suivant l'année budgétaire ; Nouvelle Zélande : PIB et dépenses publiques totales calculés suivant l'année budgétaire.
3. Pour les pays dont le PIB ne correspond pas à la même période de référence que les données sur les dépenses d'éducation, le PIB est calculé comme suit : wt-1 (GDPt - 1) + wt (GDPt), où *wt* et *wt-1* sont les pondérations attribuées aux fractions respectives des deux périodes de référence qui serviront à estimer le PIB pour la période de référence concernée. Dans le chapitre B, des corrections de cet ordre ont été apportées aux statistiques fournies par le Canada, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.
4. Année de référence : 2009.
5. Année de référence : 2011.
6. Les dépenses publiques totales sont ajustées à l'année budgétaire nationale.
7. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/rse.htm*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870516

Tableau X2.2b. Statistiques de référence (période de référence : années civiles 1995, 2000, 2005 et 2010)[1]

		Produit intérieur brut (en millions de la devise nationale, prix courants)			Dépenses publiques totales (en millions de la devise nationale, prix courants)			Variation du Produit intérieur brut (2005 = 100, prix constants)			
		1995	2000	2005	1995	2000	2005	1995	2000	2005	2010
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	529 705	706 895	994 803	184 270	225 913	309 431	70	84	100	114
	Autriche	174 794	208 474	245 243	98 361	108 175	122 585	79	92	100	107
	Belgique	207 927	252 543	303 435	108 336	123 943	157 976	80	92	100	106
	Canada	810 426	1 076 577	1 373 845	392 886	442 560	539 234	72	88	100	106
	Chili[2]	m	m	82 018 171	m	m	15 327 440	62	76	100	121
	Rép. tchèque	1 533 676	2 269 695	3 116 056	798 790	915 413	1 340 123	75	82	100	114
	Danemark	1 019 545	1 293 963	1 545 257	604 404	694 479	815 717	82	94	100	100
	Estonie	2 767	6 160	11 182	17 866	34 815	3 757	51	71	100	101
	Finlande	96 064	132 195	157 429	58 947	63 794	79 325	69	88	100	104
	France	1 196 181	1 439 603	1 718 047	650 606	744 119	920 351	81	92	100	103
	Allemagne	1 848 500	2 047 500	2 224 400	1 014 050	923 360	1 043 450	89	97	100	107
	Grèce	88 742	135 043	193 050	40 783	63 627	86 097	69	82	100	100
	Hongrie	5 727 829	13 089 047	22 018 283	3 197 916	6 251 647	11 032 047	71	82	100	99
	Islande	454 013	683 747	1 025 740	m	286 259	433 346	64	81	100	101
	Irlande	53 787	105 775	163 037	21 841	32 836	54 993	48	78	100	102
	Israël	289 555	506 173	600 011	149 518	239 809	273 209	71	90	100	124
	Italie	952 158	1 198 292	1 436 379	497 487	550 032	688 251	87	95	100	99
	Japon	501 706 900	509 860 000	503 903 000	181 284 700	193 917 400	183 659 700	90	94	100	101
	Corée	409 653 600	603 236 000	865 240 900	83 399 300	135 324 800	230 062 600	62	80	100	121
	Luxembourg	15 108	21 998	30 270	5 996	8 270	12 573	62	84	100	110
	Mexique	2 013 954	6 020 649	9 220 649	384 960	1 139 998	1 979 808	70	91	100	109
	Pays-Bas	305 261	417 960	513 407	172 305	184 612	229 965	77	94	100	107
	Nouvelle-Zélande	94 545	117 508	160 573	31 743	m	62 645	72	83	100	106
	Norvège[3]	806 858	1 113 894	1 464 974	480 575	626 569	818 805	73	87	100	112
	Pologne	337 222	744 378	983 302	147 561	294 012	427 147	66	86	100	126
	Portugal	87 841	127 317	154 269	36 447	52 237	70 363	78	96	100	102
	Rép. slovaque	19 319	31 177	49 314	9 392	16 255	18 730	67	79	100	126
	Slovénie	10 357	18 566	28 722	0	8 636	13 011	68	84	100	109
	Espagne	447 205	629 907	909 298	198 730	246 542	349 501	70	85	100	104
	Suède	1 809 575	2 265 447	2 769 375	1 175 180	1 248 029	1 491 382	74	88	100	108
	Suisse	383 096	432 405	479 088	139 873	151 837	176 236	85	94	100	111
	Turquie	10 435	166 658	648 932	m	m	m	65	80	100	117
	Royaume-Uni	733 266	975 294	1 262 710	322 956	381 199	553 045	73	86	100	103
	États-Unis	7 359 300	9 898 800	12 564 300	2 732 629	3 353 547	4 563 353	72	89	100	103
Autres G20	Brésil	646 192	1 179 482	2 147 944	224 283	394 349	670 514	m	m	m	m
	Fédération de Russie	499 375 940	1 389 769 900	2 774 281 100	m	2 016 630	7 380 575	69	74	100	119

1. Le PIB et les dépenses publiques totales des pays de la zone euro sont exprimés en euros.
2. Années de référence : 1996, 2001, 2006 et 2011 (et non 1995, 2000, 2005 et 2010).
3. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870535

Tableau X2.3a. [1/2] Salaire statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2011)

Salaire annuel des enseignants des établissements publics, en devise nationale

		Préprimaire				Primaire			
		Salaire en début de carrière, formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice, formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice, formation minimale	Salaire à l'échelon maximum, formation minimale	Salaire en début de carrière, formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice, formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice, formation minimale	Salaire à l'échelon maximum, formation minimale
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	54 521	75 235	75 235	75 235	54 731	76 732	76 732	76 732
	Autriche	27 155	31 994	35 889	53 557	27 155	31 994	35 889	53 557
	Belgique (Fl.)	29 042	36 476	41 094	50 329	29 042	36 476	41 094	50 329
	Belgique (Fr.)[1]	28 518	35 682	40 184	49 190	28 518	35 682	40 184	49 190
	Canada	46 131	69 625	73 154	73 154	46 131	69 625	73 154	73 154
	Chili	6 465 240	8 080 460	8 785 016	11 603 204	6 465 240	8 080 460	8 785 016	11 603 204
	Rép. tchèque	236 113	265 041	274 829	303 713	257 652	298 442	311 793	343 478
	Danemark	359 285	381 192	391 577	391 577	375 448	419 978	434 802	434 802
	Angleterre	21 588	31 552	31 552	31 552	21 588	31 552	31 552	31 552
	Estonie	m	m	m	m	7 298	7 728	7 728	10 667
	Finlande	26 084	29 135	29 383	29 646	30 858	36 059	38 222	40 516
	France	23 077	27 861	29 831	44 016	23 077	27 861	29 831	44 016
	Allemagne	m	m	m	m	40 142	m	49 587	53 496
	Grèce	17 766	20 344	21 958	26 518	17 766	20 344	21 958	26 518
	Hongrie[2]	1 488 240	1 659 540	1 779 564	2 339 028	1 552 560	1 780 164	1 911 204	2 549 748
	Islande	3 066 123	3 409 863	3 409 863	3 901 395	3 543 514	3 884 631	3 987 224	4 157 620
	Irlande	m	m	m	m	31 972	46 844	52 472	59 359
	Israël	72 956	102 193	115 884	171 507	83 822	108 629	121 858	172 097
	Italie	23 048	25 355	27 845	33 885	23 048	25 355	27 845	33 885
	Japon	m	m	m	m	3 105 000	4 612 000	5 456 000	6 873 000
	Corée	24 769 200	36 800 400	42 987 600	70 138 800	25 278 000	37 918 800	44 222 400	70 138 800
	Luxembourg	63 895	82 545	93 182	112 736	63 895	82 545	93 182	112 736
	Mexique	135 978	136 811	176 627	289 751	135 978	136 811	176 627	289 751
	Pays-Bas	32 295	39 635	46 108	47 591	32 295	39 635	46 108	47 591
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	45 568	67 413	67 413	67 413
	Norvège	321 800	374 500	374 500	374 500	328 300	370 000	370 000	414 000
	Pologne	20 640	27 100	32 878	34 260	20 640	27 100	32 878	34 260
	Portugal	22 033	26 451	28 069	37 340	22 033	26 451	28 069	37 340
	Écosse	21 438	34 200	34 200	34 200	21 438	34 200	34 200	34 200
	Rép. slovaque	5 352	5 892	6 156	6 642	5 988	7 308	7 518	8 106
	Slovénie	18 632	20 671	22 646	23 336	18 632	20 671	22 646	23 789
	Espagne	28 369	30 897	32 685	40 141	28 369	30 897	32 685	40 141
	Suède[2]	282 000	301 200	318 000	334 800	282 000	313 000	322 600	374 000
	Suisse[3]	68 424	86 039	m	105 353	77 170	96 923	m	119 979
	Turquie	27 419	28 303	29 426	31 807	27 816	28 700	29 822	32 204
	États-Unis[2]	37 717	m	m	m	37 595	43 747	46 130	53 180
Autres G20	Argentine[2, 4]	30 073	m	37 467	45 425	29 690	m	34 842	44 914
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[4]	8 804 400	9 973 200	11 142 000	12 693 600	8 804 400	9 973 200	11 142 000	12 693 600
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire des enseignants disposant des qualifications typiques et non des qualifications minimales. Consulter l'annexe 3 pour le salaire des enseignants disposant des qualifications minimales.
2. Salaire réel de base.
3. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.
4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870573

Tableau X2.3a. [2/2] Salaire statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2011)

Salaire annuel des enseignants des établissements publics, en devise nationale

		Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire			
		Salaire en début de carrière, formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice, formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice, formation minimale	Salaire à l'échelon maximum, formation minimale	Salaire en début de carrière, formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice, formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice, formation minimale	Salaire à l'échelon maximum, formation minimale
		(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE	Australie	54 946	77 715	77 715	77 715	54 946	77 715	77 715	77 715
	Autriche	28 423	34 588	38 882	55 609	28 790	31 011	39 927	58 139
	Belgique (Fl.)	29 042	36 476	41 094	50 329	36 288	46 312	52 844	63 732
	Belgique (Fr.)[1]	28 518	35 682	40 184	49 190	35 499	45 273	51 643	62 259
	Canada	46 131	69 625	73 154	73 154	46 131	69 935	73 440	73 440
	Chili	6 465 240	8 080 460	8 785 016	11 603 204	6 706 721	8 565 809	9 307 217	12 272 849
	Rép. tchèque	254 434	300 163	314 495	346 859	266 367	322 504	335 696	372 720
	Danemark	375 448	419 978	434 802	434 802	386 236	504 046	504 046	504 046
	Angleterre	21 588	31 552	31 552	31 552	21 588	31 552	31 552	31 552
	Estonie	7 298	7 728	7 728	10 667	7 298	7 728	7 728	10 667
	Finlande	33 327	38 944	41 280	43 757	34 310	42 005	43 686	46 307
	France	25 783	30 567	32 537	46 872	25 998	30 782	32 752	47 108
	Allemagne	44 823	m	54 514	59 451	48 484	m	58 930	66 853
	Grèce	17 766	20 344	21 958	26 518	17 766	20 344	21 958	26 518
	Hongrie[2]	1 552 560	1 780 164	1 911 204	2 549 748	1 696 596	2 072 664	2 260 944	3 218 184
	Islande	3 543 514	3 884 631	3 987 224	4 157 620	3 342 600	3 798 600	4 012 000	4 197 000
	Irlande	33 041	46 844	52 472	59 359	33 041	46 844	52 472	59 359
	Israël	83 822	99 635	112 095	157 749	63 921	85 024	95 590	143 378
	Italie	24 846	27 524	30 340	37 212	24 846	28 193	31 190	38 902
	Japon	3 105 000	4 612 000	5 456 000	6 873 000	3 105 000	4 612 000	5 456 000	7 061 000
	Corée	25 182 000	37 822 800	44 126 400	70 042 800	25 182 000	37 822 800	44 126 400	70 042 800
	Luxembourg	72 332	90 416	99 782	125 671	72 332	90 416	99 782	125 671
	Mexique	173 579	178 595	224 596	368 645	m	m	m	m
	Pays-Bas	34 336	46 958	56 163	58 298	34 336	46 958	56 163	58 298
	Nouvelle-Zélande	45 611	68 197	68 197	68 197	45 653	68 980	68 980	68 980
	Norvège	328 300	370 000	370 000	414 000	361 400	398 000	398 000	439 000
	Pologne	23 232	30 739	37 459	39 040	26 255	35 107	42 860	44 676
	Portugal	22 033	26 451	28 069	37 340	22 033	26 451	28 069	37 340
	Écosse	21 438	34 200	34 200	34 200	21 438	34 200	34 200	34 200
	Rép. slovaque	5 988	7 308	7 518	8 106	5 988	7 308	7 518	8 106
	Slovénie	18 632	20 671	22 646	23 789	18 632	20 671	22 646	23 789
	Espagne	31 384	34 173	36 124	43 963	31 870	34 745	36 749	44 701
	Suède[2]	286 800	321 600	333 000	375 500	300 000	337 200	352 600	401 300
	Suisse[3]	87 392	110 777	m	135 500	100 172	128 860	m	153 327
	Turquie	a	a	a	a	28 477	29 360	30 483	32 864
	États-Unis[2]	37 507	43 841	45 950	56 364	38 012	44 891	49 414	56 303
Autres G20	Argentine[2, 4]	24 193	m	31 934	38 787	24 193	m	31 934	38 787
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[4]	9 484 000	11 038 800	12 693 600	13 790 400	10 854 800	11 038 800	14 058 000	15 319 200
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire des enseignants disposant des qualifications typiques et non des qualifications minimales. Consulter l'annexe 3 pour le salaire des enseignants disposant des qualifications minimales.
2. Salaire réel de base.
3. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.
4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870573

Tableau X2.3b. [1/2] Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2011[1]

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, après 15 ans d'exercice/formation minimale, selon le niveau d'enseignement, en devise nationale

		Primaire								Premier cycle du secondaire			
		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2000	2005	2006	2007
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	50 995	62 240	61 243	63 977	68 586	70 696	73 706	76 732	51 016	62 384	62 106	64 984
	Autriche	25 826	31 050	31 935	32 830	33 717	34 848	35 526	35 889	26 916	33 635	34 418	35 467
	Belgique (Fl.)	29 579	35 417	36 390	37 236	37 432	39 670	40 042	41 094	31 191	35 417	36 390	37 236
	Belgique (Fr.)	28 638	33 598	34 825	35 697	35 917	38 872	38 875	40 184	30 482	33 973	34 825	35 697
	Canada	m	m	m	m	m	m	71 608	73 154	m	m	m	m
	Chili	m	m	4 430 124	4 636 394	m	8 257 733	8 493 461	8 785 016	m	m	4 430 124	4 636 394
	Rép. tchèque	125 501	250 559	254 921	302 856	309 994	323 789	310 711	311 793	125 501	250 559	254 921	302 856
	Danemark	285 200	332 015	341 001	346 569	362 222	434 439	434 802	434 802	285 200	332 015	341 001	346 569
	Angleterre	23 193	27 123	28 005	28 707	29 427	30 148	30 842	31 552	23 193	27 123	28 005	28 707
	Estonie	3 068	4 379	5 039	6 013	7 264	8 038	7 728	7 728	3 068	4 379	5 039	6 013
	Finlande	26 506	33 171	33 868	35 299	36 540	37 417	37 769	38 222	31 115	36 109	36 867	38 123
	France	27 288	28 395	28 791	29 097	29 271	29 438	29 674	29 831	29 456	30 667	31 068	31 274
	Allemagne	m	m	m	m	m	46 134	47 647	49 587	m	m	m	m
	Grèce	16 292	21 237	21 872	22 989	24 146	25 001	22 707	21 958	16 292	21 237	21 872	22 989
	Hongrie[2]	897 168	1 944 576	1 970 676	1 983 240	2 059 668	1 914 504	1 916 568	1 911 204	897 168	1 944 576	1 970 676	1 983 240
	Islande	1 884 000	2 573 556	2 837 950	2 830 814	3 268 766	3 987 224	3 987 224	3 987 224	1 884 000	2 573 556	2 837 950	2 830 814
	Irlande	33 370	46 591	49 421	52 177	53 221	55 916	53 620	52 472	33 729	46 591	49 421	52 177
	Israël	68 421	73 496	77 475	86 089	94 432	105 899	112 005	121 858	76 048	82 030	86 256	86 838
	Italie	20 849	25 234	25 528	25 799	26 470	27 374	27 645	27 845	22 836	27 487	27 797	28 095
	Japon	6 645 000	6 236 000	6 235 725	5 958 000	5 753 000	5 720 000	5 555 000	5 456 000	6 645 000	6 236 000	6 235 725	5 958 000
	Corée	26 757 000	39 712 000	40 841 220	41 387 505	42 003 300	42 003 300	42 003 257	44 222 400	26 661 000	39 616 000	40 745 220	41 291 505
	Luxembourg	m	62 139	63 692	65 284	64 244	67 230	93 182	93 182	m	81 258	83 289	85 371
	Mexique	86 748	124 082	130 526	137 323	145 917	155 022	163 419	176 627	109 779	157 816	166 107	174 854
	Pays-Bas	m	m	m	39 463	40 543	42 654	44 288	46 108	m	m	m	47 427
	Nouvelle-Zélande	49 450	54 979	56 628	58 327	60 660	63 086	65 609	67 413	49 450	54 979	56 628	58 327
	Norvège	m	302 000	305 000	313 000	327 300	337 800	349 000	370 000	m	302 000	305 000	313 000
	Pologne	m	19 022	m	m	26 944	28 902	30 785	32 878	m	19 022	m	m
	Portugal	17 180	22 775	23 186	23 541	23 987	26 763	27 038	28 069	17 180	22 775	23 186	23 541
	Écosse	22 743	29 827	30 602	31 241	32 052	32 855	33 666	34 200	22 743	29 827	30 602	31 241
	Rép. slovaque	m	m	m	m	m	7 276	7 492	7 518	m	m	m	m
	Slovénie	m	17 939	19 025	20 005	20 911	22 361	22 433	22 646	m	17 939	19 025	20 005
	Espagne	22 701	28 122	29 347	29 934	32 193	33 754	33 889	32 685	24 528	31 561	32 922	33 580
	Suède[2]	248 300	283 200	m	298 800	m	313 600	m	322 600	248 300	290 400	m	306 300
	Suisse[3]	85 513	90 483	89 909	91 017	92 617	96 918	96 241	96 923	102 409	103 037	102 985	104 157
	Turquie	2 638	17 166	17 609	19 822	22 114	25 043	28 144	29 822	a	a	a	a
	États-Unis[2]	35 323	40 734	42 404	43 633	44 172	44 788	45 226	46 130	35 185	41 090	42 775	44 015
Autres G20	Argentine[2]	m	m	m	m	m	30 574	34 842	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	11 142 000	11 142 000	11 142 000	11 142 000	m	m	m	m	11 142 000
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les salaires des pays de la zone euro sont exprimés en euros.
2. Salaire réel de base.
3. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870592

Tableau X2.3b. [2/2] Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2011[1]

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, après 15 ans d'exercice/formation minimale, selon le niveau d'enseignement, en devise nationale

		Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire							
		2008	2009	2010	2011	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
		(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)
OCDE	Australie	69 794	70 696	73 706	77 715	51 016	62 384	62 106	64 984	69 794	70 696	73 706	77 715
	Autriche	36 455	37 664	38 451	38 882	29 728	34 265	35 273	36 493	37 508	38 787	39 535	39 927
	Belgique (Fl.)	37 432	39 670	40 042	41 094	39 886	45 301	46 477	47 644	47 976	50 852	51 454	52 844
	Belgique (Fr.)	35 917	38 872	38 875	40 184	39 207	43 704	44 750	45 820	46 039	50 106	50 108	51 643
	Canada	m	m	71 608	73 154	m	m	m	m	m	m	71 886	73 440
	Chili	m	8 257 733	8 493 461	8 785 016	m	m	4 638 231	4 852 425	m	8 638 812	9 004 818	9 307 217
	Rép. tchèque	316 173	330 923	314 897	314 495	152 941	255 125	258 535	323 566	337 024	347 334	334 084	335 696
	Danemark	362 222	434 439	434 802	434 802	335 000	404 229	424 212	423 426	436 926	497 723	504 046	504 046
	Angleterre	29 427	30 148	30 842	31 552	23 193	27 123	28 005	28 707	29 427	30 148	30 842	31 552
	Estonie	7 264	8 038	7 728	7 728	3 068	4 379	5 039	6 013	7 264	8 038	7 728	7 728
	Finlande	39 464	40 411	40 791	41 280	32 681	38 263	39 066	40 396	41 805	42 808	43 168	43 686
	France	31 461	31 641	32 258	32 537	29 456	30 895	31 296	31 525	31 715	31 896	32 472	32 752
	Allemagne	m	50 929	52 784	54 514	m	m	m	m	m	55 533	57 150	58 930
	Grèce	24 146	25 001	22 707	21 958	16 292	21 237	21 872	22 989	24 146	25 001	22 707	21 958
	Hongrie[2]	2 059 668	1 914 504	1 916 568	1 911 204	1 128 996	2 432 388	2 358 240	2 474 508	2 474 388	2 298 900	2 262 636	2 260 944
	Islande	3 268 766	3 987 224	3 987 224	3 987 224	2 220 000	3 014 000	3 446 964	3 619 000	3 840 000	4 025 000	4 012 000	4 012 000
	Irlande	53 221	55 916	53 620	52 472	33 729	46 591	49 421	52 177	53 221	55 916	53 620	52 472
	Israël	95 405	99 247	102 514	112 095	75 097	80 052	84 190	85 118	93 786	91 563	93 450	95 590
	Italie	28 831	29 824	30 121	30 340	23 518	28 259	28 574	28 880	29 637	30 661	30 966	31 190
	Japon	5 753 000	5 720 000	5 555 000	5 456 000	6 649 000	6 237 000	6 235 725	5 958 000	5 753 000	5 720 000	5 555 000	5 456 000
	Corée	41 907 300	41 907 300	41 907 257	44 126 400	26 661 000	39 616 000	40 745 220	41 291 505	41 907 300	41 907 300	41 907 257	44 126 400
	Luxembourg	93 772	101 058	99 782	99 782	m	81 258	83 289	85 371	93 772	101 058	99 782	99 782
	Mexique	185 616	196 707	209 350	224 596	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	48 615	50 955	53 984	56 163	m	m	m	47 427	48 615	50 955	53 984	56 163
	Nouvelle-Zélande	60 660	63 086	67 295	68 197	49 450	54 979	56 628	58 327	60 660	63 086	68 980	68 980
	Norvège	327 300	337 800	349 000	370 000	m	321 000	324 000	332 500	347 300	362 800	376 400	398 000
	Pologne	30 850	32 920	35 071	37 459	m	19 022	m	m	35 459	37 670	40 120	42 860
	Portugal	23 987	26 763	27 038	28 069	17 180	22 775	23 186	23 541	23 987	26 763	27 038	28 069
	Écosse	32 052	32 855	33 666	34 200	22 743	29 827	30 602	31 241	32 052	32 855	33 666	34 200
	Rép. slovaque	m	7 276	7 492	7 518	m	m	m	m	m	7 276	7 498	7 518
	Slovénie	20 911	22 361	22 433	22 646	m	17 939	19 025	20 005	20 911	22 361	22 433	22 646
	Espagne	35 200	37 669	37 820	36 124	26 366	32 293	33 666	34 339	36 818	38 459	38 613	36 749
	Suède[2]	m	324 000	m	333 000	264 700	313 600	m	326 900	m	342 300	m	352 600
	Suisse[3]	105 874	110 096	109 537	110 777	121 629	120 602	121 187	122 259	124 936	129 158	127 839	128 860
	Turquie	a	a	a	a	2 441	17 403	18 074	20 329	22 650	25 625	28 883	30 483
	États-Unis[2]	44 000	44 614	45 049	45 950	37 838	41 044	42 727	43 966	47 317	47 977	48 446	49 414
Autres G20	Argentine[2]	m	26 455	31 934	m	m	m	m	m	m	26 455	31 934	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	12 693 600	12 693 600	12 693 600	m	m	m	m	11 142 000	14 058 000	14 058 000	14 058 000	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les salaires des pays de la zone euro sont exprimés en euros.
2. Salaire réel de base.
3. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse.htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870592

Tableau X2.3c. Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (2000, 2005-11)

		Parité de pouvoir d'achat pour la consommation privée (PPA)[1]			Déflateurs de la consommation privée (2000 = 100)								Année de référence des données relatives aux salaires de 2011
		2010	2011	Janvier 2011	Janvier 2000	Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2011	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	1.58	1.58	1.58	100	113	116	120	124	127	131	134	2011
	Autriche	0.86	0.87	0.86	100	109	111	114	116	118	119	123	2010/2011
	Belgique (Fl.)[2]	0.91	0.90	0.90	100	110	113	117	120	122	123	126	Jan. 2011
	Belgique (Fr.)[2]	0.91	0.90	0.90	100	110	113	117	120	122	123	126	2010/2011
	Canada	1.30	1.30	1.30	100	109	111	113	115	116	117	119	2010/2011
	Chili	370.16	373.60	371.88	100	117	121	126	133	139	141	145	2011
	Rép. tchèque	15.57	15.33	15.45	100	111	112	115	119	122	123	123	2010/2011
	Danemark	8.57	8.71	8.64	100	109	111	113	115	117	120	123	2010/2011
	Angleterre[3]	0.70	0.72	0.71	100	107	110	113	116	119	122	127	2010/2011
	Estonie	0.62	0.63	0.63	100	120	125	133	144	148	149	155	2010/2011
	Finlande	1.00	1.02	1.01	100	107	108	110	113	116	118	121	2010/2011
	France	0.90	0.90	0.90	100	110	112	114	117	118	118	120	2010/2011
	Allemagne	0.85	0.84	0.85	100	107	109	110	112	113	114	116	2010/2011
	Grèce	0.78	0.78	0.78	100	116	120	124	128	131	134	139	2011
	Hongrie	145.01	146.45	145.73	100	137	141	149	158	165	172	179	2011
	Islande	145.92	149.52	147.72	100	122	128	135	148	169	182	190	2010/2011
	Irlande	0.96	0.95	0.95	100	120	122	125	128	125	119	119	2010/2011
	Israël	4.47	4.50	4.48	100	108	110	111	115	119	122	126	2010/2011
	Italie	0.84	0.85	0.84	100	114	117	120	123	125	126	129	2010/2011
	Japon	121.37	117.19	119.28	100	95	95	94	94	93	91	90	2010/2011
	Corée	910.47	922.55	916.51	100	118	121	123	127	131	135	139	2011
	Luxembourg	0.99	1.00	1.00	100	111	114	117	120	123	124	127	2010/2011
	Mexique	8.95	9.08	9.02	100	137	142	148	155	166	175	182	2010/2011
	Pays-Bas	0.88	0.88	0.88	100	114	117	119	121	121	122	124	2010/2011
	Nouvelle-Zélande	1.61	1.62	1.61	100	109	112	115	118	122	124	127	2011
	Norvège	9.81	9.88	9.84	100	110	112	113	116	119	122	124	2010/2011
	Pologne	1.99	1.99	1.99	100	117	119	122	126	130	133	138	2010/2011
	Portugal	0.71	0.71	0.71	100	116	119	123	126	126	126	129	2010/2011
	Écosse[3]	0.70	0.72	0.71	100	107	110	113	116	119	122	127	2010/2011
	Rép. slovaque	0.58	0.59	0.58	100	131	136	141	146	149	150	154	2010/2011
	Slovénie	0.71	0.70	0.70	100	131	134	138	145	150	151	154	2010/2011
	Espagne	0.79	0.79	0.79	100	118	122	126	130	132	133	136	2010/2011
	Suède	9.46	9.30	9.38	100	107	109	110	112	115	117	119	2011
	Suisse	1.65	1.61	1.63	100	103	104	106	108	110	110	110	2011
	Turquie	1.15	1.22	1.18	100	359	392	423	460	496	529	575	2011
	États-Unis	1.00	1.00	1.00	100	111	114	117	121	123	124	127	2010/2011
Autres G20	Argentine[4]	1.72	1.87	1.79	m	m	m	m	m	m	m	m	2010
	Brésil	m	m	m	100	154	163	171	181	192	204	217	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[4]	5 285.50	5 467.13	5 376.31	100	164	185	211	240	261	275	291	2010
	Fédération de Russie	17.41	18.46	17.94	m	m	m	m	m	m	m	m	2011
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les PPA des pays de la zone euro sont exprimées en euros.
2. Les données sur les PPA et les déflateurs se rapportent à l'ensemble de la Belgique.
3. Les données sur les PPA et les déflateurs se rapportent à l'ensemble du Royaume-Uni.
4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/rse htm)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932870611

Notes générales

Définitions

Le produit intérieur brut (PIB) est égal à la valeur ajoutée par les producteurs résidents aux prix départ-usine, diminuée des consommations intermédiaires aux prix d'acquisition et augmentée des droits de douanes et des taxes sur les importations. Le PIB est exprimé en millions de monnaie locale. Pour les pays dont l'année de référence est différente de l'année civile (par exemple l'Australie et la Nouvelle-Zélande), des ajustements sont réalisés pour assurer une correspondance avec l'année civile, par une pondération linéaire du PIB entre deux années de référence consécutives.

Le déflateur du PIB est obtenu en divisant le PIB exprimé à prix courants par le PIB exprimé à prix constants, qui indique le niveau du prix relatif dans un pays.

Le PIB par habitant est égal au produit intérieur brut (en équivalents USD convertis à l'aide des PPA) divisé par le nombre d'habitants.

Les taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux de conversion monétaire qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies : une somme d'argent donnée, convertie au moyen des PPA en différentes monnaies, permet d'acheter le même panier de biens et de services dans tous les pays en question. En d'autres termes, les PPA sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences des niveaux de prix existant entre les pays. Ainsi, quand on utilise les PPA pour exprimer dans une monnaie commune les dépenses imputées au PIB, elles sont appliquées à un même ensemble de prix internationaux si bien que les comparaisons entre pays portent uniquement sur les différences de volume des biens et des services achetés.

Les dépenses publiques totales utilisées pour le calcul des indicateurs de l'enseignement correspondent à la somme des dépenses courantes et de capital non remboursées pour tous les niveaux de l'administration. Les dépenses courantes incluent la consommation finale des administrations (par exemple la rémunération des salariés, la consommation intermédiaire de biens et services, la consommation de capital fixe et les dépenses militaires), les revenus de la propriété payés, les subventions d'exploitation, et d'autres transferts courants payés (par exemple sécurité sociale, allocations d'assistance, pensions, et autres services sociaux). Les dépenses de capital sont consacrées à l'acquisition et/ou au développement de biens de capital fixe, de terrains, d'actifs incorporels, des stocks des administrations, des actifs non militaires et non financiers, et des dépenses pour financer les transferts nets en capital.

Sources

Édition 2013 des *Comptes nationaux des pays de l'OCDE : Tableaux détaillés, Volume II.*

Le cadre théorique utilisé par les comptes nationaux est fourni depuis des années par la publication des Nations Unies *Système de comptabilité nationale* publiée en 1968. Une version mise à jour a été publiée en 1993 (communément appelée SCN 93).

OCDE, *Base de données analytique,* janvier 2013.

Annexe

3

Sources, Méthodes et Notes techniques

L'annexe 3 sur les sources, méthodes et notes techniques est disponible uniquement en version électronique. Elle peut être consultée en ligne sur :
www.oecd.org/edu/rse.htm

Liste des participants à cette publication

De nombreuses personnes ont participé à cette publication. La liste qui suit indique les noms des représentants nationaux qui ont pris une part active aux réunions de l'INES et aux travaux préparatoires de cette édition de *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.
L'OCDE tient à les remercier pour leur précieuse collaboration.

Groupe consultatif de l'INES

Pays responsable : Norvège
Responsable du réseau : Mme Anne-Berit KAVLI

M. Scott MATHESON (Australie)
M. Daniel McGRATH (États-Unis)
Mme Florence LEFRESNE (France)
Mme Pascale POULET-COULIBANDO (France)
M. Paolo SESTITO (Italie)
M. Ryo WATANABE (Japon)
Mme Anne-Berit KAVLI (Norvège)
M. Marcel SMITS VAN WAESBERGHE (Pays-Bas)
Mme Michaela SOJDROVA (République tchèque)
M. Hans-Åke ÖSTRÖM (Suède)

Groupe de travail INES

Pays responsable : Australie
Responsable du réseau : M. Scott MATHESON

Mme Bheki MPANZA (Afrique du Sud)
M. Hans-Werner FREITAG (Allemagne)
M. Heinz-Werner HETMEIER (Allemagne)
Mme Christiane KRUGER-HEMMER (Allemagne)
M. Marco MUNDELIUS (Allemagne)
M. Martin SCHULZE (Allemagne)
Mme Eveline VON GAESSLER (Allemagne)
Mme Katrin WERY (Allemagne)
M. Heinrich WIRTZ (Allemagne)
M. Ahmed F. HAYAJNEH (Arabie saoudite)
Mme Maria Laura ALONSO (Argentine)
Mme Marcela JÁUREGUI (Argentine)
Mme Stephanie BOWLES (Australie)
M. Paul CMIEL (Australie)
M. Stuart FAUNT (Australie)
Mme Ashlee HOLLIS (Australie)
Mme Cheryl HOPKINGS (Australie)
Mme Joanna KORDIS (Australie)
Mme Shannon MADDEN (Australie)
Mme Margaret PEARCE (Australie)
M. Mark UNWIN (Australie)
Mme Sabine MARTINSCHITZ (Autriche)
M. Mark NÉMET (Autriche)
M. Wolfgang PAULI (Autriche)
Mme Helga POSSET (Autriche)
Mme Natascha RIHA (Autriche)
M. Philippe DIEU (Belgique)
Mme Isabelle ERAUW (Belgique)
Mme Nathalie JAUNIAUX (Belgique)
Mme Cathy MISSION-FIEVET (Belgique)
M. Guy STOFFELEN (Belgique)
M. Raymond VAN DE SIJPE (Belgique)
Mme Ann VAN DRIESSCHE (Belgique)
M. Daniel Jaime CAPISTRANO DE OLIVEIRA (Brésil)
Mme Carla D'Lourdes DO NASCIMENTO (Brésil)
Mme Juliana MARQUES DA SILVA (Brésil)
Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil)
M. Patric BLOUIN (Canada)
M. Patrice DE BROUCKER (Canada)
Mme Marie-France CHOUINARD (Canada)
Mme Shannon DELBRIDGE (Canada)
Mme Louise GALARNEAU (Canada)
M. Tomasz GLUSZYNSKI (Canada)
Mme Amanda HODGKINSON (Canada)
Mme Marie LAVALLEE (Canada)
M. Michael MARTIN (Canada)
Mme Dallas MORROW (Canada)
M. Enzo PIZZOFERRATO (Canada)
Mme Miriam RABKIN (Canada)
Mme Sarah STRAPPS (Canada)
M. Janusz ZIEMINSKI (Canada)
M. Patricio BRICKLE CUEVAS (Chili)
Mme Eliana CHAMIZO (Chili)
M. Fabian GREDIG (Chili)
M. Francisco LAGOS MARIN (Chili)
M. Gabriel Alonso UGARTE VERA (Chili)
Mme Teresa OLIVEIRA (Eurostat, Commission européenne)
M. Jan PAKULSKI (Eurostat, Commission européenne)

Mme Christine COIN (Eurostat, Commission européenne)
Mme Ana Maria MARTINEZ PALOU (Eurostat, Commission européenne)
M. Hong Seon CHO (Corée)
M. Moonyoung EOM (Corée)
Mme Sung Bin MOON (Corée)
Mme Stine ALBECK SEITZBERG (Danemark)
M. Jens ANDERSEN (Danemark)
M. Henrik BANG (Danemark)
Mme Katja BEHRENS (Danemark)
M. Erik CHRISTIANSEN (Danemark)
M. Peter Bohnstedt Anan HANSEN (Danemark)
M. Leo Elmbirk JENSEN (Danemark)
M. Kristian ORNSHOLT (Danemark)
M. Signe Tychsen PHILIP (Danemark)
M. Jens Brunsborg STORM (Danemark)
Mme Maria SVANEBORG (Danemark)
M. Thorbjorn TODSEN (Danemark)
M. Eduardo DE LA FUENTE FUENTE (Espagne)
M. Jesús IBAÑEZ MILLA (Espagne)
M. Joaquín MARTÍN MUÑOZ (Espagne)
Mme Cristina MONEO OCAÑA (Espagne)
M. Valentín RAMOS SALVADOR (Espagne)
M. Ismael SANZ LABRADOR (Espagne)
Mme Carmen UREÑA UREÑA (Espagne)
Mme Tiina ANNUS (Estonie)
Mme Kristi PLOOM (Estonie)
Mme Rachel DINKES (États-Unis)
Mme Jennifer HARWOOD (États-Unis)
Mme Jana KEMP (États-Unis)
Mme Ashley ROBERTS (États-Unis)
M. Thomas SNYDER (États-Unis)
M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)
M. Evgeny BUTKO (Fédération de Russie)
Mme Anna FATEEVA (Fédération de Russie)
Mme Irina SELIVERSTOVA (Fédération de Russie)
M. Timo ERTOLA (Finlande)
M. Ville HEINONEN (Finlande)
M. Matti KYRÖ (Finlande)
Mme Riikka RAUTANEN (Finlande)
M. Mika TUONONEN (Finlande)
M. Cedric AFSA (France)
Mme Pierrette BRIANT (France)
M. Luc BRIERE (France)
Mme Florence DEFRESNE (France)
Mme Florence LEFRESNE (France)
Mme Valérie LIOGIER (France)
Mme Claude MALÈGUE (France)
Mme Hélène MICHAUDON (France)
Mme Pascale POULET-COULIBANDO (France)
M. Robert RAKOCEVIC (France)
Mme Marguerite RUDOLF (France)
Mme Dimitra FARMAKIOUTOU (Grèce)
Mme Maria FASSARI (Grèce)
M. Konstantinos KAMPANAKIS (Grèce)
Mme Akrivi NIKOLAKOPOULOU (Grèce)
Mme Athena PLESSA-PAPADAKI (Grèce)
Mme Tünde HAGYMÁSY (Hongrie)
Mme Anna IMRE (Hongrie)
Mme Judit KÁDÁR-FÜLÖP (Hongrie)
M. Tibor KÖNYVESI (Hongrie)
M. László LIMBACHER (Hongrie)
Mme Ida KINTAMANI (Indonésie)
M. Gary Ó DONNCHADHA (Irlande)
M. Diarmuid REIDY (Irlande)
Mme Nicola TICKNER (Irlande)
M. Gunnar J. ÁRNASON (Islande)
M. Julius BJORNSSON (Islande)
Mme Asta URBANCIC (Islande)
Mme Sophie ARTSEV (Israël)
M. Assaf ASHKENAZI (Israël)
Mme Yael ATIYAH (Israël)
M. Yoav AZULAY (Israël)
M. Yonatan BAR ON (Israël)
Mme Nava BRENNER (Israël)
Mme Livnat GAVRIELOV (Israël)
M. Yosef GIDANIAN (Israël)
M. Yonatan HUBARA (Israël)
M. Aviel KRENTZLER (Israël)
M. Daniel LEVI-MAZLOUM (Israël)
M. Haim PORTNOY (Israël)
Mme Gianna BARBIERI (Italie)
M. Massimiliano CICCIA (Italie)
Mme Daniela DI ASCENZO (Italie)
Mme Paola DI GIROLAMO (Italie)
Mme Maria Teresa MORANA (Italie)
Mme Claudia PIZZELLA (Italie)
M. Paolo SESTITO (Italie)
M. Paolo TURCHETTI (Italie)
M. Jugo IMAIZUMI (Japon)
Mme Nami JINDA (Japon)
Mme Erina KAGA (Japon)
M. Takashi MURAO (Japon)
M. Tatsushi NISHIZAWA (Japon)
M. Keisuke OTANI (Japon)
M. Naoki OYAKE (Japon)
M. Hiromi SASAI (Japon)
Mme Kumiko TANSHO (Japon)
Mme Yuka UZUKI (Japon)
M. Thierry HUART (Luxembourg)
M. Jérôme LEVY (Luxembourg)
Mme Charlotte MAHON (Luxembourg)
Mme Elisa MAZZUCATO (Luxembourg)
M. Claude SCHABER (Luxembourg)

M. Antonio ÁVILA DÍAZ (Mexique)
Mme Cynthia CABRERA CARDENAS (Mexique)
M. Gerardo FRANCO BARRALES (Mexique)
M. René GÓMORA CASTILLO (Mexique)
M. Juan Manuel HERNÁNDEZ VÁZQUEZ (Mexique)
M. Héctor Virgilio ROBLES VASQUEZ (Mexique)
Mme Annette SANTOS (Mexique)
M. Oscar SILVA (Mexique)
M. Lorenzo VERGARA LÓPEZ (Mexique)
Mme Marie ARNEBERG (Norvège)
M. Sadiq Kwesi BOATENG (Norvège)
Mme Anne Katrine MORTENSEN (Norvège)
M. Terje RISBERG (Norvège)
Mme Anne-Marie RUSTAD HOLSETER (Norvège)
Mme Julia ARNOLD (Nouvelle-Zélande)
M. David SCOTT (Nouvelle-Zélande)
Mme Danielle ANDARABI (Pays-Bas)
Mme Linda DE PAEPE (Pays-Bas)
M. Hugo ELBERS (Pays-Bas)
M. Mark GROEN (Pays-Bas)
M. Hans RUESINK (Pays-Bas)
M. Dick TAKKENBERG (Pays-Bas)
Mme Pauline THOOLEN (Pays-Bas)
Mme Anouschka VAN DER MEULEN (Pays-Bas)
M. Fred WENTINK (Pays-Bas)
Mme Barbara ANTOSIEWICZ (Pologne)
Mme Hanna GOLASZEWSKA (Pologne)
Mme Renata KORZENIOWSKA-PUCULEK (Pologne)
Mme Malgorzata KRZYSZTOFIK (Pologne)
M. Andrzej KURKIEWCZ (Pologne)
M. Slawomir NALECZ (Pologne)
Mme Anna NOWOZYNSKA (Pologne)
Mme Isabel CORREIA (Portugal)
Mme Janine COSTA (Portugal)
Mme Teresa KOL DE ALVARENGA (Portugal)
Mme Mónica LUENGO (Portugal)
M. Carlos Alberto MALACA (Portugal)
Mme Sandrine MIRANDA (Portugal)
Mme Rute NUNES (Portugal)
M. Joao PEREIRA DE MATOS (Portugal)
M. José RAFAEL (Portugal)
M. Nuno Miguel RODRIGUES (Portugal)
M. Joaquim SANTOS (Portugal)
M. Peter BRODNIANSKY (République slovaque)
Mme Alzbeta FERENCICOVA (République slovaque)
M. Frantisek ZAJICEK (République slovaque)
Mme Helena CIZKOVA (République tchèque)
Mme Michaela KLENHOVA (République tchèque)
M. Lubomir MARTINEC (République tchèque)
Mme Lorna BERTRAND (Royaume-Uni)
Mme Elisabeth BOYLING (Royaume-Uni)
M. Anthony CLARKE (Royaume-Uni)
M. Stephen HEWITT (Royaume-Uni)
Mme Emily KNOWLES (Royaume-Uni)
M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
Mme Andreja BARLE LAKOTA (Slovénie)
Mme Ksenija BREGAR-GOLOBIC (Slovénie)
M. Branimir JABLANOVIĆ (Slovénie)
Mme Helga KOCEVAR (Slovénie)
Mme Breda LOŽAR (Slovénie)
Mme Dusa MARJETIC (Slovénie)
Mme Sabina MELAVC (Slovénie)
M. Mitja SARDOC (Slovénie)
Mme Tatjana SKRBEC (Slovénie)
Mme Irena SVETIN (Slovénie)
Mme Jadranka TUŠ (Slovénie)
Mme Anna ERIKSSON (Suède)
M. Andreas FRODELL (Suède)
Mme Maria GÖTHERSTRÖM (Suède)
Mme Marie KAHLROTH (Suède)
Mme Eva-Marie LARSSON (Suède)
M. Torbjörn LINDQVIST (Suède)
M. Hans-Åke ÖSTRÖM (Suède)
M. Kenny PETERSSON (Suède)
Mme Vera HERRMANN (Suisse)
Mme Katrin HOLENSTEIN (Suisse)
M. Emanuel VON ERLACH (Suisse)
M. Stefan C. WOLTER (Suisse)
Mme Hümeyra ALTUNTAŞ (Turquie)
Mme Filiz BAŞÖREN ALAN (Turquie)
M. Derhan DOĞAN (Turquie)
Mme Dilek GÜLEÇYÜZ (Turquie)
Mme Nur SALMANOĞLU (Turquie)
M. Serdar YILMAZ (Turquie)
Mme Alison KENNEDY (UNESCO)
M. Said Ould Ahmedou VOFFAL (UNESCO)

Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société

Pays responsable : Canada
Responsable du réseau : M. Patrice DE BROUCKER

M. Andreas ALBRECHT (Allemagne)
M. Martin A. SCHULZE (Allemagne)
M. Hans-Werner FREITAG (Allemagne)
Mme Christiane KRUGER-HEMMER (Allemagne)
M. Marco MUNDELIUS (Allemagne)
Mme Angelika TRAUB (Allemagne)
Mme Eveline VON GAESSLER (Allemagne)
M. Paul CMIEL (Australie)

Mme Shannon MADDEN (Australie)
M. Scott MATHESON (Australie)
Mme Margaret PEARCE (Australie)
M. Andreas GRIMM (Autriche)
M. Mark NÉMET (Autriche)
Mme Ariane BAYE (Belgique)
Mme Isabelle ERAUW (Belgique)
Mme Genevieve HINDRYCKX (Belgique)
M. Daniel Jaime CAPISTRANO DE OLIVEIRA (Brésil)
Mme Carla D'Lourdes DO NASCIMENTO (Brésil)
Mme Juliana MARQUES DA SILVA (Brésil)
Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil)
M. Patric BLOUIN (Canada)
Mme Amanda HODGKINSON (Canada)
Mme Dallas MORROW (Canada)
M. Patrick TAYLOR (Canada)
M. Marco SERAFINI (CEDEFOP)
M. Fabián GREDIG (Chili)
Mme Paulina HUAIQUIMIL (Chili)
M. David INOSTROZA (Chili)
M. Fabián RAMIREZ (Chili)
Mme Alexandra RUEDA (Chili)
M. Gabriel UGARTE (Chili)
Mme Marta BECK-DOMZALSKA
(Eurostat, Commission européenne)
M. Jens FISHER-KOTTENSTEDE
(Eurostat, Commission européenne)
M. Sylvain JOUHETTE
(Eurostat, Commission européenne)
Mme Jihee CHOI (Corée)
M. Moonyoung EOM (Corée)
Mme Gloria HUIJUNG CHU (Corée)
Mme Sung Bin MOON (Corée)
M. Cheonsoo PARK (Corée)
Mme Young Sun RA (Corée)
M. Sun Young WOO (Corée)
M. Jens ANDERSEN (Danemark)
M. Thorbjørn TODSEN (Danemark)
Mme Raquel ÁLVAREZ-ESTEBAN (Espagne)
Mme Carmen UREÑA UREÑA (Espagne)
Mme Tiina ANNUS (Estonie)
Mme Kristi PLOOM (Estonie)
Mme Katrin REIN (Estonie)
Mme Rachel DINKES (États-Unis)
Mme Ashley ROBERTS (États-Unis)
Mme Erin ROTH (États-Unis)
Mme Kimberly TAHAN (États-Unis)
M. Thomas SNYDER (États-Unis)
M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)
Mme Anna FATEEVA (Fédération de Russie)
Mme Irja BLOMQVIST (Finlande)
Mme Aila REPO (Finlande)
M. Cédric AFSA (France)
Mme Pascale POULET-COULIBANDO (France)
M. Vasileios KARAVITIS (Grèce)
M. Georgios VAFIAS (Grèce)
Mme Judit KÁDÁR-FÜLÖP (Hongrie)
M. László LIMBACHER (Hongrie)
Mme Eva TOT (Hongrie)
Mme Guillian GOLDEN (Irlande)
Mme Nicola TICKNER (Irlande)
Mme Ásta M. URBANCIC (Islande)
M. Yosef GIDANIAN (Israël)
M. David MAAGAN (Israël)
M. Haim PORTNOY (Israël)
Mme Francesca BRAIT (Italie)
Mme Raffaella CASCIOLI (Italie)
Mme Angela FERRUZZA (Italie)
M. Gaetano PROTO (Italie)
Mme Liana VERZICCO (Italie)
Mme Nami JINDA (Japon)
Mme Erina KAGA (Japon)
Mme Yuka UZUKI (Japon)
M. Jérôme LEVY (Luxembourg)
Mme Karin MEYER (Luxembourg)
M. Jos NOESEN (Luxembourg)
M. Juan Manuel HERNÁNDEZ VÁZQUEZ (Mexique)
M. Héctor ROBLES (Mexique)
M. Sadiq-Kwesi BOATENG (Norvège)
M. Lars NERDRUM (Norvège)
Mme Ragnhild NERSTEN (Norvège)
M. Anne-Marie RUSTAD HOLSETER (Norvège)
Mme Julia ARNOLD (Nouvelle-Zélande)
Mme Frances KELLY (Nouvelle-Zélande)
M. David SCOTT (Nouvelle-Zélande)
M. Roger SMYTH (Nouvelle-Zélande)
M. Sander BALJE (Pays-Bas)
Mme Linda DE PAEPE (Pays-Bas)
M. Ted REININGA (Pays-Bas)
M. Marcel SMITS VAN WAESBERGHE (Pays-Bas)
M. Dick TAKKENBERG (Pays-Bas)
Mme Pauline THOOLEN (Pays-Bas)
M. Roy TJOA (Pays-Bas)
M. Francis VAN DER MOOREN (Pays-Bas)
M. Bernard VERLAAN (Pays-Bas)
M. Jacek MASLANKOWSKI (Pologne)
Mme Anna NOWOZYNSKA (Pologne)
M. Carlos Alberto MALACA (Portugal)
M. Joaquim SANTOS (Portugal)
M. Frantisek BLANAR (République slovaque)
Mme Gabriela JAKUBOVÁ (République slovaque)
Mme Lubomíra SRNÁNKOVÁ (République slovaque)
M. Juraj HOMOLA (République slovaque)
Mme Sona FORTOVA (République tchèque)
Mme Vendula KAŠPAROVA (République tchèque)

Mme Michaela KLENHOVA (République tchèque)
Mme Jitka KONRADOVA (République tchèque)
M. Anthony CLARKE (Royaume-Uni)
M. Stephen HEWITT (Royaume-Uni)
Mme Emily KNOWLES (Royaume-Uni)
M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
Mme Helga KOCEVAR (Slovénie)
Mme Tatjana SKRBEC (Slovénie)
M. Torbjorn LINDQVIST (Suède)
M. Kenny PETERSSON (Suède)
M. Russell SCHMIEDER (Suède)
Mme Wayra CABALLERO LIARDET (Suisse)
M. Emanuel VON ERLACH (Suisse)
Mme Hümeyra ALTUNTAŞ (Turquie)
Mme Dilek GÜLEÇYÜZ (Turquie)
M. Cengiz SARAÇOĞLU (Turquie)
M. Serdar YILMAZ (Turquie)
Mme Alison KENNEDY (UNESCO)

Réseau de l'INES chargé de collaborer et de diffuser des informations descriptives sur les structures, les politiques et les pratiques en matière d'éducation à l'échelon des systèmes

Pays responsable : États-Unis
Responsable du réseau : M. Thomas SNYDER

Mme Pia BRUGGER (Allemagne)
M. Heinz-Werner HETMEIER (Allemagne)
Mme Christiane KRÜGER-HEMMER (Allemagne)
M. Marco MUNDELIUS (Allemagne)
Mme Stephanie BOWLES (Australie)
M. Paul CMIEL (Australie)
Mme Shannon MADDEN (Australie)
M. Scott MATHESON (Australie)
M. Christian KRENTHALLER (Autriche)
Mme Kristin SJOHOLM-SCHMID (Autriche)
M. Philippe DIEU (Belgique)
Mme Nathalie JAUNIAUX (Belgique)
Mme Helene LENOIR (Belgique)
M. Raymond VAN DE SIJPE (Belgique)
Mme Ann VAN DRIESSCHE (Belgique)
M. Daniel Jaime CAPISTRANO DE OLIVEIRA (Brésil)
Mme Carla D'Lourdes DO NASCIMENTO (Brésil)
Mme Juliana MARQUES DA SILVA (Brésil)
Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil)
Mme Shannon DELBRIDGE (Canada)
M. Gabriel Alonso UGARTE VERA (Chili)
M. Jan PAKULSKI (Commission européenne)
Mme Sung Bin MOON (Corée)
M. Moonyoung EOM (Corée)
M. Claus Schreiner ANDERSEN (Danemark)
M. Jorgen Balling RASMUSSEN (Danemark)
Mme Amalie SCHMIDT (Danemark)
Mme Nathalie BAIDAK (Eurydice)
Mme Arlette DELHAXHE (Eurydice)
M. Stanislav RANGUELOV (Eurydice)
M. Antonio DEL SASTRE (Espagne)
M. Joaquin MARTIN (Espagne)
M. Valentín RAMOS SALVADOR (Espagne)
M. Ismael SANZ LABRADOR (Espagne)
Mme Tiina ANNUS (Estonie)
Mme Kristi PLOOM (Estonie)
Mme Rachel DINKES (États-Unis)
Mme Jana KEMP (États-Unis)
M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)
Mme Anna FATEEVA (Fédération de Russie)
Mme Petra PACKALEN (Finlande)
M. Mika VÄISÄNEN (Finlande)
Mme Kristiina VOLMARI (Finlande)
Mme Florence LEFRESNE (France)
M. Robert RAKOCEVIC (France)
Mme Dimitra FARMAKIOTOU (Grèce)
Mme Maria FASSARI (Grèce)
Mme Chrysi HATZAKI (Grèce)
Mme Eudokia KARDAMITSI (Grèce)
M. Stylianos MERKOURIS (Grèce)
M. Konstantinos PAPACHRISTOS (Grèce)
Mme Anna IMRE (Hongrie)
Mme Judit KÁDÁR-FÜLÖP (Hongrie)
Mme Ida KINTAMANI (Indonésie)
M. Gary Ó DONNCHADHA (Irlande)
Mme Nicola TICKNER (Irlande)
M. Gunnar J. ÁRNASON (Islande)
Mme Asta URBANCIC (Islande)
Mme Sophie ARTSEV (Israël)
M. Assaf ASHKENAZI (Israël)
M. Yoav AZULAY (Israël)
M. Yosef GIDANIAN (Israël)
M. Daniel LEVI-MAZLOUM (Israël)
M. Haim PORTNOY (Israël)
Mme Gianna BARBIERI (Italie)
Mme Lucia DE FABRIZIO (Italie)
Mme Nami JINDA (Japon)
Mme Erina KAGA (Japon)
Mme Yuka UZUKI (Japon)
M. Gilles HIRT (Luxembourg)
M. Jérôme LEVY (Luxembourg)
M. Antonio ÁVILA DÍAZ (Mexique)
M. Juan Martín SOCA DE IÑIGO (Mexique)
M. Kjetil HELGELAND (Norvège)
Mme Kathy LIU (Nouvelle-Zélande)
M. Cyril MAKO (Nouvelle-Zélande)

Mme Jennyfer IMPERATOR (Pays-Bas)
M. Hans RUESINK (Pays-Bas)
M. Marcel SMITS VAN WAESBERGHE (Pays-Bas)
M. Dick VAN VLIET (Pays-Bas)
Mme Renata KARNAS (Pologne)
Mme Katarzyna MALEC (Pologne)
Mme Anna NOWOŻYŃSKA (Pologne)
M. Joaquim SANTOS (Portugal)
Mme Ana VITORINO (Portugal)
Mme Alzbeta FERENCICOVA (République slovaque)
Mme Michaela KLENHOVA (République tchèque)
Mme Stanislava RADOTINSKA HVEZDOVA (République tchèque)
Mme Lorna BERTRAND (Royaume-Uni)
Mme Elisabeth BOYLING (Royaume-Uni)
M. Anthony CLARKE (Royaume-Uni)
M. Stephen HEWITT (Royaume-Uni)
Mme Emily KNOWLES (Royaume-Uni)
M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
Mme Andreja BARLE LAKOTA (Slovénie)
Mme Ksenija BREGAR GOLOBIC (Slovénie)
M. Mitja SARDOC (Slovénie)
M. Matija VILFAN (Slovénie)
Mme Camilla THINSZ FJELLSTROM (Suède)
Mme Helena WINTGREN (Suède)
Mme Rejane DEPPIERRAZ (Suisse)
Mme Katrin MÜHLEMANN (Suisse)
Mme Hümeyra ALTUNTAŞ (Turquie)
Mme Filiz BAŞÖREN ALAN (Turquie)
Mme Dilek GÜLEÇYÜZ (Turquie)

Autres participants à cette publication

M. Samuel E. ABRAMS (expert NESLI)
Mme Anna BORKOWSKY (expert LSO)
BRANTRA SPRL (traduction)
Mme Sally Caroline HINCHCLIFFE (édition)
M. Dan SHERMAN (expert LSO)
Mme Fung Kwan TAM (mise en pages)

Autres publications de l'OCDE

Synergies for Better Learning: An International Perspective on Evaluation and Assessment **(2013)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264190658-en

Teachers for the 21st Century: Using Evaluation to Improve Teaching **(2013)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264193864-en

Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2013 **(2013)**
http://dx.doi.org/10.1787/trends_edu-2013-fr

Perspectives des migrations internationales 2013 **(2013)**
http://dx.doi.org/migr_outlook-2013-fr

Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure : Une approche stratégique des politiques sur les compétences **(2012)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264178717-fr

Inégalités hommes-femmes : Il est temps d'agir **(2012)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264179660-fr

Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés **(2012)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264028050-fr

Panorama de la santé 2011 : Les indicateurs de l'OCDE **(2011)**
http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2011-fr

Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être **(2011)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr

Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité **(2011)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr

Résultats du PISA 2009 : Élèves en ligne : Technologies numériques et performance (Volume VI) **(2011)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264113015-fr

Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (Volume I) **(2010)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264097643-fr

Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II) **(2010)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264091528-fr

Résultats du PISA 2009 : Apprendre à apprendre : Les pratiques, les stratégies et l'engagement des élèves (Volume III) **(2010)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264091542-fr

Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (Volume IV) **(2010)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264091573-fr

Résultats du PISA 2009 : Tendances dans l'apprentissage : L'évolution de la performance des élèves depuis 2000 (Volume V) **(2010)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264091603-f

L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale **(2010)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264086333-fr

Formation et emploi : Relever le défi de la réussite, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles **(2010)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264087491-fr

Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS **(2009)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264072992-en

Tertiary Education for the Knowledge Society: Volume 1 and Volume 2 **(2008)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264046535-en

Comprendre l'impact social de l'éducation **(2007)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264034204-fr

Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce **(2005)**
http://dx.doi.org/10.1787/9789264015074-fr

Les publications de l'OCDE sont disponibles sur la *Librairie en ligne* de l'OCDE (*www.oecd-ilibrary.org*)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
(96 2013 03 2 P) ISBN 978-92-64-20188-0 – n° 60768 2013

Regards sur l'éducation 2013

LES INDICATEURS DE L'OCDE

Source d'informations précises et pertinentes, *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* fait figure de publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données sur la structure, le financement et les performances des systèmes d'éducation dans plus de 40 pays, dont les pays membres de l'OCDE et des pays partenaires membres du G20.

Avec plus de 100 graphiques, 200 tableaux et 100 000 chiffres, *Regards sur l'éducation* présente des données clés sur : les résultats des établissements d'enseignement ; l'impact de l'apprentissage dans les différents pays ; les ressources financières et humaines investies dans l'éducation ; l'accès, la participation et la progression au sein des systèmes d'éducation ; et l'environnement pédagogique et l'organisation scolaire.

L'édition de 2013 présente, entre autres :

- des données plus récentes sur la crise économique qui montrent que l'éducation reste la meilleure protection contre le chômage ;
- des données plus détaillées sur les filières d'enseignements (filière générale *vs* filière professionnelle) dans l'enseignement secondaire et tertiaire ;
- une analyse de la relation entre la situation au regard de l'emploi (actif occupé à temps plein, à temps partiel ou à temps partiel subi) et le niveau de formation des individus ;
- un examen de la relation entre les domaines d'études et les frais de scolarité, les taux de chômage et les avantages salariaux ;
- un indicateur montrant combien d'étudiants sortent diplômés de la formation tertiaire qu'ils ont entamée ;
- un indicateur sur la relation entre le niveau de formation et deux problèmes de santé publique, l'obésité et le tabagisme ; et
- des données tendancielles couvrant la période 1995 à 2010-11 pour l'ensemble des indicateurs clés.

Les fichiers Excel™ qui ont servi à établir les tableaux et graphiques de *Regards sur l'éducation* sont disponibles *via* les liens *StatLinks* fournis tout au long de la publication. Les tableaux et graphiques, ainsi que la base intégrale de données en ligne de l'OCDE dans le domaine de l'éducation, sont accessibles gratuitement *via* le site web « Éducation » de l'OCDE à l'adresse *www.oecd.org/edu/rse.htm.*

Sommaire

Chapitre A. Résultats des établissements d'enseignement et impact de l'apprentissage
Chapitre B. Ressources financières et humaines investies dans l'éducation
Chapitre C. Accès à l'éducation, participation et progression
Chapitre D. Environnement pédagogique et organisation scolaire

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr

Cet ouvrage est publié sur *OECD iLibrary,* la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation. Rendez-vous sur le site ***www.oecd-ilibrary.org*** et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

2013

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-20188-0
96 2013 03 2P

9 789264 201880